POLITECNICO
DI
TORINO

82
3

BIBLIOTECA

DESCRIPTION

DE L'ÉGYPTE.



DESCRIPTION
DE L'ÉGYPTE,

82 M
3

OU

RECUEIL

DES OBSERVATIONS ET DES RECHERCHES

QUI ONT ÉTÉ FAITES EN ÉGYPTE

PENDANT L'EXPÉDITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE,

PUBLIÉ

PAR LES ORDRES DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

NAPOLÉON LE GRAND.

ANTIQUITÉS, DESCRIPTIONS.

TOME PREMIER.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. IX.

Inv.
77

8734

DESCRIPTION

DE

L'ÎLE DE PHILÆ,

PAR FEU MICHEL-ANGE LANCRET.

CHAPITRE I.er

§. I.er

De la Route qui conduit de Syène à l'île de Philæ.

LES témoignages de l'antiquité, d'accord avec les inductions de l'histoire naturelle et avec les faits récemment observés, ne peuvent guère laisser douter que le terrain de la haute Égypte n'ait été formé bien antérieurement à celui du Delta : des deux villes qui ont été successivement les capitales de l'Égypte, Thèbes, la plus ancienne, n'est éloignée des cataractes que de vingt myriamètres environ (1) ; Memphis, qui lui a succédé, est, au contraire, à une distance à-peu-près pareille des bords de la mer : ainsi la position et l'âge de ces deux capitales confirment encore que le Delta est moins anciennement peuplé que le Sa'yd.

Il est donc vraisemblable que, parmi les nombreux monumens dont l'Égypte est, pour ainsi dire, couverte, il doit s'en trouver de plus anciens dans la Thébaïde que dans l'Égypte inférieure ; et peut-être est-ce un motif suffisant pour que l'on doive commencer l'étude des antiquités Égyptiennes, par celles qui subsistent encore au voisinage de la cataracte.

Les voyageurs qui se proposent de les observer, doivent quitter le Kaire aux approches de l'équinoxe d'automne : à cette époque, les eaux du Nil ont recouvert toutes les petites îles sablonneuses qui, peu auparavant, gênoient la navigation ; et le vent du nord souffle durant tout le jour avec assez de force pour que les barques du Nil puissent remonter ce fleuve avec une grande vîtesse, malgré la rapidité de son cours. En moins de quinze jours, ces voyageurs peuvent avoir fait près de cent myriamètres (2), et arriver à la ville de Syène, située sur la rive droite du Nil, à six mille mètres (3) au-dessous de la cataracte. Durant ce court espace de temps, ils ont pu visiter rapidement, chaque jour, les antiques constructions, qu'ils observeront, à leur retour, dans de plus grands détails : distribuées de chaque

(1) Quarante lieues.
(2) Deux cents lieues.
(3) Cinq quarts de lieue environ.

A. D.

côté et à peu de distance des rives du fleuve, elles s'offrent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, aux regards de ceux qui y naviguent. Ils arriveront ainsi aux dernières limites de l'Égypte, ayant satisfait cette première curiosité qui veut tout voir à-la-fois et ne permet pas d'observer. Ils auront déjà acquis quelques idées générales sur cette architecture, sur ces arts qu'ils vont étudier; et ils pourront même, en commençant, comparer l'étendue, la disposition et les formes principales des édifices.

La ville de Syène, située sur la rive orientale du Nil, est la dernière habitation de l'Égypte. Des roches de granit, sortant du milieu du fleuve, annoncent les approches de la cataracte, et marquent le terme de la navigation. Cependant, au-delà des cataractes, de cette limite naturelle de l'Égypte, l'île de Philæ est couverte de monumens Égyptiens. Les Grecs et les Romains l'ont possédée; et l'armée Française, conduite en Égypte par le général en chef BONAPARTE, en a pris aussi possession.

Cette île est à un myriamètre (1) au-delà de Syène. Lorsque l'on a quitté Syène moderne, et qu'on a traversé la ville antique, située un peu plus au midi, dans une position élevée, on descend dans une petite plaine d'environ douze cents mètres (2) d'étendue, qui se termine au Nil vers le couchant. Le chemin qui la traverse est fort inégal, moins par la forme même du terrain, que par les débris de granit provenant des carrières, et par les autres décombres qui y sont répandus. A gauche sont, en grand nombre, des tombeaux Arabes, dont la date remonte jusqu'au temps du khalyfe O'mar ; à droite on aperçoit quelques minarets, quelques dômes qui ont été élevés pour servir aussi de tombeaux dans des temps plus modernes.

Après avoir traversé cette petite plaine, la route s'élève assez rapidement. Elle est bordée, du côté du Nil, par des rochers qui la séparent entièrement du fleuve; de l'autre côté, on voit d'abord de vastes fondrières qui paroissent des excavations faites de main d'homme : au-delà sont des carrières de granit. Bientôt, en avançant, on voit le chemin redescendre, et l'on se trouve entre des sommités de rochers dont les uns sortent du milieu du sable, et les autres sont d'énormes blocs arrondis posés sur ce sable ou jetés les uns sur les autres, et accumulés à une grande hauteur (3). Cependant, au milieu de ces roches éparses, on trouve une espèce de vallée que l'on suit pendant une heure et demie, et qui conduit sur la rive voisine de l'île. Le fond de cette vallée est uni, solide et recouvert d'un sable fin. Les rochers qui l'environnent, sont presque tous de ce même granit rouge si brillant quand il est poli, dont nous admirons les fragmens que l'on a transportés en Europe : ici il se présente sous de moins belles couleurs ; il est recouvert d'une couche brune, ouvrage du temps, qui en a fait disparoître toutes les petites aspérités et le rend presque lisse. Ces rochers de formes très-irrégulières, et toujours arrondis, ne montrent ni pointes ni arêtes tranchantes, ni ces cassures anguleuses que sembleroient cependant devoir offrir des blocs qui, détachés du

(1) Deux lieues.
(2) Un quart de lieue.
(3) Il y a de ces blocs qui ont plus de douze à quinze mètres [trente-six à quarante-cinq pieds] en tout sens.

corps de la montagne, paroissent en être des fragmens : on diroit qu'ils ont subi un long frottement ; ils portent la marque d'une extrême vétusté.

Strabon rapporte que le chemin de Syène à Philæ étoit uni, et qu'on y voyageoit en chariot. Ce chemin est encore le même aujourd'hui; et l'on pourroit le parcourir en voiture, si les voitures étoient en usage en Égypte. Rien n'a changé dans cette contrée solitaire, depuis le règne d'Auguste; et l'on n'y prévoit d'autres changemens, d'autres mouvemens futurs, que ceux des sables que les vents chassent entre les rochers. Il est surprenant que le géographe Grec n'ait rien dit de la longue muraille construite dans cette vallée. Sans doute elle étoit dès-lors presque entièrement détruite, recouverte de sable, et peu remarquable pour un voyageur qui passoit rapidement dans un char. Encore aujourd'hui, les vestiges de cette muraille paroissent, au premier aspect, n'être que des monceaux de terre placés de distance en distance; mais, en les examinant de plus près, on y reconnoît les briques non cuites dont elle étoit formée.

En sortant de Syène, la muraille est à l'est du chemin : elle le coupe vers la moitié de la vallée, le coupe encore à peu de distance, et, continuant de tourner dans la direction de l'est, elle va se terminer au nord de la petite plaine qui s'étend vis-à-vis de Philæ. Dans les endroits où le chemin et la muraille se rapprochent, on se trouve tantôt au levant, tantôt au couchant de cette muraille, que l'on traverse ainsi, sans le remarquer, par les lacunes de plusieurs centaines de mètres qui en séparent les vestiges.

Cette construction a un peu moins de deux mètres (1) d'épaisseur; sa hauteur est d'environ quatre mètres (2), et quelquefois davantage : mais, outre qu'elle est dégradée au sommet, il est aisé de voir qu'elle est enfoncée en partie dans le sable; et même, du côté de Syène, elle est totalement ensevelie, et se devine seulement sous un amas de sable qui, dans cet endroit, partage en deux la vallée, suivant sa longueur. Les briques qui la composent, sont semblables aux briques Égyptiennes employées aux grandes enceintes des temples, à Thèbes, et dans quelques autres endroits (3).

Cette conformité dans les matériaux, et sur-tout l'étendue de la construction, qui occupoit toute la longueur de la vallée, donnent à cette muraille un caractère tout-à-fait Égyptien; et l'on ne peut point inférer du silence de Strabon, qu'elle n'existoit pas encore de son temps. La construction doit en être rapportée à une époque extrêmement ancienne, où les Égyptiens eurent à protéger la route de Philæ contre les peuples qui habitoient au-dessus de la cataracte; car nous pensons que la sûreté de cette route étoit le principal objet de ce rempart : nous n'avons point appris, en effet, qu'on en retrouvât des traces en s'avançant plus loin dans la Nubie (4); et, s'il se fût agi seulement de protéger Syène et de défendre

(1) Cinq à six pieds.

(2) Douze pieds.

(3) On a remarqué, en différens points de cette muraille, des arrangemens divers dans les briques dont elle est composée. Ou bien ces briques sont posées à plat, suivant la manière ordinaire, ou bien il y a alternativement deux rangs de briques posées à plat, et un rang de briques posées de champ; ou bien encore ce dernier rang est remplacé par un autre dont les briques sont posées obliquement.

(4) Il y a cependant des habitans de Philæ qui ont dit à l'un de nous, que ce mur se continuoit de l'autre

l'entrée du pays, il auroit suffi de fermer la vallée à son origine. Mais l'île de Philæ étoit, aux temps anciens, un des lieux les plus sacrés de l'Égypte. Les prêtres enseignoient que le tombeau d'Osiris y étoit placé; et cette île avoit dû devenir, pour ce motif, un lieu saint, un but de pélerinage, comme l'est aujourd'hui Médine, tombeau de Mahomet.

Cette muraille, qui, sans doute, étoit gardée de distance en distance, servoit donc à protéger la route comprise entre elle et les rochers qui bordent le Nil, et à prévenir les surprises de l'ennemi, ou seulement des voleurs qui pouvoient attaquer les personnes voyageant sur cette route.

Au surplus, ce moyen de défense, qui nous paroît aujourd'hui prodigieux, a été mis ailleurs en usage par ces mêmes Égyptiens, pour protéger d'autres parties de leur territoire; plusieurs nations anciennes ont, comme on le sait, enveloppé entièrement leur pays par des constructions bien plus considérables encore. Celle dont nous nous occupons est cependant remarquable, parce qu'elle a été élevée dans un canton sans population, sans culture, et pour des motifs qui paroissent uniquement religieux.

La route de Philæ offre encore aujourd'hui quelques traces de l'antique dévotion des Égyptiens, dans les inscriptions en caractères sacrés, qui sont sculptées le long de cette route sur plusieurs des rochers qui la bordent. Ces inscriptions ne sont pas toutes entaillées dans le granit, et, pour la plupart, on a seulement enlevé la couche brune et mis à découvert le ton rose-poudreux du granit dépoli; c'est par cette teinte légère qu'elles se font alors remarquer sur le fond rembruni de la roche. Depuis deux ou trois mille ans, et peut-être bien plus, qu'elles ont été tracées, elles n'ont point changé de couleur; elles ne se sont point encore recouvertes de cette couche lisse et brune que le temps seul peut leur donner. Si tant de siècles n'ont pas suffi, combien donc ces rochers n'en ont-ils pas vu s'écouler!

Près de Philæ, les inscriptions sont en plus grand nombre que vers le commencement de la route : elles sont fort élevées au-dessus du sol; et les hiéroglyphes qui les composent, ont quelquefois près d'un mètre (1) de hauteur. Ce ne sont point des traits faits rapidement comme ceux que les voyageurs gravent souvent sur les monumens ou sur les rochers qu'ils visitent, pour y attacher leurs noms et la date de leur passage; ils ont été gravés par des sculpteurs de profession; il a fallu des échafaudages, des instrumens particuliers, et un temps assez long pour les exécuter, sur-tout ceux qui sont entaillés profondément. Il n'y a donc pas de doute que ces inscriptions ne soient le résultat d'une volonté méditée; et si l'on considère le lieu qu'elles occupent, les caractères qui les forment, et sur-tout le peuple éminemment religieux qui les a tracées, on sera porté à les regarder comme des symboles sacrés qui rappeloient les esprits vers les idées religieuses, ou comme des inscriptions votives destinées à obtenir quelques succès des dieux.

côté du fleuve; ce qui est dénué de toute vraisemblance. Ce sont, au surplus, les mêmes hommes qui racontent que l'on mettoit derrière la muraille les enfans trop méchans, afin qu'ils y fussent dévorés par les crocodiles.

Il faut bien que l'on nous pardonne de rapporter un des cent contes ridicules par lesquels ces bonnes gens répondoient à nos questions.

(1) Trois pieds.

On n'aperçoit aucun arbre dans toute l'étendue de la route de Syène à Philæ; l'aridité est extrême, la chaleur insupportable. En été, vers le milieu du jour, il n'y a plus aucune ombre, aucun abri contre l'ardeur du soleil; il darde à plomb ses rayons; le sable et les rochers les renvoient, et ce lieu devient une sorte de fournaise, redoutée même des naturels du pays: aussi, lorsque l'on peut choisir les heures de la marche, ce n'est qu'après le coucher du soleil que l'on parcourt cette vallée. C'est à cette heure que je l'ai moi-même parcourue sous un ciel d'une telle transparence et par un clair de lune si brillant, que nos plus belles nuits d'Europe n'en peuvent point donner d'idée.

Les marches nocturnes ont toujours quelque chose d'imposant et de grave qui dispose l'ame aux impressions profondes; mais quel lieu pourroit en produire de plus fortes et rappeler plus de souvenirs! Je songeois avec une sorte d'émotion, de plaisir et de doute, que j'étois sur un des points les plus remarquables de la terre, dans des lieux qui semblent en quelque sorte fabuleux, et dont les noms, prononcés dès l'enfance, ont pris une signification gigantesque et presque magique. Je touchois aux rochers des cataractes, aux portes de l'Éthiopie, aux bornes de l'empire Romain; j'allois bientôt entrer dans cette île où fut le tombeau d'Osiris, île autrefois sacrée, ignorée aujourd'hui, le sanctuaire d'une antique religion mère de tant d'autres cultes; enfin j'approchois d'une des immuables divisions de notre globe, et le pas que je faisois étoit peut-être déjà dans la zone torride.

Au milieu de ces pensées, le voyage s'achève avec une apparente rapidité; on est averti de son terme par le bruit des eaux du fleuve. La vallée se rapproche du Nil, en tournant un peu à droite, et en s'inclinant légèrement; elle se termine à une petite plaine sablonneuse qui est environnée de rochers de trois côtés, et qui, de l'autre, se joint aux rivages du fleuve par une pente douce. En entrant dans cette plaine, on aperçoit tout-à-coup l'île de Philæ.

De grands monumens, les arbres qui les entourent, les eaux du fleuve, la verdure de ses bords, offrent un tableau qui surprend et qui plaît au sortir de l'aride vallée.

La couleur blanche, les formes carrées des édifices qui couvrent l'île de Philæ, la font bientôt distinguer, malgré son peu d'étendue, au milieu de la vaste enceinte de montagnes brunes et des rochers arrondis qui forment le bassin du fleuve et qui sortent de son sein. Quelques dattiers sont cultivés dans l'île; un plus grand nombre, sur l'autre rivage, croissent au pied des rochers, où l'on voit aussi de petites portions de terres ensemencées chaque année par quelques familles de Nubiens qui habitent ces solitudes. Mais, sur un sol aussi brûlant, parmi cette immensité de rocs arides et accumulés, quelques arbres, un peu de verdure, adoucissent foiblement l'extrême âpreté de ces lieux.

L'austère beauté de cet aspect doit se retrouver, sans doute, au milieu d'autres grands fleuves qui, comme celui-ci, coulent entre les rochers: mais ce que nul autre ne peut offrir, ce sont les monumens encore subsistans d'un des plus anciens peuples du monde; ce sont les inscriptions qu'il a gravées sur les rochers, et par lesquelles il semble avoir parlé à la postérité. Ces objets, en reportant la pensée

vers les siècles reculés, ajoutent au tableau des beautés d'un ordre supérieur à tout ce que la nature seule peut présenter dans les sites les plus imposans.

Tandis que la barque sur laquelle on doit passer le fleuve se fait attendre, on parcourt le rivage pour apercevoir l'île sous plusieurs aspects ; et bientôt on y remarque un édifice isolé, percé à jour, et soutenu par des colonnes, puis une masse considérable de bâtimens, une longue colonnade, un obélisque. Quant à ce même rivage que l'on est impatient de quitter, il n'offre que de pauvres cabanes de Barâbras (1), et les vestiges de quelques tombeaux Arabes.

En traversant le fleuve, on passe assez près d'un rocher qui, du milieu de plusieurs autres, élève son sommet à plus de seize mètres (2) au-dessus des eaux. Il est, dans sa partie supérieure, divisé en deux, et représente assez bien une espèce de fauteuil sans dossier, d'une gigantesque proportion. Les habitans de Syène qui servent de conducteurs aux étrangers, racontent, en effet, au sujet de ce siége, des histoires de géans, mais qui ne peuvent mettre sur la voie d'aucune tradition historique. D'ailleurs la forme de ce rocher est évidemment naturelle; on voit seulement qu'elle a été remarquée dès les temps anciens, et que l'on a taillé par derrière des marches pour s'élever jusqu'au siége. Cette roche porte aussi des sculptures faites avec soin et profondément entaillées; ce sont des figures humaines avec des têtes d'animaux, et plusieurs inscriptions hiéroglyphiques.

Enfin l'on aborde dans le nord de l'île à quelque distance des temples, qui sont tous dans la partie méridionale.

§. II.

Aperçu général des Monumens.

Si je visitois de nouveau l'île de Philæ, et si j'avois un compagnon de voyage à qui je voulusse la faire connoître, j'irois d'abord avec lui me placer sur le rocher qui forme un petit promontoire à la pointe méridionale de l'île : de là l'œil embrasse facilement la petite étendue de Philæ; les monumens en occupent une grande partie; et du point de vue où nous sommes placés, nous les apercevons presque tous. L'édifice isolé est maintenant à notre droite, de l'autre côté sont l'obélisque et la longue colonnade; le grand temple et les principaux monumens sont en face de nous; à leur pied, quelques huttes de terre qui ont à peine la hauteur d'un homme, forment la demeure des habitans, et l'on peut dire des propriétaires actuels de l'île.

Environnés de rochers granitiques, les monumens de Philæ sont tous construits en grès: la couleur de cette pierre n'ayant pas été altérée par le temps, ils sont encore, à l'extérieur, d'une blancheur surprenante.

Lorsqu'on a saisi l'ensemble de ces édifices, ce qui frappe sur-tout, si l'on s'arrête quelques instans à les considérer, ce sont leurs grands murs en talus comme les murs

(1) On donne en Égypte le nom de *Barâbras* aux Nubiens qui habitent depuis les cataractes jusqu'à Ibrim.

(2) Cinquante pieds environ.

de nos fortifications, sans aucune autre ouverture que les portes; les terrasses des temples formant de larges plateaux, et sur l'une d'elles un petit village; les sculptures peu saillantes dont tous les murs sont entièrement couverts ; c'est enfin le caractère grave et mystérieux de ces monumens, leur solidité, leur étonnante conservation.

Mais approchons de ces édifices, pénétrons dans l'intérieur des temples, et commençons par le monument le plus méridional qui est aussi le plus voisin de nous.

C'est une petite enceinte de colonnes dont plusieurs sont renversées : au-devant étoient deux petits obélisques en grès ; un seul est resté debout, et l'on ne voit plus de l'autre que la place qu'il occupoit.

Parmi plusieurs noms Grecs et Latins écrits à différentes époques sur l'obélisque et sur un reste de muraille qui l'avoisine, on distingue ceux des rois Ptolémées et de quelques autres personnages de l'histoire. Les noms de plusieurs voyageurs Européens de ces derniers siècles et ceux de quelques Français de la grande expédition s'y trouvent également inscrits. Ainsi, dans tous les âges, les hommes ont voulu attacher leurs noms à quelque chose qui leur survécût, et qui parlât d'eux en leur absence.

On compte trente-deux colonnes dans cette longue galerie qui borde le quai et qui se dirige au nord vers les temples. Les chapiteaux, ornés des fleurs du lotus, des feuilles du palmier, sont tous différens les uns des autres : ces différences, qui ne se voient que de près, ne détruisent pas l'uniformité générale, et jettent de la variété. Plusieurs colonnes sont renversées; les pierres du plafond, les décombres, interrompent le passage : mais au milieu de ces pierres qui ont conservé leur blancheur, au milieu de ces colonnes dont plusieurs chapiteaux sont restés ébauchés, on se croit moins parmi des ruines que dans un édifice en construction.

Une autre colonnade moins étendue est en face de celle-ci ; et quoiqu'elles ne soient pas tout-à-fait parallèles, elles forment cependant une belle avenue à l'entrée des temples dont nous approchons. On conçoit que, lorsque toutes les colonnes étoient debout, qu'elles n'étoient pas enterrées dans les décombres, et qu'au lieu de ces inégalités, de ces démolitions, de ces restes de huttes, un terrain uni permettoit de tout embrasser d'un coup-d'œil, l'entrée des temples devoit s'annoncer d'une manière magnifique et imposante.

La première entrée est composée d'une grande porte et de deux massifs semblables, larges à leur base, plus étroits vers le sommet, et de peu d'épaisseur, qui s'élèvent l'un à côté de l'autre, bien au-dessus de la porte qui se trouve comprise entre eux : cette sorte de construction, tout-à-fait particulière à l'Égypte, et qui n'a été imitée dans aucune autre architecture, se voit également au-devant des temples et des palais; nous l'appellerons *pylône* (1).

(1) Ce mot est formé de celui de πύλων, qu'a employé Diodore de Sicile dans la description du tombeau d'Osymandias, et que les traducteurs ont mal-à-propos rendu par celui d'*atrium*. Il est évident qu'il faut entendre, par ce mot, l'ensemble de la porte et des deux massifs qui l'accompagnent. *Voyez* la Description d'Edfoû, *chap. V de ce volume, §. 11.* E. J.

La position de ces massifs porte à croire qu'ils sont l'imitation de deux tours carrées, placées originairement pour la défense des portes d'entrée : leur hauteur, et les escaliers intérieurs qui conduisent jusqu'au sommet, peuvent les faire regarder comme des observatoires, édifices nécessaires chez un peuple dont la religion étoit en grande partie fondée sur l'astronomie.

Le premier pylône a trente-neuf mètres (1) de largeur et dix-huit mètres (2) de hauteur. C'est le plus élevé de tous les édifices de l'île; mais il en existe ailleurs de bien plus grands : car les monumens de Philæ ne paroissent si considérables que parce qu'ils occupent une grande partie de la surface de l'île; ils sont petits par rapport à d'autres monumens de l'Égypte. C'est ici comme un modèle en grand des constructions Égyptiennes.

On peut remarquer sur le pylône quelques-uns des caractères particuliers à ces constructions : les corniches, qui par-tout ont la même forme; la moulure inférieure de ces corniches, qui descend en forme de rouleau sur les angles des édifices; enfin, la distribution des sculptures. A la partie supérieure du pylône, elles représentent des divinités assises, et devant elles des prêtres debout qui leur font des offrandes. Chaque scène forme une sorte de tableau sculpté, séparé de ceux qui le suivent ou le précèdent par des légendes verticales d'hiéroglyphes.

Dans le rang inférieur, toutes les figures sont debout et d'une énorme proportion (3). On y voit des divinités qui reçoivent un sacrifice. Le soubassement du pylône est décoré par les tiges et les fleurs de la plante sacrée du lotus; les montans et la corniche de la porte sont également ornés de tableaux et de décorations symboliques. Ainsi ce pylône est sculpté dans toutes ses parties; et quoique nous ne voyions encore qu'un monument, et même qu'une seule face de ce monument, elle nous offre déjà plus de six cents mètres carrés (4) de surface sculptée.

Cette profusion de sculptures est extrême, et cependant il n'en résulte aucune fatigue pour l'œil; les lignes de l'architecture n'en sont point interrompues; et ce système de décoration, quelque nouveau qu'il paroisse, plaît et flatte la vue dès le premier abord. Cela tient à l'heureuse disposition de cette décoration, à la simplicité de la pose des figures, à la manière uniforme dont la sculpture est en quelque sorte répandue sur toutes les surfaces des monumens, et, enfin, sur-tout à son peu de relief, qui ne produit nulle part ni de grandes ombres ni de vives lumières.

Au-devant du pylône, des obélisques et des lions de granit rouge sont renversés, brisés, et presque entièrement enfouis : c'est à l'imagination à les tirer de la poussière, à les replacer de chaque côté de la porte du pylône, et à rendre ainsi cette première entrée des temples une des plus simples et des plus admirables compositions d'architecture que les hommes aient imaginées.

Mais à l'admiration succède bientôt un autre sentiment : dans ces lieux antiques où tant de peuples divers ont laissé quelques traces de leur passage, les impressions se suivent et varient à chaque pas. En approchant du pylône et de quelques restes de constructions qui l'environnent à droite, on aperçoit plusieurs noms,

(1) Cent dix-huit pieds.
(2) Cinquante-quatre pieds.
(3) Elles ont sept mètres [vingt-un pieds] de hauteur.
(4) Cinq mille quatre cents pieds carrés.

plusieurs

plusieurs petites inscriptions Latines écrites à la hauteur de la main. Voici le sens de deux d'entre elles :

Moi L. TREBONIUS ORICULA, j'ai habité ici.

Moi NUMONIUS VALA, j'ai demeuré ici sous l'Empereur César, consul pour la treizième fois (1).

Ces sortes d'inscriptions cursives n'ont rien de solennel ni de monumental; on n'y cherche point la date d'un événement, la dédicace d'un temple : mais une autre sorte de curiosité, un autre intérêt, vous attire et vous touche; c'est un homme qui n'existe plus depuis bien des siècles, et qui semble encore vous parler. Il est venu dans ces mêmes lieux comme vous; comme vous, il y étoit étranger; il a écrit son nom comme vous écrivez le vôtre, et peut-être étoit-il agité des mêmes pensées : on se plaît à chercher celles qui l'occupoient; on vient d'apprendre son nom, on devine sa profession, on croit le voir avec son costume et jusque dans la position où il étoit en écrivant. Je me représente ici un soldat de la garnison Romaine, depuis long-temps éloigné de son pays par des guerres continuelles : occupé du souvenir de sa patrie, il distrait l'ennui de son exil, espérant pouvoir raconter un jour, au milieu des siens, qu'il a gravé son nom sur les temples les plus reculés de la mystérieuse Égypte.

Près de ces inscriptions, sous la grande porte du pylône, on en voit une qui perpétuera dans les siècles un des événemens les plus remarquables de notre âge; elle consacre la conquête de l'Égypte par le général en chef Bonaparte, la défaite des Mamlouks poursuivis par son lieutenant le général Desaix jusqu'au-delà des cataractes, et l'entrée des Français victorieux dans l'île de Philæ.

Plus loin, dans l'intérieur du temple, une autre inscription, gravée dans le même temps et presque par les mêmes mains, fixe avec précision la position géographique de l'île (2). Ainsi ces monumens présenteront à-la-fois le témoignage glorieux de la valeur des Français, et celui non moins honorable de leurs connoissances; et cette association des sciences et des armes, cette belle idée dont l'histoire ne fournit point d'exemple, ne sera pas le fait le moins remarquable de la vie d'un grand capitaine, qui n'avoit entrepris la conquête d'un pays devenu barbare, que pour y porter la civilisation.

Lorsqu'on a passé sous la porte du premier pylône, on en trouve un second plus petit et plus dégradé. La cour qui les sépare est une sorte de péristyle, formé par des galeries de colonnes, l'une à droite, l'autre à gauche. Cette dernière appartient à un petit temple distinct du temple principal. Ici, comme dans la première avenue, les galeries ne sont pas parallèles; et ce défaut de symétrie indique que les divers monumens de l'île n'ont point été construits à la même époque, ni sur le même plan : les siècles les ont vus s'ajouter les uns aux autres.

(1) *Voyez* le Mémoire sur les inscriptions recueillies en Égypte par M. Jomard.

(2) Il s'est glissé une erreur dans les nombres qu'on a tracés sur la muraille. Cette erreur est rectifiée dans le tableau qui termine le Mémoire de M. Nouet qui a pour titre, *Observations astronomiques faites en Égypte.*

Le second pylône fait partie du grand temple, où nous allons enfin pénétrer. Nous voici sous le portique, composé de dix colonnes; il est fermé de tous les côtés, et il reçoit du jour par la porte et par la terrasse. Tout ce que nous apercevons autour de nous, colonnes, murs et plafonds, tout est couvert de sculptures, et toutes ces sculptures sont peintes de diverses couleurs. Cette peinture, il est vrai, ne se remarque pas au premier abord; elle est cachée par la poussière: mais les chapiteaux, qui par leur forme en ont été préservés, offrent des couleurs, verte, rouge, jaune, bleue, de la plus grande vivacité. Dans les parties peu éclairées, les couleurs paroissent fondues; elles sont cependant appliquées sans dégradation: cette illusion est produite par les ombres des reliefs; et elle est d'ailleurs favorisée ici par le jour qui vient d'en haut, et par la manière dont il se distribue et s'adoucit en passant successivement entre les colonnes pour arriver jusqu'au fond du portique.

N'est-il point surprenant de retrouver encore des peintures d'une si haute antiquité! et si les monumens de l'Égypte ont traversé tant de siècles, ne le doit-on pas autant à la nature du climat qu'à la solidité des constructions! Toutefois rien ne sauroit lasser le temps : malgré cette solidité, malgré l'uniformité du climat, ce temple est dégradé dans plusieurs parties. Voyez cette colonne; que de pierres en sont détachées! on diroit qu'elle va crouler. Mais l'intérieur de cette colonne, mais les faces des pierres cachées dans la construction, montrent, sous le ciment qui les enveloppe, des fragmens de sculptures, des hiéroglyphes tronqués ou renversés, dont plusieurs ont encore conservé les couleurs dont ils étoient peints. Ainsi ce temple, que nous jugeons déjà si ancien, est lui-même construit des débris d'un plus ancien édifice; ainsi ces mêmes pierres, ces hiéroglyphes, ces couleurs, pourroient avoir deux fois l'âge du temple: et de combien de siècles encore ne faudra-t-il pas remonter dans le passé pour arriver à l'origine de ces arts et de la civilisation qu'ils supposent!

Les salles intérieures sont tout-à-fait obscures, ou ne reçoivent un peu de clarté que par de très-petites ouvertures : il faut se munir de flambeaux pour y pénétrer. On traverse successivement trois grandes salles qui communiquent à diverses chambres latérales, avant d'arriver au sanctuaire placé au fond du temple; l'odeur forte et piquante que l'on y respire, est celle des chauve-souris, les seuls êtres vivans qui habitent actuellement cette enceinte. Ces trois salles, le sanctuaire, et toutes les autres salles du temple, sont sculptés comme le portique. Les sculptures, d'un relief extrêmement bas, distribuées par tableaux entourés de leurs légendes hiéroglyphiques, représentent presque toutes des scènes religieuses, des offrandes, des sacrifices, des initiations, dont on devine au moins le sens apparent; mais plusieurs autres ne semblent que bizarres, et font désespérer qu'on puisse jamais en comprendre la signification. Les plafonds sont autant sculptés que les murs, et il est impossible de découvrir une seule surface sans décorations. Il n'est aucune pierre du temple qui ne soit ornée de sculptures religieuses, couverte de l'écriture sacrée, et peinte de diverses couleurs. La moindre partie de l'édifice étoit en quelque sorte sainte, et il suffisoit d'y jeter

le regard pour en recevoir une impression religieuse. Il est difficile de concevoir jusqu'à quel point un peuple naturellement porté aux sentimens de piété, et chez lequel toutes les institutions et jusqu'aux arts d'agrément concouroient ainsi vers un même but, devoit ressentir l'effet de tant de moyens réunis.

Au fond du sanctuaire, on voit un bloc de granit tout couvert de sculptures, et dans lequel est taillée une niche carrée, propre à former une sorte de cage : c'étoit celle de l'épervier sacré. On sait qu'il y avoit dans l'île de Philæ un temple où Osiris étoit particulièrement adoré sous la forme de cet oiseau. Combien d'hommes ont sans doute, autrefois, fait des vœux ardens pour arriver jusqu'à ce tabernacle mystérieux, et ne s'en fussent approchés qu'avec une sainte terreur! Voyez aujourd'hui quel abandon, quelle solitude ; comme ces murs sont noirs et couverts de poussière! On ne marche qu'au milieu des pierres et des décombres; ils obstruent les passages; ils empêchent de pénétrer dans celui qui excite le plus la curiosité, dans ce corridor si étroit pratiqué dans l'épaisseur du mur. C'étoit par-là, sans doute, que s'introduisoit le prêtre qui parloit pour le dieu et rendoit les oracles.

Dans une des salles on trouve un escalier qui mène sur la terrasse du temple. Ici même, sur ce temple, encore des décombres et des amoncellemens de terre! Cette terrasse a été un petit village que les Barâbras ont construit, habité et abandonné. C'étoit, sans doute, pour se défendre contre quelques ennemis, que les Nubiens de l'île de Philæ avoient ainsi choisi leur demeure sur ce monument, et non dans la vue d'éviter les inondations, puisque jamais les plus hautes ne submergent le terrain de l'île.

On trouve également des maisons de terre au-dehors et au pied des murs du temple : elles seules déforment l'extérieur des édifices et déguisent leur véritable hauteur; car ils ne sont point enterrés sous le sol de l'île, qui, depuis long-temps, paroît n'avoir éprouvé aucun exhaussement. Cet extérieur des édifices offre ici, vers le milieu du jour, un aspect remarquable, et qui est dû au voisinage du tropique : dès que le soleil est un peu élevé, les corniches projettent de longues ombres qui descendent de plus en plus sur les murs des monumens; et vers midi, le soleil étant à plomb, toutes les faces des édifices sont presque entièrement dans l'ombre. A cette heure, quel calme règne dans ces climats ardens! L'air n'y est agité par aucun souffle, et les eaux dans leur cours produisent seules quelque mouvement. Au milieu de ce repos général, il n'y a que l'active curiosité des Européens qui puisse encore trouver assez d'énergie pour braver les ardeurs du midi, quand les naturels même cherchent par-tout les abris et le repos.

Le petit temple que nous avons laissé à notre gauche, en allant du premier au second pylône, diffère beaucoup du temple d'Osiris. Une galerie de colonnes l'entoure de trois côtés; au-devant est un portique de quatre colonnes, qui offre en petit la disposition de presque tous les autres portiques Égyptiens. Ce qui distingue ces portiques de ceux que nous avons imités des Grecs et des Romains, c'est qu'ils sont fermés latéralement, et que tous les entre-colonnemens de la façade (à l'exception de celui du milieu, qui est ouvert jusqu'en bas, et forme l'unique porte

d'entrée) sont fermés par un mur jusqu'au tiers et quelquefois jusqu'à la moitié de leur hauteur. Ces entre-colonnemens extérieurs sont par-là transformés, pour ainsi dire, en fenêtres. Il résulte de cette disposition, qui, sans doute, avoit son motif dans les rites Égyptiens, un effet très-mystérieux dans l'intérieur des portiques. Mais ce motif nous est actuellement si étranger, que le premier desir que nous éprouvons, c'est de voir ces murs d'entre-colonnement supprimés, afin de jouir de toute la hauteur des colonnes, dont la proportion est d'ailleurs peu élancée.

Au reste, on s'accoutume bientôt à ne point chercher l'élégance Grecque dans l'architecture Égyptienne : son caractère est plus grave; la solidité, la durée, en étoient le but principal. On y trouve la simplicité dans l'ensemble, la variété dans les détails, et de l'unité dans toutes les parties. C'est manifestement sur cette architecture que les Grecs ont formé la leur; et comme ils avoient pris leur religion en Égypte, ils y avoient pris aussi la distribution des temples. Celui qui nous occupe est du genre de ceux qu'ils avoient particulièrement imités. On ne peut méconnoître, même dans les détails de l'architecture des Grecs, l'imitation de celle des bords du Nil, en comparant le chapiteau décoré de feuilles de palmier et le chapiteau Corinthien entouré de feuilles d'acanthe. L'idée toute entière de ce beau chapiteau Grec est dans celui des Égyptiens; et, quelqu'ingénieuse que soit la fable de Callimaque, l'emprunt est manifeste.

Le petit temple n'est pas moins riche de sculpture que le temple d'Osiris : les figures qu'on y a le plus fréquemment représentées, sont celles d'Isis et de son fils Horus. La tête d'Isis est aussi sculptée en relief sur les quatre faces des dés qui surmontent les chapiteaux; et l'on ne sauroit douter que ce temple n'ait été consacré à Isis ou à Horus, et peut-être à tous les deux à-la-fois.

Ce petit édifice n'a éprouvé aucune dégradation, et semble tout neuf. Il est certainement construit postérieurement au grand temple : mais il est difficile d'assigner avec quelque précision la différence des âges d'après la seule différence de conservation. Mille ans d'antériorité sont peu sensibles entre des édifices qui ont certainement plusieurs milliers d'années, et qui cependant sont encore si bien conservés.

La destruction successive des maisons de terre qui ont été construites sous le portique du temple d'Isis, en a tellement élevé le sol, que les colonnes y sont enfoncées jusqu'au quart de leur hauteur. On voit aussi en dehors, entre les colonnes de la galerie, des restes de murs qui l'interrompent, et forment des chambres séparées de différentes grandeurs : ils sont construits les uns en briques, les autres en pierres liées avec de la chaux, et ils devoient avoir quelque solidité; néanmoins ils sont presque tous écroulés, et leurs débris empêchent de voir le pied des colonnes. Ces constructions, qui ne ressemblent point aux huttes en terre des Nubiens, seroient-elles les maisons bâties par la garnison Romaine? ou seroient-elles l'ouvrage des Chrétiens qui, pendant long-temps, habitèrent en Égypte les grottes sépulcrales et les temples abandonnés?

Nous avons parcouru les principaux édifices qui ont entre eux une dépendance mutuelle; il en existe quelques autres sur la surface de l'île.

A quelque distance des temples, sur le bord du quai, subsiste encore une salle isolée, reste d'un édifice plus considérable. Les sculptures qui la décorent, sont relatives à la mort d'Osiris; et il est curieux de retrouver ici la représentation de cette fable sacrée, sachant que la mythologie Égyptienne plaçoit le tombeau d'Osiris dans l'île de Philæ. Cette salle renferme aussi plusieurs noms, plusieurs inscriptions cursives, parmi lesquelles il y en a de fort anciennes. On en remarque sur-tout une, au plafond, tracée avec de l'encre rouge, en plusieurs lignes, en caractères inconnus. Nous avons vu, sur d'autres monumens de l'île, des inscriptions cursives, Grecques et Latines; d'autres écrites dans nos caractères Européens. On trouve encore ici des noms et des sentences écrites en arabe. L'île de Philæ réunit dans ses inscriptions bien des âges et bien des peuples différens; et, sous ce seul rapport, elle seroit déjà un des points les plus curieux de l'Égypte.

Il reste peu de constructions dans le nord de l'île, formé des dépôts limoneux du fleuve; il est cultivé dans quelques endroits, les seuls qui ne soient pas occupés par des décombres. Au milieu de cette partie de l'île, un pan de muraille est resté seul debout : il est de construction Grecque ou Romaine, décoré des triglyphes de l'ordre Dorique, et bâti des débris de quelque monument Égyptien. Un autre édifice Romain, voisin de celui-ci, n'a point été achevé; mais il est aisé d'y reconnoître un petit arc de triomphe. L'espace qui s'étend entre cet arc et les temples, a été occupé par plusieurs constructions, mais qui ne paroissent pas avoir formé de grands monumens : les unes, démolies jusqu'à rase terre, semblent des plans tracés sur le sol; d'autres ne se devinent plus que sous des monceaux de pierre et de poussière : mais au-delà, en continuant de revenir vers le midi, on se trouve au pied de cet édifice percé à jour, qui frappe le premier la vue quand on découvre l'île.

C'est par sa blancheur, et sur-tout par son élégance, que cet édifice se fait ainsi remarquer. Les colonnes qui le composent, engagées dans des murs jusqu'au tiers de leur hauteur, forment une enceinte carrée, sans plafond, où l'on entre par deux portes opposées. Ces colonnes ne sont pas plus élancées que celles des autres temples, mais elles sont surmontées d'un dé égal au quart de leur hauteur; ce qui donne à l'ensemble de l'édifice un air de légèreté qui contraste avec la proportion ordinaire des monumens.

Celui-ci n'est sculpté que dans quelques-unes de ses parties : il est manifeste qu'il n'a point été achevé, et l'on saisit avec une sorte d'empressement cette occasion d'étudier les procédés des Égyptiens dans la taille des pierres et dans la préparation des sculptures.

Cet édifice est, comme tous ceux de l'île, environné de quelques maisons de Barâbras, construites en briques non cuites, ou seulement en terre. Néanmoins ce beau monument n'est point enfoui dans les masures : les colonnes sont découvertes jusqu'à la base; circonstance rare en Égypte, où l'élévation annuelle du sol et la destruction rapide des habitations modernes enterrent de plus en plus les anciens édifices et les enfouissent tout entiers sans les détruire.

Après avoir parcouru tout l'intérieur de l'île, il reste encore à visiter au dehors

une petite construction Égyptienne placée sur la rive gauche du fleuve, dans une anse entre les rochers. On y voit les débris d'un quai, plus loin les restes d'une porte et quelques colonnes. Des pierres et des décombres entourent ces vestiges, qui doivent être ceux d'un petit temple. Le terrain environnant est formé des dépôts limoneux du fleuve : ces dépôts, quoique placés entre des rocs dépouillés, ont la même fertilité que le sol de l'Égypte. Les Barâbras du voisinage les cultivent; et les palmiers, qui sont leur plus grande richesse, y deviennent très-beaux et très-productifs.

Le Nil nous offre ici un spectacle qui, au récit des voyageurs et des naturels du pays, est le même dans un espace de plus de cinquante lieues en s'avançant dans la Nubie : des rochers arides, entre lesquels roulent les eaux du fleuve; et parmi ces rochers, dans toutes les anses un peu profondes, une famille de Nubiens, ou quelquefois un petit village, selon que les terres du voisinage ont une plus petite ou une plus grande étendue. Ces pauvres Nubiens, honnêtes et sobres, possèdent peu de bestiaux, et vivent du produit de leur pêche, des petites récoltes de grains qu'ils font chaque année, et des dattes de leurs palmiers ; mais ils ne consomment que la plus petite partie de ce fruit, et envoient le surplus dans la riche vallée de l'Égypte. C'est-là tout leur commerce, tout ce qui leur donne le moyen d'avoir quelques vêtemens et de renouveler les instrumens nécessaires à la culture.

Plus on réfléchit sur la pauvreté de ce pays, plus on examine la nudité des rochers, le peu de culture qui les entoure et la petite population de cette contrée, qui a toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, et plus on doit s'étonner de trouver dans l'île de Philæ des constructions qui attestent tant de puissance dans le peuple qui les a élevées, et supposent l'emploi de tant de bras. Cette petite île sera long-temps remarquable sur la terre ; long-temps elle excitera une juste curiosité à l'égard du peuple Égyptien, qui est venu placer des temples aussi grands au-delà des cataractes, au milieu des rochers, et qui, dans une contrée presque déserte, a construit des édifices aussi beaux, aussi riches et d'une aussi parfaite exécution que s'il les eût élevés au milieu de sa capitale.

Mais l'on n'auroit pris de ces étonnantes constructions qu'une idée bien imparfaite, si l'on s'en tenoit à l'aperçu qui résulte d'un premier coup-d'œil. C'est en les considérant dans leurs détails, en faisant de fréquens rapprochemens et des comparaisons multipliées, que l'on peut obtenir quelques règles générales sur l'ordonnance des édifices, et que l'on peut rencontrer quelques-unes des idées du peuple qui les a construits. C'est sur-tout dans les sculptures qu'il est possible d'étudier sa religion, et de saisir quelques traits de ses usages et de ses mœurs. Il faut donc actuellement examiner, observer avec détail dans chaque temple, dans chaque édifice, cette architecture, ces bas-reliefs et tous ces ouvrages que nous n'avons fait qu'apercevoir.

Cet examen va faire le sujet des paragraphes suivans.

§. III.

De l'Ile, et de sa position au milieu du fleuve (1).

AVANT d'arriver à la dernière cataracte, et d'entrer en Égypte, le Nil, durant plus d'une lieue de son cours, est divisé par un grand nombre de rochers qui forment une suite d'îles de diverses grandeurs. L'une d'elles, appelée *Geziret el-Begeh*, a plus d'une demi-lieue de large, et partage le fleuve en deux bras principaux, l'un à l'est, et l'autre à l'ouest. Dans cet endroit, le Nil a presque un demi-myriamètre (2) de largeur entre ses deux rives les plus distantes. Le bras oriental, qui a environ deux cent cinquante mètres (3) de largeur, et qui coule d'abord du sud au nord, se détourne subitement pour aller rejoindre l'autre bras à l'ouest: c'est dans ce coude du fleuve, au milieu d'un bassin de forme arrondie, que se trouve située l'île de Philæ.

Cette île a trois cent quatre-vingt-quatre mètres (4) de longueur, cent trente-cinq (5) dans sa plus grande largeur, et neuf cents (6) de circonférence. Ces dimensions varient un peu, suivant que les eaux du Nil sont élevées ou abaissées : mais l'étendue comprise entre les murs de quai, et qui n'est jamais inondée, n'est pas fort différente de celle que nous venons de donner; elle a trois cent soixante mètres de longueur et cent trente de largeur; en sorte qu'il ne faudroit guère plus d'un demi-quart d'heure pour en faire le tour. Sa forme est assez régulière, et sa plus grande dimension est du sud au nord.

La longitude de l'île de Philæ est de 30° 34′ 16″, à partir du méridien de Paris; sa latitude est de 24° 1′ 34″. Ainsi cette île n'est point dans la zone torride, comme on l'a cru si long-temps; et elle est même éloignée du tropique d'à-peu-près quatorze lieues. Il est vrai qu'il n'en a pas toujours été ainsi; et il y a environ cinq mille ans qu'elle se trouvoit placée dans cette zone, le tropique passant par Syène. La variation de l'obliquité de l'écliptique ramenera un jour les choses à ce même état, et Philæ se trouvera de nouveau comprise entre les tropiques.

Syène et Philæ sont à-peu-près situées sous le même méridien, et leur distance en ligne droite est de huit mille trois cents mètres (7), un peu moins de deux lieues. La route de Syène à Philæ, étant presque directe, peut donc être évaluée à deux lieues d'une manière très-exacte. Cette distance, qui n'est guère que la moitié de celle qui est indiquée par Strabon, pourroit laisser douter que cette île fût effectivement celle que les anciens désignoient sous le nom de *Philæ :* mais, outre que cette difficulté peut se lever, ainsi qu'on le verra dans les Mémoires sur la géographie ancienne de l'Égypte, plusieurs autres circonstances ne permettent pas de douter que l'île dont nous parlons ne soit très-certainement l'île de Philæ

(1) L'auteur de cette description n'ayant pu mettre la dernière main qu'aux deux paragraphes qui précèdent, on a cru devoir se borner, en publiant le reste de son travail, à remplir les lacunes et les omissions; et l'on ne s'est permis, par égard pour sa mémoire, aucun changement ni aucune addition considérable. *E. J.*

(2) Une lieue.
(3) Cent vingt-cinq toises.
(4) Cent quatre-vingt-douze toises.
(5) Soixante-huit toises.
(6) Quatre cent cinquante toises.
(7) Quatre mille cent cinquante toises.

des anciens. Le grand nombre de noms et d'inscriptions mis, en diverses langues, sur les édifices de l'île, prouve assez qu'elle étoit un lieu remarquable, où tous les voyageurs s'efforçoient de pénétrer, et de laisser des marques écrites de leur voyage. Or nul autre point plus important que l'île de Philæ n'est indiqué par les auteurs, au-dessus de la cataracte.

Au reste, le nom de *Philæ* est tout-à-fait ignoré dans le pays; cette île y est appelée *Geziret el-Birbé* [l'Ile du Temple]. Cette même île a été aussi désignée au voyageur Norden sous le nom de *Geziret el-Heif.*

Avant d'entrer dans de plus grands détails sur l'île de Philæ, et pour donner une idée complète de sa position, il convient de faire la description des rives du fleuve, telles qu'on les voit de l'île même.

Si l'on regarde le nord, la vue ne peut se porter au loin, parce que le Nil forme un coude à l'ouest, et que les rochers de la rive gauche se projettent sur ceux de la rive droite. Au contraire, si l'on regarde vers le midi, le lit du Nil étant assez direct, on aperçoit jusqu'à plus d'une demi-lieue le cours de ce fleuve descendant de la Nubie, et serpentant au pied de rochers élevés de soixante à quatre-vingts mètres, qui le bordent immédiatement; ce qui forme une grande et imposante perspective.

La rive orientale du fleuve, celle sur laquelle on arrive en venant de Syène, offre, comme nous l'avons dit, une petite plaine sablonneuse entre les rochers. Le terrain que les eaux découvrent chaque année, est cultivé; l'on y voit en outre d'autres plantes, comme du séné, des *mimosa* ou acacias, des sensitives, qui croissent librement et présentent dans toutes les saisons une verdure d'autant plus remarquable que tout le site environnant en est absolument dénué. Cette petite plaine est terminée au couchant par une masse considérable de rochers, au devant de laquelle s'élève celui dont nous avons déjà parlé, et qui présente la forme d'un siége.

Sur une hauteur qui se trouve parmi ces rochers de granit, on a trouvé des restes de momies; n'en ayant été instruits que le soir, lorsque nous étions déjà en marche pour retourner à Syène, nous ne pûmes faire aucune recherche au sujet de ces débris. Nous pensâmes que ce sol avoit été visité par quelques-uns des Français qui nous avoient précédés. Il seroit intéressant de savoir si ces momies sont renfermées dans des excavations naturelles, ou dans des grottes taillées par la main des hommes; mais cela est peu probable, à cause de la nature du rocher. Nous croyons plutôt qu'elles sont seulement ensevelies dans le sable (1).

En suivant le coude du Nil et allant vers le midi, on remarque dans la petite plaine et près des bords du fleuve, d'abord un hameau Nubien habité, entouré de palmiers et de quelques *mimosa;* puis des restes de murailles construites en

(1) J'ai rapporté des toiles qui ont servi de langes à ces momies; elles ne sont pas imprégnées de bitume, mais de natroun, suivant la préparation qu'on sait avoir été en usage dans la classe du peuple : ce qui est plus remarquable, c'est l'extrême grossièreté du tissu, comparée à la finesse des toiles que l'on trouve dans les catacombes de Thèbes. *E. J.*

chaux,

chaux, qui sont les vestiges des tombeaux de quelques Musulmans révérés; ensuite deux petits hameaux abandonnés, et des plantations de *mimosa;* après quoi les rochers se rapprochent du fleuve et terminent la plaine. Mais, si l'on continue de suivre de l'œil cette même rive orientale, on aperçoit, à un quart de lieue au-dessus de Philæ, un village qui paroît plus considérable que les précédens, et qui se fait sur-tout remarquer par un minaret assez élevé, enduit de plâtre, et dont la blancheur paroît très-éclatante au milieu des rochers de granit.

Si de même on parcourt de l'œil la rive occidentale, en allant du nord au midi, on remarque un petit espace entre les rochers, cultivé et planté d'arbres. C'est là que se trouvent quelques ruines Égyptiennes; après quoi l'on ne voit plus que des rochers, aussi loin que la vue peut s'étendre. A mi-côte, au milieu de ces rochers, on aperçoit une petite maison qui ressemble à un ermitage, et doit avoir été la demeure de quelque anachorète. Il nous est difficile de comprendre aujourd'hui comment des hommes nés dans de plus doux climats, au milieu de pays abondans, pouvoient s'en exiler par leur propre volonté, et, quittant pour toujours leurs parens, leurs amis et tout ce qui attache à la vie, venoient habiter de pareilles solitudes, pour y essuyer les plus dures privations.

A l'époque des hautes eaux, l'île de Philæ est peu élevée au-dessus de leur surface: mais, lorsqu'elles sont abaissées, elle les surpasse de huit mètres (1); et le rocher de granit qui s'avance dans le fleuve, à la pointe du sud, s'élève encore de quatre à cinq mètres (2) au-dessus du sol. L'île est formée, dans sa partie méridionale, de rochers de granit qui sont opposés au cours du fleuve, et, de l'autre côté, des dépôts que le Nil a laissés derrière ces rochers. Les travaux des hommes ont ensuite contribué à lui donner la forme que l'on voit aujourd'hui.

L'île a été entourée d'un mur de quai dont on retrouve par-tout des vestiges, et dont plusieurs parties sont même encore bien conservées. Ce mur est en talus, bâti en grès; les pierres en sont taillées avec soin, et, en général, il est d'une belle construction. Quant à la multitude de parties saillantes et rentrantes que l'on y remarque, elle peut avoir eu deux motifs: le premier, de profiter de toutes les sommités de rochers que l'on pouvoit rencontrer, afin d'y asseoir la fondation; l'autre, de ménager des esplanades d'une suffisante étendue au-devant de quelques édifices antérieurement construits. D'ailleurs, il est probable que toutes les parties de ce mur n'ont pas été bâties dans le même temps, et qu'elles ont dû, à différentes époques, exiger des réparations: c'en est assez pour expliquer leurs contours irréguliers. Mais une chose est digne de remarque dans la construction des parties de murailles qui s'avancent dans le fleuve; c'est que ces murs, au lieu d'offrir des surfaces planes, ont une courbure horizontale, dont la concavité est tournée du côté de l'eau. Cette concavité est, à la vérité, peu considérable; néanmoins on ne sauroit douter qu'elle n'ait eu un motif de solidité, puisque les murs ainsi construits opposent la résistance d'une voûte à la poussée horizontale des terres: mais cela suppose que les extrémités de l'arc étoient des points d'appui qui pouvoient

(1) Vingt-cinq pieds.

(2) Douze à quinze pieds.

A. D.

eux-mêmes résister à la poussée de la voûte ; et probablement ces extrémités étoient fondées sur le roc, et construites avec un soin particulier. Il eût été curieux, sans doute, d'acquérir des notions certaines sur ces constructions hydrauliques des anciens Égyptiens, espèces de constructions qui offrent encore en Europe de grandes difficultés, malgré l'avancement de nos connoissances: mais il auroit fallu pouvoir faire des fouilles profondes et d'autres travaux que les circonstances ne permettoient pas d'entreprendre. Quoi qu'il en soit, les murs courbes dont il est ici question, ne se trouvent qu'à Philæ et à Éléphantine; et je ne sache pas qu'on en ait vu de semblables, soit chez les Grecs, soit chez les Romains.

Tout le nord de l'île a été autrefois occupé par des constructions dont il n'est resté que des pierres et des décombres. Cependant, comme il est formé de terre d'alluvion, on y voit quelque végétation : autour de deux ou trois cabanes sont des dattiers; et sur le bord du fleuve, des espèces de jardins entourés de quelques pierres amoncelées qui en forment l'enceinte. Mais la seule partie qui soit entièrement consacrée à la culture, c'est le terrain qui s'est formé au pied du quai, et qui, chaque année, est couvert par l'inondation : ce petit coin de terre est soigneusement ensemencé de *doûra*, de haricots; c'est-là le jardin de l'île.

Le sud-ouest de Philæ est occupé par les temples; le sud-est, par un grand nombre de maisons de Barâbras et par beaucoup de décombres. S'il étoit permis de croire, d'après les expressions de Strabon, qu'il y a eu une *ville* de Philæ, ce seroit dans cet endroit qu'il faudroit en chercher la position. Mais, selon Diodore, les prêtres seuls pouvoient pénétrer dans l'île; ce qui ne permet guère de croire qu'une ville y fût placée.

Il n'y a aujourd'hui dans l'île de Philæ qu'un très-petit nombre d'habitans, qui consiste en huit à dix familles. Ils font leur demeure dans quelques cabanes placées entre l'édifice de l'est et la galerie qui conduit du premier au second pylône, et aussi dans quelques-unes des chambres de cette galerie.

Lorsque les Français se présentèrent la première fois pour entrer dans l'île, les habitans firent résistance; un grand nombre de Barâbras de l'île Begeh et de tous les environs s'étoient réunis à eux ; et pendant quatre jours qui furent nécessaires pour préparer un radeau, ils se crurent vainqueurs : mais à peine virent-ils les Français en mouvement sur le fleuve, qu'ils prirent tous la fuite et regagnèrent la grande île. Depuis, ceux de Philæ revinrent dans leurs habitations, et continuèrent d'y rester, malgré les fréquentes visites des Français : cependant ils ne voyoient pas sans inquiétude la curiosité avec laquelle on parcouroit les édifices de l'île. Quelques-uns de nous y étant retournés trois fois de suite, les habitans leur dirent que du temps des Mamlouks on les laissoit plus tranquilles, et que puisque c'étoit à cause des temples qu'on venoit ainsi les troubler, ils se mettroient à les détruire ; mais ils auroient été bien embarrassés d'effectuer une pareille menace.

Les Barâbras sont réputés, dans toute l'Égypte, des serviteurs fidèles ; on leur confie la garde des magasins, et on les emploie comme portiers : le propre de leur caractère est la bonté; leurs mœurs sont très-simples. Ils sont fort basanés, sans

être cependant noirs, et les traits de leur figure ne sont pas non plus ceux des nègres. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre davantage au sujet de cette nation (1). Je n'ajouterai plus, sur la position de Philæ, qu'une circonstance digne de remarque : entourée, comme on l'a vu, par des chaînes de montagnes élevées et des rocs dépouillés, l'île se trouve placée tellement au milieu d'eux, que l'écho s'y répète un grand nombre de fois; pendant la nuit, un seul cri en produit jusqu'à cinq, qui se font entendre distinctement à des intervalles de temps très-sensibles.

§. IV.

Des Édifices qui servent d'avenue au grand Temple.

Pour mettre dans la description particulière des monumens de Philæ le même ordre que dans leur aperçu général, nous commencerons par les édifices les plus méridionaux, en nous rapprochant successivement des temples (2).

L'édifice du midi étoit composé de quatorze ou peut-être de seize colonnes formant une enceinte sans plafond. Il ne reste maintenant que peu de colonnes debout du côté de l'ouest : elles supportent une architrave fort délabrée ; la corniche n'existe plus. Les autres colonnes sont presque totalement détruites, et l'on ne retrouve même aucune trace des deux colonnes qui doivent avoir formé le côté du midi. Cette enceinte est un des plus petits monumens de l'Égypte ; les colonnes n'ont que sept décimètres (3) de diamètre, et $4^{m}.7$ (4) de hauteur, tout compris (5).

Nous ne nous arrêterons point ici sur sa disposition, qui paroît avoir été fort semblable à celle de l'édifice de l'est, dont nous parlerons avec développement. Nous n'insisterons pas non plus sur les détails de ses parties, parce que nous en trouverons de pareils dans de plus grands édifices mieux conservés. On ne remarque de particulier dans celui-ci, qu'un chapiteau dont les feuilles lisses ne se voient point ailleurs : ces feuilles sont peut-être l'imitation de celles du bananier ou de quelque roseau; peut-être aussi ne sont-elles point achevées, et devoient-elles être découpées. Dans ce cas, ce chapiteau ne seroit pas sans analogue.

Au-devant de l'enceinte du midi étoient deux petits obélisques posés sur le mur même du quai, qui leur formoit un socle très-élevé : l'un d'eux a été renversé dans le fleuve, et l'on ne voit plus que l'entaille dans laquelle sa base étoit encastrée ;

(1) *Voyez* le Mémoire de M. Costaz sur les Barâbras.

(2) Quoique nous employions ici le mot *description*, notre intention n'est pas de parler des monumens suivant l'acception que l'on donne ordinairement à ce mot. La véritable description des monumens est dans les gravures de l'atlas : la distribution d'un temple ne sauroit être mieux décrite que par un plan, et ses décorations, que par des élévations, des vues et des perspectives : mais les faits que les dessins ne renferment point et ne peuvent pas même exprimer, ceux sur lesquels il est nécessaire d'arrêter l'attention, les remarques, les rapprochemens que les voyageurs seuls pouvoient faire, enfin les conjectures raisonnables propres à fixer les idées et à satisfaire l'esprit, tous ces objets sont du domaine de la parole ; et c'est d'eux que se composent les paragraphes suivans. En les joignant aux gravures de l'atlas, on aura une connoissance complète des monumens de l'île de Philæ.

Les planches citées dans ce chapitre et les suivans appartiennent au premier volume de l'atlas des Antiquités.

(3) Deux pieds trois pouces.

(4) Quatorze pieds six pouces.

(5) Les mesures rapportées dans le cours de ce Mémoire ne sont qu'approximatives ; pour plus d'exactitude, il faut consulter les planches.

A. D.

l'autre est encore debout, mais il est cassé par le haut. Cependant, en lui supposant la proportion commune aux autres obélisques, il devoit avoir environ sept mètres (1) de hauteur. C'est le plus petit de tous les obélisques que nous ayons vus dans la haute Égypte. Il est de grès (2), et c'est le seul qui soit de cette matière. Il est sans hiéroglyphes, et c'est encore le seul que nous ayons vu ainsi; à quoi l'on peut ajouter qu'il est élevé sur une très-haute base, tandis que les autres sont posés presque au niveau du sol qui les environne. Toutes ces différences doivent faire supposer que l'objet des deux obélisques situés à l'extrémité de l'île n'étoit pas le même que celui des autres monumens semblables; et si l'on remarque encore qu'on les a mis à des distances fort inégales de l'édifice du midi, afin qu'ils fussent tous les deux au-dessus du mur de quai, l'on se convaincra qu'ils ont été principalement élevés pour la décoration extérieure, à laquelle il est manifeste que la régularité intérieure a été sacrifiée. On conçoit, en effet, que l'île de Philæ étant, en quelque sorte, l'entrée de l'Égypte du côté de la Nubie, on a pu vouloir en embellir l'aspect aux yeux de ceux qui arrivoient des parties supérieures du Nil. L'enceinte du midi elle-même paroît avoir été disposée dans le même dessein; car il est à remarquer qu'elle n'a aucune liaison que l'on puisse retrouver aujourd'hui avec les édifices qui l'environnent: seulement son axe principal répond au milieu du grand pylône; et tandis que tous les autres édifices se présentent obliquement, elle seule offre à ceux qui descendent le fleuve, un aspect régulier, que les deux obélisques rendoient encore plus remarquable.

Tout auprès de cette enceinte est l'origine d'une longue colonnade formant galerie, et qui borde la rive occidentale du fleuve; les deux extrémités en sont abattues, et il est impossible de dire où devoit être celle du nord. Quant à celle du midi, il paroît qu'elle arrivoit jusqu'au mur qui termine l'île; mur qui est encore debout, et dans lequel est une ouverture qui permettoit aux personnes placées sous la colonnade d'apercevoir au loin les barques naviguant sur le fleuve.

Trente-une colonnes de la galerie sont encore debout, et l'on en trouve une trente-deuxième qui n'est détruite qu'à moitié, en sorte que cette galerie présente encore une longueur de $93^{m}.3$ (3). Plusieurs de ces colonnes sont près de s'écrouler; les pierres qui les composent, sont toutes disjointes et déplacées. Ces dégradations doivent être attribuées à la chute des pierres, toujours très-volumineuses, qui forment les architraves et les plafonds; lorsqu'elles viennent à être rompues par quelque cause que ce soit, elles tombent, et frappant obliquement les colonnes, en dérangent les pierres, ou les renversent quelquefois.

Vers le milieu de la longueur de la galerie, deux des colonnes sont plus espacées que les autres : des pieds-droits s'élevoient contre ces colonnes, et formoient entre elles une porte ; ce qui fait naturellement supposer que l'on ne passoit pas entre toutes les autres colonnes, et qu'il y avoit à cette galerie des murs d'entre-colonnement, comme on en voit à tous les portiques, à toutes les colonnades extérieures.

(1) Vingt-deux pieds.

(2) La couleur de ce grès a fait croire à quelques voyageurs que cet obélisque étoit de marbre blanc.

(3) Environ quarante-huit toises.

Les colonnes, ainsi que le mur du fond de la galerie, sont entièrement couvertes de sculptures, dont quelques-unes portent encore des couleurs. Ce mur, qui forme le fond de la galerie, est le mur même du quai : sa fondation, ayant été établie sur les rochers, n'a pu être faite en ligne droite, et l'on ne s'est pas mis en peine de dissimuler ce défaut d'alignement dans la partie supérieure du mur; ce qui cependant eût été, à ce qu'il semble, assez facile. Il en résulte que le mur de la galerie est sinueux, et que la galerie elle-même n'a point, dans toute sa longueur, une largeur uniforme. Cette négligence a quelque chose de choquant pour un Européen; mais cet exemple, et quelques autres de même espèce, ne sont pas suffisans pour conclure que les idées de symétrie et de régularité n'étoient pas, chez les Égyptiens, ce qu'elles sont parmi nous. Lorsque la plupart de nos grands édifices renferment des irrégularités, devons-nous hésiter à croire que celles que présentent quelques monumens Égyptiens, aient été causées par des circonstances particulières qu'il a été impossible de vaincre!

Le mur est percé de plusieurs fenêtres, qui ne pouvoient avoir d'autre objet que de laisser apercevoir le fleuve et la rive opposée à celle de l'île. Ces fenêtres sont petites, disposées irrégulièrement, et n'entrent pour rien dans la décoration : cependant, leur épaisseur étant sculptée comme le reste de la galerie (1), il faut admettre qu'elles ont été faites en même temps que l'édifice, et non pas percées après coup.

La colonnade qui fait face à celle dont nous venons de parler, est à-peu-près dans le même état : il ne reste plus que l'architrave ; la corniche manque entièrement, et peut-être même n'a-t-elle jamais été posée. Dans le mur du fond sont trois portes qui doivent avoir conduit dans quelques chambres; mais il n'en reste plus aucun vestige. Cette galerie se prolongeoit sans doute vers le nord; et il paroît qu'une petite salle carrée qui subsiste encore dans cette direction, y avoit son entrée. Quant à l'extrémité sud de la colonnade, elle ne s'est jamais étendue au-delà du point où on la voit aujourd'hui; car elle est encore terminée par un mur élevé qui reçoit la dernière architrave. La colonne placée dans le prolongement du mur qui forme le fond de la galerie, et quelques autres constructions qui l'environnent, sont insuffisantes pour donner des indices sur l'usage ou même seulement sur la forme des édifices auxquels elles ont appartenu.

Il me paroît également impossible de trouver les motifs qui ont pu déterminer la position irrégulière de cette seconde colonnade. Il se peut qu'à l'époque où elle fut construite, des bâtimens qui maintenant n'existent plus, mais qui alors étoient debout, et peut-être trop respectés pour qu'on osât les détruire, aient empêché de lui donner une autre direction; et quoique ce manque de symétrie dans la position des deux colonnades semble indiquer qu'elles n'ont pas été construites à-la-fois, cependant toutes les autres inductions portent à croire le contraire. Les deux colonnades sont élevées sur les mêmes proportions, détruites à-peu-près au même degré, et ont été laissées par leurs constructeurs dans le même état d'*inachèvement*.

La hauteur des colonnes est de $5^{m}.1$, leur diamètre est de $0^{m}.8$ environ. Les chapiteaux ont tous la même hauteur et à-peu-près la même forme; mais les

(1) Extrait du Journal de voyage de M. Villoteau.

sculptures en sont très-variées. Un des plus simples et des plus agréables, est celui qui est formé de feuilles de palmier : il est impossible de concevoir rien de plus élégant. Aux feuilles de palmier le sculpteur a joint les régimes de dattes, et le haut de la colonne représente en même temps l'écorce du palmier : l'image de cet arbre est donc complète dans cette colonne, et jamais imitation ne fut moins déguisée et plus heureuse. D'autres chapiteaux sont ornés des feuilles du lotus dans l'état où elles sont avant d'être entièrement ouvertes; on y voit aussi la fleur de cette plante sacrée.

L'architecture Égyptienne offre ce caractère qui lui est tout-à-fait particulier, que sa décoration n'avoit jamais rien de capricieux, et qu'elle étoit toute composée de symboles auxquels il y avoit un sens attaché.

Mais ce que les chapiteaux de ces colonnes offrent encore de remarquable, c'est que, n'étant pas tous terminés, ils nous apprennent comment les Égyptiens ébauchoient leurs sculptures. Ces ébauches sont polies comme si elles eussent dû rester sous la forme qu'elles ont, et servir elles-mêmes de chapiteaux : il y a en effet de ces ébauches qui pourroient former des chapiteaux d'un goût original et d'un style assez pur (1).

Au-dessus des chapiteaux sont des dés carrés, sur lesquels porte l'architrave. C'est une chose pleine de raison d'avoir fait en sorte que des architraves, qui offrent toujours une apparence de pesanteur, ne portent pas immédiatement sur des chapiteaux composés de feuilles, de fleurs et d'ornemens délicats. Les Égyptiens n'ont jamais manqué à cette convenance, et il est étonnant que les Grecs ne les aient point imités ; car il n'en résulte aucun effet désagréable : au contraire même, les chapiteaux se trouvant par-là un peu éloignés de l'architrave, les grandes lignes n'éprouvent aucune interruption; ce qui est toujours une source de beautés dans l'architecture.

Les colonnes de ces galeries, comme toutes celles d'Égypte, diminuent de la base au chapiteau d'une manière uniforme; c'est cette sorte de diminution qu'on remarque aux colonnes Doriques élevées en Grèce dans le plus beau siècle de l'architecture. La diminution des colonnes suivant une ligne courbe, et leur renflement au tiers de leur hauteur, sont d'une époque où le goût des choses simples commençoit à se perdre.

Au-delà des deux colonnades est le grand pylône, l'un des édifices les plus importans de l'île; nous en parlerons avec détail. Disons d'abord quelque chose des deux obélisques ainsi que des deux lions qui étoient placés au-devant de cette première entrée des temples, et qui sont actuellement renversés.

Les obélisques sont d'un seul morceau de granit rouge, et portent sur chacune de leurs faces une colonne d'hiéroglyphes, comme on le voit à celui d'Heliopolis. Ces obélisques, plus grands de moitié que ceux de l'extrémité de l'île, sont cependant encore fort petits, comparés à ceux de Thèbes, d'Heliopolis et d'Alexandrie.

(1) Plusieurs voyageurs s'y sont mépris. Voyez *pl. 8, fig. 1 et 10, 2 et 11, 5 et 8*, &c. où il est facile de reconnoître les différentes manières d'ébaucher qu'employoient les artistes pour l'exécution des divers genres de chapiteaux.

Les deux lions, également en granit, paroissent avoir été placés au-devant des obélisques; ils sont assis sur leur croupe, les deux pattes de devant étant droites. Cette attitude, qui n'est reproduite dans aucun autre lion ou sphinx de ronde bosse, se retrouve assez fréquemment dans ceux qui sont en bas-relief. On en verra un exemple à Philæ même.

Le pylône a environ quarante mètres de largeur et dix-huit mètres de hauteur; son épaisseur est d'environ six mètres : mais elle ne forme point une seule masse de pierre; dans l'intérieur sont pratiqués plusieurs chambres et des escaliers. On pénètre dans le massif droit par une petite porte située à l'extrémité de la galerie qui conduit du premier au second pylône. L'escalier de ce massif s'élève, par une pente très-douce, jusqu'au sommet de l'édifice, en tournant autour d'un noyau carré. Il n'y a point de marches dans les angles, qui sont tous occupés par des paliers. C'est ainsi que l'on voit encore quelques escaliers dans les tours carrées de nos anciens châteaux. On est entré dans deux chambres au bas de l'escalier, et dans trois autres vers le milieu de la hauteur de l'édifice : quelques-unes de ces chambres sont, ainsi que l'escalier, éclairées par des ouvertures petites au dehors, qui s'élargissent dans l'intérieur, mais qui donnent néanmoins peu de lumière, à cause de la grande épaisseur des murs.

La distribution du massif gauche est différente : pour parvenir à son sommet, il faut d'abord monter l'escalier du massif droit, et, traversant toutes les chambres supérieures, passer sur la porte d'entrée entre les deux corniches, qui forment de ce dessus de porte un couloir découvert et une communication entre les deux parties du pylône. A l'extrémité de ce couloir, on trouve, dans le massif gauche, un escalier qui monte au sommet par une seule rampe.

La porte latérale pratiquée dans ce massif, vis-à-vis du temple de l'ouest, donne entrée à deux chambres obscures et encombrées, qui peut-être avoient quelque communication avec deux autres chambres supérieures dans lesquelles on n'est entré que par une ouverture forcée. Trois de nos collègues ont trouvé une grande quantité de langes et d'enveloppes de momies dans ces deux chambres supérieures, que nul autre qu'eux n'a visitées. Ce fait, sur lequel il a été impossible de recueillir plus d'éclaircissemens, méritera de fixer l'attention des voyageurs qui se rendront un jour dans l'île de Philæ; néanmoins nous ne croyons pas que ces constructions aient dû, en général, servir de tombeaux.

Ce qui nous paroît le plus raisonnable à dire sur l'usage des pylônes, dont la hauteur domine de beaucoup les temples et les palais au-devant desquels ils sont construits, c'est qu'ils servoient d'observatoires. Les diverses chambres intérieures peuvent avoir servi à mettre les instrumens, et peut-être aussi à loger les gardiens à qui le dépôt en étoit confié. A cette supposition, que justifie l'étude particulière que les Égyptiens faisoient de l'astronomie, nous ajouterons celle-ci, qui sert à expliquer la forme et la situation de ces observatoires, toujours divisés en deux parties, au milieu desquelles se trouve une porte d'entrée : c'est que long-temps avant qu'il y eût en Égypte une astronomie et des observatoires, on avoit certainement fait la guerre et construit des forteresses. Nous croyons voir dans les deux

parties d'un pylône deux tours carrées, destinées originairement à flanquer les portes d'entrée ; et nous pensons que, ces édifices s'étant offerts comme d'eux-mêmes aux premiers astronomes, on continua dans la suite, soit pour des raisons particulières, soit seulement par respect pour l'usage établi, d'élever des observatoires sur un modèle fort semblable à celui des anciennes tours.

Les portes des pylônes sont d'une proportion très-élégante : leur hauteur est toujours plus que double de leur largeur. On s'est assuré par plusieurs observations, qu'elles étoient fermées par des portes battantes. Ces battans n'étoient point appliqués sur l'une des faces du mur : mais, comme nos portes de ville, ou toutes celles qui traversent des murs fort épais, ils s'ouvroient dans l'épaisseur même de la construction ; et des renfoncemens étoient pratiqués pour les recevoir.

Il ne nous reste plus qu'une dernière remarque à faire sur la forme et la construction des pylônes, et il faut, pour la saisir, prêter un peu d'attention. Si l'on imagine que les deux petites faces qui sont tournées l'une vers l'autre, et entre lesquelles la porte est comprise, soient prolongées jusqu'au sol du monument, ces faces n'arriveront pas jusqu'au dedans de la porte, et l'on a même observé que presque toujours elles viendroient précisément aboutir aux renfoncemens qui sont sous cette porte. S'il en étoit autrement, c'est-à-dire, si l'œil, en prolongeant ces deux faces, les voyoit pénétrer dans l'intérieur de la porte, il seroit extrêmement choqué, et croiroit apercevoir un porte-à-faux, qui pourtant ne seroit pas réel. Cette recherche, ce soin, qui ne peut être que le résultat de l'expérience, et que l'on aperçoit jusque dans les édifices les plus ruinés, les plus évidemment antiques, prouve suffisamment que ces édifices eux-mêmes ne sont pas les premiers que les Égyptiens aient construits.

Passons maintenant à l'examen des sculptures qui décorent les faces extérieures de ce pylône. Nous ferons d'abord remarquer que ces sculptures ne forment aucune saillie sur la face du mur. Le sculpteur, après avoir tracé le contour d'une figure, n'a pas donné un seul coup de ciseau hors de cette limite : il y a exécuté son bas-relief sans abattre la pierre qui l'environne, en sorte que ce bas-relief se trouve placé dans une espèce de creux, et que ses parties les plus saillantes ne sortent pas de la face du mur (1). Cette sorte de sculpture *en relief dans le creux* est tout-à-fait particulière aux monumens des anciens Égyptiens : elle est toujours employée au-dehors des édifices, parce que sa nature même la met à l'abri des chocs, et de la plupart des autres accidens auxquels les bas-reliefs ordinaires sont exposés. Aussi ces derniers ne se voient-ils que dans les intérieurs ; et quoiqu'il y ait quelques exceptions à cette règle sur l'emploi des deux espèces de sculpture, elle n'en doit pas moins être regardée comme à-peu-près générale.

Les sculptures de la face antérieure du pylône représentent, sur chaque massif, trois scènes bien distinctes ; deux dans le haut, et une seule dans la partie inférieure. Les divinités y sont distinguées par le bâton augural et la croix à anse qu'elles tiennent dans leurs mains. On y voit Osiris, soit avec une tête d'homme,

(1) On peut jeter les yeux sur les gravures, et principalement sur la *planche 13, figure 1*, pour avoir une idée de l'effet de cette espèce de sculpture.

soit

soit avec une tête d'épervier. Isis est coiffée de la peau d'un vautour; et son bâton augural, au lieu d'être terminé par une tête de lévrier, l'est par une fleur de lotus (1).

Dans la partie supérieure, les prêtres présentent aux dieux des vases renfermant sans doute quelques liqueurs précieuses. Dans les scènes de la partie inférieure, un prêtre, ou un sacrificateur, placé devant des divinités, tient réunies par leurs cheveux, ou peut-être par des cordes, trente victimes (2) trois fois moins grandes que lui; il a le bras levé pour les frapper. Il est manifeste, soit par le nombre des victimes, soit par la manière dont elles sont tenues, soit par leur proportion, que cette scène n'est point la représentation d'un véritable sacrifice, et qu'elle ne doit être regardée que comme un symbole.

Toutes les figures qui composent ces divers tableaux, ont, comme on peut le voir, la tête de profil, les épaules en face, et le reste du corps de profil. Un grand nombre d'hiéroglyphes sont rangés, dans des bandes verticales, autour de ces tableaux : mais ceux que renferme le dessin n'ont pas été copiés; outre qu'ils sont très-élevés, et qu'ils ne se distinguent pas facilement, leur multitude seule étoit un motif suffisant pour qu'on n'osât pas entreprendre de les dessiner.

La corniche du pylône est divisée par compartimens égaux, dans chacun desquels sont sculptées les mêmes figures, distribuées de manière à former un ornement très-riche et très-agréable pour l'œil, en même temps qu'il étoit significatif pour l'esprit. Sur la moulure inférieure de la corniche qui descend en forme de rouleau le long des angles de l'édifice, le sculpteur a représenté un ruban qui l'entoure, et qui est roulé alternativement en cercle et en vis.

Les corniches des deux portes qui traversent le pylône, et dont la décoration est semblable à celle des corniches de presque toutes les grandes portes Égyptiennes, méritent par cela même d'être remarquées. Sur un fond cannelé est un disque accompagné de deux serpens et de deux grandes ailes. Ces serpens, appelés *Ubæus*, sont de l'espèce de ceux qui, quand on les irrite, se dressent sur leur poitrine en élargissant leur cou, qui devient en même temps très mince quand on le regarde de profil. Les Égyptiens, ne faisant entrer dans leur sculpture aucune perspective, et voulant cependant représenter le serpent sacré dans la circonstance dont nous venons de parler, ont laissé la tête de profil et mis le cou en face, de sorte qu'il paroît être plutôt gonflé qu'élargi.

Quant aux deux rainures verticales qui sont de chaque côté de la porte principale, elles étoient destinées à recevoir des mâts que l'on dressoit contre les pylônes, et que l'on ornoit de pavillons (3).

La face du pylône opposée à celle que nous venons de décrire, et tournée vers le temple, est également décorée de sculptures : on n'a recueilli que celles qui accompagnent, de chaque côté, la porte percée dans le pylône, en face

(1) Nous entrons à dessein dans ces détails bien connus de tous les antiquaires, mais dont la plupart des autres lecteurs pourront nous savoir gré.

(2) Voyez *planche 6, fig. 7.* Le dessin, qui en a été fait rapidement, ne représente point ici trente victimes; mais ce nombre est celui qui a été remarqué dans toutes les scènes semblables.

(3) Consultez la planche des bas-reliefs du vieux temple de Karnak.

A. D.

POLITECNICO DI TORINO · BIBLIOTECA ·

du temple de l'ouest. Elles représentent une barque symbolique, ornée de la tête d'Isis, et qui mérite de fixer l'attention. Cette barque est portée par quatre hommes vêtus de longues robes ; on voit à l'arrière une rame dirigée par un personnage à tête d'épervier, qui en meut l'extrémité au moyen de la queue d'un serpent dont il tient le corps dans sa main. Au milieu de la barque est un coffre ayant la forme d'un petit temple ; deux figures y sont sculptées. Ce temple semble être sous leur sauvegarde, et elles étendent leurs ailes sur lui en signe de protection. En avant des prêtres qui portent la barque, marche un jeune homme tenant une cassolette dans laquelle brûlent des parfums : on voit la flamme sortir du vase qui est à l'extrémité, et ce jeune homme y jette adroitement des grains d'encens. Cette barque symbolique est répétée un grand nombre de fois dans les sculptures Égyptiennes, mais avec des attributs et des emblèmes accessoires très- variés, qui diffèrent suivant les circonstances. Ce que l'on peut remarquer, c'est qu'elle n'est jamais portée que par des personnages vêtus de longues robes.

Il seroit possible de trouver quelque analogie entre cette barque et l'arche d'alliance des Israélites ; et cela n'a rien qui doive surprendre, si l'on admet que le législateur des Hébreux ait été élevé au milieu des Égyptiens, et que ses idées se soient formées sur celles qu'il avoit acquises dans ce pays. On ne doit pas s'attendre à trouver dans les objets que nous comparons, une similitude complète ; mais on remarquera entre eux cette sorte de ressemblance qui tient aux réminiscences et à une imitation en quelque sorte involontaire. En comparant donc l'arche d'alliance avec la barque sacrée des Égyptiens, on pourra trouver que les prêtres vêtus de longues robes, qui portent celle-ci, sont les Lévites vêtus de robes de lin qui portoient celle-là ; que le petit temple est l'arche proprement dite, et que les figures ailées qui sont tournées l'une vers l'autre, les ailes étendues sur le petit temple, sont les deux chérubins. De plus, le bateau Égyptien est porté sur des barres, comme l'arche l'étoit sur des barres de bois de *seim.* Quant à la partie cintrée qui a la forme d'une barque, il n'en est point parlé dans l'Exode ; et, en effet, une barque n'auroit eu aucun rapport avec la religion des Israélites, tandis qu'elle en avoit de très-naturels avec celle des Égyptiens, dans laquelle le plus grand nombre des symboles doit être rapporté au Nil et à ses inondations.

Après le premier pylône est la cour qui précède le grand temple, et qui peut en être regardée comme le péristyle. Elle est formée, à gauche, par le temple de l'ouest, et à droite, par une galerie dont nous allons parler.

Cette galerie est composée de dix colonnes, ayant à-peu-près les mêmes proportions que celles des deux colonnades qui précèdent le premier pylône. Leurs chapiteaux offrent aussi les mêmes variétés ; mais ils sont tous entièrement sculptés, cette galerie ayant été terminée dans toutes ses parties. La corniche est surmontée d'un couronnement qu'on pourroit appeler une seconde corniche, et dont la forme est très-remarquable : il est composé d'une suite de ces serpens qui ont la faculté d'élargir leur cou en se redressant sur leur poitrine ; ils sont tous rangés,

dans cette attitude, les uns contre les autres, sculptés en ronde-bosse, et portant un disque sur leur tête. Cet ornement est en lui-même d'une belle composition; mais il donne ici une grande épaisseur à l'entablement que supportent les colonnes.

Une porte est à l'extrémité de la galerie et contiguë au second pylône; elle est maintenant obstruée, et son objet ne peut être déterminé. C'est sur un jambage de cette porte qu'a été recueilli le bas-relief *(pl. 13, fig. 1)* qui représente un lion dans une attitude toute semblable à celle des deux lions de granit; parmi les hiéroglyphes qui sont au-devant de lui, on remarque le même instrument qu'il tient entre ses pattes, et qui paroît être une sorte de couteau.

Sous la galerie, cinq portes communiquent à de petites chambres qui forment des espèces de cellules, dont il seroit bien curieux de pouvoir deviner l'usage. Si la langue hiéroglyphique étoit connue, on apprendroit bientôt, sans doute, quel étoit l'emploi de chaque partie de ces édifices; car il est très-probable que les sculptures étoient relatives aux lieux où elles étoient placées. Toutes les parties de cette galerie, les colonnes et l'intérieur de ces cellules sont couverts de tableaux sculptés, dont deux seulement ont été recueillis. L'un est placé dans une des chambres, et représente un Cynocéphale, emblème des *Lettres* (1), écrivant sur un *volumen* avec un stylet; devant lui est une colonne d'hiéroglyphes. L'autre, placé sous la colonnade *(pl. 13, fig. 4)*, représente Isis, et Osiris à tête d'épervier. Devant eux est un prêtre, et, sur un traîneau, une barque symbolique tout-à-fait semblable, pour la forme, à celle que nous avons examinée précédemment. On y retrouve le même petit temple; mais les autres attributs sont fort différens. Les six enseignes ou étendards placés derrière le prêtre sont une coiffure que l'on voit sur la tête des dieux et des prêtres, une enveloppe qui peut être celle d'une momie d'oiseau, un épervier, un ibis et deux chacals; enfin on retrouve encore ici le porteur de cassolette occupé à y jeter des grains d'encens.

Cette sculpture et la précédente sont fort curieuses, et l'on doit regretter de n'avoir pu en recueillir un plus grand nombre dans ces mêmes cellules ou sous cette galerie; peut-être nous en fera-t-on le reproche: mais que l'on se représente la situation d'un voyageur arrivant dans l'île de Philæ et n'ayant que peu de jours à y demeurer; il emploie la plus grande partie de ce temps à satisfaire sa propre curiosité, à prendre connoissance, et, pour ainsi dire, possession, de tout ce qui l'environne. Entouré de tant d'objets, tous également nouveaux, ils lui paroissent tous d'un égal intérêt : il ne peut cependant tout décrire, tout dessiner; il faut enfin qu'il se détermine, et c'est presque un devoir pour lui de s'attacher aux parties principales, aux choses grandes et bien conservées. Il se contente de pénétrer dans les édifices accessoires, dans les réduits obscurs ou presque entièrement détruits; il en assigne la place et les principales dimensions, les examine à la hâte, et ne les quitte qu'à regret.

(1) Suivant Horapollon.

§. V.

Du grand Temple.

Un temple Égyptien est, en général, composé de deux parties principales : le temple proprement dit, qui est plus long que large, et distribué intérieurement en plusieurs salles; le portique, plus élevé, plus large que le temple, soutenu par des colonnes, et fermé latéralement par des murs. Ces deux parties sont si distinctes, que l'on pourroit abattre la seconde sans que la première en fût endommagée, celle-ci ayant sa façade complète, qui forme un avant-corps sur le mur même du fond du portique.

Mais, à l'exception de cette ressemblance générale, tous les temples de l'Égypte diffèrent les uns des autres, non-seulement par leur grandeur, mais encore par leur distribution intérieure, par la disposition des portiques, les proportions, le nombre des colonnes, les ornemens, &c.; quelquefois aussi, comme nous en verrons un exemple dans l'île de Philæ, les petits temples sont entourés d'une galerie, et leur aspect extérieur est alors très-différent de celui des autres.

Le grand temple de Philæ, celui qui fait le sujet de ce paragraphe, présente, dans la disposition de son portique, une particularité très-remarquable, et qu'on ne retrouve plus qu'une seule fois à Thèbes. Ce portique, qui, comme tous les autres, est fermé latéralement, l'est encore antérieurement par un pylône, en sorte que la façade du temple n'est autre que celle de ce même pylône. Comme, par cette disposition, le portique se trouveroit privé de lumière, on a laissé une grande ouverture dans le plafond, de manière que ce portique forme une espèce de cour environnée de colonnes de trois côtés; l'on peut dire aussi que c'est un portique avec des ailes qui viennent de chaque côté s'appuyer contre le massif de la porte.

Ce pylône, qui sert de façade au portique du temple, est moins grand que le premier, et n'est pas aussi bien conservé. La partie gauche, notamment toute la corniche, et même le rang de pierres qui est au-dessous, sont détruits. Les sculptures de la face antérieure ont une distribution et offrent des scènes à-peu-près semblables à celles de la face analogue du premier pylône. Une partie de ces sculptures est cachée dans la partie droite inférieure par un bloc de granit rouge qui a environ cinq mètres, en tout sens. Ce bloc est creusé intérieurement : quelques personnes qui y sont entrées, ont remarqué des sculptures dans l'intérieur, et le regardent comme une espèce de chapelle monolithe. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a point fait originairement partie de la construction du pylône, et qu'il y a été appliqué dans un temps postérieur.

Ce second pylône renferme aussi, comme le premier, des escaliers qui conduisent jusque sur les terrasses; les dessins font connoître quelle en est la distribution. On n'a point vu de chambres dans l'intérieur; son peu d'épaisseur permet de croire qu'il n'en renferme effectivement aucune.

On remarque sous le portique, contre le pylône et contre les murs latéraux,

des pieds-droits destinés à recevoir les architraves, et qui, par conséquent, remplissent les fonctions des pilastres que nous employons en pareil cas dans notre architecture; ceux qui sont aux extrémités du second rang de colonnes parallèles à la façade du temple, tiennent lieu des deux antes que l'on remarque au portique du temple de l'ouest et des autres temples, en sorte que ces deux rangées de colonnes composent un portique de forme ordinaire : mais les pieds-droits élevés contre le pylône avoient pour objet d'empêcher que l'architrave ne formât avec celui-ci, dont l'inclinaison est assez forte, un angle trop aigu; ce qui est toujours d'un effet désagréable.

Les murs des temples ont à l'extérieur un talus très-sensible, ainsi que nous l'avons dit; mais, dans l'intérieur, toutes les faces des murailles sont parfaitement verticales. Cependant, sous ce portique, la face formée par le pylône est inclinée; et, de plus, le grand avant-corps qui est au fond du portique, l'est également : mais il ne faut pas perdre de vue que cet avant-corps sert de mur extérieur au temple proprement dit.

Les colonnes du portique ont des proportions beaucoup plus considérables que toutes les colonnes dont nous avons parlé jusqu'à présent : leur circonférence est de quatre mètres deux décimètres (1), et leur hauteur d'environ sept mètres et demi (2). Les chapiteaux en sont très-beaux, parfaitement sculptés, et presque tous différens les uns des autres; mais, par une sorte de contradiction bien digne d'être remarquée, les bases (3) se ressemblent toutes. On peut voir dans les divers dessins de colonnes (4), où l'on a représenté une partie de cette base développée, que l'ornement en est principalement composé de chevrons brisés, entre lesquels se trouvent placés des lotus et d'autres symboles. Cet ornement est commun à toutes les colonnes de l'Égypte, les autres décorations qui se joignent aux chevrons brisés, étant d'ailleurs variées de cent manières différentes. Il seroit curieux de trouver le motif qui l'a fait si généralement adopter.

Plusieurs bas-reliefs ont été copiés sous le portique, et deux avec les couleurs dont ils sont peints. L'un sur-tout *(planche 16, fig. 1)* mérite d'être examiné, parce qu'il est complet et qu'il peut donner une idée juste de ce singulier système de sculpture et de peinture : ce bas-relief est, dans le dessin, réduit au douzième de sa grandeur véritable, qui est de deux mètres (5) sur deux mètres trois quarts (6). Or tous les murs, toutes les colonnes, toutes les architraves, enfin les plafonds et jusqu'aux plus petits enfoncemens ou saillies de l'architecture, sont sculptés et peints de la même manière.

Il seroit superflu d'entreprendre de justifier ou de blâmer cet usage de colorier ainsi la sculpture d'un édifice, usage qui paroîtra sans doute très-extraordinaire; mais tous ceux qui ont vu les monumens Égyptiens, peuvent attester que lorsqu'ils ont aperçu ces peintures, même pour la première fois, ils n'en ont pas été frappés

(1) Douze à treize pieds.
(2) Vingt-deux à vingt-trois pieds.
(3) J'entends ici par base, le pied de la colonne, et non le support sur lequel elle repose.
(4) Voyez principalement la *planche 11, figure 1.*
(5) Six pieds.
(6) Huit pieds.

désagréablement. On peut se rappeler ce que nous avons dit, dans le §. II, du bel effet de ce portique; et la planche dans laquelle on a supposé cet édifice tout neuf, avec les peintures dans tout leur éclat, en donne une image très-complète (1). Aujourd'hui, il n'y a guère de dégradations notables que dans une seule colonne; et pour voir ce portique presque aussi brillant que la gravure le représente, il seroit suffisant d'en chasser la poussière et de le déblayer des terres et des décombres qui ont été amoncelés, sur-tout dans la partie droite en entrant, où le sol est élevé de plus d'un mètre au-dessus du sol véritable.

Les couleurs, comme on peut le remarquer, sont au nombre de quatre, le jaune, le vert, le bleu, et le rouge plus ou moins foncé : à quoi l'on peut ajouter le blanc; car le blanc n'est pas celui de la pierre, et on l'a mis au pinceau.

Il se présentoit une remarque à faire : c'étoit de savoir si les mêmes objets, les mêmes signes hiéroglyphiques, étoient toujours peints des mêmes couleurs; ce qui auroit pu aider, dans certains cas, à mieux déterminer la nature de ces objets et de ces signes. On a deux preuves du contraire : les croix à anse que les divinités tiennent à la main, sont toutes vertes dans le portique du grand temple, et dans une autre partie du même temple elles sont toutes bleues. La même remarque a été faite sur cette espèce de feuille qui est sur la tête d'Isis, et que l'on trouve répétée un si grand nombre de fois dans les hiéroglyphes de tous les temples. Mais il ne faudroit pas conclure de là qu'il n'y avoit aucun ordre dans la distribution des peintures : le génie des Égyptiens n'avoit, comme on le sait, rien de capricieux; il tendoit à réduire tout en règle, et à consacrer des usages ; et l'étude que nous avons faite de toutes les autres parties des arts de ce peuple, où cet esprit de règle et de formule est si manifeste, ne permet pas de penser que les peintures sacrées aient été seules livrées à l'arbitraire : il faut, d'ailleurs, remarquer que, dans les peintures qui représentent des scènes familières et les usages de la vie civile, les couleurs sont toujours parfaitement appropriées aux objets. Enfin nos deux bas-reliefs coloriés présentent déjà quelques faits qui sont propres à faire croire que les couleurs y ont été placées suivant de certaines lois. Parmi les figures principales, il n'y a que celles à tête d'animal qui soient bleues, toutes les autres sont rouges; et cette dernière couleur, sans être celle des Égyptiens, étoit cependant, de toutes les couleurs qu'ils employoient, celle qui en approchoit le plus. De même dans les hiéroglyphes, à l'exception d'une petite figure d'homme à tête d'épervier qui est bleue, toutes les autres figures humaines, et toutes les parties détachées, comme les têtes et les bras, sont constamment rouges. Les bœufs sont aussi tous de cette couleur; tous les oiseaux sont bleus; tous les vases sont verts, ainsi que toutes les portions de cercle, qui paroissent être elles-mêmes des vases en forme de coupe : à quoi nous ajouterons que dans tous les temples, dans toutes les peintures, la ligne brisée en zigzag, qui, comme nous le verrons plus tard, est la représentation de l'eau, n'a jamais été vue que bleue ou verte. De toutes ces diverses remarques il résulte, à notre sens, que si les couleurs paroissent

(1) Voyez la *planche 18*.

d'abord distribuées arbitrairement, c'est qu'on n'a point encore réuni un assez grand nombre d'observations sur cette matière, et qu'un jour on trouvera que cette partie des arts Égyptiens étoit, comme tout le reste, soumise à des règles invariables.

J'ajouterai encore quelques mots au sujet de ces deux bas-reliefs. On voit dans l'un Osiris à tête de belier, accompagné d'Isis; dans l'autre, deux figures d'Isis, dont l'une a une tête de lionne. Les prêtres présentent à ces divinités un vase d'où sort une flamme rouge; et l'on voit sur le bord du vase, deux grains de l'encens que l'on y brûle. On doit remarquer les plumes composant un habillement dont Isis est souvent vêtue; on doit remarquer encore la richesse des siéges, le socle sur lequel ils sont élevés, où l'on voit un animal chimérique, espèce de griffon dont la forme étoit consacrée, et que l'on retrouve en plusieurs endroits.

Quant à la bande étoilée qui borde la partie supérieure de chaque scène, je crois qu'on a voulu représenter par-là, soit la voûte du ciel, soit seulement le plafond du temple où la cérémonie qui fait le sujet du tableau, est supposée avoir eu lieu. Et en effet, les plafonds des temples sont très-souvent décorés d'étoiles blanches, dont le milieu est rouge, et qui sont semées sur un plafond bleu (1). Ces étoiles quelquefois couvrent tout le plafond, et en forment alors l'unique décoration; d'autres fois, comme on le voit dans le bas-relief *(fig. 1, pl. 10)*, elles sont jointes à d'autres figures, et font partie de l'emblème. Ce bas-relief, qui a été copié parmi ceux qui ornent le plafond du portique, est d'une grande singularité par l'enroulement, on peut dire monstrueux, des trois figures qui le composent. On a quelques raisons de croire qu'il a rapport à l'astronomie: d'abord, parce que les sculptures astronomiques sont toujours environnées de semblables figures; ensuite, parce qu'il renferme un grand nombre d'étoiles; enfin, parce qu'il est sculpté sous un plafond, emplacement qui paroît avoir été consacré plus particulièrement aux sculptures relatives à l'astronomie. Nous nous arrêterons au petit tableau *(fig. 4, pl. 10)*, parce qu'il peut donner lieu à un rapprochement analogue à celui que nous avons fait dans le paragraphe précédent. La table que l'on voit ici portée par des prêtres à longues robes, a beaucoup de rapport avec celle que l'Éternel commanda à Moïse de faire, immédiatement après l'arche. Cette table, qui avoit pour principal objet de recevoir des bassins, des plats, des coupes et des tasses pour les libations, ainsi que les pains consacrés, devoit avoir un rebord près duquel seroient les anneaux où passeroient les barres qui serviroient à la porter. Ces particularités se rencontrent ici, aux anneaux près; mais ce qu'il y a de plus curieux et de plus piquant dans cette comparaison entre les deux tables, c'est que les proportions de l'une, données dans l'Exode, correspondent à celles de l'autre, c'est-à-dire, à celles de la gravure que nous avons sous les yeux.

Nous ne quitterons pas le portique sans parler d'un autre bas-relief qui a été copié avec tous les hiéroglyphes qui en font partie : c'est la représentation d'une

(1) Comme, le plus souvent, cette bande ornée d'étoiles a la forme qu'on lui voit ici, nous avons pensé que peut-être, lorsqu'on rencontre cette forme dans les hiéroglyphes, elle y exprime le ciel ou quelque chose qui y est relatif.

espèce d'apothéose. Un jeune homme, Horus peut-être, est placé entre deux personnages; l'un à tête d'épervier, c'est Osiris; l'autre à tête d'ibis, c'est Thoth, le dieu des sciences : tous deux versent sur sa tête des croix à anse et des bâtons auguraux, qui sont, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les principaux attributs de la divinité. Il existe la plus grande similitude entre les deux phrases hiéroglyphiques qui séparent les trois personnages; les remarques auxquelles ces phrases donnent lieu, trouveront place ailleurs (1).

Nous allons passer maintenant du portique dans le temple proprement dit. Si l'on veut avoir sur-le-champ une idée nette de sa distribution, il suffira de jeter les yeux sur le plan. Nous nous bornerons à faire ici quelques remarques sur cette distribution; elle diffère de celle des autres grands temples, principalement par les trois salles, de grandeur presque égale, qui occupent tout le fond de celui-ci, et semblent trois sanctuaires. Cependant celle du milieu doit, par cette position même, être regardée comme le sanctuaire proprement dit. L'élévation de son plafond, la grandeur et la décoration de la porte d'entrée, achèvent de la distinguer des deux autres salles, qui sont fort basses, et dont les portes sont petites et sans corniches. Dans le sanctuaire proprement dit, il y a deux de ces niches monolithes, espèces de tabernacles dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent : l'un est debout et placé dans l'angle à droite; le second, qui probablement occupoit l'autre angle, est renversé au milieu du sanctuaire (2). On trouve aussi une niche, mais plus petite, dans la salle latérale de droite.

L'une de ces niches est représentée en grand dans la *planche 10 ;* elle est de granit rouge; sa hauteur est de deux mètres un quart (3); elle est enfumée, comme toute la salle où elle se trouve; le sol a été fouillé, et il est jonché de débris. L'obscurité est complète dans cette salle, dont la chaleur est étouffante et l'odeur infecte (4).

Il étoit naturel de présumer que ces niches étoient destinées à renfermer des objets précieux du culte, et que très-probablement elles avoient servi de cage à l'oiseau sacré; cette conjecture est presque changée en certitude par le dessin d'une pareille cage occupée par un épervier, que nous avons vu sur des bandelettes de momies (5). Les monolithes servoient donc à renfermer l'oiseau honoré dans le temple : ce qui est conforme au récit de Strabon, qui rapporte qu'une espèce d'épervier qu'il appelle *épervier d'Éthiopie,* étoit particulièrement révéré dans l'île de Philæ.

Ces niches monolithes que l'on a trouvées en divers lieux, devant faire le sujet de recherches particulières, nous nous bornerons à faire observer que la décoration de celle-ci est dans le même système que toutes les autres parties du

(1) *Voyez* l'explication de la planche 10 dans les index joints à l'atlas.

(2) On n'est pas certain si le monolithe renversé est dans le sanctuaire ou dans la salle qui le précède. Dans ce dernier cas, il seroit possible qu'il eût été tiré de la salle latérale de gauche, et il y auroit eu alors un monolithe dans chacune des trois salles du fond du temple; ce qui n'est pas dénué de vraisemblance.

(3) Sept pieds.

(4) Celui de nous qui a mesuré et dessiné ce monolithe, en a trouvé la cage occupée par une troupe de chauve-souris.

(5) Ces bandelettes sont gravées dans le Voyage de M. Denon, *planche 125.*

temple

temple : on y retrouve les mêmes moulures; les talus y sont indiqués; enfin l'architecture de ce petit édifice, d'une seule pierre, est dans une harmonie parfaite avec celle du temple. Sur le soubassement, deux figures sont représentées dans l'action d'enlacer et de nouer des tiges de lotus, emblème fréquent sur les soubassemens, sur les siéges des statues, et en d'autres lieux semblables.

Presque toutes les salles de l'intérieur du temple ont encore toute la hauteur qu'elles devoient avoir, c'est-à-dire, six mètres (1) : le sol n'en a point été exhaussé ; mais on voit qu'il a été fouillé, tant il est rempli d'inégalités.

On n'a recueilli qu'un petit nombre de bas-reliefs dans l'intérieur du temple, par l'obligation où l'on étoit, pour pouvoir les dessiner, de tenir un flambeau d'une main et le crayon de l'autre. Le plus remarquable a beaucoup d'analogie avec le dernier que nous avons décrit dans le portique : c'est encore un jeune homme entre deux personnages qui lui posent sur la tête une mitre sacrée, celle que l'on voit souvent sur la tête des sacrificateurs. En examinant ces divers tableaux, ces têtes d'animaux portées sur des corps d'hommes, ces coiffures énormes et bizarres, on seroit d'abord porté à n'y voir qu'une sorte de mascarade de prêtres qui prenoient divers déguisemens suivant les différens personnages qu'ils avoient à représenter; mais il est bien plus raisonnable de les regarder comme de purs emblèmes : ces bonnets d'une forme et d'une grandeur prodigieuses, portés presque tous sur un petit pivot, ne permettent pas de supposer qu'ils aient pu être maintenus sur la tête ; et cet argument nous paroît si fort, que nous n'hésitons pas à regarder ces prétendues coiffures comme n'étant que des attributs.

Enfin, parmi les bas-reliefs qui ont attiré notre attention, mais qui n'ont pas été copiés, je citerai principalement celui qui se voit dans une des deux petites chambres qui sont à la droite de la première salle en entrant dans le temple. Le mur qui séparoit ces chambres est écroulé, et il a entraîné la chute des plafonds; le grand jour qui pénètre par ces brèches, permet de considérer, sur un côté de la muraille, une très-riche offrande qui en occupe presque toute la surface : ce sont des quadrupèdes, des oiseaux de plusieurs espèces, des vases de toutes les formes, des pains, des fruits et des fleurs. On a dessiné quelques-uns des vases, et ils sont réunis à d'autres également copiés à Philæ. La forme belle et simple de ces vases, dont le galbe est ordinairement très-pur, est digne de fixer l'attention.

C'est dans ce même lieu, sur la face du mur qui ferme le temple à l'orient, que l'on a gravé la longitude et la latitude de l'île de Philæ, déterminées par l'un de nos collègues. On a choisi, pour placer cette inscription, l'espace nu et sans sculpture qui est entre le dessous du plafond de la salle et le haut du mur, espace qui, avant la chute du plafond, étoit, en grande partie, caché par l'épaisseur même des pierres qui le composoient (2).

L'escalier qui conduit sur la terrasse, est situé à l'opposé de ces deux petites chambres. Cette terrasse n'est autre chose que le dessus des pierres qui forment

(1) Dix-huit pieds. *A. D.*

(2) *Voyez* la note (2), *page 9*.

les plafonds des diverses salles, et elle est entourée d'une espèce de parapet formé par la corniche, qui s'élève un peu plus que le dessus de la terrasse. Quelquefois, le plafond dans certaines salles n'étant pas aussi élevé que dans d'autres, la terrasse se trouve abaissée dans les endroits correspondans; mais le plus souvent alors il y a deux étages de chambres l'un au-dessus de l'autre, et le temple conserve son même niveau. C'est ce qui arrive ici; les deux salles qui accompagnent le sanctuaire étant beaucoup moins élevées que lui, on a pratiqué au-dessus d'elles de petites chambres qui sont ornées de sculptures comme tout le reste du temple; mais ces sculptures sont actuellement couvertes de boue et de mortier, et n'ont point été dessinées.

Comme les Égyptiens ne faisoient point usage de voûtes, il étoit sur-tout nécessaire qu'ils se servissent de très-grandes pierres pour former les plafonds; et quoique le grand temple de Philæ ne soit pas un de leurs plus vastes monumens, les pierres qui servent de plafond au sanctuaire, ont cependant cinq à six mètres de long (1), environ un mètre et demi de large, et un mètre d'épaisseur : car il falloit que ces pierres fussent aussi très-épaisses, pour pouvoir soutenir une semblable portée sans se rompre; ce qui est cependant arrivé assez fréquemment. Une seule de ces pierres pèse à-peu-près trente-quatre milliers, et six ou sept pierres semblables sont nécessaires pour former le plafond du sanctuaire seulement. On peut juger par-là du nombre de celles qui couvrent le temple, et de l'immensité de pareils travaux. Mais s'il est extraordinaire de voir de semblables masses et en si grand nombre, il ne l'est pas moins de trouver dans d'autres parties du même temple de très-petites pierres, plus petites même que celles que nous oserions employer dans des cas analogues : ainsi la colonne du portique, qui est dégradée, et dont on peut connoître la construction intérieure, n'est pas composée de tambours formant une assise d'un ou de deux morceaux, comme nous le pratiquons, et comme les Égyptiens eux-mêmes l'ont pratiqué dans la plupart de leurs édifices; les assises sont formées de plusieurs pierres, dont quelques-unes sont fort petites, et entre lesquelles il y a de très-grands vides remplis de mortier. Au reste, quoique ce ne soit pas le seul endroit où cette construction vicieuse ait été observée, elle peut s'expliquer ici par la nature même des matériaux, qui, ayant déjà été employés dans d'autres édifices, n'étoient plus que des débris dont il falloit cependant faire usage.

Parmi les sculptures que l'on a recueillies sur les faces extérieures du grand temple, trois représentent des scènes que l'on regarde comme des sacrifices humains. Dans la plus remarquable des trois est un prêtre qui, d'une même pique, a percé quatre hommes, dont les bras et les jambes sont noués sur le dos : dans cet état, il les offre à une divinité assise.

C'est sur-tout ici qu'il est permis de dire que de pareilles scènes ne représentent pas un véritable sacrifice, et qu'elles ne doivent être regardées que comme un symbole, soit pour rappeler d'anciens sacrifices humains qui s'étoient pratiqués

(1) Quinze à dix-huit pieds.

autrefois, soit pour indiquer la vengeance des lois et le châtiment des coupables. Quoique notre intention ne soit pas de prouver par-là qu'il n'y a jamais eu en Égypte de sacrifices humains, nous croyons qu'on ne peut rien tirer en faveur de cette opinion, des sculptures que nous venons de citer.

Dans le dernier des quatre bas-reliefs copiés à l'extérieur du temple (1), on voit Harpocrate, divinité qui est ici reconnoissable par le crochet et le fléau qu'elle tient entre ses mains, et par son attitude qui ne laisse jamais voir qu'une seule jambe. Devant cette divinité, sur un autel, sont des fleurs de lotus : un prêtre tient un vase et verse de l'eau sur ces fleurs. Le socle sur lequel le dieu est élevé, porte une inscription qui a été gravée à la main, et dont les caractères sont ceux de l'inscription intermédiaire de la pierre trouvée à Rosette.

Nous avons attendu que nous fussions arrivés à la description de ce bas-relief, pour donner de nouvelles raisons de croire que la ligne brisée en zigzag est l'hiéroglyphe de l'eau, ainsi qu'un grand nombre de personnes le supposent. Déjà nous aurions pu faire remarquer dans la *planche 14*, qu'il sort du goulot d'un vase et du bec de l'autre de semblables lignes en zigzag, qui ne sauroient représenter autre chose que la liqueur contenue dans ces vases. Mais ici la chose est plus manifeste : le prêtre penche le vase, et il en découle trois lignes brisées ; comme elles tombent sur des fleurs de lotus, fleurs qui ne croissent qu'au milieu des eaux du Nil, on ne peut guère mettre en doute que ces lignes ne figurent l'eau, soit l'eau en général, soit seulement celle du Nil au temps de son accroissement et lorsque les lotus s'y développent. Je ne sache pas que l'on ait donné jusqu'ici une preuve aussi claire du sens de cet hiéroglyphe.

§. VI.

Du Temple de l'Ouest.

Lorsqu'un nouveau voyage en Grèce ou dans l'Italie vient à nous faire connoître un monument antique jusqu'alors demeuré dans l'oubli, nos artistes en assignent presque au premier coup-d'œil toutes les ressemblances, toutes les différences avec les monumens connus, et lui marquent son rang parmi eux.

Il s'en faut de beaucoup que l'architecture des Égyptiens soit tellement connue parmi nous, que l'on puisse faire de pareils rapprochemens entre leurs divers édifices. Les monumens de cette nation publiés jusqu'à présent, ayant dans leur ensemble beaucoup d'uniformité, on seroit porté à croire que l'*architecture Égyptienne* est également uniforme, qu'elle n'a qu'un seul mode, et qu'elle est essentiellement monotone. Mais il faut faire ici une distinction importante entre les édifices et l'architecture en elle-même. Les édifices peuvent être construits sur de tels plans qu'ils aient beaucoup de ressemblance générale, et leur architecture peut offrir en même temps de nombreuses variétés dans ses parties. Chez tous les peuples,

(1) Voyez *planche 15, fig. 15.*
A. D.

les édifices destinés à un même culte ont toujours eu de grandes analogies entre eux : et, sous ce rapport, les temples d'Égypte n'ont rien de particulier ; peut-être même offrent-ils plus de véritables différences que n'en offrent les temples Grecs. Mais que l'on isole certaines parties de l'architecture Égyptienne ; les colonnes, par exemple : on sera surpris de la variété de leurs proportions et de leurs ornemens. Il y a certainement moins de ressemblance entre la plus élégante et la plus simple des colonnes Égyptiennes, qu'il n'y en a entre la colonne Corinthienne et celle de l'ordre Dorique Grec. Et quant à la diversité de forme des temples Égyptiens, celui dont nous allons parler semble, pour ainsi dire, être placé tout exprès dans le voisinage du grand temple pour la rendre plus sensible. Nous ne nous attacherons pas à comparer ces deux édifices pour en faire apprécier les différences, que l'on saisira sur les gravures au premier coup-d'œil, et nous allons examiner le temple de l'ouest indépendamment de l'autre.

Si l'on a sous les yeux la *planche 20*, et que l'on y considère les élévations des quatre façades, ce qui frappe d'abord et avant qu'on ait pu apercevoir aucun détail, c'est l'inclinaison des murs, qui donne à chaque face la forme d'un trapèze. Cette figure, que présentent tous les édifices Égyptiens, paroît d'abord étrange, et surprend au premier aspect tous les voyageurs Européens ; mais, soit que cette forme plaise parce qu'elle indique la solidité, soit illusion produite par un spectacle nouveau, l'œil finit bientôt par s'y habituer, et la desire en quelque sorte. On aime à la retrouver dans les détails ; par exemple, dans la décoration des dés qui surmontent ici les colonnes. Tous les autres ornemens sont aussi coordonnés d'après la forme générale ; par-tout règne l'harmonie la plus parfaite entre le tout et ses parties.

Après cet aperçu extérieur, ce qui occupe entièrement l'esprit quand on approche de l'édifice, c'est la multitude des sculptures dont il est couvert. La sculpture décore non-seulement toutes les parties indiquées dans les dessins, mais encore le mur du fond de la galerie et les colonnes dans toute leur hauteur. Nous sommes déjà revenus plusieurs fois sur cette profusion d'ornemens, et nous sommes toujours ramenés à en parler, parce qu'elle est peut-être un des caractères les plus remarquables des monumens Égyptiens, et aussi parce que les dessins ne peuvent représenter qu'imparfaitement cette richesse de sculpture, et sur-tout l'effet qu'elle produit.

Mais, afin d'en parler ici pour la dernière fois, nous donnerons en peu de mots cette règle générale, que, dans tous les édifices Égyptiens qui ont été entièrement achevés, on ne voit aucune partie qui ne soit couverte de sculptures, à l'exception des listels de corniche, qui sont essentiellement lisses. Le listel d'une corniche est cette bande plate qui en forme la moulure supérieure, et qui, dans les grands édifices, a quelquefois jusqu'à sept décimètres de hauteur (1) : mais, malgré l'étendue de surface qu'elle présente, quelle que soit sa situation intérieure ou extérieure, dans un temple, dans un palais, ou dans un tombeau, elle ne porte

(1) Environ deux pieds deux pouces.

jamais aucun hiéroglyphe, aucun emblème, et elle se voit par-tout sans aucune décoration.

Il est difficile de trouver d'autres motifs à cette règle si généralement observée, que des raisons de convenance et de goût. Ce qui est certain, c'est qu'elle satisfait parfaitement à l'une et à l'autre, et que nous-mêmes, dans notre architecture, nous l'observons dans toutes les circonstances analogues.

Nous avons déjà fait remarquer, dans le paragraphe précédent, que, chez les Égyptiens, le temple proprement dit est toujours bien distinct de ses accessoires. Précédé par un portique, et entouré, sur les trois autres côtés, par une galerie formée de colonnes, il se distingue toujours et dès le premier coup-d'œil, de quelque côté que l'on regarde l'édifice. Cette séparation est sur-tout très-apparente dans l'édifice dont nous nous occupons. Que l'on jette les yeux, par exemple, sur l'élévation du portique *(pl. 20, fig. 2)*, on apercevra au fond un grand avant-corps en talus, surmonté d'une corniche, et dont les angles sont garnis de rouleaux; c'est la façade du temple proprement dit.

Cette distinction me semble remonter à l'origine de l'art, et indiquer ses progrès. Les temples n'étoient d'abord que des bâtimens rectangulaires, formés de quatre murs soutenant une terrasse. Le besoin d'ombre, dans un climat ardent, a fait ajouter des portiques, des galeries, aux édifices déjà construits; et depuis, les Égyptiens, si respectueux pour les usages, pour les formes consacrées, ont continué de maintenir la distinction entre le temple et ses dépendances, bien qu'ils en construisissent alors toutes les parties à-la-fois.

Le temple de l'ouest est un petit édifice, sa longueur totale n'étant que de vingt-cinq mètres environ (1), et les colonnes n'ayant que $5^{m}.6$ (2) de hauteur, jusque sous l'architrave. Les chapiteaux sont de formes et de décorations très-variées, et distribués avec si peu de symétrie, que l'on seroit tenté de croire que l'architecte n'a pas été libre de faire différemment, et que la décoration de chacun d'eux étoit nécessairement déterminée par sa position. Presque tous ne diffèrent que par de très-légers détails, de ceux sur lesquels nous avons déjà arrêté l'attention. Mais les chapiteaux, *fig. 2 et 8, pl. 21*, ne ressemblent à aucun de ceux-là, soit pour la forme, soit pour les ornemens. Ceux-ci pourroient représenter des faisceaux de joncs ou de lotus ployés: mais quant à la forme, il est difficile d'en trouver l'origine, et plus difficile encore de ne pas la trouver bizarre et trop différente de celle de tous les autres chapiteaux.

Sur chaque face du dé qui surmonte ces chapiteaux, est sculptée, en relief fort saillant, une tête d'Isis, et au-dessus de cette tête l'image de la façade d'un petit temple Égyptien. Dans une petite niche carrée, qui représente la porte du temple, on voit le serpent *Ubæus* portant un disque sur sa tête.

Il y a sous le portique, et de chaque côté de l'avant-corps, une porte qui donne sous la galerie. Il est très-probable, d'après toutes les analogies, que cette galerie étoit fermée par des murs d'entre-colonnement, tels que ceux qui sont

(1) Treize toises.

(2) Dix-sept pieds.

encore entiers entre les colonnes du portique. On a même trouvé quelques indices de l'existence de ces murs, mais seulement du côté de l'ouest; cependant, le temple ayant deux portes latérales, ouvertes sous la galerie de l'est, il devient très-vraisemblable que celle-ci étoit également fermée par des murs d'entre-colonnement.

On ne manquera pas sans doute de s'arrêter sur le dessin de la façade postérieure du temple, en voyant que les colonnes y sont en nombre impair, et qu'il y en a conséquemment une au milieu de la façade. Cette disposition semble manquer à toutes les règles : mais, si l'on réfléchit qu'il n'y a point d'entrée sur cette face, alors l'inconvenance disparoît; et comme il résulte de ce nombre impair de colonnes, des proportions agréables dans leur espacement, il ne reste plus aucun côté pour attaquer cette disposition.

Cette même galerie va nous fournir encore l'objet d'une autre réflexion. On pourra remarquer dans la suite de cet ouvrage, que les Égyptiens employoient rarement des colonnes pour supporter les angles des entablemens. Depuis long-temps on a reconnu le mauvais effet qu'elles produisent dans ces angles, et combien il seroit plus convenable qu'ils fussent soutenus par des piliers carrés. On a essayé, mais avec peu de succès, d'y employer les pilastres. Les architectes trouveront peut-être dans le mode Égyptien, et particulièrement dans l'agencement de cette petite galerie, le moyen de résoudre la difficulté.

Cet édifice a été exécuté avec beaucoup de soin. Les joints des pierres en sont parfaitement faits, et ce n'est qu'en s'approchant qu'on peut les apercevoir : ils sont remplis d'un ciment rougeâtre, très-fin, mais peu dur. Le grès dont le temple est bâti, est d'un grain fort égal et d'une teinte un peu jaune; mais à la lumière du soleil, et vu d'un peu loin, il paroît blanc, et le monument semble être tout neuf. Il l'est en effet, quel que soit son âge, puisqu'à l'exception d'une cassure assez grande dans le plafond du portique, on ne voit par-tout ailleurs aucune pierre dérangée, aucun angle écorné, aucune sculpture fruste ou endommagée.

Quant à l'exécution de la sculpture, elle est d'une grande pureté, et finie avec délicatesse. Les bas-reliefs n'ont guère que trois centimètres de saillie (1) dans les parties qui en ont le plus; mais, comme les figures n'ont pas même un mètre de proportion, cette saillie est plus que suffisante pour que le sculpteur ait pu exprimer les différens mouvemens du corps. Nous n'avons aperçu nulle part à l'extérieur que les sculptures eussent été peintes : peut-être l'ont-elles été dans l'intérieur du temple; mais cet intérieur est si enfumé et si noirci, qu'on n'y a remarqué aucune couleur. Les Barâbras paroissent y avoir habité pendant long-temps.

Le temple de l'ouest est celui des édifices de l'île de Philæ où l'on a recueilli la plus grande quantité de bas-reliefs; sous la galerie seule, on a copié dix scènes complètes. La parfaite conservation de ces bas-reliefs, leurs petites dimensions, leur peu d'élévation au-dessus du sol, et, plus que tout cela peut-être, leur position sous la galerie, qui nous mettoit à l'abri des ardeurs du soleil, sans nous

(1) Environ un pouce.

priver de sa lumière, toutes ces circonstances nous invitoient à demeurer près de ce temple, sur-tout pendant le milieu du jour.

Pour procéder avec quelque ordre dans les observations que vont nous fournir ces bas-reliefs, examinons d'abord la position des figures sur le temple et relativement au temple. Voici ce que l'on remarque: les divinités sont constamment placées de telle manière que, si on les supposoit s'avançant horizontalement sur la surface du mur, elles arriveroient à la porte d'entrée principale du temple.

Dans les *planches 22 et 23,* les prêtres sont debout; les divinités sont assises, mais elles sont élevées sur des socles d'une hauteur telle que toutes les têtes se trouvent au même niveau. Lorsque l'on voit plusieurs divinités figurer dans une même scène, comme, par exemple, dans la *planche 22, figure 2,* on peut supposer, ou que l'artiste a voulu les représenter placées les unes derrière les autres, ou bien que ces figures, qu'il faut concevoir rangées de front, n'ont été représentées comme on le voit ici, que parce que les Égyptiens n'employoient point de perspective dans leurs sculptures. Ce qui confirme cette seconde supposition, c'est, d'abord, qu'elle est plus naturelle que la première; car on ne se représente pas une assemblée de personnages assis sur une seule file, comme dans une procession: c'est, ensuite, que si l'on eût placé les divinités les unes derrière les autres, c'eût été leur assigner un rang qu'elles ne paroissent point avoir effectivement, puisque celles qui se trouvent les premières dans un tableau, occupent une autre place dans le tableau voisin. Mais ce qui favorise sur-tout cette idée, ce sont les représentations des scènes familières trouvées dans les grottes, et où il est manifeste qu'on a voulu peindre deux personnages assis côte à côte sur un même siége, quoiqu'ils soient cependant figurés l'un derrière l'autre.

Passons maintenant à la disposition des hiéroglyphes; ils sont rangés presque tous dans des colonnes verticales, quelques-uns dans des bandes horizontales. Toujours les hiéroglyphes renfermés dans une même colonne ou une même bande sont tournés dans un même sens, que l'on a bientôt reconnu, en examinant d'abord celui des figures d'hommes ou d'animaux.

Les hiéroglyphes qui sont dans le voisinage d'une des figures d'un tableau, sont toujours dirigés dans le même sens qu'elle; d'où il est permis de conclure que ces hiéroglyphes appartiennent à cette figure plus particulièrement qu'aux autres, et qu'ils expriment, peut-être, soit des paroles prononcées par ce personnage, soit des circonstances relatives à l'action dans laquelle il est représenté. Par-là on peut distinguer sur-le-champ à qui se rapportent les diverses colonnes hiéroglyphiques qui sont dans un tableau. En général, toutes les colonnes qui sont au-dessus des divinités, dépendent de ces divinités; celles qui sont près de la tête du prêtre, dépendent également de celui-ci, ainsi que celles qui sont entre lui et les divinités, et la petite colonne placée derrière lui. Quant aux deux grandes colonnes qui bordent latéralement le tableau, les figures en sont constamment dirigées vers l'intérieur; leur position indique quelque chose de général, et il est probable qu'elles se rapportent à toute la scène.

Au-devant de la tête du prêtre, on voit, dans presque tous les tableaux, deux

phrases hiéroglyphiques enveloppées dans une sorte de cadre, et qui, d'après notre remarque sur le sens des signes, dépendent sans doute de cette figure. Ces espèces de médaillons, ces légendes encadrées, occupent encore d'autres places que celle-ci; car il n'y a guère de phrases hiéroglyphiques un peu étendues qui n'en renferment quelques-unes : mais, dans les bas-reliefs dont il est ici question, on les voit toujours deux à deux, et surmontées chacune d'un vase fort aplati, portant un disque avec des serpens. On a remarqué qu'en général les deux légendes étoient presque toutes les mêmes dans tous les tableaux d'un même temple, et qu'il y en avoit ainsi un petit nombre qui se trouvoient répétées dans un temple plus fréquemment que dans aucun autre.

Ces légendes encadrées portent parmi les antiquaires le nom de *scarabées.* Ici je suis obligé de faire une petite digression, que j'abrégerai autant qu'il me sera possible.

On voit dans tous les cabinets d'antiquités, et l'on trouve encore en Égypte, un grand nombre de *scarabées* sculptés en diverses matières et de diverses grandeurs. La partie supérieure représente l'insecte; et la partie inférieure, qui est plane et de forme à-peu-près ovale, porte le plus souvent des caractères hiéroglyphiques, qui sont sculptés en creux. La plupart de ces scarabées sont percés longitudinalement d'un trou par lequel il paroît que l'on passoit un fil pour pouvoir les suspendre; tout annonce que c'étoient des amulettes religieux (1). On a cru trouver quelque analogie entre la surface inférieure de ces amulettes et les légendes encadrées, et l'on a donné à celles-ci le nom de *scarabées.* Mais, en considérant la chose avec un peu plus de soin, on voit bientôt que l'analogie n'existe effectivement pas, et que le nom qu'on en a déduit n'est propre qu'à jeter dans l'erreur. En effet, si l'on examine d'abord le cadre, on y reconnoît une branche flexible (comme seroit un rameau, ou mieux encore une tige de métal), que l'on auroit courbée jusqu'à en croiser les deux bouts, et attachée ensuite avec un lien.

De l'examen du cadre si l'on passe à celui des signes, et qu'on les compare à ceux qui sont gravés sous les scarabées-amulettes, on ne trouvera aucune ressemblance générale dans leur distribution. Parmi ces cadres on en voit quelquefois de doubles, c'est-à-dire, formés de deux branches appliquées l'une sur l'autre. A la manière dont les deux extrémités sont arrangées et forment une espèce de base, on juge que la position la plus ordinaire de ces cadres est la verticale. Cependant, lorsqu'il s'en rencontre dans des bandes horizontales d'hiéroglyphes, ils sont alors couchés, le haut étant dirigé dans le sens où marchent les autres signes.

Il est curieux d'observer comment, dans une légende placée debout et dans une légende renversée, et qui toutes deux renferment les mêmes signes, ces signes sont groupés dans l'une et dans l'autre : mais cet examen trouvera sa place ailleurs, et je reviens au petit temple de l'ouest et aux remarques auxquelles ses sculptures ont donné lieu.

(1) On trouvera plusieurs de ces scarabées-amulettes gravés dans l'ouvrage.

Lorsque

Lorsque je m'occupois à copier sous la galerie de l'ouest le bas-relief, *pl. 22, fig. 2*, je m'aperçus que la petite phrase qui est sculptée derrière le prêtre, étoit absolument la même que celle qui occupoit une pareille position dans le bas-relief *fig. 6*, que je venois de dessiner sous la même galerie. Je visitai aussitôt un troisième, puis un quatrième bas-relief, pour savoir si j'y trouverois une phrase semblable; et l'ayant en effet aperçue dans tous ceux qui sont sur la même face du temple, je fis part de cette remarque à ceux qui étoient autour de moi : dix personnes la vérifièrent en même temps sur le temple de l'ouest. On courut bientôt dans le grand temple et dans les autres édifices de l'île, où la remarque fut également vérifiée : on reconnut seulement quelques variantes dans la forme des signes, et principalement dans celle de cette espèce de nœud qui est placée au-dessus de l'épaule du prêtre. Ces différentes modifications furent constatées; et l'on en voit les dessins sur les *planches 12, 16, 22, 23 et 27*. Depuis, nous avons confirmé dans tous les autres monumens de l'Égypte les remarques que nous avions faites dans l'île de Philæ, au sujet de cette phrase, toujours placée derrière le prêtre, et qui, lui servant en quelque sorte d'attribut, peut très-bien s'appeler *phrase* ou *légende sacerdotale* (1).

Ces diverses remarques viennent à l'appui de celle que nous avons faite plus haut, sur la dépendance qui existe entre les traits hiéroglyphiques et les personnages dans le sens desquels ils sont tournés; car ceux de ces traits que nous avons vus être à-la-fois attributs d'un personnage et hiéroglyphes, sont, en général, placés dans une colonne d'écriture tournée dans le même sens que ce personnage.

De pareils rapprochemens, bien qu'ils ne donnent pas l'interprétation des caractères hiéroglyphiques, sont cependant de quelque intérêt, en ce qu'ils servent à lier les hiéroglyphes aux tableaux qui les renferment : car on ne peut mettre en doute que l'écriture d'un tableau ne soit relative à l'action que ce tableau représente, lorsque l'objet de cette action se trouve lui-même figuré dans l'écriture; et il en résulte cette conclusion, qu'il y avoit des objets qui, dans certains cas, n'étoient exprimés dans l'écriture hiéroglyphique que par leur propre image.

Le plus grand nombre des tableaux sculptés sur les murs du temple de l'ouest est relatif à Isis, et sur-tout à son fils Horus. C'est en quelque sorte l'éducation de

(1) Dans le même temps, M. Jomard, qui dessinoit le bas-relief, *planche 22, fig. 1*, lequel représente Horus porté sur un lion, et un prêtre qui lui offre les deux parties d'une coiffure sacrée, remarqua que ces deux parties se trouvoient au commencement de la phrase placée au-devant du prêtre, et qu'à la fin de cette même phrase elles se trouvoient encore, mais réunies. Cette observation, dont chacun fut bientôt instruit, donna lieu de faire plusieurs observations analogues; en voici quelques-unes.

Planche 22, fig. 2, l'espèce de fleur portée sur une tige et placée sur la tête d'Isis se voit dans les hiéroglyphes de la phrase verticale voisine.

Même planche, fig. 4, le prêtre tient dans ses mains deux têtes d'Isis : l'une est surmontée d'un petit temple, l'autre d'un instrument semblable aux sistres des anciens. Ces deux mêmes têtes avec leurs attributs sont au commencement de la phrase qui précède le prêtre, et l'on y voit même deux fois celle des têtes qui porte un petit temple. On retrouvera aussi cette tête d'Isis, mais dégagée de ses attributs, dans la colonne qui borde le tableau à gauche.

Planche 27, fig. 1, dans la phrase qui est au-dessus de l'autel, on trouve le vase que le prêtre tient dans sa main, et d'où découle de l'eau.

Enfin nous avons déjà fait des rapprochemens du même genre à l'occasion du tableau *planche 10, fig. 2*.

ce jeune dieu qui y est représentée. Dans plusieurs tableaux, on le voit à la mamelle et sur les genoux de sa mère ; Osiris son père, ayant une tête d'épervier, est placé près d'eux. Dans l'un des tableaux, *planche 22, fig. 5*, Isis et Horus sont représentés dans une sorte de sanctuaire dont un prêtre ouvre la porte, tandis qu'un autre prêtre présente l'image d'Horus à trois personnages qui se prosternent en se frappant la poitrine. Près de chacun de ces personnages, on retrouve ce même animal imaginaire, cette espèce de griffon dont nous avons parlé précédemment à l'occasion de la *planche 16.* Horus se fait remarquer le plus souvent par la position d'une de ses mains dont l'index s'avance vers la bouche, et par une boucle de cheveux qui, comme une espèce de corne, lui enveloppe l'oreille.

Dans le tableau *planche 22, fig. 2,* Horus plus grand est encore à la mamelle: il tient d'une main un instrument ayant la forme d'un siphon, et qui se voit très-fréquemment parmi les signes hiéroglyphiques. Le prêtre offre aux divinités des guirlandes de fleurs de lotus : l'une de ces divinités tient d'une main une tige crénelée, sur laquelle elle semble faire des marques avec un style qu'elle tient de l'autre main.

Une semblable tige se voit dans le tableau *planche 23, fig. 1;* elle est entre les mains de Thot, lequel est suivi d'un prêtre portant un *volumen.* Devant eux sont Horus et Isis. On voit encore la même tige dans la *planche 12, fig. 4; planche 45, fig. 5; planche 57, fig. 1.*

Les scènes *fig. 2 et 3, planche 23,* offrent une femme coiffée de lotus, qui joue de la harpe devant Isis et Horus. Dans l'une des scènes, Horus encore jeune est debout près de sa mère; dans l'autre, il est au même rang qu'elle. Les harpes, quoique déjà très-remarquables par leurs formes et le nombre de leurs cordes, ne peuvent donner qu'une foible idée de la beauté de celles qui ont été trouvées à Thèbes.

Enfin deux des bas-reliefs copiés sous la galerie du temple de l'ouest ont pour objet des sacrifices humains, et l'on peut leur appliquer ce que nous avons dit précédemment à l'égard de semblables représentations.

Outre les dix bas-reliefs copiés sous la galerie, il a été encore recueilli plusieurs autres sculptures sur les murs du temple. Une seule, *planche 12, fig. 2,* a été copiée dans l'intérieur, où elle fait partie du soubassement. On y voit deux femmes agenouillées, coiffées de lotus, et présentant sur des plateaux, des vases, des fleurs de lotus et des fruits. Ces femmes, par le volume de leur ventre et leurs seins pendans, paroissent appartenir à une classe ou peut-être à une nation particulière. Juvénal cite les femmes de Méroé pour la longueur de leurs seins. Quoi qu'il en soit, les figures de femmes semblables à celles-ci ont presque toujours la même attitude, et sont accompagnées des mêmes attributs. On voit cependant de ces figures debout; mais elles sont toujours coiffées de lotus, et occupées soit à en offrir les fleurs, soit à en nouer les tiges.

La sculpture figurée dans la *planche 23, fig. 4,* est sur quelques-unes des colonnes, où elle forme un anneau qui n'occupe pas la huitième partie de la hauteur du fût. On peut examiner ici avec quelle adresse les artistes Égyptiens

savoient disposer les emblèmes religieux, et les employer à l'ornement des temples. Le scarabée qui fait ici partie de ces emblèmes, est l'insecte le plus souvent figuré dans les sculptures Égyptiennes.

Les colonnes sont sculptées *en relief dans le creux*, ainsi qu'on peut en juger d'après ce fragment. Cette espèce de sculpture est sur-tout bien convenable pour des colonnes, attendu qu'elle leur conserve toute la pureté de leur forme : ce qui n'arriveroit pas, si la sculpture étoit en bas-relief ordinaire, et sur-tout si le relief étoit saillant ; car, dans ce cas, la rondeur du fût seroit altérée, et la colonne sembleroit sinueuse et de forme très-irrégulière, suivant les différens côtés où elle seroit aperçue.

Dans la *même planche, fig. 5*, est une longue frise composée de caractères hiéroglyphiques. On y remarque ces deux mêmes légendes encadrées qui se voient deux à deux dans presque toutes les scènes. Ces mêmes légendes composent à elles seules la décoration de la corniche dont cette frise est couronnée : elles sont disposées alternativement, séparées les unes des autres par trois cannelures remplies, et portées chacune sur un pied en forme de vase. Ces deux légendes, répétées un si grand nombre de fois dans les tableaux, dans les hiéroglyphes et dans les ornemens, étoient, en quelque sorte, la devise du temple ; et il est probable qu'elles contenoient en substance l'objet de sa construction et le nom du dieu qui y étoit adoré. Nous ajouterons, pour l'exactitude de notre exposition, qu'elles ne se répètent pas constamment et sans aucun changement, et qu'il y en a quelques-unes dans lesquelles un ou deux signes sont changés. On trouve ces variantes dans les *planches 20, 23, &c.*

La corniche dont nous parlons est celle du temple proprement dit, c'est-à-dire qu'elle règne sous la sphère. Parmi toutes les corniches Égyptiennes, elle est certainement une des plus simples ; mais elle montre en général suivant quel système elles sont toutes décorées. Cette décoration est composée d'emblèmes répétés, qui reviennent d'intervalles en intervalles égaux ; et, s'il arrive qu'il y ait quelques différences d'un emblème à un autre, elles ne sont jamais que dans les traits hiéroglyphiques ; ce qui ne peut être aperçu au premier coup-d'œil, et ne nuit en aucune manière à la régularité de la décoration.

Mais cette corniche offre ceci de remarquable, que sa décoration n'est plus sur la façade postérieure du temple ce qu'elle est sur les trois autres côtés. Au milieu de la corniche de cette façade est une tête de lion avec toute la partie antérieure du corps posée à la manière des sphinx (1). Les deux pattes de devant comprennent entre elles une rigole qui se trouve à la hauteur de la terrasse du temple ; elle étoit destinée à vider les eaux qui pouvoient être versées sur cette terrasse. De chaque côté de ce lion sont trois tableaux semblables, séparés les uns des autres par trois cannelures remplies. Cette corniche est la seule que nous ayons vue décorée d'une manière semblable.

On voit, *planche 20, fig. 8*, un des tableaux qui décorent la corniche ; c'est

(1) Cette figure de lion a été omise dans la gravure.
A. D.

encore Horus qui en est le sujet principal : l'une des deux légendes encadrées qu'elle renferme, est répétée fréquemment dans le temple. Près de chacune des deux figures de femme est une petite phrase composée de huit hiéroglyphes. Cette même phrase, nous l'avons retrouvée toute semblable sur une des colonnes du grand temple d'Edfoû (voyez *planche 57, fig. 1*), où l'on aura soin de la faire remarquer, parce qu'il peut devenir utile de multiplier sur cette matière les remarques et les rapprochemens.

§. VII.

Des Ruines de l'Ouest, et de celles qui sont sur la rive opposée du fleuve.

On est toujours surpris, en approchant de la plupart des ruines Égyptiennes, de ne leur point trouver ces marques de vétusté qui caractérisent dans nos climats les anciens édifices : les pierres n'en sont point usées, noircies, cassées; les joints n'en sont point éclatés ni ouverts; et, après un aussi grand laps de temps, les monumens conservent encore un air de nouveauté.

L'édifice dont nous allons parler, présente ce double aspect de la jeunesse et de la vétusté. Il n'en reste plus qu'une salle; encore un des murs est-il abattu, et cependant les pierres en sont blanches, les peintures fraîches et bien conservées.

Quelques restes de murailles, quelques ruines près de cette salle, sur-tout vers le nord, prouvent qu'elle a fait partie d'un monument plus considérable : mais il est impossible d'en retrouver aujourd'hui le plan et l'étendue.

Quand on sort du grand temple par sa porte latérale, on se trouve presque en face de la salle dont nous parlons, et l'on y entre par le côté dont le mur est abattu. Le mur opposé, qui est parallèle au bord de l'île, est ouvert par une grande porte, qui donne immédiatement sur le quai, et qui forme, pour le spectateur, comme un grand cadre au travers duquel il aperçoit le fleuve, les rochers de la rive opposée, et les palmiers qui croissent à leur pied. A gauche, une autre porte, qui communiquoit probablement à d'autres salles de l'édifice, laisse également voir au midi le fleuve et les rochers qui le bordent. Cette salle forme ainsi une espèce de belvédère dont les points de vue sont grands et pittoresques. Les sculptures qu'elle renferme, offrent beaucoup d'intérêt.

Un bas-relief placé à droite en entrant représente Osiris sous la forme d'un épervier, plusieurs personnages en adoration devant lui, et Thot écrivant de nombreuses colonnes d'hiéroglyphes. Sur le mur à gauche et au-dessus de la porte latérale, on voit cette scène relative à la mort d'Osiris, que nous avons annoncée dans le §. II. Le dieu, couché sur un crocodile qui représente ici Typhon, le génie du mal, est emporté par lui dans les marais figurés par des joncs. Plusieurs attributs environnent cette scène; mais on doit sur-tout y distinguer un disque qui ne peut représenter que le soleil, un croissant qui est certainement l'image de la lune, et plusieurs étoiles rangées entre eux. Nous n'avons revu nulle part ailleurs rien qui eût quelque analogie avec cette représentation.

Parmi les divers personnages qui s'avancent vers le dieu, on en voit d'abord un qui semble se purifier en recevant de l'eau sur les mains; puis un second qui tient une tablette et un style, et se prépare à écrire; enfin un troisième portant sur son épaule un sarcophage, celui, sans doute, qui est destiné à renfermer le corps d'Osiris. On peut faire, à l'égard de la première de ces trois figures, un rapprochement qui ne sera pas sans quelque intérêt. On remarque, à l'extérieur de plusieurs temples, des déversoirs comme celui que nous avons décrit au temple de l'ouest. Ils sont décorés par un lion qui s'avance hors du mur de la moitié de son corps; ses pattes sont placées à la manière de celles des sphinx, et entre elles se trouve la rigole située au niveau de la terrasse du temple. Comme de semblables conduits placés de la sorte n'auroient d'autre usage, dans nos climats pluvieux, que de faire écouler l'eau qui tomberoit sur la terrasse, et que l'analogie est toujours la première règle du jugement, on est porté naturellement à penser qu'ils étoient aussi en Égypte destinés au même usage: mais peut-on présumer que, dans un pays où il se passe souvent plusieurs années de suite sans qu'il pleuve une seule fois, ces conduits fussent destinés à l'écoulement de l'eau des pluies! Si telle étoit leur destination, pourquoi tous les temples n'en auroient-ils pas été pourvus, et pourquoi n'en verroit-on pas à d'autres édifices qu'aux temples! Il me paroît bien plus probable que leur objet étoit de verser l'eau nécessaire aux ablutions et aux purifications que la religion prescrivoit dans certains cas: cette eau qui jaillissoit du temple même, en sembloit plus mystique et plus efficace. Dans le bas-relief que nous décrivons, on voit en effet l'image d'un temple avec un déversoir décoré de la figure d'un lion. Un personnage est placé au-devant, et reçoit sur ses mains l'eau lustrale, qui, à la vérité, sort de la gueule du lion, au lieu de s'échapper d'entre ses pattes. Enfin, ce qui vient encore à l'appui de notre sentiment, ce qui confirme du moins l'opinion que ces conduits n'étoient pas destinés à rejeter l'eau des pluies, c'est que celui du temple de l'ouest, au lieu de la verser au dehors de l'édifice, l'auroit fait couler sous la galerie.

Il eût été bien intéressant, pour la connoissance de la religion Égyptienne, de posséder en entier une scène aussi importante que celle de la mort d'Osiris; mais la sculpture de cette scène n'a jamais été achevée, et tout ce qui en existe a été recueilli. Il reste aussi dans cette salle plusieurs bas-reliefs qui n'ont jamais été terminés; de grandes parties de murs sont demeurées lisses, ou ne portent que les saillies destinées à la sculpture. Mais, quoique cette salle n'ait jamais été finie, il est permis de conjecturer, d'après les scènes qu'on y voit, qu'elle devoit être un des édifices de l'île les plus sacrés; c'est ce que confirme encore le grand nombre d'inscriptions en caractères cursifs Égyptiens que l'on y a tracées, et dont nous avons déjà parlé dans le §. II. Il semble que cette salle étoit un lieu de pélerinage, où les voyageurs pieux aimoient à inscrire leurs noms et peut-être les motifs de leurs voyages.

Ce que l'état de cette salle non achevée offre de plus remarquable, c'est qu'à côté d'une figure à peine ébauchée on en voit d'autres entièrement finies et déjà peintes de toutes leurs couleurs. Ainsi il paroît qu'aussitôt qu'une figure étoit

sculptée, on s'empressoit de la colorier. Il est vrai que l'on pourroit imaginer les raisons particulières pour lesquelles on auroit suspendu la sculpture de l'édifice et seulement achevé de peindre les parties sculptées; mais, comme la même singularité se retrouve en plusieurs autres lieux, on peut regarder comme certain que l'on peignoit une figure dès que la sculpture en étoit finie, sans attendre que toutes les figures de la même salle, que toutes celles du même tableau fussent sculptées.

Quant aux motifs qui ont pu faire qu'un édifice si antique n'ait jamais été terminé, ils sont sans doute les mêmes que ceux qui parmi nous font que nos plus beaux édifices sont souvent restés imparfaits; et comme nous en voyons de très-anciens qui n'ont point été sculptés ni même construits entièrement, tandis que d'autres plus modernes sont finis dans toutes leurs parties, on ne peut guère, ni en Égypte, ni ailleurs, conjecturer l'âge des monumens d'après la plus ou moins grande quantité de travail qui est demeurée sans être faite : il n'y a, au reste, qu'un bien petit nombre de monumens que l'on ait totalement terminés.

Tout près de l'édifice dont nous venons de décrire les ruines, est un escalier qui n'est pas moins ruiné que lui. Il étoit construit en dehors contre le mur du quai, et conduisoit de l'île au fleuve. En face de cet escalier et sur la rive opposée du Nil, on en voit un autre tout semblable qui conduisoit également du Nil sur le sol voisin : c'est là que l'on trouve quelques ruines Égyptiennes de peu d'importance, et dont nous allons parler en peu de mots. Elles consistent principalement dans cet escalier du bord du fleuve et dans les restes de quai qui l'avoisinent; puis, dans un autre escalier, en forme de perron, conduisant vis-à-vis d'une grande porte autrefois carrée, mais à laquelle on a, dans les temps modernes, ajouté un cintre en pierre d'une assez mauvaise exécution, et fort semblable aux constructions que l'on attribue aux Chrétiens qui habitèrent longtemps la Thébaïde; enfin, dans les vestiges d'un petit temple placé au-delà de cette porte. Il ne reste plus de ce temple que les quatre colonnes du portique, dont deux seulement sont entières et portent leur chapiteau qui est en forme de vase. On voit encore entre elles les murs d'entre-colonnement et les pieds-droits de la porte d'entrée. Des débris et des décombres forment autour de cette ruine un monticule assez considérable.

§. VIII.

De l'Édifice de l'Est, et d'un petit Temple enfoui.

Dès que l'on aperçoit l'île de Philæ, le premier monument que l'on y remarque, c'est l'édifice de l'est. Isolé, placé près du lieu où l'on aborde, et pouvant être vu ensuite de presque tous les points, il devient en quelque sorte le signe de reconnoissance de l'île de Philæ au milieu de celles qui l'environnent, et distingue aussi le groupe des monumens de cette île d'avec tout autre groupe de monumens Égyptiens.

Cet édifice est une enceinte sans plafond, longue de vingt-un mètres et large de quinze; elle est formée par quatorze colonnes qui sont engagées jusqu'à plus du tiers de leur hauteur dans des murs d'entre-colonnement. Deux portes opposées sont ouvertes dans la direction de son grand axe, qui est à-peu-près perpendiculaire au bord du fleuve.

D'après la largeur de l'édifice, il est très-probable qu'il n'étoit pas destiné à être couvert, à moins que l'on n'imagine qu'il devoit y avoir dans l'intérieur deux rangs de colonnes; mais aucun indice ne justifie cette supposition. Il est vrai qu'il règne intérieurement au-dessus de l'architrave une retraite qui paroît propre à recevoir les extrémités des pierres du plafond; mais l'on n'a pu vérifier si effectivement elle avoit eu cet usage. Quoi qu'il en soit, cet édifice ainsi découvert, et recevant la lumière de toutes parts, est si différent des autres, que l'on se demande bientôt si c'est un monument religieux, et quelle pouvoit en être la destination : nous pouvons, par l'analogie, répondre à ces questions.

On voit à Erment une enceinte toute semblable à celle-ci, placée au-devant d'un petit temple auquel elle sert comme d'une cour. On ne peut guère, d'après cela, douter que l'édifice de l'est ne fût également destiné à précéder un temple qui auroit été placé au-delà de cet édifice par rapport au fleuve, quoique cependant il ne reste aucun vestige de ce temple, et qu'il soit même probable qu'il n'a jamais été commencé.

Les colonnes sont les plus grosses de toutes celles qui sont dans l'île de Philæ. Leur diamètre à leur base est de $1^{m}.54$ (1); leur hauteur est de onze mètres (2): à quoi il faut ajouter la hauteur du dé qui surmonte les chapiteaux; ce qui fait, depuis le sol jusque sous l'architrave, une hauteur de treize mètres et demi (3). Les chapiteaux des colonnes ne sont que de trois espèces différentes (voyez *pl. 26*); on remarquera qu'ils sont distribués symétriquement dans chaque rangée de colonnes, et de plus, que leur distribution est la même dans les deux faces de l'édifice, qui sont parallèles. La grande élévation du dé placé au-dessus des chapiteaux est une des choses remarquables de l'édifice; mais ce n'est pas cependant le seul monument où il s'en trouve de semblables : outre qu'il en existe également aux colonnes d'Erment, on en voit encore dans d'autres temples, qui, ayant été entièrement sculptés, portent sur chacune des faces de ces dés la figure entière de Typhon. Ces édifices, soit à cause de ces figures, soit d'après les autres sculptures qu'ils renferment, paroissent avoir été consacrés au mauvais génie, représenté par Typhon; d'où peut-être on peut inférer que le temple dont l'édifice de l'est ne forme qu'une partie, auroit été aussi un *Typhonium*. C'est un motif de croire que ce temple ne devoit pas être très-vaste, quoique ce qui en existe soit élevé sur de grandes dimensions; car les temples de Typhon sont tous assez petits. L'analogie fournie par les monumens d'Erment est d'ailleurs favorable à cette conjecture.

L'édifice de l'est nous fournit, sur les portes d'entrée et sur les murs d'entre-

(1) Quatre pieds neuf pouces environ.
(2) Trente-quatre pieds.
(3) Près de quarante-deux pieds.

colonnement, quelques remarques générales qui conviennent à tous les temples Égyptiens.

Dans une ordonnance de colonnes, l'entre-colonnement du milieu, destiné seul à servir de porte, est toujours beaucoup plus large que les autres ; et ceux-ci, coupés par un mur jusqu'à plus du tiers de leur hauteur, ont, suivant une comparaison que nous avons déjà faite, l'apparence de fenêtres. Les Grecs ont imité dans plusieurs de leurs édifices cette plus grande largeur donnée à l'entre-colonnement du milieu ; et nous-mêmes, nous l'avons quelquefois imitée des Grecs. Mais, dans leurs monumens comme dans les nôtres où tous les entre-colonnemens sont ouverts jusqu'au bas, cette disposition devenoit à-peu-près sans objet. On a d'ailleurs presque toujours commis une faute grave en adoptant cette distribution des colonnes : c'est de n'avoir pas mis une différence assez grande entre l'espacement du milieu et les espacemens latéraux ; ce qui fait que, dès qu'on cesse de voir la colonnade en face, l'inégalité des espacemens ne semble plus qu'une négligence d'exécution.

Comme les portiques Égyptiens étoient destinés à être fermés, il avoit fallu trouver le moyen d'appliquer des portes battantes à l'entre-colonnement du milieu ; c'est-là l'objet des pieds-droits que l'on voit s'élever contre les colonnes jusqu'à la hauteur du dernier anneau qui en décore le fût, au-dessous du chapiteau. Ils ont une saillie vers l'intérieur de la porte, en forme de crossette, et sous cette saillie est creusé le trou qui devoit recevoir le tourillon supérieur de la porte battante ; car celle-ci tournoit sur pivot. Ainsi cette forme des pieds-droits, qui au premier abord semble bizarre et capricieuse, étoit parfaitement motivée.

Presque par-tout l'embrasure pratiquée dans les pieds-droits a pour profondeur la moitié de la largeur de la porte, de manière que les deux battans, lorsqu'ils s'ouvroient, venoient s'appliquer dans toute leur étendue contre l'embrasure.

La porte battante se terminoit ainsi à la hauteur des crossettes des pieds-droits ; et c'est une remarque générale, que le dessous de ces crossettes se trouve toujours au même niveau que les murs d'entre-colonnement. Il résulte de là que, lorsque la porte étoit fermée, l'entre-colonnement du milieu étoit clos à la même hauteur que les autres ; ce qui formoit une seule ligne horizontale entre toutes les colonnes. Les Égyptiens étoient extrêmement soigneux de conserver ces longues lignes, qui sont d'un bel effet dans l'architecture. Tant de soin, tant de recherche jusque dans les détails, ne permettent plus de dire que chez eux l'architecture étoit dans l'enfance de l'art. Sans doute les Grecs, en l'imitant, y ont ajouté de la grâce et une élégance que ne présentent pas les monumens de l'Égypte ; mais l'art, en passant dans la Grèce, a pris un caractère particulier : ce n'est pas l'art des Égyptiens perfectionné, c'est une branche sortie du même tronc ; preuve de la fécondité de la souche commune. L'architecture Égyptienne, envisagée en elle-même et relativement à son objet, avoit acquis des règles sages et bien liées entre elles, et me semble avoir atteint toute la perfection dont elle étoit susceptible. Revenons à la description de l'édifice.

Les sculptures des murs d'entre-colonnement représentent des offrandes faites aux

aux dieux. L'une d'elles, *planche 27, fig. 1*, est composée de fleurs de lotus sur lesquelles un prêtre épanche l'eau d'un vase; sujet analogue, sous ce rapport, à celui que nous avons décrit à la fin du §. V. Mais ce que ces murs offrent de plus curieux, c'est la richesse et le goût de l'encadrement des bas-reliefs. Le cordon entouré d'un ruban forme le cadre proprement dit, dont le caractère est très-mâle. Au-dessus est la corniche accoutumée. Cet encadrement se trouve par-là dans une harmonie parfaite avec le reste de l'édifice. L'espace qui reste, de chaque côté, entre le cordon et le bord du mur, est occupé par un serpent dont le corps est roulé en vis autour d'une tige de lotus. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer avec quelle adresse l'artiste a rempli l'espace plus large qui se trouve près de la corniche, par un pli du corps du serpent, par sa poitrine élargie, et par la coiffure symbolique qu'il porte sur sa tête. Les Égyptiens ont excellé dans cet art de distribuer les ornemens de manière à remplir également tous les espaces, sans cependant que l'on s'aperçoive qu'ils aient rien sacrifié à ce but de décoration.

Dans l'intérieur du cadre, une frise, comme on en voit en beaucoup d'autres lieux, occupe la partie supérieure. Les oiseaux qui accompagnent et semblent même envelopper de leurs ailes les légendes encadrées, sont des animaux chimériques, dont la tête seulement est celle de l'épervier. La partie inférieure du cadre est occupée par des lotus qui forment un ornement aussi riche que délicat.

Les corniches des murs d'entre-colonnement sont toujours surmontées de ce couronnement que nous avons déjà décrit, composé de serpens dressés sur leur poitrine et portant des disques sur leur tête. Il n'y a que deux de ces couronnemens qui soient achevés dans l'édifice; les autres n'offrent qu'une masse dans laquelle les serpens devoient être taillés.

Les deux murs d'entre-colonnement dont on voit les dessins *planche 27*, sont les deux seuls qui soient sculptés; encore ne le sont-ils que dans l'intérieur, et il n'y a nul doute qu'ils ne dussent l'être également au-dehors. Entre ces deux murs, le fût de la colonne porte pour ornement des hiéroglyphes rangés dans des lignes verticales. On a remarqué (1) sur les diverses sculptures quelques traces de couleurs. Voilà donc, sans sortir de Philæ, un second exemple de peintures appliquées dans un édifice dont la sculpture est à peine commencée. Enfin aux parties de l'édifice qui sont sculptées, il faut ajouter tous les chapiteaux et le disque ailé qui est dans la corniche de l'une des façades.

Ces sculptures sont en si petit nombre par rapport à toutes celles qui devoient être exécutées, que l'on peut regarder l'édifice comme lisse et sans sculpture; du moins l'effet qu'il produit à la vue, est absolument le même que s'il n'y en avoit effectivement aucune. Un pareil monument est une chose rare en Égypte; c'étoit une circonstance heureuse que celle qui nous permettoit de juger de l'architecture Égyptienne toute nue, et de nous assurer de la beauté de son caractère par les seules lignes qui la constituent.

(1) Extrait du Journal de voyage de M. Villoteau.

Une autre circonstance nous permettoit encore de satisfaire notre vive curiosité sur tout ce qui a rapport aux arts Égyptiens : plusieurs parties de l'édifice n'ayant point encore reçu leur dernière forme, et les pierres étant restées à peine dégrossies, nous avons pu suivre les divers degrés du travail et juger de l'avancement de ce peuple dans l'art de la construction.

La coupe des pierres est, comme on le sait, cette partie de l'art de bâtir qui consiste à tailler séparément toutes les pierres d'un édifice, de telle sorte qu'il n'y ait plus qu'à les poser chacune à la place qui lui est destinée, pour que l'édifice soit construit. Les Égyptiens suivoient, à ce qu'il paroît, une marche moins savante; ils plaçoient les pierres assez peu dégrossies les unes sur les autres, et tailloient ensuite dans ces massifs les formes de l'architecture. C'est du moins ce qui est évident dans plusieurs parties de l'édifice de l'est : tout le haut en est taillé et poli; mais, dans le bas, de grandes portions sont restées brutes. (Voyez les *planches 4 et 25*.) Les colonnes, arrondies au-dessus des murs d'entre-colonnement, le sont aussi dans l'intérieur entre ces mêmes murs : mais, au-dehors, il y en a plusieurs qui n'ont encore reçu aucune forme; et à la colonne de l'angle sud-ouest, entre autres, j'ai mesuré des saillies de plus d'un décimètre, qui auroient été retranchées si l'édifice eût été fini.

Ce n'est pas cependant que les Égyptiens pussent ignorer l'art d'appareiller les pierres sur le chantier, avant de les mettre en place; ce qui le prouve, c'est la manière dont ils tailloient quelquefois les joints par lesquels les pierres d'une même rangée horizontale se touchent. Ces joints ne sont pas tous verticaux; on en trouve d'inclinés sous divers angles : il falloit donc que les pierres, avant d'être rapprochées, fussent parfaitement taillées sous la même inclinaison, pour que le joint fût exactement fermé. Cette méthode de joints inclinés donnoit, comme on le voit, naissance à une difficulté de plus dans la construction; et l'on ne peut guère lui trouver d'autre motif que celui de l'économie de la pierre, puisque cette méthode permettoit d'employer les blocs qui avoient des faces inclinées, sans en rien retrancher que ce qui étoit nécessaire pour les aplanir. Mais comment accorder ce procédé économique avec cet autre qui l'est si peu, de mettre en place des pierres beaucoup plus grosses qu'il ne falloit, pour y tailler ensuite les formes que l'on vouloit exécuter!

Quant aux joints horizontaux, ils sont tous parallèles et parfaitement de niveau : mais ce n'est pas toujours une même assise de pierres qui règne dans toute l'étendue de l'édifice, comme nous le pratiquons dans toutes nos constructions en pierres de taille; souvent une assise fort élevée est continuée par deux assises plus basses (1).

Les faces des joints des pierres dans l'édifice de l'est ne sont lisses qu'à leurs bords, sur une largeur de plus de deux décimètres; le milieu de la face est seulement

(1) D'autres fois une même pierre est taillée en crochet, et appartient à deux assises de hauteurs différentes. Les diverses constructions de Philæ et de l'Égypte présentent des exemples de ces irrégularités, qui, d'ailleurs, n'ôtent rien à la solidité, mais nuisent seulement à la beauté de l'appareil. Il paroît que les Égyptiens attachoient peu de prix à l'extrême régularité des joints; ils tâchoient au contraire de les cacher, pour qu'ils n'interrompissent pas les sculptures, et celles-ci à leur tour servoient à cacher les joints.

piqué : peut-être étoit-ce afin que le ciment s'attachât mieux aux pierres par ces petites aspérités. Ce ciment ne forme qu'une couche très-mince, et les joints se peuvent à peine apercevoir.

Les Égyptiens ne se contentoient pas de l'épaisseur qu'ils donnoient aux murailles de leurs édifices, et de la grosseur des pierres qu'ils y employoient, pour en assurer la solidité; ils prenoient encore le soin de lier les unes aux autres les pierres d'une même assise horizontale. On aperçoit toujours dans le plus grand nombre des constructions, sur la surface supérieure de deux pierres contiguës, deux entailles correspondantes, en forme de queue d'aronde, et qui reçoivent un tenon taillé lui-même en double queue d'aronde. Ces tenons ne se retrouvent plus parmi les pierres renversées. Il étoit naturel de les supposer faits de métal: cependant, en démolissant à dessein quelques restes peu intéressans d'édifices, nous avons trouvé des tenons de bois ; ce qui ne paroît pas propre à retenir fortement des pierres de grosses dimensions. Aussi quelques personnes ont-elles pensé que l'on avoit employé originairement des tenons de métal, et que par la suite, le métal étant devenu plus rare, on y avoit substitué du bois, moins par motif de solidité que pour ne pas anéantir un ancien usage. D'autres personnes ont cru que peut-être ces pièces de bois servoient à rapprocher les pierres, par le gonflement qu'on leur faisoit éprouver en les humectant. Mais de pareils tenons ne sont-ils pas suffisans par eux-mêmes pour arrêter l'écartement des pierres, quelque grosses qu'elles soient! L'état où on les trouve encore, prouve mieux que tout ce que l'on pourroit dire, qu'ils pouvoient durer fort long-temps. Ils sont en bois de sycomore, bois extrêmement compacte. Leur longueur ordinaire est de $0^{m}.24$ (1); leur plus grande largeur, de $0^{m}.067$ (2); et leur épaisseur, de $0^{m}.04$ (3). Nous en avons rapporté plusieurs ; et quoique charbonnés à leur surface, ils sont encore bien conservés. Cette longue durée d'une matière végétale que nous voyons se détruire si rapidement dans nos climats, ne surprendra pas ceux qui connoissent les causes qui agissent dans cette destruction, puisque ces morceaux de bois, presque exactement enfermés dans des pierres toujours sèches, ne sont exposés ni à l'humidité ni au contact de l'air. Cependant, l'influence des siècles étant plus sensible sur le bois que sur le grès dont les monumens sont construits, on pourroit juger de l'âge respectif de ces monumens par l'état de conservation des tenons de bois employés à en lier les pierres (4).

En observant l'édifice de l'est, on voit que toutes les parties, bien qu'elles fussent destinées à être sculptées, étoient auparavant dressées et polies, comme si l'on se fût proposé de laisser l'architecture lisse. Ainsi, dans l'intérieur, où il n'y a

(1) Neuf pouces. On en a rapporté un qui a onze pouces trois lignes.

(2) Deux pouces et demi.

(3) Un pouce et demi.

(4) Nous ne prétendons pas toutefois qu'il n'y ait jamais eu que du bois employé à former les tenons qui lient les pierres. Ce qui doit faire conjecturer qu'il y en a eu de métal, ce sont les efforts qui manifestement ont été faits pour les arracher du sein des murailles. Est-il probable que l'on se fût donné d'aussi grandes peines, si l'on n'y eût jamais trouvé que du bois! Il est digne de remarque, que ce surcroît de solidité que les Égyptiens avoient voulu donner à leurs édifices, ait été une des principales causes de leur destruction : si l'on eût toujours employé du métal dans l'intérieur des murailles, il ne resteroit pas actuellement pierre sur pierre en Égypte.

A. D.

que deux bas-reliefs sculptés, tous les autres panneaux formés par les murs d'entre-colonnement sont polis. Il n'y en a qu'un seul qui soit resté piqué; les travaux ont été abandonnés avant qu'il ait été mis au même degré d'avancement que tous les autres.

Les fondations de plusieurs édifices ruinés jusqu'à leur base ayant été examinées, on a vu qu'elles consistoient en des murs un peu plus épais que ceux qu'elles sont destinées à soutenir, et reposant immédiatement sur le rocher. La solidité de ce fondement a beaucoup contribué, sans doute, à prolonger la durée des édifices de Philæ, et leur assure encore une longue existence.

Tous les faits que nous venons d'exposer, se rapportent à la construction proprement dite; les soins que l'on y avoit apportés, entièrement perdus pour la vue, ne contribuoient qu'à la solidité et nullement à la beauté des édifices : mais il y a une autre exécution, que l'on peut appeler extérieure ou apparente, qui frappe tous les yeux, et dont il nous reste à parler.

Cette exécution est, on peut le dire, admirable dans le plus grand nombre des monumens Égyptiens : il est impossible de trouver des surfaces mieux dressées, des colonnes mieux arrondies, des arêtes plus vives, des courbes plus pures et plus continues. Mais, où cette perfection du ciseau se montre encore davantage, c'est dans les sculptures : les feuillages des chapiteaux, les ornemens les plus délicats, les parties les plus petites, sont taillés avec une rare pureté. L'exécution des figures n'est pas moins remarquable; si le contour en est roide et défectueux, les formes des reliefs sont au contraire pleines de souplesse. Comme ces reliefs sont extrêmement peu saillans, les détails des figures sont aussi très-peu exprimés; elles semblent enveloppées d'un voile qui laisse deviner les formes, et l'œil est singulièrement charmé du travail doux et moelleux qui règne dans tous les mouvemens. Ce qui ajoute encore au mérite d'une pareille exécution, c'est la nature de la pierre qu'il a fallu mettre en œuvre, et qui, comme nous l'avons déjà dit, est un grès à-peu-près pareil à celui de Fontainebleau, matière qui exigeoit des instrumens excellens et des mains très-exercées.

Cette perfection du travail se rencontre en divers degrés dans les édifices de Philæ : elle est remarquable dans le grand temple, dans celui de l'ouest, et sur-tout dans l'édifice de l'est. Peut-être la grande lumière qui l'éclaire, la blancheur de la pierre et la finesse de son grain, contribuent-elles aussi à la supériorité apparente de l'exécution. Cet édifice doit se rapporter au siècle où brilloit l'art en Égypte; le soin même que l'on a pris de choisir les matériaux, ne peut appartenir qu'à une pareille époque.

Mais comment, avec tant de perfection dans le travail du ciseau, tant d'immobilité dans les poses, tant d'ignorance de la perspective! car les figures de cet édifice ne sont point différentes de celles des autres temples, et les unes et les autres semblent avoir été tracées d'après les mêmes modèles. Pour expliquer cette contradiction, la même idée se présente à tous les esprits. Les législateurs Égyptiens, qui redoutoient toute espèce d'innovations, et particulièrement celles qui pouvoient avoir des rapports avec la religion, arrêtèrent eux-mêmes les progrès de

l'art, en consacrant, dès les premiers pas, des formes et des attitudes dont il ne fut plus possible de s'écarter dans la suite. Comme les figures des dieux et des hommes étoient ce qu'il y avoit de plus remarquable et de plus important, les formes adoptées dans l'enfance de l'art en furent aussi maintenues plus invariablement : de là ces figures humaines dont les épaules sont de face, la tête et le reste du corps de trois quarts et de profil; de là aussi le petit nombre d'attitudes différentes admises dans les représentations sacrées. Cependant il devoit nécessairement résulter quelque perfection de la pratique de tant de siècles ; mais elle ne consistoit que dans la manière d'exécuter les formes prescrites.

Cette explication me paroît le seul moyen de concevoir l'état de la sculpture des bas-reliefs chez un peuple qui avoit fait de grands progrès dans la statuaire. Ce qui vient encore à l'appui, c'est que l'on avoit aussi bien mieux imité les objets accessoires, et tout ce qui avoit un rapport moins direct avec la religion. Les figures d'animaux sont, en général, d'un dessin très-vrai. Les sculpteurs Égyptiens ont sur-tout parfaitement saisi, en figurant un animal, le trait principal qui le caractérise. La suite de cet ouvrage montrera aussi qu'ils ont su varier de mille manières les attitudes des figures humaines, lorsqu'il ne s'agissoit plus de sculptures sacrées.

Les règles invariables introduites dans les sculptures des temples avoient dû devenir un moyen de les multiplier et d'en accélérer l'achèvement, en permettant d'y employer un plus grand nombre de mains; car, à moins que l'on n'imagine que le travail d'un même édifice duroit plusieurs siècles, on ne peut qu'attribuer à l'existence d'une multitude d'artistes la grande quantité de sculptures qui décorent un seul monument. On conçoit en effet que, les formes de tous les signes, de toutes les figures, étant déterminées depuis long-temps, on pouvoit donner à chaque sculpteur une seule sorte d'objet à exécuter, et employer ainsi un grand nombre d'hommes à-la-fois. Bien plus, quand on considère que, dans un même édifice, toutes les têtes des dieux, toutes celles des déesses, ont un caractère unique, que les animaux de même espèce se ressemblent tous parfaitement, qu'enfin chaque classe d'objets a de même son caractère propre et constamment observé, on est conduit à penser qu'une figure n'étoit pas confiée à un seul sculpteur pour la commencer et la finir en son entier, et que plusieurs artistes y travailloient successivement : par exemple, une figure étoit d'abord ébauchée par celui dont c'étoit la fonction; un autre arrivoit ensuite et l'avançoit davantage, et successivement ainsi jusqu'au dernier qui venoit la finir. C'est alors que les peintres arrivoient à leur tour, et appliquoient chacun la couleur convenable et selon les règles établies.

Par ce moyen, dix figures, que dix sculpteurs auroient exécutées séparément dans un certain espace de temps, et qui auroient toujours été différentes les unes des autres, se trouvoient achevées dans un temps égal, et peut-être même plus court, ayant toutes le même caractère, et étant finies au même degré.

Un pareil procédé ne pouvoit pas, sans doute, conduire à la haute perfection de l'art : mais, dans le système Égyptien, c'étoit une chose raisonnable de vouloir

que les mêmes personnages, les mêmes objets, fussent toujours représentés sous les mêmes traits ; et l'on peut ajouter que la distribution régulière des bas-reliefs, leur exécution semblable, leur composition presque uniforme, conviennent peut-être mieux quand il s'agit de décorer des faces entières de murailles, que ne feroient des bas-reliefs de forme, de composition et d'exécution trop différentes.

Nous terminerons la description des monumens Égyptiens de Philæ par celle d'un petit temple situé un peu au midi de l'édifice de l'est : le temple proprement dit subsiste probablement encore ; mais il est totalement enfoui, et l'on ne voit plus de ce petit monument que le haut des colonnes du portique. L'entre-colonnement du milieu paroît extrêmement large relativement aux deux espaces latéraux ; mais l'édifice est construit sur de si petites dimensions, qu'il falloit bien, pour que l'entrée en fût suffisamment large, faire l'entre-colonnement du milieu relativement plus grand que dans les autres édifices. Ce temple est le plus petit des monumens Égyptiens : le portique n'a dans l'intérieur que cinq mètres (1) de largeur, et $2^{m}.6$ (2) de profondeur. La hauteur des colonnes sous l'architrave ne devoit être que de trois mètres et demi. Ce portique, déjà remarquable par la petitesse de ses dimensions, l'est encore par le soin et la finesse avec lesquels les sculptures en sont exécutées.

§. IX.

Des Constructions Grecques ou Romaines qui sont dans l'île de Philæ.

Devenus maîtres de l'Égypte, les Grecs y apportèrent leurs sciences et leurs arts : c'étoit les ramener dans la terre natale, d'où ils étoient sortis peu de siècles auparavant ; mais déjà ils avoient pris un air étranger, un caractère propre, qu'ils ont depuis toujours conservés. L'architecture Grecque, bien que formée sur celle des Égyptiens, en diffère cependant par des caractères si essentiels et si prononcés, qu'elle ne peut être un seul instant confondue avec elle : celle des Romains, qui n'est que l'architecture Grecque modifiée, en diffère plus encore, à cause des voûtes et des arcades dont elle offre de nombreux exemples.

Aussi, sur cette terre toute couverte d'édifices Égyptiens, nous reconnoissions au premier coup-d'œil les constructions des étrangers ; et, chose que nous ne nous lassions pas d'admirer, toutes ces constructions, postérieures aux monumens du pays, faites souvent avec les pierres qu'on en a arrachées, se montroient plus ruinées, plus degradées qu'eux ; un jour elles seront entièrement anéanties, et les monumens Égyptiens attesteront long-temps encore l'existence et la grandeur du peuple qui les a élevés.

Ces remarques, ces rapprochemens, qui se répéteront dans la suite de cet ouvrage, trouvent déjà leur application dans l'île de Philæ, qui, dans sa petite étendue, présente en quelque sorte un échantillon de tout ce que l'Égypte renferme.

(1) Quinze pieds et demi.

(2) Huit pieds.

Près de ces beaux monumens si bien conservés, on ne voit presque plus rien des édifices que les Grecs et les Romains y avoient bâtis, si ce n'est des vestiges méconnoissables. Au milieu de la partie nord de l'île, un pan de muraille de quatre à cinq mètres de hauteur (1) est resté seul debout. Son épaisseur est peu considérable : les pierres en sont toutes disjointes, et il ne faudroit qu'une foible secousse pour le renverser et le détruire entièrement. On voit dans sa partie supérieure une architrave et quelques portions d'une frise ornée de triglyphes. Les pierres dont cette muraille est construite, ont visiblement été tirées de quelques édifices Égyptiens : plusieurs d'entre elles portent des fragmens d'hiéroglyphes, et des figures, les unes tronquées, les autres renversées dans divers sens. On en voit même sur les faces extérieures des pierres, où l'on n'a pas pris la peine de les effacer; ce que les Égyptiens ne manquoient jamais de faire, quand ils employoient d'anciens matériaux dans la construction de leurs édifices. Une pareille dispersion des emblèmes sacrés ne peut appartenir qu'à une époque où la religion Égyptienne étoit totalement abandonnée. Peut-être l'édifice dont cette muraille faisoit partie, appartient-il au temps du Bas-Empire, quoique cependant l'état de ruine où il est, porte à le considérer comme plus ancien, et que les restes de l'entablement Dorique qui le couronne, puissent permettre d'en attribuer la construction aux Grecs, chez qui s'employoit l'ordonnance Dorique plus fréquemment que chez les Romains.

Nous ne resterons pas dans une pareille incertitude à l'égard d'une autre construction placée aussi dans la partie septentrionale de l'île, près de l'endroit où l'on y aborde. Une arcade ouverte au milieu d'un massif, et de chaque côté une arcade plus petite, ne laissent point douter un instant que cette construction ne soit un arc de triomphe, et n'appartienne conséquemment aux Romains, qui seuls ont élevé de semblables édifices.

Celui-ci n'a point été achevé; la partie cintrée de la grande arcade n'a jamais été faite, et l'on n'y voit aucune moulure taillée. Cet édifice ressemble par quelques points à l'arc d'Antinoé; on y remarque, comme dans ce dernier monument, des fenêtres au-dessus des petites arcades. Cependant, auprès de l'arc Romain d'Antinoé, celui de Philæ n'est qu'un édifice barbare, par la lourdeur de ses proportions : il est d'ailleurs extrêmement petit, les arcades latérales n'ayant que deux mètres de hauteur, et celle du milieu ne devant en avoir que cinq. Mais ce petit édifice est peut-être, parmi ceux que les Romains ont élevés en Égypte, un des mieux conservés. Il doit cet avantage, sans doute, à sa situation et à la composition simple de ses parties; il faut aussi remarquer qu'il a été construit par des mains Égyptiennes. Non-seulement il est bâti de grès, comme tous les autres monumens de Philæ, mais on observe entre eux et lui la plus grande conformité dans le système de construction : on y retrouve les joints obliques, les gros bossages de pierres, enfin toutes les ressemblances qui peuvent faire raisonnablement conjecturer que ce monument Romain a été exécuté par des ouvriers du pays. Il sera question ailleurs d'édifices qui sont au contraire composés dans le système Égyptien, et dont l'exécution est certainement Grecque ou Romaine.

§. X.

Observations sur l'antiquité des principaux Édifices de l'île de Philæ.

On auroit tort d'exiger des voyageurs qu'ils se bornassent uniquement au récit de ce qu'ils ont vu : en effet, il y a des conjectures solides qu'eux seuls peuvent faire, des comparaisons, des inductions qui n'appartiennent qu'à eux, parce qu'elles résultent de l'observation immédiate et de la vue des objets; ce que le récit le mieux fait et le plus fidèle ne peut jamais remplacer entièrement. Tout ce que l'on doit exiger d'eux, c'est que les faits soient tellement détachés des conjectures, qu'ils ne puissent jamais être confondus avec elles. C'est à quoi nous nous sommes attachés dans les paragraphes précédens, où, tout en donnant la série de nos observations, nous avons été quelquefois conduits à chercher leur mutuelle dépendance; c'étoit un moyen de rendre les faits plus sensibles, de leur donner plus de force en les liant ensemble, et de les mieux graver dans la mémoire, qu'on ne pourroit le faire en présentant des faits sans liaison et des observations sans but : mais nous avons dû réserver pour ce dernier paragraphe la recherche de l'âge des monumens de Philæ.

Si l'on considère d'abord dans ces monumens leur état de conservation, leur couleur plus blanche ou plus noirâtre, qu'enfin on veuille juger de leur âge par leur apparence, on sera porté à croire que le grand temple est le plus ancien monument de l'île, et que l'édifice isolé de l'est en est au contraire le plus moderne. Ces indices, il est vrai, seroient insuffisans, si, en examinant ensuite la position relative des édifices, pour en déduire l'ordre successif dans lequel ils ont été construits, on ne s'assuroit encore que, dans leur distribution irrégulière, ils ont tous été coordonnés par rapport au grand temple. Les irrégularités qui se voient dans l'ordonnance de ces monumens, s'expliquent d'une façon fort raisonnable en supposant que le grand temple étoit construit d'avance, et précédé de deux galeries comme celle qui subsiste à l'est; que l'on a voulu depuis lui donner une longue avenue qui eût son origine à l'extrémité méridionale de l'île, mais que la forme même de celle-ci n'a pu permettre que l'avenue fût dans la direction de l'axe du temple; qu'enfin le grand pylône a été placé de manière à n'être pas trop oblique à l'avenue ni au grand temple. Nous avons déjà dit *(§. IV)* comment nous croyions qu'on pouvoit expliquer la position de la colonnade orientale et celle de l'édifice du midi. Quant au temple de l'ouest, il est manifeste qu'il a été coordonné au grand pylône, auquel il est perpendiculaire; et nous supposons qu'il a remplacé une galerie semblable à celle de l'est, et qui peut-être dès-lors commençoit à tomber en ruine.

Quant à l'édifice de l'est, qui est aussi bien conservé que ce dernier, et qui même paroît plus nouveau, soit à cause de sa blancheur, soit parce qu'il n'a jamais été achevé, nous sommes portés à le regarder comme un des derniers édifices que les Égyptiens aient bâtis.

Nous

Nous n'étendrons pas plus loin ces conjectures, qui n'ont que de légers fondemens et peu d'intérêt : il nous suffit d'avoir montré que la disposition relative des monumens est d'accord avec leur apparence pour faire assigner au grand temple une époque plus reculée qu'aux autres édifices.

Mais, afin de présumer l'époque des plus anciens, recherchons quel âge on peut attribuer aux plus modernes. Sans doute, ils ne sont pas postérieurs à la conquête de l'Égypte par les Perses. Les vainqueurs étoient plus ennemis de la religion que de la nation même; les troubles, les révoltes, les guerres qui se succédèrent depuis la conquête, n'ont pu permettre que l'on érigeât de si grands édifices, et d'une si longue exécution, sur-tout aux limites les plus reculées de l'Égypte, et dans un lieu où ils devoient rester ignorés. Ces édifices sont d'ailleurs du style Égyptien, sans mélange : comment croire que les maîtres du pays n'eussent pas mis quelque part l'empreinte de leur goût, et laissé des traces de leurs arts? Les plus modernes des édifices Égyptiens de Philæ doivent donc avoir au moins deux mille trois cents ans d'ancienneté; voyons s'il ne seroit pas possible de trouver, pour quelques-uns d'eux, des indications plus particulières sur le temps de leur érection.

En décrivant le temple de l'ouest, nous avons parlé d'un déversoir destiné à faire écouler les eaux qui pouvoient être versées sur la terrasse du temple; nous avons également parlé d'une scène sculptée sur les murs de l'édifice ruiné de l'ouest, dans laquelle se trouve figuré un pareil déversoir, et nous avons donné de fortes raisons de penser que ces rigoles avoient un usage religieux, qu'elles versoient les eaux lustrales, c'est-à-dire, les eaux nécessaires à de certaines purifications ordonnées par la religion; enfin nous avons vu que ces déversoirs ou rigoles sont décorés de la figure d'un lion qui laisse jaillir l'eau par sa gueule, ou entre ses pattes *(§. VII)*. Or il faut se bien pénétrer d'une vérité que tout cet ouvrage confirmera de plus en plus, c'est qu'il n'y avoit rien d'arbitraire dans le choix des décorations Égyptiennes, et qu'il ne faut pas, à cet égard, juger de leurs règles et de leurs motifs d'après les idées qui nous dirigent dans la composition de l'ornement. Chez nous, comme il est arrivé chez les Grecs eux-mêmes, on consulte uniquement l'œil; c'est l'imagination, c'est le goût du sculpteur qui sert de règle à la décoration : chez les Égyptiens, au contraire, chaque ornement offre un emblème; l'art consistoit à faire servir cet emblème à l'embellissement de l'édifice. En voyant donc ici le lion et l'eau réunis, et celle-ci en quelque sorte produite par celui-là, on doit se demander quel peut avoir été le motif de cette réunion, et pourquoi la figure du lion a été choisie plutôt que toute autre figure pour décorer les déversoirs des terrasses des temples.

Nous remarquerons d'abord que les ablutions, les purifications par l'eau lustrale, et tous les usages religieux qui sont fondés sur la vertu régénérative de l'eau, viennent originairement de l'Égypte. Cette eau si salutaire, si bienfaisante, c'est celle du Nil au temps de l'inondation, où, nouvelle et plus salubre, elle vient remplacer l'eau stagnante, chasser les maladies, et, se répandant sur toute la face de l'Égypte, produire seule l'abondance et renouveler en quelque sorte la vie de tout ce qui végète ou respire. Ce phénomène de l'inondation revient chaque année

au solstice d'été; et la constellation du zodiaque dans laquelle entre alors le soleil, étoit regardée par les anciens Égyptiens comme la compagne et le signe du phénomène; c'étoit elle qui annonçoit et qui sembloit produire l'inondation.

On aperçoit maintenant quelle est l'origine de l'emblème qui nous occupe. A une certaine époque, le lion céleste étoit solsticial; c'étoit alors cette constellation qui paroissoit être la cause du débordement et verser l'eau des purifications; et ce fut le lion que l'on représenta dans les temples, versant effectivement l'eau lustrale. C'est à cette époque, suivant nous, qu'il faut rapporter la construction du temple de l'ouest et celle de l'édifice ruiné, dans lesquels se trouve notre emblème; mais cette époque ne donne pas une date précise, parce qu'elle est comprise entre des limites fort éloignées l'une de l'autre, le lion ayant occupé le solstice pendant deux mille cent soixante-trois ans.

Le rapprochement qui précède, confirmé par les monumens astronomiques de l'Égypte, peut donc jeter quelque jour sur l'époque de la construction des édifices où le lion est représenté comme la source des eaux salutaires. Il est très-vraisemblable que l'érection de ces temples eut lieu dans le temps où le lion étoit encore solsticial, et où l'affluence des eaux se manifestoit aussi sous cette constellation. On peut conjecturer, d'après cela, que l'époque dont il s'agit n'est pas éloignée de celle où le solstice d'été passa du lion dans le cancer; ce qui arriva vers l'an 2500 avant l'ère vulgaire (1). Au reste, d'autres considérations, tirées de l'institution primitive du zodiaque, permettent encore de rapprocher de nous l'époque probable de ces constructions.

Le grand temple est lui-même bien antérieur au temple de l'ouest; et quoiqu'il en résulte déjà pour le premier une antiquité très-reculée, il y a des preuves certaines d'une antiquité bien plus reculée encore, puisque plusieurs des pierres qui entrent dans la construction de ce même grand temple, sont des débris de quelque construction antérieure. Ce fait, que nous nous sommes contentés d'énoncer dans le §. II, mérite d'être exposé avec plus de développemens.

Une des colonnes du portique est dégradée d'une manière notable (*voyez* le §. V). Quelques-uns de nous, lorsqu'ils en examinoient la construction, aperçurent, sur les faces des pierres cachées dans l'intérieur de la colonne, des hiéroglyphes sculptés et même encore coloriés. La première idée qui se présenta en effet, fut que ces pierres provenoient de quelques édifices plus anciens : mais comme il résultoit immédiatement de cette opinion une conséquence très-importante à l'égard des questions d'antiquité, nous ne voulûmes pas l'adopter sans examen. Ne pouvoit-on pas croire que les Égyptiens, si prodigues d'emblèmes religieux, en avoient tracé sur les faces cachées des pierres, eux qui en sculptoient jusque dans l'intérieur des sarcophages, destinés à ne jamais être ouverts! Mais, en examinant avec tout le soin possible l'intérieur de cette colonne et les pierres qui en étoient tombées, nous ne vîmes que des hiéroglyphes tronqués ou renversés, des figures coupées par le milieu, aucune suite, aucun rapport de grandeur entre les

(1) Consultez le Mémoire de M. Fourier sur les monumens astronomiques, pour ce qui regarde la détermination précise de l'époque à laquelle le solstice d'été avoit atteint la constellation du lion.

différens fragmens. Il y avoit des pierres qui portoient ces hiéroglyphes sur leur face horizontale, d'autres sur leur face verticale, où ils étoient souvent couchés ou renversés entièrement; quelques pierres aussi ne portoient point de sculptures. Il fallut bien demeurer convaincu que cette colonne avoit été construite de débris qui, antérieurement, avoient appartenu à d'autres édifices; et, depuis, cette idée s'est trouvée entièrement confirmée en répétant les mêmes remarques dans d'autres lieux.

Sans prétendre assigner l'âge de ces monumens antérieurs, nous ferons deux observations. La première, c'est que les Égyptiens, si religieux, si respectueux pour tout ce qui étoit ancien, ne devoient pas se déterminer légèrement à détruire un temple : il falloit sans doute pour cela qu'il fût bien dégradé, qu'il menaçât de s'écrouler bientôt, ou que même il se fût en effet écroulé. Or, si les monumens que nous voyons aujourd'hui, et dont les plus modernes ont au moins deux ou trois mille ans d'antiquité, sont cependant encore si intacts, et, pour ainsi dire, si neufs, combien ne faut-il pas supposer de siècles à ceux qui tomboient en ruine lorsque l'on a construit le grand temple, le plus ancien édifice de l'île! La seconde observation, par laquelle nous terminerons, c'est que les sculptures des débris qui composent la colonne, sont aussi parfaitement exécutées que celles des monumens plus modernes; et, autant que l'on peut en juger par un petit nombre de figures, c'est le même système de décoration, la même pureté de ciseau, ce sont aussi les mêmes couleurs. Il faut donc concevoir, à l'époque où ces monumens antérieurs ont été élevés, les arts déjà parvenus au degré de perfection qu'ils n'ont guère passé depuis chez les Égyptiens; ce qui suppose que cette nation avoit été réunie et que sa civilisation avoit commencé long-temps avant cette époque.

C'est ainsi que, par une suite d'inductions, que nous sommes loin de regarder comme des preuves, mais qui du moins ont l'avantage de se présenter naturellement, on est déjà conduit à concevoir chez les Égyptiens une antiquité que d'autres faits et des preuves d'un autre ordre porteront jusqu'à l'évidence.

TABLE.

§. I.er *De la route qui conduit de Syène à l'île de Philæ* ..... page 1.
§. II. *Aperçu général des monumens*..... 6.
§. III. *De l'île, et de sa position au milieu du fleuve*..... 15.
§. IV. *Des édifices qui servent d'avenue au grand temple*..... 19.
§. V. *Du grand temple*..... 28.
§. VI. *Du temple de l'ouest*..... 35.
§. VII. *Des ruines de l'ouest, et de celles qui sont sur la rive opposée du fleuve*..... 44.
§. VIII. *De l'édifice de l'est, et d'un petit temple enfoui*..... 46.
§. IX. *Des constructions Grecques ou Romaines qui sont dans l'île de Philæ*..... 54.
§. X. *Observations sur l'antiquité des principaux édifices de l'île de Philæ*..... 56.

DESCRIPTION

DE SYÈNE ET DES CATARACTES,

PAR E. JOMARD.

CHAPITRE II.

SECTION PREMIÈRE.

De Syène et de ses Environs.

§. I.er

De la Position géographique de Syène.

Le voisinage du tropique, et la mesure de la terre attribuée à Ératosthène, ont donné à Syène une telle célébrité, que personne n'ignore le nom ni la position de cette ville. Ceux qui ont le moins de notions sur l'Égypte, ont entendu parler du puits de Syène, qui, le jour du solstice d'été, à midi, étoit éclairé en entier par la lumière du soleil (1). C'est dans cette ville, dit-on, que Juvénal fut exilé, après avoir insulté le comédien Pâris, cher à Domitien (2). Pour un homme accoutumé aux délices du climat de l'Italie et au spectacle de la capitale du monde, quel séjour qu'une ville ruinée comme étoit Syène au temps de Juvénal, un lieu environné de toutes parts de rochers nus et rembrunis, un ciel embrasé, jamais tempéré par une goutte de pluie! Martial a caractérisé en un seul vers cette aridité et cette couleur sombre du sol :

Scis quoties Phario madeat Jove fusca Syene (3).

Mais ce lieu si âpre, et presque inhabitable aux Européens, étoit pour les géographes un des points les plus importans du globe : il a servi à Ératosthène, à Hipparque, à Strabon et à Ptolémée, de point de départ pour déterminer la

(1) *Tradunt in Syene oppido..... solstitii die medio, nullam umbram jaci, puteumque ejus, experimenti gratiâ factum, totum illuminari.* (Plin. *Hist. nat.* l. II, c. 73.) *Voyez* Strabon, Héliodore, &c.

(2) Plusieurs prétendent qu'il fut relégué dans l'Oasis et qu'il y mourut. On cite aussi parmi les Romains un certain Maurus Terentianus, auteur d'un poëme sur les mètres de la poésie Latine, lequel vécut à Syène et en fut gouverneur.

(3) Martial. *Epigramm.* lib. IX, epigr. 36.

position des lieux de la terre. C'étoit, dans l'antiquité, la seule ville placée sous cette ligne qui sépare la zone torride de celle que nous habitons, et qui ne traversoit sur le globe aucun autre site remarquable que les embouchures de l'Indus et du Gange. De nos jours même, on ne peut citer que Chandernagor et Canton en Asie, et la Havane aux Antilles, qui soient aussi près de cette ligne que Syène l'est aujourd'hui: je ne parle pas d'Yanbo' ni des îles Sandwich, ou autres lieux sans importance.

Depuis deux à trois siècles, les critiques ont fait un grand nombre de recherches pour déterminer l'étendue de l'Égypte par la mesure d'Ératosthène, et réciproquement pour apprécier cette mesure de la terre par la longueur de l'Égypte; mais, comme ils n'ont pas connu la vraie situation géographique de Syène, ils erroient dans un cercle vicieux, et il manquoit à leurs recherches la base principale. Le vœu des savans est enfin rempli; cette position, telle qu'elle vient d'être déterminée par les observations astronomiques de M. Nouet, est de 24° 5′ 23″ pour la latitude, et de 30° 34′ 49″ pour la longitude au méridien de Paris. Les uns (et le célèbre d'Anville est de ce nombre), suivant le sentiment de Ptolémée, supposoient Syène à environ 15′, ou près de sept lieues, plus au sud qu'elle n'est réellement; ce qui alongeoit d'autant l'étendue de l'Égypte : les autres regardoient cette ville comme directement placée sous le tropique, et diminuoient encore plus sa latitude, trompés par la tradition immémoriale du puits de Syène, et ignorant ou contestant la variation de l'écliptique : d'autres enfin ne faisoient pas attention que le phénomène de l'absorption de l'ombre n'est point borné à une ligne mathématique, mais qu'il a lieu pour toute une zone terrestre correspondante au diamètre du soleil, c'est-à-dire, de plus d'un demi-degré de largeur.

Cette dernière circonstance, qui pourtant n'étoit pas ignorée des anciens (1), est sans doute la cause qui a maintenu l'opinion que Syène étoit sous le tropique, plus de trois mille ans après que cette ville avoit cessé d'y répondre, et même de nos jours. Au deuxième siècle de l'ère vulgaire, le bord septentrional du soleil atteignoit encore au zénith de Syène le jour du solstice d'été; ce qui suffisoit pour que l'ombre y fût nulle, ainsi que le rapporte Arrien, qui écrivoit vers l'an 120 de J. C. En effet, l'obliquité de l'écliptique devoit être alors de 23° 49′ 25″, en partant de l'observation d'Hipparque (2) et de la variation calculée approximativement pour cette époque : si l'on y ajoute le demi-diamètre moyen du soleil ou 15′ 57″, on trouve 24° 5′ 22″; ce qui est, à 1″ près, la latitude de Syène. A plus forte raison les écrivains antérieurs, tels que Plutarque, Pline, Lucain, Hipparque et Ératosthène, étoient-ils fondés à dire que le style ne donnoit point d'ombre à Syène, le jour du solstice (3). Quant à Ptolémée, Pausanias, et

(1) Selon Cléomède, l'espace où les ombres sont nulles quand le soleil est au zénith, a trois cents stades d'étendue; ce qui fait 30 minutes, en prenant le stade de 600 au degré (*Meteor.* lib. 1).

(2) Cette observation est de 23° 51′ 20″.

(3) M. de la Nauze est, je crois, le premier et le seul qui ait donné une explication analogue; mais il se trompoit sur la diminution séculaire de l'obliquité, qu'il estimoit à plus de 66″, tandis qu'aujourd'hui elle n'est que de 50″, bien que supérieure à celle d'autrefois. Il s'est également trompé sur la latitude de Syène, qu'il ne fait que de 23° 59′ 20″, erreur qui compense à-peu-près l'autre. (*Voyez* les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *t. XLIII, in-12.*)

enfin Ammien Marcellin, qui écrivoit au IVe siècle, il est facile de concevoir comment ils ont rapporté le même fait, soit qu'ils s'en fussent tenus à une tradition accréditée, soit même que de leur temps on observât encore le gnomon à Syène; car un rayon vertical, ne déviant que de 2 à 3 minutes, ne devoit produire qu'une ombre absolument insensible à l'œil.

Aujourd'hui le tropique est bien plus rapproché de l'équateur, et sa distance à Syène est de 37′ 23″ au sud, ou de plus de quinze lieues et demie; le limbe du soleil n'arrive qu'à 21′ 3″ du zénith de cette ville: d'où il résulte qu'au solstice d'été l'ombre y est encore très-peu sensible; car elle n'équivaut qu'à une quatre-centième partie environ. Un style de vingt mètres de haut ne produiroit qu'une ombre de cinq centimètres, ou moindre encore à raison de la pénombre; mais, si l'on pouvoit observer à l'ancien puits de Syène, on n'en verroit plus qu'une moitié d'éclairée.

L'observation récente excède donc toutes les hauteurs qu'on avoit jusqu'ici attribuées à cette ville. Parmi les anciens, c'est Ptolémée qui en avoit le plus réduit la latitude, en la fixant à 23° 51′. Hipparque, qui comptoit seize mille huit cents stades de l'équateur à Syène (1), et dans un degré sept cents stades, se rapprochoit davantage de la vérité; car ce compte suppose 24° de latitude: à mesure que l'obliquité de l'écliptique diminuoit, cette latitude étoit toujours supposée de plus en plus petite, par le préjugé qui attachoit, en quelque sorte, Syène au tropique (2). La conséquence de ce fait, et de la plus grande latitude de Syène aujourd'hui bien reconnue, c'est que l'origine de cette tradition astronomique remonte à une époque d'autant plus reculée, c'est-à-dire, à plus de trente siècles avant l'ère vulgaire; c'est la plus ancienne observation du solstice dont le souvenir soit parvenu jusqu'à nous.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher comment, de la position de Syène, Ératosthène a conclu la longueur de l'arc du méridien en Égypte, ni d'apprécier la mesure que ce résultat lui a fournie pour la circonférence du globe : cette recherche demande un travail particulier. Je ne ferai qu'une observation: c'est que l'on a supposé trop légèrement que cet habile homme avoit exécuté en effet une mesure de la terre, sans qu'il y ait à cet égard aucune preuve historique (3). D'une observation de hauteur qu'il aura pu faire à Alexandrie, et d'un calcul tiré de l'arpentage de l'Égypte, arpentage que l'on avoit fait bien avant l'époque des Grecs, il y a loin à une mesure actuelle effectuée sur le terrain, et telle qu'une recherche pareille la suppose (4). On a été jusqu'à lui attribuer le puits de Syène; mais, s'il fût allé jusqu'à cette ville pour le faire creuser, il auroit sans doute renoncé à son dessein, en s'apercevant que le centre du soleil solsticial s'y écartoit d'environ un quart de degré, et il seroit allé creuser ce puits à six ou sept lieues plus au sud. Mais, indépendamment de ce motif, il faut observer qu'aucun auteur ne rapporte qu'il ait présidé en effet à une mesure de l'arc terrestre, ni qu'il soit allé à Syène, encore moins qu'il ait fait exécuter le puits qui a eu tant de célébrité.

(1) Strab. *Geogr.* Paris, 1620; *lib. II, pag. 114.*

(2) De tous les modernes, c'est Bruce qui a le moins mal fixé cette position, en lui donnant 24° 0′ 45″.

A. D.

(3) Pline se sert de l'expression de *prodidit* [a publié], en parlant de cette mesure d'Ératosthène *(l. II, c. 108).*

(4) *Voyez* la Description d'Ombos, *chap. IV, §. III.*

Il n'est pas douteux que cet ouvrage appartient à des astronomes plus anciens qu'Ératosthène, et qu'il date du temps où le tropique d'été passoit par cette ville extrême de l'Égypte (1).

Comme la distance d'Asouân au tropique est fort considérable, il n'est peut-être pas hors de propos de faire voir ici que ce nom moderne d'*Asouân* répond très-bien à celui de *Syène* [Συήνη]; ce qui confirme l'induction qu'on peut tirer du voisinage d'Éléphantine et des cataractes, et des autres preuves géographiques. *Asouân* est dans le cas d'*Achmim*, d'*Abousir*, et de plusieurs autres noms que je pourrois citer: je pense que les Arabes ont ajouté par euphonie l'*élif* initial à différens noms Égyptiens ou Grecs; de manière que, pour découvrir ces noms anciens, il faudroit lire ainsi les nouveaux: *A-Souân*, *A-Chmim*, *A-Bousir*, *&c.* Mais ces remarques étymologiques appartiennent aux mémoires sur la géographie comparée.

§. II.

De la Ville ancienne et de la Ville moderne.

L'EMPLACEMENT de l'antique Syène étoit au sud-ouest de la ville moderne, borné par le Nil, d'une part, et de l'autre, par les rochers de granit; son assiette occupoit le penchant de la montagne, contre l'ordinaire des villes Égyptiennes. Déjà ruinée à l'époque de la conquête des Arabes, elle perdit beaucoup de son étendue par l'enceinte que ces derniers bâtirent à trois cents mètres (2) en arrière, avec de larges fossés extérieurs et intérieurs. Cette enceinte est double et fortifiée suivant le système d'Alexandrie Arabe: elle à été fondée en général sur le rocher nu, et on l'a assujettie à suivre les mouvemens de la montagne; une de ses faces est construite à pic sur le bord du fleuve. La muraille est encore bien conservée; elle est bâtie toute entière en fragmens de granit, débris provenus des anciennes

(1) Les expressions de Strabon font voir que ce puits avoit été creusé pour connoître le jour du solstice: Ἐν δὲ τῇ Συήνῃ, καὶ τὸ φρέαρ ἐστὶ τὸ διασημαῖνον τὰς θερινὰς τροπὰς... *Geograph.* Paris, 1620; *l. XVII, p. 817.* Les bornes de cette description ne permettent pas d'entrer dans de plus grands développemens; je les réserve pour un autre écrit consacré au *système métrique des anciens Égyptiens*, écrit qui fait l'une des bases de mon travail sur la géographie comparée de l'Égypte. Dans cet écrit, je cherche à établir les points suivans:

1.° Il a été fait à une époque très-reculée une mesure du degré terrestre en Égypte et de la circonférence du globe.

2.° Une partie aliquote de cette circonférence a été choisie pour former l'unité des mesures nationales, et l'on a établi sur cette base un système complet de mesures linéaires et agraires.

3.° On a conservé, dans l'institution du système métrique, la division duodécimale et sexagésimale, qui est propre aux mesures naturelles du corps humain, mesures qui avoient cours antérieurement à l'institution.

4.° Les Égyptiens ont consacré leur système de mesures dans de grands monumens, qui ont servi à le transmettre à la postérité.

5.° Enfin les Grecs, les Hébreux et les Arabes ont emprunté à l'Égypte ancienne une partie de ses mesures géographiques et civiles.

A ce mémoire sont joints douze tableaux des mesures comparées tirées des auteurs originaux, avec leur valeur en mètres, et enfin des recherches étymologiques sur les dénominations des mesures.

Pour donner une idée de l'ordre établi dans cette division métrique, je rapporterai seulement ici les principaux termes de l'échelle.

Le sexagésime, grande mesure géographique, fait 6 degrés, 60 schœnes Égyptiens, &c.
Le degré fait 10 schœnes, 60 *milles*, &c.
Le schœne —— 6 *milles*, 60 stades, &c.
Le mille —— 10 stades, 60 plèthres, &c.
Le stade —— 6 plèthres, 60 cannes, &c.
Le plèthre —— 10 cannes, &c. &c.

Par conséquent, les valeurs successives de ces mesures sont de six degrés, un degré; six minutes, une minute; six secondes, une seconde; six tierces, &c.

(2) Cent cinquante-quatre toises.

exploitations. Quand on est au couchant de Syène ou sur la route de l'île de Philæ, on aperçoit avec étonnement cette longue enceinte toute flanquée de bastions et de tours carrées, et, ce qui est plus curieux, toute composée de pierres de couleur rose, noire ou rougeâtre, diversement arrangées, et présentant dans leurs nuances toutes les variétés du beau granit oriental.

Un autre spectacle encore plus rare en Égypte, est celui des vestiges de bâtimens qui occupent la plus haute partie de la ville auprès du fleuve (1). Ces grands pans de murailles distribués par étages, ces nombreux palmiers sortant du granit, cet amas de rochers et de ruines dont les couleurs se confondent, enfin cet horizon borné à chaque pas, forment un coup-d'œil que ce pays n'offre nulle part, puisqu'il ne s'y trouve presque jamais d'habitations sur les hauteurs, que les arbres y occupent toujours un sol uni et de niveau, et que l'horizon y est par-tout découvert. En général, tout ce quartier de l'Égypte a un aspect singulièrement pittoresque, et d'autant plus remarqué par les voyageurs, qu'il diffère plus de l'aspect ordinaire. Les montagnes rembrunies que l'on foule aux pieds ou qui frappent la vue sur tous les points, et les masses de granit qui s'élèvent à la surface du fleuve, ajoutent beaucoup à l'effet du tableau. Si l'on vient à détacher un éclat de ces roches si colorées, on voit avec surprise le ton rose et brillant que la cassure a mis à découvert; on se demande si c'est à l'action de l'air, ou bien à celle du soleil, que la surface doit sa couleur brune et foncée. Mais que pourroit produire sur une matière aussi dure un air toujours sec! et quant à la chaleur, on ne sauroit lui attribuer cet effet qu'à l'aide d'un temps prodigieux; car les hiéroglyphes tracés sur ces pierres depuis un si long temps sont encore d'un rose assez vif.

Les Égyptiens ont couvert de sculptures et d'hiéroglyphes les surfaces lisses des rochers dans tous les environs de Syène, principalement les blocs qui sont à pic et baignés par les eaux; ces sculptures sont différemment grandes, et creusées plus ou moins profondément. Il y en a qui représentent des figures de dieux au fond d'une espèce de niche; d'autres, des sacrifices et des offrandes: mais toutes annoncent, comme à Philæ, le soin et la peine qu'il a fallu prendre pour les exécuter. On a sculpté de la même manière les blocs de l'île d'Éléphantine, qui est en face. Il seroit curieux de découvrir le sens des inscriptions, qui peut-être n'ont pas toutes un objet religieux, et qui pourroient bien avoir trait à l'exploitation des grands massifs où on les a tracées. Ces rochers du bord du Nil sont encore plus noirs que les autres; et le frottement des eaux leur a donné un luisant et une sorte de poli particulier, qu'on ne peut se représenter parfaitement qu'après l'avoir vu sur les lieux.

L'intérieur de l'enceinte de la ville Arabe est rempli de décombres accumulés sur les blocs de granit où cette ville étoit assise : sa longueur est de sept à huit cents mètres. C'est vers le midi qu'est le chemin qui conduit de Syène à l'île de Philæ. Au levant, on y remarque une butte très-haute, sur laquelle l'armée Françoise avoit élevé un fort; au-dessous, un temple Égyptien, presque enseveli

(1) Voyez *pl. 30, fig. 4.*

sous la poussière et les ruines, et plus bas, des colonnes de granit isolées, ouvrage plus récent; enfin, vers le nord, une construction que l'on croit Romaine : elle est dirigée vers le bord du Nil, où elle finit par un bâtiment carré, analogue à celui qui termine l'aqueduc du Kaire (1). Du côté du nord, cette ville étoit bornée par le fleuve, et bâtie sur une pente douce, qui aujourd'hui est toute remplie de dattiers. La plage est couverte de sable et de limon que le Nil y dépose pendant le débordement. On y trouve plusieurs arbustes dignes d'attention (2) : l'un est une grande espèce d'asclépias, qu'on a surnommée *gigantea*, dont les fruits sont sphériques et vésiculeux et de quatre pouces de grosseur, très-commune dans les sables d'Ombos, dans les déserts du Fayoum et dans tous les lieux très-arides; l'autre est une espèce d'acacia de la hauteur de cinq à six pieds, remarquable par ses belles fleurs violettes, par ses globes de fruits velus et d'un jaune doré, sur-tout par la propriété sensitive dont il jouit à un très-haut degré. Dès que l'on en touche une branche, les pinnules des feuilles se rapprochent à l'instant, puis les feuilles s'abaissent, enfin tout le rameau s'incline : il faut plusieurs minutes pour que la branche reprenne son premier état ; elle se relève lentement, ensuite ses feuilles se redressent, et les folioles se rouvrent (3). Les habitans connoissent très-bien cette propriété singulière; mais ils l'attribuent à une influence magique. J'ai entendu l'un d'eux qui, en touchant l'arbrisseau, lui adressoit ces paroles d'un ton fort grave : *Yâ chagar el-habâs, yâ kell mangé, yâ kell fâs.* (*Habâs* est le nom de la plante.) Tels sont les mots sacrés qui doivent produire le phénomène (4).

Je viens de conduire le lecteur à travers la ville des Arabes, et j'ai dit que la ville antique avoit presque entièrement disparu sous les constructions du premier siècle de l'islamisme. Ces dernières, à leur tour, se sont écroulées et n'offrent plus que des débris. Déjà celles des Romains, bâties sur les ruines de la ville Égyptienne, avoient elles-mêmes subi un pareil sort. C'est ainsi qu'à Syène, plus que par-tout ailleurs, on voit se succéder les peuples et les âges divers ; chaque peuple, chaque génération, a laissé des traces de son existence ou de son passage; et ce mélange confus offre un chaos à l'œil, un aliment à la curiosité, un champ vaste à la méditation.

A la ville Arabe a succédé la ville moderne, que l'on croit bâtie du temps de Selym. Son emplacement est plus à l'est et dans un fond : elle est entourée, au nord-est, d'un bois de dattiers, et de jardins qui s'étendent très-loin sur une plage basse, marécageuse après l'inondation; au midi est la montagne, escarpée et toute remplie de carrières; au levant, un grand espace occupé par des maisons rasées jusqu'au sol : la longueur de la ville est d'environ huit cents mètres ou quatre cents toises. C'est en terre que sont généralement bâties les maisons de la ville :

(1) Voyez *pl. 31*, et *pl. 32, fig. 2.*

(2) Voyez *pl. 30, fig. 4.*

(3) C'est la même plante que Bruce appelle *Ergett el-Krone*, et qu'il a trouvée en Abyssinie. Voyez la *pl. 7* de l'atlas du Voyage de Bruce.

(4) J'ai communiqué cette phrase Arabe à M. Raige, qui a bien voulu m'en donner l'orthographe comme il suit : يا شجر الحبّاش يا كلّ منيّا يا كلّ فاس Les premiers mots veulent dire, *O arbre Abyssinien ;* ce qui est une expression juste : le reste n'a pas un sens relatif à la propriété de l'arbrisseau.

on remarque dans beaucoup de maisons des voûtes au lieu de planchers, et ces voûtes n'ont qu'un seul rang de briques; ce qui n'empêche pas qu'elles ne subsistent très-long-temps.

Le port où s'arrêtent les barques du Kaire, est assez vaste et fermé d'un côté par des écueils. Les habitans font principalement le commerce des dattes; on envoie ces fruits au Kaire, avec le séné qui vient du pays supérieur, et qu'on transporte en barque jusqu'aux cataractes, puis de là jusqu'à Syène à dos de chameau. Le commerce de dattes est assez considérable pour faire subsister la ville : cependant la misère des habitans y paroît grande; la plupart marchent presque sans vêtemens, et l'on rencontre à chaque pas des enfans totalement nus. Il est vrai que l'extrême chaleur du climat et la paresse excessive des naturels favorisent beaucoup cette habitude et ce goût de la nudité: aussi ont-ils tout le corps basané comme le visage, à un point tel que leur teint approche beaucoup de la couleur des nègres, autant que la physionomie des uns diffère de celle des autres. La population paroît avoir été considérable dans cette ville, à en juger par le nombre des tombeaux qui l'environnent.

Je laisse à d'autres à traiter plus en détail de Syène moderne et de son commerce, dont les voyageurs, et Pococke sur-tout, ont déjà parlé : dans cette description des antiquités, nous ne rapportons, de la situation actuelle des lieux, que ce qui peut fournir des rapprochemens utiles avec l'état ancien.

§. III.

Du Temple Égyptien et des autres Antiquités de Syène.

Le temple Égyptien qui subsiste à Syène, est dans l'ancienne ville, sur le penchant de la hauteur dont j'ai déjà parlé, à cent dix mètres à l'est de la dernière maison de la ville moderne, et à une égale distance des hautes eaux du fleuve; j'en donne la position précise, afin d'aider à le retrouver, s'il vient à disparoître entièrement sous les décombres, comme cela n'est que trop probable. On y entre aujourd'hui, ou plutôt l'on y descend par la plate-forme, dont une grande partie est enfoncée, et l'on se trouve sur un sol formé de sable et de poussière : un portique de quatre colonnes et des arrachemens de murailles sont tout ce qu'on en peut reconnoître, tant il est ruiné et encombré (1); sa largeur étoit d'environ treize mètres (2), et ce qui subsiste de sa longueur est de onze mètres (3); le couronnement et les chapiteaux des colonnes sont encore à découvert, et il est facile, d'après l'exemple des autres monumens, de se représenter la façade extérieure à-peu-près telle qu'elle devoit être. L'entrée étoit tournée du côté du fleuve. Au milieu des rochers de granit sur lesquels ce temple est fondé, on est surpris de le trouver bâti en grès; mais ce fait est bien plus commun et plus remarquable à Philæ. En général, les constructions en granit sont beaucoup plus

(1) Voyez *pl. 38, fig. 5.* (2) Quarante pieds. (3) Trente-quatre pieds.

rares en Égypte qu'on ne le croit communément, si l'on excepte les monumens monolithes.

Deux colonnes de ce petit temple sortent des décombres, les deux autres ne se voient plus : il y a deux sortes de chapiteaux, qui ont le même galbe, c'est-à-dire, la forme du calice du lotus, et qui diffèrent un peu par les ornemens ; le plus voisin de la porte est de l'espèce la plus commune en Égypte (1). Les murailles ne sont qu'en partie couvertes de sculptures, et l'on croit que le temple n'a pas été achevé : ce qui reste des bas-reliefs est mal conservé, et l'on n'a pu en recueillir aucun sujet. Il seroit donc superflu de rechercher l'objet qu'avoit ce temple, et le culte qu'on y rendoit aux dieux de l'Égypte.

Mais quand on songe à la haute antiquité de Syène et à la célébrité que cette ville avoit acquise, on ne sauroit croire qu'un si médiocre édifice fût le seul temple qu'elle possédât. La tradition du puits de Syène suppose un observatoire, c'est-à-dire, un temple un peu étendu; car les observateurs étoient des prêtres, et les prêtres logeoient dans les temples. J'appuierai cette conjecture par le témoignage d'un auteur Arabe qui rapporte que le *birbé* ou temple d'Asouân étoit fort célèbre, et l'un des plus considérables de l'Égypte pour la grandeur des pierres et l'antiquité des sculptures (2). Mais ces édifices, quels qu'ils fussent, ont disparu avec le puits lui-même, sous les décombres amoncelés de la ville Égyptienne, de la ville Romaine et de la ville Arabe.

Parmi les édifices qui appartiennent à l'antiquité, je dois rappeler le fameux Nilomètre dont Héliodore donne la description dans ses Éthiopiques, lorsqu'il parle des choses remarquables que l'on fit voir à Hydaspes tandis qu'il étoit à Syène. Je vais rapporter ici la traduction entière du passage. « On lui montra le puits qui » sert à mesurer le Nil, semblable à celui de Memphis, et construit d'une pierre » polie (3), sur laquelle on a gravé des lignes distantes d'une coudée. L'eau y arri- » vant par un canal souterrain, apprend aux naturels quel est l'accroissement ou la » diminution du Nil, par le nombre des caractères que cette eau recouvre ou laisse » à découvert, et qui donnent la mesure du débordement ou de l'abaissement du » fleuve. On lui montra aussi les gnomons horaires, qui, à midi, ne fournissent » point d'ombre, parce que, le rayon solaire étant vertical à Syène le jour du » solstice d'été, la lumière est également répandue de toutes parts, et ne donne » lieu à aucune ombre, tellement qu'au fond même des puits la surface de l'eau » est éclairée en entier (4). » Ce Nilomètre subsistoit encore au IVe siècle : selon Maqryzy, il auroit été fondé par A'mrou ben el-A'ss; mais A'mrou ne fit sans doute que le restaurer (5).

Il faudroit peut-être chercher ce Nilomètre dans le voisinage de l'ancien bâtiment

(1) Voyez *pl. 38, fig. 8.*

(2) Kircher, *Œdipus Ægyptiacus*, t. I, p. 39.

(3) Je n'essaie pas de traduire *συνθμῳ λίθῳ*, dont le sens est très-difficile à déterminer; sens qui, suivant Casaubon, est le même que celui de *quadratum saxum* chez les Latins, c'est-à-dire, pierre de taille : mais il est douteux qu'après avoir pris la peine de creuser un puits dans le granit, on l'ait revêtu de pierres de taille, soit de grès, soit d'une autre matière.

(4) *Æthiopic.* lib. IX.

(5) Je n'examine pas ici la question de savoir s'il faut regarder comme un seul et même Nilomètre, celui d'Héliodore et celui que Strabon (liv. XVII de sa Géographie) place à Éléphantine.

qui

qui ferme le port de Syène, et dont j'ai déjà parlé ; car la tradition en a conservé le nom, et l'on appelle encore ce lieu *Meqyâs,* c'est-à-dire, Nilomètre (1). Cette construction assez élevée, qui paroît la tête d'un aqueduc destiné à conduire l'eau sur les parties élevées de l'ancienne ville, et que d'autres ont regardée comme des thermes, a pu servir elle-même dans la suite à mesurer les crues du Nil, puisqu'elle est baignée par les eaux du fleuve. Les fenêtres qu'on y voit, les arcades de la muraille qui y aboutit, et le soin apporté dans la construction, annoncent l'ouvrage des Romains. On sait qu'ils entretenoient une cohorte à Syène, ainsi qu'à Éléphantine et à Philæ : c'étoient-là les barrières de l'empire Romain du côté de l'Éthiopie.

C'est probablement encore un ouvrage Romain que ces colonnes en granit rouge qui se trouvent entre le temple Égyptien et le Nil. On voit sortir des décombres quatre colonnes et quatre piliers en partie debout ; les deux piliers antérieurs portent une demi-colonne sur deux de leurs faces, de manière à former en plan l'image d'un cœur (2). On n'a aucune donnée pour connoître à quelle espèce d'édifice elles ont appartenu.

§. IV.

Des Environs de Syène (3).

QUAND on sort de la ville Arabe pour aller à Philæ, on trouve parmi les rochers, à gauche de la route, une très-grande quantité de tombeaux, qu'il ne faut pas confondre avec ceux qui sont au sud-est d'Asouân, et qui sont aussi fort nombreux. Les premiers appartiennent au temps des khalyfes, et remontent même à l'époque de la conquête des Arabes, ainsi que le prouvent les inscriptions en caractères Koufiques tracées sur ces tombes, et dont plusieurs indiquent les premières années de l'hégyre ; nous avons rapporté une de ces inscriptions. Parmi ces tombeaux, on en remarque dont la construction est soignée, et la forme d'une assez bonne architecture, quoique bizarre comme celle de tous les monumens Arabes. On distingue aussi plusieurs mosquées fort anciennes ; sur la porte de l'une d'elles, on lit une inscription qui porte le nom d'un certain Selym : la tradition attribue à ce dernier d'avoir, au commencement de l'hégyre, expulsé deux fois les *Gellâb* de la ville ancienne. Cette ville, occupée de nouveau par les Arabes, fut reconquise au temps de Saladin ; enfin, au XVIe siècle, elle passa sous le joug des Ottomans avec le reste de l'Égypte, et ils s'emparèrent même de Derry et d'Ibrim, où les Turks entretiennent encore des janissaires.

De pareilles mosquées se trouvent sur des hauteurs, placées entre le Nil et la route de Philæ : par la forme ronde de leurs minarets, elles ont l'air de tourelles. C'est de ce même côté, à partir des bords du fleuve, qu'on commence à voir les carrières de granit où les Égyptiens ont puisé leurs colosses, leurs obélisques et leurs monolithes, immenses vestiges des plus immenses travaux que la main des

(1) Voyez *pl. 31*, et *pl. 32*, *fig. 2.*
(2) Voyez *pl. 38*, *fig. 9.*
A. D.

(3) L'île d'Éléphantine est décrite à part dans le chapitre III.

hommes ait exécutés. On n'aborde pas seulement avec une vive curiosité dans ces vastes laboratoires; mais on éprouve en quelque sorte un sentiment de respect à la vue des masses énormes enlevées de la montagne, ou non encore entièrement détachées, des traces encore fraîches de l'exploitation, et des marques de ces instrumens que nos arts ne connoissent plus. Ce spectacle nous transporte en quelque façon dans les temps antiques, et au milieu même des architectes et des ouvriers Égyptiens : nous les voyons, pour ainsi dire, choisir leurs blocs dans la montagne, les faire éclater au moyen des coins et des ciseaux, les ébaucher sur place, enfin les conduire au Nil et les embarquer sur des radeaux, pour aller servir à l'embellissement des cités de l'Égypte.

Ces carrières occupent un développement de plus de six mille mètres (1) : à l'ouest, au midi et au levant de Syène, presque par-tout le granit est coupé à pic; chaque bloc un peu grand est dressé sur quelqu'une de ses faces; par-tout l'on voit les traces des outils, ou les trous destinés à placer les coins; enfin tout le sol est jonché d'éclats de granit rose, noir, violet et de mille nuances diverses. En voyant sur ces faces taillées depuis tant de siècles, des couleurs vives et des cassures encore fraîches, tandis que les parties voisines sont d'un ton noirâtre, on juge du laps de temps qu'il a fallu pour que le rocher prît cette couleur brune.

Les coins destinés à faire éclater les blocs de granit se plaçoient dans des trous qui avoient seulement deux à trois pouces de longueur sur autant de profondeur, et distans l'un de l'autre de trois fois autant : en examinant ces marques de près, on voit que les ouvriers choisissoient, pour placer leurs coins, les parties où la séparation des masses étoit comme indiquée par des fissures et par des accidens de la pierre (2).

Nous avons trouvé beaucoup de fragmens qui étoient prêts à être enlevés, et qui sont restés dans la carrière; entre autres, une colonne de cinq à six mètres de long, et un dessus de porte dont la forme se reconnoît aisément : on voit là qu'un bloc une fois séparé de la masse étoit sur-le-champ taillé et dégrossi sur place.

L'un des restes les plus intéressans des anciennes exploitations, c'est un obélisque ébauché qu'on trouve dans l'une des carrières au sud de Syène, à mille mètres (3) de la ville nouvelle et autant du Nil. Une extrémité de l'aiguille est cachée sous le sable; ce qui sort de terre a dix-huit mètres (4) de longueur, sans compter la pointe ou le pyramidion qui la termine. Sa plus grande largeur est de trois mètres deux dixièmes; et la moindre, de deux mètres six dixièmes. Cet obélisque devoit approcher de la dimension de ceux qu'on voit à Louqsor.

Mais ce que j'ai découvert de plus curieux parmi ces vestiges des anciens travaux Égyptiens, c'est un grand rocher taillé et semblable à une muraille, situé à trois cents mètres environ au sud-est de la ville nouvelle, et faisant face au nord; le granit en est d'un ton rose mêlé. Il porte une multitude de traces de l'instrument qui a servi à en détacher un bloc, et ce bloc doit être jugé considérable;

(1) Une lieue et un tiers.

(2) *Voyez* le Mémoire de M. Rozière sur les carrières anciennes, où l'auteur traite d'une manière spéciale de la méthode d'exploitation pratiquée chez les Égyptiens.

(3) Cinq cents toises.

(4) Cinquante-cinq pieds et demi.

car le rocher (seulement hors de terre) a plus de cinq mètres (1) de hauteur et de onze mètres de base (2). Cette surface de plus de cinq cents pieds carrés est entièrement couverte de traits de ciseau obliques et tous parallèles, longs d'environ huit pouces, et dont les extrémités sont alignées horizontalement; j'ai compté trois cent quarante-sept traits dans une seule ligne horizontale, et trente lignes horizontales dans la hauteur du rocher. Chaque trait d'une rangée tombe entre deux autres de la rangée inférieure, et cela, sans discontinuité, toujours sous une même inclinaison, à l'exception de plusieurs coups de ciseau qui sont en forme de chevrons (3). Ce bloc est divisé en trois parties légèrement concaves : les deux extrêmes, qui sont les plus étroites, sont plus arrondies; celle du milieu est presque plate, et recreusée seulement dans le voisinage des deux autres.

Je n'examinai pas long-temps ce rocher sans le reconnoître pour le reste de l'extraction d'un colosse; et cette idée m'en fit faire un dessin exact, afin qu'on pût comparer ses dimensions avec celles des plus grandes statues Égyptiennes. La partie du milieu me représentoit visiblement le dos du colosse; et les deux autres, les bras. La grandeur extraordinaire de ce bloc, et celle du colosse du *Memnonium* à Thèbes, qui excède tous ceux de l'Égypte, la conformité de la matière et celle de la couleur, m'ont engagé à rechercher si celui-ci ne provenoit pas de celui-là; et je crois pouvoir avancer comme une chose très-probable, que le fameux colosse d'Osymandyas décrit par Diodore de Sicile, et qui se trouve encore au *Memnonium*, a été en effet tiré de ce massif. Le résultat des dimensions comparées de ce colosse, résultat dont je ne pourrois exposer ici les preuves sans sortir de mon sujet, donne pour sa proportion entière environ vingt-deux mètres deux dixièmes (4), et pour la grosseur du corps ou la largeur du dos, six mètres et demi (5) : or la largeur du rocher, dans la partie moyenne, est aussi de six mètres et demi. Si l'on m'objectoit que ces dimensions pourroient convenir à d'autres statues, je demanderois où l'on connoît un second colosse en granit aussi grand que celui d'Osymandyas, dont le pied seul, suivant Diodore, passoit sept coudées (6). Qu'on se figure une statue monolithe, d'une matière et d'un poli admirables, et dont la tête auroit pu atteindre à l'architrave de la colonnade du Louvre; est-ce un ouvrage de cette espèce qui auroit pu disparoître entièrement ! Enfin n'est-ce pas assez d'un travail aussi gigantesque, sans créer, pour ainsi dire, une seconde merveille !

C'est non loin de ce bloc que j'ai observé, à travers la montagne de granit, une longue bande ou filon semblable à un magnifique ruban de deux couleurs bien tranchées, c'est-à-dire, rose sur les deux bords, et blanc au milieu, et partout d'une largeur égale d'un demi-mètre ou dix-huit pouces. Ce large filon se dirige vers le bassin du Nil par une pente rapide. On y voit le feld-spath et le quartz qui le composent, se mêler ensemble çà et là; quelquefois ce dernier est

(1) Seize pieds.
(2) Trente-quatre pieds. Voyez *pl. 38, fig. 3.*
(3) *Voyez* la gravure.
(4) Soixante-huit pieds environ. Consultez mon Mémoire sur le *système métrique des anciens Égyptiens.*
(5) Dix-neuf à vingt pieds.
(6) Trois mètres et un quart, ou dix pieds. *Voyez* le Mémoire cité plus haut.

A. D.

revêtu de mica doré très-éclatant : plus loin ces trois matières se combinent d'une manière intime et forment enfin le granit ordinaire. Mais il ne m'appartient pas d'en dire davantage sur toutes les circonstances que l'on remarque dans ces roches primitives, et sur ces transitions brusques des variétés du granit, accidens si curieux à étudier pour les naturalistes (1); j'ai voulu seulement donner au lecteur une légère idée de tous ces tableaux de la nature et de l'art, tableaux variés qui rendent les montagnes de Syène si intéressantes pour l'observateur, et qui m'ont vivement frappé dans les excursions que j'ai faites au travers des rochers et des carrières, insensible à la fatigue, ainsi qu'à l'ardeur dévorante du soleil. Où pouvois-je trouver un site qui réunisse plus de grands effets, qui excite plus la curiosité, qui réveille plus de souvenirs! Il faudroit, pour y transporter le lecteur, ou les couleurs d'un peintre habile, ou la plume d'un grand écrivain : mais le voyageur doit se borner au récit des impressions qu'il a reçues ; heureux s'il peut les faire partager (2)!

Je terminerai cette description des environs de Syène, en mentionnant une grande vallée située au midi, qui est aujourd'hui ensevelie sous les sables, et que l'on dit avoir été jadis bien cultivée. C'est peut-être de ce local que veut parler Léon l'Africain, quand il rapporte que Syène a un sol fertile en blé ; car on a vu que cette ville est aujourd'hui resserrée par le Nil et par les montagnes, et que son territoire actuel ne possède que des palmiers. El-Edriçy l'appelle une ville petite, mais riche et peuplée (3).

Il faut citer encore une position appelée *Gharby Asouân* ou Syène occidentale, située sur la rive gauche du Nil, en face d'Éléphantine : ce nom répond très-bien à celui de *Contra-Syene* connu de l'antiquité. Il n'y a plus aujourd'hui en ce lieu qu'un couvent Qobte abandonné, situé dans le rocher à mi-côte, et qui domine le pays. La montagne a été creusée très-anciennement, et il se trouve que l'intérieur de l'édifice renferme une grotte Égyptienne. A une demi-lieue dans la montagne, est un autre couvent fort considérable et ruiné; on y voit des peintures Chrétiennes de la plus mauvaise exécution. Ce monastère a été fortifié, et ses murs crénelés à une époque inconnue. Les solitaires paroissent l'avoir occupé à plusieurs reprises : aujourd'hui ses ruines sont entièrement désertes (4).

(1) *Voyez* la Description minéralogique de l'Égypte par M. Rozière.

(2) L'ingénieux auteur du *Voyage dans la haute et la basse Égypte* a pu donner à ses tableaux tout l'intérêt d'un voyage pittoresque et le charme d'un style vif et animé, que ne comportent pas les descriptions suivies de cet ouvrage.

(3) *Geogr. Nub.* Paris, 1619; *p. 17.*

(4) Pour avoir une idée complète des environs de Syène et d'Éléphantine, le lecteur doit étudier la *planche 31*, où M. Legentil a exprimé tous les détails topographiques de ce site intéressant. L'auteur de cette carte réunira dans un mémoire les nombreuses observations qu'il a recueillies sur la situation actuelle des lieux : dans cette Description, je me suis proposé pour objet principal de faire connoître les antiquités du pays.

SECTION II.

Des Cataractes.

§. I.er

Observations générales.

Les cataractes du Nil ont eu chez les anciens une grande célébrité, qu'elles n'ont pas encore entièrement perdue : mais, faute d'avoir distingué les différentes chutes du fleuve, on est resté dans l'erreur à l'égard de la dernière d'entre elles, depuis un temps très-reculé. En donnant une description exacte et circonstanciée de la chute actuelle auprès de Syène, telle que je l'ai observée, et en réunissant ici les documens les plus authentiques de l'antiquité sur les cataractes du Nil, je me propose d'éclaircir ce point de géographie, qui, jusqu'à présent, est demeuré vague et incertain.

Comme tous les grands fleuves du globe, tels que le Gange, l'Orénoque, le Mississipi, le Nil a plusieurs chutes dans la première partie de son cours. On en connoît huit principales ; la dernière est à un peu plus d'un demi-myriamètre ou d'une lieue de Syène, c'est-à-dire, à cent dix myriamètres ou deux cent vingt lieues de son embouchure principale, et à plus de trois cents myriamètres ou six cents lieues du point présumé où est sa source. Les cataractes du Nil sont donc distribuées sur une étendue de pays qui fait les trois quarts de son cours entier, et c'est le seul fleuve connu dont on puisse le dire.

Soit qu'on ait confondu ces diverses cataractes en attribuant à toutes indistinctement ce qui ne convenoit qu'à la plus grande, soit qu'il ait existé une époque où le Nil, à Syène, se précipitoit de très-haut, toute l'antiquité s'accorde à parler de la dernière cataracte comme d'une chute prodigieuse, dont le bruit effroyable frappoit de surdité les habitans du voisinage. Mais, quand on admettroit cette ancienne époque, il faudroit au moins convenir que la tradition de cet état primitif a survécu d'un grand nombre de siècles à la diminution presque totale de la chute ; car on ne persuadera à personne qu'un précipice tel que celui de Schaffhouse, par exemple, ait pu disparoître entièrement depuis les Romains jusqu'à nous. On ne peut calculer le nombre de siècles qu'eût exigé un si grand changement, qui d'ailleurs n'eût pu se faire que par degrés insensibles ; et l'on ne sauroit remonter au principe de cette tradition, comme nous avons remonté à l'origine de celle qui mettoit Syène sous le tropique. Il n'est donc pas permis de douter que, même du temps des Romains, les récits qu'on faisoit de cette cataracte ne fussent exagérés, et que les écrivains ne nous aient transmis un ancien souvenir

comme un fait actuel. D'ailleurs l'existence de la cataracte de Genâdil, qui est beaucoup plus considérable, et qui est distante de moins de vingt-cinq myriamètres ou cinquante lieues, a dû concourir beaucoup à la réputation de la dernière; et dans un pays qui a toujours été connu imparfaitement, on a facilement confondu l'une avec l'autre.

Mais si l'erreur ou l'exagération a donné une fausse idée de la cataracte de Syène, d'un autre côté l'on ne sauroit nier que ce même site ne soit un des plus pittoresques et des plus extraordinaires de toute la vallée que le Nil arrose. Soit qu'on jette les yeux sur ces deux chaînes de granit tout hérissées de mamelons noirs et anguleux, dont la cime, les flancs et les pieds offrent des formes étranges, et qui, traversant le cours du Nil, viennent, pour ainsi dire, se rejoindre au milieu de son lit (1); soit qu'on arrête la vue sur ces îles escarpées et innombrables qui précèdent, forment et suivent la cataracte dans un espace de deux lieues; soit enfin que l'on contemple, en venant de l'Égypte, cette limite brusque et tranchée entre une plaine fertile et des rochers inaccessibles, et le contraste d'un fleuve large et majestueux avec un torrent plein de gouffres, qui bouillonne, écume et se brise entre mille écueils, tout présente aux regards une scène du plus grand effet. C'est le spectacle d'une nature sauvage, que l'œil n'embrasse qu'avec horreur à côté du tableau riant de l'une des plus riches vallées du monde. La navigation trouve ici une barrière presque insurmontable, la culture cesse, la navigation est morte. Aux campagnes et aux jardins d'Éléphantine succèdent un amas de collines groupées en désordre ou de blocs à pic d'une nudité absolue, et des montagnes à perte de vue, dont la teinte rembrunie se détache sur un ciel éclatant; le Nil ne réfléchit rien que l'azur ou bien les couleurs sombres des rochers qui divisent et déchirent son lit : enfin son cours variable et inégal, tantôt lent et tantôt impétueux, ses eaux furieuses et plus loin polies comme une glace, portent l'empreinte du désordre général; ce n'est qu'après avoir franchi tant d'entraves, qu'il sort triomphant de la lutte, et qu'il prend enfin une marche paisible, un mouvement égal, qui ne seront plus troublés jusqu'à son embouchure. Telle est la barrière que la nature a mise entre l'Égypte et la Nubie, et tel est le tableau qu'offre au voyageur le site imposant de la dernière cataracte.

§. II.

Description de la dernière Cataracte et du Chemin qui y conduit.

La dernière cataracte est appelée *Chellâl* en arabe : c'est aussi le nom d'une île et d'un hameau bâti en face, où habite une centaine de Barâbras. Elle est située au tiers de l'intervalle de Philæ à Syène, mesuré sur le fleuve, c'est-à-dire, à environ trois mille mètres ou quinze cents toises au-dessous de Philæ. La largeur du fleuve en ce point est de plus de mille mètres ou d'un quart de lieue; cette largeur est la même que celle du fameux saut de Niagara, mais ces deux cataractes n'ont que cela de comparable : on sait que la dernière a plus de cent cinquante pieds de hauteur.

(1) Voyez *pl. 30, fig. 3.*

Quoiqu'il n'y ait que deux tiers de lieue de Philæ à Chellâl, cependant l'on met plus d'une heure à parcourir cet espace, à cause de la difficulté du chemin. A l'époque des plus hautes eaux, le 15 septembre 1799, je suis parti du village de Gyanyeh, qui est en face de Philæ, pour faire la reconnoissance de la cataracte et en déterminer la position; j'ai suivi le bord du Nil, qui fait là un grand coude et ensuite court directement à l'ouest: le rocher occupe presque toujours la rive elle-même; çà et là, on voit quelques petits espaces de terrain couverts de limon par le Nil, et qu'on a mis à profit pour la culture. Dans le chemin, j'ai remarqué le granit traversé par de larges filons, dont plusieurs se précipitent vers le Nil, sous un angle de quarante-cinq degrés; d'autres se croisent en divers sens : il y en a qui sont de trois pieds de largeur, en forme de prisme carré, et dont la couleur est un noir mat presque uni. En arrivant auprès du petit hameau ou plutôt des cabanes de Mesit, qui renferment à peine cinquante habitans, on trouve une bande de terre étroite et cultivée en dourah. J'ai vu, au milieu de ces rochers, de pauvres Barâbras qui piloient du grain et pétrissoient de la farine dans les cavités naturelles du granit. L'accueil de ces Nubiens est si bon, et leur physionomie si gaie, qu'on ne soupçonneroit pas qu'il leur manque quelque chose : leur teint est presque noir; leur langage est très-chantant et assez doux, sans aspirations, et presque sans rapport avec l'arabe. La manière dont ils passent le Nil avec leurs effets, est fort singulière : ils se mettent sur un tronc de sycomore ou de palmier, la tête enveloppée de leurs habits et chargée de leur bagage, et ils se dirigent en faisant de chaque main une rame, s'y prenant si adroitement qu'à peine ils dérivent; je ne les ai vus embarrassés que lorsqu'ils ont à traverser des remous un peuconsidérables. Voilà tout ce qui anime cette scène muette et ce triste lieu, où la végétation se borne à quelques plantes du désert, telles que la coloquinte, et à quelques arbres, tels que des dattiers, des acacias, des napecas, dont le feuillage est brûlé par le soleil (1).

Là, on commence à être frappé du bruit de la cataracte, déjà sensible à Philæ. Pendant l'hiver et le printemps, ce bruit est beaucoup plus fort; il est comparable à celui de la mer sur une côte de récifs, tel qu'on l'entend à une lieue de distance. Jusqu'à ce point, on ne marche qu'avec peine sur le bord du Nil, toujours sur un sable de granit, et il faut franchir de temps à autre des rocs saillans sur le sol: mais, quand on approche de la barre, et au lieu où le Nil reprend son cours vers le nord, c'est-à-dire, près de Chellâl et en face de Tarmesit, on trouve tout-à-coup le rocher devant soi ; il faut le gravir avec les mains pour passer outre. La montagne pénètre, pour ainsi dire, et descend perpendiculairement dans le Nil; puis elle ressort à sa surface sous la forme d'une foule d'écueils, très-proches les uns des autres et dont plusieurs sont de grandes îles : j'en ai compté vingt le jour des plus hautes eaux (2). C'est à cette disposition qu'on reconnoît, dans l'intervalle de Philæ à Syène, la véritable cataracte; car, dans tout cet intervalle, le cours du Nil est également hérissé de rochers. Ce lieu se distingue encore par

(1) On y voit la jusquiame surnommée *datora* par Forskal, et quatre espèces de rutacées.

(2) Voyez *pl. 30, fig. 2.*

un rétrécissement du fleuve, qui n'a que mille à douze cents mètres (1) environ dans cet endroit, tandis qu'ailleurs il est généralement plus large, au point de prendre deux mille mètres (2) : il a même trois mille mètres devant Philæ. Pour se faire une idée d'une étendue aussi considérable, il faut se figurer une largeur qui seroit dix-huit à vingt fois plus grande que celle de la Seine auprès des Tuileries, en la mesurant d'un quai à l'autre.

C'est principalement vers la rive droite du fleuve que les îles sont plusrapprochées, plus escarpées, et qu'elles opposent le plus d'entraves à la marche des eaux. J'ai compté dix barres principales dirigées d'une île à l'autre, et dans tous les sens : le Nil, arrêté contre ces obstacles, se refoule, se relève et les franchit, et il forme ainsi une suite de petites cascades dont chacune est haute d'un demi-pied ou moins. Tout cet espace est rempli de tourbillons, de gouffres et d'abîmes; chaque canal est un torrent dont les eaux ont toute sorte de mouvemens et de directions contraires, suivant qu'elles sont rejetées par les divers écueils où elles se brisent avec violence.

Mais auprès de la rive gauche le cours est plus égal, bien que d'une très-grande rapidité : pendant les hautes eaux, tous les écueils sont recouverts, et il s'y trouve un canal qui est navigable. Dans cette saison, les barques peuvent y passer, même à la voile ; pendant le bas Nil, les barques remontent le courant à la cordelle et en serrant la côte. J'ai vu plusieurs barques remonter à la voile sans presque aucun danger; mais celles qui descendent sont entraînées avec une vîtesse extrême, qui feroit trembler de moins habiles pilotes.

Un Nubien que j'interrogeai, m'apprit qu'en hiver, à l'époque des basses eaux, la hauteur de la chute est celle d'un homme qui a le bras levé; ce qui fait six à sept pieds. Ce rapport m'a été confirmé par ceux de nos collègues qui ont vu la cataracte pendant le bas Nil : à cette époque, tous les îlots submergés par l'inondation sont à découvert ; le nombre des chutes est plus considérable ; et le Nil, ayant à franchir des écueils plus élevés, retombe aussi de plus haut.

Au-dessous de la cataracte, si l'on veut continuer de suivre le bord du Nil, on est obligé d'y renoncer; les rochers, toujours à pic, rendent cette route impraticable : pour se rendre à Syène, il faut reprendre la route de l'île de Philæ, qui est déjà décrite; et l'on y arrive en suivant une vallée qui aboutit au Nil, au-dessus du hameau d'el-Mahâlah ou Marâdah.

Beaucoup de rochers, autour des cataractes, sont couverts d'hiéroglyphes, comme ceux que j'ai décrits à Syène et à Éléphantine; mais je n'y ai pas vu de carrières. J'ignore s'il y a eu dans ce local une ancienne position : sans doute la nudité de ces montagnes n'a dû jamais varier; le sol n'a rien pu perdre, comme il est impossible qu'il gagne jamais rien. Les Barâbras m'ont fait voir plusieurs petites statues Égyptiennes : peut-être les tirent-ils de Philæ, et non pas de quelque habitation antique du voisinage (3). Que pouvoit toute l'industrie Égyptienne

(1) Cinq à six cents toises.

(2) Environ mille toises.

(3) Pendant que je dessinois le site des cataractes, un de ces Nubiens m'apporta une figure en pâte, représentant Nephthys avec une tête d'animal, et dont le travail est du fini le plus précieux, bien qu'elle n'ait que trois centimètres ou environ un pouce de haut. *(Voyez* les planches d'*Antiques.)*

contre

contre une nature aussi âpre, aussi intraitable ! C'est aussi là ce qui rend plus merveilleux les riches monumens qu'ils sont allés bâtir dans la petite île de Philæ.

La description que je viens de faire de la cataracte de Syène, doit paroître au lecteur bien au-dessous de l'opinion qu'il s'en est formée, s'il ne la connoît que d'après les écrivains anciens, ou bien s'il s'en est fait une idée d'après les effrayantes cataractes de l'Orénoque, de la rivière Bogota, ou du Niagara. On voit que le Nil n'éprouve pas là de chute par un abaissement subit de son lit tout entier, comme il arrive au Rhin à Schaffhouse, ou au Gange à Hurdwar, et comme il en étoit peut-être autrefois dans ce même lieu. Le fond s'est exhaussé par les dépôts : le courant a usé, miné les roches qui formoient la barre ; ce qui a donné naissance à plusieurs îles entre lesquelles s'écoulent maintenant les rapides. Il n'y a plus de chute aujourd'hui que celle des eaux qui retombent après avoir franchi les écueils ; plus l'écueil a de hauteur et plus le courant a de force pour porter le flot jusqu'au sommet, plus aussi la cascade est forte. Ainsi, dans les basses eaux, les cascades devroient en apparence être moindres, puisque la vîtesse est moins grande, et que les mêmes écueils seroient beaucoup trop élevés pour que l'eau pût les franchir ; cependant l'on a vu que la chute, dans le bas Nil, étoit triple ou quadruple de ce qu'elle est dans le haut Nil. Cela doit porter à croire qu'il existe encore une barre peu élevée dans la plus grande partie du lit ; barre qui, noyée au temps de la crue, n'est mise à découvert qu'à l'abaissement du fleuve, et donne lieu alors à des ressauts plus sensibles.

Il suit encore de cette description, que la forme du lit est extrêmement inégale, et par conséquent aussi la pente et la vîtesse ; d'où il résulte qu'il n'y a pas un niveau unique établi dans toute la largeur du fleuve, mais, au contraire, des rapides nombreux, et des remous tels que plusieurs canaux ont un courant opposé à celui du fleuve. La plus grande vîtesse du cours est sur la rive gauche, c'est-à-dire, dans le canal navigable, où la barre n'est pas apparente ; la profondeur y est sans doute considérable.

Ce n'est qu'assez loin au-dessous de Chellâl que l'équilibre et le niveau sont rétablis dans toute la largeur du cours. Il y a bien encore des remous et des refoulemens jusqu'à Éléphantine, et de l'autre côté jusqu'à Philæ : mais ces remous sont accidentels ; le fleuve ne fait que baigner toutes ces îles dont son cours est rempli, sans offrir rien de semblable à une chaîne qui le traverse, ainsi que cela paroît avoir lieu à Chellâl. C'est-là ce qui caractérise le local de la cataracte, lequel n'occupe pas, comme l'ont pensé quelques-uns, tout le bassin compris entre Syène et Philæ. C'est-là aussi ce qui fait reconnoître le vrai site des anciennes *catadupes*. Enfin c'est dans toutes ces circonstances réunies que l'on va retrouver les principaux traits des descriptions des anciens : quelques méprises que l'on reproche aux auteurs de l'antiquité, il est rare de ne pas rencontrer dans leurs récits la vérité à côté de l'erreur.

§. III.

Relations des Auteurs sur la dernière Cataracte.

Je vais citer les passages des auteurs, en suivant l'ordre des temps, et je les rapprocherai de l'état actuel des lieux ; mais auparavant je ferai remarquer que le nom moderne de *Chellâl* répond aux noms anciens de *Catadupe* et de *Cataracte*. *Catadupe*, formé de deux mots Grecs, signifie proprement chute bruyante ; *cataracte*, un lieu escarpé d'où l'eau se précipite. En arabe, *Chellâl* doit s'entendre d'un précipice d'où l'eau s'écoule avec impétuosité.

« Le pays au-dessus d'Éléphantine, dit Hérodote, est roide et escarpé. En » remontant le fleuve, on attache de chaque côté du bateau une corde, comme » on en attache aux bœufs, et on le tire de la sorte. Si le câble se casse, le » bateau est emporté par la force du courant (1). »

On reconnoît aisément dans ce passage le lieu que je viens de décrire, et l'usage qui subsiste encore pour la navigation. Il faut de même reconnoître la cataracte dans le chapitre qui précède, et où l'historien parle d'après un prêtre de Saïs. Ce prêtre lui dit « qu'entre Syène et Éléphantine il y avoit deux montagnes dont » les sommets se terminoient en pointe ; que l'une de ces montagnes s'appeloit » *Crophi*, et l'autre *Mophi* : les sources du Nil, qui sont de profonds abîmes, sor- » toient, disoit-il, du milieu de ces montagnes ; la moitié de leurs eaux couloit » en Égypte vers le nord, et l'autre moitié en Éthiopie vers le sud. » Hérodote ajoute que Psammitichus ayant fait jeter dans ces abîmes un câble d'une très-grande longueur, la sonde n'avoit pu aller jusqu'au fond.

Hérodote avoit raison de douter qu'on lui parlât sérieusement de deux montagnes situées *entre Syène et Éléphantine*, puisque tout l'intervalle qui sépare ces deux villes est occupé par les eaux du fleuve, et sur-tout qu'on lui citât ces deux montagnes comme les sources du Nil. Strabon et Aristide, qui à ce propos censurent vivement Hérodote (2), n'ont pas considéré qu'il qualifioit lui-même ce récit de badinage ; et, d'un autre côté, ils n'ont pas réfléchi sur la cause probable d'une erreur aussi grossière. Quand on sait que les prêtres Égyptiens étoient particulièrement versés dans la chorographie du Nil (3), est-il croyable qu'un d'entre eux pût se persuader que ce fleuve prend naissance auprès de Syène ! Il doit y avoir eu quelque méprise dans l'emploi qu'on aura fait du mot πήγας qui veut dire *sources*, pour traduire l'expression dont ce prêtre aura fait usage : or il suffit que l'on conçoive la possibilité de cette équivoque, pour retrouver dans le passage un sens admissible. En effet, aux temps de Strabon et d'Aristide, le nom d'*Éléphantine* appartenoit exclusivement à l'île qui est en face de Syène ; mais je pense qu'il n'en étoit pas de même au temps d'Hérodote, et il me paroît que c'étoit un nom générique et commun à plusieurs îles, notamment à l'île de Philæ (4). Que, dans

(1) Hérodot. *l. II, c. 29*, trad. de M. Larcher.

(2) Strabon. *lib. XVII, p. 819* ; Aristid. *in Ægyptio*, tome II, p. 343 et suiv.

(3) *Voyez* la Description d'Ombos, *chap. IV, §. III.*

(4) *Voyez* la Description d'Éléphantine, *chap. III, §. VI.* On appliquoit aussi le nom de *Philæ* à l'île

le récit du prêtre de Saïs, on substitue le nom de *Philæ* à celui d'*Éléphantine*, on retrouvera les *deux montagnes* Libyque et Arabique, qui, *entre Philæ et Syène*, se rapprochent en effet l'une de l'autre; un lieu plein d'*abîmes;* des courans qui se portent les uns *vers le nord*, les autres *vers le sud;* des *eaux d'une très-grande profondeur;* en un mot, tout ce qui caractérise la chute du Nil à Chellâl, aujourd'hui même que ces effets sont beaucoup diminués (1). Au reste, l'explication que je hasarde ici d'un des passages les plus difficiles d'Hérodote, est singulièrement appuyée par le raisonnement que fait l'historien lui-même. « Si le récit de ce » prêtre est vrai, dit-il, je pense qu'à cet endroit les eaux venant à se porter et » à se briser avec violence contre les montagnes, *refluent* avec rapidité et excitent » des tournans qui empêchent la sonde d'aller jusqu'au fond. »

J'ai dit qu'il pouvoit y avoir eu de l'équivoque dans le mot de *sources* dont Hérodote a fait usage; voici un passage du même auteur qui tend aussi à le faire croire : « Le Nil, qui *commence aux catadupes*, coupe l'Égypte par le milieu, et » se jette dans la mer (2). » On voit qu'il est question du point où le Nil *commence* à entrer en Égypte, et non pas de l'origine de son cours : il faut entendre la même chose des prétendues sources d'Éléphantine.

Diodore de Sicile croyoit que la principale cataracte est celle des confins de l'Égypte et de l'Éthiopie. Après avoir décrit l'entrée du Nil en Égypte, il parle ainsi des cataractes : « C'est un endroit qui a environ dix stades de longueur, et » qui n'est qu'une continuité de fond penchant et rompu, de précipices d'une » hauteur prodigieuse et perpendiculaire, et d'ouvertures étroites et embarrassées » de rochers ou de pierres qui leur ressemblent par leur grosseur. Les eaux qui » passent par ces lieux effroyables, les couvrent d'écume, et font des chutes et » des rejaillissemens dont le bruit seul porte la terreur dans l'ame des voyageurs, » d'aussi loin qu'ils commencent à l'entendre; et l'eau y acquiert une vîtesse » pareille à celle d'une flèche qui part de l'arbalète, &c. (3) »

Diodore ajoute que, pendant l'inondation, les rochers sont recouverts par les eaux; qu'alors les vaisseaux descendent sur la cataracte, soutenus du vent contraire; mais que personne ne sauroit la remonter, à cause de l'impétuosité du fleuve, qui surpasse toutes les forces dont l'homme puisse s'aider. Il finit en disant qu'il y a plusieurs cataractes, mais que la plus grande est aux limites *de l'Éthiopie et de l'Égypte.* Après avoir lu cette description, l'on est peu disposé à l'appliquer à la cataracte de Syène, malgré que Diodore s'en explique formellement. On verra plus loin que plusieurs de ces circonstances conviennent mieux aux cataractes supérieures.

Dans le Songe de Scipion, Cicéron nous a laissé un passage sur les *catadupes* du Nil, qui sembleroit par conséquent relatif à la cataracte de Syène. Voulant

d'Éléphantine, témoin ce passage de Pline, qui est positif: après avoir nommé Syène, il dit, *et ex adverso insula IV Philæ*, c'est-à-dire, « en face de Syène est une île » de quatre *milles* de circuit, et que l'on nomme *Philæ;* » ce qui est vrai d'Éléphantine. (*Voyez* Pline, *Hist. nat.* liv. V, ch. 9.)

A. D.

(1) *Voyez* ci-dessus, *pages 16 et 17.*

(2) Ὁ γὰρ δὴ Νεῖλος, ἀρξάμενος ἀπὸ τῶν καταδρόπων, ῥέει μέσην Αἴγυπτον, χωρῶν ἐς θάλασσαν. *Lib. II, cap. 17.*

(3) Diod. *liv. I*, traduction de l'abbé Terrasson. Il faut être prévenu que cette traduction n'est pas très-fidèle.

expliquer comment l'oreille humaine est devenue insensible au prétendu son que rendent les sphères célestes dans leur révolution rapide, il se sert de la comparaison des hommes qui habitent auprès des catadupes, et qui deviennent sourds par la grandeur du bruit que fait le Nil en se précipitant du haut de montagnes très-élevées, de même, dit-il, qu'on perdroit la vue en fixant l'œil sur le soleil (1). Macrobe, qui a commenté le Songe de Scipion, suppose que les habitans ne sont pas sensibles au bruit des catadupes, par la raison qu'il est trop considérable; quoi d'étonnant, ajoute-t-il, si le son produit par les cieux dans leur mouvement perpétuel, n'est pas perceptible à nos sens bornés (2)! Je ne veux pas discuter ces passages, mais seulement faire remarquer que le bruit de la cataracte étoit généralement réputé capable d'ôter l'ouïe aux habitans des environs, et que c'est à celle de Syène qu'on attribuoit un tel effet; mais, en admettant qu'il s'agisse de cette dernière, l'expression de *très-hautes montagnes* dont se sert Cicéron, ne seroit pas moins exagérée que la grandeur du bruit.

Strabon donne sur la cataracte de Syène un détail qui est plus précis; il en parle dans son dix-septième livre, en deux passages (3), dont voici le plus intéressant : « Un peu au-dessus d'Éléphantine, est la petite cataracte, où l'on voit des » gens montés sur des esquifs donner une sorte de spectacle aux principaux du » pays. La cataracte est une éminence du rocher au milieu du Nil, unie dans la » partie supérieure et recouverte par les eaux du fleuve; elle finit par un préci- » pice, d'où l'eau s'élance avec impétuosité : de part et d'autre, vers la côte, il y » a un lit navigable; les pilotes se laissent entraîner vers la cataracte, puis se pré- » cipitent avec leur esquif, sans qu'il leur arrive aucun mal. » Strabon ajoute ensuite qu'au-dessus de la petite cataracte est l'île de Philæ; il ne laisse donc pas douter que cette cataracte ne soit celle de Chellâl. Comme il parle ici en témoin oculaire, il faut reconnoître que l'état des choses a un peu changé depuis son temps; car il n'y a aujourd'hui de canal navigable que d'un seul côté, et la chûte est aussi beaucoup moins sensible: remarquons en passant que l'auteur se sert du nom de *petite cataracte.*

Pomponius Mela, dans son style rapide et élégant, décrit en ce peu de mots le cours impétueux du Nil depuis Tachempso jusqu'à Éléphantine : *Usque ad Elephantidem urbem Ægyptiam atrox adhuc fervensque decurrit. Tum demum placidior, et jam penè navigabilis, &c.* Mais le tableau le plus frappant de la cataracte est celui qu'a tracé Sénèque. On va voir dans le passage suivant, que j'ai essayé de traduire, qu'il vouloit parler de la cataracte de Syène : « Aux environs de Philæ, dit-il, » le fleuve commence à rassembler ses eaux vagabondes. Philæ est une île escar- » pée, entourée de deux branches dont la réunion forme le Nil: c'est en cet » endroit que le fleuve prend son nom.... Il arrive ensuite aux cataractes, lieu » renommé par un spectacle extraordinaire : là il devient méconnoissable; ses

(1) *Hoc sonitu oppletæ aures hominum obsurduerunt; nec est ullus hebetior sensus in vobis : sicut ubi Nilus ad illa quæ* catadupa *nominantur, præcipitat ex altissimis montibus, ea gens quæ illum locum accolit, propter magnitudinem sonitûs, sensu audiendi caret, &c.* Somn. Scip.

(2) Macr. *in Somn. Scip.* lib. II, cap. 4.

(3) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 787 et 817.

» eaux, jusqu'alors tranquilles, s'élancent avec fureur et impétuosité, à travers » des issues difficiles; enfin il triomphe des obstacles, et tout-à-coup, abandonné » par son lit, il tombe dans un vaste précipice, avec un fracas qui fait retentir » les environs. La colonie établie en ce lieu par les Perses n'a pu supporter ce » bruit continu, et a transporté sa demeure dans un endroit plus calme. Entre » autres merveilles qu'on voit sur le fleuve, j'ai entendu parler de l'incroyable » audace des habitans : deux hommes s'embarquent sur une nacelle; un d'eux la » gouverne, et l'autre la vide à mesure qu'elle s'emplit. Long-temps ballottés » par les rapides, les remous et les courans contraires, ils se dirigent dans les » canaux les plus étroits, évitant les défilés des écueils; puis ils se précipitent » avec le fleuve tout entier, la tête en avant, guidant la nacelle dans sa chute, » aux yeux des spectateurs épouvantés; et pendant que vous pleurez leur sort » et que vous les croyez engloutis sous une si grande masse d'eau, vous voyez » naviguer l'esquif très-loin du lieu où il est tombé, comme si on l'eût lancé » jusque-là par une machine de guerre (1). » Dans une de ses épîtres, Sénèque dit encore que les gens d'une certaine peuplade, ne pouvant soutenir le bruit de la chute du Nil, transportèrent leur ville dans un autre lieu (2).

Il n'est pas douteux que le théâtre de cette description ne soit à Chellâl; mais Sénèque, pour la rendre plus frappante, n'a-t-il pas réuni des traits appartenant à différentes chutes du Nil! Que les hommes du pays donnassent un spectacle en traversant la dernière cataracte, c'est ce qui est très-croyable, et c'est ce que racontent Strabon et Aristide, qui ont voyagé sur les lieux; mais le bruit intolérable et la hauteur immense de la chute s'appliquent beaucoup mieux aux autres cataractes.

La description que fait Pline du cours du Nil à sa sortie de l'Éthiopie, s'applique également à la cataracte de Syène. « Le fleuve est embarrassé dans des » îles qui, semblables à autant d'aiguillons, irritent sa violence; ensuite, renfermé » entre des montagnes, il roule comme un torrent, et se porte, avec une rapidité » toujours croissante, vers un lieu d'Éthiopie appelé *Catadupes*, où se trouve la » dernière cataracte; et là, entre les rochers qui l'arrêtent, il se précipite plutôt » qu'il ne coule, avec un immense fracas (3). » Je ne parle point ici de Solin, qui a copié Pline presque textuellement (4) : il en est à-peu-près de même d'Ammien Marcellin (5), qui semble avoir abrégé Pline et Sénèque.

Tous les commentateurs ont admis, d'après ces divers auteurs, que le bruit de la dernière cataracte rendoit sourds ceux qui habitoient dans le voisinage. On ne concevroit pas une pareille exagération, si elle ne provenoit d'une méprise; ce sont les cataractes supérieures, ainsi qu'on le verra plus loin, qui produisent en effet un bruit effroyable.

Ptolémée a déterminé avec assez d'exactitude, par rapport à Syène, la position de la dernière cataracte, qu'il appelle *la petite;* il lui donne cinq minutes de moins de

(1) Senec. *Natural. Quæst.* lib. IV, cap. 2.
(2) Senec. *epist. 56.*
(3) Plin. *Hist. nat.* lib. V, cap. 9.
(4) Solin. *Polyhistor.* cap. 35.
(5) Amm. Marcell. *lib. XXII.*

latitude qu'à cette ville (1). On voit que le géographe, un peu mieux instruit que les historiens, distinguoit deux cataractes : Strabon avoit fait aussi cette distinction.

Au huitième livre de ses Éthiopiques, Héliodore place aussi les *petites* cataractes un peu au-dessous de Philæ : dans ce passage, qui est assez curieux, on voit que les Éthiopiens disputoient aux Égyptiens la ville de Philæ, par la raison que les cataractes du Nil faisoient, selon eux, la limite de l'Éthiopie. Héliodore désigne ces cataractes sous le nom de *catadupes*, et fait mention de prêtres qui séjournoient dans ce lieu.

Aristide est l'auteur qui s'est le plus étendu sur la cataracte : comme témoin oculaire, son récit ne manque pas d'intérêt, ainsi qu'on en va juger. Il raconte que, revenu de Philæ à Syène par terre, et desirant vivement connoître les cataractes ou catadupes, il demanda avec instance au commandant de la garnison de lui fournir un pilote et quelques soldats pour forcer les habitans de *l'île des cataractes* à lui faire voir tout ce que cet endroit renfermoit de curieux. Le gouverneur, étonné de sa hardiesse, lui représenta les difficultés d'une entreprise que lui-même n'avoit jamais osé tenter; mais, vaincu à la fin, il satisfit à sa prière. Aristide, du haut de l'île placée au milieu du fleuve, et d'où l'on embrasse, dit-il, les cataractes *situées à l'est*, aperçut des hommes du pays qui naviguoient au-dessus des rochers et se laissoient entraîner par le courant : lui-même ensuite monta sur une barque et se transporta par-tout, pénétrant dans tous les endroits où les bateliers avoient passé; enfin il suivit, sur *l'autre côté de l'île*, un bras navigable, et il arriva heureusement jusqu'à Éléphantine, placée à la fin des cataractes.

Plusieurs traits de ce récit conviennent parfaitement au local actuel, notamment cette île des cataractes, dont le nom est précisément conservé dans celui de *Geziret Chellâl;* la situation des cataractes vers la rive de l'est, et la branche navigable de la rive opposée, sont encore deux choses que l'on a pu remarquer dans le paragraphe précédent (2).

C'est après avoir exposé toutes ces circonstances, qu'Aristide reprend Hérodote pour avoir débité, sur la foi d'un prêtre, qu'entre Éléphantine et Syène étoient situées les sources du Nil, et qu'une partie des eaux couloit vers l'Éthiopie, l'autre vers l'Égypte. « Si Hérodote, dit-il, étoit jamais venu à Éléphantine, comme il le » prétend, il n'eût rien vu que le fleuve entre ces deux villes, toutes deux situées » sur ses bords; il n'y a aucune montagne entre Éléphantine et Syène, mais » plutôt ces villes sont situées entre les deux montagnes. » Comment se fait-il que le rhéteur, après cette sortie, rapporte qu'il y a en effet, dans ce même lieu, deux sources enfermées dans deux grands rochers qui sortent du milieu du lit, mais que ces sources sont récentes et ne fournissent qu'à la partie inférieure du cours du Nil! On lui assura que leur profondeur ne pouvoit se mesurer; ce qui le détourna, dit-il, d'en prendre la mesure. Que penser de sa critique, en le voyant attribuer à ces prétendues sources la largeur et la profondeur plus grandes que prend le Nil au-dessous d'Éléphantine! Plus loin, il dit que le fleuve, auprès de

(1) Ptolem. *Geogr.* l. IV, c. 5, p. 108, etc. 7, p. 112. (2) *Voyez* ci-dessus, *page 16.*

cette île, fait un bruit immense, et n'a pas moins de trente coudées de profondeur.

Lucain fait allusion à ces mêmes sources du Nil, en décrivant la cataracte de Philæ, et il fait mention, comme Sénèque (1), d'un rocher ou d'une île inaccessible, appelée *Abaton* par l'antiquité. Ce morceau n'est pas exempt d'exagération; mais le poëte est plus excusable que les prosateurs qui sont tombés dans le même défaut (2).

Un vers de Denys le Périégète, dans le poëme Grec de la *Description de l'univers*, a encore trait à cette même cataracte; c'est celui où il peint l'Égypte s'étendant du côté de l'est, *jusqu'à Syène, où sont des précipices nombreux et profonds* (3). Eustathe, qui a commenté ce poëte, regarde aussi ces précipices comme les cataractes. Le même Eustathe, dans le commentaire d'un autre vers, où il est question des montagnes des Blemmyens, nation que je considère comme les ancêtres des Barâbras, pense que ces montagnes sont les cataractes ou catadupes (4). Ce qui est singulier, c'est que ce critique compte parmi les sept villes de l'Heptapolis ou Heptanomide, *la grande et la petite cataracte* (5). Je citerai encore ici l'Histoire ecclésiastique de Nicéphore Calliste, qui dit que le Nil, à son arrivée en Égypte, se précipite à travers des rochers très-élevés, avec un bruit immense (6).

Voilà tout ce que j'ai trouvé dans les auteurs anciens qui se rapportât sans équivoque à la dernière cataracte: je vais parcourir succinctement les descriptions des modernes.

Parmi les auteurs Arabes, el-Edriçy décrit la chute de Genâdil, plutôt que celle de Syène; Abou-l-fedâ en parle aussi, mais sans qu'on puisse assurer s'il avoit en vue l'une ou l'autre. On trouve dans el-Maqryzy plusieurs détails sur les cataractes; mais ils ne sont pas connus. Il est à regretter qu'on n'ait pas une traduction complète de cet auteur.

Le P. Sicard est le premier des voyageurs modernes qui ait donné une idée exacte de la chute du Nil aux limites de la Nubie, chute formée, dit-il, de plusieurs cataractes, dont chacune est un amas de rochers au travers desquels le Nil coule en forme de cascade. Il ajoute qu'il seroit téméraire d'y passer en barque (7); mais on peut douter s'il parle en témoin oculaire.

Il est étonnant que Norden, qui a fait une carte détaillée du cours du Nil de Philæ à Syène, n'y ait pas joint une description de la cataracte, et qu'il se borne à dire qu'elle forme différentes chutes d'eau. Il suppose quatre pieds de chute pendant

(1) *Natural. Quæst.* lib. IV, cap. 2. Les prêtres seuls pouvoient y mettre les pieds, selon Sénèque.

(2) *Rursus multifidas revocat piger alveus undas,*
Quà dirimunt Arabum populis Ægyptia rura
Regni claustra Philæ.....
.....Quis te tam lenè fluentem
Moturum tantas violenti gurgitis iras,
Nile, putet! Sed cùm lapsus abrupta viarum
Accepere tuos, et præcipites cataractæ,
Ac nusquam vetitis ullas obsistere cautes
Indignaris aquis, spumâ tunc astra lacessis;
Cuncta fremunt undis; ac multo murmure montis
Spumeus invictis canescit fluctibus amnis.
Hinc, Abaton *quam nostra vocat veneranda vetustas,*
Terra potens, primos sensit percussa tumultus,
Et scopuli, placuit fluvii quos dicere venas,
Quòd manifesta novi primùm dant signa tumoris.
Pharsal. *l. x.*

(3) Ἑλκόμενον ἠμὲν μέχρι βαθυκρήμνοιο Συήνης.
(Διονύσ. Οἰκυμέν. Περιήγησ. v. 244. *Geogr. veter. script. Græc. minor.* t. IV, Oxon. 1697.)

(4) Voyez *ibid.* vers 220.

(5) Voyez *ibid.* vers 251.

(6) *Tom. I, l. IX, p. 724.* Paris, 1630.

(7) Mémoires des missions du Levant, *t. VII, p. 121.*

l'hiver, et dit qu'il y a deux passages près de Morâdah, le havre de la cataracte (1). R. Pococke décrit assez bien le local environnant; mais il compte trois chutes dans la largeur du fleuve, dont la moindre n'a pas plus de trois pieds. Je n'oserois assurer qu'il ait vu le site même de Chellâl (2).

Bruce fut étonné, comme l'avoit été Pococke, et comme je l'ai été moi-même, en voyant dans cet endroit des barques remonter le Nil. Sa description est assez fidèle, mais incomplète; il compte six *milles* anglois de distance entre la cataracte et Syène, et cette distance est trop grande de près de moitié : il relève d'ailleurs avec raison ce qu'on avoit dit du bruit excessif de la chute (3).

§. IV.

Des Cataractes supérieures.

L'OPINION qui a prévalu si long-temps sur la dernière cataracte, provenant de ce qu'on a confondu celle-ci avec les cataractes supérieures, j'ai cru qu'il étoit utile de faire ici le rapprochement des unes et des autres, pour mieux connoître la source de l'erreur. Je ferai d'abord, d'après Bruce, voyageur trop vanté et trop rabaissé peut-être, l'énumération des chutes qui précèdent celle de Syène. Celle qu'il appelle cataracte de *Goutto,* la première depuis la source du Nil, ou plutôt de *Bahr el-azrak* (4), est située près de *Kerr,* vers le onzième degré et demi de latitude, avant le lac de *Tzana* ou *Dembea :* la chute est d'environ seize pieds (5). Après cette chute, on trouve plusieurs cascades que ce voyageur ne compte pas pour des cataractes.

La seconde est celle d'*el-Assar*, placée, comme la première, avant le lac de *Tzana.* Elle prend son nom d'une rivière qui se jette dans le fleuve un peu au-dessous; sa hauteur est estimée à vingt pieds : la nappe d'eau est très-large, et présente un coup-d'œil magnifique (6).

La troisième est celle d'*Alata*, située au sortir du lac, la plus grande et la plus imposante que Bruce ait observée; elle a quarante pieds de hauteur : le P. Lobo avoit estimé celle-ci à cinquante pieds. C'est à un demi-mille au-dessous qu'on voit un pont sur le Nil, ayant une seule arche.

En traversant la grande chaîne de montagnes qui suit le parallèle du 11.e degré, et qui borne au nord le pays des Gongas, chaîne excessivement élevée, le *Bahr el-azrak* a trois autres chutes considérables (7) et voisines l'une de l'autre; mais il est impossible d'ajouter foi à la hauteur qu'on rapporte pour la première de ces cataractes, c'est-à-dire, deux cent quatre-vingts pieds. On sait que le saut du

(1) Voyage de Norden, *t. III, p. 27;* Paris, 1795.
(2) *Description of the East*, t. I, p. 121.
(3) Voyage de Bruce, *t. I, p. 169;* Paris, 1790.
(4) L'opinion la plus récente est que le *Bahr el-azrak*, ou rivière Bleue, n'est pas le Nil, mais bien le *Bahr el-abiad*, ou rivière Blanche, que l'on croit prendre sa source dans le pays de Donga, au 8.e degré de latitude nord, et douze degrés plus à l'ouest que les sources de la rivière Bleue. Bruce, comme on sait, en décrivant ces prétendues sources du Nil, n'a fait que répéter la description donnée par les missionnaires Portugais un siècle et demi auparavant.
(5) Voyage de Bruce, *t. III, p. 654.*
(6) *Ibid.* p. 642 et suiv.
(7) *Ibid.* p. 481 et suiv.

Niagara,

Niagara, qui, du côté des États-unis, a cent soixante pieds environ, et d'où il sort un nuage continuel qui s'aperçoit à une grande distance, présente un phénomène qui est unique sur le globe. D'ailleurs, à la manière dont Bruce décrit ces trois cataractes, il est aisé de deviner qu'il ne les a pas vues de ses propres yeux.

Il en est de même de la cataracte suivante, qui est beaucoup plus connue, et qui fait la septième, suivant ce voyageur; elle est située au-dessus d'Ibrim, et on l'appelle *Gianadel,* nom que plusieurs écrivent *Jan-Adel,* mais sans fondement: on croit qu'elle est due à une chaîne de montagnes qui va de l'est à l'ouest, vers le 22° 15′ de latitude. Enfin la dernière est celle que j'ai décrite.

El-Edriçy rapporte que les barques de Nubie sont forcées de s'arrêter à la montagne de Gianadel, et que de là les marchandises sont transportées à dos de chameau jusqu'à Syène, qui en est éloignée de douze stations. « En cet endroit, » dit-il, le côté qui regarde l'Égypte est escarpé, et le Nil se précipite à travers » des rochers aigus avec une impétuosité et une violence épouvantables (1). » Une station représente une journée de marche de chameau; la valeur moyenne des stations dans la Géographie d'el-Edriçy est de vingt-cinq mille pas : mais il paroît que la difficulté des chemins doit faire réduire cet espace de plus de moitié; car il n'y a guère que cent à cent vingt mille pas de Gianadel à Syène.

Selon Abou-l-fedâ, « les deux chaînes de montagnes qui enferment la haute » Égypte, partent de Genâdil : au-dessus d'Asouân, il y a une montagne d'où le » Nil coule et forme une cataracte à travers des rochers aigus et élevés, où les » barques ne peuvent passer; c'est-là la limite de la navigation des Nubiens, du » côté du nord, et des Égyptiens, du côté du midi (2). » Michaëlis pense que *Genâdil* (3) est un nom propre également donné à la chute de Syène et à celle qui est au-dessus : j'ignore sur quoi il appuie son opinion; mais, si elle étoit fondée, elle contribueroit à expliquer comment l'on a confondu l'une et l'autre cataracte (4).

Les géographes Strabon et Ptolémée, ainsi qu'Héliodore, Eustathe et d'autres anciens, distinguoient seulement deux cataractes, la *grande* et la *petite,* quoiqu'ils sussent vaguement qu'il y en avoit davantage; et leurs descriptions s'appliquent toujours à celles de Genâdil et de Syène. Pomponius Mela cite un lac immense d'où le Nil se précipite avec impétuosité; mais il ne le nomme qu'après avoir parlé de l'île de Meroé, et de la jonction de l'Astapus avec l'Astaboras (5) : aujourd'hui l'on ne connoît aucun lac dans un lieu semblable. Il est bien à présumer que la description de Mela est renversée, c'est-à-dire, que ce lac seroit celui de Dembea, et que la chute devroit s'entendre de la grande cataracte d'Alata.

(1) *Geogr. Nub.* Paris, 1619; *p. 17.*

(2) Abulf. *Descr. Ægypt.* Gotting. 1776; *p. 1.*

(3) Ce mot est écrit dans Abou-l-fedâ, جنادل

(4) Il résulte des recherches que M. Raige a bien voulu faire à ma prière sur le nom de *Genâdil,* que l'on ne peut s'en tenir au sens de جَنَادِل, pluriel de جَنْدَل, qui signifie *pierre,* suivant Golius, et dont la racine veut dire *renverser:* il préfère le sens de *Genâ-dil,* dont le premier mot signifie en arabe, *élevé* (*), et à la racine, *tomber, se précipiter;* le second mot est persan, et désigne métaphoriquement une qualité excessive.

(5) Pomp. Mela, *de situ orbis;* Lugd. Batav. 1646, *p. 27.*

(*) Littéralement, *gibbosum.*

A. D.

Ptolémée place la grande cataracte près de *Pselcis* à 22° 30′ de latitude; ce qui est, à quinze minutes près, la même que celle de Genâdil : ainsi il n'y a presque pas de doute sur cette position, vu l'éloignement bien plus grand des autres cataractes. Mais Strabon est celui qui donne l'indication la plus précise, en comptant douze cents stades entre la grande et la petite (1); car ces douze cents stades font quarante-trois lieues sur le pied de sept cents au degré, évaluation ordinaire de Strabon.

Aristide rapporte qu'en conversant avec un Éthiopien, à l'aide d'un interprète, il apprit qu'il y avoit quatre ou même six mois de navigation depuis Syène jusqu'à Meroé, à cause de la grande quantité des cataractes, dont le nombre s'élevoit à environ trente-six au-dessus de *Pselcis*. Quelqu'exagéré que soit le récit d'Aristide, on y trouve une circonstance dont la vérité est frappante : c'est qu'au-delà de Meroé le cours du fleuve est double; qu'une des deux branches a ses eaux couleur de *terre*, et l'autre, couleur du *ciel* (2) : or c'est précisément ce qui caractérise le *Bahr el-abiad* et le *Bahr el-azrak* d'aujourd'hui, autrement *la rivière Blanche* et *la rivière Bleue;* c'est aussi ce qui a fait reconnoître le véritable Nil dans ces derniers temps, et l'on voit que les noms actuels du pays se trouvent conformes à cette distinction.

Je n'ai pas encore parlé de Philostrate, auteur qui nous a transmis des détails intéressans sur l'Éthiopie et sur le Nil, dans sa Vie du fameux Apollonius de Tyane; j'y ai trouvé une description des cataractes supérieures, que je vais rapporter en peu de mots. Il représente Apollonius voyageant avec ses compagnons, tantôt par terre, tantôt sur le fleuve, et visitant tous les lieux avec la plus grande curiosité. Après avoir quitté le pays des gymnosophistes, Apollonius et les siens se dirigèrent vers les montagnes ou catadupes, en remontant le Nil *du côté gauche.* « Les catadupes, dit Philostrate, sont des montagnes escarpées d'où le Nil des- » cend, en arrachant la terre qui forme le limon d'Égypte: le bruit du Nil, dans » sa chute, est épouvantable; aussi plusieurs ont perdu l'ouïe pour s'être avancés » trop près. En approchant, ils commencèrent à entendre un bruit semblable à » celui du tonnerre qui gronde; alors Timasion leur dit : *Nous voici près de la* » *cataracte qui est la dernière pour ceux qui descendent le Nil, et la première pour* » *ceux qui le remontent* (3). Après avoir marché dix stades, ils virent le fleuve tom- » bant de la montagne, ayant la grandeur du Marsyas et du Méandre à leur » jonction. A quinze stades de là, ils entendirent le bruit d'une cataracte deux » fois plus considérable et plus haute, et insupportable à l'ouïe, tellement que les » compagnons d'Apollonius ne voulurent pas avancer plus loin; mais celui-ci, » accompagné d'un gymnosophiste et de Timasion, se rendit à la cataracte. De » retour, il raconta aux siens que c'étoit là qu'étoient les sources du Nil, parois- » sant suspendues à une hauteur prodigieuse (4), que la rive étoit comme une » carrière immense où l'eau se précipitoit toute blanche d'écume avec un fracas

(1) Strab. *Geograph.* lib. XVII, pag. 786.

(2) Æl. Arist. *in Ægyptio*, ex edit. S. Jebb, Oxon. 1722, *p. 346.*

(3) Il paroît que Philostrate ne compte pas ici les cataractes de Genâdil et de Syène.

(4) Il y a dans le texte *huit stades.*

» effroyable, et qu'enfin le chemin de ces sources étoit excessivement roide et » escarpé, au-delà de tout ce qu'on peut imaginer (1). »

Il paroît évident, par cette description, qu'Apollonius voyageoit sur la rivière Bleue, et non sur la rivière Blanche, et qu'il étoit arrivé aux plus hautes montagnes que le Nil traverse sous le parallèle du 11.e degré : c'est là que nous avons vu qu'il y avoit trois cataractes plus considérables que toutes celles du fleuve. Parmi les modernes, aucun Européen n'est encore parvenu dans ces lieux impraticables, et l'on sait que les anciens ont beaucoup mieux connu que nous l'intérieur de l'Afrique. Je passe sous silence la description des peuples qui habitent ce pays, et je ferai seulement remarquer dans ce passage, que Philostrate paroîtroit favorable à ceux qui ont regardé la rivière Bleue comme *le Nil des anciens*. On pourroit en dire autant du passage de Pomponius Mela que j'ai rapporté plus haut, et aussi d'un autre passage d'Æthicus : ce dernier, dans sa Cosmographie, dit que le Nil, à sa source, forme un grand lac de 154 *milles* de tour, et qu'en sortant de ce lac il arrive aux anciennes cataractes *(ad cataractas veteriores)*, après avoir parcouru 454 *milles* (2), c'est-à-dire, 300 *milles* depuis le lac. Or le lac de Dembea est en effet de cette grandeur, et le cours du fleuve a aussi 300 *milles* depuis le lac jusqu'aux cataractes situées sous le 11.e degré; mais cela ne prouveroit pas que la branche *principale* du Nil fût celle-là, comme l'ont imaginé les Jésuites Portugais, et Bruce après eux. Je n'ajouterai plus qu'une remarque, c'est qu'il paroît que Bruce, qui ne pouvoit parcourir pied à pied une aussi grande étendue de pays que celle qu'il a décrite, avoit du moins recueilli des renseignemens assez exacts, et qu'il ne s'en est pas tenu à copier uniquement les relations des Jésuites Portugais, comme on l'en a accusé un peu injustement.

La description qu'il fait de la cataracte d'Alata, donne l'idée d'un spectacle si magnifique et d'un effet si grand, qu'il ne sauroit, dit-il, s'effacer de la mémoire. Le bruit de la chute est tel, qu'il plonge dans un état de stupeur et de vertige, et que le spectateur n'a plus ses facultés pour observer le phenomène avec attention. La nappe d'eau qui se précipite a un pied d'épaisseur, et plus d'un *demi-mille* de large; elle s'élance d'environ quarante pieds dans un vaste bassin, d'où le fleuve rejaillit avec fureur, et répand en diverses directions des flots tout bouillonnans et pleins d'écume (3). L'eau en tombant forme un arc, sous lequel, suivant Bruce, il est impossible qu'on se place (quoi qu'en ait dit le P. Lobo), parce que l'épouvantable fracas de la chute mettroit en danger de perdre l'ouïe; un brouillard épais, ajoute-t-il, s'élève continuellement au-dessus de la cataracte. Ce tableau paroîtroit convenir en quelques points à la description de Philostrate; mais, dans cette dernière, il n'est pas question du lac au sortir duquel se trouve la chute d'Alata, et l'on voit, au contraire, des circonstances qui se rapportent bien aux cataractes de la grande chaîne de Fazuclo ou du 11.e degré.

(1) Philostr. *Oper.* Paris, 1608; *p. 299 et seq.*
(2) Æthic. *Cosmogr.* Lugd. Batav. 1646; *p. 491.*
(3) La hauteur de cette chute surpasse de dix à douze pieds celle de l'Orénoque à Maypurès, mesurée par M. de Humboldt.

La seule conséquence que je tirerai de ces relations anciennes et modernes, c'est qu'il y avoit et qu'il y a encore cinq ou six cataractes où la chute est très-haute et le bruit considérable; savoir, celle d'el-Assar, celle d'Alata, celles de Fazuclo, et celle de Genâdil, et que si l'on a prétendu que le bruit de la dernière cataracte frappoit de surdité les habitans du voisinage, il ne faut pas moins l'attribuer à l'existence des cataractes supérieures avec lesquelles on l'a confondue, qu'à un ancien état du lit du fleuve, supposé très-différent de ce qu'il est aujourd'hui.

TABLE.

SECTION I.re *De Syène et de ses environs*..... page 1.

§. I.er *De la position géographique de Syène*..... ibid.
§. II. *De la ville ancienne et de la ville moderne*..... 4.
§. III. *Du temple Égyptien et des autres antiquités de Syène*..... 7.
§. IV. *Des environs de Syène*..... 9.

SECTION II. *Des Cataractes*..... 13.

§. I.er *Observations générales*..... ibid.
§. II. *Description de la dernière cataracte et du chemin qui y conduit*..... 14.
§. III. *Relations des auteurs sur la dernière cataracte*..... 18.
§. IV. *Des cataractes supérieures*..... 24.

DESCRIPTION
DE L'ÎLE D'ÉLÉPHANTINE,

PAR E. JOMARD.

CHAPITRE III.

§. I.er

Description générale de l'Île.

LA position d'Éléphantine au milieu du Nil et sur les confins de la Nubie suffiroit pour faire distinguer cette ville ancienne parmi les différens lieux de l'Égypte, quand elle ne seroit pas remarquable par ses antiquités et par le rang qu'elle occupe dans l'histoire du pays. La verdure et la fraîcheur de ses campagnes contrastent si agréablement avec le sol aride qui l'entoure, qu'on l'a surnommée l'*Ile fleurie* et le *Jardin du tropique.* Le voyageur dont la curiosité est fatiguée, épuisée par des marches pénibles, et par le nombre même des monumens et des tableaux de tous les genres qu'il a vus depuis Philæ, aborde avec un sentiment de joie dans cette île, qui se montre à lui tout d'un coup comme un lieu enchanté, au milieu de ces pics noirâtres et de ces sables étincelans qui occupent et remplissent l'horizon. Ce n'est pas que ce territoire soit d'une plus riche culture que le reste de l'Égypte; il tire tout son prix du site affreux et désert qui l'environne. Des mûriers, des acacias, des napecas, sont, avec le doûm et le dattier, les seuls arbres d'Éléphantine : les uns servent de haies et de limites aux jardins, les autres sont répandus en petits bois dans les champs; d'autres forment une avenue irrégulière du côté du nord. Quand on parcourt les sentiers de cette île, on a l'oreille continuellement frappée par le bruit des nombreuses roues à pots qui servent encore, comme au temps de Strabon (1), à l'irrigation de la campagne, et qui entretiennent une fécondité inépuisable. Rien dans cette île n'est resté inculte que le rocher : chaque portion de limon que le Nil dépose, est mise à profit d'année en année, et l'on y sème aussitôt des légumes, jusqu'à ce que l'attérissement prenne assez d'espace pour recevoir la charrue. C'est ainsi que l'île presque toute entière s'est formée peu-à-peu par les alluvions du fleuve; le rocher qui la borne au midi, a servi de noyau à ces alluvions.

(1) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 819.

On se promène, on se repose avec délices à l'ombre de ces arbres toujours verts; l'air pur et frais qu'on y respire cause une sensation inexprimable, dont le charme ne peut bien être senti que par ceux qui ont approché du tropique. C'est la douce impression de cette température moins brûlante, c'est l'opposition des prés et des rochers, des champs et du désert, de la verdure et du sable, des jardins et du site le plus sauvage, en un mot le contraste de la nature et de l'art, qui donnent à ce canton une physionomie distincte et tout-à-fait différente de l'aspect trop monotone de tous les autres points de l'Égypte. Enfin, au milieu de tous ces tableaux si variés, si pittoresques, le voyageur jouit encore du spectacle de plusieurs antiques monumens qui sont restés debout; foibles mais précieux vestiges de l'ancienne puissance d'Éléphantine. Telle est la première terre cultivée de l'Égypte, et telle est l'entrée du Nil dans ce pays lorsqu'il a franchi la chaîne de granit qui le traverse, et les innombrables écueils de la dernière cataracte (1).

Ce point étoit, dans l'antiquité, la clef de l'Égypte, du côté du midi. Sous le règne de Psammitichus, dit Hérodote, il y avoit garnison à Éléphantine contre les Éthiopiens, à Daphnes de Péluse contre les Syriens et les Arabes, à Marea contre la Libye. Du temps de cet historien, les Perses entretenoient aussi une garnison à Éléphantine (2). Selon Strabon, il s'y trouvoit une cohorte Romaine (3). Pomponius Mela compte Éléphantine parmi les plus célèbres villes d'Égypte : *Earum clarissimæ procul à mari, Saïs, Memphis, Syene, Bubastis, Elephantis et Thebæ.* En parlant des voyages du grand Germanicus, Tacite appelle cette ville une des anciennes barrières de l'empire Romain : *Exin ventum Elephantinen ac Syenen, claustra olim Romani imperii* (4). Enfin il y avoit encore, au temps du Bas-Empire, une cohorte stationnée à Éléphantine (5). Mais l'importance d'un poste militaire, ou, si l'on veut, d'une ville frontière, est encore loin de répondre à l'idée qu'on peut se faire d'Éléphantine, quand on sait qu'elle a possédé des rois particuliers. Cette question mérite d'être examinée à part : les recherches qu'elle exige m'arrêteroient ici trop long-temps (6).

A la ville que contenoit l'île d'Éléphantine, suivant Strabon (7), et qui étoit située vers le midi, a succédé un petit village. Ce hameau occupe le pied d'une élévation formée par le rocher de granit et par les décombres des anciennes habitations : il est habité par des Barâbras ou Nubiens, et très-peuplé pour son étendue. On trouve plus au nord un autre village plus considérable, occupé, comme le premier, par des Barâbras. Ces villages n'ont pas de nom particulier, et l'île même n'est plus désignée que par celui de Syène, qui est en face; on l'appelle *Geziret Asouân*, ou *l'île de Syène :* je n'ai pas entendu de la bouche des habitans le nom d'*el-Sag*, rapporté par des voyageurs.

(1) *Atque Elephantina sub ipsis ferè cataractis jacet.* (Ælius Aristides, *in Ægyptio*, version de l'édition d'Oxford, 1722, p. 343.)

Selon le sentiment des Grecs, rapporté par Hérodote *(liv. XI, ch. 17)*, l'Égypte commençoit à la cataracte et à la ville d'Éléphantine.

(2) Herod. *Histor.* lib. II, cap. 30.
(3) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 820.
(4) Tac. *Annal.* lib. II.
(5) *Notitia utraque dignit. imperii*, p. 90.
(6) *Voyez* ci-dessous, *§. VI.*
(7) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 817.

La forme de l'île est alongée; sa longueur, du sud-ouest au nord-est, est de mille quatre cents mètres (1), et sa plus grande largeur de quatre cents mètres (2). Environnée d'écueils presque de toutes parts, elle laisse à peine au fleuve un passage navigable : le bras qui la sépare de Syène, est large d'environ cent cinquante mètres (3), à l'endroit où on le traverse ordinairement quand on veut passer du continent dans l'île; la moindre largeur de ce bras est de quatre-vingt-douze mètres, c'est-à-dire, précisément un demi-stade, distance de Syène à Éléphantine, suivant Strabon (4). En venant de Syène, on aborde à une petite anse, au pied d'un ancien quai ou mur de revêtement qui a été bâti entre les pointes saillantes du rocher pour défendre l'île contre les hautes eaux. Ce quai assez élevé est construit avec soin et d'une manière particulière, dont je rendrai compte ailleurs; il se remarque d'assez loin par sa couleur blanche, et par son élévation, sur-tout dans les basses eaux (5).

La butte de décombres formée par les débris de l'ancienne ville a sept ou huit cents mètres de tour (6); c'est comme un plateau élevé qui domine tout le reste, et qui a pour noyau, comme je l'ai dit, un ancien îlot de granit, où les atterissemens se sont formés depuis un temps immémorial : du rivage de Syène, on le voit se détacher en brun sur le rideau élevé de la chaîne Libyque, toute recouverte de sables blanchâtres, et percée çà et là par des aiguilles noires de granit.

Cette butte est toute couverte d'assez belles cornalines et d'agates, qui n'ont pu être apportées là en aussi grand nombre : il faut croire que leur gisement est dans le granit même (7). Les Barâbras qui habitent cette île, hommes, femmes et enfans, s'occupent à ramasser ces cornalines, et viennent les offrir aux étrangers avec des médailles, des lampes antiques et des amulettes, qu'ils trouvent en grand nombre en fouillant les ruines. Le caractère de ces bonnes gens a une teinte de franchise et de gaieté qui plaît et qui attache; nous avons éprouvé chez eux un accueil, une prévenance qu'on ne trouveroit pas ailleurs en Égypte.

Ce qui attire le plus la vue quand on parcourt cette butte, ce sont deux grands massifs placés sur la sommité de l'éminence; lorsqu'on approche, on les reconnoît pour les montans d'une porte de granit taillée avec beaucoup de soin, et couverte de sculptures Égyptiennes (8). En allant au fleuve, et vers le cap que forme l'île au midi, on voit une grande quantité de sarcophages creusés dans le roc et dignes d'attention, comme les seules tombes de cette espèce qui se trouvent en Égypte. Peut-être ces excavations sont-elles le reste des anciens travaux faits dans cette île pour l'exploitation du granit. C'est d'Éléphantine, suivant Hérodote, qu'on tira ce fameux monolithe de Saïs, qui avoit vingt-une coudées de longueur, et dont le transport exigea trois ans et deux mille bateliers (9). La

(1) Sept cents toises environ.
(2) Deux cents toises environ.
(3) Soixante-quinze toises environ.
(4) Quarante-sept toises environ. Strab. *l. XVII, p. 817.*
(5) Voyez *pl. 30, fig. 4,* au point 3. Voyez aussi *pl. 32, fig. 1 et 2.*
(6) Trois cent cinquante à quatre cents toises.
(7) J'en ai trouvé une qui porte des empreintes naturelles en forme de croix.
(8) Voyez *pl. 30, fig. 4,* au point 2, et *pl. 32, fig. 1,* au point 3.
(9) Herod. *Histor.* lib. II, cap. 175.

A. D.

position d'une carrière sur le bord du fleuve étoit bien propre à favoriser l'exploitation et le transport des blocs les plus considérables.

On trouve, en descendant du plateau, un temple peu étendu, composé d'une salle et d'une galerie, mais fort bien conservé : je l'appellerai *le temple du sud.* Plus loin encore, en allant vers le Nil, sont des amas de constructions ruinées, avec beaucoup de blocs de granit, une statue de même matière et assez fruste, enfin des substructions nombreuses conduisant à un escalier qui descend au fleuve. En marchant vers le nord, et auprès du second village, on arrive à un temple ruiné, que je nommerai *le temple du nord.* Enfin, à l'extrémité nord-est de l'île, en avant de la pointe sablonneuse qui la termine, on trouve une grande construction qui est recouverte par les hautes eaux; c'est un mur formé de deux rangées de pierres, qui servoit sans doute à garantir Éléphantine contre les inondations du fleuve.

Tel est l'aperçu général des antiquités qui frappent la vue du voyageur, quand il parcourt rapidement l'île d'Éléphantine (1). Je vais maintenant parler plus en détail de celles qui méritent une description particulière.

§. II.

Du Temple du Sud.

L'EMPLACEMENT du temple du sud est à mi-côte de la colline formée par les débris de l'ancienne ville, et par le rocher de granit qui lui servoit de sol : les décombres sont tellement accumulés autour de lui, du côté du sud, qu'on le croiroit d'abord totalement enfoui; mais, en approchant, on trouve au contraire qu'il l'est très-peu, sur-tout du côté du nord : le soubassement élevé sur lequel il repose, a encore deux mètres un quart environ hors de terre (2); ainsi la vue peut l'embrasser à-peu-près tout entier, et jouir de ses proportions simples, mais élégantes.

Sur le sol environnant, on trouve un grand nombre de blocs de granit, qui paroissent les restes d'un édifice bâti de pareille matière, peut-être d'une porte qui étoit en avant du temple, semblable à celle qui est au sommet de la butte. C'est parmi ces blocs que l'on trouve une statue monolithe en granit (3), de deux mètres trois quarts de proportion (4) et d'un travail peu fini : elle est assise, les bras croisés, tenant une crosse à droite et un fléau à gauche. Je n'ai pu découvrir les inscriptions Grecques dont parlent le P. Sicard, Norden et Pococke. Le premier dit qu'il a vu une inscription sur un marbre noir, dans les ruines du temple de Cnuphis : le second parle d'un piédestal ou mur en grandes pierres blanches, situé auprès du temple et couvert d'inscriptions : enfin Pococke a rapporté une grande inscription qu'il dit avoir recueillie sur une muraille, à l'extérieur du temple d'Éléphantine ; mais elle est si mal conservée, ou si mal copiée, qu'il

(1) Consultez la planche 31 pour étudier en détail soit l'île soit les environs d'Éléphantine. *Voyez* la note (1), *page 12* du chapitre II.

(2) Plus de sept pieds.

(3) Voyez *pl. 34,* au point 2.

(4) Huit pieds et demi environ.

est difficile de la déchiffrer, même partiellement (1). Il y est question des habitans d'Éléphantine et de Syène, et de l'empereur Dioclétien; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler plus au long.

L'axe du temple fait un angle de 72° $\frac{1}{2}$ à l'est avec le méridien magnétique. Sa longueur, sans l'escalier extérieur, est de douze mètres environ (2), et sa largeur de neuf mètres et demi (3); sa hauteur est de six mètres et demi (4), telle que je l'ai mesurée au-dessus du sol le moins enfoui: la salle intérieure a six mètres et demi (5) de long; elle est de moitié moins large. Ces dimensions font du temple d'Éléphantine un des moins grands qu'il y ait en Égypte. Les pierres dont il est bâti sont de grès ordinaire; elles sont généralement de trois quarts de mètre (6) d'épaisseur. Il y en a de plus épaisses, telles que celles qu'on voit au stylobate, dont une seule pierre forme la hauteur.

L'intérieur du temple n'est pas encombré; ce qu'il doit à l'élévation de son soubassement. On marche en effet sur l'ancien sol lui-même, soit dans la galerie, soit dans la salle intérieure, tandis que par-tout ailleurs on trouve toujours un lit de poussière plus ou moins épais; mais il y a, sur la plate-forme, des décombres amassés dont il est difficile de deviner l'origine, à moins de les attribuer à quelques masures modernes qu'on auroit bâties sur le temple.

J'ai déjà remarqué que cet édifice étoit bien conservé; il n'y a que deux piliers qui soient abattus, ainsi que la portion correspondante de l'entablement. Ce qui a souffert le plus de dégradations, c'est l'escalier qui menoit au parvis: on ne voit plus que les cinq à six marches supérieures; tout le reste est démoli ou caché sous une multitude de débris; les dés de l'escalier sont ruinés également: mais il n'est pas douteux qu'il ne fût primitivement tel qu'on l'a figuré dans la gravure (7). Au dedans, on n'aperçoit presque aucune trace de destruction; les angles des murs sont encore entiers; les sculptures ne sont que très-peu endommagées, sur-tout dans le côté de la salle qui regarde le nord. Cependant la couleur sombre de toutes les murailles annonce une grande vétusté; il y a peu de monumens Égyptiens où le ton de la pierre soit plus rembruni.

Une construction plus récente que l'on a ajoutée à la partie postérieure du temple, et qui en a imposé aux voyageurs (8), fait encore ressortir cette ancienneté de l'édifice; la couleur en est moins foncée, comme les pierres en sont aussi moins considérables. Quoique faite avec assez de soin, cette construction laisse apercevoir qu'elle n'est pas Égyptienne. Les assises sont régulières, mais d'une plus petite dimension. L'appareil est soigné: mais les colonnes sont engagées dans toute leur hauteur; ce qui jamais ne s'est rencontré dans les monumens Égyptiens. La pièce qu'enferme cette construction, s'adapte fort bien à la grande salle, dont on n'a fait que prolonger les murailles jusqu'au dehors du temple: mais cette

(1) *Description of the East*, vol. I.er, page 278.
(2) Trente-sept pieds environ.
(3) Vingt-neuf pieds.
(4) Dix-neuf à vingt pieds.
(5) Environ vingt pieds.
(6) Près de deux pieds et demi.
(7) Voyez *pl. 35 et 36*. On n'est cependant pas certain si le dé étoit de la hauteur totale du soubassement, ou bien divisé en plusieurs parties; peut-être aussi les marches étoient-elles moins larges qu'on ne les a représentées.
(8) Voyez *pl. 35, fig. 1 et 3*, au point a.

nouvelle salle interrompt la galerie continue qui environnoit l'ancienne; et dans les temples de cette espèce, comme dans tous les autres, jamais la galerie n'est pas rompue. Enfin l'on n'y voit aucune espèce de sculpture, soit en dedans, soit en dehors. Il est donc certain que cet ouvrage est postérieur au temple Égyptien : mais le soin qu'il y a dans l'appareil, ne permet pas de l'attribuer aux Chrétiens ni aux Arabes, et je suis porté à le regarder comme l'ouvrage des Romains.

Une particularité que présente la salle antique, c'est l'évasement des portes; je ne connois pas un seul autre exemple d'embrasure oblique dans les portes des monumens Égyptiens. Les gonds qui servoient à faire rouler les deux portes du temple ont disparu, ainsi que les portes elles-mêmes ; mais on voit encore les trous dans lesquels ces gonds étoient placés.

La disposition de ce petit édifice est un modèle de simplicité et de pureté, comme le lecteur peut en juger par le plan qu'il a sous les yeux (1). On ne peut s'empêcher d'y reconnoître le type des premiers temples Grecs. Cette disposition est conforme à celle qu'on appeloit *périptère* chez les anciens : Vitruve donne ce nom à un temple carré ou rectangulaire, environné de colonnes, formant tout autour une galerie continue. En Égypte, on trouve plusieurs édifices qui ont cette même disposition : mais ce qui distingue les temples d'Éléphantine, c'est que la galerie a des piliers carrés sur les deux côtés longs, et des colonnes sur les deux autres ; les deux parties latérales ont sept piliers chacune ; les façades antérieure et postérieure ont deux piliers aux angles, et deux colonnes au milieu ; l'entre-colonnement des façades est plus large que celui des côtés.

Si l'on jette la vue sur l'élévation (2) composée de lignes si simples, et en apparence sans art, l'œil est satisfait de l'harmonie qui règne entre les membres d'architecture. Cet effet tient sur-tout à ces lignes continues que présentent la corniche et le cordon, et que répètent le stylobate et le soubassement. Quand on est habitué à l'architecture des Grecs, ainsi qu'aux règles établies pour les entre-colonnemens, pour les hauteurs des colonnes et celles des entablemens, on a peine à supporter la vue d'un édifice autrement ordonné ; néanmoins le temple d'Éléphantine, qui en diffère entièrement, a dans son ensemble quelque chose qui plaît et qui arrête l'attention. La distance des piliers et celle des colonnes sont égales à plus de trois fois leur largeur ; ce qui semble donner plus d'air et de légèreté à la galerie, si basse d'ailleurs pour le diamètre des colonnes. La colonne entière n'a pas de haut cinq fois son diamètre supérieur, lequel est le même que la largeur des pilastres.

Le fût seul est égal à six fois le demi-diamètre ou module, pris à la hauteur du stylobate.

Le chapiteau le contient deux fois, le dé avec l'architrave deux fois, et la corniche, compris le cordon, aussi deux fois.

Par conséquent, la colonne, non compris le dé, contient huit de ces modules; et l'ordre entier, douze.

L'entre-colonnement du milieu en contient six.

(1) Voyez *pl. 35, fig. 1.*

(2) Voyez *pl. 35, fig. 2.*

La largeur totale du temple comprend vingt-quatre fois ce même module, et l'intérieur de la salle le renferme neuf fois sur un côté et dix-huit sur l'autre.

Cette symétrie variée, cet emploi d'un même module pour les distances, les hauteurs et toutes les proportions des membres d'architecture, sont, à n'en pas douter, la cause de l'heureux effet que produit la vue de l'édifice; effet dont, au premier abord, on ne se rend pas compte. Il n'est donc plus douteux que l'art de la disposition des plans et la science des proportions n'aient été portés fort loin en Égypte. Cependant ces combinaisons délicates ne ressemblent en rien à celles que nous offrent les édifices Grecs et Romains, si ce n'est par l'esprit qui les a conçues: il faut donc convenir aussi qu'en architecture il y a plus d'une route, et que l'art n'a pas un type absolu et unique, ainsi que l'ont pensé plusieurs écrivains très-recommandables. Mais cet exemple offert par un petit monument seroit de peu de poids, s'il n'étoit confirmé par beaucoup d'autres édifices, tels sur-tout que le grand temple d'Edfoû (1).

Un des caractères propres au temple d'Éléphantine, c'est qu'il n'a pas de lignes inclinées, comme tous les autres monumens Égyptiens; les faces des pilastres, des soubassemens, de toutes les murailles, sont verticales. C'est le seul aussi où le plafond de la galerie pose immédiatement sur la corniche. Enfin c'est le seul qui ait, outre le stylobate, un soubassement si élevé, et un escalier extérieur d'un aussi grand nombre de marches.

La hauteur du soubassement donnoit lieu à des caveaux ou salles inférieures. J'ai trouvé effectivement un très-long couloir placé sous la galerie du nord; ce qui en suppose deux autres. On ne peut entrer aujourd'hui bien avant dans cette galerie souterraine (2), à cause des décombres qui l'embarrassent: j'ignore par où l'on y pénétroit quand le temple étoit dans son entier; car on n'aperçoit aucune trace d'escalier, aucune ouverture au plancher, dans la salle ni dans la galerie. Ces souterrains communiquoient sans doute à d'autres substructions voisines, dont j'ai déjà dit un mot, et qui s'étendent jusqu'au Nil. Il eût été à desirer de pouvoir faire des fouilles pour reconnoître la direction et peut-être l'objet de toutes ces communications secrètes.

La décoration du temple a la même simplicité, la même unité, que les lignes du plan et de l'élévation. La corniche ordinaire en gorge, et le tore ou cordon, règnent tout autour; au-dessous, l'architrave est ornée d'une frise d'hiéroglyphes sur les deux façades. Au centre de cette frise est un globe ailé entouré de serpens; les extrémités des ailes sont précisément à-plomb des axes des colonnes: il y a dans les pennes une disposition particulière que l'on peut étudier dans la gravure (3). Les hiéroglyphes se répètent symétriquement à droite et à gauche du disque ailé, et sont tournés vers lui; il en est de même des inscriptions hiéroglyphiques du stylobate: cette disposition, qui a été remarquée dans beaucoup de frises (4), nous apprend que les architectes Égyptiens faisoient servir à la décoration les signes

(1) *Voyez* la Description des antiquités d'Edfoû, *chap. V.*

(2) Cette galerie aura donné lieu à Pococke de parler d'un mur d'enceinte séparé du temple par un espace très-étroit.

(3) Voyez *pl. 35, fig. 2 et 3.*

(4) Voyez *pl. 43, fig. 2, &c.*

mêmes du langage, et doit faire penser que les hiéroglyphes pouvoient s'écrire et se lire indistinctement de gauche à droite et de droite à gauche.

Les piliers sont tous décorés de deux figures debout et de plusieurs colonnes d'hiéroglyphes; un grand vautour, les ailes déployées, occupe le sommet. Avant de parler des autres sculptures du temple, il faut nous arrêter à l'examen des colonnes, lesquelles sont d'une espèce employée rarement: on en voit à Selseleh, à Thèbes, à Achmouneyn et dans la basse Égypte. Cet ordre de colonnes se distingue des autres, et par la hauteur du fût, et par sa forme inférieure, et par la nature du chapiteau, sur-tout par les côtes ou cannelures qui les recouvrent. Celles d'Éléphantine sont coniques, à partir du tiers inférieur de la colonne, et enveloppées de huit tiges presque demi-circulaires, liées au sommet par cinq bandes étroites ou rubans (1). L'origine de ces côtes est au même niveau que le dessus du stylobate, c'est-à-dire, à-peu-près au tiers de la colonne. Le bas de celle-ci, engagé à moitié dans le stylobate qui vient profiler devant l'axe, est orné de feuilles aiguës et alongées, semblables aux folioles du calice du lotus azuré (2). Enfin sa partie inférieure se recourbe légèrement; et cette diminution contribue, avec la forme conique de la partie supérieure, à produire un renflement vers le tiers de la hauteur (3). La base est très-simple de profil, peu élevée, fort large, et inclinée en dessus.

Le chapiteau est renflé par le bas, et représente assez bien, pour le galbe, un bouton de lotus qui seroit tronqué. Il est divisé en huit côtes, comme le fût; mais elles sont anguleuses, au lieu d'être circulaires (4). A sa base sont huit corps arrondis, placés entre les côtes, et garnis de filets: ces filets se revoient entre les côtes du fût au-dessous des liens, tellement que les corps arrondis pourroient être regardés comme les extrémités de ces mêmes liens. Ce qui ne seroit ici qu'une simple conjecture, est mis hors de doute par plusieurs colonnes que j'ai vues dans les grottes de l'Heptanomide: j'en parlerai en détail dans la Description générale des grottes Égyptiennes, où l'on verra quelle en est l'origine très-probable. Ici je me bornerai à remarquer que les côtes du chapiteau d'Éléphantine peuvent représenter des tiges de roseaux, qui, serrées fortement par des liens, se seroient ployées angulairement, comme c'est le propre de ces plantes; à moins qu'on ne préfère y voir l'imitation des tiges anguleuses du papyrus.

Les colonnes d'Éléphantine sont, comme toutes les autres, surmontées d'un dé carré, à-peu-près égal en hauteur au tiers du chapiteau; il est orné d'hiéroglyphes qui sont symétriquement pareils, et en sens inverse sur les deux colonnes, comme je l'ai fait remarquer dans la frise et le stylobate.

Les faces extérieure et intérieure de la salle du temple sont ornées de sculptures d'un ciseau soigné et d'un relief très-doux. Ce relief est saillant à l'extérieur du temple, et en creux à l'intérieur. Devant le parvis, on voit à chacun des angles une figure richement vêtue et coiffée, qui porte une crosse, et que reçoit dans ses

(1) Voyez *pl. 35, fig. 2.*

(2) *Voyez* la Description des antiquités d'Edfoû, *chap. V, §. IV.*

(3) Voyez l'*Essai sur l'Art en Égypte,* au sujet de l'origine de cette espèce de colonnes.

(4) Voy. *pl. 35, fig. 5 à 8,* et l'explication de la planche.

bras

bras un personnage à tête de belier (1). Une figure plus petite décore l'encadrement de la porte à droite et à gauche : l'une et l'autre sont coiffées du casque des héros que l'on voit dans les tableaux militaires (2) ; elles tiennent entre leurs bras deux gerbes ou faisceaux de plantes et de fleurs, groupés agréablement, mais qu'il est difficile de caractériser avec précision (3).

Tout le tour extérieur du temple, sous la galerie, est couronné par une corniche cannelée. Sur la face qui regarde le nord, on voit quatre tableaux curieux, qui semblent faire suite à ceux du parvis (4). 1.° Un personnage à tête de belier qui rappelle Jupiter Ammon, et Isis coiffée de plumes, apposent leurs mains sur un jeune homme paroissant représenter Horus ou Harpocrate. 2.° Un personnage semblable à ce dernier offre à Isis une gerbe de l'espèce de celles que tiennent les figures du parvis. 3.° Un autre, coiffé d'un casque, tenant un bâton et deux autres attributs, présente au dieu à tête de belier et à Isis une riche offrande, composée de vases, de gâteaux, et de divers animaux sacrifiés, semblables à des oies et à des gazelles. 4.° Un personnage tenant dans ses mains un bâton droit et un bâton tortueux fait une offrande à une figure d'Harpocrate qui porte un fléau : derrière celle-ci est un autel surmonté d'une tige et d'une feuille de lotus. L'offrande consiste en quatre taureaux placés l'un au-dessus de l'autre : au pied droit de devant de chacun de ces taureaux est attachée une corde; ces quatre cordes aboutissent à la main du personnage, et chacune d'elles finit par une petite croix à anse. Enfin, derrière lui est une enseigne emblématique fort remarquable, renfermant des hiéroglyphes, et semblable à celles qu'on trouve dans les scènes historiques de Thèbes. La figure d'Harpocrate est de profil, et ne laisse voir qu'un bras, une cuisse et une jambe, image qu'on a déjà remarquée à Philæ. Sur chacun de ces quatre tableaux plane un grand épervier tourné vers le fond du temple. Il faut consulter la gravure pour suppléer aux détails que j'ai dû négliger dans cette description succincte.

Le tableau le plus important du temple est au-dedans de la salle, du côté gauche en entrant; il est parfaitement conservé : celui qui est en face l'est beaucoup moins; cependant on reconnoît que la décoration en étoit semblable à celle du premier, comme on en peut juger par un fragment de barque symbolique, dessiné au milieu de cette face (5). L'un et l'autre étoient revêtus de couleurs que l'on distingue encore; les figures sont peintes en rouge; les ornemens sont mêlés de bleu, de vert et de jaune. Quant au plafond, il est trop oblitéré pour qu'on puisse en reconnoître les ornemens. Beaucoup d'hiéroglyphes sont couverts de boue, ou bien enfumés.

Le tableau de gauche, qui a environ vingt pieds de long, occupe toute la longueur de la salle; c'est un exemple, assez rare dans les temples, d'une composition unique, remplissant ainsi toute une face de muraille. L'unité qui règne dans cette

(1) Voyez *pl. 36, fig. 2.*

(2) Voyez *pl. 36, fig. 5.*

(3) Les petits globules qui les surmontent, se retrouvent sur des calices de lotus, au-dessous de la proue d'une barque symbolique. Voyez *planche 37, figure 2.*

(4) Voyez *pl. 37, fig. 1.*

(5) Voyez *pl. 35, fig. 9.*

scène, la richesse des détails, des costumes, des draperies, des attributs, enfin la multitude des hiéroglyphes que l'on a soigneusement recueillis, font de ce tableau un des plus curieux et des plus complets qu'on ait rapportés.

L'objet principal du tableau est une grande arche ou barque symbolique, ornée, en poupe et en proue, d'une tête de belier regardant l'entrée du temple; elle est posée sur un autel moins haut que large, ayant une base et une corniche, enfin nu et sans hiéroglyphes. Au centre de la barque est l'image d'un petit temple, en partie voilé, et qui paroît fixé par trois anneaux sur un châssis à quatre pieds, servant à poser l'arche; celle-ci se portoit sur les épaules, au moyen de leviers aussi longs qu'elle (1) : on voit sur l'autel un de ces leviers. Sous la barque, à gauche de l'autel, sont richement groupés des vases de beaucoup d'espèces; et à droite, quatre grandes enseignes décorées de lotus, cinq plus basses dont quatre surmontées d'une tête de belier et la cinquième d'une tête de lion, et enfin six autres encore plus petites. Au-dessus de l'arche et au sommet du tableau, domine un grand disque ailé.

Devant la proue de la barque, est une grande offrande composée de fruits, de coquillages, de fleurs, de gâteaux, d'oies sacrifiées, de têtes et de corps de veaux qui ont les pieds liés, enfin de membres d'animaux divers, et de plusieurs attributs difficiles à reconnoître. Un personnage richement vêtu fait de la main droite une libation sur cette offrande; dans l'autre main, il tient deux sceptres qu'il paroît consacrer. Sa coiffure est un casque pareil à ceux que portent les héros dans les combats de Thèbes ; à chaque bras il a deux bracelets, et à sa ceinture la peau d'une tête de lion; sur sa tête plane un grand vautour. Derrière lui est une figure de femme vêtue d'une robe très-longue et transparente, et portant un voile qui descend sur ses épaules : elle tient un sistre et des calices de lotus ; le costume de cette figure est très-rare dans les temples.

Du côté de la poupe, est une scène d'une autre espèce : un personnage ressemblant à celui qui fait l'offrande, mais autrement vêtu et coiffé, et portant la croix à anse, est debout entre deux figures, qui l'une et l'autre ont une main sur ses épaules, et le reçoivent dans leurs bras; un vautour étend ses ailes au-dessus de lui, comme à la gauche du tableau. Le dieu a une tête de belier; il est peint d'une couleur d'azur.

Il seroit impossible de décrire en détail tous les ornemens de ce tableau : il faut y distinguer les colliers suspendus aux deux têtes de la poupe et de la proue de la barque, ainsi que celui qui pend au cou du dernier personnage décrit, et qui est enrichi de deux sphinx (2); la gravure les fera beaucoup mieux connoître qu'une description minutieuse : mais je ferai observer qu'au-dessus de la barque, et d'une tête de belier à l'autre, il y a quatorze colonnes d'hiéroglyphes, nombre souvent répété, et que toutes ces colonnes commencent par un même signe; savoir, une figure de serpent. Dans les hiéroglyphes supérieurs, on fait l'observation, déjà indiquée, des inscriptions symétriques. Un des médaillons ou légendes d'hiéroglyphes doit se remarquer parmi ces caractères, comme étant propre à ce

(1) Voyez *pl. 11, fig. 4.*

(2) *Voyez* le détail de ce collier, *pl. 36, fig. 6.*

temple, où il se retrouve très-fréquemment. Pour ne pas trop multiplier les remarques de ce genre, je finirai en observant que la figure vêtue d'une robe traînante a derrière elle cette même inscription qui caractérise les prêtres, et qu'on a surnommée *légende sacerdotale* (1). Cette observation pourroit résoudre la question que les savans ont agitée : savoir, s'il y avoit, ou non, des prêtresses dans les temples Égyptiens. On s'étoit fort mépris en décidant l'affirmative par l'exemple des figures de femmes communément répandues sur les temples, et qui, le plus souvent, ne sont que les images de la déesse Isis; mais le costume que porte la figure dont je parle, costume que l'on retrouve dans les grottes et en divers lieux, me paroît convenir à l'idée qu'on peut se faire de ces prêtresses Égyptiennes. Le monument de Rosette démontroit déjà qu'au temps de Ptolémée Épiphane il y avoit des femmes consacrées au service des temples et admises dans le sanctuaire (2) : peut-être l'exemple tiré d'Éléphantine prouvera-t-il le fait pour les temps les plus anciens. Au reste, je suis loin de croire que les femmes employées pour certaines cérémonies du culte fissent pour cela partie des colléges de Thèbes, d'Héliopolis ou de Memphis : il seroit absurde d'imaginer qu'elles eussent pu prendre part aux occupations savantes et aux fonctions sérieuses des prêtres Égyptiens.

§. III.

Du Temple du Nord.

Le temple du nord est situé, comme je l'ai dit, auprès de l'un des villages d'Éléphantine : il en reste à-peu-près la moitié debout avec le couronnement; savoir, cinq piliers, une des colonnes antérieures et un des côtés de la salle. Ce temple est environné de constructions modernes et de palmiers, qui forment avec lui, à quelque distance, un groupe très-pittoresque; ce qui en est demeuré suffit pour faire connoître l'étendue et la forme primitives qu'avoit l'édifice : il n'y a pas de doute qu'il ne fût, comme le temple du sud, composé d'une salle à deux portes, ainsi que d'une galerie ayant sept piliers sur les deux côtés longs, et deux colonnes à chaque extrémité (3).

La colonne est de la même forme générale que dans l'autre temple; mais le haut du fût est différent : le chapiteau est aussi renflé par le bas et en forme de bouton de lotus tronqué, mais uni et sans côtes. La grandeur de ce temple ne diffère pas de celle de l'autre; elle est d'un peu plus de douze mètres (4) : les hauteurs de tous deux, au-dessus du soubassement, sont égales. Dans celui-ci, le stylobate est plus élevé; mais on n'a pu s'y assurer, par des fouilles, de la vraie hauteur du soubassement.

(1) *Voy.* la Description de l'île de Philæ, *ch. I.er, §. VI.*

(2) Ἱερειας Αρσινοης φιλοπατορος Ειρηνης της Πτολεμαιου; c'est-à-dire, *Irène, fille de Ptolémée, étant prêtresse d'Arsinoé Philopator* [lignes 5 et 6 de l'inscription Grecque du monument de Rosette, traduction de M. Ameilhon]; et plus bas, και οι εις το αδυτον εισπορευομενοι προς τον στολισμον των θεων, και πτεροφοροι, και ιερογραμματεις, και οι αλλοι ιερεις παντες, &c. [lignes 6 et 7]; c'est-à-dire, *et ceux qui entrent dans le sanctuaire pour habiller les dieux, et les* ptérophores, *et les écrivains sacrés, et tous les autres prêtres, &c.*

(3) Voyez *pl. 38, fig. 2 et 3.*

(4) Trente-sept pieds.

Ce temple est bâti de grès, comme le premier; toutes les parties subsistantes sont couvertes de sculptures, mais fort endommagées, et l'on n'a pu en recueillir d'assez bien conservées pour faire juger de quelle nature étoient les sujets de ces tableaux.

On a lieu d'être surpris en voyant dans la même île, et aussi près l'un de l'autre, deux monumens tout semblables, tous deux également petits; tandis qu'on trouve constamment ailleurs un petit temple à côté d'un plus grand. Avoient-ils tous deux le même objet! existoit-il à Éléphantine un grand temple qui aura disparu! enfin, où est celui qui étoit célèbre dans l'antiquité, sous le nom de *Temple de Cneph* ou *Cnuphis!* Sans vouloir nier ni assurer que le temple du sud fût consacré à Cneph, je me bornerai à rappeler ici les constructions que l'on trouve parmi les ruines de la ville, ainsi que ces gros blocs et sur-tout cette grande porte en granit, qui ont dû assurément appartenir à des édifices plus grands et plus somptueux que celui que j'ai décrit; je citerai aussi Aristide le rhéteur, qui a voyagé sur les lieux, et qui rapporte qu'à Éléphantine, temples, hommes et *obélisques*, tout étoit sans ombre à midi. Que sont devenus ces obélisques! on n'en voit pas même de débris à la surface du sol. Combien il est à regretter qu'on n'ait pu faire des fouilles suivies dans ces ruines!

§. IV.

Du Mur de quai d'Éléphantine.

L'île d'Éléphantine, formée par les attérissemens du Nil, avoit besoin d'être protégée contre la force d'un courant impétueux, par-tout où le rocher n'existoit pas, principalement du côté du sud-est qui regarde Syène : c'est ce qu'on a fait en bâtissant un quai ou mur de revêtement en grès, qui s'appuie sur tous les quartiers de granit sortant çà et là du fleuve. Ce quai a environ quinze mètres (1) de hauteur au-dessus des basses eaux; la partie continue la plus considérable a cent cinquante à deux cents mètres de développement. On a dû exécuter cet ouvrage dans les temps les plus anciens, sans quoi l'île n'eût pas acquis et conservé le développement qu'elle a aujourd'hui. Les variations du cours du Nil, dues à la différence des inondations annuelles, produisent dans son lit des îlots de sable et de limon qui s'agrandissent d'année en année, et atteignent même quelquefois à la grandeur d'Éléphantine : mais ces îles sont de peu de durée, parce que rien ne les défend contre les remous du fleuve; elles se minent peu-à-peu et disparoissent, pour reparoître un peu plus loin sous une autre forme, et subir ensuite le même sort. Célèbre dès l'antiquité la plus haute, Éléphantine a donc dû être en partie enceinte de murailles à une époque très-reculée. Ces murailles ont sans doute été réparées bien des fois depuis cette époque; et le quai que nous retrouvons aujourd'hui, ne peut être considéré comme étant absolument l'ouvrage des

(1) Quarante-cinq à cinquante pieds.

anciens Égyptiens : mais il est probable qu'on a toujours construit sur les mêmes fondemens et dans les mêmes directions.

Parmi ces portions de quai appuyées de part et d'autre sur le roc, et dans la partie où le bras du Nil est le plus étroit, le plus rapide et le plus profond (1), il en est qui présentent une remarque assez curieuse ; leur forme est concave du côté du fleuve, et convexe du côté de l'intérieur de l'île, tellement qu'on peut les regarder comme des espèces de voûtes destinées à résister à la poussée horizontale des terres. Quelqu'élevé que soit le terrain dans cette partie de l'île, ce quai en a soutenu la pression sans s'ébranler. Déjà l'on a décrit à Philæ un quai bâti de la même manière (2), et l'on a fait remarquer que l'Égypte est le seul pays où l'on ait employé des constructions de cette espèce. L'expérience d'un aussi grand nombre de siècles est sans doute la meilleure preuve de la bonté du principe, et nous pouvons de là prendre une assez haute idée du savoir des constructeurs Égyptiens.

Quant à la construction en elle-même, c'est-à-dire le choix et l'emploi des matériaux, il paroît qu'on y avoit apporté beaucoup de soin, puisque les murs ont résisté à une masse d'eau aussi considérable, à des tourbillons aussi rapides, enfin à l'alternative de sécheresse et d'humidité plus sensible que par-tout ailleurs dans ce climat, sur-tout en un point où les eaux s'élevoient à vingt-huit coudées, selon Aristide (3), c'est-à-dire, à environ treize mètres (4).

Dans cette portion du quai, il y a derrière le mur un escalier adossé, descendant au Nil et composé d'environ cinquante marches ; à son extrémité inférieure, est ouverte une porte qu'on ne voit plus aujourd'hui que dans les basses eaux. Au sommet, l'escalier continue en faisant un coude à angle droit, et se portant vers le point le plus haut de l'ancienne ville, dans la direction même du temple et de la porte de granit. Cette partie comprend environ quarante marches divisées par un grand palier, et finit par une petite salle où l'on voit des sculptures accompagnées d'hiéroglyphes; entre autres, une figure qui arrose des lotus.

Sur la paroi de l'escalier qui regarde le Nil, sont tracées des échelles graduées qui servoient à mesurer les accroissemens du fleuve. L'un de nos collègues expose, dans un Mémoire spécial, toutes les observations relatives à cet escalier Nilométrique, et les résultats qu'il en a tirés pour la connoissance de la coudée Égyptienne (5) ; je négligerai donc ici les détails, et je me bornerai à rendre compte succinctement de l'état actuel des lieux.

La plus grande partie de l'escalier, qui est pratiquée dans les terres, est bâtie sur une ligne courbe, tournée vers le midi : mais il ne paroît pas que cette disposition ait ici le même objet que dans les murs de quai dont j'ai parlé plus haut ; ce sont les irrégularités du rocher de granit sur lequel on a fondé, qui ont déterminé cette direction.

(1) Voyez *pl. 31*, au point G.
(2) *Voyez* le chapitre I.er, *s. III.*
(3) Arist. *in Ægyptio*, Oxon. 1722, *p. 361.*
(4) Quarante pieds. Je n'examine pas ici le fait en lui-même. *Voyez* mon Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens.
(5) *Voyez* le Mémoire sur le Nilomètre d'Éléphantine par M. Girard.

La plate-forme qui est au coude de l'escalier, est taillée en pente, de manière à verser les eaux dans le Nil par une ouverture. L'escalier inférieur étoit recouvert d'un plafond dont il ne reste plus que la partie qui avoisine la porte; il tiroit le jour par des soupiraux pratiqués sur le parement extérieur.

C'est en face de ces soupiraux qu'on a gravé trois échelles de distance en distance, de telle manière que chacune commence au niveau supérieur de la précédente. La dernière en montant est à un mètre trois quarts (1) au-dessus des plus hautes eaux actuelles. La première est composée de trois grandes divisions; on y voit une croix Qobte en haut, vis-à-vis de la porte qui donne sur le Nil. Les deux autres sont de deux divisions chacune. Ces échelles sont accompagnées de chiffres Grecs et de chiffres Arabes mal formés. Deux inscriptions Grecques, l'une du temps de Septime Sévère, et l'autre d'un Antonin, sont tracées au-dessus de la dernière division, qui porte le nombre ΚΔ ou 24 (2).

La construction de toutes ces murailles est assez soignée; mais la surface du mur sur lequel sont tracées les divisions, est extrêmement dégradée. Les divisions qui ont été faites postérieurement à cette dégradation, ne sont pas dans un même plan vertical (3) : elles ont suivi les mouvemens irréguliers de la muraille. Il en résulte que les subdivisions sont inégales; mais les longueurs totales des échelles sont égales entre elles. Cette dégradation superficielle de l'escalier se conçoit très-bien par les causes que j'ai exposées précédemment. Comment l'appareil de cette construction, quelque dur qu'on suppose le grès dont elle est bâtie, auroit-il pu résister à l'action alternative, et si long-temps répétée, de six mois d'humidité et de six mois d'une sécheresse extrême!

Après ce mur de quai, à-peu-près en face de plusieurs écueils sortant du Nil, on trouve un autre mur moins élevé: il y a là un renfoncement dans l'intérieur, d'où l'on communiquoit au fleuve par une rampe, ou peut-être par un escalier aujourd'hui caché sous le sol (4); sur le côté du couchant, on voit un bas-relief encastré dans la muraille, d'un mètre et un tiers (5) de proportion. Ce bas-relief représente un vieillard couché, appuyé sur le coude, à-peu-près dans la même attitude que celle de la statue connue sous le nom de *Nil :* il n'est guère douteux que cette sculpture ne soit l'ouvrage des Romains ; elle a été posée à environ cinq mètres (6) au-dessus des basses eaux du fleuve. On ne sauroit décider si ce bas-relief a été employé comme une pierre telle quelle par les Chrétiens ou les Arabes, pour réparer la muraille, ou bien si ce sont les Romains eux-mêmes qui l'ont mis en place. Dans l'un et l'autre cas, on n'en pourroit tirer aucune induction pour l'ancienneté de cette muraille. On ne seroit pas non plus fondé à dire que celle-ci est un ouvrage Romain, parce que la sculpture en est un : long-temps après la construction, l'on a pu enlever quelques pierres sur le parement, et y placer cette figure pour un motif de décoration

(1) Environ cinq pieds.
(2) Voyez la *planche 33.*
(3) Extrait du Journal de voyage de M. Devilliers.
(4) Voyez *pl. 31*, au point I; *pl. 38*, *fig. 4*, au point 1. Voyez aussi *pl. 32*, *fig. 1*, au point 1, et *fig. 2*, au point 1.
(5) Quatre pieds environ.
(6) Quinze pieds.

Je rappellerai ici, pour ne rien omettre de ce qui touche aux murs de revêtement de l'île d'Éléphantine, qu'à sa pointe la plus avancée on trouve une grosse muraille noyée dans le fleuve, dirigée perpendiculairement à son cours et à la longueur de l'île; on ne l'aperçoit qu'après la retraite des eaux. Les pierres y sont sur deux rangs égaux et parallèles. Cette construction, par la grosseur des matériaux, annonce un très-ancien ouvrage : on sait que les Égyptiens employoient avec facilité, et comme de préférence, les masses les plus considérables; masses dont le transport seroit d'une grande difficulté chez les modernes, qui ont tant perfectionné les arts mécaniques. Cet ouvrage est sans doute le reste d'une digue plus étendue que l'on avoit opposée au courant, soit pour défendre l'île contre l'irruption du fleuve, soit pour y fixer et hâter les attérissemens : il n'est pas probable que les Égyptiens eussent bâti cette digue à une trop grande distance de l'île, et l'on peut induire de ce fait que l'île d'Éléphantine ne s'est guère accrue en longueur depuis des temps fort reculés.

§. V.

Du Culte attribué aux Habitans d'Éléphantine.

Avant de parler de ce qui regarde l'ancien état d'Éléphantine, je rapporterai et j'examinerai en peu de mots ce que disent les auteurs, du culte attribué à ses habitans; cette recherche sera appuyée par les bas-reliefs que j'ai précédemment décrits.

Hérodote, après avoir parlé des honneurs que l'on rend aux crocodiles en Égypte, ajoute que les habitans d'Éléphantine et des environs ne regardent point ces animaux comme sacrés, et même qu'ils en mangent la chair (1); mais il ne s'explique pas davantage sur le culte de ces habitans. Strabon dit que cette ville a un temple dédié à Cnuphis, et un Nilomètre (2). Selon Clément d'Alexandrie, ceux qui habitent Éléphantine honorent le mœotis, espèce de poisson que l'on ne connoît plus (3).

Mais de tous ces passages, celui qui mérite le plus d'attention, c'est celui de l'historien ecclésiastique Eusèbe. Dans un article exprès, il décrit l'image d'une divinité consacrée parmi les habitans de cette île. « Dans la ville d'Éléphantine, » dit-il, on révère une figure qui est de forme humaine; elle est assise, peinte » d'une couleur *bleue;* sa tête est celle d'un belier : pour signe distinctif (4), elle » porte des cornes de bouc surmontées d'un cercle en forme de disque (5). »

Si le lecteur a sous les yeux le tableau principal du temple du sud (6), il sera frappé, comme je l'ai été moi-même, de la conformité que ce tableau présente avec le passage d'Eusèbe. Il est indubitable que cet auteur écrivoit d'après une

(1) Herodot. *Histor.* lib. II, cap. 69.
(2) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 817.
(3) *In Protreptico*, p. 19.
(4) Il y a dans le grec, *βασίλειον.*
(5) Traduction littérale. Euseb. *Præpar. evangel.* Paris, 1628; *lib. III, cap. II, p. 117.*
(6) Voyez *pl. 37, fig. 2,* et ci-dessus, *page 10.*

description exacte du temple d'Éléphantine (1) : ce qui est sur-tout curieux et important à remarquer, c'est ce qu'il dit de la couleur bleue du personnage à tête de belier, couleur qu'on retrouve encore dans une figure pareille dessinée à Philæ (2). Cette dernière figure a aussi exactement la même coiffure que celle d'Éléphantine, et il en est de même de la figure d'Isis, qui est à côté, et qui a deux longues cornes autour de son bonnet.

Il résulte de ce passage, et sur-tout des figures de belier très-souvent répétées dans le temple (3), que la divinité principale d'Éléphantine étoit honorée sous la forme d'un personnage à tête de belier. Ce personnage rappelle, comme je l'ai dit, Jupiter Ammon, qu'on adoroit à Thèbes : par-là on explique pourquoi le dieu Cneph ou Cnuphis étoit également honoré par les habitans d'Éléphantine et par les Thébains; c'est que ce nom de *Cneph*, qui, selon les étymologistes, signifie *bon génie*, et qui désignoit, chez les Égyptiens, l'esprit éternel et infini qui remplit et anime l'univers, étoit un surnom d'Osiris à tête de belier, ou autrement d'Ammon.

Il en est de même du bon serpent consacré en même temps à Thèbes et à Éléphantine. La figure du serpent étoit le symbole de Cneph, suivant Eusèbe, et une image sensible du bon génie (4).

Dans un autre passage, le même écrivain rapporte que les Égyptiens représentoient le principe universel ou Cneph sous une figure humaine, revêtue d'une couleur *bleue*, &c. Si l'on rapproche ces paroles de celles que j'ai citées plus haut, on en peut conclure encore que la figure bleue à tête de belier étoit une image de Cneph.

Ainsi les noms de *Cneph* ou *Cnuphis*, de *serpent* et de *bon génie*, convenoient également bien, soit à Thèbes, soit à Éléphantine, à la divinité que l'on y adoroit sous la figure d'un homme à tête de belier. Cette observation concilie donc les passages de Strabon, d'Hérodote et d'Eusèbe. Maintenant recherchons si cette figure, à Éléphantine, avoit un rapport avec le belier céleste. La fin du passage d'Eusèbe n'en laisse pas douter; voici comme il s'exprime : « La tête de belier et les » cornes de bouc indiquent la conjonction du soleil et de la lune, sous le signe » du belier; et la couleur bleue, l'influence de la lune, qui se manifeste dans cette » conjonction pour produire l'effusion des eaux (5). »

Il n'est pas facile de reconnoître à quelle époque de l'année agricole ou astronomique il faut rapporter ce passage. On ne doit pas croire qu'il y soit question de la crue du Nil : car le solstice d'été, où se fait cet accroissement, ne répondra au signe du belier que dans quarante siècles. Au premier abord, on penseroit qu'Eusèbe ne parle peut-être pas des eaux du Nil, mais en général de l'humidité qui caractérise l'époque du printemps, pour un climat différent de l'Égypte. A l'époque où il écrivoit, l'équinoxe du printemps avoit déjà quitté, depuis six siècles et

(1) L'auteur ajoute que devant cette figure il y a un vase d'argile où un homme est représenté. J'ignore à quel tableau cela se rapporte; il est possible qu'Eusèbe ait rapproché ensemble des descriptions séparées.

(2) Voyez *pl. 16, fig. 1.*

(3) Voyez *suprà, §. 11,* et consultez les *planches 35, 36 et 37.*

(4) Euseb. *Præpar. evang.* lib. 1, cap. 10.

(5) Voyez *page 15, note (5).*

demi,

demi, la constellation du belier : mais cet écrivain ne se piquoit pas de connoissances astronomiques, et les Grecs ont commis bien des fois de pareilles méprises.

Cette explication est celle qui se présente la première, parce que la période de temps pendant laquelle le belier est resté *équinoxial,* est celle qui a été le plus connue des Grecs; mais il faut avouer qu'elle ne satisfait pas à l'ancienneté bien constatée du culte de Jupiter Ammon, soit à Thèbes, soit dans l'Oasis de ce nom. Le monument d'Hermonthis, où le taureau est équinoxial, bien qu'assez ancien, n'est certainement pas antérieur à cette dernière époque; et l'on sait d'ailleurs que la sphère d'Eudoxe, où le colure du printemps coupe le belier par le milieu, est la plus récente de toutes celles qui appartiennent à l'Égypte. Rien n'est mieux établi que la grande antiquité de l'oracle d'Ammon, qui avoit été fondé depuis un temps immémorial par une colonie Égyptienne, et que l'on venoit consulter de toutes les parties de l'ancien continent; Hérodote et tous les auteurs s'expliquent si formellement sur ce point, qu'il seroit superflu d'y insister davantage.

Je ne partage donc pas l'avis des savans qui, pour expliquer le culte de Jupiter Ammon, ont regardé cette figure comme le symbole de l'équinoxe du printemps ayant lieu sous le signe du belier (1). Il seroit plus raisonnable (à examiner la couleur dont on a peint sa figure en Égypte) de rapporter ce culte au phénomène de l'équinoxe d'automne : en effet, à cette époque, la crue du Nil est à son *maximum,* et les terres d'Égypte sont couvertes par les eaux de l'inondation. Je ne veux pas assurer qu'on ait peint ce phénomène comme actuel par la couleur bleue qu'on voit sur la figure d'Ammon à Éléphantine, à Philæ ou ailleurs : mais il est du moins plus vraisemblable qu'on a rappelé par cette peinture l'époque ancienne dont il s'agit, qu'il n'est à croire qu'on ait représenté par-là l'époque du printemps ; car en Égypte le printemps est, de toute l'année, la saison la plus aride. On conviendra toutefois que le passage d'Eusèbe s'explique bien de cette façon; et, à moins de le rejeter tout-à-fait, cette considération n'est pas à mépriser : car on reconnoît généralement qu'Eusèbe, à part les idées et les opinions qui lui sont propres, a puisé dans de bonnes sources tout ce qu'il dit de l'Égypte.

Ce seroit ici le lieu d'examiner le reste du tableau d'Éléphantine dont je viens de considérer le personnage principal, ainsi que chacun des autres bas-reliefs où le belier figure; mais cette étude m'entraîneroit trop loin, et je laisse aux savans et aux lecteurs curieux de cette espèce de recherche, à étudier ces différentes sculptures, sur-tout la grande barque, ornée en poupe et en proue d'une tête de belier.

§. VI.

Recherches historiques et géographiques.

PRESQUE tous ceux qui ont écrit sur le gouvernement de l'Égypte, ont admis qu'il avoit existé dans cette région un royaume particulier sous le nom de royaume d'Éléphantine, et ces divers auteurs l'ont regardé comme circonscrit dans l'enceinte

(1) *Voyez* Jablonski, *Panth. Ægypt.* lib. II, cap. II, §. 5 et 7.

de l'île qui est devant Syène. Tout lecteur sensé conviendra que cette opinion est inadmissible en elle-même, à part les difficultés que présentent ces prétendues monarchies contemporaines entre lesquelles on a voulu partager l'Égypte. Que penser d'un royaume qui n'auroit eu que mille quatre cents mètres de long sur quatre cents mètres de large! Est-il à croire qu'il eût pu rester indépendant et libre durant neuf générations, nombre qui est celui des princes de la dynastie d'Éléphantine, selon Jules Africain, et qu'Eusèbe même porte à trente et un! Qu'une maison originaire d'Éléphantine ait été assise sur le trône d'Égypte, c'est ce qu'il seroit assez naturel de penser pour expliquer cette dynastie, et c'est ainsi que l'a imaginé M. de Pauw. Cette conjecture n'est pas dénuée de vraisemblance ; et je devois la mettre sous les yeux du lecteur, avant de lui présenter une autre opinion appuyée sur la géographie du pays.

Quand on examine le nom que porte l'île de Philæ, nom que l'on a voulu, même chez les anciens, faire dériver du grec (1), on est très-porté à croire que ce nom est de la plus haute antiquité, et que les Grecs n'ont fait qu'y ajouter une terminaison, c'est-à-dire, que le nom antique étoit *fil ;* mot qui veut dire *éléphant* dans les anciennes langues Orientales, et qui se traduisoit en grec par ἐλέφας. Si l'on considère qu'au-dessus de Syène le Nil coule entre des montagnes escarpées, que son cours est semé d'îles nombreuses, que le fleuve dépose dans ces îles plutôt que sur ses bords le limon végétal, ce qui donne à toutes ces îles une existence semblable et commune; qu'enfin le nom d'*Éléphantine* n'est autre chose que celui de *Philæ* traduit en grec, et que celui de *Philæ* [Φιλαι] est le nom antique d'*Éléphantine* avec une finale Grecque; on peut conjecturer que jadis toutes ces îles répandues dans le fleuve, au-dessus et au-dessous de la dernière cataracte, portoient le nom commun de *fil.* J'ajouterai une remarque décisive; c'est que la finale qu'on a jointe au mot *fil,* est le signe de la pluralité. Il importe peu ici de rechercher si ce nom provient des dents d'éléphant que le commerce d'Éthiopie faisoit affluer sur ce point, ou bien s'il avoit une autre origine; cette recherche seroit déplacée (2) : les Grecs, qui ont traduit beaucoup de noms Égyptiens, auront laissé le nom antique à celle de ces îles qui étoit à deux lieues de Syène, la plus célèbre par ses monumens et par son culte; et pour distinguer l'île en face de Syène, ils auront traduit en grec son nom générique.

Cette opinion prend beaucoup de force par la lumière qu'elle jette sur plusieurs circonstances géographiques, dont jusqu'ici l'on n'a pu rendre compte. Comment se fait-il qu'Hérodote, le plus ancien auteur qui ait parlé d'Éléphantine, n'ait pas même nommé l'île de Philæ? est-il croyable qu'on lui ait laissé ignorer entièrement un lieu si important dans l'histoire sacrée de l'Égypte (3)? Il y a plus : ce qu'il dit d'Éléphantine au chapitre 28 d'*Euterpe,* ne peut s'expliquer en aucune

(1) *Voyez* Sénèque cité par Servius, au VI.e livre de l'Énéide, et aussi Procope.

(2) *Voyez* les recherches sur les noms antiques des lieux de l'Égypte, dans les *Mémoires sur la géographie comparée.* Quelques-uns pensent que le nom de *Philæ* [Φιλαι] signifie *porte,* comme πύλαι, et qu'il a été donné à ce lieu, parce que c'est là que l'Égypte commence : mais je vois ce même mot de πύλαι, employé dans la géographie sans aucune altération, au livre IV de Ptolémée, chap. VIII; ce nom y est donné à des montagnes de l'Éthiopie supérieure.

(3) *Voyez* sur-tout Diodore de Sicile, l. I, sect. 1, 12.

façon, si l'on entend l'île en face de Syène, et ne prend un sens plausible qu'en l'appliquant à Philæ. Ces profonds abîmes et ces tourbillons du Nil, qu'il décrit *entre* Syène et Éléphantine, doivent s'entendre des cataractes situées entre Syène et Philæ, ainsi qu'on peut le voir dans la Description précédente (1); je ne parle pas ici des prétendues sources du Nil, situées au même lieu, selon le récit que lui en faisoit le prêtre de Saïs, et qui ont fourni matière à la critique du rhéteur Aristide (2): mais le fond du passage confirme très-bien cette idée, qu'Hérodote parloit de Philæ sous le nom d'*Éléphantine.* Cet historien traduisoit ou se faisoit traduire les noms Égyptiens, témoin ceux de *Péluse*, d'*Aphroditopolis*, d'*Heliopolis*, et bien d'autres dont il a le premier fait usage : or, comme je l'ai dit, *Éléphantine* est un mot formé d'ἐλέφας, qui est la traduction de *fil.*

Pline donne la position d'Éléphantine d'une manière qui seroit inintelligible, si l'on s'en tenoit à l'emplacement connu sous ce nom : *Elephantis insula infra novissimum cataracten tria M. passuum, et supra Syenen XVI* (3). Mais si l'on admet qu'à cinq ou six lieues au-dessus de Syène, ou même plus haut, les îles du fleuve portoient le même nom, alors ce passage s'explique naturellement; c'est-à-dire que Pline, voulant parler de cette île qui est à trois *milles* au-dessous de la dernière cataracte, a confondu avec elle une autre île de même dénomination, placée à seize *milles* plus loin.

Le passage de Strabon qui place Philæ à cent stades de Syène, forme une assez grande difficulté contre la position admise pour cette île : cent stades, selon la mesure de ce géographe, font environ quatre lieues, et l'on n'en trouve que deux dans cet espace. D'Anville n'a pas hésité à placer Philæ à quatre lieues de Syène, entraîné par l'autorité de Strabon; mais d'Anville s'est trompé, et il faut admettre, ou que Strabon s'est servi du même stade qu'Hérodote, ou bien que la distance qu'il donne convient à une autre île de Philæ plus éloignée, tout en parlant de la principale qui renferme tant de monumens.

Étienne de Byzance place Philæ auprès de Tacompsos (4); mais cette dernière île, selon Ptolémée, est de 44′ moins élevée que Syène, et par conséquent est à 39′ de Philæ d'après les dernières observations. Cette distance est confirmée par la position de *Dodecaschœni*, voisine de *Metachompsos*, et dont le nom signifie *douze schœnes :* car, si l'on compte pour cette mesure $3' \frac{1}{4}$, comme cela résulte de la composition du schœne d'Hérodote en stades Égyptiens, dont il en prend soixante, douze mesures pareilles font 39′ (5). En outre, il y a, selon Hérodote, douze schœnes jusqu'à Tachompso : il est vrai, à partir d'Éléphantine et en suivant les contours du fleuve; mais cela ne fait qu'appuyer ce que j'ai dit

(1) *Voyez* ci-dessus, *chapitre II, section II.*

(2) *Voyez* ibid.

(3) Plin. *Hist. nat.* lib. V, cap. 9.

(4) Je regarde ce nom comme employé par corruption au lieu de *Metachompsos.* Hérodote écrit *Tachompso;* Étienne, *Tacompsos;* Ptolémée, *Metacompsos;* Pomponius Mela, *Tachempso.* Il est évident que ce n'est-là qu'un seul et même lieu : l'orthographe de *Tachompso,* qui est la même dans Hérodote et Pomponius Mela, me paroît la meilleure. Le lieu dont il s'agit est rempli de crocodiles, dont le nom antique, suivant Hérodote *(l. II, c. 69)*, étoit χάμψαι. La préposition μετὰ aura pu être ajoutée par les Grecs pour désigner un lieu qui abondoit en crocodiles. Au reste, le mot *meta* appartient lui-même aux anciennes langues Orientales.

(5) *Voyez* le Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens.

d'Hérodote, savoir, qu'il entendoit par *Éléphantine* le lieu auquel est resté le nom de *Philæ* (1). Je crois donc qu'Étienne, en plaçant Tacompsos auprès de *Philæ*, désigne sa proximité à l'égard des îles Égyptiennes qui portoient ce nom commun, et qui finissoient à Tacompsos ou *Metachompsos.* « Les Éthiopiens, dit Hérodote, » occupoient une moitié de Tachompso, et les Égyptiens l'autre moitié. »

Le même Ptolémée, en donnant 23° 50′ à Syène, et 23° 30′ seulement à Philæ, qu'il ne nomme qu'après *Dodecaschœni* et *Sacra-Sycaminus*, ne fournit-il pas encore un argument contre la supposition d'un emplacement unique pour le lieu appelé *Philæ!* car 20′ équivalent à quatre fois la distance qu'il y a entre Syène et l'île aujourd'hui connue sous ce nom.

D'Anville a cherché à concilier Pline, Étienne et Ptolémée avec Hérodote, et pour cela il lui a fallu supposer qu'ils avoient commis des erreurs très-graves; mais il n'a pas fait attention à la position que Ptolémée donne à Metacompsos à l'égard de Syène : c'étoit de ce dernier point qu'il falloit partir, et non des points de Philæ ou d'Éléphantine, qui n'étoient pas aussi bien déterminés, j'entends géographiquement; car les deux îles qui contiennent des monumens et qui font l'objet de nos descriptions, sont incontestablement celles qui ont eu de la célébrité chez les anciens.

Maintenant, si l'on admet cette application du nom d'*Éléphantine* à toutes les îles qui occupoient le cours du fleuve depuis Syène jusqu'aux limites de l'Éthiopie, on concevra que ces îles ont pu faire un petit gouvernement à part; les auteurs l'auront décoré du nom pompeux de royaume; et ce gouvernement, étant héréditaire, a pu donner lieu à ce qu'on a nommé dans la suite la dynastie d'Éléphantine.

(1) Herod. *Histor.* lib. II, cap. 29.

TABLE.

§. I. *Description générale de l'île*..... page 1.
§. II. *Du temple du sud*..... 4.
§. III. *Du temple du nord*..... 11.
§. IV. *Du mur de quai d'Éléphantine*..... 12.
§. V. *Du culte attribué aux habitans d'Éléphantine*..... 15.
§. VI. *Recherches historiques et géographiques*..... 17.

DESCRIPTION

D'OMBOS ET DES ENVIRONS.

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIÈRE,

PAR MM. CHABROL ET E. JOMARD.

§. I.er

De la Route de Syène à Ombos.

QUAND on quitte la ville de Syène et qu'on redescend le fleuve, la navigation présente un spectacle tout nouveau pour le voyageur. Le vaisseau marche en travers, afin d'offrir au courant qui le pousse, une plus grande surface; la mâture est changée entièrement; le grand mât est abattu, et remplacé par le petit; toutes les manœuvres sont différentes. N'ayant plus cette énorme voile latine qui l'élevoit si haut, la *germe* semble nue; elle avance au moyen de quatre longues rames, dont le bruit égal et mesuré fatigue moins l'oreille que le claquement de la voile, violemment agitée par le vent du nord. Enfin le chant des matelots accompagne les battemens de la rame, et délasse le voyageur, qui laisse derrière lui la zone torride et les cataractes. Mais une idée plus douce remplit son ame, et l'étonnement y fait place aux plus chers souvenirs; à chaque mouvement du vaisseau, il fait un pas vers sa patrie.

Après Syène, on ne trouve presque plus de culture sur la rive gauche. La chaîne Arabique est très-haute, et à quelque distance du fleuve; son aspect est de couleur brune, rarement égayé par un peu de verdure: celui de la rive gauche est constamment d'un ton jaune, parce que les dunes de sables qui la recouvrent, viennent jusqu'au bord du Nil. On voit s'élever hors des dunes les pointes noirâtres du rocher, divisées en blocs carrés et irréguliers: du fleuve, on ne distingue pas si c'est du granit, ou bien du grès de même couleur que lui. Le plus souvent, les deux montagnes sont rapprochées, et la vallée est réduite à une lisière étroite; il y a même quelques points où l'Égypte ne consiste plus que dans les seules eaux du fleuve. Le petit village de Koubanyeh, entouré de palmiers, est l'unique point où se repose la vue, fatiguée de l'aspect monotone du désert. Tel est le site aride qu'on observe dans le trajet de Syène à Ombos, où l'on arrive après huit heures de navigation.

§. II.

De la ville d'Ombos, et de ses antiquités.

Les ruines d'Ombos occupent une colline de sables placée sur la rive orientale du Nil, à l'embouchure d'une vallée, et à quatre myriamètres et demi (1) au nord de Syène : ce lieu porte aujourd'hui le nom de *Koum Omboû*, qui veut dire *la colline d'Omboû*. A ce point, le Nil fait un coude, et forme une espèce de port dominé par une butte très-élevée.

Les sables chariés par les vents du désert, en recouvrant les débris de la ville et une grande partie des anciens monumens, ont aussi enseveli une vaste plaine qui s'étendoit à près de deux lieues vers la chaîne Arabique. Le village qui a succédé à Ombos, n'a déjà plus d'habitans ; tout est aride et désert dans ce canton reculé de l'Égypte; aucun arbre, aucun ombrage, ne s'offrent au voyageur : à peine y voit-on quelques traces humaines. C'est ainsi qu'une ville célèbre est devenue un lieu tout-à-fait inhabité, et qu'une riche campagne est enlevée sans retour à la culture.

Les bords eux-mêmes du fleuve, ainsi que la colline et tous les environs, sont couverts de sables fins et brûlans. Au milieu du jour, le sol y acquiert une température extraordinairement haute, bien supérieure à celle de Syène, où l'on sait que la chaleur est excessive et l'une des plus grandes qui soient connues sur le globe. Le thermomètre a marqué 54° (2) dans ces sables ardens. Si l'on demeure une minute dans la même place, ou que l'on marche avec lenteur, on éprouve à la plante des pieds une cuisson vive et insupportable, et l'on ne peut soulager la douleur qu'en marchant très-vîte. Le Nil, qui est voisin, paroîtroit d'abord un excellent refuge; mais il n'y a point de sentier sur la rive : le sable entre dans l'eau par une pente très-roide, et l'on y souffre encore plus qu'ailleurs, ainsi que l'a éprouvé l'un de nous qui s'étoit engagé sur les bords du fleuve (3). Si l'on veut gravir facilement la colline pour visiter les monumens qui restent de la ville d'Ombos, il faut suivre un sentier qui vient du midi et qui se dirige vers l'un des angles de l'enceinte.

Devant ce lieu est une grande île appelée *Mansouryeh*, qui paroît avoir tenu jadis au territoire d'Ombos. Cette ville étoit alors plus éloignée de la rive, et le Nil s'y rendoit par un canal (4) ; la force du courant et la tendance des eaux vers l'est ont changé peu à peu ce canal en un bras du Nil, et ce bras est devenu lui-même le lit du fleuve. L'action des eaux s'est exercée avec tant de violence, qu'elle a entraîné en partie l'enceinte des monumens et une portion du petit temple lui-même. Il en est arrivé autant d'une grande porte qui fait face à ce dernier édifice. Aujourd'hui le terrain est coupé à pic, les eaux le rongent de

(1) Neuf lieues.

(2) Graduation de Réaumur : c'étoit le 12 septembre 1799.

(3) Les militaires de notre escorte firent cuire des œufs sur le sol. Un jeune nègre, étant entré pieds nus dans le sable, poussa des cris si effrayans, que son maître fut obligé de courir à son secours, et de le transporter dans ses bras jusqu'au dehors des sables.

(4) Ælian. *de nat. anim.* lib. X, cap. 21.

plus en plus, et la rive est jonchée de pierres énormes, provenant des fondations démolies.

L'envahissement des sables et l'irruption du Nil ne sont pas les seules causes qui aient contribué à dégrader les monumens de la ville : on diroit que tous les élémens ont conspiré pour les détruire. Le feu paroît avoir consumé les bâtimens voisins des deux temples et une partie de ces derniers édifices; les pierres renversées, et l'enceinte sur-tout, portent les marques d'un incendie. Au milieu des briques noires et crues qui composent cette enceinte, on aperçoit de grandes parties enfumées et d'autres d'un ton rouge, où les briques sont entièrement cuites, et pareilles à celles qui sortent des fourneaux. Il seroit difficile d'attribuer cet effet à l'action du soleil; car toutes les briques seroient dans le même état, si elles n'avoient essuyé que cette chaleur, et les parties rouges de l'enceinte ne seroient pas distribuées inégalement comme elles le sont. D'où viendroit aussi ce ton de fumée que l'on voit sur les blocs de pierre à l'extrémité du grand temple, et qui tranche avec le grès jaune dont ce temple étoit bâti! L'incendie paroît avoir détruit tout le fond des monumens (1) : sans les sables qui recouvrent les débris des constructions voisines, cet incendie auroit laissé bien plus de traces de ses ravages.

Malgré tant de causes de destruction, deux temples sont encore en grande partie debout. Une enceinte d'environ huit mètres d'épaisseur est demeurée presque entière (2); elle a environ sept cent cinquante mètres de tour (3). Les briques dont elle est formée, sont d'une grosseur énorme, et prouvent que c'est un travail Égyptien, ainsi que l'enceinte d'*Elethyia* et des autres villes Égyptiennes : toutefois elle paroît postérieure à la construction des deux temples. Les parties saillantes de cette muraille sont dignes d'être remarquées pour leur forme bastionnée. On ne connoît pas la hauteur de l'enceinte : le pied en est caché sous les monticules de sables (4).

Du côté du sud, est une porte en pierre, aussi profonde que l'enceinte est large; ce qui fait encore juger que celle-ci est contemporaine de celle-là, laquelle est manifestement un ouvrage Égyptien. Sur le penchant de la colline au sud-ouest, et sur le bord actuel du Nil, est le reste d'une autre porte beaucoup plus grande, qui étoit accompagnée de deux massifs. Il n'en est demeuré qu'une moitié; les débris de l'autre se voient encore en bas, sur le bord du Nil, qui les a précipités. Cette porte étoit décorée comme toutes les portes Égyptiennes : elle a été bouchée par des briques, et rouverte postérieurement dans un endroit. Il faut remarquer que cette porte se dirige exactement sur l'entrée du petit temple. En suivant la rive du Nil, on trouve encore d'autres débris qui proviennent de ce dernier temple, et plus loin, une construction que l'on suppose avoir servi de Nilomètre.

Au nord des temples et dans l'intérieur de l'enceinte, il y a une grande élévation formée par des restes de constructions en briques, et les environs sont pleins de vestiges pareils. Les sables venant du midi, du nord et de l'est, après avoir franchi l'enceinte, les ont presque entièrement recouverts, et sont descendus

(1) Voyez *planche 41, fig. 1.*
(2) Voyez *planche 39.*
(3) Trois cent quatre-vingts toises.
(4) Voyez *planches 39 et 40.*

A. D.

successivement vers le grand temple, qui par-là se trouve maintenant dans un fond (1).

L'enceinte dont nous venons de parler, quoiqu'assez étendue, ne l'est cependant pas suffisamment pour répondre à l'idée que les anciens nous donnent de la ville d'Ombos : il est probable qu'elle ne servoit qu'à enfermer les deux temples. On peut affirmer qu'il est impossible de jamais découvrir les anciennes limites de cette ville; les sables du désert, poussés par les vents du sud et de l'est, s'accumuleront de plus en plus dans le site qu'elle occupoit, et nul pouvoir humain ne sauroit lutter contre une force aussi active, aussi constante: mais le voyageur et le géographe qui retrouvent le nom antique encore conservé et de grands édifices debout, ne peuvent douter qu'ils ne soient sur les ruines d'Ombos. En effet, selon Pline et Ptolémée, cette ville étoit située au même lieu où nous trouvons aujourd'hui Koum Omboû. Suivant l'Itinéraire d'Antonin, Ombos étoit à quarante *milles* d'*Apollinopolis magna*, aujourd'hui Edfoû, et à trente *milles* de Syène : or ces deux distances se retrouvent exactement depuis Koum Omboû jusqu'à Edfoû et jusqu'à Syène, aujourd'hui Asouân. Ajoutons que la position d'Ombos étoit demeurée jusqu'à présent incertaine dans l'ancienne géographie, et que le célèbre d'Anville s'étoit trompé de près de moitié sur la distance de cette ville à Syène (2).

§. III.

Du grand Temple d'Ombos.

Ce qui distingue absolument ce temple de tous les autres connus, c'est qu'il est divisé, dans le sens de sa largeur, en deux parties parfaitement symétriques. L'axe du monument, au lieu de passer par une suite d'ouvertures, traverse des colonnes et des massifs, à droite et à gauche desquels il y a deux suites de portes parallèles. Il en résulte que, dans chaque rangée de colonnes des deux portiques, il y a deux entre-colonnemens plus larges que les autres (3), et aussi que le nombre des colonnes est impair.

Cette disposition n'a point d'autre exemple dans toute l'architecture ancienne. Le temple du Soleil et de la Lune, à Rome, étoit divisé en deux parties par un mur, mais dans le sens de la longueur, et non dans celui de la largeur. La basilique de Pæstum ou Posidonia a aussi un rang de colonnes le long de l'axe; elle se rapproche davantage du temple d'Ombos par la distribution, comme le temple Romain par son double culte : mais il étoit contraire à l'essence d'un temple Égyptien d'avoir deux façades et deux entrées opposées, comme on les voit à Rome et à Posidonia.

(1) Voyez *planche 39*.

(2) D'Anville a fait une faute grave en soutenant, contre l'autorité de l'Itinéraire et celle de Ptolémée, qu'Ombos étoit plus éloignée de Syène que d'Apollinopolis, et en plaçant Ombos dans sa carte ancienne d'après cette fausse opinion. (Mémoires sur l'Égypte, *page 212*.) La position bien connue de ces trois points, déterminés astronomiquement, est parfaitement d'accord avec les anciens témoignages. Voyez la *Carte ancienne de l'Égypte*, et le Mémoire *sur le système métrique des anciens Égyptiens*, par M. Jomard.

(3) C'est-à-dire, de plus d'un diamètre et un sixième.

Le premier portique avoit quinze colonnes : celles des angles, sur le rang extérieur, sont abattues ainsi que les *antes*. Le second portique est composé de dix colonnes. On trouve encore, après ce dernier, trois salles subsistantes, et le reste est détruit ou enfoui sous les sables. La forme en est très-alongée, ce qui résulte de la disposition précédente ; leur largeur et leur hauteur vont toujours en diminuant. Les deux sanctuaires ont disparu, et l'on ne peut rien conjecturer sur les dimensions qu'ils devoient avoir.

Ce qui subsiste du monument a environ quarante-deux mètres et demi de long (1) : la longueur totale devoit avoir environ soixante mètres (2), d'après la restauration très-probable que fournit l'analogie des autres temples; la largeur devoit être de trente-sept mètres (3); et la hauteur des colonnes du premier portique, depuis le sol présumé jusqu'au soffite, devoit avoir environ douze mètres (4). Celles-ci peuvent se ranger parmi les plus grosses colonnes de l'Égypte ; elles ont plus de six mètres de tour (5) : la circonférence de celles du second portique n'en fait guère que la moitié ; leur diamètre est d'environ trois pieds et demi.

L'axe du grand temple fait un angle de cinquante-cinq degrés à l'est avec le méridien magnétique. On voit par le plan général, que le monument étoit tourné vers le fleuve ; le petit temple est dans une direction perpendiculaire à celle-là.

La pierre dont le temple est bâti, est d'un grès fin, d'un ton gris-jaunâtre, et très-propre à recevoir la sculpture. Il paroît qu'elle étoit également bien choisie pour la solidité de la construction : on peut en juger par les énormes pierres qui vont d'une colonne à l'autre dans les entre-colonnemens du milieu. La longueur de ces pierres est d'environ cinq mètres (6), sur une épaisseur d'un mètre et demi (7) ; cinq pierres à elles seules occupent toute la longueur de ce portique : on en voit encore de plus grandes dans le monument. Toutefois plusieurs de ces pierres se sont écroulées sur le sol.

Nous avons trouvé entre les joints un ciment rougeâtre fort altéré, et aussi, parmi les pierres renversées, des tenons en bois de sycomore, taillés en queue d'aronde, que l'on croit avoir servi à maintenir l'appareil ; ils paroissent enduits de bitume. Sur les terrasses et à l'extérieur, on voit beaucoup de vides laissés par les tenons que les *fellâh* ou les Arabes ont enlevés par-tout : il y en avoit à chaque pierre (8).

Bien que l'exécution du temple offre le même soin que les architectes d'Égypte ont mis par-tout dans leurs ouvrages, on seroit porté à croire, au premier coup-d'œil, qu'il renferme quelque vice de construction qui l'a fait se dégrader plus promptement que les autres, soit qu'il faille l'attribuer à la trop grande masse des architraves, soit que les fondations manquent de solidité : mais cet édifice a plus souffert encore des ravages des hommes que des injures du temps ; l'incendie dont nous avons parlé a dû principalement contribuer à sa ruine. Il faut

(1) Cent trente pieds.
(2) Cent quatre-vingt-cinq pieds.
(3) Cent quatorze pieds.
(4) Trente-sept pieds.
(5) Près de dix-neuf pieds.
(6) Quinze pieds.
(7) Un peu plus de quatre pieds et demi.
(8) *Voyez* la Description de l'île de Philæ, *chap. I.er, s. VIII.*

compter aussi pour beaucoup les efforts qu'ont faits les Arabes pour arracher les coins placés entre les pierres.

L'état où cet édifice est actuellement, nous empêche d'avoir une idée complète des ornemens dont il étoit revêtu; cependant nous connoissons le motif principal de cette décoration: ce motif résulte de la double distribution du temple, ainsi que nous le ferons voir plus loin. L'encombrement cache aussi une grande partie des sculptures, et l'on ne voit plus que le haut des chambranles des deux portes d'entrée. Plusieurs colonnes extérieures sont ensevelies sous le sable presque à moitié de leur hauteur; mais l'intérieur du portique n'est pas aussi encombré que le dehors. Le sable a également rempli les dernières salles du temple jusqu'à deux ou trois mètres des plafonds.

Les chapiteaux sont généralement tous d'une même forme ; tous ceux de la façade sont absolument semblables : ils se distinguent des autres chapiteaux par leurs volutes. On voit dans le portique le chapiteau à feuilles de dattier, et d'autres espèces de chapiteaux décorées de palmettes, de fleurs et de calices de lotus (1).

Ce qui frappe le plus dans le portique, après en avoir examiné les colonnes, c'est une très-longue corniche qui en occupe toute la longueur : elle est formée par des serpens de ronde-bosse, qui se tiennent sur leur queue, et portent sur la tête un globe aplati. On a déjà décrit ailleurs ce couronnement singulier; mais peut-être n'est-il nulle part aussi remarquable et d'un aussi grand effet qu'à Ombos, où il a trois pieds de haut : le style de la sculpture en est ferme et bien caractérisé, et la tête de l'*ubœus* est travaillée avec soin; l'artiste a exprimé habilement cette forme assez compliquée que présente le serpent dressé debout, et dont le corps arrondi, s'aplatissant insensiblement, devient de plus en plus large en s'approchant de la tête.

Le plafond des portiques, dans l'entre-colonnement du milieu, est ordinairement décoré d'une suite de vautours gigantesques, ayant les ailes étendues et les pattes armées d'enseignes. A Ombos, il devoit se trouver deux plafonds pareils, et c'est ce qu'on voit en effet. Tout le fond sur lequel ces vautours se détachent, est peint en bleu; la couleur en est encore très-vive. On a également peint le reste du plafond et toutes les murailles du portique. Les figures et les hiéroglyphes sont peints en bleu, en rouge, en jaune et en vert, comme dans le grand temple de Philæ.

Les sujets que présentent les autres parties du plafond, sont dignes d'être étudiés : on y voit des figures placées dans des barques et couronnées d'un disque dont une étoile occupe le centre; plusieurs sont accompagnées d'étoiles isolées, d'autres sont armées de flèches. Dans l'un des sujets que l'on a copiés (2), on remarque un personnage tenant un serpent de chaque main, et qui n'a point de tête, mais en place un globe avec deux serpens. Nous passons sous silence beaucoup d'autres tableaux, qui diffèrent peu de ceux que l'on a décrits ailleurs, et que, pour cette raison, nous n'avons pas dessinés. Il suffit de dire que toutes les parties du temple étoient également sculptées et coloriées.

(1) *Voyez* l'explication de la planche 41.

(2) Voyez *pl. 44, fig. 8.*

Mais l'observation la plus piquante que ces sculptures présentent, c'est que le plafond n'ayant pas été achevé en entier, on y trouve plusieurs parties où les figures ne sont encore que dessinées en rouge. Le lecteur verra avec intérêt deux de ces figures, tracées à travers des carreaux de même couleur (1); une d'elles paroît avoir été mise à la place de l'autre, laquelle étoit dans une attitude renversée. Ce fait précieux nous apprend que les Égyptiens dessinoient et réduisoient par le moyen des carreaux, et qu'ils suivoient des règles certaines pour proportionner leurs figures. On en trouve encore la preuve dans d'autres monumens, qui renferment aussi des figures d'hommes et d'animaux dessinées du premier trait, avec beaucoup de hardiesse et d'habileté : on peut citer en exemple le temple de Contra-Lato. Ce fait prouve que les artistes ne se servoient pas de panneaux, comme quelques-uns l'ont pensé; des figures pareilles et faisant partie d'une même frise ayant été mesurées au compas, nous les avons trouvées très-sensiblement différentes, quoique toujours dessinées dans l'esprit et avec le galbe convenables.

On sentira aisément ce que cette pratique ancienne a de curieux pour l'histoire de l'art; l'emploi d'un pareil procédé pour la réduction des figures confirme aussi très-bien la tradition qui attribue à l'Égypte l'invention de la géométrie, et qui lui fait honneur des premières projections géographiques (2). On se rappelle que Sésostris fit exposer dans les temples une carte de l'Égypte et des contrées qu'il avoit soumises depuis le Nil jusqu'à l'Indus; on sait aussi, d'après Diodore de Sicile, que Pythagore avoit puisé en Égypte ses plus fameux théorèmes. Mais, quelque opinion que l'on se fasse à cet égard, le fait dont il s'agit met hors de doute que la connoissance des rapports des lignes semblables vient originairement de l'Égypte.

Nous ferons remarquer encore dans le temple d'Ombos une décoration qui prouve avec quelle intelligence les Égyptiens distribuoient leurs ornemens; c'est celle qui recouvre les colonnes du portique. Pour la bien faire connoître, on a, dans un dessin particulier, développé le fût de l'une de ces colonnes (3). La partie inférieure, formée de coupes sur lesquelles reposent la croix à anse et le bâton augural symétriquement répétés, est, comme on peut le voir, composée parfaitement; l'ornement qui succède est plus détaillé; enfin le dernier anneau l'est encore davantage, de manière que, du bas en haut, la richesse va en croissant. Les divers anneaux étoient encore séparés par des bandes d'hiéroglyphes; et cette sculpture si riche n'ôtoit rien à la pureté du fût, parce qu'elle étoit en creux. Il faut, parmi les figures de cette colonne, remarquer le lion à tête d'épervier qui orne le second anneau, et qui est souvent répété dans les hiéroglyphes du temple (4).

(1) Voyez *pl. 44, fig. 3.*

(2) C'est ce que témoigne Apollonius de Rhodes. Selon Clément d'Alexandrie, l'hiérogrammatiste, ou écrivain des choses sacrées, qui occupoit le troisième rang parmi les prêtres des colléges d'Égypte, devoit être instruit sur la cosmographie et la géographie générales, et en particulier sur la chorographie de l'Égypte et la description du Nil. *(Strom.* Paris. 1566, *l. V, p. 702.)* Les cartes que fit dresser Josué pour le partage des terres entre les tribus d'Israël, furent exécutées d'après les méthodes Égyptiennes (Josué, *c. XVIII, v. 4 et 9*). Ce que Josephe en rapporte, suppose un véritable cadastre. *Moxque eos viros misit ad metiendam terram, adjunctis ad eos quibusdam geometriæ peritis;... hisque mandata dedit ut æstimationem agrorum juxta bonitatem terræ facerent.* (Joseph. *Antiquit. Jud.* Colon. 1691, *lib. V, p. 141.*)

(3) Voyez *pl. 44. fig. 1.*

(4) Les légendes et autres inscriptions hiérogly-

Enfin nous citerons une petite frise occupant le haut de la salle qui est la deuxième après le second portique. Il est facile de reconnoître combien cette frise est heureusement ajustée (1); encore manque-t-il dans le dessin plusieurs colonnes d'hiéroglyphes qui rendoient plus égaux les intervalles des figures. C'est dans la même salle et sur le listel de la corniche qui couronne la porte de gauche, que l'on voit une inscription Grecque du temps de Ptolémée Philométor, gravée avec beaucoup de soin; elle a été faite au nom des troupes stationnées à Ombos, pour témoigner leur reconnoissance envers les dieux de l'Égypte (2).

La corniche antérieure du temple renferme le globe ailé qui se voit par-tout; mais ce globe est répété deux fois, parce que, comme nous l'avons dit, la distribution de l'édifice est double. Chacun des deux globes correspond à l'une des deux entrées. Sous le portique, on trouve deux portes correspondantes, ornées de la même manière, et dont la décoration nous explique la séparation du temple en deux parties. En effet, si l'on coupe verticalement par le milieu l'une de ces portes (3), on observe, dans toute la partie de droite, que le dieu qui reçoit les hommages a une tête d'*épervier;* et dans la partie de gauche, que le dieu a une tête de *crocodile :* c'est une règle qui a été suivie dans tout le temple, autant qu'on en juge par ce qui reste debout (4). On a copié complétement une des scènes où Osiris porte la tête du crocodile (5); l'étude de ce bas-relief avec tous ses hiéroglyphes sera utile aux savans qui font des recherches sur la langue sacrée.

Le globe ailé qui couronne également les scènes où se trouve l'épervier, et celles où figure le crocodile, fait voir qu'ils se rapportent l'un et l'autre à la même divinité, et que tous deux sont l'emblème d'un attribut particulier d'Osiris. L'épervier est, comme on le sait, le symbole du soleil, et le crocodile doit se rapporter à l'inondation, dont il étoit le symbole pour les habitans d'Ombos. En effet, les eaux du Nil n'arrivoient jadis à Ombos que par un canal, ainsi que nous l'avons déjà dit d'après les auteurs anciens (6) : le fleuve couloit alors beaucoup plus à l'ouest. Dès qu'il franchissoit ses bords pour se répandre sur les terres et pénétrer dans les canaux intérieurs, alors les crocodiles, jusque-là bornés aux rives du fleuve, pouvoient suivre les eaux dans leur marche, et arriver jusqu'aux villes méditerranées. C'est ainsi que le peuple d'Ombos pouvoit regarder le crocodile comme le signe et la mesure du débordement : c'en est assez pour concevoir comment on a donné une tête de crocodile au dieu symbole du fleuve.

Qu'on nous permette ici d'examiner en peu de mots ce que rapportent les anciens auteurs, sur le culte attribué aux habitans d'Ombos. C'est une opinion reçue d'après Élien, et sur-tout d'après Juvénal, qu'on y rendoit les honneurs divins au crocodile. Le poëte, emporté par sa verve satirique, et sans égard aux lieux et

phiques recueillies dans le temple présentent des remarques intéressantes qui seront exposées ailleurs. *Voyez* l'explication des planches d'Ombos, etc.

(1) Voyez *pl. 44, fig. 5.*

(2) *Voyez* le Mémoire de M. Jomard *sur les inscriptions recueillies en Égypte.*

(3) Voyez *pl. 43, fig. 20.*

(4) Voyez *pl. 44, fig. 5.*

(5) Voyez *pl. 43, fig. 19.*

(6) Strab. *Geogr.* lib. XVII. Ælian. *de nat. anim.* lib. X, c. 21. M. de Pauw a supposé ce fait sans preuve, et la position actuelle des ruines sur la rive du fleuve sembleroit d'abord le démentir ; mais l'examen attentif des localités confirme le témoignage des anciens.

aux

aux temps, a représenté les gens de Tentyra et ceux d'Ombos comme des peuples voisins qui, à l'occasion de ce culte, se livroient de temps immémorial une guerre à mort; il a même voulu consacrer à la postérité les détails atroces de cette prétendue guerre, afin d'inspirer de l'indignation pour un culte aussi étrange que celui d'un reptile anthropophage.

Inter finitimos vetus atque antiqua simultas,
Immortale odium, et nunquam sanabile vulnus,
Ardet adhuc, Ombos et Tentyra (1).

Mais que penser de cette déclamation poétique, lorsque l'on sait que ces deux villes sont séparées par un intervalle de cinquante lieues! Déjà d'habiles critiques ont relevé cette erreur grossière; on l'a même rejetée sur les copistes (2). Quoi qu'il en soit, il suffit d'avoir un peu étudié la religion Égyptienne dans les auteurs qui l'ont mieux connue, tels que Diodore de Sicile, Hérodote, Plutarque, Porphyre, Jamblique, pour être convaincu que Juvénal s'est livré à l'exagération, et que, même à le supposer témoin des horreurs qu'il décrit, il ne faudroit pas du siècle où il a vécu conclure pour les temps antérieurs où l'Égypte et sa religion étoient florissantes. Il ne paroît pas que les écrivains Romains, si l'on excepte Cicéron et Sénèque, aient eu des idées justes sur l'esprit de cette religion toute emblématique, et presque toute fondée sur la connoissance des phénomènes naturels. Une des principales connoissances que les colléges d'Égypte avoient acquises et perfectionnées, étoit celle des habitudes des animaux du Nil, et en général des animaux propres à l'Égypte. Ils savoient que le crocodile, quoiqu'amphibie, ne s'enfonce jamais beaucoup dans les terres, si ce n'est à l'époque des hautes eaux. Cette observation, déjà faite par M. de Pauw, me semble expliquer très-bien pourquoi le crocodile étoit l'*emblème de l'eau potable* (3).

Par cette seule connoissance de la signification symbolique du crocodile, on devoit voir ce qu'il faut entendre du culte des Ombites et de celui des autres nomes où les mêmes pratiques étoient en usage. Ce sont les figures gravées sur les temples, qui, à n'en pas douter, ont fait dire aux Grecs et aux Romains que le crocodile étoit un dieu adoré en Égypte. Quant aux guerres civiles dont les auteurs font mention, il est assez raisonnable de les attribuer, comme a fait le critique déjà nommé plus haut, soit à des vues d'intérêt, soit à quelques prééminences ou à des avantages de commerce que des villes voisines ont pu se

(1) Juvenal. *sat. XV.*

(2) M. Villoteau a fait à ce sujet des recherches curieuses, dont il nous a permis de mettre ici le résultat sous les yeux du lecteur. Dans les meilleures et les plus anciennes éditions de Juvénal, on trouve *Combos*, et non pas *Ombos*, que les derniers éditeurs ont introduit dans le texte. Ce mot de *Combos* vient lui-même de celui de *Coptos*, altéré par les copistes, qui ont écrit négligemment les deux lettres *p* et *t*. Ce qui prouve ce fait, c'est qu'il existe à la Bibliothèque impériale un manuscrit très-ancien, où, au lieu de *Combos*, on lit *Cōpos* avec une barre sur l'*o* et près du *p*: il est possible que ce trait d'abréviation ait été originairement placé sur le *p* lui-même; ce qui eût indiqué, comme on sait, le *t* joint au *p*. Au reste, dans presque tous les manuscrits, ce nom commence par un *c*.

(3) C'est Eusèbe qui nous l'apprend dans un chapitre très-curieux, où il expose plusieurs symboles Égyptiens. Voici la version Latine du passage: *Iidem aliquando solem hominis cujusdam navigium crocodilo impositum conscendentis symbolo repræsentant: ac navigium quidem, institutum in humida mollique regione motum significat; crocodilus verò, aquam illam ad bibendum facilem* [πότιμον ὕδωρ] *per quam sol feratur.* Euseb. *Præp. evang.* Paris. 1628, *lib. III, c. XI, p. 115.* Voyez aussi Clément d'Alexandrie, *Strom.* Paris. 1566, *lib. V, p. 632.*

disputer à une époque récente. Ces sortes de rivalités ne sont pas sans exemple dans notre propre pays; et de nos jours même, en Égypte, on en voit souvent de pareilles qui amènent des combats très-acharnés.

§. IV.

Du petit Temple d'Ombos.

Le petit temple d'Ombos est situé au nord-ouest du précédent, à quarante mètres environ (1); son entrée est tournée au midi. L'axe du temple fait un angle de trente-cinq degrés à l'ouest avec le méridien magnétique. Ces trente-cinq degrés joints aux cinquante-cinq dont l'axe du grand temple décline à l'est, font quatre-vingt-dix degrés : ainsi les axes de ces deux temples sont exactement à angle droit. La longueur du temple est d'environ vingt-trois mètres (2); sa hauteur, de neuf mètres (3); sa plus grande largeur présumée est de dix-huit mètres environ (4).

La pierre dont ce temple est bâti, est de grès pareil à celui du grand temple; la construction en paroît la même : mais il est dans un état de destruction beaucoup plus avancé; il n'en reste guère que quatre colonnes, six portions de murailles et trois portes; les murs extérieurs sont presque entièrement démolis; enfin les plafonds sont à jour.

Il ne faut pas douter que cette dégradation ne soit due au voisinage du fleuve, qui se porte de plus en plus à l'est, et qui a rongé les terres jusqu'aux murs du petit temple, soit que les eaux aient miné les fondemens, soit que des inondations extraordinaires aient pénétré sur le sol même de l'édifice.

Le portique n'avoit de colonnes que celles de la façade, engagées, comme à l'ordinaire, dans des murs d'entre-colonnement. Il est suivi de deux salles oblongues, d'égales dimensions. Après, vient le sanctuaire, qui devoit être accompagné de deux salles latérales. On a déjà fait remarquer que la grande porte du sud est dans l'axe de ce petit temple.

Le chapiteau des colonnes est formé de quatre têtes d'Isis, surmontées d'un massif qui a, en petit, la forme d'un temple. Ce chapiteau a déjà été décrit à Philæ fort en détail, et il ne fournit ici aucune observation nouvelle. Ce qu'il importe d'observer, c'est qu'on trouve encore, dans les salles et sur les colonnes, des peintures bien conservées, qui annoncent que l'édifice étoit revêtu de couleurs, ainsi que le grand temple.

Nous ne décrirons pas ici les tableaux sculptés sur les murailles, consistant principalement dans des offrandes à Isis, qui prouvent, ainsi que le chapiteau de la colonne, que ce temple lui étoit consacré. Un des attributs les plus fréquens dans les mains des figures d'hommes et de femmes, c'est une tige recourbée et armée de pointes semblables aux dents d'une scie (5).

(1) Vingt toises.
(2) Soixante-onze pieds.
(3) Vingt-huit pieds.
(4) Cinquante-six pieds.
(5) Voyez *pl. 45, fig. 5.* On en a déjà vu d'autres exemples dans les bas-reliefs de Philæ.

La décoration de l'édifice renferme principalement des représentations relatives à Isis et à Horus (1): mais, dans une frise qui est sous le plafond de la dernière salle, on remarque une sorte de caricature qui est l'image de Typhon (2); on le reconnoît à son large visage, à son air riant et grotesque, à ses membres courts et ramassés. Un sujet assez gracieux se remarque parmi ces différentes sculptures : deux femmes assises soutiennent d'une main un siége qui sert de trône à Horus; ce trône repose sur une tige que ces femmes paroissent tenir en équilibre au moyen de leurs pieds. Chacune des deux figures tient de l'autre main des lotus formant autour de cette tige des nœuds multipliés. Devant Horus, un sacrificateur armé d'une lance à deux pointes menace de tuer un serpent. Dans un autre tableau, l'on présente au même dieu une offrande consistant en trois oies.

Il est donc à présumer qu'Horus et Isis étoient les divinités du temple. Il seroit aisé de faire voir que les attributs qu'on y voit se rapportent presque tous au phénomène de l'inondation; et l'on sait qu'Horus étoit l'emblème du soleil au solstice d'été, solstice qui est l'époque de la crue du Nil: mais nous n'insisterons pas sur ces rapprochemens, qui seront mieux placés ailleurs (3).

§. V.

De la Route d'Ombos à Edfoû.

Nous finirons cet écrit par quelques observations sur la route d'Ombos à Edfoû. Un lieu de cette route, assez remarquable, est la montagne appelée *Gebel Abou-cheger*, ou Montagne des tempêtes, et qui forme dans le Nil un cap avancé. Un violent ouragan nous y avoit fait relâcher, lorsque nous remontions le fleuve. A cinq heures du soir (4), le ciel, jusque-là très-serein, se remplit de nuages en un instant. Un vent d'est, poussant devant lui des trombes de sable et de poussière, vint frapper tout d'un coup dans nos voiles avec une grande impétuosité. Chacun de nous eut la respiration coupée, et ressentit une chaleur cuisante, comme celle qu'on éprouve à la bouche d'une fournaise. Le *rays* ou pilote avoit aperçu le grain : mais les matelots ne purent carguer la voile à temps; elle fut déchirée d'un bout à l'autre : la *germe* s'inclina si fort, qu'elle étoit sur le point de chavirer. Les vagues s'élevoient de deux et trois pieds, comme les flots de la mer. Le tonnerre grondoit fortement, et retentissoit d'une montagne à l'autre, comme sur un timbre sonore. C'est de la mer Rouge que venoient les éclairs; l'atmosphère étoit d'un rouge de feu, entrecoupé de taches noires. Livrés au désespoir, le rays et ses matelots poussoient des cris effroyables. Enfin, pendant qu'on faisoit de vains efforts pour tenir le Nil, notre *germe* fut poussée par l'orage au pied de Gebel Abou-cheger.

Arrivés, sans autre accident, dans cette espèce de port, nous ne songeâmes plus

(1) Voyez *pl. 45, fig. 1, 2, 5.*
(2) Voyez *ibid. fig. 4.*
(3) *Voyez* la Description d'Edfoû, *chap. V, §. V.*
(4) C'étoit le 10 septembre 1799.

qu'à observer le site affreux, mais pittoresque, où nous étions jetés: un seul arbre se remarquoit aux alentours, c'étoit un *doum* à quatre bifurcations. Le rocher étoit à pic sur le fleuve. Ce n'est pas sans surprise que nous vîmes le pied de ce rocher habité par un vieux solitaire, retiré là depuis trente ans, dans une cabane formée de nattes. Ce vieillard octogénaire étoit noir de visage, et portoit une barbe blanche; il entendoit à peine nos questions; la caducité, la frayeur sur-tout, le rendoient presque insensible: cependant il pria l'un de nous de lui emplir d'eau un vase de terre, seul meuble de sa cabane. On lui demanda son âge; il répondit: *Dieu le sait.* Au coucher du soleil, il fit religieusement sa prière.

Chaque tempête qui se manifeste en ce lieu, y fait arriver quelque bateau, et procure au solitaire des aumônes, un peu de dourah, ou des dattes. Si l'on cherchoit en lui un sage retiré du monde et vivant dans la contemplation, on se tromperoit sans doute. Quand on connoît les mœurs du pays, on ne voit là qu'un homme qui, pour se débarrasser de la peine d'agir et de penser, a cherché un lieu où il pût vivre dans cette paresse et cet anéantissement d'idées qui font les délices de ce peuple. Cependant des gens aisés, venus de l'Europe à travers mille dangers, brisoient sous ses yeux les pointes du rocher qui faisoit sa demeure, recueilloient les plantes sauvages qu'il arrachoit pour les brûler, dessinoient et décrivoient ce site inhabité: étoient-ils beaucoup plus sages que lui!

Les rochers des environs sont taillés dans des formes bizarres; ils sont composés de grès noir, parsemé de filons ferrugineux, d'une couleur rougeâtre et d'un ton très-chaud. Près de là est une gorge aride qui ressemble au lit d'un torrent; le reste du désert est occupé par des collines de grès éparses çà et là et fort basses. On aperçut au loin quelques chameaux appartenant à des tribus Arabes, et seuls êtres vivans dans ce lieu désert. Sur le bord du Nil, nous vîmes des coloquintes, une petite plantation de séné commun, ainsi qu'un champ de pourpier, qui, avec les fruits du doum, fournissoit la nourriture habituelle du pieux solitaire.

Pendant que nous observions ce site, le tonnerre continuoit à gronder, et les trombes se succédoient sans interruption; ce n'est qu'à la nuit que le temps devint plus calme: on en profita. Mais à peine eut-on mis à la voile, qu'un vent furieux, soufflant du nord, souleva les eaux du Nil, brisa notre vergue et cassa le mât d'un autre bâtiment. Sa force étoit si grande, qu'elle nous fit remonter le courant très-vîte, pendant plus d'une heure, sans aucune espèce de voile: cependant le fleuve étoit parvenu à sa plus grande hauteur. L'obscurité de la nuit, le fond pierreux et les îles basses du Nil (1) dans ces parages voisins de Selseleh, nous forcèrent d'aborder au petit village de Hammâm, situé près de la rive gauche, et habité par des Arabes de la tribu des *Abâbdeh.*

(1) Le cours du fleuve, dans les environs de Selseleh, est rempli d'îles sablonneuses submergées par l'inondation, et entièrement couvertes d'un arbrisseau appelé *tamarix*, dont les buissons touffus donnent à ces îlots une teinte cendrée.

SECTION II,

PAR M. ROZIERE, INGÉNIEUR DES MINES.

Description de Gebel Selseleh, et des Carrières qui ont fourni les matériaux des principaux édifices de la Thébaïde.

LES anciennes carrières se trouvent répandues dans toute l'étendue des deux chaînes de montagnes qui bordent à l'orient et à l'occident la vallée du Nil; et le voyageur qui parcourt la haute Égypte, en découvre déjà un nombre infini sans s'écarter des rives du fleuve : toutes n'ont pas les mêmes rapports avec les monumens subsistans aujourd'hui, et il faut entrer à cet égard dans quelques distinctions générales.

A ne considérer que la nature du sol des montagnes, la vallée du Nil se partage en trois régions distinctes; division, comme on sent, qui ne sauroit avoir de rapport avec les divisions politiques d'aucun temps, mais qui en a beaucoup avec l'aspect du pays et la nature de ses monumens.

1.° Dans la région plus méridionale, aux environs de l'île de Philæ, de Syène et de la cataracte, règne, avec un aspect varié et pittoresque, mais dans une étendue fort limitée, le terrain granitique qui a fourni aux Égyptiens les monolithes les plus remarquables dont ils aient décoré leurs édifices.

2.° Dans la partie septentrionale, et en remontant vers le sud jusqu'à plusieurs journées au-delà de Thèbes, les deux chaînes n'offrent qu'une longue suite de rochers et d'escarpemens calcaires de l'aspect le plus uniforme. Ce terrain, le plus considérable de tous, a fourni les matériaux d'une espèce de monumens fort célèbres de toute antiquité par leur masse, par leur forme régulière, et par les conjectures qu'on a faites sur leurs usages : je veux parler des pyramides. Quant aux autres monumens en pierre calcaire, tels que les temples, les palais, ils ont dû jadis être fort multipliés ; mais il n'en reste aujourd'hui que de foibles traces.

3.° Les matériaux des temples et des autres édifices encore subsistans sont tirés presque en totalité des montagnes qui s'étendent depuis Syène, en descendant vers le nord, jusqu'à une journée de marche avant d'arriver à l'ancienne Latopolis (1). Ce terrain, qui comprend près d'un degré de latitude, est d'une nature particulière, et forme la transition entre le terrain calcaire et le terrain granitique; c'est l'examen des carrières qu'il renferme et des matériaux qu'elles ont fournis, qui va nous occuper ici. Nous décrirons dans un Mémoire particulier les carrières de granit; celles du pays calcaire seront l'objet d'un autre Mémoire (2).

(1) Aujourd'hui Esné.

(2) *Voyez* les Mémoires d'antiquités.

§. I.er

Observations topographiques.

QUOIQUE j'aie borné à un degré l'étendue des montagnes que nous considérons ici, ce n'est pas que l'on n'en découvre encore quelques-unes de même nature en descendant un peu plus au nord, principalement sur la rive orientale du Nil, de même que l'on en trouve aussi à l'est de Syène; mais cela n'a plus rien de suivi, et l'on y remarque peu de traces d'exploitation.

Dans tout cet intervalle, l'Égypte a très-peu de largeur; et il est à remarquer que les carrières sont toujours plus multipliées, plus considérables, à proportion que la montagne se trouve plus rapprochée du fleuve. C'est précisément à l'endroit le plus étroit de la vallée que se trouvent les plus vastes, les plus importantes de toutes; et les montagnes opposées s'y rapprochent tellement, qu'elles laissent à peine au fleuve l'intervalle nécessaire pour continuer son cours.

On voit par-là que les Égyptiens se sont attachés à choisir les matériaux de leurs édifices, non-seulement dans la vallée du Nil, mais encore le plus près du fleuve qu'il leur étoit possible; et ici, comme en toute circonstance, ils ont soigneusement évité d'augmenter par la difficulté des transports les longs travaux qu'ils s'étoient imposés : conduite fort naturelle sans doute, et qui ne vaudroit pas la peine d'être remarquée, si certaines circonstances n'en avoient souvent imposé et n'avoient fait prévaloir une opinion fort différente.

Ce point si resserré dont je viens de parler, non moins remarquable pour la topographie du pays qu'à cause des anciens travaux qu'on y voit de toutes parts, est distant de Syène d'environ huit myriamètres (1), et de quatre de la ville d'Edfoû (2). On le désigne dans le pays par le nom de *Gebel Selseleh*, qui signifie *montagne de la chaîne*.

La tradition veut qu'effectivement le Nil autrefois ait été barré ici par une chaîne de fer, dont les extrémités étoient fixées aux points les plus saillans des deux montagnes opposées. Peu de voyageurs ont négligé cette tradition singulière. Quelques-uns ont soigneusement recherché et ont cru avoir retrouvé les points du rocher où la chaîne avoit été jadis attachée. D'autres ont tourné cette prétention en ridicule; et, vu l'immense largeur du fleuve, vu le peu d'utilité d'une pareille précaution, ils ont pensé que ce fait, d'ailleurs dénué de preuves, devoit être rejeté comme tout-à-fait invraisemblable, sinon comme absurde : cette opinion nous paroît la plus sage.

Nous ferons remarquer qu'une telle position a dû dans tous les temps former la démarcation entre les deux nomes ou les deux provinces contiguës. Dans les temps de trouble, elle a servi de limite aux différens partis : elle devenoit un rempart naturel, que de part et d'autre il étoit dangereux de franchir, comme le montrent assez les faits de l'histoire moderne. Si l'on veut donc donner un sens raisonnable à la tradition, il faut croire que, cet endroit ayant servi de limite

(1) Seize lieues.

(2) L'ancienne *Apollinopolis magna*.

et de barrière aux habitans des provinces voisines, le nom de *chaîne* lui aura été appliqué en raison de cela seul, par une métaphore assez naturelle aux Orientaux.

Un peu au nord de Gebel Selseleh, à quatre myriamètres d'Edfoû, au milieu d'une petite plaine cultivée, on distingue l'emplacement d'une ancienne ville, à la couleur rougeâtre du terrain, à des buttes de décombres, à des monceaux de briques d'une grande dimension et à des débris de pierres polies et travaillées : car tels sont en Égypte les caractères communs des lieux anciennement habités. Ce qui rend le fait plus incontestable, ce sont les vestiges d'un édifice Égyptien : ces ruines sont peu élevées au-dessus du niveau du sol, assez cependant pour que l'on reconnoisse qu'une partie au moins du monument étoit recouverte d'hiéroglyphes. Autant qu'on peut juger aujourd'hui, ce sont les restes d'un petit temple entouré d'une galerie; disposition qui se rencontre aussi dans un des monumens les plus voisins. La galerie étoit, comme le temple, décorée d'hiéroglyphes: le portique, à la vérité, n'en laisse voir aucune trace; mais, à plusieurs indices, on peut croire que cette partie est rajoutée et fort postérieure au reste de l'édifice.

Quelques voyageurs ont appliqué à cette ville le nom de *Selseleh :* cela suppose qu'il a existé une ville de ce nom, et cependant il n'en est pas mention chez les anciens.

La Notice de l'Empire cite bien, parmi les postes de la Thébaïde, un lieu nommé *Silili;* et j'avoue qu'il est fort vraisemblable, comme l'a conjecturé d'Anville (1), que ce nom n'est qu'une altération de celui de *Silsili* (2) : mais il ne résulte pas de là encore qu'il doive s'appliquer à une ancienne ville Égyptienne. D'Anville, qui, à la vérité, paroît n'avoir pas eu connoissance de ces ruines, suppose au contraire que le poste Romain dont il rectifie le nom, étoit placé dans le détroit, au sein de la montagne même. Je ne sais si l'on avoit assez de données pour déterminer le point précis que ce poste occupoit; mais il est constant qu'on ne doit pas le reporter jusqu'à une ville séparée du détroit par un intervalle considérable (3).

Quant aux ruines de la ville Égyptienne, nous trouvons à leur appliquer un ancien nom dont on a été fort embarrassé jusqu'ici, et qui est véritablement Égyptien; c'est *Phtontis,* que Ptolémée indique sur cette rive du Nil au sud d'*Apollinopolis magna* (4). Le P. Sicard, dans ses Recherches sur la géographie ancienne, avoit

(1) D'Anville, Mémoires sur l'Égypte ancienne.

(2) Quoique nous écrivions *Selseleh* selon l'orthographe adoptée pour l'ouvrage, nous devons remarquer cependant que la prononciation du pays se rapproche davantage de *Silsili.*

(3) Les Romains s'étoient attachés à distribuer dans la Thébaïde leurs cohortes de la manière la plus avantageuse pour contenir le pays avec peu de monde; toutes leurs positions étoient choisies dans cette vue : telle étoit celle de Syène, immédiatement au-dessous de la cataracte; telle encore celle de Babylone, dans la partie inférieure de la vallée, à l'endroit où l'extrémité de la chaîne Arabique forme en se rapprochant du fleuve une espèce de détroit. Les détails où entrent à ce sujet les anciens historiens (*), montrent trop quelle importance on attachoit à ces positions, pour que nous puissions croire que celle de Silsili ait été négligée. Ces raisons, et la ressemblance frappante du nom avec celui qui est cité dans la Notice de l'Empire, ne permettent guère de douter que le poste dont elle fait mention ne doive se rapporter ici. Antérieurement à d'Anville, Simler *(Not. ad Itiner.)* avoit déjà voulu réformer le nom de *Silili* pour en faire le *Selinon* mentionné par l'Itinéraire dans la partie inférieure de la Thébaïde : cette correction est beaucoup moins heureuse, et l'on n'a pu l'appuyer que sur la foible analogie qui se trouve entre les deux mots.

(4) Aujourd'hui Edfoû.

(*) Strab. *Geogr.* lib. XVII.

placé cette ville dans le détroit même de Gebel Selseleh : mais l'inexactitude de cette détermination est manifeste ; car la seule autorité sur laquelle on puisse s'appuyer ici, celle de Ptolémée, indique expressément Phtontis comme étant située au milieu des terres loin du Nil : or une telle situation ne peut avoir lieu dans le détroit, où la montagne se trouve bordée immédiatement par le fleuve ; elle convient très-bien au contraire aux ruines que nous avons décrites. Cette observation éclaircit à-la-fois deux points de géographie ancienne, puisque, Phtontis étant rapportée à cette position, il ne reste plus que le poste Romain que l'on puisse placer dans le détroit.

§. II.

Observations sur les Matériaux tirés des environs de Selseleh, pour la construction des anciens Édifices.

Par leur situation sur les rives du Nil, l'examen des anciennes carrières devenoit assez facile : elles ont été, malgré cela, comme tous les travaux des Égyptiens, le sujet de beaucoup d'erreurs. On avoit peine à se persuader que des monumens aussi célèbres par leur longue durée, par la richesse et la multiplicité de leurs ornemens, fussent construits avec des matériaux communs et grossiers ; et la plupart des voyageurs, consultant moins leurs yeux que leur imagination, ont cru voir, dans les couches du terrain et dans les monumens eux-mêmes, tantôt les granits durs et précieux des environs de Syène (1), tantôt les porphyres et les roches variées de l'Arabie, quelquefois même le basalte : d'autres se sont contentés d'y employer le marbre, à l'imitation de ce qu'ils avoient remarqué dans les anciens monumens de la Grèce et de l'Italie (2). La vérité est que, dans ces carrières comme dans les édifices de la haute Thébaïde, il n'existe ni porphyres, ni basaltes, ni marbres, ni pierres calcaires d'aucune espèce (3) : on ne trouve, dans toute cette étendue, sur les deux rives du Nil, que des couches de grès à grains quartzeux, liés par un gluten ordinairement calcaire ; et c'est de cette pierre que sont construits, presque sans exception, tous les monumens encore existans depuis Syène jusqu'à Denderah (4).

Si l'on vouloit donner en peu de mots, de ces grès, une idée que tout le monde pût saisir, on pourroit les comparer à ceux qu'on emploie si communément pour paver les routes aux environs de Paris, et qui portent le nom de *grès de Fontainebleau ;* mais j'avoue que je ne hasarde ce rapprochement que faute

(1) Nous avons déjà dit que les granits ne se montroient plus sur les rives du Nil à une heure de marche au nord de Syène ; et les Égyptiens, qui en ont travaillé une quantité si prodigieuse, en ont cependant fait peu d'usage pour les constructions de la Thébaïde.

(2) La constitution physique de cette partie de la Thébaïde étoit si peu connue encore avant l'expédition, que les relations les plus récentes et d'ailleurs les plus exactes font remonter le terrain calcaire jusqu'à Syène.

(3) Il faut cependant excepter un petit édifice presque entièrement détruit, sur la rive gauche du Nil à Thèbes ; il avoit été construit avec la pierre calcaire des montagnes voisines. Les habitans des villages environnans ont établi des fours à chaux, qu'ils alimentent avec les matériaux de ce monument ; ce qui leur épargne le trajet d'une demi-lieue qu'il faudroit faire pour se rendre jusqu'à la montagne.

(4) J'ai fixé à une lieue au nord de Syène les carrières les plus méridionales, c'est-à-dire, les premières que l'on rencontre sans sortir de la vallée ; mais, pour peu que l'on

d'avoir

d'avoir un terme de comparaison exact aussi généralement connu. Les grès qu'on désigne sous le nom de *molasses,* aux environs de Genève, conviendroient davantage. Dans les Alpes, dans les Vosges, et en général dans le voisinage des terrains granitiques, on voit des grès tout-à-fait semblables à ceux des monumens Égyptiens. J'en ai rencontré plusieurs fois dont les échantillons ne sauroient se distinguer de ceux qui ont été recueillis en Égypte; mais, comme les grès de Fontainebleau sont plus connus, nous nous attacherons à faire connoître leurs différences.

D'abord les nuances de couleurs sont beaucoup plus variées dans les grès Égyptiens, qui sont souvent marqués, outre cela, d'une multitude de petites taches noires, brunes ou jaunes, formées par quelques parties de terre argileuse et d'oxide de fer.

Plusieurs variétés renferment des lames de mica noir, jaune et argentin, quelquefois assez abondantes, mais si petites qu'il est souvent difficile de les distinguer. On sait que cette substance ne se trouve guère dans les grès des pays tertiaires, séparés par un grand intervalle des terrains primitifs.

Les variétés dont la couleur est uniforme, sont grises, ou jaunâtres, ou tout-à-fait blanches; d'autres offrent un léger ton rose local, ou des nuances de jaune très-diversifiées, et d'autres sont marquées de veines de la même couleur diversement contournées. Ces diverses teintes, en général assez foibles, n'empêchent pas que les monumens, éclairés, comme ils le sont presque toujours, d'une lumière vive, ne présentent pour la plupart un aspect gris ou blanchâtre : quelquefois les surfaces exposées à l'air sont altérées, et présentent une teinte sombre, fort différente de celle des surfaces nouvellement découvertes; altération due à quelques parties métalliques répandues dans le gluten de la pierre.

Il est à remarquer, au surplus, que les surfaces des temples ne sont pas dans leur état naturel; on a trouvé en plusieurs endroits des restes de couleurs, et il est vraisemblable qu'anciennement les édifices ont été colorés dans toute leur étendue.

Les grès de la Thébaïde sont formés de grains de sable généralement moins arrondis, plus anguleux, plus inégaux et plus également agrégés que ceux que nous leur comparons. La raison de ces différences est facile à saisir, dès que l'on sait que les montagnes primitives qui ont fourni les élémens de ces grès, sont situées dans le voisinage; mais, comme ces montagnes, sous les rapports géologiques, seront décrites ailleurs, nous nous bornerons ici à ce qui concerne immédiatement les antiquités.

La dureté des grès Égyptiens est en général peu considérable, et ils se laissent

s'enfonce dans la montagne, on ne tarde pas à découvrir des traces d'exploitation plus au sud, dans tous les endroits où le grès succède au granit.

Les carrières les plus septentrionales, observées sur la rive droite du fleuve, sont situées à cinq lieues au sud d'Esné, à l'embouchure d'une petite vallée où l'on exploite du natroun; les montagnes qui les renferment, alternent avec les montagnes calcaires. Il est probable qu'un peu plus au nord on en découvriroit d'autres en s'enfonçant dans l'intérieur du désert, et l'on voit sur le bord du fleuve un grand nombre de blocs taillés et tout prêts à être embarqués : ceci fait conjecturer que ces carrières sont des moins anciennes qu'aient exploitées les Égyptiens. Ces matériaux étoient destinés, sans doute, à l'un de ces monumens dont la construction a été interrompue par la révolution qu'a produite en Égypte la conquête des Perses. Il paroît difficile d'expliquer autrement pourquoi des pierres toutes taillées et prêtes à être employées avoient été abandonnées sur ce rivage.

A. D. C

souvent égrener par le frottement de l'ongle ; cette dureté du moins est très-uniforme dans chaque bloc. Il en est de même de la résistance à la rupture; elle est foible, mais par-tout égale. Ces pierres ne renferment ni cavités ni soufflures; et la continuité des masses est rarement interrompue par ces accidens que l'on nomme *pailles* ou par des fissures internes : avantages précieux pour l'architecture Égyptienne, où les voûtes étoient inconnues, et où les pierres qui forment les plafonds et les architraves, ont souvent sept à huit mètres de longueur (1). Il faut avouer aussi que, sous ce rapport, les Égyptiens ont apporté beaucoup d'attention et de recherches dans le choix des couches qu'ils ont exploitées.

Depuis Esné jusque vers Edfoû, le grès est généralement plus tendre que dans la partie moyenne et dans la partie méridionale. Les couches supérieures sont ordinairement les plus friables : aussi elles ont été arrachées sans soin, et il est visible qu'en les enlevant on n'a eu d'autre objet que de dégager les couches inférieures, dont la pierre plus solide étoit plus propre aux usages de l'architecture. Les premières ont été brisées uniquement à l'aide de coins; car aucun de leurs débris, non plus que leur section dans la partie supérieure de la montagne, ne portent les traces d'outil qui recouvrent, au contraire, la partie inférieure des escarpemens.

Aucun vestige de constructions anciennes n'a pu faire soupçonner que les maisons particulières fussent construites en pierre ; les ruines des anciennes villes n'offrent par-tout que des débris de poteries, des fragmens de briques crues, et des amas de poussière : d'où il faut conclure que les matériaux tirés des carrières de Selseleh ainsi que des autres carrières de grès des environs ont été employés en totalité à des édifices publics. On est loin de connoître toutes les carrières de la Thébaïde; cependant les aperçus sur la quantité des exploitations portent à croire qu'il a existé jadis un nombre de monumens bien supérieur à celui dont on retrouve aujourd'hui les ruines.

Il n'est pas difficile de deviner comment ont disparu les monumens construits en pierre calcaire, puisque par-tout on voit des fours à chaux sur leurs ruines, et que depuis nombre de siècles ces monumens sont exploités comme autant de carrières : mais le grès n'a pu être employé aux mêmes usages; les habitans actuels de l'Égypte n'en tirent aucun parti; ils ne dégradent point les édifices qui en sont formés; et quand on songe, outre cela, que les mêmes blocs ont été employés successivement dans divers monumens, on a lieu de s'étonner que la quantité des matériaux extraits des carrières l'emporte autant sur la quantité de ceux dont on voit aujourd'hui l'emploi.

Faut-il attribuer cette différence à l'immense antiquité de l'usage de construire en grès ! C'est-là une de ses causes sans doute : mais je crois qu'il y en a d'autres encore peu connues aujourd'hui; et de ce nombre je mettrai la coutume où étoient les Grecs et les Romains de tirer de l'Éthiopie (c'est-à-dire, de la haute Thébaïde) le sable qu'employoient les scieurs de pierre, et celui avec lequel les sculpteurs polissoient leurs ouvrages. Suivant Pline, il en partoit du port d'Alexandrie des vaisseaux entièrement chargés. Ce sable devoit être un *detritus* de grès. Les temples,

(1) Vingt à vingt-cinq pieds.

les palais de la Thébaïde, construits d'une pierre facile à se désagréger, auront donc pu être convertis en sable, comme les monumens de l'Égypte moyenne l'ont été en chaux. Il y a plusieurs exemples, en effet, de monumens Égyptiens détruits jusqu'à rase terre, dont la pierre étoit extrêmement friable.

On a vanté dans les monumens de l'architecture Égyptienne le poli de leurs surfaces, et on l'a comparé quelquefois à celui du marbre. Il y a là au moins un peu de prévention : ces espèces de grès ne sont nullement susceptibles d'un poli parfait, et l'examen des monumens ne m'a jamais rien présenté de contraire à ce que j'avance ici; bien loin de là, malgré le soin que l'on a mis à dresser et à unir les surfaces, elles ont conservé presque par-tout un aspect grenu, et sont très-âpres au toucher.

Les bas-reliefs et les sculptures qui recouvrent toutes les parties des temples, ont été, avec plus de raison, un sujet de surprise et d'admiration pour tous les voyageurs, moins pour la perfection du travail que pour son immensité, qui effectivement passe toute croyance. On a fait valoir comme une difficulté de plus la nature de la matière : on l'a représentée comme rebelle aux travaux de la sculpture; ce qui sembleroit assez naturel, à ne considérer que sa nature siliceuse et son tissu grossier. Cependant la conjecture ne se trouve pas juste; un peu de réflexion fera sentir qu'ayant une cohérence très-uniforme dans toutes ses parties, en même temps peu de dureté, et par-là, au lieu de s'éclater, s'égrenant facilement sous le tranchant de l'outil, elle offroit, au contraire, des facilités infinies pour l'exécution prompte et commode des détails délicats, des hiéroglyphes et des autres sculptures symboliques. Une fois les figures tracées, l'ouvrier le moins habile pouvoit enlever rapidement la matière qui les environnoit, les dégrossir et leur donner le foible relief prescrit par l'usage, sans courir aucun risque de les endommager. Pour m'en convaincre, j'ai eu recours à l'expérience; j'ai essayé d'imiter sur ces grès divers hiéroglyphes en grattant seulement la pierre à l'aide d'un fer tranchant, et j'ai toujours été surpris de la facilité, de la promptitude avec laquelle cette matière cède à l'effort de l'outil, se laise entamer en tout sens, et reçoit les formes qu'on veut lui donner.

Je ne craindrai pas d'assurer que le temps et la dépense employés par les Égyptiens pour revêtir de sculpture tous les édifices de l'Égypte, auroient suffi à peine pour en couvrir la cinquième partie, s'ils eussent été construits en marbre comme ceux de la Grèce.

Ces considérations, sans doute, autant que les facilités de l'exploitation et de la coupe des pierres, auront décidé les Égyptiens à préférer cette matière à toute autre, à l'employer non-seulement dans toute l'étendue où règnent les montagnes de grès, mais encore pour des monumens distans de plus de cinquante lieues (1).

Ce que je viens d'exposer trouveroit à plusieurs égards sa confirmation dans l'examen des sculptures comparées avec les duretés diverses des espèces de grès employées dans les monumens (2).

(1) On rencontre des monumens construits en grès jusqu'à Abydus, sous le parallèle de Girgeh.

A. D.

(2) A Denderah, l'un des temples où la sculpture est la plus parfaite, la dureté de la pierre est peu considé-

§. III.

Méthode d'exploitation des anciens Égyptiens.

Les carrières les plus considérables sont à ciel découvert, offrant des escarpemens de quinze à seize mètres de hauteur (1), quelquefois coupés à pic dans toute leur hauteur, quelquefois divisés par grands degrés. Ces parois verticales sont toujours perpendiculaires entre elles, et par-tout recouvertes des traces de l'outil dont se servoient les Égyptiens.

On peut juger par-là, par les blocs épars aux environs, et par les travaux qui n'ont pas été entièrement achevés, de quelle manière se faisoit l'exploitation (2).

Ces traces d'outil très-régulières et très-serrées, qui recouvrent les surfaces verticales des excavations, présentent de loin l'aspect d'un réseau : ce sont des stries parallèles, distantes de quatre à cinq millimètres (3), d'environ deux millimètres de relief, et longues d'environ un décimètre (4).

Nos pierres de taille tendres, équarries et dressées avec un certain outil tranchant dont se servent les tailleurs de pierre, offrent à-peu-près le même aspect, mais avec moins de régularité.

Quelquefois les stries sont horizontales, quelquefois légèrement inclinées, et toutes dans le même sens : mais le plus communément elles s'inclinent alternativement dans un sens différent, figurant, dans la direction horizontale, une suite de chevrons très-obtus ; tandis qu'à les prendre dans le sens vertical, elles sont parallèles et descendent en longues colonnes distinctes et un peu sinueuses. Ces bandes se touchent par le côté, et les stries de chacune s'engagent, à droite et à gauche, entre les stries des bandes voisines (5).

De profondes entailles larges d'un doigt ou deux, et longues quelquefois de plus de trois mètres, cernent un bloc dans les parties qui adhéroient au rocher. Les deux parois de la fente sont tapissées de ces bandes de stries parallèles décrites plus haut.

On ne peut guère douter, après cela, que ces traces ne soient celles d'un long ciseau que l'on engageoit verticalement dans ces entailles étroites et profondes.

rable ; à Ombos, au contraire, où le grès est dur, cassant, d'un tissu serré, et où le travail des ouvriers devenoit par-là plus pénible, les bas-reliefs ont en général plus de roideur et quelque chose de plus lourd que dans la plupart des autres monumens.

Cette observation pourtant n'est pas applicable au petit temple de l'ouest de Philæ. Dans celui-ci, malgré la dureté du grès, les figures ont toute la perfection, toute l'élégance que pouvoit comporter le style Égyptien ; mais, en toutes choses, l'exécution de ce monument est plus soignée que celle des autres. Ainsi l'exception qu'il forme, la seule bien marquante pour la règle que j'établis, a sa cause et son explication dans le soin particulier qu'on a mis à son exécution.

Je pressens une objection : on ne manquera pas de nous opposer ici les monumens en granit, en trapp, et d'autres en pierres dures, où les sculptures sont exécutées avec une extrême précision et avec une liberté qui ne se ressent en aucune sorte de la dureté de la matière. Mais, quoiqu'assez spécieuse, cette objection manqueroit tout-à-fait de justesse : car les procédés pour les roches dures n'étoient pas les mêmes que pour les grès ; on n'y visoit pas également à la célérité de l'exécution. Ainsi il n'y a nul rapprochement à faire entre les divers monumens.

(1) Quarante-cinq à quarante-huit pieds.

(2) Ces travaux ont été observés dans plusieurs endroits, à Selseleh, au nord de Syène, &c.

(3) Deux ou trois lignes.

(4) Trois à quatre pouces.

(5) On n'a point gravé de dessins qui représentent, sur les carrières de grès, cette disposition : mais elle se trouve rendue dans le dessin d'un bloc de granit pris à Syène ; elle y est même exprimée avec plus de régularité. Voy. *pl. 32.*

Chaque percussion produisoit une strie dont la longueur égaloit la largeur du tranchant.

Si l'on veut se rendre compte pourquoi les traces de l'outil sont disposées de manière à former une suite de chevrons dans le sens horizontal, qu'on se représente l'ouvrier en travail et placé au-dessus d'une de ces entailles : au lieu de tenir son outil exactement vertical, il l'incline un peu sur le côté; et présentant d'abord un de ses angles à la pierre, il l'entame plus aisément. Le tranchant, frappant à plat, auroit peu d'action : mais, après plusieurs coups successifs, pour ne pas engager l'outil trop profondément, l'ouvrier se recule un peu, frappe à côté de l'endroit qu'il vient d'attaquer; et alors il incline son outil dans un sens opposé, parce que la partie qui présente le moins de résistance, est celle qui vient d'être dégagée; il faut que l'angle du ciseau agisse du côté qui adhère au rocher : de ces deux positions alternatives résulte une espèce de V renversé Λ, ou de chevron très-obtus. Le travail se continue ainsi jusqu'à l'extrémité de l'entaille; ce qui lui donne enfin cette figure en forme de zigzag dont nous avons parlé.

Examinons si les faits s'expliquent aussi bien en faisant agir l'outil horizontalement. D'abord on voit qu'au lieu d'être terminé par un ciseau à large tranchant, cet outil auroit dû l'être par une pointe qui, à chaque percussion, auroit tracé un sillon de trois ou quatre pouces de longueur. Mais quelle force immense il eût fallu employer ! En second lieu, dans cette hypothèse, les stries seroient toutes plus ou moins sinueuses et inégales entre elles; tandis qu'elles sont toujours droites, égales et parallèles.

Par quel motif encore et par quel moyen leur auroit-on donné cette inclinaison alternative en forme de chevron ? c'est ce qu'il seroit impossible d'expliquer. Ajoutons à cela la difficulté de manœuvrer un tel outil dans une entaille de dix pieds de longueur, au lieu de deux ou trois qu'elle offriroit dans le sens vertical (1).

Sur les parois de quelques carrières, certaines irrégularités, à des intervalles à-peu-près égaux, semblent indiquer les endroits où le travail a été interrompu; et ces intervalles se rapportent assez avec les dimensions les plus ordinaires des blocs.

La disposition des carrières, relativement aux facilités de l'exploitation, n'offre rien de particulier : on voit seulement que les Égyptiens ont eu l'attention de tenir dégagé, autant que cela se pouvoit, un des côtés de l'excavation, de manière que chaque bloc à couper présentât naturellement trois faces libres, la face horizontale supérieure, et deux faces verticales.

Nous venons de voir par quel procédé l'on séparoit les deux faces verticales adhérentes au rocher. Ce procédé n'étoit pas applicable à la face horizontale : on profitoit, pour celle-ci, de la facilité de la pierre à se diviser dans le sens des lits de la montagne, et le bloc étoit séparé de sa base uniquement à l'aide de coins. Je n'ai jamais pu retrouver de traces de ciseau sur aucune surface horizontale, et je ne sache pas que personne en ait remarqué.

(1) Je pourrois demander aussi de quelle matière auroit été fait cet outil; car il n'est pas certain, malgré ce que l'on a pu dire sur ce sujet, que les Égyptiens aient connu le fer de toute antiquité. Je ferai même voir ailleurs qu'il y a de fortes raisons pour soupçonner le contraire.

Ces différens lits de la pierre n'offrent pas des joints fort sensibles dans les escarpemens des carrières où les surfaces sont bien dressées; mais ils sont bien prononcés dans toutes les parties non travaillées, comme on peut en juger par le petit nombre de dessins qui représentent ces rochers. Si, dans les édifices, quelques blocs sont coupés obliquement par rapport au sens des couches, c'est, comme je l'ai indiqué, une exception à la règle commune, et qui vient probablement de ce que ces pierres auront été taillées une seconde fois.

J'ajouterai une remarque propre à confirmer ce qui vient d'être dit sur l'emploi des coins; les Égyptiens en faisoient aussi usage lorsqu'il s'agissoit de partager un bloc en deux parties. Plusieurs pierres présentent encore les entailles destinées à les recevoir ; elles sont rangées dans une même ligne qui traverse la pierre, et ont environ deux pouces de longueur sur un de largeur. J'en ai compté six ou sept dans une étendue d'un mètre.

Il est à regretter que les Égyptiens, qui ont si souvent représenté les divers travaux des arts dans les bas-reliefs et dans les peintures qui décorent les grottes voisines, n'aient jamais songé à peindre les procédés de l'exploitation : ces représentations nous auroient évité une grande partie des détails dans lesquels nous avons été forcés d'entrer.

§. IV.

Des Exploitations souterraines et des Grottes qui sont aux environs de Gebel Selseleh.

INDÉPENDAMMENT de ces carrières à ciel découvert, il en est d'autres, bien moins considérables à la vérité, taillées en forme de grottes, et décorées, soit à l'entrée, soit dans leur intérieur, avec la même magnificence que les grottes consacrées aux sépultures. Les Égyptiens ont ainsi tiré parti de leurs exploitations pour former à peu de frais des monumens religieux. On en rencontre principalement sur la rive gauche du Nil.

Quelquefois l'entrée de ces grottes figure celle d'un temple, et en porte les ornemens caractéristiques : les globes ailés, accompagnés de serpens à cou renflé, sont placés au-dessus de la corniche de la porte. De longues bandes de figures hiéroglyphiques décorent aussi, comme dans les temples, les autres parties de la façade.

Quoique ces portiques soient taillés dans la masse du rocher, ainsi que les colonnes, leurs chapiteaux et leurs entablemens, les divisions naturelles des lits de la pierre, qui figurent des assises, leur donnent l'aspect d'une construction.

L'intérieur des grottes présente une suite de chambres assez vastes, et quelquefois décorées de bas-reliefs. Les portes de communication qui répondent à la porte d'entrée, sont ornées, comme elle, de globes ailés accompagnés de serpens, et leurs corniches sont garnies des mêmes moulures.

La *planche 47*, dessinée par M. Balzac, peut servir à donner une idée des portiques dont nous parlons : mais les ouvertures que l'on voit dans cette planche,

ne conduisent pas dans des grottes; elles sont pratiquées dans une masse de roches séparée de la montagne et percée à jour.

Non loin de là s'élève une espèce de pilier carré, surmonté d'un large chapiteau comprimé, grossièrement taillé, et offrant à-peu-près la forme d'un champignon. Cette forme bizarre attire l'attention. Plusieurs voyageurs ont voulu y reconnoître une de ces colonnes auxquelles se trouvoit jadis attachée la chaîne de fer qui traversoit le fleuve. Ce n'est autre chose qu'un pilier laissé lors de l'exploitation de cette portion de la montagne, dans la vue de servir de témoin de son état ancien. Sous ce rapport, c'est encore un monument intéressant, parce qu'il indique que, malgré l'immensité des exploitations dont nous retrouvons les traces, il peut y en avoir beaucoup d'autres dont on ne peut plus juger aujourd'hui : car combien de portions de montagne ont pu être ainsi enlevées, sans qu'on ait eu la précaution de laisser de pareils témoins! Derrière cet endroit même, une large voie ouverte au travers de la montagne offre une nouvelle preuve de la vérité de cette conjecture.

Un de ces portiques dont nous venons de parler, est percé de cinq ouvertures toutes semblables pour les dimensions; mais celle du milieu seulement est ornée de caractères hiéroglyphiques. Ces cinq portes servent d'entrée à une chambre ou plutôt à une espèce de galerie parallèle à la façade. Sa longueur, dans ce sens, est de seize à dix-sept mètres, sur trois seulement de profondeur. Vers le milieu, et en face de la porte décorée d'hiéroglyphes, une porte intérieure conduit dans une grande chambre, au fond de laquelle sont sculptées sept figures debout et presque en ronde-bosse. Plusieurs grottes voisines offrent aussi quelques figures semblables, mais en nombre différent.

Ces figures sont, en général, travaillées fort grossièrement, et ont encore été mutilées par les anciens cénobites qui ont habité ces grottes. Néanmoins c'est une chose fort remarquable dans les sculptures Égyptiennes, où le relief est ordinairement très-bas. Nous n'avons rien vu de semblable ailleurs, si ce n'est dans d'anciennes grottes ruinées, à el-Kâb et à Syout. Nous renvoyons aux planches de ces deux endroits, pour se faire une idée de ce genre de sculpture.

Certaines grottes offrent quelques figures assises, ordinairement au nombre de deux ou trois, et des deux sexes : on distingue les hommes à leur barbe étroite et alongée, terminée carrément, ainsi qu'à leur coiffure, dont les extrémités descendent sur leurs épaules, tandis que celles de la coiffure des femmes descendent sur leur poitrine et cachent une partie de leur sein. Dans la plupart des groupes, une des figures, ordinairement celle de la femme, tient d'une main une fleur de lotus épanouie, et de l'autre elle embrasse la figure assise à côté d'elle. Il est bien vraisemblable qu'on a voulu représenter deux époux. La fleur de lotus épanouie, assez commune dans les grottes sépulcrales, et l'emblème de ce dernier trajet qu'on fait en quittant la vie, semble indiquer que ces représentations sont celles des individus enterrés dans ces grottes.

Un voyageur moderne, recommandable par son exactitude (1), a fait ici une

(1) M. Denon.

remarque curieuse, mais que nous ne pouvons garantir, ne l'ayant pas constatée: c'est que les excavations en forme de tombes, pratiquées dans le sol de la grotte, sont toujours en même nombre que les figures qui composent le groupe. Cela pourroit lever toute incertitude sur l'objet des représentations.

On trouve aussi des peintures dans l'intérieur de plusieurs grottes. Elles sont appliquées sur un enduit assez épais qui en recouvre toutes les parois, et représentent le plus souvent des offrandes faites aux dieux : on y distingue des amas de fruits et de parties d'animaux découpées, des oiseaux, des pains, des vases, des ustensiles de différentes formes. Ces peintures sont assez bien conservées, et, comme dans tous les édifices Égyptiens, toujours appliquées par teintes plates et n'offrant qu'un très-petit nombre de couleurs toujours les mêmes : une couleur rouge et une jaune pour les carnations d'hommes ou de femmes, une couleur verte et une bleue, qui formoient, avec le noir et le blanc, à-peu-près toutes les couleurs des peintres Égyptiens (1).

§. V.

De l'Aspect de la Contrée.

On a dû se peindre, à la suite d'une vallée riante et fertile, un défilé étroit, des chaînes de montagnes d'un aspect uniforme et dont rien ne voile la nudité; çà et là, des escarpemens taillés au ciseau; à leur pied, des sables, des amas de débris, des quartiers de rocher tantôt bruts et confusément entassés, tantôt à demi taillés et épars sur le sol; entre ces montagnes, un fleuve large et rapide, qui, dans tout le reste de son cours, fait naître l'abondance, mais qui ne peut rien sur ces lieux frappés d'une éternelle stérilité. Tel est le site des principales carrières.

Les endroits où la vallée s'élargit, renferment quelques terrains plus favorisés de la nature; quelques plaines, comme aux environs d'Edfoû, où la culture s'étend au loin : mais plus souvent on n'aperçoit rien autre chose qu'un étroit ruban de verdure qui borde un des rivages, et un petit nombre de huttes en terre, au-dessus desquelles s'élèvent les tiges grêles de quelques dattiers.

Ce mélange de culture et d'aridité, qui produit quelquefois des sites assez pittoresques, a ici quelque chose de morne et de plus triste que le désert proprement dit; cependant la nouveauté du spectacle, son contraste avec le reste de l'Égypte, et les traces multipliées des anciens travaux des hommes dans ces lieux abandonnés, occupent l'esprit et jettent le voyageur dans des méditations qui ne sont pas sans attraits.

Sans doute, si l'on se trouvoit transporté dans ces lieux reculés, n'ayant aucune connoissance des monumens de l'Égypte, aucune idée du génie du peuple qui l'habita, l'aspect de ces excavations, dénué alors de son principal intérêt, ne

(1) Les personnes qui n'ont pu étudier les couleurs des Égyptiens que sur les petits monumens transportés en Europe, les ont jugées beaucoup plus variées qu'elles ne le sont effectivement, parce qu'une grande partie de ces monumens sont des matières factices et cuites au feu, où les couleurs ont éprouvé des altérations chimiques, comme on le verra plus en détail dans un Mémoire sur l'industrie des Égyptiens.

produiroit

produiroit qu'un sentiment vague d'étonnement, une froide admiration peut-être pour leur nombre, pour l'étendue de quelques-unes : mais, lorsqu'on a visité pas à pas toute la Thébaïde, et reconnu par ses propres observations le nombre et l'étendue de ses monumens, les sculptures infinies dont ils sont couverts ; lorsque l'on est parvenu, par des rapprochemens multipliés, à constater leur âge, et que, familiarisé peu-à-peu avec ces formes étrangères, on a pu juger sans prévention du caractère propre de cette architecture, et démêler, à travers la bizarrerie apparente de sa décoration, l'accord qui règne entre l'ordonnance, les ornemens et la destination des édifices ; accord qui en fait le mérite le plus grand, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, et qui est le cachet de l'antériorité de l'art dans cette contrée ; alors, dis-je, rempli de l'intérêt qu'excitent ces anciens travaux, pénétré d'un sentiment de respect pour l'ancien peuple qui les exécuta, on recherche avec empressement et l'on aime à voir jusqu'aux lieux mêmes qui en ont fourni les matériaux ; on les parcourt, sinon avec plus de fruit pour son instruction, peut-être avec plus d'émotion qu'aucun autre.

Ici, en effet, rien n'arrête la pensée, rien ne borne la réflexion, comme par-tout ailleurs, à des faits d'un intérêt local. Les travaux qu'on a sous les yeux, appartiennent véritablement à toute la contrée, à tous les âges. De là sont sortis et les monumens qui subsistent aujourd'hui, et beaucoup d'autres encore qui les ont précédés et dont les débris se voient dans les édifices actuels. On songe bientôt que, dans cette longue suite de siècles où se perd l'imagination, les travaux eurent toujours le même objet, le même caractère ; que les procédés sont restés constamment les mêmes. Tout avoit atteint déjà dès les temps les plus reculés ce degré de perfection qui convenoit au but qu'on se proposoit. C'est sur-tout au milieu des objets qui font naître ces réflexions et qui en attestent la vérité, que l'esprit se sent vivement frappé de l'extrême antiquité de la civilisation en Égypte, et de l'invariabilité inconcevable qu'eurent en toutes choses les institutions de cette contrée.

Pour peu qu'on voulût s'arrêter sur ce point, on sentiroit bientôt pourquoi les Égyptiens diffèrent de tous les peuples, et pourquoi il est si important d'étudier leurs travaux, leur génie. Mais plus de détails nous écarteroient de notre sujet : il nous suffit d'avoir indiqué quelques-unes des réflexions que fait naître dans l'esprit du voyageur l'aspect de ces lieux, et d'avoir marqué le rapport des anciens travaux qu'on y rencontre, avec ceux qui sont répandus dans le reste de la Thébaïde.

TABLE.

SECTION I.re ..... page 1.

§. I.er *De la route de Syène à Ombos* ..... ibid.
§. II. *De la ville d'Ombos, et de ses antiquités* ..... 2.
§. III. *Du grand temple d'Ombos* ..... 4.
§. IV. *Du petit temple d'Ombos* ..... 10.
§. V. *De la route d'Ombos à Edfoû* ..... 11.

SECTION II. *Description de Gebel Selseleh, et des carrières qui ont fourni les matériaux des principaux édifices de la Thébaïde* ..... 13.

§. I.er *Observations topographiques* ..... 14.
§. II. *Observations sur les matériaux tirés des environs de Selseleh, pour la construction des anciens édifices* ..... 16.
§. III. *Méthode d'exploitation des anciens Égyptiens* ..... 20.
§. IV. *Des exploitations souterraines et des grottes qui sont aux environs de Gebel Selseleh* ..... 22.
§. V. *De l'aspect de la contrée* ..... 24.

DESCRIPTION

DES ANTIQUITÉS D'EDFOÛ,

PAR E. JOMARD.

CHAPITRE V.

§. I.er

Observations générales et historiques.

DANS la partie la plus reculée de la Thébaïde, est un lieu presque inconnu en Europe, et qui renferme un des plus beaux ouvrages de l'antiquité. Cet ouvrage est le temple d'Edfoû, que l'on peut comparer, pour la conception du plan, pour la majesté de l'ordonnance, pour l'exécution et la richesse des ornemens, à ce qu'il y a de plus magnifique en architecture.

Edfoû est un assez gros village du Sa'yd, situé sur la rive gauche du Nil, entre Syène et Esné, à cinq myriamètres (1) au-dessus de ce dernier endroit. D'après les nouvelles observations astronomiques, ce village est à 24° 58′ 43″ de latitude boréale, à 30° 33′ 44″ de longitude à l'orient de Paris: il est éloigné du fleuve d'environ un kilomètre et demi (2). Les habitans sont Mahométans pour la plupart, et le reste est composé de Chrétiens Qobtes. Un grand nombre est occupé à la fabrication de plusieurs espèces de poteries, et principalement des *ballas* (3), que l'on fait avec une terre argileuse tirée de la montagne voisine : pour certains vases, on se sert d'une argile plus fine, mêlée de limon et de cendre, et qui prend au feu une belle couleur rouge. Une industrie héréditaire a conservé chez ces pauvres gens les pratiques anciennes du pays et la tradition des belles formes de l'antiquité : en effet, le tour des potiers d'Edfoû, et le galbe des vases que j'y ai vu fabriquer, représentent fort bien ce qu'on a découvert d'analogue dans les peintures Égyptiennes.

On rencontre à Edfoû beaucoup d'Arabes de la tribu des *Abâbdeh*, l'une des plus remarquables de toutes celles qui fréquentent l'Égypte, soit par les mœurs de ces Arabes, soit par leur physionomie, soit enfin par l'usage des cheveux longs, presque inconnu dans l'Orient. J'en ai vu arriver à ce village de grandes troupes, voyageant sur le Nil, à cheval sur des faisceaux de joncs et de roseaux ou sur des

(1) Dix lieues.
(2) Un tiers de lieue.
(3) Sorte de jarre en usage par toute l'Égypte.

troncs de dattier, et portant leurs habits et leurs armes sur la tête (1) : ce qui prouve (pour le dire en passant) que le danger des crocodiles n'est pas tel qu'on le pense communément; car les crocodiles abondent à Edfoû.

Ce petit bourg n'étant remarquable que par son commerce de poteries et par l'avantage d'être le premier lieu, après les cataractes, où l'on trouve abondamment des vivres, je ne m'arrêterai pas davantage à le décrire: mais c'est un fait digne d'attention, que toutes les grandes villes de l'ancienne Égypte ont subi le même sort que celle qui nous occupe et dont il nous reste un si grand monument; leur population s'est dissipée ; aux cités qui furent les plus florissantes, à commencer par Thèbes, Memphis, Héliopolis, rien n'a succédé que des hameaux ou une solitude absolue.

La ville qui a fleuri au lieu où est Edfoû, a laissé quelques traces de son existence; mais la tradition ne nous en a conservé presque aucun souvenir, et ce qu'en disent les anciens se réduit à peu de mots. Nous devons aux Grecs qui ont occupé l'Égypte, le seul nom que l'antiquité nous en ait conservé : elle fut nommée par eux la grande ville d'Apollon, *Apollinopolis magna ;* ce qui la distingue d'*Apollinopolis parva ,* située à deux myriamètres et demi (2) au-dessous de Thèbes. Mais cette dénomination et toutes les autres dénominations semblables ne retracent point les vrais noms antiques des lieux de l'Égypte (3). Les Grecs, qui rapportoient tout à leur mythologie, voyoient leurs dieux par-tout ; c'est ainsi qu'ils ont distribué, pour ainsi dire, entre les villes Égyptiennes, presque toutes leurs divinités.

La ville d'*Apollinopolis magna* étoit située, suivant Strabon, entre Latopolis et Syène, au-dessus de la ville des *Éperviers.* Pline la met au rang des plus célèbres villes de la Thébaïde, et il fait mention du nome *Apollopolites,* auquel elle donnoit son nom. Elle est désignée sous le nom d'*Apollonos superioris* dans l'Itinéraire d'Antonin, à trente-deux *milles* de Lato ou Latopolis (4), et, dans la Notice d'Hiérocles, sous le nom d'*Apollonias* , entre Latopolis et Ombos (5). Enfin, dans la Notice de l'Empire, elle est indiquée sous le même nom que dans l'Itinéraire d'Antonin, et placée entre Syène et Contra-Lato.

Toutes ces positions conviennent fort bien à Edfoû; la distance marquée dans l'Itinéraire s'y rapporte avec une précision remarquable. Les trente-deux *milles* reviennent à 47,400 mètres (6) : c'est effectivement la distance exacte d'Edfoû à Esné, l'ancienne *Latopolis* (7).

Ptolémée, dans sa Géographie, place *Apollinopolis magna* par les 24° 40′ de latitude. Toutes ses latitudes étoient calculées à partir de Syène : or, il supposoit Syène sous le tropique, c'est-à-dire, à 23° 50′ de latitude; obliquité qui s'attribuoit

(1) Les *Abâbdeh* affluent dans la Thébaïde, particulièrement près de Syène. *(Voyez,* dans le Mémoire de M. du Bois-Aymé, de plus grands détails sur les *Abâbdeh.)*

(2) Cinq lieues.

(3) Je ne ferai pas ici la recherche de l'ancien nom d'Edfoû : ce point sera traité dans un travail général sur la *géographie comparée.*

(4) Dans la Table de Peutinger, vulgairement appelée Théodosienne, on trouve écrit *Tentyra,* entre Ombos et Lato; il faut lire *Apollinopolis.* Les distances marquées sont d'ailleurs fort défectueuses.

(5) Le texte porte Λατῶν et Ὄμβοι.

(6) Dans un Mémoire sur le *système métrique des anciens Égyptiens ,* je donne une évaluation précise du *mille* de l'Itinéraire.

(7) *Voyez* la carte d'Égypte.

avec une vive curiosité toutes les parties de cet édifice, et, par la connoissance de ses détails si bien coordonnés entre eux, on acquiert de l'ensemble une idée générale et complète.

§. II.

Description du grand Temple. De son état actuel et de sa construction.

J'AI dit que le grand temple est placé vers le nord-ouest du village. L'entrée en est masquée par une multitude de maisons de *fellâh*, ainsi que par des amas de poussière qui s'élèvent jusqu'au niveau supérieur du mur d'enceinte, c'est-à-dire, jusqu'au tiers de la hauteur de la façade : ces décombres cachent de grandes figures colossales jusqu'à la tête, et l'on voit sortir de terre d'immenses coiffures qui leur appartiennent (1). La porte elle-même est fermée par de grands ais mal unis. On ne peut donc de ce côté pénétrer dans l'édifice; c'est par le côté du levant qu'on s'y introduit, en montant une rampe douce qui est formée par les décombres, et qui arrive au niveau de la partie supérieure du mur d'enceinte : on en descend de même par une pareille pente qui arrive à l'angle du portique.

Ainsi le temple est environné, au levant et au midi, par les constructions modernes; au couchant et au nord, par les ruines de l'ancienne ville : ce qui forme autour de lui comme un cadre brunâtre qui le fait ressortir en lumière. C'est de la même manière que l'on voit presque tous les monumens Égyptiens se détacher des masses qui les environnent.

Le grand temple est orienté assez exactement : en appliquant le côté de la boussole sur la façade du portique, on a observé que l'aiguille marquoit 15° à l'ouest; ce qui est à-peu-près la déclinaison magnétique : mais il faudroit se garder d'en tirer aucune conséquence. Les monumens Égyptiens ne sont pas orientés; la seule règle un peu générale que l'on ait aperçue, règle qui souffre encore des exceptions, c'est qu'ils sont ordinairement tournés vers le Nil.

La longueur totale du temple, y compris les massifs de la façade, est de cent trente-sept à cent trente-huit mètres (2); la largeur de cette façade est de soixante-neuf mètres (3), c'est-à-dire que la longueur est double de la largeur ; la plus grande hauteur est d'environ trente-cinq mètres (4), et celle du temple, prise au premier portique, est de plus de dix-sept mètres (5) ; enfin la plus grande largeur du temple est de quarante-sept mètres (6). Les plus grosses colonnes ont plus de deux mètres à la base [près de vingt pieds de tour], et, de hauteur sous les soffites, près de treize mètres (7). Le chapiteau a plus de douze mètres ou trente-sept pieds de circonférence.

Je ne dirai rien de plus sur les dimensions générales du temple, parce que

(1) Voyez *pl. 49.*
(2) Environ quatre cent vingt-quatre pieds. Consultez la planche 50, pour la connoissance exacte des mesures.
(3) Environ deux cent douze pieds.
(4) Cent sept pieds.
(5) Cinquante-trois pieds.
(6) Cent quarante-cinq pieds.
(7) Quarante pieds.

leur appliquant le nom de ruines; car il suffiroit d'en ôter les décombres qui les embarrassent, pour voir paroître des monumens presque intacts (1).

Ces deux temples sont à-peu-près à angle droit; la distance de l'un à l'autre est peu considérable : ils se trouvent tous deux au nord-ouest du village, au pied d'une chaîne de monticules formés par les ruines de l'ancienne ville et recouverts de sable. Ces hauteurs sont parsemées, comme par-tout ailleurs, de poteries brisées, de briques pilées, et de toutes sortes de débris. L'étendue qu'elles occupent n'a pas été mesurée; mais elle paroît fort grande, quand on jette la vue au couchant. On trouve aussi sur la rive du Nil des vestiges qui annoncent l'ancien état de la ville: ce sont les restes d'un quai en pierre et d'escaliers qui conduisoient au fleuve.

Le grand temple domine au loin le village et tout le pays : c'est pour cela que les habitans l'appellent *Qala*, c'est-à-dire, la citadelle. Des ruines d'*Elethyia*, qui se trouvent à plus de deux lieues, j'ai aperçu ce temple s'élevant ainsi au-dessus d'Edfoû. Mais ce qui est digne de remarque, c'est qu'une grande partie du village est bâtie sur la terrasse même du monument : cette observation, que l'on a également faite à Philæ, à Denderah, ainsi qu'en d'autres lieux, est plus frappante à Edfoû qu'ailleurs, à cause de la grande élévation de l'édifice. De loin et au premier abord, il est impossible de se figurer que les constructions modernes, bâties au pied et sur le toit du temple, soient de véritables habitations (2) : mais, quand le voyageur est assez près pour s'en convaincre, quand il voit les misérables *fellâh* qui les habitent, aller et venir d'une masure à l'autre, et qu'il aperçoit les ruelles tracées sur la plate-forme (3), il ne sait plus que penser; l'illusion s'empare de son esprit, et de si grands travaux paroissent à son imagination l'ouvrage d'un pouvoir surnaturel : il ne sauroit se persuader que les aïeux de ces pauvres gens aient su élever cette façade plus haute d'un tiers que notre Louvre, ces majestueuses colonnades, ce portique, cette enceinte; qu'ils aient sculpté cette merveilleuse profusion d'ornemens qui frappent la vue de toutes parts; enfin qu'il se soit trouvé parmi eux un esprit capable de concevoir un plan d'un ensemble aussi parfait (4), et des hommes assez puissans, assez constans, pour l'exécuter. Cependant les indigènes occupent encore le même sol, le climat n'a point changé, le Nil inonde encore le territoire, enfin une nature abondante y prodigue toujours ses bienfaits; mais l'Égypte a perdu ses lois, et les Égyptiens n'ont plus de patrie.

Le spectateur, déjà familiarisé avec les beautés supérieures de l'architecture Égyptienne, trouve encore à Edfoû de quoi exciter en lui une attention nouvelle. C'est là, plus qu'ailleurs, qu'il se fait une idée de l'harmonie et de la régularité des plans; car ce monument, un des plus grands de ceux de la Thébaïde, est encore le plus complet et le mieux conservé de tous : on saisit donc avec empressement cette occasion d'étudier l'art de la disposition, art dans lequel les architectes de l'antiquité semblent n'avoir rien laissé à desirer; enfin on parcourt

(1) J'appellerai celui du nord, *le grand temple*, et l'autre, *le petit temple*.

(2) Voyez *pl. 48*.

(3) Voyez *pl. 49*.

(4) Voyez *pl. 50*.

Pour se bien représenter l'état d'enfouissement de cet édifice, il faut se transporter sur les terrasses du temple; c'est là qu'on aperçoit un petit village bâti de boue, établi depuis des siècles et renouvelé sans doute bien des fois : chaque génération y a accumulé les débris de ces demeures si fragiles; et ces débris auroient déjà formé sur les terrasses une sorte de montagne, si les *fellâh* n'eussent trouvé le moyen de s'en débarrasser d'une autre façon. Les salles du temple d'Edfoû étoient éclairées par des fenêtres percées au plafond et en forme de soupirail : c'est par ces fenêtres qu'on fait journellement passer les cendres, les fumiers et toutes les ordures des étables, tellement que les salles et les deux portiques se sont peu à peu encombrés de presque toute leur hauteur, et que les issues se trouvent entièrement obstruées, sans que ces débris se soient introduits par les portes. Quelques-unes de ces salles servent aussi aux habitans de la terrasse, de magasins secrets et de refuges pour eux, leurs femmes, leurs enfans, leurs bestiaux, et tout ce qu'ils veulent soustraire à l'avidité des gouverneurs, aux violences des Arabes; ils s'enferment avec eux dans ces réduits privés d'air et de jour, au risque d'y étouffer de chaleur et d'infection. C'est ainsi que les *fellâh* ont transformé en étables, et, ce qui est encore plus singulier, en véritables souterrains, de vastes portiques et des appartemens de dix mètres (1) de haut.

On concevra sans peine quelles difficultés devoit éprouver un Européen pour pénétrer dans cette forteresse souterraine. Il me falloit découvrir la place que devoient occuper les fenêtres dont j'ai parlé; cette place, que m'indiquoit l'analogie des autres temples, étoit à la partie droite de la terrasse, à la suite d'un petit escalier que l'on y voit (2) : mais des murailles de briques m'en cachoient l'issue; il fallut forcer l'entrée au milieu des cris des femmes et des enfans. Je descendis par un jour percé au plancher, de largeur à passer le corps, ayant une bougie à la bouche et une mesure à la main, et je me trouvai dans une salle toute remplie de chauve-souris, qui n'avoit plus qu'un mètre et demi (3) de hauteur : de là, et par une autre ouverture forcée, je pénétrai dans le second portique; il étoit enfoui jusqu'au-dessus des chapiteaux. Comme toutes les portes de communication sont bouchées, on ne peut visiter les salles qu'une à une, et en entrant par les différens jours, ainsi que par des trous pratiqués sur la plate-forme, qui a été violée en plusieurs endroits.

Le premier portique, ou portique extérieur, est moins encombré proportionnellement que l'autre, sur-tout au couchant, quoiqu'il s'y trouve encore, de l'autre côté, plus de dix mètres de haut de poussière et de débris. La porte du temple est entièrement obstruée; la corniche seule en est découverte. Les chapiteaux sont également découverts du côté du levant; mais on a peine à passer sous les soffites. Plusieurs de ces belles colonnes sont donc presque ensevelies. Pour en connoître la hauteur et la décoration, il a fallu, autour de l'une d'elles, qui étoit la moins enfouie, faire une fouille profonde de six à sept mètres (4). Qu'on se représente ici un voyageur qui se fait descendre dans ce puits, soutenu

(1) Trente-un pieds.
(2) Voyez *planche 50, fig. 1*, aux points O, P.
(3) Cinq pieds environ.
(4) Quinze à vingt pieds.

l'inspection des planches les fait beaucoup mieux et plus exactement connoître; ce qui précède suffit pour donner une idée de leur grandeur peu ordinaire : j'y reviendrai seulement à la fin de cette Description, en parlant des mesures principales qui présentent des rapports très-remarquables.

Le monument est bâti avec un grès dont l'espèce est d'un grain fin et assez dur, susceptible de recevoir une sorte de poli et un travail ferme et moelleux : aussi la sculpture de cet édifice, principalement celle du portique, nous a-t-elle paru encore plus fine et plus délicate qu'ailleurs.

L'encombrement, qui est, pour ainsi dire, total dans l'intérieur du temple, est peu considérable dans la cour qui le précède ; le sol des colonnades et le tour du temple sont également peu enfouis; on voit même encore l'ancien sol derrière l'enceinte, et le socle peu élevé sur lequel reposoit la muraille : ainsi, à l'intérieur, l'œil aperçoit encore presque entièrement la hauteur de la grande porte d'entrée, aussi-bien que tout l'ensemble de ces deux masses pyramidales et de ce péristyle de trente-deux colonnes qui forment la plus magnifique perspective. Pour jouir de ce spectacle, tel qu'on l'a figuré dans l'atlas (1), il suffiroit de faire disparoître quelques masures en briques, bâties dans les entre-colonnemens, et où les habitans s'entassent avec leurs troupeaux. L'état actuel des choses donne même, en quelque sorte, un plus grand effet à ce tableau, par l'inconcevable opposition de ces étables poudreuses avec des colonnes richement sculptées, de ces briques noires et mesquines avec les énormes pierres qui composent les entablemens, et aussi par le contraste des sensations qui agitent l'ame du voyageur, avec l'indifférence apathique où sont plongés ces *fellâh*, successeurs des anciens prêtres qu'on se représente logés dans le temple, se promenant sous ces hautes galeries et livrés à leurs savantes spéculations.

Voici un mot qui fera mieux saisir cette opposition de la misère et de la magnificence, qui frappe vivement l'observateur, mais que le discours sait mal exprimer.

L'un de nous entra dans une des masures bâties sous la galerie, et vit une famille de Barâbras (2) réfugiés, que la guerre avoit chassés de leurs montagnes. Cette masure étoit une étable, ornée de colonnes et de sculptures, où les hommes, les femmes et des enfans nus logeoient pêle-mêle avec le bétail. Le père raconta que son champ venoit d'être ravagé par Osman-bey et Haçan-bey, dans leur fuite au-delà des cataractes. Comme on lui demandoit s'il étoit commodément dans son nouvel asile, pour réponse il montra un bloc de granit qui se trouvoit au milieu et qu'il ne pouvoit déplacer, et il dit ensuite qu'il n'y avoit que cette pierre qui le gênât.

L'intérieur des deux massifs de la façade et les escaliers eux-mêmes sont obstrués de débris dont il est mal-aisé de deviner l'origine, et cela sur-tout du côté du levant ; on y pénètre de l'autre côté par une porte qui donne sous la galerie. Dans les chambres, dans les escaliers, on a trouvé des langes, des ossemens et des restes de momies : ce fait curieux a été aussi observé à Philæ (3).

(1) Voyez *pl. 61.*

(2) Nubiens qui habitent au-dessus de Syène.

(3) Voyez *chap. I.er, §. IV.*

dérangée. Quand on est au sommet et qu'on place l'œil dans le prolongement des faces, on n'aperçoit qu'un plan parfaitement dressé : je dis un plan, bien qu'elles soient couvertes de sculptures, pârce que ces sculptures sont taillées en relief dans le creux (1). Enfin ces longues arêtes, garnies d'un gros tore ou cordon, sont encore à l'état de lignes parfaitement droites. Ce seul fait donnera une idée du soin et de l'adresse des constructeurs de l'ancienne Égypte.

Si l'appareil n'eût pas été aussi pur, et la coupe des pierres très-perfectionnée chez les Égyptiens, comment, après tant de siècles, trouverions-nous encore ces longues lignes, ces vastes surfaces, dans l'état où elles sont sorties du ciseau des sculpteurs, quand nous voyons nos édifices d'Europe s'ébranler au bout de quelques siècles, et quand les bâtimens des Grecs et des Romains, bien plus solides que les nôtres, offrent si peu d'assises, si peu de pierres intactes! C'est à tort qu'on attribueroit au climat seul une si grande différence : les Grecs et les Romains ont bâti en Égypte, et leurs ouvrages ne sont plus.

On a traité ailleurs avec quelque détail de la *construction* chez les Égyptiens (2); je dois me borner ici à ce qui est propre au monument d'Edfoû.

Les deux masses pyramidales qui le précèdent, sont dignes d'être étudiées, surtout à cause de la disposition parfaite et de la pureté d'exécution qu'on remarque dans leurs deux escaliers : ce sont des vis rectangulaires, formées de onze révolutions, ayant huit marches dans un sens, et cinq dans l'autre. Il y a quatre étages de chambres (3) et quarante-deux paliers, éclairés par des jours étroits, en forme de soupirail : les chambres sont aussi éclairées par des fenêtres de même forme et plus grandes; mais la lumière qui en provient, est très-affoiblie à raison de la grande épaisseur des murailles. Nous avons pénétré dans ces escaliers par l'une des portes qui se trouvent à l'extrémité des galeries, au niveau de la terrasse. La hauteur de chaque degré est d'environ douze centimètres, ou quatre pouces et demi : aussi rien n'est plus facile que d'arriver rapidement au sommet, malgré sa grande élévation; le voyageur éprouve même un sentiment d'aise et trouve une sorte de plaisir à monter ces escaliers, parce qu'habitué à en parcourir de plus roides, il y fait pourtant l'effort accoutumé; d'où résultent pour lui un excès de force et une légèreté apparente.

Les assises de pierre qui composent ces massifs, règnent d'un bout à l'autre et de chaque côté de la porte; on les retrouve encore dans les escaliers avec la même élévation, qui est de cinq décimètres (4). A l'exception de quelques irrégularités qu'on a vues dans l'appareil, le même soin se montre par-tout (5); toutes les arêtes sont également vives, et les joints parfaitement fermés, bien qu'ils soient

(1) On a expliqué cette espèce de sculpture Égyptienne dans le chapitre I.er, §. IV.

(2) *Voyez* le chapitre I.er, §. VIII.

(3) Voyez *planche 52*. Pococke suppose six étages de chambres. Il est possible qu'il y en eût effectivement plus de quatre : mais on ne les a pas vus, peut-être à cause de l'encombrement des parties inférieures. Je doute que Pococke y ait pu réussir mieux que nous; c'est probablement l'analogie qui l'aura déterminé. Il faut remarquer du moins que les deux étages du bas n'auroient pas été éclairés: car on n'aperçoit à cette hauteur aucune ouverture à la muraille, soit en dedans, soit en dehors, comme on en voit aux autres.

(4) Dix-huit pouces et demi.

(5) On a observé quelques dés qui ne sont pas à-plomb de leurs chapiteaux, et quelques inégalités dans le diamètre des colonnes.

A. D.

par une corde, et qui, muni d'un crayon, d'une règle et d'un flambeau, mesure et dessine toutes les parties d'une circonférence de six mètres et demi (1) d'étendue.

L'effet de ce portique ainsi enfoui est aussi difficile à décrire qu'il est frappant pour celui qui le voit, parce qu'au plaisir de cet aspect se joint une vive curiosité de connoître ce qui est dérobé à l'œil, sans l'espoir de la satisfaire : une des planches de l'atlas fera mieux juger que le discours, de l'état du portique et de l'impression qu'il produit (2). Que peut-on imaginer de plus magnifique et de plus simple à-la-fois, de plus riche et de moins chargé, que cette belle ordonnance d'architraves, de dés et de chapiteaux, si bien assortis pour les proportions, sculptés avec tant de finesse, décorés d'ornemens si légers et si bien entendus, et dont toutes les lignes enfin se balancent avec tant d'harmonie! Ces chapiteaux gigantesques semblent tirer plus de valeur encore de l'amas de poussière d'où ils sortent : le spectateur qui les eût aperçus du sol, c'est-à-dire, de trente pieds plus bas, n'eût pas joui de leurs détails et de leur grande proportion, comme ici sur ce monceau de décombres qui élève l'œil jusqu'à leur niveau. C'est là, plus qu'ailleurs, qu'on admire à loisir cette tête du palmier, qui, dans la nature, est si magnifique, et que l'art Égyptien a si heureusement transportée dans l'architecture, pour en faire un chapiteau vraiment national. On sait que les belles feuilles qui composent la touffe du dattier, ont quelquefois vingt à vingt-cinq pieds de haut (3); la partie basse est légèrement inclinée, parfaitement plane et droite, et la sommité fléchit sous le poids. Il falloit d'aussi grands chapiteaux que ceux d'Edfoû pour donner une idée de tous ces détails. Mais voyez comme l'artiste a su habilement copier son modèle (4). Cette courbure du sommet de la branche, on la retrouve ici dans le haut du chapiteau; c'est elle qui lui donne ce contour si gracieux, que la perspective embellissoit encore en le développant davantage, comme le savoient très-bien les architectes d'Égypte. La feuille du dattier est naturellement plus large vers le haut que dans la partie inférieure; c'est encore ce que retrace la copie, et ce qui a donné l'idée et le moyen de joindre ensemble toutes les feuilles en forme de corbeille. Enfin le nombre des rameaux, les régimes de dattes, et jusqu'aux écailles de la tige (5), tout a été l'objet de l'imitation, mais de l'imitation conduite par le goût et l'intelligence. On sent trop bien la beauté de ces chapiteaux pour que je m'arrête à les décrire plus long-temps.

J'ai dit que le monument étoit peu dégradé : en effet, on ne peut citer que les murs d'entre-colonnement du portique et le couronnement des deux massifs de la façade extérieure qui soient altérés d'une manière notable; et, ce qui est rare, la sculpture elle-même a aussi peu souffert que l'architecture (6). Ces masses si étendues en superficie, et qui ont près de trente mètres de hauteur (7), ont tellement conservé leur assiette, qu'une pierre ne passe pas l'autre, que pas une assise n'est

(1) Vingt pieds.

(2) Voyez *planche 55*.

(3) J'en ai mesuré une dans la province de Qelyoub qui avoit près de trente pieds.

(4) Consultez aussi les *planches 75, fig. 5*, et *89, fig. 5*.

(5) Restes des branches que l'on coupe chaque année.

(6) Dans la *pl. 49*, qui est d'ailleurs fidèle pour l'aspect général et pour la vérité pittoresque, le graveur a indiqué trop de parties ruinées ou dégradées.

(7) Cent dix pieds.

dérangée.

aussi pures ; les faces des pierres coupées portent la même teinte de vétusté ; enfin les bords des figures et des ornemens sont tranchés net : on ne sauroit douter que ces ouvertures ne soient du même temps et de la même main que tout le reste.

Mais comment expliquer l'état de ces figures de dieux fragmentées, état si contraire aux idées que l'on a de l'esprit religieux des Égyptiens ! Il n'y a, je crois, qu'une manière de le concevoir : c'est d'imaginer des portes en bois ou en métal que l'on ouvroit et fermoit à volonté. Ces portes étoient sans doute décorées et sculptées de manière à faire suite aux parties voisines de la muraille, et il est inutile d'ajouter qu'elles devoient être parfaitement raccordées pour la vue ; car on connoît l'adresse qu'ont déployée par-tout les ouvriers Égyptiens. Personne ne demandera ce que ces portes sont devenues dans un pays qui manque de bois et de métaux ; je pencherois à croire qu'elles étoient plutôt de cette dernière matière : on sait avec quelle avidité les *fellâh* et les Arabes ont soustrait les moindres parcelles de métal dans les anciens monumens, témoin les pénibles démolitions qu'ils ont faites pour enlever les tenons qui lioient les pierres.

Je me suis arrêté sur la description de ces fenêtres, parce qu'en général on sait peu de chose sur la manière dont les anciens éclairoient leurs temples ; mais ces jours masqués, s'ouvrant ou se fermant au besoin, ne sont pas sans exemple dans l'antiquité. Il paroît que, dans les temples Grecs, la frise étoit quelquefois percée d'ouvertures qui pouvoient remplir cet office. Dans le premier acte d'*Iphigénie en Tauride*, on trouve ces paroles que Pylade adresse à Oreste, en lui montrant le temple de Diane, dont ils viennent enlever la statue : » Regarde ces triglyphes ; » il faut nous glisser à travers le vide qui s'y trouve. »

Ὄρα δὲ γ' ἐισω τειγλύφων, ὅποι κενὸν
Δέμας καθεῖναι.

Eurip. *Iphig. in Taur.* act. I, sc. 2 (1).

Si l'on passe à l'examen des deux portiques, on voit que l'épais massif qui les sépare, contenoit un vide ou couloir destiné à alléger la construction ; des pierres transversales formant bandeaux servoient à unir les deux côtés de la muraille. Ces couloirs sont communs dans les monumens d'Égypte ; et quoique je n'aie pu en découvrir dans les murs latéraux du grand portique, je ne doute pas qu'il n'y en existe également. C'est par une ouverture fort étroite que j'ai pénétré dans celui qu'on voit dans la gravure (2) : or des trous pareils peuvent s'être bouchés ailleurs.

Je finirai ces remarques sur la *construction* du grand temple d'Edfoû, en faisant observer la grande proportion des pierres des plafonds : celles de trois mètres

(1) Il n'est guère probable que le poëte entendît par-là des trous formés par les *canaux* des triglyphes, espace trop étroit pour pouvoir y passer ; peut-être est-il question des intervalles eux-mêmes des triglyphes, c'est-à-dire, des métopes. Remarquons que le mot de *métope*, qui vient de μετὰ et d'ὀπὴ, peut signifier aussi-bien *un trou intermédiaire*, que *l'intervalle entre deux ouvertures*, comme on l'a interprété : ce sens est plus conforme à l'origine de la frise Dorique, origine qui suppose que les triglyphes ne sont que les extrémités des solives appuyées sur la poutre principale ou architrave.

A. D.

(2) *V. pl. 50, fig. 3*, au point ee, et *fig. 4*, au point gg.

tous unis par un ciment. Ce qui est le plus digne de remarque, c'est la pente qu'on a donnée aux deux massifs de la porte; cette pente est telle, que les arêtes intérieures, prolongées jusqu'au sol, arriveroient précisément au pied des jambages, et non dans le vide de l'ouverture (1). Les Égyptiens ont toujours évité, avec un soin extrême, jusqu'à l'apparence d'un porte-à-faux.

Le lecteur aura déjà été frappé, en parcourant les planches, de ces grandes cavités prismatiques, placées à droite et à gauche de la porte d'entrée (2), et dont le fond est vertical. La forme, si bizarre en apparence, de ces longues rainures qui se voient à presque toutes les façades extérieures, a reçu une explication qui satisfait pleinement la curiosité; car nous la tenons de la main des Égyptiens eux-mêmes. On a trouvé à Thèbes, dans le plus ancien temple, un bas-relief qui représente une entrée pareille : devant chacune de ces cavités, est figuré un grand arbre semblable à un pin dépouillé de ses branches, surmonté d'une très-longue pique et de banderoles, et s'élevant encore au-dessus de ces masses gigantesques. En décrivant Thèbes, on parlera plus en détail de cette espèce de mât triomphal.

Ce qui peut donner une idée du soin qu'on a mis dans la disposition et l'exécution de ces rainures, c'est que la face verticale du fond, étant prolongée, passe précisément près du listel de la corniche supérieure : ainsi les mâts que l'on y plaçoit venoient s'appliquer contre cette corniche (3). Il est facile de se figurer le bel effet de ces quatre pavillons qui interrompoient les longues lignes des corniches, et dont la hauteur, à Edfoû, devoit excéder cent cinquante pieds : je me bornerai à faire observer que deux fenêtres sont *à-plomb* de chacune des rainures; ce sont les fenêtres mêmes des grandes chambres intérieures. Elles fournissoient le moyen de dresser et de maintenir contre la muraille ces tiges colossales; ce qui se faisoit avec deux tourillons mobiles sur un axe, et se joignant en devant par des clavettes (4).

La correspondance des rainures et des fenêtres étoit une chose importante à faire remarquer, sur-tout en ce qu'elle résout une question intéressante et difficile qui se présente au sujet de ces dernières. Celles-ci paroissent taillées à travers les sculptures, et, au premier coup-d'œil, on les jugeroit de beaucoup postérieures au reste de l'édifice : mais cette opinion ne seroit pas fondée. En effet, tous les petits jours qui éclairent les escaliers, les portes même qui entrent dans les massifs, seroient tous dans le même cas : or il répugne à la raison de croire que ces fenêtres, ces jours, ces portes, si utiles, si indispensables au dessein primitif du monument, n'aient été imaginés qu'après coup, et exécutés à une époque plus récente, au risque d'endommager une décoration si dispendieuse. D'un autre côté, l'on y reconnoît le même ciseau qu'ailleurs : les arêtes y sont aussi fines,

(1) Voyez *pl. 52*, et l'explication de la planche : la pente de ces massifs est à-peu-près de 1 pour 11.

(2) Voyez *pl. 51*.

(3) Pour s'assurer de ce fait, il faut prendre, dans la planche 51, la hauteur du sommet de ces rainures, la reporter sur une des arêtes obliques dans la planche 54, puis élever une verticale par le point de rencontre. On trouve que cette verticale passe à un demi-metre du listel, intervalle nécessaire pour la manœuvre des mâts.

(4) Une planche de bas-reliefs du *vieux temple de Karnak* fera connoître ces détails.

ou douze pieds, sans avoir plus de quatre pouces et demi de haut; le dernier de ces degrés reçoit le portique et sert de parvis au temple (1).

Quoi de plus grand en architecture que ce majestueux perron! On chercheroit vainement quelque chose de semblable, soit chez les Grecs, soit chez les Romains, qui, bien plus que les premiers, ont sacrifié à la magnificence. Pour apprécier le mérite de cette disposition, il faut se reporter vers les temps anciens, et se représenter une des imposantes cérémonies que nous décrit le père de l'histoire. Voici le moment où le fleuve, ayant quitté son lit, va inonder l'Égypte : c'est la fête du Nil (2). Le prince, suivi des prêtres du collége et des principaux personnages, tous richement vêtus, va rendre aux dieux des actions de grâces : déjà il a touché le seuil du portique; une foule d'initiés occupent les degrés inférieurs; les guerriers les suivent, et le peuple remplit le reste du péristyle. Maintenant, qu'on se figure, sur ces larges degrés, cette immense procession s'avançant lentement, dans un ordre parfait, et dans un silence profond, qui n'est interrompu que par la mélodie des hymnes sacrées et par les accords des instrumens. Cette multitude, partagée ainsi régulièrement et distribuée en douze étages, ne devoit-elle pas donner au tableau un effet magique, en permettant à tous les spectateurs de l'embrasser d'un coup-d'œil!

Avant de quitter cette cour et d'entrer dans le temple, jetons un dernier regard sur la porte qui la précède. Cette porte étoit garnie de deux battans; car on voit encore les entailles des gonds qui devoient les soutenir. Qu'on imagine deux portes battantes qui n'avoient pas moins de seize mètres de haut chacune (3), sur près de trois mètres et demi de largeur (4). Pourquoi faut-il qu'il ne reste aucune parcelle de ces portes colossales! Étoient-elles de métal ou de bois! c'est ce qu'on ignore. Les deux renfoncemens pratiqués au milieu de l'épaisseur de la construction servoient à les recevoir; car la longueur de ces renfoncemens est parfaitement égale à la moitié de leur distance, à l'épaisseur près nécessaire aux tourillons (5). Dans d'autres portes, il n'y avoit qu'un seul battant; et dans ce dernier cas, j'ai fait l'observation analogue, c'est-à-dire que la longueur des deux renfoncemens est précisément égale à leur distance. Tel est le soin qu'offrent par-tout les constructions Égyptiennes.

Cette porte a de haut trois fois sa largeur. Avec une largeur moindre, une pareille proportion seroit beaucoup trop grêle et insupportable à la vue, et l'on seroit moins tenté ici de reprocher aux Égyptiens le manque d'élégance que le défaut contraire : mais les règles communes ne sont pas applicables à de très-grandes dimensions; ce n'est plus alors ces règles qu'il faut consulter, c'est la perspective. Les Égyptiens savoient que l'œil ne juge que par des rapports, et qu'en donnant à cette porte, déjà si élevée, une largeur trois fois moindre que la hauteur, celle-ci en sembleroit plus grande; et en effet, bien que la porte ait

(1) Voyez *planches 53 et 54.* La différence de niveau qu'on a trouvée entre le sol de la grande entrée et le seuil du portique, a motivé ces degrés successifs représentés dans les planches, et dont on a d'ailleurs un exemple à Thèbes.

(2) *Voy.* Herod. *Hist.* l. II; Heliod. *Æthiop.* l. IX, &c.

(3) Cinquante pieds environ.

(4) Dix pieds et demi.

(5) Voyez *pl. 50, fig. 1,* au point *H.*

de long (1) sont les moindres de toutes ; celles du second portique, à l'entre-colonnement du milieu, ont près de cinq mètres (2) ; enfin celles du grand portique ont six mètres (3), et leur épaisseur en a près de deux (4) : le poids de l'une de ces dernières équivaut à plus de soixante-dix milliers. Nulle de ces masses énormes n'a quitté sa place, nulle fente ne se voit sous les soffites, nul joint n'est ouvert : tant le choix des pierres étoit parfait, la coupe soignée, les fondations bien assises.

§. III.

De la Disposition du grand Temple.

La *disposition* du temple, malgré son étendue et ses distributions, n'a cependant rien de compliqué : le plan est simple, parce que la symétrie en est parfaite et que la succession des parties est bien ordonnée.

Il faut se figurer un sanctuaire entouré de corridors et précédé par deux salles et deux portiques : voilà *le temple*. Toute cette masse est environnée d'une *enceinte* générale, au bout de laquelle est une porte comprise entre deux grandes masses pyramidales. Entre cette porte et celle du portique, il existe ainsi un grand espace vide dont on a fait un péristyle, en plaçant des colonnes tout autour. Ces deux grandes parties, renfermées l'une dans l'autre, savoir, *le temple* et *l'enceinte*, sont de même figure, et en forme de T ; c'est-à-dire que le portique dépasse *le temple* en largeur, de la même façon que la grande façade dépasse *l'enceinte :* leurs longueurs sont à-peu-près dans le rapport de 1 à 2.

Il résulte de cette disposition de *l'enceinte* et de *la façade du portique*, que la cour est environnée de colonnes sur les quatre côtés : la façade du portique en a six, qui sont les plus grandes ; le côté opposé, dix, et les deux parties latérales, douze ; en tout trente-huit, à cause des colonnes des angles, qui sont communes à deux rangées : ces colonnades forment une galerie couverte, fort spacieuse, et continue hormis à l'entrée (5). De pareilles promenades étoient indispensables dans un climat brûlant ; et ce qui nous paroît uniquement destiné à flatter l'œil par la richesse des formes et des proportions, n'étoit pour les Égyptiens qu'une condition remplie : mais quel temps, quel art n'avoit-il pas fallu pour combiner des plans si heureusement, que nous doutions aujourd'hui si l'artiste n'a songé qu'à un but d'utilité, ou s'il n'a eu en vue que la magnificence de l'architecture !

Ce qu'il faut remarquer dans cette cour et dans cette galerie, c'est que chaque colonne, en allant vers le portique, a sa base plus élevée que la précédente. Ainsi tout cet espace, qui a près de quarante-trois mètres de largeur (6), est divisé en douze degrés aussi larges que l'entre-colonnement, c'est-à-dire, de quatre mètres

(1) Neuf pieds.
(2) Quinze pieds.
(3) Dix-huit pieds.
(4) Six pieds.
(5) L'entre-colonnement est d'un diamètre et cinq sixièmes.
(6) Cent trente-deux pieds.

ou douze pieds, sans avoir plus de quatre pouces et demi de haut; le dernier de ces degrés reçoit le portique et sert de parvis au temple (1).

Quoi de plus grand en architecture que ce majestueux perron! On chercheroit vainement quelque chose de semblable, soit chez les Grecs, soit chez les Romains, qui, bien plus que les premiers, ont sacrifié à la magnificence. Pour apprécier le mérite de cette disposition, il faut se reporter vers les temps anciens, et se représenter une des imposantes cérémonies que nous décrit le père de l'histoire. Voici le moment où le fleuve, ayant quitté son lit, va inonder l'Égypte : c'est la fête du Nil (2). Le prince, suivi des prêtres du collége et des principaux personnages, tous richement vêtus, va rendre aux dieux des actions de grâces : déjà il a touché le seuil du portique; une foule d'initiés occupent les degrés inférieurs; les guerriers les suivent, et le peuple remplit le reste du péristyle. Maintenant, qu'on se figure, sur ces larges degrés, cette immense procession s'avançant lentement, dans un ordre parfait, et dans un silence profond, qui n'est interrompu que par la mélodie des hymnes sacrées et par les accords des instrumens. Cette multitude, partagée ainsi régulièrement et distribuée en douze étages, ne devoit-elle pas donner au tableau un effet magique, en permettant à tous les spectateurs de l'embrasser d'un coup-d'œil!

Avant de quitter cette cour et d'entrer dans le temple, jetons un dernier regard sur la porte qui la précède. Cette porte étoit garnie de deux battans; car on voit encore les entailles des gonds qui devoient les soutenir. Qu'on imagine deux portes battantes qui n'avoient pas moins de seize mètres de haut chacune (3), sur près de trois mètres et demi de largeur (4). Pourquoi faut-il qu'il ne reste aucune parcelle de ces portes colossales! Étoient-elles de métal ou de bois! c'est ce qu'on ignore. Les deux renfoncemens pratiqués au milieu de l'épaisseur de la construction servoient à les recevoir; car la longueur de ces renfoncemens est parfaitement égale à la moitié de leur distance, à l'épaisseur près nécessaire aux tourillons (5). Dans d'autres portes, il n'y avoit qu'un seul battant; et dans ce dernier cas, j'ai fait l'observation analogue, c'est-à-dire que la longueur des deux renfoncemens est précisément égale à leur distance. Tel est le soin qu'offrent par-tout les constructions Égyptiennes.

Cette porte a de haut trois fois sa largeur. Avec une largeur moindre, une pareille proportion seroit beaucoup trop grêle et insupportable à la vue, et l'on seroit moins tenté ici de reprocher aux Égyptiens le manque d'élégance que le défaut contraire : mais les règles communes ne sont pas applicables à de très-grandes dimensions; ce n'est plus alors ces règles qu'il faut consulter, c'est la perspective. Les Égyptiens savoient que l'œil ne juge que par des rapports, et qu'en donnant à cette porte, déjà si élevée, une largeur trois fois moindre que la hauteur, celle-ci en sembleroit plus grande; et en effet, bien que la porte ait

(1) Voyez *planches 53 et 54.* La différence de niveau qu'on a trouvée entre le sol de la grande entrée et le seuil du portique, a motivé ces degrés successifs représentés dans les planches, et dont on a d'ailleurs un exemple à Thèbes.

(2) *Voy.* Herod. *Hist.* l. II; Heliod. *Æthiop.* l. IX, &c.

(3) Cinquante pieds environ.

(4) Dix pieds et demi.

(5) Voyez *pl. 50, fig. 1,* au point *H.*

environ seize mètres (1), une illusion d'optique la fait paroître plus haute (2). Ce qui concourt beaucoup à cet effet, c'est la galerie placée devant, et dont le couronnement n'atteint qu'aux trois quarts du pied-droit. La très-haute corniche qui surmonte la porte, y contribue encore, et aussi, l'écartement des deux massifs supérieurs, qui est bien plus grand que la porte n'est large. Tel est l'effet combiné de cette succession de parties et de leurs savantes proportions, qui se balancent toutes parfaitement, et qui concourent à un effet unique, celui d'imprimer à cette première entrée le caractère de la grandeur (3).

La hauteur du *premier portique*, depuis le seuil jusqu'au listel de la corniche, est de près de seize mètres (4). C'est précisément la même que celle de la porte dont je viens de parler. Son entrée est moins large que celle de cette même porte, et l'entrée du *second portique* l'est encore moins. Les épaisseurs des murs diminuent de même successivement : il en est ainsi des colonnes, et par conséquent des hauteurs des salles. Enfin les trois portes qui suivent le second portique, diminuent aussi de plus en plus de hauteur : la dernière, qui est la sixième, introduit dans le *sanctuaire*, qui intérieurement a dix mètres environ (5) sur cinq mètres de large (6).

Deux circonstances sont remarquables dans ce sanctuaire : l'une est que sa direction est en sens contraire de toutes les pièces qui précèdent, c'est-à-dire que sa longueur est dans le sens de l'axe ; l'autre, c'est qu'il est isolé de toutes parts, au moyen de plusieurs corridors, dont le premier est fort étroit. A cet isolement parfait il faut ajouter la grande épaisseur des murs. Ainsi le sanctuaire étoit garanti de l'approche des profanes, d'un côté, par six portes de suite, et, sur les trois autres côtés, par quatre murailles, en y comprenant la grande enceinte. L'obscurité graduelle des pièces qui le précèdent, étoit à-peu-près complète dans cet asile des mystères, sauf les jours du plafond, qui sans doute s'ouvroient et se fermoient à volonté (7).

Je ne m'arrête pas à décrire les salles, les corridors et les couloirs du temple, dont plusieurs ont deux étages ; un coup-d'œil sur la planche les fera mieux connoître. L'escalier que l'on voit au bout du temple, à droite, servoit à monter sur la plate-forme. Je renvoie de même à l'atlas pour la disposition des deux portiques : les colonnes du premier ont plus de deux mètres (8) à la base, ainsi que je l'ai dit ; les autres ont un mètre et demi (9) : celles de la cour n'ont qu'environ un décimètre de moins (10). Les deux portiques ont cela de commun, que les entre-colonnemens du milieu sont plus larges que les autres (11) : cette différence donne plus de variété, plus de mouvement au jeu des colonnes, que ne feroient des

(1) Près de cinquante pieds.

(2) Voyez *pl. 61.*

(3) Ces portes d'entrée sont les seules dans les monumens d'Égypte qui aient une hauteur relative aussi grande et une corniche aussi élevée ; ordinairement les portes n'ont de haut que deux fois leur largeur.

(4) Cinquante pieds environ.

(5) Trente-un pieds.

(6) Quinze pieds.

(7) Je suis forcé de supprimer ici toute espèce de détails sur ces sanctuaires Égyptiens, dont la disposition est propre à piquer la curiosité. Ces détails seront mieux placés ailleurs.

(8) Six pieds.

(9) Quatre pieds et demi.

(10) Quatre pouces.

(11) L'entre-colonnement est d'un diamètre et trois cinquièmes dans le premier portique, et d'un diamètre et demi dans le second.

entre-colonnemens tous égaux : il en résulte que les dix-huit colonnes du premier portique se partagent en deux groupes carrés, qui sont plus distincts, et en plaisent davantage à la vue.

Ce qui s'offre d'assez remarquable dans cette disposition, c'est sa conformité avec celle qu'un ancien auteur nous a transmise, comme propre aux temples d'Égypte. Voici en abrégé la description que Strabon donne de ces temples dans le XVIIe livre de sa Géographie :

« Après le *dromos*, on trouve un grand *propylon* suivi de deux autres; ensuite » le *naos*, précédé d'un grand et magnifique *pronaos;* puis le *sêcos*, qui a peu d'éten- » due. De chaque côté du *pronaos*, il y a des ailes. En avant sont deux *murs incli-* » *nés*, aussi hauts que le temple : leur distance initiale excède un peu la largeur » de ce dernier, et ils se prolongent ensuite en bas, de cinquante à soixante cou- » dées (1). »

Si l'on excepte le *dromos* et les deux portes qui ont disparu, ou qu'on n'avoit pas encore exécutés (2), il est facile de reconnoître la justesse de cette description générale appliquée au temple actuel : le plan d'Edfoû à la main, Strabon ne l'eût pas faite autrement. Je crois qu'il faut entendre par *propylon* l'ensemble de la cour et de la grande porte avec ses deux massifs. En effet, l'expression de *grand propylon* [προπύλον μέγα] ne peut signifier que *la porte antérieure, l'entrée principale,* d'après l'étymologie du mot.

Ce sens est conforme à la disposition des célèbres *propylées* d'Athènes, dont Strabon ne pouvoit mieux faire que d'emprunter le nom, n'en ayant pas pour exprimer ces entrées pyramidales, suivies de longues colonnades, et qui sont propres à l'Égypte. Les propylées, sans les comparer avec celles-ci, étoient également des constructions antérieures : c'étoit une porte avec une avenue de colonnes et de bâtimens, en un mot une première entrée qui conduisoit à la citadelle; les grands paliers qu'on y voit, ont peut-être aussi quelque analogie avec ces montées successives de colonne en colonne, que j'ai décrites à Edfoû. Il faut donc reconnoître ici le *propylon* de Strabon. Le *naos* est le temple proprement dit, qui succède à la cour (3); le *pronaos* est le portique de dix-huit colonnes; le *sêcos* est le sanctuaire qui est au bout du temple, et qui est relativement de petite dimension, comme le dit notre auteur. Les *ailes* sont les corridors placés à droite et à gauche du temple. Les Grecs décoroient ces ailes de colonnes; les Égyptiens l'ont fait aussi fréquemment, mais dans un autre genre de temple que celui-ci (4).

Enfin, qui ne reconnoîtra dans ces deux *murs inclinés* de Strabon les deux massifs

(1) La version de Xylander et les autres sont également défectueuses. Pour entendre parfaitement les descriptions des anciens, il faudroit avoir vu les monumens qu'ils décrivent. Il me semble qu'on s'est trompé sur-tout dans la traduction de ces mots, ἔστι δὲ ταῦτα ἰσούψη τῷ ναῷ πείχη δύο. En effet, ταῦτα ne se rapporte pas au mot πλευρὰ qui précède : ce n'est pas ici un pronom, mais un adverbe, qui veut dire *proinde;* et ces mots appartiennent à une autre phrase. Ce qui prouve bien qu'il ne faut pas entendre par *les deux murs* [πείχη δύο] les mêmes parties que celles nommées πλευρὰ, mais bien les deux grands massifs, c'est qu'on voit plus bas que ces deux murs [τοῖχοι οὗτοι] sont chargés d'images colossales; ce qui ne peut s'entendre que des grandes figures sculptées sur ces massifs.

(2) On trouve à Thèbes les avenues de sphinx du *dromos* et les deux *propylon* qui manquent à Edfoû.

(3) *Voyez* l'explication de la *planche 50.*

(4) *Voyez* le petit temple d'Edfoû, *pl. 62.* On peut en voir d'autres exemples; entre autres, dans les *planches 20, 35, 38, 71 et 94.*

de l'entrée ! Il se trouve à Edfoû que la hauteur de ces massifs, prise au-dessus de la porte, est effectivement égale à celle qu'a le temple, après le premier portique : leur distance supérieure est plus grande de trois mètres environ que le sanctuaire n'est large; ce qui est encore conforme au passage de notre auteur (1). Enfin, si l'on en prolonge les cordons depuis le haut de la *porte* jusqu'en bas, on trouve une longueur d'un peu plus de vingt-trois mètres; ce qui répond à cinquante coudées (2), comme Strabon l'indique.

Ainsi nous tenons de la main même des anciens la description d'un temple d'Égypte, et le temple d'Edfoû nous la retrace avec ses principales circonstances. Tous les temples un peu grands nous auroient fourni un résultat analogue ; mais l'exemple d'Edfoû a l'avantage de la précision des mesures et de l'ensemble du plan, sur-tout à cause des galeries, qui ont disparu ailleurs, ou qui ne sont pas si bien conservées. Un rapprochement aussi remarquable mériteroit plus de développement et des recherches plus approfondies : mais il faut réserver une place pour un pareil trait de ressemblance, que me fournit un auteur non moins grave que Strabon.

Diodore de Sicile a décrit avec soin le monument d'Osymandyas à Thèbes : on sait que cet édifice est encore en grande partie debout, et que l'on peut, Diodore à la main, le parcourir sans autre guide. Il n'est pas de mon sujet de faire voir cette conformité de l'édifice avec la description ; elle sera démontrée rigoureusement ailleurs (3) : je me bornerai à citer les noms qu'a employés cet ancien auteur, pour désigner les mêmes parties de l'édifice que je viens d'examiner à Edfoû; savoir, la cour et la porte pyramidale.

« On trouve d'abord un *pylôn* [πυλὼν] long de deux plèthres et haut de quarante-» cinq coudées; ensuite un *péristyle* de quatre plèthres, environné de colonnes » portant des figures de seize coudées; puis un autre *pylôn* semblable au premier, » et un autre péristyle. »

Il est manifeste, premièrement, que le mot de *pylôn* exprime ici la grande entrée, c'est-à-dire, les deux massifs comprenant une porte au milieu; secondement, que le *péristyle* est la cour garnie de colonnes : c'est exactement ce que signifie *peristylion* [περιστύλιον], qui veut dire un lieu ceint de colonnes de toutes parts, comme est la cour d'Edfoû, ainsi que les autres cours semblables; cela est tellement sensible à l'inspection des lieux, que toute discussion est, pour ainsi dire, superflue. Si l'on entendoit autrement ces deux mots, la description de Diodore, qui est si exacte, deviendroit absolument inintelligible; c'est ce qui est arrivé quand les traducteurs ont rendu πυλὼν par *atrium*, faute de connoître les lieux dont ils parloient.

Ce mot, fort peu commun chez les auteurs, a été choisi par l'historien pour peindre une construction absolument étrangère aux Grecs : il n'eût pas trouvé dans sa langue de mot propre à exprimer ces portes colossales, et il a choisi, au

(1) Il faut entendre par les mots de Strabon τῷ νεῷ le sanctuaire du temple. La distance des deux massifs est prise ici au niveau du cordon supérieur.

(2) *V.* le Mém. *sur le syst. métr. des anciens Égyptiens.*

(3) *Voyez* la Description de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers.

lieu

lieu de πύλη, celui de πυλὼν, qui en est formé, et qui est un augmentatif; c'est à-peu-près comme nous avons fait du mot *porte* le mot de *portail,* pour désigner la grande entrée d'une église.

On trouve dans Aristote le même mot de πυλὼν, et il y est employé au même objet; car c'est en parlant des palais de Persépolis : or ces monumens de la Perse étoient, comme ceux d'Égypte, précédés par des portes gigantesques (1). Ces deux pays sont les seuls où l'on en trouve de pareilles, et la Perse est aussi le seul qui offre dans ses monumens quelque analogie avec ceux des bords du Nil (2).

Si l'on doutoit de la justesse de l'application que je viens de faire du mot πυλὼν, il suffiroit d'examiner les mesures que donne Diodore. En effet, la façade de l'édifice a soixante-quatre mètres environ de longueur, ce qui fait, en nombre rond, deux plèthres; et la hauteur répond à quarante-cinq coudées (3). Quant au péristyle, on le trouve, sur deux côtés, composé de colonnes, et sur les deux autres, de piliers décorés de figures dont la hauteur répond encore à seize coudées.

Dans la version Grecque de la Bible, j'ai vu aussi le mot de πυλὼν employé assez fréquemment et dans la même acception que je lui donne ici (4). Enfin Clément d'Alexandrie s'en sert également. Il est, je pense, impossible, après ces rapprochemens, de révoquer en doute le sens de πυλὼν; et je crois que l'avantage d'indiquer par une seule expression, puisée dans de bonnes autorités, ce que l'on ne sauroit exprimer que par plusieurs mots, doit engager à adopter cette expression et à la franciser : on n'a donc pas fait difficulté de consacrer dans les planches le mot de *pylône,* pour désigner l'ensemble des deux masses pyramidales et de la porte comprise entre elles ; à l'avenir, je n'en emploierai pas d'autre.

Si l'on rapproche maintenant ce résultat de celui que j'ai tiré de Strabon, l'on sera fondé à donner le nom de *pylône* à la grande entrée, celui de *péristyle* à la cour garnie de colonnes, et enfin à l'ensemble du pylône et du péristyle celui de *propylon* ou *propylée :* une autorité irrécusable a d'ailleurs consacré ce dernier nom; ce sont des inscriptions Grecques, tracées sur plusieurs portes d'Égypte, et contenant le nom de προπύλον (5).

§. IV.

De la Décoration du grand Temple.

Après avoir traité de la *construction* et de la *disposition* du grand temple d'Édfoû, et avoir montré la conformité de celle-ci avec les descriptions des anciens, je parlerai de sa *décoration.* Si le lecteur a lu avec attention les chapitres précédens, il

(1) *Voyez* les Voyages de Tavernier, le Bruyn, Niebuhr, &c.

(2) On ne veut pas ici comparer les systèmes d'architecture de ces deux peuples ; car leur ressemblance est à-peu-près comme celle d'une caricature avec un tableau, du moins autant qu'on peut en juger par les gravures que nous possédons des antiquités de Tchelminar.

(3) *Voyez* le Mémoire *sur le système métrique &c.*

(4) Voyez *Exod.* c. XXVI, v. 36; *ibid.* c. XXIX, v. 32; *Levit.* c. VIII, v. 31; *Act. Apost.* c. XII, v. 13, et c. XIV, v. 12, &c. Dans ce dernier passage on trouve τὴν θύραν τῶν πυλῶνος. Le mot de θύρα, *porte,* est donc distinct de celui de πυλὼν, qui veut dire ainsi, *la construction dans laquelle la porte est percée.*

(5) *Voyez* le Mémoire *sur les inscriptions recueillies en Égypte.*

a déjà des idées générales sur le système de la décoration Égyptienne; système si invariable dans chaque espèce de monument et si diversifié dans ses détails, mais toujours soumis à la *disposition*, en quoi les Égyptiens ont fait preuve de savoir et de goût. Qu'est-ce, en effet, qu'une architecture subordonnée à la décoration, comme on en voit tant d'exemples chez les peuples modernes! Ici les formes et les lignes générales ne sont masquées par rien, bien que les surfaces entières soient sculptées en mille façons; les monumens du monde les plus chargés d'ornemens sont ceux où la décoration s'aperçoit le moins, et où l'architecture paroît lisse, quoique nulle de ses parties ne soit nue (1).

Que l'on examine la façade du portique d'Edfoû *(pl. 53)*: depuis le seuil de la porte jusqu'au couronnement, colonnes, chapiteaux, dés, murailles, pieds-droits, cordons, corniches, tout est couvert de sculptures (2), et cependant les lignes de ces colonnes et de ces architraves, les galbes de ces corniches, de ces chapiteaux, sont intacts; à la distance où la grande proportion du monument commande que l'œil soit placé, l'on n'aperçoit que les formes générales.

Ce caractère de l'architecture Égyptienne me paroît un de ceux qui la distinguent éminemment: les hommes qui ont su concilier des conditions si difficiles, sont les mêmes qui avoient imaginé de revêtir un édifice entier de couleurs; idée hardie, et qui offroit le même genre de difficulté à vaincre: il falloit choisir et distribuer si bien ces couleurs, que l'attention ne fût pas distraite, et que l'harmonie des proportions ne fût pas troublée (3); c'est ce qu'ils ont su faire par-tout pour la décoration, et le monument d'Edfoû n'a d'autre avantage que d'en être un exemple complet.

Il suffit d'une attention légère pour expliquer cette heureuse alliance de la décoration avec l'architecture proprement dite. Les sculptures, étant peu profondes et de peu de saillie, se détachent doucement sur un fond qui est parfaitement lisse; en second lieu, la plus parfaite symétrie règne dans la distribution des ornemens. Ce sont des tableaux tous de même hauteur, tous encadrés et placés parallèlement sur les faces des murs, ou bien des sujets qui se répètent d'espace en espace sur les frises, les colonnes et les corniches, ou enfin des colonnes d'hiéroglyphes également espacés, qui remplissent les intervalles des figures; toutes sculptures extérieures, qui sont presque superficielles, eu égard à la masse du monument: c'est à leur succession bien entendue, à leur diminution graduelle de bas en haut, à la richesse et à la finesse des détails, qui vont toujours en croissant, enfin au travail doux et moelleux du ciseau, qu'il faut attribuer leur parfaite harmonie avec l'architecture.

Si l'on jette la vue sur les deux élévations du pylône *(pl. 51 et 52)*, sur la façade du portique *(pl. 53)*, sur le péristyle *(pl. 54)*, on voit à toutes ces parties le même couronnement, c'est-à-dire, un gros tore ou cordon qui les encadre et redescend sur les côtés, et une corniche creusée en gorge, dont le profil est

(1) Il faut en excepter les listels des corniches, les dessus des chapiteaux, les bases des colonnes, toutes parties étroites, où la sculpture eût produit un mauvais effet.

(2) Les deux colonnes de devant étoient aussi décorées; mais on n'a pu en copier les ornemens.

(3) Voyez *pl. 18*.

simple, mais pur et gracieux; au centre, un grand disque ailé, accompagné, à droite et à gauche, de l'espèce de serpent appelée *Ubæus:* les ailes sont à trois rangs de plumes, et représentent celles de l'épervier. Cet ornement, qu'il faut regarder comme l'emblème du dieu de la chaleur et de la lumière, est du plus grand effet sur toutes les portes Égyptiennes (1). Ses proportions sont si belles et tellement en harmonie avec le reste, qu'on n'est pas choqué de le voir continuellement reproduit. Ce qui le fait valoir encore, ce sont les distributions d'hiéroglyphes, de cannelures et d'ornemens délicats qui forment contraste avec son développement souvent gigantesque; c'est aussi le petit listel qui surmonte la corniche et qui est constamment nu, ce qui repose la vue et fait que la corniche se dessine mieux sur le ciel. Il est à observer que toujours ce disque et ses ailes sont sculptés en relief, tandis que les cannelures et les autres ornemens de la corniche le sont en creux. Enfin le tore qui la sépare de l'architrave est toujours garni d'un ruban enroulé, et son profil est un demi-cercle alongé.

A Edfoû, comme je l'ai dit, la décoration se voit complète, et il y est plus facile qu'ailleurs de se faire une idée des règles Égyptiennes : si ce monument n'existoit pas, on ne pourroit les connoître que par le rapprochement de tous les autres. C'est sur-tout là qu'on peut étudier les chapiteaux des péristyles. Ces chapiteaux sont différemment ornés; mais la différence n'a rien qui choque, parce que le galbe est généralement le même. Lorsqu'on est placé de manière à embrasser la galerie, on ne leur voit qu'une forme générale à tous : quand on approche assez pour distinguer les détails, alors on n'aperçoit plus qu'un ou deux de ces chapiteaux, et l'œil est récréé par la variété des ornemens.

En second lieu, ces chapiteaux, qui, dans une même rangée, diffèrent tous d'une colonne à l'autre, se répètent symétriquement en face, et chacun d'eux a son pendant; c'est ce qu'on peut observer dans la vue perspective de la cour (2). Cette symétrie variée a peut-être plus de mérite et de charme qu'une égalité parfaite.

Le portique d'Edfoû offre la même circonstance. A droite et à gauche de l'axe, les chapiteaux sont symétriquement pareils, comme on le voit dans les six colonnes de la façade; il en est de même des douze autres chapiteaux (3).

Un même chapiteau se répète aussi d'espace en espace. Celui à feuilles de dattier, que j'appellerai *dactyliforme* (4), n'est qu'une fois dans chaque côté de la cour, et une fois dans chaque moitié du premier portique, en tout quatre fois : à partir de celui-ci, c'est le neuvième de la colonnade. Le septième chapiteau de la galerie est le même que celui de l'angle du portique; il est répété huit fois en tout: c'est un des plus fréquens et des plus simples; il se distingue par quatre grandes palmettes qui sortent de larges gaînes et qui répondent aux quatre angles du dé.

Le quatrième de la galerie s'y trouve répété six fois; il est, comme le précédent, décoré de quatre palmettes: ces palmettes sont placées sur un fond tout cannelé de côtes. Le plus fréquent de tous est le premier de la galerie, qui est aussi le premier du portique en entrant; on le trouve répété quatorze fois dans la cour:

(1) Voyez *pl. 27, fig. 1 et 2; pl. 43, fig. 20, &c.*
(2) Voyez *pl. 61.*
(3) Voyez *pl. 54 et 56.*
(4) Voyez *page 8.*

il se retrouve encore dans le second portique. C'est un chapiteau orné de quatre étages de calices de lotus, dont chaque tête est soutenue par trois volutes. Le second et le sixième de la galerie sont les seuls de leur espèce, et ne sont répétés que par leur pendant (1).

Les dix-huit chapiteaux du premier portique sont dans le même cas : mais, comme on l'a vu, trois d'entre eux se retrouvent dans la cour ; il est à remarquer que ce sont précisément les trois de la façade. Tous ces divers chapiteaux sont d'une exécution parfaite, malgré leur énorme proportion : tous les ornemens dont ils sont enrichis, ont été sculptés avec une extrême délicatesse.

Le galbe général des trente-deux chapiteaux du péristyle et des trente chapiteaux des deux portiques est le même, ainsi que je l'ai dit, c'est-à-dire, en gorge ou en cloche renversée, forme imitée du calice du lotus ou nénuphar. Il n'y a d'exception que pour le chapiteau *dactyliforme* ou à feuilles de dattier, et pour celui qui est le second du péristyle.

Ce dernier a déjà sans doute été remarqué à Philæ, à cause de sa figure en ovale tronqué, tout-à-fait différente du galbe ordinaire. On n'en a pas jusqu'ici reconnu l'origine ; mais il est aisé de voir qu'il est, comme les autres, puisé dans la nature : c'est l'image du *ciborium*, ou fruit du lotus, décrit par Hérodote, Athénée et Théophraste. Il est impossible d'en douter, quand on lit cette phrase où Athénée parle du *ciborium :* « Sa tête est ronde et ressemble à un guêpier [*huic insidet caput* » *rotundo vesparum favo simile*, trad. de Casaubon] (2). »

Ce qui prouve encore parfaitement que ce chapiteau en forme de coupe est bien l'imitation de la capsule du lotus, c'est qu'on le voit recouvert tantôt de folioles étroites et aiguës (3), tantôt de folioles ovoïdes et inégales (4) : or ces deux caractères appartiennent exactement aux fruits du *nymphæa lotus* et du *nymphæa cærulea* (5). Au reste, cette dernière plante est celle que les Égyptiens ont le plus souvent représentée, comme on s'en assure dans les monumens encore chargés de couleurs, dans les peintures des tombeaux, et dans les papyrus (6).

Un passage précieux que j'ai trouvé dans Athénée, pourra fixer les idées du lecteur à l'égard de l'imitation tirée du lotus. En décrivant le *Thalamegon*, vaisseau construit par Ptolémée Philopator, il arrive à la description d'une salle exécutée dans le style Égyptien et ornée de colonnes. « Tout le tour des chapiteaux, dit-il, est sem- » blable à des roses qui s'entr'ouvrent : au lieu de volutes et de feuilles saillantes, » à la manière des Grecs, on y voit les calices du lotus aquatique et les jeunes » fruits du palmier, souvent aussi beaucoup d'espèces différentes de fleurs ; à la base, » on a sculpté les fleurs des lotus [κιβωείων] et des feuilles entrelacées, &c. (7). » Cette description curieuse peut se vérifier dans les planches de détails.

(1) Voici l'ordre dans lequel les divers chapiteaux de la galerie se répètent en partant du portique et allant vers la porte du pylône : le 1.er, le 3.e, le 5.e, le 8.e, le 11.e, le 13.e et le 15.e sont pareils ; le 4.e, le 12.e et le 16.e sont pareils ; le 7.e, le 10.e et le 14.e le sont aussi.

(2) Athen. *Deipnos.* lib. III, p. 72.

(3) Voyez *pl. 21, fig. 2.*

(4) Voyez *ibid. fig. 8*, et *pl. 54.*

(5) *Voyez* le Mémoire de M. Savigny sur le *nymphæa cærulea* (Décade Égyptienne, *t. I.er, p. 73*), et les Observations sur les lotus d'Égypte par M. Delile (Annales du Muséum d'histoire naturelle).

(6) *Voyez* sur-tout le papyrus de M. Marcel.

(7) Athen. *Deipnos.* lib. V, p. 206.

Il n'y a donc point de doute sur l'origine de ces deux chapiteaux. L'un, en forme de coupe, est imité du fruit du lotus, comme l'autre, creusé en gorge, est imité du calice. Celui-ci peut s'appeler *lotiforme* ou *lotoïde*, les anciens ayant principalement donné le nom de *lotus* à la fleur de la plante; et l'autre, *cratériforme* ou *cratéroïde*, d'après le nom de *vase* qu'ils ont donné à la capsule (1). Ce chapiteau lotoïde, quels que soient les ornemens accessoires qui le recouvrent, est d'une forme invariable, c'est-à-dire, en cloche renversée : c'est le plus général de tous; il est propre à l'Égypte, et mérite le nom de chapiteau national, ainsi que celui dont le dattier est le type. C'est du lotus que la religion astronomique des Égyptiens a tiré tant d'emblèmes, l'architecture des modèles, la décoration les plus heureux motifs; et les monumens d'Edfoû, comme tous les autres, sont couverts des feuilles, de la tige, des boutons, des fleurs, des calices et des fruits de cette plante sacrée.

Je dois rappeler ici une décoration simple et d'un grand style, qui se voit au dos du temple et au-dedans de l'enceinte (2) : ce sont deux corps de lions qui semblent sortir de la muraille; ils sont assis sur leurs pattes, entre lesquelles est une gouttière. La taille en est colossale, et la sculpture très-belle : on sait avec quelle habileté les Égyptiens ont sculpté les figures d'animaux. Ces deux lions sont à une distance égale à la largeur du sanctuaire; la hauteur où ils sont placés, et la gouttière comprise entre leurs pattes, doivent faire croire qu'ils servoient à l'écoulement des eaux de la plate-forme : mais je n'en parle ici que sous le rapport de la décoration.

J'ai dit que tout le temple d'Edfoû est couvert de sculptures. Il n'y a que la vue des lieux qui puisse donner une idée vraie de cette profusion d'ornemens. Cette longue enceinte, sur-tout, ornée de bas-reliefs d'un bout à l'autre, au-dedans et au-dehors, est du plus bel effet; plus basse que le temple, elle paroît de loin lui servir de base. Au-dedans, l'on se promène entre elle et le temple dans un espace de près de cent quatre-vingt-quinze mètres de tour (3), ayant sous les yeux, à droite et à gauche, un mur de treize mètres (4) de haut, couvert de représentations symboliques et de sujets de toute espèce accompagnés d'une

(1) En étudiant attentivement dans les anciens la description des plantes appelées *ciborium*, *lotus*, *faba Ægyptiaca*, &c. pour découvrir les modèles qui ont servi aux artistes Égyptiens, j'ai cru reconnoître que tous ces noms appartiennent à une même plante.

Le nom de *ciborium* [κιβώριον] me paroît devoir s'entendre plus particulièrement de la capsule ou fruit de la plante, dont les Égyptiens faisoient un vase ou *ciboire*, imaginant que l'eau du Nil y devenoit délicieuse.

Le nom de *faba* [κύαμος] pourroit s'appliquer aux graines ou féves contenues dans les loges de la capsule.

Colocasion [κολοκάσιον] est le nom de la racine; on sait que ce nom appartient aujourd'hui à une plante bien différente, l'*arum colocasia* de Linné.

Enfin, *lotus* [λωτὸς] est proprement, selon moi, le nom de la fleur : de là vient le nom des *couronnes de lotus*.

Il n'est pas étonnant que la plupart des auteurs modernes aient confondu ces différentes dénominations, et supposé plusieurs genres de plantes là où il ne s'agit que d'une seule, puisque les anciens eux-mêmes, qui avoient donné divers noms aux diverses parties du *nymphæa*, le désignoient indifféremment par l'un d'eux.

Quant au *lotus rose* des auteurs, on l'a comparé d'une manière absolue au nélumbo de l'Inde, et l'on a pensé que celui-ci avoit disparu de l'Égypte; cette opinion est appuyée sur des preuves et des vraisemblances : mais il reste encore à expliquer comment Hérodote et tous les auteurs, à l'exception d'Athénée (*liv. XV, p. 677*), ont oublié le *nymphæa* azuré, si ancien dans l'Égypte, et si fréquent sur les monumens, où il est peint avec ses couleurs. La célèbre mosaïque de Palestrine renferme distinctement le nélumbo, comme l'a remarqué M. Delile. Voyez *suprà*, *p. 20*, *note (5)*.

(2) Voyez *pl. 50*, *fig. 1*, et *pl. 54*.

(3) Plus de six cents pieds.

(4) Quarante pieds.

multitude innombrable d'hiéroglyphes, tous d'une exécution soignée, d'un travail fini et précieux (1).

Si l'on entre dans le portique, on trouve dans toutes les sculptures ce même soin qui ne se dément jamais (2); toutes les figures y étant d'une plus petite échelle, le ciseau y est même encore plus délicat. Que l'on observe, par exemple, les architraves qui reposent sur les colonnes; elles sont décorées de quarante figures d'Isis, dont la tête est surmontée d'une charmante coiffure formée par le corps et les ailes du vautour (3). Le relief en est bas, et les mouvemens souples et naturels; les proportions, les contours de ces figures, et l'air de tête sur-tout, sont pleins de grâce : ce qui ajoute peut-être un charme de plus, c'est la couleur égale et grise que la poussière des ruines y a répandue, tellement que les reliefs éclairés ne renvoient qu'un reflet doux à l'œil, au lieu de réfléchir une lumière trop vive, comme il arriveroit d'une pierre blanche.

Ce même portique si riche d'ornemens, et dont toutes les architraves sont décorées, même les soffites et les dés des chapiteaux, n'a pas son plafond sculpté comme ceux des autres édifices. Il est très-vraisemblable qu'il devoit l'être, et l'achèvement parfait de toutes les autres parties ne prouveroit pas le contraire : déjà l'on a remarqué à Philæ des portions à peine ébauchées, tout à côté de sculptures finies et même revêtues de couleurs. Ici même, dans le portique d'Edfoû, quelques figures ne sont qu'à l'état d'ébauche, et la corniche de la cour n'est pas non plus entièrement achevée. On doit regretter que ce plafond n'ait pas été fini; car on a lieu de penser qu'il étoit destiné à recevoir des sculptures astronomiques, ainsi qu'on le fera voir plus loin.

Parmi cette multitude de scènes, le voyageur a peine à fixer son attention : si son œil s'arrête sur un sujet, il est distrait par un autre; c'est un costume, c'est une riche coiffure, ce sont des attributs variés, mille détails enfin qui l'occupent; et ce n'est qu'après avoir satisfait la première vue, qu'il est en état d'étudier un tableau. L'embarras est le même s'il veut copier ce qu'il a devant les yeux; comment choisir dans cette foule d'objets, tous également neufs pour lui! et quand le choix est fait, quel temps, quel soin minutieux ne lui faut-il pas pour dessiner fidèlement une scène complète, avec tous ces hiéroglyphes si petits, si multipliés, qui l'accompagnent!

On a copié à Edfoû vingt-trois sujets particuliers (4), sans parler des faces entières de murailles qui sont figurées dans les façades du pylône et du portique (5) et dans les détails de ce dernier (6). Parmi ces vingt-trois sujets, il y en a dix avec tous leurs hiéroglyphes, indépendamment d'une vingtaine d'inscriptions hiéroglyphiques (7). Le principal a été dessiné complétement; c'est une grande frise qui occupe toute la longueur du fond du portique, au-dessus de la corniche de

(1) Cette seule promenade intérieure contient près de cinquante mille pieds carrés de sculptures.

(2) On a observé, sur le pylône, quelques figures d'un travail moins soigné, et quelques lignes qui ne sont pas droites.

(3) Voyez *pl. 55*, et *57*, *fig. 6*. On sait que le *vautour* étoit consacré à la déesse Isis, comme l'*épervier* à Osiris son époux.

(4) Voyez *pl. 57*, *58*, *59*, *60*.

(5) Voyez *pl. 51*, *53*, *61*.

(6) Voyez *pl. 55*, *56*.

(7) Voyez *pl. 60*.

la porte d'entrée (1), et dont la longueur est de trente-quatre mètres (2). Nous nous partageâmes entre plusieurs cette tâche difficile, qui l'eût encore été davantage sans l'encombrement du portique, la frise étant à plus de douze mètres (3) du sol, et masquée par la saillie de la corniche : les décombres nous servirent à monter sur cette étroite saillie, large de vingt pouces seulement, et où il fallut se traîner d'un bout à l'autre, dans l'attitude d'un homme accroupi.

Cette frise est composée de cent cinq personnages ou objets différens; le sens en paroît astronomique, si l'on en juge par les étoiles qui accompagnent ces figures, et par ces figures elles-mêmes, dont plusieurs font partie des zodiaques de Denderah et d'Esné. On remarque, au milieu même de la frise, et par conséquent du *portique*, un escalier de quatorze marches, sur la dernière desquelles une figure a le pied; cette figure est la première de quatorze personnages qui s'avancent vers les degrés : il faut observer que ce même nombre de quatorze est fréquemment reproduit dans les sculptures du temple.

Je ferai remarquer encore, parmi ces bas-reliefs, une autre frise renfermant un disque où se trouvent quatorze figures assises, divisées en deux groupes (4), des sacrifices de tortues, de gazelles, de serpens (5); un cheval, animal rarement représenté dans les temples, quoique très-fréquent dans les bas-reliefs dont les palais sont ornés (6); sur le *pylône*, à la seconde des trois grandes rangées de figures, un prêtre qui tient deux obélisques avec une chaîne, et qui paroît les élever en l'honneur des dieux; un autre jetant des grains d'encens sur la flamme qui sort d'un vase (7); enfin, sur la face extérieure du même pylône, des personnages de près de douze mètres de haut, qui paroissent prêts à frapper trente autres figures plus petites. On a donné déjà, dans la Description de Philæ, les raisons qui font croire que ces sacrifices sont purement symboliques : j'en pourrois fournir ici une explication qui repose sur les phénomèmes du climat d'Égypte; mais elle trouvera sa place ailleurs.

Un des sujets les plus répétés dans le temple, c'est l'image d'un œil porté en offrande, ou placé en évidence. Mais remarquons, avant de passer à un autre objet, ces deux groupes formés par trois longues tiges de lotus, et placés aux deux angles du fond du portique, à droite et à gauche de l'avant-corps de la porte (8). La tige du milieu est enveloppée par les circonvolutions d'un serpent ailé, qui pose sur le calice, et dont les ailes s'étendent vers la corniche voisine : ces ailes sont celles de l'épervier. Le petit espace qui sépare l'angle du portique d'avec l'avant-corps, est parfaitement rempli par ces colonnes de lotus, longues de douze mètres (9), et avec d'autant plus de goût et d'élégance, que les ailes du serpent chimérique occupent le vide plus grand qui résulte de l'inclinaison du cordon. Les Égyptiens ont excellé dans cet art d'ajuster entre eux les ornemens, de manière à balancer également les pleins et les vides, en les subordonnant

(1) Voyez *pl. 58, fig. 2.*
(2) Cent quatre pieds.
(3) Trente-sept pieds.
(4) Voyez *pl. 58, fig. 1.*
(5) Voyez *pl. 57*, et *59, fig. 5 et 6.*
(6) Voyez *pl. 57, fig. 8.*
(7) Voyez *pl. 61.*
(8) Voyez *pl. 58, fig. 3 et 4.*
(9) Trente-sept pieds.

toujours aux formes et aux conditions de l'architecture, et cela sans que jamais l'on y aperçoive la moindre gêne. Tout l'ouvrage qu'on publie prouvera la vérité de cette observation.

Ils n'ont pas moins excellé à combiner ensemble les parties de diverses figures d'animaux, pour en composer des êtres chimériques, exprimant sans doute la réunion des propriétés attribuées à chacune de ces figures (1). Tantôt c'est un lion à tête d'épervier ou de belier *(pl. 64)*, tantôt un épervier à tête de lion, de belier ou de taureau *(pl. 57)*, un serpent à pieds et bras d'homme *(pl. 58, &c.)*, un scarabée avec des ailes, ayant une tête de belier et une d'épervier *(pl. 60)*, un épervier à tête humaine, un belier à tête de lion; enfin des figures d'homme avec vingt têtes diverses d'oiseaux, de chacal, de lion, d'ibis, de taureau, de chien, de crocodile, de lièvre, de belier, de serpent, de cynocéphale, et d'autres combinaisons sans nombre. Ces combinaisons sont faites avec tant d'art, que l'on ne s'aperçoit pas tout de suite de la dissemblance des figures, et que l'ensemble, qui devroit paroître monstrueux et incohérent, a l'air d'un tout bien conçu, d'un être possible qui auroit son modèle dans la nature. Les imitateurs des Égyptiens ont fait aussi de ces assemblages que l'on nomme communément *chimères;* mais quelle différence et dans la pensée et dans l'exécution!

Je ne finirois pas, si je voulois décrire les corniches, les frises et toutes les décorations de l'édifice; le lecteur peut jeter les yeux sur les gravures pour en prendre une idée: je n'en citerai plus qu'un exemple qui m'est fourni par les colonnes du portique. Ces colonnes étoient décorées par anneaux: vers la base, la sculpture en étoit fort simple, et la richesse augmentoit en s'élevant. On a copié le développement de l'anneau supérieur (2). Quoi de plus riche et de plus simple à-la-fois que cette frise! On peut remarquer l'attitude gracieuse de ces figures de femmes qui alternent avec des figures d'éperviers: les hiéroglyphes ajoutent beaucoup à la richesse de l'ornement par leur multiplicité sans confusion, et par la manière dont ils sont distribués.

Au fond de l'enceinte, et près de l'angle nord-ouest, j'ai observé un tableau intéressant, que sa trop grande étendue m'a empêché de dessiner. Un personnage à tête d'ibis a le doigt sur une colonne d'hiéroglyphes, qui est la quarante-troisième d'une série de colonnes pareilles. Il est dans l'action d'écrire; car, dans cette dernière colonne, il n'y a pas de caractères plus bas que sa main. Cette figure est placée à gauche du tableau; ce qui fait voir qu'on écrivoit les hiéroglyphes de droite à gauche et du haut en bas. Les caractères de ces quarante-trois colonnes sont bien conservés, et ils auroient mérité d'être copiés entièrement.

Toutes les figures humaines dont je viens de parler, sont dessinées dans des poses excessivement simples: le mouvement étoit banni de ces représentations religieuses. Une offrande, un sacrifice, la marche d'une procession, un prêtre qui adresse un hommage aux dieux, une divinité assise qui le reçoit, rien de tout

(1) Dans l'*Essai sur l'Art en Égypte*, j'exposerai les principaux exemples et les remarques les plus saillantes que fournit l'étude des monumens sous le rapport du dessin et du système de la décoration Égyptienne.

(2) Voyez *pl. 57, fig. 1.*

cela

cela ne comportoit d'action, de gestes ou d'attitudes animés. Les Égyptiens n'ont jamais peint de traits passionnés dans les figures de leurs temples, les têtes expriment toujours le repos; et il faut aller voir à Thèbes les peintures militaires, pour trouver plus de chaleur dans l'expression.

Ce choix de poses, fixé dans les premiers temps de la religion, n'admettoit pas non plus de perspective, peut-être pour que l'imitation fût plus sensible et plus claire. Je ne veux pas justifier ce défaut; mais, si la perspective a l'avantage de produire plus d'illusion, en présentant à-la-fois toutes les parties d'une scène avec l'aspect qu'elles ont dans un même instant, elle entraîne aussi dans la nécessité d'en masquer plusieurs : sans le coloris et la perspective aérienne, l'effet n'en seroit pas heureux; et les modernes en ont fait l'expérience dans les compositions de bas-reliefs un peu compliqués. On ne peut du moins disconvenir que les raccourcis ne soient très-difficiles, pour ne pas dire impossibles à exprimer par la sculpture.

Les Égyptiens qui représentoient des sujets religieux, s'embarrassoient donc peu de figurer les raccourcis des épaules et des mains. Ils supposoient toujours les membres parallèles au plan du bas-relief, ainsi qu'on le voit dans plusieurs bas-reliefs Grecs : seulement ils s'attachoient à leur donner leurs justes proportions, leurs formes, leurs vrais contours (1); et quand ils vouloient représenter un homme debout, les bras élevés, ils faisoient voir les épaules de face, la tête de profil, enfin le corps de profil ou de trois quarts. A la rigueur, cette attitude ne se trouveroit pas sans modèle; car c'est assez exactement la pose ordinaire de l'escrime. Ainsi, bien que cette disposition des figures humaines ait au premier abord quelque chose de roide et de choquant à quoi l'on n'est pas habitué, il faut y reconnoître une règle invariable, anciennement tracée aux artistes, règle dont ils ne pouvoient se départir pour ce qui touchoit à la religion, parce que l'une et l'autre étoient nées ensemble, et que celle-ci ne devoit souffrir nulle atteinte; mais, dans la sculpture proprement dite ou de ronde-bosse (et Thèbes en offre maintes preuves), les mêmes Égyptiens ont fait voir une assez grande habileté : c'est leur *statuaire* qui doit expliquer et justifier leurs *bas-reliefs* (2); distinction importante qui mérite d'être faite, et qui jusqu'ici ne l'a pas encore été.

Quant aux physionomies de ces figures, elles ont toutes quelque chose de doux et de gracieux, dont les figures d'Isis au portique d'Edfoû (3) peuvent donner

(1) Consultez principalement les planches *16, fig. 2; 44, fig. 8; 57, fig. 1; 80, fig. 6; 82, fig. 1*, &c. : il n'a pas été possible de conserver dans toutes les planches le même caractère aux figures Égyptiennes.

(2) Voyez l'*Essai sur l'Art en Égypte*, cité plus haut. Le défaut de perspective dans les bas-reliefs, et l'incorrection des antiques répandues dans les cabinets d'Europe, ont généralement fait accuser les Égyptiens de barbarie dans l'exécution de la figure : mais on est, à cet égard, dans une opinion mal fondée; c'est comme si l'on jugeoit nos arts d'après les ouvrages de nos plus grossiers artisans. Le fragment d'*Elethyia*, représenté *pl. 69*, ne peut donner qu'une foible idée de ce que les Égyptiens ont fait en statues de ronde-bosse, soit de granit, soit d'albâtre, soit de brèche, soit de porphyre. Il existe à la Bibliothèque impériale un torse trouvé près des ruines de l'ancienne *Sebennytus*, et digne d'être cité pour le choix des formes autant que pour le travail : nous avons aussi rapporté d'*Abydus* un fragment très-précieux, dont les formes sont pures et les muscles extérieurs soigneusement exprimés. *Voyez* ce que dit Macrobe des connoissances anatomiques des Égyptiens (Saturn. *lib. VII, c. 13*). On trouve dans Aulu-Gelle ces paroles : *Quòd insectis apertisque humanis corporibus, ut mos in Ægypto fuit, quas Græci ἀνατομὰς appellant...* (Noct. Attic. *l. X, c. 10.*) Selon Manéthon, un roi d'Égypte avoit composé un livre sur l'anatomie.

(3) Voyez *pl. 57, fig. 6.*

une idée. Pour peu qu'on examine le caractère de tête soit dans les figures d'hommes, soit dans les figures de femmes, on reconnoîtra combien il s'éloigne, sur-tout par les traits du nez et de la bouche, du profil nègre, qu'on a si mal-à-propos attribué aux anciens Égyptiens (1). S'il restoit quelque doute après avoir vu les nombreuses figures que nous avons copiées sur les monumens, on pourroit citer les têtes de momies, observées et recueillies dans les plus anciennes catacombes de la ville de Thèbes, et dont la forme est parfaitement d'accord avec les sculptures antiques. Ajoutons que ce même caractère se retrouve chez les Arabes, et même encore chez les naturels, dans le fond de la Thébaïde, là où le sang Européen s'est moins mêlé avec le sang national.

§. V.

Recherches sur l'objet du grand Temple et sur l'époque de sa fondation, appuyées par l'examen des tableaux symboliques.

Nous avons décrit en détail toutes les parties du grand temple d'Edfoû, et nous n'avons rien dit de son objet. Quel étoit le culte qu'on y observoit! à laquelle des divinités de l'Égypte étoit-il consacré ! quel étoit l'usage de tous ces couloirs mystérieux! Le lecteur s'est déjà fait toutes ces questions; mais comment aurions-nous la témérité d'y répondre, et l'espérance d'y satisfaire, s'il est vrai que, pour faire juger de la religion de l'ancienne Égypte, et en faire concevoir une opinion saine, il faudroit exposer tout l'ensemble des lois, de la philosophie et des mœurs du pays ! Ainsi qu'il y avoit un lien commun entre toutes ces choses, que le même esprit, les mêmes arts, les mêmes principes, ont fait élever par-tout (quoiqu'à des époques très-éloignées) des monumens tout semblables, ainsi je pense qu'on ne sauroit expliquer le culte d'un temple sans expliquer le culte de tous. Rien ne me semble plus absurde, quoi qu'on ait dit à ce sujet, que de voir uniquement dans cette religion le culte le plus grossier rendu aux animaux, et d'imaginer qu'ici un crocodile étoit l'objet de l'adoration, là un chacal, plus loin un singe, et ainsi de province en province. A qui persuadera-t-on que le magnifique temple que je viens de décrire, ait été élevé en l'honneur d'une brute, sans autre objet que d'y brûler perpétuellement de l'encens devant elle, et de faire tomber une province entière à ses pieds! Quoi! les mêmes hommes qui avoient perfectionné la civilisation à un si haut degré, qui avoient des notions si étendues sur le système cosmique, et qui cultivoient toutes les sciences naturelles, auroient été livrés à une aussi vile superstition, que désavoueroit la plus profonde ignorance (2) !

Sans chercher ici à lever le voile qui enveloppe ces antiques mystères, et pour revenir à mon sujet, je me bornerai à dire que le temple d'Edfoû, comme tous les grands temples d'Égypte, me semble un véritable Panthéon, où étoient honorés

(1) Consultez principalement les *pl. 16, fig. 2; 80, fig. 6; 82, fig. 1*, et une planche de *têtes* parmi les bas-reliefs de Karnak.

(2) *Voyez* le premier livre de Diodore de Sicile, et le Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet.

tous les dieux du pays, c'est-à-dire, tous les attributs qui caractérisent les deux grandes divinités : *Osiris*, emblème à-la-fois du feu, de l'air et de l'eau, image de l'astre du jour et du Nil régénérateur; *Isis*, symbole de la terre féconde et image de l'astre des nuits, sœur d'Apollon chez les Grecs, et, chez les Égyptiens, femme et sœur d'Osiris.

Je m'abstiens d'examiner ici le passage de Strabon (1) sur le culte des habitans d'Apollinopolis, parce qu'on n'a pas assez de lumières sur les anciennes cérémonies de l'Égypte, sur leur but et leur sens caché. De ce que les habitans de la contrée, ainsi que ceux de *Tentyra*, faisoient la guerre aux crocodiles, et que, si l'on veut en croire Élien, ils les suspendoient à des arbres, puis les coupoient par morceaux et les mangeoient (2), faut-il en conclure que c'étoit par une horreur religieuse, et par suite d'une opposition fanatique entre eux et les habitans d'*Ombos*, où cet animal étoit protégé? Cette prétendue aversion pour le crocodile ne peut être admise par un esprit sensé; ou bien, si l'on y croit, il faut la rapporter à des temps récens, tels que ceux où écrivoient Strabon, Élien et Juvénal. Au reste, l'affluence des crocodiles dans la Thébaïde a pu jadis faire chercher des moyens de les poursuivre; peut-être y avoit-il des hommes exercés à ce genre de chasse et chargés de les détruire. Hérodote et Pline rapportent les différentes manières dont on s'y prenoit en Égypte (3), et aujourd'hui les habitans ont encore des procédés analogues à ceux qu'ont décrits les anciens.

Le nom d'*Apollinopolis*, que les Grecs ont donné à l'ancienne ville d'Edfoû, porteroit à croire que ce temple étoit principalement consacré à Horus (4), dont les Grecs ont fait leur Apollon, comme le témoignent Hérodote, Diodore et Plutarque. *Apollon* s'appeloit *Horus* en langue Égyptienne, et les Grecs traduisoient *Horus* par *Apollon*. Celui-ci avoit tué le serpent Python; celui-là étoit le vainqueur de Typhon. Lorsqu'arrivé au plus haut de sa course le soleil répand le plus de chaleur et de lumière, et manifeste sa puissance en faisant sortir le fleuve de son lit (5), alors toutes les influences malfaisantes sont détruites, et Typhon, emblème de la contagion et de la stérilité, est anéanti; l'Égypte renaît, les campagnes sont inondées par des eaux salutaires et productrices, et tous ces bienfaits sont l'ouvrage d'Horus, ou du soleil *au solstice d'été* (6).

En étudiant avec soin les sculptures du temple d'Edfoû, on y découvriroit beaucoup d'emblèmes appartenant à cette mythologie naturelle; mais une pareille

(1) Strab. *liv. XVII, p. 817.*

(2) Æl. *De nat. anim.* l. X, c. 21. Plutarque, dans son *Traité d'Isis et Osiris*, rapporte que chaque citoyen de la ville d'*Apollon* étoit contraint de manger de la chair de crocodile un certain jour de l'année. Il ajoute que l'on tuoit le plus possible de ces animaux, et qu'on les jetoit devant le temple.

(3) Herod. *lib. II, c. 70.* Plin. *lib. VIII, c. 25.*

(4) J'ai trouvé dans Eusèbe cette conjecture confirmée : il dit positivement qu'Horus est la divinité d'Apollinopolis *(Præp. evang.* l. III, c. XI; Paris, 1628; *p. 117).*

(5) L'extrême chaleur de l'Égypte et de l'Éthiopie, pendant les derniers mois du printemps, a pour effet de raréfier l'atmosphère à un haut degré. Alors l'air plus dense des régions septentrionales doit y affluer, ainsi que les nuages qui, à cette époque même, couvrent le nord de l'Europe et les contrées polaires : de là, vers le solstice d'été, ce changement de température en Égypte, et les pluies de l'Abyssinie qui font croître le Nil.

(6) Selon Macrobe (*Saturn.* l. I, c. 18), les Grecs donnoient au soleil le nom d'*Apollon* quand il étoit dans l'hémisphère supérieur.

Quant au nom d'*Horus*, je conjecture qu'il est formé d'un ancien mot Égyptien, répondant au mot Arabe *harr* حر, qui signifie *grande chaleur.*

étude entraîneroit trop loin, et elle conviendra mieux à un ouvrage plus général. Je me bornerai à l'examen des figures principales de la grande frise déjà citée (1). J'ai dit que le sujet qui domine dans cette frise est un escalier de quatorze marches: il faut remarquer à son extrémité une colonne de *lotus* qui en a toute la hauteur; au-dessus pose un *croissant,* et le tout est couronné par un *œil;* derrière est une petite figure à tête d'*ibis.* Je vois là tous les signes de la néoménie du solstice d'été, ou du premier mois de l'année: le *lotus,* qui indique la crue du Nil; le soleil ou Osiris (dont l'*œil* est l'emblème, suivant Plutarque), au sommet de sa course; l'*ibis,* signe de l'inondation (2); enfin le *croissant* ayant les pointes tournées en haut, ce qui marque la nouvelle lune, suivant Horapollon (3).

Le *premier personnage* de toute la frise est encore une figure à tête d'ibis, offrant le vase, emblème de l'inondation, le *vas aquarium* d'Horapollon; le même se retrouve encore au quinzième rang après l'escalier, et aussi au vingt-septième: il tient dans la main le même objet qui est sur le croissant, c'est-à-dire, l'*œil* d'Osiris; devant lui sont des caractères non moins expressifs de l'inondation et du solstice d'été, savoir, l'ibis, l'hiéroglyphe de l'eau, et le soleil avec trois jets de rayons, ce qui peint la lumière dans toute sa force; enfin un petit *verseau* qui est l'emblème le moins équivoque. Ce même verseau se remarque devant la vingt-cinquième figure avec le soleil rayonnant, et aussi devant la trente-neuvième. Enfin la vingt-sixième figure a parmi ses hiéroglyphes deux groupes de lotus, et au-dessous, deux *phallus,* signe de la virilité, de la fécondation. Je pourrois montrer l'ibis, le lotus, le vase d'où l'eau s'épanche, et le signe de l'eau lui-même, par-tout répétés; mais l'examen de la gravure les fera aisément reconnoître au lecteur.

Il est donc extrêmement probable que cette frise représente les circonstances du solstice d'été (4) et l'instant de la nouvelle lune du solstice. Mais, après avoir reconnu de quelle époque de l'année il s'agit, il resteroit à rechercher l'époque céleste, et, par suite, l'âge qu'elle doit exprimer. Une figure de femme à tête de lion, répétée fréquemment au commencement de la frise, me paroît propre à résoudre cette question. Si le solstice d'été, par sa marche rétrograde, étoit déjà entré dans la constellation du *lion;* que, pendant le premier mois de l'année, le soleil eût, par exemple, à parcourir les cinq derniers degrés du *lion* et les vingt-cinq premiers de la *vierge,* et que l'artiste eût voulu exprimer ces circonstances par une figure unique, il auroit ajouté à un corps de *femme* quelque partie d'un corps de *lion,* et les convenances de la sculpture devoient lui faire choisir la tête plutôt que toute autre partie. Or telle est, en effet, la figure que je viens de désigner (5). Cette figure de la *vierge* à tête de *lion* a dans la main une tige de *lotus,* autre signe du solstice d'été. On voit encore plusieurs personnages à tête

(1) Voyez *pl. 58, fig. 2.*

(2) *Voy.* l'Histoire naturelle et mythologique de l'ibis, par J. C. Savigny.

(3) Quatrième hiéroglyphe d'Horapollon, *liv. I.*

(4) L'exposition du monument tourné au midi est peut-être encore une circonstance qui appuie cette idée.

(5) Le solstice, en entrant dans le lion, étoit dans les étoiles de la *queue,* et non dans celles de la *tête;* mais il étoit impossible de composer une figure humaine avec la queue du lion, sans blesser les règles de goût que s'étoient faites les artistes. Ailleurs, ils ont exprimé une époque voisine, en employant la *queue* du lion, mais en dessinant deux figures séparées, comme j'aurai occasion de le faire voir.

de lion, tous accompagnés du *vas aquarium.* Je pense donc qu'on peut reconnoître ici l'époque de l'ouverture de l'année, au temps où le solstice d'été, ayant quitté la *vierge*, avoit atteint les premières étoiles du *lion*, c'est-à-dire, les derniers degrés. L'importance du temple d'Edfoû me porte à croire qu'il date du renouvellement d'une période sothique, époque à laquelle je conjecture que l'on consacroit de grands monumens, ainsi que je l'exposerai ailleurs : or une de ces révolutions a précisément expiré lorsque le solstice d'été a touché le vingt-cinquième degré du lion. On sait de quelle importance étoit pour les Égyptiens une époque pareille *qui concilioit, au bout de quatorze cent soixante-un ans, l'année fixe ou rurale avec l'année vague ou religieuse*, époque d'abondance et de joie pour le peuple, et précieuse pour les astronomes Égyptiens, dont le plus beau titre de gloire est la découverte de la période sothique (1).

§. VI.

De l'image du Phénix trouvée parmi les sculptures du grand Temple et dans d'autres monumens.

La période sothique avoit son emblème dans l'oiseau célèbre et fabuleux que l'on nomme *phénix.* Il me semble qu'il n'est guère permis d'en douter, quand on sait que la durée de sa vie passoit pour être la même que celle de cette période, c'est-à-dire, de quatorze cent soixante-un ans (2). Or il est curieux de trouver à Edfoû l'image de cet oiseau, et je ne sache pas que personne l'ait encore remarquée dans aucun monument (3). Si la figure que je cite est bien celle du phénix, et que celui-ci soit en effet le symbole de la période sothique, ma conjecture sur l'âge du temple sera presque changée en certitude.

En premier lieu, Hérodote affirme avoir vu le phénix peint sur les monumens, ayant la figure et la grandeur de l'aigle; il ajoute qu'il ne l'a jamais vu qu'en peinture. Il est donc certain que cette figure existe parmi les peintures Égyptiennes. Cet oiseau, dit-on, parvenu à la fin de sa vie, formoit un nid d'encens et de myrrhe, quittoit l'Inde sa patrie, et venoit mourir dans le sanctuaire du temple d'*Heliopolis*, où il renaissoit de ses propres cendres au bout de quelques jours (4). Bien que le dessin recueilli à Edfoû soit imparfait (5), on y reconnoît l'oiseau naissant, encore informe, et sortant de son bûcher. Les mots de Pline, *inde fieri pullum*, s'y appliquent fort bien. Dans un monument Égyptien

(1) M. Fourier expose en détail la nature et l'histoire de cette période dans son Mémoire sur les monumens astronomiques.

(2) Le savant et ingénieux auteur du Mémoire sur l'origine des constellations vient d'émettre cette idée dans un nouvel ouvrage, dont je n'ai pu avoir connoissance quand j'ai composé cet écrit, il y a plusieurs années; il a eu le mérite de la présenter avec beaucoup de vraisemblance, bien que privé du secours des monumens, et trompé par de fausses analogies.

(3) Voyez *planche 60, fig. 22*, au bas d'une légende hiéroglyphique.

(4) Consultez Hérodote, *liv. II, chap. 73;* Pline, *liv. X, chap. 2;* Horapollon, S. Épiphane, &c.

(5) Je n'aurois pas donné comme exemple cette figure seule, qui a été dessinée incorrectement, mais d'une manière très-naïve : c'est parce qu'elle m'a conduit à examiner les autres figures dont je parlerai plus bas, et qu'elle m'a offert dans mes recherches la première image du phénix, que j'ai cru pouvoir la citer ici.

qui est incontestablement astronomique, j'ai vu une autre image du phénix déjà reformé, ayant le bec et la figure de l'aigle bien caractérisés. Cet exemple curieux sera traité à part; mais je vais tout-à-l'heure en montrer d'autres qui sont frappans.

En second lieu, Solin ne laisse pas douter que cet oiseau ne soit l'emblème de la *grande année,* nom que l'on donnoit à la période sothique. Voici ses expressions : *Cum hujus vita magni anni fieri conversionem, rata fides est inter auctores* (1). Pline dit que sa vie coïncide avec la révolution de la grande année, qui ramène les mêmes saisons : or c'est-là une propriété de la même période. Le phénix, dit Horapollon, désigne le rétablissement qui s'opère après un long temps. Enfin, en donnant quatorze cent soixante-un ans à la vie du phénix, Tacite lève toutes les difficultés (2), bien que les auteurs ne s'accordent pas sur cette durée : car il est impossible qu'une pareille coïncidence dans les nombres soit purement fortuite.

Mais il est important de montrer que cette même figure du phénix est répétée dans tous les grands monumens d'Égypte, où jusqu'ici on ne l'a pas aperçue; elle se trouve généralement au-dessus des bases des colonnes et sur les socles des siéges, ayant toujours les pattes ouvertes et étendues, et une grande étoile en avant : cette étoile désigne sans doute *Syrius,* dont le lever héliaque annonçoit à-la-fois le renouvellement de la période, la crue du Nil et le solstice d'été. On doit encore observer qu'il est presque toujours sur une *coupe,* signe de l'inondation. Les colonnes d'Edfoû doivent sans doute contenir cette image; mais on n'auroit pu s'en assurer qu'en dessinant leurs fûts dans tous les détails : c'est dans les temples de Philæ et d'Esné qu'on peut la voir assez fréquemment. Je citerai principalement deux bas-reliefs du grand temple de Philæ, parce qu'ils sont en couleur, et qu'ils portent les principaux caractères qu'Hérodote, Pline et Solin attribuent au phénix (3). Le principal de ces caractères est d'avoir une crête ou huppe sur la tête. Pline dit, *caput plumeo apice cohonestante;* Solin, *capite honorato.* Cette *huppe* est marquée ici parfaitement. Selon Hérodote, ses ailes étoient en partie *dorées* et en partie *rouges :* c'est ce qu'on voit dans le bas-relief inférieur. Il en est de même des plumes *rose* de la queue, et aussi du *cou doré* que Pline et Solin décrivent. Enfin les trois auteurs s'accordent à lui donner la figure de *l'aigle,* et il est difficile de méconnoître le bec de l'aigle dans l'oiseau que j'ai montré. Outre ses longues pattes, cet oiseau a fort souvent des bras humains levés en l'air. Je ne chercherai point à expliquer cette circonstance : mais je citerai une figure d'homme que j'ai dessinée à Medynet-Abou, qui est agenouillée sur une coupe comme le phénix, ayant comme lui les bras élevés, une grande étoile en avant et des ailes déployées; enfin, pour dernier trait de ressemblance, une huppe sur la tête, absolument pareille à celle que j'ai décrite. Ce génie ailé a évidemment les plus grands rapports avec le phénix.

Les monumens de Thèbes et de Denderah renferment encore une foule d'images de cet oiseau, que le lecteur trouvera dans les volumes suivans.

(1) Solin. *Polyhist.* c. XXXVI.
(2) Tacit. *Annal.* l. VI.
(3) Voyez *pl. 16, fig. 2.* Dans la *figure 1,* on n'a pas coloré le corps de l'oiseau. Voyez aussi *pl. 18; pl. 22, fig. 5; pl. 23, fig. 3; pl. 78, fig. 16; pl. 80, fig. 17.*

Que penser maintenant de l'absurdité qu'on a reprochée aux Égyptiens pour la fable du phénix! Que penser de ceux qui nioient également et l'existence et l'image de cet oiseau! Est-ce la faute des Égyptiens, si des voyageurs Grecs et Romains, si des Pères de l'Église ont pris à la lettre cette fiction qu'ils n'entendoient pas, et ont sérieusement recherché si un oiseau pouvoit vivre tant de siècles et renaître de ses cendres! Ingénieuse allégorie, dont le sort a été jusqu'ici bien étrange, puisque la plupart n'y ont vu qu'une extravagance digne de pitié, et d'autres un argument solide en faveur des mystères de la religion (1).

Il me semble que le phénix allant de l'Inde en Égypte pour y mourir et recommencer une nouvelle vie, exprime, en langage métaphorique, le retour de l'*année fixe*, qui étoit la seule en usage chez les Indiens, et qui revenoit, pour ainsi dire, tous les quatorze cent soixante ans, concilier en Égypte le calcul du temps avec la marche du soleil : la vie, le voyage, la mort, la résurrection, le départ de cet oiseau, symbole du soleil (2), tout s'accorde avec cette idée : ce nid fait d'encens et de myrrhe désigne l'Orient; enfin son entrée à *Heliopolis* rappelle le fameux collége qui s'y occupoit d'astronomie, et qui, de temps immémorial, observoit la vraie longueur de l'année solaire.

Concluons que le phénix, symbole de la période sothique, marquoit le concours de l'année fixe avec l'année vague chez les Égyptiens, qu'il a été figuré dans leurs principaux temples, qu'il indiquoit probablement l'érection de ces temples à l'époque d'un renouvellement de période, et qu'enfin le monument d'Edfoû doit dater d'une pareille époque (3).

§. VII.

Du petit Temple.

J'AI dit que le petit temple est situé à peu de distance du grand : on a mesuré cent quatre-vingt-quatre mètres (4) entre le milieu de la porte d'entrée du premier et l'angle sud-est du pylône. L'axe de ce petit temple fait un angle de 66° à l'ouest avec le méridien magnétique. Sa longueur est de vingt-quatre mètres (5); sa largeur, de quatorze mètres et demi (6); et sa hauteur, de sept mètres et demi (7). Il est composé de deux salles, et environné des quatre côtés par une galerie de colonnes. Aux angles sont des piliers massifs; les façades latérales ont six colonnes, et les autres deux : mais les entre-colonnemens de ces dernières sont plus larges, ce qui

(1) Les Pères n'ont pas fait difficulté de citer le phénix comme une preuve de la résurrection et de l'incarnation.

(2) *Voyez* Horapollon, 34.e hiéroglyphe. Ce même auteur, dans le 51.e hiéroglyphe, s'exprime ainsi : « Dès » que les ailes du nouveau phénix sont formées, il vole » avec son père vers Héliopolis d'Égypte, où, sitôt à » leur arrivée, le père meurt au lever du soleil; après » sa mort, les prêtres d'Égypte l'enterrent, et le nouveau » phénix retourne au lieu où il est né. »

(3) Obligé par mon sujet de me renfermer dans des limites étroites, j'ai réservé pour un autre Mémoire de plus grands développemens sur la figure et sur la fable si curieuse du phénix, dont Tacite a dit, *plura ambigua, sed cognitu non absurda.*

(4) Cinq cent soixante-sept pieds environ.

(5) Soixante-quatorze pieds environ.

(6) Quarante-cinq pieds.

(7) Vingt-trois pieds et demi environ.

résulte de la disposition générale; on voit qu'ils ont été déterminés par la largeur du temple, dont ils font le tiers.

Un escalier fort étroit, qui débouche dans le massif de la seconde porte, et qui a deux rampes, servoit à monter sur la plate-forme : sa largeur n'excède guère un demi-mètre (1). Il est bien exécuté; mais, l'une des rampes étant appliquée contre le mur du temple, au lieu d'être prise dans l'épaisseur de la muraille, il suit de là que la première salle manque un peu de symétrie, et que les portes ne sont pas au milieu.

Le temple est considérablement enfoui à l'extérieur. Les colonnes latérales sont enterrées jusqu'au-dessus des chapiteaux, et les galeries sont encombrées de quatre mètres et demi (2); l'entrée et les salles du temple le sont beaucoup moins. C'est principalement dans la galerie du nord que le sol est le plus exhaussé; entre les décombres et le plafond, il n'y a pas la hauteur d'un homme. Ayant remarqué que la frise qui décore intérieurement l'architrave de cette galerie, étoit parfaitement conservée d'un bout à l'autre, je voulus la dessiner complétement; travail qui étoit facilité par ces mêmes buttes de décombres, lesquelles m'élevoient à la hauteur du bas-relief. Je trouvai le sol si exhaussé vers l'extrémité, que l'architrave posoit sur la poussière, et par conséquent il n'y avoit point de jour: il me fallut, dans cette portion de la galerie, me traîner sur le ventre, à la lueur d'une bougie; et je ne parvins à copier exactement cette longue bande de figures qu'avec les plus grandes fatigues (3).

La disposition que je viens de décrire retrace fort bien celle d'un temple *périptère*, sorte de temple qui étoit environné de colonnes sur les quatre côtés. Les massifs qui occupent les angles répondent aux *antes* ou *parastates*, qui étoient, selon Vitruve, des pilastres angulaires tenant lieu de colonnes.

Le diamètre des colonnes de ce temple est d'un peu plus de huit décimètres et demi (4); la colonne a environ cinq diamètres et demi. Si l'on divise en dix parties la hauteur totale du temple, la colonne entière en fait six, et sans le chapiteau, cinq; le dé, deux, et l'entablement, deux : c'est-à-dire que la hauteur des colonnes, depuis le sol jusqu'à l'architrave, fait quatre fois celle de l'entablement.

A quatorze mètres (5) de l'entrée du temple, on trouve deux colonnes enterrées, dont on ne voit plus que les chapiteaux : plus loin encore sont des restes d'édifices presque entièrement cachés sous les décombres. Il paroît qu'il y avoit là des constructions assez étendues : mais il est difficile de dire si elles étoient liées au plan du temple; il n'y a qu'une fouille qui auroit pu nous l'apprendre, et l'on n'a pas eu le temps de l'exécuter.

Les petits édifices qui accompagnent ordinairement les grands temples, comme ici à Edfoû, ainsi qu'à Denderah et en d'autres lieux, ont tous une disposition constante qui diffère tout-à-fait de la disposition ordinaire : c'est toujours une ou plusieurs salles entourées de galeries de colonnes ou de piliers. Cette partie

(1) Dix-neuf pouces.
(2) Quatorze pieds.
(3) Voyez *pl. 62, fig. 1*, côté a b, et *pl. 64.*
(4) Deux pieds huit pouces.
(5) Quarante-trois pieds.

étoit

étoit précédée d'une enceinte de colonnes plus élevées et à jour : tantôt cette enceinte a disparu, ou même n'a pas été construite, comme on l'observe à Edfoû, à Denderah, &c. ; tantôt cette enceinte est debout, et c'est le temple qui manque, ainsi qu'on le voit à Philæ : mais on trouve à Hermonthis l'une et l'autre, et cet exemple fait voir ce qu'étoit la disposition complète d'un *Typhonium* (1).

La dénomination de *Typhonium* convient bien à ces petits temples; car l'image de Typhon et les figures Typhoniennes y sont perpétuellement répétées : Strabon d'ailleurs a consacré ce nom (2). La figure de Typhon y est représentée au-dessus des chapiteaux des colonnes, et presque en ronde-bosse, sur un dé fort alongé, qui a la même largeur que le fût. Cette décoration d'un style particulier, et ces dés d'une hauteur extraordinaire, constituent l'un des caractères principaux des *Typhonium*, et leur donnent une physionomie propre. On a essayé d'en fournir une idée complète, en représentant le petit temple d'Edfoû entièrement déblayé et chargé de tous ses ornemens (3).

Une autre remarque générale qui est propre aux petits temples, c'est que leur direction est perpendiculaire à celle des grands édifices qu'ils accompagnent : cette particularité est digne d'attention (4). Ici, à Edfoû, l'angle formé par les axes des deux temples est de 99°. Comme le grand temple est tourné exactement au midi, le *Typhonium* regarde le levant. Il n'y a pas de doute que cette différence d'exposition n'eût un motif : il seroit intéressant de le découvrir; mais je ne m'arrêterai point à cette recherche.

Le dé alongé qui surmonte les colonnes, n'est pas toujours sculpté; mais, dans ce cas, il est manifeste que cela est dû au défaut d'achèvement, et que ce dé devoit contenir sur les quatre faces une figure de Typhon, semblable à celle qui se voit à Edfoû (5). La taille de cette dernière figure est un peu au-dessous de la stature humaine. Son attitude a quelque chose de pénible; elle a les jambes écartées, et les mains appuyées sur les hanches; une ceinture nouée derrière le dos descend entre les jambes : ses membres sont courts; la grosseur en est disproportionnée, mais celle de la tête l'est encore davantage. Cette tête, presque sans front, extraordinairement large et toute barbue, a un caractère encore plus bizarre que monstrueux, et ne ressemble pas mal à une caricature. La physionomie est riante; les yeux, les coins de la bouche et les joues sont tirés en haut, et les dents sont à découvert. Tous ces traits ont été sculptés d'un ciseau ferme, et font voir quelque connoissance de l'anatomie extérieure (6); les sourcilières qui rident les sourcils, l'orbiculaire qui ferme la paupière, les pyramidaux qui dilatent le nez, les muscles qui relèvent et tirent la lèvre supérieure vers l'oreille, en un mot tous les muscles qui concourent à l'expression du rire, sont fortement exprimés. La gravure n'a pu rendre tous ces détails, à cause de l'échelle; on trouvera de ces figures en grand dans les planches de la collection (7).

(1) Voyez *pl. 94*, et la Description d'Hermonthis.
(2) Strab. *l. XVII*, *p. 815*.
(3) Voyez *pl. 65*.
(4) *Voyez* les plans d'Ombos et de Philæ; il en est de même à Karnak, à Denderah.
(5) Voyez *pl. 62*.
(6) Voyez *suprà*, *p. 25*, *note (2)*.
(7) Consultez les *pl. 96*, *fig. 3*, et *97*, *fig. 1*, ainsi que les planches du *Typhonium* de Denderah.

La saillie de ces figures de Typhon est, comme je l'ai dit, plus qu'en demi-relief; leurs pieds posent sur le dessus du chapiteau. Ce chapiteau est de l'espèce la plus fréquente, la même que j'ai montrée dans le grand temple, sur-tout dans le second portique, où elle supporte la figure d'Isis. En général, les temples dédiés à Isis, et les portions des autres temples consacrées particulièrement à cette divinité, ont dans leur décoration la plus grande analogie avec les temples de Typhon; c'est ce qu'on verra par la suite de cet ouvrage. Les ornemens du *Typhonium* d'Edfoû vont en servir de preuve et d'exemple.

Toutes les sculptures, en effet, renferment ou l'image de Typhon, ou celles d'Isis et de son fils Horus. La frise qui règne en haut de la grande salle, est composée des figures de Typhon et de Nephthys, alternativement répétées avec celle d'Horus ou Harpocrate assis sur une fleur de lotus (1). Par-tout on voit Isis et son fils qui semblent repousser les influences du mauvais génie. Dans un de ces sujets, dont le temps n'a permis de copier qu'une portion, on remarque Isis au milieu et comme enveloppée d'une multitude de tiges de lotus; le plus souvent elle allaite son fils ou le tient dans ses bras. Une figure à tête de *crocodile* et à bras humains, ayant le corps d'une truie et la gueule béante, se tient à côté d'Horus: cette image est celle de Nephthys, sœur de Typhon dans la mythologie Égyptienne; c'est l'emblème de la terre stérile, opposée à Isis, qui est le symbole de la terre féconde. Elle varie souvent par la tête et par les attributs; mais le corps est toujours le même : quelquefois sa tête est celle d'un *hippopotame.*

Ce monstrueux quadrupède est lui-même représenté en entier dans la frise de la galerie du sud (2), placé sur un cube avec une gerbe ou faisceau de plantes derrière lui. On le reconnoît à ses jambes grosses et courtes, à sa tête démesurée et semblable à celle du buffle, à son pied fendu en quatre ongles et à sa queue très-courte (3). Il est curieux de trouver sur les monumens la figure de cet animal qui a disparu de l'Égypte : on en verra dans l'atlas d'autres figures encore mieux caractérisées. On sait que l'hippopotame étoit consacré à Typhon, ainsi que le crocodile (4). Je citerai ici un passage d'Eusèbe, qui semble être la traduction d'une partie de cette même frise. « Dans la ville d'Apollon ou Horus, dit-il, ce dieu » a pour symbole un homme à tête d'épervier, armé d'une pique, et poursuivant » Typhon, représenté sous la forme d'un hippopotame (5). » Il est aisé au lecteur qui a le bas-relief sous les yeux, d'y reconnoître cette description; Horus à tête d'épervier est la seconde figure derrière l'autel de l'hippopotame. Un rapprochement aussi curieux méritoit place dans cette description.

On remarque dans le temple une frise où sept femmes tiennent des disques à la main, et une autre composée de six femmes assises, tenant le jeune Harpocrate dans leurs bras; dans l'un des bas-reliefs, il est debout sur les genoux d'un personnage à tête d'épervier.

La frise de la galerie du midi et celle de la galerie du nord, dont j'ai déjà

(1) Voyez *pl. 63, fig. 5.*
(2) Voyez *pl. 63, fig. 6.*
(3) *V.* l'Hist. nat. de Buffon, *in-12, 1769; t. X, p. 187.*
(4) Plut. *de Iside et Osiride.*
(5) Euseb. *Præp. evang.* l. III, c. XI, p. 117.

parlé, se distinguent des autres sujets par le grand nombre de figures qui les composent et qui forment une sorte de procession; derrière elles sont de nombreuses tiges de lotus. Beaucoup de ces figures ont des couteaux, des piques, des arcs ou des flèches à la main; dans la frise du nord, on voit même deux lions debout et armés de deux couteaux. La frise du midi n'a été copiée qu'en partie; mais celle du nord l'a été d'un bout à l'autre, à l'exception des colonnes d'hiéroglyphes de la fin, qu'on a figurées dans la planche en arrachement (1). Il y avoit soixante-quinze de ces colonnes, toutes conservées, et il est bien à regretter que le temps ait manqué pour recueillir cette longue inscription.

La procession de cette frise du nord est composée de quarante-cinq figures, dont les dix premières marchent vers le derrière du temple, toutes décorées de la croix à anse, emblème de la puissance et de la divinité; les autres leur tournent le dos, et sont généralement armées comme je l'ai dit. La plupart ont devant elles une petite phrase hiéroglyphique, formée de quatre à cinq caractères, quelquefois seulement de deux, ou même d'un seul. Les personnages ont des têtes de belier, de serpent, de chien, de vautour, de bœuf, de lion, de lièvre, &c. Sous le rapport du dessin, il faut remarquer une enseigne fort bien ajustée, composée d'un chacal ayant l'*ubæus* devant lui; on remarque aussi le lion à tête d'épervier, assis au-dessus d'un serpent, qui se reploie sous le poids du corps de ce lion chimérique. Cette dernière figure est une espèce de sphinx qui n'étoit pas décrite, et que j'ai déjà fait remarquer sur les colonnes d'Ombos. On remarque aussi vers le milieu de la frise un cygne placé sur un cube et précédé de quatre serpens. Je finirai par citer un groupe de figures assises que l'on voit dans l'intérieur, et dont le contour a été répété trois fois, pour indiquer trois figures. Les Égyptiens avoient coutume de représenter ainsi une multitude; le peuple en adoration est figuré par trois personnages de suite agenouillés, ou par un seul dont le galbe est triplé.

J'en ai dit assez sur les sculptures du *Typhonium* d'Edfoû, pour aider à découvrir leur objet principal. On y reconnoît, comme dans le grand temple, la représentation des cérémonies relatives au solstice d'été. La figure d'Isis, tout environnée de lotus (2), désigne clairement *la terre couverte par les eaux de l'inondation.* Les *lotus* qui forment le fond des deux longues frises dont j'ai parlé, indiquent la même époque de l'année. On a déjà fait remarquer ce lion à tête d'épervier, qui pose sur les replis d'un serpent (3) : il est couronné des attributs de la force et de la divinité. L'épervier, symbole du soleil, désigne ici la toute-puissance de cet astre arrivé à son apogée; et le serpent que la figure écrase, est l'emblème des influences malfaisantes qui sont détruites au renouvellement de l'année.

Le premier personnage de cette même frise est une figure à tête d'ibis : il est très-remarquable que c'est la même qui commence la frise du portique du grand temple (4); elle y indique également le premier mois de l'année ou le mois du solstice d'été. Toutes ces figures armées de flèches rappellent le sagittaire, qui désigne dans le zodiaque la fin du printemps et l'approche du solstice. Quant à l'époque à

(1) Voyez *pl. 64.*
(2) Voyez *pl. 63, fig. 4.*
(3) Voyez *pl. 64.*
(4) Voyez *pl. 68, fig. 2,* et ci-dessus, *page 28.*

laquelle se rapportent ces peintures, elle me paroît marquée par la figure du lion, très-commune dans la frise, notamment par les deux lions debout armés de couteaux. Pour exprimer symboliquement que sous le signe du *lion* les influences nuisibles étoient anéanties, pouvoit-on imaginer rien de mieux que d'armer la figure même de cet animal! Mais ce qui annonce parfaitement la même époque, c'est encore ce lion qui occupe le milieu de la galerie (1); cette figure est principale dans la frise, et par sa place, et par sa proportion. En joignant au corps du lion la tête de l'épervier, l'artiste me semble avoir indiqué fort bien que le soleil étoit alors dans la constellation du lion; car l'épervier étoit l'emblème du soleil. C'est ainsi que ces figures complexes, qui ne semblent au premier coup-d'œil que des compositions fantasques, ou qui ne sont remarquées que pour l'art et le goût du dessin, avoient été imaginées par les Égyptiens pour peindre les phénomènes naturels, et en fournir en quelque sorte une image sensible (2). Si donc cette conjecture est fondée, et si l'on convient que les auteurs du temple ont voulu marquer dans les sculptures le temps de son érection, on sera porté à conclure que cet édifice date de l'époque où le solstice d'été avoit lieu dans la constellation du lion, et qu'on y a peint l'instant du renouvellement des saisons : mais l'on ne trouve pas ici, comme dans le grand temple, une limite précise, ni des indices suffisans pour assigner un temps déterminé.

§. VIII.

Rapports des principales dimensions du grand Temple.

Je terminerai cet écrit par quelques rapprochemens sur les proportions du grand temple d'Edfoû. Il ne sera pas sans quelque intérêt de voir le soin qu'ont mis les Égyptiens dans cette partie de la disposition, et les règles qui les ont guidés. On y reconnoît aussi les élémens de leur système de mesures, qui a fait chez les modernes l'objet de tant de recherches, et que je tâcherai d'exposer dans un écrit spécial, auquel j'ai déjà renvoyé dans le cours de ce Mémoire.

Pour plus de briéveté et de netteté, je vais rapporter ci-dessous, en deux colonnes, les mesures des principales dimensions, et les nombres qui indiquent leurs rapports.

	Longueurs en mètres.	Rapports approchés.
Longueur totale du temple	137^{m} 38.	300.
Largeur postérieure	47. 048.	100.
Pylône : longueur (3)	69. 028.	150.
——— hauteur	34. 974.	75.
——— largeur	10. 99.	24.
——— saillie hors de l'enceinte	10. 99.	24.
——— profondeur de la porte	11. 261.	25.

(1) En restituant dans la planche les soixante-quinze colonnes d'hiéroglyphes, on verra que cette figure étoit au milieu de la frise.

(2) Ce n'est pas ici le lieu d'étendre cette remarque : on se propose de le faire dans l'*Essai sur l'Art en Égypte.*

(3) Cette dimension fait la largeur totale du temple.

	Longueurs en mètres.	Rapports approchés.
Pylône : largeur de la porte	5. 36.	12.
——— hauteur de la porte jusqu'au listel	22. 631.	50.
——— hauteur de la porte sous le linteau	15. 432.	33 $\frac{1}{3}$.
Largeur de la *cour*, d'une colonnade à l'autre	34. 46.	75.
Diamètre des colonnes de la cour	1. 381.	3.
Entre-colonnement de la cour	2. 56.	5 $\frac{1}{2}$.
Hauteur de l'enceinte	11. 48.	25.
Largeur du dos du temple en face du mur d'enceinte	33. 134.	72.
Premier portique : façade	40. 55.	90.
——— côté extérieur	18. 705.	40.
——— saillie hors du temple	3. 71.	8.
——— longueur intérieure	34. 87.	75.
——— largeur entre l'avant-corps et les murs d'entre-colonnement (1)	14. 05.	30.
——— hauteur au-dessus du seuil	15. 674.	33 $\frac{1}{3}$.
——— hauteur au-dessus du sol extérieur	17. 164.	37 $\frac{1}{2}$.
Second portique : longueur	20. 41.	45.
——— largeur	13. 345.	30.
Longueur de la salle qui suit le second portique	20. 41.	45.
Longueur de la salle qui précède le sanctuaire	13. 535.	30.
Largeur de la même depuis l'avant-corps	4. 51.	10.
Distance des deux lions, répondant au dos du sanctuaire	11. 3.	25.

On remarque, au premier coup-d'œil, dans ce tableau, que les rapports simples sont les plus fréquens, comme 25, 30, 75 et 90, qui sont répétés trois fois chacun. Voici les proportions relatives qui sont les mêmes :

1.° La saillie du pylône sur l'enceinte est précisément égale à sa largeur.

2.° La profondeur de la porte est la même que la hauteur de l'enceinte, et que la distance des deux lions adossés au temple.

3.° La hauteur totale du pylône est égale à la largeur de la cour et à la longueur intérieure du premier portique.

4.° La longueur de la cour, depuis la première jusqu'à la dernière colonne, est égale à la largeur du temple en dedans de l'enceinte.

5.° La hauteur du portique est la même que celle de la porte du pylône sous le linteau.

6.° La largeur du sanctuaire est la même que celle de la salle qui suit le second portique.

7.° Enfin, les deux portiques ont une même largeur.

Ainsi la longueur du temple, tout compris, est double de sa largeur, et celle-ci est double de la hauteur.

On remarque encore que la largeur du pylône est double de celle de la porte, la hauteur de celle-ci quadruple, et la largeur du dos du temple, sextuple.

La longueur totale du temple contient huit fois la hauteur du portique, quatre fois la hauteur du pylône, et deux fois sa longueur.

La longueur du pylône est, par conséquent, double de sa hauteur.

(1) Cette largeur est pareille à celle du côté même du portique.

La hauteur de la galerie ou enceinte est le tiers de la hauteur du pylône; elle est le quart de la largeur postérieure du temple, et la hauteur du portique en est le tiers.

La saillie du portique est le tiers de celle du pylône.

La largeur du portique en dedans est le tiers de sa façade.

La longueur du sanctuaire est double de sa largeur.

Le demi-diamètre ou module des colonnes de la cour divise la plupart des dimensions que je viens d'énumérer. La première des colonnes a de hauteur quatorze de ces demi-diamètres avec le dé, et la dernière, douze; l'entablement, trois; le chapiteau, deux. Les colonnes des deux portiques ont également douze demi-diamètres.

Enfin, si l'on prend pour module la hauteur de l'architrave, qui, avec le cordon, fait toujours la moitié de l'entablement, on trouve que, dans la cour, la première colonne, compris le dé, contient neuf de ces modules, et que les colonnes du premier portique en renferment huit.

Il me seroit facile, mais fastidieux pour le lecteur, de multiplier ces rapprochemens. J'en ai dit assez pour prouver que les Égyptiens savoient balancer avec art les masses de leurs édifices, et suivoient des règles certaines pour en proportionner toutes les parties. Par-là, j'ai peut-être expliqué la cause de l'harmonie que présente à l'œil le grand temple d'Edfoû.

TABLE.

§. I. *Observations générales et historiques*..... page 1.

§. II. *Description du grand temple. De son état actuel et de sa construction*..... 5.

§. III. *De la disposition du grand temple*..... 12.

§. IV. *De la décoration du grand temple*..... 17.

§. V. *Recherches sur l'objet du grand temple et sur l'époque de sa fondation, appuyées par l'examen des tableaux symboliques*..... 26.

§. VI. *De l'image du phénix trouvée parmi les sculptures du grand temple et dans d'autres monumens*..... 29.

§. VII. *Du petit temple*..... 31.

§. VIII. *Rapports des principales dimensions du grand temple*..... 36.

DESCRIPTION

DES RUINES D'EL-KÂB OU ELETHYIA,

PAR M. SAINT-GENIS,

INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES.

CHAPITRE VI.

LE célèbre géographe d'Anville, en discutant avec sa sagacité ordinaire les autorités des anciens géographes, a parfaitement déterminé la position d'*Elethyia*, ou la ville de *Lucine :* il la place, sur sa carte de l'ancienne Égypte, en un point correspondant au village moderne d'*el-Kâb.* Nous avons appris, en effet, qu'auprès de ce village, qui est situé sur la rive droite du Nil, à deux lieues environ au-dessous d'Edfoû [l'antique *Apollinopolis magna*], il existe des ruines assez considérables.

La rive sur laquelle ces ruines sont situées, présente le même aspect qu'on retrouve presque par-tout sur les bords de ce fleuve au-dessus du Delta; une plaine rase, dont la lisière voisine du Nil est cultivée, et le reste stérile et desséché, depuis que les canaux d'irrigation, la culture des champs et les plantations d'arbres ne s'opposent plus à l'invasion des sables du désert. Cette plaine est bordée dans le fond par un rideau peu élevé de rochers calcaires absolument nus et d'une blancheur uniforme, quelquefois entrecoupés par de sombres catacombes. En débarquant un peu au-dessous d'el-Kâb, le voyageur aperçoit devant lui une vaste enceinte carrée (1), qui lui paroît être une espèce de *retranchement* en terre, au milieu duquel s'élèvent les chapiteaux d'un groupe de colonnes, et quelques pans de murs épais et comme distribués au hasard. Le sentier (2) qui conduit du village d'el-Kâb (3) à celui d'el-Mahammed, divise la plaine par son milieu, et sépare du désert le terrain cultivé (4).

Vers le milieu de la distance qui se trouve entre l'enceinte et le village d'el-Mahammed, on découvre un petit temple isolé (5); plus loin, l'œil indécis cherche à deviner ce que peut être une énorme masse de pierre (6) si singulièrement percée, qu'elle lui présente la forme d'une porte gigantesque. La montagne qui sert de fond à ce tableau, paroît criblée d'ouvertures; et le voyageur y reconnoît bien vîte ces grottes sépulcrales qui, dans la haute Égypte, accompagnent les ruines des villes antiques. Les anciens Égyptiens semblent par-tout avoir mis autant

(1) *Voyez* a, *pl. 66, fig. 1.*
(2) *Voyez* b c, *même figure.*
(3) *Voyez* d, *ibid.*
(4) *Voyez* e, *pl. 66, fig. 1.*
(5) *Voyez* f, *ibid.*
(6) *Voyez* g, *ibid.*

A. D.

d'importance et employé les mêmes efforts à creuser la demeure des morts, qu'à élever celle des vivans : les unes occupoient le bord du fleuve ou le milieu de la vallée; les autres, le bord du désert au pied de la montagne.

En examinant en détail les objets que je viens d'indiquer, on trouve que la grande enceinte (1) est un carré d'environ 640 mètres de côté, 9 mètres de hauteur, et $11^{m}.50$ d'épaisseur [plus de trente-quatre pieds]. Elle est construite en briques qui ont $0^{m}.38$ de hauteur [plus de quatorze pouces] sur $0^{m}.20$ et $0^{m}.18$. Ces briques ne sont point cuites; elles sont composées de terre forte du pays, ou limon du Nil, simplement pétri et séché au soleil, ou du moins à un feu très-doux. Ce limon a conservé sa couleur naturelle d'un brun cendré. Comme il falloit, pour des constructions aussi vastes, des quantités énormes de briques, et qu'il ne s'agissoit probablement, en les employant, que de former une simple barrière propre à marquer les limites de l'espace interdit aux profanes, ou à arrêter les incursions des peuples nomades du désert, on a dû user des procédés *en grand*, et les plus simples, pour la fabrication de ces matériaux. La chaleur naturelle du soleil, dans ce climat, a donc dû suffire pour la cuisson de ces briques. Nous avons remarqué, en effet, que le thermomètre *(de Réaumur)*, placé *sur le sol, à cette latitude*, s'élevoit à 50 degrés au mois de septembre. Il faut donc croire que les Égyptiens, qui d'ailleurs ont bien prouvé qu'ils n'étoient pas avares de grands travaux, soit pour l'exploitation, soit pour l'emploi des matériaux les plus gros et les plus durs, ne faisoient usage de ceux-ci que dans le cas où ils n'avoient besoin d'élever qu'un simple *retranchement en terre;* et la brique crue avoit, sur les terrasses, l'avantage de pouvoir s'arranger en forme de maçonnerie et avec un médiocre talus. Ce procédé s'est conservé par toute l'Égypte, dans la construction des villages modernes.

Les grandes enceintes en briques crues servoient ordinairement à entourer un temple, un palais, ou un vaste ensemble d'édifices de ce genre. Au milieu de l'un ou de plusieurs des côtés de la clôture, s'élevoit une de ces portes colossales en pierre, qui sont quelquefois accompagnées de môles énormes, et qui souvent nous paroissent, au premier abord, si bizarrement isolées, parce que l'enceinte, facile à détruire, a totalement disparu : ici, au contraire, la clôture subsiste, et la porte principale n'existe plus. On voit par le plan, qu'elle a pu être sur le côté en face de la montagne, au point I (2); position singulière, puisqu'elle est opposée au fleuve. Il seroit plus naturel de supposer qu'elle se trouvoit en face de la porte m (3) que nous examinerons, et que sa place a été depuis encombrée. Peut-être a-t-il existé une autre porte au point o (4) du côté du petit temple qui est isolé dans la plaine, et dont je parlerai plus tard.

Je serois porté à croire que cette grande enceinte étoit celle de la ville même d'*Elethyia*, quoiqu'ailleurs ces clôtures m'aient paru en général, comme je l'ai dit, se borner à renfermer un ensemble de monumens ou d'édifices publics. Une ville qui auroit 2560 mètres de circuit, ne seroit pas très-petite; et nos

(1) *Voyez* g h i k, *pl. 66, fig. 2.*
(2) *Ibid.*
(3) Voyez *pl. 66, fig. 2.*
(4) *Ibid.*

villes d'Europe de 10,000 ames n'ont pas plus d'étendue. On ne trouve point, dans la plaine environnante, de ruines qui présentent une aussi grande surface, et qu'on puisse supposer être celles de la ville d'*Elethyia :* on n'aperçoit pas même, autour et au-dehors de la grande enceinte, ces monticules de décombres qui attestent ordinairement l'existence de maisons particulières même entièrement démolies; on les retrouve, au contraire, en-dedans de la clôture, et c'est là que ces habitations me paroissent avoir existé. Elles ont pu être détruites depuis par la suite des temps et des révolutions, comme il est arrivé dans toute l'Égypte, où l'on n'en trouve plus de traces; tandis que les temples, les palais et les autres grands édifices, plus difficiles à renverser, et dont les matériaux énormes étoient moins propres aux constructions particulières, subsistent en partie, et laissent toujours paroître, au moins, quelques restes en pierre.

C'est vraisemblablement par une suite de l'existence de la ville dans cette enceinte, que l'usage d'y habiter se sera conservé jusque dans ces derniers temps. On voit encore le long de la face *nord* de cette clôture, et dans l'intérieur, les restes d'un assez grand nombre de maisons (1); elles présentent exactement l'aspect des ruines des villages modernes. On y trouve beaucoup de débris de poteries actuellement en usage dans le pays, et des voûtes, dont on peut assurer, aujourd'hui plus que jamais, que les anciens Égyptiens ignoroient la construction (2). Toutes ces maisons paroissent avoir été bâties principalement avec les briques crues qui composent les murs de la grande enceinte, dont on a facilement démoli quelques parties. Aujourd'hui, les sables de la montagne pénètrent dans l'intérieur par les deux grandes ouvertures que j'ai indiquées, et ils encombrent la plus grande partie de ces masures.

Il subsiste encore, comme je l'ai dit, quelques restes des édifices publics de l'ancienne *Elethyia :* mais il est à remarquer qu'on n'en aperçoit pas dans l'espace que j'attribue aux maisons particulières ; on les voit tous rassemblés dans une seconde enceinte carrée (3) qui a le même centre que la première, et dont les côtés lui sont parallèles. On y retrouve bien sur le côté *sud-ouest*, opposé au Nil, les fondations (4) d'une de ces principales portes en pierre qui s'ajustoient, comme je l'ai observé, aux murs d'enceinte en briques. L'existence de cette seconde clôture confirme ce que j'ai dit de la première; l'une étoit celle de la ville, et l'autre celle du temple. Il est donc très-vraisemblable que les anciens habitans de la haute Égypte étoient dans l'usage de clore non-seulement leurs monumens publics, mais encore leurs villes, avec des murs de briques crues; et si communément nous ne retrouvons encore subsistantes que les clôtures des temples et des palais, c'est, sans doute, parce que celles des villes étoient plus exposées à tous les ravages, et qu'elles ont dû servir de bonne heure à construire les habitations modernes, qui se sont, peu à peu, réduites à l'enceinte des temples eux-mêmes. D'ailleurs, l'existence de ces dernières clôtures a dû naturellement

(1) *Voyez* p, p, p, *pl. 66, fig. 2.*
(2) Les voûtes qu'on a trouvées à *Elethyia*, sont en briques.
(3) *Voyez* q r s t, *pl. 66, fig. 2.*
(4) *Voyez* m, *même figure.*

A. D.

se prolonger davantage avec celle de ces grands édifices dont elles faisoient plus essentiellement partie.

Tout l'espace renfermé dans la seconde enceinte est plus élevé que le terrain environnant, et forme, dans son milieu, une petite colline de sables et de décombres. La plupart des édifices marqués sur le plan particulier (1) sont rasés, et l'on n'en trouve que les fondations ou les traces à la superficie du terrain. Il ne subsiste plus aujourd'hui que la partie U du bâtiment V (2), qui est indiqué sur ce plan par une teinte plus noire, et les deux rangs X, de trois colonnes chacun, désignés de la même manière. Ce sont ces deux ruines, encore debout, qui sont représentées dans la *vue pittoresque* (3) prise au point A du plan des monumens. Le pan de mur b c (4) qui, sur ce plan, paroît plus long que ceux des salles voisines, n'est point une espèce de mur de terrasse, comme on pourroit se le figurer d'après une inspection trop rapide de la *vue :* cette illusion est occasionnée par l'encombrement de toutes ces constructions. On voit en effet à son extrémité gauche une assise de plus (5). On aperçoit encore sur les autres murs, et à la hauteur où se trouve aujourd'hui le dessus de celui-ci, des figures sculptées qui sont cachées jusqu'aux reins par les décombres, et coupées par le niveau supérieur de ce mur. Ce niveau lui-même varie de plusieurs assises en quelques endroits, et indique bien une démolition commencée. Il paroît donc que ce mur servoit seulement d'*enveloppe* aux distributions intérieures; et d'ailleurs il ne portoit point d'hiéroglyphes, tandis que toutes les faces des autres murailles en sont couvertes. Les pierres qui recouvrent la salle subsistante, ont quatre mètres de longueur, et terminoient certainement l'édifice : on en peut juger par la corniche sculptée qui règne au-dessous de ce plafond, dans l'intérieur de la pièce, et parce que, dans aucun temple Égyptien, on ne trouve d'étage proprement dit au-dessus d'un autre. Ce temple est couronné, comme tous ceux que nous avons vus, par un lit de pierres plates, au-dessus duquel on pratiquoit quelquefois une terrasse bordée d'un parapet.

Sur la droite de la *vue* (6), et un peu plus loin que la salle, se trouvent les six colonnes que j'ai fait reconnoître sur le *plan ;* elles sont encore recouvertes de leurs énormes architraves. Les chapiteaux sont tous semblables; ce qui n'a pas toujours lieu dans les plus beaux monumens Égyptiens. Ces six colonnes devoient appartenir à quelque vaste salle *intérieure* dont elles formoient le parvis, et être accompagnées de plusieurs autres colonnes, comme l'annoncent assez les compartimens de leurs architraves. D'ailleurs elles ne sont point liées par leurs fûts; et dans tous les monumens Égyptiens, lorsque les colonnes sont *extérieures* et forment péristyle, elles se trouvent engagées, jusqu'au tiers ou à la moitié de leur hauteur, dans des murs de même épaisseur qu'elles, et qui constituent une clôture particulière au bâtiment qu'elles décorent. On doit conclure de ces observations, et de ce qu'on trouve à d'assez grandes distances les unes des autres, des traces de compartimens isolés, de murailles, et de colonnes rasées, que l'édifice dont les

(1) Voyez *pl. 66, fig. 4.*
(2) *Ibid.*
(3) Voyez *pl. 66, fig. 3.*
(4) Voyez *pl. 66, fig. 4.*
(5) *Ibid. fig. 3,* au point 2.
(6) *Ibid. fig. 3.*

restes subsistent aujourd'hui, ne formoit point la partie principale des monumens d'*Elethyia*, et n'en étoit qu'un accessoire; que le bâtiment à douze colonnes (1) qui se présente en face de la porte d'entrée de la seconde enceinte, se trouvoit sur la ligne principale du plan général de ces constructions, et qu'il y avoit, sur le côté opposé aux ruines encore debout, d'autres masses aussi considérables qui leur correspondoient : car les *plans* des architectes de l'ancienne Égypte sont ordinairement très-symétriques, et d'une simplicité, d'une pureté admirables.

On voit encore, au-devant du temple conservé, les restes d'un bassin carré, comme on en trouve un à Hermonthis. Ces bassins sont placés assez loin des sanctuaires, qui subsistent encore. Ils étoient sans doute destinés à fournir de l'eau pour les sacrifices, ou plutôt pour les ablutions préparatoires, puisqu'ils sont *en dehors* de ces sanctuaires. Le bassin d'*Elethyia* contient encore de l'eau; mais elle est fortement saumâtre, comme toute celle qui se trouve en Égypte à la surface du sol, couvert par-tout de cristallisations et d'efflorescences salines.

On rencontre, dans une fouille auprès du bassin, un sphinx formé d'un bloc de pierre calcaire compacte, brillante, et qu'on prendroit pour de l'albâtre.

On a trouvé, près des monumens qui sont encore debout, deux fragmens de statues en granit noir, dont l'une est vue de profil et *en trois quarts (pl. 69, fig. 5 et 7)*; elle est d'environ six mètres de proportion : l'autre *(fig. 6)* est de proportion humaine. Ces figures ne sont pas très-incorrectes, ni pour le dessin, ni pour l'exécution : il y a même une certaine vérité dans leur pose, et quelque chose d'élégant et de gracieux dans leurs contours. Il est à remarquer qu'en général les statues Égyptiennes sont mieux faites que les sculptures en petit relief, et sur-tout que les peintures. Cette différence est conforme à la marche de l'esprit humain : dans l'enfance des arts, il est facile, en ciselant un bloc de pierre autour duquel l'artiste peut tourner dans tous les sens, d'imiter un modèle qu'il peut aussi considérer sur tous les points, et copier, pour ainsi dire, pièce à pièce, en se servant à chaque instant de mesures exactes; il n'en est pas de même du dessin et sur-tout de la peinture, pour lesquels il faut que l'art s'élève jusqu'aux combinaisons de la perspective, des effets de la lumière et du coloris.

Le petit temple isolé qu'on rencontre en marchant au *nord* des ruines d'*Elethyia* vers la montagne Arabique (2), a environ 15 mètres de longueur, sur $9^{m}.3$ de largeur, et $4^{m}.7$ de hauteur. On y entre maintenant par les deux extrémités; mais on s'assure, à l'inspection des démolitions, qu'il n'y avoit autrefois qu'une seule entrée à ce temple. Elle est d'ailleurs bien distinguée par deux colonnes formant une opposition avec les piliers élevés au-dessus du soubassement qui règne en dehors à hauteur d'appui. Ces piliers et leur soubassement sont en partie renversés; mais il a été facile de restaurer, comme on le voit ici, ce monument, d'ailleurs presque entièrement semblable aux temples d'Éléphantine. Les piliers forment une galerie bien éclairée autour du sanctuaire, lequel est absolument sans autre jour que celui de la porte.

(1) *Voyez* e, *pl.* 66, *fig.* 4.

(2) *Voyez* f, *pl.* 66, *fig.* 1, et *pl.* 71, *fig.* 1, 2, 3, 4.

Les murs du sanctuaire sont couverts en dehors et en dedans d'hiéroglyphes et de figures sculptés, représentant des cérémonies religieuses. L'ensemble de ce petit monument est aussi pur dans son plan, qu'il est simple dans son exécution.

Le caractère de solidité que les Égyptiens ont imprimé à tous leurs ouvrages, se montre encore ici dans le talus des murs du sanctuaire, et aussi dans l'épaisseur qu'on leur a donnée pour un aussi petit édifice, si l'on compare cette dimension avec leur hauteur et leur peu d'étendue. Ces murs sont bâtis, comme ceux des grands monumens, en grosses pierres de taille.

Parmi toutes ces ruines, où reconnoître le temple de Lucine? On sait que cette déesse présidoit aux accouchemens, et que c'étoit Junon, que les Latins adoroient sous ce nom, et les Grecs sous celui d'*Eileithyia :* mais on ne retrouve ici aucun de ses attributs; et il est plus naturel de penser que son temple étoit le grand monument placé au centre de la ville consacrée à cette divinité, et dont elle portoit le nom.

En s'approchant de la chaîne *Arabique* vers le nord et près du village d'el-Mahammed, on s'aperçoit que cette grande masse (1) qu'on avoit prise d'abord pour une porte colossale, n'est qu'un rocher distinct du corps de la montagne, et dont on a exploité le pourtour et le centre, pour en tirer de la pierre qui a vraisemblablement servi à la construction des édifices que nous venons de parcourir. Cette exploitation a été conduite de manière que le grand rocher saille de tous côtés perpendiculairement au niveau de la plaine. On a ensuite vidé l'intérieur, et ménagé deux énormes pieds-droits, pour supporter les parties supérieures qu'on ne pouvoit extraire facilement. On a encore conservé dans le milieu un fort pilier pour soutenir davantage le ciel. Les formes régulières de chaque partie, celle de la masse en général, et les effets du jour qui la traverse, lui donnent, aux yeux du voyageur qui parcourt le Nil, l'apparence d'un monument d'architecture. C'est cet objet remarquable au loin, qui, lorsque nous descendions le fleuve, fixa particulièrement notre attention sur cette plaine, où nous cherchions les ruines d'*Elethyia*, et nous reconnûmes bientôt l'enceinte auprès de laquelle nous débarquâmes. En s'approchant de plus en plus de cette masse singulière, l'illusion qu'on avoit éprouvée renaît quelquefois, et le doute augmente encore à l'aspect des couches ou lits du rocher, qui se trouvent assez égaux entre eux, parallèles à l'horizon, et par conséquent se correspondent très-bien d'un pied-droit à l'autre.

Après avoir examiné tous les objets que la plaine offroit à ma curiosité, je commençai à parcourir la montagne en revenant sur mes pas; j'y trouvai plusieurs grottes qui sont indiquées sur le plan général des ruines (2), et parmi lesquelles on en remarque deux principales. Je fus vivement frappé d'y voir un très-grand nombre de tableaux de la vie civile des anciens Égyptiens; chose unique jusqu'alors parmi les ruines de l'Égypte, où nous n'avions trouvé que des temples couverts de représentations religieuses, ou des palais décorés de scènes militaires. On trouve

(1) *Voyez* g, *pl. 66, fig. 1,* et *pl. 67, fig. 1.*

(2) *Voyez* m, *pl. 66, fig. 1.*

ailleurs, parmi de grands tableaux religieux, quelques détails isolés de la vie domestique, mais point de description suivie des usages et des procédés des arts, tandis qu'on voit ici tous les détails de la culture des grains, le labourage à bras d'homme ou avec des bœufs, le passage du cylindre sur les sillons, les semailles, l'emploi de la herse, la moisson, le glanage, le dépiquage du grain sous les pieds des bœufs, le vannage, l'emmagasinement et l'enregistrement des récoltes (et, par suite, l'écriture); la pêche au filet et la salaison du poisson; la chasse aux toiles, et la préparation du gibier pour le conserver; la vendange et le logement des vins; la méthode encore usitée en Égypte pour faire rafraîchir les boissons; la rentrée des troupeaux; le chargement des barques, et la navigation à la voile et à la rame; le pesage des animaux vivans à la vente, et la préparation des viandes; une offrande domestique (1); l'embaumement et les funérailles des particuliers depuis leur mort jusqu'à la translation de leurs corps dans les puits ou caveaux des momies; enfin la danse et la musique (2). On remarque, presque par-tout, un chef pour chaque travail particulier. On y voit les femmes mêlées, sans voile, avec les ouvriers; ce qui indique assez que l'usage qu'elles ont, en Égypte, de se cacher le visage, n'avoit pas lieu dans l'antiquité. On voit encore, dans ces tableaux, la part que les enfans prenoient dans ces diverses occupations; et l'on y trouve les costumes de plusieurs classes de la société. Tous ces sujets sont sculptés dans le rocher, peints de couleurs variées, à teintes plates, et encadrés d'hiéroglyphes (3).

A la nouvelle de cette intéressante découverte, qui excita parmi nous un enthousiasme général, la moitié des membres de la Commission, qui étoit descendue dans la plaine d'*Elethyia*, accourut; l'autre moitié, qui s'étoit déjà rendue à Esné ou *Latopolis*, distant de sept lieues, remonta le Nil pendant la nuit et se réunit aux grottes. Tous travaillèrent à recueillir le plus grand nombre possible des tableaux qu'elles renfermoient. Je pris des calques de ceux qui ne pouvoient être dessinés, pour servir à compléter la description, ou à donner aux dessins un plus grand caractère de vérité et d'exactitude. M. Costaz, qui vint immédiatement après moi dans les grottes, s'occupa à recueillir des observations sur plusieurs de ces scènes, dont il a déjà donné une description dans le second cahier du troisième volume de la Décade Égyptienne (4).

Les deux grottes dont il s'agit sont taillées dans le roc, ainsi que toutes les autres. La première est d'une forme très-simple, et il y en a peu d'aussi petites dans le reste de l'Égypte (5) : elle a environ $7^{m}.8$ [vingt-quatre pieds] de longueur, sur $3^{m}.7$ [onze pieds six pouces] de largeur, et son ciel est coupé en voûte surbaissée. Cet espace est distribué en deux parties; la première est la seule ornée de sculptures peintes. Dans le fond, à droite, est une porte (6) qui doit

(1) Voyez *pl. 68*, et *pl. 69*, *fig. 1, 2, 3, 4*. Tout ceci se trouve dans la première des deux grottes: le repas et les offrandes que l'on fait au maître du logis, sont les seuls objets qui aient quelque ressemblance avec les cérémonies religieuses.

(2) Voyez *pl. 70 et 71*. Ces sujets se trouvent dans la seconde grotte.

(3) Il est vraisemblable que ces inscriptions ont un sens analogue aux tableaux qu'elles entourent.

(4) *Voyez* le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'*Elethyia*.

(5) Voyez *pl. 71*, *fig. 16, 17, 18*.

(6) Voyez *même planche*, a, *fig. 16*.

avoir été pratiquée postérieurement à la confection de la première salle et des sculptures qui la décorent, car elle coupe ces sculptures. Cette porte communique à une seconde chambre où est un puits; et c'est, sans doute, celui où l'on déposa les corps des personnes dont cette grotte étoit le tombeau. Ce sont elles, vraisemblablement, dont on voit la représentation dans le groupe situé au fond de la première salle. Ces trois figures sont sculptées presque en ronde-bosse, et fort endommagées; les têtes principalement sont mutilées. Le personnage du milieu est un homme, et probablement le chef de la famille; la partie inférieure de son corps est couverte d'une draperie serrée. On reconnoît par le dessin des deux autres figures, que ce sont des femmes. Elles paroissent embrasser ou soutenir le personnage principal; et leur attitude indique une certaine intimité avec lui, et fait présumer que c'étoient ses femmes, ou ses filles, ou ses esclaves. Du reste, on ne voit pas d'attributs de divinités, prêtres ou rois, dans cette grotte. Ce caractère, joint à la petitesse et au peu d'apparence de ces catacombes, aux scènes qui y sont représentées, porte à croire que c'étoit-là le tombeau d'un simple particulier, peut-être d'un agriculteur riche et puissant.

La seconde grotte, située près de celle-ci, est à-peu-près des mêmes dimensions, mais moins belle, moins décorée; et c'est pour cette raison, ou par suite de quelque tradition, que les habitans d'el-Kâb la nomment, suivant leurs idées, *grotte du vizir*, et l'autre, *grotte du sultan*.

On rencontre aux environs beaucoup de restes de momies brisées, et l'on a trouvé, parmi ces ossemens, une mâchoire de crocodile. Auprès de ces deux grottes, du côté du grand rocher, on en trouve deux autres (1), aussi taillées dans la montagne; mais leur entrée est, en grande partie, comblée par le sable, qui abonde en cet endroit. En suivant le pied de la chaîne Arabique, on découvre encore beaucoup d'autres grottes (2) plus ou moins intéressantes, mais presque toutes remplies de décombres. Elles se trouvent en plus grand nombre en face de l'enceinte d'*Elethyia*.

Ce grand ensemble de ruines et de catacombes indique assez que ce quartier de l'Égypte étoit jadis très-peuplé, et qu'*Elethyia* étoit une ville de quelque importance.

(1) *Voyez* h, *pl. 66, fig. 1.*

(2) *Voyez* I, I, I, *même figure.*

DESCRIPTION

D'ESNÉ ET DE SES ENVIRONS;

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

CHAPITRE VII.

ESNÉ (1), ville principale de la province la plus méridionale de l'Égypte, est située sur la rive gauche du Nil, entre Thèbes et la première cataracte. Suivant les observations de M. Nouet, elle est sous le 30° 14′ 41″ de longitude, et le 25° 17′ 38″ de latitude septentrionale.

A la hauteur d'Esné, la vallée du Nil a environ huit mille mètres de largeur. Au-delà de la plaine cultivable, le terrain est sablonneux, et s'élève en pente douce jusqu'aux montagnes calcaires, qui, de part et d'autre, bornent l'horizon. On aperçoit, dans la chaîne Arabique, l'ouverture d'une vallée qui conduit, dit-on, à la mer Rouge. La campagne d'Esné n'est plus arrosée par les inondations ordinaires du Nil : son sol, trop exhaussé, reste souvent en friche. Au sud, à quelque distance de la ville, les bords du fleuve paroissent avoir conservé moins d'élévation, et offrent une assez belle culture. Au nord se trouvent quelques jardins, dans lesquels, à force de bras, et par des arrosemens dispendieux, on entretient un peu de fraîcheur. Ces témoins irrécusables de la bonté du sol, et la campagne inculte qui les environne, présentent un contraste affligeant, et prouvent combien il auroit été facile de conserver la fertilité à toute la province, si un ancien canal, dont l'embouchure est à quelque distance au-dessus de la ville, et dont on voit les traces dans la campagne, avoit été entretenu : son rétablissement seroit encore d'un grand avantage; mais l'indifférence des gens du pays est extrême. Au lieu de chercher à rendre à leur province son ancienne fertilité, ils l'abandonnent, et vont cultiver ailleurs des terres plus basses et plus fréquemment arrosées par les inondations du fleuve. Ces émigrations dépeuplent la contrée, et les moyens de remédier au mal diminuent à mesure que le mal lui-même augmente ses ravages.

Au sud, l'aspect de la ville est assez pittoresque. C'est, comme nous l'avons dit, le côté qui reçoit le plus fréquemment les eaux de l'inondation, et où la terre répond le mieux aux soins des cultivateurs. La végétation y est belle et

(1) La province d'Esné est bornée à l'est et à l'ouest par les deux chaînes de montagnes qui forment la vallée du Nil. Elle a pour limites naturelles, au sud la cataracte, et au nord Gibeleyn, où les deux montagnes se rapprochent tellement du fleuve, que l'on ne peut passer qu'en faisant un détour dans le désert.

A. D.

vigoureuse. La campagne est dominée par un monticule de décombres de huit à dix mètres de hauteur, sur lequel la ville d'Esné présente ses maisons de briques, à moitié démolies. Le rivage est quelquefois bordé d'un assez grand nombre de barques, et offre le spectacle d'un port animé par un commerce actif.

Esné est bâtie sur le bord du fleuve, dont le courant en cet endroit, se portant avec rapidité contre le rivage, mine et fait ébouler la berge, ainsi que les maisons qui la surmontent. Les habitans de ces maisons, forcés de les abandonner, refluent dans l'intérieur de la ville, qu'ils encombrent, en attendant que la peste vienne enlever l'excédant de la population. Ce fléau y pénètre à-peu-près tous les dix ou douze ans; il suit assez ordinairement les grandes inondations, et y fait alors d'affreux ravages (1).

A l'époque de l'arrivée des Français, la ville d'Esné étoit la résidence ordinaire des beys Haçân, O'smân et Saleh, ennemis irréconciliables de Mourâd-bey. Dans les guerres continuelles que se livroient les gouverneurs de l'Égypte, Esné a presque toujours été le refuge et l'espèce d'apanage des vaincus. La grande distance à laquelle cette ville se trouve de la capitale, rendoit les exilés qu'elle renfermoit peu dangereux pour les beys du Kaire, qui, ne se sentant pas le pouvoir de dicter des lois absolues à cent cinquante lieues de leur résidence, leur abandonnoient la jouissance d'une souveraineté à laquelle ils attachoient peu d'importance. Les véritables richesses des beys exilés et de leurs Mamlouks n'étoient pas de nature à pouvoir leur être facilement enlevées; leur courage, et le despotisme qu'ils exerçoient sur le peuple, en étoient la source intarissable : ils savoient bientôt se rendre maîtres du lieu de leur exil, et arrachoient, à force d'exactions, le fruit du travail pénible des malheureux cultivateurs. Mais, leur luxe et leur prodigalité étant excessifs, tout ce qu'ils avoient acquis par la violence, passoit rapidement entre les mains industrieuses des habitans de la ville, qui fournissoient à leurs plaisirs. La campagne étoit désolée, et la ville avoit acquis une sorte de magnificence et une population nombreuse. Esné offre plus de luxe et une industrie plus recherchée que les autres villes de la haute Égypte. Il s'y fabrique une grande quantité d'étoffes de coton bleu très-fines, et de schals appelés *melâyeh* (2), dont on fait un grand usage en Égypte. Il y existe une vingtaine de fabriques d'huile de khass, et cinq ou six poteries. Les Barabras y vendent beaucoup de paniers et de petits ouvrages en feuilles de palmier peintes de différentes couleurs. Enfin la caravane de *Sennar* (3) y apporte tous les objets de son commerce, qui consiste particulièrement en gomme Arabique,

(1) Pendant la dernière année de notre séjour en Égypte, en 1801, tout le Sa'yd en a cruellement souffert : des villages entiers ont été dépeuplés.

(2) Ce vêtement est un de ceux qui sont le plus nécessaires aux habitans de l'Égypte, sur-tout à ceux qui sont exposés à voyager : c'est en même temps leur lit, leur manteau et leur tente. En arrivant dans les villes, ils s'en parent d'une manière assez grotesque, en s'en enveloppant le cou. La première récompense à donner à un domestique dont on est satisfait, est de le revêtir du melâyeh.

(3) Cette caravane étoit reçue dans le désert par le cheykh de Daraou, village au-dessus d'Esné, qui étoit chargé de veiller aux intérêts du gouvernement de l'Égypte, afin qu'aucune marchandise ne pût entrer en contrebande. Il l'escortoit jusqu'à Esné, où elle payoit les droits d'usage sur les marchandises, et prenoit des passavants pour toute l'Égypte. On trouvera tous les détails que l'on peut desirer sur cette caravane, dans le mémoire que M. Lapanouse a publié dans le quatrième volume des Mémoires sur l'Égypte, imprimés chez Didot.

en plumes d'autruche, et en dents d'éléphant. Il existe à Esné environ trois cents familles Qobtes qui contribuent beaucoup à son commerce et à son industrie.

La ville a la forme d'un ovale. Sa plus grande longueur est de neuf cents mètres du sud au nord, et sa largeur est de quatre cents mètres. La partie méridionale est composée de maisons à moitié démolies et de l'aspect le plus misérable. C'est le quartier qu'habitent les cultivateurs, qui sont dans la plus affreuse misère, ou du moins ont grand intérêt à le faire supposer. Dans le milieu de la ville se trouvent les plus belles maisons, et particulièrement celle d'Haçân-bey. La grande place est décorée d'édifices assez réguliers; ils sont construits en briques de différentes couleurs, disposées en compartimens qui forment des dessins agréables. On y remarque aussi un beau minaret. Dans l'intérieur de la ville, beaucoup de maisons sont surmontées de colombiers carrés en forme de pyramide tronquée dans la partie supérieure. Ces colombiers, que l'on enduit de chaux pour détruire les insectes, sont d'une blancheur éclatante, qui contraste singulièrement avec la couleur noire des maisons.

A l'extrémité septentrionale de la ville, se trouve un jardin qui appartenoit à Haçân-bey; il avoit été adopté par les Français, qui en avoient fait le lieu ordinaire de leurs réunions et le but de leurs promenades. Ce jardin, planté d'une manière bien conforme au goût des Orientaux, étoit presque impraticable; mais nous l'eûmes bientôt approprié à nos usages, et il prit alors le nom de *jardin Français*, qu'il conservera peut-être long-temps.

Pendant notre séjour à Esné, les principaux cheykhs de la ville nous donnèrent dans ce jardin un repas, que sa singularité, et la franche gaieté qui y régnoit, ne nous permettent pas d'oublier : il nous a rappelé très-exactement les descriptions qui nous sont parvenues de ces sortes de fêtes chez les peuples les plus anciens de l'Orient, et nous a mis à portée de juger combien les Égyptiens sont de fidèles conservateurs des usages de l'antiquité.

Tous les officiers de la garnison et les principaux habitans de la ville furent convoqués dans le jardin Français. La grande allée, dans toute sa longueur, étoit couverte de tapis sur lesquels le dîner fut servi. Autour de ces tapis s'assirent à terre, et pêle-mêle, les Français et les Musulmans; et quelque peu instruits que fussent les Égyptiens de la langue Française et les Français de la langue Arabe, la conversation ne languit dans aucune partie de la table. Le repas consistoit en plusieurs moutons entiers bouillis et farcis de riz, et en une multitude de petits plats de sucreries, qui, par leur exiguité, contrastoient avec les mets principaux. Les domestiques, chargés de faire le service, se placèrent de distance en distance, debout, et une jambe de chaque côté de la table : leurs costumes n'étoient point élégans, mais ils travailloient avec ardeur. Ils se servoient autant de leurs doigts que de leurs mauvais couteaux, et déchiroient plutôt qu'ils ne découpoient les quartiers de viande : ils les offroient ensuite avec tant d'instances, qu'il étoit difficile de les refuser. Le café pris, les convives se levèrent, et les serviteurs du premier rang les remplacèrent immédiatement; à ceux-ci succédèrent leurs subalternes : les places furent ainsi occupées quatre fois par de nouveaux convives, avant

que la table pût être entièrement dégarnie de toutes les viandes dont elle étoit couverte. Une très-belle citerne, qu'Haçân-bey avoit fait bâtir près de son jardin, fournit en abondance les seuls rafraîchissemens qui pussent nous être offerts.

Les habitans d'Esné sont naturellement doux. Nous avons habité cette ville pendant près de deux mois consécutifs; nous y sommes revenus à différentes époques, et c'est la ville d'Égypte dont nous conservons le souvenir le plus agréable (1).

Une partie de la brave 21.me demi-brigade légère, après avoir vaincu et dispersé les Mamlouks, jouissoit à Esné de la paix qu'elle avoit conquise, et beaucoup de ses soldats trouvoient autant de plaisir que de profit à y exercer leurs anciens métiers. De tous côtés s'élevoient des établissemens Français : les habitans d'Esné les voyoient avec plaisir, et en profitoient ; les jeunes Égyptiens se mettoient en apprentissage chez les ouvriers Français : les usages, les costumes, le langage, se mêloient de manière à faire croire qu'ils se seroient bientôt confondus.

Le lieu ordinaire du débarquement, ou ce que l'on appelle le port d'Esné, est à peu de distance de la maison d'Haçân-bey, vers le milieu de la ville. En mettant pied à terre, on voit à sa droite une longue suite de maisons bâties sans uniformité; elles sont protégées contre le fleuve par les restes d'un ancien quai, que l'on aperçoit encore au milieu des décombres. A gauche du port, le Nil est bordé de maisons, dont quelques pans ont été entièrement emportés par le fleuve. Dans cette espèce de tranchée, faite par le Nil, on aperçoit des restes de constructions de différens âges, élevées les unes sur les autres : les matériaux que, de tout temps, on a employés à la construction des maisons particulières, n'étoient pas assez précieux pour être recueillis; les débris d'une maison servoient de fondation à celle qui lui succédoit, et le sol de la ville s'exhaussoit rapidement. Au milieu des décombres qui bordent le fleuve de ce côté, on voit aussi des restes de l'ancien quai, qui devoit être fort étendu; il paroît avoir été élevé successivement, et à des époques éloignées les unes des autres. On y reconnoît

(1) Partis du Kaire le 29 ventôse de l'an 7 [19 mars 1799] avec MM. Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, du Bois-Aymé et Duchanoy, ingénieurs ordinaires, Descotils, Roziere et Dupuis, ingénieurs des mines, et Castex, sculpteur, nous formions une commission chargée par le général en chef de prendre sur la haute Égypte tous les renseignemens que l'on pouvoit desirer, tant sur le commerce, l'agriculture et les arts, que sur l'histoire naturelle et les antiquités de cette contrée. Une des parties les plus importantes de la mission des ingénieurs des ponts et chaussées, étoit d'examiner le régime du Nil depuis la première cataracte, et d'étudier le système d'irrigation de la haute Égypte. (*Voyez* le Mémoire de M. Girard, ingénieur en chef, sur le commerce et l'agriculture de la haute Égypte.)

Notre marche fut souvent ralentie par les opérations de l'armée, qui n'avoit point encore achevé la conquête de la haute Égypte. Néanmoins, à force de persévérance, et en nous mettant sous la protection des détachemens envoyés à la poursuite des Mamlouks, nous parvînmes jusqu'à l'île de *Philæ*, et nous parcourûmes plusieurs fois les deux rives du fleuve.

Nos compagnons de voyage nous quittèrent successivement, soit pour remplir des missions particulières, soit pour porter au Kaire le fruit de leurs travaux et de leurs recherches. Quant à nous, ayant trouvé dans l'étude des monumens de la haute Égypte une source inépuisable d'observations intéressantes, nous avions fixé notre séjour dans cette contrée. Nous profitions de toutes les occasions qui se présentoient de faire de nouveaux voyages. Souvent même nous nous établissions sur les ruines des villes anciennes. C'est ainsi que, dans un premier voyage, nous sommes restés à Thèbes vingt-cinq jours de suite.

Nous étions à Esné lorsque nous fûmes rencontrés par nos collègues réunis en deux commissions chargées par le général en chef de visiter la haute Égypte. Nous revîmes avec eux tous les monumens que nous avions déjà relevés, et un nouveau séjour sur les ruines de Thèbes nous fournit tous les renseignemens que nous pouvions desirer sur les antiquités de cette ville célèbre, qui renferme à elle seule plus de monumens que le reste de l'Égypte.

les travaux des anciens Égyptiens, ceux des Romains et des Arabes. Depuis long-temps il n'y a été fait aucune réparation; les habitans d'Esné ne connoissent actuellement d'autres moyens pour se défendre contre les envahissemens du fleuve, que de jeter sur la rive menacée les débris des maisons ruinées.

Au fond de la petite place qui est devant le port, on trouve à gauche une rue de dix à douze mètres de largeur, et de cinquante à soixante mètres de longueur, qui se dirige parallèlement au Nil. En face de cette rue est la maison d'Haçân-bey, où étoient réunis les principaux établissemens de la garnison Française. La rue tourne ensuite à angle droit vers l'ouest, s'élargit successivement, et conduit à la grande place, qui est à quatre-vingts mètres de la maison d'Haçân-bey. La grande place a une forme rectangulaire de quatre-vingts mètres de longueur, du nord au sud, sur quarante mètres de largeur. Les côtés de l'est, du sud et du nord, présentent des bâtimens modernes d'une construction assez régulière; le côté du nord est sur-tout remarquable, parce qu'il est presque entièrement formé de la façade d'un *o'kel* très-bien construit : cet o'kel est composé d'une grande cour, environnée d'une galerie qui donne issue à tous les magasins; au-dessus est une galerie semblable qui conduit aux logemens des marchands et des voyageurs (1). Le côté occidental de la place est composé de maisons en très-mauvais état et peu élevées : leur délabrement permet d'apercevoir une partie de la corniche d'un temple qui, sans cette circonstance, seroit peut-être resté long-temps inconnu aux voyageurs modernes, car ses abords sont à-peu-près impraticables. On ne peut, en effet, pénétrer dans ce monument que par une ruelle fort étroite, que l'on trouve à l'angle sud-ouest de la place, et qui est même presque totalement encombrée par les immondices apportées des maisons voisines: les habitans de ces maisons n'ont heureusement pas pris la peine de transporter ces immondices jusqu'à l'extrémité du portique, ils les ont déposées dans la partie qui s'est d'abord présentée à eux; et la moitié du monument a été protégée par le rempart infect qu'ils ont eux-mêmes élevé. C'est cet obstacle qu'il nous fallut franchir, après nous être assurés que ce passage étoit le seul qui pût nous conduire dans l'intérieur du monument.

GRAND TEMPLE D'ESNÉ.

Il seroit difficile de peindre l'effet que produisit sur nous l'aspect intérieur du portique d'Esné. Son architecture, dont les autres monumens de l'Égypte ne nous avoient donné qu'une foible idée, fit sur chacun de nous la même impression: nous étions saisis d'une certaine admiration confuse, que nous n'osions en quelque sorte avouer; et, jetant alternativement les yeux sur le monument et sur nos compagnons de voyage, chacun de nous cherchoit à s'assurer s'il étoit trompé par sa vue ou par son esprit, s'il avoit perdu tout-à-coup le goût et les principes

(1) C'est à-peu-près la distribution de tous les o'kels de l'Égypte. La simplicité des plans et de la distribution de ces bâtimens est très-remarquable. On n'y trouve point le désordre et l'irrégularité qui existent dans les plans des maisons modernes de l'Égypte.

qu'il avoit puisés dans l'étude des monumens Grecs; enfin, si son erreur étoit partagée, ou son jugement confirmé. Cette lutte de la beauté réelle de l'architecture que nous avions sous les yeux, contre nos préjugés en faveur des proportions et des formes Grecques, nous tint quelque temps en suspens; mais bientôt nous fûmes entraînés par un mouvement unanime d'admiration. On s'empressoit de se communiquer les beautés dont on étoit plus particulièrement frappé, soit en considérant l'ensemble de l'édifice, soit en examinant de près la pureté et l'élégance des détails d'architecture, le fini des sculptures, et la précision des plus petits hiéroglyphes.

Une description simple, fidèle et détaillée du monument d'Esné, est, à notre avis, le plus bel éloge que l'on puisse en faire : aussi n'emploierons-nous aucun autre moyen pour faire partager aux lecteurs les sentimens que nous avons éprouvés.

Le portique d'Esné est soutenu par vingt-quatre colonnes de $5^{m}.40$ de circonférence, sur $11^{m}.30$ de hauteur, en y comprenant le chapiteau. Ces vingt-quatre colonnes, disposées sur quatre rangs, sont surmontées de dés, et réunies par des architraves qui portent les pierres du plafond. Les entre-colonnemens sont d'une fois et demie le diamètre de la colonne : celui du milieu est double des autres; il conduit de la porte principale à celle du temple, dont la façade se dessine en saillie dans le fond du portique. A gauche et à droite, dans les renfoncemens formés par la saillie du temple, on aperçoit deux portes, qui sont, ainsi que celle du milieu, tellement encombrées, qu'elles ne laissent aucun moyen de s'assurer si les parties de l'édifice auxquelles elles conduisoient, existent encore.

Le portique a seize mètres cinquante centimètres de profondeur, sur une largeur double; il est fermé latéralement par des murs verticaux qui s'élèvent jusqu'au plafond, et n'est éclairé que par les entre-colonnemens de la façade. Le jour qui pourroit pénétrer par ces entre-colonnemens, est encore diminué par des murs dans lesquels les colonnes sont engagées jusqu'au tiers de leur hauteur. Les battans de la porte d'entrée s'élevoient aussi à la même hauteur, en sorte que tout l'intérieur étoit éclairé d'une manière uniforme et mystérieuse, entièrement conforme aux cérémonies que l'on y célébroit, et que l'on déroboit aux yeux de la multitude.

La porte du milieu, dans le fond, est, comme nous l'avons dit, tellement encombrée, qu'il nous a été impossible de nous y frayer un passage : elle conduisoit dans l'intérieur du temple, qui devoit répondre à la magnificence de son portique. Nous avons essayé de donner une idée de son plan (voyez *planche 72, tome Ier*), en le restaurant d'après ceux des temples d'Edfoû et de Denderah. Un second portique décoré de colonnes moins élevées que celles du premier, quelques salles successives, enfin le sanctuaire, qui étoit isolé au milieu du temple lui-même, telles sont les parties de cet édifice auxquelles nous avons étendu notre restauration, et dont nous pourrions presque garantir l'exactitude, d'après la connoissance que nous avons acquise de l'architecture Égyptienne.

Les deux autres portes au fond du portique nous ont conduits à une restauration

qui éprouvera peut-être plus de contradiction de la part des personnes peu accoutumées à la magnificence des monumens de l'Égypte. Nous convenons que cette belle colonnade dont nous environnons le temple d'Esné, seroit d'un effet si majestueux, qu'elle paroîtroit étonnante, même au milieu des monumens les plus imposans de la Thébaïde : mais nous n'aurions pas hasardé de la rétablir, si nous ne l'avions jugée entièrement dans le style Égyptien, et si nous n'avions pas eu, pour appuyer notre opinion, de fortes autorités, que les ravages des hommes et des temps n'ont pu anéantir.

Ces deux portes latérales ne pouvoient communiquer avec l'intérieur du temple, puisqu'elles sont en dehors de sa façade. Communiquoient-elles à l'extérieur! on ne peut le supposer; le mystère qui régnoit dans les cérémonies Égyptiennes, ne permet pas d'admettre cette multiplicité d'issues inutiles, comme trop voisines et trop difficiles à garder. Quel étoit donc leur usage!

Il existe dans l'île de Philæ un petit monument représenté *planche 20, tome I.er*, dans lequel on remarque une distribution semblable à celle du portique d'Esné. La porte du milieu communique directement avec l'intérieur du temple, et les deux autres conduisent sous une galerie qui fait le tour de l'édifice. Les entre-colonnemens de cette galerie paroissent avoir été fermés par des murs semblables à ceux dans lesquels sont engagées les colonnes de la façade.

Le plan de ce petit monument a dirigé notre restauration, qui donne aux deux portes, dont nous n'avions pas reconnu d'abord l'utilité, une destination très-convenable. En effet, ces deux portes servoient de communication avec la galerie qui fait le tour du temple, et donnoient aux prêtres la facilité de faire dans l'intérieur les processions solennelles que l'on sait avoir été très en usage chez les Égyptiens. Il est remarquable, que la marche que ces processions avoient à suivre, est précisément celle dont on retrouve l'indication dans les décorations des plafonds des portiques. Cette marche est particulièrement évidente dans la suite et la disposition des signes du zodiaque que l'on a retrouvés sur ces plafonds. On voit toujours la figure qui ouvre la marche, sortir du temple en tournant le dos à l'intérieur, ainsi que toutes celles qui font partie du même tableau, tandis que dans celui qui en fait la suite, et qui se trouve de l'autre côté, les figures paroissent entrer dans le temple, en tournant le dos à l'extérieur. Les décorations de ces plafonds ne seroient donc point de simples tableaux dans lesquels les objets seroient rangés sans ordre et sans suite; mais elles seroient réellement l'indication d'une marche de figures assujetties à entrer dans le temple d'un côté, pour en sortir de l'autre, après avoir fait le tour entier du monument.

On nous reprochera peut-être de nous appesantir sur une discussion qui, au premier coup-d'œil, peut paroître d'une foible importance : mais nous ferons observer que la distribution des temples devoit avoir une liaison intime avec les cérémonies que l'on y célébroit, et, par conséquent, avec la religion elle-même; l'étude de la religion et des usages des anciens Égyptiens est d'un intérêt si vif, que rien de ce qui peut la faciliter ne doit être négligé.

Malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pu découvrir

dans les rues adjacentes aucun indice des parties du monument dont nous donnons la restauration; mais nous avons remarqué que le sol des maisons, derrière le portique, est à la hauteur des deux tiers des colonnes. On trouve, de plus, quelques grosses pierres disposées sans ordre, au pied de ces maisons, et un escalier qui conduisoit des terrasses du temple sur celles du portique. Il est donc probable que le temple entier est enseveli, presque intact, sous les maisons actuelles; la parfaite conservation de la partie que nous avons retrouvée, porteroit à le croire. En effet, comment supposer que le temple a été démoli, tandis que son portique auroit été tellement respecté qu'il n'y manque pas, pour ainsi dire, un seul fragment! Il est plus naturel de penser que les deux parties de ce monument auront la même destinée. Déjà la terrasse du portique est recouverte de démolitions de maisons qui, en s'accumulant, l'envelopperont bientôt : il disparoîtra comme le temple lui-même, et subira le sort qui est infailliblement réservé à tous les monumens anciens renfermés dans les villes modernes de l'Égypte.

Le temple fait face au Nil; son axe est dans la direction nord-est, faisant un angle de 60° avec la boussole.

Dans l'état actuel du monument d'Esné, il est impossible de juger, sur les lieux, de l'effet qu'il devoit produire à l'extérieur : il est tellement encombré, et tellement resserré par les maisons qui l'environnent, que l'on ne peut, d'un même coup-d'œil, embrasser l'ensemble de son élévation. Afin de nous en rendre compte, nous l'avons dessiné, en faisant usage de toutes les mesures que nous avons pu recueillir; et nous avons exprimé, autant qu'il a été possible, le caractère du monument, en copiant une grande partie des décorations, et en suppléant, pour l'effet architectural, à celles que nous n'avons pas eu le temps ou la facilité de dessiner.

Il résulte des mesures que nous avons rassemblées, que la façade du monument a $14^{m}.88$ de hauteur, sur une largeur, à la base, de $37^{m}.36$. Elle présente six colonnes et deux antes inclinées à l'extérieur d'un vingtième, et surmontées d'une architrave et d'une corniche élégante.

En prenant pour module le diamètre du bas de la colonne, les différentes parties de l'élévation ont, à-peu-près, les proportions suivantes :

Base de la colonne	//	$\frac{1}{4}$	
Fût de la colonne	5	//	
Chapiteau	1	//	
Dé	//	$\frac{1}{2}$	
Architrave	//	$\frac{1}{2}$	
Baguette	//	//	$\frac{1}{6}$
Corniche	//	//	$\frac{5}{6}$
Total		8	$\frac{1}{4}$

Le diamètre de la colonne, dans la partie supérieure, a un huitième de moins que dans la partie voisine de la base. Les corniches et les chapiteaux ont beaucoup d'élégance, et donnent à tout l'édifice une grande légèreté. La base a, sur le fût de la colonne, une saillie d'un huitième de module; la campane du chapiteau, à sa naissance, un seizième, et à la partie supérieure, un demi-module : en sorte

que

que le chapiteau a deux modules ou $3^{m}.60$ de diamètre, environ $10^{m}.80$ de circonférence.

La baguette saille de la moitié de son diamètre; et la corniche, de la moitié de sa hauteur.

La baguette qui sépare la corniche d'avec l'architrave, court le long de tous les angles, et produit un effet plus agréable que ne feroient de simples arêtes sujettes à se briser : elle forme un encadrement à tous les tableaux hiéroglyphiques.

Quelles que soient la grandeur, la richesse et l'élégance de la porte d'entrée du portique, on n'en sera pas moins choqué de sa disposition, et de celle des murs d'entre-colonnement dans lesquels les colonnes sont engagées; car on ne peut nier qu'ils ne cachent et ne déforment en partie les colonnes de la façade. Les architectes Égyptiens ont, sans doute, été déterminés à prendre ce parti, par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ils s'attachoient à suivre les règles des convenances. En effet, les portiques Égyptiens n'avoient pas la même destination que les portiques des temples Grecs. Ceux-ci n'étoient pas uniquement destinés à recevoir le peuple dans les cérémonies religieuses; c'étoient encore des lieux de refuge momentané contre les ardeurs du soleil et les intempéries des saisons : ils devoient être accessibles de toutes parts, et les colonnes dégagées se voyoient dans toute leur élégance. Ils différoient donc essentiellement des portiques Égyptiens, qui n'étoient ouverts que pendant quelques jours de l'année, lorsque le peuple étoit admis à y pratiquer le culte de la divinité adorée dans le temple : les prêtres y offroient quelquefois le simulacre du dieu à la vénération de la multitude; c'étoit un lieu intermédiaire entre les prêtres et le peuple, un lieu sacré, que l'on devoit interdire aux regards même des étrangers.

Toute la surface intérieure et extérieure du monument est décorée de tableaux hiéroglyphiques. La corniche de la façade est ornée de cannelures et de phrases hiéroglyphiques alternées. Un disque ailé occupe toute la largeur de l'entre-colonnement du milieu. L'architrave, les dés des chapiteaux, les colonnes et la porte principale, sont couverts d'hiéroglyphes disposés par bandes horizontales et verticales. Les murs d'entre-colonnement et les antes sont décorés de tableaux représentant des offrandes à diverses divinités. Ces divinités sont généralement assises; et devant elles sont placés les porteurs d'offrandes, qui paroissent arriver de l'extérieur. A la partie supérieure des murs d'entre-colonnement sont sculptés de face des serpens renflés, dont les têtes sont surmontées de disques. Les décorations des murs extérieurs sont aussi composées de grands tableaux, dans lesquels se trouve fréquemment représenté le dieu à tête de belier. Les sculptures de la face exposée au sud sont extrêmement dégradées; ce que l'on doit attribuer au peu de largeur de la rue assez fréquentée dont elle borde un des côtés. Dans toutes les parties de l'édifice qui touchent au sol, nous avons trouvé la décoration de fleurs et de boutons de lotus.

Toutes les décorations de l'extérieur sont sculptées en relief dans le creux; toutes celles de l'intérieur sont en relief. Les six colonnes de la façade ont été considérées comme appartenant à l'extérieur, et sculptées en relief dans le creux.

Cette différence dans la manière de sculpter les décorations à l'extérieur et dans l'intérieur, montre jusqu'à quel point les Égyptiens ont poussé la prévoyance pour la conservation de leurs monumens ; car il est certain que le genre de sculpture qu'ils ont adopté pour l'extérieur, étoit le plus propre à préserver les figures hiéroglyphiques, des inconvéniens auxquels leur position les exposoit, et qui n'étoient pas à craindre dans l'intérieur.

Ces deux genres de sculpture conviennent mieux aussi à la manière dont les tableaux sont éclairés. A l'extérieur, où la lumière est toujours extrêmement vive, les ombres vigoureuses et les arêtes brillantes donnent beaucoup d'éclat à la décoration : dans l'intérieur, qui ne reçoit, au contraire, qu'une lumière de reflet, les ombres n'offrent presque aucune opposition, et les contours des sculptures sont conservés dans toute leur pureté.

L'intérieur du portique d'Esné n'est pas moins richement décoré que son extérieur. La *planche 74* représente une partie de cette décoration : l'idée qu'elle en donne n'est encore que très-imparfaite, puisque les tableaux ne sont pas accompagnés de leurs hiéroglyphes, que nous n'avons pas eu le temps de dessiner complétement. L'échelle de ce dessin est proportionnée aux détails qu'il renferme. Nous ne nous attacherons pas à décrire ces bas-reliefs; nous ferons seulement remarquer le tableau qui se trouve au milieu de la première rangée en bas. Il représente une chasse d'oiseaux au filet : ce filet renferme des oiseaux de toute espèce, bien caractérisés; et les personnages qui le font mouvoir, sont bien en action. Quelques parties de la décoration ont été données plus en grand dans les *planches 78, 80, 81* et *82*, parce qu'elles contiennent plus de détails, et particulièrement tous les hiéroglyphes copiés exactement; tout le plafond est couvert de sculptures intéressantes.

Dans toutes les sculptures du portique d'Esné, on trouve très-fréquemment représenté le dieu à tête de belier, qui est devenu le Jupiter Ammon des Grecs. On le remarque particulièrement au-dessus de la porte d'entrée du temple; il est placé dans un grand disque : à droite et à gauche sont des prêtres en adoration. (Voyez *planche 80, fig. 4.*) La position de cette divinité dans la place la plus remarquable du monument, et sa fréquente répétition dans les décorations emblématiques de tout le portique, ne permettent pas de douter que le temple ne lui fût consacré. Les murs d'entre-colonnement, qui ferment la façade du portique, sont décorés à l'intérieur de tableaux semblables à celui qui est représenté *planche 81.* Les murs n'ont point de corniche dans l'intérieur, et ils n'ont d'épaisseur que le demi-diamètre de la colonne : les *figures 1* et *2* de la *planche 80* en représentent la coupe et l'élévation. La *figure 4* de la *planche 72* représente la coupe décorée du portique d'Esné : on peut mieux juger, par ce dessin, de la proportion de la colonne, qui n'est pas engagée et deformée comme dans l'élévation.

Les bases des colonnes ne portent aucune décoration.

Les décorations des fûts des colonnes se composent de trois parties; savoir : 1.° la partie inférieure, qui diffère dans presque toutes les colonnes, et dont on

peut voir le développement dans la *planche 78, fig. 14, 15, 16, 17, 18, 19;* 2.° le milieu, qui est à-peu-près semblable pour toutes les colonnes; 3.° la partie supérieure, qui diffère dans presque toutes les colonnes, et dont les détails sont développés *planche 78, fig. 8, 9, 10, 11, 12, 13.*

Quant aux chapiteaux, leur richesse et leur variété méritent que nous entrions dans quelques détails.

Ces chapiteaux sont au nombre de quinze différens; et comme il y a vingt-quatre colonnes, il en résulte que plusieurs de ces chapiteaux doivent se répéter quelquefois. La symétrie, qui est très-bien observée pour les six chapiteaux de la façade, n'est pas aussi exactement suivie dans l'intérieur du portique. On trouvera dans l'index des planches l'indication des places qu'occupent ces divers chapiteaux, ainsi que les décorations des parties supérieures et inférieures des colonnes. Tous les chapiteaux, excepté celui qui est représenté *planche 78, fig. 3,* ont la même hauteur, et la même saillie sur le fût de la colonne. A une certaine distance, ils paroissent tous semblables : on n'aperçoit que leur galbe élégant, et la diversité de leurs décorations est insensible; mais, en les examinant de plus près, on reconnoît sur chacun d'eux une multitude de détails intéressans. Ce sont en quelque sorte des bouquets de plantes indigènes, parmi lesquels on distingue particulièrement le régime, la feuille et la fleur du palmier, la vigne et son fruit, le lotus et le jonc : ces plantes paroissent attachées par cinq liens horizontaux qui forment une partie de la décoration du fût de la colonne.

Le chapiteau, *planche 78, fig. 3,* a plus de hauteur que les autres, en conservant la même saillie; ce qui lui donne beaucoup plus de légèreté et d'élégance. Il est composé de huit branches de palmier attachées autour de la campane. La simplicité et la pureté de ce chapiteau se réunissent à ses autres qualités, pour lui assurer le premier rang parmi ceux que les Égyptiens ont composés. Quoique les dessins des voyageurs modernes, qui semblent avoir pris à tâche de le défigurer, n'aient pu en donner qu'une bien foible idée, il a pourtant fixé l'attention de quelques architectes, qui l'ont employé dans des édifices particuliers : son extrême beauté doit faire concevoir l'espérance de le voir un jour embellir de grands monumens, et contribuer à donner un nouveau caractère à l'architecture du XIXe siècle.

Il n'en sera pas de même du chapiteau représenté *planche 78, fig. 5;* cependant on ne pourra s'empêcher de remarquer, en jetant les yeux sur notre dessin, que les Grecs y ont évidemment pris le goût des volutes du chapiteau Ionique. La multiplicité des détails de sculpture de ce chapiteau en rendoit l'exécution difficile; néanmoins les Égyptiens y ont mis beaucoup de précision.

Au-dessus de ces chapiteaux on a tracé des sections faites à différentes hauteurs, pour indiquer les saillies de leurs diverses parties. Quelques-uns de ces chapiteaux sont composés d'une campane régulière et continue; d'autres sont découpés en quatre ou huit parties. La campane du chapiteau à feuilles de palmier est découpée en autant de parties qu'il y a de palmes.

Dans le dessin géométral, la partie supérieure du chapiteau paroît un peu

lourde; mais il est facile de voir que la perspective devoit faire disparoître entièrement ce défaut. Il suffira, pour s'en convaincre, d'examiner les dessins représentés *planche 75*, en observant que le point de vue d'où ils ont été pris, n'est pas encore le plus favorable, à cause de l'encombrement du portique. On doit même admirer l'adresse avec laquelle les Égyptiens ont su voiler un défaut que la solidité de la construction ne permettoit pas d'éviter; car on n'auroit pu diminuer l'épaisseur de cette partie supérieure du chapiteau, sans l'exposer à être promptement brisée.

Toutes les sculptures du portique d'Esné sont faites avec précision et facilité. Les figures d'animaux, et particulièrement celles d'épervier, de belier, de lion et de crocodile, qui sont souvent répétées, sont parfaitement dessinées. L'effet général de ces sculptures est fort agréable; le ton noir qu'a pris la pierre, et la poussière grise qui s'est déposée sur les parties saillantes, contribuent à les faire ressortir, sans que l'œil soit fatigué de la multiplicité des détails.

Si l'on réunit toutes les parties du monument que nous venons de décrire; si l'on se transporte par la pensée au milieu de ces colonnes majestueuses, sous ces chapiteaux dont la masse colossale seroit effrayante, sans l'attention qu'ont eue les architectes de la voiler, en quelque sorte, sous les proportions les plus élégantes; enfin, si l'on se représente ces murs couverts intérieurement et extérieurement, dans toute leur étendue, de tableaux emblématiques aussi remarquables par la beauté de leurs sculptures que par l'éclat des brillantes couleurs dont elles sont encore enrichies, on ne pourra refuser aux architectes Égyptiens un juste tribut d'admiration. Les habitans de l'Égypte, ceux même qui vivent au milieu de ces anciens monumens, les voient toujours avec un étonnement que le temps n'affoiblit pas, et qui les porte à attribuer leur origine à des puissances surnaturelles.

Pour présenter l'ensemble de toutes les parties du portique d'Esné que nous avons données séparément, pour les faire juger comparativement et faire sentir le jeu de la lumière et des ombres au milieu des colonnes de ce lieu mystérieux, en un mot, pour rendre l'effet général de ce monument, nous avons pensé qu'il étoit nécessaire d'offrir la vue perspective représentée *planche 83:* si elle produit quelque impression, qu'on juge des sensations que nous éprouvions, lorsqu'à chaque pas des points de vue aussi étonnans que celui-là s'offroient à nos regards.

Cette perspective est prise à la hauteur de deux mètres au-dessus du sol; toutes les parties du monument qui se trouvoient entre l'œil du spectateur et le plan du tableau, ont été supprimées. On a employé dans les décorations tous les détails donnés dans les planches précédentes, en suppléant à ceux qui manquoient; ce qui ne peut entraîner dans aucune méprise, et contribue à produire l'effet général et vrai de toutes les parties de l'édifice, en les mettant en harmonie. Enfin l'on a supposé qu'une procession solennelle entroit dans le temple, et l'on s'est servi, pour l'ensemble des personnages de cette procession et pour leurs costumes, d'un dessin recueilli dans un des édifices de Thèbes, à Medynet-Abou.

La ligne du tableau a été choisie de manière que le zodiaque sculpté dans un des soffites se trouvât sur le premier plan; ce qui donne le moyen de juger de la

disposition et de la marche des douze signes. Leur ordre est parfaitement observé : ils sont disposés sur deux bandes dans le sens de la longueur du soffite. Toutes les figures d'une même bande ont le visage tourné du même côté et la tête vers le milieu du portique : le taureau et le belier sont en travers du plafond; le scorpion et le cancer sont représentés marchant sur le plafond, en suivant le reste de la procession; les poissons sont dressés sur la queue ; enfin le sagittaire est entièrement renversé les pieds en haut, mais suivant toujours dans sa marche la même direction que les autres signes.

C'est le seul zodiaque Égyptien qui se trouve en entier dans le même entre-colonnement ; mais il est à remarquer qu'il y conserve une disposition analogue à celle des zodiaques placés dans deux entre-colonnemens différens. Les six premiers signes paroissent entrer dans le temple, pendant que les six autres en sortent; et ils sont séparés les uns des autres par une bande d'hiéroglyphes qui partage le tableau dans toute sa longueur.

Dans la perspective que nous donnons, le dessin du zodiaque n'est pas suffisamment détaillé. On trouvera ce monument astronomique représenté avec la plus grande exactitude *planche 79;* mais il est indispensable, pour faciliter l'intelligence du travail auquel il donnera lieu (1), de bien faire concevoir sa position dans le plafond du portique. Ce tableau étant d'ailleurs un de ceux que l'on a pu le mieux interpréter jusqu'à présent, il étoit naturel de lui réserver une place qui le mît en évidence. Si l'on pouvoit rendre un compte aussi satisfaisant des autres tableaux hiéroglyphiques qui décorent la perspective que nous donnons, elle acquerroit pour nous-mêmes, qui sommes étrangers aux mœurs et aux lois des anciens Égyptiens, un intérêt inappréciable. Combien donc ce temple devoit-il inspirer de vénération aux hommes qui de tous côtés y voyoient tracés en caractères ineffaçables, leurs lois, les principes et les beaux résultats de leurs sciences, les préceptes de leur morale et de leur religion !

Le portique d'Esné est entièrement construit en grès. Les pierres du plafond ont jusqu'à sept à huit mètres de longueur, sur deux de largeur : elles étoient retenues entre elles par des tenons dont on voit encore les traces. Ces pierres étoient simplement rapprochées les unes contre les autres, et se joignoient parfaitement dans toute leur longueur, sans le secours d'aucun mortier (2).

La surface intérieure et extérieure du portique d'Esné est d'environ cinq mille mètres carrés. Elle est entièrement couverte d'hiéroglyphes : ainsi, en admettant qu'un sculpteur ait pu exécuter par jour un dixième de mètre carré de cette décoration, il a fallu cinquante mille journées pour l'achever entièrement. Il entre dans la construction de ce portique environ 3,500 mètres cubes de pierre.

Nous ne pouvons donner aucun détail sur la manière dont le monument étoit fondé ; nous pouvons seulement assurer que ses fondations n'ont fléchi dans aucune partie, et qu'il a parfaitement conservé son aplomb. Pour donner des

(1) *Voyez* le Mémoire sur les monumens astronomiques, par M. Fourier.

(2) Nous parlerons avec détail de la construction des édifices, et des matériaux qui y sont employés, dans le Mémoire général que nous nous proposons de publier sur l'architecture Égyptienne.

renseignemens plus satisfaisans à cet égard, il auroit fallu faire des fouilles considérables : mais le temps nous a manqué pour les exécuter. Elles se lioient à un projet plus vaste, qui étoit de démolir toutes les maisons qui environnent le temple : on l'auroit ensuite débarrassé de tous les décombres qui y ont été accumulés. La position de ce monument, au milieu d'une des villes les plus peuplées de la haute Égypte, et qui étoit devenue un quartier des Français, auroit beaucoup facilité cette entreprise; on auroit trouvé autant d'ouvriers qu'on auroit pu en desirer; ils auroient été continuellement surveillés; et il ne leur auroit pas été possible de combler successivement nos fouilles, comme cela est souvent arrivé dans les lieux où les mouvemens de l'armée ne permettoient pas de laisser de garnison : mais les circonstances de la guerre obligèrent le général en chef à concentrer toutes les forces aux environs du Kaire, et à laisser le gouvernement de la province d'Esné à Mourâd-bey. La ville d'Esné fut évacuée, et avec elle nous perdîmes l'espoir de voir le temple sortir, pour ainsi dire, des décombres, d'examiner ses fondations, son élévation au-dessus de la plaine et du Nil, et d'acquérir, sur l'art de bâtir des Égyptiens, des renseignemens précieux.

Nos regrets étoient d'autant plus vifs que nous ne pouvions nous dissimuler que ce monument, qui s'ensevelit tous les jours davantage, aura bientôt disparu pour jamais.

Un jour peut-être quelque nouveau voyageur tournera ses pas vers la haute Égypte. Si, profitant des avantages que peuvent lui offrir et nos premiers travaux et la position d'un monument placé au milieu d'une ville considérable, il se livre à de nouvelles recherches, nous ne doutons pas qu'il n'obtienne encore de précieux résultats. Il trouveroit à Esné des ressources qu'il chercheroit vainement ailleurs.

TEMPLE AU NORD D'ESNÉ.

A trois quarts de lieue au nord d'Esné, et à deux mille cinq cents mètres environ du fleuve, nous avons trouvé les restes d'un temple Égyptien. Ce monument, beaucoup moins considérable que celui qui existe dans l'intérieur de la ville, est aussi d'une conservation moins parfaite. Ses ruines ne portent pas l'empreinte d'une dégradation ancienne : l'état dans lequel il se trouve, ne paroît point être un effet de sa vétusté; il semble plutôt provenir d'un travail récent, auquel ont échappé plusieurs parties de l'édifice. Les habitans d'Esné nous ont effectivement assuré qu'on devoit l'attribuer aux fouilles multipliées faites dans ses fondations par les ordres d'Ismây'l-bey, qui avoit conçu l'espoir d'y trouver des trésors. Les mêmes habitans d'Esné nous ont dit qu'avant cette époque le temple étoit presque entier, et que les couleurs dont les sculptures sont encore en partie couvertes, étoient très-brillantes et très-bien conservées.

Ce temple doit avoir été construit sur une butte factice, assez élevée, puisque, malgré l'exhaussement considérable de la vallée du Nil, son sol est encore un peu supérieur à celui de la plaine; il est entouré de pierres qui proviennent de la démolition des parties supérieures de l'édifice, et de débris de briques et de

poteries. Tous ces débris doivent être aussi anciens que le monument; car ses environs ne paroissent pas avoir été habités postérieurement à l'époque où il étoit en vénération. Sa position, à une distance éloignée du fleuve et sur la lisière du terrain cultivé, n'a jamais pu, sous aucun rapport, être avantageuse pour l'établissement d'une ville : c'étoit sans doute un lieu de dévotion, que quelque circonstance religieuse aura consacré, où peut-être il se rendoit des oracles, et que les prêtres du grand temple d'Esné avoient intérêt d'entretenir avec soin. A cette époque, les prêtres pouvoient, soit par un canal, soit par tout autre moyen, y faire arriver une assez grande quantité d'eau pour l'usage des conservateurs de ce lieu révéré, et des caravanes qui s'y rendoient en pélerinage; mais, depuis l'anéantissement de la religion Égyptienne, ses environs ne sont plus habités. Des Arabes qui ont leurs camps dans les environs, près de la chaîne Libyque, y font seulement quelquefois des excursions.

Le temple dont nous nous occupons, paroît avoir été construit à la hâte et avec beaucoup de négligence. Il a été mal fondé : l'appareil des pierres est on ne peut plus irrégulier; les assises ne sont pas toujours dans le même plan, et les joints ne sont presque jamais verticaux. Dans l'épaisseur des murs, on avoit pratiqué sans précaution, entre la quatrième et la huitième assise, dont les pierres forment parpaing (1), des couloirs qui ont beaucoup nui à la solidité : les pierres n'ayant point assez de liaison entre elles, plusieurs de ces murs se sont partagés dans toute leur longueur.

Dans l'intérieur du portique, une colonne s'est enfoncée verticalement de près d'un mètre. Les pierres du plafond ont encore trouvé un aplomb suffisant, et restent ainsi suspendues. Deux colonnes de la façade n'ont pas conservé le même équilibre, et leur chute a entraîné celle d'une partie du plafond. La corniche et l'architrave sont tombées, et forment, devant le temple, un amas considérable de grosses pierres, sur lesquelles on retrouve les décorations de ces diverses parties de l'édifice, et particulièrement le disque ailé de l'entre-colonnement du milieu. Enfin ce séjour, autrefois si mystérieux, est actuellement accessible de tous côtés, par des ouvertures nouvellement faites et par des brèches multipliées.

Devant le temple, à quelques mètres de distance, nous avons trouvé des restes de constructions en grosses pierres de grès, qui ont été mises à découvert depuis peu de temps. Nous avons cru d'abord que c'étoit une partie de la fondation d'un propylée; mais la position de ces constructions, et leur direction vers le Nil, nous ont fait soupçonner ensuite que ce pouvoit être l'extrémité d'un aqueduc qui auroit amené les eaux du Nil. Toutefois nous avouons que les recherches que nous avons faites sur les lieux pour éclairer notre opinion à ce sujet, ne nous ont procuré aucun résultat satisfaisant. Nous avons poussé des fouilles jusque par-dessous ces constructions, et nous avons seulement reconnu qu'elles sont posées sur un lit de décombres et de débris de poteries.

Le portique du temple est soutenu par huit colonnes de $1^{m}.23$ de diamètre,

(1) On appelle *parpaing*, dans les constructions, les pierres qui présentent un parement à l'intérieur et à l'extérieur du mur dont elles font partie.

sur $5^{m}.65$ de hauteur, en y comprenant le chapiteau. Ces colonnes sont disposées sur deux rangs parallèlement à la façade. La campane du chapiteau est plus écrasée qu'à Esné : le dé qui la surmonte, a aussi moins d'épaisseur. Sur le dé pose l'architrave qui soutient les pierres du plafond; les entre-colonnemens sont tous d'une fois et demie le diamètre de la colonne, excepté celui du milieu, qui est double des autres. La largeur intérieure du portique est de dix-sept mètres; et la profondeur, de sept mètres et demi.

Les quatre colonnes de la façade étoient engagées dans des murs d'entre-colonnement et dans la porte d'entrée. Ces murs et la porte fermoient le portique à la hauteur des deux tiers des colonnes. Il en reste peu de chose, et nous avons eu beaucoup de peine à retrouver les mesures que nous en donnons. La longueur totale de la façade est de vingt mètres; et sa hauteur, de sept mètres et demi.

En prenant pour module le demi-diamètre de la partie inférieure de la colonne, voici à-peu-près les proportions des différentes parties de l'élévation :

Base	//	$\frac{2}{3}$
Fût	7	//
Chapiteau	1	$\frac{2}{3}$
Dé	//	$\frac{2}{3}$
Architrave	1	$\frac{1}{3}$
Corniche	1	$\frac{1}{3}$
Total	12	$\frac{2}{3}$

Le diamètre de la colonne, dans la partie supérieure, a un douzième de moins qu'à la base. Ainsi qu'au grand temple d'Esné, une baguette sépare l'architrave d'avec la corniche, et descend le long des angles du monument, en formant une espèce d'encadrement aux tableaux hiéroglyphiques. Les saillies des chapiteaux et de la corniche n'ont pas de proportions aussi élégantes que dans le grand temple d'Esné. Les murs d'entre-colonnement diffèrent aussi; ils ont ici la même épaisseur que les colonnes, et leurs corniches existent à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les murs du portique sont verticaux dans l'intérieur, et à l'extérieur ils ont un talus d'un vingtième de leur hauteur ; ils sont actuellement enfoncés dans plusieurs endroits. Dans leur épaisseur, on avoit pratiqué des couloirs, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Ces couloirs, que l'on retrouve dans beaucoup de temples de l'Égypte, servoient sans doute à quelques cérémonies secrètes, au moyen desquelles les prêtres entretenoient le peuple dans la crainte et le respect dont leur puissance dépendoit.

La façade du temple se dessine en saillie dans le fond du portique. La porte est au milieu, et conduit dans une première salle de huit mètres sur trois mètres et demi. Indépendamment de la porte d'entrée, cette salle a trois issues; l'une à droite, l'autre à gauche, et la troisième en face de la première. Celle-ci conduit dans une seconde salle de $9^{m}.23$ sur $3^{m}.39$, dont la plus grande longueur est dans le sens de la largeur du temple, qu'elle occupe toute entière. On peut aussi pénétrer dans cette seconde salle en passant par la porte qui est à gauche dans la première,

et

et par deux petites pièces qui donnent l'une dans l'autre et conduisent jusqu'à cette seconde salle. La première de ces petites pièces communique à l'extérieur par une ouverture nouvellement pratiquée. A la suite de la seconde salle du temple, on en trouve une troisième, dont les murs sont presque entièrement détruits, et qui devoit renfermer le sanctuaire. Voyez *planche 85*.

La porte à droite, dans la première salle du temple, conduit à un escalier par lequel on montoit sur les terrasses, et à une petite pièce placée derrière. Cet escalier tournoit carrément dans une cage de $2^{m}.79$ de côté, et dont le noyau avoit $1^{m}.09$ carré. On ne commençoit à y monter qu'après une demi-révolution faite de plain-pied : il étoit fort roide, contre l'ordinaire des escaliers Égyptiens. Il est presque entièrement détruit et tout-à-fait impraticable; mais on peut facilement monter sur les terrasses, encore existantes, du temple et du portique, au moyen des dégradations du mur latéral au nord.

Les sculptures de ce monument sont moins soignées que celles du portique d'Esné; elles ne sont ni d'un dessin aussi correct, ni d'un fini aussi précieux : elles ont, de plus, considérablement souffert. Le portique a été entièrement décoré : le temple, proprement dit, ne l'a point été. On ne trouve de sculptures que sur la porte qui conduit de la première salle à la seconde : elles sont beaucoup mieux exécutées que celles du portique. Toutes les sculptures étoient peintes; et ce monument a conservé, plus qu'aucun autre, des couleurs fraîches et brillantes, parmi lesquelles on remarque particulièrement le rouge, le bleu, et le jaune d'or.

Les murs latéraux du portique sont décorés dans le même système que ceux du grand portique d'Esné. Nous n'avons pu dessiner que quelques parties isolées de ces décorations. On y remarque des hiéroglyphes assez singuliers; des serpens auxquels on a ajusté des bras et des jambes, y sont très-fréquemment représentés. Les colonnes sont couvertes de sculptures dans toute leur hauteur : à la partie inférieure, on reconnoît les fleurs, les boutons et même les feuilles de lotus, très-bien caractérisés. Nous avons dessiné avec soin tous les chapiteaux, qui sont au nombre de six; ils sont particulièrement décorés de lotus diversement assemblés et dans différens états, et sont analogues à ceux du portique d'Esné, dont les campanes ne sont pas découpées. Pour donner une idée parfaite de ces chapiteaux, nous les avons dessinés dans différentes positions; et nous les avons mis en perspective, afin de faire juger combien la représentation géométrale leur fait perdre d'élégance *(planches 85 et 86)*. Les sculptures qui ont le plus attiré notre attention, sont celles qui se trouvent au plafond du portique, entre les colonnes et les murs latéraux : elles représentent en deux parties un zodiaque. Nous avons dessiné tout le tableau qui se trouve à gauche en entrant. Malgré quelques accidens qui sont arrivés aux pierres du plafond, toutes les figures se distinguent suffisamment. On trouve dans cette partie les signes du lion, du cancer, des gémeaux, du taureau, du belier et des poissons. Le lion est le premier signe que l'on voit en entrant dans le portique; il tourne le dos à l'extérieur : les poissons sont dans le fond, et tous les signes suivent exactement l'ordre dans lequel nous les avons nommés. De l'autre côté du portique, les pierres sur lesquelles sont sculptés le

capricorne et le verseau, sont encore en place et dans le fond; on voit même la moitié du sagittaire. La pierre sur laquelle se trouve l'autre partie de ce signe, s'est brisée par le milieu, et est tombée : nous en avons rapproché les morceaux, et nous les avons dessinés. Les trois autres signes, savoir, le scorpion, la balance et la vierge, étoient sculptés sur les pierres qui suivoient, et qui ont été entraînées dans la chute d'une colonne de la façade. Ces pierres se trouvent en monceau à l'entrée du temple; elles sont d'un trop gros volume pour que nous ayons pu les rapprocher et les dessiner, comme nous l'avons fait pour compléter le signe du sagittaire : mais nous pouvons assurer qu'il ne seroit pas impossible de réunir ces fragmens; car, en regardant à travers les jours que le hasard a laissés entre les pierres, nous avons aperçu une portion de la queue du scorpion, un plateau de la balance et l'épi de la vierge. Ces objets n'avoient malheureusement pas assez de suite pour que nous pussions les ajouter à notre dessin. On doit croire que ces trois signes marchoient dans le même ordre que les trois autres : ainsi ce zodiaque commence, comme celui du portique d'Esné, par la vierge, et finit par le lion. Les signes à droite sortent du temple, et les autres y entrent; d'où il résulte que les figures des deux suites sont tournées tête à tête, et semblent former une marche religieuse continue, qui fait le tour du portique.

Indépendamment des douze signes du zodiaque, il y a dans ce tableau beaucoup d'autres figures que l'on retrouve pour la plupart dans le monument astronomique du portique d'Esné. Voyez *planche 87*.

TEMPLE A L'EST D'ESNÉ,

Sur la rive droite du Nil.

A l'est d'Esné, sur la rive droite du Nil, à un quart de lieue environ du fleuve, existent encore les ruines d'un petit temple Égyptien. Il est situé sur un monticule de décombres peu élevé au-dessus de la plaine, et composé de débris de briques et de poteries, qui lui donnent un aspect rougeâtre et le font apercevoir de très-loin. La grande dimension des briques que l'on trouve dans cet emplacement, et leur forme, ne permettent pas de douter de leur antiquité. Quelques-unes paroissent avoir subi une demi-cuisson; d'autres sont parfaitement rouges; d'autres enfin ne paroissent que séchées au soleil. Il est probable que, dans les constructions, les briques que l'on employoit étoient toutes dans ce dernier état. La différence qui existe entre celles que nous avons trouvées, ne peut s'expliquer que par la supposition d'un incendie qui auroit détruit la ville. Dans cette catastrophe, quelques briques isolées, et même celles qui se trouvoient à la surface des murs, auront été plus ou moins cuites; d'autres, dans l'épaisseur des murs, n'auront éprouvé aucun changement, et font encore connoître l'état dans lequel on les employoit : telle est du moins l'idée qui nous est venue sur les lieux. Les décombres, seuls restes de l'ancienne ville, s'étendent assez loin, sur-tout vers la montagne. On ne remarque dans les environs du temple aucune trace de constructions modernes.

Le temple est un peu moins grand que celui qui se trouve sur la rive gauche du Nil, au nord d'Esné. Il ne paroît pas avoir été achevé; les sculptures du moins ne l'ont point été. Ce qui subsiste encore de ce monument, consiste en un portique de huit colonnes, et deux petites salles qui peuvent avoir appartenu au temple. Intérieurement, le portique a $13^{m}.51$ de largeur sur $7^{m}.28$ de profondeur. La largeur de la façade est de $15^{m}.79$, et la hauteur de 8 à 9 mètres. Une baguette qui sépare l'architrave d'avec la corniche, descend le long des angles de l'édifice, et forme encadrement.

On ne pénétroit dans le portique que par l'entre-colonnement du milieu : les autres entre-colonnemens étoient fermés par des murs qui s'élevoient à-peu-près à la hauteur de la moitié des colonnes. Ces murs sont beaucoup mieux conservés que ceux du portique du temple au nord d'Esné : nous avons pu facilement en mesurer toutes les parties. Leur hauteur totale est la seule mesure qu'il nous ait été impossible de prendre, à cause de l'encombrement de l'édifice. Nous n'avons pas pu faire de fouilles assez considérables pour trouver le sol du monument. Ce que nous donnons *planche 89, fig. 2 et 3,* doit être considéré comme une restauration qui approche beaucoup de la vérité, parce qu'elle coïncide avec les proportions des colonnes et des murs d'entre-colonnement, relevés dans d'autres monumens : d'après cette restauration, les colonnes auroient $6^{m}.75$ de hauteur, en y comprenant le chapiteau ; leur diamètre est d'un mètre. En prenant pour module le demi-diamètre de la colonne, voici les proportions des différentes parties de l'élévation, que nous avons mesurées :

Du dessus du mur d'entre-colonnement au dessus du chapiteau à tête d'Isis	3 $\frac{1}{3}$
Chapiteau à tête d'Isis,	
1.re partie	2 //
2.e partie	2 //
	7 $\frac{1}{3}$
Du dessus du mur d'entre-colonnement au dessous des chapiteaux à campane	5 $\frac{1}{6}$
Chapiteau	2 $\frac{1}{6}$
Dé	// $\frac{1}{2}$
Architrave et baguette	1 $\frac{1}{2}$
Corniche et listel	2 //
	11 $\frac{1}{3}$
Corniche des murs d'entre-colonnement depuis le dessous de la baguette jusqu'au dessus des disques des serpens	2 //
Jusqu'au sol de restauration	4 $\frac{1}{3}$
	17 $\frac{2}{3}$

Le plafond du portique est en grande partie détruit. Les entre-colonnemens

sont tous d'une fois et demie le diamètre de la colonne, excepté celui du milieu, qui est une demi-fois plus considérable.

La façade du temple se dessine en saillie dans le fond du portique. Le mur qui sépare ces deux parties du monument, est extrêmement épais : nous avons découvert dans son intérieur un couloir qui passe par-dessus la porte du temple, et règne dans toute l'étendue de la muraille; et nous avons trouvé un autre couloir semblable dans l'arrachement d'un des murs adjacens. Enfin, dans le mur latéral du portique à droite en entrant, nous avons reconnu une ouverture carrée, tellement remplie de décombres, que nous n'avons pu y pénétrer. Il nous a été facile de nous assurer qu'elle ne communique pas à l'extérieur : peut-être servoit-elle à pénétrer dans les couloirs qui sont distribués dans presque tous les murs; ils étoient assez grands pour laisser passer facilement un homme, et leurs parois étoient presque par-tout très-bien dressées.

La salle dans laquelle on entre en sortant du portique, a $3^{m}.23$ de longueur sur $4^{m}.77$ de largeur. Indépendamment de cette issue, elle en a deux autres, l'une en face de la première et dans l'axe du temple, et la seconde à gauche en entrant. Celle-ci conduit dans une seconde salle de $2^{m}.78$ sur $3^{m}.80$. Derrière ces deux salles on ne trouve plus que des arrachemens de murs qui indiquent que l'édifice avoit plus d'étendue, mais qui ne fournissent aucun moyen de restaurer les parties du plan qui manquent. Ces arrachemens n'offrent ni ordonnance ni symétrie : on peut même remarquer, en jetant les yeux sur le plan, que la façade du temple qui se dessine dans l'intérieur du portique, ne correspond pas avec les constructions qui existent derrière. Cette bizarrerie, dont on ne trouve nulle part un autre exemple, nous fait soupçonner que quelques parties de l'édifice pourroient bien avoir été reconstruites dans des temps postérieurs.

Les décorations de ce temple, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'ont point été achevées. Celles de la façade ont été commencées. On remarque sur l'architrave au-dessus de l'entre-colonnement du milieu, un scarabée ailé, porté dans une barque, devant lequel plusieurs figures sont en adoration. Les plafonds ne sont point sculptés. Le chambranle de la porte qui conduit du portique dans le temple, est décoré; on a donné, *planche 89, fig. 8*, une partie de sa décoration. Dans l'intérieur de la porte, sur la partie à droite en entrant, sont esquissées en rouge, et sans carreaux, plusieurs figures. Nous avons remarqué particulièrement la représentation d'un taureau dont les formes sont hardiment dessinées. On trouve dans ces esquisses, faites du premier trait, un sentiment et une fermeté rares, qui prouvent que les artistes qui les ont tracées, avoient dans ce genre beaucoup d'habitude et une exécution extrêmement facile.

Les chapiteaux étoient entièrement sculptés. Ceux qui se trouvent à droite et à gauche de la porte d'entrée du portique, diffèrent des autres : ils sont composés de quatre figures de femmes coiffées de grandes draperies, et adossées contre les fûts des colonnes. Ces figures sont surmontées d'un dé carré contre lequel sont appuyés quatre tableaux hiéroglyphiques; c'est une imitation très-imparfaite du chapiteau du temple de Denderah : il est même beaucoup moins

agréable que celui qui a été employé dans les monumens de l'île de Philæ. Les autres chapiteaux sont analogues à ceux du portique d'Esné : l'un d'eux est une imitation du palmier, plus parfaite encore que celle que présente le chapiteau du grand temple d'Esné. On s'est attaché à y représenter les feuilles et les régimes du dattier, et même les extrémités des branches du palmier, qui restent ordinairement autour du tronc de l'arbre lorsque l'on exploite ses feuilles.

Les montagnes de la chaîne Arabique sont à deux mille mètres environ à l'est du temple.

COUVENT QOBTE,

Au sud d'Esné.

Nous avons été conduits par des Chrétiens Qobtes, habitans d'Esné, à leur église, qui est à trois quarts de lieue au sud de la ville. Cette église, et le couvent dont elle dépend, sont célèbres par le massacre épouvantable de Chrétiens qui y fut fait sous Dioclétien ; c'est un lieu de pélerinage extrêmement fréquenté. Ce couvent est très-considérable, et il paroît l'avoir été bien davantage : les voyageurs qui nous ont précédés, s'accordent assez sur ce point ; et les ruines que l'on voit encore dans ses environs, viennent à l'appui de leurs témoignages. Ce qui subsistoit à l'époque de notre voyage, étoit entretenu à grands frais ; mais depuis long-temps le bon goût ne préside pas aux travaux que l'on y exécute. Quand nous y avons été, on étoit fort occupé à réparer les dégâts que les Mamlouks y avoient faits récemment, lorsque nous étions à leur poursuite.

GÉOGRAPHIE COMPARÉE.

C'est du martyre que plusieurs milliers de Chrétiens subirent à-la-fois dans les environs d'Esné, lors de la persécution ordonnée par Dioclétien, que d'Anville fait dériver le nom d'*Esné* ou *Assena*, qui veut dire *la brillante.*

Nous ne connoissons aucun témoignage historique qui puisse faire croire que les Chrétiens aient jamais été assez puissans en Égypte pour changer les noms de villes aussi considérables qu'Esné. Il nous paroît plus probable que le nom d'*Esné* est l'ancienne dénomination Égyptienne, qui s'est conservée comme celles de *Tentyra, Ombos, Erment,* et tant d'autres, tandis que toutes celles données par les Grecs ont été oubliées. Il n'est même pas douteux que toutes ces dénominations Grecques n'ont jamais été employées par les gens de la campagne, qui, dans tous les pays, sont plus particulièrement, par leur isolement et la simplicité de leurs mœurs, les conservateurs des noms et des usages anciens.

D'Anville place Latopolis à Esné. Ce qui paroît sur-tout l'y déterminer, est la coïncidence des latitudes de Latopolis et d'Assena, données l'une par Ptolémée, et l'autre par Ibn-Younis.

Suivant eux, ces deux villes sont sous le 25.e degré.

Cependant la latitude d'Esné est, comme nous l'avons dit, de 25° 17′ 38″.

Il est donc certain qu'Ibn-Younis s'est trompé de 17′ 38″.

En n'admettant aucune erreur dans Ptolémée, la latitude d'Esné fournie par M. Nouet se trouve être à-peu-près la même que celle d'Hermonthis, suivant Ptolémée, puisque ces latitudes ne diffèrent que de 2′ 22″. D'un autre côté, Strabon annonce positivement que l'on adoroit Jupiter à Hermonthis, tandis qu'il est certain que le temple d'Esné étoit, comme nous l'avons dit, dédié à la seule divinité Égyptienne qui ait pu donner aux Grecs l'idée de leur Jupiter Ammon, ou avec laquelle ils aient pu la confondre. Ces circonstances se réuniroient pour faire croire que la ville d'Esné est l'ancienne Hermonthis, et que Latopolis doit être située plus au sud : mais cette opinion conduit à des conséquences trop absurdes pour qu'elle puisse se défendre. Il en résulteroit, en effet, que le village d'Erment, où nous avons trouvé des ruines considérables, et qui est situé un peu au-dessus de Thèbes, ne seroit pas l'emplacement de l'ancienne Hermonthis : cependant la conformité des noms est telle, que c'est une très-forte prévention en faveur de l'opinion contraire, si même elle permet d'hésiter ; mais il ne restera aucun doute, si l'on considère que la table Antonine, qui est à-peu-près du même temps que Ptolémée, place Hermonthis à cinquante milles, ou 73,000 mètres environ, de Tentyra, en suivant les contours du Nil, et qu'il résulte des opérations de M. Nouet, qu'il y a 63,000 mètres en ligne directe des ruines de Denderah au village d'Erment. Par cette coïncidence presque parfaite, l'erreur de Ptolémée dans la détermination d'Hermonthis devient évidente ; elle est de 17′ environ.

Si les latitudes de Ptolémée avoient été relevées astronomiquement, l'erreur qu'il a commise en déterminant celle d'Hermonthis, n'influeroit en rien sur la position des villes supérieures : mais on sait que Ptolémée calculoit souvent ses longitudes et ses latitudes d'après des distances mesurées sur la terre. L'erreur dans laquelle il est tombé pour Hermonthis, a dû par conséquent se propager. En faisant dans la carte de Ptolémée, pour la position de la ville d'Hermonthis et de celles qui sont au-dessus, la correction de 17′ environ, Latopolis se trouve reportée à la latitude déterminée par M. Nouet ; et les distances données par la table Antonine, Ptolémée et M. Nouet, entre Hermonthis ou Erment, et Latopolis ou Esné, coïncident assez bien pour autoriser à placer Latopolis à Esné, ainsi que l'a fait d'Anville. Il est assez extraordinaire que ces deux autorités de d'Anville, savoir, Ptolémée et Ibn-Younis, qui toutes deux l'ont induit en erreur pour la véritable latitude d'Esné, l'aient pourtant conduit à un résultat exact, en commettant deux erreurs absolument semblables.

Strabon, en faisant connoître les villes anciennes au-dessus de Thèbes, ne donne pas les distances de ces villes entre elles ; mais il les place dans un ordre qui peut servir à faire connoître leurs positions relatives. Voici ses expressions :

« Après la ville d'Apollon vient Thèbes, qui est maintenant appelée *Diospolis*. » Après Thèbes on trouve la ville d'Hermonthis, où l'on adore Apollon et » Jupiter. On y nourrit aussi un bœuf sacré. Ensuite vient la ville des Crocodiles, » où l'on rend un culte à ces animaux ; puis la ville de Vénus, et ensuite celle

» de Latopolis, où l'on adore Pallas et le poisson Latus. On trouve à la suite la » ville de Lucine et son temple (1). »

Il ne peut actuellement rester aucun doute sur la position de Thèbes; l'emplacement de cette ville se fait assez connoître par l'immensité des ruines que l'on trouve à Louqsor, Karnak, Medynet-Abou et Qornah.

Au-dessus de Thèbes, Strabon place Hermonthis, Crocodilopolis, Aphroditopolis et Latopolis.

Esné est située à peu de distance au-dessus de l'emplacement de Thèbes.

La position de la ville d'Esné, les constructions Égyptiennes, Grecques, Romaines et Arabes que l'on retrouve le long du fleuve, l'élévation de la butte de décombres sur laquelle la ville est bâtie, et plusieurs autres indices, ne permettent pas de douter que, de tout temps, cette ville n'ait été une des capitales de la haute Égypte; elle renferme un des plus beaux temples Égyptiens, un de ceux qui portent le caractère le mieux constaté d'une haute antiquité: cette ville doit donc avoir été connue de Strabon, et doit être alors une de celles que nous avons nommées.

Strabon n'entre dans aucun détail qui puisse nous déterminer à placer à Esné une de ces villes plutôt que les autres; mais ce qu'il dit ne contrarie pas l'opinion de d'Anville, et viendroit plutôt à l'appui de ce que nous avons conclu de l'examen comparé de Ptolémée, de la table Antonine, et des observations de M. Nouet.

Les ruines que nous avons trouvées sur la rive droite du Nil, en face d'Esné, démontreroient encore, par leur situation, qu'elles appartiennent à la ville de Contra-Lato, nommée par l'Itinéraire, et qu'Esné est l'ancienne Latopolis; car, dans cette partie de la haute Égypte, on ne trouve que ces ruines et celles d'Esné qui soient assez directement opposées sur les rives du fleuve pour convenir aux situations respectives de ces deux villes anciennes.

Quelque concluantes que soient les raisons que nous avons apportées pour démontrer qu'Esné est l'ancienne Latopolis, nous ne négligerons pas de rendre cette opinion encore bien plus vraisemblable, en recherchant et fixant les positions qui conviennent aux villes placées, par les géographes anciens, entre Latopolis et Thèbes. Ces villes sont Aphroditopolis et Crocodilopolis, dont Strabon fait mention; Asphynis, dont parle la Notice de l'Empire, comme étant voisine d'Hermonthis; et Tuphium, citée par Ptolémée.

D'Anville a fort justement observé que la ville d'Asphynis trouvoit naturellement sa place au village d'Asfoun (2), dont le nom est le même, à la terminaison

(1) Μετὰ δὲ τὴν Ἀπόλλωνος πόλιν, αἱ Θῆβαι· καλεῖται δὲ νῦν Διός πόλις..... Μετὰ δὲ Θήβας Ἑρμωνθὶς πόλις, ἐν ᾗ ὅ τε Ἀπόλλων τιμᾶται, καὶ ὁ Ζεὺς· τρέφεται δὲ καὶ ἐνταῦθα βοῦς. Ἔπειτα Κροκοδείλων πόλις, τιμῶσα τὸ θηρίον· εἶτα Ἀφροδίτης πόλις, καὶ μετὰ ταῦτα Λατόπολις, τιμῶσα Ἀθηνᾶν καὶ τὸν Λάτον· εἶτα Εἰλειθυίας πόλις, καὶ ἱερὸν ἄν.

Post Apollinis urbem sunt Thebæ, quæ nunc Diospolis *vocatur..... Post Thebas et Hermonthis civitas, in qua Apollo et Jupiter coluntur: hic etiam bos alitur. Deinde est Crocodilorum urbs, quæ eam belluam colit. Hinc Veneris urbs, et postea Latopolis, quæ Palladem et Latum colit. Postea Lucinæ civitas, et ejus templum.* (Strabonis Rerum geographicarum libri XVII, cum Gulielmi Xylandri versione à Casaubono recognita; *Lutetiæ Parisiorum, typis regiis, 1620, in-fol.*; lib. XVII, p. 815 et 817.

(2) اسفون

Grecque près, et qui est situé à trois lieues au nord d'Esné. Le P. Sicard dit avoir trouvé à Asfoun les restes d'un temple. Nous n'y avons vu que des monceaux de décombres : mais ils sont si considérables, qu'ils ne peuvent provenir que des ruines d'une ville ancienne; et il est probable que les monumens vus par le P. Sicard y sont enfouis. Strabon ne fait aucune mention d'Asphynis, quoiqu'il paroisse avoir très-bien connu la nomenclature des villes de la haute Égypte. On doit donc croire que cette ville est une de celles que Strabon a fait connoître sous un autre nom. Le mot *Asphynis* n'est point Grec : c'est évidemment le nom Égyptien *Asfoun*, auquel les Grecs ont donné une terminaison conforme aux désinences des mots de leur langue. Ils ne s'en seront pas tenus là: ils auront donné à Asfoun un nom entièrement Grec; et c'est celui d'*Aphroditopolis*, que Strabon a rapporté. *Asfoun* est évidemment le même mot que *Esfoung*, qui, en arabe, signifie *éponge;* il peut aussi dériver de *Souf,* qui, en hébreu, a une signification analogue à *Esfoung* en arabe, et à *Aphrodite* en grec, et veut dire *production des eaux* (1). La langue Hébraïque est celle qui se rapproche le plus de l'ancien égyptien; et même, sans faire dériver *Asfoun* de *Souf,* on peut très-bien croire que ces deux mots ont une origine commune dans la langue Égyptienne. D'Anville (2), par un raisonnement à-peu-près semblable, démontre que l'île de *Suphange el-Bahari* (3) est l'ancienne île d'Aphroditis (4). Nous conclurons aussi qu'Aphroditopolis nommée par Strabon est la même ville qu'Asphynis dont on voit les ruines au village d'Asfoun.

Ptolémée, à qui nous devons la connoissance de Tuphium, ne parle point de Crocodilopolis; et Strabon, en nommant Crocodilopolis, ne parle point de Tuphium : mais ils placent ces deux villes à-peu-près à la même hauteur. Il est donc probable que la même ville a été désignée par Ptolémée sous le nom de *Tuphium*, et par Strabon, sous celui de *Crocodilopolis.* D'Esné à Asfoun et d'Asfoun à Erment, nous n'avons aperçu sur la rive gauche du fleuve aucun autre vestige de villes anciennes qui pût correspondre à cette position de Tuphium ou de Crocodilopolis; mais sur la rive droite, entre Erment et Asfoun,

(1) Le nom hébreu d'*Yam-Souf* a été donné à la mer Rouge à cause de ses productions marines, qui sont très-remarquables : ce sont les coraux, que l'on y trouve en grande abondance.

(2) *Voyez* la Description du golfe Arabique, *page 22.*

(3) سُفِخْ البحرى *Soufing el-bahary.*

(4) M. Bruce, dans son Voyage de la haute Égypte, fait mention d'un pays appelé *Woodan*, situé un peu au nord d'Atfieli, sur la même rive orientale du fleuve, et en face de plusieurs îles. Plus bas il dit que le nom entier de ce pays est *Suf el-Woodan;* enfin, plus loin, il sépare ces deux noms et en fait deux villages, en rapportant que, sur la rive occidentale du Nil, il y a une pyramide placée entre Suf et Woodan. M. Bruce dit ensuite qu'à l'occident de ce village il existe des ruines, et il ajoute : « Je pense que c'étoient les restes d'Aphroditopolis, dont » le nome s'étendoit à l'est. »

On trouvera dans la carte de cette province de la haute Égypte, au nord d'Atfyhyeh, plusieurs des villages cités par M. Bruce; entre autres, *Nezeleh*, une île remarquable, et deux villages sur la rive orientale du Nil, dont l'un est désigné sous le nom d'*el-Sof*, et l'autre sous celui d'*Oûdi.* Entre ces deux villages, et un peu plus à l'occident, sont indiquées des ruines. Il est évident que ce sont là les ruines et les deux villages désignés par M. Bruce.

La position d'Aphroditopolis nous paroît beaucoup plus convenablement déterminée par M. Bruce que par M. d'Anville, qui ne connoissoit pas les ruines d'*el-Sof,* et qui a été obligé de reporter ces ruines à la première ville remarquable, c'est-à-dire, à Atfyhyeh. L'Itinéraire d'Antonin, en partant de Babylone, place *Scenas Mandras* à douze milles, et vingt milles plus loin Aphroditopolis. Cette distance convient parfaitement à la position d'el-Sof par rapport au vieux Kaire. Le village de *Sof* ou *Suph*, dont le nom se trouve encore ici correspondre à celui d'*Aphroditopolis*, vient à l'appui de notre opinion sur Asphynis et Asfoun.

nous

nous avons trouvé les restes d'un temple Égyptien, dans les décorations duquel on voit représentés beaucoup de crocodiles. Ce lieu, que les gens du pays appellent *Taud*, et qui est marqué sous ce nom dans la carte de d'Anville, est, selon lui, le *Tuphium* de Ptolémée. Cette position convient en effet assez bien, et les décorations du temple annoncent que le crocodile y étoit en grande vénération. Cela deviendroit certain, si, ce qui n'a pas lieu, le nom de *Taud* avoit quelque rapport avec celui de *crocodile* en arabe ou en hébreu; mais il est possible que le nom Égyptien de la ville n'ait pas eu avec le culte du crocodile l'analogie que les Grecs ont établie en la nommant *Crocodilopolis*.

De ce qui précède, il résulte que toutes les positions dont nous avons parlé se trouvent très-convenablement fixées; savoir, Hermonthis à Erment, Crocodilopolis ou Tuphium à Taud, Aphroditopolis ou Asphynis à Asfoun, Contra-Lato aux ruines qui sont en face d'Esné, et Latopolis à Esné.

ANTIQUITÉ RELATIVE DES MONUMENS.

Il est sans doute impossible de fixer l'époque précise à laquelle fut bâtie la ville que les Grecs nous ont fait connoître sous le nom de *Latopolis*, et dont nous avons retrouvé les ruines à Esné. Le siècle où cette ville florissoit, celui qui vit s'élever les temples dont nous avons décrit les ruines, est d'autant plus difficile à assigner qu'il est plus éloigné de nous. Si, dans cette matière, on ne peut obtenir rien de positif, ni même faire de calculs approximatifs sans être effrayé de leurs résultats, on peut, du moins, en comparant les monumens entre eux, les ranger dans un ordre d'ancienneté qui, sans rien préjuger sur leur antiquité réelle, doit cependant être d'une grande utilité, puisqu'il servira à suivre les progrès et la décadence de l'art chez les Égyptiens.

Si l'on considère les ruines d'Esné sous ce point de vue, et si on les compare à toutes celles de la haute Égypte, on reconnoîtra sans peine que cette ville doit être une des plus anciennes.

Elle se trouve dans la partie de la haute Égypte qui a dû être la première habitée : c'est, en descendant de la Nubie, le premier endroit où la vallée du Nil, prenant une certaine largeur, offre un espace assez vaste de terrain susceptible de culture.

L'élévation considérable de la butte de décombres sur laquelle la ville moderne est bâtie, et l'enfouissement du temple, prouvent non-seulement qu'elle a existé sans interruption, mais encore qu'elle a existé fort anciennement.

Si l'on considère attentivement l'architecture du temple d'Esné, on la trouvera plus rapprochée de la nature, plus simple, et d'une imitation plus naïve : on trouvera dans l'exécution des sculptures qui décorent ce monument, moins de grâce et de moelleux, et sur-tout moins de richesses de détail, qu'à Denderah et dans quelques autres temples de l'Égypte; ce que l'on doit attribuer à une méthode d'exécution qui n'étoit point encore portée à sa perfection.

Enfin, soit que les monumens astronomiques indiquent précisément l'époque

de la construction des temples qui les renferment, soit qu'ils constatent seulement l'état des connoissances acquises par toutes les observations faites antérieurement au temps de leur érection; comme le zodiaque d'Esné indique évidemment une époque antérieure à celle des zodiaques de Denderah (1) et des bas-reliefs astronomiques de Thèbes, on doit en conclure que le temple d'Esné est antérieur à celui de Denderah et à la plus grande partie de ceux de Thèbes.

En admettant, ce qui est très-vraisemblable, que tous les monumens ont été élevés sur des buttes factices d'une hauteur fixe, déterminée par l'expérience, afin de les garantir des inondations et de prévenir les accidens qui auroient pu résulter de l'exhaussement du sol de la vallée, phénomène que les Égyptiens avoient certainement observé, on devra conclure que les monumens dont le sol est le plus près d'être atteint par les dépôts du Nil, sont aussi les plus anciens. Cette hypothèse est appuyée d'observations faites sur différens points de l'Égypte. Quant à la hauteur à laquelle les Égyptiens avoient jugé convenable d'élever leurs monumens au-dessus de la plaine, on doit croire qu'ils avoient poussé la prévoyance fort loin, puisqu'il résulte d'un nivellement fait avec beaucoup de soin à Denderah, que le sol du temple est encore de trois mètres, ou quinze pieds environ, supérieur au niveau de la plaine environnante.

Il nous a été impossible de constater la hauteur du sol du temple d'Esné; mais nous avons observé que celui du petit temple, au nord, est à peine supérieur au niveau de la plaine. Il est donc certain que le sol de la vallée s'est considérablement exhaussé depuis l'époque de l'érection de ce petit monument, et, par conséquent, que cette époque est fort ancienne.

De plus, ce temple renferme un zodiaque qui retrace le même état du ciel que celui du portique d'Esné.

Ces considérations ne permettent pas de croire que ce petit temple ait une antiquité moindre que celle du portique d'Esné.

Nous ne pensons pas que toutes les parties du temple de Contra-Lato soient du même temps; le désordre de son plan nous fait présumer, au contraire, que les constructions qui sont derrière le portique sont moins anciennes que le portique lui-même : mais cela ne doit rien faire préjuger pour ou contre l'antiquité de la ville, qui peut être de la même époque que Latopolis.

(1) *Voyez* le Mémoire sur les monumens astronomiques, par M. Fourier.

DESCRIPTION

D'ERMENT OU HERMONTHIS,

PAR E. JOMARD.

CHAPITRE VIII.

§. I.er

De la ville d'Hermonthis.

LES antiquités d'Hermonthis n'offrent rien d'aussi grand que les temples de Philæ, d'Esné ou d'Edfoû. C'est par une disposition particulière au temple qu'elles renferment, par l'élégance de ses colonnes, par les sculptures dont il est couvert, enfin par un bassin qu'on croit avoir servi de Nilomètre, que ces ruines se recommandent à l'attention du voyageur.

Le village d'Erment, qui a succédé à la ville d'Hermonthis, et qui en a aussi retenu le nom (1), est situé dans une grande plaine, à six cents mètres (2) à l'orient du Nil, et à un myriamètre (3) au-dessus de la ville de Thèbes. On le distingue, à quelque distance, par un minaret élevé qui a la forme d'une tour, et qui est placé au-dessous du village, c'est-à-dire, à l'*est;* car, à cet endroit, le Nil ne coule pas au nord, mais au levant.

A quatre cents mètres (4) au nord de ce minaret, on trouve le temple Égyptien, non loin d'un hameau qui dépend du village d'Erment. Ce temple est le seul qui subsiste au milieu d'une grande étendue de décombres, dont la longueur est d'environ un kilomètre, ou un petit quart de lieue. Les autres édifices que la ville a possédés, sont aujourd'hui enfouis ou détruits de fond en comble. Çà et là on aperçoit des débris de colonnes et de chapiteaux.

Autour du temple sont les vestiges d'un ancien mur d'enceinte; et au midi, un bassin oblong qui étoit revêtu en pierres. Dans le prolongement de l'axe de ce bassin, est une large route bordée de chaque côté par les décombres, avec les fondations d'une porte à son extrémité : ce chemin m'a paru le reste d'une rue principale d'Hermonthis. Enfin, à deux cents mètres (5) au sud du temple, et à pareille distance du village, on trouve les restes d'un édifice plus récent, qui paroît avoir servi d'église aux premiers Chrétiens.

(1) On a aussi donné à ce lieu le nom de *beled Mousa*, c'est-à-dire, patrie de Moïse.
(2) Trois cents toises.
(3) Deux lieues.
(4) Deux cents toises.
(5) Cent toises.

La ville d'Hermonthis, dans l'ancienne Égypte, étoit le chef-lieu d'un nome distinct de celui de Thèbes, malgré la proximité de la capitale. Pline et Ptolémée font mention de ce nome. Strabon place immédiatement cette ville après Thèbes, et dit qu'on y adoroit Apollon et Jupiter. Sous les empereurs, on y a frappé des médailles, comme dans les autres métropoles; témoin un petit bronze de l'an 126 de J. C., portant le nom de cette préfecture, avec la marque de l'an XI du règne d'Adrien (1) : d'un côté est la tête de ce prince, couronnée de lauriers; de l'autre, une figure tenant une pique et un lion. Une légion Romaine étoit stationnée dans ce lieu (2), qui, dans la suite, conserva encore assez d'importance pour être une ville épiscopale. L'histoire Chrétienne rapporte les noms de plusieurs évêques d'Hermonthis (3).

La population d'Erment est encore, en partie, composée de Chrétiens; et l'on y fait voir le prétendu tombeau de *Mary-Girgès* ou S. George, qui est en grande vénération parmi eux. Je demandai à voir ce tombeau; mais, par mégarde, je m'adressai à un Musulman, qui, au lieu de me répondre, me fit en riant cette question : *Qu'est-ce que Mary-Girgès!* La haine la plus envenimée règne à Erment entre les deux sectes. Les Qobtes s'imaginoient, en nous voyant, que nous étions venus tout exprès pour exterminer les Mahométans du village; l'un d'eux me dit d'un grand sang-froid : *Quand donc les Français tueront-ils tous ces misérables!* Nous ne trouvâmes d'accord les uns et les autres que pour nous vendre des antiques et des médailles qu'ils sont continuellement occupés à tirer des décombres. Ayant eu besoin de quelques hommes pour faire des fouilles dans le temple, je vis Chrétiens et Musulmans accourir pêle-mêle, et travailler de concert pour gagner quelques petites pièces de monnoie; tant l'amour de l'argent a de force, et d'empire sur les passions, même sur l'esprit de secte.

§. II.

Du Temple d'Hermonthis.

L'ASPECT de ce temple a quelque chose qui le distingue de tous ceux de la Thébaïde, qui généralement sont enfouis ou placés dans un fond. Celui-ci, au contraire, est isolé parfaitement, et n'est dominé par aucune éminence; l'encombrement du sol est presque nul, et ses colonnes élancées se dessinent sur le ciel avec toute leur élévation (4) : c'est le seul qui, au premier coup-d'œil, rappelle aux voyageurs Européens les proportions d'architecture qui leur sont familières.

L'emplacement du temple est environné, au midi, par des constructions de briques et par des tombes modernes, rondes ou carrées, et divisées par gradins, dont une est assez considérable pour masquer la partie postérieure de l'édifice. Le temple est tourné au couchant, à-peu-près parallèlement au Nil, et son axe

(1) Mémoires de l'Académie des inscriptions, *in-12*, *t. XLIX*, *p. 82.*
(2) *Notitia utraque dignitatum;* Venetiis, 1602; *p. 90.*
(3) Michaelis le Quien *Oriens Christianus*, t. III.
(4) Voyez *pl. 91.*

fait un angle de soixante-quatre degrés à l'est avec le méridien magnétique. Sa longueur, y compris l'enceinte de colonnes, est d'un peu plus de quarante-six mètres (1); et sa largeur, de plus de dix-huit mètres (2). Les plus grandes des colonnes ont treize mètres et demi (3) de hauteur, et plus d'un mètre six dixièmes (4) de diamètre.

Le temple est bâti de grès, comme les autres monumens déjà décrits : mais ce grès est compacte, et paroît avoir été choisi dans la carrière avec soin; car les plafonds sont composés de pierres énormes qui n'ont pas bougé de place. La longueur d'une seule de ces pierres suffit pour couvrir toute la largeur de la terrasse, c'est-à-dire, plus de cinq mètres d'étendue; leur largeur est de deux mètres.

Parmi les matériaux dont la partie antérieure du temple est construite, il est important de remarquer que l'on trouve des pierres qui avoient déjà servi à d'autres constructions Égyptiennes; on y trouve, sur les joints intérieurs, des hiéroglyphes bien exécutés. Déjà l'on a cité à Philæ un fait pareil; et l'on en verra encore d'autres exemples, qui prouveront de plus en plus que l'art Égyptien remonte à une époque très-reculée. Ce temple d'Hermonthis, en partie bâti des débris d'un autre, est lui-même en ruines, et la couleur de ses murailles, aussi-bien que son état de destruction, attestent que c'est un des temples les plus anciennement construits.

Au-dedans, l'édifice semble entièrement conservé; les murailles, et les sculptures qui les recouvrent, sont presque intactes, depuis les plafonds jusqu'au sol, qui est fort peu enfoui. Au-dehors, au contraire, la dégradation paroît considérable, parce que le temple étoit jadis entouré d'une galerie, dont toutes les colonnes sont rasées, les architraves et les corniches renversées. Le plafond de cette galerie s'est aussi écroulé sur le sol, qui est jonché de pierres. Ainsi dépouillé de ses colonnes et de son entablement, le massif du temple offre à l'œil un aspect nu et inaccoutumé.

En avant du temple étoit une enceinte de colonnes, dont les six extérieures, plus élevées que les autres, n'ont jamais été achevées; cependant il n'y en a plus qu'une de celles-ci qui soit debout dans toute sa hauteur. Une partie des murs d'entre-colonnement qui fermoient cette enceinte, est également brisée ou dégradée. Enfin quatre colonnes intérieures qui en faisoient partie, sont renversées entièrement; je n'en ai reconnu l'existence que par les fouilles (5).

Il ne faut pas qu'on attribue aux ravages du temps ni à une construction défectueuse l'état actuel du temple d'Hermonthis; car ce qui subsiste debout ne porte pas la marque d'une dégradation commencée : tout est démoli, ou intact. Cette destruction est l'ouvrage de la main des hommes. En effet, les murailles sont pleines de trous que les Arabes et les *fellâh* ont creusés pour en retirer les tenons qui servoient à lier les pierres; le jour qu'on voit au mur du sanctuaire, du côté du nord, a été pratiqué dans le même dessein : dans un petit espace, on

(1) Cent quarante-trois pieds environ.
(2) Cinquante-cinq pieds.
(3) Quarante-deux pieds environ.
(4) Près de cinq pieds.
(5) Voyez *planche 94, fig. 1,* aux points a a.

a compté plus de cinquante de ces trous. Ce fait porte à conclure que les tenons étoient quelquefois de métal : assurément les Arabes ne se seroient pas donné tant de soins pour démolir des constructions solides ou percer des pierres dures, si ces tenons n'eussent été que de bois. Il faut, en quelque sorte, savoir gré aux Égyptiens d'avoir épargné le fer dans leurs monumens : dans un pays où il est si rare, et avec des hommes tels que les Arabes, tous ces monumens seroient peut-être aujourd'hui démolis.

Quel que soit l'état actuel de destruction du temple d'Hermonthis, on retrouve cependant très-bien toutes les parties de son plan. La disposition est simple, mais digne d'être étudiée, parce qu'elle offre un exemple complet de celle qui étoit propre aux petits temples, c'est-à-dire, aux édifices où le temple proprement dit ne consistoit qu'en deux ou trois salles. Cette espèce de temple est ici visiblement un *Typhonium :* ses colonnes antérieures sont surmontées d'un dé élevé, qui devoit recevoir sur chaque face l'image de Typhon en relief (1).

Ce qui sans doute est le plus remarquable dans cette disposition, ce sont les trois ordres de colonnes (2) que l'on ne retrouve dans aucun autre édifice. Celui de la galerie est le plus petit; celui du dehors est le plus grand : l'ordre de l'enceinte intermédiaire est aussi moyen entre les deux autres. La galerie étoit composée de dix-huit colonnes (3); l'enceinte moyenne en avoit quatorze; la partie extérieure en avoit six. Il falloit beaucoup d'art pour ajuster une enceinte au portique, aussi bien qu'on l'a fait dans ce temple.

Les entre-colonnemens de l'entrée et de la partie postérieure du temple sont plus larges que les entre-colonnemens latéraux, qui ont un diamètre et demi; c'est ce qu'on remarque par-tout : mais ce qu'on ne voit nulle part, c'est une galerie aussi étroite sur les côtés. Sa largeur par le bas n'est guère que d'un mètre (4). Il est difficile de deviner le motif de l'extrême différence de cette largeur avec celle du portique. La partie circonscrite par cette galerie forme le temple proprement dit, et retrace fort bien un temple périptère, ainsi que je l'ai fait remarquer pour le petit temple d'Edfoû. (*Voyez* chap. V, §. VII.)

Trois salles forment le dedans du temple; leur hauteur est d'environ sept mètres (5). Dans la première, à gauche, au haut de la muraille, il y a un jour en forme de soupirail, d'environ un mètre de large, et qui se rétrécit dans la partie inférieure, où il a moins d'un décimètre. A droite, est un escalier très-étroit en trois rampes, pratiqué dans le massif de la muraille, et qui nous a servi à monter sur la terrasse : sa largeur est d'environ six décimètres (6); les degrés sont fort peu élevés, comme à Edfoû et dans tous les escaliers Égyptiens. La salle qui suit est la plus grande; elle a une niche au fond, peu enfoncée, et surmontée d'une corniche. La troisième salle, que j'appellerai *le sanctuaire,* est plus petite que la

(1) Voyez *planches 91, 92 et 94.*

(2) Il ne faut pas attacher ici à ce mot l'idée qu'on y attache communément en architecture; je veux désigner par-là seulement les trois différentes proportions des colonnes de l'édifice.

(3) Voyez, *pl. 94, fig. 1,* l'espace renfermé entre les lettres p et b.

(4) Trois pieds.

(5) Vingt-un pieds.

(6) Vingt pouces.

première; il est remarquable, et sans exemple, que sa porte soit tout-à-fait de côté et touche à la muraille. Au mur du fond, et au sommet, on voit une petite fenêtre carrée qui éclairoit foiblement cette salle; aujourd'hui la lumière y pénètre plus abondamment par le trou dont j'ai parlé plus haut.

La largeur de l'enceinte ne permet pas de croire qu'elle ait jamais été recouverte; elle formoit un édifice à jour, ainsi que l'édifice de l'est à Philæ. J'ai d'ailleurs constaté par des fouilles faites au-devant du temple, que l'espace du milieu ne renferme point de colonnes (1); ce n'est donc pas là un premier portique, dont la plate-forme auroit disparu : il faut regarder ces enceintes découvertes comme des vestibules particuliers aux petits temples, vestibules qui étoient nécessaires aux cérémonies Égyptiennes, et qui, dans les grands temples, étoient formés par les péristyles. L'ensemble de cette double enceinte et du temple devoit produire un effet agréable, sur-tout par la succession des parties dont la hauteur alloit en croissant, du dedans au dehors. Une dernière enceinte générale enfermoit ces diverses constructions, si l'on en juge par les restes d'une muraille dont j'ai parlé au commencement, et qui étoit à deux ou trois mètres du temple (2); on doit sur-tout le penser d'après les portes latérales, qui, sans cela, auroient permis de pénétrer dans les vestibules, et de là dans le temple.

Je devois entrer dans ce détail, afin de faire concevoir toute la disposition du monument, qu'au premier abord on ne saisit pas bien sur les lieux. Il falloit, pour la reconnoître, des fouilles et des mesures précises, et un plan qui réunît toutes les lignes partielles des arrachemens de constructions. J'ai cru aussi à propos d'exposer les proportions relatives des trois ordres du temple : le lecteur jugera de l'harmonie qui règne entre elles par les résultats suivans. On trouve que,

	Module ou demi-diamètre inférieur.
1.° Dans le temple proprement dit, à partir du socle,	
Le fût de la colonne contient	9.
Le chapiteau	2.
Le dé	2.
L'architrave	3.
La colonne et le dé	13.
Et l'ordre entier	16.
2.° Dans l'ordre intermédiaire,	
Le fût	12.
Le chapiteau	2.
Le dé	2.
La colonne et le dé	16.
L'architrave	2.
Et l'ordre entier	20 (3).

(1) Voyez *pl. 94, fig. 1*, au point P.
(2) Voyez *pl. 93.*
(3) Voyez l'explication de la *planche 94, fig. 3.*

3.° Dans l'ordre extérieur,

	Module ou demi-diamètre inférieur.
Le fût	11.
Le chapiteau	2.
Le dé	3.
La colonne et le dé	16.

On n'a pas de donnée pour savoir quelles devoient être l'architrave et la corniche de l'ordre extérieur. Il est probable qu'elles étoient chacune de deux modules, comme dans l'ordre intermédiaire. Ainsi ces deux ordres ne différoient pas par la proportion totale, mais par le fût, qui, dans celui de l'extérieur, avoit un module de moins, et le dé, un module de plus. Il n'y a que la grandeur du module qui différoit dans le rapport de $1^{m}.381$ à $1^{m}.624$, c'est-à-dire, d'un sixième environ.

Si l'on prend pour module la hauteur de l'architrave (y compris le cordon), hauteur qui est toujours égale à la moitié de l'entablement, comme j'en ai fait la remarque à Edfoû (1), on trouve que,

Dans le temple proprement dit,

Le fût contient, de ces modules	5 et $\frac{1}{2}$.
La corniche	1.
La colonne et le dé	5.
Et l'ordre entier	10.

Et dans l'ordre intermédiaire,

Le fût	12.
Le chapiteau	2.
Le dé	2.
Le diamètre	1.
La colonne et le dé	16.
Et l'ordre entier	20.

C'est-à-dire que, dans ce dernier cas, le diamètre de la colonne est égal à l'architrave. Ce module de l'ordre intermédiaire est très-répété dans le temple; le tiers en est contenu cent fois dans la longueur totale. Je ferai connoître ailleurs les résultats très-remarquables qui découlent de ces proportions régulières.

§. III.

Des Sculptures du Temple.

Le système d'ornemens du temple d'Hermonthis est fort simple. Pour le temple proprement dit, il est absolument conforme au *Typhonium* d'Edfoû. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la décoration extérieure du temple, c'est le couronnement d'*ubœus* qui surmonte la corniche de la porte, couronnement qui ne se

(1) *Voyez* chap. V, §. VIII.

voit jamais que dans les intérieurs : aujourd'hui la chute du plafond qui recouvroit le portique, l'a mis entièrement à découvert.

Les grandes colonnes du devant n'ont pas été sculptées; les chapiteaux ne sont qu'ébauchés; et les dés, où l'on devoit tailler, comme je l'ai dit, des figures de Typhon, sont au même état. Il en est de même des murs d'entre-colonnement et des portes qui s'y trouvent. Ajoutons que la pierre de ces diverses constructions est moins colorée. Il n'est donc pas douteux qu'elles ne soient postérieures au temple lui-même. C'est un fait digne de remarque, qu'une construction pareille qui est à Philæ (l'édifice de l'est) soit dans le même cas, c'est-à-dire, qu'elle soit demeurée imparfaite, que la sculpture y soit à l'état d'ébauche, et qu'il ne reste rien du temple lui-même, comme si ces enceintes à jour eussent toutes été bâties dans des temps postérieurs.

Les quatre colonnes de l'enceinte intermédiaire ont des chapiteaux qui diffèrent par les ornemens; mais chacun d'eux est répété symétriquement en face. On a cru y remarquer la feuille du palmier doûm au milieu des tiges de lotus; sur les fûts des colonnes, sont des figures faisant ou recevant des offrandes, et accompagnées de bandes d'hiéroglyphes.

Si l'on entre dans le temple, on trouve une grande régularité dans la distribution des trois rangs de tableaux qui en couvrent les murailles. Moins encombrées, moins dégradées qu'ailleurs, elles permettent d'étudier complétement toutes les scènes d'un temple Égyptien du second ordre. Les frises sont richement sculptées; les figures et les attributs groupés simplement, mais non sans élégance. (Voyez *pl. 94, fig. 8; 96, fig. 3; 97, fig. 1.*) L'épervier posé sur un cube, les ailes déployées au milieu d'une multitude de tiges de lotus, offre un tableau d'une heureuse composition. Mais ce qui est ajusté avec le plus de goût, ce sont des lits de repos soutenus par des pieds de lion: la tête de l'animal est à une extrémité; les pieds de derrière et la queue, à l'autre *(pl. 96, fig. 3)*. On attribuoit aux Grecs l'invention de cette espèce de lit, dont le goût s'est introduit en Europe depuis que nos artistes ont consenti à puiser des modèles dans l'étude de l'antique; mais les Grecs avoient été devancés par les Égyptiens. Parmi les monumens vulgairement appelés *Étrusques*, et qui se rapprochent à bien des égards du style Égyptien, on trouve des exemples de cette forme de meubles. Dans les temps héroïques, celui qui avoit tué quelque bête féroce, en portoit la dépouille : quand il s'asseyoit, il rejetoit cette dépouille sous lui, et les quatre pattes du lion venoient s'appliquer contre les pieds du siége. De là sera venue l'idée, dans des temps moins grossiers, de sculpter ces pieds eux-mêmes suivant la forme de ceux du lion; cela me paroît sensible, à l'inspection d'une des planches de la collection de Tischbein (1). Toutefois je pense que les Égyptiens, qui les premiers ont imaginé cette forme de lit, ne l'ont pas employée arbitrairement, et que les formes du lion sont significatives dans les tableaux d'Hermonthis ; c'est ce qui sera développé plus loin : je passe à la description des sculptures qui ornent les trois salles du temple.

Dans la première, on voit différentes scènes, telles qu'Isis allaitant son fils

(1) Vol. III, *planche 30.*

Harpocrate, et recevant des sistres et différentes offrandes; Osiris à tête d'épervier, devant qui l'on remarque un bœuf couronné d'un disque; Isis à tête de lion, et Horus ayant des cornes de belier (1).

La seconde salle, qui est la plus grande, est pleine de représentations variées. Au-dessus de la porte d'entrée, est un grand sujet, dont le centre est occupé par un épervier qui a les ailes déployées, et la tête couronnée d'une coiffure symbolique; il se dessine au milieu d'une multitude de tiges de lotus disposées comme les branches d'un éventail; deux femmes se tiennent devant et derrière lui, les mains élevées; ensuite deux figures Typhoniennes armées de couteaux; enfin deux figures d'Harpocrate, l'une tenant le fléau, l'autre revêtue d'un riche collier et tenant le bâton augural uni à la croix à anse. Je renvoie au dessin pour étudier les divers attributs de cette scène *(pl. 94, fig. 8)*.

Au-dessous est un tableau curieux : quatre femmes allaitent chacune un enfant, l'une d'elles regarde les trois autres; dans l'intervalle est, d'un côté, une génisse tournée dans le même sens que cette figure, ayant un enfant placé entre les cornes, et, de l'autre, Harpocrate assis sur une grande fleur de lotus et regardant la génisse. J'ai déjà cité, sous le rapport de la composition, cette scène remarquable, qui est agréablement terminée et comme encadrée de part et d'autre par deux figures de femmes portant de grandes ailes déployées.

Sur les deux côtés de la salle, on voit une grande quantité de tableaux qu'il est impossible de décrire en détail. On en a copié quatorze, parmi lesquels il y a cinq grandes scènes complétement dessinées. Je me bornerai à en indiquer quelques-uns.

Le tableau le plus répété est celui où l'on allaite Harpocrate. On le voit aussi debout sur les genoux d'Osiris, qui le tient de la main droite; ailleurs il est embrassé par Isis, qui lui offre un faisceau de tiges dentées en scie : un prêtre lui présente un enfant dans une espèce de corbeille. Osiris, dans ces divers tableaux, a tantôt une tête d'épervier, tantôt une tête humaine.

Harpocrate paroissant sortir d'un lotus, avec les cheveux tressés et un fléau sur l'épaule, Isis lui prêtant la main, et une autre figure de femme lui donnant l'attribut de la divinité, forment un tableau curieux, dont le sens symbolique mérite d'être étudié. (Voyez *pl. 95, fig. 1.*) Sur le côté droit de la salle, on remarque une suite de figures d'animaux posés sur des socles, tels qu'un serpent, un cynocéphale, et aussi un chat, espèce d'animal que l'on voit rarement sculpté (2). (Ibid. *fig. 4 et 6.*) Une autre figure de chat est aussi représentée en relief sur l'image d'un petit temple, et reçoit l'offrande d'un homme à tête d'ibis, qui a un vase en main. (Ibid. *fig. 5.*) Sur des tables dressées, on remarque des offrandes variées, consistant en fruits, en liqueurs, en gâteaux ou pains de différentes formes, en oiseaux et en quadrupèdes. (Ibid. *fig. 6.*)

On trouve deux fois un lion à tête d'épervier, assis sur un autel et coiffé des attributs de la puissance : cette figure, déjà décrite à Ombos et à Edfoû, porte ici

(1) Extrait du Journal de voyage de M. Villoteau. Pococke dit avoir vu au plafond de cette première salle cinq éperviers qui ont les ailes étendues.

(2) J'ai trouvé dans les tombeaux de Memphis une figure de chat en bronze, assez bien exécutée; on y trouve aussi cet animal embaumé.

une

une queue de crocodile (voyez *pl. 95, fig. 2*, et *pl. 97, fig. 1*); et l'autel est orné d'une figure d'homme en buste, ce qui ne se voit nulle part. Dans l'un de ces sujets, Typhon se tient derrière l'autel dans une attitude lascive.

Il faut remarquer un tableau où Harpocrate est porté comme en triomphe par douze personnages: l'estrade est recouverte d'une draperie richement brodée de fleurs de lotus; on ne voit des douze figures que les pieds et la tête *(pl. 97, fig. 3 et 4)*. Dans une frise complète, on voit quatre figures qui se tiennent la main; l'une est un homme à tête d'épervier, et les trois autres sont des femmes, dont celle du milieu a une tête de lion: toute cette scène est digne d'être examinée, soit pour l'ajustement et la composition, soit pour la nature des attributs, parmi lesquels il faut distinguer principalement un obélisque. Typhon y est dans la même action que dans le tableau décrit précédemment (1).

Avant de passer à la troisième salle ou sanctuaire, j'arrêterai le lecteur sur une figure de girafe, animal dont le seul temple d'Hermonthis, dans toute l'Égypte, nous a présenté l'image *(pl. 95, fig. 7)*. Elle est sculptée, au dehors du temple, sur la partie postérieure; sa grandeur est proportionnée à celle des figures humaines qui sont sur cette face. A sa taille élevée, à ses jambes antérieures si hautes, à son cou si alongé, à sa queue très-courte, enfin à ses deux petites cornes, il est impossible de méconnoître ce quadrupède gigantesque, l'un des plus extraordinaires de l'ancien continent (2). On sait que sa hauteur, y compris la tête, atteint quelquefois jusqu'à dix-sept pieds; et sa longueur totale, jusqu'à vingt-deux. La mosaïque de Palestrine en renferme une figure qui ressemble beaucoup à celle d'Hermonthis: celle-ci, par la forme de sa tête et la longueur de son cou, a de l'analogie avec le *chameau;* mais nous ne l'avons pas vue marquée de ces taches vives qui l'ont fait nommer chez les anciens *chameau-léopard.*

C'est aux naturalistes à rechercher comment la girafe, aujourd'hui si rare en Égypte, et qui paroît reléguée dans les déserts de l'Afrique méridionale, étoit connue des anciens Égyptiens, et comment ils l'ont figurée dans leurs sculptures, tandis que le chameau ne s'y voit nulle part. Son extrême douceur, sa taille élevée et la force de son corps les avoient-elles portés à l'apprivoiser et à en faire un animal domestique, au défaut du chameau! Cela est douteux, d'après ce que rapportent de la nature de la girafe les anciens auteurs, tels qu'Héliodore et Strabon, et aussi la plupart des voyageurs modernes. « La disproportion énorme de ses » jambes, dit Buffon, fait obstacle à l'exercice de ses forces; son corps n'a point » d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvemens sont lents et contraints: » elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres » dans celui de domesticité (3). »

Il est plus probable qu'on avoit choisi la girafe comme un emblème de quelque

(1) Selon Pococke, il y a au plafond de cette seconde salle sept éperviers qui ont les ailes étendues, avec deux beliers face à face, et le reste du plafond est orné d'étoiles et de figures hiéroglyphiques.

(2) J'ai mesuré les différentes proportions de cette figure, et je les ai trouvées d'accord avec celles que citent Belon et les autres voyageurs qui ont vu la girafe en Égypte.

(3) Histoire naturelle, *in-12, t. XI, p. 27;* Paris, de l'Imprimerie royale.

A. D.

faculté, de quelque habitude physique. Ce seroit trop hasarder que de proposer à cet égard une opinion quelconque ; le silence des anciens ne permettroit pas de l'appuyer : il me suffisoit d'appeler ici l'attention des savans sur un fait neuf et digne de leurs recherches.

J'ajouterai que le temple d'Hermonthis renferme une seconde image de girafe, que j'ai dessinée dans le sanctuaire *(pl. 96, fig. 3)*. Ici elle est couchée ; mais on la reconnoît aux deux petites cornes qu'elle a sur la tête. Le tableau où elle figure, seroit bien propre à fournir des lumières sur le rôle qu'elle devoit jouer dans les emblèmes Égyptiens. En face d'elle est un chacal debout ; au-dessous, est une figure de Typhon, qui a un lion en face de lui. Ces quatre figures enferment un autel tout environné et couronné de tiges de lotus, et où pose un épervier qui a les ailes déployées, comme dans le dessus de porte de la première salle.

Ce tableau, placé au-dessus de la porte du sanctuaire, fait partie d'une grande scène qui en occupe toute la longueur; on y voit Isis allaitant Harpocrate, soit sous une figure humaine, soit avec la tête d'une génisse, ainsi que plusieurs figures de femmes tenant un enfant dans les bras ou prêtes à donner leurs soins à Isis. Déjà j'ai fait remarquer la forme du lit qu'on voit dans ce tableau ; sa double décoration à tête et à pieds de lion suppose un lit épais et garni de coussins. Il faut remarquer au-dessous du lit, à droite et à gauche du support du milieu, une génisse dont un jeune enfant suce les mamelles. L'attitude de ces génisses et la manière dont chacune d'elles tourne sa tête vers cette petite figure, sont pleines de naïveté.

En face de cette scène en est une autre plus simple, mais non moins intéressante : c'est Isis elle-même qui accouche d'Harpocrate, environnée de plusieurs femmes qui lui offrent leurs secours : parmi elles on distingue une nourrice. Un scarabée, les ailes déployées, avec un globe devant lui, paroît s'élever au-dessus de l'enfant. Le haut du tableau est occupé par quatorze éperviers à tête de femme, dont sept d'un côté et sept de l'autre, précédés d'un vautour qui a les pattes armées. Combien il est à regretter qu'un sujet aussi curieux, et qui n'a pas son analogue dans toutes les représentations Égyptiennes dont nous ayons connoissance, n'ait pas été copié avec toutes ses inscriptions hiéroglyphiques !

Mais le tableau le plus précieux de tout le temple, est celui qui occupe le plafond du sanctuaire *(pl. 96, fig. 2)*. A gauche, on voit une figure de taureau; à droite, un scorpion : ces deux figures dominent sur toutes les autres. Entre elles deux et au centre du tableau, est un homme dans une barque, le visage tourné vers le taureau, ayant un bras élevé et l'autre abaissé; devant et derrière lui sont deux beliers allant en sens inverse l'un de l'autre, un épervier à tête de belier, un double scarabée ayant des ailes d'épervier ouvertes, enfin une petite figure assise dans une barque. Tout ce tableau est environné sur trois côtés par une figure de femme reployée sur elle-même, et les bras pendans; son corps est une simple bande sur laquelle sont distribués des globes et des figures à genou. Je ne décrirai pas ce tableau plus en détail, parce qu'ailleurs on en trouvera une description complète.

Pour peu que l'on connoisse le zodiaque céleste, on en distingue plusieurs

constellations dès le premier coup-d'œil qu'on jette sur ce tableau; on remarque ensuite que les deux placées en évidence, savoir, le *taureau* et le *scorpion*, sont précisément des constellations diamétralement opposées dans l'écliptique, c'est-à-dire que si le taureau répond à un des équinoxes, le scorpion répond nécessairement à l'autre. Ce n'est pas ici le lieu de faire voir que ce plafond est, en effet, consacré à la peinture de deux équinoxes; M. Fourier le démontre dans son Mémoire sur les monumens astronomiques. Je m'abstiendrai aussi de faire remarquer combien toutes les circonstances de cette peinture concourent au même résultat, parce que cette recherche me conduiroit trop loin (1) : je me bornerai à quelques observations sur les deux autres tableaux du sanctuaire, dont l'un représente la naissance, et l'autre l'allaitement d'Horus.

On sait qu'Isis étoit, chez les Égyptiens, l'emblème de la terre féconde, et Horus ou Harpocrate, celui des productions terrestres, fruit de l'union d'Isis avec Osiris : il n'est donc pas douteux que l'accouchement d'Isis, figuré sur le fond du sanctuaire *(pl. 96, fig. 1)*, ne soit le symbole de l'apparition des plantes sortant du sein de la terre que le Nil a fertilisée, phénomène qui a lieu vers le solstice d'hiver. Le scarabée roulant sa boule, qui, comme on le sait, désigne la génération, confirme très-bien cette idée. Quant aux ailes d'épervier déployées dont cet insecte est pourvu, elles se rapportent à un autre sens dont Harpocrate étoit le symbole. En Égypte, à l'époque même de la germination, c'est-à-dire, au solstice d'hiver, les jours sont les plus courts de l'année, et le soleil est au plus bas de sa course : les Égyptiens représentoient alors cet astre par un jeune enfant (2). Comme, depuis cette époque, le soleil s'élève de plus en plus vers l'hémisphère supérieur, on avoit pu choisir les ailes de l'épervier, emblème du soleil, pour indiquer sa marche qui commence à devenir plus rapide.

Il ne sera pas hors de propos de mettre ici sous les yeux du lecteur un passage du précieux Traité d'Isis et Osiris, qu'on peut regarder comme la traduction de cette peinture; on ne verra pas sans intérêt l'accord qui règne entre les monumens eux-mêmes et l'auteur qui a le mieux connu la religion philosophique des Égyptiens. « On ensepvelit Osiris, quand on couvre la semence dedans la terre, et.... de-» rechef il ressuscite et retourne en vie, quand il commence à germer.... C'est » pour ce que l'on dit que quand Isis se sentit enceinte, elle s'attacha au col un » preservatif le sixieme jour du mois qu'ils appellent *Phaophi*, et qu'elle enfanta » Harpocrates environ le solstice d'hiver, n'estant pas encore à terme, avec les » premieres fleurs et premiers germes (3). » L'accouchement d'Isis est donc en effet le symbole du solstice d'hiver et de la germination des plantes.

L'allaitement d'Horus *(pl. 93, fig. 3)*, représenté en face de l'accouchement d'Isis, est à-la-fois la peinture de l'accroissement des plantes *nourries dans le sein de la terre*, et de l'accroissement des jours après le solstice d'hiver. Ce tableau présente Horus d'abord extrêmement petit et allaité par des génisses, ensuite plus grand et sur les genoux d'Isis qui lui donne le sein, puis allaité par deux femmes

(1) Voyez les *Observations sur le plafond astronomique de l'un des tombeaux des rois.*

A. D.

(2) Plut. *de Isid. et Osiride.*

(3) Traduction d'Amyot.

à tête de génisse, enfin sur les genoux de quatre autres femmes, déjà plus grand, ayant le doigt sur la bouche et un collier sur la poitrine; c'est-à-dire qu'on le voit passer par les divers degrés de l'enfance.

Les quatre femmes que je viens de citer, sont coiffées de deux attributs dont il seroit intéressant de découvrir la signification; celui de gauche ne se voit dans aucun autre tableau que celui-ci. Quant à la scène qui est au-dessus de la porte du sanctuaire, elle paroît relative au solstice d'été. L'épervier, emblème du soleil, a les ailes déployées : la coiffure qu'il porte est l'attribut ordinaire de la puissance, c'est le signe du soleil dans toute sa force. Les rayons de lotus annoncent la crue du Nil, qui s'opère au solstice d'été. Enfin le lion armé en est le signe évident (1); car si, à l'époque d'Hermonthis, l'équinoxe du printemps avoit lieu sous le signe du taureau, et l'équinoxe d'automne sous le scorpion, il s'ensuit que le solstice d'été répondoit au lion. Le couteau qui est dans ses griffes, ne menace pas les lotus, comme les deux dont Typhon a les mains armées. Celui-ci a déjà une main au milieu des tiges de lotus, qu'il est dans l'action de couper; le lion paroît les défendre, et l'épervier étend sur eux ses ailes protectrices. Je ne me permettrai aucune conjecture sur la girafe et le chacal qui sont au-dessus de Typhon et du lion.

Ces deux tableaux, le dernier sur-tout, concourent donc avec celui du plafond pour marquer une même époque astronomique; savoir, celle où le taureau céleste étoit le siége d'un équinoxe, et le lion celui du solstice d'été. Cette époque est encore confirmée par différentes images du lion qu'on a trouvées dans le temple. Je citerai, 1.° la peau de lion qui revêt les lits de repos dont j'ai parlé; 2.° plusieurs figures de femmes à tête de lion dans divers tableaux (*pl. 95 et 97*, et ailleurs); 3.° sur-tout un lion à tête d'épervier avec une queue de crocodile, figure complexe répétée deux fois *(ibid.)*, et qui exprime fort bien la présence du solstice d'été dans le lion céleste : car l'épervier étoit l'emblème du soleil; et le crocodile, celui de l'inondation (2).

Deux autres tableaux peignent encore le solstice d'été : l'un est celui où l'on voit quatre personnages qui se tiennent la main, et dont l'un a une tête de lion *(pl. 97, fig. 1)*, l'ibis derrière deux éperviers, une grande tige de lotus, la croix à anse et divers attributs significatifs, enfin l'œil d'Osiris qui plane sur la scène (3); l'autre, où Harpocrate est porté en triomphe (ibid. *fig. 3*). Le signe de la virilité, qui distingue cette figure, est l'emblème de la fécondation; et les fleurs de lotus dont la draperie est brodée, annoncent la crue du Nil.

J'ai dit que la scène de l'allaitement d'Harpocrate est un symbole du solstice d'hiver : voici une nouvelle raison de le croire. Dans le tableau du dessus de porte déjà décrit *(pl. 95, fig. 8)*, on voit quatre figures de femmes qui présentent le sein au jeune dieu, et, au milieu du tableau, Harpocrate assis sur des fleurs de lotus, le doigt sur la bouche. Or Plutarque dit positivement (4) qu'Harpocrate,

(1) *Voyez* la Description d'Edfoû, *chap. V, §. VII.*
(2) Euseb. *Præpar. evang.* lib. III, cap. XI. *Voyez* la Description d'Ombos, *chap. IV, §. III.*
(3) *Voyez* la Description d'Edfoû, *chap. V, §. V.*
(4) Plut. *de Iside et Osiride.*

sous la figure d'un enfant, assis sur un lotus et le doigt sur la bouche, est le soleil au solstice d'hiver, éteint et engourdi.

Le tableau qui est au-dessus du précédent est tout entier consacré au solstice d'été, comme l'annoncent l'épervier qui déploie ses ailes au milieu d'une multitude de lotus, et sur-tout la figure d'Harpocrate en état d'érection, symbole de la puissance génératrice que développe alors le soleil en faisant déborder le Nil.

Cet accord entre tous les tableaux du temple d'Hermonthis prouve, d'une manière sensible, qu'ils étoient destinés à peindre allégoriquement les quatre principales époques de l'année astronomique. L'étude que nous venons de faire de ce temple par les sculptures dont il est orné, en apprend bien plus sur sa destination, que les passages transmis par les auteurs au sujet de cette ancienne ville.

Voici comment s'exprime Strabon : « Après Thèbes est la ville d'Hermonthis, » où l'on adore Apollon et Jupiter, et où l'on nourrit un bœuf (1). »

Macrobe, voulant prouver que, dans le culte Égyptien, la figure du taureau, comme celle des autres signes du zodiaque, se rapporte au soleil, dit que, dans le magnifique temple d'Apollon à Hermonthis, on honore le taureau consacré au soleil et surnommé *Pacis* (2); et il en apporte des raisons que je passerai ici sous silence. Ce seul exemple fait voir combien les anciens ont peu connu les temples d'Égypte; mais doit-on s'en étonner, quand on se rappelle que l'intérieur de ces temples a toujours été inaccessible aux étrangers !

Jablonski conjecture que le nom de *Pacis* est corrompu, et doit se lire *Pabacis*, qui, selon lui, veut dire, en ancien égyptien, *civicus*, autrement *tutélaire;* mais tout ce qu'il a écrit au sujet du *taurus Hermonthites*, qu'il croit le même qu'Onuphis, sans en apporter de bonnes raisons (3), est extrêmement conjectural. C'est ce qui arrivera aux savans, tant qu'ils négligeront les monumens et qu'ils s'en tiendront à commenter des passages obscurs. Strabon et Macrobe ont écrit, d'après des traditions ou des mémoires, qu'on adoroit à Hermonthis Jupiter et Apollon; c'étoit traduire en langage Grec les noms d'Osiris et d'Horus, dont nous avons vu les images dans le temple. Tous deux ajoutent qu'on y révéroit le taureau; mais cette idée sera venue de la figure représentée sur le plafond du sanctuaire, et de celle de la génisse fréquemment répétée, comme je pense que cela est arrivé pour tous les animaux sculptés dans les temples d'Égypte. Toutefois le passage de Macrobe est très-précieux, en ce qu'il prouve que le taureau du plafond doit se rapporter au *taureau céleste*, et non pas à une image ordinaire de l'animal.

(1) Strab. *lib. XVII, pag. 816.*

(2) *Taurum verò ad solem referri multiplici ratione Ægyptius cultus ostendit; vel quia apud Heliopolim taurum soli consecratum, quem* Neton *cognominant, maximè colunt; vel quia bos Apis in civitate Memphi solis instar excipitur; vel quia in oppido Hermunthi magnifico Apollinis templo consecratum soli colunt taurum,* Pacin *cognominantes, insignem miraculis convenientibus naturæ solis: nam et per singulas horas mutare colores affirmatur, et hirsutus setis dicitur in adversum nascentibus, contra naturam omnium animalium, unde habetur veluti imago solis in diversam mundi partem nitentis.* Macrob. *Saturn.* lib. I, cap. XXI, p. 249, *Lugd. Bat. 1597.*

(3) Onuphis étoit aussi le nom d'une ville de la basse Égypte.

§. IV.

Du Bassin d'Hermonthis.

Au commencement de cette Description, j'ai dit qu'il y a au midi du temple un bassin antique, revêtu en pierres. L'axe de ce bassin répond au milieu de la longueur totale de l'édifice (1). On y descendoit par des escaliers situés aux quatre angles. Quand on vient du temple, il faut descendre d'abord un premier escalier ou perron d'environ un mètre de haut; la plate-forme où le temple est bâti, est élevée d'autant au-dessus du bassin : ce perron a quatre mètres et demi de largeur.

La longueur du bassin est d'environ trente mètres (2), et sa largeur d'environ vingt-six mètres (3); sa construction est visiblement de main Égyptienne : mais son état actuel représente mal cet ancien Nilomètre que l'on dit avoir existé à Hermonthis. La colonne qui en occupoit le centre, et que des voyageurs modernes prétendent y avoir vue, n'a pas laissé de vestiges. Ainsi l'on ne peut y découvrir aucun indice des hauteurs successives auxquelles s'est élevée l'inondation du Nil depuis les temps antiques, résultat qui seroit si précieux pour la connoissance de l'exhaussement de la vallée et du lit du fleuve.

Au milieu du bassin, il y a une mare assez profonde, où l'eau arrive encore aujourd'hui, sans doute par filtration. Les femmes y lavent leur linge, et les bestiaux s'y abreuvent. Les escaliers des angles sont fort dégradés et encombrés : à l'un d'eux, qui est mieux conservé que les autres, on a compté dix-sept marches; mais il est probable qu'il y en avoit bien davantage, car ces dix-sept marches ne feroient au plus que six à huit pieds de profondeur. Il y a bien loin de là aux trente coudées dont le Nil s'élevoit dans le nome d'Hermonthis, au rapport d'Aristide le rhéteur (4). Je ne veux pas rechercher ici ce qu'il faut penser de cette assertion, qui est contredite par Aristide lui-même, lorsqu'il rapporte qu'à Coptos le fleuve s'élevoit de vingt-une coudées, et à Éléphantine de vingt-huit; mais, quand on n'en compteroit que vingt-deux au Nilomètre d'Hermonthis, le fond du bassin auroit dû encore être à plus de dix mètres (5) au-dessous du bord, sans même tenir compte de l'exhaussement du sol.

Ce bassin doit donc être encombré d'au moins vingt-trois pieds; mais je n'ai pas besoin d'avertir que cet encombrement est local et accidentel, et qu'il n'a rien de commun avec l'exhaussement que les dépôts du Nil ont opéré. Il suit de là que les escaliers ne devoient pas finir au milieu de chaque face du bassin (6) ; et il paroît qu'ils occupoient toute la longueur des faces, car dix mètres de haut supposent environ quatre-vingts marches; et comme on ne peut guère supposer moins de trois décimètres ou un pied de largeur à chacune, il en résulte vingt-six mètres ou quatre-vingts pieds, qui font précisément la largeur du bassin.

(1) Voyez *pl. 97, fig. 9.*
(2) Quatre-vingt-treize pieds.
(3) Quatre-vingts pieds.
(4) Aristid. *in Ægyptio.*
(5) Trente-un pieds. Voyez le *Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens*, où j'expose quelques résultats sur les mesures du Nilomètre et du temple d'Hermonthis.
(6) La gravure représente l'état actuel des choses.

La distance assez grande (1) qu'il y a entre le Nil et ce bassin, pourroit d'abord faire douter qu'il ait vraiment servi de Nilomètre : en second lieu, aucun auteur ancien ne dit positivement qu'il y en ait eu à Hermonthis ; il n'existe de passage à ce sujet que celui d'Aristide que je viens de citer (2) : mais le fleuve pouvoit arriver jadis par un canal jusqu'à cette ville. En outre, nous avons observé que le courant du Nil se porte de plus en plus vers la rive droite dans toute la haute Égypte ; peut-être autrefois couloit-il plus près d'Hermonthis : d'ailleurs, Aristide auroit-il pu connoître l'élévation du Nil dans cette province, sans une échelle Nilométrique ? Il faut se rappeler aussi que dans les villes de Memphis et d'Héliopolis, où le taureau étoit consacré, il existoit des Nilomètres. Jablonski a déjà montré le rapport qu'il y a entre le nom du bœuf Apis et celui des colonnes destinées à mesurer le Nil. Ainsi la tradition qui place un Nilomètre à Hermonthis, où le bœuf étoit également consacré, reçoit de là une grande confirmation.

Je finirai cet article par une observation qui n'est pas sans importance. Les hautes eaux ne s'élèvent aujourd'hui qu'à environ sept ou huit pieds au-dessous du bord du bassin : si l'on y ajoute ce dont le sol s'est exhaussé depuis l'antiquité, et la hauteur d'environ trois pieds dont la plate-forme du temple est élevée au-dessus du bassin, on voit combien les architectes qui ont construit ce temple, avoient pris soin de l'élever au-dessus du niveau de l'inondation.

§. V.

D'un Édifice bâti avec les débris des antiquités d'Hermonthis.

En allant du village d'Erment au temple que j'ai décrit, on aperçoit à droite une construction assez élevée. A ses distributions circulaires et à ses voûtes, on reconnoît bientôt qu'elle n'est pas de main Égyptienne. Le plan est simple et assez beau ; il est formé d'une cour avec deux longues galeries de chaque côté, à deux rangs de colonnes, et, à chaque extrémité, de plusieurs pièces, dont une au centre, qui est demi-circulaire et percée de cinq niches : ces pièces représentent parfaitement des chapelles Chrétiennes. On voit aussi des croix en fleurons sur les murailles, et des inscriptions Qobtes. Il est donc impossible de douter que cet édifice ne soit le reste d'une église Qobte, bâtie dans les temps florissans du Christianisme.

La seule partie qui reste aujourd'hui debout, est celle du côté du levant *(pl. 97, fig. 5)* : le reste est rasé. Le sol est jonché de colonnes de l'ordre Corinthien, toutes de granit ; les unes en fragmens, les autres entières : ces colonnes ont deux pieds de diamètre. Les chapiteaux sont de pierre calcaire et de grès ; les fûts sont mal dressés, et le poli peu soigné ; le listel, l'astragale, et les différentes moulures de style Grec, telles qu'une corniche en feuilles d'acanthe placée sur le bâtiment qui est debout, sont d'une exécution médiocre : il en est de même des bases et des chapiteaux.

(1) Un kilomètre, ou cinq cents toises.

(2) *Voyez* les notes de M. Langlès sur le Voyage de Norden.

On a employé, pour bâtir cette église, des matériaux provenant des antiquités Égyptiennes. Des pierres couvertes de figures hiéroglyphiques ont été taillées de toutes façons, et ces figures s'y voient coupées en tout sens; c'est ce qu'on remarque de plus curieux dans ces ruines. On y voit aussi des parties enduites de stuc, sur lesquelles on avoit peint des arabesques, dont les couleurs sont conservées.

Les parties voûtées dont j'ai parlé, ont leurs joints tous verticaux et parallèles, et non dirigés au centre; leur courbure n'existe que dans le sens horizontal; elles n'ont donc que l'apparence de voûtes : on les a bâties comme des constructions ordinaires dans lesquelles on auroit creusé des niches.

L'existence de plus de cinquante colonnes de granit dans cet endroit est sans doute un fait digne d'attention. Faut-il croire que jamais les Chrétiens Qobtes aient eu assez de pouvoir pour faire tailler dans les carrières de Syène une si grande quantité de granit ? ou bien n'est-il pas probable que les architectes qui ont bâti cette église, ont pris ces colonnes et ces pilastres dans quelque édifice Grec, ainsi qu'ils ont pris des pierres de taille dans un temple Égyptien ? Il est vrai qu'on n'a aucune connoissance de cet édifice antérieur : peut-être l'église lui a-t-elle succédé sur le même emplacement, et n'a-t-on fait qu'ajouter les constructions circulaires.

Je terminerai cette Description par une réflexion qui peut-être a déjà frappé l'esprit du lecteur; c'est qu'un édifice récent, bâti avec les débris du temple qui depuis long-temps est en ruine, est cependant bien plus ruiné que lui. Mais cette étonnante conservation des monumens Égyptiens, fruit de l'habileté des constructeurs, autant que du choix et de l'emploi des masses, va se montrer d'une manière encore plus frappante dans les immenses et innombrables vestiges de la splendeur de Thèbes; vestiges que l'œil aperçoit déjà du haut de la plate-forme du temple d'Hermonthis (1).

(1) Voyez *pl. 97, fig. 8.* Les rayons dirigés dans ce plan sur Louqsor et Karnak auroient, étant prolongés, une longueur d'un myriamètre ou deux lieues.

TABLE.

§. I.er *De la ville d'Hermonthis* ..... page 1.
§. II. *Du temple d'Hermonthis* ..... 2.
§. III. *Des sculptures du temple* ..... 6.
§. IV. *Du bassin d'Hermonthis* ..... 14.
§. V. *D'un édifice bâti avec les débris des antiquités d'Hermonthis* ..... 15.

ENVIRONS D'ERMENT.

NOTE

Sur les restes de l'ancienne ville de Tuphium.

Nous nous embarquâmes le 22 septembre 1799 à Esné, qui fut autrefois *Latopolis*, pour descendre vers Thèbes : nous partîmes au coucher du soleil, et nous fîmes route pendant toute la nuit, en nous laissant dériver au cours du fleuve. Le 23 septembre au matin, nous nous trouvâmes à la hauteur de Tôd, village situé du côté Arabique, en face d'Erment, l'ancienne *Hermonthis*, qui se trouve sur la rive gauche. D'Anville, d'après le P. Sicard, indique Tôd comme ayant succédé à l'ancienne *Tuphium*. Nous voulûmes vérifier s'il y existoit encore des traces d'une ancienne ville : nous descendîmes à terre à la pointe du jour, et nous nous dirigeâmes vers Tôd, malgré la répugnance des gens du pays. Ils imaginoient mille prétextes pour nous détourner d'y aller ; ils protestoient que nous n'y trouverions rien, et nous conseilloient d'aller à Louqsor, l'un des villages bâtis sur les ruines de Thèbes. Des pierres chargées d'hiéroglyphes, que nous trouvâmes dès l'entrée de Tôd, nous prouvèrent qu'il n'y avoit aucune sincérité dans ces protestations. Les habitans, qui n'avoient pas encore vu les Français chez eux, étoient alarmés de notre présence, et refusoient de répondre à nos questions. Nous parvînmes pourtant aux ruines d'un temple : elles sont si fort enfouies, que les huttes de terre qui composent le village en dérobent la vue ; il n'y a plus au-dessus du sol que deux petites chambres (1). Les paremens intérieurs et extérieurs des murs sont couverts de bas-reliefs Égyptiens et de caractères hiéroglyphiques. J'y ai remarqué deux crocodiles, dont l'un est représenté avec une tête d'épervier. La figure du crocodile environné d'hommages est très-fréquente dans les monumens au-dessus de Thèbes; je ne l'ai pas vue au-dessous de Tuphium. Cette remarque confirme l'opinion historique qui place dans la Thébaïde le siége principal du culte rendu à ce lézard.

Cependant l'innocence de nos occupations, la douceur de nos procédés, et quelques libéralités, avoient ramené la confiance des habitans; ils nous offrirent un déjeûner de lait caillé, nous conduisirent eux-mêmes à leur mosquée et nous invitèrent à y entrer : c'est un édifice extrêmement simple, dont l'intérieur, comme celui de la plupart des mosquées que nous avons vues en Égypte, ressemble beaucoup à un cloître. Les colonnes qui en forment le pourtour sont grêles et mal arrondies; les chapiteaux sont dans le style Arabe et d'un travail grossier : quelques colonnes ont un chapiteau en place de piédestal. Cette barbarie contraste d'une manière frappante avec les restes Égyptiens que nous venions d'examiner, et dont le travail est parfait. Les colonnes de la mosquée sont de grès tendre, à

(1) Voyez, *planche 97*, le plan de ces ruines.

l'exception de huit qui sont en granit. Une de celles-ci attira notre attention d'une manière particulière ; elle a été faite avec un fragment d'obélisque dont on a imparfaitement arrondi les angles pour lui donner une forme correspondante à sa nouvelle destination : mais son ancien état est facile à reconnoître ; les hiéroglyphes dont l'obélisque étoit chargé subsistent encore sur toute la longueur de la colonne. Ce fragment témoigne que la ville de Tuphium a été autrefois ornée d'obélisques ; ce qui sembleroit annoncer qu'elle a eu quelque importance.

Après avoir satisfait notre curiosité sur les restes de Tuphium, nous nous remîmes en route pour Thèbes, où nous arrivâmes en deux heures de navigation. Dans le trajet, nous eûmes occasion de voir un crocodile vivant : il s'étoit placé sur le rivage dans une position abritée, comme pour se réchauffer aux rayons du soleil ; il paroissoit endormi. On lui tira un coup de fusil, au bruit duquel il se précipita dans l'eau avec une vivacité extraordinaire. Autant que nous en pûmes juger, il avoit plus de trois mètres de long.

Tôd ou Tuphium est à quatre kilomètres au sud du Nil, qui, dans cet endroit, coule de l'ouest à l'est. On trouve sur la route le village de Salemyeh.

L. Costaz.

DESCRIPTION
GÉNÉRALE
DE THÈBES.

CHAPITRE IX.

INTRODUCTION ..... par MM. *Jollois* et *Devilliers.*

MEDYNET-ABOU ..... SECTION I..... par les mêmes.

COLOSSES DE LA PLAINE DU MEMNONIUM..... SECTION II.... par les mêmes.

TOMBEAU D'OSYMANDYAS ..... SECTION III... par les mêmes.

TEMPLE DE L'OUEST ..... SECTION IV... par les mêmes.

RUINES SITUÉES AU NORD DU TOMBEAU D'OSYMANDYAS. SECTION V.... par les mêmes.

QOURNAH..... SECTION VI... par les mêmes.

LOUQSOR..... SECTION VII... par les mêmes.

KARNAK..... SECTION VIII.. par les mêmes.

MED-A'MOUD..... SECTION IX... par les mêmes.

HYPOGÉES..... SECTION X.... par *E. Jomard.*

TOMBEAUX DES ROIS..... SECTION XI... par M. *Costaz.*

DISSERTATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE SUR LA VILLE DE THÈBES..... par MM. *Jollois* et *Devilliers.*

DE THÈBES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE THÈBES.

CHAPITRE IX.

INTRODUCTION,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

§. I.er

Aperçu général de l'État actuel de la Vallée de Thèbes, et des Villages modernes qu'elle renferme.

> Ici fleurit jadis une ville opulente. Ici fut le siége d'un empire puissant..... Ces colonnes abattues ornoient la majesté des temples. Ces galeries écroulées dessinoient les places publiques. *(Les Ruines,* par M. DE VOLNEY, *pag. 6.)*

En partant d'*Esné* (l'ancienne *Latopolis),* et en suivant la route qui est tracée à l'occident du Nil, on passe sur les ruines d'*Asphynis,* et l'on rencontre, bientôt après, l'ancienne *Hermonthis,* située dans les terres à une lieue du fleuve. En avançant plus au nord, on se trouve dans la plaine de Thèbes, bornée à l'ouest par les montagnes arides de la Libye, et à l'est par les rochers non moins stériles qui séparent l'Égypte de la mer Rouge et de l'Arabie.

La chaîne Libyque n'est accessible qu'en un petit nombre d'endroits; elle offre presque par-tout des bords escarpés et des rochers à pic. La chaîne Arabique, au contraire, présente une multitude de monticules disposés sur une pente douce dont l'origine est fort éloignée des points les plus élevés de sa sommité.

La chaîne Libyque, vers le sud, est à une distance assez considérable du Nil; mais, au nord, elle s'en rapproche insensiblement, jusqu'à ce que l'extrémité de sa base soit baignée par les eaux du fleuve. Elle en forme le bord un peu au-dessous du village de *Qournah,* qui est, sur la rive occidentale, la limite des ruines de Thèbes.

La chaîne Arabique, au-dessus du village d'*el-Naharyeh*, est tout-à-fait contiguë au fleuve; elle s'en éloigne par degrés à l'est, et développe aux yeux du voyageur une vaste plaine couverte de magnifiques ruines : cette chaîne forme une ligne courbe qui s'enfonce de plus en plus vers l'Arabie, et ne se rapproche sensiblement du fleuve qu'au village de *Med-a'moud*, où l'on voit les derniers débris des monumens qui, de ce côté, ont pu appartenir à la ville de Thèbes. Les deux chaînes de montagnes forment donc, en se rapprochant du fleuve, la première au nord, et la seconde au sud, une vallée dont les deux ouvertures sont à peu près de même étendue. Au-delà de ces remparts formés par la nature, il n'y a que de vastes déserts que parcourent, de temps à autre, quelques tribus Arabes.

Le Nil, avant de traverser la plaine de Thèbes, coule au nord-est, dans un large canal dont la continuité, dans l'espace de deux lieues, n'est interrompue par aucune île. C'est un des endroits de l'Égypte où le fleuve est le plus imposant et le plus majestueux. Il dévie ensuite un peu vers le nord, et forme un coude au village de *Louqsor*. A peu près à la hauteur d'*el-Bayâdyeh*, ce fleuve, qui a plus de quatre cent vingt mètres (1) de largeur, se partage en plusieurs bras, et forme l'île inhabitée d'*el-Bayâdyeh*, et l'île *A'ouâmyeh*, où se trouve un très-petit village qui lui a donné son nom. Plus bas, on aperçoit encore deux îles peu élevées au-dessus des eaux, qui n'offrent d'autres habitations que de misérables cabanes de cultivateurs. Ces îles sont aussi le séjour des crocodiles : c'est là que ces amphibies, sortis du sein du fleuve, viennent s'exposer à la chaleur qu'ils semblent particulièrement rechercher. Au moindre bruit qu'ils entendent, on les voit se précipiter dans le Nil, d'où ils ressortent bientôt pour venir s'étendre de nouveau aux rayons brûlans du soleil.

Le sol de la plaine de Thèbes ne diffère point de celui du reste de l'Égypte : il se compose de couches d'argile et de sable qui se succèdent alternativement. A partir des bords du fleuve jusqu'au pied des montagnes, la surface du terrain s'abaisse suivant une pente qui est sensible à l'œil, et qui a été mesurée par des nivellemens faits avec soin.

Il est rare, même dans les grandes inondations, que toute la plaine de Thèbes soit arrosée par l'épanchement naturel du fleuve. Des canaux dérivés de points plus élevés y apporteroient, dans les crues ordinaires, le précieux tribut de ses eaux; mais ils sont si mal entretenus, que, le plus souvent, cette belle plaine est desséchée. Le dourah, le blé, les melons d'eau, sont les principales productions cultivées dans cette partie de l'Égypte. On y rencontre quelques plantations de cannes à sucre. Des chemins suivis ordinairement par ceux qui parcourent le pays, coupent la plaine de Thèbes dans différentes directions. On y trouve des caravanserais, monumens d'une utilité précieuse, qu'un sentiment noble et une hospitalité désintéressée ont fait élever pour les voyageurs en mille endroits de l'Égypte. Un de ces établissemens paroît au milieu de la plaine, sur la rive gauche du fleuve; il est entouré de palmiers. Pour bien apprécier tout ce que ces lieux de repos ont d'utile et d'agréable, il faut avoir ressenti l'excès des chaleurs qu'on éprouve sous le climat ardent de la

(1) Deux cent quinze toises.

haute Égypte. En effet, vers le solstice d'été, le thermomètre, mis à la surface du sol, monte jusqu'à cinquante-quatre degrés : il est imprudent alors de poser ses pieds sur la terre brûlante. On ne touche pas impunément un caillou exposé aux ardeurs des rayons du soleil. La chaleur est même quelquefois si forte, qu'on entend les animaux, excédés de fatigue, pousser des hurlemens, et se précipiter dans le fleuve, où ils se plongent avec une avidité extrême. C'est cependant un spectacle vraiment extraordinaire que de voir quelquefois des *fellâh* au teint de bronze, qui, la tête découverte et les pieds nus, épars çà et là dans la plaine au moment où le soleil darde à plomb ses rayons, semblent défier, pour ainsi dire, toutes les ardeurs du jour. Il n'y avoit que l'activité Française qui pût, en les imitant et en les surpassant peut-être, braver ce climat brûlant : aussi les naturels du pays s'étonnoient-ils de nous voir parcourir la plaine et recommencer nos observations et nos recherches à toutes les heures du jour.

Plusieurs villages sont distribués dans la plaine de Thèbes. A l'occident, et à deux cents pas du Nil, est le village d'*el-Aqâlteh.* Près des cahutes qui le composent, on voit une assez belle maison, que les habitans appellent *kasr* ou château : elle servoit de logement aux gouverneurs du pays, dans le temps consacré au recouvrement des impôts; elle offrit ensuite aux troupes Françaises un lieu de station commode, lorsqu'elles poursuivoient les restes fugitifs des Mamlouks de Mourâd-bey, ou lorsqu'elles percevoient le *myry.* Plus loin, vers la montagne Libyque, et en descendant le fleuve, on aperçoit *Naga' Abou-Hamoud,* dont les maisons de terre sont en partie cachées par une forêt de palmiers; plus loin encore, *Koum el-Ba'yrât,* bâti sur les décombres mêmes de l'ancienne Thèbes. Tout près de la montagne, *Medynet-abou* offre les restes d'un village moderne entièrement abandonné. Enfin, à l'extrémité de la plaine, vers le nord, est situé le petit village de Qournah, que ses sauvages habitans abandonnent, quand ils veulent se soustraire au paiement de l'impôt. Nouveaux troglodytes, ils se retirent alors dans les grottes nombreuses dont la montagne voisine est percée; ou bien, accompagnés de ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux, leurs femmes, leurs enfans et leurs troupeaux, ils fuient au loin dans le désert.

A l'orient, de l'autre côté du fleuve, et tout-à-fait sur le rivage, Louqsor se fait remarquer par ses maisons basses, surmontées de colombiers couverts d'une multitude innombrable de pigeons. Louqsor est un bourg assez considérable, qui peut contenir de deux à trois mille ames. Une fois chaque semaine, il s'y tient un marché où se rendent les habitans de tous les villages des environs; on y échange les denrées récoltées dans le pays et quelques étoffes. Ce bourg renferme un four où l'on fait éclore artificiellement une quantité prodigieuse de poulets. Plus loin au nord, en descendant le fleuve, on trouve *Kafr-Karnak,* et ensuite *Karnak,* tous deux entourés de palmiers : ces lieux habités n'occupent qu'un espace très-peu considérable au milieu des vastes ruines qui les environnent. Encore plus loin dans la même direction, et vers le pied de la chaîne Arabique, est situé le village de Med-a'moud.

§. II.

Aperçu général des anciens Monumens de Thèbes.

Tel est le petit nombre de villages épars, au milieu d'une plaine jadis occupée par une ville immense. Leurs chétives habitations contrastent d'une manière bien frappante avec les restes opulens d'une superbe cité.

Du côté de la Libye, Koum el-Ba'yrât, Medynet-abou et Qournah offrent encore les débris de grands monumens. Un lieu intermédiaire entre ces deux derniers villages, qui ne renferme point de constructions Arabes, et que tous les voyageurs anciens et modernes ont désigné sous le nom de *Memnonium*, est également rempli d'antiques constructions. Du côté de l'Arabie, Louqsor et les deux *Karnak*, bâtis sur de magnifiques ruines, sont liés entre eux par une suite non interrompue de fragmens d'antiquités. Med-a'moud laisse voir de bien loin au nord quelques colonnes encore debout et sa butte factice couverte des restes de ses vieux édifices.

Ce n'est pas seulement dans l'emplacement que le Nil arrose, qu'il faut chercher des vestiges de l'existence de Thèbes. Comme si la portion de la vallée qu'elle occupe n'eût pas été assez vaste pour la contenir, cette antique cité s'est étendue jusque dans les montagnes. En effet, la partie de la chaîne Libyque, voisine des monumens encore existans, est percée d'une quantité innombrable d'hypogées : quelques-uns de ces hypogées ont bien pu servir d'asile aux premiers habitans troglodytes de l'Égypte; mais tous doivent être regardés comme les dernières demeures des citoyens de son ancienne capitale.

Pour faire passer dans l'ame du lecteur tous les sentimens dont on est d'abord agité en arrivant dans un lieu qui rappelle tant de souvenirs, il faudroit pouvoir peindre cette curiosité inquiète, qui, dans son ardeur, veut embrasser tous les objets à-la-fois. Il semble que les sens n'obéissent point assez promptement à la volonté pour prendre connoissance de tout ce qui existe ; il se présente à l'esprit mille questions que l'on voudroit résoudre, mille faits que l'on voudroit constater en même temps. Où sont les cent portes chantées par Homère, et par chacune desquelles sortoient deux cents chariots armés en guerre ! Environné de toutes parts de magnifiques ruines, on s'abandonne facilement aux illusions, et toutes ces exagérations poétiques paroissent prendre de la réalité. Où est la statue d'Osymandyas, vantée par Hécatée comme la plus colossale de toutes celles que renfermoit autrefois l'Égypte ! Où étoit placé ce fameux cercle d'or d'une coudée de hauteur et de trois cent soixante-cinq coudées de circonférence, sur lequel on avoit indiqué le lever et le coucher des astres pour tous les jours de l'année ! Où est l'emplacement de cette grande *Diospolis*, dont les anciens auteurs célèbrent l'étendue, et qui renfermoit un des plus vastes édifices que les Égyptiens eussent élevés ! Où sont les demeures de ces rois si vantés, que leur sagesse a fait mettre au rang des dieux, et dont les institutions utiles et précieuses font encore l'admiration de ceux qui en pénètrent les vrais motifs ! Où est enfin cette statue colossale

de Memnon, dont tant d'illustres personnages ont entendu la voix au lever de l'aurore! Thèbes avoit-elle une enceinte générale, et en subsiste-t-il encore quelques traces! Toutes ces questions, et mille autres qui se présentent à l'esprit du voyageur, le jettent dans une agitation singulière, et excitent une activité que l'on ne peut satisfaire. Attiré par une multitude d'objets nouveaux, par une architecture colossale à laquelle l'œil n'est point accoutumé, on regarde tout avec une avide curiosité. Les nombreux détails de sculpture dont les murs des temples et des palais sont couverts, n'excitent pas moins l'étonnement que les grandes et belles lignes de leur architecture. Lorsqu'après avoir quitté les monumens, on veut se recueillir et se rendre compte de ce que l'on a vu, la mémoire, aidée de la réflexion elle-même, ne fournit que des idées confuses, et l'on reconnoît bientôt l'insuffisance d'un premier aperçu.

Ce n'est donc qu'en visitant souvent les mêmes monumens, ce n'est qu'après en avoir étudié les formes avec soin, que l'observateur se pénètre du caractère de gravité empreint dans tous les travaux de l'Égypte, et reconnoît l'intention bien prononcée des fondateurs de rendre leur ouvrage indestructible.

Les sensations que fait éprouver la vue de Thèbes, ne se communiquent pas seulement à ceux qui se livrent à l'étude des arts; les magnifiques constructions de cette antique cité offrent des beautés d'un tel ordre, qu'elles attirent les regards des hommes que l'on croiroit les moins propres à les apprécier. Ce sont comme de grands accidens de la nature, ou comme des phénomènes éclatans, qui, tandis qu'ils captivent l'attention des esprits accoutumés à observer, produisent encore sur la multitude les impressions les plus vives et les plus profondes. C'est ainsi que nous avons vu les soldats, frappés d'abord d'un étonnement général à la vue de ces masses imposantes, se livrer bientôt avec ardeur à la recherche des plus petits ornemens qui les décorent.

Un voyageur arrivé près du monument qui fait l'objet de ses recherches commence par prendre une idée générale de son ensemble, sans s'appesantir sur aucun détail. S'il est un lieu qui réclame du spectateur une attention particulière à suivre cet ordre indiqué par la nature, c'est celui où sont épars les restes de la ville de Thèbes. Elle présente des objets si nombreux et si inattendus, que la curiosité la plus avide ne peut manquer d'y trouver un aliment sans cesse renaissant, quelque idée qu'on ait pu prendre d'un tel spectacle dans les récits transmis par les écrivains depuis tant de siècles. Pour mettre le lecteur dans la position où nous nous sommes trouvés nous-mêmes au milieu de Thèbes, nous allons faire avec lui une reconnoissance générale de toute la plaine, jeter un coup-d'œil rapide sur tout ce qui s'offre à ses regards dans le plan topographique (1) que nous mettons sous ses yeux, et tâcher de rendre les impressions vives que la première vue des objets nous a fait éprouver. Nous ferons, dans les sections suivantes, toutes les remarques particulières auxquelles nous avons été conduits par la suite de nos recherches (2).

(1) *Voyez* le plan général de Thèbes, *pl. 1, A. vol. II.*

(2) Un séjour prolongé pendant plus de deux mois sur les ruines de Thèbes nous a permis de nous livrer à une étude approfondie des monumens d'antiquité.

Les monumens situés sur la rive gauche du fleuve attirèrent d'abord notre attention. Nous nous établîmes à el-Aqâlteh; sa proximité des bords du Nil nous le fit choisir en quelque sorte pour notre rendez-vous. C'est de là que nous partions tous les jours, au lever du soleil, pour nous livrer à des travaux qui, entrepris durant d'excessives chaleurs, nous eussent paru extrêmement pénibles dans toute autre circonstance où nous n'aurions pas été soutenus par l'enthousiasme que nous inspiroit la vue des ruines. Nous éprouvions quelque plaisir à penser que nous allions transporter dans notre patrie tous les produits de l'antique science et de l'industrie des Égyptiens ; c'étoit une véritable conquête que nous allions essayer au nom des arts. Nous allions enfin donner, pour la première fois, une idée exacte et complète de monumens dont tant de voyageurs anciens et modernes n'avoient pu parler que d'une manière peu satisfaisante. Nous allions réaliser les vœux qu'exprime au sujet de l'Égypte le plus grand de nos orateurs (1), en ces termes remarquables : « Quelle puissance et quel art a fait d'un tel pays la merveille de l'univers, et quelles » beautés ne trouveroit-on pas, si on pouvoit aborder la ville royale, puisque si loin » d'elle on trouve des choses si merveilleuses ! » Nous étions en effet sur le sol de cette ville royale, où les indications qu'on avoit eues jusqu'alors, quoique très-peu précises, promettoient cependant la découverte des plus nobles ouvrages. Et d'ailleurs, quels attraits, quels charmes secrets ne présente pas la vue des ruines! On ne recherche pas ce spectacle sévère par une curiosité stérile et momentanée ; on y est conduit par une passion ardente et vive, qu'il faut avoir éprouvée pour s'en faire une juste idée. Combien de fois, entraînés par cette passion, n'avons-nous pas parcouru la plaine de Thèbes, au risque d'y être assassinés par les Arabes et par les sauvages habitans de ces contrées! Combien de fois ne nous est-il pas arrivé d'entreprendre des courses longues et pénibles, dans la seule vue de découvrir de nouveaux monumens et d'interroger quelques débris éloignés !

Le premier objet remarquable, au sortir d'el-Aqâlteh, est une vaste enceinte qui enferme un espace de plus de deux mille mètres (2) de long sur mille mètres (3) de large : c'étoit un cirque, un hippodrome, où les anciens Égyptiens s'exerçoient aux courses à pied, aux courses de chevaux et de chars. Dans le grand nombre d'ouvertures que présentent encore les débris de son enceinte, on est porté à voir les cent portes de Thèbes célébrées par Homère et par tous les historiens et les poëtes de l'antiquité. Ce cirque paroît avoir été entouré de constructions triomphales, qui devoient annoncer d'une manière tout-à-fait grandiose l'ancienne capitale de l'Égypte. Jadis foulé par un peuple nombreux, il est maintenant rendu à la culture, et fertilisé par un canal qui y apporte les eaux du Nil lors de l'inondation.

A l'extrémité sud de cette enceinte, on aperçoit les restes d'un petit temple tombé en ruine, et en avant duquel est une porte dont les grandes dimensions paroîtroient convenir à un édifice plus considérable : c'est, de ce côté, le dernier point qui offre des ruines que l'on puisse présumer, avec quelque fondement, avoir dépendu de Thèbes. En parcourant, à partir de là, le côté occidental de l'enceinte,

(1) Bossuet, dans son Discours sur l'histoire universelle.

(2) Mille vingt-six toises.

(3) Cinq cent treize toises.

on marche sur la lisière du désert, et au pied des premiers monticules de sable et de pierre calcaire de la chaîne Libyque.

A l'extrémité nord de l'hippodrome, on trouve les ruines de Medynet-abou. Elles s'élèvent majestueusement sur une butte factice, et sont entourées d'une enceinte construite partie en pierre et partie en briques crues. Un petit temple se montre d'abord au pied des décombres; mais ce qui attire particulièrement les regards, ce sont les ruines d'un édifice que l'on juge, au premier coup-d'œil, avoir été le palais d'un souverain. Deux étages, des fenêtres carrées, des murs couronnés d'espèces de créneaux, annoncent un édifice différent des monumens consacrés au culte Égyptien. Dans le voisinage, vers le nord, s'élèvent des propylées au-devant d'un temple qui porte l'empreinte d'une grande vétusté. Toutes ces constructions excitent à un haut degré l'attention du voyageur, et présentent une foule d'observations sur lesquelles nous reviendrons bientôt, mais que ne comporte point le coup-d'œil rapide que nous nous proposons de jeter sur l'ensemble des ruines de Thèbes. Ce que l'on remarque sur-tout, ce sont les édifices situés plus loin vers l'ouest, près de la montagne Libyque. Leur axe est exactement le même que celui du pavillon à deux étages. Un pylône (1) très-élevé conduit dans une grande cour presque carrée, dont les galeries septentrionale et méridionale sont formées de colonnes et de gros piliers carrés, auxquels sont adossées des statues colossales. Ces espèces de cariatides impriment au monument un caractère de grandeur et de gravité, dont il est impossible de ne pas être frappé: elles semblent placées là pour rappeler aux mortels le recueillement et le respect que l'on doit apporter, en pénétrant dans ces asiles de la religion et de la majesté royale. Un second pylône termine cette première cour, et conduit à un superbe péristyle dont les galeries latérales sont formées de colonnes, et dont le fond est terminé par un double rang de galeries soutenues par des colonnes et des piliers cariatides. Ce péristyle offre tout-à-la-fois des restes de toutes les religions pratiquées successivement en Égypte, dans le cours des siècles. Les Chrétiens y ont élevé une église où se voient encore de belles colonnes monolithes en granit rouge. Ils ont peint, sur les murs, des saints avec l'auréole autour de la tête. Quelquefois, par de légers changemens, ils ont transformé en saints du christianisme des dieux, des héros ou des prêtres de l'ancienne Égypte. Les Mahométans, venus ensuite, l'ont destinée à un autre culte; ils en ont fait une mosquée où tout rappelle encore l'islamisme. Les colonnes qui la décoroient, quoiqu'elles soient d'un seul morceau de granit, et rassemblées en assez grand nombre, ne produisent cependant pas tout l'effet qu'on pourroit en attendre. Elles se feroient remarquer bien davantage, si elles faisoient partie d'un édifice isolé. Elles semblent réunies ici pour contraster avec le péristyle Égyptien dans lequel elles sont renfermées, et dont elles rehaussent la grandeur et la noble simplicité.

Un vaste mur d'enceinte, caché en grande partie sous les décombres, renfermoit plusieurs édifices dont on aperçoit encore quelques restes. Sans doute

(1) Ce mot est dérivé de πυλὼν que les Grecs ont employé pour désigner les grandes constructions pyramidales qui forment ordinairement l'entrée des temples et des palais de l'Égypte. *Voyez* ce que nous rapportons à ce sujet dans la seconde partie de la section III de ce chapitre.

beaucoup d'autres monumens, que l'on ne voit plus maintenant, sont contenus dans cet espace.

La chaîne Libyque domine tous ces restes d'anciennes constructions : elle n'en est séparée que par une portion de désert très-étroite. Ses rochers escarpés et brillans de la lumière réfléchie du soleil, et les hypogées nombreux dont elle est remplie, forment un fond très-pittoresque, sur lequel se dessinent de magnifiques ruines. L'opposition de la couleur grisâtre des décombres avec le ton des monumens établit des contrastes qui présentent à la peinture de très-beaux effets.

En sortant de Medynet-abou, si l'on suit le chemin tracé sur la limite du désert, on foule aux pieds une suite non interrompue de statues brisées, de troncs de colonnes et de fragmens de toute espèce. A gauche de ce chemin, on trouve une enceinte rectangulaire en briques crues, remplie de débris de colosses et de membres d'architecture chargés d'hiéroglyphes très-bien sculptés. Ce sont les restes d'un édifice renversé jusque dans ses fondemens. Tous les matériaux qui y ont été employés, sont de pierre calcaire, et ont été tirés de la montagne voisine: aussi ont-ils servi à faire de la chaux. Des traces non équivoques de cette exploitation subsistent encore, et l'on voit les vestiges des fours qui ont servi à la cuisson des pierres, ainsi que les vitrifications qui en proviennent.

La destruction dont ce lieu nous offre un exemple, se remarque dans presque tous les endroits où ont été élevés des monumens en pierre calcaire; et si les Égyptiens n'avoient employé que cette seule espèce de matériaux dans la construction de leurs édifices, ce seroit peut-être en vain que l'on iroit chercher aujourd'hui sur les bords du Nil quelques débris de leur ancienne capitale.

A droite du chemin, la vue se repose agréablement sur un bois touffu d'acacias (1) qui contraste avec l'aridité du désert et du sol environnant : car, après la récolte, la terre, dépouillée de ses moissons, n'offre plus rien qui rappelle sa fécondité ; elle est coupée d'une multitude de crevasses, qui sont le résultat de l'action subite et prolongée de la chaleur après la retraite des eaux. En s'enfonçant dans le bois de *mimosa*, on rencontre à chaque pas un nombre considérable de fragmens antiques, tels que des bras, des jambes et des troncs de statues d'une grande proportion. Tous ces colosses étoient monolithes ; et ils se trouvent en si grand nombre, qu'ils auroient suffi pour décorer avec magnificence toutes les places publiques d'une ville considérable. Les débris qui subsistent encore sont de grès brèche, d'une espèce de marbre, et de granit noir et rouge. Des troncs de colonnes, très-peu élevés au-dessus du sol, annoncent les restes d'un temple ou d'un palais (2).

A l'extrémité du bois d'acacias vers l'est, sont deux statues colossales appelées, dans le pays, *Tâma* et *Châma*. On les aperçoit à la distance de quatre lieues, comme des rochers isolés au milieu de la plaine : elles ont près de vingt mètres (3) d'élévation; et au lever du soleil, leurs ombres immenses s'étendent au loin sur la chaîne Libyque. Le spectateur est saisi d'étonnement en voyant des masses aussi

(1) Ce sont des *mimosa nilotica*.
(2) C'est le *Memnonium* de Strabon; on en trouvera des preuves dans la section II de ce chapitre.
(3) Soixante et un pieds.

prodigieuses

prodigieuses taillées dans un seul morceau de pierre, et se demande quel peuple de géans a pu détacher de la montagne, transporter à une distance considérable, et établir sur leur base, des blocs qui pèsent chacun plusieurs millions de livres.

Quitte-t-il ces énormes statues pour regagner le chemin qui borde le désert, il arrive bientôt, à travers des débris, aux ruines vulgairement connues sous la dénomination de *Memnonium*. Des pylônes à moitié détruits, et dont la hauteur dut être considérable; des colonnes élevées et d'un gros diamètre; des piliers carrés, auxquels sont adossées des statues colossales de divinités; des portes de granit noir; des plafonds parsemés d'étoiles d'un jaune d'or sur un fond d'azur; des statues de granit rose mutilées, et en partie recouvertes par les sables du désert; des scènes guerrières sculptées sur les murs, et représentant des combats et des passages de fleuves, tout annonce un édifice de la plus haute importance. C'est le tombeau d'Osymandyas; c'est le monument où ce roi conquérant s'étoit plu à surpasser tout ce qu'on avoit exécuté avant lui de plus grand, de plus vaste et de plus imposant. On y voit encore des débris de la plus grande magnificence. Cet énorme bloc de granit étendu par terre, et qui est si colossal, que, pour en reconnoître les formes, il faut s'en éloigner à une grande distance, est le reste de la statue d'Osymandyas; ce conquérant l'avoit fait élever dans la vue de provoquer et de braver, pour ainsi dire, les plus hardis efforts, et il y avoit fait graver cette inscription fastueuse:

JE SUIS OSYMANDYAS, ROI DES ROIS.
SI QUELQU'UN VEUT SAVOIR QUEL JE SUIS ET OÙ JE REPOSE,
QU'IL DÉTRUISE QUELQUES-UNS DE MES OUVRAGES.

Au nord-ouest du tombeau d'Osymandyas, dans une gorge formée naturellement dans la montagne Libyque, on trouve un petit édifice qui paroît avoir été consacré au culte d'Isis; il est au milieu d'une enceinte en briques crues, très-bien conservée. Une porte en pierre, d'une belle proportion, y est engagée, et conduit au temple. Ce n'est pas sans éprouver quelque plaisir que l'œil, pour ainsi dire fatigué des grandes masses qu'il vient de contempler, se repose sur un édifice de dimensions peu considérables, dont il peut embrasser à-la-fois toutes les parties. On y voit avec un vif intérêt de riches frises, d'élégantes corniches, sculptées avec goût, et toutes brillantes des plus éclatantes couleurs. Si l'on vouloit construire en France un temple Égyptien, on ne pourroit en copier un qui offrît plus complétement tout ce que l'architecture Égyptienne a de gracieux dans ses détails.

En continuant toujours de parcourir le chemin qui borde le désert, à partir du tombeau d'Osymandyas, on trouve une enceinte en briques crues. L'espace qu'elle renferme est divisé en deux portions inégales par un mur construit en matériaux de même nature. Non loin de là, sur la gauche, est un mamelon séparé de la chaîne Libyque, dans lequel les Égyptiens ont creusé une de ces syringes si célèbres dans l'antiquité. C'est un véritable dédale, dans lequel on ne doit pas pénétrer sans prendre quelques précautions. Le grand nombre de couloirs et de salles, les puits

verticaux qui conduisent à des appartemens inférieurs, présentent l'aspect d'un lieu destiné à des initiations et à des célébrations de mystères.

Dans le voisinage de cette syringe, on voit une longue suite de petits monceaux de débris en pierre calcaire, placés à égale distance, et disposés sur deux rangées. C'étoit une allée de sphinx qui conduisoit d'abord à des constructions maintenant ruinées, et, tout près de la montagne, à un édifice qui paroît attester en même temps les efforts et l'impuissance des Égyptiens dans la construction des voûtes.

Enfin, si l'on reprend le chemin tracé sur la limite du désert, on aperçoit à droite les fragmens de deux statues en granit noir, et l'on arrive bientôt à Qournah, dont le palais offre l'exemple d'un portique formé d'un seul rang de colonnes, qui a quelque rapport avec les édifices des Grecs; il a plutôt l'air de n'avoir point été achevé que de tomber en ruine, et cependant le temps lui a imprimé une couleur de vétusté plus prononcée que celle des monumens que nous venons de parcourir : il est aussi exécuté avec moins de perfection; il paroît avoir été une habitation royale. L'élévation et l'étendue des salles, la manière dont les jours sont disposés, tout y est différent de ce que l'on voit dans les temples. En avant de cet édifice, sont des monticules de décombres sur lesquels s'élevoient probablement autrefois les maisons particulières. Un bois de palmiers s'étend de l'extrémité des ruines de Qournah jusqu'aux bords du Nil, et termine très-agréablement de ce côté la belle plaine de Thèbes.

A la distance de sept à huit cents mètres (1) de Qournah, toujours en descendant le fleuve, au pied de la montagne, et dans un enfoncement carré, qui a été pratiqué de main d'homme, on trouve un grand nombre d'ouvertures creusées dans le roc. On y voit de doubles et de triples galeries, et des chambres qui servoient de sépultures; elles sont quelquefois fréquentées par les habitans de Qournah, qui en font un lieu de refuge. C'est là que l'illustre et infatigable général Desaix, poursuivant avec ardeur, jusque dans les parties les plus élevées de l'Égypte, les Mamlouks vaincus et dispersés, fut assailli à coups de pierres par les sauvages habitans de ces sombres demeures. Livré à son amour pour les arts, Desaix s'étoit distrait un moment de ses nobles et courageux desseins, en allant parcourir les curiosités renfermées dans l'ancienne capitale qu'il venoit de conquérir; il en admiroit les édifices somptueux, les vastes portiques et les statues colossales. Que de conquérans avant lui avoient passé sur ce sol classique avec des dispositions bien différentes ! Excités par la haine et par la vengeance, ils n'avoient songé qu'à porter le ravage et la destruction dans tous ces monumens que Desaix eût voulu rendre à leur premier état et à leur antique splendeur !

Nous venons de jeter un coup-d'œil rapide sur les belles ruines qui sont du côté de la Libye; traversons maintenant le Nil, et parcourons la rive droite de ce fleuve, où des merveilles non moins étonnantes nous attendent encore. Dirigeons d'abord notre course vers Louqsor. Quoi de plus riche et de plus varié que la scène qui se présente à nos regards! Des îles toutes brillantes de végétation et

(1) Trois cent cinquante à quatre cents toises.

de verdure; un beau fleuve roulant avec rapidité ses eaux fécondantes, animé par le mouvement de barques à grandes voiles triangulaires, qui transportent dans toute l'Égypte les produits de cette fertile contrée; des *fellâh* plongés dans le Nil, et traînant à la nage des filets remplis de pastèques; le ton jaune et tranquille des premiers plans, sur lesquels s'élève une noble architecture; de larges ombres portées par des masses colossales; des constructions Arabes, qui se lient d'une manière si pittoresque avec les plus magnifiques ruines; plus loin, une plaine couverte de palmiers et de verdure, et à l'horizon, la chaîne Arabique, telle est la foible esquisse de l'un des plus beaux spectacles dont l'homme puisse jouir.

Pour arriver à l'entrée principale du palais de Louqsor, il faut pénétrer dans le village à travers des rues étroites et remplies de décombres. Ce que l'on voit donne l'idée de la plus affreuse misère et rappelle le souvenir de la plus grande opulence. En effet, à côté de chétives cahutes se montrent tout-à-la-fois deux superbes obélisques d'un seul morceau de granit de vingt-quatre à vingt-cinq mètres (1) d'élévation; derrière ces obélisques, deux statues colossales assises, de onze mètres (2) de proportion; puis un pylône de seize mètres (3) de hauteur. Toutes ces masses colossales sont inégales entre elles et irrégulièrement disposées : mais on ne s'en aperçoit point d'abord; on est trop préoccupé de cette ordonnance architecturale tout-à-fait grandiose. Il n'est aucun de ces monumens qui, s'il étoit isolé, ne commandât l'admiration, et ils semblent réunis ici pour produire sur le spectateur l'impression la plus profonde. Les obélisques offrent à l'œil étonné des hiéroglyphes sculptés avec autant de finesse et de soin que la plus belle pierre gravée. On remarque dans les statues la sévérité et la tranquillité de leur pose. Le pylône est couvert de sculptures représentant des combats sur des chars, des passages de fleuves et des prises de forteresses.

L'intérieur du monument de Louqsor entretient dans l'ame du spectateur le sentiment d'une admiration toujours croissante. En effet, cet intérieur offre à la vue plus de deux cents colonnes de différentes proportions, dont la majeure partie subsiste encore en entier; les diamètres des plus grosses ont jusqu'à trois mètres et un tiers (4). Tous ces édifices sont environnés de décombres qui s'élèvent de beaucoup au-dessus du niveau général de la plaine.

Au sud-est de Louqsor, à peu près à une demi-heure de marche et à la hauteur d'el-Bayâdyeh, on voit une grande enceinte qui a beaucoup d'analogie avec le cirque que nous avons observé près de Medynet-abou.

En sortant du village de Louqsor par la rue qui est en face de l'entrée principale du palais, on arrive bientôt à l'extrémité de la butte factice sur laquelle s'élève tout ce quartier de Thèbes; et si l'on se dirige vers le nord, on se trouve au milieu d'un chemin bien frayé, où, de part et d'autre, existent, à des intervalles assez rapprochés, des débris de piédestaux et des restes de sphinx. Plus on approche de Karnak, plus ces fragmens se multiplient; et à Karnak même, on trouve des sphinx entiers à corps de lion et à tête de femme. Ainsi, depuis Louqsor jusqu'à Karnak,

(1) Soixante-douze à soixante-quinze pieds.
(2) Trente-quatre pieds.
(3) Cinquante pieds.
(4) Dix pieds.

c'est-à-dire, dans une étendue de deux mille mètres (1), on suit une avenue qui a dû contenir plus de six cents sphinx. On trouve à droite, et presque tout le long de cette allée, une suite de monticules de décombres qui semblent unir ces lieux remarquables.

Pénétrons maintenant au milieu des ruines qui s'annoncent par une avenue si imposante. Il est difficile d'abord de ne point admirer la richesse du paysage, le contraste de ces chétives chaumières et de ces grands monumens, les effets variés de ces touffes de palmiers qui forment des groupes si pittoresques avec les ruines, la verdure éclatante des arbres en opposition avec le ton brillant de l'architecture. Une multitude de monticules de décombres répandus par-tout, et de hauteurs différentes, changent pour le spectateur les points de vue, et lui présentent, à chaque pas, des aspects nouveaux, qui ont tous un intérêt particulier.

A l'extrémité septentrionale de l'avenue de sphinx, et sur la droite, sont de grandes enceintes en briques crues, où l'on remarque des restes de portes de temples et de palais, des débris épars de colosses renversés, des statues assises, en granit noir, entassées avec profusion dans un même lieu, de vastes bassins où arrivent encore par infiltration les eaux du Nil lors de l'inondation.

De l'allée de sphinx dirigée sur Louqsor, on passe, en déviant un peu sur la gauche, dans une avenue plus large, formée toute entière de beliers accroupis, élevés sur des piédestaux, et à l'extrémité de laquelle est une porte triomphale de la proportion la plus élégante. Toutes ces constructions précèdent un temple qui porte dans toutes ses parties l'empreinte de la plus grande vétusté, et cependant il est construit avec des débris d'autres monumens. On admire les grandes et belles lignes de son architecture, et les effets remarquables de lumière que produit son portique à jour. Il ne faut pas s'attendre à y trouver les formes sveltes et élégantes des édifices Grecs : ses colonnes ont peu d'élévation ; mais leur proportion même donne à l'édifice un caractère d'austérité qui en fait le mérite. L'obscurité qui règne dans tout l'intérieur de ce temple, est autant produite par la privation des rayons directs du soleil, que par la couleur noirâtre des murs : elle augmente l'effet de l'architecture massive du monument. Quel contraste frappant entre cet édifice et le petit temple d'Isis qui en est tout voisin ! au ton brillant de la pierre dont celui-ci est bâti, on diroit qu'il sort des mains de l'ouvrier ; et cependant, que de siècles se sont écoulés depuis sa construction ! Le vieux temple a des sculptures qui semblent n'annoncer que l'enfance de l'art : le temple d'Isis, au contraire, a des bas-reliefs d'une exécution parfaite.

La richesse de la perspective qu'offrent ces monumens, est augmentée par la vue d'autres ruines plus importantes, qui forment le fond du tableau, et que nous avons encore à parcourir. C'est au nord-est que se trouve un des chemins qui y conduisent. Les anciens Égyptiens semblent avoir épuisé ici toutes les ressources de la magnificence : en effet, on arrive de ce côté au palais par une longue avenue des plus gros sphinx qui existent dans toutes les ruines de l'Égypte ; elle

(1) Mille vingt-six toises.

précède des propylées formés d'une suite de pylônes au-devant desquels sont des statues colossales, dont les unes sont assises et les autres debout. Ces constructions ne se recommandent pas seulement par la grandeur de leurs dimensions, elles se font remarquer encore par la variété des matériaux précieux qui y sont employés. Une espèce de pierre calcaire, compacte comme le marbre, un grès siliceux, mélangé de couleurs variées, les beaux granits rose et noir de Syène, ont été mis en œuvre pour les statues. La porte du premier pylône est elle-même toute entière en granit, et couverte de sculptures exécutées avec une perfection qu'on ne retrouve que dans les obélisques. Tous ces pylônes ont des axes différens; ils n'ont ni la même épaisseur ni la même étendue; ils ont en outre éprouvé de grandes dégradations, et cependant ils produisent encore l'effet le plus imposant, et l'on est forcé de reconnoître qu'ils annoncent d'une manière tout-à-fait majestueuse le vaste monument auquel ils conduisent. Le palais de Karnak, vu de ce côté, ne présente que l'image d'un bouleversement général, et l'on ne peut distinguer, au premier abord, si ce que l'on voit est une suite continue de constructions régulières. A travers ces vastes ruines, on n'aperçoit que des fragmens d'architecture, des troncs de colonnes brisées, des statues colossales mutilées, des obélisques renversés, d'autres qui s'élèvent encore majestueusement sur leur base, des salles immenses dont les plafonds sont soutenus par une forêt de colonnes, des pylônes et des portes qui surpassent en hauteur toutes les constructions de ce genre dont nous avons déjà parlé. La confusion est telle, que le spectateur, impatient et agité, tourne tout autour de cet immense édifice pour chercher à le comprendre. Il faut se placer à son extrémité nord-ouest, pour mieux reconnoître toutes les parties qui le constituent : c'est aussi le point de vue le plus favorable pour embrasser d'un seul coup-d'œil tout l'ensemble des ruines de Karnak.

C'est par l'entrée qui regarde l'ouest, qu'il faut pénétrer dans le palais, pour se rendre compte de la disposition de son plan. Un premier pylône, qui paroît n'avoir jamais été achevé, forme cette entrée : en passant sous la porte, on est vivement frappé de la richesse et de la variété des objets que l'on aperçoit; on admire surtout ces longues avenues de colonnes, ces enfilades de portes, de pylônes, de salles successives, qui ont toutes le même axe, et dont les dernières sont tellement éloignées, qu'elles se dérobent, pour ainsi dire, à la vue du spectateur. Nous devons toutefois convenir que la première impression que l'on éprouve à l'aspect de l'architecture du palais, ne satisfait pas la vue : le talus des pylônes est exagéré, et choque d'autant plus, qu'il paroît être la cause de leur destruction; les colonnes, les chapiteaux, présentent, dans leurs décorations, des formes auxquelles l'œil n'est pas habitué; les hiéroglyphes et les ornemens ne semblent point exécutés avec fermeté : voilà ce que l'on prend pour des défauts, qu'augmente encore la fatigue dont on se sent accablé à la seule pensée de démêler quelque chose dans un ensemble qui paroît un véritable chaos. Cependant on revient bientôt de cette première impression défavorable, et les yeux s'accoutument sans effort à la contemplation d'un spectacle si nouveau et si inattendu. Tout en effet annonce ici la grandeur et la magnificence royales. Il faut se représenter une première cour, décorée sur les

côtés de longues galeries, et renfermant dans son enceinte des temples et des habitations. Au milieu est une avenue de colonnes qui ont jusqu'à vingt-trois mètres (1) d'élévation : ruinées dans leurs fondemens, la plupart d'entre elles sont tombées d'une seule pièce, et étendent au loin les troncs de leurs assises, encore rangés dans leur ordre primitif. Une seule reste debout, comme pour attester une magnificence que l'on ne peut plus que deviner. Un second pylône, précédé de deux statues colossales, sert d'entrée à une grande salle, qui a cent trois mètres (2) dans sa plus grande dimension, et cinquante-un (3) dans sa plus petite. Les pierres de plafond reposent sur des architraves portées par cent trente-quatre colonnes encore debout. Les plus grosses n'ont pas moins de trois mètres soixante centièmes (4) de diamètre, et plus de vingt-deux mètres et demi (5) d'élévation. Les chapiteaux ont près de vingt-un mètres (6) de développement, et leur partie supérieure présente une surface où cent hommes pourroient tenir aisément debout.

En passant sous un autre pylône, on arrive dans une espèce de cour, où il existoit autrefois deux obélisques en granit, de vingt-deux mètres quarante centièmes (7) d'élévation : un seul reste encore élevé sur sa base. Une grande porte et un autre pylône conduisent à une salle détruite jusque dans ses fondemens; elle avoit des galeries formées de piliers cariatides, et elle renferme le plus grand des obélisques qui existent encore dans toute l'Égypte. Cet obélisque a trente mètres (8) de hauteur: ses sculptures sont d'une exécution parfaite, et semblent être au-dessus de tout ce que pourroient produire en ce genre les arts perfectionnés de l'Europe. Une autre porte conduit à des constructions en granit, qui paroissent les plus soignées de tout ce vaste édifice. Plus loin, on aperçoit encore une multitude de colonnes et un grand nombre d'appartemens. Les couleurs qui sont appliquées sur toutes les sculptures, et qui devroient avoir le plus éprouvé les ravages du temps, brillent presque par-tout du plus vif éclat.

Tant de grandeur et de magnificence laisse dans l'esprit des impressions vives et profondes. Un spectacle si extraordinaire paroît être moins une réalité que le produit d'une imagination disposée à s'environner d'objets d'une grandeur fantastique. Au milieu de ces belles ruines, le voyageur est frappé d'abord de la solitude qui l'entoure; mais bientôt des souvenirs sans nombre se présentent en foule à sa pensée. Tout alors s'anime autour de lui : les batailles sculptées sur les murs du palais ne sont plus de vaines images; il se reporte aux lieux mêmes où elles ont été livrées; il suit les mouvemens des armées qui sont en présence; il s'intéresse vivement au héros qui, par l'impétuosité de son courage, décide la victoire. Ces édifices mêmes, objets de son étonnement, il se les représente à l'époque de leur construction première, remplis d'une multitude nombreuse, occupée à soulever ces énormes pierres qui forment les architraves et les plafonds. Il cherche à deviner par quel art merveilleux, et maintenant

(1) Soixante-dix pieds.
(2) Trois cent dix-huit pieds.
(3) Cent cinquante-neuf pieds.
(4) Onze pieds.
(5) Soixante-dix pieds.
(6) Soixante-quatre pieds.
(7) Soixante-neuf pieds.
(8) Quatre-vingt-onze pieds.

oublié, ces obélisques si élevés et ces statues si colossales ont été amenés de la carrière et placés sur leurs bases.

Lorsqu'on a pu saisir toute la distribution du plan du palais de Karnak, on ne se lasse point d'en admirer la régularité; on remarque sur-tout la belle ordonnance et la symétrie de toutes les parties de ce vaste édifice.

Au nord du palais, on voit encore une porte triomphale, encore des avenues de sphinx, encore des débris d'obélisques. Aucun endroit de Thèbes ne réunit plus de fragmens de granit. Il semble qu'ici la barbarie ne se soit pas lassée de détruire; rien n'est entier : on ne voit plus que les fondations d'édifices qui durent être considérables.

Après avoir montré les habitations des anciens rois de Thèbes, il nous reste à jeter un coup-d'œil sur les hypogées qui furent leurs dernières demeures. C'est derrière le palais de Qournah, que s'ouvre la vallée qui conduit aux tombeaux des rois. Elle est formée par deux chaînes de montagnes qui sont à pic dans presque toute leur étendue. Elle se dirige d'abord entre le septentrion et le couchant; puis elle tourne de plus en plus vers l'occident, et prend successivement toutes les directions, jusqu'à ce qu'enfin elle occupe une position intermédiaire entre le sud et l'ouest. C'est là que l'on voit les hypogées qui ont servi de sépultures aux anciens souverains de l'Égypte; c'est là qu'étalant une magnificence vraiment royale, ces monarques ont fait concourir tous les arts à l'embellissement de leurs dernières demeures. L'architecture leur a fourni des distributions sages et une exécution soignée; la sculpture, des sujets naïfs et gracieux; la peinture, des couleurs pleines de fraîcheur et d'éclat. Si parmi cette foule d'ornemens dont les parois des tombeaux sont couvertes, il en est quelques-uns qui paroissent extraordinaires, ce n'est sans doute que parce qu'on ne peut pénétrer aujourd'hui les motifs de leurs formes bizarres.

On peut regarder ces tombeaux comme le dépôt de toutes les connoissances de l'antique Égypte. On y voit en effet une multitude de tableaux dont les uns ont trait à des scènes domestiques, les autres à la religion, à l'astronomie, et en général aux sciences et aux arts. Les rois reposoient dans ces demeures sombres, au milieu de tout ce qui pouvoit les recommander à la postérité. On y avoit consigné les services qu'ils avoient rendus à la patrie, les actions d'éclat qui les avoient illustrés à la guerre, les tributs qu'ils avoient levés sur les peuples vaincus, les arts et les sciences qu'ils avoient encouragés et protégés.

Ces tombeaux sont construits sur un même plan; mais ils offrent presque tous des particularités remarquables. Une porte taillée verticalement dans le rocher sert d'entrée à une longue galerie ou couloir qui se dirige vers l'intérieur de la montagne, suivant un plan incliné à l'horizon, et qui constitue, à proprement parler, tout l'hypogée. Ces couloirs sont entrecoupés, tantôt par de simples encadremens ou chambranles taillés dans le rocher et destinés à recevoir des portes, tantôt par de petites pièces carrées ou rectangulaires, et tantôt encore par de grandes salles oblongues, soutenues par des piliers élevés sur un stylobate qui règne dans tout le pourtour. C'est dans ces grandes pièces que se trouve ordinairement un sarcophage de granit, qui

renfermoit la dépouille mortelle des rois. La plus grande de ces excavations a cent onze mètres (1) de profondeur, et il faut se représenter que, dans une aussi grande étendue, il n'y a pas un seul coin de mur, pas une seule paroi, pas un seul plafond, qui ne soient couverts de tableaux allégoriques, de figures hiéroglyphiques et d'ornemens multipliés. Ces monumens si dignes d'admiration confirment l'opinion que Diodore de Sicile a voulu en donner, lorsqu'il rapporte que les rois qui les ont élevés, n'ont point laissé à leurs successeurs le moyen de les surpasser (2).

Pour se former une idée complète de leur destination et de leur emploi, il faut se représenter la pompe funèbre d'un bon roi (3). Pendant soixante-douze jours, tout son peuple a été en proie à la plus vive douleur; les temples ont été fermés, les sacrifices interrompus, les fêtes suspendues; toute l'Égypte a retenti de chants funèbres et de ces lamentations que l'on composoit à la louange des vertus du roi. L'abstinence la plus entière a succédé à l'usage de tout ce qui peut flatter l'odorat et le goût. De magnifiques funérailles ont été préparées, et, au dernier jour, le corps du roi est transporté du vaste palais de Karnak sur la rive occidentale du Nil. Il est déposé dans la barque fatale. Il traverse le fleuve qu'il ne doit plus repasser. Le cortége des prêtres qui l'accompagnent, s'achemine vers la vallée des tombeaux. Les montagnes qui la forment sont couvertes d'une foule immense. On arrive enfin au lieu de la sépulture, et le corps est déposé à l'entrée de l'hypogée. Là, conformément aux lois, s'ouvre l'audience publique où l'on doit recevoir les accusations et les plaintes portées contre le monarque décédé. Les prêtres, en faisant au peuple l'exposé de sa vie, n'y trouvent que des actions vertueuses et dignes de louanges. Ce jugement favorable est accueilli par les acclamations de la multitude innombrable qui accompagne le convoi. Aussitôt s'ouvrent les portes nombreuses qui défendent au vulgaire l'approche du lieu sacré. Les prêtres s'avancent, et leur marche n'est éclairée que par la lumière incertaine des lampes sépulcrales. Ils pénètrent dans le lieu le plus reculé du monument : ils déposent dans le sarcophage la momie du roi. La tombe se ferme pour toujours; et dans ces lieux où s'étoit montré un cortége pompeux et bruyant, succède bientôt le silence du néant et de la mort.

Si les tombeaux des rois méritent à un haut degré l'attention, les nombreuses grottes dont le reste de la montagne Libyque est percé, donnent lieu à une foule de remarques curieuses et pleines d'intérêt. On y voit représentés, dans des bas-reliefs coloriés, ou dans des peintures, les différens travaux auxquels se livroient les anciens Égyptiens, tels que la chasse, la pêche, le labourage, les récoltes, la navigation, le commerce, les exercices militaires, les procédés des arts et métiers. Les cérémonies nuptiales et funéraires y sont aussi par-tout figurées. Il s'en faut de beaucoup que nous ayons pénétré dans toutes ces grottes, qui mériteroient elles seules que l'on fît un voyage pour les parcourir et les étudier; mais parmi celles que nous avons visitées, on doit remarquer plus particulièrement les hypogées qui renferment encore des momies. Une très-petite ouverture, obstruée

(1) Trois cent quarante-un pieds.
(2) Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 56, ed. 1746.
(3) Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 83, ed. 1746.

maintenant

maintenant par des débris de pierres et de briques, en forme l'entrée. Ce n'est qu'en rampant au milieu des restes de momies et des lambeaux, que l'on peut s'y introduire. On se trouve alors dans un couloir très-élevé, dont les murs sont décorés d'inscriptions hiéroglyphiques ; ensuite on pénètre dans d'autres petits passages, avant d'atteindre au fond de la grotte, vers laquelle on arrive par une pente douce qui commence dès l'origine. Les momies sont rangées les unes sur les autres dans des caveaux creusés de chaque côté des couloirs. Souvent elles remplissent des puits assez profonds, jusqu'au niveau du sol de la grotte ; mais elles sont maintenant bouleversées et présentent l'aspect de la dévastation. Il est impossible de ne pas être vivement ému à la vue de tous ces corps inanimés qui sont là depuis tant de siècles, et qu'une avarice sordide et une insatiable curiosité ont troublés dans leur repos qui devoit être éternel.

Le riche et le pauvre paroissent, au premier coup-d'œil, confondus dans ces asiles de la mort; mais bientôt, en examinant les momies avec soin, on reconnoît que les hommes dont elles offrent les restes, étoient d'une condition différente. Les distinctions et les richesses les ont encore suivis dans ces demeures sombres, où ce qui frappe le plus est le néant de tous. Des mains et des pieds, quelquefois des parties plus considérables du corps, entièrement dorés, annoncent les débris de personnages importans. Des enveloppes décorées de dorures et d'hiéroglyphes peints, des manuscrits en caractères hiéroglyphiques et vulgaires, qui retraçoient probablement la vie du mort ou des formulaires usités dans les cérémonies funèbres, sont encore des indices non équivoques de puissance et de richesse. Ce qui étonne au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, c'est la prodigieuse quantité de bas-reliefs et d'hiéroglyphes sculptés et peints, qui couvrent les parois de ces grottes; et ces sculptures ne devoient jamais voir le jour! et elles n'ont pu être exécutées qu'à la lueur des flambeaux! L'imagination suffit à peine à se figurer quel temps, quel nombre prodigieux d'ouvriers, quelle constance a demandés la création de tant de merveilles.

Au sentiment de curiosité qui conduit le voyageur dans les tombeaux, succède une vive inquiétude, lorsqu'il y est entré. Ce n'est pas sans effroi qu'à la lueur d'un foible flambeau il pénètre dans ces catacombes : la crainte de voir la lumière s'éteindre, et de se perdre au milieu de ces labyrinthes, n'est pas moins cruelle que la chance qu'il court d'être victime d'un incendie qu'une étincelle pourroit allumer au milieu des matières éminemment inflammables dont les hypogées sont remplis.

Tout ce faste et toute cette magnificence des tombeaux, tous ces soins apportés à la conservation de la dépouille mortelle de l'homme, seroient entièrement incompréhensibles, si les mœurs et les croyances religieuses des Égyptiens n'en développoient le motif. On sait combien ce peuple se livroit au sentiment de la reconnoissance, dont les lois mêmes lui faisoient un devoir. Il faut ajouter encore, si l'on en croit les anciens historiens, que les tombeaux n'étoient pas seulement des monumens sacrés qui devoient porter aux siècles futurs la mémoire des grands

princes, mais qu'ils étoient encore regardés comme des demeures éternelles (1); car les Égyptiens ne pensoient pas que l'existence fût restreinte aux limites resserrées de la vie (2). Les maisons n'étoient considérées que comme des hôtelleries, où l'on n'étoit qu'en passant : les demeures véritables étoient les tombeaux que l'on devoit habiter durant des siècles infinis.

En quittant la partie de la chaîne Libyque où sont creusées ces grottes nombreuses, si l'on monte sur le sommet le plus élevé des rochers calcaires qui forment la vallée des tombeaux des rois, on domine sur toute la plaine de Thèbes et sur tout le désert montueux de la Libye. On a presque à ses pieds le tombeau d'Osymandyas, près duquel on peut se rendre par un chemin rocailleux et escarpé, que l'on suit rarement. A gauche, on voit l'édifice où se trouve un plafond en forme de voûte, et le palais de Qournah. A droite, les deux statues du *Memnonium* présentent leur masse presque informe. Plus loin, Medynet-abou offre aux regards son palais à deux étages, et ses majestueux pylônes, et son vaste hippodrome. Le petit temple du sud se perd au loin dans la vapeur. De l'autre côté du Nil, Karnak montre ses obélisques, ses hautes colonnes, et le long circuit de ses ruines. Louqsor est à l'extrémité de ce point de vue si riche et si varié ; ses deux beaux obélisques et ses grands édifices dépassent de beaucoup les maisons Arabes, qu'on aperçoit à peine. Le Nil superbe poursuit son cours sinueux au milieu de cette belle plaine, qu'il semble se plaire à arroser. Les îles qu'il forme, les canaux qu'il remplit lors de la crue périodique de ses eaux, donnent de la fraîcheur et de la vie à ce tableau, dont la vue peut à peine embrasser l'immensité. Seul sur le point le plus élevé, entouré du vaste silence des déserts, et soumis à l'impression éloquente des ruines, on se livre naturellement à des réflexions profondes.

Qu'est devenu le temps où une population nombreuse animoit tout ce vaste tableau ! Ces pierres renversées, ces débris de granit dispersés de toutes parts, formoient alors des édifices réguliers, des statues de dieux et de héros. Ces colonnes, maintenant abattues, ornoient des palais et des temples qu'embellissoient l'or et les pierreries (3), et que décoroient les meubles les plus riches et les plus précieux (4). Cette plaine immense étoit jadis tellement cultivée, que les plus religieux observateurs du culte des morts ne pouvoient même en rien réserver pour les sépultures (5). Sa terre féconde produisoit d'abondantes moissons et nourrissoit de nombreux troupeaux. Là s'échangeoit contre les productions d'une fertile contrée, tout ce que l'Asie, l'Afrique, l'Inde et l'Arabie offrent de riches tissus et de parfums

(1) Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. I, sect. 2, pag. 60, ed. 1746.

(2) D'après les témoignages des anciens auteurs, une des croyances religieuses des Égyptiens étoit, que les ames n'abandonnoient les corps que lorsque ceux-ci avoient éprouvé une entière destruction : alors ces ames quittoient les enfers pour venir animer de nouveaux corps, en commençant par ceux des plus vils animaux, et s'élevant par degrés jusqu'aux plus nobles, pendant l'espace de trois mille ans, au bout desquels elles rentroient dans des corps humains. *Voyez* le savant ouvrage de Zoega, *De origine et usu obeliscorum*, sect. IV, cap. I, pag. 294 et seq.

(3) Lucian. *Imagines*, pag. 12. Clem. Alexandrin. *Pædagogus*, lib. III, cap. 2.

(4) Voyez les *pl. 89 et 92* des tombeaux des rois, *A. vol. II.*

(5) La loi Égyptienne, qui nous a été transmise par Platon, est énoncée en ces termes : Θήκας δ' εἶναι, τῶν χωρείων ὁπόσα μὲν ἐρχάσιμα μηδαμῇ, μητέ τι μέγα μητέ τι σμικρὸν μνῆμα. (Plato, *de Legibus*, lib. XII.)

précieux (1). Là s'entassoient toutes les dépouilles des ennemis vaincus, et les tributs levés sur les peuples conquis, et les offrandes faites dans les temples des dieux. Mais quel seroit l'étonnement de ces nombreux Thébains dont la dépouille mortelle existe encore toute entière dans ces grottes profondes, si, tout-à-coup, secouant les linceuls qui les enveloppent de toutes parts, ils sortoient de leurs tombeaux, et jetoient les yeux sur une terre qu'ils avoient embellie de tant de monumens, dont les restes attestent encore la puissance du génie qui les éleva! Quel spectacle de dévastation et de solitude frapperoit leurs regards! Aux lieux où circuloit jadis une foule active et nombreuse, ils ne verroient plus épars çà et là que quelques hommes indolens et abrutis par le despotisme, errant sur l'emplacement d'une illustre cité. Là où existoient des habitations somptueuses, résultat d'une civilisation perfectionnée, ils n'apercevroient plus que de misérables cabanes, bâties sans art. Ils verroient l'habitation des rois transformée en repaire d'animaux sauvages, et le chacal, poursuivi dans les retraites qu'il y a choisies, se montrer tout-à-coup au sommet le plus élevé des ruines. Ils verroient les sanctuaires des temples, devenus le réduit de reptiles immondes et de ces animaux hideux qui ne se plaisent que dans l'obscurité d'une profonde nuit. Ils verroient les palais transformés en sentines publiques, les champs stériles et abandonnés, et l'habitant stupide mettant toutes ses jouissances à amasser un peu d'or, qu'il cherche souvent en vain à dérober aux agens d'un gouvernement barbare et tyrannique.

Élevé sur cette montagne qui domine tout l'horizon, et planant, pour ainsi dire, au-dessus de la terre, avec quels sentimens désintéressés on juge les révolutions et le cours des choses humaines! Que sert à une cité d'avoir été riche et puissante, d'avoir soumis le monde à l'influence de ses idées religieuses, d'avoir rendu tributaires de son commerce les plus riches pays de l'univers! Que lui sert d'avoir posé les premiers principes de la civilisation, d'avoir porté dans les pays les plus éloignés la gloire de ses armes, d'avoir cultivé les sciences et les arts avec éclat, si tout cela ne peut la sauver de la destruction, si la barbarie et la brutalité doivent succéder à l'influence bienfaisante d'un gouvernement protecteur, si de tant de merveilles il ne doit plus rester que des souvenirs qui s'effaceront peut-être un jour des traditions humaines! Heureux pourtant, entre tous les autres, cet antique peuple de Thèbes, d'avoir vécu sous un climat si propice à la conservation des monumens! Que de nations ont passé sur la terre, sans avoir laissé aucune trace de leur existence! Mais il semble que la nature a été d'accord avec les Égyptiens, en secondant leurs vues grandes et élevées; ou plutôt ce peuple vraiment observateur avoit reconnu que tout, dans sa patrie, tendoit à éterniser les monumens qu'il avoit la hardiesse de concevoir et l'audace d'exécuter. Ce n'est donc pas en vain qu'il a entrepris dans le sein de la terre, et porté jusqu'à leur dernière perfection, des travaux peut-être plus nombreux que ceux qu'il a élevés à sa surface; ce n'est pas en vain qu'il a enlevé aux montagnes leurs rochers, pour en former des temples et des palais, pour les façonner en statues colossales et en obélisques immenses. Si tous les monumens qu'il a élevés ne subsistent point dans

(1) Tacit. *Annal.* lib. II.

leur entier, il en reste assez pour prouver que l'industrie humaine peut lutter avec avantage contre l'action du temps, et opposer d'insurmontables obstacles aux ravages des conquérans destructeurs.

Tel est l'aperçu général de cette fameuse Thèbes, dont on chercheroit en vain à se faire une juste idée, si l'on n'avoit point erré dans ses palais et dans ses temples, ruines si magnifiques, si vantées, et pourtant si peu connues jusqu'à ce jour. Il appartenoit au plus grand des héros de leur donner en quelque sorte une nouvelle existence, et le monarque capable de surpasser de semblables prodiges devoit seul les montrer aux yeux de l'Europe étonnée. Est-il rien de plus merveilleux que l'ensemble qu'ils présentent aux regards du voyageur qui a pu pénétrer jusqu'aux lieux qui les recèlent! Les généraux Français, les soldats eux-mêmes, à la vue de cet imposant spectacle, lui ont payé le plus beau tribut d'admiration. Une des fêtes les plus importantes de notre patrie fut célébrée sur les ruines de la plus ancienne des cités; c'est alors qu'un général habile (1) harangua les troupes au milieu du plus vaste des palais de Thèbes : alors se renouvelèrent des cris de victoire et d'allégresse; et ces ruines, depuis si long-temps vouées au silence, retentirent du bruit soudain de ces foudres de bronze qui jamais ne s'étoient fait entendre dans leur enceinte.

Après avoir jeté un coup-d'œil général sur tous ces monumens, nous allons nous livrer à l'étude des détails intéressans qu'ils présentent, et faire connoître dans toutes leurs parties les objets qui ont excité, à un si haut degré, notre intérêt et notre curiosité.

(1) Le général Béliard, commandant les provinces supérieures de l'Égypte. Tous les membres de la Commission ont eu à se louer des facilités qu'il leur a données pour se livrer à l'étude des antiquités; mais nous avons plus particulièrement éprouvé les effets de la bienveillance de ce général, et c'est un besoin pour nous de lui en témoigner ici notre gratitude.

SECTION PREMIÈRE,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Édifices et de l'Hippodrome de Medynet-abou.

§. I.er

Enceinte et Butte factice de Medynet-abou.

MEDYNET-ABOU est situé sous le 30° 17′ 32″ de longitude et le 25° 42′ 58″ de latitude boréale. Une butte factice très-élevée, couverte de monticules de décombres, et placée sur la limite du terrain cultivé, annonce de bien loin les restes d'une ancienne ville.

On ne peut rien voir de plus aride que le sol sur lequel s'élèvent ces ruines; on n'y aperçoit pas la moindre végétation. Du sable, des cailloux roulés, des débris de pierre calcaire détachés de la chaîne Libyque, quelques ravines que forment parfois les pluies d'orage qui tombent dans les montagnes, voilà tout ce que présentent les environs de Medynet-abou.

La butte factice sur laquelle les monumens ont été élevés, s'étend jusque vers le pied de la chaîne Libyque, où elle est même en partie assise. Son contour, pris le long des décombres, peut avoir seize cents mètres (1). En la parcourant, on ne tarde point à reconnoître en divers endroits l'existence d'une grande enceinte, construite partie en pierres de grès et partie en briques crues, qui enveloppoit primitivement les grandes constructions dont il subsiste encore de si magnifiques restes. Cette enceinte étoit probablement régulière; ce que les décombres sous lesquels elle est maintenant enfouie, ne nous ont pas permis de constater d'une manière positive : mais le mouvement même du terrain l'indique suffisamment. C'est un carré qui peut avoir trois cents mètres (2) de côté. Il est disposé parallèlement aux murs extérieurs des monumens qu'il enveloppe de toutes parts. La portion de cette enceinte qui est construite en grès, est située au nord-est, et fait face au Nil: elle a quatre-vingt-quatorze

(1) Huit cent vingt-une toises.

(2) Neuf cent vingt-trois pieds.

mètres (1) de long; elle est surmontée d'espèces de créneaux dans toute sa longueur. Il est probable que toute la face de l'enceinte qui regarde le Nil, étoit construite en grès; car, de l'autre côté des monumens, au sud-ouest, et en avant du pavillon, des créneaux se montrent encore au-dessus des décombres. Ils sont semblables à ceux que les Égyptiens ont représentés dans leurs bas-reliefs au-dessus des tours et des forteresses assiégées. A cette occasion, nous ferons remarquer qu'il est assez probable que les enceintes Égyptiennes n'avoient pas seulement pour objet d'isoler les monumens, mais qu'elles servoient encore de remparts pour les défendre contre les incursions de l'ennemi. C'étoit là que se rassembloient tous ceux qui tenoient plus immédiatement à la personne sacrée des rois et au culte du pays, pour défendre ce qu'ils avoient de plus précieux, la religion et le gouvernement.

§. II.

Des Propylées (2) du Temple de Medynet-abou.

POUR procéder avec ordre dans la description des monumens que nous avons à examiner, nous commencerons par ceux qui se présentent les premiers aux voyageurs lorsqu'ils arrivent à Medynet-abou en traversant la plaine de Thèbes. On pénètre d'abord dans un espace rectangulaire, fermé, sur trois de ses côtés, par des murs dont les paremens extérieurs sont construits en talus. Ils sont couronnés d'une corniche au-dessous de laquelle on remarque un cordon qui court dans toute l'étendue du mur d'enceinte et le long de ses angles. Le premier mur fait face au Nil; il est percé d'une porte dont l'ouverture a cinq mètres (3) de largeur, et dont les montans, plus élevés que l'enceinte, sont en saillie de part et d'autre. L'espace rectangulaire est fermé dans le fond par une construction qui n'a point été achevée : elle consiste en une rangée de huit colonnes placées en avant d'un pylône dont la longueur est égale à la largeur de l'enceinte. Ces colonnes sont engagées, jusqu'à près de moitié de leur hauteur, dans des murs dont l'épaisseur est égale au diamètre même des colonnes, et qui laissent entre eux un petit intervalle où se montre une partie du fût. Tous les entre-colonnemens sont égaux, à l'exception de celui du milieu qui est double des autres. Deux de ces colonnes seulement sont entières et couronnées de leurs chapiteaux: ce sont celles qui forment l'entre-colonnement du milieu. Leur fût est aussi engagé, partie dans les murs d'entre-colonnement, et partie dans les deux montans d'une porte : il est tout-à-fait lisse. Mais il n'en est pas ainsi des chapiteaux, qui, outre les différentes plantes indigènes dont ils sont ornés, offrent encore les couleurs vives et brillantes dont la sculpture a été peinte. Les autres colonnes ne sont point terminées; il en est de même des murs d'entre-colonnement où elles sont engagées, et au-dessus desquels

(1) Quarante-huit toises.

(2) Nous avons adopté la dénomination de *propylées* pour désigner l'ensemble des cours et des pylônes qui précèdent les édifices Égyptiens. Elle a été employée par les Grecs et les Romains, soit dans les descriptions des monumens Égyptiens qu'ils nous ont transmises, soit dans les inscriptions qu'ils ont gravées sur les édifices eux-mêmes. On peut consulter, pour de plus amples détails, la description de Karnak, *section VIII de ce chapitre.*

(3) Quinze pieds quatre pouces.

elles ne s'élèvent même pas. Leur état d'imperfection nous a offert l'occasion de confirmer les remarques que l'on a déjà faites ailleurs sur la manière dont les artistes Égyptiens préparoient leurs sculptures. En effet, la masse de ces murs a été seulement dégrossie : on y a exécuté les corniches et fouillé la partie dans laquelle devoient être sculptés les serpens dont elles sont ordinairement surmontées. Les cordons mêmes qui encadrent les sculptures, ont été seulement équarris par les ouvriers les moins habiles, en attendant que des mains plus exercées vinssent les arrondir et les orner. Deux portes pratiquées dans les faces latérales du mur d'enceinte ont leurs montans appuyés contre les colonnes extrêmes : elles ont intérieurement et extérieurement leurs cordons et leurs corniches.

Tout contre les angles extérieurs du pylône, s'élèvent deux colonnes de même diamètre que celles dont nous venons de parler. Elles sont engagées dans les montans des deux portes latérales de la galerie formée par les colonnes.

Toutes ces constructions, qui ne sont point terminées, paroissent être d'une époque postérieure à celle des autres monumens de Medynet-abou. Leur situation hors de l'enceinte générale conduit naturellement à le penser : mais, d'ailleurs, leur disposition et leur ajustement s'écartent un peu du style des monumens de la haute antiquité ; elles nous offrent le seul exemple de colonnes si bizarrement et si déraisonnablement ajustées aux angles d'un pylône.

La galerie formée en avant du pylône étoit-elle destinée à être couverte, ou bien les colonnes devoient-elles rester isolées ! C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Dans le premier cas, des dés assez élevés auroient été posés sur les colonnes, pour que l'architrave qu'elles auroient portée pût recevoir l'une des extrémités des pierres du plafond, l'autre extrémité reposant sur la corniche du pylône. Dans le second cas, les colonnes auroient été surmontées de dés peu élevés qui auroient porté quelque objet du culte Égyptien. Il seroit possible encore, et c'est ce qui nous paroît le plus probable et le plus conforme au style des monumens de l'ancienne Égypte, que ces colonnes n'eussent point dû recevoir de plafond, mais qu'elles fussent simplement destinées à porter sur leurs dés une architrave et une corniche, comme il arrive à l'enceinte découverte du temple d'Hermonthis (1) et à l'édifice de l'est de Philæ.

La porte de l'entre-colonnement du milieu est maintenant obstruée par de grosses pierres : les montans eux-mêmes, en partie renversés, ferment le passage. Tous ces matériaux étoient destinés à être mis en œuvre, ou peut-être même, ayant déjà été employés, ils ont été renversés de leur place primitive. En effet, au milieu de ces pierres, on en découvre qui ont reçu des formes et qui sont chargées de sculptures (2). Quelques-unes paroissent avoir servi d'entablement (3) : on y reconnoît l'architrave, le cordon et une partie de la corniche. Peut-être étoit-ce le couronnement de l'entre-colonnement du milieu de la galerie. La corniche et le cordon sont parfaitement dans le style Égyptien : mais il n'en est pas ainsi des sculptures qui décorent l'architrave ; on y remarque des médaillons

(1) Voyez *pl. 26 et 94, A. vol. I.*
(2) Voyez *pl. 9, fig. 3 et 4, A. vol. II.*
(3) Voyez *pl. 9, fig. 4, A. vol. II.*

renfermant une figure qui sort tout-à-fait de ce style, bien qu'elle conserve quelques attributs des divinités Égyptiennes. C'est ainsi qu'on lui voit une barbe qui a beaucoup d'analogie avec celle de Typhon; et l'espèce de bonnet dont elle est coiffée, nous paroît aussi tout-à-fait calquée sur les coiffures des dieux de l'ancienne Égypte. C'est sans doute une figure de Bacchus. Dans les intervalles qui séparent les médaillons, sont des branches de vigne chargées de feuilles et de fruits.

D'autres pierres (1), qui nous ont paru être des restes d'architraves, offrent des sculptures représentant des plantes indigènes : elles sont séparées par des médaillons où sont figurées deux divinités du même style que celles dont nous venons de parler. Au croissant qui surmonte la tête de l'une d'elles, on est porté à reconnoître une Diane. Sa coiffure a quelque analogie avec celle des divinités Égyptiennes. L'autre figure ne diffère de la première que par les plumes qui surmontent son bonnet. Dans l'intervalle qui sépare les médaillons, on a sculpté, à droite, des fleurs et des boutons de lotus, des grenades, des feuilles de vigne, des oranges, et à gauche, de grandes fleurs de lotus d'où sortent des boutons et des fruits de cette plante. Il est difficile de ne point reconnoître, dans ces sculptures, l'ouvrage des peuples qui se sont rendus maîtres de l'Égypte, lorsque ce pays, déchu de son ancienne splendeur, et son gouvernement sans force et sans énergie, passèrent dans des mains étrangères. Il nous paroît très-vraisemblable qu'elles ont été destinées à décorer et à terminer la galerie dont nous avons parlé, et qui pourroit bien n'avoir point été entreprise elle-même dans le beau temps de l'architecture Égyptienne.

Le pylône qui forme le mur de fond de la galerie, a trente-sept mètres (2) de longueur; la porte qui y est pratiquée, s'élève presque à la même hauteur que le reste de l'édifice. Son entablement est d'une proportion massive; la corniche est décorée de cannelures et d'un globe ailé, accompagné d'*ubæus*, et brille encore des plus vives couleurs. Le linteau et les montans de la porte sont décorés de sculptures peintes, consistant en tableaux composés de deux figures. Ils représentent des offrandes faites par des prêtres à des divinités Égyptiennes, et encadrées par des légendes hiéroglyphiques. Le plan de la porte du pylône ressemble à celui de toutes les portes Égyptiennes.; il est divisé en trois parties. Les paremens sont lisses et dépourvus d'hiéroglyphes; c'est dans la partie intermédiaire que jouoient les battans de la porte qui fermoit l'entrée. Le pylône à l'extérieur et sur les côtés est entièrement achevé ; mais il n'en est pas ainsi du parement opposé, qui n'existe que sur la largeur des montans de la porte et sur une portion peu considérable de l'épaisseur des murs en retour du pylône. Cette circonstance nous a mis à portée de constater que cet édifice a été bâti avec des débris d'autres monumens Égyptiens. On y voit en effet quelques pierres chargées d'hiéroglyphes, qu'on a eu l'attention de poser un peu en saillie, et dont tous les contours sont fouillés dans l'intention d'indiquer à l'ouvrier ce qu'il devoit enlever pour former un parement nouveau, destiné probablement à recevoir d'autres emblèmes hiéroglyphiques. L'enfoncement formé par les murs en retour et par la porte du pylône, loin d'offrir

(1) Voyez *pl. 9, fig. 3, A. vol. II.*

(2) Cent treize pieds dix pouces.

des

des surfaces bien exécutées, ne présente, au contraire, que des pierres alternativement en retraite et en saillie les unes sur les autres, et taillées sans art; ce qui doit faire présumer que le pylône ne devoit pas rester en cet état. L'analogie porte à croire que, si l'édifice eût été achevé, l'enfoncement dont nous venons de parler auroit été rempli par des chambres et des escaliers, tels qu'on en voit dans les autres pylônes. Un fait digne de remarque, et que nous n'avons observé nulle part ailleurs, c'est qu'on a employé en même temps, dans la construction, des matériaux de pierre calcaire et de grès (1).

Toutes les constructions que nous venons de décrire, nous paroissent avoir été faites après coup, pour servir, en quelque sorte, de propylées au petit temple qui suit immédiatement. Leur état d'imperfection, et la couleur plus blanche et plus vive de la pierre qui y est employée, sont des motifs de les croire plus récentes.

En sortant de dessous le pylône, on aperçoit en face, à la distance de quinze mètres (2), un autre édifice semblable, beaucoup moins long et beaucoup moins élevé; sa porte est ornée d'hiéroglyphes et de figures symboliques. Près de l'architrave, sur les deux montans, on a sculpté en relief, dans le creux, deux sphinx à corps de lion et à tête de femme : ils tiennent, entre leurs pattes de devant, un vase dont le couvercle est une tête de belier surmontée d'un *ubæus;* ils sont coiffés d'une mitre, au-dessous de laquelle est suspendu un autre *ubæus.* La frise qui décore l'architrave, est composée de deux tableaux séparés par des lignes d'hiéroglyphes contiguës, de chaque côté desquels on voit, à droite et à gauche, des figures d'Harpocrate; elles ont les jambes collées l'une contre l'autre, et sont tout enveloppées dans une robe, d'où sortent seulement les mains, qui tiennent une espèce de crosse, un fléau et une croix à anse : elles ont sur la tête un disque supporté par un croissant. Ensuite viennent des figures de femmes, vêtues d'un habit long, qui tiennent dans une main un sceptre terminé par une fleur de lotus, et dans l'autre une croix à anse; elles ont des bonnets surmontés de mitres. Aux deux extrémités de la frise, on voit, de chaque côté, une figure assise, coiffée d'un bonnet formé de sortes de lames arrondies; elle présente la croix à anse au-devant de la bouche d'un autre personnage, dont la tête est nue, et dont les bras sont pendans.

L'intervalle qui sépare les deux pylônes, est rempli, vers le nord-est, de débris de maisons en briques crues. A la grande quantité de croix et d'emblèmes de la religion chrétienne que l'on a substitués dans beaucoup d'endroits aux hiéroglyphes, on doit croire que les derniers habitans de ces lieux ont été des Chrétiens, et qu'ils ne sont point étrangers aux dévastations que l'on y a commises.

En passant sous la porte du second pylône, on pénètre dans une cour, dont les murs de clôture subsistent en entier. Ils ont été élevés postérieurement au pylône, vers lequel ils aboutissent à angle droit, puisqu'ils cachent des bas-reliefs qui y sont

(1) Nous devons cette observation à notre collègue M. Coutelle, qui a examiné avec un soin particulier la construction des anciens édifices de Thèbes. Nous croyons devoir prévenir ici les lecteurs que, toutes les fois que, dans la suite du discours, nous n'indiquerons point la nature des matériaux employés dans la construction des monumens que nous décrirons, il devra être entendu que ces matériaux sont de grès. Nous aurons toujours soin d'indiquer spécialement la pierre calcaire et le granit, qui sont d'un emploi moins fréquent.

(2) Quarante-six pieds environ.

sculptés. Le sujet de ces sculptures, que l'on retrouve presque toujours sur les édifices de ce genre, est un sacrificateur tenant par les cheveux un groupe de figures agenouillées, qu'il est prêt à frapper d'une massue dont sa main droite est armée. D'ailleurs, les paremens extérieurs de l'enceinte ne sont pas décorés. Vers le milieu du mur de clôture, au nord-est, on voit de grosses masses de granit rouge, dont il paroît qu'on vouloit faire des chambranles de porte : elles faisoient partie d'autres monumens; ce dont on ne peut douter, en reconnoissant qu'on a effacé d'anciens hiéroglyphes, pour leur en substituer de nouveaux. L'un et l'autre murs d'enceinte latérale sont percés d'une porte : celle du sud-ouest correspond à une autre plus colossale, qui paroît avoir été construite pour servir de communication entre les édifices dont il est ici question, et le pavillon à deux étages, que nous décrirons bientôt. Une grosse pierre qui couronne cette construction, en grande partie enfouie, est décorée d'un disque ailé, avec des serpens de chaque côté, ornement toujours employé au-dessus des portes.

§. III.

Du Temple de Medynet-abou.

Au fond de la cour, est un petit temple entouré d'une galerie soutenue par des piliers carrés, dont quatre composent la façade : ceux qui forment la travée du milieu, sont plus espacés que les deux autres, et l'on y a pratiqué la porte d'entrée. Les faces latérales de la galerie sont formées de cinq piliers de même dimension que ceux de la façade. Sous la galerie, à chacun des quatre angles, on remarque une colonne à huit pans, alternativement ornés de haut en bas d'une ligne d'hiéroglyphes. Ces colonnes n'ont point, à proprement parler, de chapiteaux; elles sont surmontées d'un dé carré, sur lequel reposent immédiatement les pierres du plafond. Ce sont des supports nécessaires, établis sans prétention et sans art, pour diminuer la portée des pierres; et les anciens Égyptiens, en y gravant des hiéroglyphes, ont voulu leur imprimer le cachet de leur architecture. L'emploi de ces piliers produit un effet désagréable à la vue, et l'on s'accoutume encore moins à voir des galeries (1) barrées par de pareils supports, sur-tout lorsqu'ils ne sont point régulièrement et symétriquement disposés, comme il arrive ici; mais c'est dans ce défaut même de symétrie que l'on reconnoît la nécessité où l'on s'est trouvé de les employer. On s'étoit aperçu sans doute que les pierres du plafond, trop pesantes, menaçoient de se rompre sous leur propre poids : cet accident a dû se manifester plus particulièrement dans les angles, où les matériaux employés ont des dimensions plus considérables. Il est aussi arrivé qu'au lieu de faire usage d'une seule pierre dans les angles, on en a employé plusieurs de moindre dimension, dont il a été nécessaire de soutenir les extrémités par un point d'appui intermédiaire. Cela nous porte à croire qu'on se sera assujetti, dans la construction de la galerie du temple, à se servir des matériaux qu'on avoit sous la main; car on ne peut supposer que les Égyptiens n'aient point eu la facilité de s'en procurer de grandeur

(1) Voyez *pl. 4, fig. 1, A. vol. II.*

convenable. Nous ne voyons pas toutefois qu'on puisse rendre autrement raison d'un défaut de symétrie aussi choquant.

Les piliers qui forment la façade du temple, sont ornés de sculptures analogues à celles du temple d'Éléphantine (1). Elles consistent en tableaux composés de deux figures debout, dont les unes ont des têtes d'animaux, tels que le chacal et l'épervier, et les autres des têtes humaines. La première de ces figures porte dans sa main une croix à anse, et quelquefois aussi une massue, qu'elle tient dans une position horizontale; elle paroît être la divinité à laquelle s'adressent les hommages : sa coiffure varie dans les différens tableaux. La seconde figure, et c'est celle qui fait les offrandes, tantôt a la main droite passée sur l'épaule de la première, tantôt lui soutient le coude d'une main, et de l'autre lui porte à la bouche une croix à anse. Ces personnages sont vêtus d'une espèce de jupe, le plus souvent étroite, mais toujours courte : quand cette jupe est plus large, elle est terminée en avant, dans la partie inférieure, par un angle très-aigu.

Sous la galerie qui regarde le nord-est, sont différens sujets sculptés, parmi lesquels on remarque plus particulièrement un Harpocrate, emblème de la fécondité. Il a les jambes collées l'une contre l'autre; sa coiffure est une mitre composée de deux lames arrondies : il est enveloppé d'une tunique collante, au travers de laquelle passe le signe de la virilité. Devant lui est un personnage remarquable par le grand bonnet dont sa tête est surmontée. C'étoit un homme d'un rang élevé, un prêtre sans doute. Il a le corps penché en avant, et il est dans l'action de labourer la terre avec un instrument de cette forme,  , qu'il tient par le petit côté. Cet instrument, qui n'est autre chose que la houe, n'a pas été vu seulement dans le tableau dont nous nous occupons maintenant; on le retrouve employé dans toutes les scènes d'agriculture sculptées et peintes dans les grottes, et particulièrement dans celles dont nous avons recueilli les dessins à *Elethyia* (2), en sorte qu'on ne peut douter de son usage. Si l'on ne savoit déjà combien l'agriculture, ce premier de tous les arts, a été en honneur chez les Égyptiens, le tableau que nous venons de décrire le prouveroit incontestablement. Ce même instrument, employé à tracer des sillons, et qui, avec de légères modifications, représente la charrue Égyptienne, est très-souvent dans les mains des divinités. Parmi les exemples les plus remarquables que nous pouvons en donner, nous citerons une petite idole recueillie par nous-mêmes dans les tombeaux des rois (3). Outre la houe qu'elle a dans chacune de ses mains, elle porte encore, suspendue par des cordons, une poche à bretelle, pareille à celle que tient, dans les scènes d'agriculture représentées à *Elethyia* (4), celui qui jette la semence dans les sillons : ce rapprochement ne laisse absolument aucun doute sur l'attribut principal (5).

Dans un autre endroit de la galerie, on voit un homme qui semble embrasser les parties de la génération d'un Harpocrate.

Aux extrémités nord-ouest et sud-est de la façade du temple, et sous la galerie,

(1) Voyez *pl. 36, fig. 2, 3 et 4, A. vol. I.*

(2) Voyez *pl. 68, A. vol. I.*

(3) Voyez *la planche 80, fig. 6 et 13, A. vol. II*, et l'explication de cette planche, mêmes figures.

(4) Voyez *pl. 68, A. vol. I*, figure numérotée 62.

(5) *Voyez*, pour de plus amples détails, le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'Elethyia, *A. M. pag. 49.*

sont deux portes pratiquées entre deux piliers, qui conduisent à deux pièces maintenant très-encombrées. Celle de gauche a trois mètres (1) de longueur et cinq mètres (2) de largeur : ses murs n'offrent aucune peinture, mais on y trouve beaucoup d'inscriptions Qobtes. Celle de droite a neuf mètres (3) de long et cinq mètres (4) de large; elle a deux ouvertures sur chacune des faces latérales, à peu de distance des murs de fond. Le milieu de son plafond est soutenu par deux colonnes surmontées de chapiteaux en forme de vase ou de fleurs de lotus. Un dé carré, placé au-dessus, reçoit immédiatement l'architrave. Cette pièce est éclairée au sud-est par quatre petites fenêtres de soixante-quatre centimètres (5) de hauteur, et de quatre-vingt-onze centimètres (6) de largeur. Trois barreaux verticaux en pierre les ferment en partie, et ne laissent entrer de lumière que ce qui est nécessaire pour répandre dans cette salle une douce clarté. Cette pièce est remplie d'inscriptions Qobtes, dont quelques-unes ont été copiées par M. Villoteau. On y trouve aussi des inscriptions tracées en caractères semblables à ceux de l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette. Le mot entièrement grec de μοναδήϊον, qu'on lit dans une des inscriptions, doit faire présumer que ce temple a servi de monastère dans les premiers siècles du christianisme. Ainsi cet édifice, consacré par les anciens Égyptiens au culte de la divinité, et habité par leurs prêtres, a retrouvé, après la destruction du gouvernement et de la religion de l'Égypte, une destination analogue à celle pour laquelle il avoit été construit.

L'intérieur de la *cella* du temple est presque entièrement découvert. Deux pierres du plafond sont les seules qui subsistent encore à l'extrémité ouest. Cette circonstance, et l'analogie des autres édifices, doivent faire présumer qu'il a été entièrement couvert, bien qu'au premier abord on ne soit pas disposé à adopter cette opinion (7).

Au fond de la galerie, on trouve six petites pièces obscures construites dans un massif dont les murs latéraux sont dans le prolongement des pilastres des galeries du temple. On entre dans la première pièce par une porte placée sur l'axe du temple ; elle a cinq mètres (8) de longueur et quatre mètres (9) de largeur. La pièce suivante a une largeur égale et un peu moins de profondeur. On pénètre dans les deux salles latérales de gauche par une porte pratiquée dans la première pièce. Les deux salles latérales de droite ont, la première, une issue sous la galerie, et la seconde, une porte qui communique avec la pièce intermédiaire. Toutes ces pièces sont ornées de tableaux et d'hiéroglyphes en relief. Celle du fond, à droite, renferme en outre un monolithe en granit rouge, de deux mètres (10) de long, d'un mètre (11) de large, et de plus d'un mètre de hauteur; il est renversé, et l'on n'en voit que la face postérieure : il est rompu à peu près au quart de sa longueur. Ce monolithe est en partie caché

(1) Neuf pieds.
(2) Quinze pieds.
(3) Vingt-sept pieds.
(4) Quinze pieds.
(5) Deux pieds.
(6) Trente-quatre pouces.
(7) Dans la gravure (voyez *pl. 4, fig. 4,* en *c*), la *cella* a été indiquée sans plafond.
(8) Quinze pieds.
(9) Douze pieds.
(10) Six pieds un pouce.
(11) Trois pieds.

sous les décombres et les débris qu'on a accumulés dans le temple. Il ne nous a point été possible de constater, d'une manière positive, si c'est une de ces chapelles que l'on trouve ordinairement dans les sanctuaires, et où l'on renfermoit les animaux sacrés. Quelques-uns des voyageurs (1) qui nous ont précédés, et plusieurs de nos collègues (2), l'ont indiqué comme un sarcophage : il en résulteroit alors que la pièce qui le renferme auroit été destinée aux sépultures. L'analogie nous laisse également indécis entre l'une et l'autre de ces deux opinions (3).

La pièce latérale de droite, dont l'entrée est sous la galerie, a cinq mètres de long et trois mètres de large. Ses murs de côté sont chargés de sculptures, où l'on voit des figures en ordre et debout, portant des offrandes destinées à une divinité qui est dans le fond. Au-devant d'elle, sont trois figures de front, agenouillées, qui paroissent lui montrer ces présens. On remarque en outre deux personnages, dont l'un tient des bandelettes, et l'autre laisse tomber, d'un vase de forme élégante, une liqueur qui, se distribuant en deux jets, va remplir deux petites jattes qu'une figure accroupie porte dans ses mains. Plus haut, sont de nombreuses offrandes, précédées de personnages dont l'un tient le timon d'une charrue, et l'autre un rouleau de papyrus; un troisième personnage verse de l'eau sur un autel où une figure accroupie pose les mains.

Au nord-ouest du temple, est un bassin carré (4), qui servoit peut-être de nilomètre, et qui fournissoit l'eau nécessaire aux ablutions et aux sacrifices. Des fouilles entreprises à l'un des angles de ce bassin ont mis à découvert une statue assise, de granit noir ; elle est fort mutilée : elle a une tête de lion, et ressemble à celles que nous avons trouvées en si grand nombre sur les bords du bassin de Karnak (5). Y auroit-il eu de semblables statues aux autres angles? C'est une hypothèse que des fouilles plus considérables pourroient seules détruire ou confirmer.

A quelque distance de là, on trouve des fragmens de deux colosses en granit, brisés et renversés. Ils peuvent avoir douze mètres (6) de proportion : ils ont les bras collés contre le corps, et sont dans l'attitude de figures prêtes à marcher. Ils ornoient sans doute l'entrée de quelque grand édifice détruit ou enseveli sous les décombres.

(1) Granger, Relation d'un voyage fait en Égypte en 1730, *pag. 67.*

(2) MM. Villoteau et Jomard en ont fait mention dans leurs journaux.

(3) *Voyez*, dans la description du petit temple d'Isis, à l'ouest du tombeau d'Osymandyas, ce que nous disons des sépultures dans l'intérieur des temples, *section IV de ce chapitre.*

(4) *Voyez* le plan topographique, *pl. 2, A. vol. II.*

(5) *Voyez* la description de Karnak, *section VIII de ce chapitre.*

(6) Trente-six pieds.

§. IV.

Du Pavillon de Medynet-abou.

Au sud-ouest des propylées que nous avons décrits, s'élève une construction dont le caractère est tout différent de celui des temples et des édifices consacrés au culte; c'est un pavillon à deux étages, qui a des croisées plus grandes et plus nombreuses qu'on n'en voit ordinairement dans les autres monumens. On est frappé, au premier abord, de l'idée qu'il a été construit au milieu des édifices pompeux de Medynet-abou, avec lesquels il se lie parfaitement, pour être le séjour habituel d'un souverain. Un examen plus approfondi de ce monument confirme entièrement cette opinion, comme on va le voir.

Un mur qui se trouve dans le prolongement de la face extérieure du premier pylône des propylées, est situé en avant du pavillon. Il est tout-à-fait enfoui, et l'on n'aperçoit au-dessus des décombres que les espèces de créneaux dont il est couronné; c'est la suite de l'enceinte en grès dont nous avons déjà parlé. Ce mur étoit sans doute percé d'une porte qui formoit la première entrée du pavillon. Une seconde entrée se compose de deux tours rectangulaires, qui s'élèvent pyramidalement, et qui sont en saillie sur le pavillon proprement dit. Peut-être ces deux massifs étoient-ils réunis par une porte maintenant cachée sous les décombres, et formoient-ils un pylône. Le soubassement de ces tours est indiqué par un listel saillant sur le nu du mur. Au-dessus, on remarque, de part et d'autre, deux de ces tableaux qui se voient à toutes les entrées des édifices Égyptiens. Le sujet représenté sur le massif de droite est la punition de quatre captifs, qu'à leur longue barbe on reconnoît pour des étrangers; le personnage qui se dispose à les exterminer, les saisit de la main droite par les bras, et va les frapper avec une massue qu'il tient dans la main gauche. Le faucon qui plane au-dessus de sa tête, indique sans doute un héros Égyptien. Cette scène se passe devant un personnage élevé sur une estrade, qui paroît encourager à consommer l'acte de vengeance. Le sujet sculpté sur l'autre massif est absolument le même, si ce n'est que les hommes menacés sont saisis par les cheveux, et que leurs costumes et leurs figures annoncent des Égyptiens. Ces deux tableaux, purement allégoriques, signifient sans doute que le souverain savoit également se venger de ses ennemis et punir les sujets rebelles aux lois. Des hiéroglyphes qui sont placés au-dessus de ces tableaux et qui n'ont point été copiés, indiquoient certainement le sujet de ces bas-reliefs. On doit faire remarquer ici que les sculptures ont une très-forte saillie; ce qui se rencontre rarement dans les monumens de l'ancienne Égypte.

Si l'on pénètre dans l'espace renfermé entre les deux tours pyramidales, on remarque des espèces de fenêtres dont les baies ne sont que figurées; les dalles d'appui sont portées par des consoles composées de quatre figures d'hommes, dont on ne voit que la moitié du corps: ces figures sont étendues sur le ventre; et avec leurs mains, péniblement appuyées sur une dalle inférieure, elles paroissent faire de

violens efforts pour soulever le poids dont elles sont accablées. On n'aperçoit qu'un seul bras de chacune des deux figures extrêmes. Ces statues ont la poitrine revêtue de cottes d'armes; ce qui doit faire présumer que ce sont des captifs qu'on a voulu représenter dans cette position humiliante. Les têtes, et ce qui paroît de la poitrine et des bras, sont peints, par bandes, de couleurs variées, parmi lesquelles on distingue le rouge, le bleu, le blanc et le vert. En examinant avec soin les appuis de ces sortes de croisées, on incline à croire qu'ils portoient quelques sujets en bronze. En effet, une cavité que l'on y voit, et des rainures verticales pratiquées dans les montans des fenêtres, ont certainement servi à fixer par des scellemens l'espèce d'ornement ou de trophée qui a été enlevé. Nous ne quitterons point ce sujet sans faire remarquer que les figures de captifs qui forment les consoles, peuvent bien avoir suggéré aux Grecs l'idée de leurs cariatides: ainsi nous sommes naturellement conduits à ranger au nombre des emprunts faits à l'Égypte, la pensée qu'ils ont rendue avec tant d'élégance, de faire porter des membres d'architecture par des figures d'ennemis vaincus.

En pénétrant plus avant dans l'espace qui s'ouvre entre les deux tours pyramidales, on remarque un enfoncement carré, dont la forme semble annoncer qu'il étoit destiné à recevoir des battans de porte. Dans la partie la plus élevée du parement sont deux fenêtres d'à peu près un mètre et demi (1) de hauteur, et d'un mètre (2) de largeur; elles se répètent symétriquement à l'extérieur, et elles éclairent toutes quatre un espace très-étroit, qui est plutôt un conduit ménagé dans l'épaisseur du mur, qu'une pièce destinée à être habitée. C'est là qu'on retrouveroit infailliblement, si l'on y faisoit des fouilles, les escaliers qui conduisoient aux différens étages du pavillon carré dont nous allons bientôt nous occuper. Au-dessous de ces deux fenêtres, sur les murs extérieurs seulement, on en voit de chaque côté (3) une autre de deux mètres et demi de large, et de quatre mètres de hauteur; elles éclairent, à un étage inférieur, le même conduit dont nous avons parlé.

Après l'enfoncement, deux murs latéraux s'élèvent verticalement de part et d'autre; ils sont ornés de deux dalles d'appui portées par des captifs et en tout semblables à celles que nous avons décrites. Comme on voit tout à côté trois petites fenêtres carrées, qui donnent du jour dans l'intérieur des constructions, cela confirme encore plus dans l'opinion que ces fausses fenêtres à consoles n'ont jamais dû être ouvertes, mais qu'elles recevoient des ornemens et des trophées, dont la base reposoit sur les dalles d'appui.

Les paremens des murs sont ornés de sculptures qui n'ont point été terminées; on y remarque çà et là des lignes de grands hiéroglyphes et des commencemens de frise. Une figure de jeune homme avec des ailes et dans l'attitude de l'adoration attire sur-tout les regards; elle est agenouillée devant deux légendes hiéroglyphiques. Au-devant d'elle est une grande étoile : on en voit une autre parmi les hiéroglyphes qui sont au-dessus de ses mains. Il n'y a rien de plus gracieux et

(1) Quatre pieds sept pouces.
(2) Trois pieds.
(3) Voyez *pl. 4, fig. 4, A. vol. II.*

de plus naïf que la pose de cette figure; et sans la violation des règles de la perspective, on n'y trouveroit rien à redire : c'est le motif de ces beaux archanges qui se voient dans les tableaux des grands peintres de l'école Italienne.

Dans la partie inférieure du mur, est une rangée d'*ubæus* dont les têtes sont surmontées de disques; elle est placée au-dessus d'une corniche peu saillante.

La distribution irrégulière des fenêtres mérite d'être remarquée; elle ne peut être justifiée que par la nécessité où l'on s'est trouvé d'éclairer convenablement les couloirs très-étroits qui renfermoient les escaliers. Toutes ces ouvertures étoient probablement fermées autrefois par des claires-voies en pierre.

Les deux corps de bâtimens symétriques que nous venons de décrire, communiquent à un pavillon carré formé de plusieurs étages; on entroit au rez-de-chaussée par une porte qui étoit pratiquée dans le mur de face, et qui est maintenant enfouie jusqu'au linteau. Au-dessus sont deux fenêtres plus larges que hautes, dans l'intervalle desquelles on a sculpté un globe ailé; elles éclairent deux salles qui sont situées l'une au-dessus de l'autre, et qui ont cinq mètres de hauteur. Ces salles reçoivent encore de la lumière de baies pareilles, pratiquées dans la face opposée, et de fenêtres ouvertes dans les murs latéraux; celles-ci sont moins considérables que les premières, et l'une d'elles (1) est remarquable par son encadrement d'hiéroglyphes et de globes ailés. Au-dessus de la corniche est une frise composée de deux éperviers et de deux légendes hiéroglyphiques, sur lesquels un globe lance des rayons de lumière.

La pièce du premier étage a été très-endommagée : elle n'a plus de plafond; mais on retrouve encore, dans les murs, les rainures où étoient encastrées les pièces de bois dont il étoit formé. On est assuré que le plafond ne pouvoit point être composé, comme par-tout ailleurs, de grandes dalles de pierre, qui, à en juger par le peu de hauteur des rainures, eussent été trop minces pour comporter quelque solidité. Cette pièce n'offre plus que des restes de son ancienne décoration, qui consistoit en peintures et en sculptures; mais, comme ils ont beaucoup d'analogie avec les ornemens de la salle supérieure, nous nous bornerons à parler de ces derniers.

Le plafond de la salle du second étage est orné de losanges et d'un encadrement très-agréablement dessiné et colorié. Sur les chambranles intérieurs des croisées, ainsi que sur les plafonds des linteaux, on voit des commencemens de peintures et de sculptures. La frise qui s'étend tout autour de la salle, depuis le plafond jusqu'à la partie supérieure des croisées, a des ornemens agencés avec goût : ils consistent, dans la partie supérieure, en fleurs de lotus renversées et séparées par des vases sur lesquels on a voulu probablement figurer des fruits. Sur les murs latéraux, on n'a indiqué que les masses des fleurs de lotus, et les vases sont remplacés par des grenades; au-dessous sont de grands hiéroglyphes distribués avec symétrie et sculptés avec beaucoup de recherche et de soin. Les oiseaux et les animaux sont sur-tout dessinés avec esprit. La troisième partie de la frise offre une suite d'*ubæus* dont les têtes sont surmontées de disques.

(1) Voyez *pl. 4, fig. 4, A. vol. II.*

Cette

Cette salle supérieure renferme des sculptures dont les sujets diffèrent entièrement de ceux que l'on trouve dans les temples ; ce sont des scènes familières. Dans le premier tableau, un personnage est assis sur un fauteuil de forme élégante et d'un bon style : une femme est debout devant lui, et lui présente un fruit de forme ronde; elle est coiffée de tiges et de fleurs de lotus, plante dont on voit en outre derrière elle un faisceau diversement arrangé. Le personnage la prend par le bras pour l'attirer à lui, et lui passe la main sous le menton. Le second tableau offre une scène analogue. Ces sculptures ne répondent point au genre gracieux du sujet; les formes roides du dessin et le défaut de perspective leur ôtent toute espèce de charme.

On voit ailleurs un tableau composé de deux femmes coiffées de lotus, qui paroissent agiter, au-dessus d'un autel, des étendards en forme d'éventails.

Ce pavillon est curieux par sa forme, sa construction, et le détail de ses sculptures. Sa position sur-tout est heureusement choisie. Rien, en effet, n'est plus magnifique que la vue dont on jouit de la pièce la plus élevée de cet édifice. On voit à l'ouest les montagnes de l'Arabie qui bordent l'horizon ; au nord-ouest, la chaîne Libyque où sont creusés les tombeaux des rois et les hypogées; à l'est, se développe une plaine immense couverte de verdure après l'inondation : on découvre aussi une partie des monumens pittoresques de Louqsor et de Karnak, et l'on domine sur toutes les ruines de Medynet-abou.

L'édifice étoit couronné de ces espèces de créneaux (1) que nous n'avons remarqués qu'au-dessus des forteresses représentées dans les bas-reliefs, principalement dans le palais de Karnak et sur les murs du tombeau d'Osymandyas (2).

Nous avons cherché à rassembler ici tout ce qui peut faire bien connoître le monument singulier que nous venons de décrire; ces tours carrées qui le précèdent, la nature et l'objet de ses sculptures, les trophées dont il étoit orné, les captifs représentés dans une position humiliante, tout annonce l'habitation fortifiée d'un conquérant enflé de ses succès. On verra bientôt que les sculptures du grand palais de Medynet-abou sont toutes relatives aux actions guerrières de Sésostris. Ne pourroit-on pas présumer que ce pavillon, qui d'ailleurs a une liaison intime avec le palais, a été l'habitation particulière de ce grand conquérant! Sésostris, qui, au rapport des historiens (3), faisoit atteler à son char les rois qu'il avoit vaincus, peut bien avoir eu la pensée de faire représenter des captifs accablés sous le poids de l'architecture.

Nous terminerons ce paragraphe par une dernière remarque, c'est que les habitations fortifiées du genre de celles que nous venons de décrire, semblent déceler l'origine des pylônes; elles ont dû précéder en effet la construction des édifices sacrés : ainsi les Égyptiens auroient adopté et en quelque sorte consacré dans leurs monumens des formes d'édifices qui devoient leur rappeler la vie guerrière qu'ils avoient d'abord menée.

(1) Voyez *pl. 4, fig. 4, A. vol. II.*
(2) *Voyez* la description du tombeau d'Osymandyas, *section III de ce chapitre.*
(3) Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 68, ed. 1746.

§. V.

Du Palais de Medynet-abou.

ARTICLE I.er

De l'intérieur du Palais, et des Sculptures qu'on y remarque.

DANS la direction du pavillon, et à quatre-vingt-trois mètres (1) de distance, à compter de son extrémité nord-ouest, sont les plus grands et les plus importans édifices de Medynet-abou. Le premier que l'on rencontre, est un pylône de soixante-trois mètres (2) de long, de neuf mètres (3) d'épaisseur, et de vingt-deux mètres (4) de hauteur. Il est enseveli sous les décombres jusqu'au tiers de son élévation. L'encombrement est plus considérable à ses extrémités, où l'on voit accumulés les débris d'un grand nombre de maisons bâties de briques séchées au soleil : ce sont les restes du village moderne et ruiné de Medynet-abou, mêlés à ceux de l'ancienne ville ; ils se prolongent dans tout l'espace compris entre le pavillon que nous avons décrit et le palais dont nous allons parler. Ce pylône a des décorations que nous n'avons retrouvées sur aucun des édifices de ce genre, et qui consistent en petits carrés, renfermant des espèces de chiffres (5) composés d'unités, tantôt seules, tantôt au nombre de deux ou trois; toute la surface de l'édifice en est couverte. Il est extrêmement probable que, dans l'épaisseur de la construction, il y a des chambres, et sur-tout des escaliers, pour arriver aux parties supérieures. Une ouverture pratiquée sur l'un des côtés, au-dessus de la porte, mais par laquelle nous n'avons pu pénétrer, y donnoit sûrement entrée.

Le pylône a une porte large et élevée; elle conduit à une vaste cour fermée au nord-est et au sud-ouest par des galeries, et au nord-ouest par un second pylône semblable au précédent, mais moins colossal. La galerie du nord est formée de sept gros piliers carrés, de deux mètres (6) de côté. A la face extérieure, sont adossées des statues de divinités Égyptiennes, terminées en gaînes. Nous avons donné le nom de *piliers cariatides* (7) à cette réunion de piliers et de statues. Ces membres d'architecture sont maintenant enfouis sous les décombres, dans la plus grande partie de leur hauteur; on n'aperçoit même plus que les restes mutilés des coiffures et des têtes de quelques colosses. Quoi qu'il en soit, il est facile de se représenter par la pensée le bel effet de ces piliers cariatides. On admire le fini de la

(1) Deux cent cinquante-cinq pieds.

(2) Trente-deux toises.

(3) Vingt-sept pieds.

(4) Onze toises.

(5) Nous avons dessiné des fragmens de décorations pareilles à Karnak. Voyez *pl. 38, fig. 28, 30 et 31, A. vol. III.*

(6) Six pieds.

(7) On sait que les Grecs ont appelé du nom de *cariatides* des statues de femmes habillées de longues robes, qu'ils ont employées, au lieu de colonnes, à supporter des entablemens. Ce mot a passé dans notre langue : mais l'usage a prévalu d'ajouter le mot de *figure* à celui de *cariatide*, qui devient alors une espèce d'adjectif, et l'on dit *figure cariatide, ordre cariatide.* C'est l'analogie de ces expressions qui nous a déterminés dans le choix de la dénomination de *piliers cariatides.* Voyez ci-après, *pag. 39*, ce que nous disons des cariatides.

sculpture des statues, et la richesse des ornemens de leur coiffure. Leur attitude, quoique roide, a quelque chose de monumental et de grave, qui impose, et dont l'austérité plaît. Elles ont une hauteur de sept mètres et demi (1), depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du bonnet. Sur les piliers reposent immédiatement l'architrave, qui est décorée d'une ligne de grands hiéroglyphes en creux, de plus de huit centimètres (2) de profondeur : elle est surmontée d'une corniche ornée alternativement de scarabées et de cannelures.

La galerie du sud-ouest est formée de huit grosses colonnes d'une proportion lourde et massive. Tous les entre-colonnemens sont inégaux : mais cette inégalité paroît être, à dessein, répartie d'une manière symétrique de part et d'autre de l'entre-colonnement du milieu, qui est le plus large de tous; peut-être aussi n'est-elle que le résultat d'un défaut d'exécution. Deux pilastres peu saillans terminent les deux galeries. Comme les pylônes auxquels elles aboutissent, ont leurs paremens inclinés, ces pilastres ont l'avantage de sauver le défaut, qui seroit très-choquant, d'un entre-colonnement plus large dans le haut que dans la partie inférieure. Les colonnes sont couronnées de chapiteaux à campanes décorées de triangles curvilignes enchevêtrés les uns dans les autres, et de tiges de lotus avec leurs fleurs; elles sont surmontées d'un dé carré, orné, sur chacune de ses faces, d'hiéroglyphes creusés profondément. L'architrave, qui est posée dessus, a une ligne de grands hiéroglyphes, parmi lesquels on remarque des divinités assises et debout, des oiseaux, des vases, des tiges et des fleurs de lotus, et des croix à anse. La grande profondeur de ces sculptures produit un effet qui ne se peut mieux comparer qu'à la vermoulure. On ne remarque point ici le rapport heureux que l'on trouve souvent entre la corniche et l'architrave. Celle-ci, qui a plus du double de la première, paroît lourde. Si l'on prend pour module le demi-diamètre supérieur de la colonne, qui est d'un mètre (3), on trouve que le chapiteau a un peu moins de deux modules, et que la colonne en a un peu plus de six. L'irrégularité de cette colonnade, dont les entre-colonnemens sont tous différens, et dont les colonnes, plus nombreuses que les piliers cariatides qui forment l'autre galerie (4), ne leur correspondent point, pourroit faire croire que les architectes Égyptiens ont pris à tâche de violer ici toutes les lois de la symétrie : mais cette symétrie n'étoit point ce qui les occupoit le plus, au moins pour les détails; ils visoient à produire de grands effets, et rarement ils ont manqué leur but. Les grandes et belles lignes de leur architecture sont ce qui frappe avant tout, ce qui excite l'étonnement à un haut degré; et nous l'avons éprouvé nous-mêmes, en payant notre tribut d'admiration à cette belle cour, avant d'avoir aperçu le défaut de symétrie de quelques-unes de ses parties.

En face de l'entre-colonnement du milieu au sud-ouest, on voit une porte pratiquée dans un mur qui est en saillie sur le fond de la galerie, et qui a sa corniche et son cordon. C'est probablement la façade d'un grand édifice, d'un temple peut-

(1) Vingt-trois pieds.
(2) Trois pouces.
(3) Trois pieds un pouce.

(4) Chaque pilier cariatide correspond à un entre-colonnement de l'autre galerie. Ne pourroit-on pas supposer quelques motifs à cette disposition!

être qui dépendoit du palais, et qui est maintenant enseveli sous les décombres. Ce monument a déjà subi le sort indubitablement réservé aux constructions placées dans les villes anciennes, qui n'ont pas cessé d'être habitées jusqu'à ces temps modernes. En effet, les débris des maisons des différens âges y forment, pour ainsi dire, tout autour des temples et des palais, des montagnes de décombres qui finissent par les envelopper de toutes parts. L'ignorance et la barbarie des habitans favorisent ces encombremens, et c'est ainsi que disparoissent peu à peu les plus beaux monumens de l'antiquité. L'époque n'est peut-être pas éloignée où il faudra, pour voir la plupart des anciens édifices de l'Égypte, les débarrasser des monceaux de terre qui y auront été accumulés, à peu près comme on débarrasse aujourd'hui des cendres du Vésuve les villes Romaines que les éruptions du volcan ont recouvertes.

A l'extrémité de l'une et de l'autre galerie de la cour, dans la façade du second pylône, sont pratiquées les portes d'entrée de deux escaliers qui conduisent à la sommité de l'édifice, et qui ont un mètre soixante-dix centièmes (1) de largeur; toutes leurs parois sont ornées d'hiéroglyphes.

L'intérieur de la cour du palais est rempli de débris de briques séchées au soleil, dont étoient construites les maisons du village, maintenant ruiné, de Medynet-abou.

Le pylône qui forme le fond de la cour, a une porte de trois mètres d'ouverture, dont les chambranles, en granit rouge, sont ornés, ainsi que le linteau, de figures et d'hiéroglyphes gravés en relief dans le creux. Toute sa façade est décorée de ces tableaux religieux et de ces caractères hiéroglyphiques que l'on retrouve partout, et dont la différence ne consiste ici que dans leur grandeur colossale. On y remarque cette figure, très-souvent reproduite dans les monumens, qui paroît jeter des grains d'encens dans une cassolette qu'elle tient au bout d'un manche recourbé; elle est coiffée d'une grande mitre, accompagnée des cornes du taureau et de deux *ubæus*, et elle est vêtue d'un habit court, sous lequel on voit une tunique transparente, qui laisse apercevoir la forme des jambes. Ce personnage brûle des parfums devant une divinité tenant un sceptre à la main, et vêtue d'un habit court et étroit. Tous ces tableaux, et les hiéroglyphes qui les accompagnent, sont gravés en relief dans le creux, et ont huit centimètres (2) de profondeur; ils sont, en outre, couverts de couleurs.

Après avoir passé la porte du pylône, on se trouve dans une seconde cour environnée de galeries; c'est un véritable péristyle (3). Les galeries qui le forment sont composées, à l'est (4), de huit piliers cariatides, tous également espacés, à l'exception des deux qui correspondent à la porte d'entrée, et dont l'écartement est à peu près double des autres. On voit à l'ouest un pareil nombre de piliers cariatides, au-delà desquels est une rangée de colonnes correspondantes.

(1) Cinq pieds trois pouces.

(2) Trois pouces.

(3) Diodore de Sicile indique une pièce analogue à celle-ci, sous la dénomination de *péristyle*, dans le tombeau d'Osymandyas (*voyez* la section III de ce chapitre). L'expression de περίστυλος désigne, par la composition du mot, un lieu environné de colonnes de toutes parts. Ce n'est que par un abus de mot, qu'on a pu en faire l'application à une seule rangée de colonnes, soit au-dedans, soit au-dehors d'un édifice.

(4) Pour rendre les indications plus faciles, nous désignons ici les galeries sous la dénomination des quatre points cardinaux, bien qu'elles ne leur correspondent pas exactement.

Au sud et au nord, les galeries sont formées de cinq grosses colonnes, dont les centres correspondent à ceux des piliers cariatides extrêmes des deux autres parties; tous les plafonds sont décorés d'étoiles peintes sur un fond bleu, à l'exception des deux soffites du milieu, qui sont décorés de faucons dont les ailes sont déployées. L'architrave pose immédiatement sur les piliers cariatides, et sur le dé qui surmonte les chapiteaux des colonnes : elle est décorée d'une ligne de grands hiéroglyphes taillés en creux, de près de dix à onze centimètres (1) de profondeur; elle est surmontée d'une corniche où sont sculptées alternativement des légendes hiéroglyphiques et des cannelures. Les colonnes sont d'une proportion massive; leur diamètre supérieur est de deux mètres (2); et si l'on prend pour module la moitié de ce diamètre, on trouve que le fût n'a que six modules. C'est à peu près la proportion des colonnes de l'ordre Dorique les moins élégantes. Le fût est conique; mais son apophyge (3) se termine en courbe rentrante, et est décorée de triangles enchevêtrés les uns dans les autres, qui figurent assez bien la partie inférieure des plantes (4). La colonne repose sur une base peu élevée, dont le profil est une portion de cercle, et qui est ornée d'hiéroglyphes gravés très-profondément. La forme du chapiteau est celle d'un bouton de lotus (5) qu'on auroit tronqué dans sa partie supérieure; il n'a pas tout-à-fait deux modules. Il est décoré des ornemens que l'on retrouve presque toujours dans les chapiteaux de ce genre; savoir, dans sa partie inférieure, de simples traits horizontaux et verticaux qui paroissent représenter des tiges de plantes, et dans sa partie supérieure, de légendes hiéroglyphiques, accompagnées de deux *ubæus* avec des mitres. Les dés des chapiteaux sont ornés d'hiéroglyphes. Il est très-probable que le fût des colonnes est décoré de tableaux; mais on n'en a pas recueilli de dessins.

Au milieu du péristyle, s'élèvent encore quelques belles colonnes de granit, dont le fût est d'un seul morceau; elles sont couronnées de chapiteaux en pierre qui ont beaucoup d'analogie avec ceux de l'ordre Corinthien. Le sol est jonché des débris des autres colonnes, dont la disposition et l'arrangement annoncent assez qu'elles ont été placées là pour porter les pierres du plafond d'un nouvel édifice élevé au milieu du péristyle Égyptien. Ces colonnes ont à peu près un mètre (6) de grosseur, et huit mètres (7) de hauteur. Ces monolithes ne sont pas l'ouvrage des anciens Égyptiens. En effet, dans aucun des édifices de l'antique Égypte, nous n'en avons vu de pareils mis en œuvre. Nous avons remarqué, au contraire, que, dans les monumens construits entièrement en granit (8), les Égyptiens n'ont point fait usage de colonnes monolithes, mais bien de colonnes bâties par tambours et par assises. Ce n'en est pas moins une chose remarquable que cette grande quantité de colonnes d'un seul morceau de granit, qui ont presque toutes les mêmes dimensions, et

(1) Trois pouces six lignes à quatre pouces.

(2) Six pieds deux pouces.

(3) Nous appelons *apophyge* la partie inférieure du fût de la colonne; ce mot, dérivé du grec ἀποφεύγω, *effugio*, convient très-bien à la portion rentrante du fût. (*Voyez* les dessins, *pl. 4, fig. 3, A. vol. II.*)

(4) *Voyez* les planches 6 et 7 de la Botanique. *Voyez* aussi ce que nous rapportons de ces imitations dans la description de Karnak, *section VIII de ce chapitre.*

(5) *Voyez* la planche de la Botanique où est figuré le lotus.

(6) Trois pieds un pouce.

(7) Vingt-quatre pieds sept pouces.

(8) Le temple d'Isis à Bahbeyt. *Voyez* la description de ce monument dans l'écrit qui a pour titre, *Voyage dans le Delta*, par MM. Jollois et du Bois-Aymé.

que l'on retrouve en tant d'endroits différens, à Erment, à Antinoé, au Kaire, et dans la plupart des mosquées de l'Égypte moderne. Il seroit intéressant d'assigner l'époque où elles ont été extraites des carrières pour enrichir des monumens qui ne subsistent plus maintenant. Mais revenons à celles qui font l'objet de notre examen et de notre description. Elles soutenoient les plafonds d'un édifice qu'on reconnoît avoir servi à l'exercice des différens cultes qui ont successivement remplacé la religion des anciens Égyptiens. Vers la galerie latérale nord, on voit encore des débris de constructions qui paroissent avoir été le sanctuaire de ces nouveaux temples. Beaucoup de croix fleuries et d'auréoles, les restes de niches où l'on plaçoit les statues des saints, ne permettent pas de douter que cet édifice n'ait été consacré d'abord au culte des premiers Chrétiens. Cette opinion acquiert encore plus de poids, lorsque l'on considère les mutilations que les sculptures antiques ont éprouvées, et que l'on voit des figures d'Isis et d'Osiris transformées en saints du christianisme. Aux Chrétiens ont succédé les Mahométans dans la possession de cet édifice; ceux-là n'y ont pas moins que les premiers laissé des traces de leur culte. C'est ainsi qu'aux institutions politiques et sacrées de l'antique Égypte ont succédé la plupart des religions connues. Bientôt peut-être le mahométisme fera place à un autre culte, dès qu'un de ces génies ardens et enthousiastes, un de ces conquérans qui se montrent à de certains intervalles dans les pays Orientaux, aura fait descendre du ciel de nouvelles lois et d'autres institutions religieuses.

De toutes les portions des édifices de Medynet-abou, le péristyle au milieu duquel nous sommes est incontestablement celle qui frappe davantage par sa masse imposante et son caractère de grandeur; on est convaincu que ses fondateurs ont voulu le rendre indestructible, et que les architectes Égyptiens chargés de sa construction ont fait tous leurs efforts pour faire passer ce monument à la postérité la plus reculée. On ne vantera sûrement pas l'élégance de ses colonnes, mais elles sont colossales; elles ont près de deux mètres et demi (1) de diamètre, et ne paroissent pas trop grosses pour porter les énormes pierres qui forment les architraves et les plafonds. Quand on veut se rendre compte des sentimens d'admiration que l'on éprouve à la vue de cet édifice, on reconnoît qu'on est sur-tout séduit par la beauté de ces grandes lignes qui, dans un long espace, ne présentent aucune interruption, et dont la parfaite exécution répond à la manière grandiose dont elles ont été conçues. Si nos architectes n'étoient revenus à de sages principes, ils trouveroient ici la preuve que les lignes tourmentées et les avant-corps ne peuvent jamais être en architecture la source d'aucune espèce de grandeur et de beauté. Mais ce qui ajoute beaucoup à l'effet que produit le péristyle, ce sont les piliers cariatides qui le décorent. Comment, en effet, n'être pas saisi d'un respect religieux et profond à la vue de ce conseil de dieux réunis, en quelque sorte, pour dicter les lois de sagesse et de philantropie que l'on voit partout écrites sur les murs du palais! Les artistes Égyptiens, en adossant ces statues de dieux à des piliers qui portent de riches plafonds décorés d'étoiles d'un jaune d'or parsemées sur un fond bleu, semblent avoir voulu nous représenter la Divinité

(1) Sept pieds six pouces.

suprême sous la voûte azurée qu'elle remplit de son immensité. Quelle impression vive et profonde l'aspect de ce lieu ne devoit-il pas produire sur les anciens Égyptiens, pour qui tout avoit ici un sens mystique et religieux, si nous, qui sommes étrangers à leurs mœurs, à leurs habitudes et à leur culte, nous n'avons pu sans émotion pénétrer au milieu de ces galeries dont chaque support est un dieu! Combien la simplicité de la pose et de la forme des statues est monumentale, et combien leur roide immobilité ajoute à l'aspect imposant de tout l'édifice! Ce qu'un examen superficiel pourroit faire regarder comme l'enfance de l'art, paroît, au contraire, le résultat d'une perfection prévue et calculée.

On sait que les Grecs s'attribuoient la gloire d'avoir porté chez les Orientaux les sciences et les arts, et qu'ils mettoient un soin particulier à cacher les larcins qu'ils ont faits à ces peuples. Nous avons déjà remarqué (1) qu'ils ont pu emprunter des Égyptiens l'idée de faire porter des membres d'architecture par des figures de captifs; mais nous voyons bien mieux encore ici ce qui a pu fournir aux Grecs l'idée de leurs cariatides telles qu'ils les ont exécutées. Peut-on, en effet, refuser d'admettre que les édifices Égyptiens du genre de celui que nous décrivons ne leur en aient uniquement suggéré la pensée! Ainsi tombe d'elle-même cette tradition historique adoptée sur la parole de Vitruve, et que l'on ne voit consignée nulle autre part, qu'afin de punir les habitans de Carie de s'être joints aux Perses pour combattre les Grecs, ceux-ci, après avoir remporté sur les coalisés une victoire complète, imaginèrent, pour en perpétuer le souvenir, de représenter accablées sous le poids de l'architecture, les plus distinguées des femmes des Cariates, qu'ils avoient traînées ignominieusement à la suite de leur triomphe. La tradition rapportée par le même écrivain, pour motiver l'emploi des figures d'hommes en cariatides, n'a pas plus de fondement; il ne faut voir dans ces traditions que des explications prises dans l'histoire Grecque, de monumens d'une origine étrangère. Ce n'est point, au reste, notre opinion particulière que nous produisons ici; c'est celle même de l'antiquité (2). Flavius Joseph ne voyoit dans les Grecs que des imitateurs modernes de choses très-anciennes; et Platon, dans son *Timée*, fait tenir ce langage à son interlocuteur Égyptien : « O Solon, Solon, » vous autres Grecs, vous n'êtes que d'hier; rien chez vous ne porte l'empreinte » d'une haute antiquité » (3).

Personne ne contestera toutefois le mérite de sculpture et la beauté des cariatides des Grecs, et l'on ne peut refuser son admiration aux figures de ce style que l'on voit encore au temple de Minerve Poliade, à Athènes. Les cariatides du Louvre nous offrent même un exemple moderne de ce que peut produire

(1) Voyez *pag. 31.*

(2) Τὰ μὲν γὰρ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν ἅπαντα νέα, καὶ χθὲς ἢ τῷρσήν, ὡς ἂν εἴποι τις, εὑρήσεις γεγονότα· λέγω δὲ τὰς κτίσεις τῶν πόλεων, καὶ τὰς ἐπινοίας τῶν τεχνῶν, καὶ τὰς τῶν νόμων ἀναγραφάς· πάντων δὲ νεωτάτη, σχεδὸν ἐστὶ παρ' αὐτοῖς ἡ περὶ τὸ συγγράφειν τὰς ἱστορίας ἐπιμέλεια.

Enimverò nova certè apud Græcos omnia, et ante unum, ut ita loquar, alterumve diem exstitisse reperias, urbium melitionem, excogitationem artium, legum perscriptionem: omnium verò novissimè ad scribendam historiam sese contulerunt. (Euseb. *Præparat. evangel.* lib. X, pag. 477, edit. 1628.)

(3) Ὦ Σόλων, Σόλων, Ἕλληνες ἀεὶ παῖδές ἐστε, γέρων δὲ Ἑλλήνων οὐδείς, οὐδέ ἐστι παρ' ὑμῖν χρόνῳ πολιὸν μάθημα.

O Solon, Solon, pueri semper Græci estis, neque senex è vobis quisquam, neque canum apud vos ullum disciplinæ genus. (Euseb. *Præpar. evangel.* lib. X, pag. 471.)

d'illusion et de prestige le ciseau d'un homme de génie. Mais les Grecs et les modernes ont-ils fait des cariatides un emploi aussi sagement motivé et aussi convenable que les Égyptiens? c'est une opinion que nous ne pouvons partager. En effet, on remarquera que les cariatides Égyptiennes ne nous offrent point, comme celles des Grecs, le spectacle affligeant de figures accablées de poids énormes; ce qui détruit toute apparence de solidité. Elles ne portent rien; elles sont la représentation d'une divinité grave qui n'est là que comme ornement, mais comme un ornement bien motivé, et rappelant à tous ceux qui le voient le respect et le recueillement que doit inspirer le lieu qu'elles décorent. L'apparence de la solidité est augmentée par cette disposition même, puisqu'à la grosseur réelle des piliers, qui est suffisante pour porter l'édifice, se joint encore l'illusion produite par la masse des statues. Rien n'étoit plus convenable que l'emploi des cariatides pour donner aux édifices Égyptiens ce caractère de grandeur et d'indestructibilité que leurs architectes se sont proposé de leur imprimer. Tout se réunit donc pour persuader que les figures cariatides sont en Égypte dans leur pays natal; et dans la disposition d'esprit des anciens Égyptiens, on ne pouvoit mieux satisfaire à la loi des convenances générales qu'en en faisant un fréquent emploi.

Si le péristyle qui nous a entraînés dans la petite digression que nous venons de faire sur les cariatides, inspire, par sa seule vue extérieure, une si grande admiration aux voyageurs, les nombreuses sculptures dont les parois de ses galeries sont couvertes, n'excitent pas moins leur intérêt par la manière dont elles sont exécutées et par les sujets qui y sont représentés.

A droite, en entrant sous le péristyle, sur le mur de la première galerie, on voit un tableau qui paroît représenter une initiation (1). L'initié est conduit, par quatre prêtres qui se donnent la main, devant un temple que semble lui montrer un homme à tête d'ibis, et où sont renfermées trois divinités Égyptiennes. Plus haut, on voit la purification de l'initié : deux prêtres tiennent penchés sur sa tête, des vases d'où sortent des bâtons auguraux à tête de lévrier et des croix à anse; un vautour (2) plane sur la tête du personnage. Au-dessus du temple, on voit, se donnant la main, trois hommes à tête de chacal et un personnage à figure humaine, dont la tête est surmontée d'une mitre. On y remarque encore une figure colossale assise, tenant un sceptre de la main droite et une croix à anse de la main gauche. Derrière elle sont deux femmes, debout, avec une croix à anse et un bâton augural. En avant est un homme à tête d'ibis, vêtu d'habits courts. Ensuite viennent neuf figures colossales qui se donnent la main. Les trois premières ont des têtes d'épervier; les trois dernières, des têtes de chacal; et les trois intermédiaires, des têtes humaines dont la coiffure est surmontée de mitres.

A gauche de l'entrée et sous la même galerie, se trouve une figure colossale coiffée d'une triple mitre, à laquelle sont suspendus, en avant et en arrière, des

(1) Voyez *pl. 13, fig. 1, A. vol. II.*

(2) M. Savigny a prouvé que le vautour des Égyptiens étoit le griffon des naturalistes Français (*vultur fulvus* Gmel.). *Voyez* ses Observations sur le système des oiseaux de l'Égypte et de la Syrie, imprimées en 1810.

ubæus.

ubæus. Elle a dans la main gauche trois cordons dont les extrémités se terminent en forme de fleurs de lotus, et qui se distribuent sur trois rangées de cinq prisonniers qu'ils tiennent liés. Les uns ont les mains attachées par-dessus la tête et repliées vers les épaules, d'autres les ont liées derrière le dos. Ces prisonniers paroissent être offerts par le personnage que nous venons de décrire, à une divinité de grandeur colossale, qui est assise et qui tient dans ses mains une croix à anse et un sceptre. Derrière la divinité est une figure de femme, coiffée d'une mitre et vêtue d'un habit long et serré.

Tout près de l'entrée, on remarque un bas-relief (1) composé de plusieurs personnages qui portent sur leurs épaules une sorte de brancard, où sont placées sept petites figures d'hommes tenant en main une branche de lotus, à la suite desquelles est une figure de femme agenouillée. Celle-ci paroît soutenir un étendard qui repose sur les têtes des petites figures, et qui se termine par une fleur de lotus surmontée de plumes. Ces porteurs se font remarquer par leur costume composé d'une ample robe d'étoffe rayée, et leur chaussure qui ressemble à des espèces de patins. Le personnage qui est au milieu, et qui paroît commander la marche, est couvert de la peau d'un lion dont la tête retombe à la hauteur du nombril et cache le nœud de la robe.

Le mur de fond de la galerie sud du péristyle offre des sculptures d'un grand intérêt. On y voit d'abord quatre rangées de prisonniers enchaînés, disposées les unes au-dessus des autres. Les artistes Égyptiens n'ont pas trouvé d'autre moyen pour suppléer aux effets de la perspective qu'ils ignoroient, que de représenter ainsi une longue suite de personnages qui s'avancent en colonnes. La planche 12 (2) ne représente que trois rangées de captifs ; la quatrième n'a pu être dessinée, la partie de l'édifice où elle se trouve étant trop encombrée ou trop dégradée. La colonne inférieure offre d'abord deux prisonniers à longue barbe, dont les mains sont liées dans des positions différentes ; ils sont conduits par un militaire Égyptien, vêtu d'une longue robe, et tenant un arc dans la main droite. Il lève le bras gauche, comme pour faire signe qu'il amène des prisonniers. Trois autres captifs, dont les mains et les bras sont diversement liés dans des positions extrêmement gênantes, suivent, et sont également conduits par un officier Égyptien. Ils sont vêtus, comme les précédens, de manteaux longs sur lesquels on voit des espèces de broderies, qui sembleroient annoncer que ces captifs ne sont pas de simples soldats. Sous ces manteaux, formés de pièces d'étoffe alternativement bleues et vertes, ils ont une jupe courte de couleur blanche, avec une bordure inférieure, formée de raies bleues. Cette jupe s'attache au-dessus des reins, et ne dépasse point le haut du genou. A la suite, viennent encore trois autres prisonniers et un Égyptien qui les conduit. En avant de cette colonne de captifs, est un groupe de neuf Égyptiens qui ont les mains élevées, comme pour demander le silence, afin de prêter l'oreille à l'énumération qui se fait devant eux, des mains coupées aux ennemis morts sur le champ de bataille. Un homme courbé et vêtu d'une longue robe les compte lui-même en les prenant une à une. Un écrivain, placé

(1) Voyez *pl. 9, fig. 2, A. vol. II.*

(2) *Voyez* le second volume de l'Atlas des antiquités.

derrière lui, les enregistre sur un rouleau de papyrus qu'il tient d'une main, tandis que de l'autre il trace des caractères avec un roseau (1). Les mains coupées sont au nombre de trente-huit. Sur la robe de l'écrivain, on voit encadrés, dans une croix fleurie, des caractères Qobtes, retraçant probablement le nom de quelques-uns de ces moines Chrétiens qui ont transformé en couvens et en églises les temples et les palais de l'ancienne Égypte. On y lit aussi le monogramme du Christ.

Au-dessous de ces prisonniers, il y en avoit une autre rangée, qui n'a pu être dessinée, par les raisons que nous en avons données. On a recueilli seulement la partie la plus curieuse : elle représente des parties génitales et des mains coupées probablement aux ennemis morts sur le champ de bataille. C'est la seule fois que nous ayons trouvé, sur les murs des palais, de ces sortes de mutilations. Il n'est guère vraisemblable que les anciens Égyptiens les exécutassent sur les ennemis vivans tombés en leur pouvoir. La scène qui se trouve ici représentée, porte au moins à le croire, puisque les mains coupées ne sont pas celles des prisonniers que l'on amène devant le vainqueur. Rien, parmi les sculptures que nous avons vues sur les monumens, ne porte à attribuer aux anciens Égyptiens un acte d'atrocité et de barbarie que des auteurs graves (2) paroissent cependant leur avoir imputé. On retrouve encore aujourd'hui, chez les peuples de l'Orient, les traces de l'antique usage où l'on étoit de mutiler les corps des ennemis morts au combat, dans l'habitude où sont les sujets de la Porte Ottomane d'envoyer à Constantinople les têtes des ennemis tués sur le champ de bataille.

La seconde rangée de prisonniers ne diffère en rien de la première, si ce n'est pourtant que les captifs, toujours conduits par un Égyptien, au lieu d'y être distribués trois par trois, ne le sont que deux par deux. Viennent ensuite immédiatement celui qui enregistre et celui qui compte les mains, dont le nombre est ici de vingt-cinq. Dans la dernière rangée, les prisonniers sont conduits de nouveau trois par trois : ils ont les mains et les bras liés dans des positions plus ou moins gênantes; et les mains coupées dont on fait le compte, ne sont qu'au nombre de vingt.

Toutes ces figures sculptées sont revêtues de couleurs vives et brillantes, qui ont été copiées avec un soin scrupuleux par notre collègue M. Redouté. Les chairs sont peintes d'une couleur rouge foncée. Les vêtemens des Égyptiens sont d'une étoffe rayée alternativement de blanc et d'un rouge très-léger : les cordons qui nouent la jupe au-dessus des reins, sont peints en bleu. On peut remarquer que les arcs des Égyptiens sont peints en vert : faut-il en conclure qu'ils étoient de cuivre mêlé probablement à d'autres métaux, pour lui donner de l'élasticité?

Ces prisonniers, ces parties génitales et ces mains coupées, sont autant de trophées que l'on vient déposer aux pieds du vainqueur. Ce héros est le même que celui que nous remarquerons dans beaucoup d'autres scènes que nous avons encore à décrire. Il est assis sur son char et tourné dans un sens opposé à la marche de ses chevaux; il tient de la main gauche un arc et les rênes, qu'il semble laisser

(1) On se sert encore actuellement, en Égypte, de roseaux pour écrire.

(2) Diodore de Sicile. *Voyez* la section II du livre I.er de son Histoire. *Voyez* aussi ce que nous disons à ce sujet, dans la description du tombeau d'Osymandyas, *section III de ce chapitre.*

flotter : toute son attention paroît fixée sur les trophées de ses victoires. Les chevaux, qui viennent de s'arrêter, sont encore tout haletans ; deux soldats, armés d'arcs et de carquois, se sont emparés des rênes, près de la bride, et sont occupés à caresser ces coursiers et à calmer leur fougue impétueuse. D'autres personnages s'empressent à essuyer leurs jambes. On voit soigner de la même manière, aujourd'hui, les chevaux des grands d'Égypte, après des cérémonies pompeuses ou des exercices militaires. A peine ces derniers ont-ils quitté leurs coursiers, que les nombreux *sâys* (1) qui les entourent, s'en emparent, les caressent et les essuient. Les porte-enseignes et les étendards qui sont placés derrière le héros, et dont il est toujours environné, sont la marque caractéristique de sa puissance. Le vainqueur est vêtu d'une robe longue et d'une espèce de manteau très-bouffant. Vers le bas de la robe, on a dessiné bien postérieurement un bouclier sur lequel sont gravés des caractères Qobtes. On est tenté de croire que c'est le nom d'un guerrier, d'un homme passionné pour la gloire, qui, électrisé par les hauts faits retracés sur tous les murs du palais, aura voulu passer à la postérité, avec le héros qui y est par-tout représenté : mais on est tout étonné, en le lisant, de n'y trouver que le nom d'un de ces pieux cénobites qui habitèrent les monumens de l'Égypte, dans les temps de la plus grande ferveur du christianisme. On y lit aussi le monogramme du Christ. La croix Qobte, que l'on voit au-dessous de cette inscription, est en quelque sorte le cachet de celui qui a inscrit ici son nom.

Aux couleurs que l'on remarque sur le char, il est facile de juger que les roues, le timon et les montans principaux de la caisse, sont construits en cuivre. Elle est solidement établie sur l'essieu ; des montans en métal la retiennent même au timon, et la solidité est encore augmentée par une espèce de traverse qui se termine en fleurs de lotus. Il est remarquable que l'essieu est placé à l'extrémité du char, et non pas au milieu. Il est probable que la caisse étoit formée entièrement de feuilles de métal, qui sont ici peintes en bleu foncé. Le lion élancé qui est en avant de cette caisse, n'est sans doute pas seulement un simple ornement ; c'est encore un emblème qui désigne le courage et la force du héros. Aux deux extrémités du char, sont des carquois remplis de flèches.

Les chevaux sont recouverts, dans toute l'étendue du corps et jusqu'au sommet de la tête, d'une draperie qui les enveloppe de toutes parts, en laissant néanmoins les jambes dans la plus grande liberté. Cette housse s'attachoit par des courroies au-dessous du ventre ; elle est bordée d'une broderie qui répondoit à la richesse de l'étoffe. Au sommet de la tête des chevaux, s'élèvent de riches panaches : une large courroie qui passe par-dessus le cou, semble destinée à retenir la housse ; elle se termine par une plaque circulaire, de couleur jaune, dont il n'est point facile de concevoir l'usage, à moins de supposer qu'elle étoit destinée à cacher les nœuds de la courroie. Une plaque pareille se voit aussi sur les côtés, où elle est sans doute destinée à recevoir le nœud du lien qui maintient la housse sur le corps du cheval. Les rênes passent dans des anneaux fixés sur la draperie, et vont aboutir au mors. La bride se compose de courroies attachées par-dessus la tête du cheval. A la

(1) On appelle *sâys*, en Égypte, les gens particulièrement occupés du soin des chevaux.
A. D.

hauteur des yeux, sont des lames métalliques, ou des bandes d'étoffe, qui paroissent placées là pour diriger la vue du cheval.

Au-dessus du bas-relief que nous venons de décrire, sont des personnages vêtus d'habits longs; ils sont au nombre de neuf en avant, et autant en arrière, pour soutenir une espèce de brancard sur lequel sont treize figures debout : une quatorzième figure, qui est à genoux et accroupie sur ses talons, paroît en adoration devant elles. Chacun des deux groupes est divisé en trois parties. Au milieu de l'intervalle, est un personnage semblable aux autres, qui paroît placé là pour leur donner des ordres. Plus loin, derrière le brancard, est une figure vêtue de longs habits, qui porte un épervier posé sur un bâton, à l'extrémité supérieure duquel flottent des rubans.

Ensuite vient un héros (1) qui conduit, au moyen d'un cordon, deux rangées de huit Égyptiens, groupés deux par deux. A la tête du rang inférieur, est un prêtre qui tient élevée dans ses mains une tablette, et paroît proclamer les victoires du héros. Derrière ces groupes, et tout près du personnage principal, sont deux figures qui lui présentent l'encens; un vautour plane au-dessus de sa tête.

Cette scène est suivie d'une autre où l'on a représenté une sorte de table portée par seize prêtres distribués par groupes de quatre (2). Ils sont vêtus de longues robes. Deux autres prêtres, qui sont au milieu des porteurs, paroissent les diriger dans leur marche. Sur la table, est posée une arche symbolique, qui se termine par une tête de lévrier, et sur laquelle on a placé une espèce de coffre, d'où sort la tête de l'épervier sacré (3). Tous ces bas-reliefs sont peints encore des plus vives couleurs.

Tels sont les différens sujets de sculpture qui nous ont le plus frappés dans la décoration de la galerie du sud. En s'avançant vers son extrémité, à l'ouest, on s'aperçoit qu'elle n'a pas d'issue sous la galerie du fond. La communication est interrompue par un de ces murs que l'on voit, entre les colonnes, dans toutes les façades des temples : on les retrouve ici dans tous les intervalles que laissent entre eux les piliers cariatides, à l'exception de celui du milieu, où il existoit une porte. L'œil ne s'accoutume pas facilement à cette barrière, et notre premier desir, à nous autres Européens, seroit de la supprimer, pour rétablir la circulation dans toutes les parties de ce bel édifice. Elle est tout-à-fait contraire à nos usages, et à la destination que nous donnons aux péristyles semblables élevés dans nos climats. Nous avons eu tant de fois occasion d'observer que les Égyptiens n'ont rien fait qui ne satisfît à la loi des convenances, que nous chercherons le motif de cette sorte de barrière dans leurs usages et dans leurs habitudes. En effet, ce grand et beau péristyle étoit peut-être le lieu où se traitoient les grandes affaires de l'État, où le souverain admettoit à son audience les ambassadeurs des nations étrangères, et recevoit les tributs des peuples vaincus ; mais il n'étoit point permis de pénétrer plus avant dans cet asile de la majesté des rois. Tous les édifices qui suivoient le péristyle, étoient peut-être voués au mystère, et

(1) Voyez *pl. 13, fig. 4, A. vol. II.*
(2) Voyez *pl. 13, fig. 2, A. vol. II.*
(3) M. Savigny a prouvé que l'épervier des Égyptiens étoit le faucon commun (*falco communis* Gmel.). *Voyez* ses Observations sur le système des oiseaux de l'Égypte et de la Syrie, imprimées en 1810.

devoient être dérobés avec soin aux regards des étrangers. Telles sont, sans doute, les raisons qui peuvent justifier la présence d'une barrière qui nous paroît si choquante au premier abord.

Pénétrons maintenant par la porte sous la galerie du fond, et jetons un coup-d'œil sur ce qu'elle peut nous offrir de remarquable. Sous le rapport des sculptures, elle ne présente rien que l'on ne retrouve par-tout ailleurs. Le mur de fond est couvert de tableaux représentant des sacrifices à des divinités. Toute la différence consiste dans la grandeur colossale des figures. A un peu moins de quatre mètres de distance de l'angle de l'ouest de cette galerie, se trouve une ouverture qui a été pratiquée avec violence dans le mur du fond : elle conduit à des chambres où l'on ne pourroit pénétrer par aucun autre endroit, tant est considérable l'encombrement de cette partie du palais. La véritable entrée étoit en dehors du péristyle; elle a été bouchée postérieurement par un mur en briques crues. On descendoit six marches pour arriver jusqu'au sol d'une salle intermédiaire (1) de six mètres de long et de trois mètres de large, espèce de corridor qui servoit d'issue à quatre autres pièces dont nous allons parler. Entre autres sculptures qui décorent cette salle, on remarque une divinité à tête de belier, recevant d'un homme à tête d'ibis l'offrande d'une pyramide très-alongée et très-aiguë, au bas de laquelle est une petite figure agenouillée, les mains élevées en l'air. Un prêtre qui vient à la suite, présente des fruits; d'autres offrandes sont faites au dieu Harpocrate.

La première pièce, celle dans laquelle on entre par l'ouverture forcée, a cinq mètres de longueur et deux mètres et demi de largeur. On voit, sur les parois des murs, plusieurs sculptures remarquables. Sur la face latérale, à gauche, est une figure debout, montée sur une estrade, et faisant une offrande à une divinité colossale assise, qui tient dans la main droite une longue fleur de lotus, et dans la main gauche une croix à anse. Derrière elle, est élevée sur une espèce d'autel une harpe à dix cordes, dont les extrémités inférieure et supérieure sont ornées de têtes humaines. Au-dessus, une petite figure agenouillée et accroupie sur une espèce de tabouret semble cultiver une fleur pareille à celle que la divinité tient à la main. A côté d'elle sont trois vases de forme élégante, terminés par des têtes de belier, de femme et d'épervier. Sur la surface latérale, à droite, on voit la grande divinité de Thèbes, Harpocrate en érection. Il est précédé d'une femme tenant dans les mains le sceptre à fleurs de lotus et la croix à anse. En avant sont des végétaux et des fleurs cultivés pour la divinité, des vases surmontés de tiges de lotus, et des canopes. Un sphinx à tête de femme et à corps de lion, qui tient un vase surmonté d'un disque, couronne toute cette offrande. Sur la même face, et en avant de l'Harpocrate, un prêtre présente une espèce de plateau où se trouve une petite figure agenouillée devant un vase qu'elle tient dans ses deux mains.

La deuxième pièce a les mêmes dimensions que la première : on y voit des sculptures analogues, où l'on remarque des divinités Égyptiennes, avec la croix à anse et le sceptre à tige de lotus; des autels où sont posés des vases avec des couvercles à têtes de femme, de belier, de faucon et d'épervier; des offrandes de

(1) Voyez *pl. 4, fig. 2, A. vol. II.*

sphinx à corps de lion et à tête de femme ou de belier, rangés deux à deux et par étage, et des prêtres qui présentent toutes ces offrandes.

La troisième pièce, celle qui est adossée au mur d'enceinte, ne diffère pas des deux premières pour l'étendue : seulement elle présente cette particularité, que, dans le fond et sur toute la largeur, le mur est en saillie d'un mètre sur une hauteur pareille; ce qui forme des espèces de coffres ou d'armoires en pierre. Sur l'une des parois de cette pièce, parmi les offrandes qui sont faites à une divinité à tête de belier, on remarque quatre vases dont le col est court et incliné, et qui ont beaucoup d'analogie avec les cornues dont les chimistes font usage.

Dans la quatrième et dernière pièce, on remarque des offrandes analogues à celles que renferment les autres salles, quelques vases d'une belle forme, mais d'une exécution médiocre.

Ces petits appartemens étoient-ils destinés à recevoir des objets précieux? Étoit-ce le trésor du prince? Ces coffres en pierre dont nous avons parlé, ces sculptures d'objets précieux qui ornent les murs, comme dans les appartemens de granit à Karnak (1), tout semble porter à le croire.

La galerie latérale nord du péristyle du palais, la seule qu'il nous reste maintenant à parcourir, est dans un moins bel état de conservation que celles que nous venons d'examiner. C'est là qu'on voit encore, comme nous l'avons dit, les restes du sanctuaire d'une église Chrétienne. Le plafond de cette galerie est détruit dans sa plus grande partie; mais le mur de fond est encore bien conservé et riche de sculptures qui présentent le plus grand intérêt. Nous allons en décrire la plus grande partie, et l'on verra bientôt quel a été notre objet en nous laissant entraîner à en parler avec quelques détails (2); elles ont rapport au triomphe d'un héros, d'un roi sans doute, de celui dont les conquêtes et les hauts faits sont par-tout consignés sur les murs du palais, de celui dont nous décrirons bientôt les actions guerrières et les combats. C'est à gauche, en regardant le fond de la galerie, que se trouve le commencement de la pompe, tout-à-la-fois religieuse et militaire, qui fait le sujet de la planche 11 *(A. vol. II)*.

Deux rangées de figures qui, dans la cérémonie que ce bas-relief rappelle, marchoient probablement de front, sont ici représentées l'une au-dessus de l'autre. Les trois premières figures (3) de la rangée supérieure, à gauche, sont des militaires qui portent des lances dans la main droite, et qui ont leurs boucliers passés dans le bras. De la main gauche, ils tiennent des espèces de massues. Huit figures (4) vêtues de longues robes, et groupées deux par deux, les précèdent, et tiennent aux mains de longues palmes; quatre d'entre elles portent, en outre, des espèces de haches d'armes; leurs têtes sont ornées de plumes, emblème de la victoire; deux autres figures, dont l'une porte un carquois (5) et l'autre tient dans la main droite une tige de lotus avec sa fleur (6), sont en avant, et marchent précédées de deux person-

(1) *Voyez* la description du palais de Karnak, *section VIII de ce chapitre.*

(2) *Voyez* ci-après le §. VI.

(3) Voyez *pl. 11, n.° 1, A. vol. II.*

(4) Voyez *pl. 11, n.os 2, 3, 4, 5, A. vol. II.*

(5) Voyez *pl. 11, n.° 6, A. vol. II.*

(6) Voyez *pl. 11, n.° 7, A. vol. II.*

nages (1) qui paroissent guider cette première colonne du cortége. Au-dessous sont huit hommes (2) portant des gradins probablement destinés à servir pour monter sur la chaise triomphale et pour en descendre. Huit personnages (3) qui les précèdent, ont la tête ornée de plumes, et sont couverts de robes transparentes; ils portent les haches des sacrifices, et des guidons à tige de lotus, surmontés de plumes. La comparaison que l'on peut faire de ces figures avec celles que nous avons décrites et dessinées ailleurs, ne permet pas de douter que ces personnages ne soient des militaires. Quatre figures (4) placées en avant ont la tête nue, et tiennent également des lotus et des plumes; elles sont un peu courbées et dans l'attitude qui convient à des personnes pénétrées du respect et de la vénération que leur inspire l'auguste cérémonie à laquelle elles prennent part. Le triomphateur (5) est assis sur un trône placé dans une espèce de palanquin richement décoré, que portent sur leurs épaules douze personnages de la caste militaire (6), groupés deux par deux; ils sont vêtus de longues robes et couronnés de plumes. Dans les intervalles des trois premiers groupes, on aperçoit les têtes de deux personnages (7) qui paroissent diriger la marche; trois autres figures, entièrement cachées, portent les étendards qui accompagnent toujours le héros. Le trône du triomphateur (8) est recouvert de riches étoffes; ses pieds reposent mollement sur des coussins. Le héros a dans ses mains les attributs de la divinité, le crochet et la croix à anse. Derrière lui sont debout deux génies protecteurs, qui l'enveloppent de leurs ailes. A ses côtés sont les emblèmes des qualités éminentes qui le caractérisent: le lion, qui annonce son courage; l'épervier (9), qui est le symbole de ses victoires; le serpent (10), qui fait allusion à l'étendue de ses conquêtes et de sa domination; le sphinx, qui a sans doute rapport à son savoir dans tout ce qui concerne la religion et les dieux. Devant et derrière la tête du héros sont des hiéroglyphes qui peut-être indiquent son nom et le sujet de son triomphe. Au bas du palanquin sont de petites figures (11) vêtues de longues robes, qui portent les armes du triomphateur, son carquois et ses flèches. Le palanquin est décoré, dans sa partie inférieure, de deux petites figures debout, et la partie supérieure est couronnée du cordon et de la corniche Égyptienne, surmontée de quatorze *ubæus* avec des disques sur la tête; les deux montans se terminent par des fleurs de lotus. Deux prêtres (12), placés l'un au-dessus de l'autre, marchent en avant, en retournant la tête et une partie du corps vers le héros; ils brûlent des parfums devant lui. En avant du prêtre, qui est sur

(1) Voyez *pl. 11, n.os 8 et 9, A. vol. II.*

(2) Voyez *pl. 11, n.os 10, 11 et 12, A. vol. II.*

(3) Voyez *pl. 11, groupes n.os 13, 14 et 15, A. vol. II.*

(4) Voyez *pl. 11, groupes n.os 16 et 17, A. vol. II.*

(5) Voyez *pl. 11, n.o 19, A. vol. II.*

(6) Voyez *pl. 11, groupes n.os 18 et 23, A. vol. II.*

(7) Voyez *pl. 11, groupe n.o 18, A. vol. II.*

(8) Le trône sur lequel le triomphateur est assis, ressemble parfaitement aux beaux fauteuils qui ont été dessinés dans les tombeaux des rois. Voyez *planche 89, A. vol. II.*

(9) Θεὸν βυλόμενοι σημῆναι, ἢ ὕψος, ἢ ταπείνωσιν, ἢ ὑπερογὴν, ἢ αἷμα, ἢ νίκην, ἢ ἄρεα, ἢ ἀφροδίτην, ἱέρακα ζωγραφοῦσι. *Deum cùm volunt significare, aut sublimitatem, aut humilitatem, aut præstantiam, aut sanguinem, aut victoriam, accipitrem pingunt.* (Hor. Apoll. *hieroglyphicum 6.*)

(10) *Voyez* les 59, 60 et 62.e hiéroglyphes d'Horapollon.

(11) Voyez *pl. 11, n.os 20, 21 et 22, A. vol. II.*

(12) Voyez *pl. 11, n.os 24 et 33, A. vol. II.* On reconnoît que ces personnages sont des prêtres, à leurs têtes rasées. Il faut consulter à ce sujet la savante dissertation de Schmidt, *De sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum,* où se trouvent rassemblés tous les témoignages provenant tant des historiens que des monumens, qui tendent à faire connoître les prêtres de l'ancienne Égypte, leurs costumes, leurs fonctions, leurs marques distinctives, et les différentes classes dans lesquelles ils étoient partagés.

la rangée inférieure, on voit un personnage (1) chargé d'un porte-feuille attaché en bandoulière autour de son corps ; il en a tiré un volume qu'il déroule, et il semble proclamer les hauts faits et la gloire du triomphateur. Il est précédé de quatre militaires (2) vêtus de longues robes et couronnés de plumes : ils tiennent à la main droite le crochet, marque distinctive de leur dignité, et un bâton à fleurs de lotus, surmonté d'une longue plume ; ils ont dans la main gauche des haches d'armes. Six militaires (3) semblablement vêtus sont au-dessous d'eux : les uns portent des haches d'armes et des plumes ; les autres, des bâtons auguraux et des tiges de lotus. Tout ce cortége est en marche pour se rendre au temple de la grande divinité de Thèbes, d'Harpocrate, dieu de l'abondance et emblème du soleil, qui vivifie et qui reproduit. Il est précédé de deux prêtres (4) enveloppés dans de longues robes, dont la tête est ornée de plumes. Quatre figures (5) qui marchent en sens contraire du cortége, paroissent venir à la rencontre du triomphateur pour le recevoir et l'introduire dans le temple, jusqu'au lieu mystérieux où repose la châsse qui renferme l'image de la divinité ; elle y est représentée sous la figure (6) d'un homme qui n'a qu'un seul bras et une seule jambe et dont le membre viril est en érection : divers attributs la caractérisent ; elle tient au-dessus de sa main un fléau, et derrière elle sont des tiges de lotus et des vrilles de vigne. En avant est une espèce d'autel où l'on voit un vase enveloppé de verdure et surmonté d'un bouquet de tiges de lotus avec la fleur et le bouton. Au pied de la divinité, qui est élevée sur une estrade, est une figure agenouillée, présentant des vases. Le héros, en habit de sacrificateur (7), offre d'une main une cassolette où brûle de l'encens ; il tient de l'autre trois vases liés ensemble, avec lesquels il se dispose à faire des libations sur un autel où sont rassemblées diverses productions de la nature, telles que des feuillages, des tiges et des fleurs de lotus. Des arbres sont figurés en masse sur les côtés de l'autel, et sont retenus par un bandeau demi-circulaire. Au-dessus de la tête du héros, plane un vautour portant dans ses serres des hiéroglyphes qui sont peut-être le monogramme du triomphateur ou sa devise ; ce qui est d'autant plus probable, qu'on les retrouve absolument les mêmes par-tout où le héros figure dans la scène que nous avons sous les yeux.

Le sacrifice achevé, la marche continue ; mais alors la statue (8) de la divinité fait elle-même partie du cortége. Quatre personnages (9), qu'à leur tête rasée (10)

(1) Voyez *pl. 11, n.° 34, A. vol. II.* C'est un de ces prêtres que S. Clément d'Alexandrie désigne sous le nom de ἱερογραμματεὺς, *scribe sacré*, et dont il dit : Ἐξῆς δὲ ὁ ἱερογραμματεὺς παρέρχεται, ἔχων πτερὰ ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, βιβλίον τε ἐν χερσὶ καὶ κανόνα. (*Voyez* le passage de S. Clément d'Alexandrie, cité à la fin de cette section, n.° 1.)

(2) Voyez *pl. 11, n.os 35, 36, 37 et 38, A. vol. II.*

(3) Voyez *pl. 11, n.os 25, 26, 27, 28, 29 et 30, A. vol. II.*

(4) Voyez *pl. 11, n.° 39, A. vol. II.* Ces prêtres sont probablement de la première classe ; ce dont on juge au rôle qu'ils paroissent remplir dans la cérémonie. C'étoient peut-être ceux que S. Clément d'Alexandrie désigne sous la dénomination de *prophètes*. (*Voyez* le passage de S. Clément d'Alexandrie, cité à la fin de cette section, n.° 1.)

(5) Voyez *pl. 11, n.° 43, A. vol. II.*

(6) Voyez *pl. 11, n.os 31, 32, 40 et 41, A. vol. II.*

(7) Voyez *pl. 11, n.° 42, A. vol. II.*

(8) Voyez *pl. 11, n.° 46, A. vol. II.*

(9) Voyez *pl. 11, groupe n.° 45, A. vol. II.*

(10) *Voyez* l'ouvrage déjà cité de Schmidt.

Οἱ ἱρέες τῶν θεῶν τῇ μὲν ἄλλῃ κομέουσι, ἐν Αἰγύπτῳ δὲ ξυρεῦνται.

Deorum sacerdotes alibi comati sunt, in Ægypto derasi. (Herod. *Hist.* lib. II, cap. 36, pag. 103, ed. 1618.)

Οἱ δὲ ἱρέες ξυρεῦνται πᾶν τὸ σῶμα διὰ τρίτης ἡμέρης, ἵνα μήτε φθεὶρ, μήτε τι ἄλλο μυσαρὸν μηδὲν ἐγγίνηται σφι θεραπεύουσι τοὺς θεούς.

Sacerdotes tertio quoque die totum corpus radunt, ne quis pediculus deos colentibus aut alia sordes creetur. (*Ibid.* cap. 37, pag. 104.)

on

on reconnoît pour des prêtres, portent dans une caisse des arbres dont on a seulement figuré la masse, et qui ne se trouvent probablement ici représentés que parce qu'ils sont les plus beaux résultats de la végétation ; c'est sûrement un des attributs qui indiquent l'influence puissante de la divinité sur tout ce qui végète. Au-dessus, deux prêtres (1) portent une grande tablette où devoient être inscrites les victoires du héros et son triomphe auguste; peut-être étoit-elle destinée à perpétuer le souvenir du sacrifice qu'il vient d'offrir.

La statue du dieu est portée sur un brancard par vingt-quatre prêtres (2) : elle a été tirée du lieu sacré où elle étoit renfermée ; elle est entourée de toute la pompe des cérémonies, de faisceaux, de tiges et de fleurs de lotus, d'étendards et de panaches. Une riche draperie, couverte de fleurons, enveloppe tous les prêtres qui portent le brancard, de manière qu'elle ne laisse voir que leurs têtes et leurs pieds. Deux petites figures sont aux pieds de la divinité : l'une d'elles, accroupie sur ses talons, lui fait l'offrande de deux vases où sont probablement contenues les prémices de l'inondation. En avant, le triomphateur (3) marche vêtu d'autres habits et coiffé d'un autre bonnet; il tient dans ses mains les attributs du pouvoir suprême. Au-dessus de sa tête plane un vautour portant son monogramme ou sa devise. Le bœuf sacré (4) s'avance lui-même au milieu du cortége; c'est peut-être celui qu'on nourrissoit à *Hermonthis,* lieu tout voisin de Thèbes : son cou est orné des bandelettes sacrées; il porte sur la tête un disque surmonté de deux plumes; un prêtre (5) brûle des parfums devant lui. On voit ensuite un personnage (6) couvert d'un vêtement assez semblable aux chasubles de nos prêtres; il a les mains jointes, et paroît être dans un recueillement profond. Cette figure est tout-à-fait de profil, et les meilleurs sculpteurs ne la dessineroient pas autrement dans cette position. Elle est une preuve que, lorsque les artistes Égyptiens ne s'assujettissoient point à des formes de convention, ils savoient imiter la nature. Au-dessus de ces figures est une prêtresse (7) avec la coiffure d'Isis ; on voit devant elle un prêtre (8) qui, sans doute, proclame les victoires du héros, et annonce les sacrifices que l'on va faire aux dieux. En avant sont dix-sept prêtres (9), ayant, les uns, les attributs de la divinité, tels que le crochet, le fléau, le bâton augural; d'autres, des étendards formés de la figure d'Isis et des têtes des animaux sacrés, tels que l'épervier, le bœuf, le chacal : quelques-uns portent des vases et d'autres objets dont on ne reconnoît pas aussi bien la forme (10). D'autres prêtres (11) tiennent élevé sur leurs épaules un brancard sur lequel on remarque d'abord une sorte de coffre où sont posés des vases d'une forme assez semblable à ceux (12) dont on se sert encore aujourd'hui en Égypte, et ensuite trois petites figures debout. Les

(1) Voyez *pl. 11, groupe n.° 44, A. vol. II.*
(2) Voyez *pl. 11, groupe n.° 46, A. vol. II.*
(3) Voyez *pl. 11, n.° 47, A. vol. II.*
(4) Voyez *pl. 11, n.° 48, A. vol. II.*
(5) Voyez *pl. 11, n.° 51, A. vol. II.*
(6) Voyez *pl. 11, n.° 52, A. vol. II.*
(7) Voyez *pl. 11, n.° 49, A. vol. II.*
(8) Voyez *pl. 11, n.° 50, A. vol. II.*
(9) Voyez *pl. 11, n.os 53, 54, 55, 56, 57, 58; le groupe n.° 59, et les n.os 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, A. vol. II.* Ces prêtres sont sans doute ceux que les anciens auteurs désignent sous la dénomination de *pastophores.* (*Voyez* l'ouvrage de Schmidt déjà cité.)
(10) *Voyez* la dernière figure du groupe *n.° 59*, et ce que porte la figure, *n.° 61, pl. 11, A. vol. II.*
(11) Voyez *pl. 11, groupe n.° 68, A. vol. II.*
(12) *Voyez* la planche FF des vases modernes, dessinée par M. Redouté, *É. M. Atlas, vol. II.*

vases renfermoient, sans doute, la liqueur qui devoit servir aux libations. Un second brancard (1) à peu près semblable, porté par le même nombre de prêtres, se voit au-dessus de celui-là. A gauche est un personnage (2) environné d'hiéroglyphes. En avant de ces deux groupes se trouvent trois prêtres (3) qui arrivent devant deux autels (4) sur lesquels flottent des étendards sacrés. Le héros (5), accompagné de son génie tutélaire, est tourné en face du cortége, et c'est à lui que paroît maintenant s'adresser l'espèce de sacrifice que l'on voit ici représenté ; il consiste en deux tiges de lotus flétries avant d'être épanouies. Deux jeunes initiés (6), qui paroissent les offrir, se retournent du côté des prêtres, qu'ils semblent prévenir de l'action qu'ils vont faire ; des oiseaux qui s'envolent sont peut-être des emblèmes indiquant que le sacrifice s'élève jusqu'à la divinité.

La marche continue, et un personnage qui est tout entouré d'inscriptions hiéroglyphiques, déroule un volume et semble proclamer les actions du héros (7). Mais la scène change bientôt, et le héros redevient à son tour sacrificateur (8) : armé d'une faux, il coupe un faisceau de tiges et de boutons de lotus que lui présente un prêtre. Un autre prêtre (9) suit et tient élevé dans ses mains un rouleau de papyrus, sur lequel il paroît lire ; ce sont peut-être les prières que l'on devoit réciter dans cette circonstance. Le bœuf sacré (10) se voit dans cette scène, qui semble toute entière avoir trait à l'agriculture. Ce sacrifice n'est en quelque sorte que le prélude de celui que va faire bientôt le triomphateur (11) en approchant plus près du sanctuaire (12) où est déposée la statue de la grande divinité de Thèbes. En effet, dans la dernière scène de la marche triomphale qui nous occupe, le héros Égyptien présente à Harpocrate des parfums. Il fait en même temps, avec un vase qu'il tient de la main droite, des libations sur un autel couvert de fruits entourés de verdure du milieu de laquelle sortent des fleurs de lotus. C'est ici que se termine toute cette grande procession religieuse et militaire, que l'on doit considérer comme la représentation fidèle de toutes les cérémonies qui s'observoient au triomphe d'un roi guerrier. Des sacrifices offerts aux dieux commençoient et terminoient cette auguste fête.

Tout ce bas-relief prouve incontestablement que la religion Égyptienne n'admettoit pas seulement le culte secret qui se pratiquoit dans les sanctuaires des temples, et dont la connoissance n'étoit réservée qu'aux adeptes : elle avoit un culte extérieur ; et dans des circonstances particulières, comme à de certains jours de fête et de réjouissances publiques, on déployoit, dans des processions solennelles, toute la pompe de la religion. Cette conséquence est confirmée par S. Clément d'Alexandrie (13), qui nous a transmis une description curieuse d'une de ces processions toutes religieuses, dans laquelle il fait l'énumération des personnages qui

(1) Voyez *pl. 11, n.° 70, A. vol. II.*
(2) Voyez *pl. 11, n.° 69, A. vol. II.*
(3) Voyez *pl. 11, n.os 71, 74 et 75, A. vol. II.*
(4) Voyez *pl. 11, n.os 73 et 77, A. vol. II.*
(5) Voyez *pl. 11, n.° 78, A. vol. II.*
(6) Voyez *pl. 11, n.os 72 et 76, A. vol. II.*
(7) Voyez *pl. 11, n.° 79, A. vol. II.*
(8) Voyez *pl. 11, n.° 80, A. vol. II.*
(9) Voyez *pl. 11, n.° 82, A. vol. II.*
(10) Voyez *pl. 11, n.° 84, A. vol. II.*
(11) Voyez *pl. 11, n.° 86, A. vol. II.*
(12) Voyez *pl. 11, n.° 87, A. vol. II.*
(13) *Voyez* la citation n.° 1, à la fin de cette section, *pag. 72.*

composoient le cortége, ainsi que de leurs fonctions et de leur emploi. Il est facile de reconnoître la grande analogie qu'elle a avec la marche triomphale que nous venons de décrire. Nous ne nous proposons point d'établir ici une comparaison (1) que le lecteur peut faire facilement lui-même; nous nous bornons seulement à faire remarquer que S. Clément d'Alexandrie auroit eu sous les yeux la marche triomphale de Medynet-abou, qu'il n'auroit point décrit autrement qu'il ne l'a fait le personnage désigné sous la dénomination de ἱερογραμματεύς.

Notre conséquence trouve encore un nouvel appui dans le précieux monument recueilli à Rosette. En effet, dans l'inscription Grecque, dont on doit l'interprétation à M. Ameilhon, on lit une description du culte que l'adulation des prêtres de l'Égypte avoit institué en l'honneur de Ptolémée Épiphane. Il y est dit (2) que, dans les grandes solennités où l'on a coutume de faire sortir des sanctuaires les chapelles ou châsses qui renferment les statues des dieux, on fera sortir aussi celle du dieu Épiphane. Il n'est point hors de propos de faire remarquer ici l'analogie et même la parfaite ressemblance qui existe entre les châsses dont il est fait mention dans l'inscription, et celles qui sont sculptées dans notre bas-relief; les unes et les autres sont couronnées d'un ornement d'aspics ou d'*ubæus*.

ARTICLE II.

Des Terrasses du Palais, du Village qu'on y a bâti, et des Constructions qui sont au-delà du Péristyle.

LA porte de sortie du péristyle du palais, au nord-ouest, est encombrée presque jusqu'au sommet. De part et d'autre, à l'extérieur, ces décombres s'élèvent jusqu'à la corniche de l'édifice; ce qui donne la facilité de monter sur les terrasses. On y remarque des vestiges de pieds d'hommes, dont les contours ont été gravés, et tout auprès, des caractères assez grossièrement tracés d'une écriture que l'on juge, à son analogie avec les hiéroglyphes, être l'écriture cursive des anciens Égyptiens. Ce sont-là, sans doute, les résultats de pélerinages faits par d'anciens habitans de l'Égypte, ou par ceux de pays éloignés, qui, attirés par la réputation de puissance et de sagesse dont jouissoit cette contrée, ont voulu laisser des preuves de leur passage dans ces lieux mystérieux. Il est très-vraisemblable que la politique du gouvernement affectoit de réunir toutes les provinces de cette contrée, et même les pays conquis, dans le culte des mêmes dieux, par l'établissement de certaines fêtes générales qui se célébroient à des époques marquées, soit à l'occasion de grands événemens civils ou religieux, soit au renouvellement de périodes astronomiques. D'ailleurs, on connoît le goût des Orientaux en général et des Égyptiens en particulier pour les pélerinages. Hérodote en indique plusieurs, où les habitans de l'Égypte se rendoient par milliers, à l'époque des fêtes instituées dans différentes

(1) Nous renvoyons à la savante Dissertation de Schmidt, qui est très-propre à jeter le plus grand jour sur toute cette matière.

(2) *Voyez* l'interprétation que M. Ameilhon a donnée des lignes 42 et 43 de l'inscription Grecque de la pierre de Rosette.

villes. Il parle plus particulièrement de ceux qui se faisoient de son temps dans la basse Égypte, portion du pays la plus peuplée, et où se trouvoit la ville capitale de Memphis. On peut dire des Égyptiens modernes, qu'ils ont hérité du goût de leurs ancêtres; et, à cet égard, comme à beaucoup d'autres, la constance et la perpétuité dans les usages, inspirées par le climat, se font éminemment remarquer. On pourroit citer nombre de lieux de pélerinages que fréquentent aujourd'hui les habitans du pays, et où les lois de la décence ne sont pas mieux observées qu'elles ne l'étoient au temps d'Hérodote.

Les terrasses du péristyle sont encore surchargées d'une soixantaine de chétives habitations en briques crues, qui y ont été élevées dans ces derniers temps, et qui maintenant sont entièrement désertes. L'abandon de ce village paroît être le résultat de la dépopulation progressive de la plaine de Thèbes, et du mauvais entretien des canaux. Les eaux du Nil n'arrivent plus vers la limite du désert que dans les grandes inondations : dans les crues ordinaires, les habitans vont chercher plus près du fleuve la jouissance de ses eaux salutaires, d'où dépend leur existence.

Lorsqu'on sort du péristyle, en s'avançant vers le nord-ouest, on a devant soi un espace considérable rempli de monticules de décombres, et renfermé de toutes parts par un mur de clôture, qui se voit, au nord, dans toute son étendue. A partir de l'extérieur du péristyle, on en parcourt une longueur de soixante mètres, jusqu'à une porte de soixante-dix-sept centimètres de largeur. Au-delà, le mur se prolonge de vingt-six mètres; il retourne ensuite à angle droit dans une longueur de vingt-trois mètres, et reprend une direction parallèle à celle qu'il avoit d'abord : mais alors les décombres sont tellement accumulés, qu'il en est entièrement recouvert, et qu'il ne se montre plus que d'espace en espace. C'est à l'angle ouest de ce mur d'enceinte que nous avons trouvé des morceaux de granit noir avec des hiéroglyphes; ce qui nous porte à croire qu'il y a eu dans cet emplacement, et qu'il existe peut-être encore sous les décombres, des constructions en matériaux de cette nature. Il est également hors de doute que tout cet espace a dû être rempli de monumens, si l'on en juge par les enceintes de ce genre que nous avons remarquées dans plusieurs endroits, et plus particulièrement à Karnak. Il est à desirer que les voyageurs qui nous suivront, puissent y entreprendre des fouilles; et l'on peut assurer que les résultats de leurs recherches les dédommageront amplement des soins qu'ils se seront donnés. L'encombrement du mur d'enceinte ne permet pas de voir si ses paremens intérieurs sont décorés de figures et d'hiéroglyphes sculptés; mais les paremens extérieurs en sont couverts.

ARTICLE III.

Des Sculptures extérieures du Palais.

LA face du mur d'enceinte qui regarde le sud, dans la partie correspondante à la galerie latérale du péristyle, est couverte de sculptures qui ont trait à la guerre. On y voit une figure colossale offrir à une divinité trois groupes de prisonniers

placés les uns au-dessus des autres, et composés de sept personnages, qu'à leur costume et à leurs bonnets de plumes on reconnoît pour des Indiens. En avançant vers le sud, on voit sur le même mur un héros monté sur un char traîné par des chevaux; il porte un carquois suspendu derrière le dos; il est entouré d'une foule d'esclaves: deux soldats sont placés derrière lui avec les étendards qui l'accompagnent toujours. A la suite, s'avancent des militaires rangés sur deux de front; ils sont armés d'arcs et de boucliers, qu'ils tiennent élevés près de leur tête: ils sont suivis d'autres soldats rangés sur quatre de front, et de militaires plus élevés en dignité, qui portent des enseignes en forme de tiges et de fleurs de lotus. Plus loin, est la mêlée de la bataille. On y voit des hommes et des chevaux renversés sous les chars et foulés aux pieds. Quelques-uns attaquent leurs adversaires; ceux-ci se couvrent de leur bouclier, et ripostent d'un coup de lance dont ils blessent leurs ennemis. Plusieurs guerriers décochent des traits du haut de leur char. Mais celui qui attire surtout les regards, c'est le héros principal, le même que l'on voit dans tous les combats, et qui se fait remarquer par sa stature colossale; il lance ses chevaux à toute bride, et porte par-tout le carnage et la mort: son arc est tendu, et la flèche prête à s'échapper de ses redoutables mains. Des contours sinueux et des lignes ondulées indiquent, plus loin, la configuration d'un fleuve, que les décombres accumulés autour du mur empêchent de voir dans toute son étendue. Au-dessus de ces différentes scènes guerrières, sont des tableaux représentant des offrandes aux dieux, où l'on remarque principalement des enseignes et des châsses portées sur des arches sacrées.

La face extérieure du mur d'enceinte, exposée au nord, présente des sculptures qui ne sont pas d'un moindre intérêt que celles de la face sud. A partir de l'angle, vers le nord, on remarque des pelotons de soldats faisant partie d'une armée qui vient de combattre les Indiens; ils conduisent des prisonniers, et les maltraitent à coups de javelot. On en voit d'autres que l'on fait marcher sans leur faire aucun mal, et en avant desquels sont des personnages vêtus de longs habits. Il y a trois rangs de soldats et de prisonniers placés les uns au-dessus des autres. Plus loin, est un héros monté sur un char; il est précédé de ses enseignes. Devant lui, sont des soldats qui marchent en ordre et par pelotons; plusieurs d'entre eux portent des drapeaux ou étendards carrés. Vient ensuite une autre figure colossale, représentant le même héros. Il est encore précédé de ses enseignes, et monté sur un char; un carquois est suspendu derrière ses épaules: de la main gauche il tient un arc et des flèches, et de la main droite il dirige ses coursiers. Il est à la tête de troupes armées de piques et de boucliers, et rangées sur six colonnes. La scène change bientôt, et l'on voit une figure colossale, représentant toujours le même héros, lancer ses chevaux à toute bride, et décocher des flèches sur les Indiens. Ces derniers sont aux prises avec les Égyptiens, et forment une mêlée nombreuse d'hommes, de chevaux, de chars, qui se précipitent les uns sur les autres, et de morts et de mourans que l'on foule aux pieds.

Plus loin, le même héros (1), monté sur son char, s'est retourné pour décocher

(1) Voyez *pl. 9, fig. 1, A. vol. II.*

encore des flèches sur la mêlée, dont il paroît s'éloigner: ses chevaux sont lancés au grand galop; ils vont fouler aux pieds des lions percés de traits. Ce tableau donne à croire que le héros Égyptien dont la sculpture a consacré les exploits sur tous les murs du palais de Medynet-abou, n'avoit pas seulement à soutenir la guerre contre des hommes, dans les lieux où il porta la gloire de ses armes, mais qu'il eut encore à combattre des bêtes farouches. En effet, les deux lions qui sont en avant du char, ont été atteints des traits du vainqueur. Le premier est étendu mourant, et prêt à être foulé sous les pieds des chevaux : le second, percé de quatre flèches, ne peut échapper à la mort; il fuit à travers les roseaux. Ce bas-relief, précieux sous le rapport de l'histoire (1), ne l'est pas moins sous le rapport de l'art. On peut remarquer la franchise et la hardiesse du dessin, la variété et la fermeté des attitudes de toutes les figures; l'expression de la douleur est sur-tout rendue avec beaucoup de vérité.

Au-dessous des lions, sont des fantassins différemment armés et habillés (2). Les premiers ont des boucliers terminés carrément par un bout et arrondis de l'autre; ils portent, en outre, de longues massues. Les seconds ont des casques de forme conique, et chacun d'eux est armé d'un javelot. D'autres portent des casques de forme sphérique, noués par des cordons sous le menton, et surmontés de petites boules métalliques; d'autres enfin ont une coiffure qui paroît bouclée depuis le haut de la tête jusque sur le cou. Une partie est armée de boucliers et de lances, et une autre, de dards et de carquois.

Une grande ligne verticale d'hiéroglyphes (3) sépare le sujet que nous venons de décrire, de celui qui le suit, et où l'on voit encore le même héros: mais ce sont d'autres victoires et des combats d'une autre nature. Le vainqueur est descendu de son char; un écuyer tient les rênes, tandis qu'un palefrenier arrête par la bride les chevaux encore tout haletans, et cherche à les calmer. Deux hommes se disposent à les panser; ils tiennent à la main une espèce de bâton recourbé, dont il est difficile d'assigner l'usage. Les harnois de ces chevaux diffèrent peu de ceux que nous avons précédemment décrits, et la bride est absolument la même; leur tête est surmontée de panaches, où l'on distingue une fleur de lotus renversée. Ils sont couverts d'une housse semblable à celle que nous avons déjà décrite (4): mais ils ont de plus une selle posée près du garrot; elle est maintenue par des courroies qui passent sous le ventre et en avant du poitrail. Le char est de métal; on y voit attachés, sur les côtés, des carquois remplis de flèches.

Le héros, descendu de son char, et vêtu de ses habits de guerre, est caractérisé par un vautour planant au-dessus de sa tête; il est suivi de l'un de ses porte-enseignes, sans lesquels on ne le voit jamais marcher: armé de son carquois, il en a tiré une flèche qu'il est prêt à lancer avec son arc déjà tendu. Il foule aux pieds des ennemis vaincus, emblème de la victoire certaine qu'il va remporter. Jamais nous n'avons vu cette belle figure sans éprouver un vif sentiment d'admiration, et sans rendre justice à l'art des Égyptiens. Ce n'est pas que, pour la perfection, elle puisse être

(1) Voyez ci-après, *pag. 60.*
(2) Ces bas-reliefs n'ont point été dessinés.
(3) Voyez *pl. 10, A. vol. II.*
(4) Voyez ci-dessus, *pag. 43.*

comparée aux belles sculptures en bas-relief que la Grèce nous a laissées. On ne doit point mettre en parallèle des ouvrages exécutés dans des systèmes tout différens et d'après des données qui ne sont pas les mêmes. Mais cette figure, comparée aux autres sculptures des Égyptiens, est une des plus précieuses et des mieux exécutées; elle prouveroit seule, si d'ailleurs on n'en avoit une infinité d'autres exemples, que l'art, tel que les Égyptiens l'ont conçu, a été porté chez eux à une grande perfection. On ne trouve plus ici cette pose immobile et sans action, qui paroît avoir été de rigueur dans les bas-reliefs sacrés; toute la figure est animée et pleine de mouvement; son action est bien sentie : elle est aux sculptures Égyptiennes ce que l'Apollon du Belvedère est aux statues Grecques. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer l'analogie qui existe entre la pose de l'Apollon et celle du guerrier Égyptien : le dieu des Grecs vient de lancer le redoutable trait qui a vaincu le serpent Python, et le héros des Égyptiens va lancer la flèche qui doit porter la mort dans les rangs ennemis.

Le héros est précédé de quatre archers qui sont dans la même attitude que lui : leurs carquois sont ouverts, et ils en ont tiré des flèches qu'ils dirigent sur les ennemis. Ils sont d'une stature beaucoup moindre que celle du héros, mais cependant assez élevée pour qu'on doive reconnoître en eux des guerriers marquans. En effet, par-tout nous avons observé que les Égyptiens distinguent leurs grands personnages, non-seulement par les symboles et les attributs dont ils les environnent, mais encore par la hauteur de la stature. Ceux qui sont ici représentés, sont sans doute des officiers du premier ordre.

Le combat qui est ici figuré se livre sur les eaux. En l'examinant avec attention (1), on ne tarde point à reconnoître qu'une escadre Égyptienne est aux prises avec une flotte ennemie, et qu'elle est vigoureusement secondée sur terre par une armée Égyptienne, dont on n'a représenté ici que le héros qui la commande et les généraux qui servent sous ses ordres, comme pour indiquer que la valeur de quelques braves supplée seule à toute une armée.

Les vaisseaux Égyptiens sont distingués par leurs proues décorées d'une tête de lion. Les hommes qui les montent se reconnoissent, au premier abord, à leurs airs de tête, à leurs costumes et à leurs armes; mais d'ailleurs la forme oblongue de leurs boucliers, forme décrite par les anciens auteurs (2), signale encore les Égyptiens d'une manière plus précise. Sur la gauche du dessin, on voit trois des barques Égyptiennes (3) placées l'une au-dessus de l'autre, disposition qui paroît avoir été employée pour suppléer à la perspective. Une quatrième barque (4) est

(1) Voyez *pl. 10, A. vol. II.*

(2) Nous ne citerons ici, à l'appui de notre assertion, qu'un seul passage extrait du livre VI de la *Cyropédie* de Xénophon. Cet auteur indique non-seulement les grands boucliers dont les soldats Égyptiens étoient couverts, mais encore leurs longues piques et leurs petits coutelas, tels que les sculptures du palais de Medynet-abou nous les offrent.

Ἦδη δὲ καὶ μεμαθηκότας εἶναι πολὺς μὲν Θρᾳκῶν μαχαιροφόρους, Αἰγυπτίους δὲ προσαλεῖν· καὶ ἀριθμὸν ἔλεγον εἰς δώδεκα μυριάδας σὺν ἀσπίσι ταῖς ποδήρεσι, καὶ δόρασι μεγάλοις (οἷά περ καὶ νῦν ἔχουσι), καὶ κοπίσι.

Præterea conductos jam permultos esse Thracas machærophoros, Ægyptios navigiis advehi; atque hos aiebant esse numero ad centum viginti millia, cum scutis ad pedes usque pertinentibus, hastisque magnis (quales etiam nunc habent) et copidibus. (Xenoph. *de Cyri institutione*, lib. VI, pag. 336, edit. Londini, 1747.)

(3) Voyez *pl. 10, ordonnées 1, 2 et 3, A. vol. II.*

(4) Voyez *pl. 10, ordonnée 4, A. vol. II.*

à droite. Elle a déjà doublé et coupé la flotte ennemie; elle la prend en arrière et s'avance pour agir de concert avec les trois autres. Les barques Égyptiennes ont peu souffert dans le combat; elles ont conservé leurs mâts, leurs voiles, leurs pilotes et leurs rameurs; elles ont aussi leur gabier, qui paroît sortir d'un mât terminé en fleur de lotus. Ce personnage semble jouer ici un grand rôle. Dominant tout le vaisseau et pouvant apercevoir au loin, c'est lui qui dirige, pour ainsi dire, le pilote, et qui indique les manœuvres à faire, d'après les mouvemens qu'il remarque dans la flotte ennemie. La bonne tenue des vaisseaux Égyptiens présage déjà les succès éclatans qui doivent couronner leurs efforts. Ceux qui les montent, sont dans l'attitude la plus guerrière et la plus animée. Les uns lancent des flèches; les autres tiennent une massue dont ils se disposent à porter de vigoureux coups, en même temps qu'ils élèvent au-devant de leur corps le bouclier qui parera ceux que l'ennemi pourra diriger contre eux. Les deux barques (1) de droite et de gauche, qui cernent la flotte ennemie, ont déjà des trophées de leur victoire: elles sont remplies de prisonniers dont les mains sont liées, et qui ont été placés parmi les rameurs.

La flotte ennemie (2) est, au contraire, dans un état qui annonce sa défaite: elle est toute désemparée. Les bâtimens, privés de rameurs, de pilotes et de gabiers, semblent errer au hasard: quelques-uns ont perdu leurs mâts et leurs agrès; un autre a sombré sous voiles (3). Par-tout règne le plus grand désordre. Les combattans qui montent ces vaisseaux, sont de deux sortes, et se font distinguer par leur costume et leur coiffure, leurs armes et leurs boucliers. Les uns ont une espèce de casque couronné de plumes et retenu sur la tête par un ruban noué sous le menton; les autres ont la tête couverte d'un casque de fer (4) qui paroît en prendre exactement la forme, et dont le contour arrondi n'est interrompu que par deux petites cornes placées en avant et en arrière. Ils sont tous armés de poignards, et leurs boucliers sont de forme circulaire. Ils sont revêtus d'une espèce de cotte d'armes qui, en leur couvrant la poitrine et une partie des bras, descend jusqu'au-dessus du genou. Au costume de ces guerriers, et sur-tout à leurs bonnets de plumes, la première idée qui vient à l'esprit, est qu'on a représenté ici des Indiens; c'est ce que nous avons admis jusqu'à présent dans le cours de cet écrit. Nous verrons bientôt que les témoignages historiques (5) viennent à l'appui de cette opinion et lui donnent tout le caractère de la certitude. La grande analogie qui existe entre les deux espèces de guerriers qui montent la flotte ennemie, ne permet pas de croire qu'ils soient de nations différentes: nous sommes, au contraire, portés à penser que ce sont des troupes d'un même peuple, distinguées entre elles par la forme de leurs coiffures.

La flotte ennemie se reconnoît à la configuration des barques (6), qui, néanmoins, ne diffèrent pas essentiellement, dans leur forme générale, des vaisseaux Égyptiens.

(1) Voyez *pl. 10, ordonnées 1 et 4, A. vol. II.*
(2) Voyez *pl. 10, ordonnées 5, 6, 7, 8 et 9, A. vol. II.*
(3) Voyez *pl. 10, ordonnée 9, A. vol. II.*
(4) La couleur bleue, dont le casque est peint, nous paroît être l'indication de ce métal. Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de faire des remarques semblables.
(5) Voyez ci-après, *pag. 59 et suiv.*
(6) Voyez *pl. 10, A. vol. II.*

Le

Le précieux bas-relief que nous avons maintenant sous les yeux, est si curieux, que nous y arrêterons encore un instant nos lecteurs.

C'est devant le héros que l'action paroît être le plus animée : on y voit les Indiens pêle-mêle, percés de flèches, et morts ou mourans. Aucun effet de perspective n'est ici observé; mais ce que l'on a exécuté, indique bien le désordre d'une mêlée, et toutes les figures, dans leurs différentes attitudes, décèlent le triste état où l'armée est réduite. Au grand nombre d'ennemis que l'on voit sur le devant, on peut conjecturer que les Indiens ont effectué une descente sur le rivage, et qu'ils sont vigoureusement repoussés. Tout près des archers, on peut remarquer un soldat Égyptien (1) qui tire un Indien par le bras et lui assène sur la tête un coup de son arc.

Le vaisseau ennemi (2) qui, le premier, a débarqué son monde, est monté par des guerriers dont tous les efforts se réduisent à opposer aux flèches du héros les boucliers ronds dont ils sont armés : d'autres, tout-à-fait sans défense, sont dans une attitude suppliante, et paroissent implorer la clémence du vainqueur (3). Le reste des barques ennemies n'offre pas un moindre désordre. On y voit les Indiens opposer également une vaine résistance aux coups dirigés contre eux : quelques-uns tombent de leurs barques et sont précipités dans les eaux, tandis que d'autres font de vains efforts pour les arrêter dans leur chute. On remarque dans ce combat naval un abordage (4). Un soldat Égyptien, monté sur la partie la plus avancée de la proue du vaisseau, a son bouclier attaché derrière les épaules, et, armé d'une massue qu'il tient de la main droite, il saisit avec vigueur par le bras un Indien qu'il arrache de son bord, et qu'il est sur le point d'assommer. Le même vaisseau Égyptien (5) qui présente cet acte de courage, en offre un autre qui annonce la clémence et l'humanité. Un Égyptien tend les mains à un ennemi qui implore sa pitié : il fait des efforts pour l'arracher aux eaux qui vont l'engloutir. Dans une autre barque (6), un Indien accroupi sur la proue a les mains liées derrière le dos : un Égyptien lève sur sa tête une masse d'armes dont il est prêt à le frapper. Sans doute un esprit de révolte attire sur ce malheureux cet acte de vengeance.

A la vue de ce bas-relief qui représente évidemment un combat naval, on se demande pourquoi les Égyptiens n'ont pas figuré les eaux telles qu'on les voit dans les passages de fleuves sculptés sur les murs extérieurs de leurs palais. Nous croyons en voir la raison dans la différence qu'ils faisoient des eaux douces et bienfaisantes des fleuves et des eaux de la mer. On sait que, dans leur système mythologique et religieux, ils regardoient celles-ci comme pernicieuses, en ce qu'elles rendent incultes et inhabitables les terrains qu'elles avoisinent : elles étoient pour eux le Typhon qui avoit autrefois possédé le partage d'Osiris, c'est-à-dire, la terre féconde d'Égypte. Il n'est donc pas extraordinaire que, pour figurer les eaux de la mer, ils n'aient point voulu profaner un caractère sacré qu'ils employoient uniquement pour représenter les eaux douces. Cette remarque elle-même nous

(1) Voyez *pl. 10, ordonnée 10, A. vol. II.*
(2) Voyez *pl. 10, ordonnée 5, A. vol. II.*
(3) Voyez *pl. 10, ordonnées 6, 7, 8 et 9, A. vol. II.*
(4) Voyez *pl. 10, ordonnées 3 et 7, A. vol. II.*
(5) Voyez *pl. 10, ordonnée 3, A. vol. II.*
(6) Voyez *pl. 10, ordonnée 1, A. vol. II.*

porte encore plus à conclure que le combat que nous venons de décrire a été livré sur mer. Nous verrons bientôt les témoignages historiques venir à l'appui de cette opinion (1), en faveur de laquelle nous ajouterons encore ici que la forme des barques diffère totalement de la forme de celles qui voguoient sur le Nil et dont nous avons retrouvé des représentations dans les grottes, principalement à *Elethyia* (2).

A gauche du combat naval, on voit les prisonniers que l'on amène devant le vainqueur : les uns ont les bras liés, les autres ont les mains retenues par des espèces de menottes. Ils sont conduits deux à deux par des officiers Égyptiens, précédés eux-mêmes de militaires qui paroissent être d'un plus haut rang : ceux-ci sont vêtus de longues robes, et tiennent dans les mains des espèces d'étendards ou de plumes, emblème de la victoire. Le premier de tous paroît indiquer, par un geste, au vainqueur, qu'on lui amène des prisonniers ; le héros, monté sur la première marche d'un autel, en accueille l'hommage et donne sa main à baiser. Derrière lui, sont ses porte-enseignes et ses bannières.

Au-dessous du bas-relief, sont des troupes Égyptiennes (3) et des prisonniers Indiens qu'elles font marcher devant elles. On remarque d'abord, à droite, quatre fantassins armés de piques et de grands boucliers rectangulaires, terminés circulairement dans leur partie supérieure. Ils tiennent à la main un instrument dont il est difficile d'assigner l'usage ; c'est une espèce de fourche (4). Deux archers armés de leurs arcs les précèdent, et tiennent dans la main droite un petit coutelas recourbé : ils ont autour de la poitrine et par-dessous le bras gauche des cordes destinées probablement à lier les mains des prisonniers. Plusieurs figures, vêtues de longs habits, sont armées d'arcs et de carquois. Elles sont précédées par un porte-enseigne qui tient à sa main une fleur de lotus avec sa tige en guise d'étendard. Derrière elles sont des personnages portant sur le dos des ustensiles qui paroissent propres à renfermer des provisions de bouche : l'un d'eux tient à la main une petite outre, destinée peut-être à contenir quelque liqueur. On voit ensuite des prisonniers Indiens conduits deux à deux par un archer Égyptien : ils ont les mains et les bras liés, et sont attachés ensemble, au moyen d'une corde qui leur entoure le cou. Probablement il y avoit de ces prisonniers dans toute l'étendue du bas-relief supérieur : mais la dégradation du mur, et sur-tout la hauteur à laquelle s'élèvent les décombres, n'ont pas permis de dessiner ni de décrire le reste du tableau.

A la suite du grand bas-relief, et derrière le vainqueur, est un char tout pareil à celui qui se voit à droite. C'est encore celui du même héros, qui, dans cette dernière scène, est représenté recevant des offrandes. Il tourne le dos à son char, comme dans la première partie du bas-relief.

(1) Voyez ci-après, *pag. 59 et suiv.*
(2) Voyez *pl. 68, A. vol. I.*
(3) Voyez *pl. 10, A. vol. II.*
(4) Peut-être ces fourches servoient-elles à attacher par le cou les prisonniers les uns à la suite des autres, comme on le voit dans le bas-relief lui-même, et comme cela se pratique encore aujourd'hui parmi quelques peuplades de nègres.

§. VI.

Comparaison des Actions guerrières attribuées par Diodore et Hérodote à Sésostris, avec les Scènes militaires sculptées sur les murs du Palais de Medynet-abou, et Notions qui en résultent pour l'ancienne histoire des Égyptiens.

Les sculptures du palais de Medynet-abou ont tant d'analogie avec ce que Diodore nous rapporte des exploits de Sésostris, et de son retour en Égypte après ses conquêtes, qu'il nous a paru curieux de faire des rapprochemens, pour établir l'identité du héros de cet historien, et de celui qu'on a représenté en tant d'endroits différens sur les murs des édifices de Medynet-abou. Nous commencerons d'abord par quelques réflexions sur la confiance que doivent inspirer les écrits de Diodore de Sicile.

L'autorité de cet historien nous paroît être du plus grand poids. Les matériaux sur lesquels il a composé son histoire, ont été puisés, comme il le dit lui-même en plusieurs endroits de son ouvrage, dans les annales des Égyptiens et dans les livres écrits par leurs prêtres. Diodore a été lui-même en Égypte, et a voulu voir de ses propres yeux le pays dont il avoit à parler. Ce n'est pas cependant que nous pensions qu'il ait visité les monumens de la haute Égypte ; il nous paroît, au contraire, qu'il n'a vu que l'Égypte inférieure : mais il aura puisé dans les restes de la bibliothèque d'Alexandrie, échappés au sac de cette ville lors de la guerre de César, la plus grande partie des matériaux nécessaires à la composition de son ouvrage. Les Grecs qui l'avoient précédé, et qui, très-anciennement, avoient vu les lieux dont il a parlé, lui ont été aussi d'un grand secours pour la composition de ses écrits. Ce fait est pleinement justifié par l'identité que nous avons démontrée de l'un des édifices (1) ruinés de Thèbes avec le tombeau d'Osymandyas, décrit par Diodore d'après Hécatée, qui, si l'on en croit Hérodote, avoit été à Thèbes et avoit eu des relations avec les prêtres de cette ancienne capitale. Nous ne voulons pas toutefois insinuer que tous les faits rapportés par Diodore sont également fondés, et nous ne voulons pas ajouter plus de confiance à ses récits qu'il ne paroît vouloir en inspirer : car il dit, au sujet de quelques faits douteux, qu'il n'entreprend pas d'en démêler la vérité, mais que, rapportant les opinions différentes qu'il trouve dans les historiens, il en laisse le choix au discernement des lecteurs. Ce ne sera donc sur-tout que d'après la conformité de ses récits avec les objets retrouvés sur les lieux mêmes, que nous nous permettrons de tirer des conséquences, et d'énoncer des opinions qui acquerront, par cela même, une grande probabilité.

Pour en venir maintenant à l'objet que nous avons principalement en vue, voici comment Diodore s'exprime sur Sésostris, dont nous pensons que l'on doit voir l'image dans la plupart des sculptures du palais de Medynet-abou : « C'est de tous les » rois d'Égypte, rapporte-t-il (2), celui qui a fait les plus grandes et les plus célèbres

(1) *Voyez* la section III de ce chapitre.

(2) *Voyez* la citation n.° II, *pag. 73.*

» actions. Mais, comme non-seulement les historiens Grecs, mais encore les prêtres » et les poëtes Égyptiens, diffèrent entre eux à son sujet, nous tâcherons de rap- » porter ce que nous trouverons de plus vraisemblable et de plus conforme aux » monumens qui restent encore en Égypte. »

Cette espèce d'introduction nous indique suffisamment la nature des autorités dont Diodore va faire usage; et l'on soupçonne déjà que ce qu'il va rapporter de Sésostris, n'est autre chose que l'interprétation des sculptures des monumens. C'est ce que d'ailleurs semble particulièrement indiquer le mot σημεῖα, *signa*, que renferme le texte.

Diodore, après avoir indiqué avec quelques détails la manière dont Sésostris fut élevé, les exercices de corps et les travaux auxquels il étoit livré dans sa jeunesse, nous apprend que l'Arabie (1) fut le premier théâtre de ses exploits; qu'il y combattit contre des bêtes farouches, et que, supportant la faim et la soif dans le désert, il asservit tous les peuples d'Arabie qui n'avoient jamais reçu le joug.

Quelle conformité entre ce récit et le bas-relief que nous avons décrit (2), où le héros Égyptien a percé de traits deux lions, dont l'un est étendu mort, et l'autre fuit à travers les roseaux! et peut-on douter que la sculpture ne soit ici parfaitement d'accord avec les faits historiques!

Voilà quels sont les exploits de la jeunesse de Sésostris. Appelé au trône après la mort de son père, il conçoit de plus vastes projets. Excité par les dieux eux-mêmes, il entreprend de conquérir l'univers. Il règle les affaires du royaume; il organise les provinces, à la tête desquelles il met des gouverneurs; il rassemble tout ce qu'il y a d'hommes vigoureux dans l'État (3), et en forme une armée proportionnée à la grandeur de son entreprise : car elle étoit composée de six cent mille hommes de pied, de vingt-quatre mille chevaux, et de vingt-sept mille chariots de guerre.

Ce récit paroîtra sans doute exagéré. Quelque florissante, en effet, qu'ait été l'Égypte dans les temps anciens, il est difficile de croire qu'elle ait jamais pu tirer de son propre sol une force armée aussi considérable. On voit bien qu'une telle exagération est le résultat de la vanité, et que les prêtres qui expliquoient aux voyageurs Grecs dont Diodore a emprunté une partie de ses récits, les sculptures de leurs temples et de leurs palais, ont bien pu céder au plaisir d'exagérer la puissance du peuple qu'ils gouvernoient. Cette propension à l'exagération paroît être d'ailleurs le résultat de l'influence du climat : elle s'est conservée jusqu'à ces temps modernes, et les peuples de l'Orient ne parlent encore aujourd'hui même de leurs armées qu'avec emphase; elles sont toujours, à les entendre, plus nombreuses que les étoiles du firmament, ou que les grains de sable que la mer a rejetés sur ses bords.

Sésostris, ajoute Diodore, commença par distribuer à tous ses soldats les terres les plus fertiles de l'Égypte, afin que, laissant à leurs familles un bien suffisant, ils se disposassent au départ avec plus de courage. « S'étant mis en marche, il tomba

(1) *Voyez* la citation n.° III, *pag. 73.*
(2) Voyez ci-dessus, *pag. 54*, et *pl. 9, fig. 1, A. vol. II.*
(3) *Voyez* la citation n.° IV, à la fin de cette section, *pag. 73.*

» d'abord sur les Éthiopiens, qui sont du côté du midi (1); et les ayant défaits, il » exigea d'eux pour tribut, de l'or, de l'ébène et de l'ivoire. Il fit ensuite équiper sur » la mer Rouge une flotte de quatre cents voiles, et fut le premier prince de ces » contrées qui fit construire des vaisseaux longs. Il se rendit maître, par leur moyen, » de toutes les provinces maritimes et de toutes les îles de la mer jusqu'aux Indes, » pendant que lui-même, conduisant l'armée de terre, subjugua toute l'Asie. »

Est-il possible de ne point reconnoître la conformité de ce récit avec le combat naval sculpté sur les murs extérieurs du palais de Medynet-abou! Les vaisseaux Égyptiens que l'on y voit, sont la représentation d'une portion de cette grande flotte que Sésostris avoit fait équiper, et cette escadre est secondée par terre par le héros lui-même, comme notre historien l'indique d'une manière positive. Nous ne pouvons donc plus douter que le combat que nous avons décrit (2), ne se livre sur mer. Nous avons déjà donné plusieurs raisons qui portent à le croire; mais la plus forte de toutes est, sans contredit, la coïncidence des bas-reliefs encore existans, avec le récit même de Diodore. Nous répéterons ici que la forme des barques confirme encore dans cette opinion; car elles ne ressemblent en rien à celles qui naviguoient sur le Nil, et dont nous avons retrouvé la représentation dans les scènes sculptées sur les parois des grottes. Un rebord élevé, au travers duquel passent les rames, paroît destiné à garantir le vaisseau de l'invasion des vagues. Ces barques sont peut-être le type original de ces énormes galères à trois rangs de rames, que l'on construisoit au temps des Ptolémées, et dont Athénée nous a laissé des descriptions si pompeuses. Cependant on voit ici, de plus, l'application des voiles, dont les Grecs n'ont point fait l'emploi dans leurs énormes vaisseaux.

« Sésostris (3) non-seulement parcourut tous les pays où Alexandre a depuis » porté ses armes, mais encore pénétra jusque dans des contrées où le roi de Macé- » doine n'est jamais entré. En effet, il passa le Gange, et, traversant toutes les Indes, » il parvint jusqu'à l'Océan oriental, d'où revenant par le septentrion, il conquit » toute la Scythie, jusqu'au fleuve Tanaïs, qui sépare l'Asie d'avec l'Europe. »

Nous trouvons encore ici une identité frappante entre ces récits et les sculptures qui se voient sur le mur extérieur du palais, au sud. Le fleuve qu'on y a figuré est probablement le Gange. Si tous les murs extérieurs du palais de Medynet-abou étoient débarrassés des décombres qui les enveloppent, nous ne doutons point qu'on n'y retrouvât sculptée la suite des exploits de Sésostris, dans l'ordre où Diodore les donne. Il devient donc de plus en plus probable, comme nous l'avions d'abord insinué, que Diodore de Sicile a puisé ses matériaux, soit dans les annales des prêtres, soit dans les récits d'un voyageur à qui un prêtre Égyptien auroit montré les sculptures du palais de Medynet-abou, en commençant d'abord par lui donner l'explication des sujets sculptés sur la face extérieure de l'ouest, et en faisant ensuite tout le tour du monument pour rentrer dans l'intérieur du palais, comme ce qu'il nous reste à dire va le prouver.

« Sésostris, continue Diodore, traitant équitablement les peuples qu'il avoit

(1) *Voyez* la citation n.° V, *pag. 74.*
(2) Voyez ci-dessus, *pag. 57,* et *la pl. 10, A. vol. II.*
(3) *Voyez* la citation n.° VI, à la fin de cette section, *pag. 74.*

» soumis, leur imposa des tributs proportionnés à leurs forces, et les obligea de » les apporter eux-mêmes en Égypte, où il revint au bout de neuf années (1), avec » une réputation supérieure à celle de tous les rois ses prédécesseurs. Il fit son en- » trée, suivi d'une foule innombrable de captifs, et chargé d'immenses dépouilles. »

Les sculptures intérieures du péristyle du palais n'annoncent-elles point ce retour (2)! Cette marche triomphale que nous avons décrite, ces captifs que l'on amène devant le vainqueur, ces sacrifices que l'on offre aux dieux, n'ont-ils pas une conformité parfaite avec les circonstances du retour du héros dont Diodore nous donne l'histoire!

Le témoignage d'Hérodote vient se joindre à celui de Diodore, pour nous confirmer dans l'opinion que les sculptures du palais de Medynet-abou représentent les exploits de Sésostris (3). « Ce prince, dit-il, fut, selon les prêtres, le premier » qui, étant parti du golfe Arabique avec des vaisseaux longs, subjugua les peuples » qui habitoient les bords de la mer Érythrée. Il fit voile encore plus loin, jusqu'à » une mer qui n'étoit plus navigable à cause des bas-fonds. »

Ces circonstances sont parfaitement d'accord avec celles qui sont rapportées plus en détail par Diodore de Sicile. Hérodote garde le silence sur la suite des exploits de Sésostris dans cette région du globe : mais Diodore, comme nous l'avons vu, y supplée par beaucoup de détails; et il ne nous paroît pas que l'on doive inférer du silence du premier, que Sésostris n'ait pas pénétré dans l'Inde, puisque, loin d'avancer positivement ce fait, tout ce qu'il raconte conduit au contraire à supposer ce voyage : car c'est une règle de critique qu'il nous paroît très-convenable de suivre, que, pour des faits historiques dont le fond est le même et qui sont différemment narrés par plusieurs historiens, on doit ajouter foi à celui qui donne les circonstances les plus détaillées. Il est facile de voir qu'Hérodote et Diodore, dans tout ce qu'ils rapportent de Sésostris, ne se sont point copiés, bien qu'il y ait entre eux une distance de plusieurs siècles. Ils ont puisé à une source commune; car il y a de certains faits sur lesquels le premier historien s'étend davantage et que le second a presque entièrement omis, tandis que d'autres faits qui ont été exposés plus au long par l'un, n'ont été qu'esquissés par l'autre. Mais ce qui, pour l'objet dont nous nous occupons, fait une différence très-grande entre les deux historiens, c'est que les récits de Diodore et les bas-reliefs représentant la suite des exploits de Sésostris ont une conformité qui n'existe pas entre ces sculptures et les faits rapportés par Hérodote. Nous conclurons donc de toute cette discussion, que les deux auteurs ont puisé leurs matériaux dans les annales de l'Égypte, et que les prêtres de cette célèbre contrée leur ont fourni sur la vie de Sésostris les détails qu'ils nous ont transmis, mais qu'il ne paroît pas que ces mêmes prêtres aient montré à Hérodote les monumens historiques gravés sur la pierre, qui devoient, pour ainsi dire, attester la vérité de leurs discours.

Nous ne quitterons pas ce sujet, sans appeler l'attention sur ce qu'a dit de

(1) *Voyez* la citation n.° VII, *pag. 74.*
(2) Voyez ci-dessus, *pag. 47 et suiv.*, et *la planche II, A. vol. II.*
(3) *Voyez* la citation n.° VIII, *pag. 74.*

Sésostris un célèbre critique, dont nous sommes loin de partager l'opinion. M. de Pauw, dans le premier volume de ses *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, ne veut point accorder à Sésostris le titre de conquérant : il le regarde seulement comme un des meilleurs rois qui aient gouverné l'Égypte, et qui, succédant aux rois pasteurs, les plus impitoyables tyrans dont l'histoire fasse mention, aient restitué au peuple la propriété des terres, que ceux-ci lui avoient ôtée. Ce que M. de Pauw ne peut sur-tout accorder, c'est que Sésostris ait fait construire sur la mer Rouge une flotte nombreuse. Il se fonde particulièrement sur ce que les Égyptiens avoient une aversion invincible pour la mer. Il est certain que les eaux de la mer, dans leur système mythologique et religieux, leur inspiroient de l'horreur : ils les désignoient, et nous en avons déjà fait la remarque, comme l'emblème de Typhon, l'ennemi d'Osiris (1). C'étoit dans la mer que venoient se perdre les eaux bienfaisantes et régénératrices du Nil, leur Osiris terrestre. Mais il faut considérer que ces opinions religieuses ne devoient pas plus faire renoncer les Égyptiens à la navigation sur mer, que leur respect pour les animaux sacrés, tels que le bœuf, la brebis, et tant d'autres, ne les empêchoit de se nourrir de la chair de ces animaux, ou que leur haine pour les Arabes pasteurs ne les éloignoit de l'éducation et de la garde des troupeaux. Il faut considérer encore que, nonobstant cette aversion religieuse pour les eaux de la mer, les marins, au rapport d'Hérodote, étoient cependant en assez grand nombre pour former une des sept classes de la nation, et cela n'a pu sûrement être le résultat que d'une certaine extension donnée au commerce. Si l'on ajoute à toutes ces considérations, qu'il est assez généralement reçu d'accorder aux Égyptiens des connoissances très-étendues en géographie, et si l'on admet la science prodigieuse que S. Clément d'Alexandrie (2) donne à l'hiérogrammatiste ou scribe sacré des Égyptiens, on tombera d'accord que tant de connoissances ne peuvent provenir que de communications extérieures depuis long-temps établies. Pourquoi Sésostris ne seroit-il pas un des rois conquérans qui auroient le plus contribué à ces communications par leurs expéditions militaires et leurs excursions lointaines ! D'ailleurs, tous les témoignages historiques s'accordent à nous montrer, dans l'antiquité, le commerce de l'Égypte principalement dirigé vers la mer Rouge. Ce n'est guère que sous les derniers Pharaons que les Égyptiens firent, avec un assez grand éclat, le commerce de la Méditerranée, et que les ports de l'Égypte sur cette mer furent ouverts aux étrangers.

Voilà comment, par une suite d'inductions et de témoignages fournis, soit par les historiens, soit par les monumens encore subsistans en Égypte, nous sommes conduits à conclure que l'esprit guerrier des anciens Égyptiens, leurs vastes conquêtes, leurs communications avec l'Inde, ne sont pas des chimères, et que tous les doutes que l'on a élevés jusqu'à présent sur l'expédition de Sésostris dans cette contrée (3) et sur l'existence même de ce roi conquérant, doivent cesser entièrement. Si, sous les rois qui ont succédé à Sésostris, les Égyptiens ont dégénéré de leur

(1) *Voyez* le Traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque.

(2) *Voyez* la citation n.° 1, *pag. 72.*

(3) *Voyez* un mémoire de l'abbé Mignot dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *tom. XXXI, pag. 177 et 178;* — Zoega, *De origine et usu obeliscorum*, pag. 577 et 578; — l'Iconographie Grecque, par M. Visconti; — les Études de l'histoire ancienne, par Lévesque, *tom. I.er*

ancienne valeur, c'est que ces souverains n'ont point su entretenir parmi eux l'ardeur militaire que leur avoit inspirée leur prédécesseur. Les critiques qui n'ont point eu, comme nous, l'avantage de visiter les monumens de l'ancienne Égypte, ont pu suspecter le témoignage de Diodore de Sicile, et regarder comme des fables inventées par les prêtres, ce que cet historien nous rapporte des conquêtes de Sésostris et de son passage dans l'Inde; mais les monumens confirment ce témoignage, et présentent eux-mêmes une garantie aussi authentique qu'aucune de celles dont l'histoire puisse s'appuyer. Ce témoignage ne se réduit donc pas seulement, comme on l'a dit (1), à celui des prêtres. Aimeroit-on mieux considérer les bas-reliefs des monumens comme des compositions fantastiques, sorties du cerveau des prêtres Égyptiens! c'est ce qui ne viendra sûrement à la pensée de qui que ce soit. Nous savons bien qu'on allègue, contre l'opinion que nous avançons, le témoignage de Strabon, qui, sur l'autorité de Mégasthène (2), ne veut pas que l'on croie à d'autres expéditions dans les Indes qu'à celles d'Hercule, de Bacchus et d'Alexandre : mais ce même Strabon, dans un autre endroit de son ouvrage (3), est d'accord en beaucoup de points avec Hérodote et Diodore sur les conquêtes de Sésostris; il lui fait parcourir en vainqueur l'Éthiopie, tout le pays des Troglodytes et l'Arabie; il le met enfin sur le chemin de l'Inde.

Le palais de Medynet-abou est très-probablement un de ces nombreux édifices qui, au rapport de Diodore (4), furent élevés par Sésostris, et auxquels il fit travailler les captifs qu'il avoit ramenés de ses conquêtes. Voilà donc un monument dont on pourroit assigner l'époque, s'il étoit possible d'établir quelque accord entre les différentes chronologies des rois d'Égypte, qui nous ont été transmises par Hérodote, Diodore, Eusèbe, Manéthon, le Syncelle et Jules Africain. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher de le faire remonter à une haute antiquité (5).

N'est-il pas extrêmement curieux de retrouver, après tant de siècles, un édifice aussi bien conservé que celui de Medynet-abou! Qui ne se sentiroit ému à la vue du palais du plus grand des conquérans dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, et dont les exploits et les hauts faits tiennent du prodige et de la fable! Le voyageur sent mieux qu'il ne peut l'exprimer tout ce qu'on éprouve au milieu de ces édifices où les arts ont étalé toute leur magnificence, pour perpétuer la gloire des héros. Il relève par la pensée ces colonnes abattues, ces membres d'architecture brisés; il fait sortir de leurs décombres ces salles enfouies; il les restaure et les rend à leur ancien état et à leur première splendeur; il y voit briller l'or et les pierreries (6); il les décore de ces meubles riches et élégans, de ces étoffes précieuses de l'Inde dont on retrouve les modèles dans les tombeaux des rois (7); et pour ajouter encore à la magnificence de tout ce que son imagination rétablit, il se représente Sésostris dans le péristyle du palais de Medynet-abou, recevant au milieu des grands de son empire les ambassadeurs de toutes les nations de la terre.

(1) *Voyez* le Mémoire de l'abbé Mignot déjà cité.
(2) *Voyez* la citation n.° IX, à la fin de cette section, *pag. 75*.
(3) *Voyez* la citation n.° X, *ibid.*
(4) *Voyez* la citation n.° XI, *ibid.*
(5) Les chronologistes modernes qui font remonter le plus haut le règne de Sésostris, ne le placent que 1700 ans avant Jésus-Christ.
(6) *Voyez* la citation n.° XII, *pag. 75*.
(7) Voyez *la pl. 89, A. vol. II.*

§. VII.

§. VII.

Du petit Temple situé au pied de la butte factice de Medynet-abou.

Au sud-ouest du pavillon et à cent soixante mètres environ, on trouve, au pied de la butte factice de Medynet-abou, un petit temple dont l'axe fait avec le méridien magnétique un angle de 32° 30′. Son portique ou *pronaos* (1), plus élevé que le reste du temple, a trois mètres de largeur, et une longueur à peu près quadruple. Le temple (2) renferme trois salles successives. Les murs extérieurs n'ont point été sculptés. Le plafond du portique est en partie détruit, ou n'a peut-être jamais été achevé. La première pièce qui suit le portique, n'a plus, vers le sud, que quelques-unes des pierres qui en formoient la couverture; elle étoit éclairée par des soupiraux pratiqués dans la partie supérieure des murs latéraux. On n'y voit point d'ornemens. La seconde pièce a ses parois couvertes de figures et d'hiéroglyphes peints et sculptés. Sur trois de ses faces intérieures, et jusqu'à la moitié de la hauteur, sont des hiéroglyphes en relief. Les autres parties de cette pièce ont été peintes; mais, en plusieurs endroits, les hiéroglyphes et les figures ont éprouvé des dégradations, ou même ne se voient plus du tout. Cette pièce est éclairée, comme celle qui la précède, par deux soupiraux pratiqués dans les faces latérales, et par des trous évasés d'environ un pied carré, ouverts au sud et au nord du plafond. Sur la face contiguë à la porte d'entrée, on voit, à droite, un sacrifice de deux lièvres, fait par un prêtre à la déesse Isis : à gauche, on a représenté un sacrifice à Horus, derrière lequel se trouve une femme coiffée de la dépouille d'un vautour. Devant le prêtre, qui semble tenir la tige d'une fleur, est une offrande composée de divers animaux, de fleurs et de fruits parmi lesquels on remarque des raisins et des poissons; on y voit aussi des gâteaux et des pains.

De cette pièce on passe dans la troisième et dernière, qui est éclairée, comme les précédentes, par des soupiraux pratiqués dans le haut des faces latérales. Aux angles extrêmes, les murs ont été défoncés et fouillés. Le plafond, qui est peint en bleu, est parsemé d'étoiles sur les côtés, et décoré, au milieu, de vautours dont les ailes sont déployées.

Ce petit temple, si l'on en juge par son étendue, est de peu d'importance. Il n'a point été terminé; ce qu'annoncent évidemment son portique à peine dégrossi et ses murs extérieurs sans ornemens : mais il mérite d'être observé, parce que, renfermant des sculptures entièrement achevées et d'autres qui ne sont qu'ébauchées, il présente les différens degrés du travail des artistes Égyptiens dans l'exécution des bas-reliefs. On y voit, en effet, des figures tracées en rouge avec une pureté de trait et une hardiesse de dessin qui supposent une grande connoissance des formes et beaucoup d'habileté dans ceux qui les ont exécutées. Ces dessins mêmes

(1) *Voyez* ce que nous disons des portiques ou *pronaos* Égyptiens dans la description de Karnak, *troisième partie de la section VIII de ce chapitre.*

(2) Voyez *pl. 18, fig. 1, A. vol. II.*

sont supérieurs aux sculptures. Les proportions auxquelles les dessinateurs étoient assujettis, sont déterminées par des carreaux qui subsistent encore. Tel étoit le premier degré du travail, qui sans doute étoit exécuté par une même classe d'artistes. Tout près de ces figures construites au simple trait, on voit un bas-relief ébauché. Le ciseau du sculpteur a suivi tous les contours du dessin, et fait disparoître la matière qui environnoit l'espace circonscrit par le trait du dessinateur. Cette opération a détaché la figure du fond : mais elle est encore grossière; toutes les formes sont carrées, et toutes les parties du relief sont dans le même plan : c'étoit là le travail d'une seconde classe d'ouvriers. Ensuite un sculpteur plus habile venoit mettre la dernière main à l'ouvrage ébauché, et donner ces formes douces et arrondies que l'on remarque près de là dans les sculptures entièrement terminées. Des figures qui n'ont point été peintes, et d'autres qui sont toutes brillantes des plus vives couleurs, font conjecturer que le travail du peintre suivoit immédiatement celui du sculpteur.

La position de ce petit temple tout près de l'hippodrome, porte à croire qu'il n'est point placé là par l'effet du hasard; c'étoit peut-être le lieu où les vainqueurs dans les jeux publics venoient rendre grâces aux dieux, des victoires qu'ils avoient remportées.

§. VIII.

De l'Hippodrome, et du Temple situé à son extrémité sud.

ARTICLE I.er

De l'Hippodrome de Medynet-abou.

L'ORDRE que nous suivons nous conduit naturellement à la description de la vaste enceinte rectangulaire qui est située au sud de Medynet-abou, et dont nous avons déjà dit quelques mots dans notre aperçu général (1) des monumens de Thèbes. Le petit temple que nous venons de décrire, se trouve dans le prolongement du côté nord de cette enceinte, à la distance de cent soixante mètres environ. Ce côté peut avoir mille mètres d'étendue (2). Il faut se le représenter formé de cinq monticules ou buttes en terre d'à peu près treize mètres (3) d'élévation, auxquels il faut ajouter encore la hauteur des dépôts du Nil sous lesquels leur base est cachée. La largeur de ces monticules est de cinquante mètres à fleur de terre, et leurs longueurs sont très-inégales; ils sont séparés par des intervalles presque égaux. Ils ne se prolongent point jusqu'aux côtés de l'est et de l'ouest de l'enceinte, de manière que, dans les angles, il y a de grandes ouvertures qui servoient d'issues principales. Il est difficile de distinguer, après les dégradations que le temps a fait éprouver à ces masses, quelles étoient originairement leurs

(1) Voyez l'Introduction, *pag. 6.* Voyez aussi *la pl. 1, A. vol. II.*

(2) Mesuré au pas, il a été trouvé de 988 mètres.

(3) Quarante pieds.

limites : nous avons seulement remarqué qu'elles sont distantes à leur sommet de cinquante à soixante mètres. Ces monticules ne présentent au premier aspect qu'un amas de terres qui ont pris leur talus naturel ; mais, en les examinant de plus près et avec plus de soin, on ne tarde point à reconnoître qu'ils ont été construits en briques de très-gros échantillon, séchées au soleil. On retrouve encore, dans quelques endroits, des restes du parement qu'elles présentoient. La forme pyramidale de ces constructions ne permet guère de douter qu'elles ne fussent une suite de pylônes dont les portes donnoient entrée dans l'enceinte. Peut-être aussi n'étoit-ce que des massifs pyramidaux présentant dans leur élévation la forme trapézoïde, et séparés par des intervalles qui servoient d'issues. Cette dernière hypothèse paroît d'autant plus probable, que d'autres lieux de l'Égypte offrent dans un état parfait de conservation des murs d'enceinte tels que nous les supposons ici. On trouve, sur ces monticules, des restes de constructions qui annoncent qu'à une époque postérieure, on y a élevé quelques villages dont les débris ont encore contribué à augmenter leur masse et à altérer la régularité de leurs formes.

Le côté occidental de l'enceinte est formé de deux rangées de monticules, de cinquante à soixante mètres de longueur à la base : elles laissent entre elles un intervalle de vingt-cinq mètres. Les monticules de l'une et de l'autre rangée se correspondent parfaitement, ainsi que les ouvertures qui les séparent. Malgré leur état de dégradation, on trouve encore, dans beaucoup d'endroits, de quoi justifier l'opinion que nous avons émise plus haut sur leur forme primitive. Ces monticules sont au nombre de vingt-trois, et laissent entre eux vingt-deux ouvertures, qui probablement étoient primitivement égales, mais qui ne le paroissent plus maintenant. Ce côté de l'enceinte a deux mille cinq cents mètres. Les monticules sont moins élevés que ceux qui forment le côté nord, et sont d'inégale longueur. Les plus considérables se trouvent immédiatement à partir du petit temple : ce sont aussi ceux dont les intervalles se correspondent le mieux, et dont la hauteur est la plus grande. Sur la plupart d'entre eux, on trouve des tessons de poteries et des débris de constructions modernes. Un tombeau de santon se voit encore sur les derniers monticules, vers le sud, où l'on trouve des restes d'habitations. Vers le milieu de cette longue avenue, on remarque une ouverture plus grande que les autres, qui paroît se prolonger bien au-delà de l'enceinte, à travers les mamelons de pierre calcaire formant en cet endroit le pied de la chaîne Libyque : elle offre des traces d'un torrent, qui, dans quelques saisons de l'année, se précipite du haut de la montagne et sillonne tout le terrain vers le nord-ouest. De petits cailloux roulés, d'agate et de jaspe, dont tout le sol est semé, annoncent aussi le passage des eaux.

Le côté oriental de l'enceinte n'est formé, comme le côté nord, que d'une seule rangée de monticules ; mais il offre cela de remarquable, qu'il y a, dans le milieu, une grande ouverture de sept cent quatre-vingts à huit cents mètres de largeur. C'étoit probablement l'entrée principale. A droite de cette ouverture, en regardant la chaîne Libyque, les monticules sont au nombre de six, laissant entre eux des intervalles très-distincts. Sur le dernier, vers le nord, s'élève encore le

village d'el-Ba'yrât (1). Ces monticules n'ont guère maintenant que trois mètres et demi à quatre mètres (2) d'élévation. La terre s'est successivement écroulée, soit par l'effet du temps, soit par l'effet du travail des hommes, et elle forme une sorte de demi-fer-à-cheval autour du village. A gauche de la grande entrée, toujours en regardant la chaîne Libyque, les monticules ne sont plus séparés, et ne forment qu'une seule et unique butte, bien moins élevée que celle dont nous venons de parler, et qui a huit cent quarante-six mètres de long. Il est facile de reconnoître, au premier abord, qu'ainsi que beaucoup de décombres semblables dans la haute Égypte, elle a été exploitée par les habitans du pays, qui en tiroient une espèce d'engrais employé dans la culture du dourah. Des *fellâh* que nous avons vus, sur les lieux, livrés à ce genre de travail, ne nous ont laissé aucun doute sur cette cause de destruction.

Le côté sud de l'enceinte avoit aussi ses monticules; mais ils sont très-peu élevés, et se laissent difficilement distinguer. Il n'y a guère que l'analogie qui puisse conduire à attribuer à ce côté la même forme que nous avons reconnue dans les autres, et sur-tout, d'une manière si peu équivoque, dans celui qui est en face.

A l'angle sud-est, où se trouve, ainsi qu'à l'angle sud-ouest, une large ouverture, on voit les traces d'un canal qui, dérivé de la partie supérieure, parcourt la plaine en longeant la chaîne Libyque, et amène dans l'enceinte les eaux de l'inondation. Lorsque les crues du Nil sont favorables, tout le terrain qu'elle renferme est brillant de verdure et fournit une abondante moisson.

Pour achever de donner une idée de la superficie de l'hippodrome de Medynet-abou, il suffira de dire qu'elle est sept fois plus considérable que celle du Champ de Mars à Paris (3); encore ne faisons-nous point entrer dans notre calcul le terrain occupé par les deux rangées de monticules qui forment le côté occidental.

Le nombre total des ouvertures qui sont pratiquées dans les murs d'enceinte, et que l'on reconnoît d'une manière non équivoque, se monte à trente-neuf, et il est extrêmement probable qu'en supposant rétablies celles qui ont été détruites, le nombre n'a pas pu s'en élever à cinquante. Ainsi se trouve dénuée de fondement la première opinion que nous avions eue sur les lieux, que ces ouvertures pourroient bien être les cent portes de Thèbes, célébrées par Homère, et après lui par les poëtes de l'antiquité. Nous reviendrons plus tard sur le passage du prince des poëtes, qui a, en quelque sorte, consacré les cent portes de l'antique capitale de l'Égypte, et nous le discuterons avec quelques détails (4).

Quel pouvoit être l'usage de l'enceinte de Medynet-abou! Tout ce qui l'environne semble en indiquer clairement la destination. Sa situation près d'une grande ville, capitale d'un royaume florissant, où toutes les sculptures des monumens rappellent des expéditions militaires, des célébrations de fêtes solennelles, ne

(1) Voyez *pl. 1, A. vol. II.*

(2) Dix à douze pieds.

(3) Le Champ de Mars à Paris a 911 mètres de long, et 390 mètres de large; ce qui donne une superficie de 355290 mètres carrés, faisant 93400 toises carrées. L'enceinte de Medynet-abou a 2500 mètres de long, et 988 mètres de large; ce qui donne une superficie de 2460000 mètres carrés, équivalens à 624380 toises carrées.

(4) *Voyez* la Dissertation à la fin de ce chapitre.

semble-t-elle pas indiquer une espèce de camp fortifié, un emplacement destiné à rassembler des armées nombreuses, une sorte de cirque, un lieu de réunion pour la célébration des fêtes publiques! C'étoit un hippodrome, un vaste champ de Mars, où les troupes étoient exercées au maniement des armes, aux courses à pied, aux courses de chevaux et de chars, et en général à toutes les évolutions militaires. C'étoit de là que les troupes Égyptiennes partoient pour voler, sous des Osymandyas et des Sésostris, à des conquêtes assurées. C'étoit là qu'un peuple nombreux honoroit par des récompenses et des applaudissemens le courage et l'adresse. C'étoit là enfin qu'il apprenoit à se bien conduire et à rapporter tout à la plus grande gloire de la religion et de la patrie.

Un passage assez curieux d'Hérodote peut justifier l'opinion que nous venons d'avancer, bien qu'il n'ait pas trait directement à la ville de Thèbes ni à l'enceinte dont il est ici question. Cet historien rapporte (1) que les Égyptiens avoient un grand éloignement pour les coutumes des Grecs, mais que cependant à Chemmis (aujourd'hui *Akhmym*), ville considérable de la haute Égypte, on célébroit, en l'honneur de Persée et à la mémoire des Grecs, des jeux gymniques, qui de tous les jeux sont les plus excellens. Ce passage donne bien à entendre qu'il se célébroit des jeux en Égypte; mais ce n'étoit qu'à Chemmis qu'on les célébroit à la manière des Grecs. Les jeux gymniques consistoient, comme on le sait, principalement en des combats d'athlètes. Les jeux des Égyptiens étoient fort différens. Suivant l'opinion de Bossuet (2), la course à pied, la course à cheval et la course dans les chariots (3), se faisoient en Égypte avec une adresse admirable, et il n'y avoit pas dans l'univers de meilleurs hommes de cheval que les Égyptiens. Ce que Diodore de Sicile rapporte, prouve qu'ils faisoient aussi des courses à pied vraiment prodigieuses. D'après cet historien (4), le père de Sésostris, ayant réuni tous les enfans du même âge que son fils, les exerçoit à toutes sortes de travaux, et on ne leur donnoit point à manger, qu'ils n'eussent couru cent quatre-vingts stades. Cette distance se trouve être exactement égale à sept fois la longueur de l'hippodrome.

Nous ne quitterons pas ce sujet, sans faire remarquer que les deux mille cinq cents mètres qui forment la longueur de l'enceinte, font exactement vingt-cinq stades Égyptiens, de cent mètres. La largeur de l'enceinte, si elle avoit été mesurée avec précision, eût été sans doute trouvée exactement de mille mètres, équivalens à dix stades. Mesurée au pas, elle a été trouvée de neuf cent quatre-vingt-huit mètres. Il y a tout lieu de croire qu'une pareille rencontre n'est pas l'effet du hasard. Cette remarque servira de plus en plus à confirmer ce que nous aurons occasion de développer davantage par la suite (5), que le stade dont Diodore se sert le plus habituellement, est celui de cent mètres ou cinquante et une toises, que tous les savans s'accordent généralement à attribuer aux Égyptiens.

(1) *Voyez* la citation n.° XIII, *pag. 76.*

(2) *Voyez* le Discours sur l'histoire universelle, *tom. II, pag. 189, de l'édition stéréotype.*

(3) Outre les chars nombreux sculptés sur les murs des monumens, on trouve encore représenté, dans les grottes de Thèbes, l'art de fabriquer ces chars; ce qui doit faire naturellement supposer que les Égyptiens en faisoient un fréquent usage à la guerre et dans les jeux publics.

(4) *Voyez* la citation n.° XIV, *pag. 76.*

(5) *Voyez* la Dissertation à la fin de ce chapitre.

ARTICLE II.

Du petit Temple situé à l'extrémité sud de l'Hippodrome.

A neuf cents mètres à peu près de l'extrémité sud de l'enceinte, et presque dans la direction de la grande avenue de portes triomphales formant le côté occidental de l'hippodrome, on trouve les restes d'un temple (1). Sur le chemin que l'on suit pour y arriver, on rencontre quelques buttes factices, qui semblent, au premier abord, être la continuation de celles que nous venons d'examiner, mais qui, dans la réalité, n'ont avec elles aucune espèce de liaison. Le temple nous a été désigné, par les gens du pays, sous le nom de *Deyr;* et le lieu qu'il occupe, sous celui d'*el-Katreh.* Cette dénomination de *Deyr* [couvent] est peut-être restée à l'édifice, à cause de l'usage auquel il aura servi dans les premiers siècles du christianisme. Quoi qu'il en soit, c'est un temple d'architecture Égyptienne, maintenant peu considérable, mais qui paroît l'avoir été beaucoup plus autrefois. Il est situé sur une butte factice, qui s'étend à trente mètres, de part et d'autre de l'édifice, au nord et au sud. Ces décombres sont peu élevés au-dessus de la plaine; et c'est une raison de croire que les constructions qu'elle renferme, ne sont pas d'une antiquité moindre que la plupart des autres monumens de Thèbes. On arrive au temple par une porte située à l'ouest et en face du Nil. Elle est maintenant détruite en grande partie. Son axe, qui est le même que celui du temple, fait un angle de 66° avec le méridien magnétique. Son épaisseur est à peu près de six mètres. Dans l'intérieur, elle est divisée, comme toutes les portes de ce genre, en trois parties, dont les deux extrêmes sont égales: la partie intermédiaire, qui est la plus grande, recevoit les deux battans de la porte lorsqu'ils étoient ouverts. Ce qui subsiste de cette construction, annonce qu'elle devoit être colossale, et qu'elle formoit l'entrée d'un édifice de quelque importance. On trouve les restes du temple à soixante-un mètres de là vers l'ouest: ils s'étendent dans un espace rectangulaire de treize mètres de long et de huit mètres et demi de large. On y pénètre par une porte pratiquée dans un mur presque ruiné à sa partie nord. On entre d'abord dans une première salle oblongue, qui semble n'être que la continuation d'un couloir, d'un mètre de large. Ce couloir isole de toutes parts la seule portion intacte, qui est le sanctuaire du temple.

La partie sud de l'édifice est la mieux conservée. Le couloir est dans une obscurité profonde. Il sert d'issue à trois pièces plus longues que larges, toutes ornées de sculptures. Elles étoient probablement éclairées par des soupiraux pratiqués dans l'épaisseur du plafond. La première renferme encore les restes d'un escalier qui conduisoit sur les terrasses du temple. Au nord, il y avoit un pareil couloir et de semblables pièces; mais tout est maintenant enseveli sous les décombres.

On pénètre dans le sanctuaire (2), qui a quatre mètres de long et deux mètres de large, par une porte décorée d'une corniche surmontée d'*ubæus.* La face

(1) Voyez *pl. 18, fig. 4, A. vol. II.*

(2) Voyez *pl. 18, fig. 4, A. vol. II.*

antérieure du sanctuaire (1) est couronnée d'un entablement pareil qui se reproduit à l'extérieur dans tout le pourtour de l'édifice. Ce sanctuaire est couvert de sculptures dont on n'a recueilli qu'un seul tableau (2) situé dans le coin à droite en entrant : il représente Horus assis dans une tribune posée sur un autel. Un sphinx est sculpté sur un des côtés de la tribune. Au-dessous on voit un lion, attribut d'Horus ou du Soleil, dont la puissance augmente, lorsqu'arrivé au solstice d'été, il parcourt le signe du lion. Une petite figure, la tête mitrée, et tenant à la main une palme, est couchée sur le côté de la tribune près d'Horus. Un prêtre offre à cette divinité une longue guirlande de lotus implantés les uns dans les autres. Un pareil enlacement de lotus est placé derrière la tribune, et semble l'envelopper.

Si l'on en juge par la grandeur de la porte située en avant des ruines, et si l'on considère que ce qui reste du temple n'en est que le sanctuaire, on ne doutera pas qu'il ne faille voir ici les débris d'un édifice considérable. Probablement il y avoit un premier et un second portique, comme dans la plupart des temples dont les plans ont de l'analogie avec les constructions que nous venons d'examiner (3).

(1) Voyez *pl. 18, fig. 6 et 7, A. vol. II.*
(2) Voyez *pl. 18, A. vol. II.*
(3) *Voyez* le plan d'Edfoû, *A. vol. I*, et le plan de Denderah, *A. vol. IV.*

TEXTES
DES AUTEURS CITÉS.

I.

Εὕροιμεν δ' ἂν καὶ ἄλλο μαρτύριον εἰς βεβαίωσιν τῶν τὰ κάλλιστα τῶν δογμάτων τοῖς ἀρίστοις τῶν φιλοσόφων παρ' ἡμῶν σφετεριζαμένοις, ὡστε διαυχεῖν τῶν καὶ παρὰ τῶν ἄλλων βαρβάρων ἀπηνθίσθαι, τῶν εἰς ἑκάστην αἵρεσιν συντεινόντων τινὰ, μάλιστα δὲ Αἰγυπτίων τά τε ἄλλα, καὶ τὸ περὶ τὴν μετενσωμάτωσιν τῆς ψυχῆς δόγμα· μετέσασι γὰρ οἰκείαν τινὰ φιλοσοφίαν Αἰγύπτιοι. Αὐτίκα τοῦτο ἐμφαίνει μάλιστα ἡ ἱερὰ πρεπὴς αὐτῶν θρησκεία. Πρῶτος μὲν γὰρ προέρχεται ὁ ᾠδὸς, ἔν τι τῶν τῆς μουσικῆς ἐπιφερόμενος συμβόλων· τοῦτον φασὶ δύο βίβλους ἀνειληφέναι δεῖν ἐκ τῶν Ἑρμοῦ, ὧν θάτερον μὲν ὕμνους περιέχει θεῶν, ἐκλογισμὸν δὲ βασιλικοῦ βίου τὸ δεύτερον. Μετὰ δὲ τὸν ᾠδὸν, ὁ ὡροσκόπος, ὡρολόγιόν τε μετὰ χεῖρα καὶ φοίνικα ἀστρολογίας ἔχων σύμβολα, πρόσεισιν· τοῦτον τὰ ἀστρολογούμενα τῶν Ἑρμοῦ βιβλίων, τέσσαρα ὄντα τὸν ἀριθμὸν, ἀεὶ διὰ στόματος ἔχειν χρή· ὧν τὸ μέν ἐστι περὶ τοῦ διακόσμου τῶν ἀπλανῶν φαινομένων ἄστρων· τὸ δὲ περὶ τῶν συνόδων καὶ φωτισμῶν ἡλίου καὶ σελήνης· τὸ δὲ λοιπὸν, περὶ τῶν ἀνατολῶν. Ἐξῆς δὲ ὁ ἱερογραμματεὺς προέρχεται, ἔχων πλησὶ ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, βιβλίον τε ἐν χερσὶ καὶ κανόνα, ἐν ᾧ τό τε γραφικὸν μέλαν, καὶ σχοῖνος ᾗ γράφουσι. τοῦτον τά τε ἱερογλυφικὰ καλούμενα, περί τε τῆς κοσμογραφίας, καὶ γεωγραφίας, τῆς τάξεως τοῦ ἡλίου καὶ τῆς σελήνης, καὶ περὶ τῶν ἐπλανωμένων· χωρογραφίαν τε τῆς Αἰγύπτου, καὶ τῆς τοῦ Νείλου διαγραφῆς· περί τε τῆς καταγραφῆς σκευῆς τῶν ἱερῶν, καὶ τῶν ἀφιερωμένων αὐτοῖς χωρίων· περί τε μέτρων καὶ τῶν ἐν τοῖς ἱεροῖς χρησίμων, εἰδέναι χρή. Ἔπειτα ὁ στολιστὴς τοῖς παρειρημένοις ἕπεται, ἔχων τόν τε τῆς δικαιοσύνης πῆχυν, καὶ τὸ σπονδεῖον· ὅτος τὰ παιδευτικὰ πάντα καὶ μυσταγωγικὰ καλούμενα. Δέκα δέ ἐστι τὰ εἰς τὴν τιμὴν ἀνήκοντα τῶν παρ' αὐτοῖς θεῶν, καὶ τὴν Αἰγυπτίαν εὐσέβειαν περιέχοντα· οἷον περὶ θυμάτων, ἀπαρχῶν,

Sed et aliud quoque inveniemus testimonium, ad confirmandum, quòd, cùm præstantissimi philosophi pulcherrima ex iis quæ sunt apud nos dogmata sibi vindicaverint, iis se veluti jactent et glorientur: nempe quòd ex aliis quoque barbaris quædam decerpserint quæ ad unamquamque conferunt sectam, maximè autem ex Ægyptiis, cùm alia, tum dogma de migratione animæ in corpora: suam enim quamdam ac peculiarem exercent Ægyptii philosophiam. Hoc autem maximè ostendunt sacræ eorum cæremoniæ. Primus enim procedit cantor, unum aliquod afferens ex symbolis musicæ: eum dicunt oportere accipere duos libros ex libris Mercurii, ex quibus unus quidem continet hymnos deorum, alter verò rationes vitæ regiæ. Post cantorem verò procedit horoscopus, qui in manu habet horologium et palmam, symbola astrologiæ et signa: eum libros Mercurii qui tractant de astrologia, qui quidem sunt quatuor numero, oportet semper habere in ore; ex quibus unus quidem est de ordine inerrantium quæ videntur astrorum, alius verò de coitu et illuminatione solis et lunæ, reliqui de eorum ortu. Deinceps autem ἱερογραμματεὺς, id est, scriba sacrorum, pennas habens in capite, et librum in manibus ac regulam, in qua est et atramentum ad scribendum, et juncus quo scribunt, progreditur: hunc oportet scire et ea quæ vocantur hieroglyphica, et mundi descriptionem, et geographiam, et ordinem solis et lunæ, et quinque errantium, Ægyptique chorographiam et Nili descriptionem, et descriptionem instrumentorum ornamentorumque sacrorum, et locorum eis consecratorum, mensurasque, et ea quæ sunt in sacris utilia. Deinde post eos qui priùs dicti sunt, sequitur qui dicitur στολιστὴς, id est, ornator, qui justitiæ cubitum, et ad libandum habet calicem: is scit omnia quæ vocantur παιδευτικὰ, id est, ad disciplinam et institutionem pertinentia, et μυσταγωγικὰ, hoc est, quæ ad ritum mactandorum spectant vitulorum. Sunt autem decem quæ pertinent ad honorem eorum qui sunt apud eos deorum, et Ægyptiam continent religionem: nempe sacrificia, primitiæ, hymni, preces, pompæ, dies festi, et quæ sunt his similia. Post omnes exit propheta, qui apertè in sinu

ὕμνων,

ὕμνων, εὐχῶν, πομπῶν, ἑορτῶν, καὶ τῶν τούτοις ὁμοίων. Ἐπὶ πᾶσι δὲ ὁ προφήτης ἔξεισι, προφανὲς τὸ ὑδρεῖον ἐγκεχολπισμένος· ᾧ ἕπονται οἱ τὴν ἔκπεμψιν τῶν ἄρτων βαστάζοντες. Οὗτος, ὡς ἂν προστάτης τοῦ ἱεροῦ, τὰ ἱερατικὰ καλούμενα ἱ βιβλία ἐκμανθάνει. περιέχει δὲ περί τε νόμων καὶ θεῶν, καὶ τῆς ὅλης παιδείας τῶν ἱερέων· ὁ γάρ τοι προφήτης παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις, καὶ τῆς διανομῆς τῶν προσόδων ἐπιστάτης ἐστίν. δύο μὲν δὴ καὶ τεσσαράκοντα αἱ πάνυ ἀναγκαῖαι τῷ Ἑρμῇ γεγόνασι βίβλοι· ὧν τὰς μὲν λς', τὴν πᾶσαν Αἰγυπτίων παιδειχόσας φιλοσοφίαν, οἱ προειρημένοι ἐκμανθάνουσι· τὰς δὲ λοιπὰς ἓξ, οἱ παστοφόροι, ἰατρικὰς οὔσας, περί τε τῆς τοῦ σώματος κατασκευῆς, καὶ περὶ νόσων, καὶ περὶ ὀργάνων, καὶ φαρμάκων, καὶ περὶ ὀφθαλμῶν, καὶ τὸ τελευταῖον περὶ τῶν γυναικείων· καὶ τὰ μὲν Αἰγυπτίων, ὡς ἐν βραχεῖ φάναι, τοσαῦτα.

gestat hydriam; quem sequuntur qui emissos panes portant. Is, ut qui sit sacrorum præfectus, ediscit libros decem qui vocantur sacerdotales: continent autem de legibus, et diis, et universa sacerdotum disciplina; propheta enim apud Ægyptios præst etiam distributioni vectigalium. Sunt ergò quadraginta duo libri Mercurii valdè necessarii, ex quibus triginta quidem et sex, qui continent omnem Ægyptiorum philosophiam, ediscunt ii qui antè dicti sunt: reliquos autem sex παστοφόροι, id est, qui gestant pallium, ut qui pertineant ad medicinam, nempe de constructione corporis, et de morbis, et de instrumentis et medicamentis, et de oculis, et postremò de mulieribus. Et res quidem Ægyptiorum, ut paucis dicam, sunt ejusmodi. (Clem. Alex. *Stromat.* lib. VI, pag. 633, ed. Paris. 1629.)

II.

Σεσόωσιν δὲ φασὶν ὕστερον ἑπτὰ γενεαῖς βασιλέα γενόμενον, ἐπιφανέστατα καὶ μέγιστα τῶν πρὸ αὐτοῦ ἐπιτελέσασθαι πράξεις. ἐπεὶ δὲ περὶ τούτου τοῦ βασιλέως ὁ μόνον οἱ συγγραφεῖς οἱ παρὰ τοῖς Ἕλλησι διαπεφωνήκασι πρὸς ἀλλήλους, ἀλλὰ καὶ τῶν καθ' Αἴγυπτον οἵ τε ἱερεῖς καὶ οἱ διὰ τῆς ᾠδῆς αὐτὸν ἐγκωμιάζοντες, ὐχ ὁμολογούμενα λέγουσιν, ἡμεῖς πειρασόμεθα τὰ πιθανώτατα καὶ τοῖς ὑπάρχουσιν ἔτι κατὰ τὴν χώραν σημείοις τὰ μάλιστα συμφωνοῦντα διελθεῖν.

Post ætates inde septem, aiunt, Sesostris, qui et Sesoôsis et Sesonchis, rex fuit, qui majores rebus gestis omnes superavit. Quandoquidem verò de rege isto non Græci solùm scriptores inter sese discrepant, verùm etiam sacerdotes Ægyptii, et qui carmine laudes ejus celebrant, non consentanea inter se narrant, nos verisimillima, et cum restantibus in Ægypto signis maximè congruentia, referre conabimur. (Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 62, edit. 1746.)

III.

Τὸ μὲν οὖν πρῶτον ὁ Σεσόωσις ἀποστελεὶς ὑπὸ τοῦ πατρὸς μετὰ δυνάμεως εἰς Ἀραβίαν, συστρατευομένων καὶ τῶν συντρόφων, περί τε τὰς θήρας διεπονήθη, καὶ ταῖς ἀνυδρίαις καὶ σπανοσιτίαις ἐγκαρτερήσας, κατεστρέψατο τὸ γένος ἅπαν τὸ τῶν βαρβάρων, ἀδάμαστον τὸν πρωτοῦ χρόνον γεγονός. ἔπειτα εἰς τοὺς πρὸς τὴν ἑσπέραν τόπους ἀποστελεὶς, τὴν πλείστην τῆς Λιβύης ὑπήκοον ἐποιήσατο, παντελῶς νέος ὢν τὴν ἡλικίαν.

Principio autem Sesostris à parente cum exercitu in Arabiam missus (unà militabant etiam simul educati sodales), venationibus se exercuit, et, fortiter evictâ aquarum et ciborum penuriâ, totam illic barbarorum nationem, nondum sub jugum redactam, perdomuit. Posthæc, ad occiduas legatus terras, maximam Libyæ partem, admodum juvenis, imperio subjunxit. (*Ibid.* pag. 63.)

IV.

Ἐπελέξατο δὲ καὶ τούτων τοὺς ἀνδρῶν τοὺς ταῖς ῥώμαις διαφέροντας, καὶ συνεστήσατο στρατόπεδον ἄξιον τοῦ μεγέθους τῆς ἐπιβολῆς.

Ex horum quoque numero viribus præstantissimos elegit, et exercitum, prout ceptorum magnitudine dignum erat, conscripsit ad sexcenta millia

κατέγραψε γὰρ πεζῶν μὲν ἑξήκοντα μυριάδας, ἱππεῖς δὲ δισμυρίους καὶ τετρακισχιλίους, ζεύγη δὲ πολεμιστήρια δισμύρια καὶ ἑπτακισχίλια· ἐπὶ δὲ τὰς κατὰ μέρος ἡγεμονίας ἔταξε τῶν σφετέρων τοὺς συντρόφους, ἐνηθληκότας μὲν ἤδη τοῖς πολεμίοις, ἀρετὴν δ' ἐζηλωκότας ἐκ παίδων, εὔνοιαν δὲ ἀδελφικὴν ἔχοντας πρός τε τὸν βασιλέα καὶ πρὸς ἀλλήλους, ὄντας τὸν ἀριθμὸν πλείους τῶν χιλίων καὶ ἑπτακοσίων.

peditum et viginti quatuor millia equitum, curruumque bellicorum XXVII M.; ordinum verò singulorum educatos secum, ductores fecit, jam pridem in re bellica exercitatos, et à pueritia virtutis gnaviter studiosos, fraternâque regi et sibi mutuò benevolentiâ devinctos; quorum numerus CIↃ.IↃCC. excedebat. (*Ibid.* pag. 64.)

V.

Κατασκευάσας δὲ τὴν δύναμιν, ἐστράτευσεν ἐπὶ πρώτους Αἰθίοπας, τοὺς πρὸς τὴν μεσημβρίαν κατοικοῦντας· καὶ καταπολεμήσας, ἠνάγκασε τὸ ἔθνος φόρους τελεῖν, ἔβενον καὶ χρυσὸν, καὶ τῶν ἐλεφάντων τὰς ὀδόντας. ἔπειτ' εἰς μὲν τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν ἀπέστειλε στόλον νεῶν τετρακοσίων, πρῶτος τῶν ἐγχωρίων μακρὰ σκάφη ναυπηγησάμενος· καὶ τάς τε νήσους τὰς ἐν τοῖς τόποις κατεκτήσατο, καὶ τῆς ἠπείρου τὰ παρὰ θάλατταν μέρη κατεστρέψατο, μέχρι τῆς Ἰνδικῆς. αὐτὸς δὲ μετὰ τῆς δυνάμεως πεζῇ τὴν πορείαν ποιησάμενος, κατεστρέψατο πᾶσαν τὴν Ἀσιάν.

Contractis igitur copiis, primos Æthiopes, meridiem versùs habitantes, bello aggressus est, debellatosque vectigal sibi pendere coegit, ebenum, aurum, dentesque elephantûm. Deinde classem CCCC navium expedivit in mare Rubrum, indigenarum primus qui longa navigia construxit. Hàc insulas istic locorum occupavit, et quidquid continentis mare attingit, ditioni suæ ad Indiam usque adjunxit. Ipse verò, terrestri agmen itinere promovens, Asiam totam subegit. (*Ibid.* pag. 64.)

VI.

Οὐ μόνον γὰρ τὴν ὕστερον ὑπ' Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακεδόνος κατακτηθεῖσαν χώραν ἐπῆλθεν, ἀλλὰ καί τινα τῶν ἐθνῶν, ὧν ἐκεῖνος οὐ παρέβαλεν εἰς τὴν χώραν. καὶ γὰρ τὸν Γάγγην ποταμὸν διέβη, καὶ τὴν Ἰνδικὴν ἐπῆλθε πᾶσαν ἕως Ὠκεανοῦ, καὶ τὰ τῶν Σκυθῶν ἔθνη μέχρι Τανάϊδος ποταμοῦ, τοῦ διορίζοντος τὴν Εὐρώπην ἀπὸ τῆς Ἀσίας.

Non enim provincias solùm ab Alexandro Macedone postmodum acquisitas, verùm etiam gentes quarum terras ille non aggressus est, invasit: nam et Gangen fluvium transiit, et Indiam ad Oceanum usque totam permeavit; tum et Scytharum gentes subjecit ad Tanaïm usque fluvium, qui Europam ab Asia dispescit. (*Ibid.* pag. 64.)

VII.

Ἐπιεικῶς δὲ προσενεχθεὶς ἅπασι τοῖς ὑποταγμένοις, καὶ συντελέσας τὴν στρατείαν ἐν ἔτεσιν ἐννέα, τοῖς μὲν ἔθνεσι κατὰ δύναμιν προσέταξε δωροφορεῖν, καθ' ἑνιαυτὸν εἰς Αἴγυπτον· αὐτὸς δὲ ἀθροίσας αἰχμαλώτων τε καὶ τῶν ἄλλων λαφύρων πλῆθος ἀνυπέρβλητον, ἐπανῆλθεν εἰς τὴν παλαιὰν, μεγίστας προσθήκας τῶν πρὸ αὐτοῦ κατειργασμένος. καὶ τὰ μὲν ἱερὰ πάντα τὰ καθ' Αἴγυπτον ἀναθήμασιν ἀξιολόγοις καὶ σκύλοις ἐκόσμησε. τῶν δὲ στρατιωτῶν τοὺς ἀνδραγαθήσαντας δωρεαῖς κατὰ τὴν ἀξίαν ἐτίμησε.

Peractâ tandem novem annorum expeditione (cùm moderatum et comem se interea subditis præbuisset), gentes pro facultatum modo munera quotannis in Ægyptum perferre jussit. Et ipse cum captivis, cæterisque spoliis, quorum vim immensam collegerat, in Ægyptum remeavit, rerum gestarum magnitudine omnes ante se reges supergressus; donariisque eximiis et manubiis hostium cuncta per Ægyptum templa exornavit. Tum milites qui strenuam bello operam navassent, donis pro merito cohonestavit. (*Ibid.* pag. 65.)

VIII.

Παραμειψάμενος ὧν τούτους, τῷ ἐπὶ τούτοις γενομένῳ βασιλέως, ᾧ οὔνομα ἦν Σέσωστις,

Quos ego prætergressus, ejus qui his successit regis nomine Sesostris mentionem habebo. Istum

τάτα μνήμην ποιήσομαι· τὸν ἔλεγον οἱ ἱρέες πρῶτον μὲν πλοίοισι μακροῖσι ὁρμηθέντα ἐκ τοῦ Ἀραβίου κόλπου, τοὺς περὶ τὴν Ἐρυθρὴν θάλασσαν κατοικημένους καταστρέφεσθαι· ἐς ὃ πλέοντά μιν πρόσω, ἀπικέσθαι ἐς θάλασσαν, μηκέτι πλωτὴν ὑπὸ βραχέων.

dicebant sacerdotes, primum quidem longis navibus ex Arabico sinu profectum, Rubri maris accolas in suam potestatem redegisse; progressumque longiùs, venisse in mare jam vadosum, et proinde non navigabile. (Herodot. *Histor.* lib. II, cap. 102, pag. 126, edit. 1618.)

IX.

Συναποφαίνεται δέ πως καὶ Μεγασθένης τῷ λόγῳ τούτῳ, κελεύων ἀπιστεῖν ταῖς ἀρχαίαις περὶ Ἰνδῶν ἱστορίαις· οὔτε γὰρ παρ' Ἰνδῶν ἔξω σταλῆναί ποτε στρατιὰν, οὔτ' ἐσελθεῖν ἔξωθεν καὶ κρατῆσαι, πλὴν τῆς μεθ' Ἡρακλέους καὶ Διονύσου, καὶ τῆς νῦν μετὰ Μακεδόνων· καί τοι Σέσωστιν μὲν τὸν Αἰγύπτιον καὶ Τέαρκωνα τὸν Αἰθίοπα ἕως Εὐρώπης προελθεῖν.

Patrocinatur nostro sermoni quodammodo etiam Megasthenes, fidem jubens derogare antiquis de India narrationibus: neque enim ab Indis foras missum exercitum nusquam, neque extrinsecus ingruisse et obtinuisse, exceptâ Herculis et Bacchi expeditione, et hâc ipsâ Macedonicâ; sanè Sesostrim Ægyptium, et Tearconem Æthiopem, usque in Europam processisse. (Strab. *Geogr.* lib. XV, pag. 686, ed. 1620.)

X.

Καὶ φασὶν ἐνταῦθα στήλην εἶναι Σεσώστιος τοῦ Αἰγυπτίου, μνύσαν ἱεροῖς γράμμασι τὴν διάβασιν αὐτοῦ. Φαίνεται γὰρ τὴν Αἰθιοπίδα, καὶ τὴν Τρωγλοδυτικὴν πρῶτος καταστρεψάμενος ἔθνος· εἶτα διαβὰς εἰς τὴν Ἀραβίαν· κἀντεῦθεν τὴν Ἀσίαν ἐπελθὼν τὴν σύμπασαν· διὸ καὶ πολλαχοῦ Σεσώστιος χάρακες προσαγορεύονται, καὶ ἀφιδρύματά ἐστιν Αἰγυπτίων θεῶν ἱερῶν.

Narrant ibi Sesostris Ægyptii columnam esse quæ sacris literis transitum ejus significet. Is enim primus videtur Æthiopiam Troglodyticamque subegisse, postea in Arabiam transgressus, inde Asiam omnem peragrasse: quapropter multis in locis Sesostris vallum appellatur; et Ægyptiorum deorum templa inveniuntur ab eo constructa. (Strab. *Geogr.* lib. XVI, pag. 769.)

XI.

Ὁ δὲ Σεσόωσις ἀποστήσας τὰ πλήθη ἀπὸ τῶν πολεμικῶν ἔργων, τοῖς μὲν συνανδραγαθήσασι συνεχώρησε τὴν ῥαστώνην καὶ τὴν ἀπόλαυσιν τῶν κατακτηθέντων ἀγαθῶν· αὐτὸς δὲ, φιλόδοξος ὢν καὶ τῆς εἰς τὸν αἰῶνα μνήμης ὀρεγόμενος, κατεσκεύασεν ἔργα τε μεγάλα καὶ θαυμαστὰ ταῖς ἐπινοίαις καὶ ταῖς χορηγίαις, ἑαυτῷ μὲν ἀθάνατον περιποιοῦντα δόξαν, τοῖς δ' Αἰγυπτίοις τὴν εἰς ἅπαντα τὸν χρόνον ἀσφάλειαν μετὰ ῥαστώνης. πρῶτον μὲν γὰρ, ἀπὸ θεῶν ἀρξάμενος, ᾠκοδόμησεν ἐν πάσαις ταῖς καθ' Αἴγυπτον πόλεσιν ἱερὸν τοῦ μάλιστα παρ' ἑκάστοις τιμωμένου. τοὺς δὲ τὰς ἐργασίας τῶν μὲν Αἰγυπτίων οὐδένα παρέλαβε, δι' αὐτῶν δὲ τῶν αἰχμαλώτων ἅπαντα κατεσκεύασε. διόπερ ἐπὶ πᾶσι τοῖς ἱεροῖς ἐπέγραψεν ὡς οὐδεὶς ἐγχώριος εἰς αὐτὰ μεμόχθηκε.

Finitis inde bellis, copiisque dimissis, victoriarum sociis otium partisque fruendi potestatem concessit. At ipse, gloriæ studio et sempiternæ ad posteros memoriæ cupiditate incensus, magnas operum moles edidit, nec minùs ingenio quàm sumptu admirabiles, quibus et sibi gloriam immortalem, et Ægyptiis plena securitatis et otii commoda, in omne tempus comparavit. Nam primùm, à diis exorsus, in omnibus Ægypti urbibus, templum deo quem singuli maximè colerent, ædificavit. Ad labores autem Ægyptiorum neminem admovit, sed captivorum operâ cuncta perfecit. Ideo templis omnibus adscripsit: *Indigenarum nemo huc laborem impendit.* (Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 65 et 66.)

XII.

Οἷς [Αἰγυπτίοις] ναοὶ καὶ προπύλαια παρ' αὐτοῖς καὶ προτεμενίσματα ἐξήσκηται, ἄλση τε,

Apud quos [Ægyptios] templa, eorumque porticus, vestibula ac luci magnificè instructi, eorumque

καὶ ὀργάδες· κἰοσί τε παμπόλλοις ἐστεφάνωνται αἱ αὐλαί· τοῖχοι δὲ ἀποστίλβουσι ξενικοῖς λίθοις, καὶ γραφῆς ἐντέχνου οἷς ἐνδεῖ οὐδὲ ἕν· χρυσῷ δὲ καὶ ἀργύρῳ καὶ ἠλέκτρῳ παραστίλβουσιν οἱ ναοί· καὶ τοῖς ἀπὸ Ἰνδίας καὶ Αἰθιοπίας πεποικιλμένοις μαρμαίρουσι λιθιδίοις· τὰ δὲ ἄδυτα χρυσοπάστοις ἐπισκιάζεται πέπλοις. ἀλλ' ἢν παρεισέλθῃς τὸ βάθος τοῦ περιβόλου, καὶ ἀνεύδων ἐπὶ τὴν θέαν τοῦ κρείττονος, ζητήσῃς τὸ ἄγαλμα τὸ ἔνοικον τοῦ νεώ· παραφόρως δὲ, ἢ τις ἄλλος τῶν ἱεροποιούντων περὶ τὸ τέμενος, σεμνὸν δεδορκὼς, παιᾶνα τῇ Αἰγυπτίων ἄδων γλώσσῃ, ὀλίγον ἐπαναστείλας τοῦ καλλιπέδιλου, ὡς δείξων τὸν θεὸν, πλατὺν ἡμῖν ἐνδίδωσι γέλωτα τοῦ σεβάσματος· ὁ γὰρ θεὸς ὁ ζητούμενος ἔνδον εὑρεθήσεται, ἐφ' ὃν ἐσπεύσαμεν· αἴλουρος δὲ, ἢ κροκόδειλος, ἢ αὐτόχθων ὄφις, ἢ τι τοιοῦτον θηρίον· ἀνάξιον μὲν τοῦ νεώ· χερσαμοῦ δὲ, ἢ φωλεοῦ, ἢ βορβόρου ἀντάξιον. ὁ θεὸς Αἰγυπτίων ἐπὶ τρωμνῆς ἀλουργοῦς καταφαίνεται κυλιόμενον θηρίον· ταύτῃ μοι δοκοῦσιν αἱ χρυσοφορούσαι γυναῖκες, κ. τ. λ.

atria multis columnis cincta sunt; parietes autem lapidibus externis et artificiosè depictis resplendent, ita ut nihil desit: ædes autem auro, argento et electro collucent, et ex India ac Æthiopia variis fulgent lapillis; adyta verò intextis auro obumbrantur peplis. Sed, si penetralia templi subieris, et ad ejus quod est præstantius spectaculum properans, imaginem quæ templum habitat, quæsieris, sacerdos quispiam ex iis qui in templo sacrificant, gravi et venerando vultu aspiciens, et Ægyptiorum linguâ pæanem concinens, cùm veli aliquantùm contraxerit, tamquam deum ostensurus, magnam suppeditat occasionem irridendi numinis: neque enim intùs invenitur deus qui quærebatur, ad quem festinabamus, sed felis, vel crocodilus, vel serpens indigena, vel aliqua ejusmodi bellua, quæ templo quidem est indigna, sed antro, speluncâ aut cœno dignissima. Apparet deus Ægyptiorum, bellua, quæ super stragulam purpuream volutatur. Ita etiam mihi videntur feminæ quæ aurum gestant, &c. (Clem. Alex. *Pædagog.* lib. III, cap. 2, pag. 216.)

XIII.

Ἑλληνικοῖσι δὲ νομαίοισι φεύγουσι χρᾶσθαι· τὸ δὲ σύμπαν εἰπεῖν, μηδ' ἀλλων μηδαμᾶ μηδαμῶν ἀνθρώπων νομαίοισι. Οἱ μέν νυν ἄλλοι Αἰγύπτιοι ὅτῳ τοῦτο φυλάσσουσι.....

Ποιεῦσι δὲ (Χεμμῖται) τάδε Ἑλληνικὰ τῷ Περσέϊ· ἀγῶνα γυμνικὸν πιθεῖσι διὰ πάσης ἀγωνίης ἔχοντα· παρέχοντες ἆεθλα, κτήνεα, καὶ χλαίνας, καὶ δέρματα.

Græcanicis institutis uti recusant, et, ut semel dicam, nullorum hominum aliorum institutis uti volunt. Et hoc quidem cæteri Ægyptii observant...

Celebrant (Chemmitæ) autem Perseo Græcanica hæc: gymnicos ludos faciunt per omne certandi genus, propositis præmiis tum pecorum, tum palliorum, tum pellium. (Herod. *Hist.* lib. II, cap. 91, pag. 121 et 122.)

XIV.

Γεννηθέντος γὰρ τοῦ Σεσοώσιος, ὁ πατὴρ αὐτοῦ μεγαλοπρεπές τι καὶ βασιλικὸν ἔπραξε. Τοὺς γὰρ κατὰ τὴν αὐτὴν ἡμέραν γεννηθέντας παῖδας ἐξ ὅλης τῆς Αἰγύπτου συναγαγὼν, καὶ τροφοὺς καὶ τοὺς ἐπιμελησομένους ἐπιστήσας, τὴν αὐτὴν ἀγωγὴν καὶ παιδείαν ὥρισε τοῖς πᾶσιν, ὑπολαμβάνων τοὺς μάλιστα συντραφέντας καὶ τῆς αὐτῆς παῤῥησίας κεκοινωνηκότας, εὐνουστάτους καὶ συναγωνιστὰς ἐν τοῖς πολέμοις ἀρίστους ἔσεσθαι. πάντα δὲ δαψιλῶς χορηγήσας, διεπόνησε τοὺς παῖδας ἐν γυμνασίοις συνεχέσι καὶ κακοπαθείαις. οὐδενὶ γὰρ αὐτῶν ἐξῆν πρωΐτερον δράμοι σταδίους ἑκατὸν καὶ ὀγδοήκοντα.

Nato enim Sesostri, pater ejus magnificum et regium opus suscepit. Omnes eo die natos ex tota Ægypto congregat, nutricibusque ac curatoribus adjunctis, eamdem omnibus educationis et disciplinæ formam præscribit; persuasum habens, unà familiarissimè educatos, et ejusdem in sermone fiduciæ participes, in amicos benevolentissimos et commilitones optimos evasuros esse. Cuncta igitur affatim subministrans, assiduis laborum tirociniis pueros exercebat: nulli enim cibum sumere, nisi priùs CLXXX stadia percurrisset, licebat. (Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 62.)

SECTION II,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Colosses de la plaine de Thèbes et des Ruines qui les environnent, et Recherches sur le Monument dont ils faisoient partie.

§. I.er

Des Colosses de la Plaine.

APRÈS avoir admiré les riches et magnifiques monumens de Medynet-abou, le voyageur porte naturellement ses pas vers les colosses de la plaine de Thèbes, que leur grande élévation lui a déjà fait apercevoir de bien loin. Ils sont environnés d'un petit bois de *mimosa* épineux, de trois à quatre mètres de hauteur, qui occupe peut-être l'emplacement de l'une de ces forêts d'acanthe, qu'au rapport d'Hérodote (1), on voyoit autour des temples Égyptiens ou dans leur enceinte.

Les deux colosses regardent l'est-sud-est, et se présentent parallèlement au cours du Nil. Ils sont connus, dans le pays, sous les noms de *Tâma* et *Châma.* Châma est le colosse du sud, et Tâma le colosse du nord. L'un et l'autre se ressemblent à beaucoup d'égards, sur-tout sous le rapport de l'art; mais ils offrent aussi, dans leurs dimensions, des différences que nous allons successivement indiquer. Ils sont tous deux d'une espèce de grès brèche, composé d'une masse de cailloux agatisés, liés entre eux par une pâte d'une dureté remarquable. Cette matière, très-dense et d'une composition tout-à-fait hétérogène, offre à la sculpture des difficultés peut-être plus grandes que celles que présente le granit; cependant les sculpteurs Égyptiens en ont triomphé avec le plus grand succès.

Le colosse du sud (2) ne présente plus aucun des traits de la figure; le nez, la bouche, et toutes les parties de la face, sont singulièrement mutilés: il n'y a de conservé que les oreilles et une partie de la coiffure. La poitrine, les jambes et une portion du corps n'offrent plus que de rudes aspérités, qui paroissent être moins

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 138, pag. 143.

(2) Voyez *la planche 20, ordonnée 1, A. vol. II.*

le résultat d'une destruction préméditée que l'effet de la vétusté. On diroit que la pierre a été exposée à l'action du feu; elle a une teinte noirâtre, qui provient sans doute de l'action long-temps continuée de la chaleur du soleil. De petites parcelles se sont successivement détachées de la masse, et il en résulte que les surfaces qui avoient, dans leur état primitif, un poli parfait, sont maintenant toutes remplies d'aspérités.

Le colosse du nord (1) a été rompu dans le milieu. La partie supérieure, depuis la jointure des bras jusqu'au-dessus de la tête, a été rebâtie par assises. La partie inférieure, comprenant les bras qui sont étendus sur les genoux, les jambes et le tronc de la statue, est d'un seul bloc de pierre, de même nature que celle dont est formé en entier le colosse du sud. Le grès employé dans la reconstruction de la partie supérieure est semblable à celui qui a été extrait des nombreuses carrières situées sur le bord du Nil, pour bâtir les palais et les temples. Il est disposé par assises au nombre de cinq : la première commence au-dessus du coude, et comprend toute l'épaisseur de l'avant-bras; la deuxième se termine à peu près au milieu du bras, la troisième aux aisselles, la quatrième aux clavicules, et la cinquième comprend la tête et le cou, qui sont d'un seul morceau de pierre. Les quatre premières assises sont formées de trois et quatre blocs, que leurs joints ouverts, et en partie brisés, laissent facilement distinguer.

L'un et l'autre colosses ont éprouvé, par l'action du climat et par le laps du temps, des dégradations notables; on y remarque des fentes profondes, qui nous ont paru provenir du poids énorme de ces masses, et qui sont peut-être aussi le résultat de l'action alternative de l'humidité de la nuit et de l'excessive chaleur du jour.

Ces statues ne sont point d'aplomb (2). L'effet du tassement inégal des fondations a été de les faire pencher l'une vers l'autre, et en arrière, de telle sorte que leurs piédestaux ont, en deux sens différens, une inclinaison qui les éloigne du plan horizontal.

Telles sont les observations générales auxquelles donnent lieu ces statues colossales, que nous allons maintenant décrire, l'une après l'autre, d'une manière plus particulière, ayant le soin d'en indiquer les dimensions principales.

Le colosse du sud est placé sur un piédestal de forme rectangulaire, dont une portion seulement s'élève maintenant au-dessus du sol; le reste est enfoui sous les dépôts du Nil, comme nous nous en sommes assurés. Ce piédestal a cinq mètres vingt centièmes (3) de large, et une longueur double. L'inégalité du terrain, jointe à l'inclinaison du plan supérieur du piédestal, fait qu'on ne trouve point par-tout la même hauteur au-dessus du sol. Sur les côtés, elle varie d'un mètre quarante-six centièmes à un mètre soixante-dix-neuf centièmes (4). Tout autour, et dans la partie supérieure, règne une ligne de grands hiéroglyphes, qui a cinquante centimètres de hauteur. Ces hiéroglyphes sont exécutés avec une perfection qui ne laisse

(1) Voyez *planche 20, ordonnée 2, A. vol. II.*
(2) Voyez *planche 22, fig. 4, A. vol. II.*
(3) Seize pieds.
(4) Quatre pieds six lignes à cinq pieds six lignes. Voyez *planche 22, fig. 1, 2 et 4, A. vol. II.*

rien à desirer; les plus petits détails sont exprimés avec exactitude et vérité, et l'on distingue jusqu'aux plumes des ailes des oiseaux qui y sont représentés. On regrette que le temps ait détruit une partie de ces beaux hiéroglyphes. Des traces du séjour des eaux sont marquées sur le piédestal; celles de la plus grande inondation sont à cinquante-quatre centimètres (1) du milieu de l'arête de la face antérieure. Par l'effet du tassement dont nous avons parlé, l'extrémité de l'arête de la face nord, du côté de l'est, est de trente centimètres au-dessus de l'extrémité ouest de la même arête; cette face nord fait, avec la verticale, un angle d'un degré trente minutes. Le piédestal dans toute sa hauteur, et sa forme dans la partie inférieure, ne nous sont point connus, parce qu'il est caché sous les dépôts du Nil; la seule analogie nous porte à croire qu'il ressemble entièrement à celui du colosse du nord, que nous avons mis à découvert par des fouilles.

Sur le piédestal s'élève la statue, qui est toute d'un seul morceau de pierre; le trône sur lequel elle est assise, a quatre mètres soixante-dix-neuf centièmes (2) de hauteur, et une largeur de quatre mètres soixante centièmes (3): les deux côtés sont décorés de sculptures représentant un enlacement de lotus, que deux femmes, la tête couronnée de fleurs et de boutons de cette plante, paroissent occupées à enrouler autour d'une tige principale. Au-dessus de ce tableau, sont des hiéroglyphes qui en expliquent probablement le sujet; ils sont très-beaux, et sont exécutés avec une rare perfection. Le dossier du trône s'élève d'abord à la hauteur de plus de six mètres et demi, en conservant, jusqu'au-dessous du coude du colosse, la largeur qu'il a dans la partie inférieure; réduit alors à deux mètres (4), il atteint jusqu'à l'extrémité de la coiffure de la figure. Les jambes de la statue ont six mètres, depuis la plante des pieds jusqu'à la partie supérieure du genou; elles sont mutilées, et l'extrémité des pieds est même entièrement détruite. Les pieds n'ont pas dû avoir moins de trois mètres et un cinquième (5) de longueur. En avant du trône, de chaque côté des jambes du colosse, et dans l'intervalle qui les sépare, sont trois statues de ronde-bosse; elles sont debout et très-mutilées. Celles qui sont placées de chaque côté des jambes, ont près de cinq mètres (6), depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête; ce sont deux figures de femmes (7): elles ont le corps enveloppé dans une longue robe, qui tient les deux jambes serrées l'une contre l'autre; les deux bras sont pendans, et, dans l'une des mains, elles tiennent la croix à anse, attribut ordinaire des divinités; leur tête est ornée de la dépouille du vautour. On remarque, dans la coiffure, plusieurs rangées de grandes plumes, au-dessus desquelles on a figuré les plus petites plumes des ailes des oiseaux. La collerette est richement ornée de dentelures et de perles. La tête est surmontée d'un boisseau conique, dont le contour est orné de sculptures représentant des *ubæus* mitrés. La troisième figure, qui est entre les jambes, est tellement mutilée, qu'il est difficile de la distinguer au premier abord; elle n'est pas plus grande que nature.

(1) Un pied huit pouces. Voyez *planche 22, fig. 4, A. vol. II.*
(2) Quatorze pieds neuf pouces.
(3) Quatorze pieds un pouce.
(4) Six pieds deux pouces.
(5) Neuf pieds dix pouces.
(6) Quinze pieds quatre pouces.
(7) Voyez *planche 22, fig. 1 et 2, A. vol. II.*

On aperçoit encore, sur les cuisses du colosse principal, des restes de la sculpture du vêtement qui les couvroit; les plis de l'étoffe sont figurés par des espèces de cannelures assez profondes. Ce vêtement prenoit du dessus des hanches, et s'étendoit jusqu'aux deux tiers de la cuisse.

Pour donner une idée exacte de la grandeur énorme du colosse du sud, il suffit de dire que sa hauteur totale, depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête, est de quinze mètres cinquante-neuf centièmes (1), à quoi ajoutant trois mètres quatre-vingt-dix-sept centièmes (2) pour le piédestal, la hauteur totale du monument au-dessus du sol antique est de dix-neuf mètres cinquante-neuf centièmes (3); la largeur de la statue, mesurée en ligne droite entre les deux épaules, est de six mètres dix-sept centièmes (4); la longueur du doigt du milieu de la main est d'un mètre trente-huit centièmes (5), et, de l'extrémité des doigts au coude, on a mesuré quatre mètres soixante-dix-neuf centièmes (6). Le piédestal renferme deux cent seize mètres cubes (7), et pèse cinq cent cinquante-six mille quatre-vingt-treize kilogrammes (8); la statue monolithe contient deux cent quatre-vingt-douze mètres cubes (9), et pèse sept cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt dix-neuf kilogrammes (10) : de sorte que le piédestal et le colosse réunis pèsent un million trois cent cinq mille neuf cent quatre-vingt-douze kilogrammes (11).

Il est digne de remarque qu'on est encore moins frappé des dimensions énormes de cette statue, aux lieux où on la voit maintenant, que lorsqu'en l'isolant, pour ainsi dire, par la pensée, des grands monumens de Thèbes, on en examine toutes les parties : c'est alors qu'elle paroît réellement immense; car sa hauteur totale est celle d'une maison de Paris à cinq étages.

Pour établir une comparaison entre l'état actuel du colosse du sud et son état primitif, on peut jeter les yeux sur les *planches 20 et 21* du second volume de l'Atlas des antiquités. Dans la première, on s'est attaché à représenter exactement son état actuel de dégradation; dans la seconde, on a rétabli ce colosse d'après des monumens analogues.

Le piédestal du colosse du nord a cinq mètres quatre-vingt-cinq centièmes (12) de largeur, et dix mètres quatre-vingts centièmes de longueur (13). Il est en partie caché sous les dépôts du Nil; mais nous avons fait exécuter, en avant, des fouilles qui nous ont mis à portée d'en reconnoître la forme et d'avoir exactement sa hauteur totale. Ce piédestal est une espèce de cube alongé; il est terminé, dans sa partie inférieure, par un cavet qui lie le corps du piédestal avec un socle de vingt centimètres (14). La hauteur du piédestal est de trois mètres quatre-vingt-seize

(1) Quarante-huit pieds.
(2) Douze pieds.
(3) Soixante pieds.
(4) Dix-neuf pieds.
(5) Quatre pieds cinq pouces.
(6) Quatorze pieds huit pouces.
(7) Cinq mille huit cent trente-deux pieds cubes.
(8) Un million cent douze mille cent quatre-vingt-huit livres. Un échantillon de grès siliceux des colosses, pesant dans l'air 424^{gr}42, a perdu de son poids, dans l'eau, 165^{gr}10; ce qui donne, pour la pesanteur spécifique, 2,5707. Ainsi le mètre cube de grès siliceux pèse 2570,70 kilogrammes.
(9) Sept mille huit cent quatre-vingt-quatre pieds cubes.
(10) Un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-huit livres.
(11) Deux millions six cent onze mille neuf cent quatre-vingt-cinq livres.
(12) Dix-huit pieds.
(13) Trente-trois pieds trois pouces.
(14) Sept pouces quatre lignes.

centièmes

centièmes (1); vers l'angle nord-est, où il est le moins caché, il est encore enfoui d'un mètre quatre-vingt-neuf centièmes (2). Les traces que les plus hautes inondations ont laissées sur la face antérieure du piédestal, sont à cinq cent vingt-trois millièmes (3) du milieu de son arête supérieure.

Les faces nord et sud du piédestal font, avec la verticale, un angle de deux degrés trente-neuf minutes. Cette inclinaison, qui est très-forte, a peut-être beaucoup favorisé les destructeurs de cette statue. L'extrémité antérieure de l'arête de la face nord du piédestal est de cinquante centimètres (4) au-dessus de l'extrémité postérieure de cette même arête.

Les fouilles qui ont été faites en avant du piédestal, ont été poussées jusqu'à soixante-cinq centimètres (5) en contre-bas du socle, et il a été facile de s'assurer que les fondations sont formées d'un amas de gros blocs de grès. On a pu se convaincre aussi que cette espèce de matériaux se conserve mieux à l'air que cachée sous la terre; car la portion enfouie du piédestal est très-dégradée, tandis que la partie supérieure est bien mieux conservée. Il n'est guère douteux, d'après cette observation, que le tassement considérable que la statue a éprouvé, ne provienne de la détérioration des matériaux employés dans la fondation.

Sur la face antérieure du piédestal, on aperçoit une inscription Grecque (6) en huit lignes; elle a été dessinée par Pococke : c'est une épigramme du poëte Asclépiodote. La face sud du piédestal offrant au-dessus du sol trois lignes d'une inscription Grecque qui paroissoit devoir être beaucoup plus considérable, nous fîmes exécuter une fouille qui la mit entièrement à découvert : cette inscription se compose de onze lignes, qui ne sont pas toutes également bien conservées; elle est enfouie d'environ soixante-cinq centimètres (7). La *planche 21, A. vol. II,* la fait connoître telle qu'elle a été recueillie par M. Girard; et dans la collection des inscriptions, à la fin de cette section, nous avons indiqué la séparation de quelques-uns des mots et leur interprétation (8).

Le trône du colosse du nord a les mêmes dimensions à peu près que celui du colosse du sud, et l'on y voit des représentations tout-à-fait semblables à celles que nous avons déjà décrites. Le sujet des tableaux est absolument le même; les hiéroglyphes seuls offrent des différences. Ce siége est sillonné de fissures profondes. Des quartiers considérables de pierre en ont été détachés, et sa partie supérieure est même entièrement détruite; elle est comprise dans la restauration par assises dont nous avons parlé.

La hauteur totale du colosse du nord est, comme celle du colosse du sud, de quinze mètres cinquante-neuf centièmes (9). La face antérieure du premier présente, de même que celle du second, des statues de ronde-bosse. Deux figures Isiaques sont de chaque côté des jambes, et une troisième figure, beaucoup plus petite, est dans l'intervalle qui les sépare. Mais ce qui ne se voit que sur le colosse

(1) Douze pieds trois pouces.
(2) Cinq pieds dix pouces.
(3) Un pied onze pouces.
(4) Un pied six pouces cinq lignes.
(5) Deux pieds.
(6) *Voyez* l'inscription I et sa traduction, à la fin de cette section, *pag. 106.*
(7) Deux pieds.
(8) *Voyez* l'inscription II, *pag. 106.*
(9) Quarante-huit pieds.

du nord, c'est le grand nombre d'inscriptions Grecques et Latines qui couvrent ses deux jambes : on en a compté jusqu'à soixante-douze. L'un de nos collègues, feu M. Coquebert, qu'une mort prématurée a enlevé à sa famille et à ses amis, les avoit recueillies en grande partie ; mais ses papiers ont été perdus. Il eût été curieux de comparer son travail avec les inscriptions publiées par les voyageurs Pococke et Norden. Ces inscriptions paroissent avoir été gravées par les ordres de personnages distingués (1), tels que des préfets de l'Égypte, des généraux, l'empereur Adrien lui-même, et l'impératrice Sabine. Nous avons rassemblé toutes celles que les savans ont pu déchiffrer ; elles forment un appendice à cette section : nous y avons joint celles que nous avons recueillies nous-mêmes, et qui n'ont point encore été publiées. Quant aux inscriptions que leur altération n'a pas permis de déchiffrer, on peut consulter l'édition Anglaise du Voyage de Pococke, qui paroît les avoir copiées avec soin. Toutes ces inscriptions célèbrent Memnon, et attestent que ceux qui les ont fait graver, ont entendu le son de la statue. Il est remarquable qu'aucune d'entre elles n'est du temps des Ptolémées ; elles sont toutes postérieures à la conquête des Romains. Probablement, sous les Ptolémées, la religion Égyptienne étoit encore assez en vigueur, et les monumens assez respectés, pour qu'on écartât soigneusement les profanes et les étrangers de l'édifice sacré où, comme nous allons bientôt le voir, étoient renfermées les deux statues qui nous occupent. C'est au moins ce que prouvent l'histoire de ces temps, et quelques monumens trouvés récemment, tels que l'inscription de la pierre de Rosette, qui constate que les Ptolémées protégeoient la religion Égyptienne, et qu'ils s'occupoient même de l'entretien des temples (2).

Sous les Romains, au contraire, la religion Égyptienne étoit avilie, pour ainsi dire, et opprimée ; et, si l'on en croit Strabon (3), on ne trouvoit plus dans les temples ces prêtres habiles et instruits auprès desquels Platon, Solon, Eudoxe, et les plus grands philosophes de la Grèce, alloient puiser des leçons de science et de sagesse ; on n'y voyoit plus que des hommes ignorans et vains, qui étoient livrés aux superstitions, et qui n'avoient retenu des anciennes institutions religieuses que les rites et le culte apparent.

Les inscriptions gravées sur le colosse du nord sont, en grande partie, du temps d'Adrien (4) ; quelques-unes datent du règne de Domitien, et l'on n'en trouve point d'une époque plus rapprochée : elles prouvent combien la statue a eu de célébrité pendant près d'un siècle. Parmi les écrivains qui ont parlé de l'Égypte et des choses remarquables que l'on y voit, il n'en est presque aucun qui n'ait appelé l'attention sur la statue de Memnon ; elle a excité la curiosité des plus grands personnages. Indépendamment de la renommée dont elle a joui pendant la période

(1) *Voyez*, à la fin de cette section, les inscriptions III, V, VIII, IX, XVIII, XX, XXIX, XXX, XXXI, XXXII.

(2) Τα προς θεους ευεργετικως διακειμενος (Πτολεμαιος) αναπεφηκεν εις τα ιερα αργυρικας τε και σιτικας προσοδους και δαπανας πολλας υπομεμενηκεν ενεκα του την Αιγυπτον εις ευδιαν αγαγειν και τα ιερα κατασκευασαι.

In ea quæ pertinent ad deos benefico animo propensus (Ptolemæus), consecravit in templorum commoda argentarios et frumentarios proventus ; et multa impendia sustinuit ad Ægyptum in tranquillitatem reducendam et ad templa erigenda. (Éclaircissemens sur l'inscription Grecque de Rosette, par M. Ameilhon, *ligne 11, pag. 13.*)

(3) *Voyez* la citation n.° 1, *pag. 116.*

(4) *Voyez* les inscriptions à la fin de cette section.

de temps dont nous venons de parler, elle étoit encore célèbre dans les siècles antérieurs. L'historien d'Alexandre (1) rapporte que ce héros, entraîné par un desir louable, sans doute, mais tout-à-fait hors de propos, avoit formé le projet de parcourir non-seulement l'intérieur de l'Égypte, mais encore l'Éthiopie; qu'avide de connoître les antiquités, il auroit visité les palais célèbres de Memnon et de Tithon, et se seroit avancé par-delà les lieux où le soleil se lève, si les soins d'une guerre imminente ne l'en eussent détourné. On pourroit croire que Quinte-Curce, bien au fait des merveilles que l'on alloit admirer de son temps en Égypte, n'a point voulu qu'elles parussent avoir été ignorées de son héros : cependant, comme son témoignage se réunit à celui d'autres anciens historiens, et qu'une inscription Grecque, encore subsistante sur la statue, atteste qu'avant d'avoir été brisée par Cambyse (2), elle rendoit des sons plus clairs et plus harmonieux, on doit croire que cette statue avoit déjà très-anciennement de la célébrité, et que sa qualité sonore étoit connue même avant l'invasion des Perses, au temps où la religion Égyptienne étoit dans toute sa splendeur. On en seroit encore plus convaincu, si l'on se laissoit guider par l'analogie des monumens : on voit en effet, dans les temples de l'Égypte, des conduits secrets au moyen desquels les prêtres entretenoient la superstition des peuples, peut-être par des oracles, ou seulement par de simples sons, tels que ceux que faisoit entendre la statue de Memnon (3).

Il est fâcheux que l'état de dégradation où se trouvent les deux colosses dont nous venons de parler, ne permette pas de juger du mérite de leur sculpture, qui sans doute étoit digne d'admiration. C'est une remarque importante à faire, qu'on s'est en général mépris sur l'état de la sculpture chez les anciens Égyptiens; on en a jugé par cette multitude de figures Égyptiennes qui servoient d'amulettes, et que l'on fabriquoit en si grand nombre et avec si peu de soin, pour satisfaire la superstition des Égyptiens et leur empressement à se les procurer. Ces figures inondent, pour ainsi dire, tous les cabinets de l'Europe. Porter d'après elles un jugement sur l'état de l'art en Égypte, c'est comme si l'on vouloit juger chez nous de l'avancement de la peinture et de la sculpture par cette multitude de figures et d'images de saints qui sont entre les mains de tous les gens du peuple. Pour se faire une juste idée de la sculpture Égyptienne, il faut la considérer dans les beaux morceaux que nous avons trouvés au milieu des ruines des villes anciennes, tels que la superbe tête du tombeau d'Osymandyas (4), le torse d'Abydus (5), et celui de Semenhoud, qui est maintenant déposé à la Bibliothèque impériale. Il faut surtout considérer la sculpture dans ses rapports avec l'architecture; c'est alors qu'elle paroît vraiment grandiose et monumentale. Quoi de plus magnifique et de plus majestueux en effet, que ces masses colossales placées en avant de constructions

(1) *Cupido, haud injusta quidem, cæterùm intempestiva, incesserat, non interiora modò Ægypti, sed etiam Æthiopiam invisere. Memnonis Tithonique celebrata regia cognoscendæ vetustatis avidum trahebat penè extra terminos solis; sed imminens bellum, cujus multò major supererat moles, otiosæ peregrinationi tempora exemerat.* (Quint. Curt. *Hist. Alex.* lib. IV.)

A. D.

(2) *Voyez* l'inscription XXVII, à la fin de cette section, *pag. 113.*

(3) *Voyez* ci-après, *pag. 103 et 104*, ce que nous disons de la manière dont la statue rendoit des sons.

(4) *Voyez* la description de ce monument, *section III de ce chapitre.*

(5) *Voyez* le V.e volume de l'Atlas des antiquités.

plus colossales encore (1)! Elles ne séduisent point par ce charme, cette grâce, ce mouvement, qui plaisent dans les statues des Grecs; mais l'immobilité et la tranquillité de leur pose, ainsi que la régularité de leurs proportions, ont quelque chose de grave et d'imposant qui caractérise éminemment le peuple qui les a fait élever. On y retrouve la trace de quelques-unes de ces grandes pensées qui dominoient les Égyptiens; et ce qui n'avoit d'abord semblé qu'un effort naissant de l'art, finit par en paroître une des perfections. Aucun peuple n'a mieux entendu cette sculpture extérieure qui, pour être en rapport avec l'architecture, doit être sur-tout monumentale.

§. II.

De l'Exhaussement de la Plaine de Thèbes.

En considérant avec attention les piédestaux des colosses du nord et du sud, il est facile d'apercevoir les traces que les inondations successives ont laissées de leur séjour sur la plaine de Thèbes : aussi ont-elles été remarquées de beaucoup de voyageurs, parmi lesquels plusieurs ont indiqué ces statues comme des espèces de nilomètres placés là, par les anciens Égyptiens, pour mesurer les crues du fleuve. Cette opinion, qui paroît d'abord se présenter naturellement, est tout-à-fait inadmissible, si l'on considère le silence des auteurs anciens sur une pareille destination, et si l'on examine la forme qu'ils ont assignée aux nilomètres (2) dont ils nous ont transmis des descriptions. Bruce (3) est un des voyageurs modernes qui l'ont le plus accréditée; c'est aussi celui qui a nié avec le plus d'assurance le fait de l'exhaussement du sol de l'Égypte. Il étoit tellement préoccupé du système qu'il s'étoit fait d'avance, que, trouvant ici de quoi démontrer jusqu'à l'évidence l'exhaussement de la plaine de Thèbes, il n'a vu, dans les faits qui se présentoient en foule à son observation, que des preuves de l'opinion contraire.

Nous ne nous proposons point, dans cet article, de traiter à fond la question vraiment curieuse et importante de l'exhaussement de la vallée de l'Égypte; question qui a déjà fait la matière de savantes controverses entre des hommes d'un mérite distingué, et le sujet des recherches et des observations de beaucoup de voyageurs anciens et modernes. Nous laissons à d'autres le soin de rassembler les faits nombreux qui ont été recueillis pendant le cours de l'expédition, pour discuter convenablement cette question. Ici nous avons seulement en vue de réunir ceux qui sont particuliers à la plaine de Thèbes, et que nous ne pouvions passer sous silence dans une description des ruines de cette ancienne capitale; de les comparer entre eux, et de les faire concourir à prouver ce résultat, qui est pour nous évident; savoir, que la ville de Thèbes n'a point maintenant le même niveau qu'elle avoit dans des temps très-reculés (nous n'entendons parler toutefois que des temps historiques). On pourroit croire, au premier abord, que cette question

(1) *Voyez* ce que nous rapportons ci-après du monument dont les deux colosses du nord et du sud faisoient partie.

(2) *Voyez* Strabon, Diodore de Sicile, Héliodore.

(3) *Voyez* le Voyage aux sources du Nil, par Bruce, *tome I.er, pag. 133.*

n'est qu'accessoire et incidente dans le plan de notre travail ; mais on verra bientôt qu'elle en est une partie essentielle et principale, touchant les conséquences (1) que nous aurons à tirer, par la suite, sur l'étendue de l'ancienne capitale de l'Égypte, et sur la cause de la disparition d'une grande partie de ses ruines.

Il résulte des faits exposés précédemment, que les piédestaux des colosses sont maintenant cachés par les dépôts du Nil, jusqu'à un mètre quatre-vingt-neuf centièmes (2) environ, à partir de la base des monumens. Nous avons fait, le 9 fructidor de l'an 7 [27 août 1799], sur la rive droite du fleuve, un nivellement qui constate que les monumens de Karnak sont enfouis à peu près de la même quantité. Le résultat de cette opération nous a fait connoître que le terrain est presque horizontal depuis le bord oriental du fleuve, jusqu'au pied de la butte de décombres de Karnak, dans une étendue de six à sept cents mètres, tandis que nous avons trouvé dans une autre opération une pente d'un mètre soixante-huit centièmes (3), depuis le bord occidental du Nil jusqu'aux colosses de la plaine, dans un intervalle d'à peu près deux mille mètres (4). Il suit de notre nivellement, que la partie supérieure du socle du piédestal des deux sphinx placés en avant de l'une des principales entrées du vaste palais de Karnak, à l'ouest, est d'un mètre soixante-quatre centièmes (5) au-dessous du niveau moyen de la plaine. On n'apercevoit plus que la tête de ces deux sphinx (6) au-dessus des décombres. Nous avons fait creuser à la base de l'un d'eux ; mais les fouilles n'ont point été poussées assez loin pour mettre le socle à nu et arriver à la fondation. Cependant, si l'on admet que ce socle ait une hauteur de vingt-quatre à vingt-sept centimètres (7), ce à quoi nous sommes suffisamment autorisés par l'analogie des autres sphinx, il en résultera que le piédestal, à partir des fondations, est enfoui, sous les dépôts du Nil, d'un mètre quatre-vingt-neuf centièmes (8), de même que les colosses de la plaine.

Il est donc bien constant que, depuis l'époque de l'érection des colosses et de l'allée de sphinx de Karnak, le sol de la plaine de Thèbes s'est exhaussé d'au moins un mètre quatre-vingt-neuf centièmes. Mais il est à peu près certain qu'il s'est élevé de beaucoup plus encore : car, si l'exhaussement se bornoit à cette quantité, il faudroit admettre que les anciens Égyptiens auroient laissé leurs monumens exposés aux inondations du fleuve ; ce qui n'est nullement probable, et ce qu'ils n'ont point fait évidemment ailleurs, comme nous allons en apporter, plus bas, quelques preuves.

Les traces successives que les eaux limoneuses du fleuve ont laissées sur les piédestaux des colosses, donnent le moyen d'apprécier la quantité dont l'inondation s'élève encore actuellement au-dessus de la plaine. Leur hauteur moyenne au-dessus du sol est de plus d'un mètre (9). Il faut donc ajouter cette hauteur à

(1) *Voyez* la Dissertation à la fin de ce chapitre.

(2) Cinq pieds dix pouces. La *figure 4, planche 22, A. vol. II,* indique avec exactitude la quantité des dépôts du Nil pour une partie quelconque du piédestal. Ce dépôt est de cinq pieds dix pouces dans la partie où le piédestal est le moins caché.

(3) Cinq pieds deux pouces.

(4) Mille toises à peu près.

(5) Cinq pieds six lignes.

(6) *Voyez* la description de Karnak, *section VIII de ce chapitre.*

(7) Neuf à dix pouces.

(8) Cinq pieds dix pouces.

(9) Trois pieds un pouce.

celle de la portion des piédestaux qui est cachée sous les dépôts du Nil, pour avoir le niveau de la butte factice (1) sur laquelle les colosses ont dû être placés, afin d'être garantis des eaux de l'inondation, au temps de leur érection (2). Ainsi nous pouvons conclure un *minimum* de deux mètres quatre-vingt-neuf centièmes pour l'exhaussement de la plaine de Thèbes, depuis l'époque de la construction des monumens dont nous avons parlé. Nous nous en tiendrons à cette limite inférieure, mais certaine, bien que des hypothèses particulières, plus ou moins fondées, puissent autoriser à admettre un exhaussement plus considérable. Si l'on parvenoit à déterminer le temps précis où les monumens ont été construits, on pourroit en tirer quelque conséquence pour la quantité de l'exhaussement par siècle : mais les résultats que l'on admettroit seroient toujours de la plus grande incertitude, si l'on ne connoissoit point, d'une manière certaine, la hauteur exacte au-dessus de la plaine inondée, de la butte factice sur laquelle ces monumens auroient été construits ; et c'est ce qu'on ne saura probablement jamais.

Ce qui démontre encore incontestablement l'exhaussement du sol de la vallée de Thèbes, c'est l'inscription Grecque (3) que l'on trouve sur le côté sud du piédestal du colosse du nord : elle est enfouie d'environ soixante-cinq centimètres (4). Qu'on y ajoute encore soixante-cinq autres centimètres pour la hauteur d'un homme qui s'assied par terre pour écrire, ce qui est le moins que l'on puisse supposer, on trouvera un mètre trente centièmes pour l'élévation du sol, depuis l'époque où paroît avoir été gravée cette inscription, qui date du règne de l'empereur Antonin (5) ; car on ne peut croire qu'on a fait fouiller la terre pour graver cette inscription dans l'endroit où on la voit maintenant.

S'il falloit de nouveaux faits pour justifier les conséquences que nous avons tirées, relativement à l'exhaussement du sol de la vallée de Thèbes, nous ne serions point embarrassés d'en citer. Nous nous bornerons à ceux que nous avons recueillis dans des lieux peu éloignés de Thèbes. A Esné (6), le pavé du petit temple du nord se trouve maintenant au niveau de la plaine ; celui du grand temple est très-inférieur au sol de la ville actuelle, et il s'en faut de bien peu qu'il ne soit au niveau de la plaine environnante. Ces faits sont des indices certains de l'exhaussement du sol ; car on ne peut raisonnablement supposer que les anciens Égyptiens n'aient pas mis ces édifices à l'abri de l'inondation. L'expérience devoit certainement leur avoir fait connoître les changemens qu'éprouvoit la vallée d'Égypte. On ne peut pas croire qu'ils étoient moins instruits que les habitans actuels du pays, dont la

(1) Il est très-remarquable que toutes les fondations qui ont été découvertes à Esné, à Louqsor, à Karnak, à Syout et à Héliopolis, sont établies sur un sol de décombres ; d'où l'on peut conclure que, dans les temps anciens, comme actuellement encore, les villes et les édifices étoient bâtis sur des buttes factices.

(2) Nous supposons ici que les eaux s'élèvent maintenant au-dessus de la plaine de Thèbes, de la même quantité dont elles s'élevoient dans les temps les plus anciens. On ne voit pas de raisons pour qu'il en soit autrement, si les causes qui produisent les débordemens du fleuve, c'est-à-dire, les pluies périodiques du tropique, sont les mêmes qu'autrefois ; ce qui est infiniment probable. En supposant que l'on puisse admettre une différence, elle ne peut provenir que de l'extension plus ou moins grande et de la répartition des eaux du fleuve, facilitée par des débouchés plus ou moins nombreux.

(3) Voyez la *planche 22, fig. 1 et 6, A. vol. II.*

(4) Deux pieds.

(5) Voyez l'inscription, *planche 22, fig. 6, A. vol. II*, et l'interprétation d'une partie de cette inscription, n.° 11, *pag. 107.*

(6) *Voyez* la Description d'Esné, *chap. VII.*

conduite suppose cette connoissance (1). Mais, sans nous tenir ici dans ce vague d'idées, nous ferons remarquer que les anciens Égyptiens eux-mêmes nous fournissent une preuve non équivoque de l'expérience qu'ils ont eue de l'exhaussement du sol de l'Égypte : nous la trouvons dans un lieu voisin de Thèbes, à Denderah, autrefois *Tentyris*. La plate-forme sur laquelle s'élève le magnifique temple que l'on y voit, surpasse encore de plus de quatre mètres et demi le niveau de la plaine environnante. Si l'on n'avoit eu pour but que de garantir le temple de Denderah des inondations, au temps seulement de sa construction, où étoit la nécessité de le tenir à une aussi grande élévation au-dessus de la plaine ! Mais les anciens Égyptiens connoissoient le fait de l'exhaussement de la vallée de l'Égypte. Hérodote rapporte (2) que, sous le roi Éthiopien Sabacos, on condamnoit les coupables à travailler aux levées et aux chaussées près des villes; qu'elles avoient déjà été rehaussées sous le règne de Sésostris (3), mais qu'elles le furent bien davantage sous la domination de l'Éthiopien. D'ailleurs, les prêtres de Memphis, d'Héliopolis et de Thèbes, avoient fourni d'autres preuves de ce fait à Hérodote, dans les entretiens qu'il avoit eus avec eux. Il est extrêmement vraisemblable qu'ils ne mettoient pas moins de soin dans l'observation de ce phénomène terrestre, qui devoit singulièrement les intéresser, que dans celle des phénomènes célestes, attestée par l'histoire. On est même bien fondé à croire, d'après le témoignage de Diodore de Sicile (4), que tout ce qui avoit rapport à l'exhaussement de la vallée, étoit consigné dans les registres publics, ainsi qu'on le faisoit pour les crues du fleuve. Il nous paroît donc incontestable, d'après tous ces faits et tous ces rapprochemens, que les architectes Égyptiens, ou les prêtres qui les dirigeoient, ne se bornoient pas à garantir de l'inondation les édifices au temps seulement de leur construction, mais qu'ils vouloient les en préserver pour les siècles à venir, en les établissant sur des plates-formes très-élevées au-dessus du niveau moyen de la plaine. D'ailleurs, les Égyptiens, très-bons observateurs, avoient dû s'apercevoir que, les inondations moyennes et les inondations extraordinaires se reproduisant nécessairement à de certains intervalles d'une manière semblable, ou, ce qui est la même chose, le volume des eaux du fleuve étant à peu près invariable, si les traces des inondations s'élevoient, après un laps de temps déterminé, à une plus grande hauteur, cela ne pouvoit provenir que de l'exhaussement général du lit du fleuve et de la vallée qu'il arrose. Nous n'avons point eu égard à ce que, par suite de l'élévation même du sol, la vallée s'est étendue, et que les eaux se sont, en conséquence, répandues sur une plus grande surface, et élevées à une hauteur un peu moindre, toutes choses égales d'ailleurs, c'est-à-dire, la distribution des eaux ayant été également favorisée. Cette considération ne contrarieroit point les conséquences auxquelles nous sommes conduits.

(1) Tous les villages de l'Égypte sont élevés sur des buttes factices, dont le niveau est bien supérieur aux plus grandes inondations. Pendant la dernière année du séjour des Français en Égypte, la crue du fleuve a été très-considérable, et nous n'avons pas appris qu'aucun village ait été submergé par l'effet de l'inondation.

(2) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 138, pag. 142, edit. 1618.

(3) *Voyez* la citation n.° II, à la fin de cette section, *pag. 116.*

(4) *Voyez* la citation n.° III, à la fin de cette section, *pag. 116.*

Il nous reste maintenant à faire voir que tous les témoignages de l'antiquité coïncident avec l'opinion et les faits que nous venons d'exposer sur l'exhaussement de la plaine de Thèbes et de toute la vallée de l'Égypte. Les citations d'Hérodote que nous avons déjà faites, y sont entièrement conformes. Mais d'autres passages de cet historien s'y rapportent encore : il dit (1), sur la foi de tous les prêtres du pays, qu'au temps de Ménès, toute la basse Égypte n'étoit qu'un marais; et, d'après ce qu'il a observé lui-même, que la plus grande partie de l'Égypte est un présent du fleuve (2).

Aristote (3) énonce la même opinion en parlant de l'Égypte, dont il dit que le terrain est entièrement formé par le limon que le Nil charie avec ses eaux.

Diodore (4), Strabon (5), Pline (6), Plutarque (7), adoptent tous l'opinion d'Hérodote, qu'ils appuient chacun de raisons qui leur sont particulières. Cette unanimité est extrêmement remarquable, et l'on a peine à concevoir comment un académicien célèbre (8) a pu, d'après les mêmes autorités, avancer une opinion diamétralement opposée. Un des plus forts argumens dont Fréret se sert pour soutenir que le sol de l'Égypte n'a éprouvé aucun changement, consiste en ce que toute l'antiquité et tous les écrivains du moyen âge s'accordent à assigner le même nombre de coudées (9) pour termes d'abondance. C'est ainsi qu'Hérodote, Strabon, Pline, Plutarque, Aristide, Ammien-Marcellin, indiquent, tous, les termes de quatorze à quinze coudées pour les années de fertilité; il en est de même des écrivains Mahométans : d'où Fréret conclut que le sol de l'Égypte n'a éprouvé aucun changement. Encore actuellement même, une crue effective de quatorze, quinze et seize coudées marquées au nilomètre du Kaire, est un indice certain d'une abondante récolte : mais nous n'en tirerons point les mêmes conséquences que l'académicien; car il est facile de concevoir que le lit

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 4, pag. 92, edit. 1618.

(2) *Ibid.* cap. 5 et seq.

Hérodote rapporte toutes les raisons qu'on lui a données et qu'il a cherchées lui-même pour motiver cette opinion : mais les conséquences qu'il en tire ne sont pas toujours exactes. Ainsi, par exemple, il suppose que, par suite de l'exhaussement du sol de l'Égypte, ce pays deviendra stérile et absolument inhabitable; conséquence absurde, qui ne provient que de ce qu'Hérodote ne considère pas que le fond du lit du fleuve et le sol de la vallée s'exhaussent l'un et l'autre dans un rapport tel, que le résultat qu'il annonce ne peut arriver. L'infertilité plus ou moins grande de l'Égypte ne proviendra probablement jamais que de la mauvaise distribution des eaux, de la direction peu favorable des canaux, du défaut de leur entretien, et de l'envahissement des sables du désert.

(3) Aristot. *Meteorolog.* lib. I, cap. 14.

(4) Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. III, pag. 175, edit. 1746.

(5) Strab. *Geogr.* lib. XII, pag. 536, edit. 1620.

(6) Plin. *Hist. nat.* lib. XIII, cap. 11.

(7) Plutarch. *de Iside et Osiride*, pag. 367, edit. Francofurt. 1599.

(8) *Voyez* un mémoire de Fréret, ayant pour titre, *De l'accroissement ou élévation du sol de l'Égypte par le débordement du Nil*, tom. XVI de l'édition in-4.° des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *pag. 333*.

(9) Hérodote (*Hist.* liv. II, chap. 13, pag. 94 de l'édition de 1618) indique seize ou au moins quinze coudées.

Strabon (*Geogr.* liv. XVII, pag. 788 de l'édition de 1620) indique quatorze coudées.

Pline (*Hist. nat.* lib. V, cap. 9) s'exprime ainsi : *Justum (Nili) incrementum est cubitorum sexdecim. Minores aquæ non omnia rigant; ampliores detinent, tardiùs recedendo. Hæ serendi tempora absumunt solo madente; illæ non dant sitiente. Utrumque reputat provincia : in duodecim cubitis famem sentit, in tredecim etiamnum esurit; quatuordecim cubita hilaritatem afferunt, quindecim securitatem, sexdecim delicias.*

Plutarque, dans son Traité d'Isis et d'Osiris, et Aristide, dans son Discours sur l'Égypte, indiquent l'un et l'autre quatorze coudées.

Un grand nombre de médailles d'empereurs marquent seize coudées.

Ammien-Marcellin, dans le *chapitre 15* du *livre XXII* de son Histoire, s'exprime ainsi : *Abundè itaque luxurians ita est noxius, ut infructuosus, si venerit parcior : gurgitum enim nimietate humectans diutiùs terras, culturas moratur*

du

du fleuve et des canaux, et le sol de la vallée, peuvent, par l'effet des dépôts qu'y laissent les eaux limoneuses du Nil, augmenter réellement et conserver la même différence de niveau (1). Alors, si le volume des eaux ne change point, et c'est ce qui arrive au Nil, la crue effective se manifestera toujours la même, toutes choses égales d'ailleurs. Il n'y a point de doute que le nombre de coudées n'indique une crue effective, et non pas la hauteur des eaux, à partir du fond du lit du fleuve; hauteur que des circonstances particulières rendoient trop variable, pour qu'elle pût servir de point fixe de départ et de terme de comparaison. Ainsi, de cette constance dans les crues effectives du fleuve, on ne peut point absolument conclure que le sol de la vallée de l'Égypte n'a éprouvé aucun changement. Il n'est pas inutile de faire observer que les coudées dont parlent les auteurs que nous venons de citer, ont été marquées aux nilomètres de Memphis et du Kaire, nilomètres comparables (2) entre eux à cause de la petite distance qui les sépare.

L'exhaussement de la plaine de Thèbes étant bien constaté, pour donner le moyen d'apprécier dans les siècles à venir la quantité dont le sol se sera élevé, nous avons comparé le niveau moyen de cette plaine à des points remarquables et durables des monumens. Nous avons choisi, sur la rive droite du fleuve, le bas de la fenêtre la plus méridionale (3) faisant partie de la seconde rangée d'ouvertures pratiquées dans le premier pylône du palais de Karnak à l'ouest. Cette fenêtre, du côté de la cour, est élevée de seize mètres cent seize millièmes (4) au-dessus du niveau moyen de la plaine environnante. Sur la rive gauche, nous avons choisi pour repères les piédestaux des deux colosses du nord et du sud. A l'époque de notre séjour à Thèbes, le niveau moyen de la plaine étoit inférieur d'un mètre quatre-vingt-sept centièmes (5) à l'arête supérieure de la face du piédestal du colosse du nord exposée à l'est, et d'un mètre soixante-dix-neuf centièmes (6) seulement, à l'arête pareille du piédestal de l'autre colosse.

agrorum; parvitate autem minatur steriles segetes. Eumque nemo aliquando extolli cubitis altiùs XVI possessor optavit.

Kalkashendi, d'après le témoignage d'al-Kodaï, indique quinze et seize coudées; Maçoudy, quinze, seize et même dix-sept coudées; l'Edricy, seize coudées.

Quelques voyageurs modernes indiquent des crues de vingt-deux à vingt-trois coudées; mais il n'y a point de doute qu'ils ne fassent mention de toute la hauteur du fleuve, à partir du fond de son lit.

Notre objet n'est point de discuter tous ces témoignages, qui nous conduiroient à examiner si la coudée dont il est fait mention est toujours restée la même depuis Hérodote jusqu'à ces derniers temps; ce travail sera entrepris par quelques-uns de nos collègues. Il nous a suffi de rassembler ici tous ces témoignages, pour en conclure seulement que la quantité à peu près invariable des crues effectives, exprimée en coudées, ne peut conduire à cette conséquence, que le sol de l'Égypte n'a éprouvé aucun changement.

(1) Pour mieux faire sentir la conséquence à laquelle nous voulons arriver, nous supposons ici que le fond du Nil et le sol de la vallée s'exhaussent également; ce qui n'est point cependant rigoureusement vrai. Il ne faut considérer ce rapport que comme une sorte de limite autour de laquelle oscille sans cesse le vrai rapport d'exhaussement, que l'on ne pourra probablement jamais apprécier, tant il y a de causes différentes qui contribuent à sa détermination pour un lieu donné.

(2) On sait que la crue effective des eaux du Nil n'est point la même dans toute l'étendue de l'Égypte. Elle est bien plus considérable à Éléphantine qu'au meqyâs de l'île de Roudah, et les eaux s'élèvent de moins en moins à mesure que le fleuve s'approche de la mer.

(3) Voyez la *planche 21, fig. 3, A. vol. III.*

(4) Huit toises un pied sept pouces quatre lignes.

(5) Cinq pieds neuf pouces.

(6) Cinq pieds six pouces.

§. III.

Des Ruines et des Débris qui se trouvent autour des Colosses.

Si, à partir des colosses dont nous venons de donner la description, on s'avance à l'ouest-nord-ouest, on trouve, à la distance de cent mètres environ, les débris de quatre statues colossales. Le fragment le plus considérable est celui qui se trouve le plus au midi. Il est à droite d'une ligne qui passeroit au milieu de l'intervalle des deux colosses (1). Il a onze mètres de longueur; il est formé de ce beau grès siliceux dont nous avons déjà parlé. Une partie de ce fragment est enveloppée sous les dépôts du Nil. A vingt mètres de là, vers le nord, et dans une direction à peu près parallèle aux faces des deux colosses de la plaine, on retrouve pêle-mêle les débris de trois statues en pierre calcaire compacte, susceptible de poli. Cette matière nous a paru entièrement semblable à celle des colosses placés en avant des pylônes des propylées de Karnak (2). On est porté à croire, par la situation de ces débris, que les quatre statues étoient érigées sur une même ligne en avant d'un édifice dont il ne reste plus de vestiges. Il en étoit probablement ainsi de la statue de Memnon et du colosse du sud : ils étoient placés devant quelque construction maintenant ruinée, à moins que l'on ne suppose, contre toutes les règles de l'analogie et même contre toute vraisemblance, que ces statues devoient être primitivement isolées comme elles le sont à présent (3). Mais nos conjectures prendront bientôt tout le caractère de la certitude.

En s'avançant toujours vers l'ouest-nord-ouest, jusqu'à cent cinq mètres de distance, on trouve les restes de deux autres statues mutilées (4). Elles sont de pierre calcaire compacte, et distantes l'une de l'autre de vingt mètres. Ces débris sont également disposés sur une ligne à peu près parallèle à la face des deux colosses du nord et du sud : mais, comme ils sont placés à droite de l'axe dont nous avons parlé, il y a lieu de croire que, sur la même ligne, se trouvoient autrefois deux autres colosses semblables et disposés symétriquement en avant de constructions qui ne subsistent plus.

A cent soixante mètres plus loin, et toujours dans la même direction, on trouve deux blocs énormes de grès brèche (5). Ils sont disposés parallèlement aux autres débris, et distans l'un de l'autre de dix mètres. Le plus grand des deux a dix mètres de long, quatre mètres de large, et s'élève d'un mètre trente centièmes au-dessus de terre. L'un et l'autre présentent des surfaces planes dressées avec le plus grand soin. Ils sont ornés d'hiéroglyphes sculptés avec une finesse de détail très-remarquable. Ces sculptures peuvent soutenir la comparaison avec ce que nous avons trouvé de mieux exécuté sur le granit à Louqsor et à Karnak. Que penser de l'usage et de la destination de ces blocs? L'opinion qui nous a paru la plus

(1) *Voyez* le plan topographique, *planche 19, A. vol. II.*

(2) *Voyez* la description de Karnak, *section VIII de ce chapitre.*

(3) Aucun des lieux qui renferment des restes de la splendeur de Thèbes, ni même aucune autre ville ancienne de l'Égypte, n'offrent d'exemple d'un pareil isolement.

(4) *Voyez* le plan topographique, *pl. 19, A. vol. II.*

(5) *Idem.*

probable, est qu'ils ne sont autre chose que la partie postérieure des trônes de deux colosses. Nous n'avons pas eu le temps de faire exécuter des fouilles pour éclaircir nos doutes : c'est un travail que pourront entreprendre ceux qui nous suivront dans la recherche et l'étude des monumens de l'ancienne Égypte. Jusque-là, tout nous porte à croire que l'on trouveroit enfouis sous les dépôts du Nil, le corps, les jambes et toutes les autres parties des statues dont l'existence est si positivement indiquée.

A la suite de ces blocs, en s'écartant un peu vers le nord, et à la distance de soixante-onze mètres, on trouve les restes de trois rangées de colonnes qui sont maintenant au niveau du sol (1). Elles occupent un espace rectangulaire de trente-deux mètres de long, et de trente-cinq mètres de large: elles ont deux mètres et demi de diamètre.

Au sud de ces rangées de colonnes, et à une très-petite distance, on aperçoit un fragment considérable d'une statue colossale, représentée dans l'action de marcher (2) : il est de grès siliceux, et a dix mètres de longueur. Plus loin, à vingt mètres à peu près de la colonne qui est le plus au sud, on trouve un tronc de statue assise, en granit noir (3). Au nord de la première rangée de colonnes, se voient les débris d'une autre statue qui nous a paru être d'une espèce de marbre jaune : elle étoit, comme la première dont nous avons parlé, dans l'action de marcher, et il est assez probable qu'elles étoient placées symétriquement. A quarante mètres de là, vers l'ouest-nord-ouest, on aperçoit les restes de deux statues assises, en granit rouge, autour desquelles sont beaucoup d'autres débris granitiques. De là, si l'on s'avance dans une direction faisant avec le méridien magnétique un angle de trente-six degrés et demi, jusqu'à la distance de trois cent douze mètres, on rencontre les restes de deux colosses dans l'action de marcher : ils sont de grès siliceux, et peuvent avoir treize mètres (4) de proportion.

Tels sont les nombreux colosses que l'extrême prodigalité des Égyptiens avoit entassés, pour ainsi dire, dans ce quartier de Thèbes. On reconnoît les débris de dix-sept de ces statues, et il est probable qu'il y en avoit un plus grand nombre. La disposition qu'elles conservent entre elles, leurs distances relatives, les bases des colonnes qui subsistent encore, tout indique ici les restes d'un édifice immense, composé de cours, de péristyles, de salles hypostyles, et de pylônes au devant desquels étoient disposées, deux à deux, et quatre à quatre, toutes les statues que nous avons retrouvées. Cet édifice, si l'on doit en juger par la longueur de près de six cents mètres sur laquelle se trouvent dispersés tous les débris qui en restent, ne devoit point le céder au palais de Karnak. Sa destruction presque totale ne permet guère de déterminer quelle devoit être sa largeur. Les statues retrouvées le plus au nord indiquent que, du côté du tombeau d'Osymandyas, il existoit des constructions qui lui servoient d'avenue.

Comment un édifice aussi immense peut-il avoir été détruit, ou comment n'en reste-t-il pas plus de traces ! On peut en donner des raisons plus ou moins plausibles.

(1) *Voyez* le plan topographique, *pl. 19, A. vol. II.*
(2) *Idem.*
(3) *Voyez* le plan topographique, *pl. 19, A. vol. II.*
(4) Quarante pieds.

Comme on ne retrouve plus que des débris qui, par leur dureté, étoient le plus capables de résister à la destruction, il est à croire que les édifices qui ne subsistent plus, étoient construits, pour la plupart, en pierre calcaire. Il faut bien que l'emploi de cette espèce de pierre ait été très-fréquent à Thèbes : car, autrement, où auroient passé les immenses matériaux tirés des hypogées, dont on ne voit plus de vestiges autour de ces étonnantes et nombreuses excavations? Une remarque que nous avons faite sur les lieux, c'est que les constructions encore existantes sur l'emplacement des villes anciennes ne sont point en rapport avec les carrières exploitées, et cela est plus particulièrement vrai des carrières de pierre calcaire: ainsi nous sommes forcés de reconnoître qu'il a existé beaucoup de monumens en pierre calcaire, dont il ne subsiste plus de traces. Mais ici nous retrouvons, sur les lieux mêmes, de quoi justifier nos conjectures. En effet, à quelque distance du vaste emplacement que nous avons indiqué, et au milieu d'une enceinte en briques crues, on trouve les matériaux d'un édifice (1) qui a été incontestablement construit en pierre calcaire. On les a exploités pour en faire de la chaux; ce qui n'est pas douteux, puisque l'on voit encore les débris des fours qui ont servi à calciner la pierre. Il a été facile de constater la cause de la destruction de cet édifice, parce qu'étant élevé sur le rocher qui forme le pied de la chaîne Libyque, il est à l'abri des inondations et des dépôts du fleuve. Mais le grand édifice dont l'existence nous est en quelque sorte démontrée, étoit au contraire bâti au milieu de la plaine, où rien ne pouvoit le garantir des dépôts du fleuve, dont le *minimum* est, comme nous l'avons dit, de deux mètres quatre-vingt-neuf centièmes, depuis l'érection des colosses de la plaine : on peut même admettre que la hauteur de ces dépôts est de quatre à cinq mètres; car il n'est point probable qu'à cette époque on se soit contenté de tenir la partie inférieure des piédestaux au niveau seulement des eaux de l'inondation. Les Égyptiens observoient trop bien, comme nous en avons apporté des preuves, ce qui avoit rapport au Nil et à toutes les circonstances de l'épanchement de ses eaux sur le sol de l'Égypte, pour ignorer que ces monumens n'auroient point tardé à être inondés : ils n'ont pas dû, en conséquence, les élever de moins d'un mètre et demi à deux mètres au-dessus des plus hautes eaux. Que de vestiges et de débris de constructions peuvent être cachés maintenant dans une hauteur de cinq mètres de limon! Ceux des matériaux calcaires qui étoient employés dans le grand édifice dont nous avons parlé, et ce qui est resté de leur exploitation pour les transformer en chaux, tout est actuellement enseveli sous les dépôts du fleuve. Si les fragmens de statues qui existent en si grand nombre sont encore apparens, c'est que les colosses auront été renversés plus tard de dessus leurs piédestaux : mais, dans quelques siècles, ils seront entièrement dérobés aux yeux des voyageurs qui nous suivront dans la recherche des monumens de l'antique Égypte.

(1) *Voyez* le plan topographique, *planche 19, A. vol. II.*

§. IV.

Identité du Colosse du nord et de la Statue de Memnon, ainsi que de l'Édifice dont l'existence vient d'être constatée, et du Palais ou Temple dans lequel les anciens Auteurs rapportent qu'étoit renfermé le Colosse de Memnon.

Nos conjectures sur le grand édifice dont nous sommes conduits à admettre l'existence, se changeront en certitude, si nous démontrons maintenant que les témoignages de l'antiquité les autorisent. Les passages des anciens auteurs, dont nous allons faire le rapprochement pour établir l'identité du colosse du nord et de la statue de Memnon, ont aussi rapport à l'édifice dont nous avons parlé dans le précédent paragraphe : nous ne pouvons donc mieux faire que de traiter ces deux objets à-la-fois.

Les nombreuses inscriptions Grecques et Latines (1) qui sont gravées sur le piédestal et sur les jambes du colosse du nord, presque toutes en l'honneur de Memnon, autorisent suffisamment à croire que cette statue est bien celle de Memnon, celle au moins qui a été désignée par cette dénomination sous le gouvernement des Romains en Égypte. Les témoignages de Strabon et de Pausanias (2), auteurs très-recommandables, viennent encore à l'appui de cette opinion ; et d'ailleurs, il seroit vraiment absurde d'admettre qu'une autre statue eût rendu des sons, et que le fait eût été constaté sur le colosse du nord. Si, à cet égard, il s'est élevé des doutes parmi les modernes ; si, dans les différentes dissertations (3) qui ont été écrites sur la statue de Memnon, on s'est laissé aller à reconnoître la représentation de ce personnage dans une autre statue colossale que nous avons décrite au tombeau d'Osymandyas (4) ; si enfin l'on a, sur des raisons assez foibles, telles que de simples étymologies de noms, confondu les personnages de Memnon et d'Osymandyas, ainsi que leurs statues, il faut en attribuer la cause au peu d'exactitude des voyageurs modernes, à leurs conjectures mal fondées, et au silence absolu de la plupart d'entre eux sur les objets qui pouvoient éclairer la question.

Le P. Sicard est le seul qui ait indiqué d'une manière bien précise l'existence de trois statues colossales, mais sans avoir su les distinguer et sans les avoir désignées convenablement. « Il y a, dit-il (5), à Thèbes, des choses que l'on peut » dire être uniques dans le monde ; savoir, les sépulcres des rois de Thèbes et trois » statues colossales. Les deux premières, dont a tant parlé Strabon, sont remplies » d'une vingtaine d'inscriptions, soit Grecques, soit Latines. La troisième est la » statue du roi Memnon, qui, selon la tradition des anciens, rendoit un son » au lever du soleil. »

(1) *Voyez* le recueil de toutes ces inscriptions, à la fin de cette section, *pag. 106 et suiv.*

(2) *Voyez* les témoignages de ces auteurs, cités ci-après, *pag. 116 et suiv.*

(3) *Voyez*, entre autres, la Dissertation de M. Langlès, insérée dans l'édition des Voyages de Norden, *tom. II, pag. 159.*

(4) *Voyez* la description du tombeau d'Osymandyas, *section III de ce chapitre.*

(5) Lettres édifiantes, *tome V, pag. 90.*

Pococke (1) a bien constaté l'existence des trois statues colossales; il les décrit avec précision, et donne même, avec une certaine exactitude, le dessin de celle qui est couverte d'inscriptions. L'une des trois qui se voient dans le monument que nous avons reconnu pour être le tombeau d'Osymandyas (2), est même désignée par Pococke comme pouvant être la statue de Memnon : mais l'opinion de ce voyageur à ce sujet paroît fort indécise; et d'ailleurs, comme il a cru retrouver le tombeau d'Osymandyas dans le palais de Louqsor, il n'étoit point sur la voie d'établir, ainsi que nous l'avons fait, une distinction entre la statue d'Osymandyas et celle de Memnon. Au reste, il nous paroît assez probable que Pococke n'a parlé que d'après le P. Sicard (3).

Hérodote, qui dit avoir parcouru l'Égypte jusqu'à Éléphantine, a dû visiter Thèbes; cependant il ne parle point de la statue vocale de Memnon. On ne trouve, dans tout le second livre de son Histoire, qu'une seule fois le nom de Memnon (4); et encore n'est-ce point à l'occasion de Thèbes, c'est lorsqu'il parle de deux statues que l'on voyoit de son temps en Ionie, et sur l'une desquelles étoient gravés des caractères Égyptiens en langue sacrée. Cet historien indique ces deux statues comme étant celles de Sésostris : mais en même temps il dit que ceux qui ont examiné ces figures, pensent qu'elles représentent Memnon; ce qui, selon lui, est fort éloigné de la vérité. En s'exprimant ainsi, il paroît bien avoir voulu désigner le personnage de Memnon : mais étoit-ce celui dont la statue se voit à Thèbes! c'est ce qu'on ne peut affirmer. Tout ce que l'on peut inférer de plus certain d'après ce passage, c'est qu'Hérodote n'a point confondu les deux personnages de Memnon et de Sésostris. Il donne en général si peu de détails sur les monumens de l'ancienne capitale de l'Égypte, que l'on doit croire qu'il n'y a pas séjourné et qu'il n'a point eu le loisir d'en admirer les merveilles. Peut-être aussi, et cela est assez vraisemblable, les historiens voyageurs qui l'avoient précédé, tels qu'Hécatée, avoient donné, sur les monumens de cette ville fameuse, des détails qui étoient généralement connus et qu'il n'a pas cru devoir répéter.

Diodore de Sicile ne parle point de la statue de Memnon; mais son silence est moins étonnant que celui d'Hérodote, puisqu'il n'avoit point été à Thèbes. Cependant, dans le livre second de son Histoire (5), Diodore fait mention d'un Memnon qui avoit été envoyé au secours de Troie par un roi d'Assyrie. Il dit que les Éthiopiens (et il faut entendre évidemment ici les habitans de la haute Égypte) prétendoient que ce Memnon étoit né chez eux. Ils montroient encore dans leur pays de vieux palais qu'ils appeloient *Memnoniens*.

Voici comment Strabon s'exprime à l'occasion des monumens dont la description fait l'objet de cette section : « La ville de Thèbes, dit-il (6), renferme » beaucoup de temples, en grande partie brisés et détruits par Cambyse. On n'y

(1) *Voyez* le premier volume de la traduction de Pococke, à l'article de Thèbes.

(2) *Voyez* la description du tombeau d'Osymandyas, *section III de ce chapitre.*

(3) Le P. Sicard voyageoit de 1697 à 1727, et Pococke de 1737 à 1739.

(4) *Voyez* le chapitre 106 du livre II d'Hérodote.

(5) *Voyez* la citation n.° IV, à la fin de cette section, *pag. 116.*

(6) *Voyez* la citation n.° V, à la fin de cette section, *pag. 117.*

» voit plus maintenant que des villages : une partie est dans la région Arabique, » où existe encore une ville, et l'autre partie est dans la région qui est au-delà et » où se trouve le *Memnonium*. Là sont deux colosses monolithes, peu distans l'un » de l'autre : l'un est encore entier, et la partie supérieure de l'autre a été ren- » versée, dit-on, par un tremblement de terre. C'est une opinion générale, qu'une » fois tous les jours un son tel que celui qui proviendroit d'un coup léger, sort » de la partie de la statue restée sur le siége et sur le piédestal. » Strabon, qui accompagnoit Ælius Gallus, avec un grand nombre de ses amis et de soldats, entendit lui-même un son vers la première heure du jour; mais il ajoute qu'il ne sauroit dire si ce bruit est parti ou de la base, ou du colosse, ou même de ceux qui étoient autour de la statue. Dans l'incertitude, il est disposé à croire tout ce que l'on voudra, plutôt que de penser que le son provienne de l'arrangement des pierres.

Ce témoignage de Strabon prouve que le colosse du nord, où se trouvent des inscriptions Grecques et Latines, est bien la représentation de Memnon. A la vérité, cet auteur ne donne aucun nom à la statue : mais la suite et l'enchaînement de ses idées font voir que la dénomination de *Memnonium* donnée par lui au lieu où elle se trouvoit, indique déjà le colosse de Memnon. C'est ainsi que, dans un autre passage (1), le même auteur désigne sous le nom de Μεμνόνειον βασίλειον, *palais de Memnon,* les édifices dont il existe encore des restes à *Abydus,* et que l'on disoit alors avoir été bâtis par Memnon, ou en son honneur. Au temps de Strabon, la statue étoit brisée : ce n'est que plus de deux siècles après, qu'elle fut rétablie dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. L'historien géographe indique, d'une manière non équivoque, qu'elle étoit renfermée dans un édifice appelé *Memnonium.* Quel étoit cet édifice! et où peut-on le retrouver parmi les ruines situées au pied de la chaîne Libyque! Quelques-uns ont voulu le voir à Medynet-abou; d'autres (2), dans le monument que nous avons reconnu pour le tombeau d'Osymandyas (3); d'autres, enfin, ont cru que Strabon a voulu désigner sous le nom de *Memnonium* l'ensemble des ruines de Medynet-abou et du tombeau d'Osymandyas. Quant à nous, nous avons toutes sortes de raisons de croire que le *Memnonium* de Strabon n'est autre chose que le vaste édifice ruiné dont nous avons constaté l'existence. Si les témoignages de l'antiquité que nous avons encore à examiner, confirment cette conséquence, il nous sera permis de croire que nos conjectures sont tout-à-fait fondées.

Denys le géographe, dans sa Description de la terre (4), n'a point passé sous silence, à l'article de Thèbes, la célèbre statue de Memnon; mais il ne parle point de l'édifice où elle étoit renfermée. Il n'en est pas ainsi de Pline, qui fait mention de la statue et du monument où elle étoit (5). « A Thèbes, rapporte-t-il,

(1) Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 813, edit. 1620.

(2) Le voyageur Norden est de ce nombre.

(3) *Voyez* la description du tombeau d'Osymandyas, *section III de ce chapitre.*

(4) Ἡ μὲν ὅσοι Θήβην ἐφικνοῦνται ναιετάουσι,
Θήβην ὠγυγίην, ἑκατόμπυλον, ἔνθα γεγωνὼς
Μέμνων ἀντέλλουσαν ἐὴν ἀσπάζεται Ἠῶ.
Et qui Thebas percelebres inhabitant,
Thebas priscas, centum portas habentes, ubi resonans
Memnon exorientem suam salutat Auroram.
Geographiæ veteris Scriptores Græci minores, t. IV, p. 44.

(5) *Non absimilis illi narratur in Thebis, delubro Serapis,*

» dans un temple de Sérapis, on voit une statue que l'on dit être consacrée à » Memnon, et qui rend tous les jours un son au lever de l'aurore. »

La statue qui, au temps de Pline, rendoit des sons, est certainement celle que nous désignons sous le nom de *colosse de Memnon;* cela paroît constant et n'a pas besoin de développement. Pline s'accorde avec Strabon pour placer cette statue dans un édifice; mais, suivant le premier, cet édifice étoit consacré à Sérapis. Ce temple de Sérapis ne peut être que le grand bâtiment où se trouvoient les deux colosses, puisque, par la suite de nos recherches, nous avons reconnu l'identité (1) des ruines qui sont au pied de la chaîne Libyque, avec d'autres monumens dont les anciens nous ont conservé des descriptions. Mais comment deux auteurs, tels que Strabon et Pline, qui se suivent à si peu d'intervalle, ont-ils pu désigner le même édifice, l'un sous le nom de *Memnonium*, et l'autre sous celui de *temple de Sérapis!* Tout porte à croire que les temples de l'Égypte n'étoient point exclusivement consacrés à une seule et même divinité, et que les palais de Thèbes renfermoient des édifices destinés au culte. Ainsi le *Memnonium* de Strabon pouvoit avoir dans son enceinte un temple de Sérapis; ce qui le confirme, c'est une inscription (2) gravée sur la jambe droite du colosse du nord, où on lit encore les deux noms de *Sérapis* et de *Memnon*. Quoique cette inscription soit en grande partie effacée, on y distingue encore des mots qui peuvent être ainsi restitués d'après la copie que Pococke en a faite, ΝΕΩΚΟΡΟC ΤΟΥ CΑΡΑΠΙΔΟC ΚΑΙ ΤΟΥ ΜΕΜΝΟΝΟC : d'où il résulte qu'un certain personnage, dont le nom se trouve probablement dans l'inscription, et dont la charge, indiquée par le mot de *néocore* (3), étoit d'entretenir et d'orner le temple de Sérapis et de Memnon, avoit entendu le son de la voix miraculeuse. Le mot ΑΔΡΙΑΝΟ, que l'on peut lire à la fin de l'inscription, paroîtroit indiquer qu'elle est du temps de l'empereur Adrien.

Tacite (4), en parlant du voyage de Germanicus, rapporte qu'entre autres merveilles que ce prince s'étoit attaché à connoître en Égypte, il alla visiter la statue de pierre de Memnon, qui rend un son dès qu'elle est frappée par les rayons du soleil. Tacite ne parle point de l'édifice où le colosse étoit renfermé.

Juvénal (5) fait mention de la statue de Memnon et de l'endroit où on la voyoit. Quoique poëte, son témoignage n'est point à négliger, puisqu'il avoit visité Thèbes

ut putant, Memnonis statua dicatus : quem quotidiano solis ortu contactum radiis crepare dicunt. (Plin. *Nat. Hist.* lib. XXXVI, cap. 7.)

(1) *Voyez* la description de Medynet-abou, *sect. I.re*, et celle du tombeau d'Osymandyas, *sect. III de ce chapitre.*

(2) *Voyez* l'inscription XII, à la fin de cette section, *pag. 110.*

(3) Le mot de νεωκόρος est composé de deux mots Grecs νεὼς, ναὸς, *templum*, et de κορεῖν, *verrere et ornare.* Ainsi νεωκόρος indique celui à qui étoit commis le soin de nettoyer et d'orner le temple. Les Latins l'ont appelé *ædituus*, et ensuite *neocorus*. Le néocore étoit, dans le principe, un simple valet chargé de nettoyer et de décorer le temple : il devint un personnage très-important, lorsque la richesse des offrandes exigea un dépositaire d'un état plus distingué. Dans la suite des temps, le néocore connoissoit l'origine du culte qui se rendoit à la divinité dont il gardoit le temple; il apprenoit ce culte aux étrangers; il fut même chargé de tout ce qui concernoit les choses sacrées.

Les peuples et les villes prenoient la qualité de néocores, lorsqu'ils célébroient des jeux ou élevoient des temples en l'honneur des empereurs, et ils étoient néocores plusieurs fois.

(4) *Cæterùm Germanicus aliis quoque miraculis intendit animum, quorum præcipua fuere Memnonis saxea effigies, ubi radiis solis icta est, vocalem sonum reddens.*... (Tacit. *Annal.* lib. II.)

(5) *Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens*
Ægyptus portenta colat! Crocodilon adorat
Pars hæc : illa pavet saturam serpentibus ibin.
Effigies sacri nitet aurea cercopitheci,
Dimidio magicæ resonant ubi Memnone chordæ,
Atque vetus Thebe centum jacet obruta portis.
Juven. sat. XV.

en

en se rendant au lieu de son exil à Syène. « On voit, dit-il, briller la statue d'or » d'un singe ou cynocéphale dans les lieux mêmes où l'on entend sortir des sons » de la statue mutilée de Memnon, et où l'antique Thèbes est ensevelie sous les » débris de ses cent portes. » Le cynocéphale étoit, comme l'on sait, un des objets du culte des Égyptiens. Son effigie ne pouvoit se voir que dans le sanctuaire d'un temple, et ce temple étoit, selon Juvénal, celui même qui renfermoit la statue de Memnon. Ainsi le témoignage de ce poëte concourt à prouver ce que nous avons établi par les rapprochemens précédens. Une autre conséquence que nous pouvons en tirer, c'est que la restauration de la statue, telle qu'elle existe maintenant, n'étoit point encore faite au temps de Juvénal.

Dans l'ordre chronologique, Pausanias vient après tous les auteurs que nous avons cités. Voici ce qu'il nous apprend sur les ruines dont nous avons donné la description, et qu'il avoit vues lui-même. On sait combien son témoignage mérite de confiance. Pausanias, après avoir parlé d'une certaine pierre que l'on gardoit à Mégare, et qui, étant frappée avec un caillou, rendoit un son semblable à celui d'un instrument à cordes, poursuit ainsi (1) : « J'ai été moins frappé de cette mer- » veille que de la statue colossale que j'ai vue en Égypte, à Thèbes, au-delà du » Nil, non loin des syringes. Ce colosse est une statue assise du Soleil (2), ou de » Memnon, suivant la tradition la plus commune. On raconte que ce Memnon » est venu d'Éthiopie en Égypte, et qu'il a pénétré jusqu'à Suses. Mais les Thébains » eux-mêmes nient que ce soit Memnon; car ils prétendent que c'est Phame- » noph, né dans leur pays. J'en ai même entendu qui disoient que cette statue » étoit celle de Sésostris. Cambyse l'a fait couper par le milieu; et maintenant la » partie supérieure, depuis la tête jusqu'à la moitié du corps, est renversée par terre » et abandonnée. Le tronc est encore debout, et tous les jours, au lever du soleil, » il rend un son tel que celui des cordes d'une cithare ou d'une lyre, qui, étant » fortement tendues, viendroient à se rompre. »

Ce passage très-curieux ne dit rien de l'édifice où pouvoit être renfermée la

(1) *Voyez* la citation n.° VI, *pag. 117.*

(2) Nous adoptons ici la correction du texte proposée par l'abbé Sevin, *tome XIV, pag. 197,* de l'Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Pausanias, dit l'abbé Sevin, fait la description de » la statue colossale de Memnon, et marque avec beau- » coup de netteté l'endroit précis où elle étoit placée : » Παρέχε δὲ πολλῷ μάλιστα (θαυμάσαι) Αἰγυπτίων ὁ κολοσσὸς ὃν » Θήβαις ταῖς Αἰγυπτίαις διαβᾶσι τὸν Νεῖλον πρὸς τὰς Σύριγγας » καλουμένας· ἔστι γὰρ ἐπὶ καθημενον ἄγαλμα ἡλεῖον, Μέμνονα » ὀνομάζουσιν οἱ πολλοί. Les extraits de Phralitès présentent » ici des différences assez considérables. La fin du pas- » sage en question y est ainsi exprimée : πρὸς τὰς Σύριγγας » καλουμένας ὁδὸν, ἔστι καθήμενον ἄγαλμα Ἡλίου; auquel cas il le » faudra traduire de cette manière : *Une chose encore plus* » *digne d'admiration, c'est le colosse qui se voit à Thèbes* » *d'Égypte, sur la rive du Nil qui conduit aux souterrains* » *connus sous le nom de* Syringes. *Ce colosse est une statue* » *assise du Soleil, ou de Memnon, suivant la tradition la* » *plus communément reçue.* Quant à la première partie » du texte, elle n'a pas absolument besoin d'être corri- » gée. Il n'en est pas de même de la seconde : le mot » ἡλεῖον ne sauroit recevoir une explication raisonnable, » et Sylburge a très-bien vu que le génitif Ἡλίου conve- » noit infiniment mieux en cet endroit ; conjecture dont » le manuscrit du Roi ne permet pas de révoquer en » doute la vérité. On ne doit pas omettre que Joseph » Scaliger, dans ses notes sur la Chronique d'Eusèbe, a » cru remédier au mal en changeant le terme ἡλεῖον en » celui d'ἠχεῖον. Il appuie ce changement de divers témoi- » gnages des anciens, dont la plupart assurent que la » statue de Memnon rendoit une espèce de son, lorsque » les premiers rayons du soleil venoient à l'éclairer; mais, » tout bien considéré, il est plus sûr de s'en tenir à la » leçon du manuscrit. Il semble du moins que Pausanias » se propose ici de marquer la diversité des sentimens » par rapport à l'objet que représentoit le colosse : les uns » le prétendoient consacré au Soleil, et les autres à » l'honneur de Memnon. Il ajoute que le grand nombre » avoit adopté la dernière de ces opinions. C'est en effet » la seule qui soit conservée dans les écrits qui sont venus » jusqu'à nous. »

statue de Memnon; mais il a évidemment rapport au colosse du nord. La position que Pausanias assigne à la statue près des syringes, coïncide fort bien avec la position du colosse du nord près des grottes magnifiques creusées dans la montagne Libyque. La statue de Memnon n'avoit point encore été réparée au temps de Pausanias. Cet auteur en attribue la destruction à Cambyse, tandis que Strabon a recours à un tremblement de terre pour en expliquer le renversement. L'un et l'autre ont rapporté probablement ce qu'ils ont entendu dire : cependant il faut convenir que, dans un lieu où tout rappelle l'animosité et la fureur de Cambyse, l'opinion la plus probable est celle qui attribue à ce conquérant destructeur la mutilation du colosse; on doit même croire qu'il aura été singulièrement favorisé dans cette entreprise par la grande inclinaison (1) de la statue, dont la partie supérieure se sera détachée de la partie inférieure, à peu près comme un rocher suspendu se détache de la montagne, lorsque quelques travaux préliminaires en ont préparé la chute. On ne retrouve plus sur les lieux aucun vestige de la partie supérieure de la statue, que Pausanias a vue gisante auprès de son piédestal : probablement elle aura été exploitée pour faire des meules de moulin, comme il arrive encore aujourd'hui à de gros blocs de granit dispersés au milieu des ruines. Le reste de ces exploitations est sans doute enveloppé maintenant sous les dépôts du Nil.

Lucien ne nous fournit aucun détail nouveau sur l'édifice détruit dont nous cherchons à établir l'antique existence; et l'on ne sauroit même de quelle statue il a voulu parler, si d'autres témoignages et nos propres observations ne nous l'indiquoient suffisamment. En effet, Lucien (2) fait dire à Eucrates, l'un de ses interlocuteurs, dans le dialogue intitulé *Philopseudes*, qu'il n'a point entendu le son de la statue comme l'entend le vulgaire, c'est-à-dire, un vain son; mais que Memnon, en ouvrant la bouche, a articulé sept vers, qu'il rapporteroit, si cela n'étoit superflu. Il est inutile de faire remarquer l'exagération qui règne en général dans cette narration, et qui frappera tout le monde. Cependant ce témoignage mérite de fixer l'attention, en ce qu'il prouve qu'au temps de Lucien la statue de Memnon faisoit encore entendre sa voix miraculeuse, et qu'on peut en inférer qu'alors elle avoit été rebâtie dans l'état où nous l'avons trouvée, puisque, dans son langage exagéré et merveilleux, Lucien suppose qu'elle a ouvert la bouche pour rendre des oracles. Mais, d'ailleurs, cette dernière conséquence va trouver un appui bien plus solide dans le témoignage de Philostrate, le seul qu'il nous reste à examiner.

Philostrate, postérieur à Lucien d'à peu près un demi-siècle, est, comme l'on sait, l'historien de la vie d'Apollonius de Tyane. Il raconte fort en détail les voyages de ce célèbre philosophe. Il nous le montre parcourant la haute Égypte, suivi de ses disciples, au nombre desquels il compte un certain Damis, dont il semble ne transmettre que les récits. Tandis qu'Apollonius s'avance vers l'ancienne capitale de l'Égypte, il est joint par un Égyptien, nommé *Timasion*, de la vie duquel il raconte plusieurs circonstances à ses disciples, sans cependant l'avoir jamais connu. « C'est avec un tel guide qu'Apollonius et Damis arrivent au temple

(1) *Voyez* ce que nous avons dit ci-dessus, *pag. 81.* (2) *Voyez* les citations n.os VII et VIII, *p. 117 et 118.*

» de Memnon (1). D'après ce que rapporte Damis, Memnon étoit fils de l'Aurore. » Il n'est point mort à Troie, où il est même constant qu'il n'est jamais allé; mais » il est mort en Éthiopie, où il a régné durant cinq générations. Cependant les » Éthiopiens eux-mêmes, parce qu'ils ont une longévité beaucoup plus grande » que les autres hommes, pleurent Memnon comme s'il avoit péri encore jeune » et qu'il eût été enlevé par une mort prématurée. Le lieu où l'on voit sa statue, » ressemble à un ancien *forum*, tel qu'on en voit dans les villes les plus anciennement habitées, où l'on trouve encore des fragmens de colonnes, des vestiges » de murailles, des chambranles de portes, et des statues de Mercure, dont une » partie est tombée de vétusté, et l'autre partie a été détruite par la main des » hommes. La statue de Memnon est représentée sous la figure d'un adolescent » encore imberbe : elle est exposée aux rayons du soleil levant. Elle est de pierre » noire. Les deux pieds sont réunis, comme cela se pratiquoit au temps de » Dédale. Les mains étendues sont appuyées sur le siége, et elle est assise dans » l'attitude d'un homme qui se dispose à se lever. A voir sa figure, l'expression » de ses yeux et de sa bouche, on diroit qu'elle va parler. Jusque-là Apollonius et » ses compagnons de voyage n'avoient manifesté qu'une foible admiration, parce » qu'ils ne connoissoient point encore tout le mérite de la statue : mais ils furent » frappés d'étonnement lorsque les premiers rayons du soleil vinrent à l'atteindre; » car elle rendit des sons; ses yeux parurent exprimer la joie de revoir la lumière, » comme ceux des hommes qui l'aiment et la recherchent le plus. Apollonius et » ses compagnons de voyage rapportent qu'ils comprirent alors que la statue paroissoit vouloir se lever devant le soleil, comme ont coutume de faire ceux qui » croient honorer mieux la divinité en restant debout devant elle. Ils offrirent » donc des sacrifices au Soleil Éthiopien et à Memnon Eous; car c'est ainsi que » les prêtres nomment ces divinités, la première, de la qualité qu'elle a de brûler » et d'échauffer, et la seconde, du nom de l'Aurore sa mère. Ils se rendirent » ensuite, portés sur des chameaux, vers le pays des Gymnosophistes. »

Ce témoignage de Philostrate, le dernier de ceux qu'on peut regarder comme appartenant à une antiquité reculée, est infiniment précieux. En le dépouillant de tout le merveilleux dont le récit est orné, il constate, d'une manière certaine, que la statue de Memnon étoit dans un temple dont on ne voyoit plus, à l'époque du voyage d'Apollonius, que quelques troncs de colonnes, des vestiges de salles, des chambranles de portes, et des débris de statues de Mercure. Cette énumération de ruines n'étoit pas de nature à embellir un récit; et l'on doit croire que si l'auteur l'a faite, ce n'est point l'amour du merveilleux qui l'y a déterminé. Tout, en ce point, porte donc le cachet de la vérité. Mais quelles circonstances peuvent mieux convenir à l'état actuel des choses, aux débris que nous avons encore reconnus sur les lieux mêmes! N'avons-nous pas retrouvé ces restes de colonnes dont parle notre auteur! Et ces statues de Mercure, partie tombées de vétusté et partie détruites par la main des hommes, peuvent-elles être autre chose que ces colosses dans l'action de marcher, dont nous avons parlé! On ne trouve

(1) *Voyez* la citation n.° IX, *pag. 118.*

plus, à la vérité, quelques autres débris de murailles et de salles dont parle Philostrate : mais ils ont pu être exploités pour servir à faire de la chaux; et ce qui en reste encore, est maintenant caché sous les dépôts du Nil. Si, à l'époque du voyage d'Apollonius, l'immense édifice dont l'existence nous paroît incontestable, étoit déjà dans un aussi grand état de destruction, doit-on s'étonner que, seize siècles après, on en retrouve à peine des traces ! A toutes les circonstances qui se réunissent pour démontrer l'identité que nous avons en vue, il faut ajouter la description exacte de la statue de Memnon, donnée par Philostrate : elle est faite avec tant de vérité, qu'il est impossible de n'y point reconnoître le colosse du nord.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons cité de suite et dans l'ordre chronologique les autorités les plus imposantes qui font mention de la statue de Memnon et de l'édifice où elle étoit renfermée : on peut suivre en quelque sorte les différens changemens et les altérations que l'un et l'autre ont éprouvés dans la succession des siècles. Ainsi, au temps de Strabon, il paroît que le palais ou le temple, l'édifice enfin qu'il appelle *Memnonium*, avoit encore une certaine splendeur; on peut l'inférer au moins de ce qu'il ne parle point de sa destruction, tandis qu'il ne néglige pas de faire mention de la mutilation de la statue. Deux cent cinquante ans après, l'édifice étoit déjà ruiné en grande partie; mais la statue étoit alors restaurée. C'est donc antérieurement à Philostrate qu'il faut placer le rétablissement du colosse du nord par assises de pierre : il aura été ordonné par quelque préfet Romain, gouverneur de l'Égypte. Les détails dans lesquels entre cet auteur sur la figure de Memnon, prouvent assez que de son temps la restauration de la statue étoit récente. Depuis, ce colosse a éprouvé des dégradations telles, que maintenant on ne peut reconnoître aucune des parties de sa figure.

§. V.

De la Statue de Memnon en particulier.

Après avoir démontré l'identité que nous nous étions proposé d'établir, il nous reste à rechercher quel est le personnage représenté par le colosse du nord. C'est une question sur laquelle tous les auteurs ne paroissent point être d'accord, comme cela résulte des citations que nous avons déjà faites. Quelques-uns veulent que ce ne soit pas Memnon, mais bien Phamenoph. Le témoignage de Pausanias (1), et quelques inscriptions (2) parmi celles dont nous avons fait le recueil à la fin de cette section, autorisent une pareille opinion. *Phamenoph* est composé, suivant Jablonski (3), de l'article *ph*, qui désigne le masculin, et du nom *Amenoph*, ou *Amenophis*, répété quatre fois dans les fragmens de Manéthon. Ainsi le colosse du nord représenteroit un de ces rois Aménophis sur lesquels l'histoire ne nous

(1) *Voyez* la citation que nous avons faite de cet auteur, n.° IV, *pag. 116.*

(2) *Voyez* particulièrement l'inscription XXX, *p. 114.*

(3) Voyez Jablonski, *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrima in Thebaïde statua* (Francofurti ad Viadrum, 1753, in-4.°), synt. II, cap. I, p. 32.

transmet, pour ainsi dire, rien de certain. Il faut consulter à ce sujet la dissertation de Jablonski, *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum :* ce savant y a fait preuve d'une érudition peu commune; et il auroit jeté le plus grand jour sur toute cette matière, si de sa nature elle n'étoit et ne devoit toujours être enveloppée de l'obscurité des siècles.

Suivant Jablonski (1), *Amenophis,* en lettres Qobtes, pouvoit s'écrire, *Amun-noh-phi,* qu'il traduit par *gardien de la ville de Thèbes.* On sait, dit-il, que le nom ancien de cette ville étoit *Amun-noh, No-amun,* que les *Septante* ont rendu par *μερὶς Ἀμμὼν, portion et possession d'Ammon.* Ainsi *Amenophis,* d'après cette dérivation, indiqueroit le protecteur de la ville de Thèbes. C'est ce que semble confirmer une inscription recueillie par Pococke (2), où on lit, ἐφθέγξατο Μέμνων Θηβαῖων ϖρόμαχος, *sonum dedit Memnon Thebæorum propugnator.*

Le même Jablonski (3), pour ramener la dénomination de *Memnon* à celle d'*Amenophis,* propose cette étymologie dérivée de la langue Égyptienne. *Oni,* en égyptien, signifie *pierre;* et *noni* ou *enoni,* qui fait *menoni* ou *emenoni* au quatrième cas, *de pierre,* sous-entendu *statue* ou *colosse.* Il est probable, dit Jablonski, que le peuple, en parlant du colosse vocal d'Aménophis, le nommoit simplement *emenoni* ou *menoni,* comme a fait Tacite en le désignant sous le nom de *saxea effigies;* et c'est ce nom de *Menoni* dont Homère aura fait *Memnon,* dénomination que tous les autres poëtes ont adoptée après lui. Il est inutile de faire remarquer que ces étymologies reposent sur des fondemens bien peu solides, et que l'auteur les déduit péniblement pour arriver aux conséquences qu'il en tire. Il faut cependant voir encore comment Jablonski parvient à conclure l'identité des deux noms d'*Osymandyas* et de *Memnon* (4). *Sma,* dit-il, en égyptien, signifie *voix :* si l'on ajoute l'article *u,* on a *u-sma,* et si à ce dernier mot on ajoute encore le mot *di,* qui veut dire *donner,* et qu'on fait précéder du *noun* pour l'euphonie, on obtient *u-smandi,* c'est-à-dire, *vocal* ou *parlant.* Les Grecs ont hellénisé ce mot, selon Jablonski, et en ont fait *Osymandyas,* l'*Ismandès* de Strabon. Il paroît que le témoignage de ce dernier est ce qui a le plus séduit Jablonski dans les rapprochemens qu'il a faits pour arriver à cette étymologie. Cependant il faut remarquer que tout cela ne repose que sur quelque chose de bien vague, avancé par Strabon lui-même. Si, dit-il (5), comme quelques-uns le pensent, Memnon est le même qu'Ismandès, le labyrinthe sera aussi un ouvrage de Memnon.

Ainsi donc, suivant Jablonski, *Amenophis, Memnon* et *Osymandyas* seroient les noms d'une seule et même statue. Les savans ont déjà reconnu que cet auteur s'est souvent laissé entraîner avec trop de facilité aux conséquences qu'il a tirées des étymologies; celles qui nous occupent en sont une preuve. Il ne les a recherchées que pour faire concourir ensemble des témoignages qui lui ont paru devoir se rapporter à un même sujet. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'il

(1) *Voyez* le même ouvrage de Jablonski, *synt. II, cap. I, pag. 37.*

(2) *Voyez* les inscriptions recueillies par Pococke, et qui se trouvent dans l'édition Anglaise de l'ouvrage de ce voyageur.

(3) *Voyez* le même ouvrage de Jablonski, *pag. 36.*

(4) *Voyez* l'ouvrage de Jablonski, cité ci-dessus, *synt. III, cap. 5, pag. 107.*

(5) *Voyez* Strabon, *Géogr.* liv. XVII, pag. 113, édition de 1620.

veut appliquer au colosse du nord, décrit et dessiné par Pococke, le passage de Diodore relatif à la statue d'Osymandyas (1). Indépendamment de ce que des étymologies peuvent tout au plus appuyer des faits historiques, et de ce que, dans aucun cas, elles ne peuvent servir à les établir, il nous est impossible de partager l'opinion de Jablonski. Nous avons retrouvé le tombeau d'Osymandyas et les débris de sa statue (2); nous déterminons dans cette section, avec autant d'exactitude qu'on peut en mettre dans une pareille matière, l'emplacement de l'édifice désigné par Strabon sous le nom de *Memnonium :* nous ne pouvons donc pas plus confondre les palais de Memnon et d'Osymandyas que les statues de ces personnages célèbres. Nous devons toutefois convenir que les heureuses circonstances où nous nous sommes trouvés, de pouvoir étudier les monumens sur les lieux mêmes, et non d'après des dessins inexacts, de les parcourir les auteurs anciens à la main, nous donnent seules quelque avantage dans une discussion que nous aurions soigneusement évitée, s'il n'eût fallu que de l'érudition pour arriver à un résultat satisfaisant. Ainsi donc, d'après les autorités précédemment citées, Memnon peut être le même qu'Aménophis; mais il n'y a aucun rapport entre Memnon et Osymandyas.

Quelques personnes ont pensé que le colosse du nord pourroit être une statue de Sésostris. Jablonski lui-même semble pencher pour cette opinion (3). Tous se fondent sur l'analogie qui existe entre les exploits de Sésostris et ceux d'Osymandyas. Mais cette analogie, quand bien même elle existeroit, ce qui est loin de nous être démontré, ne prouveroit encore rien. C'est comme si l'on vouloit conclure l'identité de quelques rois de France, de ce qu'ils auroient fait les mêmes conquêtes en Allemagne ou en Italie. Jablonski rapporte à ce sujet une étymologie tirée de la langue Égyptienne. Le Sésostris des Grecs ne seroit que le *Sois* ou *Sis-ostré* ou *Sis-sust-éré* des Égyptiens, dénomination qui signifie *seigneur adorant* ou *regardant le soleil* (4). Un pareil nom pouvoit être applicable à la statue d'Aménophis, qui étoit tournée au soleil levant, et qui rendoit des sons aussitôt qu'elle étoit frappée de ses rayons. Outre que cette étymologie est singulièrement forcée, nous sommes d'autant moins portés à la regarder comme pouvant appuyer l'identité de Memnon et de Sésostris, qu'à Medynet-abou il existe un monument de Sésostris, un palais où la sculpture a consacré les exploits de ce héros. Si sa statue a été placée quelque part à Thèbes, ce n'est probablement qu'à Medynet-abou qu'on pourroit en retrouver des vestiges.

Quant à l'opinion de ceux (5) qui prétendent que le colosse du nord a servi de gnomon aux anciens Égyptiens, pour indiquer, à l'aide de l'ombre, les principales époques de l'année, telles que les solstices et les équinoxes, elle est tout-à-fait insoutenable, puisque, par la disposition de cette statue au-devant d'un édifice, il

(1) Voyez Jablonski, *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, synt. III, cap. 5, pag. 104.

(2) *Voyez* la description du tombeau d'Osymandyas, *section III de ce chapitre.*

(3) Voyez Jablonski, *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, synt. II, cap. I, pag. 39.

(4) Voyez Jablonski, *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, synt. II, cap. I, pag. 39.

(5) Jean-Frédéric Polac, professeur de droit et de mathématiques à Francfort sur l'Oder. Voyez Jablonski, *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, synt. III, cap. 6, pag. 121.

étoit impossible d'obtenir l'effet que l'on suppose. Ajoutons à cela qu'un pareil gnomon seroit bien peu propre à donner des résultats exacts.

S'il nous étoit permis de nous livrer nous-mêmes à quelques conjectures, nous dirions que le colosse du nord est la représentation du personnage de Memnon ou Aménophis sous les attributs et les formes consacrés à la divinité, que c'est l'effigie de Memnon mis au rang des dieux. Il est même très-probable que la plupart des colosses que l'on retrouve à Thèbes, ne sont autre chose que des représentations de personnages déifiés, si toutefois ils ne sont pas des effigies de divinités. Il est remarquable, en effet, que les figures de ces nombreux colosses ont beaucoup de ressemblance entre elles. Aucun trait caractéristique d'un âge plus ou moins avancé ne s'y fait apercevoir, comme cela seroit nécessairement arrivé, si les Égyptiens avoient voulu faire des portraits : elles ont presque toutes les mêmes airs de tête, et présentent le plus souvent l'aspect gracieux de l'adolescence et de la jeunesse. Notre conjecture, à l'égard de la statue de Memnon, est sur-tout appuyée par les inscriptions (1) qui sont gravées sur ses jambes, et qui constatent que l'on est venu entendre le *dieu*, que l'on a offert des sacrifices au *dieu* : à quoi il faut ajouter le témoignage de Philostrate (2), qui parle des sacrifices qu'Apollonius et ses compagnons de voyage firent au *dieu Memnon;* celui de Pausanias (3), dont le texte restitué semble indiquer que la statue de Memnon étoit faite à l'image du Soleil ou d'Osiris. Nos conjectures sur les apothéoses des rois Égyptiens acquerront plus de poids encore, si l'on considère que de semblables déifications étoient en usage chez les Grecs, qui ont fait tant de choses à l'imitation des Égyptiens. C'est ainsi que sous les rois Ptolémées, chez ces mêmes Égyptiens, on a consacré sur les médailles la figure d'Alexandre déclaré dieu dans le temple de Memphis (4). C'est encore ainsi que dans des temps postérieurs, sous le gouvernement des Romains, les Égyptiens, pour plaire à l'empereur Adrien, ont déifié son favori Antinoüs, l'ont représenté sous les attributs d'Osiris et de Thot, et ont institué en son honneur un culte qui s'est ensuite étendu dans tout l'empire Romain.

§. VI.

De l'espèce de Son que rendoit la Statue de Memnon, et des Moyens que l'on mettoit probablement en usage pour la faire résonner.

TOUS les auteurs de l'antiquité que nous avons cités (5), s'accordent sur la qualité merveilleuse de la statue de Memnon : elle faisoit entendre une sorte de craquement, une espèce de son semblable à celui d'une corde d'instrument qui se rompt, un bruit pareil à celui qui résulte du choc d'un caillou sur une pierre sonore. Voilà

(1) *Voyez* les inscriptions X, XIX, XXII, XXX, XXXII et XXXIII, à la fin de cette section, *pag. 109 et suiv.*

(2) *Voyez* la citation n.° IX, *pag. 118.*

(3) *Voyez* la citation n.° VI, *pag. 117.*

(4) *Voyez* un ouvrage de M. Cousinery qui a pour titre, *Recueil de lettres critiques, historiques et numismatiques sur une inscription trouvée à Rosette pendant le séjour des armées Françaises en Égypte.*

(5) *Voyez* les citations à la fin de cette section, *pag. 116 et suiv.*

ce qu'attestent presque tous les auteurs anciens, jusqu'à Lucien et Philostrate; mais ces deux derniers historiens rapportent (1) que la statue articuloit des sons (2). Ceux qui ont écrit, d'après eux, sur le colosse de Memnon, tels que Callistrate (3) et beaucoup d'autres (4), en ont encore parlé avec plus d'exagération; ils vont jusqu'à lui accorder la faculté d'exprimer sa joie à l'apparition de l'aurore, qu'ils disent être sa mère, et de répandre des larmes à la disparition du jour. Il faut remarquer, en général, qu'on a parlé avec plus d'emphase de la statue de Memnon, à mesure qu'on s'est plus éloigné de l'institution primitive du culte qu'on lui a rendu.

De quelque nature qu'ait été le son provenant du colosse, on ne peut douter qu'il ne soit le résultat d'une fraude pieuse. On pourroit se livrer ici à une foule de conjectures, toutes également probables, sur le mécanisme que les prêtres de l'Égypte mettoient en usage pour le produire. Strabon (5), observateur exact et véridique, qui avoit entendu de ses propres oreilles le son qui s'échappoit du colosse de Memnon, n'a point été la dupe du charlatanisme des prêtres, et même, d'après son témoignage, il n'est pas certain que le son sortît de la statue. Il nous paroît très-probable que les constructions qui l'enveloppoient, favorisoient singulièrement l'émission du son miraculeux : peut-être y avoit-il un conduit souterrain qui établissoit une communication entre le piédestal du colosse et les édifices voisins. Nous avons souvent trouvé de semblables conduits ménagés dans l'épaisseur des murs des temples et sur-tout des sanctuaires (6). La matière dans laquelle la statue de Memnon est taillée, est trop dure pour que nous puissions croire qu'elle ait été creusée, afin de communiquer avec le conduit souterrain dont nous soupçonnons l'existence. On a avancé (7) que Cambyse n'a fait couper le colosse en deux que pour en connoître le mécanisme intérieur; mais il est probable que sa curiosité n'aura point été satisfaite, puisque la statue rendoit encore des sons après avoir été ainsi mutilée.

Il résulte de l'examen attentif des inscriptions, que la voix de Memnon ne se faisoit point entendre tous les jours (8), comme l'assurent Strabon et Pausanias (9), mais bien à de certains jours et à de certaines heures que les prêtres choisissoient; c'étoit ordinairement vers la première heure du jour, ou une demi-heure après. Il arrivoit aussi qu'on entendoit le son de la statue plusieurs fois dans le même jour, à des intervalles différens (10) : ceux qui jouissoient de cette singulière faveur, s'en félicitoient et en rendoient grâces aux dieux (11), sur-tout si le son avoit été plus distinct et plus éclatant. Postérieurement aux IV.e et V.e siècles de l'ère vulgaire, aucun écrivain, soit Chrétien, soit Mahométan, ne parle plus de la voix de Memnon. Il est à croire qu'elle aura cessé, lorsque les prêtres de l'Égypte ont été

(1) *Voyez* les citations à la fin de cette section, *pag. 116 et suiv.*

(2) *Voyez* la citation n.° XI, *pag. 119.*

(3) *Voyez* la citation n.° XII, *pag. 119.*

(4) *Voyez* les citations à la fin de cette section.

(5) *Voyez* la citation n.° V, *pag. 117.*

(6) *Voyez* le sanctuaire du grand temple de Philæ, et particulièrement celui du temple de Denderah. *Voyez* aussi les temples situés au nord et à l'est d'Esné.

(7) Syncellus, *in Chronographia*, pag. 151, ed. 1652. *Voyez* aussi l'inscription XXVII, à la fin de cette section, *pag. 113.*

(8) *Voyez* les inscriptions IV et X, *pag. 107 et 109.*

(9) *Voyez* le témoignage de ces auteurs, cité à la fin de cette section, *pag. 117.*

(10) *Voyez* les inscriptions V, VII et XVIII, à la fin de cette section, *pag. 108 et 111.*

(11) *Voyez* l'inscription XXII, *pag. 112.*

totalement

totalement dépouillés de leurs richesses et de leur autorité, et que la religion Égyptienne a été entièrement abandonnée. Nous manquons de témoignages positifs qui indiquent comment se comportoit la statue de Memnon sous le gouvernement des Grecs et des Perses, et même antérieurement; mais il est probable que sa vertu sonore s'étoit manifestée à ces époques éloignées.

§. VII.

Du Memnon des Grecs.

Dans quelques-unes des inscriptions Grecques et Latines qu'on lit encore sur le colosse du nord (1), on paroît avoir confondu le Memnon Égyptien, ou Aménophis, avec le Memnon des Grecs; cependant, si l'on en croit les témoignages de l'antiquité (2), ces deux personnages sont essentiellement distincts. Le Memnon des Égyptiens est beaucoup plus ancien que celui des Grecs, dont il paroît être le type original. Le Memnon des Grecs est venu au secours de Troie, suivant la tradition conservée par les poëtes et les historiens; il a été tué sous les murs de cette ville fameuse (3), et il y avoit son tombeau (4). Homère (5) est le premier qui ait parlé de ce personnage, et son histoire fabuleuse a été successivement étendue et amplifiée par tous les poëtes, les rhéteurs et les historiens qui l'ont suivi. La plupart d'entre eux font venir leur Memnon de l'Orient et lui donnent un teint noir (6). En le faisant fils de l'Aurore (7), ils semblent en indiquer l'origine : il nous paroît donc extrêmement probable que les Grecs, en cela comme en beaucoup d'autres choses, se sont approprié ce qui appartient aux Égyptiens. Nous ne pourrions parler plus au long du Memnon des Grecs, sans sortir des bornes de notre sujet; c'est pourquoi nous nous contentons de renvoyer, pour de plus amples détails, à la dissertation de Jablonski (8), où toute l'érudition de ce savant ne sert guère qu'à prouver que l'histoire et les actions guerrières du Memnon des Grecs ne sont pas mieux connues que celles d'Aménophis ou du Memnon des Égyptiens.

(1) *Voyez* les inscriptions I et XXVI, à la fin de cette section, *pag. 106 et 113*.

(2) Philostrat. *in Heroïcis*, pag. 699. *Voyez* la citation n.° XIII, à la fin de cette section, *pag. 120*.

(3) Pindar. od. 2, *pag. 19*, ed. 1773. — Dictys Cretensis, *de bello Trojano*, lib. VI, cap. X, pag. 135, ed. 1702.

(4) Plin. *Hist. natur.* lib. X, cap. XXVI. — Pausan. *in Phocicis*, lib. X, pag. 669, ed. 1613. — Ælian. *de Animal.* lib. V, cap. I. — Servius *ad Virgil. Æn.* lib I, v. 493, pag. 204, ed. 1600. — Quint. Smyrn. *Paralip.* lib. II, pag. 225, ed. 1604.

(5) Μνήσατο γὰρ κατὰ θυμὸν ἀμύμονος Ἀντιλόχοιο,
Τὸν ῥ' Ἠὼς ἔκτεινε φαεινῆς ἀστλαὸς υἱός.
Recordabatur enim mente suâ eximii Antilochi,
Quem scilicet Auroræ interfecit splendidæ inclytus filius.
Homer. *Odyss.* lib. IV, v. 187.

(6) Pausan. *in Phocicis*, cap. XXXI, pag. 875. — Virg. *Æn.* lib. I, v. 493. — Ovid. *Amor.* lib. I, eleg. 8.

(7) *Voyez* les vers d'Homère, cités ci-dessus. — Hesiod. *Theog.* v. 984. — Dion. Perieg. *Orbis Descriptio*, v. 250. — Virgil. *Æn.* lib. I, v. 755. — Ovid. *Metam.* lib. XIII, v. 576.

(8) Syntagm. I, cap. 1, 2, 3 et 4.

INSCRIPTIONS

GRAVÉES SUR LA STATUE DE MEMNON.

PIÉDESTAL.

Sur la face antérieure du piédestal, on trouve l'inscription suivante, qui a été recueillie par Pococke, et restituée par Philippe d'Orville ; c'est une épigramme du poëte Asclépiodote.

I.

ΑCΚΛΗΠΙΟΔΟΤΟΥ
ΖΩΕΙΝ ΕΙΝΑΛΙΗ ΘΕΤΙ ΜΕΜΝΟΝΑ ΧΑΔΕΑ ΦΩΝΕΙΝ
ΜΑΝΘΑΝ ΕΠΙ ΤΡΩΙΗC ΑΛΛΟΚ ΑΠΟΛΛΥΜΕΝΟΝ
ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΛΙΒΥΚΗCΙΝ ΥΠ ΟΦΡΥCΙΝ ΟΥ ΑΠΟΤΑΜΝΕΙ
ΚΑΛΛΙΠΥΛΟΝ ΘΗΒΗΝ ΝΕΙΛΟC ΕΛΑΥΝΟΜΕΝΟC
ΤΟΝ ΔΕ ΜΑΧΗC ΑΚΟΡΗΤΟΝ ΑΧΙΛΛΕΑ ΜΗΤ ΕΠΙ ΤΡΩΩΝ
ΦΘΕΓΓΕCΘΑΙ ΠΕΔΙΩ ΜΗΤ ΕΝΙ ΘΕCCΑΛΙΗ
ΠΟΙΗΤΟΥ ΤΟΥ

Vivere, marina Theti, Memnona et suaviter sonare
Disce, ad Trojam quondam occisum,
Ægypti Libycis sub tumulis, ubi abscindit
Pulchras portas habentem Thebam Nilus incitatus :
Insatiabilem verò pugnæ Achillem, neque in Troum
Loqui campo, neque in Thessalia.

Divinité des mers, Thétis, apprends que Memnon, tué autrefois sous les murs de Troie, vit encore, qu'il rend des sons harmonieux. Quoiqu'enfermé dans les tombeaux de Libye, non loin de cette Thèbes aux belles portes que le Nil traverse, il parle ; tandis que ton Achille, insatiable de combats, est muet dans les champs Troyens et dans ceux de la Thessalie.

Sur la face sud du piédestal, est une autre inscription qui a été recueillie par M. Girard ; elle est gravée dans la planche 22, *fig. 6*, telle qu'elle a été dessinée. Nous allons la reproduire ici avec quelques-uns des mots séparés et restitués : nous espérons que notre travail mettra sur la voie de rétablir en entier cette inscription curieuse.

II.

ΘΗΚΕC ΕΦΩΝΙΕΝΤΑ ΘΕΑ ΡΟΔΟΔΑΚΤΥΛΟC ΗΩC
CΗ ΜΗΤΕΡ ΚΑΥΤΕ ΜΕΜΝΟΝΕ ΕΑΔΟΜΕΝΩΝ ΟΙ ΑΚΟΥCΑΙ
CΗ ΕΦΩΝΕΙ ΛΥΚΑΒΑΝΤΙ ΠΕΡΙ ΚΑΥΤΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC ΚΑΜΕΝ ΥΠΑΤΩΝ ΤΡΙC ΚΑΙ ΔΕΚΑ ΕΧΟΝΤΙ
ΤΑ ΔΙCΤΑΜΟΝΤΕC ΕΚΑΤΟΝ ΑΥΔΗCΑΝΤΟC
ΚΑΜΕΑΡΕΙΘΕΑΛΙΠΩΝΤΟC

ΟΛΙΗCΒΑCΙΑΝΑ€Α ΘΗΚ€ ΚΡΟΝ€
ΟΥ ΦΩΝΗΝ ΔΑΠΟΠ€Υ€ΟΥ€
Ο€ΑΜΟΙ ΒΑΔΙC€Ν
ΑΛΟΧΩ€ΟΥ.....C€
€ΥΥΧΩ

Il résulte de l'examen de cette inscription, qu'un personnage dont le nom est probablement effacé, est venu pour entendre (οι ακουσαι) la voix et les oracles du célèbre Memnon, fils de l'Aurore, déesse aux doigts de rose, sous le règne du très-illustre empereur Antonin, lorsque ce souverain étoit consul pour la treizième fois. (Λυκάβαντι περὶ κλυῖϛ Αντωνεῖνϛ ὑπατῶν τεὶς καὶ δέκα ἔχοντι.) Le mot εὐτυχῶ, *je me réjouis*, qui termine l'inscription, exprime la vive satisfaction de celui qui l'a fait graver.

La partie la plus précieuse de l'inscription, celle qui indique l'époque où elle a été sculptée sur la statue de Memnon, est assez bien conservée pour qu'on ne puisse avoir aucun doute sur la restauration et l'interprétation que nous proposons.

JAMBE DROITE.

III.

ANNO V. HADRIANI
IMP. T. HATER...
NEPOS PRAEF. AEG.
AVDIT MEMNONEM
XII. K. MART. HORA I-S

Cette inscription a été recueillie par Pococke et restituée par Jablonski. Elle constate que Titus Haterius Nepos, homme connu dans les fastes consulaires et par des inscriptions Romaines, préfet d'Égypte, a entendu Memnon, une demi-heure après la première heure du jour, le 12 des calendes de mars, l'an V du règne d'Adrien.

IV.

IVNIS VENNA VERTVLLA
C. CETTI AFRICANI PRAE. AEG.
VXOR AVDIVI MEMNONEM
PRIDIE FEBR. HORA $\overline{\text{I. S}}$
ANNO I. IMP. DOMITIANI AVG.
CVM IAM TERTIO VENISSEM.

Cette inscription, fort altérée dans Pococke, a été ainsi recueillie par M. Girard. Elle constate qu'une femme, dont les noms se lisent dans la première ligne, épouse de C. Cettus Africanus, préfet d'Égypte, a entendu Memnon, la veille, peut-être, des calendes de février, une demi-heure après la première heure du jour, c'est-à-

dire, vers six heures et demie du matin, l'an Ier du règne de Domitien Auguste, après qu'elle fut venue trois fois.

V.

ANNO VII IMP. CAESARIS
NERVAE TRAIANI AVG. GER. DACICI
C. VIBIVS MAXIMVS PRAE. AEG.
AVDIT MEMNONEM XIIII K. MAII
HORA II S SEMEL ET III S SEMEL

Cette inscription, altérée et incomplète dans Pococke, a été ainsi copiée par M. Girard. Elle constate que, l'an VII du règne de César Nerva Trajan, Auguste, Germanique, Dacique, C. Vibius Maximus, préfet d'Égypte, a entendu Memnon, le 14 des calendes de mai, une fois d'abord, une demi-heure après la seconde heure du jour, et, une autre fois, une demi-heure après la troisième heure.

VI.

PRAEF. AEG.
AVDIT
MEMNONEM
XIII. K. APRILIS
VERO III. ET AMBIBVLO COSS.
HORA. I

Un préfet d'Égypte, dont le nom se lisoit dans la première ligne de cette inscription, qui est trop altérée pour qu'on puisse le reconnoître, a entendu Memnon, le 13 des calendes d'avril, sous le troisième consulat de Vérus, et sous celui d'Ambibulus, à la première heure du jour. La date correspond à la Xe année du règne d'Adrien, ou à l'année 126 de Jésus-Christ. Cette inscription a été restaurée par Jablonski, sur la copie qu'en a donnée Pococke.

VII.

C. MANIVS HANIOCHVS
DOMO CORINTHIVS.....ITEM
.....AVDIVI MEMNONEM ANTE SECV. HORAM
XIII.....TITIANO COS. EODEM DIE
HORA PRIMA EIVSDEM DIEI

Cette inscription a été sculptée par les ordres de Manius Haniochus, sous le consulat de Titianus; ce qui correspond à l'an 245 de l'ère chrétienne. Il atteste qu'à un certain jour dont la date est effacée, et avant la seconde heure, il a entendu Memnon. Un autre personnage, dont le nom ne peut plus se lire, dit avoir entendu Memnon le même jour, mais à la première heure.

VIII.

IMP. DOMITIANO
CAESARE AVG. GERMANIC. XIII. C

T. PETRONIVS SECVNDVS PRAE. AEG.
AVDIT MEMNONEM HORA I PR. IBVS MART
ET HONORAT EVM VERSIBVS GRAECIS
INFRA SCRIPTIS.

ΦΘΕΓΣΛΟΜΟΙΔΑCΟΝΓΑΡΜЄΡΟCѠΛЄΚΑΗΟΛΙ
ΜЄΜΝΟΝΑ ΚΙЄΙCΙΝΒΑΜΟΜCΝΟCΠΥΡΙΛΛΙC

Cette inscription, qui nous a été communiquée par M. Girard, atteste que, sous le règne de Domitien César, Auguste, Germanique, treize fois consul, Titus Petronius Secundus, préfet d'Égypte, a entendu Memnon à la première heure du jour, la veille des ides de mars, et qu'il le célèbre par les vers Grecs gravés au-dessous de l'inscription. Ces vers sont trop effacés pour qu'on puisse les interpréter; mais on y lit distinctement le nom de Memnon.

IX.

λ. INSSVLIVS TENAX PRIMIPILARIS LEG. XII
PVLMINAL ET VALERIVS PRISCVS λ. LEC XXII
ET L. OVINTIVS VIATOR DECVRIO AVDIMVS MEMNONEM
ANNO XI NERONIS IMP. XVII KAL.

Cette inscription, qui nous a été communiquée par M. Girard, atteste qu'un certain Julius Tenax, centurion de la douzième légion, Pulminal et Valerius Priscus de la vingt-deuxième, et le décurion L. Ovintius Viator, ont tous entendu Memnon, l'an XI du règne de Néron, le 17 des calendes d'un mois dont le nom est effacé.

Une inscription Grecque, en neuf lignes, suit celles que nous venons de rapporter. Elle est fort altérée; cependant la quatrième ligne se compose distinctement de ces mots:

X.

ΠΑΡΗΝ ΘЄѠΡΟC ΚΑΙ ΠΡΟCЄΚΥΝΗCЄΝ
Adfuit Prætor, sacrâ legatione fungens ad Memnonem, eumque adoravit.

La septième, la huitième et la neuvième lignes se lisent ainsi:

ΜЄCΑC ΔΙΑCΤΗCΑC ΗΜЄΡΑC ΔΥΟ
ΗΚΟΥCЄΝ ЄΛΘѠΝ ΤΟΥ ΘЄΟΥ ΤΟΝ ΗΧΟΝ
LZ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ.

Cette inscription est de l'an VII du règne d'Adrien. Jablonski conjecture qu'elle atteste qu'un certain préteur étoit venu, de sa propre inspiration, vers la statue de Memnon; qu'il l'a adorée, mais que Memnon ne rendit alors aucun son; que, par

une inspiration divine, étant retourné dans la ville, et y ayant attendu deux jours, il revint enfin vers la statue, et entendit les sons de sa voix divine.

XI.

V. NONAS MARTIAS
FELIX AVG. C. LIBERTVS
PROCVRATOR VSIACVS
HORA PRIMA SEMIS
MEMNONEM
AVDIVIT

Le 5 des nones de mars, celui dont on lit le nom et les qualités dans l'inscription, a entendu Memnon une demi-heure après la première heure du jour, c'est-à-dire, à six heures et demie du matin.

L'inscription suivante est composée de huit lignes, dont on lit ainsi les dernières :

XII.

ΝЄѠΚΟΡΟC ΤΟΥ
CΑΡΑΠΠΙΔΟC
ΚΑΙ ΤΟΥ ΜЄΜΝΟΝΟC
ΣΑ ΡΙΑΝΟ

Nous avons exposé, dans le cours de cette section, nos conjectures sur ce que renferme cette inscription.

XIII.

ΗΛΙΟΔΩΡΟC ΖΗΝΩ
ΝΟC ΚΑΙ CΑΙCΑΡЄΙΑC ΠΑ
ΝΙΑΔΟC ΗΚΟΥCΑ $\overline{\Delta}$ ΚΑΙ
ΕΜΝΗCΘΗΝ ΖΗΝΩΝΟC
ΚΑΙ ΑΙΛΙΑΝΟΥ ΑΔΕΛΦΩΝ

Heliodorus, Zenonis filius ex Cæsarea Paneade, audivi quater, et recordatus sum Zenonis et Æliani fratrum.

Héliodore, fils de Zenon de Césarée Panéade, j'ai entendu quatre fois (la voix divine), et je me suis rappelé mes frères Zénon et Ælien.

XIV.

L. IVNIVS CALVINVS
.....MONTIS BERINI
AVDIVI MEMNONEM CVM
MINICIA
KAL. IVNIIS HORA II. ANNO

Cette inscription constate qu'un certain L. Junius Calvinus, dont le lieu de naissance ou la qualité se trouvent effacés, a entendu Memnon, avec Minicia, un jour des calendes de juin, dont l'indication ne subsiste plus, à la seconde heure du jour; l'indication de l'année a aussi disparu.

XV.

SEX. LICINIVS PVDENS LEGIONIS XXII
XI. K. IANVARIAS ANNO IIII D. N
DOMITIANI CAESARIS AVGVSTI
GERMANICI AVDI MEMNONEM.

Moi, Sextus Licinius Pudens, de la vingt-deuxième légion, le onzième jour des calendes de janvier, l'an IV du règne de notre seigneur Domitien César, Auguste, Germanique, j'ai entendu Memnon.

Il est assez connu que Domitien est le premier de tous les empereurs qui ait pris le titre de seigneur.

XVI.

CLAVDIVS MAXIMVS
LEG. XXII AVDIVI
MEMNONEM HORAM I

Claudius Maximus, de la vingt-deuxième légion, j'ai entendu Memnon à la première heure.

XVII.

C. AEMILIVS
HORA PRIMA
SEMIS AVDIVI
MEMNONEM

Caius Æmilius, j'ai entendu Memnon une demi-heure après la première heure du jour.

XVIII.

PETRONIVS PRAEF. AEG.
HORAM CVM PRIMAM CVMQVE
HORAM. SOLE SECVNDAM.....E
PROLATO OCEANO LVMINAT
ALMA DIES
VOX AVDITA MIHI EST TER
BENE MEMNONIA

Pétrone, préfet d'Égypte, lorsqu'à la première heure et à la seconde heure du jour, le soleil, sorti de l'océan, répand sa lumière bienfaisante, j'ai bien distinctement entendu trois fois la voix de Memnon.

JAMBE GAUCHE.

La première inscription que l'on trouve sur le côté intérieur de cette jambe, est celle-ci:

XIX.

ΤΡΕΒΟΛΛΗC
ΤΗC ΙΕΡΑC ΑΚΟΥΟΥCΑ ΦΩΝΗC ΜΕΜΝΟΝΟC
ΕΠΟΘΟΥΝ CΕ ΜΗΤΕΡ ΚΑΙCΑΡΟC ΕΝΕΥΩΧΕΙΝ

Après m'être acquitté du vœu que j'avois fait d'entendre la sainte voix de Memnon, ce que je desire le plus maintenant, c'est de vous donner un festin, ô mère de César.

XX.

ΙΟΥΛΙΑC ΚΑΜΙΛΛΗC
ΟΤΕ ΗΚΟΥCΕ ΤΟΥ ΜΕΜΝΟΝΟC
Ο CΕΒΑCΤΟC ΑΔΡΙΑΝΟC

Cette inscription constate que Julie Camille l'a fait graver, lorsqu'Adrien Auguste a entendu la voix de Memnon.

Les inscriptions que nous venons de rapporter, sont suivies, toujours sur le côté intérieur de la jambe, de trois inscriptions formant dix-huit lignes : elles sont si altérées dans la copie de Pococke, qu'il est difficile d'y rien déchiffrer; on y lit cependant le nom d'Adrien.

XXI.

ΓΑΙΟC ΙΟΥΛΙΟC ΔΙΟΝΥCΙΟC
ΑΡΧΙΔΙΚΑCΤΗC ΘΕΩΝΟC
ΑΡΧΙΔΙΚΑCΤΟΥ ΥΙΟC ΚΑΙ
ΠΑΤΗΡ ΗΚΟΥCΑ ΜΕΜΝΟ
ΝΟC ΩΡΑC ΠΡΩΤΗC

Caius Julius Dionysius, premier juge, fils de Théon premier juge, et père, j'ai entendu Memnon à la première heure.

XXII.

ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟC ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑCΙΛΙΚΟC
ΓΡΑΜΜΑΤΕΥC ΕΡΜΟΝΘΕΙΤΟΥ ΚΑΙ ΛΑΤΟΠΟ
ΛΕΙΤΟΥ ΗΚΟΥCΑ ΜΕΜΝΟΝΟC ΤΟΥ ΟCΙΟΤΑΤΟΥ
ΜΕΤΑ ΚΑΙ ΤΗC CΥΜΒΙΟΥ ΑΡCΙΝΟΗC ΚΑΙ
ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ ΑΛΛΟΥΡΙΩΝΟC ΚΑΙ ΚΟ
ΔΡΑΤΟΥ ΚΑΙ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΕΤΕΙ ΙΕ ΑΔΡΙΑΝΟΥ
ΚΑΙCΑΡΟC ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΧΟΙΑΚ

Cette inscription a été relevée par notre collègue M. Delile. En voici les traductions Latine et Française :

Artemidorus Ptolemæi filius, regius
Scriba Hermonthis et Latopolis,
Audivi Memnonem sanctissimum,
Unà cum conjuge Arsinoe et
Filiis Alurione et Kodrato
Et Ptolemæo, anno XV Adriani
Cæsaris domini, die . . . mensis choiac.

Artémidore, fils de Ptolémée, écrivain royal d'Hermonthis et de Latopolis, j'ai entendu le très-saint Memnon, avec ma femme Arsinoé et nos fils Alurion, Kodratus et Ptolémée, l'an XV d'Adrien César souverain . . . du mois de choiac.

La date du mois est effacée. L'an XV du règne d'Adrien correspond à l'an 131 de Jésus-Christ, et le mois de choiac au mois de novembre.

A la suite de cette inscription, sur le même côté de la jambe, il y en a huit autres publiées par Pococke, et formant vingt-cinq lignes. La copie qu'il en donne permet à peine d'en déchiffrer quelques mots détachés et quelques lignes. C'est ainsi qu'on y lit :

XXIII.

ΛΟΥΚΑC ΩΡΑC Γ. ΗΚΟΥCΑ.

Ce qui indique qu'un certain Lucas a entendu Memnon à la troisième heure.

XXIV.

S. MITHRIDATICVS TRIBVNVS
LEG. XXII. DEIOT. XIII. K. IVL.
MEMNONEM AVDIVI H. I.

S. Mithridaticus, tribun de la vingt-deuxième légion surnommée la Déjotarienne, le 13 des calendes de juillet, j'ai entendu Memnon à la première heure.

On sait qu'Auguste avoit confié à cette vingt-deuxième légion la garde de l'Égypte.

Cette inscription est suivie d'une autre en trois lignes, dont la première, qui paroît renfermer un nom propre, se lit difficilement. Voici les deux autres lignes :

XXV.

ΔЄΥΤЄΡΟΝ ΑΚΟΥCΑCΑ
ΜЄΜΝΟΝΟC

Ce qui indique que la personne qui a fait mettre l'inscription, a deux fois entendu Memnon.

XXVI.

ΑΥΔΗC ΤΟ ΠΡΟCΘЄΝ ΜΟΥΝΟΝ ЄΙCΑΚΟΥCΑΝΤΑC ·
ΝΥΝ ΩC CΥΝΗΘЄIC ΚΑΙ ΦΙΛΟΥC ΗCΠΑCΑΤΟ
ΜЄΜΝΩΝ Ο ΠΑΙC ΗΟΥC ΤЄ ΚΑΙ ΤЄΙΘΩΝΟΙΟ
ΑΙCΙΟΝ ΙΝΑ ΚΑΤΑΝΟΩ ΚΑΙ ΦΘЄΓΜΑΤΑ
Η ΦΥCΙC ЄΔΩΚЄ ΔΗΜΙΟΥΡΓΟC ΤΩΝ ΟΛΩΝ

Qui quondam solum audiveramus vocis sonum,
Nos nunc ut familiares et amicos salutavit
Memnon, Auroræ et Tithoni filius,
Omine auspicato, ut nempe ego et sensum perciperem harum vocum :
Ipsa natura eas promit, opifex totius universi.

Nous, qui autrefois n'avions entendu qu'un seul son, maintenant Memnon, fils de l'Aurore et de Tithon, nous a salués affectueusement comme ses alliés et ses amis. Plus heureux, j'ai saisi le sens et la force de ses paroles : la nature elle-même, créatrice de toutes choses, les a proférées.

A la suite, viennent deux inscriptions en trois lignes, qui sont trop altérées dans la copie donnée par Pococke pour qu'on puisse les lire. Celle-ci vient après :

XXVII.

ЄΓΡΑΨΑ ΑΚΟΥCΑCΑC ΤΟΥΔЄ ΜЄΜΝΟΝΟC
ЄΘΡΑΥCЄ ΚΑΜΒΥCΗC ΜЄ ΤΟΝΔЄ ΤΟΝ ΛΙΘΟΝ
ΒΑCΙΛЄΟC ΗΛΙΟΥ ЄΙΚΟΝΑ ЄΚΜЄΜΑΓΜЄΝΟΝ
ΦΩΝΗ ΔΗ ΗΔΥΜΟC ΗΝ ΠΑΛΑΙ ΜΟΙ ΜЄΜΝΟΝΟC
ΤΑ ΠΑΘΗ ΔЄ ΟCCΑ ΗΝ ΑΦЄΙΛЄ ΚΑΜΒΥCΗC
ΔΥCΦΟΡΑ ΓЄ ΝΥΝΙ CΟΙ ΑCΑΦΗ ΤΑ ΦΘЄΓΜΑΤΑ
ΟΛΟΦΥΡΟΜΑΙ ΤΗC ΠΡΟCΘЄ ΔЄΙΛΟΤΑΤЄ ΤΥΧΗC

Scripsi auditâ voce Memnonis :

« Vulneravit me Cambyses huncce lapidem,
» In effigiem regis Solis conformatum.
» Vox mihi suavis quondam erat Memnonis :
» At voces lætitiæ aut tristitiæ abstulit Cambyses.
» Sanè intoleranda narras. Nunc tibi obscura vox sonat.
» Deploro eam, quæ olim te, miserrime, afflixit, cala-» mitatem. »

A. D.

Après avoir entendu Memnon, j'ai mis cette inscription :

« Cambyse m'a blessée moi pierre taillée à l'image » du Soleil roi. J'avois autrefois la douce voix de » Memnon ; mais Cambyse m'a enlevé les accens » qui exprimoient la joie et la douleur. Tu racontes » des choses affreuses. Tu ne rends maintenant que » des sons obscurs et inintelligibles. Infortunée, je » deplore le malheur qui t'a accablée. »

Cette inscription est un dialogue entre la statue et un spectateur. Elle est suivie d'une autre en cinq lignes, tout-à-fait illisibles.

XXVIII.

Λ. ΦΛΑΟΥΙΑΝΟC
ΦΙΛΙΠΠΟC
ЄΚΑΥΟΝ ΜЄ
ΜΝΟΝΟC ΘЄΙΟΤΑΤΟΥ

L. Flavianus
Philippus
Audivi Me
mnonem maximè divinum.

L. Flavianus Philippus, j'ai entendu le très-saint Memnon.

XXIX.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC ΑΔΡΙΑΝΟC
ΗΚΟΥCΑ ΤΟΝ CЄΠΤΟΝ
ΟΡΑ.....Β...Α..Ι.C

Cette inscription porte que l'empereur Adrien a entendu celui qui doit être adoré, c'est-à-dire, le dieu Memnon. L'heure du jour et la date sont illisibles.

XXX.

ЄΚΛΥΟΝ ΑΥΔΗCΑΝΤΟC ЄΓΩ ΠΟΒΛΙΟC ΒΑΛΒΙΝΟC
ΦΩΝΑC ΤΑC ΘЄΙΑC ΜЄΜΝΟΝΟC Η ΦΑΜЄΝΟΦ
ΗΛΘΟΝ ΟΜΟΥ ΔЄΡΑΤΑ ΒΑCΙΛΗΙΔΙ ΤΗ ΔЄ CΑΒΙΝΑ
ΩΡΑC ΔЄ ΠΡΩΤΑC ΑΛΙΟC ЄCΧЄ ΔΡΟΜΟΝ
ΚΟΙΡΑΝΩ ΑΔΡΙΑΝΩ ΠЄΜΠΤΩ ΔЄΚΑΤΩ ЄΝΙΑΥΤΩ
ΑΜΑΤΑ ΔЄ ЄCΧЄΝ ΑΘΥΡ ЄΙΚΟCΙ ΚΑΙ ΠΙCΥΡΑ
ЄΙΚΟCΤΩ ΠЄΜΠΤΩ ΑΜΑΤΙ ΜΗΝΟC ΝΟЄΜΒΡΙΟC

Audivi loquentis ego Publius Balbinus
Voces divinas Memnonis vel Phamenoph.
Veni verò huc unà cum amabili regina Sabina,
Primæ horæ sol habebat cursum,
Imperatoris Hadriani quinto et decimo anno :
Dies autem habebat athyr viginti et quatuor,
Vigesimo quinto die mensis novembris.

Moi, Publius Balbinus, j'ai entendu les paroles divines de Memnon ou de Phamenoph. Je suis venu ici avec l'aimable reine Sabine, à la première heure de la course du soleil, la quinzième année du règne d'Adrien, le 24 du mois d'athyr, correspondant au 25 du mois de novembre.

Les inscriptions suivantes se trouvent sur le côté extérieur de la jambe gauche. Elles ont été copiées par Pococke. La première a été ainsi restituée par Jablonski :

XXXI.

PETRONIVS S. BALBVS
PRAEF. PR. LEG. AVDI MEMNON
VI. IDVS MARTIAS
SERVIANO III ET VARO COSS.
HORA DIEI ANTE PRIMAM

Jablonski élève lui-même des doutes sur la restitution de la seconde ligne, parce qu'il est constant que la première légion n'étoit point en Égypte, et il propose, en conséquence, de lire, PRAEF. AEG. Cette inscription constateroit donc qu'un préfet d'Égypte, du nom de Petronius Balbus, a entendu Memnon, le 6 des ides de mars, Servianus étant consul pour la troisième fois, et Varus pour la première, avant la première heure du jour. La date de cette inscription correspond à l'an 134 de Jésus-Christ, sous le règne d'Adrien.

XXXII.

M. VLPIVS PRIMIANVS
PRAEF. AEG.
VI. KAL. MARTIAS ....
ITERVM HORA
DIEI SECVNDA XV.....EGI GRATIAS

Cette inscription, dont les trois dernières lignes sont fort altérées, est de M. Ulpius Primianus, préfet d'Égypte. Elle atteste que, le 6 des calendes de mars, il a entendu la voix de Memnon, probablement une première fois (car, là, l'inscription est tout-à-fait illisible), à une heure du jour dont l'indication ne subsiste plus, et, une seconde fois, à la seconde heure du jour, et qu'il en a rendu grâces au dieu Memnon. La date de l'année est effacée; cependant le nombre XV que l'on voit encore, porteroit à croire que l'inscription est, comme plusieurs autres déjà citées, de l'an XV du règne d'Adrien.

Cette inscription est suivie d'une douzaine de lignes entièrement effacées, où on lit le nom de Memnon. Vient ensuite une inscription Grecque, en six lignes, dont on ne peut lire distinctement que les trois dernières.

XXXIII.

ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ ΝΥΚΤΩΡ
ΟΜΦΗΝ ΕΠΙ ΜΕΜΝΟΝΟC
ΗΛΘΟΝ

Cette inscription constate que celui dont le nom est probablement dans l'une des trois premières lignes, est venu, pendant la nuit, pour entendre la voix divine du très-saint Memnon.

Le côté extérieur de la jambe offre encore une trentaine de lignes en caractères Grecs, qui sont trop altérés dans la copie de Pococke, pour qu'on puisse les interpréter. C'est pour nous une raison de plus de regretter la perte des papiers de feu notre collègue M. Coquebert, qui nous auroient mis à portée de lever bien des difficultés et des incertitudes.

TEXTES
DES AUTEURS CITÉS.

I.

Ἐν δὲ τῇ Ἡλιουπόλει, καὶ οἰκους εἴδομεν μεγάλους, ἐν οἷς διέτριβον οἱ ἱερεῖς· μάλιστα γὰρ δὴ ταύτην κατοικίαν ἱερέων γεγενέναι φασὶ τὸ παλαιὸν, φιλοσόφων ἀνδρῶν, καὶ ἀστρονομικῶν· ἐκλέλοιπε δὲ καὶ τοῦτο νυνὶ τὸ σύστημα, καὶ ἡ ἄσκησις. Ἐκεῖ μὲν οὖν οὐδεὶς ἡμῖν ἐδείκνυτο τῆς τοιαύτης ἀσκήσεως θεσπεσίως, ἀλλ' οἱ ἱεροποιοὶ μόνον, καὶ ἐξηγηταὶ τοῖς ξένοις τῶν περὶ τὰ ἱερά.

Heliopoli domos amplas vidimus, in quibus sacerdotes habitabant. Hanc enim perhibent olim sacerdotum habitationem fuisse, hominum philosophiæ et astronomiæ deditorum : nunc is ordo ac studium defecit; nec quisquam nobis tali exercitationi præfectus ostendebatur, sed homines tantùm qui sacrificia curarent, atque ritus eos peregrinis commonstrarent. (Strab. *Geograph.* lib. XVII, pag. 806, edit. 1620.)

II.

Ὁ δ' οὖν Σεσόωσις χώματα πολλὰ καὶ μεγάλα κατασκευάσας, τὰς πόλεις ταύτας μετῴκισεν, ὅσαι μὴ φυσικῶς τὸ ἔδαφος ἐτύγχανον ἐπηρμένον ἔχουσαι, ὅπως κατὰ τὰς πληρώσεις τοῦ ποταμοῦ καταφυγὰς ἔχωσιν ἀκινδύνους οἵτε ἄνθρωποι καὶ τὰ κτήνη.

Sesostris porrò multas et ingentes aggerum moles eduxit, in quas civitates, quibus editiorem natura positum negaverat, transmigrare jussit; ut, insurgente fluvio, tutos ibi receptus homines et animalia capesserent. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, p. 66, edit. 1746.)

III.

Διὰ δὲ τὴν ἀγωνίαν τὴν ἐκ τῆς ἀναβάσεως τοῦ ποταμοῦ γινομένην, κατεσκεύασται Νειλοσκοπεῖον ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐν τῇ Μέμφει. ἐν τούτῳ δὲ τὴν ἀνάβασιν ἀκριβῶς ἐκμετροῦντες οἱ τὴν τούτου διοίκησιν ἔχοντες, ἐξαποστέλλουσιν εἰς τὰς πόλεις ἐπιστολὰς, διασαφοῦντες πόσους πήχεις ἢ δακτύλους ἀναβέβηκεν ὁ ποταμὸς, καὶ πότε τὴν ἀρχὴν πεποίηται τῆς ἐλαττώσεως . . . . . .
. . . . . .
Ἐκ πολλῶν χρόνων τῆς παρατηρήσεως ταύτης παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις ἀκριβῶς ἀναγεγραμμένης.

Propter metum verò ex inundatione ortum, specula quædam Nili à regibus in Memphi exstructa est, ubi, mensurâ illius exactè cognitâ, negotii hujus curatores per literas ad urbes huc illuc missas significant quot cubitis et digitis fluvius adscenderit, et quando decrementi fecerit initium . . . . . .
. . . . . .
Observatio hæc per multas hominum ætates diligenter in literas ab Ægyptiis relata est. (*Ibid.* pag. 44.)

IV.

Ἀμφισβητοῦσι δὲ καὶ οἱ περὶ τὴν Αἴγυπτον Αἰθίοπες, λέγοντες ἐν ἐκείνοις τοῖς τόποις γεγονέναι τὸν ἄνδρα τοῦτον, καὶ βασίλεια παλαιὰ δεικνύουσιν, ἃ μέχρι τοῦ νῦν ὀνομάζεσθαι φασὶ Μεμνόνεια.

Verùm in dubium hoc vocant Æthiopes, Ægypti accolæ, qui suæ Memnonem patriæ arrogant, et palatia, quæ hodieque Memnonia vocitentur, ostendunt. (*Ibid.* lib. II, pag. 136.)

V.

Ἔστι δ' ἱερὰ πλείω. Καὶ τούτων δὲ τὰ πολλὰ ἠχρωτηρίασε Καμβύσης· νυνὶ δὲ κωμηδὸν συνοικεῖται· μέρος δ' ἔστιν ἐν τῇ Ἀραβίᾳ, ἐν ἧπερ ἡ πόλις. μέρος δ' ἐστὶ καὶ ἐν τῇ περαίᾳ, ὅθι τὸ Μεμνόνιον· ἐνταῦθα δὲ δυοῖν κολοσσῶν ὄντων μονολίθων ἀλλήλων πλησίον, ὁ μὲν σώζεται, τοῦ δ' ἑτέρου τὰ ἄνω μέρη τὰ ἀπὸ τῆς καθέδρας πέπτωκε σεισμῷ γενηθέντος, ὥς φασι. Πεπίστευται δ' ὅτι ἅπαξ καθ' ἡμέραν ἑκάστην, ψόφος, ὡς ἂν πληγῆς ὑ μεγάλης ἀποτελεῖται, ἀπὸ τοῦ μένοντος ἐν τῷ ἑδάφει, καὶ τῇ βάσει μέρους· καὶγὼ δὲ παρὼν ἐπὶ τῶν τόπων μετὰ Γάλλου Αἰλίου, καὶ τοῦ πλήθους τῶν συνόντων αὐτῷ φίλων τε καὶ στρατιωτῶν, περὶ ὥραν πρώτην ἤκουσα τοῦ ψόφου, εἴτε δὲ ἀπὸ τῆς βάσεως, εἴτε ἀπὸ τοῦ κολοσσοῦ, εἴτ' ἐπίτηδες τῶν κύκλῳ, καὶ περὶ τὴν βάσιν ἱδρυμένων τινὸς ποιήσαντος τὸν ψόφον, οὐκ ἔχω διϊσχυρίσασθαι· διὰ γὰρ τὸ ἄδηλον τῆς αἰτίας, πᾶν μᾶλλον ἐπέρχεται πιστεύειν, ἢ τὸ ἐκ τῶν λίθων οὕτω τεταγμένων ἐκπέμπεσθαι τὸν ἦχον.

Habet templa quàm plurima, magna ex parte à Cambyse mutilata: nunc per vicos habitatur, ac pars ejus in Arabia, ubi et urbs est; pars etiam in ulteriore regione, ubi Memnonium. Hîc cùm duo colossi essent de solido lapide inter se propinqui, alter adhuc exstat, alterius verò superiores à sede partes corruerunt, terræ (ut fama est) motu. Creditum etiam est, semel quotidie sonitum quemdam veluti ictûs haud magni edi à parte quæ in sede ac basi remansit. Ipse, cùm Ælio Gallo adessem, et cum reliqua multitudine amicorum ac militum qui cum eo erant, circiter horam primam sonitum audivi; utrùm à basi, sive à colosso, an verò ab eam circumstantium aliquo editus fuerit, non habeo affirmare: cùm propter incertitudinem causæ quidvis potiùs credere subeat, quàm ex lapidibus sic compositis sonitum edi. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 816, edit. 1620.)

VI.

Ἐμοὶ δὲ παρέσχε μὲν καὶ τοῦτο θαυμάσαι· παρέσχε δὲ πολλῷ μάλιστα Αἰγυπτίων ὁ κολοσσὸς ἐν Θήβαις ταῖς Αἰγυπτίαις διαβᾶσι τὸν Νεῖλον, τοῖς τὰς Σύριγγας καλουμένας. Ἔστι γὰρ ἐπὶ καθήμενον ἄγαλμα Ἡλείου, Μέμνονα ὀνομάζουσιν οἱ πολλοί. Τοῦτον γάρ φασιν ἐξ Αἰθιοπίας ὁρμηθῆναι ἐς Αἴγυπτον, καὶ τὴν ἄχρι Σούσων. Ἀλλὰ γὰρ ὁ Μέμνονα οἱ Θηβαῖοι λέγουσι, Φαμένωφα δὲ εἶναι τῶν ἐγχωρίων, ὃς τοῦτο ἄγαλμα ἦν· ἤκουσα δὲ ἤδη καὶ Σέσωστριν Φαμένων εἶναι τοῦτο τὸ ἄγαλμα. Ὁ Καμβύσης διέκοψε, καὶ νῦν ὁπόσον ἐκ κεφαλῆς ἐς μέσον σῶμα, ἦν ἀπερριμμένον· τὸ δὲ λοιπὸν κάθηται τε καὶ ἀνὰ πᾶσαν ἡμέραν ἀνίσχοντος ἡλίου βοᾷ, καὶ τὸν ἦχον μάλιστα εἰκάσει τις χιθάρας ἢ λύρας ῥαγείσης χορδῆς.

Quæ mihi res planè admirabilis visa est: quanquam colossum qui Thebis Ægyptiis est trans Nilum, non longè ab eo loco quæ *Syringes* (id est, *Fistulæ*) appellantur, majore utique cum admiratione spectavi. Statua ibi est sedentis hominis: eam multi Memnonis nominant; quem ex Æthiopia in Ægyptum venisse, ac Susa etiam usque penetrasse tradunt. At ipsi Thebani Memnonem esse negant: nam Phamenophem fuisse indigenam hominem dicunt. Audivi etiam qui Sesostris illam statuam esse dicerent. Eam Cambyses diffidit: et nunc etiam superior pars à vertice ad medium truncum humi neglecta jacet; reliquum adhuc sedere videtur, ac quotidie, sub ipsum solis ortum, sonum edit, qualem vel citharæ vel lyræ nervi, si fortè, *dum tenduntur*, rumpantur. (Pausan. *Attica*, sive lib. I, pag. 101, edit. Lips. 1696.)

VII.

Ὁπότε γὰρ ἐν Αἰγύπτῳ διῆγον, ἔτι νέος ὤν, ὑπὸ τοῦ πατρὸς ἐπὶ παιδείας τοῦ φάσει ἀποσταλείς, ἐπεθύμησα, ἐς Κοπτὸν ἀναπλεύσας,

Cùm in Ægypto versarer adhuc adolescens, à patre videlicet doctrinæ gratiâ transmissus, cupiebam, navigio profectus in Coptum, illinc adiens

ἐκεῖθεν ἐπὶ τὸν Μέμνονα ἐλθὼν, ἀκοῦσαι τὸ θαυμασὸν ἐκεῖνο ἠχοῦντα, πρὸς ἀνίσχοντα τὸν ἥλιον. Ἐκεῖνά μὲν οὖν ἤκουσα, ἃ κατὰ τὸ κοινὸν τοῖς πολλοῖς ἄσημόν τινα φωνὴν, ἀλλά μοι καὶ ἔχρησεν ὁ Μέμνων αὐτὸς, ἀνοίξας τὸ στόμα ἐν ἔπεσιν ἑπτά· καὶ εἰ γε μὴ πεφειτὸν ἦν, αὐτὰ ἂν ὑμῖν εἶπον τὰ ἔπη.

Memnonem, miraculum illud audire, eum videlicet sonum reddentem ad orientem solem. Illum igitur audivi, non hoc vulgari modo quo audiunt alii sonum quempiam inanem, sed mihi oracula etiam edidit Memnon ipse aperto ore septem versibus; quod nisi esset supervacaneum, ipsos vobis versus renunciarem. (Lucian. *Philopseudes*, pag. 842, edit. 1615.)

VIII.

Καὶ δή ποτε ὁ μὲν Δημήτριος ἔτυχεν ἐς τὴν Αἴγυπτον ἀποδημῶν κατὰ θέαν τῶν πυραμίδων καὶ τοῦ Μέμνονος. Ἤκουε γὰρ ταύτας, ὑψηλὰς ὄσας, μὴ παρέχεσθαι σκιάν· τὸν δὲ Μέμνονα βοᾶν πρὸς ἀνατέλλοντα τὸν ἥλιον. Τούτων ἐπιθυμήσας Δημήτριος, θέας μὲν τῶν πυραμίδων, ἀκροάσεως δὲ τοῦ Μέμνονος, ἀναπεπλεύκει καλὰ τὸν Νεῖλον, ἔκτον ἤδη μῆνα, ὀκνήσαντα πρὸς τὴν ὁδὸν καὶ τὸ θάλπος, ἀπολιπὼν τὸν Ἀντίφιλον.

At hoc temporis fortè profectus fuerat in Ægyptum, ad spectaculum pyramidum Memnonisque. Nam audiverat, illas, cùm essent sublimes, umbram non jacere; Memnonem autem vocem edere exoriente sole. Harum igitur rerum cupiditate adductus Demetrius, videlicet ut pyramides intueretur ac Memnonem audiret, sextum jam mensem adverso Nilo navigabat, relicto Antiphilo, quòd is itinere atque æstu defessus esset. (Lucian. *Toxaris seu Amicitia*, pag. 625.)

IX.

Ὑπὸ τούτῳ ἡγεμόνι παρελθεῖν φασιν ἐς τὸ τέμενος τοῦ Μέμνονος. Περὶ δὲ τοῦ Μέμνονος τάδε ἀναγράφει Δάμις. Ἦδς μὲν παῖδα γενέσθαι αὐτὸν, ἀποθανεῖν δὲ οὐκ ἐν Τροίᾳ, ὅτι μηδὲ ἀφικέσθαι ἐς Τροίαν, ἀλλ' ἐν Αἰθιοπίᾳ τελευτῆσαι, βασιλεύσαντα Αἰθιόπων γενεὰς πέντε. Οἵδ', ἐπειδὴ μακροβιώτατοι ἀνθρώπων εἰσὶν, ὀλοφύρονται τὸν Μέμνονα, ὡς κομιδῇ νέον, καὶ ὅσα ἐπὶ ἀώρῳ κλαίουσι. τὸ δὲ χωρίον, ἐν ᾧ ἵδρυται, φασὶ μὲν προσοικέναι ἀγορᾷ ἀρχαίᾳ, οἵαι τῶν ἀγορῶν ἐν πόλεσί ποτε οἰκηθείσαις λείπονται, ξηλῶν παρεχόμεναι τρύφη, καὶ τειχῶν ἴχνη, καὶ θάκους, καὶ φλιάς, Ἑρμῶν τε ἀγάλματα, τὰ μὲν ὑπὸ χειρῶν διεφθορότα, τὰ δὲ ὑπὸ χρόνου. τὸ δὲ ἄγαλμα τετράφθαι πρὸς ἀκτῖνα, μήπω γενειάσκον· λίθου δὲ εἶναι μέλανος. Ξυμβεβηκέναι δὲ τῷ ποδὶ ἀμφω, καὶ τὴν ἀγαλματοποιΐαν τὴν ἐπὶ Δαιδάλου, καὶ τὰς χεῖρας ἀπερείδειν ὀρθὰς ἐς τὸν θάκον· καθῆσθαι γὰρ ἐν ὁρμῇ τοῦ ὑπανίσασθαι· τὸ δὲ σχῆμα τοῦτο, καὶ τὸν τῶν ὀφθαλμῶν νοῦν, καὶ ὁπόσα τοῦ σώματος ὡς φθεγξαμένου ἀδουσι, καὶ τὸν μὲν ἄλλον χρόνον ἧπιον θαυμάσαι φασίν, ὅπως γὰρ ἐνεργὰ φαίνεσθαι· προσβαλόσης δὲ τὸ ἄγαλμα τῆς ἀκτῖνος, τοῦτο δὲ γίγνεσθαι περὶ ἡλίου ἐπιτολὰς,

Hoc igitur duce in Memnonis templum venerunt, de quo talia Damis refert, fuisse Memnonem Auroræ filium: occubuisse verò non apud Trojam, quò etiam neque venisse illum unquam constat; sed in Æthiopia, cùm regnasset apud Æthiopes per generationum quinque spatium. Ipsi tamen Æthiopes, quoniam supra cæteros homines longissimæ sunt vitæ, quasi in adolescentia Memnonem lugent, et quæcumque in acerbo funere dici solent, conqueruntur. Locum enim ubi templum fundatum fuerat, antiquo foro similem dicunt esse. Exstant ejusmodi fora quædam in vetustissimis civitatibus, ubi et columnarum visuntur fragmenta et parietum quædam vestigia. Præterea sedes et limina, et Mercurii simulacra partim manu, partim vetustate consumpta, illic etiam conspici dicunt. Ipsius verò Memnonis statua, adolescentis impuberis imaginem referens, *ad solis radios conversa est.* Est autem ex nigro lapide fabricata, atque utroque pede solum attingens, juxta Dædali statuariam artem. Erectæ autem manus sedi innituntur, hominis surgere volentis similitudinem exprimentes. Oculorum autem et totius oris imaginem quasi locuturi hominis esse perhibetur. Et hæc quidem antea minorem ipsi dabant admirationem quòd nondum actuosa videretur, et quantùm artis operi inesset ignorarent. Cùm verò solis radius statuam attingeret (id autem circa solis ortum evenire perhibent), tum verò supra modum admirabilis visa est. Tum enim

μὴ καλασχεῖν τὸ θαῦμα. Φθέγξασθαι μὲν γὰρ παραχρῆμα τῆς ἀκτῖνος ἐλθούσης αὐτῷ ἐπὶ στόμα· φαιδρὰς δὲ ἰσάναι τὰς ὀφθαλμὰς δόξαι πρὸς τὸ φῶς, οἷα τῶν ἀνθρώπων οἱ εὐήλιοι. Τότε ξυνεῖναι λέγουσιν, ὅτι τῷ ἡλίῳ δοκεῖ ὑπανίσασθαι, καθάπερ οἱ τὸ κρεῖττον ὀρθοὶ θεραπεύοντες· θύσαντες δὲ Ἡλίῳ τε Αἰθιόπι, καὶ Ἠοῖ Μέμνονι, τυλὶ γὰρ ἐφεδάζον οἱ ἱερεῖς, τὸν μὲν ἀπὸ τῆ αἴθειν τε καὶ θάλπειν, τὸν δὲ ἀπὸ τῆς μητρὸς ἐπονομάζοντες· ἐπορεύοντο ἐπὶ καμήλων ἐς τὰ τῶν Γυμνῶν ἤθη.

statuam loqui perhibent, ubi primùm solis radius ad ejus os pervenit. Ejus oculi splendentes lætique ad solem expositi sunt, sicut eorum qui valde solis aspectum tolerare possunt. At tunc quidem convenire eum dicunt, quòd soli assurgere videatur, ut qui erecti numen colunt. Sacra igitur Æthiopi Soli et Memnoni Eoo fecerunt. Sic enim ea numina sacerdotes cognominant, hunc quidem ex matris Auroræ nomine, illum autem quòd ea maximè loca perurat et calefaciat. Camelis vecti ad Gymnosophistarum sedes profecti sunt. (Philostrat. *de Vita Apollonii Tyanensis*, lib. VI, pag. 232, edit. Lips. 1709.)

X.

Ἐν τῇ παλείδι δ' ἀπακθεὶς ἐτάφη δ' οἰκεία,
Καὶ σφὴλη τύτῳ γέγνε πυῤῥοποικίλω λίθω
Μηχανιτὴ· χαρμόσυνον δ' ἤμέρα πέμπει μέλος,
Ὥστερ ἐπιγαννύμενος μητρὸς τῇ παρυσίᾳ,
Τῇ δὲ νυκτὶ τὶ γεερὸν ἔμπαλιν ᾄδει μέλος.

In patria verò propria, postquam Trojâ abductus esset, sepultus est,
Et posuerunt ei statuam ex variegato lapide
Artificiosè fabricatam, quæ lætum oriente die emittit cantum,
Veluti gaudens matris præsentiâ;
Noctu autem flebile quoddam contrà canit carmen.
(Joan. Tzetz. *Versus politici*, chiliad. VI, hist. 64.)

XI.

Καὶ ἔστιν ἐπὶ τέρμασι τῆς γραφῆς ασυδὴ, καὶ καλά τι τῆς γῆς, τάφος ὕδαμῦ Μέμνονος, ὁ δὲ Μέμνων, ὢν Αἰθιοπία μελαβεβληκὼς εἰς λίθον μέλανα· καὶ τὸ σχῆμα μὲν καθημένῳ, τὸ δὲ εἶδος ἐκείνῳ οἶμαι. Καὶ προσβάλλει τῷ ἀγάλματι ἡ ἀκτὶς τῦ ἡλίῳ· δοκεῖ γὰρ ὁ ἥλιος οἱονεὶ πλῆκτρον, καὶ τὸ στόμα ἐμπίπτων τῷ Μέμνωνι, ἐκκαλεῖσθαι φωνὴν ἐκεῖθεν, καὶ λαλῦντι σοφίσματι, παραμυθεῖσθαι τὴν ἡμέραν.

Estque in picturæ ora extrema industria artis conspicua : nempe apparet in aliqua terræ parte, tumulus quidem nequaquam Memnonis, sed ipse Memnon, prout in nigrum lapidem transformatus in Æthiopia fuit; corporisque quidem situs sedentis est, forma verò ipsius Memnonis, ut puto. Incidunt in statuam solis radii : sol enim, Memnonis os veluti plectrum percutiens, inde vocem elicere, et commento isto loquelam producente Auroram solari videtur. (Philostrat. *Icon.* lib. I, pag. 773.)

XII.

Τῦτο θεασάμενοι τὸ εἴδωλον, τὸν Αἰθιόπων λίθον ἔμφωνον Μέμνονος ἐπιτεύομεν γενέσθαι, ὃς προσιόσης μὲν τῆς ἡμέρας ἐπὶ ταῖς παρυσίαις ἐφαιδρύνετο, ἀπιόσης δὲ, ἀνία βαλλόμενος, πένθιμον ἐπέτρεπε. καὶ μόνος ὢν λίθων ἡδονῆς καὶ λύπης παρυσίᾳ διοικύμενος, τῆς οἰκείας ἀπέστη κωφότητος εἰς ἐξυσίαν φωνῆς, τὴν ἀναισθησίαν ἐκνικήσας.

Ἐθέλω δέ σοι καὶ τὸ Μέμνονος ἀφηγήσασθαι θαῦμα. Καὶ γὰρ ὄντως παράδοξος ἡ τέχνη, καὶ κρείττων ἀνθρωπίνης χειρός. Τῦ Τιθώνυ Μέμνονος εἰκὼν ἦν ὢν Αἰθιοπία, ἐκ λίθυ

Hoc intùiti simulacrum, Æthiopicum marmor Memnonis vocale exstitisse credidimus, quod accedente quidem die ejus præsentiâ lætatum fuerit; abeunte verò, mœrore tactum, quidpiam ingemuerit lugubre, solumque è marmoribus voluptatis ac doloris præsentia directum, mutam indolem suam cum dicendi facultate permutaverit, victo sensûs experte stupore. (Callistrat. *Statuæ*, pag. 891, edit. Lips. 1709.)

Volo Memnonis tibi quoque miraculum exponere. Verè enim stupenda fuit ars, et humanam excedens manum. Memnonis Tithoni filii simulacrum in Æthiopia erat, è marmore factum. At

πεποιημένη. Οὐ μὴν ἐν τοῖς οἰκείοις ὅρυις ἔμενε, λίθος ὤν· ὐδὲ τὸ τῆς Φύσεως σιγηλὸν ἐνείχετο, ἀλλὰ, καὶ λίθος ὤν, εἶχεν ἐξουσίαν φωνῆς. Νῦν μὲν γὰρ ἀνίσχουσαν τὴν ἡμέραν προσεφθέγγετο, ἐπισημαίνων τῇ φωνῇ τὴν χαρὰν, καὶ ἐπὶ ταῖς τῆς μητρὸς παρουσίαις φαιδρυνόμενος· νῦν δὲ, ἀποκλινομένης εἰς νύκτα, ἐλεεινόν τι καὶ ἀλγεινὸν ἔφενε, προὸς τὴν ἀπουσίαν ἀνιώμενος. Ἠπόρει δὲ ὐδὲ δακρύων ὁ λίθος, ἀλλ' εἶχεν ὑπηρετούμενα τῇ βουλήσει καὶ ταῦτα. Καὶ ἦν Μέμνονος ἡ εἰκὼν μόνῳ τῷ ἀνθρωπείῳ διαλλάττειν μοι δοκοῦσα σώματι, ὑπὸ δὲ τύχης τινὸς ὁμοίας, καὶ προαιρέσεως, ἀγομένη κατηυθύνετο. Εἶχεν ὅν ἐγκεχραμένα καὶ τὰ λυποῦντα· Καὶ πάλιν ἡδονῆς αἴσθησις αὐτὸν κατελάμβανεν, ὑπ' ἀμφοτέρων τῶν παθῶν πλησιόμενον. Καὶ ἡ μὲν Φύσις τὴν λίθων γένεσιν ἀφθογγον παρήγαγε, καὶ κωφὴν, καὶ μήτε ὑπὸ λύπης ἐθέλουσαν διοικεῖσθαι, μήτε εἰδυῖαν ἡδῆναι, ἀλλὰ καὶ πάσαις τύχαις ἄτρωτον. Ἐκείνῳ δὲ τῷ Μέμνονος λίθῳ καὶ ἡδονὴν παρέδωκεν ἡ Φύσις, καὶ πέτρᾳν ἀνέμιξεν ἀλγεινῷ, καὶ μόνην ταύτην ἐπισάμεθα τὴν τέχνην, νοήματα λίθῳ, καὶ φωνὴν ἐνθεῖσαν.

certè intra suos lapis non consistebat limites, neque, quod à natura ipsi competebat, silentium tenebat; verùm, lapis quantumvis esset, vocis facultatem habebat. Modò enim orientem diem alloquebatur, voce gaudium significans, et ob matris præsentiam lætus: modò, ad noctem inclinatâ die, miserandum et anxium quiddam gemebat, ob absentiam mœrore affectus. Neque verò lacrymis carebat, sed has quoque voluntati habebat obsequentes. Videbaturque mihi Memnonis imago ab humana natura solo corpore differre, cæterùm simili quodam genio animique motu acta regebatur. Immistam igitur sibi et tristitiam habebat, rursusque ipsum voluptatis occupabat sensus, ab utroque affectu perculsum. Naturaque lapidibus quidem indolem dedit vocalem minimè, atque mutam, et neque doloris regimen admittentem, neque lætitiæ participem, sed omnibus casibus invulnerabilem. Illi verò Memnonis lapidi et voluptatem natura indulsit, et cauti dolorem admiscuit: solamque hanc novimus artem, quæ sensa saxo et vocem inseruerit. (*Ibid.* pag. 900 et 901.)

XIII.

Ἀποθανεῖν δὲ (τὸν Ἀντίλοχον) φχ', ὡς οἱ πολλοὶ ᾄδουσιν, ὑπὸ Μέμνονος, ἐξ Αἰθιοπίας ἥκοντος. Αἰθίοπα μὲν γὰρ γενέσθαι Μέμνονα, δυναστεύσαντα ἐπὶ τῶν Τρωϊκῶν ὐν Αἰθιοπίᾳ· ἐφ' ᾧ καὶ τὸ Ψάμμιον ὄρος ἀναχωσθῆναι λέγεται ὑπὸ τῦ Νείλυ· καὶ θύουσιν αὐτῷ καθὰ Μερόην καὶ Μέμφιν Αἰγύπτιοι καὶ Αἰθίοπες, ἐπειδὴ ἀκτῖνα πρώτην ὁ ἥλιος ἐκβάλλῃ, παρ' ἧς τὸ ἄγαλμα φωνὴν ἐκρήγνυσιν, ἥ τὺς θεραπευόντας ἀσπάζεται. Τρῶα δὲ ἕτερόν φησι γενέσθαι Μέμνονα, νεώτερον τῦ Τρωϊκῦ, ὃν, ζῶντος μὲν Ἕκτορος, ὐδὲν βελτίω δόξαι τῶν ἀμφὶ Δηΐφοβόν τε καὶ Εὔφορβον, ἀποθανόντος δὲ προθυμότατον τε καὶ ἀνδρειότατον νομισθῆναι· καὶ τὴν Τροίαν ἐς αὐτὸν βλέψαι, κακῶς ἤδη πράττυσαν. Οὗτος, ξένε, τὸν καλόν τε καὶ χρηστὸν Ἀντίλοχον ἀποκτεῖναι λέγεται, προσπαίζοντα τῷ παλαιὸς Νέστορος· ὅτε δὴ τὸν Ἀχιλλέα πυρὰν τε τῷ Ἀντιλόχῳ νῆσαι, καὶ πολλὰ ἐς αὐτὴν σφάξαι, τά τε ὅπλα καὶ τὴν κεφαλὴν τῦ Μέμνονος ἐπικαῦσαι αὐτῷ.

Occisum (Antilochum) verò esse, non, ut vulgò canunt, à Memnone, ex Æthiopia adveniente. Exstitisse enim Æthiopem quidem Memnonem, penes quem Trojani belli tempore in Æthiopia rerum esset summa, sub quo et Psammius mons à Nilo dicitur esse aggestus; eique ipsi circa Meroëm sacra faciunt ac Memphin Ægyptii atque Æthiopes, simul ac primos sol emittit radios, quibus mota statua vocem emittit, quâ eos, à quibus colitur, salutat. Trojanum tamen Memnonem diversum ab illo fuisse ait, omnium heroum Trojanorum natu minimum, qui, dum Hector viveret, nihil Deiphobo atque Euphorbo melior sit visus; defuncto verò eo, pro promptissimo fortissimoque fuerit habitus: atque ad eum, rebus jam attritis, Trojam maximè respexisse. Hic, ô hospes, pulchrum optimumque interfecisse Antilochum dicitur, dum pro patre Nestore dimicaret: quo facto Achillem pyram Antilocho struxisse aiunt, multaque ei imponenda mactasse; armaque Memnonis ac caput in ea cremasse, ut ipsi gratificaretur. (Philostrat. *Heroïca*, pag. 699, edit. Lips. 1709.)

SECTION III,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description du Tombeau d'Osymandyas, désigné par quelques Voyageurs sous la dénomination de Palais de Memnon.

PREMIÈRE PARTIE.

De l'État actuel des Ruines.

Les ruines que nous nous proposons de décrire dans cette section, sont situées au nord-nord-ouest des grands colosses de la plaine de Thèbes, à la distance d'environ six cent cinquante mètres. Elles ont été désignées sous le nom de *Memnonium* par d'Anville (1), et sous celui de *palais de Memnon* par les voyageurs modernes, entre lesquels il faut plus particulièrement distinguer Norden (2), le dernier qui ait publié des dessins des monumens de la haute Égypte. M. Nouet leur a conservé cette dernière dénomination, dans le compte qu'il a rendu de ses observations astronomiques (3). Nous ferons voir bientôt (4) qu'elles appartiennent à un monument que les anciens historiens ont indiqué sous le nom de *tombeau d'Osymandyas.* Quoi qu'il en soit, pour conserver le souvenir des dénominations anciennes et modernes, nous désignerons indifféremment, dans le cours de cette section, les ruines qui en sont l'objet, sous la dénomination de *Memnonium*, ou de *palais de Memnon.* Le lecteur ne devra pas en conclure l'identité du monument que nous allons décrire et du *Memnonium* de Strabon, quoiqu'il paroisse certain que les voyageurs modernes ont emprunté de ce dernier le nom qu'ils lui ont donné, ni celle de Memnon et d'Osymandyas. Nous avons déjà discuté assez au long cette dernière question dans la section précédente, et nous en dirons encore quelques mots dans celle-ci.

Le palais de Memnon est situé sous le 30° 18′ 6″ de longitude, et sous le

(1) *Voyez* les Mémoires sur l'Égypte, *pag. 205.*

(2) Consultez le Voyage d'Égypte et de Nubie, par Norden, nouvelle édition, publiée par M. Langlès, *t. II, pag. 123.*

(3) *Voyez* le premier volume des Mémoires sur l'état moderne de l'Égypte, *pag. 1.*

(4) *Voyez* la seconde partie de cette section.

25° 43′ 27″ de latitude boréale. Il se présente en face du Nil, et son axe fait avec le méridien magnétique un angle de 35°. Les ruines de cet édifice sont peut-être les plus pittoresques de toutes celles qui existent encore sur l'emplacement de Thèbes (1). Vues du nord, elles présentent leur plus beau développement. On distingue les pylônes, les colonnes et les piliers cariatides qui sont encore debout, d'énormes débris de statues colossales, les colonnes en partie détruites et maintenant plus ou moins élevées au-dessus du sol, celles qui ont été renversées d'une seule pièce, et les fondations de quelques autres. A une assez grande distance, on aperçoit les deux colosses de la plaine et le bois d'acacias qui les environne ; plus loin, coule le fleuve au milieu de l'emplacement de l'ancienne cité; à l'horizon, se montrent les sommets découpés de la chaîne Arabique. A sa droite, le spectateur voit les rochers escarpés de la montagne Libyque (2), où il découvre un nombre prodigieux d'ouvertures (3) qui toutes conduisent à des grottes profondes. Ces mêmes ruines, vues du sud, n'offrent pas un moindre intérêt : le fond du paysage se compose des beaux sycomores et de la petite forêt de palmiers de Qournah (4) ; on aperçoit, tout-à-fait dans le lointain, les magnifiques ruines de Karnak.

On entre dans le palais par une de ces grandes portes encastrées, pour ainsi dire, dans deux constructions pyramidales à l'ensemble desquelles nous avons donné le nom de *pylône.* C'est ce genre d'édifice, considéré dans ce lieu même, qui nous a conduits, comme on va bientôt le voir (5), à admettre cette dénomination. La partie située à gauche en entrant n'offre qu'un amas de pierres renversées les unes sur les autres. Le grès dont l'édifice est construit, est fort blanc et d'un grain très-fin. La face extérieure de tout le pylône est dans un si grand état de dégradation, qu'on aperçoit à peine les sculptures dont elle est ornée; mais il n'en est pas ainsi de la face intérieure, dont la partie à droite offre encore beaucoup de restes des bas-reliefs qui l'ont décorée. On y voit la représentation d'un combat (6) : l'infanterie s'avance en ordre de bataille; à sa tête est un chef d'une stature colossale, monté dans un char. Plus loin on voit une mêlée d'hommes, de chars et de chevaux : les uns courent à toute bride sur leurs adversaires, d'autres s'élancent sur les ennemis qui les attaquent; ceux-ci fuient, ceux-là poursuivent les fuyards; d'autres enfin sont renversés. Dans cette mêlée, on aperçoit des morts et des blessés épars de tous côtés, des chars renversés, et ceux qui les montent culbutés avec leurs chevaux. Les héros, c'est-à-dire, ceux qui sont figurés de stature colossale, fondent avec impétuosité sur les ennemis : avec leur arc tendu, ils sont prêts à décocher les flèches qu'ils ont tirées des carquois suspendus autour de leurs chars. Au milieu du pan de muraille sur lequel est représentée cette scène de carnage, on reconnoît, à de grandes lignes ondulées, la configuration d'un fleuve qui partage en deux, par des détours sinueux, le champ de bataille où se précipitent les guerriers. Des hommes se jettent dans le fleuve; d'autres se

(1) Voyez la *planche 23*, par M. Dutertre, *A. vol. II.*
(2) Voyez la *planche 26*, par M. Cécile, *A. vol. II.*
(3) Voyez la *planche 24*, par M. Balzac, *A. vol. II.*
(4) Voyez la *planche 25*, par M. Dutertre, *A. vol. II.*
(5) *Voyez* la seconde partie de cette section, *pag. 142.*
(6) Nous sommes redevables à M. Villoteau de la description de ce bas-relief, qu'il nous a permis d'extraire de son journal.

sauvent à la nage, ou se noient, tandis que, du côté opposé, quelques hommes de leur parti leur tendent les bras pour les secourir. Dans plusieurs endroits de cette scène si vivement animée, des guerriers se couvrent de leurs boucliers. Ces boucliers sont de deux espèces : les uns ont la forme d'un disque échancré sur les côtés ; les autres sont rectangulaires, un peu plus longs que larges : ils distinguent les guerriers qui les portent, et empêchent qu'on ne les confonde avec les Égyptiens (1).

L'autre partie à gauche du pylône, toujours dans l'intérieur du monument, offre aussi des restes de bas-reliefs où l'on remarque un héros (2) de stature colossale, assis sur un siége élégamment décoré; ses pieds reposent sur un tabouret dont la face latérale est ornée de sculptures représentant deux captifs étendus par terre et les mains liées derrière le dos. Au-dessous d'eux sont des arcs. Les coussins du siége et du tabouret paroissent faits d'étoffes précieuses, parsemées d'étoiles. Le héros tient à la main gauche une espèce de sceptre terminé par une fleur de lotus; il tend la main droite à vingt-une figures qui arrivent à lui inclinées et dans une attitude suppliante : deux d'entre elles portent des volumes (3), et la première élève la main droite vers le héros comme si elle lui adressoit la parole ; toutes ces figures sont habillées de longs vêtemens. Derrière le trône du héros, sont des porte-enseignes et des étendards. Au-dessous de ce tableau, on voit deux figures agenouillées, tendant les mains comme pour implorer la clémence de quatre autres personnages qui les entourent.

Tout près de ce bas-relief, sont des guerriers et des chariots. On voit encore sur la même muraille une troupe nombreuse de fantassins armés d'une espèce de couteau recourbé, et tenant un javelot dans la main droite; ils portent à la main gauche de grands boucliers qui les couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête; ces boucliers sont arrondis par le haut et terminés carrément dans la partie inférieure: ce sont les mêmes qui sont figurés à Medynet-abou (4), et que nous avons déjà reconnus pour égyptiens. L'armée dont ces fantassins font partie, a une arrière-garde nombreuse, soutenue par une assez grande quantité de chars, dans chacun desquels il ne se trouve qu'un seul guerrier. Plus haut, et comme au centre, sont les bagages de l'armée, chargés sur des ânes; ils consistent en pots, marmites, sacs et autres ustensiles. Quelques-uns de ces bagages sont déjà pris par un parti ennemi; d'autres sont attaqués, mais vigoureusement défendus. Des guerriers montés sur des chars sont assaillis et forcés de fuir. Par-tout, sur une même ligne droite suppléant à une perspective lointaine, on voit des partis de guerriers qui sont aux mains.

Ce premier pylône forme le côté d'une grande cour à peu près carrée, de quarante-six mètres et demi (5) de long, dont les clôtures, sur les côtés, sont presque entièrement détruites. Les fondations de deux colonnes que l'on aperçoit à gauche,

(1) Les Égyptiens ont de grands boucliers, comme nous l'avons déjà fait remarquer à Medynet-abou, et comme nous venons encore de le dire ici. Voyez la *fig. 1, pl. 31, A. vol. II.* Voyez aussi la description de Medynet-abou, *sect. 1, pag. 55*, et la note 2.

A. D.

(2) Une partie de ce bas-relief est représentée *pl. 31, fig. 2, A. vol. II.*

(3) Voyez la *fig. 2, pl. 31, A. vol. II.*

(4) *Voy.* la description de Medynet-abou, *sect. 1, p. 55.*

(5) Vingt-trois toises cinq pieds six pouces.

sont tout ce qui en subsiste encore (1). Dans quelques endroits, on voit les fondations du mur latéral qui, avec les colonnes dont nous venons de parler, formoit une galerie. Il en existoit indubitablement une semblable à droite, mais il n'en reste plus de traces. La largeur de la cour est de plus de cinquante-deux mètres (2).

Cette cour est remplie de tant de débris de granit, qu'on se croit transporté au milieu d'une carrière ; ils sont épars dans un rayon de plus de vingt mètres (3) : ce sont les restes d'un colosse énorme, dont on ne trouve plus réunis que la tête, la poitrine, et les bras jusqu'au coude. Un autre bloc qui contient le reste du corps et les cuisses, est tout voisin de celui-là, et n'en a été détaché qu'à force de coins ; ce dont on ne peut douter à la vue des entailles qui ont été pratiquées pour les introduire. La tête du colosse a conservé sa forme : on y distingue très-bien les ornemens de la coiffure; mais la face est tout-à-fait mutilée. Parmi les débris dispersés, on retrouve le pied et la main gauches. Des mesures prises avec beaucoup de soin offrent les résultats suivans :

Longueur de l'oreille	1^{m}05.	[3^{ds} 2°]
D'une oreille à l'autre, en passant sur la face	2.08.	[6^{ds} 4°]
D'une épaule à l'autre, en passant sur la poitrine	7.11.	[21^{ds} 11°]
D'une épaule à l'autre, en ligne droite	6.84.	[21^{ds} //]
De la jointure de l'épaule au pli du coude	3.90.	[12^{ds} //]
Contour du bras au pli du coude	5.33.	[16^{ds} 5°]
Diamètre du bras entre le coude et l'épaule	1.46.	[4^{ds} 6°]
Longueur de l'index	1.00.	[3^{ds} 11°]
Longueur de l'ongle du grand doigt de la main	0.19.	[// 7°]
Largeur du même	0.16.	[// 6°]
Largeur développée du pied, depuis l'articulation du pouce jusqu'à celle du petit doigt	1.40.	[4^{ds} 4°]

Ce colosse est renversé dans la direction nord et sud, et sa tête touche l'endroit où existoit la porte du pylône formant l'entrée du péristyle suivant. Le piédestal de cette statue est encore en place. Il est orné, à sa partie supérieure, d'une ligne d'hiéroglyphes où l'on remarque des couteaux, des demi-cercles, et des figures d'oiseaux et d'animaux. Il est adossé à la muraille du fond ; il a onze mètres soixante-dix centièmes (4) de longueur, et une largeur à peu près moindre de moitié. La statue et son piédestal sont tout entiers de beau granit rose de Syène. Le poli de la matière est d'un fini précieux, que l'on ne s'attend point à trouver dans une aussi grande étendue et sur une roche aussi dure. D'après les proportions qui résultent des mesures que nous venons de rapporter, il est très-vraisemblable que ce colosse assis ne devoit pas avoir moins de dix-sept mètres et demi (5) de hauteur, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Il pesoit plus de deux millions de

(1) Voyez la *fig. 1, planche 27, A. vol. II*, et l'explication de cette planche.
(2) Vingt-cinq toises trois pieds six pouces.
(3) Soixante pieds.
(4) Six toises environ.
(5) Cinquante-quatre pieds à peu près.

livres (1). Où trouvera-t-on plus de sujet d'admirer le goût des Égyptiens pour tout ce qui est grand, et ce penchant irrésistible qu'ils paroissent avoir eu pour vaincre des difficultés! On ne sait vraiment de quoi l'on doit le plus s'étonner, ou de la patience qu'il a fallu pour façonner en statue un si énorme bloc et lui donner un poli parfait, ou de l'art merveilleux et des moyens mécaniques extraordinaires qu'on a dû mettre en usage pour déplacer une aussi lourde masse.

Les traces de l'extraction de ce colosse ont été reconnues dans les carrières de Syène (2): c'est donc de quarante-cinq lieues de l'endroit où on le voit maintenant qu'il a été amené; et l'on auroit peine à concevoir la possibilité de ce transport, si le fleuve, en même temps qu'il répandoit la fertilité sur toutes les plaines de l'Égypte, n'avoit secondé les anciens Égyptiens dans cette entreprise audacieuse. On conçoit en effet que, pour transporter cette masse, on a pu d'abord, par un chemin uni et consolidé à dessein, la traîner sur des rouleaux, dans le court espace qui séparoit les carrières, du Nil, ou d'un canal dérivé tout exprès du fleuve. Là, un radeau chargé d'un poids au moins égal à celui du colosse aura été introduit sous l'énorme statue, posée en travers du canal: étant déchargé successivement, il a dû s'élever peu à peu au-dessus du niveau des eaux, et bientôt atteindre et soulever avec facilité cette masse prodigieuse. C'est par un procédé semblable, qu'au rapport de Callisthène, cité par Pline, on transporta, sous le règne de Ptolémée-Philadelphe, un obélisque de quatre-vingts coudées, que Nectanébis avoit autrefois fait tailler dans les carrières de Syène. Le colosse, placé sur le radeau, voguoit sur le Nil dans le temps des hautes eaux. Plusieurs années ont pu être employées à ce transport; car la constance des Égyptiens, leur résolution ferme et inébranlable, ne se laissoient point rebuter par les difficultés qui pouvoient se lever avec le temps. La statue, arrivée, par le moyen du fleuve, jusqu'à la hauteur du lieu de sa destination, dut être introduite dans un canal dérivé tout exprès du Nil, jusqu'à l'endroit où elle fut érigée.

Rien ne peut nous indiquer les moyens que les Égyptiens ont mis en usage pour élever et remuer, pour ainsi dire, à leur gré, ces masses énormes amenées de si loin. On est naturellement conduit à supposer que ces moyens leur étoient fournis par une mécanique perfectionnée; mais nulle part ils ne les ont représentés sur les monumens, et nous n'en connoîtrons probablement jamais que les étonnans résultats. Les procédés pratiqués, dans les temps modernes, pour élever ces fameux obélisques apportés d'Égypte, qui font encore aujourd'hui un des plus beaux ornemens de Rome, ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de ceux dont les anciens Égyptiens faisoient usage: ces derniers mettoient sûrement, dans l'emploi des forces, l'économie et la réserve qui étoient les résultats d'une longue expérience et d'une grande habitude de remuer de pareilles masses; on peut même présumer, avec assez de vraisemblance, qu'ils cherchoient des points d'appui, non pas dans des échafaudages en charpente, dont la construction auroit été presque

(1) Ce colosse contient 412 mètres cubes, équivalens à 11965 pieds cubes; ce qui produit un poids de 2 225 510 livres, à raison de 186 livres pour le poids du pied cube de granit.

(2) *Voyez* la Description de Syène, par M. Jomard, *chap. II, pag. 11.*

impossible à cause de la rareté du bois en Égypte, et qui d'ailleurs n'auroient point offert une résistance suffisante, mais dans des constructions solides, faites en gros matériaux, et que l'on détruisoit après l'érection du monument.

Les dimensions considérables de la statue que nous venons de décrire, portent à croire qu'elle a été transportée dans l'endroit où on en voit les restes, avant que l'édifice fût entièrement achevé; il est naturel de penser que la première cour est celle qui a été construite la dernière. On a déjà fait remarquer plus d'une fois l'espèce d'enchevêtrement des diverses parties qui constituent les temples et les palais Égyptiens (1); il est donc assez probable que les architectes, après avoir conçu d'un seul jet les plans de leurs édifices, n'en exécutoient que successivement toutes les parties. Ils commençoient par les pièces centrales les moins considérables, mais les plus soignées; ils s'occupoient ensuite des constructions qui enveloppoient celles-là, et arrivoient ainsi, de proche en proche, aux salles de l'édifice qui devoient être les plus vastes. C'est au moins là l'idée que fera naître la vue des planches de l'ouvrage.

Au milieu de la foule d'objets remarquables que l'on rencontre sur l'emplacement des ruines de Thèbes, il seroit difficile à un seul voyageur de tout observer. C'est ce qui est effectivement arrivé à chacun de nous en particulier: les uns ont consigné, dans leurs journaux, des observations qui avoient échappé à d'autres, tandis que ceux-ci s'étoient proposé pour objets de recherches, des choses auxquelles les premiers n'avoient pas pensé. Pour offrir au lecteur un ensemble aussi complet que possible dans la description des ruines anciennes, il étoit nécessaire de nous concerter, et de nous communiquer réciproquement nos observations sur les matières que nous avions à traiter; c'est le parti que nous nous sommes empressés de prendre, et qui nous a toujours donné des résultats plus certains. C'est ainsi qu'un de nos collègues a constaté (2) qu'il existe, sur l'emplacement du palais de Memnon, quatre statues colossales en granit. Nous sommes très-portés à croire, d'après les nombreux débris que nous avons vus nous-mêmes, que, tout près du grand colosse, et contre le mur de fond (3), étoit une des statues de granit que notre collègue a remarquées; nous verrons bientôt où sont placées les deux autres.

Telle est la première partie du palais, à laquelle les Grecs ont donné, comme nous le verrons dans cette section, le nom de *péristyle* (4), dénomination plutôt justifiée par l'usage que par l'étymologie du mot (5). Le mur de fond de la cour est percé d'une très-belle porte qui conduit à un véritable péristyle. La partie qui est vers le sud, est presque entièrement détruite: celle qui est au nord est seule debout; encore ne présente-t-elle, dans l'intérieur de la cour, que l'aspect de la destruction. La moitié de l'épaisseur du mur a été démolie, et l'on ne voit plus que des arrachemens de pierres inégalement saillantes, qui se lioient

(1) *Voyez* ce que nous disons à ce sujet dans la description de Karnak, *troisième partie de la section VIII de ce chapitre.*

(2) M. Jomard dans son journal.

(3) *Voyez* le plan restauré, *pl. 33, fig. 1 et 3, A. vol. II.*

(4) *Voyez* ci-après la seconde partie de cette section, *pag. 142.*

(5) Le lecteur peut consulter ce que nous disons à ce sujet dans la description de Medynet-abou, *sect. I.re, pag. 36, note 3.*

au parement dont il n'existe presque plus de traces. Ce mur, comme il est aisé de le reconnoître à l'inclinaison de ses deux faces, faisoit partie d'un pylône semblable au précédent, mais moins épais, et d'une hauteur moins considérable. Si l'on pénètre dans le péristyle, on aperçoit quatre piliers cariatides en avant de la partie du pylône encore existante : c'est le reste d'une galerie dont les plafonds sont intacts. Deux rangées de colonnes qui ne subsistent plus en entier, mais dont on retrouve les fondations, formoient une galerie latérale. En avant du mur de fond, il existe une galerie pareille, si ce n'est que la première rangée de colonnes est remplacée par des piliers cariatides absolument semblables et correspondans parfaitement à ceux de la face opposée. L'intervalle qui sépare ces derniers piliers, étoit autrefois fermé par des murs peu élevés, dont nous n'avons retrouvé que quelques arrachemens et des débris. Tout ce que nous venons de décrire, et dont il reste des traces évidentes, et même des parties parfaitement conservées, existe au nord, et se répétoit probablement au sud; mais là il n'en subsiste plus rien. Il faut donc, pour se faire une idée exacte de l'ensemble de ces constructions, se représenter un vaste et beau péristyle, presque carré, de quarante-quatre mètres de long et de cinquante-deux mètres de large, décoré de galeries formées, à l'est, d'une seule rangée de piliers cariatides; au nord et au sud, d'une double rangée de colonnes; et à l'ouest, de colonnes et de piliers cariatides. Ce péristyle a une ressemblance parfaite avec celui de Medynet-abou (1), sur lequel nous nous sommes déjà fort étendus. Les statues adossées aux piliers sont ici vêtues d'une tunique longue et étroite, qui descend jusqu'aux pieds; elles sont élevées sur un double socle, et tiennent dans la main droite un fléau, et dans la main gauche un instrument terminé en forme de crochet. Au-devant de la robe, une ligne d'hiéroglyphes s'étend depuis le bas de la poitrine jusqu'aux pieds. Toutes ces figures sont plus ou moins mutilées; quelques-unes ont encore leur tête, et les fragmens que l'on trouve renversés par terre ont fait connoître la forme de leurs bonnets. Elles ont neuf mètres et demi (2) de hauteur. Les piliers auxquels elles sont adossées sont recouverts, sur toutes leurs faces, de tableaux allégoriques encadrés par des lignes d'hiéroglyphes : on y distingue sur-tout des offrandes faites aux divinités qui président à l'agriculture, telles qu'Harpocrate entouré de productions du règne végétal, et Isis coiffée d'un disque enveloppé des cornes du taureau. La première de ces divinités porte dans ses mains la houe et le fléau. Des prêtres leur présentent des fleurs et des fruits, sur lesquels ils font des libations; ou bien ils brûlent devant elles des parfums, dans une espèce de cassolette adaptée à un long manche.

L'architrave portée par les piliers cariatides est décorée d'hiéroglyphes; et la corniche qui la couronne, est ornée alternativement de légendes hiéroglyphiques et de cannelures. Les colonnes des galeries latérales et celles du fond ont des chapiteaux à boutons de lotus tronqués, qui sont décorés, dans la partie supérieure, de serpens et de légendes hiéroglyphiques; le haut du fût paroît figurer un faisceau

(1) *Voyez* la description de Medynet-abou, *sect. I.re, pag. 37 et suiv.*

(2) Vingt-neuf pieds deux pouces dix lignes.

de tiges de plantes, retenues par cinq bandeaux ou cercles. On voit encore, sur quelques colonnes, des restes de sculptures représentant des offrandes aux dieux; les tableaux sont séparés par des bandes circulaires d'hiéroglyphes. Les apophyges des colonnes sont terminées par une courbe convexe, et décorées d'espèces de triangles placés les uns dans les autres : dans les intervalles qui les séparent, sont des légendes hiéroglyphiques. Les colonnes s'élèvent sur des bases cylindriques d'une hauteur médiocre, et dont l'arête supérieure est arrondie. Si l'on prend pour module le demi-diamètre supérieur de la colonne, on trouve que le chapiteau a deux modules, que la colonne en a huit et demi, et que la base n'a qu'un quart de module. Un dé carré, placé sur le chapiteau, reçoit l'architrave qui porte elle-même la corniche.

Toutes les bases des colonnes de la cour et du péristyle ne sont point au même niveau; elles s'élèvent sur des espèces de gradins ou de marches dont l'existence a été constatée par des fouilles : ce n'est qu'ici qu'on en a vu de semblables, quoiqu'il soit infiniment probable qu'il en existe dans beaucoup d'autres monumens Égyptiens (1). Il semble que les architectes se soient proposé d'en tirer parti pour produire de grands effets. Rien sans doute ne devoit être plus imposant que ces degrés que l'on étoit obligé de franchir avant d'arriver au centre du monument, où la magnificence des arts et le mystère de la religion avoient rassemblé ce qui excitoit le plus vivement l'intérêt et la curiosité. Les effets de la perspective qui résultoient de cette disposition, étoient encore augmentés par la diminution graduée de la hauteur et de la largeur des portes des pièces successives de l'édifice, depuis la première entrée jusqu'au fond des appartemens les plus reculés.

La figure première de la planche 27, et les planches des vues (2), donnent exactement l'état actuel du péristyle, dont la plus grande partie est ruinée, comme nous venons de l'exposer. On y voit, au sud, les restes d'un très-beau colosse : la tête, qui est de la plus parfaite conservation, est en granit rose, tandis que le reste du corps dont elle a été détachée, est en granit noir : ces accidens du granit se présentent assez fréquemment dans les carrières de Syène. Voici les mesures des diverses parties de cette tête colossale (3) :

	centim.	pouc.	lig.
Du dessus de la tête à l'extrémité de la coiffure sur le front.....	40.60.	[15	//].
Du dessus du bonnet au-dessous du sourcil.....	56.84.	[21	//].
Largeur de la face.....	97.45.	[36	//].
Longueur du nez jusqu'à la ligne des sourcils.....	31.30.	[11	5].
Longueur du nez seulement.....	24.36.	[8	10].
Largeur du nez.....	21.66.	[8	//].
Longueur de l'œil.....	16.35.	[6	6].
Longueur de l'oreille.....	31.48.	[11	7].
Longueur de la bouche.....	29.77.	[11	//].
Depuis le dessous du nez jusqu'au menton.....	22.50.	[8	2].
Grosseur des lèvres.....	8.79.	[3	3].
Longueur du cou.....	32.48.	[12	//].

(1) La disposition des monumens d'Edfoû en a indiqué, et on les a restaurés dans les planches. Voyez la *pl. 50, fig. 1 et 2, A. vol. I.*

(2) Voyez les *pl. 23, 24, 25 et 26, A. vol. II.*

(3) Voyez la *pl. 32, fig. 6 et 7, A. vol. II.*

Ce

Ce buste représente un homme jeune encore. Sa poitrine est large et bien prononcée. Sa barbe, réunie en une seule natte, est adhérente au menton. La figure a ce calme plein de grâce, cette physionomie heureuse, qui plus que la beauté même a le don de plaire. Les coins de la bouche, un peu relevés vers l'œil, expriment le sourire. On ne peut représenter la divinité sous des traits qui la fassent mieux chérir et respecter. Peut-être la ligne des sourcils n'a pas tout-à-fait assez de saillie sur le globe de l'œil; peut-être aussi le bout du nez est-il trop arrondi; les oreilles, comme dans toutes les statues Égyptiennes, sont placées un peu haut: mais ces légers défauts n'empêchent pas que ce monument ne soit un des plus précieux de l'art Égyptien. L'exécution en est admirable; et l'on seroit tenté de le croire sorti de la main des Grecs dans les plus beaux temps de l'art, s'il ne portoit avec évidence l'empreinte de ce style Égyptien que les Grecs n'ont jamais imité avec précision, et qu'il est impossible de méconnoître, pour peu qu'on ait l'habitude d'observer les monumens de l'ancienne Égypte. On peut juger, d'après ce qui reste de cette statue, qu'elle pouvoit avoir de sept mètres à sept mètres et demi (1) de proportion.

Non loin de la tête dont nous venons de parler, on en voit une autre qui ne mérite pas moins de fixer l'attention des voyageurs. Elle a des proportions un peu moins considérables, et elle est tout en granit noir; elle est travaillée avec beaucoup d'art et de soin. Les débris granitiques qui sont voisins de là, sont, pour la plupart, de diverses couleurs, bien que primitivement ils aient fait partie du même bloc. On voit à quelque distance, vers l'est, la chaise et la moitié du corps de la statue qui étoit assise.

Pour achever de donner une description complète du beau péristyle qui renferme ces chefs-d'œuvre de l'art Égyptien, il nous reste à parler des sculptures dont les pans de mur encore subsistans sont ornés. Les plus intéressantes se voient sous la première galerie que l'on trouve à droite en entrant dans le péristyle : elles représentent des combats (2). La scène qu'on y a figurée, paroît être une invasion. Si l'on se met en face pour considérer ce tableau, on voit à sa gauche, et à la partie supérieure de la muraille, se précipiter un fleuve qui parcourt toute l'étendue inférieure du mur, en suivant des détours nombreux. Le fleuve se reconnoît à des lignes ondulées, qui présentent encore, dans quelques endroits, des restes de la couleur bleue dont elles ont été primitivement peintes : il entoure de ses eaux une citadelle, qui paroît être l'objet de tous les mouvemens que l'on remarque sur l'une et l'autre rives. Les habitans de la citadelle ont déjà passé le fleuve pour s'opposer aux efforts de leurs ennemis. On les voit défiler dans des chars portant chacun trois guerriers vêtus de longues tuniques (3). Celui qui est au milieu dirige les chevaux; et les deux combattans qui sont à ses côtés, sont armés, l'un, d'une lance dont il est prêt à frapper l'ennemi, et l'autre, d'un bouclier rectangulaire, qu'il porte en avant comme pour se couvrir ainsi que ses compagnons d'armes. Ces guerriers ont de longues barbes; ce qui contribue, avec la forme de leurs chars

(1) Vingt-deux à vingt-trois pieds.
(2) On n'a point eu le temps de dessiner ce bas-relief extrêmement curieux.
(3) Voyez la *planche 32, fig. 3, A. vol. II.*

et de leurs boucliers, à les distinguer des Égyptiens. Ces derniers, partie à pied, partie montés sur des chars, sont conduits par leur roi et divisés en corps d'armée, à la tête desquels on voit des héros de stature colossale. Ils renversent tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage; ils foulent aux pieds les morts et les blessés. Trois ou quatre carquois renferment les traits qu'ils lancent de tous côtés. Des ennemis qui en sont atteints, sont étendus sur leurs chars et emportés par leurs chevaux blessés eux-mêmes et furieux. Beaucoup d'entre eux veulent repasser le fleuve et s'y noient. Sur l'une et l'autre rive, par-tout où s'étend la mêlée, on voit des guerriers se précipiter dans le fleuve, ou y être culbutés par les ennemis. Les uns, en nageant, cherchent à se sauver; les autres, morts, sont emportés par le courant. Les vainqueurs se jettent à la nage et poursuivent les vaincus. Quelques-uns des assiégés s'efforcent de parler aux assiégeans; du moins on le croiroit en voyant à la bouche de l'un d'eux des hiéroglyphes, qui sont les seuls qu'on ait figurés dans toute cette mêlée. Les assiégés se tiennent en file en avant du fort, comme pour soutenir le choc : ils sont armés de piques, et le premier a un poignard. On voit aussi une multitude sans armes, qui semble venue là pour être témoin de l'action. Quelques-uns renoncent au spectacle et fuient à toutes jambes. A gauche du spectateur et vers l'extrémité de la muraille, dans un groupe d'Égyptiens, sont des cavaliers renversés de dessus leurs chevaux qui se cabrent. Les harnois de ces chevaux ne paroissent pas avoir beaucoup de rapport avec ceux dont les Arabes et les Égyptiens font usage aujourd'hui. Dans la mêlée, on distingue une grande quantité de boucliers en forme de disques échancrés sur les côtés : ce sont, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ceux des guerriers ennemis des Égyptiens.

Plus bas que le fleuve, et sur toute la largeur du mur, est une armée d'hommes à pied avec des boucliers en forme de disques échancrés; elle est soutenue par des chars qui s'avancent sur deux de front et paroissent en protéger les flancs.

Le combat que nous venons de décrire, est un des plus distincts et des plus curieux que nous ayons vus sur les monumens de Thèbes : les détails sont nombreux, sans être trop surchargés; l'action principale peut être facilement saisie; et l'on reconnoît, au premier coup-d'œil, que les assiégés, pour éloigner l'ennemi de leur forteresse, ont lancé, à travers son armée, des chars qu'ils font soutenir par des troupes à pied.

On ne citera point comme des modèles d'exécution ces bas-reliefs, où toutes les règles de la perspective et du dessin sont continuellement violées; mais leur composition est naïve et pleine de chaleur et d'expression. L'action générale est bien exprimée, et tous les épisodes particuliers excitent vivement la curiosité du spectateur. Les Égyptiens sont les seuls qui aient confié à la sculpture d'aussi grands sujets relatifs à l'histoire. Peut-être un jour nos artistes, en cherchant à les imiter et en faisant à leurs procédés d'heureuses modifications, trouveront-ils le moyen de représenter de grandes compositions historiques sur les parois des murs de nos monumens, que l'on voit toujours lisses ou revêtues d'ornemens qui ne rappellent rien à l'esprit. La sculpture pourroit alors rivaliser, pour ainsi

dire, avec la peinture, et obtiendroit incontestablement sur elle l'avantage de transmettre à la postérité les faits de l'histoire sur le marbre et sur la pierre, qui, bien plus que la toile et les couleurs, résistent aux injures du temps.

Nous ne quitterons point ce sujet sans faire remarquer l'élégance de la construction des chars Égyptiens, et combien ils l'emportent sur les chars si vantés des peuples de la Grèce, que l'on imite encore aujourd'hui dans nos fêtes et nos jeux publics. La *planche 32* (1) en offre de quatre espèces. Ils présentent, dans leurs décorations, des différences qui devoient sans doute caractériser les personnages plus ou moins distingués auxquels ils étoient destinés. Les plus simples n'offrent qu'une caisse d'une coupe élégante, aux côtés de laquelle sont suspendus des carquois. Les plus beaux chars, ceux qui appartenoient probablement aux chefs des guerriers, aux rois, ont leur caisse entourée de ces mêmes carquois, mais en plus grand nombre et plus ornés : on y voit aussi des lions qui sont dans l'action de s'élancer sur leur proie, et qui, sans doute, doivent être considérés ici comme des emblèmes de la force et du courage des héros. La légèreté de la construction de ces caisses (2) nous porte à croire qu'elles étoient en métal. Elles sont arrondies, et présentent à peu près la même coupe que quelques-unes des voitures dont nous nous servons actuellement; à cette différence près, que le devant se termine verticalement, et que la caisse est ouverte par derrière. Quelquefois le milieu de la caisse, mais le plus souvent son extrémité postérieure, reposent immédiatement sur l'essieu, qui est de métal. Les extrémités de l'essieu sont percées de trous destinés à recevoir des chevillettes dont l'objet est d'empêcher l'écartement des roues. Celles-ci ont ordinairement de quatre à six rais, dont la petite épaisseur est encore pour nous une raison de croire qu'ils étoient de métal, ainsi que les jantes. Les roues devoient avoir une certaine largeur que le défaut de perspective empêche de voir dans la sculpture, et qui étoit nécessaire pour éviter qu'elles n'enfonçassent trop dans le terrain sur lequel elles devoient rouler. A l'extrémité du timon du char, on voit le joug (3) terminé par des espèces d'anneaux qui servoient à l'attacher aux harnois. La *planche 32* présente un petit chariot couvert (4), qui, semblable aux fourgons dont on se sert dans nos armées, étoit probablement destiné à recevoir des munitions de bouche. Une traverse qui se trouve près du timon, et la forme de l'extrémité du timon lui-même, semblent indiquer que ces sortes de voitures étoient tirées à bras d'hommes.

Le mur de fond du péristyle est en partie ruiné. La portion la mieux conservée est celle qui se voit à gauche (5). On y remarque encore beaucoup de sculptures, parmi lesquelles on distingue une figure coiffée d'un bonnet symbolique, et accroupie sur les talons : elle est posée sur une espèce de vase, en présence de trois personnages assis, dont la barbe réunie en une seule tresse est un peu recourbée en avant. Elle semble recevoir de la première un bâton que l'on voit toujours à la main des personnages à tête d'ibis, représentant le Thot ou le Mercure des Égyptiens. A la

(1) Voyez cette planche, *A. vol. II, fig. 1, 2, 3, 4 et 5.*
(2) Voyez la *pl. 32, A. vol. II, fig. 1, 2, 3, 4 et 5.*
(3) Voyez la *planche 32, A. vol. II, fig. 1.*
(4) Voyez la *planche 32, A. vol. II, fig. 2.*
(5) Voyez la *planche 27, A. vol. II,* et l'explication de cette planche.

A. D.

partie supérieure de ce bâton, est une espèce de lanterne (1) où l'on distingue plusieurs hiéroglyphes et plusieurs divinités. La première figure paroît étendre la main droite, comme pour accorder sa protection à celle qui est devant elle, dans une attitude suppliante; la seconde étend la main gauche sur la première; et la troisième, qui porte un disque sur la tête et dont les cheveux tombent sur les épaules, tient en ses mains plusieurs instrumens d'agriculture. Plus loin est un personnage à tête d'ibis, qui écrit sur une colonne avec un style. Sur la même ligne, sont trois figures qui se tiennent par la main : la première des trois a une tête d'épervier, et porte la croix à anse sur la bouche de celle du milieu. Au-dessus est le dieu Harpocrate, placé devant un autel où sont trois gros fruits : un prêtre brûle de l'encens devant lui. Plus loin encore sont d'autres sculptures où l'on remarque un personnage faisant une offrande à une divinité terminée en Hermès (2), ou plutôt vêtue d'une robe longue et unie, au travers de laquelle elle passe les deux poignets à la hauteur du ventre : elle tient en ses mains le fléau, la crosse, et un autre instrument en forme de triple croix.

Ce mur de fond est percé de trois portes. Celle du milieu est grande et élevée; les deux autres sont plus petites, mais construites entièrement en granit noir. Toutes trois donnent entrée dans une vaste salle, maintenant ruinée, dont les murs latéraux ne subsistent plus, et dont les plafonds étoient autrefois soutenus par soixante colonnes disposées sur dix rangées de six de profondeur (3). Il ne reste plus debout que quatre rangées entières, et çà et là quelques colonnes plus ou moins élevées au-dessus du sol; les autres ont entièrement disparu, ou il n'en reste plus que les fondations. Cette grande salle peut être considérée comme partagée en trois parties distinctes. La partie intermédiaire, qui s'élève au-dessus des deux autres, a son plafond soutenu par quatre rangées de colonnes de proportions et de diamètres différens. Celles qui forment l'entre-colonnement du milieu, sont les plus grosses : leur diamètre inférieur est de deux mètres; leur hauteur totale, en y comprenant le chapiteau et la base, est de onze mètres. Si l'on prend pour module le demi-diamètre supérieur, on trouve que le fût en renferme à peu près dix et demi, et le chapiteau un peu moins de deux. Ce chapiteau est très-évasé; sa saillie sur le nu de la colonne est d'un module et un quart. Il a la forme d'une fleur de lotus épanouie. Sa partie inférieure est décorée d'espèces de triangles curvilignes placés les uns dans les autres, et sur lesquels sont implantés des fleurs et des boutons de lotus avec leur tige. D'espace en espace, ces lotus sont surmontés de légendes hiéroglyphiques. Cinq anneaux circulaires, gravés sur le haut du fût, semblent réunir ce bouquet de plantes indigènes : au-dessus est un ornement de serpens et de légendes hiéroglyphiques. Le reste du fût, jusqu'aux apophyges, est orné de tableaux représentant des offrandes accompagnées d'hiéroglyphes. Toutes ces sculptures ont été peintes autrefois, et ce qui reste encore des peintures a la plus grande fraîcheur, et donne une haute idée de la vivacité des couleurs employées par les anciens

(1) Les planches 22, *fig. 2*, et 23, *fig. 1*, *A. vol. I*, offrent de semblables bâtons.
(2) Les planches 95, *fig. 1*, *A. vol. I*, et 32, *fig. 4*, *A. vol. II*, présentent des figures semblables.
(3) Voyez *pl. 27, fig. 1*, *A. vol. II*.

Égyptiens. Le fût de la colonne est de forme conique dans la plus grande partie de sa hauteur, et les apophyges se terminent par une courbe convexe, en sorte que le diamètre inférieur est égal au diamètre supérieur. Par cette disposition, la force et la solidité des supports ne sont point compromises, comme on pourroit d'abord le craindre. Les apophyges sont décorées des mêmes ornemens que nous avons décrits dans le péristyle précédent. Le galbe de la colonne, qui paroît étrange au premier abord, finit ensuite par plaire lorsqu'on a reconnu qu'il est le résultat de l'imitation des objets naturels. Qui pourroit douter, en effet, qu'on n'ait voulu imiter entièrement le lotus! Le fût de la colonne en est la tige, et le chapiteau la fleur. Bien plus, la partie inférieure de la colonne nous paroît être la représentation exacte de celle du lotus et des plantes en général (1). Cette courbe convexe qui la termine, se remarque plus particulièrement à la naissance de la tige des plantes bulbeuses. Les triangles curvilignes placés les uns dans les autres ne sont autre chose que ces espèces de follicules qui sont indiquées par les naturalistes sous le nom de *gaînes*, et qui accompagnent toujours la naissance de la tige (2). C'est dans un monument tel que celui-ci, qui, portant plus particulièrement l'empreinte d'une haute antiquité, nous transporte à une époque plus rapprochée des temps de l'imitation, que ces remarques peuvent être mieux senties; à quoi il faut ajouter que c'est aussi le seul édifice de l'ancienne Égypte qui offre les bases de la plupart de ses colonnes entièrement dégagées des décombres. Cette circonstance favorable est due particulièrement à ce que le palais de Memnon est situé sur le penchant de la chaîne Libyque. Dans d'autres monumens, les apophyges des colonnes ne sont pas diminuées, et les triangles placés les uns dans les autres sont rectilignes. Il eût été difficile d'y reconnoître d'abord l'imitation; mais on en suit bien la trace, en considérant les colonnes dans l'état où le palais de Memnon nous les offre. On l'auroit encore moins soupçonnée dans ces mêmes triangles que nous avons trouvés tant de fois sculptés à la partie inférieure des pans de muraille. C'est une remarque générale à faire, que ce système d'imitation de la naissance de la tige des plantes se retrouve dans toutes les parties inférieures soit des pans de muraille, soit des colonnes, soit même de quelque membre d'architecture considéré isolément, tel, par exemple, que le chapiteau. Le monument qui nous occupe, et la plus grande partie des édifices de la haute Égypte, nous en fournissent de nombreux exemples. Au reste, les Grecs n'avoient point d'opinion différente de la nôtre sur l'imitation des productions de la nature dans l'architecture Égyptienne. Hérodote (3), en parlant des colonnes d'un temple de Saïs, dit positivement qu'elles avoient la forme du palmier, de cet arbre indigène qui croît en abondance dans toute l'Égypte. Les grandes colonnes que nous venons de décrire, sont élevées sur de larges bases cylindriques dont l'arête supérieure est arrondie.

Les autres colonnes de la partie intermédiaire de la salle sont moins élevées; elles ont sept mètres et demi de hauteur, en y comprenant la base, et leur diamètre a un mètre soixante-dix-huit centièmes à l'endroit où il est le plus gros. Les

(1) Voyez les *planches 6 et 7* de la Botanique.
(2) Voyez *ibid.*
(3) Herodot. *Hist.* lib. II, cap. 169, pag. 156, edit. 1618.

chapiteaux ont la forme de boutons de lotus tronqués dans leur partie supérieure: ils sont ornés de légendes hiéroglyphiques et de serpens. Le haut du fût est décoré de bandeaux circulaires, au-dessous desquels sont des tiges de plantes. Le reste, jusqu'à l'apophyge, est orné de tableaux hiéroglyphiques représentant des offrandes aux dieux. Les apophyges ont les mêmes ornemens que celles des colonnes du grand ordre (1). En prenant pour module le demi-diamètre supérieur, on trouve que le fût en contient neuf et demi, et le chapiteau deux et un quart. Ces colonnes sont couronnées d'une architrave et d'une corniche sur lesquelles s'élève un mur d'une hauteur peu considérable, mais telle qu'il atteint au plafond de l'entre-colonnement du milieu. On y a pratiqué des ouvertures rectangulaires, qui répandent dans toute la salle un jour doux et mystérieux, tel qu'il convient au climat et au monument. Ce mur forme à l'extérieur une espèce d'attique couronné d'un cordon et d'une corniche.

Les deux autres portions de la salle hypostyle (2) renferment des colonnes à boutons de lotus tronqués, semblables à celles que nous venons de décrire: ces colonnes sont surmontées d'un dé et d'une architrave sur lesquels reposent les pierres du plafond. Il résulte de cette disposition, que les terrasses de la partie intermédiaire de la salle sont plus élevées de deux mètres que celles des deux parties contiguës. Les pierres du plafond du grand entre-colonnement ont six mètres et un tiers de longueur, deux mètres de largeur et soixante-cinq centimètres d'épaisseur; celles des autres entre-colonnemens n'ont guère moins de cinq mètres de longueur. Aucun des soffites, excepté celui du milieu, n'a été décoré. Le reste de la salle hypostyle est orné de sculptures peintes, dont les couleurs, par-tout où elles n'ont point été enlevées, brillent encore d'un très-vif éclat.

Cette pièce est parfaitement distribuée comme la grande salle hypostyle du palais de Karnak (3), et probablement aussi elle avoit une destination analogue. Le premier mur, qui est à gauche en entrant, et que nous avons dit être le mieux conservé, est décoré de sculptures d'un grand intérêt. On y voit représenté le siége d'une ville dont on escalade un des forts. Une partie de cette scène se trouve figurée dans la *planche 31* (4). Au pied des murs sont des machines pour l'escalade: elles sont soutenues par des militaires qu'elles cachent de telle manière qu'on n'aperçoit que leurs pieds; ce sont comme des espèces de boucliers énormes. Des guerriers armés d'un poignard sont au bas de ces machines, prêts à suivre ceux qui en ont déjà atteint le sommet et qui attaquent avec ardeur; d'autres soldats montent dessus, pour gagner une échelle qui est appuyée contre les murs, et dont le pied est soutenu par un guerrier. On voit à gauche un homme qui porte une grande *couffe* (5) où sont des vivres destinés aux assiégeans. Ceux qui montent à l'échelle, se couvrent de leurs boucliers; ils paroissent saisir, pour se maintenir, les joints des pierres qui forment les murs du fort: on en voit même dont

(1) Nous n'employons ici ce mot que pour indiquer la différence de grandeur des colonnes.

(2) On verra ci-après, *seconde partie, pag. 150*, sur quoi est fondée la dénomination de *salle hypostyle* que nous employons ici.

(3) *Voyez* la section VIII de ce chapitre.

(4) Voyez la *planche 31, fig. 1, A. vol. II.*

(5) Les couffes sont de grands paniers faits de feuilles de palmier.

les pieds reposent tout-à-fait sur ces joints. Il est difficile de concevoir qu'ils pussent s'y arrêter, à moins que les assises ne fussent en retraite les unes sur les autres; ce que n'a point exprimé l'artiste Égyptien qui a représenté cette scène, où le défaut de perspective se fait particulièrement remarquer. La forteresse a quatre étages. Les assiégeans ont déjà dépassé le premier, que les assiégés s'y défendent encore. Ces derniers montrent la plus grande ardeur, et lancent de toutes parts des flèches dont sont atteints quelques assaillans, que l'on voit tomber du haut des murs où ils étoient déjà parvenus. Dans la partie supérieure du fort, l'un des défenseurs de la citadelle jette des matières enflammées. Les assiégeans ne combattent pas avec moins d'ardeur, et des assiégés que l'on voit tomber du haut des remparts, attestent assez la vigueur de leur attaque. Le fort est couronné d'un étendard percé de flèches; il est construit sur un lieu élevé. On voit à gauche la porte qui y conduit; elle paroît hermétiquement fermée. Le système de construction de cette forteresse semble être une suite de tours carrées inscrites les unes dans les autres, en sorte que celle qui est au milieu doit être considérée comme entourée de quatre enceintes qu'il faut successivement escalader et franchir pour s'en rendre maître. Ces différentes enceintes sont surmontées de créneaux, tels que ceux qui couronnent encore, à Medynet-abou, les sommités des murs du pavillon (1). Dans le bas-relief curieux qui nous occupe, la forme des boucliers est ce qui distingue particulièrement les guerriers. Ceux des assiégeans sont arrondis dans la partie supérieure, et ceux des assiégés sont ronds, quelquefois échancrés sur les côtés, et aussi de forme rectangulaire. Les premiers (2) distinguent les Égyptiens, dont le costume d'ailleurs ne diffère pas essentiellement de celui de leurs ennemis.

Au pied du fort, on voit des archers lancer des flèches sur les soldats qui le défendent; tout près de là, un héros Égyptien, de stature colossale, monté sur un char, se précipite sur les ennemis, qui probablement arrivent au secours des assiégés : il les contraint de fuir dans le plus grand désordre. On le voit, l'arc en main, leur décocher des traits qui sont encore enfoncés dans le corps de plusieurs d'entre eux : ces derniers se retournent du côté du héros, en élevant les mains, comme pour implorer sa clémence. Ceux des ennemis qui sont montés sur des chars, lancent leurs chevaux et fuient à toute bride. Le héros est près de les atteindre, et renverse tout ce qu'il rencontre sur son passage : il paroît inexorable et insensible aux prières que semblent lui adresser les victimes qui tombent sous ses coups. Devant lui sont quelques archers qui prennent par les cheveux les ennemis qu'ils rencontrent, et les tuent à coups de massue, de poignard ou de sabre; les femmes, les enfans même, ne sont point épargnés.

Au-dessus de cette scène de carnage, sont des tableaux représentant des offrandes faites au héros vainqueur et aux dieux.

Le mur de fond de la salle hypostyle est décoré, dans la partie encore subsistante, de sujets de sculpture tels qu'on en voit par-tout. Ce sont des tableaux encadrés d'hiéroglyphes, et représentant des sacrifices à des divinités.

(1) Voyez la *pl. 15, ordonnée 4, A. vol. II.*

(2) *Voyez* la description de Medynet-abou, *sect. I.re, p. 55*

On passe de là dans une petite salle dont il ne reste plus que huit colonnes encore debout. Les murs de clôture sont détruits; mais il est facile de juger, sur les lieux, que les murs latéraux des pièces précédentes devoient s'étendre jusqu'à celle-là. Cette salle renfermoit donc probablement un plus grand nombre de colonnes. Peut-être aussi quelques pièces latérales en rétrécissoient-elles l'étendue. Les colonnes sont de même forme et de même hauteur que celles de la salle hypostyle. Les entre-colonnemens sont peu différens. Sur le mur de fond, on voit à droite deux figures enveloppées par le feuillage d'un arbre vert qui étend ses branches au-dessus de leur tête, et les prolonge presque jusqu'à leurs pieds : cet arbre porte des espèces de fruits qui présentent le même contour que ces légendes hiéroglyphiques auxquelles nous avons donné le nom de *scarabées*. Une des figures est debout devant l'autre qui est assise. Celle-là trace quelques caractères hiéroglyphiques sur un des fruits, avec un style qu'elle appuie sur un bâton à crans passé dans sa main gauche, et surmonté d'une espèce de lanterne. C'est l'attribut du personnage à tête d'ibis, représentant le Thot ou le Mercure des Égyptiens. Derrière la figure assise, et à une certaine distance, il s'en trouve une autre qui n'est point enveloppée par les branches de l'arbre : elle tient aussi un bâton à crans, et elle est occupée à graver une légende hiéroglyphique que l'on aperçoit sur un des fruits suspendus à l'arbre.

En sortant de cette salle, on entre dans une autre dont il ne reste plus aucun des murs de clôture. Huit colonnes de même forme que les précédentes subsistent encore, et ne portent plus que des architraves ; le plafond est entièrement détruit.

Le palais de Memnon paroît avoir été entouré de constructions de briques d'un genre tout particulier. On en voit des parties intactes au nord de cet édifice, à la distance d'une cinquantaine de mètres. Ce sont deux rangées de voûtes (1) accolées les unes contre les autres, au nombre de dix ou douze, et laissant entre elles un intervalle assez considérable. Ces voûtes sont bâties au pied de la chaîne Libyque, et s'étendent jusqu'à la limite du terrain cultivé; elles sont en plein cintre, et les arcs sont formés par un seul rang de briques posées de champ. On a établi dessus une plate-forme, où l'on voit beaucoup de débris de poterie, et même quelques restes de constructions en pierre. Quelle pouvoit être la destination de ces voûtes, et sont-elles des restes d'antiques constructions Égyptiennes? Voilà les questions qui se présentent d'abord à la pensée. Un examen attentif ne nous a fait reconnoître rien d'Égyptien d'une haute antiquité, ni dans l'exécution des voûtes, ni dans les dimensions des matériaux. Les briques diffèrent de celles qui ont été employées dans la construction des enceintes antiques (2) et dans les grottes de Thèbes (3), en ce qu'elles sont d'un petit échantillon, et qu'elles ne portent point d'empreintes hiéroglyphiques. Bien plus, l'emploi des briques en voussoirs doit faire soupçonner que ces constructions ne sont point d'une haute antiquité, puisqu'à

(1) Voyez *pl. 24, ordonnée 2, A. vol. II.*

(2) Ces briques ont jusqu'à trente-trois centimètres de longueur.

(3) *Voyez* la description des grottes de Thèbes, *section X de ce chapitre.*

quelque

quelque distance du palais de Memnon, tout contre les rochers escarpés de la chaîne Libyque, un monument dont l'origine ne peut être douteuse, nous donne presque la certitude que les anciens Égyptiens n'ont jamais connu l'art de faire des voûtes (1). Nous sommes donc portés à croire que les constructions qui nous occupent ont été élevées dans des temps plus modernes; et leur disposition régulière autour du monument prouve qu'elles sont dues à des hommes qui respectoient encore cet antique édifice. Il est assez difficile de déterminer avec précision si elles datent du temps où les Romains gouvernoient l'Égypte. Cependant leur analogie parfaite avec les maisons figurées dans la mosaïque de Palestrine (2), où tous les savans s'accordent à voir la représentation d'une scène qui se passe en Égypte, fera conclure avec beaucoup de vraisemblance qu'elles ne sont que des habitations particulières bâties à l'époque où les Romains étoient maîtres de cette contrée. Cette conséquence trouve encore un appui dans la ressemblance de ces constructions avec les maisons actuelles de la ville de Syène, où l'on bâtit actuellement même comme au temps des Romains. En effet, ces maisons, de même que celles de la mosaïque de Palestrine, ne sont autre chose que de longs vestibules construits en briques et voûtés en plein cintre, dont l'entrée n'est point fermée : elles sont à l'abri des rayons brûlans du soleil, et laissent à l'air, si nécessaire dans ce climat ardent, un facile accès.

Quelques personnes ont voulu voir dans ces constructions, des tombeaux; d'autres, des espèces de caves bâties du temps des premiers Chrétiens, pour servir à la célébration de leurs cérémonies religieuses : mais nous devons dire que nous n'avons trouvé sur les lieux aucun indice qui puisse justifier ces conjectures.

Tels sont les restes du palais de Memmon, qui porte plus particulièrement l'empreinte de ce grandiose et de cette magnificence qui caractérisent les monumens de l'ancienne Égypte. Nous avons jugé sur les lieux mêmes, en le comparant à d'autres édifices encore existans, qu'il doit avoir été beaucoup plus considérable, et qu'il se prolongeoit plus avant vers la chaîne Libyque : mais nous allons voir bientôt que des raisons plus fortes et bien plus concluantes confirment cette opinion (3).

La régularité du plan de l'édifice, dont rien ne rompt les belles lignes, frappe d'abord, et l'on n'admire pas moins ensuite le style simple et noble de son architecture. Les amateurs de l'art y trouvent des statues remarquables non-seulement par leurs masses colossales et leur exécution parfaite, mais encore par le choix des matériaux dont elles sont formées. Celui qui cherche à pénétrer dans les annales des Égyptiens, voit en quelque sorte ouvert devant lui le livre des exploits de ce peuple. Ses actions guerrières y sont par-tout représentées. Il faudroit, pour en fixer les époques, savoir lire les hiéroglyphes qui probablement les constatent.

(1) *Voyez* la description de l'édifice avec un plafond en forme de voûte, *section V de ce chapitre.*

(2) Une opinion assez généralement reçue, c'est que la mosaïque de Palestrine représente l'arrivée d'Alexandre-le-Grand en Égypte.

Le savant abbé Barthélemy nous paroît être plus près de la vérité, en faisant voir, dans son ingénieuse explication, que la scène représentée dans la mosaïque de Palestrine a pour objet de transmettre le souvenir du voyage de l'empereur Adrien dans la partie la plus reculée de la Thébaïde, vers les rochers granitiques de Syène.

Winckelman voit, dans la mosaïque de Palestrine, un sujet tiré de la fable et emprunté d'Homère, qui représente les aventures de Ménélas et d'Hélène en Égypte.

(3) *Voyez* ci-après la seconde partie de cette section.

Les bas-reliefs historiques, loin d'annoncer la perfection de l'art, paroissent au contraire n'en déceler que l'enfance. Cependant on peut dire, à la louange des artistes Égyptiens, qu'il est impossible de mettre plus de mouvement qu'ils n'ont fait dans ces sortes de compositions. On a vraiment peine à concevoir comment se trouvent réunis dans le même édifice des statues qui supposent l'étude perfectionnée de la sculpture en ronde-bosse, et des bas-reliefs dont l'exécution n'atteste, pour ainsi dire, que la barbarie de l'art. Un pareil résultat ne peut s'expliquer que par la contrainte où étoient retenus les artistes Égyptiens dans l'exécution des bas-reliefs religieux ; contrainte qui a toujours été telle, que les ressources leur ont manqué lorsqu'ils ont voulu se livrer à leur imagination et composer avec liberté, comme il est arrivé dans les batailles que nous avons décrites.

SECONDE PARTIE.

Identité du Monument qui vient d'être décrit, et du Tombeau d'Osymandyas.

Les constructions que nous venons de décrire, ont trop d'analogie avec un des édifices de Thèbes dont Diodore de Sicile nous a transmis la description sous la dénomination de *tombeau d'Osymandyas*, pour que nous ne nous occupions pas de comparer ces deux monumens et d'en démontrer l'identité.

Diodore vient de parler des tombeaux des rois et d'en indiquer le nombre. Il dit ensuite (1) : « Ce que j'avance est confirmé non-seulement par le témoignage » des prêtres de l'Égypte, qui le racontent d'après leurs livres, mais encore par » beaucoup de Grecs qui ont visité Thèbes sous Ptolémée-Lagus, et qui ont écrit » l'histoire d'Égypte, du nombre desquels est Hécatée. »

Ce préambule fait assez connoître que les faits que Diodore va rapporter, ne sont point le résultat de ses propres observations. On peut douter en effet, avec raison, que cet historien ait parcouru la haute Égypte. Quoi qu'il en soit, ses écrits portent un caractère d'authenticité d'autant plus grand, qu'ils sont puisés à des sources plus anciennes, et dans les ouvrages d'auteurs et de voyageurs qui avoient vu, à une époque très-éloignée, les monumens dont il parle. Hécatée est antérieur à Hérodote, qui est lui-même un des plus anciens historiens dont les ouvrages nous sont parvenus. On peut conjecturer que le premier a visité l'Égypte peu de temps après la conquête de ce pays par Cambyse. Alors les temples et les palais n'avoient point subi les altérations et les changemens qu'ils ont éprouvés depuis cette époque. Ils avoient été, à la vérité, pillés par les Perses; beaucoup de statues avoient été brisées et renversées : mais tous les élémens de ces édifices subsistoient encore, le souvenir en étoit récent, et l'on pouvoit, pour ainsi dire, se les représenter dans leur état primitif. D'ailleurs, si l'on s'en rapporte au jugement de Denys d'Halicarnasse sur les historiens du temps d'Hécatée, il paroît que ceux-ci se bornoient, dans leurs écrits, à publier les mémoires particuliers qui étoient conservés dans les temples : ils n'y faisoient aucun changement. Il pourroit donc se faire qu'Hécatée

(1) *Voyez* la citation n.° 1, *pag. 156.*

eût seulement traduit dans sa langue une description Égyptienne du tombeau d'Osymandyas, conservée dans les archives de Thèbes. Ainsi, en admettant, ce qui, nous l'avouons, est très-hypothétique, que les récits de cet historien cité par Diodore nous aient été transmis sans altération, nous tiendrions des Égyptiens eux-mêmes la description d'un de leurs plus magnifiques monumens. Voici cette description telle que Diodore la donne (1) :

« Ils [les Grecs dont il vient d'être question] rapportent que le tombeau du roi » connu sous le nom d'*Osymandyas* existe à dix stades des premiers tombeaux où » sont déposés les corps des jeunes vierges consacrées au culte de Jupiter. A l'entrée » de ce monument, est un pylône bâti de pierres de diverses couleurs ; sa longueur » est de deux plèthres, et sa hauteur de quarante-cinq coudées. En s'avançant, on » trouve un péristyle carré, construit tout en pierres, dont chaque côté a quatre » plèthres. Au-devant des colonnes, il y a des figures monolithes de seize coudées » de haut, sculptées suivant l'ancienne manière. Le plafond est formé de pierres » monolithes de deux orgyies, qui en embrassent toute la largeur : il est parsemé » d'étoiles sur un fond bleu. A la suite de ce péristyle, est un nouveau passage, ainsi » qu'un autre pylône entièrement semblable à celui dont on vient de parler, mais » orné de toutes sortes de sculptures plus parfaites. Près de l'entrée, on voit » trois statues taillées dans un seul morceau de pierre de Syène. L'une d'elles, » qui représente le roi, est assise : elle est la plus grande de toutes celles que ren- » ferme l'Égypte ; la mesure de son pied surpasse sept coudées. Les deux autres » sont auprès de ses genoux, l'une à droite et l'autre à gauche ; elles représentent » la fille et la mère du roi, et sont de dimensions beaucoup moindres que la statue » principale. Cet ouvrage n'est pas seulement recommandable par sa grandeur, mais » il est encore digne d'admiration sous le rapport de l'art qui s'y fait remarquer, et il » est précieux par la nature de la pierre, qui, dans une si grande masse, ne laisse » apercevoir aucune fissure ni aucune tache. On y a gravé cette inscription :

JE SUIS OSYMANDYAS, ROI DES ROIS.
SI QUELQU'UN VEUT SAVOIR QUEL JE SUIS ET OÙ JE REPOSE,
QU'IL DÉTRUISE QUELQUES-UNS DE MES OUVRAGES.

» Près de cette statue, il en existe une autre qui représente la mère d'Osymandyas; » elle est monolithe, et a vingt coudées de hauteur : elle porte sur sa tête trois cou- » ronnes, pour montrer qu'elle a été fille, femme et mère de roi. Après le pylône, » on trouve un péristyle plus admirable que le premier, dans lequel on voit toutes » sortes de sculptures en bas-relief, représentant la guerre faite par le roi aux » révoltés de la Bactriane, contre lesquels il marcha avec quatre cent mille » hommes d'infanterie et vingt mille chevaux. Toute cette armée étoit divisée » en quatre corps, commandés chacun par un des fils du roi.

» Sur le premier mur, on voit le roi faisant le siége d'une forteresse entourée » des eaux d'un fleuve : il combat quelques troupes ennemies qui se sont avan- » cées, ayant à côté de lui un lion terrible qui le défend avec ardeur. Parmi ceux

(1) *Voyez* la citation n.° 11, *pag. 156.*

» qui expliquent ces sculptures, il y en a qui prétendent qu'effectivement un lion » privé, nourri par le roi, partageoit ses dangers dans les combats, et contri- » buoit par sa force à mettre les ennemis en déroute; quelques autres racontent » que le roi, étant extraordinairement fort et courageux, avoit voulu marquer ces » qualités, dont il étoit fort vain, par le symbole du lion. Sur le second mur sont » représentés les captifs que le roi avoit ramenés de son expédition. Ils n'ont ni » parties génitales ni mains; ce qui paroît indiquer qu'ils ont manqué de courage, » et qu'ils se sont conduits dans le danger comme s'ils n'avoient point eu de mains. » Le troisième mur est orné de toutes sortes de sculptures et de très-beaux hiéro- » glyphes qui constatent les sacrifices offerts par le roi, et son triomphe au retour de » cette guerre. Au milieu du péristyle, à l'endroit où il est découvert, s'élève un » autel d'une très-belle pierre, admirablement travaillé et étonnant par sa grandeur. » Contre la dernière muraille, sont deux statues monolithes assises, de vingt-sept » coudées de hauteur. A côté d'elles, sont trois portes par lesquelles on sort du » péristyle pour entrer dans un édifice soutenu par des colonnes, à la manière d'un » odéon : chacun de ses côtés a deux plèthres. On y voit un grand nombre de » statues de bois représentant des plaideurs : ils ont les yeux tournés vers les juges, » qui sont sculptés, au nombre de trente, sur un des murs. Au milieu de ces derniers » est le président, au cou duquel est suspendue une image de la Vérité qui a les » yeux fermés : près de lui sont beaucoup de livres. Ces figures indiquent, par la » manière dont elles sont représentées, qu'il est du devoir des juges de ne rien » recevoir, et que leur président ne doit considérer que la vérité.

» De là on passe dans un promenoir environné de salles de toute espèce, dans » lesquelles on a représenté, sur des tables, toutes sortes d'alimens les plus propres » à flatter le goût. Dans l'une, le roi, artistement sculpté et brillant de couleur, » offre aux dieux l'or et l'argent qu'il retire chaque année des mines de toute » l'Égypte. Au-dessous on a inscrit la quantité, qui, évaluée en notre monnoie, » s'élève à trente-deux millions de mines. Ensuite vient la bibliothèque sacrée, » sur laquelle est cette inscription : REMÈDES DE L'AME. On y voit les images de tous » les dieux de l'Égypte. Le roi leur présente de la même manière les offrandes qui » conviennent à chacun d'eux. Il est debout devant Osiris et les juges qui l'accom- » pagnent aux enfers, attestant qu'il a exercé la piété envers les dieux, et la justice » envers les hommes. Tout contre la bibliothèque, s'élève une salle plus grande, » qui renferme vingt tables entourées de lits sur lesquels sont les images de Jupiter, » de Junon et d'Osymandyas lui-même. Il paroît que c'est là qu'est déposé le corps » du roi. Autour de cette salle, sont distribuées beaucoup de petites chambres » obscures, dans lesquelles on a peint avec art tous les animaux sacrés de l'Égypte. » Ensuite on monte dans le lieu qui est véritablement construit en tombeau. Arrivé » là, on voit au-dessus du cénotaphe un cercle d'or de trois cent soixante-cinq » coudées de tour, et d'une coudée d'épaisseur : on a inscrit et réparti dans chaque » coudée les jours de l'année avec le lever et le coucher naturel des astres, et les » interprétations qu'en tiroient les astrologues Égyptiens. On dit que ce cercle fut » enlevé par Cambyse et les Perses, à l'époque où ils s'emparèrent de l'Égypte. Tel

» étoit, d'après les autorités citées, le tombeau d'Osymandyas, qui paroît l'em-
» porter de beaucoup sur les autres, non-seulement par la somptuosité de sa
» construction, mais encore par l'habileté des ouvriers qui l'ont bâti. »

Pour être convaincu de l'identité du palais de Memnon et du monument décrit par Diodore sous la dénomination de *tombeau d'Osymandyas*, il suffit, pour ainsi dire, de jeter les yeux sur le plan topographique de la plaine de Thèbes et sur les plans particuliers et les vues de l'édifice, après avoir lu avec un peu d'attention la description rapportée par l'historien que nous citons, et celle que nous avons donnée nous-mêmes du palais de Memnon. Cependant, pour lever tous les doutes, nous allons établir la comparaison des deux descriptions, pour ainsi dire partie par partie, et justifier la traduction que nous venons de donner du passage de Diodore qui s'y rapporte. Nous ferons voir avec quelle facilité on peut se servir des ruines encore existantes, tant pour restaurer l'ancien édifice, que pour éclaircir quelques passages obscurs du récit de Diodore.

Cet historien place le monument d'Osymandyas à dix stades des premiers tombeaux où sont déposés les corps des jeunes vierges consacrées au culte de Jupiter. Nous avons rendu παλλακίδας par *jeunes vierges*, au lieu de *concubines* que l'on trouve dans les traductions : voici quelles sont nos autorités à ce sujet. Hérodote rapporte (1) que les prêtres du Jupiter Thébéen lui ont raconté que des Phéniciens avoient enlevé, à Thèbes, deux femmes consacrées au service de ce dieu. Il est vrai que, dans un autre passage (2), le même historien avance que, chez les Égyptiens, les femmes ne peuvent être prêtresses d'aucun dieu ni d'aucune déesse, le sacerdoce étant réservé aux seuls hommes. On pourroit croire, au premier abord, que ces deux passages impliquent contradiction ; cependant on conçoit facilement que les femmes aient pu remplir quelques emplois dans les temples, sans être pour cela chargées des fonctions éminentes du sacerdoce. Le témoignage de Strabon confirme cette opinion. Cet historien géographe parle en effet de ces jeunes vierges consacrées au culte de Jupiter (3). La précieuse inscription de Rosette (4) vient aussi à notre secours, et lève même absolument toutes les incertitudes; car elle rappelle le culte établi en l'honneur de quelques princesses de la famille des Ptolémées, très-certainement sur le modèle du culte des anciens dieux de l'Égypte. Il y est question de Pyrrha, athlophore de Bérénice; d'Areia, fille de Diogène, canéphore d'Arsinoé Philadelphe; et d'Irène, prêtresse d'Arsinoé Philopator : Aétès est désigné comme le souverain pontife de la famille des Ptolémées.

L'histoire de Diodore étant composée, comme il le dit lui-même, d'après les annales de l'Égypte, les mesures qu'il rapporte ne peuvent être que des mesures en usage dans cette contrée. Tous les auteurs s'accordent à évaluer le stade Égyptien à cent mètres (5). Les dix stades font donc mille mètres. Si l'on prend cette distance, et que l'on décrive sur le plan topographique un cercle autour du palais de

(1) *Hist.* lib. II, cap. 54, pag. 111, edit. 1618.
(2) *Hist.* lib. II, cap. 35, pag. 103.
(3) *Voyez* la citation n.° III, *pag. 158.*
(4) *Voyez* la citation n.° IV, à la fin de cette section, *pag. 158.*
(5) Cinquante-une toises.

Memnon, on rencontre la chaîne Libyque en un lieu rempli d'hypogées (1) qui ont autrefois servi de sépultures. Parmi ces grottes, il en est de très-vastes et de très-spacieuses, destinées certainement à des personnages importans. Ainsi la position respective du palais de Memnon et des hypogées s'accorde bien avec celle du tombeau d'Osymandyas et des sépultures des jeunes vierges consacrées au culte de Jupiter. On pourroit croire toutefois que ces sépultures ne sont autre chose que les tombeaux des rois : mais l'auteur lève lui-même tous les doutes à ce sujet ; car, avant de donner la description du tombeau d'Osymandyas, il parle en termes précis des tombeaux des rois, qu'il n'auroit point manqué de rappeler sous la même désignation, s'il avoit eu en effet l'intention de les indiquer ici.

« A l'entrée de ce monument, est un pylône bâti de pierres de diverses couleurs : » sa longueur est de deux plèthres, et sa hauteur de quarante-cinq coudées. »

Le texte renferme le mot πυλῶνα, que l'on a rendu dans les traductions Latines par *atrium*, et dans les traductions Françaises par *vestibule*. Ces dénominations ne donnent nullement l'idée de la partie de l'édifice que Diodore a voulu désigner : elles présentent en effet, à l'esprit, des formes sur lesquelles nous avons des idées fixes et arrêtées. C'est, chez les Romains et chez nous, cette première pièce, souvent ornée de colonnes, où l'on entre avant d'arriver aux appartemens distribués dans l'intérieur des palais et des maisons particulières. Il n'y a rien là qui rappelle l'idée de porte, renfermée dans le mot πυλὼν. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur les dessins (2), pour s'assurer du peu d'analogie qui existe entre la partie des édifices Égyptiens désignée sous la dénomination Grecque de πυλὼν, et la partie des édifices Romains et Français connue sous les noms d'*atrium* et de *vestibule*. Nous avons donc adopté le mot de *pylône*, pour indiquer une construction qui n'a d'analogue ni dans l'architecture des Grecs et des Romains, ni dans la nôtre. Cette dénomination est d'ailleurs justifiée par l'emploi qu'en ont fait les anciens auteurs (3).

Le texte porte, λίθῳ ποικίλῳ, que nous avons rendu par *pierres de diverses couleurs*, et non pas par *marbre moucheté*, ou *pierre granitique*, comme on seroit tenté de le préférer, en s'appuyant d'un passage d'Hérodote où cet historien (4) se sert des expressions λίθῳ Αἰθιωπικῷ ποικίλῳ, pour indiquer le granit dont étoit formée la première assise de l'une des pyramides de Memphis. Mais dans notre traduction nous sommes justifiés par les faits ; car, ici ni ailleurs, nous n'avons trouvé aucun pylône construit entièrement en granit, et encore bien moins en marbre, dont il n'existe pas en Égypte de carrières en exploitation. Il nous paroît donc très-vraisemblable que l'épithète ποικίλῳ, *de diverses couleurs*, doit s'entendre des différentes peintures dont étoient revêtues les sculptures qui décoroient le palais de Memnon.

La hauteur du pylône n'a pu être prise exactement, puisqu'il est tout-à-fait

(1) Voyez la *planche 24, ordonnée 9*, et l'explication de cette planche.

(2) Voyez les *planches 5 et 6, A. vol. II.*

(3) *Voyez* la Description d'Edfoû, *ch. V, p. 16 et 17*, où l'on a cru devoir donner, par anticipation, quelques détails qui se trouveroient ici à leur véritable place, mais que nous ne répéterons cependant point.

Voyez aussi la note au bas de l'explication de la planche 4 des monumens de Philæ, *A. vol. I.*

(4) *Hist.* lib. II, cap. 127, pag. 138, edit. 1618.

détruit dans sa partie supérieure. La restauration la plus probable lui donneroit vingt-trois à vingt-quatre mètres, mesure qui convient assez bien avec les quarante-cinq coudées de Diodore, en évaluant la coudée d'après celle du nilomètre d'Éléphantine (1). Quant à la longueur du pylône, Diodore la fait de deux plèthres, équivalens, d'après les mêmes données, à soixante-dix mètres. Ce nombre excède de trois mètres sa mesure réelle.

« En s'avançant, on trouve un péristyle carré, construit tout en pierres, dont » chaque côté a quatre plèthres. »

Ce péristyle, que, dans la première partie de cette section, nous avons désigné sous la dénomination de *cour* (2), n'est point rigoureusement carré. Les vestiges qui en subsistent encore, ont permis de le mesurer dans toute son étendue. Nous avons trouvé sa longueur de quarante-six mètres soixante centièmes (3), et sa largeur de cinquante-deux mètres cinquante centièmes (4). La différence qui existe entre ces deux dimensions, n'est point assez considérable pour qu'on puisse taxer un historien d'inexactitude ; mais la dimension de quatre plèthres qu'il assigne au côté de ce péristyle, est tout-à-fait inconcevable, et il est à croire qu'ici le texte pourroit bien avoir été altéré. En effet, d'après la forme constante et bien connue des plans des édifices Égyptiens, le pylône est toujours un côté de la cour ou du péristyle, ou, en général, de la pièce intérieure à laquelle il sert d'entrée, et toujours il en excède un peu les murs extérieurs. Or, si le pylône a deux plèthres, comme nous venons de le vérifier, il est impossible que le péristyle carré qui le suit en ait quatre. L'erreur viendroit-elle de ce qu'après avoir considéré toute la longueur du pylône, on n'auroit plus fait attention qu'à la moitié de cet édifice, à laquelle on auroit conservé la dimension du pylône entier! Cette sorte de méprise est facile à concevoir, et l'on y est naturellement conduit par la forme même de cette construction. En effet, elle est composée de deux massifs de forme pyramidale, qu'on ne peut guère s'empêcher, au premier aspect, de considérer isolément; car ils ne sont liés entre eux que par la porte d'entrée, dont ils paroissent être en quelque sorte les jambages; et cela nous avoit tellement frappés nous-mêmes sur les lieux, que nous les avions appelés chacun du nom de *môle*, dénomination que nous avons changée depuis en celle de *pylône*, pour désigner l'ensemble des deux môles et de la porte. L'explication de cette erreur nous paroît d'autant plus vraisemblable, que l'historien semble se rectifier lui-même dans la suite, en assignant la largeur de deux plèthres à la salle hypostyle, qui occupe, comme la cour, toute la largeur de l'édifice. Ce n'est pas, toutefois, que cette mesure de deux plèthres soit rigoureusement exacte, puisqu'elle doit être diminuée de la quantité dont le pylône excède de part et d'autre les murs extérieurs; mais on ne doit point s'attendre ici à une précision géométrique. Hécatée et les autres Grecs dont Diodore emprunte ses récits, se

(1) Nous avons mesuré les coudées du nilomètre d'Éléphantine, et nous leur avons trouvé une longueur réduite de $0^m,527$. *Voyez*, pour de plus amples détails, le Mémoire de M. Girard sur le nilomètre d'Éléphantine, *A. M. pag. 6 et 7.*

Les quarante-cinq coudées valent $23^m,615$.

(2) *Voyez* ce que nous disons à l'occasion de la dénomination de *péristyle*, dans la description de Medynet-abou, *section 1, pag. 36, note 3.*

(3) Vingt-trois toises cinq pieds six pouces.

(4) Vingt-six toises cinq pieds trois pouces.

trouvent peut-être dans le même cas que la plus grande partie des modernes qui, n'ayant que peu ou point de connoissance en architecture et dans les arts du dessin, n'ont pu fournir dans leurs relations que des notions très-imparfaites et des mesures approximatives des monumens qu'ils ont voulu décrire. Ceux qui ont parcouru l'Égypte, reconnoissent bien que ces voyageurs ont vu les édifices dont ils parlent; mais ils s'aperçoivent aussi que leurs relations sont bien peu propres à en donner une idée exacte. Ainsi, dans la question qui nous occupe, il s'agit moins de rechercher une précision rigoureuse, que de s'assurer du plus grand nombre possible de rapports entre l'édifice décrit par Diodore et le palais de Memnon.

« Au-devant des colonnes, il y a des figures monolithes de seize coudées de » hauteur, sculptées suivant l'ancienne manière. »

Le texte porte ἀντὶ τ῀ κιόνων, que les traducteurs ont rendu par *au lieu de colonnes*, et que nous interprétons par *au-devant des colonnes.* Voici nos motifs. Le premier péristyle est entièrement détruit; il reste à peine quelques traces des murs latéraux. On voit seulement, à gauche, les fondations de deux colonnes dont on a pu prendre les mesures; elles sont des indices certains d'une galerie qui étoit peut-être formée de plusieurs rangées de colonnes, mais qui pouvoit aussi n'en avoir qu'une seule rangée, au-devant de laquelle étoient placés des piliers cariatides. La *planche 27, fig. 1 et 2, A. vol. II,* offre une restauration dans la première hypothèse; la *planche 33* en présente une dans la seconde. Mais cette dernière doit être préférée, parce qu'elle est plus conforme à la description de Diodore. En effet, l'auteur fait remarquer que le second péristyle est tout-à-fait semblable au premier, sinon qu'il est plus admirable encore et plus rempli de sculptures intéressantes. On voit donc que l'analogie des constructions encore existantes dans l'un et l'autre péristyle nous autorise à donner au texte l'interprétation que nous proposons. C'est ainsi que nous croyons pouvoir nous servir des portions d'édifices encore existantes, pour traduire avec plus d'exactitude le texte de Diodore, et réciproquement, nous appuyer de la description de cet auteur, pour restaurer les parties du monument qui ne subsistent plus, sans qu'on puisse nous faire le reproche d'admettre d'avance ce qu'il faut prouver.

La hauteur de seize coudées, qui est assignée aux figures sculptées placées au-devant des colonnes, ne peut être vérifiée maintenant, puisque le premier péristyle est entièrement détruit : les débris des colonnes et des piliers cariatides, ceux des entablemens et des corniches, tout a disparu. Cependant, si l'on admet, ce qui est extrêmement vraisemblable, que ces figures étoient de même hauteur que celles du second péristyle, on trouve que les seize coudées, équivalentes à huit mètres et demi, d'après le nilomètre d'Éléphantine, s'éloignent peu de neuf mètres, qui sont effectivement la hauteur des figures adossées aux piliers carrés du second péristyle.

Le texte renferme le mot ζώδια qui signifie en général des figures en relief, des figures sculptées; ce qui ne peut s'appliquer évidemment qu'aux piliers cariatides. L'auteur leur donne l'épithète de *monolithes,* tandis qu'ils sont bâtis par assises.

assises. La perfection que l'on trouve dans l'exécution des édifices Égyptiens, le soin que l'on a mis à cacher les joints des assises, peuvent seuls avoir induit en erreur le voyageur à qui nous devons la description du tombeau d'Osymandyas.

« A la suite de ce péristyle, est un nouveau passage, ainsi qu'un autre pylône » semblable en tout à celui dont on vient de parler, mais orné de toutes sortes » de sculptures mieux exécutées. »

Ce qui reste encore de ce pylône est parfaitement d'accord avec la description; et d'après une indication aussi positive, nous avons été conduits à la restauration de la *planche 33*, laquelle est d'ailleurs suffisamment motivée par l'analogie des péristyles et des pylônes encore subsistans avec ceux du palais de Medynet-abou.

« Près de l'entrée, on voit trois statues taillées dans un seul morceau de » pierre de Syène. L'une d'elles » &c.

Le texte porte : Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀνδριάντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τοὺς πάντας λίθου Μέμνονος τοῦ Συηνίτου· καὶ τούτων ἕνα μὲν καθήμενον ὑπάρχειν μέγιστον πάντων τῶν καθ' Αἴγυπτον. Nous n'avons point hésité d'adopter la version proposée par Saumaise, et reproduite par Wesseling dans les notes dont il a accompagné son édition *in-folio* de Diodore de Sicile, publiée en 1746. Indépendamment de ce que cette version est conforme aux règles grammaticales, elle est tellement d'accord avec ce qui reste sur les lieux et la nature des débris que nous avons retrouvés, que ce qui n'étoit proposé par Wesseling que comme une probabilité, s'est changé pour nous en certitude. Voici le passage tel qu'il le retablit : Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀνδρίαντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τοὺς πάντας λίθου τετμημένους τοῦ Συηνίτου. Comme Diodore annonce bien positivement qu'il veut parler du colosse d'Osymandyas, il ne peut pas être ici question de Memnon, à moins que ce Memnon ne fût le sculpteur dont le ciseau a produit la statue. Mais, outre que le nom de ce sculpteur est ignoré dans les fastes de l'antiquité, il faudroit, dans cette hypothèse, que μέμνονος fût écrit par une lettre majuscule; et dans le manuscrit, on ne trouve qu'une lettre minuscule. La clarté et la pureté du langage exigeroient encore le mot ἔργον, *ouvrage*, qui ne s'y trouve point, et qu'il n'est pas permis de sous-entendre. Toutes ces considérations portent donc à croire que les copistes ont introduit dans le texte μέμνονος au lieu de τετμημένους. Quant à la correction de τοῦ Συηνίτου au lieu de τοῦ Συκηίτου, elle s'accorde si bien avec ce qui subsiste encore de la statue décrite, qui est de granit rouge, de pierre de Syène, que, dans aucune circonstance peut-être, un texte altéré n'a été plus heureusement et plus sûrement rétabli. La sagacité que Wesseling montre ici, n'est pas moins remarquable dans l'observation qu'il a faite, que la description de la statue d'Osymandyas ne peut convenir à celle de Memnon dont parlent Strabon et Pausanias; ce que nous croyons avoir démontré dans la section précédente.

Nous ne pouvons passer sous silence une correction proposée par Jablonski, pour le passage qui nous occupe. Voici sa version (1) : Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀνδρίαντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τοὺς πάντας λίθου, τοῦ Συηνίτου. Καὶ τούτων ἕνα μὲν καθημένον τοῦ Μέμνονος, ὑπάρχειν μέγιστον πάντων τῶν κατ' Αἴγυπτον. Malgré l'autorité d'un aussi profond

(1) Jablonski, *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, syntag. III, pag. 104.

érudit, cette correction ne nous paroît pas devoir être admise. En effet, si l'on conservoit le mot de Μέμνονος, il s'ensuivroit, ce qui n'est nullement probable, que Diodore donneroit deux noms différens à la même statue, et intercaleroit le nom de Memnon entre deux parties de son récit où celui d'Osymandyas est employé d'une manière remarquable; car, après avoir rapporté l'inscription pompeuse où le nom d'Osymandyas est consigné, il termine ainsi : « Telle est la description » que l'on donne du tombeau du roi Osymandyas. »

Les restes du colosse que nous avons décrit, sont parfaitement d'accord avec la description rapportée par Diodore. Cette coïncidence a motivé le dessin que nous avons donné de la statue d'Osymandyas, dans le monument restauré (1). On peut y voir, de chaque côté de la figure assise, des statues qui sont debout, et qui ne s'élèvent qu'à la hauteur de ses genoux. La partie inférieure du colosse ayant été mutilée, et les débris en étant dispersés, nous n'avons point aperçu les restes de ces figures qui accompagnoient le colosse principal; mais nous ne doutons point qu'en en faisant exprès la recherche, on n'en trouvât des vestiges. D'ailleurs, l'analogie de la statue d'Osymandyas avec les colosses de la plaine (2) se réunit à l'autorité de Diodore pour motiver notre restauration.

La statue d'Osymandyas est bien, comme le rapporte Diodore, la plus grande de toutes les statues érigées en Égypte : on ne peut lui comparer que les deux colosses de la plaine de Thèbes, qui faisoient partie du *Memnonium* (3) décrit par Strabon. Sa hauteur, estimée d'après le rapport de la largeur du colosse du sud prise entre les bras avec la hauteur totale de ce même colosse, donne, pour la statue assise d'Osymandyas, dix-sept mètres et demi (4). Cette hauteur surpasse à peu près d'un huitième celle du colosse du sud dans le *Memnonium* de Strabon (5).

Les sept coudées de longueur données au pied de la statue s'accordent assez bien avec les mesures prises sur les lieux. Elles fournissent un autre moyen d'évaluer la hauteur totale du colosse. Il résulte de l'examen des dessins des figures assises et debout, représentées dans les planches de l'Atlas, et d'un assez grand nombre d'antiques dont l'authenticité n'est point douteuse, puisque nous les avons recueillies nous-mêmes dans les tombeaux, que la proportion des figures la plus généralement suivie est celle qui donne la longueur du pied contenue six fois dans une statue debout et cinq fois dans une statue assise. Ainsi, d'après ce rapport, la statue d'Osymandyas, qui étoit assise, doit avoir eu trente-cinq coudées.

On trouve encore au milieu des débris le pied de la statue. Sa largeur à la naissance des doigts, qui est d'un mètre quarante centièmes (6), devoit être contenue à peu près deux fois et demie dans toute sa longueur. Ainsi le pied du colosse avoit probablement trois mètres et demi de long : en quintuplant ce

(1) Voyez la *planche 33, fig. 1, 2 et 3, A. vol. II.*
(2) Voyez la *pl. 21* et la *pl. 22, fig. 1 et 2, A. vol. II.*
(3) *Voyez* la section II de ce chapitre.
(4) Cinquante-trois pieds dix pouces.
(5) *Voyez* les cotes de la *planche 21, A. vol. II.*
(6) Quatre pieds trois pouces huit lignes. C'est la proportion que donne le pied de la statue Égyptienne assise qui se voit au musée Napoléon. Toutes les parties de cette statue ne sont pas également antiques. Il ne faut pas même un coup-d'œil très-exercé pour s'apercevoir, au premier abord, que toute la partie supérieure est de restauration Grecque ou Romaine. Ce qui le dénote plus particulièrement, c'est la main appuyée sur la cuisse et tenant une croix à anse. On voit la paume de cette main; ce que nous n'avons remarqué dans aucune statue vraiment Égyptienne.

résultat, on retrouve la hauteur totale de dix-sept mètres et demi, que nous avons déterminée plus haut par d'autres rapports.

Les trente-cinq coudées de hauteur qu'auroit eues la statue d'Osymandyas, évaluées d'après la coudée d'Éléphantine, produiroient dix-huit mètres quarante-quatre centièmes, qui diffèrent d'un peu moins d'un mètre de la hauteur précédente. Notre but, en faisant de pareils rapprochemens, est moins de rechercher et d'apprécier la valeur exacte de la coudée Égyptienne, que de faire voir la conformité qui existe entre la description de Diodore et ce que l'on voit encore sur l'emplacement des ruines; car nous sommes bien persuadés, avec des auteurs très-recommandables (1), que ce n'est point dans les mesures des monumens qu'on peut retrouver cette coudée avec quelque précision.

« Cet ouvrage n'est pas seulement recommandable par sa grandeur, mais il » est encore digne d'admiration sous le rapport de l'art qui s'y fait remarquer, &c. »

Tout ce qui existe sur les lieux est bien d'accord avec ce récit. Quant à l'art qui se fait remarquer dans la statue, si l'on compare cet ouvrage à ceux des Grecs, on trouvera l'expression de l'historien un peu exagérée. Cependant la pose tranquille et roide des statues Égyptiennes, commandée probablement par les lois, et devenue le résultat d'une longue habitude, a quelque chose de monumental qui est dans un rapport parfait avec le grandiose de l'architecture. D'ailleurs il est bien vrai que l'exécution surpasse tout ce que l'on peut se figurer (2).

« On y a gravé cette inscription :

» JE SUIS OSYMANDYAS, ROI DES ROIS.
» SI QUELQU'UN VEUT SAVOIR QUEL JE SUIS ET OÙ JE REPOSE,
» QU'IL DÉTRUISE QUELQUES-UNS DE MES OUVRAGES. »

Nous n'avons aperçu sur les débris de la statue d'Osymandyas que deux inscriptions en caractères hiéroglyphiques sculptés sur les bras : ce sont de ces légendes qui sont placées dans le même endroit sur presque toutes les statues assises. Sur la partie supérieure du piédestal, on voit aussi les restes d'une autre inscription qui en faisoit tout le tour. Seroit-ce cette dernière qui se trouveroit traduite dans la description donnée par Diodore !

Le texte renferme, νικάτω τὶ τῶν ἐμῶν ἔργων, que nous avons ainsi traduit : *qu'il détruise quelques-uns de mes ouvrages.* Il nous semble que le commencement de l'inscription détermine nécessairement ce sens. On sait en effet avec quel soin les rois faisoient cacher leur corps dans les monumens qui passoient pour être leurs tombeaux. Nous pouvons citer à ce sujet les pyramides de Memphis. Il est donc bien évident que l'on ne peut découvrir le lieu où repose le corps d'Osymandyas, sans détruire quelques-uns des grands ouvrages que ce roi a fait exécuter pour le dérober à toutes les recherches.

« Près de cette statue, il en existe une autre qui représente la mère d'Osyman- » dyas : elle est monolithe, et a vingt coudées de hauteur. »

(1) M. Gossellin, dans ses observations préliminaires et générales mises en tête de la traduction Française de Strabon, *pag. 2 et 3.*

(2) *Voyez* ce que nous avons dit de la sculpture, dans la section II de ce chapitre, *pag. 83 et 84.*

Nous n'avons pas vu nous-mêmes les restes de cette statue, probablement parce qu'ils sont confondus avec les débris de celle d'Osymandyas; mais nous rappellerons ici le témoignage (1) d'un de nos collègues, qui a compté sur l'emplacement du palais de Memnon quatre statues colossales, du nombre desquelles devoit être très-certainement celle dont il est fait ici mention (2).

« Après le pylône, on trouve un péristyle plus admirable que le premier, dans » lequel on voit toutes sortes de sculptures en bas-relief, représentant la guerre » faite par le roi aux révoltés de la Bactriane, &c. »

Il suffit de lire notre description et celle qui est rapportée par Diodore, pour reconnoître qu'elles s'accordent parfaitement, non-seulement sous le rapport de la position des bas-reliefs, mais encore pour l'identité des sujets qui y sont représentés. Un seul fait a échappé à notre observation particulière, mais il a été constaté par quelques-uns de nos collègues (3) : c'est que le héros principal dans le grand bas-relief que nous avons décrit (4) est accompagné d'un lion, soit qu'un animal vivant de cette espèce suivît réellement le souverain ici représenté, soit, ce qui est plus vraisemblable, que ce ne fût qu'un emblème de la force et du courage, pour faire distinguer plus éminemment le roi déjà très-remarquable par sa haute stature. On trouve un pareil emblème à Medynet-abou dans la marche triomphale où le roi vainqueur, le grand Sésostris, est porté sur une espèce de trône (5). Ainsi les faits observés se trouvent encore confirmés ici par l'analogie.

Il seroit curieux de savoir quelle est la citadelle qui est représentée dans le grand bas-relief que nous avons décrit (6). Seroit-ce celle de Suses, dont les remparts, au rapport de Pline, étoient baignés par les eaux de l'Eulée, et à laquelle, suivant le même auteur, Memnon l'Éthiopien avoit donné le nom de *Memnonia!*

Les murs désignés par Diodore, sous la dénomination de *second* et de *troisième*, sont évidemment ceux qui fermoient le péristyle sur les côtés. Il en reste à peine quelques traces : il est donc impossible de retrouver les sculptures dont parle l'historien. Quoi qu'il en soit, nous nous arrêterons un moment sur le passage où elles sont décrites, parce qu'il offre quelques difficultés. Ces sculptures représentoient, dit l'auteur, des captifs sans parties génitales et sans mains. On a peine à concevoir comment des prisonniers à qui l'on auroit fait subir une pareille mutilation, pourroient marcher et être amenés devant le vainqueur. Il faut ici se laisser conduire par l'analogie, pour ne point admettre des faits qui paroissent absurdes. On trouve, dans le palais de Medynet-abou (7), des bas-reliefs dont on auroit pu dire, après un examen à la vérité superficiel, ce que l'historien Hécatée rapporte des sculptures du tombeau d'Osymandyas : elles représentent en effet

(1) Voyez la *page 126.*

(2) On peut voir la restauration que nous avons faite de cette statue, dans la *planche 33, fig. 1, 2 et 3, A. vol. II.*

(3) Nous citerons particulièrement M. Lancret, que la mort a enlevé aux sciences et aux arts, et dont plusieurs Mémoires, très-intéressans, se trouvent dans la Description de l'Égypte. Pendant le cours de la longue maladie à laquelle notre ami a succombé, nous nous entretenions souvent avec lui des faits qui avoient été le sujet de nos observations en Égypte, et il nous a souvent confirmé celui que nous rappelons ici.

(4) Voyez la *page 130.*

(5) Voyez la description de Medynet-abou, *sect. 1.re* Voyez aussi la *pl. 19, n.° 11, A. vol. II.*

(6) Voyez la *page 129.*

(7) Voyez la *planche 12, A. vol. II.* Voyez aussi la *sect. 1.re de ce chapitre.*

des prisonniers qu'on amène au vainqueur (1). Des mains et des parties génitales coupées sont mises en tas et comptées devant lui. Mais ces mains coupées ne sont pas celles des prisonniers que l'on conduit, puisqu'on les leur voit encore; et il est à croire qu'il en est de même des parties génitales. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit dans la description de Medynet-abou (2), les mains et les parties génitales coupées sont celles des ennemis restés morts sur le champ de bataille, et non pas celles des prisonniers. Peut-être aurions-nous partagé l'opinion d'Hécatée, si sur les lieux nous n'eussions point examiné les sculptures avec un soin particulier, et si les dessins qui en ont été recueillis ne nous eussent donné la facilité de les considérer et de les étudier encore à loisir après notre retour. Le troisième mur étoit orné de toutes sortes de sculptures et de très-beaux hiéroglyphes constatant les sacrifices offerts par le roi et son triomphe au retour de son expédition. Ce devoit être des sculptures analogues à celles qui, à Medynet-abou, représentoient le triomphe de Sésostris (3).

« Au milieu du péristyle, à l'endroit où il est découvert, s'élève un autel d'une » très-belle pierre, admirablement travaillé et étonnant par sa grandeur. »

On ne trouve plus cet autel, soit qu'il ait disparu sous les décombres, soit qu'il ait été brisé et enlevé, comme beaucoup d'autres parties de l'édifice. Il est très-probable qu'il devoit ressembler aux autels sculptés dans plusieurs bas-reliefs, et plus particulièrement dans ceux que nous avons décrits à Medynet-abou (4). C'est dans cet esprit que nous l'avons restauré (5). Quant au travail admirable que l'on voyoit sur cet autel, c'étoient sans doute de beaux hiéroglyphes, aussi parfaitement exécutés que ceux des obélisques et des statues colossales.

« Contre la dernière muraille, on voit deux statues monolithes assises, de vingt-» sept coudées de hauteur. A côté d'elles, sont trois portes par lesquelles on sort » du péristyle pour entrer dans un édifice soutenu par des colonnes, à la manière » d'un odéon. »

La dernière muraille est évidemment celle qui se présente en face en entrant dans le péristyle, et dans laquelle se voient encore les trois portes dont il est ici question. Diodore donne aux deux statues vingt-sept coudées de hauteur, équivalentes à quatorze mètres vingt-trois centièmes (6), d'après la coudée d'Éléphantine. Ce qui reste encore des statues que nous avons retrouvées, ne comporte point une aussi grande proportion; elles ne peuvent avoir eu plus de sept mètres (7): ainsi la narration de Diodore ne convient pas parfaitement en ce point avec ce que nous avons observé sur les lieux. Ces deux colosses ont été déplacés. Il paroît hors de doute, d'après l'auteur, qu'ils étoient sous la galerie contre la muraille, de chaque côté de la porte. C'est cette indication précise qui nous les a fait placer dans l'endroit où on les voit sur notre plan restauré (8). On nous objectera peut-être qu'ils y sont cachés en partie par les piliers cariatides et qu'ils obstruent la

(1) Voyez la *planche 12, A. vol. II.*
(2) Voyez la section 1.re, *pag. 42.*
(3) Voyez la section 1.re, *pag. 46 et suiv.*, et *pag. 62.*
(4) Voyez la *pl. 10, A. vol. II*, où le vainqueur est représenté près d'un autel.
(5) Voyez la *planche 33, A. vol. II.*
(6) Quarante-quatre pieds à peu près.
(7) Vingt-un à vingt-deux pieds.
(8) Voyez la *planche 33, A. vol. II.*

galerie; mais il n'est pas rare de trouver, dans les monumens Égyptiens, des masses colossales accumulées, pour ainsi dire, les unes sur les autres. Ce qui nous a principalement déterminés dans notre restauration, c'est que l'existence de deux colonnes qui auroient été placées au-devant de la porte, telles qu'elles sont indiquées par M. Le Père dans le plan (1), n'a point été constatée. Les planches des vues (2) n'en offrent aucun indice, bien que les restes des autres colonnes et leurs débris épars y aient été soigneusement exprimés. Il étoit, à la vérité, bien naturel de croire à l'existence de ces deux colonnes, ainsi placées derrière les deux piliers cariatides formant l'entre-colonnement du milieu, puisqu'il y en a derrière les autres piliers encore subsistans. Nous avons nous-mêmes penché pour cette restauration, jusqu'à ce qu'un examen plus approfondi du texte de Diodore nous en ait tout-à-fait éloignés.

L'odéon étoit, chez les Grecs, un édifice (3) où, suivant les anciens auteurs, les musiciens et les poëtes venoient disputer le prix du chant et de la poésie. Un tribunal de juges y siégeoit pour distribuer les couronnes aux vainqueurs. On manque d'autorité pour prouver que la salle hypostyle (4) devoit être employée à cet usage : mais la suite du passage de Diodore fait connoître qu'on y rendoit la justice; ce qui établit quelque analogie dans la destination de ces deux édifices. On sait que l'odéon que Périclès fit construire à Athènes, et qu'il fit couvrir avec les mâts et les antennes des navires pris sur les Perses, renfermoit des colonnes dans l'intérieur, et c'est peut-être là le seul point de ressemblance qu'il ait avec le monument Égyptien; car il en différoit essentiellement dans la forme : l'odéon étoit elliptique, et la salle hypostyle du tombeau d'Osymandyas est un carré long. On conçoit toutefois que la sorte d'analogie que nous avons fait remarquer, a pu déterminer Hécatée à se servir de l'odéon comme de terme de comparaison, pour donner l'idée d'un édifice tout-à-fait nouveau pour lui, et dont on ne retrouve point d'exemple dans les monumens de l'architecture des Grecs.

« On y voit un grand nombre de statues de bois représentant des plaideurs : ils » ont les yeux tournés vers les juges, qui sont sculptés, au nombre de trente, sur un » des murs. Au milieu de ces derniers est le président, au cou duquel est suspendue » une image de la Vérité qui a les yeux fermés : près de lui on voit beaucoup de » livres. »

On ne croira sûrement pas que nous ayons retrouvé les statues en bois dont Diodore fait mention, lors même que des constructions en pierre sont détruites. Les bas-reliefs dont il est ici question, sont très-précieux. Il est certain qu'on les voyoit sur des parties du mur de fond qui ne subsistent plus maintenant, puisque, malgré nos recherches, nous ne les avons point observés sur celles qui sont encore debout. Combien il eût été curieux de retrouver ici la représentation de

(1) Voyez la *planche 27, fig. 1, A. vol. II.*

(2) Voyez les *planches 23, 24 et 26, A. vol. II.*

(3) *Voyez* la traduction de Vitruve par Perrault, *liv. V, chap. 9*, et les notes du traducteur.

(4) Nous nous servirons désormais exclusivement de cette dénomination pour désigner ces grandes salles dont les plafonds sont portés sur des quinconces de colonnes. Nous avons cru devoir franciser le mot Grec ὑπόστυλος que présente le texte, et qui, réuni à celui de οἶκος, indique une salle qui est sous des colonnes, dont les plafonds sont portés par des colonnes.

ce tribunal suprême qui étoit chargé de rendre la justice, et qui, au rapport de Diodore de Sicile (1), ne le cédoit point à l'aréopage d'Athènes ni au sénat de Lacédémone! Il étoit formé de trente juges, en même nombre que ceux qui étoient sculptés sur les murs de la salle hypostyle. C'étoient les hommes les plus recommandables du pays : ils étoient tirés des trois principales villes de l'Égypte, Héliopolis, Memphis et Thèbes, au nombre de dix pour chacune d'elles. Le plus vertueux d'entre eux étoit choisi pour les présider : il portoit un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendoit une figure qu'on appeloit *la Vérité.*

Quelle ressemblance parfaite ce rapprochement laisse apercevoir entre le tribunal représenté dans la salle hypostyle du tombeau d'Osymandyas et celui qui étoit institué en Égypte pour rendre la justice! Aurions-nous retrouvé l'usage et la destination de ces grandes salles hypostyles que l'on voit encore dans d'autres palais de Thèbes, à Karnak et à Louqsor! Étoient-elles destinées à donner des audiences où les monarques rendoient la justice! et seroit-ce plus particulièrement dans la salle hypostyle du tombeau d'Osymandyas, que le tribunal suprême de la nation auroit tenu ses séances augustes! Cet édifice ne seroit donc pas seulement un monument destiné à perpétuer des souvenirs de conquêtes et de victoires, mais il attesteroit encore que le souverain qui l'a fait élever, ou en l'honneur de qui il a été construit, ne s'attachoit pas moins à accroître la splendeur de ses états par l'ordre, les lois et la justice qu'il y faisoit régner, que par les guerres qu'il avoit entreprises pour en augmenter la puissance.

Nous devons terminer ici la comparaison que nous nous sommes proposé de faire du tombeau d'Osymandyas et du palais de Memnon; car, après la grande salle hypostyle, on passe dans deux pièces qui sont tout-à-fait en ruine, et qui conduisoient à d'autres bâtimens dont il ne reste plus rien. L'identité des deux édifices ayant été, jusqu'à présent, démontrée avec autant d'exactitude et de rigueur qu'on peut en mettre dans une pareille matière, nous avons pris le parti de rétablir le reste du tombeau d'Osymandyas d'après la description même d'Hécatée, pour achever de donner une idée complète de ce somptueux monument. Nous ne nous étendrons point sur cette restauration, que la *planche 33, A. vol. II,* fera parfaitement connoître. Nous ferons seulement remarquer que la description de Diodore ne suffisoit point pour la tracer; il falloit encore s'aider de l'analogie des autres monumens encore subsistans à Thèbes, pour disposer et distribuer convenablement les différentes pièces indiquées par l'auteur de la description. Il est nécessaire aussi de fixer l'attention sur la valeur des deux mots οἶκοι et οἰκήματα, dont la distinction est soigneusement établie dans le texte, et que les traducteurs ont mal-à-propos rendus par *palais* et *bâtimens* (2); ce qui jette la plus grande confusion dans l'esprit, lorsqu'on veut se représenter un seul et unique édifice dans le style Égyptien, comme devoit être évidemment celui dont il est ici question. Le mot οἶκοι nous paroît parfaitement convenir à ces salles assez spacieuses, distribuées dans l'intérieur des temples et des palais,

(1) *Voyez* la citation n.° V, à la fin de cette section, *pag. 159.*

(2) *Voyez* la traduction de Diodore par l'abbé Terrasson, *tome I, pag. 108.*

et que l'on trouve avant d'arriver au lieu mystérieux; tandis que le mot οἰκήματα est applicable à ces petites chambres obscures (1) qui entourent les sanctuaires des temples et les pièces les plus secrètes des palais, dont les murs sont ornés de sculptures consacrées plus particulièrement à la représentation des divinités de l'Égypte. Ces dernières pièces entouroient la bibliothèque, où le roi Osymandyas étoit représenté devant Osiris et les juges qui l'accompagnent aux enfers; circonstance qui justifie la dénomination de *tombeau* que Diodore conserve à l'édifice. Il y avoit une quantité de livres en Égypte, et l'on sait qu'après la conquête de Cambyse, les Perses en enlevèrent beaucoup aux prêtres, pour les transporter dans leur pays. Si l'on en juge d'après la forme des manuscrits trouvés dans les momies, et la configuration qu'on leur a donnée dans les sculptures des monumens, les livres consistoient en rouleaux qui ne tenoient que peu de place. Nous nous figurons donc qu'ils étoient disposés dans des cases construites à la partie inférieure de la salle servant de bibliothèque, de manière que les parois, n'étant masquées qu'à une certaine hauteur, étoient en outre décorées de ces sculptures où l'on avoit représenté le roi Osymandyas faisant des offrandes à tous les dieux de l'Égypte. L'inscription que portoit cette bibliothèque, prouve que les Égyptiens faisoient beaucoup de cas des livres, et qu'ils regardoient l'ignorance comme la maladie de l'ame la plus dangereuse. La collection de volumes renfermés dans le tombeau d'Osymandyas étoit probablement la plus considérable de l'Égypte; car nous ne pouvons douter que chaque temple n'eût au moins un dépôt d'archives.

La bibliothèque étoit suivie d'une salle qui renfermoit vingt tables entourées de lits sur lesquels étoient disposées les images de Jupiter et de Junon, et même celle du roi. Il paroît que les anciens Égyptiens avoient coutume de dresser, dans les temples, des tables pour les festins. C'est au moins ce que Juvénal (2) fait positivement entendre, lorsqu'en parlant de la guerre des Tentyrites et des habitans de *Coptos* (3), il dit que ceux-ci résolurent de troubler la joie des habitans de *Tentyris*, en les surprenant, au milieu de leurs festins, à ces tables dressées dans les temples et dans les places, autour desquelles la septième aurore avoit coutume de les trouver étendus sur leurs lits. C'est dans cette salle de festins que, suivant Diodore, étoit réellement déposé le corps d'Osymandyas : ce n'étoit qu'ensuite que l'on arrivoit au lieu véritablement construit en tombeau. Mais ici la restauration (4) que nous avons esquissée, paroîtra peut-être, au premier abord, en contradiction avec la description. Le texte porte, en effet, qu'on voit sur le cénotaphe un cercle d'or de trois cent soixante-cinq coudées de tour et d'une coudée d'épaisseur. Un pareil cercle a de quoi effrayer l'imagination. Sa circonférence auroit, en l'évaluant d'après la coudée d'Éléphantine, cent quatre-vingt-neuf mètres (5); et son diamètre, qui seroit de

(1) Hérodote ne donne pas une autre signification à ce mot. Voyez *liv. II, chap. 148.* Voyez aussi la *note 519, pag. 495, tom. II* de la dernière édition de la traduction Française de cet historien par M. Larcher (Paris, 1802, *9 vol. in-8.°*).

(2) *Sed, tempore festo*
Alterius populi, rapienda occasio cunctis
Visa inimicorum primoribus ac ducibus, ne
Lætum hilaremque diem, ne magnæ gaudia cœnæ
Sentirent, positis ad templa et compita mensis,
Pervigilique toro, quem nocte ac luce jacentem
Septimus interdum sol invenit.
Juvenal. satyr. XV.

(3) Nous adoptons ici la version proposée par M. Villoteau. *Voyez* la Description d'Ombos, *chap. IV, p. 9, note 2.*

(4) Voyez la *planche 33, A. vol. II.*

(5) Quatre-vingt-seize toises cinq pieds sept pouces.

soixante-quatre

soixante-quatre mètres (1), excéderoit les limites mêmes de l'édifice dans le sens de sa plus grande largeur, limites nécessairement déterminées par les traces que nous avons retrouvées des murs de clôture. Ainsi la pièce qui auroit renfermé ce cercle énorme, sortiroit tout-à-fait du système suivi dans la disposition des plans Égyptiens. Nous sommes donc fondés à croire qu'il ne faut point prendre le mot de *coudée* au pied de la lettre; qu'il ne s'agit point ici de la longueur absolue de la coudée, mais bien d'une division en trois cent soixante-cinq parties égales, auxquelles on aura donné le nom de *coudées*, comme nous donnons aux trois cent soixante parties du cercle le nom de *degrés*. L'astronomie étoit assez en honneur chez les Égyptiens, pour que l'on construisît souvent de ces cercles, qui n'étoient autre chose que des calendriers ou des instrumens propres à faire des observations. L'usage de ces instrumens étoit probablement réservé aux seuls prêtres de l'Égypte et aux initiés. On les conservoit dans les lieux les plus secrets des temples et des palais. On les consultoit tous les jours de l'année, pour connoître les phénomènes astronomiques, et l'on s'en servoit probablement aussi pour régler les fêtes. A la vérité, ces calendriers ne pouvoient être long-temps exacts; mais les prêtres, qui n'ignoroient point les causes de leurs variations, savoient aussi en corriger les défauts. Nous ferons remarquer que si l'on doutoit que les anciens Égyptiens aient eu une année vague de trois cent soixante-cinq jours, tout ce que nous venons de rapporter en donneroit la certitude.

Le P. Sicard a cru reconnoître le tombeau d'Osymandyas dans le palais de Louqsor; mais il ne donne aucune raison pour justifier ce qu'il avance. Après lui, Pococke a avancé la même opinion (2). Ce voyageur, d'ailleurs exact et savant, a sans doute été trompé par l'analogie qu'il a remarquée entre les sculptures de l'entrée du palais de Louqsor et les bas-reliefs décrits par Diodore; mais ce n'est là qu'un seul point de ressemblance, qui ne pouvoit suffire pour établir l'identité des deux édifices. Si on lit la description de Louqsor donnée par Pococke (3), on pourra se convaincre que, presque à chaque pas, il est en contradiction avec Diodore, et que, là même où l'identité lui paroît la plus frappante, il y a le moins de ressemblance entre les édifices dont il parle, tant il étoit préoccupé de la première idée qui l'avoit séduit. Ce n'est que sur des hypothèses à peu près gratuites relativement à l'étendue des constructions et à la position des différentes statues, que les conséquences du voyageur Anglais sont appuyées.

A toutes les preuves que nous avons données jusqu'ici de l'identité du palais de Memnon et du tombeau d'Osymandyas, on peut ajouter encore l'examen des planches où sont figurés les autres édifices de Thèbes, et l'on sera convaincu que leur position topographique, la distribution de leurs plans, les motifs de leurs coupes et de leurs élévations, ne peuvent nullement s'accorder avec la description qui nous a été transmise par Diodore.

Ce que nous venons de rapporter du palais de Memnon et du tombeau

(1) Trente-deux toises cinq pieds.

(2) Le P. Sicard voyageoit de 1697 à 1727, et Pococke de 1737 à 1739.

(3) Voyez *pag. 309 et suiv. du tome I.er* de la traduction des Voyages de Richard Pococke, par une société de gens de lettres.

d'Osymandyas, nous forceroit seul à conclure, quand bien même le témoignage d'Hérodote (1) ne viendroit pas le confirmer, que les rois Égyptiens avoient quelquefois leurs tombeaux dans l'enceinte des édifices sacrés, et peut-être au sein même de leurs propres palais. Au rapport de Diodore lui-même (2), les particuliers qui n'avoient point de monumens destinés à leur sépulture, réservoient dans leurs habitations une pièce pour recevoir les momies de leurs parens. Ainsi il ne faut pas chercher les sépultures des souverains de Thèbes seulement dans la vallée des tombeaux des rois, ou dans les autres hypogées de la chaîne Libyque. Cette dernière remarque nous conduit à concilier les témoignages de Strabon et de Diodore, dans ce qu'ils rapportent, le premier, des tombeaux en général, et le second, du tombeau d'Osymandyas en particulier. En effet, Strabon dit (3) que les tombeaux des rois sont situés au-dessus du *Memnonium*, et creusés dans le roc en forme de grottes; qu'ils sont au nombre de quarante, construits d'une manière merveilleuse, et qu'ils méritent d'être admirés; qu'auprès de ces tombeaux, sur des obélisques, sont des inscriptions qui vantent la puissance et la richesse des souverains, et qui témoignent que leur empire s'est étendu jusque dans la Scythie, la Bactriane et le pays qu'on nomme maintenant *Ionie*.

Quoique les choses les plus extraordinaires puissent être le résultat de ce goût dominant que les Égyptiens ont montré pour les grandes entreprises, de ce desir excessif qu'ils ont eu d'étonner la postérité par la hardiesse de leurs travaux, il est difficile de croire cependant qu'ils aient jamais amené des obélisques dans le fond de la vallée des tombeaux des rois, ou sur le penchant de la chaîne Libyque. Rien sur les lieux n'a pu nous faire deviner comment ces monolithes, dont on ne voit d'ailleurs aucune trace, auroient pu se lier au système des plans de ces excavations, et à leurs entrées, qui, presque toujours peu apparentes, ne répondent point à la magnificence intérieure des hypogées. Il nous semble bien plus raisonnable de penser que les obélisques dont il est ici question, faisoient partie de quelques monumens sépulcraux construits au pied de la chaîne Libyque, et l'un de ces monumens pouvoit être le tombeau d'Osymandyas. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que les sculptures de cet édifice ont une grande analogie avec les inscriptions des obélisques citées par Strabon : les unes et les autres transmettent le souvenir de conquêtes faites dans la Bactriane. D'ailleurs, la position du tombeau d'Osymandyas s'accorde fort bien avec celle que Strabon assigne aux tombeaux des rois, en les plaçant au-dessus du *Memnonium*, édifice presque entièrement détruit, dont nous avons assigné les limites (4). Nos conjectures acquerroient plus de vraisemblance, si l'on trouvoit encore des restes de ces obélisques près du tombeau d'Osymandyas. Quoique ce fait ait échappé à notre observation, nous n'oserions point cependant affirmer qu'il n'existe point de pareils débris. C'est d'ailleurs une chose digne de remarque, que, dans tout le quartier de Thèbes situé à la gauche du fleuve, on ne trouve point d'obélisques. Il est à croire que toute cette portion

(1) Herodot. *Hist.* lib. II, cap. 186, p. 120, edit. 1618.

(2) *Voyez* la citation n.° VI, à la fin de cette section, *pag. 160.*

(3) *Voyez* la citation n.° VII, à la fin de cette section, *pag. 160.*

(4) *Voyez* la section II de ce chapitre.

de la ville aura été dépouillée, de préférence, de ce genre de monumens, par les conquérans de l'Égypte; car on n'a aucune raison de supposer que la prodigalité des Égyptiens en ce genre se soit ici moins signalée que dans la partie de Thèbes située sur la rive droite du Nil. Nous avons fait voir que tout le quartier du *Memnonium* a été le théâtre de grandes dévastations, et que des édifices immenses (1) ont presque entièrement disparu. Cela explique pourquoi des quarante-sept tombeaux (2) des rois dont les annales des Égyptiens faisoient mention, il n'en subsistoit plus que dix-sept au temps de Ptolémée fils de Lagus. En effet, il est très-probable que tous les édifices sépulcraux n'avoient pas été taillés dans le rocher, comme les hypogées de la vallée des tombeaux, mais que plusieurs d'entre eux avoient été construits dans la plaine de Thèbes. Ils ont subi le sort du *Memnonium* de Strabon, celui qui attend incessamment le tombeau d'Osymandyas lui-même, dont il ne subsiste plus qu'un tiers à peu près.

Si les anciennes chronologies pouvoient nous être de quelque secours, nous connoîtrions l'époque du précieux monument que nous venons de décrire; mais les témoignages historiques manquent absolument pour assigner la place d'Osymandyas, dont pourtant il reste encore de si grands souvenirs. Jablonski (3) pense que les actions et les faits guerriers attribués par Diodore à Osymandyas ont beaucoup d'analogie avec ceux qui sont attribués par Manéthon à son quatrième Aménophis, d'où il conclut l'identité des deux personnages; il veut aussi confondre Osymandyas avec Sésostris : mais nous ne pouvons partager de pareilles opinions. En effet, nous avons retrouvé un monument consacré à Sésostris (4); nous avons reconnu celui de Memnon ou Aménophis (5), et nous sommes forcés de voir ici le tombeau d'Osymandyas. Loin donc que nous ayons des raisons de confondre ces divers personnages, nous sommes assurés au contraire que les édifices qu'ils ont élevés, les expéditions qu'ils ont entreprises, les guerres qu'ils ont faites, diffèrent essentiellement. Ainsi sont confirmés, par les monumens mêmes, ces témoignages historiques qui autorisoient à croire que l'empire d'Égypte étoit, dans l'antiquité, d'une étendue considérable; que, sous les rois qui l'ont élevé à la plus haute splendeur, il comprenoit la haute Asie, et que la Bactriane en étoit une province. Bien plus, tous les détails des conquêtes, sur lesquels l'histoire se tait, sont gravés sur les édifices, et exposés à la curiosité des voyageurs. Quel plus grand intérêt ils offriroient encore, si l'on savoit interpréter les hiéroglyphes!

Nous ne quitterons point le tombeau d'Osymandyas sans faire remarquer que c'est, après le vaste palais de Karnak et le *Memnonium* de Strabon, un des plus grands édifices de Thèbes.

(1) *Voyez* la section II de ce chapitre.

(2) *Voyez* la citation n.° VIII, à la fin de cette section, *pag. 160.*

(3) *Voyez* l'ouvrage de Jablonski que nous avons cité souvent dans le cours de cet écrit, et qui a pour titre, *De Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrima in Thebaïde statua*, synt. III, cap. 5.

(4) *Voyez* la description de Medynet-abou, *sect. I.re de ce chapitre.*

(5) *Voyez* la section III de ce chapitre.

TEXTES
DES AUTEURS CITÉS.

I.

Οὐ μόνον δ' οἱ κατ' Αἴγυπτον ἱερεῖς ἐκ τῶν ἀναγραφῶν ἱστοροῦσιν, ἀλλὰ καὶ πολλοὶ τῶν Ἑλλήνων, τῶν παραβαλόντων μὲν εἰς τὰς Θήβας ἐπὶ Πτολεμαίου τοῦ Λάγου, συνταξαμένων δὲ τὰς Αἰγυπτιακὰς ἱστορίας (ὧν ἐστι καὶ Ἑκαταῖος) συμφωνοῦσι τοῖς ὑφ' ἡμῶν εἰρημένοις.

Nec verò à sacerdotibus tantùm Ægyptiis hæc è libris sacris referuntur, sed et Græcorum multi, qui, Ptolemæi Lagi ætate Thebas profecti, historias Ægyptiacas contexuerunt (inter quos etiam Hecatæus est), cum narratione hac nostra consentiunt. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 56, edit. 1746.)

II.

Ἀπὸ γὰρ τῶν πρώτων τάφων, ἐν οἷς παραδέδοται τὰς παλλακίδας τοῦ Διὸς τεθάφθαι, δέκα σταδίων φασὶν ὑπάρξαι βασιλέως μνῆμα τοῦ προσαγορευθέντος Ὀσυμανδύου· τοῦτο δὲ καλὰ μὲν τὴν εἴσοδον ὑπάρχειν πυλῶνα λίθου ποικίλου, τὸ μὲν μῆκος δίπλεθρον, τὸ δ' ὕψος τεσσαράκοντα καὶ πέντε πηχῶν. Διελθόντι δὲ αὐτὸν εἶναι λίθινον περίστυλον τετράγωνον, ἑκάστης πλευρᾶς ὕσης τεττάρων πλέθρων· ὑπηρεῖσθαι δὲ ἀντὶ τῶν κιόνων ζῶδια πηχῶν ἑκκαίδεκα μονόλιθα, τὴν τύπον τὸν ἀρχαῖον τρόπον εἰργασμένα· τὴν ὀροφήν τε πᾶσαν ἐπὶ πλάτος δυεῖν ὀργυιῶν ὑπάρχειν μονόλιθον, ἀστέρας ἐν κυανῷ καταπεποικιλμένην. Ἐξῆς δὲ τοῦ περιστύλου τοῦτο πάλιν ἑτέραν εἴσοδον, καὶ πυλῶνα, τὰ μὲν ἄλλα παραπλήσιον τῷ προειρημένῳ, γλυφαῖς δὲ παντοίαις περιπότερον εἰργασμένον. Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀνδριάντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τοὺς πάντας λίθου Μέμνονος τοῦ Συηνίτου. Καὶ τούτων ἕνα μὲν καθήμενον ὑπάρχειν μέγιστον πάντων τῶν καθ' Αἴγυπτον· οὗ τὸν πόδα μειρόμενον ὑπερβάλλειν τοὺς ἑπτὰ πήχεις. Ἑτέρους καὶ δύο παρὰ τοῖς γόνασι, τὸν μὲν ἐκ δεξιῶν, τὸν δὲ ἐξ εὐωνύμων, θυγατρὸς καὶ μητρός, τῷ μεγέθει λειπομένους τοῦ προειρημένου. Τὸ δ' ἔργον τοῦτο μὴ μόνον εἶναι καλὸν τὸ μέγεθος ἀποδοχῆς ἄξιον, ἀλλὰ καὶ τῇ τέχνῃ θαυμαστὸν, καὶ τῇ τοῦ λίθου φύσει διαφέρον, ὡς ἂν ἐν τηλικούτῳ μεγέθει μήτε διαφυάδος μήτε κηλίδος μηδεμιᾶς θεωρουμένης. Ἐπιγεγράφθαι δ' ἐπ' αὐτοῦ, Βασιλεὺς

De primis enim sepulcris, quibus Jovis pellices conditas esse traditur, regis Osymanduæ (quem vocant) monimentum decem stadiorum fuisse, sub cujus introïtum e vario lapide atrium longitudine duûm plethrûm [ducenûm pedum] et altitudine cubitorum XLV. Hinc digresso lapideum occurrere peristylion quadratum, cujus unumquodque latus quaternûm plethrorum; columnarum loco, animalibus XVI cubitorum ex uno saxo, figuris ad antiquum morem cælatis, suffultum : totum verò tectum et lacunar duas orgyias [IIX cubitos] latum, et stellis in cæruleo variegatum, è solidô lapide constare. Secundùm id peristylion, ingressum rursus alium et atrium esse, cætera assimile priori, sed variis elaboratum sculpturis. In aditu tres statuas videri ex uno saxo omnes, Memnonis Sycnitæ (opus). Harum unam sedere, omnium in Ægypto maximam; quæ pedis sui mensura excedat cubitos VII. Reliquas duas ad genua illius repositas, alteram à dextris, à sinistris alteram, filiæ nimirum et matris, prioris magnitudinem non assequentes. Opus id non tantùm ob magnitudinem commendatione dignum, sed etiam ob artem admirandum, et saxi naturâ excellens, cùm in tam vasta mole neque fissura, neque labes ulla conspiciatur. Hanc verò inscriptionem præferre : *Sum Osymanduas, rex regum. Si quis nosse velit quantus sim et ubi jaceam, meorum aliquid operum vincat.* Aliam insuper imaginem esse matris illius seorsum, cubitorum XX, uno saxo constans. In cujus capite tres reginæ, quibus significetur filiam, uxorem et matrem regis fuisse. Secundùm hoc atrium, aiunt, peristylion erat priore memorabilius, in quo variæ sculpturæ repræsentantes bellum cum Bactris, qui

βασιλέων Ὀσυμανδύας εἰμί. Εἰ δέ τις εἰδέναι βούλεται πηλίκος εἰμὶ καὶ ποῦ κεῖμαι, νικάτω τὶ τῶν ἐμῶν ἔργων. Εἶναι δὲ καὶ ἄλλην εἰκόνα τῆς μητρὸς αὐτοῦ καθ' αὑτὴν, εἴκοσι πηχῶν, μονόλιθον. Ἔχουσαν δὲ τρεῖς βασιλείας ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, ἃς διασημαίνειν, ὅτι καὶ θυγάτηρ καὶ γυνὴ καὶ μήτηρ βασιλέως ὑπῆρξε. Μετὰ δὲ τὸν πυλῶνα, περίστυλον εἶναι τοῦ προτέρου ἀξιολογώτερον, ἐν ᾧ γλυφὰς ὑπάρχειν παντοίας, δηλούσας τὸν πόλεμον τὸν γενόμενον αὐτῷ πρὸς τοὺς ἐν τοῖς Βάκτροις ἀποστάντας. Ἐφ' οὓς ἐστρατεῦσθαι πεζῶν μὲν τετταράκοντα μυριάσιν, ἱππεῦσι δὲ δισμυρίοις, εἰς τέτταρα μέρη διῃρημένης τῆς πάσης στρατιᾶς, ὧν ἁπάντων υἱοὺς τοῦ βασιλέως ἐσχηκέναι τὴν ἡγεμονίαν.

desciverant ab eo, gestum; in quos expeditionem fecisse cum quadringentis millibus peditum, et viginti millibus equitum; exercituque in quatuor agmina diviso, omnibus cum imperio filios regis præfuisse memoratur.

Καὶ κατὰ μὲν τὸν πρῶτον τῶν τοίχων τὸν βασιλέα κατεσκευάσθαι πολιορκοῦντα τεῖχος ὑπὸ ποταμοῦ περίῤῥυτον, καὶ προκινδυνεύοντα πρὸς τινὰς ἀντιτεταγμένους, μετὰ λέοντος, συναγωνιζομένου τοῦ θηρίου καταπληκτικῶς. Ὑπὲρ ὧν τῶν ἐξηγουμένων οἱ μὲν ἔφασαν, πρὸς ἀλήθειαν χειροήθη λέοντα, τρεφόμενον ὑπὸ τοῦ βασιλέως, συγκινδυνεύειν αὐτῷ κατὰ τὰς μάχας, καὶ τροπὴν ποιεῖν τῶν ἐναντίων διὰ τὴν ἀλκήν. Τινὲς δ' ἱστόρουν ὅτι καθ' ὑπερβολὴν ἀνδρεῖος ὢν καὶ φορτικὸς, ἑαυτὸν ἐγκωμιάζειν βουλόμενος, διὰ τῆς τοῦ λέοντος εἰκόνος τὴν διάθεσιν ἑαυτοῦ τῆς ψυχῆς ἐσήμαινεν. Ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ τοίχῳ τοὺς αἰχμαλώτους ὑπὸ τοῦ βασιλέως ἀγομένους εἰργασθαι τά τε αἰδοῖα καὶ τὰς χεῖρας οὐκ ἔχοντας· δι' ὧν δοκεῖν δηλοῦσθαι διότι ταῖς ψυχαῖς ἄνανδροι καὶ κατὰ τὰς ἐν τοῖς δεῖνοις ἐνεργείας ἄχειρες ἦσαν. Τὸν δὲ τρίτον ἔχειν γλυφὰς παντοίας, καὶ διαπρεπεῖς γραφὰς, δι' ὧν δηλοῦσθαι βουθυσίας τοῦ βασιλέως, καὶ θρίαμβον ἀπὸ τοῦ πολέμου καταγόμενον. Κατὰ δὲ μέσον τὸν περίστυλον ὑπαίθριον βωμὸν κατεσκευάσθαι τοῦ καλλίστου λίθου, τῇ τε χειρουργίᾳ διάφορον καὶ τῷ μεγέθει θαυμαστόν. Κατὰ δὲ τὸν τελευταῖον τοῖχον ὑπάρχειν ἀνδριάντας καθημένους δύο μονολίθους, ἑπτὰ καὶ εἴκοσι πηχῶν. Παρ' οἷς εἰσόδους τρεῖς ἐκ τοῦ περιστύλου κατεσκευάσθαι, καθ' ἃς οἶκον ὑπάρχειν ὑπόστυλον, ὠδείου τρόπον κατεσκευασμένον, ἑκάστην πλευρὰν ἔχοντα δίπλεθρον. Ἐν τούτῳ δ' εἶναι πλῆθος ἀνδριάντων ξυλίνων, διασημαῖνον τοὺς τὰς ἀμφισβητήσεις ἔχοντας καὶ προσβλέποντας τοῖς τὰς δίκας κρίνουσι. Τούτους δ' ἐφ' ἑνὸς τῶν τοίχων ἐγγεγλύφθαι τριάκοντα τὸν ἀριθμὸν, καὶ κατὰ τὸ μέσον τὸν ἀρχιδικαστὴν, ἔχοντα τὴν Ἀλήθειαν ἐξηρτημένην ἐκ τοῦ τραχήλου, καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐπιμύουσαν. Καὶ βιβλίων αὐτῷ παρακείμενον πλῆθος, ταύτας δὲ τὰς εἰκόνας ἐνδείκνυσθαι διὰ τοῦ σχήματος, ὅτι τοὺς μὲν δικαστὰς οὐδὲν δεῖ λαμβάνειν, τὸν ἀρχιδικαστὴν δὲ πρὸς μόνην βλέπειν τὴν ἀλήθειαν.

In primo itaque pariete rex videtur murum oppugnans amni circumfluum, in primaque acie cum adversis hostibus quibusdam dimicans, leone socio qui terribilem ad modum regi opitulatur. Quod pars interpretum de vero leone accipiendum esse affirmabat; quem mansuefactum rex aluerit, quique ad pugnarum discrimina cùm eo descendens, roboris strenuitate facilè in fugam hostes verterit: pars aliter explicabat, quòd, cùm majorem in modum fortis esset et insolens, suas ita laudes decantare voluerit, imagine leonis animi sui habitum significans. In secundo pariete captivi regis trahuntur, absque virilibus et manibus effigiati; quo effeminatos animos, nullasque in periculosis negotiis manus habuisse illos, significatum videtur. Tertius inde paries omnis generis sculpturas et picturas insignes exhibet, quibus victimæ regis, et triumphus à bello isto actus, exprimuntur. In medio peristylio ara sub dio ex lapide pulcherrimo constructa erat, artificio manuum excellens, et magnitudine admiranda. In ultimo pariete duæ sunt imagines residentes, ex integro saxo XXVII cubitorum. Juxta quas tres è peristylio introïtus facti, atque inde domus columnis substructa, ad musici theatri instar, cujus latera singula duûm plethrorum. In ea multæ ex ligno statuæ; quibus disceptantes in judicio, et respectantes ad juri dicundo præfectos, significantur. Hi numero XXX in uno parietum exsculpti. In medio est prætor judicii, Veritatem clausis oculis collo appensam, plurimosque sibi libros adjacentes, habens. Hâc imaginum figurâ ostenditur judicum esse, nihil accipere; et judiciorum præsidem ad solam respicere veritatem oportere.

Ἑξῆς δ' ὑπάρχειν περίπατον οἴκων παντο-

Exinde ambulacrum est variis ædificiis refertum;

δαπῶν πλήρη, καθ' ὃς παντοῖα γένη βρωτῶν κατεσκευάσθαι τῶν πρὸς ἀπόλαυσιν ἡδίστων. Καθ' ὃν δὴ γλυφαῖς ἐντυχεῖν εἶναι καὶ χρώμασιν ἐπηνθισμένον τὸν βασιλέα, φέροντα τῷ θεῷ χρυσὸν καὶ ἄργυρον, ὃν ἐξ ἁπάσης ἐλάμβανε τῆς Αἰγύπτου καθ' ἑνιαυτὸν, ἐκ τῶν ἀργυρείων καὶ χρυσείων μετάλλων. Ὑπογεγράφθαι δὲ καὶ τὸ πλῆθος, ὃ συγκεφαλαιούμενον εἰς ἀργυρίου λόγον, εἶναι μυῶν τετρακισχιλίας καὶ διακοσίας μυριάδας. Ἐξῆς δ' ὑπάρχειν τὴν ἱερὰν βιβλιοθήκην, ἐφ' ἧς ἐπιγεγράφθαι, Ψυχῆς ἰατρεῖον. συνεχεῖς δὲ ταύτῃ τῶν καθ' Αἴγυπτον θεῶν ἁπάντων εἰκόνας, τῶν βασιλέως ὁμοίως δωροφορούντος, ἃ πρόσηκον ἦν ἑκάστοις· καθάπερ ἐνδεικνυμένου πρός τε τὸν Ὄσιριν καὶ τοὺς κάτω παρέδρους, ὅτι τὸν βίον ἐξετέλεσεν εὐσεβῶν καὶ δικαιοπραγῶν πρός τε ἀνθρώπους καὶ θεούς. Ὁμότοιχον δὲ τῇ βιβλιοθήκῃ κατεσκευάσθαι περιπτῶς οἶκον εἰκοσίκλινον, ἔχοντα τοῦ τε Διὸς καὶ τῆς Ἥρας ἔτι δὲ τοῦ βασιλέως εἰκόνας. Ἐν ᾧ δοκεῖν καὶ τὸ σῶμα τοῦ βασιλέως ἐντετάφθαι. Κύκλῳ δὲ τούτου πλῆθος οἰκημάτων κατεσκευάσθαι, γραφὴν ἐχόντων εὐπρεπῆ πάντων τῶν καθιερωμένων ἐν Αἰγύπτῳ ζώων. Ἀνάβασίν τε ἀπ' αὐτῶν εἶναι πρὸς ὅλον τὸν τάφον. Ἦν διελθοῦσιν ὑπάρχειν ἐπὶ τοῦ μνήματος κύκλον χρυσοῦν, τριακοσίων καὶ ἑξήκοντα καὶ πέντε πηχῶν τὴν περίμετρον, τὸ δὲ πάχος πηχυαῖον. Ἐπιγεγράφθαι δὲ καὶ διηρῆσθαι καθ' ἕκαστον πῆχυν τὰς ἡμέρας τοῦ ἐνιαυτοῦ, παραγεγραμμένων τῶν καθὰ φύσιν γινομένων τοῖς ἄστροις ἀνατολῶν τε καὶ δύσεων, καὶ τῶν διὰ ταύτας ἐπιτελουμένων ἐπισημασιῶν καθὰ τοὺς Αἰγυπτίους ἀστρολόγους. Τοῦτον δὲ τὸν κύκλον ὑπὸ Καμβύσου καὶ Περσῶν ἔφασαν σεσυλῆσθαι καθ' ὃς χρόνους ἐκράτησεν Αἰγύπτου. Τὸν μὲν οὖν Ὀσυμανδύου τοῦ βασιλέως τάφον τοιοῦτον γενέσθαι φασὶν, ὃς οὐ μόνον δοκεῖ τῇ καθὰ τὴν δαπάνην χορηγίᾳ πολὺ τῶν ἄλλων διενεγκεῖν, ἀλλὰ καὶ τῇ τῶν τεχνιτῶν ἐπινοίᾳ.

in quibus omnia esculentorum genera, quibus summa in fruendo suavitas, elaborata habentur. Tum affabrè sculptus et floridè pictus rex spectatur, aurum et argentum Deo offerens, quod annuatim ex omni Ægypto de argenti et auri fodinis percepit. Summa quoque ad argenti rationem adscripta erat trecenties vicies centena minarum millia. Posthæc sacram esse bibliothecam cum inscriptione, *Medicatorium animæ;* contiguasque huic omnium in Ægypto deorum imagines, rege munus unicuique competens offerente, utque Osiridi et collocatis infrà assessoribus demonstret quomodo piam erga deos justamque in homines vitam transegerit. Juxta bibliothecam domus affabrè exstructa cum XX lectisterniis, in quibus Jovis et Junonis, regisque effigies; ubi etiam regis corpus tumulatum videtur. Circùm verò undique ædes non paucæ existunt, quæ omnium in Ægypto consecratorum animalium elegantes picturas exhibent. Inde ad totum sepulcrum adscensus. Quo superato, aureus est circulus in ipso monimento, CCCLXV cubitorum ambitu, crassitie cubitali; inscriptique et divisi in singulos cubitos anni dies, cum notatione ortûs et occasûs stellarum naturalis, et significationum quas Ægyptii astrologi ab illis effici docent. Hic, aiunt, circulus à Cambyse et Persis abreptus est, quando in ejus potestatem Ægyptus pervenit. Ad istum ergò modum Osymandyæ regis sepulcrum describunt: quod non modò sumptuum magnificentiâ, sed artificum etiam industriâ, longè supergressum alia videtur. (*Ibid.* lib. I, pag. 56.)

III.

Τῷ δὲ Διὶ, ὃν μάλιστα τιμῶσιν, εὐειδεστάτη, καὶ γένους λαμπροτάτου παρθένος ἱερᾶται, ἃς καλοῦσιν οἱ Ἕλληνες παλλάδας· αὕτη δὲ καὶ παλλακεύει, καὶ σύνεστιν οἷς βούλεται μέχρις ἂν ἡ φυσικὴ γενήται τοῦ σώματος κάθαρσις· μετὰ δὲ τὴν κάθαρσιν δίδοται πρὸς ἄνδρας· πρὶν δὲ δοθήναι, πένθος αὐτῆς ἄγεται μετὰ τὸν τῆς παλλακείας καιρόν.

Jovi, quem præcipuè colunt, virgo quædam genere clarissima et specie pulcherrima sacratur: quales Græci pallacas, hoc est pellices, vocant. Ea, pellicis more, cum quibus vult coït, usque ad naturalem corporis purgationem. Post purgationem viro datur: sed, priusquam nubat, post pellicatûs tempus in mortuæ morem lugetur. (Strab. *Hist.* lib. XXVII, pag. 816, edit. 1620.)

IV.

ΕΦ ιερεως Αεθυ τυ δε τυ Αλεξανδρυ και θεων Σωτηρων και θεων Αδελφων και θεων

Sub pontifice Aete Alexandri quidem et deorum Soterum, et deorum Adelphorum, et deorum

Ευεργετων και θεων Φιλοπατορων και θεϑ Επιφανϑς ευχαριστου αθληφορϑ Βερενικης Ευεργετιδος Πυρρας της Φιλινϑ Κανηφορϑ Αρσινοης Φιλαδελφϑ Αρειας της Διογενϑς ιερειας Αρσινοης Φιλοπατορος Ειρηνης της Πτολεμαιϑ.

Evergetum, et deorum Philopatorum, et dei Epiphanis, gratiosi; athlophorâ Berenices Evergetidis Pyrrhâ filiâ Philini; canephorâ Arsinoes Philadelphæ, Areiâ filiâ Diogenis; sacerdote Arsinoes Philopatoros, Irene filiâ Ptolemæi. (Éclaircissemens sur l'inscription Grecque du monument trouvé à Rosette, par M. Ameilhon, *lignes 4, 5 et 6, pag. 11 et 12.*)

V.

Περὶ δὲ τὰς κρίσεις ὑ τὴν τυχοῦσαν ἐποιοῦντο σπουδὴν, ἡγούμενοι τὰς ἐν τοῖς δικαστηρίοις ἀποφάσεις μεγίστην ῥοπὴν τῷ κοινῷ βίῳ φέρειν πρὸς ἀμφότερα. δῆλον γὰρ ἦν ὅτι τῶν μὲν παρανομούντων κολαζομένων, τῶν δ' ἀδικουμένων βοηθείας τυγχανόντων, ἀεὶ διόρθωσις ἔσται τῶν ἁμαρτημάτων· εἰ δ' ὁ φόβος, ὁ γινόμενος ἐκ τῶν κρίσεων τοῖς παρανομοῦσιν, ἀναιρέποιτο χρήμασιν ἢ χάρισιν, ἐσομένην ἑώρων τοῦ κοινοῦ βίου σύγχυσιν. Διόπερ ἐκ τῶν ἐπιφανεστάτων πόλεων τοὺς ἀρίστους ἄνδρας ἀποδεικνύντες δικαστὰς κοινοὺς, οὐκ ἀπετύγχανον τῆς προαιρέσεως. ἐξ Ἡλιουπόλεως γὰρ καὶ Θηβῶν καὶ Μέμφεως, δέκα δικαστὰς ἐξ ἑκάστης, προέκειντο. Καὶ τοῦτο τὸ συνέδριον οὐκ ἐδόκει λείπεσθαι τῶν Ἀθήνησιν Ἀρεοπαγιτῶν, ἢ τῶν παρὰ Λακεδαιμονίοις γερόντων. Ἐπεὶ δὲ συνέλθοιεν οἱ τριάκοντα ἐπέκρινον ἐξ ἑαυτῶν ἕνα τὸν ἄριστον, καὶ τοῦτον μὲν ἀρχιδικαστὴν καθίσαντο, εἰς δὲ τοῦτου τόπον ἀπέστελλεν ἡ πόλις ἕτερον δικαστήν. Συντάξεις δὲ τῶν ἀναγκαίων παρὰ τοῦ βασιλέως τοῖς μὲν δικασταῖς ἱκαναὶ πρὸς διαίρεσιν ἐχορηγοῦντο· τῷ δὲ ἀρχιδικαστῇ πολλαπλάσιοι. Ἐφόρει δ' οὗτος περὶ τὸν τράχηλον οὐ χρυσῆς ἁλύσεως ἠρτημένον ζῴδιον τῶν πολυτελῶν λίθων, ὃ προσηγόρευον Ἀλήθειαν. Τῶν δ' ἀμφισβητήσεων ἤρχοντο ἐπειδὰν τὴν τῆς Ἀληθείας εἰκόνα ὁ ἀρχιδικαστὴς προσθεῖτο. Τῶν δὲ πάντων νόμων ἐν βιβλίοις ὀκτὼ γεγραμμένων, καὶ τούτων παρακειμένων τοῖς δικασταῖς, ἔθος ἦν τὸν μὲν κατήγορον γράψαι καθ' ἓν ὧν ἐνεκάλει, καὶ πῶς γέγονε, καὶ τὴν ἀξίαν τοῦ ἀδικήματος, ἢ τῆς βλάβης· τὸν ἀπολογουμένον δὲ, λαβόντα τὰ χρηματισθέντα ὑπὸ τῶν ἀντιδίκων, ἀντιγράψαι πρὸς ἕκαστον, ὡς οὐκ ἔπραξεν, ἢ πράξας οὐκ ἠδίκησεν, ἢ ἀδικήσας, ἐλάττονος ζημίας ἄξιός ἐστι τυχεῖν. Ἔπειτα νόμιμον ἦν, τὸν κατήγορον ἀντιγράψαι, καὶ πάλιν τὸν ἀπολογούμενον ἀντιθεῖναι. ἀμφοτέρων δὲ τῶν ἀντιδίκων τὰ γεγραμμένα δὶς τοῖς δικασταῖς δόντων, τὸ τρινικοῦτα ἔδει τοὺς μὲν τριάκοντα τὰς γνώμας ἐν ἀλλήλοις ἀποφαίνεσθαι, τὸν ἀρχιδικαστὴν δὲ τὸ ζῴδιον τῆς Ἀληθείας προσίθεσθαι τῇ ἑτέρᾳ τῶν ἀμφισβητήσεων.

Judiciis verò diligentiam non vulgarem adhibent, quòd sententias pro tribunali pronunciatas maximum vitæ communi momentum afferre in utramque partem censent: nam haud obscurum ipsis erat, si facinorosi punirentur, et injuriâ oppressis auxilium ferretur, optimam hanc delictorum emendationem fore; et contrà, si terror à judiciis impendens sceleratis vel pecuniâ vel gratiâ everteretur, confusionem universæ hominum societatis eventuram prospiciebant. Nec absque successu consilium fuit, quo optimos ex civitatibus nobilissimis viros judiciis præfecerunt: nam ex urbe Solis et Thebis et Memphi denos judices elegerunt. Qui consessus nec Areopagitis Atheniensium, nec senatui Lacedæmoniorum, postponendus videbatur. Congressi hi XXX viri unum ex collegio, et quidem optimum, præsidem judiciorum crearunt, in cujus locum urbs alium submittebat judicem. Stipendia in victum et alias res necessarias à rege judicibus præbebantur, sed prætori multò ampliùs. Gestabat is in collo ex aurea catena dependens è lapillis pretiosissimis simulacrum, cui Veritas nomen. Hoc à judiciorum principe assumptum disceptandi lites auspicium erat. Tum IIX codicibus (quibus universæ leges descriptæ continebantur) apud judices depositis, mos fuit, ut actor singulatim scripto exhiberet et crimen, et facti modum, et damni illati æstimationem. Reus contrà post acceptum ab adversario criminationis libellum ad singula scriptum opponere, se vel non fecisse, vel faciendo non deliquisse, vel delinquendo minùs pœnæ commeruisse. Tum accusator scripto replicare, defensor responsionem duplicare. Postquam bis ita libellos judicibus exhibuerant litigantes, tandem sententias inter se dicendi XXX viris, prætori Veritatis effigiem alteri controversantium parti applicandi, officium incumbebat. (Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 86.)

VI.

Τὸ δὲ σῶμα πθέασιν, οἱ μὲν ἰδίας ἔχοντες ταφὰς, ἐν ταῖς ἀποδεδειγμέναις οἰκίαις. Οἷς δ' οὐχ ὑπάρχουσι ταφῶν κτήσεις, καινὸν οἴκημα ποιοῦσι κατὰ τὴν ἰδίαν οἰκίαν, καὶ πρὸς τὸν ἀσφαλέστατον τῶν τοίχων ὀρθὴν ἱστᾶσι τὴν λάρνακα· καὶ τοὺς κωλυομένους δὲ διὰ τὰς κατηγορίας, ἢ πρὸς δανείων ὑποθήκας, θάπτεσθαι, πθέασι κατὰ τὴν ἰδίαν οἰκίαν.

Cadavera, quibus propria sunt monimenta, in designatis ad hoc conditoriis reponunt: at qui sepulcra propria non possident, domi suæ novam condunt ædiculam, erectumque loculum ad firmissimum parietem statuunt. Sepulturâ prohibitos, vel ob intentata crimina, vel ob æris alieni debitionem, suis in ædibus condunt. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 103.)

VII.

Ὑπὲρ δὲ τοῦ Μεμνονείου θῆκαι βασιλέων ἐν πετραίοις λατομηταὶ περὶ τεσσαράκοντα, θαυμαστῶς κατεσκευασμέναι, θέας ἀξίαι· ἐν δὲ ταῖς θήκαις ἐπί τινων ὀβελίσκων ἀναγραφαὶ δηλοῦσαι τὸν πλοῦτον τῶν τότε βασιλέων, καὶ τὴν ἐπικράτειαν, ὡς μέχρι Σκυθῶν, καὶ Βακτρίων, καὶ Ἰνδῶν, καὶ τῆς νῦν Ἰωνίας διατείνασαν· καὶ φόρων πλῆθος, καὶ στρατιᾶς περὶ ἑκατὸν μυριάδας.

Supra Memnonium sunt regum loculi in speluncis quibusdam in lapidem incisi, circiter XL, mirum in modum structi, spectatuque sanè digni. Juxta hos in obeliscis quibusdam inscriptiones sunt, quæ regum illorum divitias ac potentiam declarant, atque imperium usque in Scythiam, et Bactrianam, et Indiam, et quæ nunc Ionia dicitur, propagatum; item tributorum magnitudinem, et exercitus circiter mille millia. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 816, edit. 1620.)

VIII.

Εἶναι δέ φασι καὶ ταφὰς ἐνταῦθα τῶν ἀρχαίων βασιλέων θαυμαστοὺς καὶ τῶν μεταγενεστέρων τοῖς εἰς τὰ παραπλήσια φιλοτιμουμένοις ὑπερβολὴν οὐκ ἀπολείπουσας. Οἱ μὲν οὖν ἱερεῖς ἐκ τῶν ἀναγραφῶν ἔφασαν εὑρίσκειν ἐπὶ τοσοῖς τοῖς τεσσαράκοντα τάφους βασιλικοὺς, εἰς δὲ Πτολεμαῖον τὸν Λάγου διαμεῖναι ἑπτακαίδεκα μόνον.

Ibi mirifica priscorum regum sepulcra, quæ posteris ad similis magnificentiæ studium nihil reliqui fecerunt; horumque in sacris commentariis XLVII inveniri: sed ad Ptolemæum Lagi XVII tantùm remansisse. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 56.)

SECTION IV,

SECTION IV,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description du Temple de l'Ouest, ou du Temple d'Isis.

A six cents mètres de distance, à peu près, du tombeau d'Osymandyas, au sud-ouest, dans une gorge formée par des mamelons détachés de la chaîne Libyque, on trouve un petit temple qui paroît avoir été consacré à la déesse Isis. Cet édifice est situé au milieu d'une enceinte rectangulaire, construite en grosses briques séchées au soleil. On y pénètre par une de ces portes d'un effet imposant, qui, précédant presque toujours les temples et les palais des anciens Égyptiens, sont enchâssées, pour ainsi dire, soit dans un pylône, soit, comme ici, dans l'épaisseur d'un mur d'enceinte. Ces portes ont ordinairement des dimensions proportionnées à la grandeur et à l'importance des édifices auxquels elles conduisent. Celle que nous avons sous les yeux, n'a qu'un mètre et demi d'ouverture, et trois mètres deux tiers à peu près de profondeur : ses montans ont un mètre de largeur, et sa hauteur totale n'excède pas cinq mètres et demi. Les proportions de cette porte sont dans un rapport parfait avec le petit édifice qu'elle précède. Un globe ailé qui se détache sur un fond orné de cannelures, forme la décoration de la corniche. L'axe de la porte, qui est aussi celui du temple, fait un angle de soixante-deux degrés trente minutes avec le méridien magnétique. Le mur d'enceinte vient se terminer aux côtés de la porte. Il est moins élevé qu'elle de toute la hauteur de son couronnement, c'est-à-dire, d'à peu près un mètre quatre-vingts centièmes : il n'a lui-même que trois mètres sept dixièmes de hauteur. Son plus petit côté, qui a trente-six mètres de long, fait face au sud : la longueur du plus grand côté est de quarante-huit mètres. C'est une des enceintes les mieux conservées que nous ayons retrouvées dans toutes les ruines de Thèbes. Élevée au pied de la chaîne Libyque, sur un sol calcaire qui est à l'abri des alluvions du fleuve, et cachée, pour ainsi dire, dans la montagne, elle n'est point encombrée et n'a éprouvé aucune de ces dégradations qui sont dues au voisinage des habitations modernes : elle se voit encore actuellement dans son état primitif; on y distingue très-bien l'appareil régulier des briques, dont les dimensions considérables ne peuvent laisser aucun doute sur leur antique origine. Le mur d'enceinte a autant d'épaisseur que la porte a de profondeur. On conçoit qu'un pareil rempart étoit bien propre à garantir de toute violation l'édifice sacré qu'il renfermoit, et qu'au besoin même on pouvoit s'y défendre contre les incursions et les poursuites d'un ennemi.

A seize mètres de distance de la porte, s'élève le temple, qui occupe en longueur une étendue à peu près double de sa largeur. Cette proportion a été adoptée par les anciens Égyptiens dans les petits édifices du genre de celui dont il est ici question : elle plaît singulièrement à l'œil, et produit toujours le plus heureux effet. On la retrouve souvent dans les plus anciens édifices des Grecs, et l'on ne peut guère douter que ces derniers ne l'aient empruntée des Égyptiens.

Le temple est bâti tout entier en pierres de grès d'un grain très-fin, dont le ton jaune, modifié par une vive lumière, offre l'apparence de la blancheur. Sa façade est de la plus grande simplicité : c'est un mur trapézoïde, surmonté de la corniche Égyptienne, au-dessous de laquelle règne un cordon qui court sur tous les angles de l'édifice. Un globe ailé décore le milieu de cette corniche, qui ne présente aucun autre ornement. Au milieu de la façade, est une porte dont l'encadrement a une légère saillie sur le nu du mur, et dont l'entablement est décoré d'un globe ailé qui se détache sur un fond de cannelures. C'est par-là qu'on pénètre dans le portique, qui consiste en une grande salle presque carrée, dont le plafond est soutenu par deux rangées de deux colonnes seulement. Ce portique est séparé en deux parties inégales par des murs à hauteur d'appui qui s'élèvent entre les colonnes de la deuxième rangée et des pilastres placés sur la même ligne. Dans les grands temples Égyptiens, on trouve successivement un premier et un second portique : ici ces deux pièces paroissent être en quelque sorte réunies. Leur sol cependant n'est point le même : il faut monter quatre marches, à la vérité peu élevées, pour arriver de la première à la seconde.

Un soupirail évasé dans l'intérieur est pratiqué près du plafond, au-dessus d'une porte percée dans le mur latéral, à gauche : il augmente le jour que le portique reçoit par ses deux portes. Il est fort remarquable, que, sur la paroi inférieure de ce soupirail, on a sculpté un disque d'où partent six lignes divergentes de cônes tronqués, enchevêtrés, pour ainsi dire, les uns dans les autres. La place où se trouve cet emblème, donne à croire que l'on a voulu figurer ici la lumière du soleil pénétrant dans le temple. On le trouve ailleurs dans des circonstances où il paroît avoir un sens analogue. C'est ainsi qu'à Denderah on le voit à l'une des extrémités du zodiaque par bandes, où il représente le soleil dans le signe du cancer, absorbant dans ses rayons une figure d'Isis placée au-dessus d'un temple. Les sculptures qui décorent les corniches des temples d'Edfoû et de Denderah, tous les soupiraux qui donnent du jour dans le dernier de ces édifices, présentent également des disques d'où partent des rayons divergens de cônes tronqués. Cet emblème se retrouve très-souvent dans les hiéroglyphes, et l'on ne peut douter qu'il n'y exprime la lumière. Il faudroit maintenant connoître, outre le sens propre de cet hiéroglyphe, les différens sens métaphoriques que les anciens Égyptiens ont dû très-probablement lui attribuer, pour pouvoir l'interpréter dans les diverses inscriptions où on le rencontre : toujours est-il certain que nous pouvons le ranger au nombre des hiéroglyphes dont la configuration exprime bien les objets qu'ils représentent. Il en est ainsi de l'eau et d'un petit nombre

d'autres signes (1). La manière dont les anciens Égyptiens ont figuré la lumière, est peut-être celle qui exprime le mieux l'objet qu'ils ont voulu représenter : on doit présumer qu'ils avoient, sur la nature et l'émission de ce fluide, un système bien entendu et des idées très-saines.

Mais revenons au portique du temple, qui offre une disposition qu'on ne retrouve point ailleurs. Ses colonnes ne manquent point d'une certaine élégance. Si l'on prend pour module leur demi-diamètre supérieur, on peut s'assurer qu'elles ont douze modules et demi, en y comprenant le chapiteau qui en a exactement deux, et la base qui n'a que deux tiers de module. Ces proportions approchent de l'élégance des ordres Grecs. Le galbe du chapiteau est celui d'une campane découpée en quatre parties. Dans les angles sont des tiges et des feuilles de plantes indigènes, et l'on y remarque ces triangles enchevêtrés les uns dans les autres, dont nous avons déjà eu plus d'une fois occasion de parler (2). Les tiges verticales et arrondies, et les bandeaux circulaires qui décorent ordinairement le fût des colonnes Égyptiennes, se retrouvent encore ici. Les dés des chapiteaux qui soutiennent l'architrave, sont ornés d'hiéroglyphes.

Aux angles de cette première partie du portique, sont des pilastres dont la face antérieure est arrondie, et dont les chapiteaux sont ornés de figures d'Isis (3). C'est, à proprement parler, le seul exemple que l'on puisse citer de l'emploi de ces membres d'architecture dans les monumens Égyptiens. Ils sont élevés sur un petit socle décoré de tiges de lotus avec des boutons et des fleurs épanouies. Le corps du pilastre est orné, au milieu, d'une ligne d'hiéroglyphes, accompagnée, de chaque côté, de fleurs de lotus au-dessus desquelles s'élèvent des *ubæus* coiffés de mitres symboliques. Ce que l'on peut appeler le chapiteau du pilastre, consiste en trois têtes d'Isis, qui se dessinent sur ses trois faces apparentes : elles sont coiffées d'une draperie qui forme une espèce de turban sur le front, passe derrière les oreilles, et tombe le long des joues et sur le cou ; elles ont un collier de perles et une sorte de collerette. Au-dessus de la tête d'Isis, est une corniche décorée de cannelures et surmontée d'un temple. Tout cet ensemble offre enfin le chapiteau à tête d'Isis, tel que nous l'avons décrit à Philæ et à Esné, et tel qu'on aura occasion de le considérer encore dans toute sa beauté à Denderah. Il est ici tout brillant des plus vives couleurs, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement le bleu. L'agencement de ces pilastres, considérés isolément, a quelque chose d'agréable ; mais ils ne sont point ici en rapport avec les chapiteaux des colonnes du portique. Les Égyptiens ne se faisoient point scrupule de ces sortes de disparates. Le petit temple de *Contra-Lato* (4) en offre un exemple absolument pareil. Ce qui peut seul excuser cette espèce de bizarrerie, c'est le motif que l'on paroît avoir eu de mettre en évidence l'image de la divinité principalement vénérée dans le temple.

On arrive à la seconde partie du portique en montant, comme nous l'avons dit,

(1) *Voyez* la Description de Philæ par feu M. Lancret, *chap. 1, pag. 20 et 25, A. D. vol. I.* Voyez aussi le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'Elethyia, *A. M. vol. I, pag. 64.*

(2) *Voyez* la description que nous avons donnée du tombeau d'Osymandyas, dans la section précédente, *pag. 133.*

(3) Voyez la *pl. 34, fig. 7 et 8*, et la *pl. 36, fig. 2, A. vol. II.*

(4) Voyez la *planche 89, A. vol. I.*

quatre marches d'une hauteur totale de cinq décimètres, égale à celle du stylobate sur lequel s'élèvent la seconde rangée de colonnes ainsi que la porte et les murs d'entre-colonnement. Cette seconde partie du portique a deux mètres et demi de long, sur une largeur d'un peu plus de huit mètres ; ce n'est, à proprement parler, qu'une sorte de couloir qui sert d'issue à trois pièces que nous avons encore à décrire. A gauche en entrant, on aperçoit, contre la paroi latérale, un petit escalier dont les marches sont encastrées dans la muraille et ont une saillie d'un mètre et demi sur le nu du mur : cet escalier conduit sur les terrasses de l'édifice, et est éclairé, ainsi que toute la seconde partie du portique, par une fenêtre presque carrée, fermée par une claire-voie en pierre, pareille à celles que l'on voit à Karnak et à Medynet-abou, si ce n'est cependant que la composition en est plus recherchée. La traverse horizontale est ici placée plus bas, et se trouve à peu près au tiers de la hauteur de la fenêtre : elle reçoit trois petites colonnes qui, étant également espacées, ne peuvent correspondre aux quatre barreaux de la partie inférieure, et portent entièrement à faux. Les deux colonnes extrêmes sont couronnées de chapiteaux à têtes d'Isis surmontées de temples. Le chapiteau de la colonne du milieu a la forme d'une campane décorée de feuilles de plantes indigènes. Toute cette claire-voie, qui est de très-petite dimension, est exécutée avec une finesse de détails extrêmement remarquable.

Le mur de fond du couloir est percé de trois portes conduisant à des pièces dont la disposition est tout-à-fait pareille à celle des trois sanctuaires du grand temple de Philæ. La porte du milieu est couronnée d'une corniche décorée d'un globe ailé qui se détache sur un fond de cannelures. Au-dessus, et tout-à-fait en évidence, sont sept têtes d'Isis, accompagnées de draperies et surmontées de dés en forme de temples. Il semble que l'on ait voulu montrer plus particulièrement ici l'image de la divinité révérée dans ce petit édifice. Les trois sanctuaires ont cinq mètres de longueur : celui du milieu est plus large que les deux autres.

Tout ce petit temple est couvert de sculptures d'une exécution fine et délicate, revêtues des peintures les plus éclatantes; il est d'une conservation parfaite, et peut donner une idée exacte de l'art avec lequel les Égyptiens employoient les couleurs. Le lecteur a déjà pu prendre, dans la description des monumens de Philæ (1), et en jetant les yeux sur la gravure qui représente l'intérieur du portique du grand temple de cette île (2), une idée assez exacte de ce genre de décorations : mais c'est plus particulièrement ici qu'il peut s'en représenter l'effet d'une manière complète; les petites dimensions de l'édifice permettent à la vue d'embrasser, pour ainsi dire, tout d'un seul coup-d'œil, et de saisir en même temps les moindres détails. Nous avons donc pu nous confirmer dans l'opinion que cette réunion de la peinture et de la sculpture, qui paroîtroit devoir n'être considérée que comme une sorte de bigarrure, n'offre à la première vue rien de choquant, et qu'au contraire, soit qu'on doive l'attribuer à l'art des architectes Égyptiens, soit que l'observateur s'accoutume à ce spectacle, l'œil se complaît dans les sensations qu'il en éprouve, et même en recherche l'effet.

De toutes les sculptures qui décorent le temple, on n'a dessiné que deux

(1) *Voyez* le chapitre 1.er, *A. D.*

(2) Voyez la *planche 18, A. vol. I.*

tableaux complets. Le premier (1) se voit dans l'intérieur du sanctuaire de gauche, au-dessus de la porte, et remplit tout l'espace qui se trouve entre le plafond et le linteau. L'objet le plus remarquable qu'il renferme, est un belier à quatre têtes surmontées d'un disque au milieu duquel est un *ubæus*. Un vautour mitré et les ailes déployées plane au-dessus de cet animal emblématique : en avant et en arrière, deux femmes sont en adoration devant lui. Au-dessus de ce tableau sont des représentations d'espèces de balustres, qui forment ordinairement la décoration des parties supérieures des murs dans l'intérieur des édifices.

Le second tableau (2) offre une scène fort curieuse, qui a une ressemblance parfaite avec celles que l'on retrouve dans presque tous les manuscrits sur papyrus recueillis à Thèbes (3). La première partie de cette scène se compose de trois figures qui ont le même costume, la même attitude, les mêmes attributs et les mêmes coiffures que celles des manuscrits. La figure du milieu représente un personnage qui semble solliciter la faveur d'être admis en présence d'un dieu que l'on voit à la droite du tableau : il paroît la demander avec instance à une femme qui tient dans ses mains les attributs de la divinité, et qui ne peut être que la déesse Isis. Une prêtresse placée derrière le personnage paroît se joindre à lui pour solliciter la faveur qu'il demande. Derrière Isis est une balance que mettent en équilibre deux hommes, dont l'un a un masque à tête d'épervier, et l'autre un masque à tête de chacal : ce dernier porte dans l'une de ses mains une croix à anse. L'un et l'autre ne sont sans doute que la divinité considérée sous des attributs divers. Un cynocéphale est accroupi sur le milieu du fléau de la balance. Un poids tout-à-fait pareil à celui qui est placé dans l'un des plateaux, est suspendu à une corde passée dans le fléau au moyen d'un nœud : il est sans doute destiné à rétablir l'équilibre de la balance; ce dont paroît s'occuper plus particulièrement le personnage à tête d'épervier. Il est vraisemblable que ce contre-poids avoit la facilité de se mouvoir le long du fléau de la balance, de manière qu'on pouvoit, pour rétablir l'équilibre, augmenter ou diminuer au besoin sa distance du point d'appui. Dans le plateau qui est mis en mouvement par le dieu à tête de chacal, est la feuille d'une plante. Cette balance et les personnages qui la mettent en équilibre, sont parfaitement les mêmes que dans les papyrus. Seulement, dans quelques manuscrits, les personnages à tête d'épervier et à tête de chacal se regardent au lieu de se suivre, et tantôt c'est le personnage à tête d'épervier qui est occupé à établir l'équilibre, tantôt c'est celui à tête de chacal. Quelquefois aussi le cynocéphale placé au-dessus de la balance n'est pas accompagné de deux espèces de sphinx, tels que ceux qui existent dans le tableau qui nous occupe. Après la balance, vient un personnage à tête d'ibis, représentant le dieu Thot ou le Mercure des Égyptiens : il paroît être dans l'action d'écrire le résultat de la pesée qui vient de se faire. Il est précédé d'un Harpocrate élevé sur une espèce de crochet, et tenant dans chaque main un fléau (4), et de plus une crosse dans la main gauche. En avant du dieu, est un monstre dont le corps paroît

(1) Voyez la *planche 35, fig. 6, A. vol. II.*
(2) Voyez la *planche 35, fig. 2, A. vol. II.*
(3) Voyez les *planches 60, 66 et 72, A. vol. II.*
(4) Le fléau a été oublié dans la gravure, *pl. 35, fig. 2, A. vol. II.*

être celui d'un lion et la tête celle d'un sanglier : il est élevé sur un autel. Dans les manuscrits sur papyrus, la tête du monstre est la même que l'on voit ici, sinon que la gueule est tout-à-fait béante, et que le corps a des mamelles pendantes et des formes qui paroissent se rapprocher de celles d'une truie. Au-devant du monstre, est une fleur de lotus sur laquelle sont quatre petites statues enveloppées comme des momies, dont la première a une tête humaine, la seconde une tête de cynocéphale, la troisième une tête de chacal, et la quatrième une tête d'épervier. Ce sont les quatre figures que l'on retrouve constamment dans les tombeaux, soit ajustées sur des statues en gaîne comme ici, soit formant des couvercles de ces vases appelés *canopes*, tels que nous en avons recueilli nous-mêmes dans les hypogées (1). Dans quelques-uns des manuscrits sur papyrus, l'offrande dont nous venons de parler est absolument la même ; dans d'autres, elle ne se compose que de plusieurs fleurs de lotus placées sur un autel. Après les quatre petites statues, on voit ici un quadrupède dont la tête, séparée du tronc, paroît tomber dans un vase qui est tout près de là, et dont le corps est percé d'une flèche ; ses formes se rapprochent de celles du cheval. Enfin, à l'extrémité du tableau, Osiris est assis sur un trône, et porte dans ses mains la crosse et le fléau, attributs de la divinité.

L'identité parfaite du tableau que nous venons de décrire, avec ceux des manuscrits sur papyrus, indiqueroit suffisamment un sujet funèbre, si d'ailleurs toute la scène qui y est représentée ne le désignoit d'une manière peu équivoque. Cette sculpture est évidemment relative au jugement des morts dans les enfers. On sait, d'après les témoignages de l'antiquité, qu'Isis, et sur-tout Osiris, regardé par les Égyptiens comme le principe fécondant, comme l'ame de l'univers, n'étoient pas seulement des divinités célestes ; mais qu'envisagés sous de nouveaux rapports, ils étoient considérés comme des divinités infernales (2), préposées à la punition des coupables et à la récompense des justes dans l'autre vie. Dans le tableau que nous venons de décrire, le mort est conduit par Isis devant le souverain juge. C'est avec la balance que se fait la pesée de ses bonnes et de ses mauvaises actions, dont le dieu Thot écrit le résultat en présence d'Osiris. Ce quadrupède percé d'une flèche est peut-être l'animal d'où sort l'ame du mort qui est en présence du juge redoutable. En effet, on sait que les Égyptiens croyoient à la métempsycose. Il est constant, d'après le rapprochement de tous les témoignages de l'antiquité, qu'ils pensoient que l'ame est immortelle (3), et qu'elle restoit unie aux corps aussi long-temps que ceux-ci pouvoient se conserver, d'où est venu sans doute le soin extrême que l'on apportoit aux embaumemens. Rien n'annonce que les Égyptiens crussent à la résurrection des corps ; mais il paroît incontestable qu'ils croyoient à la migration des ames. Cette doctrine établissoit que l'ame, après être restée unie à la matière, tant que celle-ci n'étoit point tombée en corruption et pouvoit lui servir d'habitation, revenoit des enfers pour animer de nouveaux corps. Après avoir passé successivement dans toutes les espèces

(1) On peut en voir la configuration, *pl. 81, fig. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, A. vol. II.*

(2) *Voyez* les citations n.os I et II, *pag. 171.*

(3) *Voyez* le savant ouvrage de Zoëga, ayant pour titre, *De origine et usu obeliscorum*, sect. IV, cap. I, §. 16, pag. 294 et seq.

d'animaux terrestres, aquatiques, volatiles, elle rentroit dans un corps humain (1). Toutes ces transmigrations se faisoient dans l'espace de trois mille ans. Rien, dit Zoëga (2), n'indique si les Égyptiens pensoient qu'elles fussent limitées, ou si elles devoient se reproduire à l'infini. Cependant il paroîtroit, suivant les Grecs, qui avoient adopté les opinions Égyptiennes sur la métempsycose, en les modifiant toutefois selon leurs croyances religieuses, qu'après trois migrations, les ames qui avoient été trouvées justes, devoient vivre éternellement heureuses avec Osiris et ne plus occuper de nouveaux corps (3).

Plusieurs historiens de l'antiquité, parmi lesquels on doit plus particulièrement compter Diodore de Sicile (4), ont avancé que les Grecs ont calqué sur les cérémonies funèbres des Égyptiens toute leur fable de l'enfer. Si cette opinion pouvoit encore éprouver quelques contradictions, l'inspection du tableau que nous avons sous les yeux les feroit toutes disparoître. Comment, en effet, ne point reconnoître dans l'Osiris que l'on voit ici, le type original de ce Minos que les Grecs (5) nous montrent remplissant, armé d'un sceptre d'or, les fonctions de juge dans le séjour des morts! Les poëtes Latins (6) ont attribué à ce même Minos la souveraineté dans leur enfer; mais ils lui ont donné pour assesseurs deux autres juges, Éaque (7) et Rhadamanthe. Ce monstre qui précède Osiris, n'auroit-il pas pu fournir la première idée du Cerbère défendant l'entrée des sombres lieux! Et quand Homère nous montre Mercure introduisant les ames dans les enfers (8), comment n'en point reconnoître le type original dans ce Thot, ce Mercure Égyptien, qui paroît enregistrer, sous les yeux d'Osiris, le résultat de la pesée qui se fait des bonnes et des mauvaises actions du mort! Si l'on veut pousser plus loin ces rapprochemens, il faut avoir recours aux sculptures peintes des grottes d'*Elethyia*, où sont représentées avec détail toutes les cérémonies funèbres (9), dont on ne voit ici, pour ainsi dire, que la dernière scène : on y trouvera l'origine du nocher Charon, de sa barque fatale et des fleuves de l'enfer.

Ce jugement des morts, que les Égyptiens, d'après leurs doctrines religieuses, supposoient institué par les dieux dans les enfers, les lois l'avoient réellement établi en Égypte. Chez ce peuple, si l'on en croit Diodore de Sicile, le discernement du

(1) *Voyez* la citation n.° IV, à la fin de cette section, *pag. 172.*

(2) Voyez l'ouvrage de Zoëga qui a pour titre, *De origine et usu obeliscorum*, pag. 296.

(3) Zoëga cite la première des *Olympiques* de Pindare, qui renferme toute cette doctrine. *Voyez* son ouvrage cité ci-dessus, *pag. 297 et 298.*

(4) Diod. Sic. *Bibliot. hist.* lib. I, pag. 107, ed. Amstelodami, an. 1746.

(5) Ἔνθ' ἤτοι Μίνωα ἴδον, Διὸς ἀγλαὸν υἱόν,
Χρύσεον σκῆπτρον ἔχοντα, θεμιστεύοντα νεκύεσσιν,
Ἥμενον· οἱ δέ μιν ἀμφὶ δίκας εἴροντο ἄνακτα,
Ἥμενοι ἑστάοτες τε καὶ εὐρυπυλὲς Ἄϊδος δῶ.

Ibi autem Minoem vidi, Jovis illustrem filium,
Aureum sceptrum habentem, jus dicentem mortuis,
Sedentem : illi verò circa ipsum causas dicebant regem,
Sedentes et partim stantes per latè patentem Plutonis domum.
Homer. *Odyss.* lib. XI, v. 567.

(6) *Nec verò hæ sine sorte datæ, sine judice, sedes.*
Quæsitor Minos urnam movet : ille silentum
Conciliumque vocat, vitasque et crimina discit.
Virgil. *Æneid.* lib. VI, v. 431.
Gnosius hæc Rhadamanthus habet durissima regna;
Castigatque, auditque dolos, subigitque fateri
Quæ quis apud superos, furto lætatus inani,
Distulit in seram commissa piacula mortem.
Ibid. v. 566.

(7) Virgile ne fait point mention d'Éaque.

(8) Ἑρμῆς δὲ ψυχὰς Κυλλήνιος ἐξεκαλεῖτο
Ἀνδρῶν μνηστήρων· ἔχε δ' ἐ ῥάβδον μετὰ χερσὶν
Καλὴν, χρυσείην, τῇ τ' ἀνδρῶν ὄμματα θέλγει
Ὧν ἐθέλει, τοὺς δ' αὖτε καὶ ὑπνώοντας ἐγείρει.
Mercurius autem animas Cyllenius evocabat
Virorum procorum : habebat autem virgam in manibus
Pulchram, auream, quâ hominum oculos mulcet
Quorum vult, quosdam contrà etiam dormientes suscitat.
Homer. *Odyss.* lib. XXIV, v. 1.

(9) Voyez la *planche 70, A. vol. I.*

vice et de la vertu n'étoit point renvoyé à un tribunal invisible : il se faisoit en présence de tout le monde, lorsque l'homme avoit cessé de vivre. Tous les jours les Égyptiens étoient témoins de ce spectacle; et l'attente d'un pareil jugement étoit bien propre à retenir chaque particulier dans l'exacte observation de ses devoirs. Voici comment on y procédoit (1). Quand on avoit fait tout le travail de l'embaumement, et que l'inhumation du corps pouvoit avoir lieu, on en annonçoit le jour, premièrement aux juges, et ensuite à toute la famille et à tous les amis du mort. Cet avertissement se faisoit en exprimant le nom du défunt, et en disant que bientôt il passeroit le lac. Aussitôt s'assembloient quarante juges, qui alloient s'asseoir au-delà du fleuve. Avant que le cercueil fût placé dans la barque, la loi permettoit à tout le monde de venir faire ses plaintes contre le mort ; et à la suite de l'espèce de plaidoyer qui se faisoit, les juges lui accordoient ou lui refusoient les honneurs de la sépulture. S'il étoit admis à ces honneurs, alors commençoit un concert d'éloges sur les qualités qui le distinguoient. On prioit les dieux infernaux de le recevoir dans le séjour des bienheureux, et on le félicitoit de ce qu'il devoit passer l'éternité dans la paix et dans la gloire. Ce jugement prononcé sur les bonnes et les mauvaises actions du mort, avant de l'admettre aux honneurs de la sépulture, étoit sur la terre une représentation du jugement qu'il devoit subir aux enfers, et dont le bas-relief qui nous occupe offre toutes les circonstances.

Les sculptures peintes d'*Elethyia* et le bas-relief du temple d'Isis, rapprochés des descriptions des anciens auteurs, et sur-tout de celle de Diodore de Sicile, donnent des notions fort étendues et très-complètes sur les cérémonies funèbres des anciens Égyptiens, et démontrent que les Grecs ont, à ce sujet, tout emprunté d'eux : mais, si l'on vient à considérer l'Égypte elle-même et toutes les localités qu'elle présente, on en sera encore bien plus convaincu. En effet, on ne pouvoit aller déposer les morts dans leur dernier asile, et cela arrive encore ainsi aujourd'hui, sans traverser le Nil, ou quelques canaux qui en étoient dérivés, ou quelques lacs formés de la surabondance de ses eaux. De là est venu tout ce que nous voyons peint dans les hypogées, et tout ce que les Grecs nous ont appris de Charon et de sa barque fatale, du fleuve et des marais fangeux du Cocyte. La ville de Thèbes, comme la partie de l'Égypte la plus anciennement habitée, a dû voir naître et se développer successivement les cérémonies funèbres. Le Nil, qui la sépare en deux, les hypogées qui sont tous dans la chaîne Libyque, tandis que la montagne Arabique n'en offre pas de traces, sont autant de circonstances qui ont nécessairement dû donner lieu à ce qui est représenté dans les grottes sépulcrales et rapporté par les anciens auteurs.

Le tableau que nous avons décrit est sculpté dans un des sanctuaires (2) du temple, et il n'y est sans doute pas placé sans motif. On ne peut guère douter, en effet, que la pièce où on le voit ne fût destinée aux sépultures. Il résulte du témoignage des anciens auteurs, et nous en avons déjà parlé avec quelque détail dans la description du tombeau d'Osymandyas (3), que les Égyptiens ne se bornoient pas

(1) *Voyez* la citation n.° III, à la fin de cette section, *pag. 171.*

(2) *Voyez* l'explication de la *pl. 35, fig. 2, A. vol. II.*

(3) *Voyez* la section III de ce chapitre.

seulement

seulement à déposer leurs morts dans les hypogées, mais qu'ils les plaçoient encore dans les habitations et dans les palais; et ce que nous venons de dire semble prouver que les temples eux-mêmes servoient de sépultures. A toutes ces circonstances se joint le témoignage d'Hérodote (1), qui nous apprend qu'à Thèbes on le conduisit dans une vaste pièce de l'un des temples de cette capitale, et qu'on lui montra autant de colosses en bois qu'il y avoit eu de grands-prêtres. Il est facile de se figurer ce que pouvoient être ces statues, par ce que nous connoissons de l'état de l'art chez les Égyptiens : c'étoient sans doute des espèces de gaînes semblables à celles qui décorent les piliers cariatides, ou bien faites sur le modèle de ces coffres en bois de sycomore que l'on retrouve dans les hypogées, enveloppant les momies des gens riches. Ces coffres sont, comme l'on sait, enrichis de dorures et de figures hiéroglyphiques dessinées avec beaucoup de recherche et de soin. Tout porte donc à croire que, lorsque les grands-prêtres mouroient, leurs momies étoient déposées dans l'intérieur de ces statues de bois, que, pendant leur vie, ils avoient fait placer dans le temple. On sait que c'étoit à Thèbes, la plus ancienne capitale de l'Égypte, que résidoit le grand collége des prêtres, sous l'autorité duquel étoient probablement tous les autres colléges du pays. Celui qui le présidoit étoit, pour ainsi dire, considéré comme le souverain pontife de toute la religion Égyptienne : on le nommoit *Piromis,* mot Égyptien qui, au rapport d'Hérodote (2), veut dire *bon et vertueux.* Ce devoit être, après le roi, un des premiers personnages de l'État : il n'est donc point étonnant que la sépulture de ces grands-prêtres eût lieu dans un monument remarquable.

Quelquefois, des statues d'une autre nature que celles que nous venons d'indiquer, recevoient les momies des morts distingués. C'est ainsi qu'au rapport du même Hérodote (3), le roi Mycérinus, voulant inhumer sa fille d'une manière plus recherchée qu'il n'étoit d'usage pour d'autres défunts, fit enfermer son corps dans une génisse de bois doré, qui étoit encore exposée, du temps de l'historien, à la vue de tout le monde, dans le palais royal de Saïs. Cette génisse (4) étoit couverte en entier d'une housse cramoisie, à l'exception de la tête et du cou qui étoient dorés. Entre ses cornes étoit un soleil d'or. Elle n'étoit point debout, mais sur les genoux, et elle étoit de la stature des plus grandes génisses. Nous avons dessiné un semblable sarcophage (5) dans une des petites chambres du cinquième tombeau des rois à l'est. Il suffit, pour ainsi dire, de jeter les yeux sur la peinture dont nous parlons, pour s'assurer de son identité avec le coffre sépulcral décrit par Hérodote. L'attitude de la génisse, la draperie dont son corps est recouvert, le disque posé entre les cornes, tout, dans notre dessin, est conforme au récit de l'historien.

Ces rapprochemens, auxquels nous avons été naturellement conduits par notre sujet, tendent à prouver ce que nous avons déjà établi ailleurs (6), qu'une partie des temples et des palais eux-mêmes, réunis aux hypogées, servoient de dépôts pour les momies, et qu'ainsi les morts partageoient, en quelque sorte, les

(1) *Voyez* la citation n.° V, *pag. 173.*

(2) Πίρωμις δὲ ἐστι, καλ' Ἑλλάδα γλῶσσαν, καλὸς κἀγαθός. (Herodot. *Hist.* lib. II, cap. 143.)

(3) *Voyez* la citation n.° VI, *pag. 173.*

(4) *Voyez* la citation n.° VII, *pag. 173.*

(5) Voyez la *planche 87, fig. 6, A. vol. II.*

(6) *Voyez* la description du tombeau d'Osymandyas, *sect. III de ce chapitre.*

habitations des vivans. Mais, si les momies des souverains pontifes étoient placées dans les édifices les plus somptueux, on doit présumer, par analogie, que les chefs des différens chapitres de prêtres avoient leur sépulture dans les temples qu'ils avoient desservis pendant leur vie; et c'est probablement ce qui est arrivé pour le temple de l'ouest. Cette conséquence est encore appuyée par quelques faits que nous avons observés dans plusieurs édifices sacrés de l'Égypte, et dont l'explication sur les lieux mêmes nous paroissoit fort embarrassante. Nous avons constaté, en effet, qu'à Philæ l'un des pylônes du grand temple renfermoit beaucoup de débris de momies. Dans les salles intérieures du pylône d'Edfoû, on trouve des langes et des ossemens. Les couloirs qui environnent le sanctuaire du *Typhonium* de Denderah, offrent de semblables débris, mêlés avec les décombres.

L'air de fraîcheur du petit monument que nous venons de décrire, sa conservation si parfaite qu'aucune de ses parties n'a subi la moindre altération, la fermeté et le fini précieux de ses sculptures, l'éclat des couleurs que l'on y voit appliquées, l'élégance de son architecture, tout porte à croire qu'il est d'une époque beaucoup plus récente que les autres monumens de Thèbes; d'une époque où le goût, plus épuré, s'attachoit à des formes plus gracieuses et à une exécution plus fine et plus délicate; de l'époque peut-être qui a vu s'élever le temple de Denderah, le monument le plus parfait de l'architecture des Égyptiens.

TEXTES
DES AUTEURS CITÉS.

I.

Ἄτται δὲ (ἡ Ἶσις) καὶ Ὄσιρις ἐκ δαιμόνων ἀγαθῶν δι' ἀρετῆς εἰς θεοὺς μεταβαλόντες, ὡς ὕστερον Ἡρακλῆς καὶ Διόνυσος, ἅμα καὶ θεῶν καὶ δαιμόνων ὁδὸν ἀπὸ τρόπου μεμιγμένας τιμὰς ἔχουσι, παντα χῇ μὲν, ἐν δὲ τούτοις ὑπὲρ γῆν καὶ ὑπὸ γῆν δυνάμενοι μέγιστον. Οὐ γὰρ ἄλλον εἶναι Σάραπιν ἢ τὸν Πλούτωνά φασι, καὶ Ἶσιν τὴν Περσέφασσαν, ὡς Ἀρχέμαχος εἴρηκεν ὁ Εὐβοεὺς, καὶ ὁ Ποντικὸς Ἡράκλειτος τὸ χρηστήριον ἐν Κανώβῳ Πλούτωνος ἡγούμενος εἶναι.

Ipsa autem (Isis) et Osiris, de bonis geniis ob virtutem in deos mutati, ut postmodo Hercules et Liber, haud abs re deorum et geniorum permixtis honoribus coluntur, ubique magnâ, maximâ autem in rebus supra et infra terram potentiâ præditi. Neque verò Sarapis alius est quàm Pluto, aut Isis à Proserpina differt, ut et Archemachus Euboensis docuit, et Heraclides Ponticus, qui oraculum Canopicum Plutonis esse judicat. (Plutarch. *de Iside et Osiride*, Opp. tom. II, edit. Francofurt. 1599, pag. 361.)

II.

Καὶ τοῦτο ὅπερ οἱ νῦν ἱερεῖς ἀφοσιούμενοι καὶ παραλυπούμενοι μετ' εὐλαβείας ὑποδηλοῦσιν, ὡς ὁ θεὸς οὗτος ἄρχει καὶ βασιλεύει τῶν τεθνηκότων, οὐκ ἕτερος ὢν τοῦ καλουμένου παρ' Ἕλλησιν Ἅιδου καὶ Πλούτωνος. ἀγνοούμενον ὅπως ἀληθές ἐστι, διαταράττειν τοὺς πολλοὺς ὑπονοοῦντας ἐν γῇ καὶ ὑπὸ γῆν τὸν ἱερὸν καὶ ὅσιον ὡς ἀληθῶς Ὄσιριν οἰκεῖν, ὅπου τὰ σώματα κρύπτεται τῶν τέλος ἔχειν δοκούντων.

Id etiam, quod hodie sacerdotes veluti abominantes et occultantes trepidè significant, Osiridem mortuis imperare, neque à Dite seu Plutone alium esse : ignoratum quomodo verum sit, plerosque turbat, suspicantes in terra et infra terram sacrosanctum istum verè Osirin habitare, ubi corpora latent eorum qui jam esse desiisse putantur. (*Ibid.* p. 382.)

III.

Ἔπειτα παραγενομένων δικαστῶν πλείω τῶν τετταράκοντα, καὶ καθισάντων ἐπί τινος ἡμικυκλίου· κατεσκευασμένου πέραν τῆς λίμνης, ἡ μὲν βάρις καθέλκεται κατεσκευασμένη πρότερον ὑπὸ τῶν ταύτην ἐχόντων τὴν ἐπιμέλειαν. ἐφέρηκε δὲ ταύτη πρωρεύς, ὃν Αἰγύπτιοι κατὰ τὴν ἰδίαν διάλεκτον ὀνομάζουσι Χάρωνα· διὸ καὶ φασὶν Ὀρφέα τὸ παλαιὸν εἰς Αἴγυπτον παραβαλόντα καὶ θεασάμενον τοῦτο τὸ νόμιμον, μυθοποιῆσαι τὰ καθ' ᾅδου, τὰ μὲν μιμησάμενον, τὰ δ' αὐτὸν ἰδίᾳ πλασάμενον. περὶ ὧν τὰ κατὰ μέρος μικρὸν ὕστερον ἀναγράψομεν. ὁ μὴν ἀλλὰ τῆς βάρεως εἰς τὴν λίμνην καθελκυσθείσης, πρὶν ἢ τὴν λάρνακα τὴν τὸν νεκρὸν ἔχουσαν εἰς

Inde plures XL judices accedunt, habitoque in hemicyclo quodam ultra lacum consessu, navis, ab hujus negotii curatoribus priùs instructa, attrahitur, proretâ quodam gubernatore, quem suâ linguâ Charontem vocant; ideoque Orpheum, cùm peregrinatus quondam in Ægyptum hunc ritum vidisset, fabulam de inferis partim imitatum, partim ex ingenio suo commentum esse, perhibent : de quo particulatim paulò inferiùs agemus. Deducto igitur in stagnum navigio, priusquam mortui loculus inibi deponatur, quisquis accusare velit, à lege potestatem habet. Quòd si quis, in medium progressus, institutam accusationem probarit, quòd vitam malam egerit, latâ per judices sententiâ, tum ab usitata cadaver sepultura arcetur. Sin accusator calumniosam intendisse

αὐτὴν τίθεσθαι, τῷ βουλομένῳ κατηγορεῖν ὁ νόμος ἐξουσίαν δίδωσιν. ἐὰν μὲν οὖν τις παρελθὼν ἐγκαλέσῃ καὶ δείξῃ βεβιωκότα κακῶς, οἱ μὲν κρίται γνώμας ἀποφαίνονται, τὸ δὲ σῶμα εἴργεται τῆς εἰθισμένης ταφῆς. ἐὰν δὲ ὁ ἐγκαλέσας δόξῃ μὴ δικαίως ἐγκαλεῖν, μεγάλοις περιπίπτει ποσίμοις. ὅταν δὲ μηδεὶς ὑπακούσῃ κατήγορος, ἢ παρελθὼν γνωσθῇ συκοφάντης ὑπάρχειν, οἱ μὲν συγγενεῖς ἀποθέμενοι τὸ πένθος, ἐγκωμιάζουσι τὸν τετελευτηκότα, καὶ περὶ μὲν τοῦ γένους ὀλίγα λέγουσιν, ὥσπερ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν, ὑπολαμβάνοντες ἅπαντας ὁμοίως εὐγενεῖς εἶναι τοὺς καθ' Αἴγυπτον· τὴν δ' ἐκ παιδὸς ἀγωγὴν καὶ παιδείαν διελθόντες, πάλιν ἀνδρὸς γεγονότος τὴν εὐσέβειαν καὶ δικαιοσύνην, ἔτι δὲ τὴν ἐγκράτειαν καὶ τὰς ἄλλας ἀρετὰς αὐτοῦ διεξέρχονται, καὶ παρακαλοῦσι τοὺς κάτω θεοὺς σύνοικον δέξασθαι τοῖς εὐσεβέσι. τὸ δὲ πλῆθος ἐπευφημεῖ, καὶ συναποσεμνύνει τὴν δόξαν τοῦ τελευτηκότος, ὡς τὸν αἰῶνα διαιρίβειν μέλλοντος καθ' ᾅδου μετὰ τῶν εὐσεβῶν. τὸ δὲ σῶμα πιθέασιν, οἱ μὲν ἰδίας ἔχοντες τάφους, ἐν ταῖς ἀποδεδειγμέναις θήκαις. οἷς δ' οὐχ ὑπάρχουσι τάφων κτήσεις, καινὸν οἴκημα ποιοῦσι κατὰ τὴν ἰδίαν οἰκίαν, καὶ στοὺς τὸν ἀσφαλέστατον τῶν τοίχων ὀρθὴν ἱστᾶσι τὴν λάρνακα. καὶ τοὺς κωλυομένους δὲ διὰ τὰς κατηγορίας, ἢ φόρου δανείων ὑποθήκας, θάπτεσθαι, πιθέασι κατὰ τὴν ἰδίαν οἰκίαν· οὓς ὕστερον ἐνίοτε παίδων παῖδες εὐπορήσαντες, καὶ τῶν τε συμβολαίων καὶ τῶν ἐγκλημάτων ἀπολύσαντες, μεγαλοπρεπῶς ταφῆς ἀξιοῦσι.

actionem deprehensus sit, magnæ obnoxius est pœnæ. Quando verò nullus se offert accusator, aut oblatus criminationis falsæ convincitur; deposito cognati luctu, ad mortui laudes procedunt, et de genere quidem nihil, ut Græcorum consuetudo habet, memorant, quia omnes æquè nobiles in Ægypto esse censent: sed ut à puero educatus et institutus, et ad virilem ætatem progressus, pietatem in deos et justitiam itemque continentiam et alias virtutes coluerit, recensent, ac deos infernos, ut in contubernium piorum recipiatur, obtestantes rogant. Laudes clamore secundo vulgus excipit, et magnificis simul laudibus defunctum prædicat, ut qui sempiternum cum piis ævum in Ditis regno sit peracturus. Cadavera, quibus propria sunt monimenta, in designatis ad hoc conditoriis reponunt: at qui sepulcra propria non possident, domi suæ novam condunt ædiculam, erectumque loculum ad firmissimum parietem statuunt. Sepulturâ prohibitos, vel ob intentata crimina, vel ob æris alieni debitionem, suis in ædibus condunt. Et sæpè fit in posterum, ut opibus aucti nepotes, debitis aut criminibus exsolutos, honorificâ majores sepulturâ dignentur. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 103, edit. 1746.)

IV.

Ἀρχηγετεύειν δὲ τῶν κάτω Αἰγύπτιοι λέγουσι Δήμητρα καὶ Διόνυσον. Πρῶτοι δὲ καὶ τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοί εἰσι οἱ εἰπόντες, ὡς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατός ἐστι· τοῦ σώματος δὲ καταφθίνοντος, ἐς ἄλλο ζῷον αἰεὶ γινόμενον ἐσδύεται· ἐπεὰν δὲ περιέλθῃ πάντα τὰ χερσαῖα καὶ τὰ θαλάσσια καὶ τὰ πτηνὰ, αὖτις ἐς ἀνθρ' ωπου σῶμα γινόμενον ἐσδύνειν· τὴν περιήλυσιν δὲ αὐτῇ γίνεσθαι ἐν τρισχιλίοισι ἔτεσι. Τούτῳ τῷ λόγῳ εἰσὶ οἳ Ἑλλήνων ἐχρήσαντο, οἱ μὲν, πρότερον, οἱ δὲ, ὕστερον, ὡς ἰδίῳ ἑωυτῶν ἐόντι· τῶν ἐγὼ εἰδὼς τὰ ὀνόματα, οὐ γράφω.

Inferorum principatum tenere Cererem et Liberum Ægyptii aiunt. Hi denique primi exstiterunt qui dicerent animam hominis esse immortalem, quæ de mortuo corpore subinde in aliud atque aliud corpus, ut quodque gigneretur, immigraret; atque ubi per omnia se circumtulisset, terrestria, marina, volucria, rursus in hominis corpus genitum introire; atque hunc ab ea circuitum fieri intra annorum tria millia. Hanc rationem sunt è Græcis qui usurpaverint tamquam ipsorum, alii priùs, alii posteriùs: quorum ego nomina sciens non duco scribenda. (Herod. *Hist.* lib. II, cap. 123, pag. 137, edit. 1618.)

V.

Πρότερον δὲ Ἑκαταίῳ τῷ λογοποιῷ ἐν Θήβησι γενεηλογήσαντι ἑωϋτὸν, καὶ ἀναδήσαντί τε τὴν πατριὴν ἐς ἑκκαιδέκατον θεὸν, ἐποίησαν οἱ ἱρέες τῷ Διὸς, οἷόν τι καὶ ἐμοὶ συγγενεαλογήσαντι ἐμεωϋτὸν. Ἐσαγαγόντες ἐς τὸ μέγαρον ἔσω ἐὸν μέγα, ἐξηρίθμεον δεικνύντες κολοσσοὺς ξυλίνους τοσούτους ὅσους περ εἶπον. Ἀρχιρεὺς γὰρ ἕκαστος αὐτόθι ἑῳῦ ἐπὶ τῆς ἑωϋτοῦ ζόης εἰκόνα ἑωϋτοῦ.

Atque ante Hecatæum sermonum scriptorem, apud Thebas originem generis sui recensentem, ac progenitores familiæ suæ repetentem ad sextum decimum deum, sacèrdotes Jovis tale quiddam fecerant. Et mihi non recensenti originem familiæ meæ, introducto in quoddam grande cœnaculum, enumerando demonstrabant tot è ligno colossos quot dixi. Ibi namque stabant pontifices sub imagine vitæ quâ quisque vixerat. (Herodot. *Hist.* lib. II, cap. 143, pag. 145.)

VI.

Ἐόντι δὲ ἠπίῳ τῷ Μυκερίνῳ κατὰ τοὺς πολίτας, καὶ ταῦτα ἐπιτηδεύοντι, πρῶτον κακῶν ἄρξαι τὴν θυγατέρα ἀποθανοῦσαν αὐτοῦ, τὴν μοῦνόν οἱ εἶναι ἐν τοῖσι οἰκηίοισι τέκνον. Τὸν δὲ, ὑπεραλγήσαντά τε τῷ περιεπεπλώκεε πρήγματι, καὶ βουλόμενον περισσότερόν τι τῶν ἄλλων θάψαι τὴν θυγατέρα, ποιήσασθαι βοῦν ξυλίνην κοίλην, καὶ ἔπειτα καταχρυσώσαντά μιν ταύτην, ἔσω ἐν αὐτῇ θάψαι τὴν ἀποθανοῦσαν θυγατέρα.

Cùm autem esset in cives ita clemens Mycerinus, atque ita studiosus, principium ei malorum contigisse obitum filiæ, quæ domi unica soboles erat. Quâ clade supra modum dum doleret, velletque filiam excellentiori aliquo genere sepelire quàm cæteri, fecisse ligneam bovem cavam, quam cùm inaurasset, in ea filiam sepelisse defunctam. (*Ibid.* cap. 129, pag. 139.)

VII.

Ἡ δὲ βοῦς τὰ μὲν ἄλλα καταχέχρυσωται φοινικέῳ εἵματι· τὸν αὐχένα δὲ καὶ τὴν κεφαλὴν φαίνει κεχρυσωμένα παχέϊ κάρτα χρυσῷ. Μεταξὺ δὲ τῶν κεράων, ὁ τοῦ ἡλίου κύκλος μεμιμημένος ἔπεστι χρύσεος. Ἔστι δὲ ἡ βοῦς οὐκ ὀρθὴ, ἀλλ' ἐν γούνασι κειμένη· μέγαθος δὲ ὅσσπερ μεγάλη βοῦς ζωή.

Bos quoque cùm cæterum corpus operta est phœniceo pallio, tum verò cervicem et caput crasso admodum auro : cujus inter media cornua circulus annexus inest, soli assimilatus. Neque stans est bos, sed in genua cubans, magnitudine quanta est grandis vacca viva. (*Ibid.* cap. 132, pag. 140.)

SECTION V,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Ruines situées au nord du Tombeau d'Osymandyas.

En suivant le chemin qui conduit du tombeau d'Osymandyas au palais de Qournah, si l'on s'arrête à une distance à peu près égale de ces deux monumens, et que l'on se dirige au nord-ouest, vers le pied de la chaîne Libyque, on trouve, à deux cents mètres de distance environ, une avenue (1) de petits tas de débris disposés d'une manière régulière et symétrique, dont il est difficile de découvrir d'abord la forme primitive. L'habitude de voir de ces sortes de ruines a pu seule nous faire juger de ce qu'elles ont été autrefois, et un examen attentif nous a convaincus que ce ne peut être que des restes de piédestaux de sphinx ou de beliers, semblables à ceux que l'on voit encore presque entiers à Karnak (2). Tous ces débris sont en matériaux calcaires très-menus : leur état actuel ne provient sans doute que de la décomposition de la pierre, qui se seroit comme effleurie à l'air, et qui auroit été presque réduite en poudre; car, s'ils étoient le résultat d'une destruction faite à dessein, on ne verroit certainement plus, dans leur disposition, la régularité, la symétrie et les alignemens exacts qu'ils présentent encore.

On trouve d'abord, dans une longueur de cent quarante mètres (3), à droite et à gauche, trente-trois de ces tas de débris formant une allée de treize mètres de large: ils sont distans les uns des autres de deux mètres à deux mètres et demi; ils ont une largeur de deux mètres et une longueur double. Cette avenue est interrompue dans un intervalle de cinquante mètres, et elle est ensuite continuée dans une étendue de deux cent soixante mètres, où l'on compte, de chaque côté, les restes de soixante-sept sphinx. Elle ne contenoit donc pas moins de deux cents sphinx, et l'on ne peut douter que les bâtimens auxquels elle conduisoit ne fussent de quelque importance. Les restes de ces constructions se voient immédiatement à l'extrémité de l'avenue vers le nord ; ils consistent dans des murs (4) dont on n'aperçoit plus que les fondations au niveau du sol: ils laissent entre eux une ouverture qui a pu servir de porte. De pareilles constructions auroient-elles été placées régulièrement et symétriquement au midi, et leur ensemble auroit-il formé autrefois un de ces pylônes qui annoncent toujours l'entrée des monumens de l'ancienne Égypte! C'est

(1) *Voyez* le plan topographique, *pl. 38, A. vol. II.*
(2) *Voyez* la description de Karnak, *section VIII de ce chapitre.* Voyez aussi les *planches 29 et 46, A. vol. III.*
(3) *Voyez* le plan topographique, *planche 38, A. vol. II.*
(4) *Voyez* la même planche.

une opinion qui a quelque vraisemblance, mais qui, nous l'avouons, ne trouve point, dans ce qui subsiste encore, un appui suffisant. En s'avançant toujours vers le nord, on rencontre les vestiges d'une muraille de plus de quarante-cinq mètres; elle retourne à angle droit dans un intervalle de trente mètres. A ses extrémités, on voit les restes de deux colonnes qui ne s'élèvent point au-dessus du sol. En face de l'avenue de sphinx, et à la distance de vingt-cinq mètres, est une espèce de monticule carré, qui paroît avoir formé autrefois une enceinte : à son angle nord-ouest, on aperçoit un gros bloc de granit.

En continuant à s'avancer dans la direction de l'avenue de sphinx, on trouve les débris d'un escalier qui conduisoit à des bâtimens construits sur un sol plus élevé et dont il ne subsiste plus maintenant d'autres vestiges qu'un tas de décombres de forme oblongue : au sud, on voit encore quelques pierres disposées par assises. A quelque distance de là, est un autre escalier qui conduisoit à une grande construction rectangulaire, établie sur un sol encore plus élevé ; sa longueur est de quarante-huit mètres, et sa largeur de vingt-neuf. Du même côté, il existe quelques distributions intérieures, dont on suit facilement la trace. Pococke, qui a vu les ruines que nous décrivons, a trouvé dans cet endroit beaucoup de débris de momies. Une porte de granit rouge, qui n'a éprouvé presque aucune dégradation, sert d'entrée à ces constructions ; elle est couverte d'hiéroglyphes sculptés en relief dans le creux, et exécutés avec un soin extrême. Elle est cachée sous le plâtre, dont il paroît que les Chrétiens l'ont enduite; car on y voit encore des images de leurs saints. La portion de ces bâtimens la mieux conservée consiste dans un enfoncement (1) de forme rectangulaire, pratiqué dans le mur de l'ouest, qui est tout-à-fait adossé à la montagne Libyque, taillée presque à pic dans cet endroit. L'espace qu'il renferme a un peu plus de cinq mètres de largeur, et treize mètres et demi de longueur; il étoit autrefois recouvert par un plafond circulaire, qui ne subsiste plus maintenant que sur une longueur de sept mètres. Ce plafond n'a, comme nous allons bientôt le voir, que l'apparence d'une voûte. A la naissance de l'arc, et à la hauteur de deux mètres et demi au-dessus des décombres, règne, tout le long des murs, le cordon Égyptien avec ses enroulemens. Le plafond est formé de cinq assises de cinquante-un à cinquante-quatre centimètres de hauteur; la pierre qui forme le sommet du plafond, a soixante centimètres d'épaisseur. Toutes ces pierres sont posées en saillie les unes sur les autres; à mesure qu'elles sont plus élevées, il y en a une plus grande partie d'encastrées dans les pieds-droits, probablement pour faire équilibre à la portion formant encorbellement : la saillie de la dernière pierre ne s'étend pas au-delà du sommet de l'arc du plafond. Ce système d'assises forme la première moitié du plafond; il y en a un pareil pour l'autre moitié; et tous les deux se réunissent au sommet, suivant un plan de joint vertical. La corde de l'arc de cette espèce de voûte est de cinq mètres vingt centièmes, et sa flèche, de deux mètres trente-cinq centièmes, de sorte que la courbe est un peu surbaissée. On ne peut douter que, pour exécuter ce plafond, les architectes Égyptiens, après avoir posé les pierres en encorbellement les unes sur les autres, et

(1) *Voyez*, dans la *planche 39, fig. 6 et 7, A. vol. II,* le plan et la coupe de cet enfoncement.

avoir ainsi fermé l'espace qu'ils se proposoient de couvrir, n'en aient abattu ensuite tous les angles, pour exécuter la courbure qu'ils se proposoient d'obtenir. Lorsqu'on a parcouru les grottes nombreuses, les syringes et les tombeaux de l'ancienne Égypte, on se persuade facilement que, dans l'espèce de voûte dont la description fait l'objet de cette section, les Égyptiens ont eu en vue l'imitation de ces plafonds cylindriques qu'on y rencontre si fréquemment: c'est donc comme une sorte de grotte artificielle qu'ils se sont proposé de construire, et ils ne pouvoient placer l'imitation plus près de l'objet imité.

Dans le fond de la grotte artificielle, on voit figurée une porte surmontée d'un cordon et d'une corniche. L'encombrement ne laisse pas voir si elle étoit percée pour servir d'issue; le voisinage de la montagne, à laquelle le monument est pour ainsi dire adossé, ne permet pas de le croire, à moins toutefois que cette porte ne conduisît à quelques excavations pratiquées dans le roc. Des fouilles entreprises autour du monument pourroient seules lever tous les doutes. Le mur de fond, au-dessus du cordon, renferme douze assises d'un appareil beaucoup plus petit que celles qui forment le plafond cylindrique; les murs latéraux offrent des figures sculptées, sur lesquelles on remarque encore quelques restes des couleurs dont elles ont été peintes. Les hiéroglyphes sont exécutés avec la plus grande pureté; le dessin des animaux s'y fait sur-tout remarquer par la netteté et la vérité des contours. La plupart de ces sculptures sont cachées sous un enduit de plâtre, où l'on a peint des figures de Christ; ce qui fait présumer que les Chrétiens ont célébré leur culte dans ce lieu pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire, ainsi qu'ils l'ont fait à Medynet-abou, à Louqsor, et dans beaucoup d'autres endroits de l'Égypte.

Tous les édifices dont nous venons de décrire les restes, et particulièrement la grotte artificielle, sont construits avec des matériaux extraits des montagnes voisines. Ces matériaux consistent en une pierre calcaire très-blanche et d'un grain très-fin, qui se taille avec la plus grande facilité, et qui est susceptible de prendre un certain poli. C'est particulièrement dans les hypogées qu'on juge de l'emploi qu'il est possible d'en faire, pour obtenir des surfaces dressées avec la plus grande perfection. On s'en fera une assez juste idée, en la comparant à la pierre statuaire de Tonnerre.

Nous terminerons ce chapitre par quelques réflexions sur le monument remarquable que nous venons de décrire. Nous avons dit qu'il n'a que l'apparence d'une voûte; il n'offre en effet rien de ce qui constitue ce genre de constructions, telles que les Romains les ont conçues, et telles que nous les exécutons encore. Dans celles-là, les pierres se soutiennent les unes les autres, et leur effort est reporté sur les pieds-droits. Pour obtenir ce résultat, on fait tendre à un ou plusieurs centres communs tous les joints des différentes pierres, qui prennent alors le nom de *voussoirs*. La solidité exige que la direction des joints soit perpendiculaire à la surface de la voûte. Rien de ce que nous venons d'exposer n'arrive dans le plafond cylindrique que nous avons décrit : l'effort de chacune des pierres qui le forment, s'exerce verticalement dans la direction de la pesanteur; il tend à les renverser de dessus les pieds-droits, ou à les rompre dans quelque point de leur partie saillante. La construction qui nous occupe n'est donc point une

voûte,

voûte, elle n'en offre absolument que l'apparence; et l'on peut avancer que ceux qui l'ont conçue et exécutée, étoient loin de ces génies hardis à qui nous devons ces coupoles magnifiques et ces dômes élégans, élevés au milieu des airs pour attester la puissance de l'homme. Il seroit hors de notre sujet de traiter ici cette question, *Si les Égyptiens ont connu l'art de construire les voûtes :* il nous suffit d'affirmer que cet art paroît leur avoir été étranger; ce que nous prouverons par toutes sortes de rapprochemens et de recherches, dans notre Mémoire général sur l'architecture des anciens Égyptiens.

SECTION VI,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Ruines de Qournah.

En quittant les ruines du tombeau d'Osymandyas, et en se dirigeant vers le nord-est, on retrouve ce chemin étroit dont nous avons parlé dans les sections précédentes : il est tracé sur la limite du désert et du terrain cultivé, et au-dessus des plus grandes inondations. C'est la route que suivent les caravanes lors des débordemens du Nil. Après l'avoir parcourue sur une longueur de quatre cent cinquante mètres, on passe auprès d'une enceinte assez vaste, qui s'étend vers la montagne dans la direction du sud-est au nord-ouest. Cette enceinte, formée d'un mur fort épais, construit en briques crues, est divisée par un mur semblable en deux parties inégales, dont l'une est un carré de cent mètres de côté, et dont l'autre a cent mètres de largeur sur cinquante mètres de longueur. Là, sans doute, existoient des édifices ; et s'il n'en reste plus de vestiges, on doit l'attribuer à ce qu'ayant été construits en pierre calcaire, ils ont été convertis en chaux comme ceux de l'enceinte (1) située entre le palais de Medynet-abou et le tombeau d'Osymandyas.

Si l'on suit, dans la même direction, le chemin dont nous avons parlé, on laisse à sa gauche une colline isolée en avant de la chaîne Libyque. Parmi les hypogées qui y sont creusés, on en remarque un dont l'ouverture est tournée au sud-est, et qui a plus particulièrement attiré notre attention par sa grandeur, la régularité de son plan, et la perfection des sculptures qui le décorent (2).

Le même chemin conduit bientôt à un énorme bloc de granit, situé presque exactement dans la direction de l'axe des édifices décrits dans la v.e section. Ce bloc dépendoit peut-être de constructions qui précédoient celles qui existent encore et que l'on n'aperçoit pas de cet endroit. Il paroît y avoir été joint par une allée de sphinx (3), dont on trouve des débris à quelque distance de là, et il peut avoir servi de socle à une statue ou à un obélisque.

Le sentier se dirige ensuite un peu plus vers l'est; et à mille mètres plus loin, il passe entre Qournah et la croupe des montagnes de la chaîne Libyque. Un peu avant d'arriver à ce village, on voit sur le bord du chemin, du côté de la plaine,

(1) *Voyez* l'introduction, *pag. 8.*
(2) *Voyez* le plan et les détails de cet hypogée, *planche 39, A. vol. II.*
(3) *Voyez* la section v de ce chapitre, *pag. 174.*

deux statues mutilées; elles sont en granit noir, et représentent deux personnages assis et de grandeur naturelle. Près de là existoit un palmier remarquable par sa hauteur et par son isolement; il se voyoit de fort loin, et nous l'avons indiqué sur notre carte (1), parce qu'il nous a servi dans la levée du plan général de Thèbes.

La butte factice sur laquelle le village de Qournah est en partie situé, est peu élevée au-dessus de la plaine : elle est au pied de la montagne, et semble faire suite à la croupe qui s'avance vers le Nil. A l'est du village, on voit un bois de palmiers qui s'étend jusqu'au fleuve et dans lequel se trouvent encore quelques habitations : ce sont, pour la plupart, des cahutes en terre, mal construites. Les habitans de Qournah sont presque toujours en révolte à l'époque de la levée des impôts. Ils échappent avec une grande facilité aux poursuites que l'on exerce contre eux, en se retirant dans les grottes voisines, où ils se défendent opiniâtrément à coups de pierres et de fusil. Hors les momens où l'on exige le *myry,* ils sont assez doux. Pendant le séjour d'un mois que nous avons fait à Thèbes, quoique nous fussions à quinze lieues de tous les postes Français et sous la foible escorte de dix soldats, nous n'avons cependant jamais été inquiétés : souvent même nous avons été seuls travailler durant des journées entières au milieu de ces hommes que la misère accable. Ils nous apportoient de l'eau, du pain, des dattes fraîches, des médailles et des amulettes, pour obtenir quelques pièces de monnoie, qu'ils auroient pu se procurer bien impunément par la violence, s'ils n'eussent respecté les droits de l'hospitalité. Sans doute nous étions imprudens de nous mettre ainsi entre les mains de fanatiques qui pouvoient avoir des vengeances à exercer : mais nous ne songions point au danger de notre situation; toute notre attention étoit captivée par les merveilleux restes de l'ancienne capitale de l'Égypte.

Les ruines de Qournah sont situées sur un monticule de décombres qui a deux cent cinquante mètres de longueur et deux cents mètres de largeur : elles en occupent l'extrémité occidentale, qui est la plus rapprochée de la montagne, et font face au Nil, qui coule à l'orient, en sorte que la plus grande partie de la butte se trouve en avant du monument (2). A peu près au milieu, à la hauteur du sol, on voit des restes de constructions qui se trouvent dans l'axe du palais, et qui faisoient sans doute partie d'édifices considérables. Le Nil passe à onze cents mètres des ruines.

Le palais de Qournah n'est point à comparer aux grands monumens dont toute la plaine de Thèbes est couverte : on ne trouve ici, ni sphinx, ni obélisques, ni statues colossales. Si ce monument, dont aucun voyageur n'a parlé, a quelque intérêt, il le doit au caractère simple de son architecture et à la disposition singulière de son plan. Sa façade est tournée presque directement vers le nord-est; son axe fait un angle de 42° 30′ avec le méridien magnétique.

La distribution intérieure de l'édifice (3) ne ressemble en rien à celle des autres monumens Égyptiens. On n'y voit point de pylônes, ni de vastes péristyles; rien

(1) *Voyez* le plan topographique, *pl. 40, A. vol. II.*
(2) Voyez *idem.*
(3) Voyez la *planche 41, fig. 1, A. vol. II.*

n'annonce le faste des grands palais de Thèbes : tout au contraire est simple, et l'architecte paroît s'être occupé soigneusement de construire une habitation commode et appropriée aux besoins les plus habituels de la vie. Au milieu de cette simplicité même, on est frappé d'un certain air de grandeur qui ne permet pas de douter que l'édifice de Qournah n'ait été la demeure d'un souverain : son étendue, ses décorations, la nature des matériaux employés à sa construction, ont exigé une dépense au-dessus de la portée des particuliers les plus riches.

Ce palais s'annonce, en effet, par un portique (1) de plus de cinquante mètres de longueur, composé de dix colonnes de près de quatre mètres et demi de circonférence, et de sept mètres et demi de hauteur, en y comprenant la base, le chapiteau et le dé. Au-dessus sont posées l'architrave et la corniche, qui donnent à l'édifice une hauteur totale de dix mètres. Les entre-colonnemens sont tous égaux et d'un peu plus de trois mètres, à l'exception de celui du milieu, qui est de quatre mètres et demi environ.

Les colonnes ne sont point élégantes ; elles n'ont guère que cinq fois leur diamètre. Les chapiteaux seuls ont en hauteur plus du cinquième de la colonne ; ils ont la forme de boutons de lotus tronqués (2), et sont de l'ordre le plus fréquemment employé à Thèbes. L'entablement du palais n'a rien de particulier.

Toute la façade est encore debout, à l'exception de la dernière colonne et de l'ante au sud : elle est encombrée jusqu'à la hauteur de quatre mètres dans quelques endroits ; ce qui nous fait présumer que, si nous avions fait des fouilles, nous aurions retrouvé des traces de plusieurs parties du plan dont nous n'avons pu donner que la restauration la plus probable.

Le portique formé par la colonnade a trois mètres environ de largeur ; il est couvert de pierres posées à plat, qui portent d'un côté sur l'architrave, et de l'autre sur le mur du fond.

On trouve, sous ce portique, trois entrées par lesquelles on peut pénétrer dans l'intérieur du palais. La porte principale correspond à l'entre-colonnement du milieu ; les deux autres sont des deux côtés et à des distances inégales, et ne répondent pas aux entre-colonnemens. Cette irrégularité peut provenir de ce que l'architecte s'est moins occupé de l'aspect extérieur de l'édifice que de sa distribution intérieure. Il seroit possible aussi que le portique eût été construit postérieurement aux autres parties du palais, et que l'on eût placé les colonnes suivant l'ordonnance habituelle, sans avoir égard à ce qui existoit déjà, peut-être même pour dissimuler autant que possible l'irrégularité qui résultoit de l'inégalité de l'espacement des trois portes. La porte du milieu est la plus large ; elle a quatre mètres d'ouverture, et n'a que cinq mètres de hauteur. On demandera sans doute quel pouvoit être le motif de cette singulière proportion. Aussi peu instruits que nous le sommes des usages des anciens Égyptiens, il nous seroit difficile de rendre compte de l'intention des architectes ; mais nous sommes tellement habitués à trouver leurs conceptions sages et méthodiques, que nous ne pouvons croire qu'ils aient agi ainsi, dans cette circonstance, sans de très-bonnes raisons.

(1) Voyez les *pl. 41, fig. 1*, et *42, fig. 1, A. vol. II.*

(2) Voyez la *pl. 41, fig. 4 et 5, A. vol. II.*

En comparant ce fait à d'autres, on pourra peut-être l'expliquer, et c'est un des exemples dont nous nous appuierons, pour prouver (1) que l'étude de la distribution des édifices doit jeter quelques lumières sur l'histoire des mœurs et des usages des Égyptiens.

Les portes sont tellement encombrées, que l'on ne peut y passer qu'en se baissant jusqu'à terre. La plus grande donne entrée sous un vestibule (2) de onze mètres de longueur et de seize mètres de largeur, soutenu par six colonnes rangées sur deux files, qui laissent entre elles un passage de quatre mètres environ, et dont l'espacement, dans l'autre sens, est à peu près de deux mètres et demi. Ces colonnes sont moins grosses et moins élevées que celles de la façade; mais leurs décorations et celles de leurs chapiteaux sont absolument les mêmes. Dans les murs latéraux, et en face des entre-colonnemens, on voit les portes de quatre petites salles qui ont trois mètres de largeur sur quatre de longueur. Il n'y en a pas qui réponde aux espaces compris entre les deux premières colonnes à droite et à gauche et le premier mur du vestibule: il existe cependant dans cet intervalle deux petites salles semblables à celles que nous venons d'indiquer; mais on y entre d'un autre côté, comme nous le verrons bientôt.

Au-delà des colonnes, le vestibule s'élargit de toute la profondeur des petites salles latérales, et forme une espèce de corridor de vingt-un mètres de long sur trois mètres et demi de large environ. Dans le mur qui fait face à l'entrée principale, sont ouvertes cinq portes de largeurs inégales. Les deux plus éloignées conduisent à deux grandes salles, de quatre mètres de largeur sur douze mètres de profondeur; elles ont toutes deux un mètre et demi d'ouverture, et sont symétriquement disposées par rapport à l'axe de l'édifice. Les deux portes intermédiaires sont aussi placées avec régularité; elles sont moins larges, mais égales entre elles: elles correspondent aux espaces compris entre les colonnes du vestibule et les murs latéraux; elles donnent entrée dans deux salles qui n'ont que deux mètres et demi de largeur sur neuf mètres de profondeur. Enfin la porte du milieu, plus large que toutes les autres, conduit à une salle de douze mètres de long, après laquelle on arrive à des appartemens qui existoient plus loin, et dont il ne reste plus que quatre piliers carrés et quelques arrachemens de murs. Avant de sortir de cette espèce de passage, on voit à droite et à gauche, et en face l'une de l'autre, les entrées de deux cabinets qui occupent l'espace existant derrière les salles intermédiaires. Nous avons indiqué seulement les quatre piliers, les arrachemens de murs, et la masse des constructions qui étoient à la suite. Le passage dont nous avons parlé occupe à peu près le centre de l'édifice: il est découvert; et si l'on en juge par une corniche qui règne tout autour dans l'intérieur, on sera porté à croire qu'il n'a jamais eu de plafond.

Pour continuer à faire connoître les appartemens du palais de Qournah, nous nous reporterons sous la galerie de la façade. Nous avons supposé d'abord que nous pénétrions par la porte du milieu; nous allons maintenant entrer par celle qui est à gauche, sous la colonnade. Nous avons déjà fait remarquer que cette

(1) *Voyez* notre Mémoire sur l'architecture Égyptienne. (2) Voyez la *planche 41, A. vol. II.*

dernière ne correspond ni à un entre-colonnement, ni au centre d'une colonne ; sa position n'a de régularité que dans l'intérieur. C'est ce qui nous a fait dire que l'architecte s'étoit plutôt attaché à la distribution intérieure, qu'à l'aspect extérieur du palais.

La première salle a dix mètres de largeur sur six mètres de profondeur. Son plafond est soutenu dans le milieu par deux colonnes espacées de trois mètres ; elles n'ont pas un mètre de grosseur, et sont par conséquent beaucoup moindres que celles de la colonnade extérieure, et même que celles du vestibule principal : elles sont proportionnées à l'étendue de la pièce qu'elles décorent. D'ailleurs, les rapports de leurs parties, leurs ornèmens et leurs chapiteaux, sont les mêmes.

C'est sur le plafond de cette salle, à soixante-dix centimètres au sud de l'aplomb de la colonne à gauche en entrant, que M. Nouet a fait les observations qui lui ont servi à déterminer la position de Qournah.

En entrant dans cette première salle, que l'on peut considérer comme un vestibule, et avant d'arriver aux colonnes, on voit, à droite et à gauche, deux portes qui sont en face l'une de l'autre, et qui sont à peu près de même grandeur. A droite, est celle d'un des petits cabinets dont nous avons parlé plus haut, et qui sont adjacens au grand vestibule, sans communiquer avec lui. Ce cabinet a quatre mètres de longueur sur deux de largeur.

Au fond du vestibule, sont trois portes correspondantes aux trois espacemens que laissent entre eux les murs et les deux colonnes. Celle du milieu donne entrée dans une salle de quatre mètres de largeur sur sept mètres environ de longueur ; les deux autres, placées symétriquement, conduisent à deux salles de même longueur que celle du milieu, et de deux mètres de largeur. On remarquera dans ce petit ensemble une disposition analogue à celle des premiers appartemens que nous avons décrits. Nous avons souvent eu l'occasion d'observer l'art avec lequel les Égyptiens savoient étendre ou restreindre le luxe de leur architecture, sans s'écarter d'une seule et même idée qui naissoit naturellement des convenances.

La petite porte qui se trouve à gauche en entrant dans le vestibule, conduit hors de l'édifice. Il est bien facile de voir qu'originairement ce n'étoit point là sa destination : elle communiquoit par un corridor avec une salle oblongue, où l'on voit les restes d'appartemens semblables à ceux qui donnent dans le vestibule ; ces constructions sont en très-grande partie détruites. Au fond de la salle oblongue, qui est perpendiculaire à l'axe de l'édifice, est une brèche par où l'on peut pénétrer dans les appartemens principaux.

Pour terminer la description des édifices de Qournah, il faut nous supposer de nouveau transportés sous la colonnade de la façade. Nous avons successivement pénétré par deux des trois portes qui s'y trouvent. La troisième, que l'on voit à sa droite quand on est en face du palais, n'est pas placée plus régulièrement que la seconde, relativement aux colonnes. Elle donne entrée dans un emplacement de quatorze mètres sur vingt-trois environ, où il ne reste plus de traces de construction. Dans l'intérieur, elle est exactement au milieu de l'espace compris entre le mur latéral du palais et l'arrachement d'un autre mur, qui sans doute

environnoit des appartemens analogues à ceux que nous avons précédemment décrits. Derrière l'arrachement du mur, à gauche, on voit l'entrée d'une petite salle adjacente de ce côté au grand vestibule, et qui ne communique pas avec lui: nous en avons parlé plus haut. Il est possible que dans cette salle il y ait eu une niche monolithe: il y existe un petit avant-corps qui auroit servi de socle pour la recevoir. A l'extrémité de l'emplacement dans lequel nous nous trouvons, et sur la moitié de sa largeur, est une petite salle placée en travers, ainsi que quelques arrachemens de murs. D'après toutes ces données, on pourra juger de la probabilité de la restauration que nous avons proposée. Elle ne présentoit aucune difficulté, et c'est pour cette raison que nous n'avons pas hésité d'en indiquer sur le plan toutes les parties, en les désignant d'une manière particulière.

On voit par la description que nous venons de donner du palais de Qournah, qu'il est divisé en trois parties, indépendantes les unes des autres, formant trois appartemens distribués d'une manière analogue, mais d'étendues différentes. Cette distribution, qui ne ressemble en rien à celle des autres édifices anciens de l'Égypte, est une des choses les plus importantes à remarquer ici.

Nous avons dit que les habitans de Qournah se retirent souvent dans les grottes nombreuses de la montagne voisine. Ces hypogées sont pour eux des mines intarissables d'amulettes, de scarabées, de petites statues en bois, en terre cuite, en pierre et en bronze. Nous avons fait une nombreuse collection de ces objets sur les lieux, et nous l'aurions beaucoup augmentée si nous fussions restés quelques jours de plus dans ce village; ce qui nous auroit donné le temps de gagner entièrement la confiance des vendeurs. Les habitans de Qournah ont à leur disposition une multitude de grottes dans lesquelles personne autre qu'eux ne peut jamais pénétrer, et où ils se seroient bien gardés de nous introduire. Si nous en avons visité de très-curieuses (1), nous le devons au hasard qui nous y a conduits.

On trouve quelques grottes à droite, et à l'entrée de la vallée des tombeaux des rois, dont l'origine est derrière Qournah; mais rien n'est comparable aux magnifiques hypogées qui sont creusés dans le fond de cette vallée, et que l'on appelle dans le pays *Bybân el-Molouk* (2). Enfin, à un quart de lieue au nord de Qournah, on rencontre, sur le penchant de la montagne, une excavation régulière, de plus de cent mètres de longueur sur cinquante mètres de largeur (3), dont le sol est dressé horizontalement, en sorte que du côté de la plaine ce sol est de niveau avec le terrain naturel, tandis que de l'autre côté la montagne est taillée à pic sur une hauteur de trois à quatre mètres plus ou moins, à raison de l'inclinaison du terrain. Cette excavation sert d'entrée commune à de nombreuses catacombes qui sont ouvertes dans les trois côtés où la montagne a été coupée. Au-devant de ces grottes est une galerie formée par un double et quelquefois un triple rang de piliers carrés ménagés dans la masse du rocher. Ces catacombes sont continuellement habitées, et ce n'est pas sans risques que l'on entreprendroit d'y entrer de vive force. Quand ceux qui en

(1) *Voyez* la description des hypogées, *section IX de ce chapitre.*
(2) *Voyez* la description des tombeaux des rois, *section XI de ce chapitre.*
(3) Ces dimensions n'ont été évaluées qu'approximativement.

ont fait leur demeure, s'apercevoient que nous pénétrions par un côté, ils se répandoient dans les galeries adjacentes, et témoignoient leur mécontentement par des hurlemens épouvantables et en nous jetant des pierres. Ces grottes seroient cependant curieuses à visiter, quand elles n'offriroient que le tableau hideux d'un peuple troglodyte, tel que l'on a prétendu qu'étoient les premiers Égyptiens et les Éthiopiens. Nulle part, sur la surface du globe, on ne trouvera l'homme dans un état plus voisin de l'abrutissement, et cependant environné d'un plus grand nombre de monumens qui attestent les vastes conceptions de son génie.

SECTION VII.

SECTION VII,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Ruines de Louqsor.

DE quelque côté que l'on arrive à Louqsor, soit qu'on le considère de Kârnak, de la chaîne Arabique, ou du rivage opposé, soit que l'on monte ou que l'on descende le fleuve, on n'aperçoit, au premier coup-d'œil, que la masse imposante des monumens antiques qui s'élèvent majestueusement au-dessus des constructions modernes. Celles-ci se distinguent à peine au milieu des décombres qui les environnent, tandis que de très-loin le pylône et les obélisques annoncent aux voyageurs l'ancienne capitale de l'Égypte.

Le village et les ruines de Louqsor sont situés sur un même monticule de décombres, qui s'élève de trois mètres environ au-dessus de la plaine, sur une longueur de sept cents mètres et une largeur de trois cent cinquante mètres. La partie septentrionale du palais est enveloppée dans le village. Vers le sud, les édifices ne sont plus environnés d'habitations modernes ; ils en renferment au contraire quelques-unes. Sur le chemin de Karnak, on voit un autre monticule (1) de décombres, qui s'étend dans la même direction que le premier : il a environ huit cents mètres de longueur sur quatre cents de largeur et deux mètres de hauteur. A la suite, et en allant du même côté, on trouve encore un autre monticule de la même nature : celui-ci est moins élevé et beaucoup moins étendu que les autres. Toujours dans la même direction, et presque jusqu'à Karnak, il existe des buttes semblables, qui forment une espèce d'amphithéâtre, dont la concavité est tournée vers le Nil. Du côté du sud-est, un bois de palmiers est planté sur une élévation factice, peu exhaussée au-dessus de la plaine, et qui paroît faire suite à toutes ces ruines. Aucun des monticules dont nous venons de parler, excepté celui sur lequel sont situés les édifices et le village de Louqsor, ne présente d'habitations anciennes ou modernes : ils sont cependant formés des débris des constructions particulières qui composoient le quartier de Thèbes sur lequel dominoit le palais.

Dès qu'on aborde à Louqsor, si l'on y est conduit par le goût des arts et des antiquités, on a bientôt franchi l'espace couvert de décombres qui sépare le fleuve du monument. On se trouve alors transporté au milieu d'une forêt de colonnes, les unes de six mètres (2), les autres de dix mètres (3) de circonférence.

(1) *Voyez* le plan général de Thèbes, *pl. 1, A. vol. II,* et le plan topographique, *pl. 1, A. vol. III.*

(2) Dix-huit pieds cinq pouces.

(3) Trente pieds neuf pouces.

A droite sont des vestibules nombreux, à gauche les obélisques et les masses imposantes du pylône : de tous côtés se signalent la grandeur et la magnificence. On traverse plusieurs fois des portiques et des colonnades, on gravit les monticules les plus élevés pour saisir d'un seul coup-d'œil l'ensemble des ruines ; on s'empresse comme si le monument devoit incessamment s'écrouler et disparoître pour toujours. Après cet examen mal dirigé, dont l'esprit et les yeux sont également fatigués, on rentre dans sa barque, plus étonné que satisfait. Si les menaces d'une populace inquiète, ou le caprice de quelque cheykh, forcent alors de quitter ce rivage, on n'emporte des édifices de Louqsor que des idées confuses; et si l'on cherche à se rendre compte de ce que l'on a vu, on ne trace que d'une manière incertaine les masses du monument, on exagère les caractères distinctifs de son architecture, sans exprimer les beautés de détail qui tiennent à la précision avec laquelle elles ont été exécutées, et qui ne peuvent être rendues qu'avec une précision pareille. Tout est dénaturé; on n'emporte et l'on ne donne que des idées fausses. Les erreurs du voyageur entretiennent et fortifient encore les préjugés défavorables des lecteurs, pour lesquels le monument n'est plus qu'une masse informe et une preuve de la barbarie et de l'ignorance de ceux qui l'ont élevé. Tels sont à peu près les résultats des relations de la plupart des voyages entrepris en Égypte avant l'expédition Française.

Si, au contraire, on peut, dans une sécurité parfaite, se rappeler les objets qui ont le plus frappé, les réunir par la pensée et les coordonner, alors on se trace aisément un plan d'examen plus méthodique pour de nouvelles recherches. C'est la situation favorable dans laquelle nous nous sommes trouvés. Il nous a été facile de nous apercevoir que nous étions entrés dans le palais par un de ses flancs vers le milieu de sa longueur, et que, dans notre marche irrégulière, nous n'avions pu prendre une idée juste de l'ensemble des édifices.

Nous avons donc cherché à pénétrer, par l'intérieur du village, sur la place qui est en face du premier pylône. On peut y arriver par deux chemins différens. L'un, commençant au rivage où l'on aborde ordinairement, conduit à l'entrée du palais en passant par-dessus des décombres situés près des habitations modernes, et en faisant ensuite un double détour en sens inverse dans des rues étroites. L'autre chemin vient de Karnak ; c'est présentement la rue principale de Louqsor, et sans doute la trace de l'ancienne route qui réunissoit les deux quartiers de Thèbes situés sur la rive orientale du Nil. Des restes de sphinx que nous avons trouvés sur toute cette ligne jusqu'à Karnak, nous font présumer que le chemin en étoit bordé. On aperçoit tantôt des débris de piédestaux, tantôt des fragmens de sphinx à corps de lion et à tête de femme. Plus on approche de Karnak, plus les fragmens se multiplient et moins ils sont défigurés ; à Karnak enfin on trouve des sphinx entiers élevés sur leurs piédestaux. Il est donc certain qu'il existoit là une allée de sphinx de deux mille trois cents mètres de longueur; elle étoit dirigée de la porte la plus méridionale de Karnak sur l'entrée principale du palais de Louqsor. Lors du débordement du Nil, les eaux arrivent dans cette route. Ne pourroit-on pas croire qu'elles y arrivoient de même dans le temps de la splendeur de Thèbes; que

ces sphinx étoient situés sur les bords d'un canal qui, dans le temps de l'inondation, étoit couvert de barques, et qui, après la retraite des eaux, devenoit une des principales avenues de la ville!

Lorsque l'on arrive en face du palais de Louqsor, les monumens de grandeur colossale que l'on y voit accumulés, frappent à-la-fois d'étonnement et d'admiration; mais on remarque, avant tout, deux obélisques monolithes en granit rouge. La belle qualité de ce granit, que l'on ne retrouve que dans un seul point de l'Égypte, auroit été pour nous une raison suffisante de croire que les obélisques avoient été tirés des montagnes de Syène, quand bien même nous n'aurions pas reconnu, dans les carrières qui sont voisines de cette ville, des traces non équivoques de l'exploitation de ces sortes de monumens (1). Les hiéroglyphes qui décorent les faces des obélisques de Louqsor, sont sculptés avec la dernière précision, et les figures d'animaux, sur-tout, joignent à la beauté et au fini des sculptures une grande pureté de dessin. Les hiéroglyphes sont disposés sur trois lignes ou colonnes verticales. Dans celle du milieu, ils ont un poli parfait et sont creusés à la profondeur de quinze centimètres; dans les colonnes latérales, ils ont été seulement piqués à la pointe: les portions des faces qui ne sont pas sculptées, ont été dressées avec soin. Cette différence dans le travail, jointe à ce que la profondeur des sculptures du milieu est double de la profondeur des autres, établit des tons et des reflets variés, et des oppositions telles, que tout est net, distinct, et qu'on aperçoit facilement jusqu'aux moindres détails. C'étoit évidemment là le but des artistes Égyptiens; et l'on ne conçoit pas comment quelques personnes ont pris pour un état d'imperfection ce qui est le résultat d'une combinaison savante.

Les arêtes des obélisques sont vives et bien dressées: mais, ce qui doit paroître fort extraordinaire, leurs faces ne sont pas parfaitement planes; elles ont à l'extérieur une convexité de trente-quatre millimètres (2), qui est exécutée avec tant de soin et de régularité, qu'il est impossible de supposer qu'elle n'a pas été faite avec intention. On auroit tort sans doute d'en chercher le motif dans des calculs trop savans; mais on sait que les Égyptiens avoient une patience et un tact particuliers pour les observations les plus délicates des phénomènes de la nature. Or, en voici quelques-unes qui n'ont pu leur échapper. La face éclairée d'un obélisque présente au soleil une arête qui, quelque bien exécutée qu'elle soit, forme toujours une portion de cylindre d'un diamètre extrêmement petit, sur laquelle les rayons lumineux tracent une ligne brillante. L'arête opposée, au contraire, présente une ligne obscure en opposition avec la face éclairée. L'expérience démontre tous les jours que des contrastes de ce genre produisent des illusions dont l'œil le plus exercé ne peut se défendre, en faisant paroître plus sombres qu'elles ne le sont réellement les parties voisines de celles qui sont très-éclairées, et réciproquement, en faisant paroître plus claires celles qui sont opposées à des parties sombres. Il suit de là qu'en supposant la face d'un obélisque parfaitement plane, les portions de la surface qui sont voisines de l'arête brillante, perdant en apparence

(1) *Voyez* la Description de Syène, *chap. II*, le Mémoire sur l'exploitation des carrières de granit par les anciens Égyptiens, et notre Mémoire sur l'architecture.

(2) Quinze lignes.

un peu de leur lumière par cette opposition, sembleront un peu plus obliques par rapport aux rayons lumineux; au contraire, les parties qui sont voisines de l'arête obscure, sembleront plus claires, et par conséquent moins inclinées sur ces mêmes rayons. La surface plane d'un obélisque doit donc paroître concave. C'est ce que les Égyptiens ont observé sur les premiers monumens de ce genre qu'ils ont élevés; et c'est ce qu'ils ont voulu éviter en donnant à leurs faces une légère convexité à l'extérieur. Zoëga, dans l'ouvrage très-considérable qu'il a publié (1), a consigné des observations du même genre faites par lui-même sur plusieurs faces des obélisques de Rome.

Les deux obélisques de Louqsor ne sont pas de mêmes dimensions. Le plus élevé est à gauche; il a vingt-cinq mètres trois centièmes de hauteur, en y comprenant le pyramidion, qui a deux mètres cinquante-six centièmes; sa base a deux mètres cinquante-un centièmes en tout sens: cette masse énorme doit peser deux cent cinquante-sept mille cent soixante-neuf kilogrammes (2). L'obélisque occidental a vingt-trois mètres cinquante-sept centièmes de hauteur, en supposant le pyramidion restauré, et deux mètres trente-neuf centièmes de largeur à sa base; il doit peser cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-deux kilogrammes (3). Une de ses arêtes est brisée jusqu'à la hauteur de trois mètres au-dessus du socle. Le pyramidion du grand obélisque est assez bien conservé; mais celui du petit est à moitié détruit. S'il est difficile de croire que ce dernier ait été érigé dans cet état, il est peut-être encore moins aisé de trouver la cause de son altération : nous avouons qu'il ne s'en est présenté à notre pensée aucune qui soit satisfaisante.

On remarque avec regret que les deux obélisques de Louqsor, qui sont placés devant le même édifice, exposés à un même coup-d'œil, et, pour ainsi dire, en regard l'un de l'autre, ne sont pas d'égales dimensions. Cette irrégularité ne peut être justifiée que par la difficulté d'exécuter de semblables monumens. Que l'on considère, en effet, les travaux qu'exigeoit l'érection d'un obélisque. On avoit pour but de le faire de la plus grande dimension possible : on devoit donc chercher dans la montagne une masse de granit sans fissure et sans défauts, de vingt-cinq à trente mètres de longueur et de quatre mètres de largeur; beaucoup de travaux préliminaires devoient précéder la découverte d'un pareil bloc. Après l'avoir bien reconnu, on le dégageoit des roches environnantes, on préparoit l'obélisque sur place, et enfin on le détachoit du rocher. Les précautions à prendre dans cette dernière opération sont telles, que, malgré l'avancement des arts mécaniques en Europe, personne ne pourroit peut-être actuellement répondre de la réussite d'une semblable entreprise. Quels moyens employer, en effet, pour séparer en même temps et pour faire éclater

(1) *Figuram plerumque esse quadrilateram, in longitudinem porrectam et coarctatam, et pyramidali apice præditam, jam in obelisco definiendo monui capite præcedenti. Latera ut plurimùm plana sunt, nec magna esse solet amplitudinis differentia inter singulas ejusdem molis facies; quæ autem sibi sunt oppositæ, ferè æquales inveniuntur. At non semper perfectè complanata esse latera, sed nonnunquam aliquâ convexitate trabem efficere subrotundam, notavi de obelisco Mahutæo et de eo fragmento quod Catanæ est in museo Paternonio : etiam Lateranensis obeliscus unum latus habet subconvexum.* (De origine et usu obeliscorum, *pag.* 132.)

(2) Cinq cent vingt-cinq mille deux cent trente-six livres.

(3) Trois cent cinquante-deux mille sept cent soixante-sept livres.

d'un bout à l'autre, sur une longueur de trente mètres, une masse de trois mètres seulement d'épaisseur! Car on doit remarquer que le granit résiste également dans tous les sens, et n'a pas de fils ni de lits qui puissent en favoriser la séparation dans une direction plutôt que dans une autre. Nous avons retrouvé en divers endroits, dans les carrières, les traces des coins que les anciens employoient pour l'exploitation du granit. Ils les disposoient dans toute la longueur du bloc qu'ils vouloient détacher. Ces coins étoient de métal ou de bois. Dans le premier cas, c'étoit en les frappant tous en même temps, et dans le second cas, en les humectant, qu'on rendoit leur action égale et simultanée.

Lorsque ce bloc se séparoit du rocher, il falloit le recevoir sur un sol assez bien dressé et assez élastique, pour opposer, dans toute la longueur, une résistance uniforme; on devoit ensuite le transporter jusqu'au fleuve. Quelques carrières étoient sur les bords du Nil, et les rochers en exploitation étoient baignés lors des grandes inondations, ce qui facilitoit beaucoup les embarquemens; mais d'autres carrières, et notamment celle où nous avons trouvé des obélisques ébauchés, étoient à une distance assez considérable du fleuve. Le transport par eau est aisé à concevoir; et c'étoit, sans contredit, l'opération la plus facile, quoiqu'elle demandât beaucoup de précautions. Pline nous a fait connoître avec détail les procédés mis en usage dans ces sortes de transports. Pour conduire ensuite l'obélisque à la place qu'il devoit occuper, le moyen le plus sûr, le plus simple, et peut-être le moins dispendieux, étoit de dériver du Nil un canal que l'on combloit ensuite: ce canal pouvoit servir au transport, non-seulement des obélisques, mais encore de tous les matériaux qui étoient destinés au même édifice. L'érection de l'obélisque et sa mise en place sont les opérations dont nous pouvons le moins rendre compte, et celles dans lesquelles les Égyptiens devoient déployer toutes les ressources de leurs connoissances en mécanique.

Tant de difficultés dans de semblables entreprises doivent faire présumer que les Égyptiens ont échoué quelquefois dans leur exécution, et que les obélisques ne conservoient pas toujours les dimensions qu'on s'étoit proposé de leur donner. On employoit le bloc de granit dans toute la longueur qu'il avoit en sortant de la carrière; mais une foule d'accidens pouvoit obliger à réduire sa longueur primitive. Ce n'étoit jamais volontairement qu'on opéroit cette réduction: on n'y auroit pas même été décidé par le desir de rendre semblables deux obélisques destinés, comme ceux de Louqsor, à être placés devant un même édifice; car un monument de ce genre a d'autant plus de valeur que ses dimensions sont plus considérables.

L'architecte, pour remédier à l'inconvénient de la dissemblance des deux obélisques de Louqsor, les a posés sur des socles inégaux, en sorte que le plus petit est élevé au-dessus du grand, de la moitié de la différence de leur longueur; de plus, il l'a placé en avant de ce dernier, en sorte que l'on croiroit qu'il a eu l'intention de forcer en apparence ses dimensions, en le mettant sur un plan plus rapproché de l'œil du spectateur. C'est par un artifice semblable, s'il est permis de comparer de petites choses aux grandes, qu'un lapidaire chargé de monter symétriquement deux

pierres précieuses, d'inégales grosseurs, emploie toutes les ressources de son art pour dissimuler leurs différences, sans diminuer leur valeur réelle.

Les hiéroglyphes sculptés sur les obélisques de Louqsor semblent, au premier abord, confus et sans ordre ; ils paroissent plutôt avoir été accumulés pour couvrir entièrement la surface du monolithe, que coordonnés pour présenter un sens suivi : c'est ainsi que les voyageurs qui nous ont précédés, les ont vus et représentés. Mais, en les dessinant, nous nous sommes aperçus de l'ordre qui règne dans leur distribution : nous avons remarqué, sur les diverses faces, certaines analogies qui feroient croire qu'en les comparant on pourroit établir, dans ces grandes phrases, des subdivisions qui en faciliteroient l'interprétation. Ainsi l'on s'aperçoit d'abord que les parties les plus élevées de ces tableaux, sur une hauteur de quatre mètres, diffèrent très-peu dans les six faces que nous avons dessinées, en sorte que, certainement, elles ont à peu près le même sens. Ce sont peut-être des titres multipliés, qui, suivant l'usage ancien des peuples de l'Orient, rappellent toutes les qualités vraies ou supposées d'un grand personnage. On verra aussi que les trois colonnes verticales d'hiéroglyphes qui règnent dans toute la hauteur de chaque face des obélisques, quoique très-distinctes les unes des autres, n'ont pourtant pas de sens indépendant. Cette ressemblance est sur-tout plus remarquable entre les deux lignes extrêmes, où l'on voit des caractères principaux placés fréquemment avec la plus parfaite symétrie. On ne doit pas supposer que la construction des phrases hiéroglyphiques ait pu se prêter assez facilement à la volonté du sculpteur, pour lui permettre d'établir une correspondance aussi exacte ; on ne peut non plus l'attribuer au hasard. Enfin il n'est pas possible d'admettre que les hiéroglyphes soient de simples décorations; car, indépendamment de ce que cette supposition est contraire à tous les témoignages historiques, on doit considérer que, dans ce cas, la symétrie seroit complète, au lieu de n'être que partielle : il faut donc en revenir à notre première conclusion, que le sens des trois lignes verticales, et sur-tout de celles qui sont voisines des angles, est à peu près le même. En poussant l'examen plus loin, on partageroit chaque colonne en portions de phrase au moyen des légendes ou scarabées absolument semblables qui se retrouvent à différentes hauteurs. En subdivisant ces grandes phrases, en comparant leurs parties, il n'est pas impossible qu'un savant versé dans l'étude des langues anciennes de l'Orient, et parfaitement au courant de toutes les recherches auxquelles les hiéroglyphes ont donné lieu, rende compte de ces grandes et mémorables inscriptions, contre lesquelles le temps aura vainement épuisé ses efforts. Mais un semblable travail est au-dessus de nos forces et hors de notre sujet; revenons à la description du palais de Louqsor.

Derrière les obélisques, à droite et à gauche, on voit les bustes de deux colosses dont le reste est enfoui sous les décombres. Leurs visages sont considérablement mutilés, et leurs formes presque méconnoissables. Il a fallu beaucoup de temps et des moyens extraordinaires pour détacher les morceaux qui en ont été enlevés. La mutilation de ces statues colossales n'est pas l'ouvrage du peuple foible et indifférent qui habite actuellement Louqsor; car les parties enfouies ne sont

pas mieux conservées que les autres. Les fouilles que nous avons faites autour de ces colosses, nous ont procuré la connoissance parfaite de leurs proportions, et nous ont mis à portée de les dessiner complétement. Ils ont sur la tête des bonnets très-élevés, qui ont à peu près la forme de mitres. Au-dessous du bonnet, la coiffure est soigneusement arrangée, et paroît recouverte d'une étoffe très-fine, dont les plis réguliers partent du front et vont se réunir derrière la tête, tandis que deux bandelettes se déploient sur les épaules et tombent en avant des bras. Ces statues ont de riches colliers. Sur le haut et en avant de leurs bras, sont gravés des légendes, et au-dessous, quelques autres caractères hiéroglyphiques. Le seul vêtement dont elles soient couvertes, est une espèce de caleçon d'une étoffe rayée et plissée, attachée à une ceinture nouée très-bas sur les reins, et serrée au-dessus des genoux.

Chacune de ces statues est d'un seul morceau de granit de Syène, mélangé de rouge et de noir. Dans le bonnet de celle qui est à l'ouest, il se trouve une veine d'une couleur jaune très-remarquable.

Le colosse occidental est adossé contre un petit obélisque taillé dans le même bloc que lui. Les hiéroglyphes qui en décorent les trois faces, ont de l'analogie avec ceux des obélisques de Louqsor : on y voit représentés, comme dans ces derniers, une offrande dans la partie supérieure, et au-dessous, un épervier et un bœuf. La comparaison n'a pu être poussée plus loin, à cause de l'encombrement du monument.

Derrière le colosse oriental, est une espèce de dossier en granit, de peu d'épaisseur, qui fait partie du même bloc que lui. Il est terminé circulairement par le haut, et couvert de beaux hiéroglyphes dont la forme et la distribution ont une grande analogie avec les hiéroglyphes des obélisques de Louqsor (1). Cette ressemblance qui existe entre les sculptures hiéroglyphiques des obélisques et des colosses, est une preuve, entre mille autres, que ces monumens n'ont point été réunis là, comme quelques personnes pourroient être portées à le croire, par un peuple auquel la religion et les connoissances des anciens Égyptiens n'auroient pas été familières.

Les deux statues colossales ont treize mètres de hauteur au-dessus du sol ancien: les fouilles n'ayant été faites que jusqu'à la moitié de la jambe, le reste a été restauré suivant les proportions des parties connues. La hauteur des socles a été calculée d'après le sol sur lequel reposent les obélisques. Les statues sont assises sur des dés cubiques; elles ont neuf mètres environ, du dessus de la tête au-dessous des pieds: la tête a un mètre cinquante centièmes; le tronc a trois mètres cinquante centièmes, et l'on juge que les jambes ont la même longueur. La figure debout auroit environ huit têtes deux tiers, ou treize mètres. On a mesuré la distance entre les deux épaules, et on l'a trouvée de quatre mètres: l'index a cinquante-quatre centimètres. Toutes les autres mesures sont cotées sur les dessins (2).

Sur la même ligne que les deux colosses, et à quatorze mètres environ de distance, nous avons aperçu, du haut des édifices de Louqsor, la tête d'une autre statue, qui nous a paru de la même dimension que celles dont nous venons de

(1) Voyez *planches 11, 12 et 13, A. vol. III.*

(2) Voyez *planche 13, A. vol. III.*

parler. Il est infiniment probable qu'il en existe une semblable de l'autre côté. Il nous a été impossible de pousser nos recherches vers l'endroit où elle doit se trouver, et même d'approcher de celle que nous avions aperçue : elles sont environnées de maisons modernes, dont les habitans nous ont constamment refusé l'entrée. En y pénétrant de vive force, nous aurions inconsidérément compromis la tranquillité dont nous jouissions au milieu des ruines de Thèbes.

Immédiatement après les colosses, se trouve un pylône composé de deux massifs pyramidaux entre lesquels étoit comprise une porte de dix-sept mètres de hauteur, surmontée d'une corniche élégante dont il ne reste plus que quelques arrachemens : il s'élève de six mètres au-dessus de cette ancienne porte, et s'étend à trente mètres de part et d'autre. Sous plusieurs rapports, cet édifice est d'un grand intérêt; il est couvert de sculptures, parmi lesquelles, malgré les altérations qu'elles ont éprouvées, on distingue encore des sujets infiniment curieux. Sur la partie orientale, on voit des guerriers montés sur des chars traînés par deux chevaux : quelques-uns sont culbutés; d'autres traversent un fleuve, passent sur les soldats de l'armée vaincue, et franchissent victorieusement tous les obstacles. En avant, un héros se fait remarquer par sa haute stature et par le poste qu'il occupe : monté sur son char, et l'arc à la main, il paroît décider la victoire. Au-dessus de ce tableau, on aperçoit un camp et des tentes. Sur la partie occidentale du pylône, on voit le vainqueur sur son char, passant en revue des prisonniers enchaînés : on remarque aussi une procession triomphale, des sacrifices et des offrandes aux dieux. Toutes ces sculptures paroissent avoir rapport à une expédition glorieuse pour les Égyptiens. Sans cesse exposées devant leurs yeux, elles leur inspiroient l'amour de la gloire, un respect inviolable pour leurs rois, et une vénération profonde pour les dieux, dans les temples desquels ces conquérans venoient humblement déposer les trophées de leurs expéditions lointaines.

La partie supérieure de la grande porte qui sépare les deux massifs du pylône, est presque entièrement détruite; cependant nous avons pu mesurer les proportions de sa corniche sur les arrachemens qui en subsistent encore. Entre ses deux jambages, on a bâti, en briques crues et en vieux matériaux, une grosse muraille dans laquelle on a ménagé seulement une petite porte d'un mètre et demi de hauteur environ. Cette construction, bien moins ancienne que le palais, ne paroît pas cependant tout-à-fait récente, puisque, depuis qu'elle existe, il s'est accumulé environ un mètre soixante-deux centièmes de décombres en cet endroit. On ne peut en effet passer sous la porte actuelle qu'en descendant d'un côté pour monter de l'autre par des pentes fort roides. Les habitans de Louqsor ne font plus de constructions aussi solides; ils se servent toutefois de celle-ci pour fermer un des quartiers du village, qui est bâti dans l'intérieur du palais.

Après avoir passé le pylône, on se trouve au milieu d'habitations modernes délabrées, qui surmontent et cachent presque entièrement les constructions anciennes situées en cet endroit. On voit seulement à gauche quelques gros blocs de grès couverts d'hiéroglyphes; ce qui dénote des portions d'édifices enfouis. Ces blocs font partie de l'architrave de la galerie : mais, si l'on n'a pas présente à

l'esprit

l'esprit la hauteur à laquelle on se trouve au-dessus du sol du monument, on prendra ces pierres pour des restes de fondations. Ce fut notre première idée : un examen plus attentif nous fit apercevoir au milieu de ces blocs quelques indices de chapiteaux; et en pénétrant à gauche par des maisons modernes dont le sol n'a pas autant été exhaussé, nous vîmes les colonnes en grande partie dégagées. Elles ont servi d'appui pour établir les constructions nouvelles, et les habitans de Louqsor se sont partagé les espaces compris entre les colonnes de la galerie pour en faire des écuries, des étables, des logemens, une école publique, et même une mosquée. L'ignorance et le fanatisme des Musulmans qu'on y rencontre, mis en opposition avec les vastes connoissances qui ont présidé à l'érection du palais de Louqsor, ne présentent pas un contraste moins frappant que celui des maisons modernes et des édifices majestueux contre lesquels ces constructions de boue sont appliquées.

Les colonnes que nous avons indiquées dans le plan (1), sont renfermées entièrement dans la masse des constructions modernes. Elles sont isolées dans les diverses habitations; il étoit difficile d'en approcher, et nous avons eu beaucoup de peine à nous rendre compte de leur disposition. Les habitans ne voyoient jamais nos recherches sans beaucoup d'inquiétude : néanmoins, à force de persévérance, nous sommes parvenus à mesurer toutes les parties du plan que nous donnons. On y voit que ces colonnes formoient deux galeries qui partoient des deux côtés de la porte du pylône, se prolongeoient de part et d'autre jusqu'aux trois quarts des massifs pyramidaux, retournoient ensuite perpendiculairement sur elles-mêmes, s'étendoient dans cette direction à cinquante-cinq mètres, et revenoient enfin carrément pour former une cour rectangulaire de deux mille quatre cent soixante-quinze mètres superficiels. Un autre pylône, moins considérable que le premier, et dont on ne voit plus que quelques parties de niveau avec les décombres, et seulement à l'est, formoit le fond de la dernière partie des colonnades. Sa porte a le même axe que celle du premier. Des deux côtés, dans l'intérieur de la cour, il y a probablement deux colosses semblables à ceux qui sont en avant du premier pylône. Le sol est tellement exhaussé en cet endroit, qu'on ne voit plus rien du colosse occidental, et que le sommet du bonnet du colosse oriental est la seule partie de cette statue qui soit apparente au-dessus des décombres. Nous avons passé plusieurs fois auprès de ce bloc de granit sans soupçonner ce qu'il pouvoit être.

Les colonnes ne sont pas d'une proportion élégante : elles ont une forme et un caractère particuliers. Il est à remarquer que cet *ordre*, si l'on peut se servir de cette expression, est proprement celui de Thèbes : par-tout il y est employé, et on ne le retrouve que rarement ailleurs (2). Le bas du chapiteau est renflé du quart ou du cinquième du diamètre de la colonne, et a l'apparence d'une capsule dans laquelle sont réunis huit boutons de lotus tronqués, correspondans aux tiges de la partie inférieure de la colonne, qui représente assez bien un faisceau. Sur les chapiteaux sont placés des dés carrés, dont les côtés sont égaux au diamètre de la partie supérieure des colonnes. Les dés supportent l'architrave, qui reçoit, dans l'intérieur, les

(1) Voyez *planche 5, A. vol. III.*
(2) *Voyez* notre Mémoire général sur l'architecture Égyptienne.
A. D.

pierres du plafond, et qui est décorée, à l'extérieur, d'une baguette horizontale, surmontée d'une corniche. Cet entablement a pour hauteur deux fois le chapiteau. Ses décorations n'ont point été recueillies; elles sont composées en grande partie d'hiéroglyphes profondément sculptés.

Le vaste péristyle dont nous venons de faire connoître successivement toutes les parties, devoit produire dans son ensemble, par sa régularité et son étendue, un très-bel effet. Dans beaucoup de monumens Égyptiens, on voit de semblables cours environnées de galeries couvertes. Quelquefois ces galeries ne règnent que de deux ou de trois côtés. Il en existe d'analogues à Philæ, à Edfoû, et dans presque tous les édifices de Thèbes; mais nulle part il n'y en a d'aussi vastes qu'à Louqsor, si ce n'est dans le palais de Karnak, qui, en toutes choses, est supérieur aux autres monumens de l'Égypte. La disposition de ces péristyles a été imitée par les Arabes, dans les grandes mosquées et dans les *o'kel.* Elle est très-convenable dans les contrées méridionales, parce qu'elle offre, à toutes les heures du jour, un abri contre les rayons ardens du soleil.

Le dessus des galeries du péristyle forme des terrasses spacieuses. Une petite porte pratiquée dans la partie orientale du pylône conduit à un escalier qui monte en ligne droite dans le sens de la plus grande longueur de l'édifice, et qui aboutissoit, probablement, sur la porte principale, à un passage découvert, semblable à ceux que nous avons trouvés dans d'autres monumens du même genre : actuellement il mène sur la muraille en briques qui a été construite postérieurement dans cet emplacement. En face est l'entrée d'un escalier qui n'est en quelque sorte que le prolongement de celui dont il vient d'être question. Comme la muraille en briques n'est plus assez élevée, il faut gravir le long des arrachemens de pierres pour y arriver. L'escalier conduit sur la terrasse de cette partie du pylône. Ses marches ont environ vingt-quatre centimètres. A la quinzième, il est obstrué par une grosse pierre détachée d'une des parois; on ne peut plus alors monter qu'en se glissant à travers des blocs bouleversés. Les terrasses du pylône sont au niveau de la baguette de la corniche, qui, par cette disposition, forme une espèce de parapet. C'est de ce point élevé que nous avons aperçu au milieu des habitations modernes le colosse semblable à ceux qui sont situés près des obélisques; c'est aussi de là que nous avons pris, avec un graphomètre à lunettes, les différens angles qui nous ont servi à rattacher Louqsor aux autres monumens de Thèbes, dans le plan général que nous avons donné (1).

La partie orientale du pylône est très-dégradée, et l'on ne peut parvenir à son sommet qu'en passant avec peine par les interstices que le hasard a conservés entre les plus grandes pierres. Nous n'avons pu retrouver l'escalier par lequel on montoit sur la terrasse, ni vérifier si l'on communiquoit de dessous les galeries du péristyle dans les escaliers du pylône. Il est infiniment probable que ces diverses communications existoient; nous pensons même que la petite salle contiguë au palier inférieur de l'escalier de la partie orientale du pylône, dont nous avons aperçu la porte, mais dans laquelle nous ne sommes pas entrés, communiquoit

(1) Voyez *planche 1, A. vol. II.*

avec un escalier tournant sur lui-même et qui descendoit sous la galerie. On trouve une disposition à peu près semblable à Philæ.

Ce premier pylône de Louqsor n'a pas été construit avec soin. Dans l'intérieur, les pierres paroissent avoir été posées en simple blocage. Le parement extérieur seul avoit été parfaitement dressé. Si une pareille négligence de la part des constructeurs n'a pas eu de suites plus fâcheuses ici, on ne peut douter toutefois qu'elle n'ait causé la ruine d'un grand nombre d'édifices semblables, et notamment du deuxième pylône de Louqsor, de presque tous ceux de Karnak, et du tombeau d'Osymandyas.

Immédiatement après le deuxième pylône, on trouve quatorze colonnes rangées sur deux files, dans une direction inclinée de huit degrés trente minutes à l'ouest sur l'axe des premiers édifices. Elles sont remarquables par leurs proportions : elles ont quinze mètres de hauteur, trois mètres quarante centièmes de diamètre à la base, et trois mètres près du chapiteau. On n'en voit d'aussi fortes que dans la grande salle hypostyle de Karnak. Ces colonnes sont construites par assises. Les lits et les joints des pierres ne sont pleins que sur un tiers du diamètre environ; le milieu est évidé et rempli d'un mortier de ciment de brique qui est devenu friable.

Les chapiteaux ont la forme de campanes renversées. Ils ont, à leur naissance, trois mètres cinquante centièmes de diamètre ; dans le haut, ils ont cinq mètres et demi de diamètre : ce qui produit environ seize mètres cinquante centièmes de circonférence, et quarante-cinq mètres ou quatre cent neuf pieds de superficie. Leurs décorations n'ont rien de particulier. Ils ont trois mètres et demi de hauteur, et sont surmontés de dés carrés d'un mètre d'épaisseur, dont le côté est égal au diamètre supérieur de la colonne. Au-dessus des dés sont encore les pierres énormes de l'architrave, qui les réunissent dans le sens de la longueur de la colonnade, et qui ont un mètre quatre-vingts centièmes de hauteur, trois mètres et demi de largeur, et six mètres et demi de longueur. Il ne reste plus rien de la corniche, ni des pierres qui couvroient cette colonnade dans le sens de sa largeur, et qui ne pouvoient pas avoir moins de huit mètres de longueur. Ces dimensions ne doivent pas étonner, ni empêcher de croire que la colonnade étoit couverte ; car il existe des plafonds construits en blocs plus considérables encore, dans quelques monumens de l'Égypte. Les quatorze colonnes dont nous nous occupons, sont enfouies sous les décombres jusqu'à une hauteur de dix mètres environ : on s'en est assuré par des fouilles. Les mesures du chapiteau et de l'entablement n'ont pu être prises qu'au graphomètre. L'entre-colonnement, dans le sens de la longueur de la galerie, est de trois mètres, et de cinq mètres dans l'autre sens. Les colonnes sont couvertes de décorations hiéroglyphiques, sculptées en relief dans l'intérieur de la colonnade, et en creux à l'extérieur. Cette dernière circonstance porteroit à croire qu'elles ne faisoient pas partie d'une salle hypostyle, comme à Karnak; car alors, à en juger par analogie, tous les hiéroglyphes auroient été en relief : néanmoins elles paroissent avoir été enfermées dans une enceinte assez élevée. En effet, du côté opposé au fleuve, et à quatre mètres de distance, nous avons trouvé les restes d'un mur fort épais qui tient au second pylône, et qui se prolongeoit certainement

jusqu'à l'extrémité de la colonnade. Il en existoit probablement un semblable du côté du fleuve : nous n'avons pas hésité à en tracer la restauration sur le plan (1). Cette partie de l'édifice n'avoit d'autre largeur que l'espace compris entre les deux murs d'enceinte, c'est-à-dire, dix-neuf à vingt mètres; et la colonnade n'étoit réellement qu'une communication indispensable entre les deux autres parties principales du palais.

Les décombres qui sont accumulés en cet endroit, sont très-considérables, puisque les colonnes sont, comme nous l'avons dit, enfouies de près de dix mètres. Ils s'étendent, à l'est, jusqu'à la butte de Louqsor, et forment, du côté du Nil, un escarpement assez rapide. Ils sont composés de fragmens de briques de différentes espèces, de tessons de poterie, de débris de pierres provenant du monument, et d'une grande quantité de sable apportée par le vent.

A dix-huit mètres au sud, on trouve un vaste emplacement carré, dont trois côtés sont fermés par des colonnades régulières. L'axe de cette partie du monument, qui est le même que celui de tous les édifices de Louqsor que nous avons encore à décrire, est incliné de trois degrés neuf minutes sur celui de la galerie qui les précède. Cette espèce de second péristyle a quarante-quatre mètres de profondeur sur trente-deux mètres de largeur. L'espace compris entre les grandes colonnes et le second péristyle est assez considérable pour faire présumer que ce vaste emplacement a été occupé par un pylône, dont il ne reste plus rien d'apparent. Cette disposition est entièrement dans le goût de l'architecture Égyptienne. On la trouve à peu près à Edfoû, à Philæ et à Karnak. Nous n'avons pas hésité à faire cette restauration dans le plan du palais, en la désignant néanmoins d'une manière particulière, afin qu'on ne la confonde pas avec les parties qui ont été vues et mesurées.

Les deux galeries latérales avoient onze colonnes de face sur deux de profondeur. Celle du fond en a quatre rangées, de huit chacune. Les colonnes des deux galeries parallèles sont lisses; les autres sont sculptées en faisceaux : du reste, elles sont toutes du même ordre et de mêmes dimensions. Elles sont aussi semblables à celles du premier péristyle, mais d'un diamètre un peu plus fort. Nous n'avons point fait de fouilles pour en avoir la hauteur exacte. Si elles sont de la même proportion que celles du premier péristyle, elles ont dix mètres; le sol sur lequel elles reposent est plus exhaussé que celui des parties septentrionales du palais, et il a dû exister un escalier dans le pylône que nous avons placé en avant du second péristyle. Si, au contraire, ces colonnes ont la même proportion que celles qui se trouvent dans les dernières salles méridionales, le sol sur lequel elles reposent est à la même hauteur que celui des parties de l'édifice qui les précèdent. Ces deux hypothèses sont également admissibles, comme nous le verrons dans la suite de cette description.

Les dés placés au-dessus des chapiteaux supportoient un entablement dont il ne reste plus qu'une architrave d'un mètre soixante centièmes de hauteur, placée parallèlement à la longueur des galeries.

L'entre-colonnement, suivant l'axe du palais, est d'un mètre quatre-vingt-cinq

(1) Voyez *planche 5, A. vol. III.*

centièmes; dans l'autre sens, il est plus considérable. Nous avons supposé que ces deux galeries étoient enveloppées d'un mur qui, partant du pylône que nous avons rétabli, devoit s'étendre jusqu'à l'autre extrémité de la galerie, et retourner ensuite, à angle droit, dans l'alignement de la façade du portique à quatre rangs de colonnes. Il existe à l'est une construction qui justifie en partie cette restauration : nous avons conclu le reste par analogie.

Sous le portique, l'entre-colonnement, suivant la longueur, est de deux mètres; celui du milieu est plus que double. Dans le sens de la profondeur, l'entre-colonnement est de deux mètres quarante centièmes. Cette construction est fermée à l'est par un mur qui existe presque dans son entier. On voit encore, à la hauteur des décombres, l'arrachement d'un mur qui devoit le fermer au sud, et dont il n'existe rien du côté du fleuve. En général, dans le palais de Louqsor, ce côté est celui qui a éprouvé le plus de dégradations.

Entre les colonnades et les édifices qui les suivent immédiatement, se trouve un espace de quinze mètres de longueur environ, fermé à l'est par la continuation du mur du portique, et qui sans doute étoit clos de la même manière de l'autre côté. Dans l'angle nord-est de cet emplacement, on voit quelques murs élevés sur un plan irrégulier, qui nous ont paru bâtis postérieurement aux autres constructions: ils en diffèrent sur-tout en ce que la taille des pierres n'y est pas faite avec autant de soin. Il est très-probable qu'il y avoit là des appartemens qui réunissoient le portique avec le reste du palais. Cette partie de l'édifice a éprouvé des changemens notables, et a servi, depuis la destruction de la religion Égyptienne, à d'autres usages que celui auquel elle étoit destinée. On y voit, en effet, une niche circulaire très-bien exécutée, et dont les pierres sont de la même nature que celles qui ont été employées dans tout l'édifice. Les joints et les assises sont bien raccordés, et rien ne peut faire soupçonner que cette construction soit postérieure à celles qui l'environnent. Cependant la persuasion dans laquelle nous étions et nous sommes encore, que les Égyptiens n'ont jamais fait de voûtes, nous engagea à examiner celle-ci avec une grande attention. L'analogie nous portoit à croire qu'il avoit existé un passage dans l'emplacement de la niche; car, depuis le premier pylône jusqu'au fond du palais, tous les murs transversaux, à l'exception de celui-là, sont percés d'une porte dans l'axe du monument. Nos conjectures se changèrent en certitude, lorsque nous visitâmes la face opposée du mur : là on n'a pas raccordé les pierres avec autant de soin, et nous y avons reconnu facilement des indices de l'ancienne porte. Nous avons remarqué, sur les joints, des sculptures qui prouvent que ces matériaux proviennent de la démolition de quelques parties du palais. Cette raison seule n'auroit pas suffi pour prouver que la voûte n'est pas Égyptienne, puisque, dans le plus ancien temple de Thèbes, à Karnak, on reconnoît des pierres qui ont très-certainement servi successivement dans deux édifices, avant d'être employées dans la place qu'elles occupent maintenant (1). L'erreur de quelques voyageurs (2) qui ont pris la voûte dont nous avons parlé pour une construction Égyptienne, étoit une des plus faciles à commettre, et il nous a fallu toute l'attention que nous y avons mise

(1) *Voyez* la section VIII de ce chapitre.

(2) Pococke, entre autres.

pour ne pas la partager. Il est très-probable que cette niche, et quelques autres constructions que nous avons fait remarquer précédemment, telles que la grosse muraille en briques élevée entre les deux parties du premier pylône, sont du temps des Romains, et qu'elles auront été faites par les premiers Chrétiens, lorsque les empereurs permirent de convertir en églises les temples du paganisme.

Pour ne pas interrompre la régularité de la marche que nous avons suivie dans la description du palais, nous supposerons l'ancienne porte rétablie. Elle donnoit entrée dans un vestibule dont le plafond est soutenu par quatre colonnes de même ordre que celles du péristyle et des portiques, mais de dimensions moins considérables. A en juger seulement par la partie qui est hors des décombres, leur fût a près de quatre fois la hauteur du chapiteau : elles sont donc plus élégantes que celles des péristyles et des portiques. Nous ferons observer que le sol du vestibule n'a pas été retrouvé, mais seulement celui de la pièce qui le suit immédiatement. En admettant que l'une et l'autre salles aient eu le même sol, ce qui est infiniment probable, les colonnes du vestibule auroient les mêmes proportions que celles qui existent dans les derniers appartemens vers le sud, ce qui est encore très-probable. Cet accord ne laisse presque aucun doute sur la hauteur du sol du vestibule. Étant ainsi fixé, il se trouve à deux mètres au-dessus de celui des obélisques, et à près d'un mètre au-dessous de celui que nous avons indiqué pour les portiques, en admettant que leurs colonnes aient eu les mêmes proportions que celles du péristyle. Si nous avions déterminé ce sol, en donnant aux colonnes la même proportion qu'à celles des vestibules et de toutes les salles qui sont à la suite, c'est-à-dire, près de quatre fois le chapiteau, nous en aurions conclu que le sol des portiques est le même que celui des vestibules. Ces deux suppositions sont également admissibles.

Les chapiteaux des colonnes du vestibule supportent des dés carrés, sur lesquels sont posées les architraves qui les réunissent deux à deux parallèlement à l'axe de l'édifice, et au-dessus desquelles sont les pierres du plafond formant corniche à l'extérieur. Au fond du vestibule, à droite, on voit la porte d'une salle latérale, qui est située du côté du fleuve, et extrêmement encombrée; elle est actuellement découverte, et le mur qui la fermoit à l'ouest est démoli. Au nord, est un couloir formé par deux murs très-rapprochés, dont le plafond est presque entièrement détruit, et à l'extrémité duquel est une porte qui donne sur le fleuve. Il n'y a pas de communication entre le vestibule et la salle latérale à l'est; on y pénètre par un autre côté. Le plafond de cette salle est supporté par trois colonnes de même ordre que celles du vestibule. Il nous reste quelques incertitudes sur les dimensions et les proportions de ces colonnes; les mesures que nous en avons prises, ne se sont pas trouvées d'accord avec celles de M. Le Père : nous croyons cependant qu'elles diffèrent peu de celles du vestibule. Leurs espacemens sont très-étroits. Au milieu de chacun d'eux, et dans les intervalles des deux colonnes extrêmes et des murs, correspondent, du côté de l'est, quatre petites portes, derrière lesquelles il n'existe plus de constructions apparentes. Nous avons tracé là quatre petits cabinets; ce qu'il nous reste à décrire, justifiera suffisamment cette restauration.

Une autre porte principale du vestibule est située dans l'axe de l'édifice, et directement en face de celle qui a été bouchée par la niche voûtée dont nous avons parlé. Sa corniche est décorée d'un globe ailé : mais il est à remarquer qu'ici le disque n'existe plus, probablement parce qu'il étoit en métal ; en effet, on aperçoit encore les trous de scellement des crampons qui le retenoient, et le vide dans lequel il étoit encastré.

Après avoir passé cette porte, on se trouve dans une salle de même largeur que le vestibule, mais un peu plus longue, et dans laquelle est enfermée une autre salle (1) extrêmement remarquable. Les murs de celle-ci sont entièrement construits en granit, et ce sont les seuls, dans tout le palais de Louqsor, où cette matière ait été employée. Cette pièce a le même axe que la salle qui l'environne, et est isolée de toutes parts : mais elle n'occupe pas tout-à-fait le milieu de l'espace où elle est renfermée ; elle est plus voisine de l'extrémité sud, en sorte que, de ce côté, le couloir est fort étroit. Sa longueur intérieurement est de cinq mètres quatre-vingt-treize centièmes, et sa largeur de trois mètres et demi ; ses murs ont quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur. On y entre par deux portes de deux mètres quarante centièmes de largeur, percées en face l'une de l'autre, et situées dans l'axe du palais. Chacune d'elles a sa corniche extérieure, au-dessus de laquelle se développe une autre corniche plus riche et qui règne tout autour de la salle : celle-ci est composée de la moulure ordinaire, surmontée d'une rangée d'*ubæus* couronnés de disques ; elle n'atteint pas le plafond des couloirs. Au-dessus et en retraite, s'élèvent verticalement des murs d'un mètre et demi de hauteur qui soutiennent les pierres du plafond. Les Égyptiens ont toujours évité de faire porter une charge sur une saillie qu'elle auroit pu briser ; et de cette précaution sage, il est souvent résulté un bon effet sous le rapport de la décoration : c'est ainsi qu'en plaçant des dés quelquefois très-élevés entre les chapiteaux et les architraves, ils ont donné à plusieurs édifices beaucoup d'élégance, malgré la courte proportion de leurs colonnes.

Le dessus de la corniche extérieure de la salle en granit est à la même hauteur que la surface supérieure des pierres du plafond, qui ont quatre-vingts centimètres d'épaisseur. A cinquante centimètres au-dessous dans l'intérieur, et tout autour de la pièce, règne une corniche de neuf mètres quatre-vingt-dix centièmes de hauteur.

Le plafond est décoré de sculptures peintes de différentes couleurs, parmi lesquelles le bleu se fait particulièrement distinguer. Sur l'un des murs, on voit un vainqueur, accompagné du vautour tutélaire, présentant au dieu de la génération et de l'abondance une offrande de gâteaux, de fleurs et de fruits. Tous les murs de cette salle sont couverts de sculptures intéressantes.

Au-dessus du plafond de la salle en granit, nous avons trouvé un espace vide, dont il n'est pas facile de deviner l'usage : il est trop bas pour avoir été habitable, et il est recouvert en grosses pierres de grès, qui forment un double plafond. Peut-être cette salle devoit-elle être isolée par-dessus, comme elle l'est tout autour, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment.

(1) Voyez *planche 5, fig. 1 ; planche 8, fig. 2 ;* et *planche 10, fig. 1 et 2, A. vol. III.*

En sortant de la salle en granit et des couloirs qui l'environnent, on entre dans une galerie transversale de vingt-deux mètres quatre centièmes de longueur sur huit mètres soixante-sept centièmes de profondeur, dont le plafond est soutenu par deux rangées de six colonnes chacune, distantes l'une de l'autre de deux mètres cinquante-six centièmes. Les espacemens des colonnes, dans le sens de la longueur, sont tous de deux mètres et un dixième à peu près, à l'exception de celui du milieu, qui correspond à l'axe de l'édifice, et qui est de trois mètres vingt-un centièmes. Cette galerie est environnée d'appartemens de tous les côtés ; on y compte six portes disposées symétriquement : une d'elles conduit à la salle en granit ; une seconde, en face de celle-ci, conduit à une pièce de huit mètres de profondeur sur neuf mètres trente centièmes de largeur, soutenue par quatre colonnes. Nous en avons retrouvé le sol : il est de deux mètres plus bas que celui du vestibule, et de niveau avec celui des obélisques. Les proportions des colonnes de la galerie, et des portes, font voir que ces appartemens avoient le même sol que ceux du fond, et que l'escalier qui servoit à monter au vestibule, devoit être placé entre ce vestibule et la salle en granit (1). Cela expliqueroit pourquoi le couloir est plus large de ce côté.

A droite et à gauche de la dernière porte de la galerie, il en existe deux autres symétriquement placées, qui donnent entrée, par les angles, dans deux salles parfaitement semblables, dont les plafonds sont soutenus par deux couples de colonnes rangées parallèlement à l'axe du palais. Il paroît, par ce qui reste de celle de ces deux pièces qui est la plus voisine du Nil, qu'elles communiquoient avec de petits appartemens dont nous n'avons figuré que les masses dans notre plan.

Les deux dernières portes de la galerie sont situées à ses deux extrémités, et en face l'une de l'autre : elles correspondent au milieu des deux rangs de colonnes, et conduisent à de petits appartemens semblables à ceux dont nous venons de parler. De plus, elles donnoient entrée, par de petits corridors, dans deux salles semblables et symétriquement placées des deux côtés de la salle en granit. Ces salles ont dix à onze mètres de largeur, sur six à sept de longueur. Leurs plafonds sont soutenus par un rang de trois colonnes espacées de deux mètres. Le palais de Louqsor offre plusieurs exemples de cette disposition. Elle paroît extraordinaire au premier abord ; mais on ne trouve pas de motifs suffisans pour la blâmer. Celle des deux salles qui est du côté du Nil, communiquoit, par quatre portes que l'on reconnoît encore, avec de petites chambres de deux mètres quatre-vingts centièmes en carré. Cette salle, et les quatre petites pièces qui en dépendent, sont encore dans leur entier. Il n'en est pas de même de l'autre : toutes les constructions vers l'extérieur sont démolies, et l'on ne voit que les trois colonnes, et la moitié des murs qui les renfermoient. Les petites chambres que nous avons indiquées (2), sont les seules que nous ayons retrouvées ; mais il est facile de voir, par la composition du plan, qu'il en existoit de semblables, en grand nombre, de part et d'autre du palais.

(1) Voyez la coupe générale, *pl. 5, fig. 2, A. vol. III.* (2) Voyez *planche 5, fig. 1, A. vol. III.*

Les

Les colonnes de la galerie et des pièces voisines de la salle en granit sont toutes du même ordre. Leurs fûts sont un peu diminués par le haut, et arrondis par le bas. Leurs chapiteaux ont la même forme que ceux du péristyle et des portiques; c'est un bouton de lotus tronqué et surmonté d'un dé sur lequel portent les architraves. Les colonnes n'ont aucune décoration; mais les six qui subsistent encore dans les salles les plus méridionales, ont reçu une forme particulière, que nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer. Nous avons pu les mesurer et les dessiner avec précision, attendu qu'elles n'ont point été encombrées comme les autres, et que le sol sur lequel elles reposent est à découvert. Nous nous sommes attachés à les faire connoître, parce que les descriptions inexactes qui en ont été données par des voyageurs modernes, ont singulièrement induit en erreur les personnes qui se sont occupées de l'architecture Égyptienne. On les a prises pour des faisceaux d'autres petites colonnes, et on les a comparées à des compositions de même nature qui se trouvent dans l'architecture Gothique. Quelques voyageurs en parlent comme d'une chose fort extraordinaire : ce qui prouve qu'ils avoient vu avec bien peu d'attention les monumens de la haute Égypte; car ils auroient remarqué qu'elles ne diffèrent de celles qui sont employées dans les autres parties du palais de Louqsor, dans tous les édifices de Thèbes, au temple d'Abydus et au portique d'Achmouneyn, que par le nombre et la saillie des tiges qui les composent. Nous en avons donné un dessin (1) qui levera tous les doutes : on y a représenté, à l'échelle de trois centimètres pour un mètre, et avec le plus grand détail, une des colonnes dont nous nous occupons. On verra que sa base est un simple tambour d'un diamètre un peu plus grand que celui du fût qui s'élève dans la forme d'une tige de plante. Ce fût est rétréci par le bas, comme le lotus à son origine; il augmente ensuite de diamètre jusqu'au septième de sa hauteur, et il subit enfin une diminution sensible jusqu'au chapiteau. Il est sculpté de manière à figurer une réunion de plusieurs tiges, dont douze seulement sont apparentes et correspondent à douze boutons de lotus qui composent le chapiteau. Le haut du fût et le bas du chapiteau sont recouverts d'une enveloppe formée de tiges plus petites, liées autour de la colonne. Toutes ces sculptures ont, comme nous l'avons dit, plus de relief que dans les autres édifices de l'Égypte. Les colonnes ont environ dix modules.

Dans aucune des salles du palais qui subsistent encore, nous n'avons trouvé d'escalier pour monter sur les terrasses : nous avons pu cependant y parvenir au moyen de quelques dégradations du mur près de la niche Romaine. On y trouve un assez grand nombre d'inscriptions hiéroglyphiques, semblables à celles qui sont sur le vieux temple de Karnak (2), et l'on en remarque dont les caractères sont faits librement et paroissent former une écriture courante. Nous y avons vu aussi des inscriptions très-nettes et bien écrites, mais dont les caractères nous sont tout-à-fait inconnus.

Tout autour des terrasses sont de grandes rainures de vingt centimètres de profondeur, et de trente-deux centimètres de largeur environ : elles sont creusées

(1) Voyez *planche 10, fig. 7', A. vol. III.*

(2) *Voyez* la section VIII de ce chapitre.

dans les pierres du plafond, et tracées avec soin et précision. C'étoit peut-être un moyen que l'on s'étoit ménagé pour élever momentanément au-dessus du palais un second étage qui n'étoit construit qu'en charpente et en toiles.

En faisant des fouilles à l'extrémité du palais, dans l'angle le plus rapproché du Nil, on a retrouvé un soubassement que l'on verra profilé dans la coupe que nous en avons donnée (1) : il devoit environner entièrement le monument, puisqu'il est inférieur au sol de toutes les parties de l'édifice, et même des obélisques. Il a un mètre soixante-cinq centièmes de hauteur, sans compter un double socle d'un mètre, sur lequel il est posé; il est couronné d'une corniche de quatre-vingts centimètres de hauteur : le socle inférieur est composé de gros blocs de grès de quatre-vingts centimètres d'épaisseur, posés à plat sur un remblai de trois mètres soixante-un centièmes, au-dessous duquel on trouve le terrain primitif.

On remarque à Louqsor une preuve bien convaincante d'un exhaussement considérable du sol de l'Égypte. Nous venons de voir que les assises de fondations du soubassement ont été posées, à trois mètres soixante-un centièmes au-dessus du terrain primitif, sur un lit de décombres : or le niveau de la plaine est actuellement à deux mètres vingt-cinq centièmes au-dessus de cette assise; le sol s'est donc exhaussé de cinq mètres quatre-vingt-six centièmes.

On sait, d'après le témoignage des anciens auteurs, que les Égyptiens bâtissoient sur des remblais; on en trouve ici la preuve.

Depuis les temps les plus anciens, le Nil menace le rivage de Louqsor, vers l'extrémité méridionale du palais. Les Égyptiens, pour se défendre des envahissemens du fleuve, ont construit un mur de quai en pierres de grès semblables à celles qui ont été employées pour le palais; ce mur a soixante-cinq mètres de longueur environ : il y manque plusieurs assises, et cependant il s'élève encore à la même hauteur que le premier socle du soubassement. Il a très-bien résisté à l'effort direct des eaux. Seulement, pour éviter qu'il ne fût tourné par le fleuve, on a senti la nécessité de le prolonger; ce que l'on a fait en maçonnerie de briques cuites : mais une particularité difficile à croire, c'est que, l'étendue de ce mur ayant encore été jugée insuffisante, on l'a prolongé de nouveau en briques crues. Les épaisseurs de ce mur n'ont point été constatées; mais elles sont considérables. Nous n'avons pu observer les moyens employés pour en consolider les fondations; nous n'en avons jamais vu le pied : d'ailleurs ces fondations, qui sans doute ont été établies au niveau des plus basses eaux du Nil, à l'époque de leur construction, sont au-dessous des plus basses eaux actuelles; car le fond du fleuve s'est exhaussé dans la même proportion que le niveau moyen de la plaine (2). Quoique nous n'ayons pu vérifier l'état des fondations des murs de quai, nous pouvons cependant assurer qu'ils sont très-solides sur leurs bases, et qu'ils seront plutôt rongés par la force du courant que renversés. On croira sans peine que la partie construite en briques crues a considérablement souffert, tant parce qu'elle est plus exposée, qu'à cause de la nature des matériaux qui la composent; ce qui en reste est peu de chose, et ne s'aperçoit même que lors des basses eaux. Le Nil a tourné successivement

(1) Voyez *planche 8, A. vol. III.*

(2) *Voyez* la section II de ce chapitre, §. II.

toutes ces portions de quai, qu'il faudroit prolonger de nouveau. Dans leur état actuel, elles forment une espèce d'épi, en sorte qu'on peut espérer qu'elles finiront par détourner le courant, et que cette construction des Égyptiens protégera longtemps encore, contre l'effort des eaux, l'antique palais des rois de Thèbes.

Les édifices de Louqsor sont disposés sur trois axes différens : l'axe du premier péristyle fait un angle de cinquante-huit degrés avec le méridien magnétique ; celui de la grande colonnade, un angle de quarante-neuf degrés trente minutes ; celui de la partie méridionale du palais, un angle de quarante-six degrés vingt-une minutes.

Ces trois parties bien distinctes du palais doivent être considérées isolément. Elles paroissent avoir été exécutées à des époques éloignées les unes des autres : la première, à la disposition près des obélisques, et la dernière, sont construites sur des plans qui, par leur régularité et leur simplicité, ne le cèdent point aux autres monumens de l'Égypte. Il est probable que les appartemens qui environnent la salle en granit, auront été construits les premiers : ce sont les seuls édifices indispensables; le reste ne sert qu'à l'embellissement du palais, et aura été ajouté à différentes époques. On sait que les rois d'Égypte signaloient leur grandeur et leur piété en ajoutant des portiques, des statues et des obélisques aux anciens temples (1) ; les palais devoient aussi éprouver des effets de leur magnificence. Les rois honoroient les dieux en décorant les temples; ils rendoient hommage à leurs ancêtres par la restauration, l'embellissement et l'agrandissement de leurs anciens palais, et ils satisfaisoient leur vanité personnelle en surpassant leurs prédécesseurs en luxe et en somptuosité.

Le fondateur du palais de Louqsor aura construit les édifices qui environnent la salle en granit, jusqu'au portique à quatre rangs de colonnes, et peut-être les deux portiques latéraux; son successeur se sera distingué en faisant élever la colonnade qui les précède; un roi plus magnifique encore aura construit le grand péristyle et les pylônes, en les enrichissant des colonnes et des obélisques, si toutefois il n'a pas laissé cette gloire à un quatrième souverain, qui, par ces monumens seuls, a égalé ou même surpassé ses prédécesseurs.

Il est bien difficile d'excuser et même d'expliquer l'irrégularité vraiment choquante avec laquelle sont ajustées les belles parties du plan du palais. Pourquoi les architectes n'ont-ils pas suivi la direction des édifices construits les premiers? On pouvoit en établir toutes les parties sur le même axe, sans être gêné par le fleuve. Le seul motif que l'on aperçoive, peut avoir été de présenter la façade du pylône aux édifices de Karnak, afin de réunir ces deux quartiers de Thèbes par l'allée de sphinx dont nous avons parlé. Peut-être aussi les deux extrémités du palais de Louqsor ont été construites séparément, et sans qu'on ait prévu la possibilité de les réunir par la suite : ce ne seroit que très-postérieurement que l'on auroit opéré cette réunion, au moyen de la colonnade intermédiaire. Ce qui tendroit à faire rejeter cette opinion, c'est que l'inclinaison de l'axe de la colonnade sur les deux autres axes n'est pas égale, comme cela auroit dû avoir lieu pour rendre l'irrégularité moins sensible.

Nous ne devons pas négliger de dire que, si l'on en juge par l'apparence extérieure

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 101, 108, 110, 121, 153, 175; et Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. II.

des édifices, par la couleur des pierres et par le caractère même de l'architecture, ce que nous indiquons ici comme ayant été le plus récemment construit, porte au contraire une empreinte de vétusté que n'a pas le reste du palais. Il faudroit croire alors que le péristyle et les pylônes dépendoient d'un édifice dont une partie, tombée en ruine, aura été relevée conformément au plan actuel. On sent que, dans une question de cette nature, on ne peut former que des conjectures bien vagues, et l'on ne nous fera pas un reproche de laisser le lecteur dans l'incertitude où nous nous trouvons nous-mêmes.

Les voyageurs anciens qui ont parlé de Thèbes, n'ont fait mention d'aucun monument de cette ville que nous puissions reconnoître à Louqsor, à l'exception de Diodore (1), qui parle de l'existence de quatre principaux temples, au nombre desquels on peut croire qu'étoit le palais que nous avons décrit. Peut-être la rive gauche du fleuve attiroit-elle davantage la curiosité des étrangers, ou peut-être étoit-elle pour eux d'un accès plus facile. Il est toutefois certain qu'il nous est parvenu des détails plus circonstanciés sur le tombeau d'Osymandyas, les colosses et le palais de Memnon, que sur les monumens de la rive droite.

Pococke a cru reconnoître à Louqsor le tombeau d'Osymandyas, décrit par Diodore d'après Hécatée. Nous avons fait voir, en parlant du palais vulgairement connu sous le nom de *Memnonium*, dans quelle suite d'erreurs ce voyageur s'est laissé entraîner (2).

A trois mille cinq cents mètres au sud du palais de Louqsor, et à deux mille mètres du fleuve, existe une vaste enceinte rectangulaire; elle a mille sept cents mètres (3) de longueur et mille cinquante (4) de largeur. Ses murs en briques crues avoient au moins vingt mètres d'épaisseur : ils ne s'élèvent actuellement que de trois ou quatre mètres au-dessus de la plaine; dans beaucoup d'endroits, ils sont encore moins élevés, et, dans quelques-uns, ils ont même entièrement disparu (5). La plus grande partie de ces murs est enfouie sous le limon du Nil; et ce qui reste au-dessus du sol, fournit, depuis nombre de siècles, aux habitans des villages les plus voisins, un engrais employé particulièrement pour la culture du *dourah*. Sur les côtés ouest et sud de cette enceinte, on voit quelques maisons modernes, abandonnées et à moitié détruites.

Après avoir constaté l'existence de ces ruines, où nous avions été seuls et presque sans armes, et après en avoir mesuré les principales dimensions, nous quittâmes ce vaste hippodrome, qui n'offre plus aucune construction intéressante, et qui n'est remarquable que par son immense étendue. Nous étions alors assez près des montagnes de la chaîne Arabique pour juger qu'il n'y existe pas de grottes.

(1) Diod. Sic. *Bibliot. hist.* lib. II.
(2) *Voyez* les sections II et III de ce chapitre.
(3) Huit cent soixante-douze toises.
(4) Cinq cent trente-neuf toises.
(5) *Voyez* le plan général de Thèbes, *planche 1, A. vol. II.*

SECTION VIII,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description du Palais, des Propylées, des Avenues de sphinx, des Temples et de diverses autres Ruines de Karnak.

PREMIÈRE PARTIE.

Du Palais de Karnak.

§. I.er

De la Position géographique des Ruines, de leur étendue, et de l'enceinte du Palais.

LES ruines de Karnak sont situées à trente degrés vingt minutes trente-quatre secondes de longitude, à l'orient de Paris, et à vingt-cinq degrés quarante-deux minutes sept secondes de latitude boréale. Le point où les observations astronomiques ont été faites, est le milieu de la porte du grand pylône de l'ouest, qui fait face au Nil, et qui est une des principales entrées du palais. Ces ruines sont à sept à huit cents mètres environ des bords du fleuve. La portion de la vallée comprise entre le Nil et le pied de la chaîne Arabique a près de sept mille mètres de largeur (1). Ainsi toute la butte factice sur laquelle s'élèvent les édifices de Karnak, est au milieu d'une plaine fort étendue, qui pourroit être toute entière cultivée, si l'incurie des habitans, et sur-tout le despotisme du gouvernement, n'y apportoient pas d'obstacle. La seule portion située en avant du village est mise en valeur; quelques terrains à l'orient, arrosés par un canal dérivé du Nil, au-dessus de Louqsor, présentent aussi l'aspect riant de la culture : mais, par-tout ailleurs, on ne voit que des champs en friche, offrant seulement quelques herbes parasites, qui s'élèvent à un mètre de hauteur environ au-dessus du sol.

Nous avons voulu connoître d'abord l'ensemble et l'étendue des ruines de Karnak, qui ne sont, comme nous le verrons bientôt, qu'une partie de l'ancienne cité de Thèbes (2). Nous en avons fait le tour, au pas ordinaire du cheval, en une heure

(1) Une lieue trois quarts environ de deux mille toises. (2) *Voyez* la Dissertation à la fin de ce chapitre.

et demie; ce que l'on peut évaluer à plus de cinq mille mètres (1). Quoique ce circuit soit déjà assez étendu, on peut assurer cependant qu'il doit avoir été beaucoup plus considérable autrefois. On conçoit en effet que le sol de la plaine de Thèbes s'étant élevé d'au moins quatre mètres (2) depuis la construction des principaux édifices, une grande partie de la butte factice et des débris des monumens a pu être couverte par les dépôts du fleuve. Quoi qu'il en soit, le fait que nous venons d'indiquer suffit pour faire voir combien est bizarre l'opinion de ceux qui ont avancé que les ruines de Thèbes n'ont pas plus de trois quarts de lieue de tour.

Si l'on monte sur quelques-uns des monticules dont se compose la butte factice de Karnak, on découvre bientôt une enceinte qui s'étend au nord et à l'est, et dont on perd les traces au sud et à l'ouest; cependant toutes les probabilités semblent se réunir pour faire croire que cette enceinte environnoit le palais : si maintenant on ne l'aperçoit plus toute entière, c'est que, dans quelques endroits, elle est cachée sous les décombres, et que, dans d'autres, ses matériaux ont été employés à la construction des maisons de briques crues dont se compose le village de Karnak. Ses murs ne sont pas perpendiculaires entre eux; ils ont à peu près dix mètres (3) d'épaisseur : ils paroissent, au premier coup-d'œil, construits avec de grosses masses de limon du Nil pétri; mais un examen plus attentif ne tarde point à y faire reconnoître des briques de grande dimension. Elles ont été séchées au soleil, et elles ont trente-deux centimètres (4) de longueur, seize centimètres (5) de largeur et quatorze centimètres d'épaisseur (6). Toute l'enceinte, telle que nous concevons qu'elle a dû autrefois exister, auroit eu deux mille deux cent quatre-vingt-quatre mètres (7), c'est-à-dire, plus d'une demi-lieue de tour : la portion dont on suit maintenant les traces, a mille cinq cent soixante-dix-neuf mètres (8) d'étendue. Il est difficile de dire si cette enceinte a été construite antérieurement ou postérieurement aux monumens qu'elle renferme: cependant, si l'on considère sa forme peu régulière, on sera plutôt porté à croire qu'elle est d'une date postérieure, et que son irrégularité provient seulement de la position des édifices dispersés çà et là, qu'on a voulu y comprendre. On est d'autant plus porté à adopter cette opinion, que par-tout ailleurs ces sortes de constructions sont d'une régularité parfaite (9).

On rencontre à Karnak, comme nous le verrons bientôt, d'autres enceintes isolées et très-bien conservées, qui renferment des édifices plus ou moins nombreux; mais nous n'avons trouvé aucune trace d'une enceinte générale (10) de la ville de Thèbes, ou de l'un de ses quartiers, tel que paroît avoir été l'emplacement des ruines de Karnak.

(1) Deux mille cinq cents toises environ.

(2) *Voyez* la description des colosses de la plaine de Thèbes, *section 11 de ce chapitre, pag. 77 et suiv.*

(3) Trente pieds environ.

(4) Douze pouces.

(5) Six pouces.

(6) Cinq pouces.

(7) Onze cent soixante-douze toises.

(8) Huit cent dix toises.

(9) *Voyez* l'enceinte d'Elethyia, *pl. 66, fig. 2, A. vol. I;* celle de Medynet-abou, *pl. 2, A. vol. II*, et celle des ruines de Bahbeyt et de plusieurs villes anciennes dans la basse Égypte.

(10) *Voyez* ce que nous disons à ce sujet dans notre Dissertation, à la fin de ce chapitre.

§. II.

De l'État actuel du Palais de Karnak, de sa Construction et de sa Destination.

QUAND on arrive sur les ruines de Thèbes, le monument le plus grand qui frappe la vue, celui qui excite le plus le desir impatient de la curiosité, celui qui attire d'abord tous les regards, celui enfin que sa masse imposante et son immense étendue font distinguer entre tous, c'est le palais de Karnak (1). Lorsqu'on fait le voyage par terre, comme cela nous est arrivé, et que l'on vient de Qené, le chemin que l'on suit passe devant le palais, qui fait face au Nil, et dont l'entrée étoit précédée autrefois d'une avenue de sphinx. Il est difficile de dire jusqu'où s'étendoit cette avenue, qui s'approchoit peut-être fort près du fleuve; mais il est certain qu'entre le palais et les débris encore subsistans de deux sphinx dont on aperçoit les têtes mutilées au-dessus des décombres, il y avoit au moins soixante autres sphinx. Les deux que nous avons retrouvés, sont distans l'un de l'autre d'un mètre quatre dixièmes (2), et situés à soixante mètres (3) du premier pylône; ils sont formés de têtes de belier placées sur des corps de lion. Ils sont couchés, les jambes de devant étendues, et celles de derrière repliées sous le corps. Une coiffure symbolique, qui couvre la tête, retombe sur le dos et sur la poitrine. En avant est posée debout, et sculptée dans un tenon qui paroît destiné à soutenir la tête du sphinx, une figure de divinité terminée en gaîne; elle a les bras croisés sur la poitrine, et tient dans ses mains la croix à anse, attribut ordinaire des dieux. Le sphinx est posé sur un socle de trois mètres neuf dixièmes (4) de longueur, un mètre quatorze centièmes (5) de largeur, et seulement vingt-quatre centimètres (6) de hauteur, placé sur un piédestal décoré d'un cordon et d'une corniche. Les fouilles que nous avons fait exécuter, nous ont permis d'en mesurer toutes les dimensions, à l'exception de la hauteur du socle inférieur du piédestal. Sa

(1) Nous avons fait, à Thèbes, un premier voyage avec M. le général Béliard, et M. Denon, connu dans la littérature et les arts par son intéressant ouvrage sur l'Égypte. Nous avons ensuite, dans un second et un troisième voyages, passé deux mois entiers sur les ruines de Thèbes. Pendant ce temps, il n'est aucun monument qui ait échappé à nos recherches. Nous avions déjà levé les plans topographiques de toutes les villes anciennes, et nous avions recueilli toutes les esquisses et les cotes nécessaires pour tracer les plans, les élévations et les coupes de tous les temples ou palais dont on retrouve encore les restes, lorsque nous nous réunîmes aux deux commissions qui avoient été envoyées par le Général en chef pour visiter la haute Égypte. Nous complétâmes alors notre porte-feuille et nous l'augmentâmes de nouvelles richesses, en y ajoutant beaucoup de détails de sculptures et de bas-reliefs. M. Le Père, architecte, secondé par MM. Saint-Genis et Corabœuf, avoit recueilli, de son côté, ce qui est relatif à l'architecture ancienne; et ce que l'on a inséré dans l'ouvrage est le résultat des communications réciproques que nous nous sommes faites. C'est une circonstance sur laquelle nous appelons particulièrement l'attention des lecteurs, parce qu'elle est très-remarquable. Aucun autre ouvrage, en effet, n'a présenté et ne présentera peut-être des dessins de monumens dont les plans, levés par des architectes et des ingénieurs, sont le résultat de cotes comparées, vérifiées et complétées réciproquement par chacun d'eux. C'est pourquoi nous croyons devoir prévenir les voyageurs qui nous suivront, que ce seroit vainement qu'ils chercheroient à ajouter aux travaux publiés sur l'architecture dans la Description de l'Égypte. S'ils desirent donner des notions encore plus étendues sur les anciens monumens, ils doivent s'occuper des détails innombrables de sculpture dont les édifices sont couverts, et recueillir sur-tout les bas-reliefs historiques qui se rapportent aux conquêtes des anciens rois de l'Égypte; ils doivent s'appliquer à visiter tous les hypogées, à donner des plans et des coupes qui puissent en faire bien connoître la distribution, et à dessiner les bas-reliefs extrêmement curieux qu'ils renferment et qui ont trait aux mœurs et aux usages civils des anciens Égyptiens.

(2) Quatre pieds trois pouces.

(3) Trente toises quatre pieds huit pouces.

(4) Douze pieds.

(5) Trois pieds six pouces.

(6) Neuf pouces.

hauteur totale est de trois mètres et trois dixièmes (1). On voit écrits, sur l'épaule gauche du sphinx qui est le plus près du pylône, les deux mots Grecs ABACKANTOΣ ΨΑΩ. C'est probablement le nom d'un Grec qui, ayant visité Karnak, n'aura pu résister au desir de laisser sur les monumens quelques traces de son passage.

Nous avons fait, dans cette partie de la plaine de Thèbes, un nivellement qui nous a fait connoître que le terrain s'élève, par une pente presque insensible, des bords du Nil au pied de la butte factice de Karnak ; il n'y a guère que dix-neuf centimètres (2) de différence entre les deux points extrêmes. La partie supérieure du socle du piédestal est d'un mètre soixante-quatre centièmes (3) au-dessous du niveau moyen de la plaine, et, le 26 août 1799, les eaux du Nil étoient inférieures de deux mètres dix-huit centièmes (4) à ce niveau moyen.

Le pylône au-devant duquel est l'avenue de sphinx dont nous venons de parler, s'étend, du nord-est au sud-ouest, dans une longueur de cent treize mètres (5); c'est plus de la moitié de la façade des Invalides. Cette grande construction n'a point été achevée. Le massif qui est du côté du sud, est le seul où l'on voie encore la sommité de l'édifice, et cependant il est aisé de reconnoître qu'il n'a point été terminé. En effet, son parement extérieur, loin de présenter ces nombreuses et colossales sculptures qui décorent ordinairement les pylônes, est à peine dégrossi; et il offre encore des pierres dont les faces antérieures présentent des parties saillantes, qui auroient disparu sous la main de l'ouvrier. Ce premier massif est percé de deux rangées d'espèces de fenêtres carrées (6) qui le traversent de part en part. Il y a quatre de ces ouvertures dans chaque rangée, et elles correspondent exactement au-dessus d'un même nombre de rainures cunéiformes où l'on plaçoit, comme nous le prouverons bientôt (7), des mâts (8) ornés de pavillons et de banderoles. La hauteur totale du pylône, à partir du sol, est de quarante-trois mètres et demi (9) : elle est bien supérieure à celle de nos édifices les plus élevés, et approche de celle des tours de nos églises. Le bas de la fenêtre la plus méridionale de la rangée inférieure est de seize mètres cent seize millièmes (10) au-dessus du niveau moyen de la plaine.

La porte du pylône a été détruite avant d'avoir été terminée. Il n'existe en place aucune des pierres qui devoient en former le couronnement : on les voit encore renversées pour la plupart sur les décombres. En avant de l'entrée, on trouve un gros bloc de granit rouge, qui paroît être le reste d'une statue (11). La porte a dû être une des plus élevées de toutes celles qui existent dans les ruines de l'Égypte. Sa largeur, qui est de six mètres et demi (12), et ses montans, qui ont près de cinq

(1) Dix pieds un pouce neuf lignes. Voyez *la pl. 29, A. vol. III.*

(2) Sept pouces.

(3) Cinq pieds six lignes. *Voyez* les conséquences que nous avons tirées de ce fait, dans la description des colosses de la plaine de Thèbes, *section II de ce chapitre*, où nous avons parlé avec détail de l'exhaussement de la vallée du Nil.

(4) Six pieds huit pouces neuf lignes.

(5) Trois cent quarante-huit pieds.

(6) Voyez *pl. 21, fig. 3, A. vol. III.*

(7) *Voyez* ci-après la description du grand temple du sud, et la *pl. 57, fig. 9, A. vol. III.*

(8) On peut voir l'effet de ces mâts dans la *pl. 41, A. vol. III.*

(9) Cent trente-quatre pieds environ.

(10) Huit toises un pied sept pouces quatre lignes.

(11) M. Denon indique ici deux grands colosses.

(12) Vingt pieds.

mètres

mètres (1), nous ont fait juger qu'elle a dû avoir plus de vingt mètres (2) de hauteur sous le plafond, et plus de vingt-six mètres (3) de hauteur totale, en y comprenant l'architrave et la corniche. Que l'on se représente maintenant les énormes battans en bois ou en bronze, qui, en roulant péniblement sur leurs gonds, annonçoient au loin quelques cérémonies imposantes, et l'on aura déjà une idée des monumens prodigieux que nous allons décrire.

Le massif du pylône qui est vers le nord, est à moitié détruit; il s'élève seulement de quelques pieds au-dessus de la rangée inférieure des fenêtres. On n'y voit aucune trace d'hiéroglyphes. A la quantité de pierres (4) qui ont été remuées ou qui sont encore sur les décombres accumulés autour de l'édifice, on peut juger qu'il a été exploité comme une carrière, et qu'on en a tiré des matériaux pour des constructions modernes qui déjà ont cessé d'exister.

Cet édifice non achevé nous a fourni l'occasion de faire des observations nouvelles et de vérifier celles qui ont été faites ailleurs (5) sur la manière dont les anciens Égyptiens bâtissoient. Nous avons pu remarquer ici que les assises ne présentent pas la plus grande régularité; les pierres ne sont pas toujours de même hauteur. La construction est formée de gros blocs dont les joints ne sont dressés que dans les deux tiers ou les trois quarts de leur épaisseur; le reste est piqué rustiquement pour se lier à la maçonnerie, qui est composée de pierres irrégulières et plus petites. Le parement n'est point même entièrement dressé: il n'y a qu'une ciselure de deux à trois centimètres (6) environ faite tout autour; ce qui suffit pour la pose des pierres. Quand l'édifice auroit été tout-à-fait construit, on se seroit occupé de faire un ragrément général, de remplir les joints des pierres, et de dresser définitivement la surface, sur laquelle on auroit exécuté les sculptures colossales qui sont l'ornement ordinaire de ces sortes de constructions.

Le premier desir que l'on éprouve après avoir examiné tout l'extérieur de ce grand pylône, est de pénétrer dans l'intérieur et de parcourir les appartemens qu'il doit contenir. Malheureusement on ne peut point satisfaire sa curiosité; l'édifice est tellement encombré, que presque le tiers de sa hauteur est caché, et que toutes les entrées sont bouchées. Le milieu du pylône est occupé dans toute sa longueur par un petit escalier droit et très-étroit, d'un peu plus d'un mètre et demi (7) de large, dont l'entrée devoit être certainement dans la cour, vers le nord; mais sa porte est maintenant cachée par les décombres. Ce n'est qu'en escaladant les murs avec beaucoup de difficulté, et en nous cramponnant aux joints des pierres, que nous avons pu parvenir à la portion de l'escalier pratiquée dans le massif du sud. La montée est extrêmement douce: les marches n'ont pas plus de huit à dix centimètres (8) de hauteur; et au premier aspect, on pourroit croire qu'elles ont été

(1) Quinze pieds.

(2) Soixante pieds.

(3) Quatre-vingts pieds environ.

(4) Toutes les fois que, dans la suite du discours, nous n'indiquerons point de quelle nature sont les matériaux employés dans la construction des monumens que nous décrirons, il sera entendu que ces matériaux sont de grès. Nous aurons toujours soin d'indiquer spécialement la pierre calcaire et le granit, qui sont d'un emploi moins fréquent.

A. D.

(5) *Voyez* ce qui a déjà été dit de la construction dans la Description de Philæ par feu M. Lancret, *A. D. chap. I.*

(6) Un pouce.

(7) Quatre pieds sept pouces.

(8) Trois à quatre pouces.

taillées dans la maçonnerie comme dans un rocher. Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit inscrits les noms de quelques voyageurs dans un endroit où il est si difficile de pénétrer. L'escalier conduit jusqu'au sommet du pylône, où l'on jouit de la vue la plus riche et la plus magnifique. On peut faire de là une sorte de reconnoissance générale des édifices variés et multipliés que renferme Karnak. On commence déjà à apercevoir distinctement les parties successives du palais; et ce qui d'en bas n'offroit, pour ainsi dire, que l'aspect d'une carrière en exploitation, se dessine tout-à-coup et prend des formes dont on admire la régularité.

L'intérieur de ce pylône ressemble à celui du temple de Philæ (1), qui ne renferme qu'un seul escalier droit. Cependant il est difficile de croire que dans son épaisseur, qui est de près de quinze mètres (2), il n'y ait point quelques salles. Si l'on se laisse guider par l'analogie des constructions de ce genre que l'on trouve à Philæ et à Edfoû (3), il est probable qu'un escalier particulier devoit conduire à la sommité de la partie nord du pylône, et que les deux massifs doivent renfermer quelques appartemens.

Dans des lieux qui rappellent tant de souvenirs, et où la difficulté de pénétrer est telle, qu'on regarde déjà comme un rare bonheur, d'avoir seulement aperçu les monumens; dans des lieux où il ne faut pas moins que la présence d'une armée pour tout visiter avec quelque sécurité, on ne résiste point au desir de laisser des marques de son passage : c'est, d'ailleurs, ménager à d'autres voyageurs les jouissances qu'on a soi-même éprouvées à la vue de quelques mots tracés en caractères connus. Il semble que les inscriptions charment la solitude des lieux abandonnés. On les recherche bien plus avidement encore, lorsqu'elles renferment quelques faits importans, relatifs à l'histoire ou aux sciences. Déterminés par ces considérations, et desirant perpétuer le souvenir du passage des Français au milieu de ces ruines mystérieuses, les membres de la Commission des sciences et arts ont gravé dans le palais de Karnak les longitudes et les latitudes des principales villes anciennes dont on retrouve les vestiges sur le sol de la haute Égypte. C'est dans l'enfoncement pratiqué au sud, sous la porte du pylône, que se trouve cette inscription (4).

Pénétrons maintenant dans la grande cour qui se développe devant nous, et dont le pylône forme un côté. Une foule d'objets frappe la vue; et dans son enceinte, qui a cent deux mètres et demi (5) de large, sur quatre-vingt-quatre mètres (6) de profondeur, on trouve des édifices entiers. Cette cour est fermée sur les côtés, au nord et au sud, par des colonnades de quinze mètres (7) de hauteur au-dessus du sol antique. Les colonnes sont couronnées de chapiteaux en forme de boutons de lotus tronqués. La galerie du nord est la plus régulière, et présente un front de dix-huit colonnes, toutes debout, et d'une très-belle

(1) Voyez *planche 5, fig. 1*, et *planche 9, fig. 4, A. vol. I.*

(2) Quarante-six pieds.

(3) *Voyez* les planches relatives à ces monumens, dans le I.er volume de l'Atlas des antiquités.

(4) Il s'est glissé, dans les nombres, une erreur dont on trouvera la rectification dans un Mémoire de M. Nouet ayant pour titre, *Observations astronomiques, &c.* Voyez *E. M. tom. I.er, pag. 1 et suiv.*

(5) Cinquante-deux toises trois pieds cinq pouces.

(6) Quarante-deux toises.

(7) Quarante-six pieds.

conservation. Un entablement composé d'une architrave et d'une corniche repose sur les dés carrés des chapiteaux, de sorte que les lignes droites ne sont point interrompues; ce qui produit toujours en architecture le plus grand effet. Les colonnes ont deux mètres (1) de diamètre, et une hauteur de neuf mètres (2) au-dessus du sol sur lequel sont établis les sphinx qui précèdent le pylône. Tous les entre-colonnemens sont égaux entre eux, et moindres que le diamètre de la colonne, à l'exception de celui qui répond à la sortie de la galerie, lequel est un peu plus que double des autres. C'est, en général, une convenance à laquelle les Égyptiens n'ont jamais manqué, de donner plus de largeur aux entre-colonnemens qui devoient servir de passage. Les murs de fond sont percés de deux portes vers leur extrémité à l'est. Il faut avouer que l'œil seroit plus satisfait, si elles étoient pratiquées au milieu de la galerie; mais les architectes Égyptiens paroissent avoir toujours été moins sensibles aux lois de la symétrie qu'à celles des convenances. Toute la galerie du nord est entièrement dépourvue de sculptures : on n'y aperçoit point d'hiéroglyphes ni de tableaux symboliques, et elle a moins l'air d'un édifice terminé, que d'une construction en quelque sorte dégrossie, et préparée pour recevoir ces ornemens nombreux qui forment un des caractères essentiels de l'architecture Égyptienne. Aux extrémités de la colonnade, s'élèvent des pilastres verticaux qui sauvent le mauvais effet que produiroit infailliblement l'inclinaison des pylônes auxquels la galerie aboutit. A l'extrémité, vers l'est, on a pratiqué dans l'épaisseur du mur un petit escalier droit, qui n'a pas plus de huit décimètres (3) de large, et qui conduit sur la terrasse. A l'ouest, les décombres sont tellement élevés, qu'ils passent par-dessus les pierres du plafond. Il n'est guère douteux qu'en faisant des fouilles dans cet endroit, on ne trouvât la porte qui conduisoit dans l'intérieur du pylône.

La colonnade du sud n'est point aussi régulière que celle du nord : un temple, dont nous allons bientôt parler avec détail, en interrompt la continuité à peu près à la moitié de sa longueur. La première partie présente neuf colonnes de front et deux pilastres dont les dimensions, la forme et les espacemens sont les mêmes que dans la colonnade du nord. La largeur de la galerie est de deux mètres et six dixièmes (4). Un petit escalier pratiqué à l'extrémité ouest conduit sur la terrasse. La deuxième partie de la colonnade, qui est au-delà du temple, se compose seulement de deux pilastres et de deux colonnes, dont l'espacement est de cinq mètres (5) et correspond à l'ouverture de la porte. Des fouilles n'ont point été entreprises pour mettre à découvert la partie inférieure des colonnes; c'est ce qui fait que, dans les dessins, on ne leur a point donné de base. Cependant il y a quelque raison de croire qu'elles ne se terminoient point ici autrement qu'ailleurs; et en se les représentant élevées sur des bases cylindriques de peu de hauteur, on aura une restauration qui est tout-à-fait dans le style de l'architecture Égyptienne.

La galerie du sud n'est guère plus terminée que celle du nord. Sa frise présente

(1) Six pieds deux pouces.
(2) Vingt-sept pieds.
(3) Deux pieds six pouces.
(4) Huit pieds.
(5) Quinze pieds.

cependant quelques-uns des hiéroglyphes qui devoient la décorer : on les voit dans la partie qui est au-delà du temple, où ils sont disposés sur deux rangées horizontales.

Les deux galeries n'étant pas plus achevées que le pylône, on doit présumer que tout cet ensemble d'édifices a été entrepris à la même époque, mais postérieurement à la construction du reste du palais. C'est un propylée tout entier qui lui a été ajouté. Nous avons déjà remarqué plus d'une fois, et nous aurons occasion de l'observer encore, que le système suivi dans l'ajustement des plans Égyptiens consistoit, pour ainsi dire, à engager les uns dans les autres les propylées, les péristyles, les salles hypostyles, les sanctuaires et les appartemens particuliers, dont les formes et la distribution, en quelque sorte consacrées, avoient été réglées d'après des convenances générales, subordonnées aux usages, aux mœurs et au climat. On augmentoit ou l'on diminuoit le nombre de ces constructions, selon l'importance que l'on se proposoit de donner au monument tout entier. C'est ce que Strabon a très-bien indiqué, et sur quoi nous insisterons bientôt avec plus de détail (1).

Au milieu de la cour, on trouve les restes d'une avenue formée de deux files de six colonnes de dimensions colossales, dont il ne subsiste plus que l'avant-dernière dans la rangée du sud; toutes les autres sont renversées : mais, dans leur chute, l'ordre des assises n'a point été dérangé; il sembleroit qu'elles ont été sapées dans leurs fondemens. Cependant, si la destruction de quelques-unes peut être attribuée à l'effort des hommes, il paroît certain aussi que la cause de la chute de quelques autres est due à des circonstances locales. On remarque en effet qu'à la base il s'est formé des cristallisations salines qui ont détruit et rongé les pierres à tel point, que les colonnes, n'étant plus soutenues, ont dû céder aux efforts de la pesanteur. Ces cristallisations sont favorisées par l'humidité provenant de l'infiltration des eaux à travers les décombres : car le sol du palais, qui a certainement été élevé au-dessus de l'inondation, lui est maintenant bien inférieur, puisqu'il est même au-dessous du niveau général de la plaine environnante; d'où il résulte que les eaux se répandroient dans le palais, si les montagnes de décombres qui l'entourent, ne le défendoient de leur approche. On conçoit sans peine qu'une telle disposition est très-propre à favoriser les infiltrations ; et c'est certainement là une des causes qui influeront de plus en plus sur la destruction du palais, dans un pays où d'ailleurs le climat tend si puissamment à conserver les monumens.

Le diamètre des colonnes est de deux mètres quatre-vingt-douze centièmes (2); leur espacement, de l'ouest à l'est, est un peu moindre : mais la largeur de l'avenue qu'elles forment surpasse treize mètres soixante-quatre centièmes (3). La colonne qui reste encore debout, donne une idée complète de celles qui n'existent plus, ou qui gisent au loin renversées : elle a vingt-un mètres (4) de hauteur totale, en y comprenant la base, le chapiteau et le dé; elle est formée d'un très-grand nombre d'assises ou tambours, qui ont à peu près six cent vingt-trois millimètres (5) d'épaisseur.

(1) *Voyez* ci-après la troisième partie de cette section, *pag. 287.*
(2) Neuf pieds.
(3) Quarante-deux pieds.
(4) Soixante-deux à soixante-trois pieds.
(5) Un pied dix à onze pouces.

Le fût de la colonne contient vingt-trois assises, le chapiteau cinq, et le dé trois. La construction du chapiteau mérite d'être remarquée : sa dernière assise, qui, d'après le galbe de ce membre d'architecture, en embrasse presque toute la saillie, est composée de vingt-six pierres, dont les joints verticaux tendent au centre de la colonne; le dé posé sur leurs parties supérieures les retient dans la position qu'elles doivent conserver. Ce fait, que nous n'avons observé nulle autre part, doit d'autant plus étonner, que les Égyptiens ne nous ont point accoutumés à voir dans leurs constructions l'emploi de menus matériaux : c'est une négligence échappée à leur goût, qui les portoit toujours à assurer l'indestructibilité de leurs monumens par la grandeur des masses.

Les monceaux de décombres accumulés à une grande hauteur autour des constructions voisines ne s'étendent pas jusqu'à la colonne, qui est presque entièrement dégagée, et dont on voit même la base en partie : on a donc pu en recueillir avec facilité toutes les sculptures. Elle est décorée par anneaux composés de croix à anse, et de bâtons auguraux à tête de lévrier diversement combinés avec d'autres figures. Ces ornemens sont séparés par des bandes circulaires de grands hiéroglyphes. A peu près au tiers de la colonne, on a sculpté des tableaux accompagnés d'hiéroglyphes, et représentant des offrandes à des divinités Égyptiennes. L'apophyge de la colonne est décorée de ces triangles placés les uns dans les autres, qui sont, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une imitation de la partie inférieure des plantes. Le haut du fût est orné de cinq liens horizontaux destinés à retenir le bouquet de fleurs et de boutons de lotus qui compose la décoration du chapiteau, dont la forme est celle d'une fleur de lotus épanouie : c'est une campane dont la plus grande largeur est de cinq mètres (1); ce qui lui donne un contour de plus de quinze mètres (2). Le dé qui est placé au-dessus du chapiteau, est décoré d'hiéroglyphes sur toutes ses faces. La colonne ainsi isolée rappelle bien plus sensiblement encore que dans l'intérieur des monumens, la tige du lotus dont elle est une imitation parfaite, et elle offre une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, que l'architecture Égyptienne est indigène. Tous les faits que nous avons déjà observés, et tous ceux sur lesquels nous aurons encore occasion d'arrêter l'attention des lecteurs, tendent à prouver que les différentes parties dont cette architecture se compose, sont une imitation des arbres et des plantes qui croissent sur les bords du Nil. Ce sont des circonstances sur lesquelles nous insistons à dessein, pour détruire l'opinion de ceux qui seroient portés à croire que les Égyptiens ont imité l'architecture de quelques autres peuples (3).

Il est assez probable que les deux files de colonnes qui existoient autrefois, n'ont jamais dû être destinées qu'à former une avenue. On ne voit pas trop, en effet, comment elles pourroient se lier au système des constructions qui les précèdent et qui les suivent. Il n'est guère possible de supposer non plus que cette avenue ait jamais été couverte. En effet, il n'auroit pas fallu moins que des pierres de seize mètres et demi de long et d'une épaisseur proportionnée; et quelque gigantesques que soient

(1) Quinze pieds.
(2) Quarante-cinq pieds.
(3) Cette thèse sera développée avec le plus grand détail dans notre Mémoire général sur l'architecture.

les efforts des Égyptiens, nous n'avons trouvé nulle part l'emploi de blocs d'une aussi grande portée. Pour la couvrir en bois, il eût fallu des pièces de dix-sept mètres de longueur; car, dans le système des plafonds Égyptiens, on ne peut admettre aucun assemblage. L'emploi du bois, sur d'aussi grandes dimensions, n'est pas probable, sur-tout si l'on considère qu'il étoit fort rare en Égypte. Quelques recherches que nous ayons faites sur les lieux, nous n'avons point vu de restes d'un entablement qui auroit été placé au-dessus des colonnes. Nous pensons donc que ces colonnes ont toujours été isolées, et qu'elles ont dû porter des objets du culte. Ce ne seroit point le premier exemple de monumens Égyptiens qui auroient été destinés à cet usage. Hérodote nous apprend qu'à Chemmis on voyoit des statues au haut du temple de Persée, et que les pyramides qui sembloient sortir du sein du lac de Mœris en étoient ornées. Nous sommes encore confirmés dans notre opinion par la vue d'un bas-relief où l'on peut remarquer quatre tiges de lotus avec leurs fleurs surmontées d'éperviers et de statues, figurant des colonnes absolument semblables à celles que nous venons de décrire (1). C'étoient des colonnes votives. Ce qui porte à le croire, c'est qu'on en retrouve d'absolument semblables parmi les amulettes (2) qui représentoient en petit les objets du culte Égyptien.

Près du pylône, vers le nord et à la distance de dix-huit mètres (3), on aperçoit la sommité d'un édifice qui est entièrement enfoui. Sa terrasse est en partie apparente: elle a seize mètres et demi de large sur une longueur de près de vingt mètres. Il faudroit entreprendre des fouilles considérables pour découvrir cet édifice. Nous n'avons point retrouvé, au sud, de construction qui fût symétriquement placée: cependant la hauteur des décombres est telle, qu'on ne peut pas assurer qu'il n'y existe rien.

§. III.

Description du Temple dépendant du Palais.

Avant de pénétrer plus loin dans le vaste palais de Karnak, entrons dans le temple que nous avons déjà indiqué, et qui, étant avancé dans la cour de près de douze mètres (4), interrompt d'une manière assez étrange la colonnade du sud. Il est remarquable, d'abord, que son axe n'est point tout-à-fait perpendiculaire à la direction de la galerie, soit que cela provienne d'un défaut d'exécution, soit, ce qui est infiniment plus probable, que cet édifice ait été construit antérieurement aux deux colonnades et au pylône compris dans l'enceinte du propylée qu'ils forment par leur réunion. Ce qui donne encore plus de poids à cette opinion, c'est que le temple est couvert de décorations et de sculptures, tandis que les colonnades et le pylône en sont presque entièrement dépourvus.

(1) Voyez ci-après, *pag. 225*, la description du bas-relief de la *planche 33, fig. 1, A. vol. III.*

(2) Voyez les planches d'antiques, *A. vol. V.*

(3) Cinquante-quatre pieds.

(4) Trente-six pieds.

Un pylône d'une médiocre étendue, mais proportionné à la grandeur du temple, forme l'entrée de l'édifice. Il a vingt-cinq mètres (1) de longueur. Sa hauteur ne peut plus être mesurée maintenant, car il a éprouvé de grandes dégradations. Il a été démoli jusqu'au niveau des terrasses du portique; et encore les débris de terre et de poteries sont-ils tellement amoncelés autour de cette construction, qu'on n'en voit pas plus de trois mètres (2) de hauteur au-dessus des décombres. De chaque côté de la porte, dont on ne voit plus que l'architrave, sont sculptés, sur le parement du pylône, des bas-reliefs tels que l'on en rencontre presque toujours à l'entrée des temples: ils sont formés de figures colossales armées de massues, et prêtes à assommer un grand nombre de victimes qu'elles tiennent par les cheveux. Parmi les hiéroglyphes qui accompagnent ces sculptures, on en remarque un fort singulier (3): il consiste en deux bras suspendus à une même attache et armés l'un d'une croix à anse, et l'autre d'une sorte d'étendard.

La plus grande dimension du temple s'étend du nord au sud. Si l'on avance sous la porte du pylône, on entre dans une espèce de cour ou de portique à jour, dont les galeries latérales, larges de deux mètres quatre-vingt-quatre centièmes (4), sont formées de piliers cariatides. Une autre galerie décore le fond du portique: mais celle-ci est formée d'une rangée de quatre piliers cariatides placés en avant de quatre colonnes dont les chapiteaux ont le galbe du bouton de lotus tronqué.

L'espace découvert compris entre les galeries a la forme d'un rectangle dont la longueur est exactement double de la largeur. Sur les côtés, l'intervalle qui sépare les piliers cariatides est à peu près égal à leur grosseur; mais, dans le fond, il est plus que double. Les divinités qui sont adossées aux piliers, sont encombrées presque jusqu'à la hauteur des épaules. Beaucoup d'entre elles ont été mutilées, et leurs têtes brisées et renversées ont disparu. Des fouilles nous les ont fait connoître jusqu'au socle sur lequel elles s'élèvent. Ce sont des statues terminées en gaîne. Elles ont les bras croisés sur la poitrine: elles tiennent dans la main droite une crosse, et dans la main gauche un fléau. Leur coiffure est une espèce de mitre décorée, en avant, de l'*ubæus*, et en arrière, de bandelettes qui retombent sur les épaules. Elles portent une barbe liée en une seule tresse qui descend jusque sur la poitrine. La largeur de leurs épaules excède la grosseur du pilier, de telle sorte qu'elles saillent de part et d'autre de toute l'épaisseur du bras. Une longue ligne d'hiéroglyphes est sculptée sur le devant de leur robe.

Il seroit impossible de décrire ici toutes les sculptures de ce premier portique; il suffira de dire que, dans l'intérieur et à l'extérieur, il est décoré d'hiéroglyphes et de tableaux religieux dont les figures sont presque toutes d'une proportion colossale.

Le mur de fond est percé d'une porte couronnée d'une corniche, au milieu de laquelle est un globe ailé, accompagné d'*ubæus*. Elle conduit à un second portique, dont les plafonds sont soutenus par deux rangées de quatre colonnes

(1) Treize toises.
(2) Neuf pieds.
(3) Voyez la *planche 22, A. vol. III.*
(4) Huit pieds neuf pouces.

également espacées dans le sens de la largeur de l'édifice, à l'exception de l'entre-colonnement du milieu, qui est double des autres. Les chapiteaux ont la forme d'un bouton de lotus tronqué; les soffites de l'entre-colonnement du milieu, et des deux qui lui sont contigus, sont percés de trous carrés, évasés en forme d'entonnoir, dont la partie la plus large est dans l'intérieur. Tout ce second portique ne recevoit de lumière que par ces soupiraux. Le mur de fond a un petit avant-corps qui figure la façade d'un temple : il en résulte que la porte qui y est pratiquée, est surmontée de deux corniches, ornées l'une et l'autre du disque ailé, accompagné d'*ubæus*. Cette porte donne entrée dans un sanctuaire de huit mètres un tiers (1) de profondeur sur quatorze mètres (2) de largeur, éclairé par des soupiraux ouverts dans la partie supérieure. Au fond est un petit corps avancé, où l'on a pratiqué une niche qui renfermoit sans doute le simulacre de la divinité adorée dans le temple. L'encombrement (3) ne nous a point permis de vérifier cette conjecture. Sur les côtés, sont deux couloirs qui communiquoient probablement au sanctuaire : celui de l'est renferme un escalier qui conduit sur les terrasses. Ce monument paroît peu considérable, si on le compare aux constructions colossales qui l'environnent : cependant il a cinquante-deux mètres (4) de long et vingt-cinq mètres (5) de large, dimensions qui le rapprochent beaucoup des grands temples de l'Égypte.

Nous avons désigné jusqu'à présent sous le nom de *temple* le monument que nous venons de décrire : on peut reconnoître maintenant toute la justesse de cette dénomination ; elle résulte de la forme même du plan, de la distribution intérieure, et du système de décoration. L'analogie parfaite de cet édifice avec le grand temple du sud (6) ne permet pas de douter qu'il ne fût destiné au culte Égyptien. C'étoit ici peut-être, dans l'enceinte du palais, le lieu où les rois venoient offrir des sacrifices avant de se livrer aux soins du gouvernement. Ici, environnés de toute leur cour, ils assistoient à cette prière pleine d'instruction, dans laquelle le pontife supplioit les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, leur demandant qu'il fût maître de lui-même, magnanime, bienfaisant, doux envers les autres, et ennemi du mensonge (7). C'étoit ici qu'ouvrant les livres sacrés, on lisoit aux souverains les conseils et les actions des grands hommes, pour leur servir de règle dans l'administration de l'empire.

(1) Vingt-cinq pieds sept pouces.

(2) Quarante-trois pieds.

(3) Si l'état d'encombrement dans lequel nous avons trouvé la plupart des constructions anciennes de l'Égypte, ne nous a point permis de juger, sur les lieux mêmes, de l'ensemble des rapports et des proportions des différentes parties des édifices, il nous a cependant été favorable sous ce point de vue, que nous avons pu atteindre aux parties supérieures des monumens, dont il nous a été facile de mesurer toutes les parties.

(4) Cent soixante pieds.

(5) Soixante-seize pieds.

(6) *Voyez* ci-après, *pag. 263 et suiv.*, la description du grand temple du sud.

(7) Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 81, edit. Amstelodami, 1746.

§. IV.

§. IV.

Suite de la Description du Palais.

CONTINUONS d'avancer dans l'intérieur du palais de Karnak. Ce qui attire le plus l'attention en s'approchant du fond de la cour et en se plaçant dans l'axe du monument, c'est cette suite, à perte de vue, de pièces immenses et magnifiques qui par leur réunion forment un des plus grands édifices connus. Au sentiment de plaisir que l'on éprouve d'abord, succède bientôt un sentiment de peine à l'aspect de la destruction totale et du bouleversement du pylône qui forme le fond de la cour. Toute la partie antérieure est tellement ruinée, qu'il est impossible de se figurer que ces pierres, maintenant roulées les unes sur les autres, aient pu former le parement d'un édifice régulier. Il semble qu'il n'y a qu'une secousse générale, produite par un tremblement de terre, qui ait pu l'ébranler jusque dans ses fondemens et le réduire à l'état de destruction où on le voit à présent. Quoi qu'il en soit, il est plus raisonnable de penser qu'un tel bouleversement provient d'un vice de construction. En effet, bien que l'inclinaison des murs soit en général un principe de solidité, on conçoit pourtant que si elle est excessive, comme il arrive ici, pour peu qu'il y ait de vide dans l'intérieur, et que les pierres soient mal liées entre elles, il doit arriver nécessairement qu'elles seront poussées à l'extérieur et glisseront sur leurs joints. Qu'à ces causes de dégradation on ajoute l'humidité, qui, comme nous l'avons déjà fait observer, s'attache à la base des édifices de Karnak, les mine et les ronge, et l'on se fera une idée plus exacte de l'état de destruction que l'on remarque ici.

La porte s'élève encore en partie au-dessus des débris du pylône : elle étoit précédée de deux grands colosses monolithes en granit rouge, de sept mètres (1) de proportion. Celui qui est au sud, est le seul qui soit encore debout. Les débris du second sont cachés sous les décombres; mais son socle est resté en place. Les statues sont distantes de dix mètres (2). Leurs piédestaux consistent en deux morceaux de granit, de la forme d'un cube alongé, placés en retraite l'un sur l'autre : celui sur lequel repose immédiatement la statue, fait partie du même bloc; il a trois mètres soixante-dix-neuf centièmes (3) de longueur, et un peu moins de deux mètres et un tiers (4) de largeur. Le colosse, encore debout, est dans l'attitude d'un homme qui marche : il a les jambes séparées. Ses pieds ont quatre-vingt-dix-sept centimètres (5) de long, et il a cinq mètres quatre-vingt-cinq centièmes (6) depuis la partie supérieure de l'épaule jusqu'à la plante des pieds; ce qui suppose une hauteur totale de six mètres quatre-vingt-deux centièmes (7) : à quoi ajoutant un mètre soixante-deux centièmes (8) pour le piédestal, on a huit mètres et demi (9) de hauteur totale au-dessus du sol. Cette statue a éprouvé des dégradations notables : elle n'a plus ni bras ni tête. Elle est sculptée avec une grande perfection sous le

(1) Vingt-un pieds.
(2) Trente pieds.
(3) Onze pieds huit pouces.
(4) Sept pieds.
(5) Trois pieds.
(6) Dix-huit pieds.
(7) Vingt-un pieds.
(8) Cinq pieds.
(9) Vingt-six pieds.

rapport du poli de la matière, de la recherche que l'on a mise dans l'exécution du costume, et de la richesse des ornemens dont il est décoré. On remarque, un peu au-dessus du nombril et près de la ceinture, une légende, et des hiéroglyphes sur la poitrine. La partie antérieure du premier socle qui fait partie du piédestal, est ornée de six lignes de grands hiéroglyphes. En considérant avec attention les débris du colosse du nord et l'état de son piédestal, il y a tout lieu de penser que sa destruction provient en grande partie des altérations causées par l'infiltration des eaux.

Il est à croire que les deux statues qui existent à l'entrée du pylône, et qui, placées en face l'une de l'autre, paroissent être, pour ainsi dire, les gardiens du palais, offrent la représentation de quelques divinités, ou bien seulement celle de rois et de héros avec les attributs des dieux. Hérodote (1) autorise jusqu'à un certain point cette dernière conjecture, en rapportant qu'au-devant des propylées des édifices de Memphis, Sésostris avoit fait placer sa statue avec celles de sa femme et de ses enfans.

L'entrée du pylône est précédée d'une sorte de vestibule de sept mètres et demi (2) de long, et d'une largeur un peu plus que double : on y arrive par une montée de sept marches que des fouilles ont mises à découvert. Ses murs s'élèvent verticalement jusqu'à la hauteur de vingt-neuf mètres soixante-dix centièmes (3): ils sont décorés dans toute leur étendue, sur la façade et dans l'intérieur, de tableaux allégoriques et religieux, encadrés d'hiéroglyphes, et représentant des offrandes à des divinités. Il est difficile d'assigner avec certitude l'usage de cette construction, assez étendue pour être considérée comme une sorte de vestibule où l'on étoit admis avant de pénétrer dans les grandes salles qui suivent. La porte du pylône en forme le fond : elle n'a point éprouvé les mêmes dégradations que le reste de l'édifice; quoi qu'il en soit, elle est fort endommagée. Les énormes pierres de plus de huit mètres (4) de longueur, dont se composoit l'architrave, sont tombées et ont entraîné dans leur chute tout l'entablement; on n'aperçoit plus que vers les angles des restes des cannelures de la corniche, et quelques figures de prêtres et de dieux qui faisoient partie du système de décoration de la frise. Les montans de la porte présentent encore dans leur entier toutes les sculptures dont ils ont été primitivement décorés, et qui y sont distribuées en cinq compartimens égaux. Le dernier bas-relief est caché par les décombres jusqu'à la moitié de la hauteur des figures : probablement il y avoit, au-dessous, des ornemens de lotus semblables à ceux qui décorent toujours la partie inférieure des édifices. Parmi les divinités qui entrent dans la composition de ces tableaux, on remarque plus particulièrement Harpocrate avec le signe de la virilité, emblème du soleil fécondant; c'est le dieu dont la représentation se répète le plus souvent dans le palais de Karnak. Ces bas-reliefs présentent encore, dans quelques endroits, des restes des couleurs brillantes dont ils étoient revêtus.

La porte a six mètres et demi (5) de large, et vingt mètres soixante cen-

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 110, pag. 129, edit. 1618.
(2) Vingt-trois pieds.
(3) Quatre-vingt-onze pieds cinq pouces.
(4) Vingt-quatre pieds.
(5) Vingt pieds.

tièmes (1) depuis le sol jusqu'au plafond : ainsi la largeur est exactement le tiers de la hauteur. La corniche et l'architrave réunies ont dix mètres (2) d'élévation; ce qui donne, depuis le sol jusqu'au sommet, vingt-neuf mètres et demi (3), hauteur vraiment prodigieuse pour une porte, et telle qu'elle n'a point son égale dans tous les édifices de Thèbes : elle surpasse de deux mètres et un tiers (4) la hauteur totale du Louvre.

L'épaisseur de la porte, qui est égale à celle du pylône, est de seize mètres (5). On a pratiqué de part et d'autre, dans la maçonnerie, des enfoncemens destinés à recevoir les deux battans de la porte, en bois ou en bronze, qui fermoient l'ouverture. Bien qu'ils fussent cachés lorsque la porte étoit ouverte, ils sont cependant sculptés dans toute leur étendue; tant les Égyptiens étoient prodigues de ces ornemens sans nombre qui font un des caractères principaux de leur architecture. Il suffisoit que, dans quelques circonstances, le parement d'un mur pût être aperçu, pour que les architectes le couvrissent de décorations.

On a pratiqué, dans l'intérieur de la baie, une autre porte incomparablement plus petite, puisqu'elle n'a pas plus de cinq mètres et demi (6) d'élévation, de trois mètres (7) de profondeur, et d'un mètre et un tiers (8) d'épaisseur. Il est assez facile de reconnoître que cette construction est postérieure à celle de la porte, contre laquelle elle n'est en quelque sorte qu'appliquée, et dont elle cache même en partie les sculptures. Il sembleroit, au premier abord, que les Égyptiens auroient renoncé à fermer par des battans la grande ouverture dont nous venons de parler : cependant, si l'on se rappelle que le propylée, composé du premier pylône et des deux galeries, a été construit postérieurement au reste de l'édifice, on ne répugnera point à croire que les énormes portes en bois ou en bronze qui, dans le principe, ont dû être établies ici, n'étant plus aussi nécessaires pour la fermeture du palais, ont dû être reportées à la première entrée.

Si l'on traverse le pylône, on se trouve dans le monument le plus extraordinaire de la magnificence Égyptienne : c'est une vaste salle dont les plafonds sont portés par cent trente-quatre colonnes de proportions colossales, où tout signale la somptuosité des anciens rois de l'Égypte. C'est en général le propre des grands monumens de produire dans l'ame du spectateur de vives émotions. La solitude profonde semble ajouter aux dimensions colossales et à l'étendue de celui qui nous occupe. La grande antiquité de ces vastes ruines, et les souvenirs qu'elles rappellent, leur prêtent encore un nouvel attrait. Ici, peut-être, se voyoient ces trois cent quarante-cinq statues de souverains pontifes, tous nés l'un de l'autre, que les prêtres Égyptiens montrèrent à Hécatée, pour confondre la folle prétention qu'il avoit de faire remonter sa famille à un dieu (9). Combien la majesté du lieu devoit être augmentée par la réunion de ces colosses ! Dans cet endroit même, on mettoit en pratique ces lois pleines de sagesse qui ont élevé

(1) Soixante-trois pieds cinq pouces.
(2) Trente-un pieds.
(3) Quatre-vingt-onze pieds.
(4) Sept pieds.
(5) Quarante-neuf pieds.
(6) Dix-sept pieds.
(7) Neuf pieds trois pouces.
(8) Quatre pieds.
(9) Herodot. *Hist.* lib. II, cap. 143, pag. 145, edit. 1618.

A. D.

l'Égypte à un si haut degré de splendeur. Ici les rois, livrés aux soins du gouvernement, s'occupoient de régler les intérêts des moindres de leurs sujets; ici le souverain, assis sur son trône, rendoit la justice, et recevoit les ambassadeurs des nations amies et la soumission des peuples vaincus; c'est ici que les héros étoient portés en triomphe, que les prisonniers étoient amenés devant eux, que les tributs et les offrandes étoient déposés à leurs pieds; c'est ici enfin que se passoient toutes les scènes imposantes que l'on voit encore représentées sur les murs mêmes du palais. Lorsque tous ces souvenirs se reproduisent dans la pensée, on admire la grandeur des anciens rois d'Égypte, et l'ame se sent de plus en plus élevée en méditant sur une magnificence qui paroît être au-dessus des efforts humains. Une simple description mettra le lecteur à portée de juger de l'effet que cette vaste salle hypostyle (1) doit produire. C'est un rectangle de cinquante mètres (2) de long et de cent mètres (3) de large: ainsi l'une de ses dimensions est exactement double de l'autre. L'espace qu'il renferme, et qui est entièrement couvert, a plus de cinq mille mètres carrés (4). Il faut se figurer que l'une de nos plus grandes églises, telles que Notre-Dame de Paris, peut s'y placer toute entière. Les proportions des colonnes employées dans la salle hypostyle ont forcé d'établir les terrasses à des hauteurs différentes. On peut considérer cette salle comme partagée en trois portions d'égale longueur, mais de largeurs inégales. La partie intermédiaire, qui renferme les plus grosses colonnes, forme une sorte d'avenue entre les deux distributions latérales. Toutes les descriptions, tous les plans, sont insuffisans pour donner une idée exacte de cette construction; car, bien que l'on puisse en fixer les mesures, et comparer les colonnes qui la décorent à celles d'édifices plus connus, il y a toujours des effets qui tiennent aux localités, et que ni les dessins ni le discours ne peuvent rendre. Il faut se représenter une avenue formée de deux rangées de six colonnes, qui ont chacune trois mètres cinquante-sept centièmes (5) de diamètre, et plus de dix mètres (6) de circonférence. Ce sont, sans contredit, les plus grosses colonnes qui aient jamais été employées dans l'intérieur des édifices: elles sont égales en grosseur à la colonne Trajane et à celle qui a été récemment élevée, sur la place Vendôme, à la gloire des armées Françaises et de leur illustre Chef (7). Il ne faudroit pas moins de six hommes pour en embrasser le tour. Ces colonnes ont vingt-un mètres (8) depuis le sol jusqu'à la partie supérieure du dé. Le chapiteau seul a trois mètres et un tiers (9) de hauteur; son plus grand diamètre en a sept (10): ce qui fait un contour de vingt-un mètres (11), comprenant une surface de quatre-vingt-trois mètres carrés (12). Sur les chapiteaux s'élèvent des dés d'un mètre et un tiers de haut, qui reçoivent des architraves destinées elles-mêmes

(1) Nous avons donné ailleurs la raison de cette dénomination. *Voyez* la section III de ce chapitre, *pag. 150*.

(2) Vingt-cinq toises quatre pieds cinq pouces. C'est un demi-stade Égyptien.

(3) Cinquante et une toises un pied dix pouces. C'est un stade Égyptien.

(4) Quarante-sept mille pieds carrés.

(5) Onze pieds.

(6) Trente pieds neuf pouces.

(7) La construction de la colonne de la place Vendôme a été confiée à notre collègue, M. Le Père, architecte, qui a donné conjointement avec nous les dessins de toute l'architecture des anciens monumens de l'Égypte.

(8) Soixante-cinq pieds.

(9) Dix pieds.

(10) Vingt-un pieds.

(11) Soixante-cinq pieds.

(12) Sept cent quatre-vingt-six pieds carrés.

à porter les pierres du plafond. Ce sont les plus grandes de toutes celles que nous avons trouvées employées dans les constructions Égyptiennes. En effet, la largeur de l'avenue entre les colonnes étant de cinq mètres et demi (1), et les pierres s'étendant d'un milieu d'une colonne à l'autre, leur longueur n'a pu être moindre de neuf mètres et un cinquième (2). Elles ont un mètre trente centièmes d'épaisseur, et une largeur variable, mais qui n'est jamais moindre de deux mètres soixante centièmes (3). Chacune d'elles renferme trente-un mètres cubes (4), et devoit peser soixante-cinq mille kilogrammes (5). Il y en avoit dans tout le plafond dix-sept à dix-huit de ces dimensions : il n'en reste plus maintenant une seule en place; toutes sont tombées, soit qu'elles aient été renversées à dessein, ou qu'elles se soient rompues sous leur énorme poids. Leurs débris, dispersés au pied des colonnes, ont dans leur chute plus ou moins brisé les chapiteaux. Les architraves sur lesquelles étoient établies les pierres du plafond, sont encore en place; elles sont formées de deux blocs posés l'un à côté de l'autre sur les dés dont ils occupent toute la largeur; ils s'étendent du centre d'une colonne à l'autre; ils ont sept mètres et demi (6) de longueur, et une épaisseur de deux mètres (7). Ces deux blocs contiennent ensemble vingt-cinq mètres cubes (8), et pèsent cinquante-quatre mille kilogrammes (9).

Les colonnes, qui contiennent chacune plus de deux cents mètres cubes (10), sont construites par assises régulières de onze décimètres (11) de hauteur, composées de quatre pierres. Leurs fûts sont couverts, depuis le haut jusqu'au bas, de sculptures qui sont généralement en relief bas dans un creux peu profond, si ce n'est dans les parties inférieures, où elles ressemblent à celles de Medynet-abou. Le galbe du chapiteau est celui de la fleur du lotus épanouie; sa partie inférieure est décorée de triangles placés les uns dans les autres, dont les contours, formés de lignes courbes rentrantes sur elles-mêmes, viennent se réunir à la jonction du chapiteau et de la colonne. Au-dessus de ces triangles, s'élèvent des tiges de lotus avec leurs fleurs, dont la distribution présente une grande variété : tantôt c'est la réunion de trois tiges avec la fleur épanouie et le bouton, qui monte jusqu'à la partie supérieure du chapiteau; tantôt c'est un bouquet de lotus au-dessus duquel on voit une légende encadrée et surmontée d'un bonnet emblématique. Le haut du fût est terminé par cinq liens horizontaux. Le reste de la colonne est décoré de phrases hiéroglyphiques et d'*ubæus* diversement combinés, et de grands tableaux représentant des offrandes et des sacrifices aux dieux. Les apophyges sont ornées de ces triangles placés les uns dans les autres, que l'on trouve toujours dans les parties inférieures des édifices. Ces ornemens étant ici d'une grandeur extraordinaire, on a pu en augmenter la richesse. On voit, en effet, placée en avant et sculptée très-profondément, une légende hiéroglyphique, surmontée d'un

(1) Dix-sept pieds quatre pouces.
(2) Vingt-huit pieds quatre pouces.
(3) Huit pieds.
(4) Neuf cent quatre pieds cubes.
(5) Cent trente mille huit cent seize livres.
(6) Vingt-trois pieds.
(7) Six pieds.
(8) Sept cent vingt-neuf pieds cubes.
(9) Cent huit mille cent quatre-vingt-six livres.
(10) Cinq mille huit cent trente-quatre pieds cubes.
(11) Trois pieds deux pouces.

bonnet emblématique et accompagnée d'un double rang d'*ubæus*. De chaque côté sont des éperviers avec des mitres, placés au-dessus d'un encadrement rectangulaire d'hiéroglyphes. Les intervalles des triangles sont remplis par des légendes et des serpens.

Les dernières colonnes de l'avenue sont appliquées contre le parement d'un mur où est ouverte une porte qui conduit dans les autres appartemens du palais.

Les deux autres parties de la salle hypostyle sont formées d'abord de six rangées de neuf colonnes, et d'une septième rangée qui est contiguë à la grande avenue, et qui n'en a que sept. L'espace qui reste entre la dernière colonne à l'est et le fond de la salle, est occupé par des murs verticaux qui forment les côtés d'une sorte de vestibule, et dont les faces figurent des pilastres. Les colonnes ont de hauteur totale, en y comprenant le dé et la base, treize mètres (1) : leur diamètre inférieur est de deux mètres et huit dixièmes (2), ce qui leur donne une circonférence de huit mètres quarante centièmes (3) : elles sont construites par assises.

Les rangées de colonnes contiguës à la grande avenue ont leurs chapiteaux surmontés de dés sur lesquels s'élève une architrave couronnée d'une corniche. Mais comme la hauteur qui résulte de la réunion de ces différens membres d'architecture est loin d'égaler celle des architraves des grandes colonnes, condition qu'il falloit remplir pour établir le plafond de niveau, on a élevé au-dessus de la corniche une sorte d'attique composé de montans en pierre dont la largeur est égale au diamètre supérieur des colonnes, et dont la hauteur arrive à la partie inférieure des architraves de la grande avenue : ces montans sont eux-mêmes couronnés de longues pierres qui portent le plafond. L'attique est décoré, tout autour et à l'extérieur, d'une corniche. Les espèces de fenêtres formées par les montans sont remplies par des claires-voies en pierre, dont l'objet est de diminuer la trop grande lumière qui auroit pénétré par ces ouvertures, en laissant à l'air un libre passage ; condition qu'il est également indispensable de remplir dans un climat tel que celui de l'Égypte, où la vivacité de la lumière fatigue la vue, et où l'ardeur du soleil n'est tempérée que par les vents de nord qui soufflent régulièrement pendant les six mois les plus chauds de l'année.

Les colonnes des deux parties nord et sud de la salle hypostyle sont couvertes d'ornemens. Leurs chapiteaux ont la forme de boutons de lotus tronqués : ils sont décorés de deux rangées de légendes séparées par des hiéroglyphes, dont les unes sont seulement surmontées d'un disque, et les autres sont en outre accompagnées d'*ubæus*. Le fût de la colonne a, dans sa partie supérieure, des ornemens analogues; vers le milieu sont sculptés des tableaux religieux, et les apophyges sont décorées d'une ligne circulaire d'hiéroglyphes et de triangles placés les uns dans les autres. Tout le reste de l'architecture de la salle hypostyle ne présente pas moins de sculptures que les colonnes. Les dés, les architraves, sont couverts d'hiéroglyphes; les corniches sont remplies de ces ornemens composés alternativement de phrases hiéroglyphiques et de cannelures.

La partie septentrionale de la salle hypostyle est moins encombrée que celle

(1) Quarante pieds quatre pouces. (2) Huit pieds huit pouces. (3) Vingt-six pieds.

du sud; on y aperçoit encore treize assises du mur, depuis le sol de décombres jusqu'aux soffites, tandis que, dans la partie méridionale, on n'en compte que dix. La grande avenue n'a guère que quatre ou cinq assises qui soient cachées sous les décombres.

Aucune des énormes colonnes que présente en si grand nombre la salle hypostyle, n'a éprouvé de dégradation notable; elles subsistent toutes dans leur entier: quelques-unes seulement ont perdu leur aplomb; ce que l'on doit attribuer au peu de fermeté du terrain, qui est maintenant, comme nous l'avons dit, pénétré par les eaux de l'inondation. L'époque n'est peut-être pas très-éloignée où la salle hypostyle cédera enfin à cette cause de destruction toujours agissante. Déjà les pierres du plafond posées sur les supports qui ont perdu leur aplomb, sont tombées et se sont brisées. Lorsque toutes les colonnes, minées à leur base, s'écrouleront elles-mêmes, elles entraîneront dans leur chute les architraves et le reste du plafond, et les ruines ne présenteront plus que les parties supérieures de l'édifice (1).

L'état de dégradation où se trouvent quelques portions de la salle hypostyle, nous a donné la facilité de monter sur les terrasses, où probablement on arrivoit autrefois par des escaliers pratiqués dans les épaisseurs des murs, et particulièrement dans les pylônes. Ces terrasses offrent une surface plane et bien dressée: elles pouvoient servir de promenoirs, où les anciens habitans du palais venoient, à la chute du jour, respirer la fraîcheur; peut-être même y passoient-ils les belles nuits d'été, durant lesquelles encore aujourd'hui les habitans actuels de l'Égypte restent sur les terrasses de leurs maisons (2).

Les murs de clôture, au nord et au sud, sont détruits dans la partie supérieure; ce qui nous a donné lieu de vérifier les observations que nous avons déjà faites sur la construction des édifices et sur l'emploi des tenons de bois (3) pour assurer la liaison des matériaux. En examinant avec attention l'intérieur de ces murs, nous y avons aperçu un grand nombre de pierres provenant d'autres monumens: elles présentent encore des hiéroglyphes aussi bien sculptés que ceux du palais, et même revêtus de couleurs, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement le jaune et le bleu. Ce fait, l'un de ceux qui ont le plus excité notre étonnement, mérite toute l'attention des observateurs. Il faut donc admettre que ce palais de Karnak, dont l'antiquité est constatée par les témoignages de l'histoire (4) autant que par l'aspect de vétusté qu'il présente, et par l'état de son sol, qui est maintenant au-dessous du niveau moyen de la plaine, a été construit avec les débris d'autres monumens beaucoup plus anciens que lui, et qui étoient peut-être eux-mêmes tombés de vétusté. On pourroit peut-être croire que les ornemens de ces pierres

(1) Le temple d'Isis à Bahbeyt, dans le Delta, construit entièrement en granit, offre l'exemple d'une pareille destruction, due probablement à une cause semblable. *Voyez* le Voyage dans le Delta, par MM. Jollois et du Bois-Aymé.

(2) Des rainures que nous avons remarquées sur quelques terrasses des édifices de Thèbes, nous font présumer que l'on y élevoit quelque abri. *Voyez* la description de Louqsor, *section VII de ce chapitre.*

(3) On a figuré, dans l'ouvrage, plusieurs de ces tenons. Voyez *planche 57, fig. 1 et 2, A. vol. II.*

(4) *Voyez* ci-après, dans la troisième partie de cette section, *pag. 281*, la discussion d'un passage de Diodore de Sicile.

intérieures sont de la même époque que ceux des paremens des murs; mais il faut se rappeler que les Égyptiens sculptoient sur place. D'ailleurs, ces pierres sont peintes, et l'on y remarque des légendes encadrées, différentes de celles qui sont sculptées sur les murs du palais, et qui lui appartiennent exclusivement (1). L'esprit est en quelque sorte entraîné vers les conséquences qui résultent de ces observations pour la haute antiquité des monumens et de la civilisation de l'Égypte; conséquences fortifiées par des preuves d'un autre ordre, et à l'évidence desquelles on est forcé de se rendre.

Ces murs de clôture sont percés de portes qui correspondent à l'entre-colonnement du milieu de la grande avenue, et qui ont trois mètres soixante centièmes d'ouverture. Ce sont deux des principales issues du palais.

Le pylône qui ferme à l'ouest la salle hypostyle, bien que bouleversé de fond en comble du côté de la cour, présente cependant encore, dans l'intérieur de l'édifice, une portion de son parement bien conservée jusqu'à une assez grande hauteur au-dessus du sol. Le mur de l'est est en partie détruit : tout fait présumer qu'il existoit là un pylône comme à l'ouest. Malgré toutes les dégradations que ces murs ont éprouvées, il est aisé de reconnoître que leurs ornemens ne le cédoient point en magnificence à ceux des colonnes. Les décorations sont tellement multipliées, qu'on n'attendra sûrement pas de nous que nous les décrivions toutes : nous allons en faire connoître quelques-unes qui donneront une idée suffisante de leur système général dans la salle hypostyle. Elles consistent particulièrement en barques votives ou symboliques de proportions colossales et en d'autres représentations de ce genre, que les rois Égyptiens consacroient peut-être aux dieux pour les remercier des bienfaits qu'ils en avoient reçus, des succès qu'ils avoient obtenus à la guerre, des victoires qu'ils avoient remportées, des découvertes heureuses qu'ils avoient faites dans les sciences et dans les arts. L'examen attentif de ces sculptures nous a donné lieu de remarquer que l'artiste, dans leur exécution, ne s'est pas toujours astreint à suivre le trait primitif, qui étoit ordinairement tracé à l'encre rouge; mais que, le modifiant à son gré, sans s'écarter toutefois des règles reçues, il se laissoit, en quelque sorte, guider par les effets qu'il voyoit naître sous ses mains. Le mur de l'ouest de la salle hypostyle présente particulièrement la preuve de ce que nous avançons : on y remarque de très-grandes sculptures, dans lesquelles le trait du ciseau s'éloigne plus ou moins de l'esquisse. Il résulte de cette observation, que les sculpteurs Égyptiens ne se servoient point de patron dans l'exécution de leurs dessins, qui n'étoient pas tous parfaitement conformes, ainsi qu'un examen superficiel pourroit le faire croire. Cette conséquence est d'ailleurs confirmée par des faits sur lesquels on a déjà plusieurs fois arrêté l'attention des lecteurs : on sait que les Égyptiens construisoient leurs figures par carreaux, et que les caractères de tête étoient souvent très-variés.

La *planche 32, fig. 5, A. vol. III,* représente une de ces barques votives que

(1) Nous avons remarqué que de certaines légendes hiéroglyphiques sont exclusivement employées dans les ornemens d'un même édifice, et qu'on ne les retrouve point ou que très-rarement ailleurs. C'est, en quelque sorte, le monogramme de la divinité adorée dans le temple.

nous

nous venons d'indiquer, et qui, étudiées avec soin, pourront peut-être jeter quelque lumière sur l'objet et les cérémonies du culte mystérieux des anciens Égyptiens. Cette barque est portée par quarante prêtres vêtus de longues robes; ses extrémités sont terminées par des têtes de belier surmontées de disques et ornées de riches colliers. Des étendards demi-circulaires, portés sur des tiges de lotus, s'élèvent des deux côtés. On y voit un encadrement d'hiéroglyphes accompagné d'*ubæus.* Au milieu de la barque, s'élève une châsse richement décorée, dont les montans sont formés de colonnes imitant la tige du lotus. Ces colonnes sont surmontées d'une espèce de double chapiteau composé de deux fleurs de lotus épanouies, opposées par leur partie supérieure. Le palais offre lui-même, comme nous le verrons, l'exemple d'un chapiteau exécuté d'après cette pensée (1). La châsse est couronnée d'une corniche surmontée d'*ubæus*, et de figures accroupies qui portent des disques sur la tête. L'intérieur est richement décoré de serpens et d'encadremens hiéroglyphiques. Deux idoles accroupies, à tête de belier et à tête d'épervier, sont placées l'une au-dessus de l'autre, et accompagnées d'espèces de génies dont les ailes déployées semblent les envelopper: on sait que ce sont les emblèmes sous lesquels les Thébéens adoroient le soleil (2). Sur le devant de la barque, on voit un homme dans l'attitude du respect et de la vénération: il semble faire à la divinité l'offrande d'une espèce de disque où sont représentées différentes figures qui ont probablement rapport au culte Égyptien. Un sphinx accroupi, emblème de l'Égypte (3), paroît faire l'offrande d'une fleur de lotus. Deux figures et un sphinx debout sont tout-à-fait à la poupe. A la proue de la barque, sont deux figures debout, qui paroissent diriger le vaisseau, au moyen de cordages terminés par des *ubæus;* des rames, en partie cachées, sont appliquées contre la barque, et servent de gouvernail.

Ce tableau seroit-il destiné à rappeler la consécration d'une de ces chapelles monolithes que les souverains de l'Égypte faisoient extraire des carrières de Syène pour orner les sanctuaires et recevoir les objets sacrés du culte? ou bien, n'est-il que la représentation de l'une de ces châsses qui, destinées à recevoir les images des dieux, étoient déposées dans les temples, d'où on les tiroit à de certains jours de fêtes, pour les porter avec pompe dans les processions et les cérémonies du culte Égyptien (4)? Une étude approfondie et comparée des monumens pourroit seule jeter quelque lumière sur cette question.

La *planche 33, fig. 1, A. vol. III,* offre encore un autre exemple de ces barques votives. Dans le bas-relief que l'on y a représenté, on en voit deux de dimensions colossales, qui se suivent et composent un même sujet: elles sont à peu près d'égale longueur, et elles occupent toutes deux une étendue de vingt mètres. La première a ses deux extrémités terminées par des fleurs de lotus. La proue est surmontée d'un épervier. Sur le devant sont plantées des enseignes portant divers objets du culte Égyptien, et, entre autres, un chacal aux pieds duquel sont deux serpens,

(1) *Voyez* ci-après la description de la galerie du palais, *pag. 238 et suiv.*

(2) *Voyez* Plutarque, Lucien, S.t Clément d'Alexandrie.

(3) *Voyez* le savant ouvrage de Zoëga, ayant pour titre, *De origine et usu obeliscorum,* sect. IV, cap. 2, pag. 589 et 590.

(4) *Voyez* l'ouvrage de M. Ameilhon qui est intitulé, *Éclaircissemens sur l'inscription Grecque du monument trouvé à Rosette,* Paris, 1803, in-4.°

un épervier dont la tête est surmontée d'une coiffure symbolique, et une légende accompagnée d'*ubæus* et placée sur une fleur de lotus. On peut remarquer que le premier étendard porte sur des tiges qui sont retenues dans la position verticale par des bras attachés à une croix à anse et à une espèce d'échelle nilométrique fixées elles-mêmes sur la barque. Des banderoles sont suspendues à la partie supérieure des étendards. Quatre personnages, dont un à tête humaine, deux à tête d'épervier, et le quatrième à tête de belier, occupent le milieu du vaisseau ; ils tiennent dans les mains une corde enroulée autour d'une espèce de cabestan, de forme très-remarquable, et dont l'extrémité est attachée à la seconde barque. Une Isis couronnée de lotus paroît diriger leur marche. La poupe est armée d'avirons placés de manière à servir de gouvernail, et dont les extrémités sont terminées par des têtes d'épervier.

La proue et la poupe de la seconde barque sont terminées par des têtes de belier surmontées de riches coiffures ornées d'*ubæus*. En avant du bâtiment, sont deux figures de femmes et un sphinx, symbole de l'Égypte, que l'on retrouve dans tous les sujets qui ont trait à la religion. Au milieu, s'élève, sur un socle, une châsse richement ornée, qui, avec ses accessoires, paroît représenter un édifice tout entier. En effet, on voit, en avant, une avenue de colonnes semblables à celles que nous avons décrites dans la première cour du palais (1). Ce sont des tiges de lotus avec la fleur épanouie; elles sont surmontées d'objets consacrés au culte Égyptien, parmi lesquels il est facile de remarquer un épervier avec un bonnet symbolique sur la tête. On distingue aussi deux obélisques, et deux de ces mâts triomphaux (2) ornés de banderoles, qui se plaçoient en avant des pylônes. Les deux corniches placées l'une au-dessus de l'autre, dans la partie supérieure de la châsse, figurent celles du *pronaos* et du second portique d'un temple; le sanctuaire qui vient ensuite, est représenté par une niche richement décorée, placée elle-même sur une barque dont la poupe et la proue sont terminées par des têtes de belier, et où se voit deux fois l'idole sacrée : c'est une petite figure accroupie, enveloppée des ailes protectrices de deux génies. Cette niche repose sur une espèce d'autel décoré d'*ubæus*. On voit, en avant des édifices ici représentés, un homme que sa haute stature, et le vautour qui plane sur sa tête, font assez connoître pour un héros Égyptien; son vêtement et sa coiffure ne laissent à cet égard aucune incertitude. Il tient à sa main une cassolette dans laquelle il jette des grains d'encens; sa position un peu inclinée indique suffisamment que ses vœux s'adressent à la divinité renfermée dans le temple. Il a derrière lui des offrandes qui consistent en vases, en tiges de lotus, et en victuailles, telles que des pains et des oiseaux aquatiques. Devant lui est une offrande d'un autre genre; c'est une barque votive, ornée, à ses extrémités, de têtes d'Isis : elle est armée de son gouvernail, et elle porte une châsse analogue à celle devant laquelle le héros fait son offrande. On peut remarquer que cette dernière est soutenue par

(1) C'est une chose très-remarquable, que l'on retrouve dans les bas-reliefs la représentation de presque toutes les parties des édifices Égyptiens. On ne peut guère douter que les sculptures relatives aux usages civils, militaires et religieux, ne fournissent matière à des rapprochemens curieux de la nature de ceux que nous avons déjà faits et que nous aurons occasion de faire encore.

(2) Voyez, *planche 57, figure 9, A. vol. III*, le dessin de ces mâts, dans un bas-relief du grand temple du sud.

quatre figures accroupies, à tête de chacal. On voit aussi, à la poupe du navire, des offrandes consistant en deux petites barques votives, accompagnées de fleurs de lotus et d'autels sur lesquels sont placées des victuailles. Dans l'une des barques, est un disque devant lequel un personnage est en adoration. Auroit-on voulu indiquer ici le soleil achevant son cours?

Dans ce bas-relief extrêmement curieux, il nous semble qu'on a voulu rappeler non pas seulement l'inauguration d'un simple monolithe, mais celle d'un édifice tout entier. Le temple est ici consacré par celui même qui l'a fait ériger, par un de ces rois conquérans qui ont porté à un si haut point la gloire de l'empire Égyptien. C'est peut-être au retour d'une expédition heureuse, et pour rendre grâces aux dieux des succès qu'ils lui avoient accordés, que le héros a fait élever un nouveau temple. Tout semble être ici le résultat de l'inspiration et de l'influence des dieux qui, placés dans la première barque, paroissent diriger le héros.

Peut-être aussi tout ce bas-relief n'est-il qu'un *ex-voto;* peut-être les rois ou les héros Égyptiens faisoient-ils sculpter, dans le grand palais de Thèbes, des tableaux du genre de celui que nous venons de décrire, lorsqu'ils avoient échappé à un danger imminent, ou qu'ils avoient obtenu l'objet de leurs vœux les plus ardens. C'est un usage encore établi parmi nous, et nos temples sont remplis de tableaux, de statues et de bas-reliefs, qui ne sont que des *ex-voto.*

Nous ne quitterons point ce bas-relief sans faire observer l'extrême finesse de ses détails et la délicatesse de sa sculpture. La poupe et la proue de la barque sont ornées de têtes de belier très-heureusement ajustées; la tête de l'épervier et celle du belier sont employées avec infiniment de goût, pour décorer les plus petits détails de la barque, tels que l'extrémité des rames, et jusqu'à des crochets destinés à amarrer les cordes.

Abandonnons maintenant la salle hypostyle, la pièce la plus considérable du monument le plus vaste que les Égyptiens aient construit, quoique nous soyons loin d'avoir fait connoître tout ce qui est digne de remarque dans cette portion du palais. On en sort par la porte d'un pylône presque entièrement détruit. Cette porte est moins élevée que celles qui la précèdent; il est probable que le pylône (1) dont elle fait partie, étoit aussi moins élevé que ceux que nous avons déjà décrits. C'est un fait d'observation générale, et qui ne souffre aucune exception, que la diminution successive de la hauteur des différentes parties des édifices Égyptiens; elle a lieu dans les temples, depuis le portique jusqu'au fond du sanctuaire, et, dans les palais, depuis les premières cours jusqu'aux appartemens les plus éloignés. Il semble qu'en prenant ce parti, les Égyptiens se sont proposé d'augmenter les effets de la perspective. Quoi qu'il en soit, la porte de ce dernier pylône ne laisse pas d'avoir près de seize mètres (2) de hauteur. Lorsqu'on l'a traversée, on se trouve dans une sorte de couloir découvert, qui a quinze mètres (3) de largeur et quatre-vingt-douze mètres (4) de longueur, perpendiculairement à l'axe du palais. Ce

(1) Dans la *planche 21, fig. 2, A. vol. III,* nous avons exprimé par des lignes ponctuées la forme probable et l'élévation de ces pylônes.

A. D.

(2) Quarante-neuf pieds.
(3) Quarante-six pieds.
(4) Deux cent quatre-vingt-trois pieds.

couloir est plus étroit sur les côtés, où il n'a guère que quatre à cinq mètres (1) d'étendue ; il est formé par le mur de clôture du palais et les murs extérieurs des édifices que nous avons encore à décrire, et dont il fait tout le tour.

Le voyageur porte d'abord son attention sur les obélisques, qu'il a déjà aperçus de tous les points d'où il a pu considérer les ruines de Karnak. Les premiers que l'on rencontre sont en beau granit rose de Syène; leur base est un carré d'un mètre quatre-vingt-trois centièmes (2) de côté, au niveau du sol actuel de décombres; la hauteur au-dessus du même sol est de vingt mètres (3), et il est certain que la hauteur totale ne devoit pas être moindre de vingt-deux mètres trois quarts (4). Le pyramidion a un mètre soixante-deux centièmes (5) de largeur à sa base, et deux mètres quatre-vingt-douze centièmes (6) de hauteur; ses arêtes sont très-vives, et ses faces bien polies. Ces obélisques n'ont, pour toute décoration, qu'une seule ligne d'hiéroglyphes, qui s'étend de la partie inférieure des pyramidions jusqu'en bas: en cela, ils ressemblent à celui qui s'élève au milieu des ruines d'*Heliopolis*, et à quelques-uns de ceux que l'on voit à Rome. De ces deux obélisques, un seul reste encore debout, c'est celui du sud; l'autre a été renversé, et ses débris paroissent avoir été exploités par les gens du pays, qui en ont tiré des meules. Ils sont placés en avant d'une construction dont les paremens extérieurs sont en talus, et qui est entièrement détruite dans sa partie supérieure. Les débris amoncelés autour la rendroient tout-à-fait méconnoissable pour ceux qui ne seroient point déjà familiarisés avec les édifices Égyptiens. Il est extrêmement probable que c'étoit un pylône (7) moins élevé que ceux que nous avons décrits. Sa porte d'entrée diffère de celle des autres pylônes par la saillie de ses deux montans, qui est de plus de deux mètres (8); elle en diffère encore, en ce qu'elle conduit dans une sorte de vestibule de treize mètres (9) de longueur, et de près de quatre mètres (10) de largeur, qui occupe toute l'épaisseur du pylône, et qui est encore saillant de quatre mètres dans le péristyle du palais. Cette pièce offre l'aspect d'un bouleversement général, et semble avoir été sapée dans ses fondemens. Il est difficile de dire si c'est là l'effet d'une dévastation préméditée, ou bien le résultat de ces infiltrations des eaux de l'inondation, qui minent le pied des édifices de Karnak : peut-être l'une et l'autre cause ont-elles concouru à la destruction de ce péristyle. Quoi qu'il en soit, avec de la persévérance, on parvient à démêler la forme primitive de ces édifices, qui maintenant paroissent n'en avoir aucune. On reconnoît, de chaque côté de la porte, l'emplacement de deux hypètres de dix-neuf mètres (11) de largeur, et de vingt-six mètres (12) de longueur; des piliers cariatides, qui restent encore debout, au nord et au sud, et les nombreux débris de semblables colosses, que l'on rencontre par-tout sous ses pas, indiquent, d'une manière certaine, que chacun de ces hypètres étoit

(1) Douze à quinze pieds.
(2) Cinq pieds sept pouces.
(3) Soixante-un pieds.
(4) Soixante-dix pieds.
(5) Cinq pieds.
(6) Neuf pieds.
(7) Ce pylône est rétabli par des lignes ponctuées dans la coupe générale du palais. Voyez *pl. 21, fig. 2, A. vol. III.*
(8) Six pieds.
(9) Quarante pieds.
(10) Douze pieds.
(11) Cinquante-huit pieds.
(12) Quatre-vingts pieds.

orné, sur trois côtés, de pareils piliers. D'après la vérification que nous en avons pu faire, ils étoient tous également espacés, à l'exception de ceux du fond, qui présentent un écartement plus considérable, correspondant à deux portes latérales. Les deux hypètres, en quelque sorte contigus, puisqu'ils ne sont séparés que par des portes saillantes sur le nu des murs, forment, par leur réunion, un péristyle qui ne devoit point le céder en beauté à ceux de Medynet-abou (1) et du tombeau d'Osymandyas (2). Les planches d'architecture qui en offrent la restauration, peuvent déjà en donner une haute idée. Sa magnificence étoit encore rehaussée par deux des plus grands obélisques que les Égyptiens aient élevés. Ces deux monolithes étoient placés de chaque côté de la porte : celui du nord est le seul qui reste debout; c'est le plus élevé des onze que renferme encore l'Égypte, et il égale presque en hauteur les plus grands qui se trouvent à Rome (3). Sa base est un carré de deux mètres quarante-huit centièmes (4) de côté, au niveau du sol de décombres. Il a vingt-trois mètres quatre-vingt-treize centièmes (5) de hauteur au-dessus du même sol. On n'a pas eu le temps d'entreprendre des fouilles au pied : mais on ne peut douter qu'il ne s'élevât sur le pavé du péristyle; ce qui lui donne une hauteur totale de vingt-neuf mètres quatre-vingt-trois centièmes (6). Sa base, à la partie inférieure, ne peut avoir moins de deux mètres soixante-cinq centièmes (7). Cet

(1) *Voyez* la section I.re de ce chapitre.

(2) *Voyez* la section III de ce chapitre.

(3) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici les dimensions des principaux obélisques de Rome. Nous les extrairons du savant ouvrage de Zoëga, intitulé, *De origine et usu obeliscorum*, et de l'ouvrage de M. Rondelet sur l'art de bâtir.

Obélisque de Saint-Jean de Latran.

Cet obélisque fut retiré, en trois morceaux, des décombres où il étoit resté long-temps enfoui. Le plus grand de ces morceaux a $14^{m},628$ [45^{ds} $0°$ 4^{l} 1/2], le second $9^{m},715$ [29^{ds} $10°$ 10^{l} 1/2], et le troisième, comprenant le pyramidion, $8^{m},709$ [26^{ds} $9°$ 9^{l}]. Ce monument, restauré et actuellement élevé sur la place Saint-Jean de Latran, est le plus grand obélisque connu. Sa hauteur est de $32^{m},159$ [99^{ds}]. Le cube des trois parties dont il est formé est de $169^{m},50$ cubes [4945 pieds cubes], et son poids est de 461437 kilogrammes [942651 livres, poids de marc]. Les calculs faits du temps de Mercati ne portent le cube de cet obélisque qu'à 15129 palmes cubiques, équivalens à $168^{m},25$ cubes [4912 pieds cubes], et le poids à 1301094 livres romaines, équivalentes à 458733 kilogrammes [938223 livres, poids de marc]. Dominique Fontana lui donne 15383 palmes cubiques, égaux à $171^{m},33$ cubes [4998,50 pieds cubes], ce qui fournit un poids de 461946 kilogrammes [943691,25 livres, poids de marc]. Ces différences proviennent de l'irrégularité de la figure de l'obélisque, dont les faces prolongées n'iroient point aboutir à un point unique.

La mesure réduite du côté du quadrilatère qui forme la base de cet obélisque, est de $2^{m},923$. La base du pyramidion a $1^{m},895$ de côté.

Obélisque de la Place de Saint-Pierre.

Cet obélisque est intact et d'un seul morceau de granit. Sa hauteur est de $25^{m},135$ [78^{ds}]. Sa base est un quadrilatère dont les côtés sont tous inégaux. Le premier a $3^{m},015$ [9^{ds} $3°$ 4^{l} 1/2]; le deuxième $2^{m},903$ [8^{ds} $11°$ 3^{l}]; le troisième $2^{m},791$ [8^{ds} $7°$ 1^{l} 1/2]; le quatrième $2^{m},68$ [8^{ds} $3°$]. La longueur réduite du côté de l'obélisque est de $2^{m},847$ [8^{ds} $9°$ 2^{l}]. Le côté de la base du pyramidion est de $1^{m},785$ [5^{ds} $6°$]. Fontana évalue le cube de cet obélisque à 11204 palmes cubiques, correspondans à $129^{m},79$ cubes [3640 pieds cubes], et le poids à 964538 livres romaines, équivalentes à 339723,25 kilogrammes [694005,50 livres, poids de marc].

Obélisque de la Place de la Porte du Peuple.

Cet obélisque a été brisé en trois morceaux, qui, maintenant réunis, ont une longueur de $23^{m},896$ [73^{ds} $6°$], compris le pyramidion. Sa section n'offre point un carré parfait. C'est un rectangle, qui, dans la partie inférieure de l'obélisque, a deux de ses côtés opposés de $2^{m},40$ [7^{ds} $4°$ 8^{l}]. Les deux autres côtés ont $2^{m},121$ [6^{ds} $6°$ 4^{l} 1/2].

Obélisque de Sainte-Marie-Majeure.

Cet obélisque, qui a été brisé en quatre morceaux, a été très-bien restauré, et a de longueur totale $14^{m},74$ [45^{ds} $4°$ 6^{l}]. Sa grosseur, par le bas, est de $1^{m},421$ [4^{ds} $4°$ 6^{l}], et par le haut, de $0^{m},913$ [2^{ds} $10°$ 3^{l}].

Nous ne parlerons point ici des autres obélisques de Rome, qui sont d'une grandeur relativement beaucoup moindre, et qui n'importent point aussi essentiellement à la comparaison que nous avons eu en vue de faciliter au lecteur.

(4) Sept pieds sept pouces six lignes.

(5) Soixante-treize pieds sept pouces neuf lignes.

(6) Quatre-vingt-onze pieds dix pouces.

(7) Huit pieds un pouce.

énorme monolithe renferme un cube de cent trente-huit mètres (1), et pèse trois cent soixante-quatorze mille kilogrammes (2). Bien que des fouilles ne nous aient pas fait connoître comment il se termine, cependant, d'après l'analogie des obélisques de Louqsor et les représentations de ce genre de monumens que l'on trouve dans les bas-reliefs (3), on sera porté à croire qu'il s'élevoit sur un socle d'une hauteur médiocre, tel qu'il est figuré dans l'Atlas (4). Le système de décoration de ce monolithe est différent de celui des obélisques de Louqsor, et des petits obélisques de Karnak que nous avons décrits : il se compose d'une ligne d'hiéroglyphes, qui occupe le milieu des faces, depuis le haut jusqu'en bas. A droite et à gauche de cette ligne, et jusqu'à la moitié de la hauteur seulement, sont disposés des tableaux où l'on remarque une même divinité, à laquelle des prêtres font diverses offrandes.

L'obélisque du sud montre encore au loin ses énormes débris dispersés. Un morceau de plus de dix mètres (5) de longueur, qui renferme tout le pyramidion, présente une décoration absolument semblable à celle de l'obélisque du nord (6). Nous avons pu apprécier exactement la perfection rare que les Égyptiens mettoient dans l'exécution de ces monumens : leurs sculptures sont en relief dans le creux; et en adoptant ce parti, ils semblent avoir tout fait pour la conservation de ces précieux monolithes. En effet, des sculptures exécutées en creux auroient été à peine distinguées; en relief, elles eussent été plus exposées aux dégradations, et d'ailleurs elles auroient altéré la forme de l'obélisque. Les Égyptiens ont donc paré à ces deux inconvéniens, en donnant aux figures un léger relief dans le creux. Toutes les sculptures sont polies avec le plus grand soin; celles qui étoient placées loin de l'œil, au sommet de l'obélisque, sont terminées avec autant de recherche et de patience que si elles eussent dû être vues de très-près.

Il existe encore de nombreux débris (7) dans l'emplacement de l'obélisque du sud; mais les habitans en ont exploité la plupart pour faire des meules de moulin.

Ceux qui pourroient avoir encore quelque penchant pour cette opinion singulière, que les obélisques ont été primitivement élevés par les Égyptiens pour servir de gnomons, seront entièrement détrompés, en considérant la position de ceux dont il est ici question. En effet, enclavés comme on les voit dans des constructions, il n'y a point de sol propre à recevoir leur ombre. Les obélisques ne pourroient être regardés comme des monumens astronomiques que sous ce point de vue, qu'on y rencontre quelquefois des signes du zodiaque, et qu'il est assez probable que les anciens Égyptiens, dans leur langage hiéroglyphique, y avoient consigné leurs connoissances dans la science du ciel. Quelle qu'ait été d'ailleurs leur destination, ces monumens si simples, si précieux dans leur exécution, doivent être considérés comme la production la plus élégante et la plus parfaite de l'architecture Égyptienne. Bossuet en a fait le plus bel éloge, lorsqu'il a dit (8) que la

(1) Quatre mille vingt-un pieds cubes.

(2) Sept cent quarante-sept mille neuf cent soixante-sept livres. Le poids du pied cube de granit est de cent quatre-vingt-six livres.

(3) *Voyez* les bas-reliefs sculptés sur la face même de l'un des obélisques de Louqsor, *pl. 11, fig. 1, A. vol. III.*

(4) Voyez *planche 30, fig. 5, A. vol. III.*

(5) Trente pieds.

(6) Voyez la *pl. 18* et la *pl. 30, fig. 5, A. vol. III.*

(7) Voyez la *pl. 18, A. vol. III.*

(8) *Voyez* le Discours sur l'histoire universelle, *p. 186 du tome II,* édition stéréotype de Didot.

puissance Romaine, désespérant d'égaler les Égyptiens, a cru faire assez pour sa grandeur, d'emprunter les obélisques de leurs rois. En effet, que de soins, que de constance n'ont point demandés la construction et l'érection de semblables monumens au milieu du palais de Karnak ! Il n'a pas suffi de trouver, parmi les rochers de Syène, des blocs d'une étendue immense; il a fallu encore, avec une précaution infinie, les détacher de la masse sans les rompre, puis les dégrossir, en dresser les faces, et les orner de sculptures variées. On conçoit à peine comment les arts si perfectionnés de l'Europe pourroient enfanter un pareil prodige. Et qui oseroit encore assigner ce qu'il faudroit de temps pour conduire à sa fin une pareille entreprise !

Plusieurs historiens, et Pline (1) entre autres, rapportent que la forme des obélisques est une imitation des rayons solaires, et qu'en égyptien le mot *obélisque* ne signifie autre chose que *rayon*. Zoëga (2) ne partage point cette opinion, et ne trouve, ni dans la langue Qobte, ni dans la langue Arabe, rien qui justifie l'étymologie que Pline semble indiquer. Quoi qu'il en soit, il n'est guère possible de douter que quelques-uns de ces monumens ne fussent consacrés au soleil : la nature des décorations que présentent les grands obélisques de Karnak, semble le confirmer. Cette divinité à laquelle se font toutes les offrandes, est certainement l'emblème du soleil, et les hiéroglyphes expriment sans doute des louanges en l'honneur de cet astre, l'un des douze grands dieux que révéroit l'Égypte (3). Il paroît cependant certain aussi que quelques obélisques étoient des monumens élevés à la gloire des grands rois, pour conserver la mémoire des peuples qu'ils avoient domptés, des grandes prospérités dont ils avoient joui, et des tributs qu'ils avoient imposés aux nations vaincues (4). Ces monolithes étoient souvent des dons offerts aux temples par les peuples de l'Égypte; ils attestoient l'amour des sujets envers le prince et leur attachement à la religion.

Il n'est aucun voyageur qui, ayant parcouru les ruines de Thèbes, n'ait été frappé de la beauté du grand obélisque de Karnak : sa hauteur prodigieuse pour un monolithe, la finesse des détails et l'exécution précieuse des sculptures, la beauté et le poli parfait de la matière, tout excite l'étonnement.

La porte par laquelle on sort du péristyle où se trouvent les monumens précieux qui viennent de faire l'objet de notre examen et de nos recherches, se fait remarquer par sa grande simplicité : tous ses murs sont lisses et sans aucune espèce d'ornement. Sa corniche seule est décorée d'un globe ailé, en relief sur un fond de cannelures. Cette porte a quatorze mètres (5) d'élévation, et domine sur les terrasses du péristyle. Une différence de niveau, trouvée entre le sol de la galerie et celui des pièces suivantes, a motivé les marches que l'on voit dans la coupe générale (6). En sortant du péristyle, on pénètre d'abord dans une espèce de vestibule de six mètres (7) de long et de douze mètres (8) de large, percé de deux portes

(1) *Voyez* Pline, *Hist. nat.* liv. XXXVI, chap. 8.
(2) *Voyez* l'ouvrage de Zoëga, *De usu et origine obeliscorum*, pag. 130.
(3) *Voyez* Hérodote, *Hist.* liv. II.
(4) *Voyez*, entre autres auteurs, Diodore de Sicile, Strabon, Tacite *(Annales)*, Pline, Ammien-Marcellin.
(5) Quarante-cinq pieds.
(6) Voyez *pl. 21, fig. 2,* et *pl. 24, A. vol. III.*
(7) Dix-huit pieds.
(8) Trente-sept pieds six pouces.

au nord et au sud : il conduit à une masse de constructions qui offrent maintenant le plus grand désordre. Des éboulemens ont eu lieu dans une longueur de trente-cinq mètres (1) et une largeur de trente-huit mètres et demi (2). Les planches des vues (3) donnent une idée du bouleversement de toute cette portion du palais de Karnak ; mais il est absolument impossible de se le représenter complétement, si on ne l'a point vu. On n'aperçoit par-tout, en effet, que des débris de pierre, des membres d'architecture brisés et renversés. Ce n'est qu'avec une grande persévérance qu'il a été possible de parvenir à débrouiller ce chaos.

Le premier mur a trois mètres quarante centièmes (4) d'épaisseur. C'est probablement le reste d'un pylône. Il renferme une porte construite toute entière en granit, qui conduit dans une petite cour de six mètres (5) de long sur quinze mètres (6) de large. Deux portes pratiquées au nord et au sud donnent entrée dans deux salles d'égales dimensions : elles ont sept mètres (7) de large sur dix mètres (8) de long. Celle qui est au nord, offre encore les restes des colonnes à pans dont elle étoit décorée. On en voit une qui est cassée à deux mètres soixante centièmes (9) de sa base. La position assez irrégulière de ces colonnes donneroit à croire qu'elles ont été placées là après coup pour diminuer la portée des pierres du plafond. Il ne s'en trouve point de pareilles dans la salle du sud. Ces deux pièces ont l'une et l'autre quatre issues au dehors.

Trois portes pratiquées dans le fond de la petite cour conduisent à des appartemens très-remarquables, soit par la richesse des matériaux dont ils sont construits, soit par la multiplicité et le fini précieux des sculptures. Tout semble indiquer ici un lieu mystérieux et révéré, dans lequel les prêtres ou les ministres du roi avoient seuls la faculté de pénétrer. Deux stèles (10), espèces d'obélisques tronqués, du plus beau granit rose, en décorent l'entrée : leur base inférieure est un carré de plus d'un mètre (11) de côté, et ils ont quatre-vingt-douze centimètres (12) seulement à la partie supérieure ; leur hauteur totale est de cinq mètres soixante-quatorze centièmes (13). Ils sont parfaitement polis. Leur forme sembleroit annoncer qu'ils étoient destinés à porter des statues. Les sculptures qui les décorent, joignent à une exécution ferme et vigoureuse une certaine grâce dans les contours. Celles de leurs faces qui sont exposées à l'est et à l'ouest, sont chacune ornées de trois bas-reliefs, qui paroissent avoir plutôt trait à des scènes familières qu'à des objets religieux : ils sont en effet composés de deux figures qui se tiennent embrassées ; et dans deux des tableaux, on remarque des femmes. Le vautour qui plane au-dessus de la tête des personnages, les attributs qu'ils portent et que l'on retrouve toujours dans les mains des héros, tels que la croix à anse et le sceptre à tige de lotus, indiquent

(1) Cent huit pieds.
(2) Cent dix-neuf pieds deux pouces.
(3) Voyez les *planches 18 et 43, A. vol. III.*
(4) Dix pieds six pouces.
(5) Dix-neuf pieds.
(6) Quarante-six pieds deux pouces.
(7) Vingt-un pieds.
(8) Cinq toises.
(9) Huit pieds.
(10) Cette dénomination est dérivée du mot στήλη, dont les Grecs faisoient l'application à des pierres de bases carrées qui conservoient à peu près une même grosseur dans toute leur longueur. Sous ce point de vue, elle est applicable aux monumens dont il est ici question.
(11) Trois pieds deux pouces.
(12) Trois pieds.
(13) Dix-sept pieds sept pouces.

assez

assez que les scènes ici représentées se passent entre des personnages d'un haut rang. Ces tableaux paroissent être relatifs à l'hymen et à l'amitié. Les faces nord et sud de ces stèles offrent trois tiges de lotus sculptées en grand relief: la tige du milieu est beaucoup plus grosse que les deux autres, et elle est surmontée d'une légende hiéroglyphique. Le calice de la plante est bien exprimé. Ces sculptures présentent encore les restes des couleurs qui y ont été appliquées.

C'est par la porte que décorent les deux stèles, qu'on entre dans les appartemens de granit : ils consistent en un petit vestibule et deux salles successives de même largeur; mais la première a six mètres (1) de longueur, et la seconde, un peu plus de huit (2). Outre la richesse de la matière ici prodiguée par les anciens Égyptiens, on retrouve encore une multitude de sculptures variées et peintes de diverses couleurs. Tous les murs intérieurs offrent des tableaux exécutés avec beaucoup d'art. Nulle autre part nous n'avons vu plus fréquemment sculptée la figure d'Harpocrate, dieu de l'abondance, emblème de la reproduction, caractérisé par le signe de la virilité, qu'à une époque plus récente on a mis un soin particulier à détruire. On y voit aussi gravés des sujets amoureux et des scènes familières (3), représentant un personnage, un roi sans doute, assis à côté de sa femme, qui paroît le tenir tendrement embrassé. Ces tableaux sont analogues à ceux qui ont été recueillis dans les grottes, et qui peignent les traits de la vie civile des anciens Égyptiens. Dans la première pièce, toutes les sculptures sont encore peintes de couleurs vives et brillantes : on y remarque particulièrement le vert, qui les fait ressortir fortement sur le granit rouge. Les plafonds, formés de gros blocs de granit, sont parsemés d'étoiles peintes en jaune sur un fond bleu; le milieu de l'étoile est rouge. La seconde pièce offre aussi des figures peintes de couleurs variées, mais en moindre nombre que la première, parce que le parement du granit est en partie exfolié : les chairs sont d'un rouge brun; les ornemens des vêtemens sont verts ou bleus. Le plafond est parsemé d'étoiles rouges. Dans les deux pièces, on remarque des sculptures qui n'ont point été achevées; elles sont seulement dessinées au trait; et l'on voit, comme à Ombos (4), les carreaux tracés en rouge, qui ont servi à en établir les proportions. Ainsi, dans les monumens où la patience et le génie des Égyptiens semblent avoir triomphé de tous les obstacles, on trouve encore des travaux imparfaits, tant la sculpture sur le granit devoit être longue et dispendieuse.

Les corniches des portes de ces deux salles étoient ornées, comme par-tout ailleurs, de globes ailés; à cette différence près, qu'ici les disques étoient de métal. On voit encore la place qu'ils occupoient et les trous qui servoient à leur scellement. Nous avons déjà fait remarquer un pareil fait à Louqsor (5), et le grand temple du sud à Karnak nous en présentera un autre entièrement semblable (6). On sait combien les Égyptiens excelloient dans l'application de la dorure sur les métaux (7),

(1) Dix-huit pieds six pouces.

(2) Vingt-cinq pieds trois pouces.

(3) Ces tableaux n'ont point été dessinés, mais ils ont été décrits sur les lieux mêmes.

(4) Voyez la *planche 44, fig. 3, A. vol. I.*

A. D.

(5) *Voyez* la description de Louqsor, *sect. VII, p. 185.*

(6) Voyez ci-après, *pag. 267.*

(7) On trouve encore en fouillant les décombres, et l'on voit dans les cabinets de l'Europe, un grand nombre d'idoles Égyptiennes en bronze doré.

et il est assez probable que les globes ailés dont il est ici question étoient de bronze doré, s'ils n'étoient en or massif.

Les appartemens de granit donnent lieu à une remarque assez curieuse, c'est que, dans les trous des linteaux où se logeoient les tourillons des portes, on voit encore une couleur verte qui indique un oxide de cuivre. Ainsi l'on ne peut douter que les portes qui fermoient les appartemens de granit, ne roulassent sur des tourillons de ce métal. La magnificence que les Égyptiens mettoient dans la construction de leurs édifices, les riches mines de cuivre qui étoient autrefois exploitées en Égypte, tout doit faire présumer que les portes elles-mêmes étoient entièrement en bronze.

Le petit vestibule et une partie de la première piece des appartemens de granit sont couverts à l'extérieur par un revêtement construit en grosses pierres de grès. De semblables blocs enveloppent le plafond; mais ils ne posent point immédiatement sur le granit, et ils laissent un vide de vingt-cinq centimètres de hauteur. Parmi les différentes dégradations que le temps a fait éprouver à cette portion du palais de Karnak, on remarque avec étonnement que quelques-uns des blocs de granit qui forment le plafond se sont rompus et menacent ruine, tandis que les pierres de grès dont ils sont enveloppés, sont restées tout-à-fait intactes. Ainsi le granit, cette matière si dure et dont l'emploi paroîtroit devoir être si avantageux dans les constructions que l'on veut rendre indestructibles, résiste pourtant quelquefois moins que les pierres les plus tendres. La qualité saline de l'air, et l'humidité sans doute, ont causé ici cette altération, dont nous avons rencontré peu d'exemples ailleurs.

Parmi les morceaux de granit employés dans les pierres du plafond, on en remarque qui sont chargés de sculptures. Il en existe, entre autres, un qui est couvert d'hiéroglyphes, et qui nous a paru être un fragment d'un ancien obélisque. Voilà donc encore un fait qui, réuni à tous ceux que nous avons déjà cités, prouve que cet antique palais de Karnak est construit en partie avec des débris de monumens encore plus anciens que lui.

C'est dans les appartemens de granit que nous avons entendu se renouveler le phénomène, si célèbre dans l'antiquité, des sons rendus par des pierres au lever de l'aurore. Il nous est plusieurs fois arrivé, lorsque nous étions occupés à mesurer les monumens, ou à dessiner les bas-reliefs dont les parois des murs sont couvertes, d'entendre à la même heure, après le lever du soleil, un léger craquement sonore qui se répétoit plusieurs fois (1). Le son nous a paru partir des pierres énormes qui couvrent les appartemens de granit, et dont quelques-unes menacent de s'écrouler. Ce phénomène provient, sans doute, du changement de température presque subit qui se fait au lever du soleil. Quelque forte, en effet, que soit la chaleur que l'on éprouve en Égypte pendant le jour, les nuits sont toujours fraîches. La chaleur, se faisant sentir tout-à-coup à la surface extérieure des pierres, qui en est aussitôt frappée, ne se répartit pas également dans le reste de la masse; et le craquement, pareil au son d'une corde vibrante, que nous avons entendu, pourroit bien

(1) Ce phénomène a été observé par MM. Costaz, Redouté, Coutelle, Le Père, Delile et Jollois.

n'être que le résultat du rétablissement de l'équilibre. Il ne faut pas perdre de vue que c'est du sein d'un monument en ruine, où les pierres brisées sont renversées les unes sur les autres, que part le son que nous avons entendu; circonstance qui est sans doute favorable à son émission.

Les édifices qui viennent de faire le sujet de notre examen, sont les plus considérables de tous ceux en granit que nous avons rencontrés dans la haute Égypte. Ce n'est que dans le Delta, c'est-à-dire, à quatre-vingt-dix myriamètres (1) des carrières de Syène, que l'on retrouve des monumens construits entièrement en granit (2).

On fait extérieurement le tour des salles en granit, en pénétrant par deux portes latérales, qui conduisent d'abord à deux petites pièces carrées, puis à un corridor enveloppant tous ces appartemens. Ce corridor ou couloir a ses parois couvertes de sculptures. On y rencontre deux portes en beau granit noir, qui conduisent à de petites pièces dont le plan fait mieux connoître la disposition que toutes les descriptions que l'on pourroit en donner (3). L'un de ces petits appartemens est couvert intérieurement et extérieurement d'hiéroglyphes plus nombreux que dans aucun autre endroit. C'est là que, sur le mur même et à la superficie des débris entassés au pied, on trouve en grande quantité des signes qui paroissent être des chiffres : ils sont distribués seuls, ou au nombre de deux et quatre, au milieu de carrés ou de rectangles régulièrement tracés (4). Les sculptures qui se trouvent de ce côté, à l'extérieur de l'édifice de granit, sont toutes coloriées, et la *planche 34* en donne une idée très-exacte (5) : on peut y remarquer une série de tableaux dans lesquels le personnage principal, un prince (6) sans doute, passe par les différens degrés de l'initiation. Il est d'abord purifié par deux prêtres qui lui versent sur la tête les eaux régénératrices du Nil. Dans la seconde scène, on lui impose les mains, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans quelques cérémonies de la religion chrétienne, et on lui met sur la tête un bonnet sacerdotal en forme de mitre. Dans le troisième tableau, l'initié, conduit entre deux prêtres, s'avance vers une sorte de sanctuaire où sont renfermées les images des dieux; ce qui signifie probablement qu'après bien des épreuves il parvient à la connoissance de la divinité et des mystères sacrés de la religion. Tous ces tableaux sont accompagnés d'hiéroglyphes qui en sont peut-être l'explication. Au-dessous, on voit représentées des barques sacrées, posées sur des autels, ou portées par des

(1) Deux cent trente lieues de deux mille toises. Cette distance est prise en suivant le cours du fleuve.

(2) C'est le temple d'Isis à Bahbeyt. Voyez-en la description dans l'écrit intitulé, *Voyage dans le Delta*, par MM. Jollois et du Bois-Aymé.

(3) Voyez *planche 21, fig. 1, A. vol. III.*

(4) Voyez *planche 38, fig. 28, 30 et 31, A. vol. III.*

(5) Voyez l'Atlas, *A. vol. III.*

(6) Plutarque nous apprend que les rois Égyptiens étoient choisis parmi les prêtres ou parmi les gens de guerre, et que, lorsqu'ils sortoient de la caste militaire, ils étoient initiés aux mystères. Voici le passage de cet auteur :

Οἱ δὲ βασιλεῖς ἀπεδείκνυντο μὲν ἐκ τῶν ἱερέων ἢ τῶν μαχίμων, τῷ μὲν δι' ἀνδρείαν, τῷ δὲ διὰ σοφίαν, γένος ἀξίωμα καὶ τιμὴν ἔχοντος. Ὁ δὲ ἐκ μαχίμων ἀποδεδειγμένος, εὐθὺς ἐγίνετο τῶν ἱερέων, καὶ μετῄει τῆς φιλοσοφίας ἐπικεκρυμμένης τὰ πολλὰ μύθοις καὶ λόγοις αἰνιγμὰς ἐμφάσεις τῆς ἀληθείας καὶ διαφάσεις ἔχουσιν.

Reges porrò aut è sacerdotibus aut è bellicosis legebantur, cùm hæc gens ob virtutem, illa ob sapientiam, in honore et auctoritate esset. Qui autem è bellicosis creabatur rex, statim se sacerdotibus dabat, ac philosophiæ fiebat particeps, pleraque fabulis occultantis ac sermonibus obscura veritatis indicia et argumenta habentibus. (Plut. *de Iside et Osiride*, tom. II, pag. 354, ed. 1599.)

prêtres, et dans lesquelles sont des châsses renfermant les images des dieux : elles sont environnées de toute la pompe des cérémonies religieuses.

Les sujets de sculpture qui se trouvent dans les autres parties du couloir, vers le nord, paroissent relatifs aux richesses des souverains de l'Égypte. On y a représenté beaucoup de vases (1), de colliers de perles, de cassolettes, et toutes sortes d'objets qui annoncent le luxe des arts et une grande magnificence. Il seroit assez curieux de pouvoir assigner la destination et l'usage de chacun des objets figurés dans les planches de l'Atlas. On peut observer en général que les vases, par la pureté de leurs formes, l'élégance de leurs proportions, l'emportent sur tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus précieux en ce genre. Les vases Étrusques, si renommés, ne présentent rien de plus agréable ni de plus gracieux, et il pourroit bien se faire que leurs rapports avec les productions Égyptiennes du même genre ne fussent pas seulement l'effet du hasard. La *planche 35* offre des meubles, des ustensiles, des étendards, des coffres, des colliers, et divers objets du culte Égyptien, distribués dans quatre bandes horizontales et mêlés avec des hiéroglyphes. Nous n'entreprendrons pas d'en donner une description complète : nous indiquerons seulement, dans la première rangée, trois vases remarquables par l'élégance de leurs formes, surmontés de tiges et de fleurs de lotus; du milieu de l'un d'eux s'élève une musaraigne, et sur l'autre est un homme debout. Des vases placés sur trois lignes les uns au-dessus des autres sont posés sur des tables, aux extrémités desquelles on en voit deux autres petits retenus par des liens. Au commencement des trois autres bandes, sont deux obélisques dont le pyramidion est tronqué; circonstance que ne présentent pas les obélisques encore subsistans à Karnak, mais qui se retrouve ailleurs en Égypte (2). La seconde bande offre sur-tout des colliers, dont un seul est très-orné, et une espèce de coffre qui pouvoit se porter sur les épaules, au moyen de deux bâtons passés dans la longueur ; ce dernier a beaucoup d'analogie avec celui qui se trouve dans la scène funéraire dessinée à Elethyia (3) et avec le sarcophage que l'on remarque dans le bas-relief qui, à Philæ (4), représente la sépulture d'Osiris. On voit encore d'autres coffres figurés dans la même planche : ce sont peut-être les modèles de ceux que, suivant Apulée, on portoit dans les processions publiques, et où étoient renfermés et cachés aux yeux du vulgaire les mystères de la religion. La troisième bande renferme des vases qui l'emportent sur tous les autres par la richesse des détails dont ils sont ornés. Du milieu de l'un d'eux sort une tour, à la circonférence de laquelle sont groupés des hommes montés sur des chars traînés par des chevaux : des quadrupèdes dont il est difficile d'assigner l'espèce en couronnent le sommet; deux léopards, élancés sur des tiges de lotus autour desquelles sont ciselés des hommes étendus, en forment les anses. Un autre vase, non moins digne d'être distingué, est surmonté d'éperviers qui ont les ailes déployées et la tête couronnée de disques. On ne peut guère douter que tous ces objets ne fussent exécutés en orfévrerie ou en matière précieuse, pour décorer les palais des souverains.

(1) Voyez la *planche 35, A. vol. III.*

(2) *Voyez* les dessins des obélisques d'Héliopolis et d'Alexandrie, *A. vol. V.*

(3) Voyez la *planche 70, fig. 5, A. vol. I.*

(4) Voyez la *planche 19, fig. 2, A. vol. I.*

Nous ferons observer encore, dans la même *planche 35*, et dans la troisième bande, une espèce d'équerre (1) dont on pouvoit se servir pour juger du niveau dans les constructions : le milieu est percé d'un trou qui recevoit le poids suspendu au fil à plomb. Les différentes bandes que nous avons indiquées dans la *planche 35*, sont séparées par des lignes de ces espèces de chiffres sur lesquels nous avons déjà fixé l'attention du lecteur. Ces unités sont seules, ou distribuées par groupes de deux, trois et quatre ; quelquefois elles sont réunies deux par deux par un demi-cercle, et forment une sorte de fer-à-cheval. Telles sont les sculptures les plus remarquables qui sont exécutées sur les parois des couloirs. Deux portes de granit noir, situées au nord et au sud, conduisent à de petites pièces qui étoient aussi couvertes d'ornemens.

Les appartemens de granit étoient accessibles, au nord et au sud, par vingt petites portes presque toutes ruinées maintenant. Au-devant des montans de l'une d'elles, au nord, on aperçoit un gros bloc de spath calcaire, actuellement informe : il présente encore des traces du tore Égyptien; ce qui fait présumer que c'est le reste d'un chambranle de porte.

A dix-sept mètres (2) de distance des appartemens de granit, au nord et au sud, on trouve les fondations de deux murs d'un mètre (3) d'épaisseur, séparés par un intervalle d'un peu plus de trois mètres (4). Ces murs commencent aux extrémités de la face extérieure du péristyle exposée à l'est, et se prolongent dans une étendue de quatre-vingt-dix mètres (5). Ils ont été tellement détruits, qu'il seroit impossible d'en suivre la trace, si, de distance en distance, il ne se montroit quelques vestiges de leurs fondations ; et l'on seroit resté dans une ignorance absolue sur l'usage et la destination de ces couloirs longs et étroits, si l'on ne voyoit encore à présent, à l'extrémité de celui du nord vers l'est, deux petites chambres ou cellules presque carrées (6) qui paroissent avoir servi de logemens particuliers. Il y en avoit sûrement de semblables dans toute l'étendue de ces couloirs. Peut-être étoit-ce l'habitation des prêtres qui ne quittoient pas le roi, ou bien celle des gens de guerre qui gardoient sa personne sacrée. Aujourd'hui même, au Kaire, les petites chambres qui, dans les palais des beys, servent au logement des Mamlouks, n'offrent pas plus d'étendue que celles dont il est ici question. Dans toute la longueur des couloirs, le mur de clôture générale du palais n'existe plus; et ces habitations qu'entouroient autrefois de doubles et de triples enceintes, sont maintenant accessibles de toutes parts.

En quittant les appartemens de granit, si l'on avance vers l'est jusqu'à la distance de cinquante mètres (7) à peu près, on trouve encore une masse de constructions considérables. On voit d'abord, au nord et au sud, trois murs avancés qui

(1) Il est digne de remarque que cet instrument est absolument de la même forme que ces équerres à deux branches qui, se repliant l'une sur l'autre, trouvent place dans nos étuis de mathématiques. La forme du trou dont l'une des branches est percée, ressemble même parfaitement à celle qui se voit dans l'instrument que nous signalons dans la *planche 35, A. vol. III.*

(2) Cinquante-deux pieds quatre pouces.

(3) Trois pieds.

(4) Dix pieds.

(5) Quarante-six toises et un pied.

(6) Voyez la *planche 21, fig. 1*, en *h* et en *i*, *A. vol. III.*

(7) Vingt-six toises.

forment des espèces de salles découvertes, et en avant desquels sont des statues Égyptiennes terminées en gaîne (1), semblables à celles des piliers cariatides. Dans l'intervalle qui les sépare, on trouve les restes d'un mur de clôture presque entièrement détruit, qui laisse sans appui de ce côté les pierres de plafond de la galerie où nous allons pénétrer. Ces dernières sont saillantes de plus de deux mètres, et présentent un effet de ruines très-pittoresque (2). Une assez large porte s'ouvroit au milieu de ce mur, et donnoit entrée dans une longue galerie de quarante-quatre mètres (3) de largeur et de seize mètres et demi (4) de longueur. Cet édifice, de forme rectangulaire, a son plafond soutenu par deux rangées de colonnes. Il est environné de bas-côtés formés de piliers carrés. Ceux-ci étant moins élevés que les colonnes, les plafonds qu'ils supportent sont aussi moins hauts que ceux de la galerie. Pour établir ces derniers de niveau, on a construit, sur l'architrave que portent les piliers, un petit mur dont les parois sont inclinées à l'extérieur, et qui est terminé par un cordon et une corniche (5). On a ménagé dans cette sorte d'attique, entre chacun des piliers, des fenêtres rectangulaires, plus larges que hautes, qui ne laissent pénétrer que peu de lumière. Les pierres du plafond des bas-côtés sont en encorbellement dans l'intérieur et tout autour de la galerie. Elles sont taillées en biseau dans leur partie supérieure; ce qui donne aux fenêtres la forme de soupiraux. C'est le seul exemple d'une semblable disposition que nous ayons remarqué dans les édifices Égyptiens. Les murs de clôture sont presque entièrement détruits, sur-tout ceux de l'ouest, du nord et de l'est; et les pierres de plafond, ne tenant plus que par leur encastrement dans l'attique, restent comme suspendues en l'air tout autour de la galerie (6). Les colonnes sont tout-à-fait lisses et sans ornemens; elles sont de forme conique, et se font distinguer par la singularité de leur chapiteau, qui présente la forme de deux fleurs de lotus épanouies, opposées l'une à l'autre. On est sur-tout frappé de cette imitation, lorsque l'on compare ce chapiteau aux fleurs de lotus que l'on voit dans les encadremens des châsses qui renferment les images des dieux (7). Ce chapiteau, dont la forme ne présente au premier abord rien d'agréable, cesse de paroître bizarre lorsqu'on en a reconnu le motif dans la nature, dont les Égyptiens ont été en général de fidèles imitateurs. Le dé qui le surmonte est fort élevé, et porte une architrave richement décorée d'hiéroglyphes sculptés et peints de couleurs aussi fraîches que si elles venoient d'être appliquées (8).

La forme et la disposition de la galerie sembleroient annoncer une sorte de lieu de réunion pour toutes les personnes qui habitoient l'intérieur du palais; peut-être aussi étoit-ce une salle où l'on exposoit les monumens des arts et les ameublemens précieux dont les anciens Égyptiens nous ont laissé des modèles dans les tombeaux des rois et dans les sculptures mêmes qui décorent le palais que nous décrivons (9).

(1) Voyez la *planche 21, fig. 1,* en *g, A. vol. III.*

(2) Voyez la *planche 17, ordonnée 18,* et la *planche 43, ordonnée 19, A. vol. III.*

(3) Cent trente-six pieds.

(4) Cinquante pieds huit pouces.

(5) Voyez la *pl. 24, fig. 2,* et la *pl. 28, fig. 2, A. vol. III.*

(6) *Voy.* les planches des vues que nous avons déjà citées.

(7) *Voyez*, entre autres, la *planche 32, fig. 5,* et la *planche 33, fig. 1, A. vol. III,* qui renferment des châsses dont nous avons parlé avec détail, *pag. 225 et suiv.*

(8) Voyez la *planche 34, fig. 2 et 3, A. vol. III.*

(9) *Voyez* ce que nous avons rapporté *pag. 236.*

De la galerie l'on passe dans un espace de seize mètres (1) de longueur, et de vingt-huit mètres et demi (2) de largeur, rempli de débris qui ne présentent au premier abord aucune forme bien déterminée. Au sud, sont deux rangées de quatre colonnes qui sortent du milieu de plusieurs monceaux de pierres; elles portent des architraves sur lesquelles sont posés les plafonds. Elles sont polygonales, et taillées en petites facettes au nombre de seize : elles n'ont pas de chapiteau. C'est là sans doute le véritable type et l'idée première des colonnes cannelées; c'est aussi probablement l'indication du procédé que l'on employoit pour les arrondir en les taillant par pans plus ou moins larges. L'intervalle qui sépare le second rang de colonnes du mur de fond vers l'est, permet de supposer qu'il en existoit une troisième rangée pareille à celles dont nous venons de parler; et tout porte à croire qu'il y avoit ici une salle considérable dont les plafonds étoient soutenus par ces colonnes. Le mur de fond, vers l'est, est percé de quatre portes qui conduisent à des espèces de cellules (3) ou petites chambres de deux mètres soixante centièmes (4) de large, et de huit mètres (5) de longueur; elles ne recevoient de jour que par les portes et par des trous carrés, évasés en forme d'entonnoir, et pratiqués dans l'épaisseur des plafonds.

Au nord de la galerie, s'élevoit une salle semblable à celle que nous venons d'indiquer, et symétriquement placée. On voit encore les restes de trois rangées de colonnes : quatre seulement de ces colonnes sont entières et portent des architraves et des pierres de plafond. Elles ont un galbe différent de celles qui sont au sud ; leur fût est formé de la réunion de tiges de lotus, et leur chapiteau présente la forme d'un bouton de cette plante qui auroit été tronqué. Sur ce chapiteau sont sculptées des côtes dont les unes, arrondies, figurent des tiges de lotus, et les autres, prismatiques, paroissent être une imitation de la tige angulaire du papyrus. Tout le reste de la salle n'offre plus que des ruines confusément éparses, où il est difficile de retrouver quelque distribution. A l'est, sont les fondations d'une muraille qui devoit clore cette pièce ; mais il n'existe plus aucun des murs de séparation qui formoient probablement de petites chambres pareilles à celles qui sont de l'autre côté vers le sud.

Au milieu de la confusion qui règne dans cette partie du palais de Karnak, nous avons pu observer dans son entier un petit édifice carré qui est entièrement isolé (6). Il a quatre mètres (7) dans tous les sens : les parois extérieures de ses murs sont en talus; l'intérieur est orné de sculptures exécutées avec soin, et encore toutes brillantes des couleurs dont elles ont été revêtues. Cet édifice étoit peut-être un petit sanctuaire.

Tout contre le mur d'enceinte du palais, sont sept petites pièces (8) d'égales dimensions, à la suite desquelles il en existe deux autres (9) qui ont plus de largeur, et dont les plafonds sont soutenus par des piliers carrés. Ces chambres ne

(1) Quarante-neuf pieds quatre pouces.
(2) Quatre-vingt-huit pieds.
(3) Voyez la *planche 21, fig. 1*, en *a'*, *b'*, *c'* et *d'*.
(4) Huit pieds.
(5) Vingt-quatre à vingt-cinq pieds.
(6) Voyez la *planche 21, fig. 1*, en *e'*, *A. vol. III.*
(7) Douze pieds.
(8) Voyez la *planche 21, fig. 1*, en *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *A. vol. III.*
(9) *Voyez* la même planche, en *m* et *n*.

reçoivent de lumière que par les portes et par des soupiraux pratiqués dans l'épaisseur des plafonds : elles sont séparées des autres constructions que nous avons décrites, par des salles qu'il suffit d'examiner sur le plan pour s'en faire une idée exacte (1).

Au nord, il existoit probablement des distributions semblables ; mais on ne reconnoît plus que les fondations des murs principaux (2). Il n'y a point de doute que ce grand nombre de petites salles ne fût destiné à des logemens particuliers : elles servoient d'habitation aux personnes de la maison du roi, ou aux prêtres dont il étoit entouré. Dans un pays où les intempéries des saisons ne sont point à craindre, et où d'ailleurs de longues galeries et de vastes portiques élevés de toutes parts offroient des abris contre la chaleur du jour, de semblables cellules pouvoient suffire pour servir de retraite pendant la nuit. Encore aujourd'hui, c'est dans de grandes salles où l'on a soin de ménager la circulation de l'air, que les riches habitans du Kaire se tiennent habituellement ; ils couchent dans de petits appartemens qui n'occupent, pour ainsi dire, qu'un coin de leurs vastes habitations.

Parmi les ruines du nord du palais, on a trouvé un monolithe en granit (3) dont le plan a la forme d'un carré long ; il peut avoir un mètre vingt-neuf centièmes (4) de hauteur. Six figures qui se donnent la main, sont groupées tout autour : il y en a deux sur les faces les plus larges, et une seulement sur chacune des deux autres faces. Elles sont presque de ronde-bosse, et représentent des divinités Égyptiennes : on y remarque Isis coiffée d'un disque entouré des cornes du taureau, Osiris à tête d'épervier, et Horus. Les corps de femme sont d'un très-beau dessin, et les costumes d'un fini parfait. C'est un des morceaux de sculpture les plus précieux que nous ayons retrouvés dans les ruines de l'Égypte : il est sur-tout extrêmement remarquable par la beauté et le poli de la matière. Sa position près de la galerie du palais porteroit à croire qu'il étoit un des monumens des arts qui en faisoient l'ornement (5).

Une porte pratiquée dans le mur du palais, à l'est, conduit à des ruines dont nous parlerons bientôt.

Maintenant que nous avons parcouru tout l'intérieur du vaste palais de Karnak, il nous reste à en examiner l'extérieur. Le grand mur qui en forme la clôture, est couvert de sculptures. Il ne présente point par-tout le même état de conservation : quelques-unes de ses parties sont détruites jusque dans les fondations ; d'autres sont plus ou moins dégradées, et par-tout on remarque l'effet d'une destruction préméditée. C'est particulièrement sur la face exposée au nord, que se trouvent la plupart des sculptures gravées dans l'Atlas (6) : elles ont trait aux victoires et aux conquêtes des rois Égyptiens, et ce seroit entreprendre un travail très-curieux que d'en recueillir toute la suite. Nous avons déjà vu que le monument de Medynet-abou offre dans ses bas-reliefs l'histoire des conquêtes de Sésostris (7), et il est

(1) *Voyez* la même planche, en *l*, *x* et *v*.
(2) *Voyez* la même planche, en *g'* et *h'*.
(3) Voyez la *planche 31, A. vol. III.*
(4) Quatre pieds environ.
(5) Ce bloc a été déplacé. Des Français ont tenté de l'emporter ; mais ils ont abandonné l'entreprise, à cause de la difficulté.
(6) Voyez les *planches 39 et 40, A. vol. III.*
(7) *Voyez* la section 1.re de ce chapitre.

assez

assez probable que l'on trouveroit ici exprimée d'une manière analogue l'histoire de quelques autres rois Égyptiens. Bien que nous n'ayons pas le recueil complet de ces sculptures, qui demanderoient, pour être dessinées, beaucoup de constance et de temps, et le concours d'un grand nombre de personnes, nous allons cependant procéder à l'examen des dessins que nous avons rapportés, et qui peuvent déjà donner lieu à des observations et à des recherches curieuses.

Le fragment qui se trouve dans la *planche 39, fig. 2* (1), représente l'action glorieuse d'un jeune héros; sa stature est colossale, et son attitude tout-à-fait guerrière. Il foule aux pieds un ennemi déja vaincu; il en a saisi par le bras un autre, que ses flèches ont atteint et dont les genoux fléchissent. Le costume et l'air de tête du héros le font assez reconnoître pour Égyptien; le profil et la barbe du vaincu indiquent suffisamment que c'est un guerrier d'une nation étrangère. Il est difficile de n'être point frappé de la composition de ce groupe : on y reconnoît une noble simplicité dans la pose des personnages; l'action principale est rendue avec beaucoup de vigueur et de vérité. On retrouve ici les défauts qui tiennent à l'ignorance où paroissent avoir été les artistes Égyptiens des règles de la perspective. Quoi qu'il en soit, la composition d'un pareil tableau suppose déjà une grande habitude et des connoissances approfondies de l'art de la sculpture. Le costume et la chaussure du héros Égyptien méritent de fixer l'attention.

On voit ensuite un personnage (2) qui est peut-être le même que celui qui est figuré dans le groupe précédent. Il est monté sur un char, et poursuit des ennemis déjà en pleine déroute. Ceux-ci fuient dans les bois et dans les marais pêle-mêle avec les habitans de la campagne, qui chassent leurs troupeaux devant eux. Plusieurs, quoique réfugiés dans une forteresse, paroissent aussi effrayés que les autres, et sont même atteints des traits du vainqueur. Ce bas-relief est presque tout-à-fait barbare; sa mauvaise composition est encore plus frappante par le défaut de perspective qui s'y fait remarquer: cependant la pose de chaque figure, prise isolément, est pleine d'expression et de vérité. La frayeur est bien exprimée dans toutes les attitudes; les animaux sont beaux et bien dessinés; les chevaux sont pleins de noblesse et de feu. Le dessin de la forteresse se voit dans la *planche 40* (3): c'est une tour carrée, environnée d'une enceinte. L'une et l'autre sont couronnées de ces espèces de créneaux qui existent encore au-dessus du pavillon et de l'un des murs d'enceinte de Medynet-abou (4). Sur la partie supérieure de la tour est gravée une ligne d'hiéroglyphes, qui apprendroit sans doute le nom de la forteresse, si l'on savoit l'interpréter.

Plus loin, sur le même mur, on voit un héros Égyptien (5) monté sur un char, vêtu de ses habits de guerre, et emporté par ses chevaux lancés au grand galop: il est armé de son carquois; son arc est tendu. Il décoche des flèches, qui ont déjà étendu morts dans la plaine un grand nombre d'ennemis qu'il va fouler aux

(1) *Voyez* l'Atlas des antiquités, *vol. III.*

(2) Ce bas-relief n'a point été dessiné dans la collection. On peut le voir dans l'Atlas du Voyage en Égypte de M. Denon, *pl. 133.*

(3) *Voyez* l'Atlas des antiquités, *vol. III, fig. 4.*

(4) Voyez la *planche 3, ordonnées 9 et 6, A. vol. II.*

(5) Voyez la *planche 40, fig. 6, A. vol. III.*

pieds : d'autres ennemis blessés fuient vers une montagne escarpée, où quelques-uns des leurs les aident à monter, et dont le sommet est couronné d'une forteresse. Au-devant est un groupe d'hommes, parmi lesquels on en voit un qui tend au vainqueur des mains suppliantes ; un autre paroît briser ses armes devant lui. Le char que monte le héros, est remarquable par la légèreté de sa construction : les roues sont évidées et paroissent faites avec art; tout porte à croire qu'elles étoient en métal (1), ainsi que le char.

A gauche, le héros Égyptien victorieux s'éloigne du champ de bataille. Il a dans la main droite un arc détendu, et de la main gauche il tient les rênes de ses coursiers. Des têtes d'ennemis vaincus, dont une est placée en avant du char, et deux autres à l'arrière, sont les trophées de sa victoire. Des bandes de prisonniers précèdent le héros.

Ailleurs on remarque des forts crénelés (2) à plusieurs étages, d'où quelques hommes paroissent sortir avec précipitation; des guerriers sont montés sur les remparts. L'armée du vainqueur attaque le fort et l'escalade : la porte est déjà abattue ; les ennemis fuient de toutes parts. On en voit qui sont à cheval sans selle et sans étriers (3) : en s'échappant avec rapidité, ils n'opposent que leurs boucliers aux flèches du vainqueur qui les poursuit. Les Arabes du désert encore aujourd'hui ne lancent pas leurs chevaux avec plus de vîtesse et ne paroissent pas plus habiles à les conduire. Tous ces ennemis ont des robes longues avec de grands collets qui retombent sur les épaules.

Sur une autre partie de la muraille, on voit ce même héros (4) descendu de son char, tenant encore les rênes de ses chevaux, pleins de feu, qui semblent prêts à s'élancer de nouveau. Le vainqueur reçoit la soumission des vaincus qui se sont retirés dans une forêt. Quelques-uns d'entre eux implorent à genoux sa clémence ; d'autres sont occupés à abattre un arbre, qu'ils coupent par le pied à coups de hache, tandis que deux hommes le retiennent avec des cordes, pour l'empêcher probablement de se rompre en tombant. Un officier Égyptien, ayant dans ses mains un arc brisé, est placé au-devant des vaincus, et implore pour eux la clémence du héros : derrière lui est un étendard terminé par une plume.

On voit encore sculptés sur le même mur d'autres combats et d'autres victoires (5). Un personnage de stature colossale est monté dans un char attelé de deux chevaux, dont les têtes sont ornées de panaches : près de lui, plane un vautour qui tient dans ses serres un étendard terminé par une plume. Son carquois est suspendu à son char; il a dans la main droite une sorte de sabre recourbé, tel qu'en ont encore maintenant les Arabes, et dans la main gauche son arc détendu. Les rênes sont attachées autour de ses reins, et c'est par les mouvemens de son corps qu'il paroît diriger ses coursiers. Ce héros est dans l'attitude la plus guerrière : il est prêt à frapper un ennemi à barbe longue, figuré comme lui de

(1) Nous en avons déjà fourni les preuves à Medynet-abou. *Voyez* la section 1.re de ce chapitre. Voyez aussi la *planche 12, A. vol. II.*

(2) Ce bas-relief n'a pas été dessiné.

(3) L'une de ces figures est dessinée, *pl. 40, fig. 2, A. vol. III.*

(4) Voyez *planche 40, fig. 5, A. vol. III.*

(5) Voyez *planche 38, fig. 32, A. vol. III.*

stature colossale ; ce qui indique, sans doute, que c'est le chef de l'armée. L'Égyptien a lancé une flèche qui a traversé le corps de son adversaire ; mais il va le combattre, pour ainsi dire, corps à corps, et il se prépare à lui assener un coup de sabre sur la tête. Ce ne sera point là sa première victime ; un autre guerrier est étendu à ses pieds, et nombre de soldats morts ou blessés, répandus dans la plaine et percés de flèches, attestent la valeur du héros et la promptitude de ses coups.

Au-dessous de ces scènes de carnage, on en voit d'autres (1) où le vainqueur vient faire aux dieux l'hommage de ses trophées. Encore couvert des armes qui lui ont valu la victoire, il amène enchaînés les prisonniers qu'il a faits ; un même cordon, qu'il tient dans sa main, paroît les lier tous, et il les offre aux dieux. Ces captifs ont de la barbe, et sont vêtus de longues robes ; ils ont les mains attachées dans des positions plus ou moins gênantes, les uns en avant du corps, les autres au-dessus de la tête. Trois divinités Égyptiennes, élevées sur une estrade, agréent les hommages du vainqueur.

Ailleurs, le même personnage fait de semblables offrandes ; mais les prisonniers sont beaucoup plus nombreux (2). On en voit trois rangées l'une au-dessus de l'autre ; ils sont distribués sur trois et quatre de front. Le héros est à la tête du groupe le plus considérable. Des officiers de son armée, qui sont d'une stature beaucoup moins élevée que la sienne, sont à la tête d'autres pelotons de prisonniers, et suivent le triomphateur.

D'autres bas-reliefs (3) représentent le héros recevant les armes des mains mêmes de la divinité : ainsi toutes les actions des rois Égyptiens se rapportoient à la religion ; ils consultoient les dieux pour entreprendre leurs expéditions lointaines, et c'étoit au pied des autels et dans les sanctuaires des temples qu'ils venoient, au retour, déposer les trophées de leur victoire. Les prêtres avoient donc, dans toutes les affaires du gouvernement, une influence dont les bas-reliefs que nous venons de décrire, ne nous permettroient pas de douter, quand bien même elle ne seroit pas attestée par toute l'antiquité.

Les murs extérieurs du palais de Karnak sont couverts d'une multitude d'autres bas-reliefs analogues à ceux que nous venons de décrire. Ici, c'est une quantité innombrable de morts et de mourans au milieu de chars qui se croisent dans tous les sens ; là, ce sont des ennemis renversés de dessus leurs chevaux, ou précipités du haut de leurs chars qui se brisent et volent en éclats. Des barques immenses, montées par un grand nombre de rameurs, indiquent ailleurs des combats sur mer ou des passages de fleuves.

Il y a quelque analogie entre les prisonniers représentés sur les murs du palais de Karnak, et ceux que l'on voit à Medynet-abou : ils ont tous une barbe longue, ainsi que le même air de tête, autant du moins que l'on peut en juger par des figures représentées sur de petites dimensions, et que l'on ne peut rapprocher les unes des autres pour en faire une comparaison exacte ; mais leur costume

(1) Voyez *planche 32, fig. 4, A. vol. III.*
(2) Voyez *planche 33, fig. 2, A. vol. III.*
(3) Ces bas-reliefs n'ont point été dessinés.

diffère totalement. A-t-on voulu conserver à Karnak le souvenir des victoires remportées sur ces peuples pasteurs, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire de l'Égypte, et qui, tour-à-tour vainqueurs et vaincus, ont possédé cette contrée et ont été forcés de l'abandonner? Un grand nombre de témoignages ne permet pas d'élever des doutes sur les guerres sanglantes dont l'Égypte a été le théâtre : Manéthon, cité par Eusèbe et Flavius Joseph, Hérodote, Diodore de Sicile, et les livres saints, en font tous mention. Ce que ces historiens rapportent des *Hycsos* ou pasteurs, et des Arabes, ne paroît devoir convenir qu'à un seul et même peuple. Une multitude d'indices prouve d'ailleurs que les Arabes ont joué un grand rôle dans les temps les plus reculés, mais que la connoissance des révolutions que ces peuples ont éprouvées, n'est point venue jusqu'à nous. Les rochers du mont Sinaï et les montagnes environnantes présentent, au rapport de Niebuhr (1), beaucoup d'hiéroglyphes. Le même voyageur en a trouvé sur le plateau d'une montagne élevée, à quelque distance de Tor : ils sont sculptés sur des tombeaux. Il est à croire que tous ces monumens proviennent de ces pasteurs ou Arabes dont l'histoire fait mention, et qui, après avoir long-temps occupé le royaume d'Égypte, furent contraints de se retirer dans les déserts, emportant avec eux les mœurs, le langage et les arts du pays dont ils étoient chassés.

Nous ne négligerons point d'indiquer ici un autre rapprochement qui paroît s'offrir naturellement; c'est que le costume des prisonniers représentés sur les murs du palais de Karnak a quelque analogie avec celui des figures que l'on voit sur les monumens de Persépolis. En supposant que l'on doive en conclure que les Égyptiens ont porté leurs armes jusque dans la Perse, cet événement doit remonter à une époque très-reculée; car les historiens de l'antiquité, à l'exception toutefois de Tacite (2), ne font point mention de pareilles conquêtes. Si elles avoient quelque réalité, il faut convenir que les Perses s'en seroient cruellement vengés par la suite, et que les victoires de Cambyse auroient effacé la honte de leurs précédentes défaites (3). Au reste, il est certain que le palais de Persépolis a beaucoup d'analogie avec les édifices Égyptiens; mais, pour peu que l'on soit exercé à considérer les monumens antiques, on reconnoît aisément que les sculptures de ce palais sont des imitations Égyptiennes, dont la date ne remonte pas plus haut que la conquête de l'Égypte par Cambyse. Le témoignage de Diodore lève toute incertitude à cet égard (4).

La bizarrerie du dessin, et la composition quelquefois singulière des bas-reliefs du palais de Karnak, doivent faire présumer qu'ils ont été exécutés à une époque très-ancienne, où les arts de l'Égypte n'avoient point encore atteint le degré de perfection que nous avons remarqué dans d'autres endroits. Nous verrons d'ailleurs

(1) Voyage en Arabie, *pag. 189*, édit. de 1776.

(2) *Mox visit* (Germanicus) *veterum Thebarum magna vestigia; et manebant structis molibus litteræ Ægyptiæ, priorem opulentiam complexæ: jussusque è senioribus sacerdotum patrium sermonem interpretari, referebat habitasse quondam septingenta millia ætate militari; atque eo cum exercitu regem Rhamsem Libyâ, Æthiopiâ, Medisque, et Persis, et Bactriano, ac Scythâ potitum, quasque terras Syri, Armeniique et contigui Cappadoces colunt.* (Annal. lib. II.)

(3) Cette opinion, déjà avancée par M. de Caylus, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sera discutée fort au long dans notre Mémoire général sur l'architecture.

(4) *Voyez* ci-après, *pag. 299*, n.° 11, le témoignage de Diodore de Sicile.

bientôt que les historiens s'accordent à regarder cet édifice comme le plus ancien de tous ceux qui ont été élevés à Thèbes.

Telle est la description du vaste palais dont Bossuet a dit que les restes semblent n'en avoir subsisté que pour effacer la gloire des plus grands ouvrages.

La question que l'on se fait naturellement en parcourant cet édifice, et qui excite le plus vivement la curiosité du voyageur, c'est de savoir à quel usage il étoit destiné. On recherche, jusque dans les moindres détails, tout ce qui peut donner quelques lumières à ce sujet. Étranger que l'on est aux mœurs et aux habitudes des anciens Égyptiens, souvent on ne peut que hasarder une conjecture là où l'on voudroit avoir une certitude. Tous les témoignages de l'histoire prouvent que les Égyptiens étoient un peuple éminemment religieux; que, dans toutes les habitudes de la vie civile, ils laissoient percer, pour ainsi dire, l'esprit qui les dominoit: d'où l'on doit conclure que les habitations particulières devoient offrir, dans leurs décorations, des traces du culte généralement pratiqué en Égypte; de là naît la difficulté, dans beaucoup de circonstances, de distinguer les habitations des hommes d'avec la demeure des dieux. En commençant cet écrit, nous avons, pour ainsi dire, supposé que l'édifice de Karnak étoit un palais: on peut voir maintenant que cela résulte évidemment de la description que nous en avons donnée; et en examinant les choses avec attention, on trouvera peu de rapports entre cet édifice et des temples Égyptiens, tels que ceux que nous avons déjà fait connoître. Quelle relation, en effet, y a-t-il entre la disposition des portiques et celle des salles hypostyles, entre les appartemens particuliers des rois et les sanctuaires? Y a-t-il, par exemple, dans les appartemens de granit qui sont ouverts de toutes parts, quelque chose qui rappelle les distributions sombres et mystérieuses des sanctuaires d'Edfoû ou de Denderah! Les sujets de sculpture, par les raisons que nous avons données plus haut, pourroient peut-être jeter quelque incertitude dans la distinction des temples et des palais: cependant c'est une règle générale et sans exception, qu'on ne trouve dans les temples que des bas-reliefs relatifs à la religion, ou à l'astronomie, à laquelle la religion étoit essentiellement liée; tandis que les palais offrent, en outre, des sujets qui ont rapport à des scènes familières, et des bas-reliefs historiques qui ont trait aux guerres et aux conquêtes faites par les anciens rois d'Égypte. La conséquence que nous tirerons de toutes ces observations et de tous ces rapprochemens, c'est qu'il n'y a aucun doute que le grand édifice de Karnak ne fût un palais. Les souverains qui l'habitoient, passoient probablement une partie du jour dans les salles hypostyles et les péristyles, où l'air circuloit avec liberté, et où l'on étoit à l'abri de la chaleur; ils se retiroient en particulier dans les appartemens de granit. C'est une chose assez remarquable qu'actuellement encore, en Égypte, la distribution des palais modernes satisfait à de semblables convenances, bien qu'il y ait d'ailleurs infiniment peu de rapports entre l'architecture des modernes et celle des anciens Égyptiens.

SECONDE PARTIE.

Des autres Édifices de Karnak.

§. I.er

Des Ruines de l'Est.

Le mur d'enceinte du palais de Karnak, exposé à l'est, est percé d'une porte qui conduit à des bâtimens (1) peu éloignés, et probablement dépendans du palais. Quelques murs de clôture dont il ne subsiste plus que les fondations, une quinzaine de colonnes qui sont maintenant rasées au niveau du sol des décombres, et dont les troncs sont épars de tous côtés, voilà tout ce qui reste de ces édifices que l'on traverse pour arriver à la grande porte de l'est, dont l'architecture imposante (2) se fait remarquer de très-loin. Au lieu d'être encastrée dans un pylône comme la plupart des portes de ce genre, elle est comprise dans le mur d'enceinte en briques qui enveloppe la plus grande partie des ruines. Elle a cinq mètres soixante-cinq centièmes (3) d'ouverture, et dix-neuf mètres (4) d'élévation : l'entablement formé de la corniche et de l'architrave fait le tiers de cette hauteur. Les jambages sont composés de trente assises, chacune de quarante-deux centimètres (5). Cette porte est presque tout-à-fait lisse et sans sculpture. On aperçoit cependant, sur les côtés inférieurs, des ornemens composés de croix à anse, tels que l'on en rencontre sur les constructions de ce genre, et particulièrement sur la belle porte du sud, dont il sera bientôt question. Ils ne s'étendent que jusqu'à la douzième assise. On y voit en outre une rangée d'hiéroglyphes. A l'extérieur, un globe ailé se fait distinguer au milieu de la corniche, autant par la pureté et la netteté de la sculpture, que par les couleurs vives et brillantes qui y sont appliquées. Voilà une nouvelle indication de la marche que suivoient les Égyptiens dans l'exécution des décorations de leurs édifices : ils sculptoient sur place en commençant par les parties les plus élevées, et appliquoient, immédiatement après, les couleurs sur la pierre, avant même que les ornemens du même membre d'architecture fussent entièrement achevés.

En s'avançant plus vers l'est, et à deux cent vingt-trois mètres (6) de distance de la grande enceinte de briques, on aperçoit encore quelques ruines (7) : elles se composent des restes de deux portes, de quelques colonnes et de débris de murailles.

Au sud-est, et tout près de la grande enceinte, on en trouve une plus petite de forme carrée (8), dont la position est tout-à-fait irrégulière par rapport à l'axe du palais. Chacun de ses côtés a près de cent mètres (9). Trois portes construites

(1) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*
(2) On la voit dans la *planche 17, ordonnée 19, A. vol. III.*
(3) Dix-sept pieds quatre pouces.
(4) Cinquante-neuf pieds.
(5) Un pied trois pouces et demi.
(6) Cent quatorze toises deux pieds.
(7) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*
(8) *Ibid.*
(9) Cinquante-une toises un pied.

en pierre de grès y sont engagées; la plus considérable paroît avoir fait partie d'un pylône : elles conduisoient toutes trois à des édifices dont il ne reste plus que quelques débris. On voit encore les fondations d'une porte, et en avant, des fragmens de quelques statues. Quatre troncs de colonnes paroissent avoir fait partie du portique d'un temple qui doit avoir été construit sur de petites dimensions.

§. II.

Des Ruines du Nord.

Les premières ruines que l'on rencontre en sortant du palais de Karnak par les brèches pratiquées dans le mur de clôture exposé au nord, consistent en un petit édifice (1) qui est tout contre la grande enceinte en briques : il est précédé d'une porte qui en est éloignée de trente mètres, et qui est maintenant au niveau du sol, soit qu'une partie en ait été démolie, soit que les décombres aient été accumulés jusqu'à son sommet. Ce petit édifice a un pylône de douze mètres (2) de face, et d'un mètre (3) d'épaisseur, derrière lequel est une sorte de portique qui n'est éclairé que par la porte et par des soupiraux pratiqués dans les murs latéraux. Ces soupiraux offrent cette particularité, que la pierre inférieure est en encorbellement sur le mur dans l'intérieur. Trois salles suivent le portique et composent le reste du petit monument : elles ont cinq mètres (4) de longueur. Celle du milieu a trois mètres cinquante centièmes (5) de largeur, et les deux autres n'ont que deux mètres (6). La distribution de ce plan paroît annoncer un édifice consacré au culte Égyptien. Nous avons retrouvé dans d'autres temples trois pièces semblables à celles qui existent ici, et qui sont évidemment des sanctuaires. Entre la porte et le temple, il seroit possible qu'il y eût eu deux rangées de sphinx; mais l'encombrement est trop considérable pour que nous ayons pu nous en assurer.

L'irrégularité de l'enceinte, et sa position tout près de ce petit monument, paroissent indiquer assez clairement qu'elle n'a été construite que postérieurement à tous les édifices qu'elle renferme.

En s'avançant toujours vers le nord, on arrive à des monumens considérables (7) dont on ne retrouve plus que les fondations. Lorsqu'on voyage par terre, et qu'on arrive de Qené à Thèbes, ce sont les ruines que l'on aperçoit les premières. Si elles ne satisfont point l'avide curiosité du voyageur, elles lui présentent au moins une ample matière d'observations et de conjectures. Nous allons les décrire en commençant par leur extrémité nord.

On rencontre d'abord les fondations d'un pylône (8), qui s'étendent dans une longueur de vingt-deux mètres (9) et une largeur de douze mètres et demi (10).

(1) Voyez la *planche 16*, et le plan détaillé de l'édifice, *pl. 21, fig. 4, A. vol. III.*
(2) Trente-six pieds.
(3) Trois pieds.
(4) Quinze pieds.
(5) Dix pieds.
(6) Six pieds un pouce.
(7) *Voyez* le plan topographique de Karnak, *pl. 16, A. vol. III.*
(8) Voyez la *planche 16*, en *a*, *A. vol. III.*
(9) Soixante-sept pieds.
(10) Trente-sept pieds.

A cent vingt-huit mètres (1) de là se trouve la porte du nord, pareille à celles de l'est et du sud : on y arrive par une avenue de sphinx. Ce sont des corps de lion en repos, avec des têtes de femme. Ils devoient être au nombre de soixante, disposés sur deux rangées : il n'en reste plus que vingt, parmi lesquels huit seulement sont assez bien conservés. Ils ont deux mètres (2) de longueur, et sont distans les uns des autres d'un peu plus d'un mètre (3). On voit encore en quelques endroits les dalles de pierre dont l'avenue étoit autrefois entièrement pavée. De part et d'autre existent deux petits édifices en grès (4), qui paroissent avoir été des habitations particulières. Celui qui est à l'ouest, est divisé en deux appartemens de sept mètres soixante-dix-neuf centièmes (5) de long, et de quatre mètres quatre-vingt-sept centièmes (6) de large. Celui de l'est, quoiqu'offrant la même étendue, présente un plus grand nombre de divisions : on peut y remarquer trois petites cellules carrées, dont les dimensions n'excèdent pas deux mètres (7). La porte du nord n'est pas aussi élevée que celle de l'est : elle est cependant construite sur de grandes dimensions ; car elle a dix-sept mètres quatre-vingt-quatre centièmes (8) de hauteur, quatre mètres soixante-quinze centièmes (9) d'ouverture, et huit mètres quarante centièmes (10) de profondeur. Chacun de ses montans a trois mètres vingt centièmes (11) de large. Dans l'endroit où existoit le tourillon de la porte, nous avons encore retrouvé un morceau de bois de sycomore (12) qui ne paroît pourtant pas dater d'une haute antiquité. En avant de la face nord, sont deux colosses (13) debout, en grès siliceux; ils peuvent avoir trois mètres vingt-cinq centièmes (14) de proportion. Ils sont adossés à une construction qui forme une espèce de porche au-devant de la porte. Cette dernière faisoit partie d'une enceinte particulière en briques crues, dont on voit encore tout le côté de l'est, et qui va rejoindre celle des principaux édifices de Karnak.

A trente mètres (15), vers le sud, sont les restes de deux obélisques en granit rouge (16), dont la base est un carré de vingt-trois décimètres (17) de côté : ils paroissent avoir été renfermés à dessein dans des constructions. On trouve en outre les fondations de quatre rangées de colonnes (18) qui forment une sorte de péristyle en avant d'un autre pylône. Ce dernier, autant que l'on peut en juger par ce qui reste de ses fondations, auroit eu quarante mètres (19) de longueur, sur une largeur de quatre mètres et demi (20). A la suite, on voit les fondations de quatre rangées de colonnes (21) qui semblent avoir appartenu à une salle hypostyle.

(1) Soixante-cinq toises trois pieds.
(2) Six pieds deux pouces.
(3) Plus de trois pieds.
(4) *Voyez* le plan topographique de Karnak, *pl. 16, A. vol. III.*
(5) Vingt-quatre pieds.
(6) Quinze pieds.
(7) Six pieds deux pouces.
(8) A peu près cinquante-cinq pieds.
(9) Quatorze pieds sept pouces.
(10) Vingt-cinq pieds dix pouces.
(11) Neuf pieds dix pouces.
(12) M. Coutelle, l'un de nos collègues, à qui nous devons beaucoup d'observations sur la construction des édifices Égyptiens, a rapporté un échantillon de ce bois. Le morceau qu'il possède est percé d'une multitude de très-gros vers. On y a fiché des clous de fer semblables à ceux dont nous nous servons encore aujourd'hui.
(13) Voyez la *planche 16*, en *c*, *A. vol. III.*
(14) Dix pieds.
(15) Quinze toises deux pieds.
(16) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16*, en *d.*
(17) Sept pieds.
(18) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16*, *en* e, *A. vol. III.*
(19) Vingt toises trois pieds.
(20) Treize pieds dix pouces.
(21) Voyez la *planche 16*, *en* e, *A. vol. III.*

Ce

Ce n'est qu'à travers le désordre des ruines que l'on peut découvrir quelque chose dans les formes de cet édifice, qui étoit sans doute un palais d'une assez grande étendue. A la suite de la salle hypostyle existent les fondations de beaucoup de petites pièces et de couloirs. Des colonnes, les restes d'un pylône, les fondations d'une porte un peu plus éloignée vers le sud, annoncent que le palais avoit de ce côté une entrée qui ne le cédoit point à celle du nord. Tout cet emplacement est rempli de débris de chapiteaux et de colonnes. On retrouve ici plus de fragmens de statues de granit noir et rouge, que dans tout le reste des édifices de Karnak. On y voit même encore un colosse tout entier en granit rouge : la tête séparée du tronc est assez bien conservée ; le travail en est beau.

A cinq cent cinquante mètres (1) du palais de Karnak, au nord et à peu près dans la direction du premier pylône de l'ouest, il existe des débris de colonnes, de murailles et de portes (2), qui sont trop enfouis pour qu'on puisse hasarder quelque opinion sur ce qu'ils ont été autrefois.

§. III.

Des Ruines du Sud.

ARTICLE PREMIER.

Des Propylées.

Le palais de Karnak a huit entrées ; savoir, trois au sud, autant vers le nord, une à l'est, et une autre vers l'ouest. Cette dernière est celle par laquelle nous avons commencé la description de cet édifice.

De toutes ces entrées, il n'en est pas de plus majestueuse que l'avenue principale du sud : elle s'annonce avec tout le faste et toute la pompe qui conviennent au palais que nous avons décrit. Elle est formée d'une suite de grands et magnifiques pylônes (3), qui tous ont éprouvé des dégradations plus ou moins considérables ; mais il est facile de les rétablir, par la pensée, dans leur état primitif, et de se figurer tout ce que peuvent avoir d'imposant de semblables propylées.

La régularité que nous avons remarquée dans la disposition des pylônes qui forment les distributions intérieures du palais, ne se retrouve pas dans ceux de l'entrée du sud : ces derniers, au nombre de quatre, sont d'inégales longueurs ; leurs ouvertures ne se correspondent pas, et ils ne sont point établis sur le même axe. Il est difficile de pénétrer le motif de tant d'irrégularité ; car, en admettant même que ces pylônes aient été bâtis successivement, il étoit si facile, un de ces édifices étant élevé, d'établir les autres sur le même axe, que l'on ne conçoit pas que les hommes qui ont donné ailleurs tant de preuves de leur respect pour la symétrie, aient pu y manquer dans cette circonstance d'une manière aussi choquante. Il est

(1) Deux cent quatre-vingt-deux toises.

(2) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III*, où se trouvent exprimées et désignées toutes ces ruines.

(3) Voyez la *planche 43, A. vol. III.*

à croire toutefois que des raisons particulières, qu'on ne peut plus apprécier maintenant, ont apporté d'insurmontables obstacles à l'établissement régulier et symétrique de ces édifices publics.

Lorsqu'on sort du palais pour s'avancer vers le premier pylône, on arrive dans une cour irrégulière, bornée autrefois sur les côtés par des murs dont on ne voit plus que les fondations : elle présente la forme d'un quadrilatère de cinquante-sept mètres (1) de longueur sur quarante-sept mètres (2) de largeur. La porte par laquelle on y entre, en sortant du palais, est assez bizarrement placée à l'un des angles (3). Le pylône, qui est aux trois quarts détruit, n'offre plus que des monceaux de ruines, et ce n'est qu'avec difficulté que l'on peut en reconnoître et mesurer les dimensions : il a cinquante-six mètres (4) de longueur et sept mètres (5) d'épaisseur. Son axe fait avec le méridien magnétique un angle de cent quarante-un degrés. Au-devant de sa face nord, on voit des blocs de granit épars çà et là, qui, par leur forme, indiquent assez qu'ils faisoient partie de statues colossales (6). Au-devant de la face sud, on remarque, hors de terre, les hanches d'un colosse dont le tronc a près de deux mètres et demi (7) de tour : on distingue encore les plis de son vêtement. Il étoit debout dans l'action de marcher; il avoit une espèce de poignard à son côté. Un grand nombre de débris de grès siliceux, semblable à celui dont est formée cette statue, fait présumer qu'il en existoit une autre de la même matière, qui faisoit le pendant de celle-là. Les fragmens de grès portent des hiéroglyphes pareils à ceux que l'on retrouve au dos de presque toutes les statues colossales.

En traversant ce premier pylône, on pénètre dans une cour qui est aussi irrégulière que la précédente, et qui a trente-neuf mètres (8) de longueur : on n'aperçoit plus que vers l'est les fondations de ses murs latéraux. Un second pylône la termine au sud; il a quarante-six mètres (9) environ de longueur et huit mètres (10) d'épaisseur : son axe fait avec le méridien magnétique un angle de cent quarante degrés; son inclinaison est de treize centimètres pour un mètre : il est moins ruiné que le précédent, et sa face nord offre encore des traces des sculptures dont elle étoit décorée. Au-devant de la face sud et vers l'ouest, sont deux statues assises (11), en spath calcaire cristallisé ressemblant au marbre. L'une d'elles est presque entière, et mieux conservée qu'aucune de celles que nous avons trouvées dans les ruines de Karnak : elle n'étoit découverte que jusqu'à la ceinture; mais les fouilles que nous avons fait exécuter, nous ont permis de voir les socles sur lesquels elles sont assises. La coiffure de la première statue consiste en un bandeau rayé, qui couvre la tête jusque sur le front, passe derrière les oreilles, qu'il laisse à découvert, et retombe en s'élargissant sur les épaules. Il ne reste que la partie inférieure de la seconde statue. L'une et l'autre peuvent avoir dix mètres (12) de proportion. Les fouilles ont mis à découvert, tout à côté du colosse de l'ouest, une troisième statue qui n'a que trois mètres (13) de

(1) Vingt-neuf toises un pied.
(2) Vingt-quatre toises.
(3) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*
(4) Vingt-huit toises quatre pieds.
(5) Trois toises trois pieds et demi.
(6) *Voyez* le plan topographique, *planche 16, A. vol. III.*
(7) Sept pieds huit pouces.
(8) Vingt toises.
(9) Vingt-trois toises et demie.
(10) Vingt-quatre pieds sept pouces.
(11) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*
(12) Trente pieds.
(13) Neuf pieds.

proportion, et qui représente une femme. De l'autre côté de la porte du pylône, à l'est, il y avoit deux autres statues assises, en granit rouge. Les mesures suivantes feront juger de la proportion de ces figures : le diamètre du bras est de cinquante-neuf centimètres (1); la ceinture a un mètre vingt centimètres (2) de développement ; du pli du bras au plus grand doigt, il y a plus de deux mètres (3); et la longueur du grand doigt est de cinquante centimètres (4). Ces colosses ont été exploités pour en tirer des meules de moulin : on en voit encore une qui n'a point été achevée, et qui a vingt-trois décimètres (5) de diamètre.

C'est entre ces deux premiers pylônes, et à trente-cinq mètres (6) de distance vers l'est, que se trouvent les ruines d'un bassin (7) où arrivent encore par infiltration les eaux de l'inondation. Il a la forme d'un rectangle, dont le plus grand côté est de cent trente-deux mètres (8), et le plus petit de quatre-vingts (9) : il paroît avoir été entièrement revêtu en pierre, et même une grande portion l'est encore maintenant. Les eaux qu'il renferme sont très-saumâtres ; et en s'évaporant, elles déposent beaucoup de natroun.

Du second pylône au troisième, il y a soixante-dix-sept mètres (10) de distance: mais la cour, qui probablement étoit comprise entre ces deux édifices, n'a plus maintenant de murs de clôture (11); on ne voit même nulle part de traces de leurs fondations. Le troisième pylône a soixante-onze mètres (12) de longueur, et il s'élève encore de vingt-trois à vingt-quatre mètres (13) au-dessus des décombres. L'inclinaison du talus de ses murs est de quatorze centimètres pour un mètre; son axe fait un angle de cent quarante-sept degrés trente minutes avec le méridien magnétique. Cet édifice est très-délabré ; des parties considérables se sont écroulées : ce qui paroît devoir être attribué autant à une construction négligée qu'à la trop grande inclinaison du talus, en raison de la hauteur et de l'épaisseur du pylône. En effet, les assises sont appliquées les unes contre les autres, sans liaison dans la masse ; les pierres ont plus de hauteur que de queue ; les escaliers intérieurs ne sont nullement liés avec le reste de l'édifice, de sorte que les pierres tendent à se déranger et à glisser sur leurs joints : nulle part enfin nous n'avons aperçu autant de négligence dans la construction. Sur la face nord de ce pylône sont encore, en beaucoup d'endroits, des restes des sculptures qui la décoroient. On voit à sa partie inférieure quatre figures colossales qui se donnent la main, et auxquelles un personnage fait des offrandes et présente le bâton de Thot; le reste de la façade est orné de trois rangées de tableaux de moindre proportion : les sculptures offrent encore, en beaucoup d'endroits, une très-belle couleur rouge dont les chairs étoient peintes. A travers les débris amoncelés au-devant de cette face du pylône, on ne voit aucun fragment qui annonce l'existence de quelque statue. La face opposée présente quelques-unes des sculptures dont elle étoit autrefois décorée ; elles consistent en plusieurs

(1) Un pied dix pouces.
(2) Trois pieds huit pouces.
(3) Six pieds sept pouces.
(4) Un pied six pouces et demi.
(5) Sept pieds.
(6) Dix-huit toises.
(7) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*
(8) Soixante-sept toises quatre pieds.
(9) Quarante-une toises.
(10) Trente-neuf toises trois pieds.
(11) *Voyez* le plan topographique, *planche 16, A. vol. III.*
(12) Trente-six toises deux pieds et demi.
(13) Soixante-douze pieds.

rangées de figures de treize décimètres (1) de hauteur, disposées par bandes horizontales. En avant, et du milieu des monceaux de pierres provenant de la destruction de l'édifice, s'élève une statue de granit noir et rose; on en voit la tête et la poitrine. La grande quantité de fragmens de même matière épars à quelque distance de là doit faire présumer qu'il existoit un colosse pareil, placé symétriquement de l'autre côté de la porte, vers l'est. Le pylône offre encore des traces de ces rainures cunéiformes pratiquées ordinairement dans la face extérieure de ce genre d'édifice, et destinées, comme nous le prouverons bientôt (2), à recevoir des mâts triomphaux.

La cour comprise entre le troisième et le quatrième pylônes a quatre-vingt-trois mètres (3) de longueur : elle est terminée à l'ouest par un mur de clôture qui conserve encore quelque élévation au-dessus du sol de décombres, et à l'est par des constructions d'une nature particulière que nous allons bientôt décrire. Le quatrième pylône a soixante-quatre mètres (4) de longueur et une épaisseur de dix mètres (5) : le talus de ses murs est le même que le talus des murs du précédent; son axe fait avec le méridien magnétique un angle de cent quarante-quatre degrés. Il offre l'aspect de la plus grande destruction; il n'a d'assez bien conservé que sa porte qui est tout en granit. En avant de sa face nord, on voit encore, de chaque côté de l'entrée, deux colosses (6) en spath calcaire cristallisé, presque semblable au marbre. Ils sont debout dans l'action de marcher; ils ont une espèce de poignard à la ceinture, comme les Mamlouks en portent encore aujourd'hui. Ils s'élèvent de quatre mètres et demi (7) au-dessus des monceaux de pierres et de débris qui les environnent. Le pylône, en s'écroulant, les a en partie brisés; la tête manque; les mains et les bras sont tout mutilés. Ces statues pouvoient avoir dix mètres (8) de proportion. En avant de la face sud, et de chaque côté de la porte, il existoit deux colosses assis, en granit rose, dont il ne reste plus à présent que des masses informes. Il est probable que leur destruction ne date pas de bien loin, puisque Pococke, qui voyageoit en Égypte de 1737 à 1739, les a vus encore bien conservés. A peu de distance de chacun de ces colosses, à l'est et à l'ouest, on trouve beaucoup de fragmens de grès siliceux : il y en a même un bloc assez considérable en partie enfoui, qui ne présente plus maintenant aucune forme; ce qui doit faire présumer qu'il existoit encore là deux autres statues. Ainsi il y en avoit quatre au-devant du pylône. La face sud offre encore des restes des sculptures dont elle a été décorée. On voit, dans la partie de l'est, des figures de six mètres (9) de proportion. Le parement de l'ouest est entièrement écroulé.

La porte du pylône est autant remarquable par ses grandes dimensions que par la belle matière dont elle est bâtie. Le granit n'a aucune liaison avec le reste de la construction; ce qui fait croire, au premier abord, qu'il n'est employé que comme revêtement : mais on ne tarde point à reconnoître que ce n'est pas un simple

(1) Quatre pieds.
(2) Voyez ci-après, *pag. 263*.
(3) Quarante-deux toises trois pieds.
(4) Trente-deux toises cinq pieds.
(5) Trente pieds.
(6) *Voyez* le plan topographique, *planche 16, A. vol. III.*
(7) Quatorze pieds.
(8) Trente pieds.
(9) Dix-huit pieds.

placage, et que la porte toute entière est en granit. Plusieurs blocs sont fendus, écaillés et même écrasés par le poids des assises supérieures. Les pierres de grès qui forment le reste du pylône, sont disposées avec peu de soin ; le mortier qui lioit la maçonnerie, est maintenant très-friable. La porte en granit est couverte intérieurement et extérieurement de tableaux et d'hiéroglyphes (1) dessinés avec une pureté de trait et une richesse de détails vraiment admirables. On a sur-tout lieu d'être étonné, lorsqu'on les compare à ceux qui étoient exécutés sur le grès dans tout le reste du pylône. Il semble qu'on ne peut attribuer les premiers qu'à un art très-perfectionné, et l'on seroit tenté de croire que les seconds ne sont pas de la même époque. Sous le rapport de la beauté du travail, les sculptures de la porte de granit sont tout-à-fait comparables aux hiéroglyphes qui décorent les obélisques. Bien qu'il soit constant que les artistes Égyptiens mettoient plus de recherche et de soin dans les bas-reliefs qu'ils exécutoient sur les matières dures et précieuses, il faut bien toutefois admettre qu'ils avoient, pour la taille de ces pierres, des outils d'une trempe particulière.

Les sculptures de la porte en granit représentent des offrandes (2) aux dieux de l'Égypte, et particulièrement à la grande divinité de Thèbes, à Harpocrate, emblème de la fécondité et de la reproduction. A une époque récente, probablement au temps où les Chrétiens Grecs du Bas-Empire exerçoient leur culte dans les anciens monumens de l'Égypte, on s'est attaché à détruire le signe de la virilité qui caractérise cette divinité ; mais on n'a pu en effacer entièrement la trace. Les deux bas-reliefs supérieurs n'ont point d'hiéroglyphes : mais tout porte à croire qu'ils en auroient été accompagnés comme les autres, s'ils eussent été terminés ; une ligne commencée dans le tableau le plus élevé (3) ne laisse même aucun doute à cet égard.

Au milieu de la cour formée par les deux derniers pylônes sur le côté de l'est, on aperçoit les restes d'une construction (4) qui paroît avoir servi d'habitation particulière. Elle consiste en un corps de bâtiment principal, composé d'un portique à jour et d'une salle dont les plafonds sont soutenus par des piliers ou des colonnes ; ce que l'encombrement ne nous a pas permis de déterminer : car on sait que l'architecture Égyptienne offre souvent des colonnes dont les dés sont très-élevés ; ce qui fait qu'elles ne présentent pas un aspect différent des piliers lorsqu'elles sont enfouies. Les deux ailes du bâtiment sont distribuées en petits appartemens plus longs que larges. Au-devant du portique, s'élève encore de deux mètres soixante centièmes au-dessus du sol de décombres, une espèce de pilier de granit qui nous a paru être le montant d'une porte de l'édifice.

L'avenue formée par les quatre pylônes que nous avons décrits, est une de celles qui présentent le plus de magnificence, et où les Égyptiens ont prodigué toutes les richesses de l'art et employé les matières les plus précieuses. Les Grecs ont appelé ces édifices du nom de *propylées* [προπύλαια] (5). On y compte actuellement douze colosses monolithes de plus de dix mètres de proportion. Les

(1) Voyez la *planche 47, fig. 1 et 2, A. vol. III.*
(2) Voyez la *planche 47, fig. 1 et 2, A. vol. III.*
(3) Voyez la *planche 47, fig. 1, A. vol. III.*
(4) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*
(5) *Voyez* ci-après, *pag. 287*, l'examen que nous avons fait d'un passage de Strabon.

fragmens qui subsistent, donnent la certitude qu'il en a existé dix-huit; et si l'on entreprenoit des fouilles, il est probable qu'on en découvriroit encore un plus grand nombre.

ARTICLE II.

Des Avenues de Sphinx.

EN avant des propylées, et dans une direction oblique, sont deux rangées des plus gros sphinx qui existent dans toutes les ruines de Thèbes. A l'est, on en voit encore cinquante qui sont plus ou moins mutilés, mais qui n'ont point été dérangés de leur place primitive; il devoit y en avoir de soixante-six à soixante-huit. Ceux que l'on ne trouve plus maintenant, ont été enlevés ou détruits, ou bien sont ensevelis sous les décombres. A l'ouest, on en compte cinquante-deux presque entiers : treize ont été détruits; mais leurs débris sont encore sur la place. Ces sphinx ont des corps de lion avec des têtes de belier (1); ils ont les pattes de devant étendues, et celles de derrière repliées sous le corps. Leur coiffure, qui prend du dessus de la tête, retombe sur le dos, la poitrine et les épaules. Ils reposent sur un socle de trente-huit centimètres (2) de hauteur, placé au-dessus d'un piédestal couronné d'une corniche et d'un cordon. Les décombres n'ont pas permis de voir comment se termine le piédestal : mais l'analogie porte à croire qu'il est semblable à celui des sphinx (3) placés en avant de l'entrée de l'ouest du palais. L'un de nos collègues (4) a remarqué que quelques-uns des socles ont les angles postérieurs arrondis; mais la plupart sont terminés carrément. Les piédestaux ont cinq mètres trente-six centièmes (5) de longueur et un mètre et demi (6) de largeur: ils sont distans les uns des autres de trois mètres soixante centièmes (7). La corniche qui les couronne a une saillie de seize centimètres (8). Tous ces sphinx sont construits en grès. Au bout de l'avenue, on trouve les fondations d'une porte engagée dans une enceinte en briques crues, qui renferme les ruines les plus éloignées vers le sud : nous les ferons bientôt connoître, et c'est par là que nous terminerons la description des immenses débris de Karnak.

En tournant à droite et en se dirigeant vers l'ouest, on entre dans une autre avenue de sphinx d'une espèce différente, et sur-tout d'une proportion moins colossale : ce sont des corps de lion en repos avec des têtes de femme (9). Ils sont élevés sur des piédestaux de trois mètres (10) de longueur et de huit décimètres (11) de largeur, distans les uns des autres d'à peu près un mètre (12). Cette avenue a été presque entièrement dévastée. La rangée du nord offre encore les fragmens de dix-huit sphinx, et il a dû y en avoir trente-huit. Celle du sud en a sept, et elle a dû en contenir trente-quatre. Ceux qui restent sont fort mutilés; les débris des autres

(1) Voyez la *planche 46, fig. 1 et 2, A. vol. III.*
(2) Un pied deux pouces.
(3) Voyez la *planche 29, fig. 1, 2 et 3, A. vol. III.*
(4) M. Balzac, qui a dans l'ouvrage un grand nombre de vues intéressantes des monumens de l'Égypte.
(5) Seize pieds six pouces.
(6) Quatre pieds sept pouces.
(7) Onze pieds.
(8) Six pouces.
(9) *Voyez* le dessin d'un fragment de ces sphinx, *planche 29, fig. 4, A. vol. III.*
(10) Neuf pieds deux pouces.
(11) Deux pieds cinq pouces et demi.
(12) Trois pieds.

sont dispersés ou enfouis. Cette avenue, qui a cent soixante-dix mètres (1) de longueur sur un même alignement, change tout-à-coup de direction, en faisant un angle obtus vers le sud, et conduit droit au palais de Louqsor. On voit encore là de nombreux vestiges de sphinx à corps de lion et à tête de femme. C'est sur-tout sur la rangée de l'ouest que l'on aperçoit le plus de débris. On compte actuellement même quarante sphinx qui n'ont point été déplacés, mais qui sont presque entièrement méconnoissables : ils sont à de grandes distances les uns des autres, et l'on pourroit en placer cent quatre-vingt-dix-neuf pareils dans les intervalles qui les séparent. Des débris de ces animaux chimériques se retrouvent dans une étendue de huit cent trente-six mètres (2), et il n'y a pas de doute que l'avenue ne se prolongeât jusqu'à l'entrée du palais de Louqsor, c'est-à-dire, dans un espace de deux mille mètres (3) : elle ne peut avoir renfermé moins de six cents sphinx de chaque côté. Au temps où Strabon voyageoit en Égypte, de grandes dalles de pierre (4) formoient le pavé de toutes ces avenues ; nous en avons encore retrouvé des restes au-devant de la porte du nord : mais ici et partout ailleurs, si elles existent encore, elles sont enfouies sous les décombres. Il paroît aussi, d'après le témoignage des anciens auteurs, et particulièrement d'Hérodote (5), que les abords des édifices Égyptiens étoient plantés d'arbres ; ce qui devoit ajouter singulièrement à leur aspect imposant et tout-à-fait pittoresque. Si l'on veut maintenant se faire une juste idée de l'allée de sphinx qui conduisoit de Karnak à Louqsor, et pour l'étendue et pour l'effet, il faut se représenter l'avenue des Champs-Élysées, depuis l'arc de triomphe de l'Étoile jusqu'à la place de la Concorde, décorée, de chaque côté de la route, d'une rangée de six cents sphinx pareils à ceux que nous avons décrits.

Cette magnifique avenue se terminoit, du côté de Karnak, à une autre allée qui en est, pour ainsi dire, le prolongement, et qui s'étend jusqu'à la porte triomphale élevée en avant du grand temple du sud, l'un des monumens les plus importans que nous ayons encore à décrire. Mais ce ne sont plus ici des animaux chimériques, c'est la représentation exacte de beliers (6) ; on paroît même avoir eu l'intention de figurer la laine dont leur corps est couvert. Au-dessous de leur cou et en avant de la poitrine, est sculptée en relief plein une divinité Égyptienne, terminée en gaîne, qui a la coiffure de toutes les statues de ce genre, et porte dans ses mains les emblèmes sacrés. La tête du belier est remarquable par la vérité de l'imitation : elle a un mètre trente-trois centimètres (7) de longueur, depuis l'extrémité de la bouche jusque derrière l'occiput. Le belier accroupi, les jambes de devant repliées sous le corps, repose sur un socle placé au-dessus d'un piédestal de

(1) Quatre-vingt-sept toises.

(2) Quatre cent vingt-neuf toises.

(3) Mille vingt-six toises.

(4) *Voyez* le passage de Strabon, ci-après cité, *pag. 284 et 300.*

(5) L'auteur donne la description de la ville et des édifices sacrés de Bubaste.

Κατὰ μὲν δὴ τὴν ἔσοδον, ἐστρωμένη ἐστὶ ὁδὸς λίθου ἐπὶ σταδίους τρεῖς μάλιστά κη, διὰ τῆς ἀγορῆς φέρουσα ἐς τὸ πρὸς ἥλιον· εὖρος δὲ, ὡς πεντήρων πλέθρων· τῇ δὲ καὶ τῇ τῆς ὁδοῦ, δένδρεα ὑψηλομήκεα πέφυκε.

Ab ejus ingressu via per forum orientem versùs, quæ fert ad Mercurii templum, tria circiter stadia longitudinis, et quatuor jugerum latitudinis, strata lapide est, utrinque arboribus manu consitis in cœlum euntibus. (Herod. *Hist.* lib. II, cap. 138, pag. 143, edit. 1618.)

(6) Voyez la *planche 46, A. vol. III.*

(7) Quatre pieds.

quatre mètres dix-neuf centièmes (1) de long, sur un mètre quarante centièmes (2) de large, et couronné d'une corniche. Chacune des files de l'avenue renfermoit, dans une étendue de cent soixante-cinq mètres (3), cinquante-huit beliers. Bien que ces figures d'animaux ne soient pas toutes en place, cependant le nombre en est indiqué d'une manière certaine par la correspondance des deux rangées; car, là où quelques beliers manquent dans l'une, ils existent en face dans l'autre. Tous ces beliers sont plus ou moins mutilés; leurs têtes (4), particulièrement, sont toutes tombées, et quelques-unes sont encore tout contre les piédestaux. On seroit même tenté de croire, au premier abord, qu'elles ne formoient point un seul morceau avec le reste du corps; mais, en examinant les choses de près, on est bientôt détrompé, et l'on reconnoît que non-seulement tout l'animal étoit taillé dans une seule pierre, mais que le socle sur lequel il repose faisoit partie du même bloc. De l'extrémité sud de l'avenue de beliers au commencement de l'allée de sphinx dirigée sur le palais de Louqsor, il y a un espace vide de cent dix mètres (5), qui pourroit contenir trente-cinq beliers de chaque côté : on n'en voit pas maintenant de traces, soit qu'ils aient été détruits et que les débris en soient dispersés ou cachés sous les décombres, soit que l'avenue n'ait jamais été prolongée aussi loin.

Nous avons déjà eu plusieurs occasions de faire remarquer que les artistes Égyptiens sculptoient les animaux avec beaucoup plus de perfection que les figures humaines : nous en avons une nouvelle preuve dans les avenues de sphinx et de beliers. Les corps de lion sont d'un excellent travail, les contours sont d'une grande pureté; les muscles sont fortement exprimés, et leurs attaches bien senties. Les beliers sont exécutés avec toute la rondeur et le coulant des formes de ces animaux.

On peut observer, dans la disposition des allées de sphinx, une extrême irrégularité, qui vient probablement de ce que les édifices en avant desquels elles se trouvent placées, ont été élevés à des époques différentes. Les Égyptiens, voulant ensuite lier ensemble tous ces monumens, n'auront pu le faire qu'en suivant des directions obliques.

La variété qui existe dans les sphinx dont nous venons de donner la description, est digne d'être remarquée. Nous avons vu, en mille circonstances, que, dans l'architecture Égyptienne, les ornemens ne sont jamais le résultat du caprice ou du hasard : au contraire, tout y est motivé; et souvent ce qui paroît bizarre au premier abord, finit, après avoir été étudié et examiné avec soin, par présenter des allégories pleines de sens et de raison, fondées sur une connoissance approfondie des phénomènes de la nature. Il y a donc quelque raison de croire que ce n'est pas non plus par l'effet du hasard que des têtes de belier et des têtes de femme sont ajustées sur des corps de lion, et qu'une avenue toute entière est formée de beliers. Nous ferons d'abord observer que le sphinx à corps de lion et à tête de femme se trouve dans le zodiaque d'Esné (6) : il précède la Vierge, qui ouvre la

(1) Douze pieds dix pouces.
(2) Quatre pieds quatre pouces.
(3) Quatre-vingt-quatre toises et demie.
(4) Nous avons pris sur les lieux et transporté à Alexandrie la tête de l'un de ces beliers; elle étoit parfaitement conservée.
(5) Cinquante-six toises et demie.
(6) Voyez *planche 79, A. vol. I.*

marche

marche des signes dans ce tableau astronomique. Quant aux beliers, ils sont ici représentés tels qu'on les a figurés dans les monumens astronomiques dont nous avons recueilli les dessins à Esné et à Denderah (1). L'animal est couché absolument dans la même position, les jambes de devant et de derrière repliées sous le corps : la seule différence notable qu'il y ait entre les deux représentations, c'est que, dans les zodiaques, le belier a la tête tournée en arrière. On trouve aussi, dans les bas-reliefs relatifs à l'astronomie, des têtes de belier ajustées sur des corps de lion (2). Tout semble donc se réunir pour porter à croire que les sphinx et les beliers des avenues sont des emblèmes qui ont pour objet de rappeler les divers signes du zodiaque placés sur la route du soleil. On sait déjà, et c'est une vérité qui sera démontrée jusqu'à l'évidence dans cet ouvrage, que les Égyptiens connoissoient la précession des équinoxes, c'est-à-dire, cette loi en vertu de laquelle le soleil, par un mouvement rétrograde, parcourt tous les signes du zodiaque durant la grande période de vingt-six mille ans environ (3). Les Égyptiens auroient-ils voulu indiquer, par l'emblème du sphinx à corps de lion et à tête de femme, un point de cette grande révolution qui se trouve entre le lion et la vierge, où le soleil étoit au solstice d'été, lorsque le Nil, sorti de son lit, répandoit sur toute la terre d'Égypte ses inondations fécondantes! Les avenues de beliers auroient-elles été construites dans l'intention de rappeler l'époque astronomique où le belier céleste occupoit l'équinoxe d'automne, lorsque le capricorne étoit au solstice d'été, la balance à l'équinoxe du printemps, et le cancer au solstice d'hiver, époque fameuse à laquelle on a fait remonter l'institution primitive du zodiaque Égyptien (4)! On pourroit peut-être croire aussi qu'on a voulu consacrer une époque plus rapprochée de nous, celle où le signe du belier étoit occupé à l'équinoxe du printemps par le soleil, principe de tout ce qui vit et respire, divinité à laquelle les Égyptiens ont donné des attributs et des propriétés particulières, en le considérant dans différens points de son cours.

Les sphinx à tête de belier et à corps de lion indiquoient probablement quelques particularités relatives au belier et au lion célestes.

Ce n'est qu'avec réserve que l'on se livre aux conjectures qui viennent en foule à la pensée, lorsqu'on fait de pareils rapprochemens. Cependant comment s'empêcher d'en tirer quelques conséquences, sur-tout lorsqu'il est démontré, non-seulement par les témoignages des anciens auteurs (5), mais encore par les faits nombreux consignés dans cet ouvrage, que toute la religion et la théogonie des Égyptiens sont fondées sur l'astronomie, particulièrement sur la marche du soleil dans le zodiaque, et sur l'influence que cet astre bienfaisant exerce à la surface de la terre! On ne peut donc douter que les Égyptiens, dans l'érection des sphinx, n'aient voulu transmettre à la postérité des indices certains de leurs hautes connoissances dans l'astronomie, ou même un souvenir durable de l'époque de la construction de leurs édifices;

(1) *Voyez* ces monumens, *A. vol. I et V.*

(2) *Voyez* plus particulièrement le dessin du zodiaque du petit temple situé au nord d'Esné, *pl. 87, A. vol. I.*

(3) Vingt-cinq mille huit cent soixante-sept ans. *Voyez* l'Astronomie physique de M. Biot.

(4) *Voyez* l'Origine de tous les cultes, par Dupuis, *tom. III.*

(5) *Voyez* le Traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque, S. Clément d'Alexandrie, et une foule d'autres dont il seroit trop long de faire ici l'énumération.

et l'on ne peut nier qu'ils n'aient eu une idée vraiment grande et sublime en produisant ainsi des centaines de colosses comme des témoins irrécusables de leur antique science. Sous quelque rapport que l'on considère les sphinx, on ne peut s'empêcher de convenir que les Égyptiens n'ont pas exécuté de décoration architecturale plus significative et qui se rapporte à une plus noble origine. Les peuples qui leur ont succédé dans la carrière des sciences et des arts, n'ont rien fait de semblable. L'astronomie étoit peu familière aux Grecs, et les Romains étoient encore moins avancés qu'eux dans la connoissance du ciel. Aussi les anciens poëtes qui ont cherché à verser le ridicule sur le culte que l'Égypte paroissoit rendre aux animaux, ont seulement prouvé qu'ils n'en comprenoient point les motifs : ils ont blâmé les Égyptiens dans des choses qui nous donnent aujourd'hui sujet de les admirer. En effet, tout ici rappelle le culte dominant à Thèbes, celui de Jupiter Ammon, du dieu soleil considéré dans le signe du belier. Non-seulement les avenues de sphinx, mais encore les sculptures des palais et des temples, s'accordent avec les témoignages des anciens auteurs, tels qu'Hérodote (1), Diodore de Sicile (2), Strabon (3), S. Clément d'Alexandrie (4), et tant d'autres, qui tous nous ont fait connoître que les Thébéens honoroient le belier d'un culte particulier; ce qui ne doit s'entendre que du belier céleste, ou plutôt du soleil considéré dans le signe du zodiaque, dont l'image vivante étoit un belier (5) nourri dans les temples de Thèbes. On trouve, dans les catacombes, des os de belier conservés en momies; ce qui est une preuve de plus à ajouter au témoignage des auteurs sur l'objet du culte des habitans de l'ancienne capitale de l'Égypte.

Pour désigner les sphinx, Hérodote (6) se sert de la dénomination d'*androsphinx* [ἀνδρόσφιγξ]. Cet historien semble annoncer par-là que les sphinx avoient des têtes d'homme, et non des têtes de femme, ajustées sur des corps d'animaux. S. Clément d'Alexandrie dit (7) que les sphinx étoient formés de l'assemblage d'un corps de lion avec une tête d'homme : il les considère comme indiquant la réunion de la force et du courage [ἀλκὴ καὶ συνέσις]. Qu'à une époque récente on ait attribué ce sens aux sphinx, c'est une assertion que nous n'entreprendrons point de détruire : mais aussi il est évident pour nous, qu'en remontant très-haut dans l'antiquité, au temps où le zodiaque d'Esné a été sculpté, cet emblème ne pouvoit pas être interprété de cette manière. D'ailleurs tous les sphinx à tête humaine que nous avons observés en Égypte, à l'exception peut-être de celui des pyramides, ont des têtes de femme, et non des têtes d'homme. Notre observation se trouve d'accord avec le témoignage de quelques anciens auteurs (8). Le célèbre Winckelman ne doute pas non plus que les sphinx Égyptiens ne soient composés de corps de lion et de têtes de femme.

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 42, pag. 106, ed. 1618.
(2) Diod. Sic. *Bibl. hist.* lib. I.
(3) Strab. *Geograph.* lib. XVII, pag. 812, edit. Paris. 1620, *in-fol.*
(4) Clem. Alex. *Protrept.* pag. 25, edit. 1629, *in-fol.*
(5) Jablonski, *Panth. Ægypt.* lib. II, cap. II.
(6) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 175, pag. 175, ed. 1618.
(7) Clem. Alex. *Stromat.* lib. V, pag. 561 et 567, edit. Paris. 1629.
(8) Ælian. *De nat. animal.* lib. XII, cap. 7.

ARTICLE III.

De la Porte et du grand Temple du Sud.

DE tous les édifices situés au sud du palais de Karnak, il n'en est pas de mieux conservés que ceux que nous allons décrire. Le grand temple, et la porte qui le précède, ont leur entrée tournée vers le sud ; et le voyageur qui, après avoir visité le magnifique palais de Louqsor, dirige ses pas vers Karnak, les aperçoit presque en face de lui. Il y arrive directement en suivant l'allée des beliers. C'est de ce côté que l'aspect de ces édifices est le plus riche et le plus pittoresque (1). La porte du sud n'est point engagée dans les massifs d'un pylône ; elle se fait remarquer par l'élégance de ses proportions, la richesse et la variété des sculptures qui la décorent. C'est un exemple très-frappant d'un genre d'architecture que des préjugés défavorables n'accordent point ordinairement au goût Égyptien. Les fondations que l'on voit au niveau du sol de part et d'autre, et qui ont la même épaisseur que la porte, ne s'étendent qu'à sept mètres (2) de distance, et paroissent être de simples contre-forts. Sans doute on pourroit objecter que le reste des fondations du pylône est enfoui sous les décombres : mais nous n'avons rien observé sur les lieux qui puisse nous le faire soupçonner. Nous aimons mieux croire que la porte a toujours été isolée, que d'enlever aux Égyptiens le mérite d'avoir construit un édifice élégant, vers l'imitation duquel on seroit naturellement porté, et qui d'ailleurs n'est pas sans analogues dans les constructions Égyptiennes. On voit deux portes semblables à Karnak même, au nord et au sud du palais, et une autre à Denderah, qui renferme les derniers édifices où les Égyptiens aient joint au caractère mâle et sévère de leur architecture l'élégance, la richesse et la perfection des détails. Les murs d'enceinte en briques viennent, dans ce cas, s'appuyer contre les flancs de la porte ainsi isolée; et c'est ce qui a lieu ici. On ne peut douter en effet que le mur d'enceinte (3) en briques, qui enveloppe les principaux monumens de Karnak, ne vînt s'arrêter contre la porte du sud, lorsque l'on fait attention que la profondeur de cette porte est la même que la largeur du mur d'enceinte, et qu'en outre le plan de ses faces est dans le prolongement des paremens de cette enceinte. Cela explique parfaitement pourquoi l'axe de la porte n'est point le même que celui du temple qu'elle précède; ce qui paroît extrêmement choquant, et dont on ne se rend pas compte au premier coup-d'œil. On peut en conclure aussi que la porte du sud a été construite postérieurement au temple, conséquence qui résulte encore de l'examen de la construction et de la sculpture des deux édifices.

La porte du sud est divisée intérieurement en trois parties. Dans celle du milieu, qui est en retraite sur les autres, se logeoient les battans en bois; elle a soixante-trois centimètres (4) de profondeur, et trois mètres trente-deux centimètres (5) de largeur. Cet édifice nous a tant frappés par l'élégance de ses formes,

(1) Voyez la *planche 49, A. vol. III.*
(2) Vingt-un pieds.
(3) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*
(4) Un pied onze pouces.
(5) Dix pieds deux pouces.

que nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur le tableau de ses dimensions :

Largeur de l'ouverture de la porte	5^m61	(1).		
Largeur de chacun des montans	3.40	(2).		
Profondeur totale de la porte au niveau du sol	11.62	(3).		
Largeur des montans au même niveau	4.15	(4).		
Hauteur de la porte sous la plate-bande	14.32	(5).		
Hauteur de l'architrave, non compris le cordon	2.65	(6).	3^m18 (8).	6^m70 (12).
Épaisseur du cordon	0.53	(7).		
Hauteur de la corniche, non compris le listel	2.52	(9).	3.52 (11).	
Hauteur du listel	1.00	(10).		
Hauteur totale de la porte	21.00	(13).		
Saillie de la corniche sur le parement incliné de la face, à partir de l'extrémité du cordon	0.85	(14).		
Saillie de la corniche sur les faces verticales des côtés	1.26	(15).		

On peut voir, d'après ce tableau, que la masse de la construction offre plus de pleins que de vides, dans la proportion d'un quart. La hauteur de la porte, sous le linteau, est de deux fois et demie son ouverture. La largeur de l'édifice en entier se trouve, à peu de chose près, deux fois dans la hauteur totale ; proportion que l'on remarque très-souvent dans l'architecture Égyptienne. L'architrave est égale en hauteur à la corniche, et le listel a une épaisseur double de celle du cordon. Ce rapport entre l'architrave et la corniche plaît singulièrement à l'œil. Il paroît que les Égyptiens, ou bien ne l'ont pas imaginé d'abord, ou ne l'ont pas toujours employé : car nous avons déjà fait connoître plusieurs édifices où l'architrave a beaucoup plus de hauteur que la corniche; ce qui produit un effet désagréable (16). L'entablement se trouve trois fois dans la hauteur totale. Tels sont les rapports principaux qui existent dans les dimensions de la porte. Nous pourrions en indiquer d'autres encore, et nous verrions que leurs savantes combinaisons concourent toutes au but que les constructeurs se sont sans doute proposé, d'élever un édifice svelte, imposant et magnifique.

Bien que la porte du sud soit de la plus belle conservation, cependant il se manifeste à sa base des dégradations notables qui paroissent être le résultat de l'infiltration des eaux de l'inondation. Nous avons déjà fait remarquer le même phénomène dans la salle hypostyle du palais, en l'indiquant comme une des causes qui contribueront le plus à la ruine des édifices de Karnak.

La porte du sud est construite en grès; ses deux faces ont une inclinaison de

(1) Dix-sept pieds trois pouces.
(2) Dix pieds cinq pouces et demi.
(3) Trente-six pieds trois pouces et demi.
(4) Douze pieds neuf pouces.
(5) Quarante-quatre pieds.
(6) Huit pieds un pouce neuf lignes.
(7) Un pied sept pouces six lignes.
(8) Neuf pieds neuf pouces trois lignes.
(9) Sept pieds neuf pouces.
(10) Trois pieds onze lignes.
(11) Dix pieds neuf pouces onze lignes.
(12) Vingt pieds sept pouces.
(13) Soixante-quatre pieds sept pouces huit lignes.
(14) Deux pieds sept pouces quatre lignes.
(15) Trois pieds dix pouces cinq lignes.
(16) *Voyez* plus particulièrement la description des monumens de Medynet-abou, *section 1.re de ce chapitre, et la planche 4, fig. 3, A. vol. II.*

douze centimètres pour un mètre de hauteur; elles sont décorées (1) dans toute leur étendue. Au milieu de la corniche est un globe ailé qui se détache sur un fond de cannelures; cet ornement est travaillé avec une recherche et un soin que l'on ne retrouve pas toujours ailleurs. Les *ubæus* qui accompagnent le globe, sont exécutés avec beaucoup de détails. A la partie supérieure de l'architrave, on a représenté une néoménie (2): la nouvelle lune est figurée par un disque posé dans un demi-cercle qui imite fort bien le croissant. Suivant Horapollon (3), les pointes du croissant tournées en haut indiquent la nouvelle lune : le sujet ici représenté est donc certainement une néoménie, et c'est probablement celle du solstice d'été, qui importoit tant à l'Égypte. Quarante-huit figures sont en adoration devant le disque; il y en a vingt-quatre de chaque côté. Au-dessous de ce bas-relief qui est répété sur les deux faces, se trouvent, du côté du nord (4), des tableaux représentant des offrandes à Osiris à tête d'épervier. Les bas-reliefs qui décorent les deux montans, sont analogues à ceux-là, si ce n'est qu'on y voit Harpocrate et la déesse Isis : on y remarque aussi une femme qui a pour coiffure un temple entouré de lotus, au milieu duquel est une petite niche renfermant le serpent sacré. Cinq tableaux sont distribués dans toute la hauteur des montans, et sont encadrés de petits filets terminés dans leur partie supérieure par des têtes de gazelle. Les figures des bas-reliefs sont d'une proportion très-élancée. La partie inférieure de la porte est ornée de bouquets de plantes où l'on voit le lotus dans divers états : ce sont alternativement des boutons et des fleurs épanouies ou qui commencent à s'épanouir. Ils sont séparés par des espèces d'autels ornés aussi de lotus, et surmontés d'une légende hiéroglyphique : de chaque côté sont des chimères à tête d'épervier et à corps de lion, des vautours et des serpens.

La face de la porte exposée au sud (5) présente les mêmes dispositions dans l'agencement et la distribution des sculptures dont elle est ornée : les sujets des tableaux offrent seulement quelques variétés.

Si l'on passe à l'examen des sculptures intérieures, on a lieu d'admirer encore davantage la richesse et la variété des ornemens. La partie qui est à droite en venant du sud, offre, dans les deux corps avancés, des tableaux remarquables par les offrandes que l'on fait aux dieux (6) : on y voit, en effet, un homme à genoux, les mains liées derrière le dos, qu'un sacrificateur paroît prêt à immoler à la divinité. A la barbe longue de la victime, il est facile de reconnoître un étranger. Ailleurs on fait l'offrande de la proue d'une barque votive, et l'on voit un quadruple autel, sur lequel est élevé le disque de la lune dans son croissant; cet astre est précédé d'un ibis, symbole (7) de l'inondation, porté sur une espèce d'enseigne. Des victuailles placées sur des tables, des figures d'Isis surmontées de temples, sont offertes à Osiris à tête d'épervier. Dans tous ces bas-reliefs, les personnages qui présentent les offrandes, entrent du côté du sud; et les dieux qui les reçoivent, sont

(1) Voyez les *planches 49 et 51, A. vol. III.*
(2) *Voyez* les mêmes planches.
(3) *Hieroglyphic.* lib. 1, hieroglyph. 4.
(4) Voyez la *planche 51, A. vol. III.*
(5) Voyez la *planche 49, A. vol. III.*
(6) Voyez la *planche 52, A. vol. III.*
(7) *Voyez* l'Histoire naturelle et mythologique de l'ibis, par M. Savigny.

placés au nord: cette disposition, qui est motivée par la situation du temple, prouve que la porte du sud en est une dépendance. En effet, l'entrée du monument étant exposée au sud, les personnages qui font les offrandes doivent entrer dans le temple en s'avançant vers le nord, où est le sanctuaire qui renferme les images des dieux. Nous ne donnerons pas plus de détails sur les sujets de sculpture qui ont été figurés dans les planches de l'Atlas (1) avec le plus grand soin; c'est là seulement que les antiquaires peuvent les étudier avec quelque fruit.

L'enfoncement où venoient se loger les battans de la porte, est orné de détails de sculpture si riches et si variés, que l'on auroit peine à se les figurer, si l'on n'en avoit sous les yeux des dessins authentiques (2). Dans la partie supérieure, sont des légendes hiéroglyphiques, portées sur des vases, de chaque côté desquels sont posés des serpens coiffés de mitres. On voit ensuite, distribués alternativement, des lignes de grands hiéroglyphes, et des ornemens qui sont composés, les uns, de croix à anse d'où sortent des bras armés de sceptres à tête de lévrier, et les autres, de légendes hiéroglyphiques accompagnées de serpens et de femmes accroupies, tenant des bâtons dentelés, dont les extrémités recourbées portent des espèces de vases. Il est impossible de ne pas être étonné de cette richesse et de cette profusion d'ornemens, qui étoient dérobés entièrement aux regards des spectateurs lorsque les portes étoient ouvertes.

Les ornemens de la partie inférieure des deux corps avancés sont un peu différens de ceux qui existent sur les faces nord et sud: ils consistent en figures d'hommes et de femmes coiffées de lotus, qui portent sur leurs mains étendues de petites tables où sont disposés des pains, des fruits, des oiseaux, et des bouquets de lotus. A côté de quelques-unes de ces figures, sont des taureaux environnés de lotus et de croix à anse.

La partie de la porte qui est à gauche, n'est pas moins richement décorée (3) que celle que nous venons de décrire. Les offrandes sont faites à Osiris à tête d'épervier, et au dieu de Thèbes, Harpocrate, caractérisé par le symbole de la reproduction. Des oiseaux sacrés, tels que l'épervier, le vautour et l'ibis, en font partie, et prennent leur vol vers la divinité. On y voit aussi quatre beliers placés les uns au-dessus des autres, et retenus, dans la main de celui qui les offre, au moyen de cordons terminés par des croix à anse. On peut remarquer encore un personnage enveloppé d'un manteau très-ample et richement orné de franges.

La première partie du plafond (4) de la porte comprise sous le linteau est décorée d'un globe ailé de forte dimension, accompagné de deux lignes de grands hiéroglyphes : le reste du plafond est orné alternativement de lignes d'hiéroglyphes et de vautours dont les ailes sont déployées et les serres armées d'espèces d'étendards.

Les figures et les hiéroglyphes qui décorent la porte du sud, sont parfaitement travaillés et d'une exécution très-pure. On y voit encore les restes des couleurs vives

(1) *Voyez* les planches relatives à ce monument, que nous avons déjà citées.

(2) Voyez la *planche 52, A. vol. III.*

(3) Voyez la *planche 53, fig. 2 et 3, A. vol. III.*

(4) Voyez la *planche 50, fig. 2, A. vol. III.*

dont ils ont été revêtus. Tous les voyageurs qui nous ont précédés dans l'examen des monumens Egyptiens, ont été frappés de la beauté de cette porte; mais aucun n'en a fourni des dessins propres à faire passer dans l'ame des lecteurs les impressions qu'il avoit éprouvées. La représentation exacte et fidèle des monumens Égyptiens est indispensable, pour donner une juste idée de leur architecture (1) : pour peu que l'on s'en écarte, on n'offre plus que des caricatures.

De la face nord de la porte que nous venons de décrire, il y a quarante-trois mètres jusqu'au grand temple du sud en avant duquel elle est placée. Dans cet intervalle est une avenue qui devoit renfermer vingt-deux beliers (2) rangés sur deux lignes : ils sont tellement détruits, que l'on trouveroit à peine en place les restes de trois d'entre eux. Cette avenue a une largeur double de celle qui précède la porte du sud.

Un pylône forme l'entrée du grand temple du sud. Son extérieur paroît tout-à-fait délabré. Les pierres dérangées de leur place laissent voir d'assez grands intervalles entre les joints; et dans quelques parties de l'édifice, on découvre un appareil qui n'est pas toujours d'une parfaite régularité, mais qui devoit être à peine aperçu lorsque les sculptures dont l'édifice étoit orné n'étoient point dégradées. On remarque dans ce pylône, ainsi que dans la plupart de ceux que nous avons fait connoître jusqu'à présent, des cavités prismatiques, au-dessus desquelles sont des ouvertures carrées qui traversent toute l'épaisseur de la construction. Ces cavités sont ici au nombre de quatre, et placées deux par deux de chaque côté de la porte. Nous avions déjà parcouru tous les monumens de l'ancienne Égypte, que nous n'avions pas encore trouvé le motif d'une pareille disposition : c'étoit une des choses qui piquoient le plus notre curiosité. La distribution des temples et des palais nous avoit paru pleine de sagesse et de raison. Si parfois quelques dispositions nous avoient semblé bizarres, une étude plus approfondie des mœurs, des coutumes et de la religion des anciens Égyptiens, nous en avoit révélé le motif; mais rien ne nous donnoit le moindre éclaircissement sur la destination de ces cavités prismatiques pratiquées à l'extérieur de presque tous les pylônes. Un dessin (3) recueilli par un de nos collègues, dans l'intérieur même du temple qui nous occupe, a enfin entièrement fixé nos idées. Il représente, en effet, une entrée pareille à celle que nous décrivons, à l'exception cependant qu'au lieu de deux cavités prismatiques placées de chaque côté de la porte, il y en a quatre qui sont remplies par de grands arbres ou mâts, dont la forme pyramidale ressemble assez à celle d'un pin qu'on auroit dépouillé de ses branches. La grande élévation qu'on étoit obligé de donner à ces mâts, doit faire croire qu'ils étoient formés de pièces entées les unes sur les autres, comme il arrive dans la construction de nos vaisseaux. Les espèces de nœuds qui y sont figurés avoient peut-être pour objet de donner la facilité de monter jusqu'au sommet. A leur extrémité, terminée tout-à-fait en pointe, on a adapté de longues piques, autour desquelles sont attachées des banderoles. Les mâts sont

(1) On peut s'assurer de ce que nous avançons en comparant les gravures de l'ouvrage avec celles des Voyages de Pococke et de Norden sur-tout, qui ont donné jusqu'à l'époque de l'expédition Française le plus de détails sur l'architecture des monumens des anciens Égyptiens.

(2) *Voyez* le plan topographique de Karnak, *pl. 16, A. vol. III*, et la *planche 49*, même volume.

(3) Voyez la *planche 57, fig. 9, A. vol. III.*

élevés sur des espèces de socles décorés de ces ornemens que l'on rencontre quelquefois à la partie inférieure des édifices (1) : ils sont maintenus dans la position verticale par des espèces de crochets ou agrafes. On doit faire remarquer que le fond des cavités est vertical, et tellement combiné avec le talus de la face du pylône, que, lorsque le mât étoit en place, il se trouvoit encore assez éloigné de la corniche pour que le listel ne pût nullement être endommagé. Si l'on n'aperçoit pas dans le bas-relief ces trous carrés (2) qui existent dans le pylône du temple au-dessus des cavités prismatiques, c'est qu'ils sont remplis par des pièces de bois fixées deux à deux l'une sur l'autre, au moyen de chevilles qui se voient très-distinctement. Nous pensons que les pièces inférieures étoient immobiles, et que les pièces supérieures, dont les extrémités apparentes étoient taillées en forme de crochet ou d'agrafe, ayant la faculté de tourner autour des chevilles, lâchoient ou retenoient les mâts, selon que l'on rapprochoit ou qu'on éloignoit les extrémités de ces mêmes pièces logées dans l'intérieur des fenêtres. Il paroît que les mâts n'étoient point fixes, et qu'on ne les dressoit que dans des circonstances particulières et à de certains jours de fêtes. Nous avons vu, en effet, dans beaucoup d'endroits, le fond des cavités orné d'hiéroglyphes qu'on n'y auroit sûrement pas sculptés, si, dans quelques circonstances, on n'eût pas dû les voir.

Nous ne quitterons point le dessin curieux qui nous occupe, sans hasarder quelques conjectures sur son objet. Nous avons déjà vu plus d'une fois que les bas-reliefs Égyptiens représentent des inaugurations (3) d'obélisques, de colonnes, de chapelles monolithes et de temples tout entiers. N'auroit-on pas voulu figurer ici un des pylônes du palais de Karnak ! Il n'y a que là, en effet, que nous ayons rencontré de ces sortes d'édifices avec huit cavités prismatiques. Le pylône qui forme l'entrée de la salle hypostyle, est aussi le seul où il y ait, comme dans le dessin, une seconde porte (4) pratiquée dans l'intérieur de la première. La connoissance de tout ce qui avoisine cette représentation, jetteroit probablement quelque lumière sur notre conjecture (5). C'est d'après cette sculpture que l'on a rétabli, dans la vue perspective de la cour du palais, le pylône (6) qui en forme le fond. On peut juger du bel effet de ces mâts, qu'à de grands jours de fêtes on ornoit peut-être encore de drapeaux et de pavillons. Les Égyptiens en varioient le nombre, probablement selon l'importance des édifices. Il y a des pylônes qui ne devoient en avoir que deux, ainsi qu'il arrive à Philæ (7) ; d'autres où il devoit y en avoir quatre, comme à Edfoû (8) ; d'autres enfin qui devoient en avoir huit, ce qui a lieu à Karnak. Plusieurs pylônes étoient tout-à-fait privés de cet ornement, comme on le voit à Medynet-abou (9). Mais continuons la description du grand temple du sud.

(1) *Voyez* les ornemens peints à la partie inférieure de la salle des harpes, dans le cinquième tombeau des rois, à l'est, *planche 91, fig. 1 et 2, A. vol. II.*

(2) Voyez la *planche 49, A. vol. III.*

(3) *Voyez* ce que nous avons dit *pag. 227.*

(4) *Voyez* la coupe du palais, *planche 21, fig. 1,* et la *planche 23, A. vol. III.*

(5) Notre collègue M. Dutertre, à qui l'on doit la découverte et le dessin de ce précieux bas-relief, est le seul qui l'ait vu en place. Il ne nous l'a communiqué qu'après notre retour en France. Il est fâcheux qu'il n'ait pas senti toute l'importance de le dessiner complètement. C'est un des objets les plus intéressans que nous puissions recommander aux voyageurs qui nous suivront.

(6) Voyez la *planche 41, A. vol. III.*

(7) Voyez la *pl. 5, fig. 1,* et la *pl. 6, fig. 6 et 7, A. vol. I.*

(8) Voyez les *planches 49 et 51, A. vol. I.*

(9) Voyez la *pl. 5, fig. 1,* et la *pl. 6, fig. 2, A. vol. II.*

Le

Le pylône qui en forme l'entrée, a trente-deux mètres (1) de longueur, dix mètres (2) de largeur, et une hauteur de près de dix-huit mètres (3). Son encombrement est de plus d'un mètre (4). Quelques masses de granit éparses çà et là semblent annoncer qu'il étoit précédé de colosses. On voit encore dans l'intérieur de la porte deux pierres et un tronçon de colonne qui y ont été probablement apportés pour en fermer l'entrée lorsque le temple étoit habité par les gens du pays. Il n'y a point de salles dans l'intérieur du pylône; on n'y aperçoit qu'un escalier où l'on pénètre par une porte pratiquée dans le portique. Cet escalier monte droit jusqu'au sommet de l'édifice : on ne trouve de palier que lorsqu'on est arrivé au-dessus de la porte.

Immédiatement après le pylône, on pénètre dans un portique à jour, semblable à celui du grand temple de Philæ. Ses murs forment un carré parfait. L'intérieur est décoré de deux rangées de colonnes qui en font tout le tour à l'est, au nord et à l'ouest, et qui se terminent au pylône. Tout le milieu est découvert: c'est comme une sorte de cour environnée de colonnes. Des pilastres qui s'élèvent verticalement contre le pylône, font suite aux colonnes et sauvent l'irrégularité d'un espacement plus large dans le haut que dans le bas. L'entre-colonnement qui correspond aux portes, est double des autres : c'est une convenance à laquelle les Égyptiens n'ont jamais manqué. Les colonnes sont maintenant engagées dans des décombres qui ne permettent point de saisir leurs proportions; elles paroissent beaucoup plus lourdes qu'elles ne le sont réellement : on ne peut même pas en juger sur les dessins; il faudroit les voir enveloppées d'air, et tout-à-fait dans les mêmes circonstances où les Égyptiens les ont primitivement établies, pour se faire une idée exacte de leur effet. Les chapiteaux ont la forme de boutons de lotus tronqués (5); ils sont surmontés de dés assez élevés sur lesquels repose l'entablement, qui se compose d'une architrave et d'une corniche, où l'on ne retrouve point l'élégance et les heureuses proportions que nous avons remarquées ailleurs. L'architrave et son cordon sont doubles en hauteur de la corniche et de son listel. Les parties inférieures des chapiteaux sont décorées de bandes horizontales, qui ne sont que gravées sur la pierre; elles sont interrompues d'espace en espace par huit ornemens légèrement saillans, qui représentent très-bien la forme d'un obélisque, et dépassent la dernière bande horizontale de tout le pyramidion. La partie supérieure du chapiteau est décorée de légendes hiéroglyphiques accompagnées de serpens. Les fûts des colonnes sont ornés de frises (6) et de tableaux encadrés d'hiéroglyphes représentant des offrandes et des sacrifices aux dieux. Ils présentent une circonstance qui mérite de fixer l'attention. Presque tous les paremens des colonnes sont garnis d'un enduit, pour cacher les nombreuses imperfections de l'appareil : c'est sur cet enduit que sont sculptés, ou peut-être même imprimés, les figures et les hiéroglyphes qui sont en relief dans le creux, non-seulement sur les colonnes, mais encore dans toute

(1) Seize toises deux pieds.
(2) Trente pieds neuf pouces.
(3) Cinquante-cinq pieds quatre pouces et demi.
(4) Trois pieds un pouce.

A. D.

(5) Voyez la *planche 55, fig. 4, A. vol. III.*
(6) La *figure 7, pl. 57, A. vol. III,* offre un échantillon de ces frises.

l'étendue du monument. Le contour des figures est quelquefois marqué sur la pierre, la sculpture ayant souvent plus de profondeur que l'enduit n'a d'épaisseur. En examinant les choses avec attention, on ne tarde point à reconnoître que l'on n'en a agi ainsi que parce que les colonnes sont construites avec des pierres provenant d'anciens édifices, et dont on aperçoit encore, dans les endroits où l'enduit s'est détaché, les sculptures revêtues de couleurs. Les hiéroglyphes de ces anciennes pierres sont même renversés; ce qui ne peut laisser aucun doute sur le fait que nous venons d'avancer. Ce ne sont pas seulement les colonnes qui sont ainsi bâties; tous les murs du temple offrent aussi les mêmes circonstances dans leur construction. Par-tout où le parement de la pierre employée présentoit d'anciennes sculptures, il étoit revêtu d'un enduit qui le rendoit parfaitement uni et très-propre à recevoir de nouveaux ornemens. On doit croire que les Égyptiens n'ont été déterminés à prendre ce parti, que parce qu'ayant employé une grande quantité d'anciens matériaux, ils ont trouvé plus commode et plus expéditif de les revêtir d'un enduit, que d'en faire disparoître les anciennes sculptures. Une des choses qui nous ont le plus frappés dans l'examen de toutes les circonstances de ce fait, c'est que les hiéroglyphes sculptés sur les anciens matériaux sont aussi bien exécutés que ceux qui décorent actuellement l'édifice.

Le grand temple du sud n'est pas le seul monument où les Égyptiens aient ainsi dressé les paremens des murs : quelques-uns des tombeaux des rois (1) sont entièrement revêtus d'enduits sur lesquels on a sculpté ou peint les ornemens qui les décorent.

Les murs latéraux du portique sont percés, de chaque côté, de deux portes régulièrement disposées et qui se correspondent parfaitement. Tous les paremens sont couverts de décorations hiéroglyphiques. On y remarque beaucoup d'offrandes de lotus, et des barques avec leurs cordages, leurs avirons, leur gouvernail et leurs rameurs, au milieu desquelles sont placées des châsses surmontées d'un grand nombre d'idoles Égyptiennes, renfermant dans l'intérieur l'image de la divinité représentée sous des formes symboliques avec les attributs qui la caractérisent. Ces divinités paroissent être conduites en triomphe et offertes aux hommages et à la vénération des peuples. Le vautour accompagne souvent ces représentations ; il plane au-dessus d'elles, et porte entre ses serres une espèce de monogramme ou de devise, composé d'une croix à anse et de deux sceptres à tête de lévrier, placés sur un vase demi-circulaire. Ailleurs on offre de ces bâtons dentelés que nous avons désignés sous le nom de *bâtons de Thot*, et auxquels sont suspendus des espèces de vases. A la partie supérieure sont des *ubæus*, dont les corps tortueux forment, en s'élevant et s'abaissant, différens replis.

Du portique on passe dans une salle ornée de colonnes, qui a vingt-quatre mètres (2) de largeur et dix mètres (3) de profondeur. Elle offre, dans des dimensions plus petites, la même disposition que les salles hypostyles. Des huit colonnes dont elle est décorée, quatre, formant l'entre-colonnement du milieu, sont plus élevées

(1) *Voyez* la description des tombeaux des rois *sect. XI de ce chapitre*, et les explications des planches.

(2) Soixante-quatorze pieds.

(3) Trente pieds.

que les autres et d'un ordre (1) différent. Il en résulte que les plafonds de cette salle ne sont pas par-tout à la même hauteur ; ce qui a donné les moyens d'établir des claires-voies en pierre dans une espèce d'attique élevé sur l'entablement des colonnes du petit ordre pour recevoir les pierres du plafond. Les chapiteaux (2) des colonnes du grand ordre ont la forme de campanes très-évasées et très-saillantes sur le nu du fût : ils sont décorés, dans la partie inférieure, de ces triangles, placés les uns dans les autres, qui imitent les gaînes des plantes. Au-dessus s'élèvent des tiges de lotus avec leurs fleurs. Les chapiteaux des colonnes du petit ordre ont la forme de boutons de lotus tronqués : leur partie inférieure a des ornemens qui figurent des obélisques séparés par des bandes horizontales et verticales qui ne sont que gravées sur la pierre.

Les décorations de cette salle ne présentent aucune particularité remarquable, et ressemblent à celles du portique. Ce sont, pour la plupart, des offrandes aux dieux.

Le mur de fond est percé de trois portes : la plus élevée correspond à l'entre-colonnement du milieu ; les deux autres sont placées dans l'intervalle qui sépare les colonnes du petit ordre d'avec les murs latéraux. La corniche de la première est décorée d'un globe ailé, accompagné de deux *ubæus*, et qui paroît avoir été recouvert de métal ; car sa surface n'est point dressée, et l'on voit en différens endroits les trous de scellement destinés à recevoir les crampons. On doit présumer que ce globe étoit d'or, ou tout au moins de cuivre doré, pour mieux imiter le disque du soleil dont il étoit l'image. Il faut convenir que ces métaux, réunis aux riches couleurs dont les sculptures étoient revêtues, devoient augmenter singulièrement l'éclat et la splendeur des monumens Égyptiens. Le grand temple du sud n'est point le seul édifice (3) qu'on puisse citer pour cette sorte de magnificence.

La porte du milieu conduit à une espèce de sanctuaire isolé de toutes parts par un couloir dont la largeur est de trois mètres (4) : c'est une disposition que l'on retrouve dans presque tous les temples Égyptiens. Les deux autres portes communiquent à de petites salles distribuées dans un espace de vingt-huit mètres (5), et dont on n'aperçoit plus que les terrasses, tant elles sont encombrées : ce sont de ces petites pièces obscures qui entourent ordinairement les sanctuaires des temples, et dont les sculptures sont plus spécialement consacrées à la représentation des divinités de l'ancienne Égypte. Ce n'est qu'en parcourant les terrasses que nous avons pu saisir la distribution de toutes ces pièces (6) et apercevoir les murs qui les séparent. On y voit même de ces soupiraux évasés, pratiqués dans l'épaisseur des plafonds pour éclairer l'intérieur des salles. Dans l'une des pièces à l'est, on remarque un escalier qui conduisoit sur les terrasses du temple.

(1) En faisant usage de ce mot, nous n'avons point en vue d'établir ici une comparaison avec les ordres Grecs ; nous voulons indiquer seulement des colonnes Égyptiennes de proportions différentes avec des chapiteaux variés.

(2) Voyez la *planche 55, fig. 5, A. vol. III.*

(3) *Voyez* la description du palais de Louqsor, *section VII de ce chapitre.*

(4) Neuf pieds deux pouces.

(5) Quatre-vingt-six pieds deux pouces.

(6) Toutes ces pièces ont été seulement indiquées sur le plan, parce qu'il n'a pas été possible de pénétrer dans l'intérieur pour en prendre les mesures. Voyez la *pl. 54, fig. 2, en* i, *A. vol. III.*

Derrière le sanctuaire est une autre salle, qui n'est pas moins enfouie que celle dont nous venons de parler. Les décombres s'élèvent jusqu'au sommet de la porte, dont on n'aperçoit plus que la corniche et la frise : cette dernière est décorée d'un disque représentant le croissant de la lune. De chaque côté, sont huit divinités portant en avant leurs mains élevées, et dans l'attitude de l'adoration; leurs têtes sont surmontées de coiffures variées. Ce bas-relief représente certainement la célébration d'une néoménie. La corniche est décorée d'un vautour dont les ailes sont déployées et qui tient dans ses serres deux espèces de lames recourbées à leurs extrémités. Bien que la porte soit enfouie, nous avons pu cependant pénétrer dans l'intérieur de la pièce où elle conduit, et reconnoître que son plafond repose sur quatre colonnes (1) dont les chapiteaux ont la forme de boutons de lotus tronqués. Le mur de fond est percé d'une porte dont on n'aperçoit plus également que la corniche, et qui conduisoit à de petites pièces obscures, semblables à celles que l'on voit à l'est et à l'ouest.

L'encombrement de l'édifice donne la facilité de monter sur les terrasses; et lorsqu'on y arrive, on est frappé du grand nombre de pieds et de sandales qui y sont sculptés (2) et à côté desquels sont des inscriptions, les unes en hiéroglyphes, les autres en écriture cursive tout-à-fait analogue à l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette. Quelques-unes d'entre elles paroissent être un mélange d'hiéroglyphes et de caractères alphabétiques. On seroit porté aussi à y reconnoître l'écriture Phénicienne; et, au premier aspect, on trouve même quelque analogie entre les caractères Arabes et ces diverses écritures. Les pieds ou les sandales sont toujours gravés deux à deux et de grandeur naturelle, en sorte qu'il semble qu'on a suivi, pour les dessiner, le contour exact des pieds de la personne qui a voulu constater sa présence dans ces lieux. D'après la disposition des pieds et celle des caractères hiéroglyphiques, on pourra peut-être hasarder quelques conjectures vraisemblables sur le système d'écriture des anciens Égyptiens. Il en résulte par exemple assez clairement qu'ils écrivoient de droite à gauche. Il est très-probable qu'il faut voir ici, comme nous l'avons déjà insinué ailleurs, le résultat de pélerinages (3) dont l'antique édifice que nous décrivons étoit l'objet : mais c'est en vain que les pélerins ont voulu transmettre leurs noms et leur acte pieux à la postérité; le langage des anciens Égyptiens n'est plus entendu, et la clef en est peut-être perdue sans retour.

Nous avons déjà indiqué une circonstance très-digne d'attention dans la construction du grand temple du sud, c'est qu'il est bâti en partie avec des matériaux provenant d'édifices plus anciens, et offrant des sculptures aussi bien exécutées que celles dont il est actuellement orné. C'est un fait très-remarquable; et nous y revenons à dessein, parce qu'il prouve l'antiquité des arts chez les Égyptiens. Que de siècles ont dû s'écouler avant que des monumens élevés par ces hommes si religieux observateurs du culte établi fussent venus à un point de dégradation tel qu'on ait été dans la nécessité de les détruire! et de combien de siècles il faut

(1) Voyez la *planche 54, fig. 2, en* h, *A. vol. III.*

(2) Voyez la *planche 57, fig. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, A. vol. III.*

(3) *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet dans la description de Medynet-abou, *section 1.re de ce chapitre, pag. 51.*

remonter encore dans les temps antérieurs, pour que ces arts se soient perfectionnés au point de produire des édifices d'un effet aussi imposant et aussi majestueux que celui qui nous occupe ! Platon (1), qui vivoit quatre cents ans avant l'ère vulgaire, assure que la peinture étoit exercée en Égypte depuis dix mille ans; qu'il restoit encore des ouvrages de cette haute antiquité, parfaitement semblables à ceux que les Égyptiens faisoient de son temps. Ne seroit-il pas curieux de pouvoir vérifier aujourd'hui le témoignage du disciple de Socrate! Le grand temple du sud ne seroit-il pas celui qui a donné matière aux observations de Platon, celui que les prêtres Égyptiens lui auront montré pour lui prouver la haute antiquité dont ils se glorifioient! En effet, il n'y a peut-être pas, dans toute l'Égypte, d'édifice qui ait une apparence de vétusté plus prononcée que le grand temple du sud. Le caractère mâle et sévère de son architecture semble naturellement en placer l'époque à ces temps primitifs où les arts ont commencé à être cultivés en Égypte. Les rapprochemens que nous avons indiqués, en parlant de l'allée des beliers, sont bien de nature à confirmer encore les conséquences vers lesquelles on se trouve naturellement entraîné au sujet de l'antiquité de tous ces vieux monumens.

ARTICLE IV.

Du petit Temple situé au sud du Palais.

TOUT contre le temple que nous venons de décrire, il en existe un autre bien moins considérable, dont les sculptures plus soignées, et non entièrement terminées, annoncent un édifice plus récent. On est tout-à-fait confirmé dans cette opinion, lorsque l'on considère que le sol du petit temple est plus élevé que celui du grand, de deux mètres quatre-vingt-douze centièmes (2); ce qui résulte des nivellemens. En effet, nous avons démontré ailleurs que le sol de l'Égypte s'élève (3) successivement, et que cet accroissement, presque insensible chaque année, devient susceptible d'appréciation au bout de quelques siècles. Il seroit donc possible, d'après la différence de niveau du pavé des deux temples, d'indiquer leur antiquité relative, si l'on connoissoit avec exactitude la quantité de l'exhaussement du sol, par siècle, pour un lieu donné; mais, cette quantité pouvant varier en mille manières, suivant les circonstances et les localités, il ne sera jamais possible d'atteindre qu'à des limites probables, lorsqu'il s'agira de quelques cas particuliers. Toutefois, si l'on admet que l'exhaussement moyen du sol de l'Égypte soit de cent trente-deux millimètres par siècle, comme l'avance M. Girard dans son Mémoire (4) sur le nilomètre d'Éléphantine, il en résultera que le petit temple du sud est au moins de deux mille ans plus récent que le grand.

L'entrée du petit édifice que nous allons décrire, est exposée à l'ouest. Il est exactement orienté comme le palais de Karnak. De part et d'autre de la porte,

(1) *Voyez* la citation n.° 1, *pag. 299.*

(2) Neuf pieds.

(3) *Voyez* la description des colosses de la plaine de Thèbes, *sect. II de ce chapitre, pag. 85 et suiv.*

(4) *Voyez* le Mémoire de M. Girard sur le nilomètre de l'île d'Éléphantine, *pag. 11*, dans le *tome I.er* des Mémoires relatifs aux antiquités.

dans la direction des murs latéraux, on remarque des arrachemens (1) qui semblent annoncer que le monument avoit plus d'étendue qu'il n'en a maintenant. Cependant, quelques recherches et quelques fouilles que nous ayons faites, nous n'avons rien trouvé qui pût confirmer nos conjectures, soit que le portique qui devoit précéder l'édifice ait été entièrement détruit, soit que, d'après la manière de procéder des Égyptiens, cette partie du temple, qui devoit être construite la dernière, ne l'ait point été du tout; car nous avons observé déjà, dans plusieurs circonstances, que les différentes parties des monumens Égyptiens s'enchevêtrent, pour ainsi dire, les unes dans les autres, de manière à faire croire qu'on a dû commencer la construction par les pièces centrales et les moins étendues. Dans les temples de quelque importance, ce sont toujours les sanctuaires qui sont le plus complètement décorés; et c'est ce qui arrive ici, comme on va bientôt le voir. Tout nous porte donc à croire que le petit temple du sud devoit être précédé d'un portique de quatre et peut-être de huit colonnes, tel, par exemple, que ceux des monumens (2) situés au nord et à l'est d'Esné.

La porte a deux mètres soixante centièmes (3) de large, et cinq mètres et demi (4) de hauteur; elle est entourée d'un chambranle orné de tableaux (5) composés de divinités auxquelles on fait des offrandes. La frise est décorée de sujets analogues. Au-dessus on aperçoit le cordon qui se trouve ordinairement à la partie inférieure de la corniche, dont il ne reste plus ici de traces. Les portions de mur de chaque côté des montans sont tout-à-fait lisses : elles n'ont point le talus qui annonce ordinairement l'extérieur des édifices Égyptiens, et les sculptures du chambranle sont en relief sur le fond ; ce qui est encore un indice que la porte ne devoit point se trouver en-dehors : car c'est une observation générale qui ne souffre aucune exception, que les sculptures extérieures sont en relief dans le creux, tandis que les sculptures intérieures sont ordinairement en relief. Tout semble donc se réunir pour confirmer ce que nous avons dit plus haut, de l'existence d'un *pronaos* ou portique en avant du temple.

La première pièce dans laquelle on entre, étoit un second portique; elle a dix mètres soixante-onze centièmes (6) de longueur, sur six mètres quatre-vingt-sept centièmes (7) de largeur; elle est ornée de deux colonnes, dont le fût est couronné de chapiteaux (8) à campanes découpées. Aux angles sont de grandes feuilles qui nous ont toujours paru avoir quelque analogie avec celles du bananier. Tout autour sont disposés huit corps saillans qui, ainsi que le galbe du chapiteau, imitent dans leurs formes le calice du lotus. Le chapiteau est surmonté d'un dé carré, plus élevé qu'il n'est large : on a refouillé chacune des quatre faces, pour y exécuter, en relief dans le creux, des têtes d'Isis. L'architrave est ornée, sur toutes ses faces, de deux lignes de grands hiéroglyphes. On ne peut pas trop vanter la pureté et la finesse d'exécution de toutes ces sculptures. Le fût des colonnes est lisse; ce que l'on doit

(1) Voyez la *planche 58, fig. 1 et 4, A. vol. III.*
(2) Voyez les *planches 84, 85 et 89, A. vol. I.*
(3) Huit pieds.
(4) Dix-sept pieds.
(5) Voyez la *planche 60, fig. 1, A. vol. III.*
(6) Trente-trois pieds.
(7) Vingt-un pieds.
(8) *Voyez* les détails de ces chapiteaux, *pl. 62, fig. 2, 3, 4 et 5, A. vol. III.*

probablement attribuer à ce que l'édifice n'a point été achevé. Les bases sont formées d'une partie cylindrique qui repose sur le sol, et d'une partie conique au-dessus: ce n'est guère qu'à Denderah (1) qu'on en retrouve de semblables; elles sont coupées verticalement dans l'intérieur de l'entre-colonnement, pour élargir sans doute le passage. Toute cette première pièce est sans ornemens, si l'on en excepte pourtant une partie du mur de fond, l'intérieur de la porte d'entrée qui présente un agencement de croix à anse et de bâtons auguraux à tête de lévrier portés sur des coupes (2), et le soffite de l'entre-colonnement du milieu, où l'on a sculpté douze vautours (3) dont les ailes sont déployées, et qui ont alternativement des têtes de serpent. Les murs latéraux du nord et du sud laissent voir un appareil qui présente quelques irrégularités : on y remarque des joints obliques (4); mais ils sont tellement serrés, qu'il faut y regarder de très-près pour les apercevoir. Les assises sont continues et d'égale hauteur d'un bout à l'autre. Ces grandes parties lisses que l'on rencontre très-rarement dans les monumens Égyptiens, font ressortir la richesse des sculptures que nous avons indiquées; mais il est à croire que, si le monument eût été achevé, elles auroient été couvertes de décorations, sous lesquelles l'irrégularité de l'appareil auroit entièrement disparu. A la partie supérieure de chacun des murs latéraux et du fond, sont deux claires-voies en pierre (5) qui éclairent la pièce.

A l'angle sud-ouest, est une porte qui conduit dans une petite salle étroite (6), dont la longueur est à peu près double de sa largeur, et qui ne renferme aucune sculpture; elle n'est éclairée que par la lumière qui lui vient de la porte et d'une espèce de soupirail pratiqué dans l'épaisseur des pierres du plafond.

Au nord-ouest, est un escalier (7) à cage rectangulaire, qui conduit sur les terrasses du temple. Il est construit très-solidement, et exécuté avec un soin et une précision remarquables : les marches, qui n'ont qu'un décimètre de hauteur, sont très-commodes à monter.

Aux angles sud-est et nord-est, sont les portes de corridors (8) qui mènent à des salles obscures contiguës au sanctuaire : ces pièces sont éclairées par huit trous évasés dans l'intérieur, et pratiqués dans l'épaisseur des plafonds. Le corridor du nord est orné de figures et d'hiéroglyphes en relief d'une très-belle conservation, tandis que celui du sud en est entièrement privé. Près de la porte qui y conduit, des voyageurs ont inscrit le mot Grec μνα.

Des fouilles exécutées dans la première salle en ont mis le sol à découvert, et nous avons reconnu qu'il est formé de grandes dalles en granit noir et rouge très-bien poli. Une rampe très-douce (9), qui occupe toute la largeur de l'entre-colonnement, établit la communication entre cette pièce et le reste du temple dont le sol est plus élevé; elle n'a de hauteur que le cinquième de sa longueur horizontale. Peut-être devoit-on y tailler des marches; et si on ne l'a point fait, cela vient sans doute

(1) *Voyez* les détails du petit édifice élevé sur les terrasses du grand temple de Denderah, *A. vol. IV.*
(2) Voyez la *planche 59, A. vol. III.*
(3) Voyez la *planche 61, fig. 1, A. vol. III.*
(4) Voyez la *planche 58, fig. 4, A. vol. III.*
(5) Voyez la *planche 58, fig. 4, A. vol. III.*
(6) Voyez la *planche 58, fig. 1, en* k, *A. vol. III.*
(7) Cet escalier a beaucoup d'analogie avec celui de Denderah. Au total, le petit temple du sud se rapproche beaucoup du grand temple de Denderah, pour le style et la pureté de l'exécution. *Voyez* la Description de ce temple.
(8) Voyez *planche 58, fig. 1, en* g, *A. vol. III.*
(9) Voyez *planche 58, fig. 1, en* a, *et fig. 4, A. vol. III.*

de ce que l'édifice n'a point été achevé. Ce n'est pas toutefois que les rampes soient inusitées dans l'architecture Égyptienne : on en rencontre dans les tombeaux des rois (1). Il faut remarquer ici que les faces verticales sont ornées d'hiéroglyphes; ce qui semble être un indice certain que la rampe étoit entièrement terminée, et qu'elle devoit rester telle qu'elle est. Le mur de fond (2) du portique représente, comme par-tout ailleurs, la façade d'un édifice qui seroit isolé; il est encadré par un cordon qui saille sur tous les angles, et couronné d'une corniche décorée d'un globe ailé, accompagné d'*ubæus :* à droite et à gauche sont alternativement des légendes hiéroglyphiques et des cannelures. L'encadrement de la porte est orné de sculptures qui ont été singulièrement mutilées. Le reste du mur de fond est presque entièrement lisse, si ce n'est tout-à-fait dans la partie supérieure. Le cordon n'a d'hélices que dans la seule portion qui est au-dessous de la corniche; il n'a pas plus été achevé que le reste du mur, qui devoit sans doute être couvert de sculptures.

La pièce suivante a cinq mètres (3) de long sur trois mètres cinquante centièmes (4) de large. Son plafond est moins élevé que celui du portique (5), quoique d'une hauteur (6) cependant plus considérable que ceux des salles qui l'avoisinent; il en résulte que ses terrasses sont plus élevées que celles du reste du temple. Il semble qu'on ait ainsi disposé les choses pour pratiquer sur les côtés, au nord, au sud et à l'est, cinq ouvertures (7) en forme de soupirail, par où pénètre la seule lumière qui éclairoit cette pièce, lorsque la porte étoit fermée. La frise (8) qui décore la partie supérieure des murs, est agencée avec beaucoup d'intelligence et de goût. Dans l'intervalle qui sépare les deux soupiraux du nord, on a sculpté un lion d'un beau caractère; il est debout sur les deux pattes de devant, et accroupi sur celles de derrière : sa tête est ornée d'une coiffure symbolique, à laquelle des ailes paroissent attachées. Trois faisceaux, en forme de balustre, sont de chaque côté du lion. Le reste de la frise se compose de deux éperviers qui se regardent : avec leurs ailes étendues, ils semblent envelopper une divinité accroupie et une légende hiéroglyphique.

La frise du mur du sud est la même, à l'exception qu'entre les deux soupiraux, au lieu d'un lion, on a sculpté un belier ailé à trois têtes (9).

La frise de l'est est à peu près composée de la même manière; seulement, au-dessous du soupirail pratiqué de ce côté, on a sculpté un scarabée à tête de belier, dont les ailes sont déployées (10).

Les murs latéraux (11) de cette pièce, au nord et au sud, sont décorés de tableaux représentant des offrandes et des sacrifices à des divinités Égyptiennes, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement Horus et Isis. La *planche 59* représente la décoration complète du mur latéral du sud. On y aperçoit une porte

(1) Voyez les *planches 78 et 79, A. vol. II.*
(2) Voyez la *planche 58, fig. 1, 4 et 9,* et la *planche 61, fig. 2, A. vol. III.*
(3) Quinze pieds quatre pouces.
(4) Dix pieds neuf pouces.
(5) Voyez la *planche 58, fig. 4, A. vol. III.*
(6) *Voyez* la même planche, *fig. 5.*
(7) Voyez la *pl. 58, fig. 4 et 5,* et la *pl. 59, A. vol. III.*
(8) *Voyez* mêmes planches et figures.
(9) Voyez la *planche 62, fig. 8, A. vol. III.*
(10) Voyez la *planche 63, A. vol. III.*
(11) Voyez la *pl. 58, fig. 4,* et la *pl. 59, A. vol. III.*

dont

dont le chambranle et la corniche ont une forte saillie sur le nu du mur, et qui est couronnée d'un entablement d'*ubæus*. Au nord, est une porte semblable, dont le linteau est orné d'une frise où l'on voit un disque tel que celui que la lune présente dans son croissant, et au milieu duquel est une figure debout dans l'action de marcher. De part et d'autre sont des personnages dans l'attitude de l'adoration ; ils ont les mains élevées. Il y en a sept vers l'ouest, et huit vers l'est : six de ces figures sont des femmes ; toutes les autres sont des hommes. Au-dessus de la corniche, un prêtre debout fait des offrandes à une rangée de douze figures assises, remarquables par leur coiffure et l'espèce de mantelet qu'elles ont sur les épaules ; elles tiennent à deux mains des croix à anse et des sceptres à tête de lévrier. Les cinquième, septième, neuvième et onzième figures, en les comptant de l'est à l'ouest, paroissent être des femmes ; les autres ont une barbe rassemblée en une seule natte. Le mur latéral du sud offre des sujets analogues, dont on peut se rendre compte en consultant la *planche 59*, où l'on peut remarquer aussi l'ajustement plein de goût d'une chimère à corps de lion et à tête d'épervier, et d'un globe ailé suspendu au-dessus. L'un et l'autre décorent la petite portion du mur comprise sous la saillie de la corniche vers l'ouest. Ce vide n'est pas moins agréablement décoré à l'est par une figure agenouillée, dont l'un des bras élevé au-dessus de la tête s'arrondit, pour ainsi dire, sous le contour de la corniche.

Le peu d'encombrement de l'édifice a permis de copier un ornement que l'on voit au bas de toutes les murailles du temple, et qui consiste en tiges de lotus et en branches de palmier alternativement répétées.

Le mur de l'est, qui forme le fond de la pièce, est percé d'une porte (1) semblable à celles du nord et du sud. Le chambranle est couvert de tableaux représentant des offrandes. De chaque côté, l'on voit des figures Typhoniennes, distribuées deux par deux dans quatre rangées placées les unes au-dessus des autres.

Si l'on pénètre par cette porte dans la petite salle latérale du nord (2), on n'y trouve pas moins de sculptures que dans la pièce que nous venons de parcourir. Les murs de l'est et de l'ouest offrent des décorations tout-à-fait analogues et parfaitement symétriques, dont la *planche 63* présente une configuration exacte pour la face de l'est : ce sont encore des offrandes à Isis et à Horus. Tout au bas de ce mur, on aperçoit une ouverture forcée, par où l'on pénètre dans une sorte de couloir ou pièce mystérieuse de deux mètres soixante centièmes (3) de profondeur, quatre-vingt-dix-sept centimètres (4) de largeur et deux mètres soixante centièmes (5) de hauteur, qui se répète symétriquement de l'autre côté, et dont nous parlerons bientôt avec plus de détail.

Le mur du nord de cette salle latérale offre un tableau (6) qui mérite de fixer l'attention. On y remarque particulièrement une figure couchée sur un lit de repos, de forme très-élégante et d'un grand style, qui paroît entièrement recouvert de la dépouille d'un lion, dont on voit distinctement la tête, les pattes et la queue. Tout

(1) Voyez la *planche 63, A. vol. III.*
(2) Voyez la *planche 58, fig. 1, en* c, *A. vol. III.*
(3) Huit pieds.
(4) Trois pieds.
(5) Huit pieds.
(6) Voyez la *planche 64, A. vol. III.*

le corps de la figure semble reposer mollement sur un coussin; ses deux pieds sont placés l'un au-dessus de l'autre; son bras gauche est étendu et appliqué contre le corps, tandis que le bras droit, élevé en l'air et replié au coude, se rapproche du visage. Quelques mutilations faites à l'endroit des parties naturelles nous ont laissé pendant quelque temps incertains sur le sexe de la figure. Cependant, si l'on fait attention que la poitrine a peu de saillie, que la coiffure est une de celles que l'on ne voit jamais que sur les têtes d'homme, on sera naturellement porté à conclure que c'est un homme qu'on a voulu représenter. Si l'on vient ensuite à comparer cette sculpture à d'autres parfaitement semblables qui ont été recueillies à Denderah (1), on n'aura plus d'incertitude sur cette conséquence. Au-dessus du personnage plane un oiseau chimérique, dont le corps est celui d'un faucon d'Éthiopie, et dont la tête, coiffée d'un bonnet symbolique, est celle d'un jeune homme : de la partie inférieure du ventre, entre les deux pattes, il sort un membre viril de grande dimension. Cet oiseau fantastique semble descendre sur la figure couchée, qui paroît lui faire signe d'approcher. A la tête et au pied du lit de repos sont deux femmes, dont l'une est coiffée d'un disque avec les cornes du taureau, et l'autre d'un rectangle très-alongé, surmonté d'un vase; elles paroissent être dans l'attente de la scène qui va se passer. Ce sont sans doute l'Isis céleste et l'Isis terrestre. Derrière l'Isis qui est à la tête du lit de repos, sont placées, l'une au-dessus de l'autre, deux rangées de trois figures debout. Celles du milieu ont des corps de femme sur lesquels sont ajustés des serpens avec des coiffures symboliques. Les deux premières ont des corps d'homme avec des têtes de grenouille : les deux autres paroissent être des divinités Égyptiennes, bien qu'elles n'en portent point la marque la plus caractéristique, qui est la croix à anse. Ce sont Thot et Harpocrate, désignés, le premier, par la tête d'ibis, et le second, par ses deux jambes, pour ainsi dire, collées l'une contre l'autre. Harpocrate tient dans ses mains une tige surmontée d'un bouton de lotus. Il n'est point hors de propos de faire remarquer que l'hiéroglyphe de l'eau se trouve répété jusqu'à trois et quatre fois dans les légendes qui accompagnent ces figures, et même dans les inscriptions qui forment l'encadrement de tout le tableau. Les femmes à tête de serpent, et les hommes à tête de grenouille, ont pour chaussures des espèces de sandales qui figurent des têtes de chacal. Derrière l'Isis qui est au pied du lit de repos, est un sacrificateur à tête d'épervier : son bras droit, levé en l'air, est armé d'une massue dont il se dispose à frapper un petit homme enchaîné, à tête de lièvre, qu'il tient avec sa main gauche par les oreilles. Il est suivi d'un prêtre qui fait l'offrande de deux vases au-dessous desquels sont suspendues des bandelettes sacrées : derrière ce prêtre sont des figures d'hommes et de femmes à tête de grenouille et à tête de serpent, parfaitement semblables à celles dont nous venons de parler. Au-dessus de ce tableau sont une ligne de grands hiéroglyphes et une frise composée d'éperviers, de divinités accroupies et de légendes hiéroglyphiques.

Ce tableau remarquable présentera sans doute à la sagacité des antiquaires un sujet curieux de recherches : il nous paroît avoir trait au Nil et à l'Égypte. Auroit-on

(1) *Voyez* la Description du temple de Denderah, et les planches relatives à ce monument, dans le IV.e volume de l'Atlas des antiquités.

voulu rappeler ici le retour périodique de l'inondation! la figure couchée représenteroit-elle Osiris, ou le Nil prêt à sortir de sa longue léthargie! et la dépouille du lion auroit-elle pour objet de placer l'époque de ce phénomène sous le signe du lion! Cet oiseau chimérique, dont le corps est celui d'un faucon d'Éthiopie, et qui paroît accourir de tout son vol avec le signe de la fécondité, indique sans doute que la crue du fleuve, dont le résultat doit être l'abondance et la fertilité, vient de l'Éthiopie, où l'on sait qu'à des époques déterminées il tombe des pluies abondantes. Sa tête, qui est celle d'un jeune homme, est peut-être l'emblème de la nature, renouvelée, et, pour ainsi dire, rajeunie au temps de l'inondation. L'immolation du lièvre nous paroît donner quelque poids à nos conjectures. Cet animal, lorsque le Nil sort de son lit, est obligé de quitter la plaine et de se retirer sur les hauteurs et dans le désert. Pouvoit-on offrir un sacrifice qui caractérisât mieux cette époque! D'ailleurs, si l'on en croit les anciens auteurs (1), le lièvre peut être aussi considéré comme l'emblème de la fécondité qui doit suivre l'inondation. Les figures à tête de serpent et à tête de grenouille annoncent que ces animaux vont être entraînés par le Nil, qui bientôt, couvrant toute la surface de l'Égypte, ne laissera nulle part des eaux marécageuses et stagnantes. Leur chaussure a peut-être pour objet de faire entendre que les animaux aquatiques vont être forcés de gagner le désert, retraite ordinaire des chacals. Cette explication devient plus probable lorsqu'on reconnoît que les serpens ici figurés sont de ces couleuvres aquatiques (2) que l'on trouve fréquemment dans les puits creusés sur les bords du Nil, ou dans les eaux stagnantes, après la retraite du fleuve. La terre d'Égypte est représentée par l'une de ces figures d'Isis qui paroissent prendre tant de part à la scène que nous venons de décrire. Les vases offerts par le prêtre ne renferment sans doute autre chose que les prémices de l'inondation, dont la figure d'homme à tête d'ibis (3) est encore un signe caractéristique. Ajoutons à tous ces rapprochemens que l'hiéroglyphe de l'eau et les bouquets de lotus se trouvent répétés plusieurs fois dans toutes les inscriptions; ce qui concourt encore à donner plus de vraisemblance à notre explication, et tend à prouver que le tableau que nous avons décrit est la peinture fidèle de ce qui se passe en Égypte au solstice d'été.

Nous aurons rempli notre but, si, par l'interprétation que nous venons de hasarder, nous sommes parvenus à éveiller l'attention de ceux que ces matières intéressent, et s'il peut en résulter une explication encore plus satisfaisante d'un des tableaux les plus curieux qui font partie de la collection.

La pièce latérale située au sud (4) correspond parfaitement à celle du nord; elle est également ornée de tableaux très-bien conservés (5). On n'y voit, pour ainsi dire, que des figures d'Isis à qui l'on fait des offrandes: elles sont extrêmement gracieuses et d'un fini parfait. Sur le mur de l'ouest, on peut remarquer que l'une d'elles a sur la tête un scorpion qui paroît lui servir de coiffure symbolique.

(1) Joann. Pier. *Hieroglyphic.* lib. XIII, pag. 127, edit. 1626.

(2) M. Savigny, à qui nous avons fait part de notre conjecture, partage tout-à-fait notre opinion.

A. D.

(3) *Voyez* l'Histoire naturelle et mythologique de l'ibis par M. Savigny.

(4) Voyez la *planche 58, fig. 1, en* d, *A. vol. III.*

(5) Voyez la *planche 63, A. vol. III.*

Au-dessus de la porte est un épervier enveloppé de lotus (1). A gauche, on voit une figure Typhonienne, et à droite, un lion dressé sur ses deux pattes de derrière et tenant deux couteaux dans ses griffes. Au bas du mur de l'est de cette salle, et au niveau de l'encombrement, on a pratiqué un trou qui conduit à un couloir étroit et qui correspond parfaitement à celui que nous avons déjà indiqué. Ce couloir a deux mètres soixante-onze centimètres (2) de long sur quatre-vingt-onze centimètres (3) de large, et quatre mètres (4) de hauteur. Dans le fond, à l'est, la partie supérieure du mur est en avant-corps (5) sur la partie inférieure. On voit aussi, au bas du mur, une autre ouverture (6) pratiquée pour ménager une issue au dehors. Sur le côté nord du couloir, et à peu près aux deux tiers de sa hauteur, on aperçoit une pierre qui paroît avoir été mobile; elle fermoit un trou par lequel le couloir communiquoit au sanctuaire : elle est un peu détachée du reste de la construction. Ce n'est pas là le seul exemple que nous ayons rencontré de ces couloirs mystérieux qui enveloppent, pour ainsi dire, les sanctuaires des temples : on en a déjà vu à Philæ et à Esné; on en verra d'autres encore à Denderah. C'est probablement du fond de ces couloirs que les prêtres de l'ancienne Égypte faisoient entendre des oracles et proclamoient la volonté des dieux.

Il nous reste à parler maintenant du sanctuaire du temple. Cette pièce peu considérable n'a pas plus de deux mètres et demi (7) de long sur trois mètres et demi (8) de large; mais toutes ses parois sont couvertes de sculptures représentant des offrandes aux dieux. Sur les faces latérales, sont placées, les unes au-dessus des autres, trois rangées de tableaux composés de cinq ou de six figures, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement Horus et Isis avec leurs attributs. La partie inférieure des murs est décorée de cet ornement de lotus et de branches de palmier dont nous avons déjà parlé. Dans la partie supérieure, et tout autour du sanctuaire, règne une frise composée de têtes d'Isis, accompagnées d'*ubæus* et de cinq faisceaux qui se répètent alternativement.

On a ménagé, dans l'épaisseur du mur de fond, une niche de quatre-vingt-quatorze centimètres (9) de profondeur, et d'un mètre soixante-quinze centimètres (10) de hauteur : elle ressemble (11) à ces monolithes en granit que nous avons retrouvés dans le sanctuaire du grand temple de Philæ. La corniche est ornée d'un globe ailé, de chaque côté duquel des légendes hiéroglyphiques et des cannelures se répètent alternativement; elle est surmontée d'un entablement formé de neuf têtes d'Isis. Sous la partie saillante de la corniche, sont ajustés des *ubæus* qui s'élèvent au-dessus de tiges et de fleurs de lotus. Il est très-probable que c'est dans cette niche qu'étoient renfermées les idoles qui étoient l'objet de la vénération et du culte des Égyptiens. Toute vide qu'elle est, elle peut cependant donner quelques lumières sur les divinités adorées dans le temple. En effet, les côtés et le fond sont revêtus de

(1) Voyez la *planche 60, fig. 2, A. vol. III.*
(2) Huit pieds quatre pouces.
(3) Deux pieds neuf pouces et demi.
(4) Douze pieds quatre pouces.
(5) Voyez la *planche 58, fig. 7, A. vol. III.*
(6) *Voyez* mêmes planche et figure, *en* b.
(7) Sept pieds huit pouces.
(8) Dix pieds neuf pouces.
(9) Deux pieds dix pouces et demi.
(10) Cinq pieds quatre pouces et demi.
(11) Voyez la *planche 62, fig. 6, A. vol. III.*

sculptures qui les représentent sans doute. Il faut voir ici une sorte de tabernacle décoré d'emblèmes qui ont échappé à la destruction, soit des Chrétiens, soit des Mahométans, et sur lesquels les anciens n'ont pu nous transmettre aucun détail précis, parce que l'entrée des sanctuaires leur étoit interdite. Le fond de la niche est orné d'une figure Typhonienne (1), qui offre l'assemblage bizarre de parties tout-à-fait hétérogènes : son corps est celui d'un cochon; ses mamelles sont celles d'une femme; sa tête a un caractère étrange et difficile à définir, qui tient tout-à-la-fois de la face de l'homme, du lion et du chien. Sur le côté nord de la niche (2), est sculptée une sorte de terme élevé sur un socle. La tête, qui paroît être celle d'un chien, est surmontée d'une coiffure symbolique : un prêtre est en adoration devant elle. Le côté du sud présente une tête d'Isis (3) portée sur un cippe : un prêtre lui fait une offrande.

Il résulte de la description des sculptures qui décorent le petit temple du sud, que cet édifice étoit principalement consacré à Isis et à Typhon, c'est-à-dire, au génie du bien et à celui du mal; on invoquoit l'un pour s'attirer ses bienfaits, et l'on offroit des sacrifices à l'autre pour apaiser sa colère.

Tous les murs du temple sont bâtis en grès; la pierre, qui est, à l'extérieur, d'un jaune clair, n'offre dans l'intérieur qu'une couleur grisâtre, provenant de la poussière qui s'y est attachée. Ce ton est très-favorable pour faire sentir le relief des sculptures, parce qu'il donne des reflets plus marqués; il a d'ailleurs quelque chose de doux qui plaît à l'œil, et qui ne se rencontre pas dans les édifices trop vivement éclairés par le soleil. Les plafonds sont en général fort noircis; ce que l'on doit sans doute attribuer à la fumée des flambeaux que l'on tenoit allumés dans le temple, lorsqu'on y pratiquoit le culte. On voit, dans quelques-unes de leurs parties, beaucoup de stalactites.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'extérieur du petit temple du sud. Cet édifice s'élève sur un soubassement (4) de deux mètres (5) de hauteur, posé sur un socle et couronné d'une corniche et d'un cordon. Tous les murs extérieurs sont privés de décorations, à l'exception cependant de celui du sud, qui présente une vingtaine de figures de prêtres les unes à la suite des autres, faisant des offrandes à Osiris et à d'autres divinités Égyptiennes. L'appareil des pierres n'est point parfaitement régulier; les assises ne sont point de même hauteur, mais tous les joints sont verticaux. Au-dessus de l'une des claires-voies par lesquelles la lumière s'introduit dans le portique, on a réservé, dans l'épaisseur du mur, une niche carrée (6), dont le fond est orné d'une sorte de rosace telle que l'on n'en rencontre pas ordinairement dans les monumens Égyptiens. Une niche à peu près semblable, sinon qu'elle est circulaire, est pratiquée dans l'un des pylônes des propylées, et ne nous paroît pas être davantage un ouvrage Égyptien. Ces additions ont été exécutées bien postérieurement à la construction des édifices. Le nom de Πετρος (7) que l'on voit gravé près de la niche du petit temple du sud, est peut-être celui d'un Chrétien qui l'a

(1) Voyez la *planche 62, fig. 6, A. vol. III.*
(2) Voyez la *planche 59, A. vol. III.*
(3) Voyez la *planche 60, fig. 3, A. vol. III.*
(4) Voyez la *planche 58, fig. 3, 4, 6 et 9, A. vol. III.*
(5) Six pieds deux pouces.
(6) Voyez la *planche 62, fig. 7 et 7'*, et la *planche 58, fig. 3, A. vol. III.*
(7) Voyez la *planche 58, fig. 3, A. vol. III.*

exécutée. Ce n'est point, au reste, le seul exemple que nous ayons à citer d'ouvrages faits par les Chrétiens dans les monumens de Thèbes : Louqsor et Medynet-abou en offrent de semblables (1).

Les terrasses du temple n'ont éprouvé aucune dégradation ; on y voit toutes les ouvertures (2) par lesquelles la lumière s'introduit dans les diverses pièces de l'édifice, et qui sont au nombre de vingt-huit. Nous avons exposé les raisons que nous avons de croire qu'on révéroit ici la déesse Isis, qui étoit la lune dans le ciel, et il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer l'accord qui existe entre ce nombre de vingt-huit ouvertures et le nombre de jours du mois lunaire.

Nous terminerons cet article par une dernière observation ; c'est qu'on a sculpté dans le temple, et mis tout-à-fait en évidence, la figure du lion. Auroit-on voulu indiquer ainsi l'époque de la construction du monument, celle où le lion céleste occupoit le solstice d'été ! ce qui feroit croire que ce petit temple est du même temps que les monumens de Denderah. Au reste, il est impossible de ne pas être frappé de la grande analogie que ces édifices ont entre eux, pour la pureté de l'exécution et le fini précieux des sculptures.

ARTICLE V.

De l'Enceinte du Sud, et des Ruines qui s'y trouvent.

A L'EXTRÉMITÉ sud de l'avenue des sphinx des propylées, on trouve une grande enceinte (3) en briques crues, qui a deux cent trente mètres (4) de largeur et trois cent quarante-cinq mètres (5) de longueur : c'est un quadrilatère irrégulier, partagé en deux enceintes à peu près égales, par un mur aussi construit en briques crues, et dont la direction est tout-à-fait oblique.

On entre dans cette enceinte par une porte en grès qui y est engagée (6), et dont on ne voit plus maintenant que les fondations. On rencontre, à droite et à gauche, beaucoup de débris, parmi lesquels on remarque des restes de sphinx, dont il paroît qu'il existoit une avenue ; des fragmens de granit provenant de statues colossales dans l'action de marcher (7), et de statues assises à tête de lion (8).

A peu près au milieu de la première enceinte, il s'en élève une autre (9) de forme rectangulaire, qui a quatre-vingt-dix-huit mètres (10) de long et quarante-cinq (11) de large. Les plus petits côtés sont exposés au nord et au sud ; ils contiennent chacun les restes d'une porte en grès : on voit aussi les débris d'une pareille porte à l'angle nord-est. Il y a tout lieu de croire que, dans cette enceinte, étoit renfermé un édifice de quelque importance. On doit au moins le supposer, à la vue des débris de murs, de colonnes et de troncs de statues que l'on y rencontre.

(1) *Voyez* les descriptions de ces monumens, *sect. I.re et VII de ce chapitre.*
(2) Voyez la *planche 58, fig. 2, A. vol. III.*
(3) *Voyez* le plan topographique de Karnak, *pl. 16, A. vol. III.*
(4) Cent dix-huit toises.
(5) Cent soixante-dix-sept toises.
(6) *Voyez* le plan topographique de Karnak, *pl. 16, A. vol. III.*
(7) Voyez la *planche 45, fig. 1 et 3, A. vol. III.*
(8) Voyez la *planche 48, fig. 1, 2 et 3, A. vol. III.*
(9) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*
(10) Cinquante toises.
(11) Vingt-trois toises.

Au sud-ouest et à l'extérieur, après avoir entrepris des fouilles autour de quelques têtes en granit noir, que l'on voyoit au-dessus des décombres, nous trouvâmes plus de quinze statues, telles que celles figurées dans la *planche 48 :* elles ont la plupart des têtes de lion ; quelques-unes cependant ont des têtes analogues à celles du chien et du chat. Ces figures sont assises (1) ; elles ont les bras appuyés sur les cuisses, et elles tiennent dans la main gauche une croix à anse, attribut de la divinité. Elles ont des coiffures symboliques ; le bout du sein est caché sous une fleur de lotus. Toutes ces statues étoient rangées et comme emmagasinées entre deux murailles de fabrique Égyptienne. Il est probable qu'elles ont été enfouies à une époque où Thèbes a été ravagée par quelques-uns des conquérans de l'Égypte. Les fouilles qui mirent ces antiques à découvert, furent entreprises, en 1760, par un cheykh Arabe, pour le compte d'un prêtre Vénitien, qui paya une somme exorbitante la première statue qu'on en tira. Depuis ce temps, elles sont restées en partie exposées aux regards ; et les voyageurs qui ne pouvoient les emporter, les ont mutilées pour s'en approprier quelques fragmens. Les fouilles que nous avons fait faire nous en ont cependant procuré d'entières, qui ont été transportées à Alexandrie, ainsi que les débris les mieux conservés de plusieurs autres.

C'est dans le même endroit que nous avons trouvé une statue (2) représentant un homme accroupi, les bras croisés, et dans l'attitude que prennent encore actuellement les Arabes et les gens du pays ; une ample robe paroît envelopper tout son corps. Au-devant de ses jambes, on a sculpté, en relief très-saillant, une tête d'Isis, accompagnée de draperies, et surmontée d'une espèce de temple, tel qu'on en voit dans les chapiteaux Égyptiens : une ligne d'hiéroglyphes est dessinée sur la robe, à l'endroit où les deux bras se croisent. La tête de la statue a une chevelure très-touffue et bouclée, que l'on ne peut mieux comparer qu'à celle des Arabes *Abâbdeh* (3), et dont on pourroit croire qu'elle est une imitation. Il y a d'ailleurs quelque analogie entre les traits de la figure des Arabes et ceux de la statue qui nous occupe. C'est une observation que nous avons faite sur les lieux mêmes.

Tout près de l'endroit où se trouvent les statues dont nous venons de parler, et au bas de la butte factice sur laquelle s'élève l'enceinte, on voit une espèce de mare (4) en forme de fer-à-cheval, où arrivent encore, par infiltration, les eaux de l'inondation. A l'aspect des lieux, on croiroit que l'enceinte a dû être presque entièrement enveloppée par un fossé : il est vraisemblable que, s'il n'en étoit pas ainsi, il y avoit au moins, comme auprès du palais de Karnak, un bassin pour l'usage des édifices dont il n'existe plus que des débris ; peut-être même avoit-on établi un nilomètre dans cet endroit.

A l'ouest de la mare, et toujours dans la première enceinte, on retrouve les vestiges d'un grand bâtiment rectangulaire, dont il ne subsiste plus que les fondations des murs extérieurs ; il a cinquante-neuf mètres (5) de long et vingt-cinq

(1) Voyez la *planche 48, fig. 1, 2 et 3, A. vol. III.*

(2) Voyez la *planche 48, fig. 4 et 5, A. vol. III.*

(3) On sait que ces Arabes mettent une telle quantité de graisse sur leur tête, qu'avant qu'elle soit fondue, on croiroit qu'ils sont poudrés à la manière des Européens. Cette graisse fait boucler leurs cheveux. *Voyez* le Mémoire de M. du Bois-Aymé sur la ville de Qoçeyr et ses environs, *É. M. tom. I.er, pag. 193.*

(4) *Voyez* le plan topographique, *pl. 16, A. vol. III.*

(5) Cent quatre-vingt-un pieds.

mètres (1) de large. On rencontre encore, dans l'intérieur, quelques troncs de colonnes, et des débris de pierres ornées de sculptures.

A l'angle nord-est de l'enceinte, et à la distance de quatre-vingts mètres (2), sont les restes d'un petit monument (3). On voit encore les débris des colonnes de son portique, et quelques petites salles qui sont maintenant à peine reconnoissables.

TROISIÈME PARTIE.

Examen des Passages des anciens Auteurs qui ont trait aux Monumens de Thèbes, et plus particulièrement à ceux de Karnak.

L'UN des plus anciens historiens dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous, Hérodote, qui nous a transmis des renseignemens si précieux sur les mœurs et les usages civils et religieux des anciens Égyptiens, parle à peine de leurs arts et de leurs nombreux monumens. Il traite assez au long des édifices que renfermoient, de son temps, quelques-unes des villes les plus considérables du Delta; mais il ne paroît point avoir été frappé des nombreuses et magnifiques antiquités qui subsistoient encore à Thèbes à l'époque de son voyage en Égypte. Peut-être, comme nous l'avons déjà avancé (4), les historiens qui l'avoient précédé, et entre autres Hécatée, dont les relations sur l'Égypte étoient encore récentes, l'auront dispensé d'entrer dans de plus grands détails. On ne peut toutefois nullement douter qu'Hérodote n'ait parcouru toute la contrée : en effet, il dit positivement, dans un endroit de son ouvrage (5), que jusqu'à Éléphantine il a vu les choses par lui-même, et qu'il ne connoît ce qui est au-delà de cette ville, que par les renseignemens qu'on lui a donnés. De tous les bâtimens qui existoient à Thèbes, il ne cite qu'une grande salle (6) dans laquelle les prêtres de Jupiter l'introduisirent, et où ils lui montrèrent autant de colosses de bois qu'il y avoit eu de grands-prêtres; nous avons déjà insinué ailleurs qu'il pourroit bien être ici question de ces grandes salles hypostyles qui font partie des palais ou des tombeaux habités (7).

Diodore de Sicile est, après Hérodote, le plus ancien historien qui traite de l'Égypte; il parle fort au long de Thèbes. Il nous a conservé sur les monumens de l'Égypte, et particulièrement sur ceux de son ancienne capitale, des détails très-curieux, puisés dans les annales mêmes des prêtres. Desirant faire connoître tout ce que cette contrée renferme de merveilles, il ne pouvoit passer sous silence la plus grande et la plus incomparable de toutes, le vaste palais dont nous avons donné la description : aussi en parle-t-il dans les termes les plus pompeux et les plus propres à peindre l'enthousiasme que la vue de cet immense monument peut inspirer.

(1) Soixante-dix-sept pieds.

(2) Quarante-une toises.

(3) *Voyez* le plan topographique de Karnak, *pl. 16, A. vol. III.*

(4) *Voyez* ce que nous avons dit au sujet du silence de cet historien sur les édifices de Thèbes, dans la description des colosses de la plaine, *section II de ce chapitre, pag. 94.*

(5) *Hist.* lib. II, cap. 29, pag. 100, edit. 1618.

(6) *Voyez* la citation n.° V, *pag. 173.*

(7) *Voyez* la description du tombeau d'Osymandyas, *section III de ce chapitre.*

Voici

Voici comment il s'exprime au sujet de cet édifice, et de Thèbes en général, dans la section seconde du premier livre de son Histoire (1) :

« Nous avons appris, dit-il, que non-seulement ce roi [Busiris], mais encore » beaucoup de ceux qui ont régné après lui, ont mis leur honneur à accroître et » à embellir Thèbes. Il n'est entré dans aucune ville du monde autant d'offrandes » magnifiques en or, en argent et en ivoire; elle étoit remplie d'une multitude de » statues colossales et d'obélisques d'un seul morceau de pierre. Des quatre édifices » sacrés qui y sont élevés, et qui étonnent par leur grandeur et leur beauté, l'un, » et c'est le plus ancien, a treize stades de tour et quarante-cinq coudées de hauteur : » l'épaisseur de ses murs est de vingt-quatre pieds. A cette magnificence se joignoit » encore la richesse des offrandes qui étoient consacrées aux dieux, et qui excitoient » l'admiration non-seulement par leur somptuosité, mais encore par l'excellence du » travail. Les édifices ont subsisté jusqu'à ces derniers temps; mais l'or, l'argent, » l'ivoire et les pierres précieuses ont été enlevés à l'époque où Cambyse incendia » les temples de l'Égypte. Ce fut vers ce temps que les Perses, transportant tous ces » trésors en Asie, et emmenant même avec eux des ouvriers Égyptiens, firent » bâtir les fameux palais de Persépolis, de Suses, et de quelques autres villes de la » Médie. »

Il est difficile de ne point reconnoître, dans la désignation des édifices qui faisoient encore l'ornement de Thèbes au temps de Diodore, les palais dont nous avons donné les descriptions. Cet auteur en compte quatre : il est probable qu'il a eu en vue les palais de Karnak, de Louqsor, de Medynet-abou, et le vaste édifice du *Memnonium* (2), dont nous avons reconnu les traces, ou bien le tombeau d'Osymandyas (3), dont l'auteur lui-même donne ailleurs une description si pompeuse et en même temps si précise.

Avant de discuter le passage de Diodore, nous ferons remarquer que cet historien semble désigner sous le nom de *temples* [ἱερὰ], des édifices qui nous paroissent devoir être considérés comme des palais, d'après les raisons que nous en avons données dans nos descriptions. Nous avons déjà eu plusieurs occasions d'observer qu'il y avoit chez les Égyptiens une telle liaison entre la religion et tout ce qui tenoit à la personne sacrée des rois, qu'il ne nous semble point extraordinaire que les anciens historiens, et même les annales des prêtres, aient indiqué sous la dénomination d'*édifices sacrés* les palais habités par les souverains.

Le plus grand, le plus considérable et le plus merveilleux des édifices encore subsistans à Thèbes, celui qui renferme le plus de statues colossales et d'obélisques, est, sans contredit, le palais de Karnak : il est donc impossible de se méprendre sur l'indication donnée par Diodore. Nous allons voir d'ailleurs que les mesures dont il parle, coïncident assez bien avec celles que nous avons prises dans le palais de Karnak.

Diodore donne à l'édifice qu'il décrit, treize stades de tour. Comme il a tiré ses

(1) *Voyez* la citation n.° 11, *pag. 299.*

(2) *Voyez* la description des colosses de la plaine de Thèbes, *section II de ce chapitre.*

(3) *Voyez* la description du tombeau d'Osymandyas, *section III de ce chapitre.*

récits des annales sacrées, les mesures dont il se sert ne peuvent être que des mesures en usage dans le pays dont il parle : il s'agit donc ici du stade de cent mètres, que tous les savans (1) s'accordent à reconnoître pour égyptien.

En lisant attentivement le texte, il ne peut y avoir de doute que le périmètre dont il est ici question ne soit celui d'un seul édifice, et non celui d'une enceinte qui renfermeroit plusieurs monumens. Ainsi les treize stades ne peuvent s'appliquer à la grande enceinte en briques qui enveloppe la plus grande partie des monumens de Karnak, et dont le contour est de deux mille deux cent quatre-vingt-quatre mètres; ils forment incontestablement le circuit du palais de Karnak et des monumens qui ont avec lui une liaison immédiate, tels que l'avenue de sphinx qui précède l'entrée principale à l'ouest, et les ruines qui s'étendent jusqu'à la porte de l'est. Or, si l'on mesure le périmètre des édifices compris dans ces limites, en suivant tous les contours, et en restituant, de la manière la plus probable, les murs presque entièrement détruits dont on voit encore quelques restes à l'est du palais, on trouve un développement de treize cent trois mètres (2), qu'on peut considérer comme ne différant point de l'évaluation des treize stades de Diodore. C'est une chose assez remarquable, que le contour de l'édifice, en n'y comprenant ni les sphinx, ni les ruines de l'est, est précisément égal à mille mètres ou dix stades. Il résulte de toute cette discussion, que l'on doit regarder comme exacte la mesure de treize stades donnée par Diodore au palais de Karnak, et qu'elle auroit pu servir, au besoin, à faire retrouver les limites de cet édifice, si les ruines encore subsistantes ne les indiquoient d'une manière assez précise. Il est fâcheux toutefois que ces limites ne subsistent pas intactes; car nous aurions eu alors un moyen sûr de connoître exactement la longueur du stade.

Diodore assigne aux murs du palais une hauteur de quarante-cinq coudées. On ne pourroit vérifier cette mesure qu'autant que l'on sauroit de quelles parties de l'édifice il a voulu parler; car leur hauteur est très-variable. Nous ferons remarquer cependant que les quarante-cinq coudées, équivalentes à vingt-quatre mètres (3) à peu près, conviennent très-bien à l'élévation de la partie de la salle hypostyle qui renferme les grandes colonnes. On ne peut pas vérifier davantage la mesure de vingt-quatre pieds donnée par l'historien à l'épaisseur des murs, car cette épaisseur est aussi très-variable.

Diodore indique le palais de Karnak comme le plus ancien des édifices de Thèbes. Les observations que nous avons consignées, dans le cours de notre

(1) *Voyez* les observations préliminaires et générales mises en tête de la traduction de Strabon, par M. Gossellin. *Voyez* aussi les Mémoires sur l'Égypte, par d'Anville.

(2) Voici les détails des dimensions :

Longueur du pylône de l'ouest	$113^{m}10$
Longueur du côté nord du palais, compris le développement des saillies	356,00
Longueur de la partie postérieure du palais	98,00
Longueur du côté sud du palais	356,00
A ajouter en sus, à cause du temple dépendant du palais, pour chacun des côtés de l'est et de l'ouest.	38,00 38,00
TOTAL du contour de l'édifice proprement dit	999,10
Report	$999^{m}10$.
A quoi il faut ajouter, pour chacun des côtés nord et sud des édifices de l'est	92,00 92,00
Et pour les deux côtés des allées de sphinx	60,00 60,00
	1303,10

(3) Cette mesure de quarante-cinq coudées équivaut à $24^{m},39$, évaluée en coudées du nilomètre du Kaire de 0,542, et à $23^{m},72$ en coudées du nilomètre d'Éléphantine de 0,527.

description, sur le caractère de l'architecture et sur la construction de ce monument, sont tout-à-fait d'accord avec le témoignage de notre auteur.

Si l'on en croit Diodore, les Perses, dans leur expédition si désastreuse pour l'Égypte, s'étoient bornés à dépouiller les palais de Thèbes de l'or, de l'argent, de l'ivoire et des pierres précieuses qui en faisoient l'ornement. Les arts étoient ainsi détruits dans leur pays natal par la politique barbare de ces peuples, qui cependant avoient pris du goût (1) pour l'architecture de l'Égypte, mais qui n'avoient point été assez puissans pour transporter en Perse les statues colossales et les obélisques de Thèbes. Cette entreprise hardie devoit être mise à exécution par le peuple le plus grand de l'antiquité, et Rome devoit s'embellir des débris de la magnificence Égyptienne, croyant faire assez pour sa gloire d'enlever à l'Égypte ses énormes monolithes. Pour se faire une juste idée de la splendeur de Thèbes, il faut donc, au milieu des monumens de sa grandeur encore subsistans, y rapporter par la pensée tous ces obélisques (2) qui font aujourd'hui l'ornement de Rome, ou qui gisent sans honneur au milieu des ruines de l'ancienne capitale du monde.

Strabon, dans l'ordre des temps, vient immédiatement après Diodore. Il a parcouru l'Égypte jusqu'à ses limites les plus reculées, accompagnant Ælius Gallus, qui en étoit gouverneur dans les premières années de l'ère chrétienne. Il parle avec détail de cette contrée, et particulièrement de Thèbes, dans plusieurs passages que nous avons déjà examinés (3). De son temps, cette capitale étoit presque entièrement ruinée. Il y indique toutefois l'existence d'un grand nombre de temples [ἱερὰ], pour la plupart dévastés par Cambyse. « On n'y voit plus, dit-il (4), que quelques » maisons éparses formant des hameaux; et la portion de Thèbes encore qualifiée du » nom de ville est du côté de l'Arabie. »

On ne peut pas douter que la ville indiquée par Strabon ne fût dans l'emplacement même de Karnak (5). On trouvera peut-être que cet auteur est extrêmement concis, et s'exprime très-vaguement sur une ville où il existe encore de si importans et de si grands monumens: mais il y a suppléé en quelque sorte à l'article d'Héliopolis, où il donne, sur les grands édifices de l'Égypte, des notions très-détaillées, qui paroissent être moins le résultat des observations de l'auteur à Héliopolis, que de ce qu'il avoit vu en général à Thèbes et plus particulièrement à Karnak. Le nom de Thèbes (6), qui se trouve rappelé dans le passage où il s'agit d'Héliopolis, fait assez voir que Strabon avoit présente à la pensée l'ancienne capitale de l'Égypte, lorsqu'il a rédigé cette partie de son ouvrage. C'est donc ici le lieu de placer cette description générale des édifices sacrés de l'Égypte; et nous y sommes d'autant plus portés, que le passage où elle est rapportée a toujours été mal traduit et est resté à peu près inintelligible, par la seule raison que les interprètes ne connoissoient point du tout les monumens, ou ne les connoissoient que d'une manière très-imparfaite.

(1) En rapprochant le passage de Diodore des rapports des voyageurs modernes, et des dessins qu'ils nous ont donnés des ruines de Persépolis, on ne peut douter que les Perses ne se soient proposé l'imitation des monumens Égyptiens. *Voyez* Corneille Le Bruyn, Chardin, &c.

(2) *Voyez* Pline; le P. Kircher; Zoëga, *de usu obeliscorum.*

(3) *Voyez* la description du Memnonium, *section II*, et la Dissertation à la fin de ce chapitre.

(4) *Voyez* le passage de Strabon cité n.° V, à la fin de la section II, *pag. 117.*

(5) *Voyez* la Dissertation à la fin de ce chapitre.

(6) *Voyez* la citation n.° III, à la fin de cette section, *pag. 300.*

M. Quatremère, dans sa Dissertation sur l'architecture Égyptienne, est celui qui a, jusqu'à présent, interprété ce passage de la manière la plus satisfaisante; mais, privé, comme tous les autres, de renseignemens précis sur les monumens Égyptiens, privé sur-tout de dessins qui lui en présentassent une configuration exacte, il a encore laissé à desirer dans la traduction qu'il a donnée. Nous sommes loin toutefois d'avoir la prétention de lever toutes les difficultés et d'offrir une version exempte d'objection : nous n'avons d'autre but que de faire servir nos observations particulières sur les monumens eux-mêmes, à faire disparoître quelques-unes des difficultés que présente le texte de Strabon.

« On entre donc, selon Strabon (1), dans une avenue pavée, large d'un plèthre » ou un peu moins; sa longueur est triple ou quadruple, et quelquefois plus consi- » dérable encore. Cette avenue s'appelle le drome [δρόμος, ou le cours], selon » l'expression de Callimaque : *Ce drome est consacré à Anubis.* Dans toute la lon- » gueur de cette avenue sont disposés, sur les côtés, des sphinx en pierre, distans » les uns des autres de vingt coudées ou un peu plus, de sorte qu'à droite et à » gauche il en existe une rangée. Après les sphinx est un grand propylée, et, si » vous avancez encore, vous en trouvez un second et même un troisième. Mais » ni le nombre des propylées ni celui des sphinx ne sont fixes; ils varient pour » les différens temples, aussi-bien que la longueur et la largeur des dromes. Après » les propylées vient le temple [νεὼς], qui a un portique [πρόναος] grand et digne » d'être cité, et un sanctuaire [σηκὸς] de proportion relativement moindre. Celui-ci » ne renferme aucune sculpture, ou, s'il y en existe, ce ne sont pas des représen- » tations d'hommes, mais bien celles de certains animaux. De chaque côté du *pro-* » *naos* s'élève ce qui en est appelé les ailes [πτερὰ] : ce sont deux murs de même » hauteur que le temple [νεὼς], distans l'un de l'autre, à l'origine, d'un peu plus » que la largeur des fondemens du temple; mais ensuite leurs faces se rapprochent » l'une de l'autre en suivant des lignes convergentes jusqu'à la hauteur de cinquante » ou soixante coudées. Sur ces murs sont sculptées de grandes figures, ouvrages » semblables à ceux des Étrusques et à ceux qui ont été faits très-anciennement par » les Grecs. »

Voilà la traduction presque littérale du passage de Strabon : elle est conforme au sens grammatical; et, pour s'assurer qu'elle convient aux monumens de l'ancienne Égypte, il ne faut, pour ainsi dire, que jeter les yeux sur les dessins que nous en avons rapportés.

Strabon ayant eu l'intention de donner une description qui pût convenir à tous les édifices sacrés qu'il avoit vus en Égypte, il ne faut pas s'attendre à retrouver dans chacun d'eux l'ensemble des parties qu'il indique dans la composition d'un temple. Par exemple, il est très-probable, d'après ce qui reste d'Héliopolis, que cette ville n'avoit point une étendue qui comportât un édifice sacré avec tous ses accessoires; mais nous verrons toutes les parties désignées par Strabon dans les différens monumens que nous allons passer en revue. C'est sur-tout à Karnak et à Louqsor, qui occupent le côté de Thèbes où l'historien géographe annonce l'existence d'une

(1) *Voyez* la citation n.° IV, à la fin de cette section, *pag. 300.*

ville du nom de *Diospolis*, que l'on est frappé de la vérité de la description qui vient d'être citée : car, bien que l'on ne retrouve pas dans un même édifice exclusivement chacune des parties indiquées par Strabon, cependant l'ensemble des constructions les offre toutes.

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer que Strabon, ainsi que Diodore, désigne sous la dénomination d'*édifices sacrés*, de *temples* [ἱερὰ] (1), les monumens de *Diospolis*, ou, autrement dit, de Karnak et de Louqsor. Il ne les distingue pas, comme dans le passage où il parle d'Abydus (2), du labyrinthe, et même du *Memnonium* de Thèbes, sous la dénomination de *palais* et d'*habitations de souverains*. Cela vient sans doute de ce que, dans les édifices de Karnak et de Louqsor, il existe un petit réduit qui, par le soin qu'on a mis à le construire, par le choix des matériaux et la richesse des sculptures, paroît être un sanctuaire. Habité par les rois tant que l'Égypte a été gouvernée par des souverains indigènes, les prêtres ont pu s'en emparer sous la domination des Perses, des Ptolémées et des Romains, pour le consacrer exclusivement au culte. Cette opinion semble d'autant mieux fondée, que, depuis long-temps, Thèbes n'étoit plus considérée comme la capitale de l'empire Égyptien. On aura donc montré à Strabon les édifices de Karnak et de Louqsor comme des temples, dans les sanctuaires desquels on ne laissoit pas pénétrer les étrangers. D'ailleurs, comment supposer que les rois, pour qui les Égyptiens avoient une vénération si profonde, n'eussent point occupé de palais aussi grands, aussi fastueux et aussi durables que les temples mêmes que l'on élevoit aux dieux! C'est pourtant là l'hypothèse qu'il faudroit admettre, si l'on ne vouloit voir que des temples dans les édifices que l'on retrouve encore en Égypte, et particulièrement à Thèbes; car nous sommes loin de partager cette opinion bizarre, avancée par quelques voyageurs, que les anciens Égyptiens n'ont construit d'édifices que pour les dieux, et que toute la population habitoit sous des tentes plantées tout autour.

Si l'on jette les yeux sur le plan topographique de Karnak, on ne tarde point à reconnoître les différentes parties dont se composoient, suivant Strabon, les édifices sacrés de l'Égypte. D'abord, il seroit difficile de ne pas voir les dromes avec leurs rangées de sphinx dans les avenues (3) de beliers et de sphinx qui précèdent les propylées, le grand temple du sud, l'entrée principale du palais à l'ouest et les ruines du nord. Strabon dit que les dromes étoient pavés; c'est ce que nous avons pu vérifier encore dans l'avenue (4) de sphinx du nord. Quant aux autres avenues, il est très-probable que, si nous les eussions fait dégager des décombres sous lesquels elles sont enfouies, nous aurions retrouvé les grandes dalles de pierre qui en formoient le pavé. La variation de la mesure indiquée par Strabon, pour la largeur des dromes, existe dans la largeur actuelle des avenues de sphinx. En effet, celle des propylées a seize mètres de largeur; celle des beliers, treize mètres en avant de la porte du sud, et vingt-sept en avant du pylône du grand temple; l'allée

(1) *Voyez* le passage de Strabon cité à la fin de la section II de ce chapitre, *pag. 117.*

(2) *Voyez* la citation n.° V, *pag. 301.*

(3) Voyez le plan topographique de Karnak, *pl. 16, A. vol. III.*

(4) Voyez *pag. 248.*

du sud a quinze mètres, et celle du nord en a vingt : toutes ces largeurs sont moindres qu'un plèthre. Quant à la distance de vingt coudées entre les sphinx des dromes, assignée par Strabon, elle ne convient nullement avec celle qui exprime encore actuellement la distance entre les sphinx des avenues : car les vingt coudées, évaluées d'après le nilomètre d'Éléphantine, équivalent à dix mètres et demi, et les distances entre les sphinx sont d'un mètre onze centièmes, dans l'avenue de l'ouest du palais; d'un mètre trente-neuf centièmes, dans celle des beliers; de trois mètres cinquante centièmes, dans celle des propylées; et d'un mètre soixante-dix-huit centièmes, dans la petite avenue qui précède le pylône du grand temple du sud.

Tâchons maintenant de définir clairement ce que Strabon appelle *propylées* dans les monumens Égyptiens. Cette dénomination est un peu vague, et il est bien difficile que cela soit autrement. Il faut observer en effet que, Strabon décrivant l'architecture Égyptienne avec des mots techniques appropriés à l'architecture des Grecs, il n'est point surprenant qu'il y ait quelque chose de vague dans l'application qu'il en fait : on ne doit par conséquent regarder ses expressions que comme des termes de comparaison; et, pour en faire une juste application, il est nécessaire de chercher dans les édifices des Grecs les parties analogues à celles que cet écrivain avoit en vue. Le mot de *propylées* [προπύλαια], d'après sa composition, signifie *avant-porte :* il peut par conséquent indiquer tout ce qui se trouve avant la porte d'entrée. On sait que le nom de *propylée* fut donné à l'entrée de la citadelle d'Athènes, qui avoit été décorée de colonnes par Mnesiclès; il ne peut donc s'entendre que des portes qui étoient en avant de la citadelle, ou des galeries ornées de colonnes, qui précédoient ces portes, ou bien, plus probablement encore, de l'ensemble des galeries et des portes. Si l'on s'en tient à cette dernière définition, on croira facilement que Strabon a voulu indiquer sous le nom de *propylées*, dans les monumens Égyptiens, d'abord les pylônes et les grandes portes isolées, et souvent aussi la réunion de ces derniers édifices avec les colonnades ou les autres constructions formant des cours qu'il falloit traverser avant d'arriver à l'édifice principal. Le palais de Karnak (1) auroit donc, d'après Strabon, au sud, un drome et quatre propylées formés de ces pylônes et de ces cours que nous avons décrits, et à l'ouest, un autre drome et un seul propylée. Le grand temple du sud n'auroit eu qu'un drome et un propylée, et les ruines du nord offriroient encore les restes d'un drome et de deux propylées. On peut facilement faire l'application de notre définition aux autres édifices de Thèbes, et à ceux de toutes les autres villes anciennes de l'Égypte. Ainsi, à Edfoû (2), le grand temple n'offre point de traces du drome dont il a été ou devoit être probablement précédé autrefois; mais son propylée est dans le plus bel état de conservation. A Denderah, il subsiste encore deux propylées (3); mais c'est là sur-tout que l'on ne peut se méprendre sur l'application du mot. On le retrouve en effet dans une inscription Grecque gravée sur l'une des portes qui conduisoient au temple : cette inscription constate la dédicace du propylée à Isis et aux dieux honorés dans le nome de Tentyris (4).

(1) Voyez la *planche 16, A. vol. III.*
(2) Voyez la *planche 50, A. vol. I.*
(3) *Voyez* les planches de Denderah, *A. vol. IV.*
(4) *Voyez* la Description des antiquités de Denderah.

« Après avoir traversé tous les propylées, on arrivoit au temple [νεὼς], qui » renfermoit un portique [πρόναος] et un sanctuaire [σηκὸς]. »

Il n'y a point lieu de douter que Strabon ne désigne ici, sous la dénomination de νεὼς, tout le temple, en y comprenant le portique; car c'est là seulement que pouvoit se pratiquer une religion toute mystérieuse, dont on vouloit dérober les rites à tous les regards. L'ordre et la suite des idées exprimées par les mots eux-mêmes ne peuvent laisser à cet égard aucune incertitude. C'est d'ailleurs la pensée qui s'offrira la première à tous ceux qui auront vu les temples de l'Égypte.

Le *pronaos*, ou portique, porte avec lui sa signification; c'est l'avant-temple. Chez les Grecs, on appeloit de ce nom la façade ornée de colonnes, faisant partie des galeries qui entouroient le temple. C'est, chez nous, le portail, quant à la décoration, et le porche, quant à l'usage.

Chez les Égyptiens, le *pronaos*, bien que faisant partie d'un tout, pouvoit cependant être regardé comme un édifice à part, placé en avant. C'est au moins là ce qui résulte évidemment de la construction même de leurs temples. En effet, le portique, ou *pronaos*, est en quelque sorte adapté au reste du temple, avec les murs duquel il n'a quelquefois même pas de liaison. On pourroit l'enlever, et ce qui resteroit présenteroit encore un ensemble complet, régulier et continu. On peut en dire autant des propylées par rapport au temple. Le sanctuaire même, considéré relativement aux pièces qui l'environnent, est dans ce cas; on pourroit les faire disparoître toutes, et il n'en resteroit pas moins un petit édifice complet, qui auroit ses murs extérieurs en talus, revêtus de décorations, et qui seroit couronné de la corniche et du cordon Égyptiens : ce seroit, pour tout dire, en un mot, une petite chapelle ou *cella*. On seroit tenté de croire, d'après cela, que lorsque les Égyptiens avoient un édifice sacré à construire, ils commençoient à en établir le sanctuaire, puis les pièces environnantes, et que, selon le degré d'importance qu'ils vouloient lui donner, ils y ajoutoient successivement un portique, puis un premier propylée, un second et même un troisième. C'est absolument là ce qui résulte de l'examen comparé de la construction des édifices Égyptiens et de la description de Strabon.

L'historien géographe, pour achever en quelque sorte de définir le *pronaos* ou portique, ajoute que de chaque côté s'élève ce qui en est appelé *les ailes* [πτερὰ]. Cette dénomination de *ptères* a un sens très-étendu (1). Dans les temples, il paroît que les ailes, ou ptères, doivent se prendre pour tout ce qui en forme les côtés, soit qu'il y ait des colonnes ou des murailles, soit que ces colonnes existent dans l'intérieur ou à l'extérieur. Dans les périptères des Grecs, les ailes sont plus particulièrement ces files de colonnes placées sur les flancs du corps de l'édifice, et qui font à son égard l'effet des ailes dans la structure d'un oiseau (2). Les petits temples Égyptiens, les *Typhonium*, ressemblent totalement, dans leur disposition, aux périptères; et s'il étoit ici question de ceux-là, il ne pourroit y avoir de difficulté sur l'application du mot *ptères* : mais il est évident que Strabon n'entend

(1) *Voyez* l'Architecture de Vitruve, traduction de Perrault, *liv. III, pag. 64, note 1.*

(2) *Voyez* les planches de Philæ, Edfoû et Denderah, *A. vol. I et IV.*

parler que des grands temples de l'Égypte. Or, dans ces derniers, la disposition est tout-à-fait inverse de ce qu'elle est dans les édifices Grecs, au moins pour le portique : dans les uns, les colonnes entourent les murs; et dans les autres, ce sont, au contraire, les colonnes qui sont entourées par les murs. Si donc l'on veut faire l'application du mot *ptères* aux portiques Égyptiens, il est évident qu'elle ne peut avoir lieu que pour les deux murs latéraux qui les enveloppent. La forme de T qu'affecte le plan des temples, est très-propre à nous confirmer dans cette conséquence. En effet, elle peut représenter, à certains égards, la configuration d'un oiseau dont les ailes sont déployées. Strabon, d'ailleurs, paroît vouloir lever tous les doutes sur l'application que l'on peut faire du mot, lorsqu'il ajoute que les ptères sont deux murs de même hauteur que le temple [νεὼς], distans l'un de l'autre, à leur origine, d'un peu plus que la largeur des fondemens du temple. Il ne nous paroît pas douteux que Strabon n'ait voulu indiquer par cette phrase la saillie du portique de part et d'autre du reste de l'édifice. Les monumens Égyptiens sont élevés sur des plates-formes (1) au-dessus desquelles commence l'inclinaison des murs extérieurs. C'est donc à partir de là que les murs latéraux, étant dans leur plus grand éloignement, se rapprochent ensuite l'un de l'autre. Cette circonstance n'est-elle pas parfaitement exprimée par l'auteur, lorsqu'il dit que les faces des ptères se rapprochent l'une de l'autre, en suivant des lignes convergentes jusqu'à la hauteur de cinquante ou soixante coudées? Cette hauteur, quoiqu'indiquée vaguement par Strabon, ne peut guère être attribuée qu'aux portiques : ce seroit en vain qu'on voudroit la retrouver ailleurs, et même dans les pylônes; car, indépendamment de ce qu'elle ne peut convenir à des édifices qui ont jusqu'à cinquante mètres de hauteur, il est aisé de voir, par l'ordre et l'enchaînement de la description, que l'auteur a rapporté précédemment tout ce qu'il avoit à dire des propylées, et qu'il ne peut plus être ici question que du temple et de son portique.

Enfin Strabon, pour compléter sa description, ajoute que les ptères des *pronaos* sont ornés de grandes figures, ouvrages semblables à ceux des Étrusques, et à ceux qui ont été faits très-anciennement par les Grecs; c'est ce que l'on peut voir effectivement sur les murs latéraux des portiques. Leurs parties supérieures sont décorées de bas-reliefs de dimension ordinaire, où les figures sont pour la plupart assises; mais les parties inférieures sont toujours ornées de figures qui sont debout et d'une très-grande proportion. C'est au moins ce que nous avons vérifié à Denderah; l'encombrement ne nous a pas permis de le faire à Edfoû ni à Esné.

L'identité de la description avec les objets existans, et toutes les probabilités, se réunissent donc pour assurer à la partie des temples Égyptiens que nous considérons, la désignation de *pronaos*. Mais, s'il y avoit encore quelques incertitudes, elles seroient levées par l'inscription qui se trouve sur le listel de la corniche du portique du temple de Denderah. En effet, cette inscription fait mention de la dédicace du portique, sous la dénomination spéciale de *pronaos* (2).

(1) Nous avons retrouvé cette plate-forme à Denderah.

(2) *Voyez* cette inscription, qui est rapportée dans la description des édifices de Denderah.

Du

Du portique on arrivoit dans le sanctuaire [σηκὸς]. Ce mot, signifiant *étable* ou *bercail* en grec, est très-propre à exprimer ce que l'auteur a voulu désigner; car on sait que, la plupart du temps, l'objet allégorique du culte des Égyptiens est un animal vivant ou son simulacre. Le sanctuaire [σηκὸς] étoit de modique dimension [σύμμετρον]: si l'on jette les yeux sur les plans des temples de Thèbes, d'Edfoû et de Denderah, on verra qu'effectivement le sanctuaire a peu d'étendue. C'est presque toujours un rectangle dont la longueur est double de la largeur, proportion que les Égyptiens paroissent avoir affectionnée : il est même assez probable que la qualification de σύμμετρον, employée par Strabon, est relative à cette forme. Ce mot, pris dans le sens que comporte sa composition, indique une chose qui est réduite à de justes proportions. Les sanctuaires sont, en quelque sorte, des réduits isolés et secrets où se passoient les mystères les plus cachés de la religion Égyptienne; les conduits pratiqués sous leur pavé, et dans les murs qui les enveloppent, ne permettent point d'en douter (1).

Lorsque Strabon avance que les sanctuaires n'étoient point sculptés, ou que les sculptures qu'ils renfermoient n'offroient point de représentations humaines, il se trompe évidemment, ou il a été mal informé. A l'époque de son voyage en Égypte, la religion, bien que déchue de son ancienne splendeur, étoit cependant encore en vigueur. A la vérité, comme il le dit lui-même (2), au lieu de ce corps célèbre de prêtres adonnés à l'étude de la philosophie et des sciences astronomiques, on ne rencontroit plus que des hommes qui ne connoissoient de la religion que les rites et les sacrifices, dont ils parloient aux étrangers: mais il n'en paroît pas moins constant qu'à cette époque même l'entrée des sanctuaires étoit encore interdite; car, si Strabon y eût pénétré, il lui auroit été facile de s'assurer qu'ils renferment des sculptures représentant aussi-bien des figures humaines que des figures d'animaux.

Dans la suite du passage que nous venons de discuter et d'analyser, Strabon parle des édifices que l'on voyoit encore à Héliopolis, lorsqu'il a parcouru l'Égypte. Tous sont maintenant détruits; on n'aperçoit même plus de traces de leurs fondations: cependant les détails que donne Strabon sur le genre de leur architecture, conviennent tellement aux édifices de Thèbes, qu'il nous paroît à propos d'en faire ici l'examen. Voici comment l'auteur s'exprime (3) :

« On y voit aussi (à Héliopolis) un édifice soutenu par un grand nombre de » colonnes, comme à Memphis, mais d'une construction barbare : car, excepté cette » multitude de colonnes très-élevées et d'ordres différens, on n'y remarque rien » d'élégant, on n'y voit aucune peinture; c'est plutôt un travail qui atteste de vains » et d'inutiles efforts. »

Qui ne reconnoîtroit dans la désignation de l'édifice dont parle Strabon, ces grandes salles hypostyles des palais, dont les plafonds sont soutenus par des forêts de colonnes, parmi lesquelles il s'en trouve toujours de très-remarquables par leur grosseur et leur élévation! Mais Strabon parle ici le langage d'un homme tout-à-fait prévenu en faveur de l'architecture et des monumens de son pays. A dieu ne plaise

(1) *Voyez* les Descriptions de Philæ et de Denderah.
(2) *Voyez* la citation n.° 1, *pag. 116.*
(3) *Voyez* la citation n.° VI, à la fin de cette section, *pag. 301.*

toutefois que nous voulions refuser aux Grecs la justice qui leur est due ! imitateurs heureux, ils ont caché avec infiniment d'art les larcins qu'ils ont faits aux Égyptiens ; leurs imitations sont de véritables inventions, et doivent être considérées comme l'œuvre du génie. Mais, de ce que l'architecture Grecque a des beautés que l'empire de l'habitude exagère encore à nos yeux, s'ensuit-il que l'architecture Égyptienne en soit totalement dépourvue ! Et ces colonnes si élevées et si nombreuses que Strabon semble dédaigner, leur belle ordonnance et leur décoration toute significative ne produisent-elles pas, sur le spectateur, de vives impressions auxquelles il est impossible de résister ! L'architecture Grecque et l'architecture Égyptienne ont chacune un mérite indépendant et qui ne peut se comparer ; elles ont employé, l'une et l'autre, des moyens différens pour remplir des convenances qui n'étoient point les mêmes. Un temple Grec à Thèbes eût été aussi déplacé qu'un temple Égyptien à Athènes : ni l'un ni l'autre de ces édifices n'eût été en rapport avec les institutions, les mœurs et les usages civils et religieux des deux peuples. Pour porter un jugement sain dans une pareille matière, il faut être tout-à-fait en garde contre les préjugés de l'habitude ; car, s'il est constant qu'elle exerce en général sur nos sens un empire absolu, c'est sur-tout dans les arts qu'on s'aperçoit plus particulièrement encore de son influence. Telle chose ne nous paroît souvent bien que par l'habitude que nous avons de la voir sous des formes déterminées ; et quant à l'objet qui nous occupe maintenant, nous pouvons citer à l'appui de ce que nous avançons, notre propre expérience. Après avoir parcouru et étudié, pendant huit mois consécutifs, tous les monumens de la haute Égypte, après nous être familiarisés, pour ainsi dire, avec les idées de grandeur, de solidité et de magnificence qui ont présidé à l'exécution des édifices Égyptiens, nous abordâmes à Antinoé, ville bâtie par l'empereur Adrien, où tout ce qui subsiste encore a été construit dans le style de l'architecture des Grecs : nous aurions peine à rendre l'espèce d'impression fâcheuse que ces monumens firent d'abord sur nous. Ces colonnes d'ordre Corinthien, d'une proportion si élégante, nous semblèrent maigres, grêles et sans apparence de solidité ; leur chapiteau, si riche et admiré à si juste titre, nous parut présenter dans son plan une complication sans motif. Il nous fallut quelque temps pour revenir à nos anciennes habitudes et à nos premiers goûts. Il suit de là qu'on ne doit peut-être pas plus accuser l'architecture Égyptienne de manquer d'élégance, que reprocher à l'architecture Grecque de manquer de solidité : ces deux architectures satisfont également aux convenances générales ; toutes deux remplissent également le but que leurs inventeurs se sont proposé ; toutes deux sont le résultat de l'influence du climat qui les a vues naître, et des habitudes des peuples chez lesquels elles ont été en honneur. L'architecture Grecque réunit au plus haut degré l'élégance et la beauté des proportions ; l'architecture Égyptienne, sans être toutefois dépourvue d'une certaine élégance, montre par-tout une noble simplicité, et une grandeur qui remplit l'esprit. On a vraiment peine à concevoir comment a pu s'établir l'opinion que l'architecture Égyptienne n'est que le résultat de l'art au berceau, tandis qu'au contraire elle est le produit d'un art arrivé presque au dernier degré de la perfection. Il ne viendra sans doute à l'esprit de qui que ce soit,

de reprocher aux Égyptiens la solidité qui constitue leurs monumens, puisque c'est à cette solidité même, sans doute prévue et calculée, que nous devons de les admirer encore aujourd'hui. Si l'on vient à comparer sous ce rapport les Grecs aux Égyptiens, qu'on les trouvera loin de posséder l'art de braver, dans leurs constructions, les efforts du temps! Sur ce même sol de l'Égypte, soumis à l'influence d'un climat si propice à la conservation des monumens, les Grecs ont élevé de grands édifices, des villes tout entières; mais ce seroit en vain qu'aujourd'hui l'on en chercheroit quelques traces, que l'on voudroit même en assigner l'emplacement.

On sait que les Grecs ont emprunté leur mythologie de la religion Égyptienne; mais combien leur imagination vive et brillante, et l'influence d'un heureux climat, n'ont-elles pas modifié ces emprunts! Il en est de même de ceux qu'ils ont faits à l'architecture Égyptienne. Il n'est point de notre sujet d'en donner ici le développement. Nous ferons seulement observer que la dissemblance qui existe entre les monumens de la Grèce et ceux de l'Égypte, est due sur-tout à la différence des climats où les uns et les autres ont été construits, et au caractère particulier des peuples qui les ont élevés. Les Grecs ont développé dans leurs édifices le charme, la grâce et le goût dont ils avoient le sentiment à un si haut degré; les Égyptiens montrent par-tout une sévérité de formes qui paroît être le résultat nécessaire d'un caractère naturellement sérieux et porté à la mélancolie par l'influence du climat: car ce n'est point un effet chimérique que cette influence du climat et du sol d'un pays sur l'humeur de ses habitans; dans aucun lieu du monde, elle n'est peut-être aussi sensible qu'en Égypte. En effet, où trouvera-t-on moins de variété dans les phénomènes de la nature! Où trouvera-t-on un ciel plus pur et plus constamment beau, des montagnes plus sèches et plus arides, auxquelles le temps, qui détruit tout, n'apporte aucun changement! Où trouvera-t-on un pays circonscrit de toutes parts par des déserts plus affreux! Quoi de plus monotone en général que les sites de l'Égypte! Ce sont toujours des villages semblables, élevés sur des buttes factices entourées de palmiers. L'aspect change pourtant, une fois dans l'année, vers le temps de l'inondation: alors tous ces villages, au moins dans la basse Égypte, semblent être des îles qui s'élèvent du sein d'une mer immense. Sans doute le spectacle qu'ils présentent alors est imposant et magnifique: on se livre d'abord au plaisir d'en jouir; mais l'uniformité du spectacle finit par devenir fatigante. Les siècles n'ont pas modifié cet état de choses; ce qui arrive actuellement se passoit de même dans la plus haute antiquité; et, s'il est vrai que, par suite de l'influence du climat, les habitans modernes de l'Égypte soient naturellement sérieux et enclins à la tristesse et à la mélancolie, on peut en conclure qu'il en étoit ainsi des anciens Égyptiens. Peut-on croire, en effet, que des causes naturelles aussi prononcées ne produisent point constamment les mêmes impressions sur le résultat de la pensée! Rien ne doit donc surprendre dans l'aspect mâle et sévère de l'architecture de l'Égypte. Ainsi, de ce que les monumens Égyptiens ont un caractère différent de celui des monumens Grecs, on n'est point en droit d'en conclure, comme le fait Strabon, qu'ils sont d'une construction barbare (1).

1) Βαρβαρικὴν ἔχων τὴν κατασκευήν. Ces expressions pourroient s'appliquer à des constructions mâles et sévères,

Strabon avance qu'on ne voit, dans les monumens Égyptiens, aucune peinture. A moins qu'il ne veuille point donner ce nom aux couleurs appliquées sur toutes les sculptures, on ne conçoit point une pareille assertion; car, dans les monumens, l'éclat et la vivacité des couleurs frappent tous les regards. Il est vrai que la peinture, chez les Égyptiens, ne procédant que par teintes plates et crues, sans ombres, sans nuances ni dégradations, n'est point, à proprement parler, ce qui constitue un art perfectionné; mais enfin c'est un art à son commencement, dont il est surprenant que Strabon, voyageur exact et observateur exercé, ne fasse aucune mention.

QUATRIÈME PARTIE.

Parallèle des principaux Édifices de Thèbes, et particulièrement de Karnak, avec les monumens Grecs, Romains et modernes.

Quelque soin que nous mettions à décrire les édifices Égyptiens, nous ne pouvons guère nous flatter de réussir à en donner aux autres l'idée que nous en avons prise nous-mêmes sur les lieux : car il y a des choses que des dessins et des descriptions ne peuvent rendre; et il est certain que rien ne peut remplacer la vue des monumens auxquels mille circonstances locales tendent à donner plus de prix. Les dessins géométraux sont sans doute très-propres à faire connoître l'ensemble et les proportions d'un édifice, sa disposition et sa distribution : mais qu'ils sont loin de donner des idées satisfaisantes des constructions, sous le rapport de l'élégance et de l'effet! C'est sur-tout en les comparant avec les vues pittoresques faites sur les lieux mêmes, que nous avons pu en juger : nous avons toujours été surpris de trouver dans ces dernières une certaine légèreté à des édifices que les dessins géométraux nous montroient lourds et sans élégance. Il faut se garder de croire que ce résultat doive être seulement attribué à la perspective linéaire : il dépend sur-tout de la perspective aérienne, dont les effets sont si variables dans les différens climats, et de l'opposition d'une vive lumière avec des ombres bien tranchées. Un tact fin et sûr, et une longue habitude d'observer, avoient appris aux Égyptiens à apprécier toutes ces causes et à en combiner les effets : bien différens des Grecs et des Romains, qui, en transportant leur architecture sous le ciel de l'Égypte, ne paroissent point en avoir tenu compte; d'où il est résulté que leurs élégans édifices s'y montrent sous l'apparence de constructions grêles et sans solidité.

Comme rien dans la nature n'a de grandeur absolue, et que l'esprit de l'homme ne juge de tout ce que l'univers offre à son observation que par des rapports, ce n'est qu'en faisant des rapprochemens entre des objets analogues que l'on peut se faire une juste idée de leur étendue et de leur importance. Il nous paroît donc convenable, pour ne rien laisser à desirer sur la connoissance des monumens de Thèbes, et plus particulièrement de ceux de Karnak, de les mettre en parallèle

ou bien s'entendre de constructions étrangères; car on sait que les Grecs et les Romains donnoient la qualification de barbare à tout ce qui étoit étranger. Cependant la suite du passage semble bien annoncer que les expressions de Strabon ne peuvent point être prises en bonne part.

avec des édifices bien connus. Il ne suffit pas en effet de faire observer aux lecteurs que tous les temples et les palais de l'ancienne Égypte sont représentés dans l'ouvrage à une même échelle ; que la grande cour de Karnak, par exemple, renfermeroit tous les monumens de l'île de Philæ : cette observation n'est pas de nature à frapper ceux qui n'ont point d'objet de comparaison pour les constructions de Philæ.

Pour remplir notre objet, nous allons donc d'abord comparer les monumens de Karnak avec les édifices élevés par les Grecs et les Romains. Ces derniers, mieux appréciés depuis la renaissance des arts, et recherchés avec empressement, sont devenus, pour ainsi dire, classiques, et sont, par cela même, bien propres à remplir nos vues. Ce n'est pas cependant que nous nous proposions de traiter ici, avec quelque étendue, de l'architecture Égyptienne comparée avec les diverses architectures connues; ce sera l'objet d'un travail particulier (1).

Les monumens Grecs proprement dits (2), ceux qui ont été construits sous le gouvernement de Périclès, au temps où le goût des arts fut porté à un si haut degré, et lorsqu'Athènes étoit libre et florissante, ne peuvent point entrer en comparaison, pour l'étendue, avec ceux de l'Égypte. L'antique temple de Thésée, les édifices les plus estimés des anciens, tels que les Propylées et le Parthenon, sont d'une étendue peu considérable : ce dernier est construit à peu près sur les mêmes dimensions que le temple du sud à Karnak ; tous deux ont une longueur presque double de leur largeur.

Les monumens de la grande Grèce, dont les ruines subsistent encore à Pesti (3), l'ancienne *Posidonia*, et qui paroissent dater de ce beau temps de l'architecture où le goût sévère des Grecs n'admettoit aucun ornement superflu, ne sont pas plus comparables que ceux d'Athènes, sous le rapport de l'étendue, aux grandes constructions Égyptiennes.

Dans le beau siècle de la Grèce, les Athéniens ont construit sur de petites dimensions des temples d'un goût exquis; mais, sous le gouvernement des Romains, Athènes a vu s'élever avec éclat des édifices qui, au mérite de la pureté d'exécution et de l'harmonie dans toutes les parties, réunirent en outre des dimensions colossales. Le temple de Jupiter Olympien rappelle à l'esprit un des plus grands édifices des Romains : il n'est plus connu maintenant que par les descriptions qu'en ont données Pausanias (4) et Vitruve (5). Si l'on en croit leurs témoignages, il étoit enfermé dans une vaste enceinte : c'étoit donc un des monumens qui pouvoient le mieux être comparés à ceux des Égyptiens. Il est à regretter que les voyageurs n'aient pas découvert sur les lieux des vestiges tels que nous puissions établir cette comparaison.

Si d'Athènes on passe à Palmyre et à Balbek, on trouve des ruines considérables

(1) *Voyez* notre Mémoire général sur l'architecture.

(2) Le temple de Minerve a 214^{ds} 10° 4^{l} de longueur et une largeur de 95^{ds} 1° 6^{l}. Les colonnes du péristyle ont 5^{ds} 8° de diamètre et 32^{ds} de hauteur.

Le temple de Thésée, bâti environ dix ans après la bataille de Marathon, a 100^{ds} 1° de long et 42^{ds} 11° 4^{l} de large.

(3) Le grand temple de Pæstum a 192^{ds} 4° pouces de longueur et 86^{ds} 2° de largeur. Le petit temple a 172^{ds} 4°.

(4) Pausan. *Græciæ Descript.* lib. V, pag. 303, edit. Hanoviæ, 1613.

(5) Vitruve, traduct. de Perrault, *préface du livre VII, pag. 219*, et *liv. III, pag. 70*.

de monumens si magnifiques, qu'ils ont pu être considérés comme le dernier effort de la puissance humaine, avant que l'ancienne capitale de l'Égypte fût mieux connue. Qui n'a point été saisi d'admiration en lisant les récits des voyageurs, au sujet des merveilles que renferment encore ces villes autrefois si florissantes et maintenant désolées! Qui n'a point appris avec étonnement qu'à Palmyre, dans un endroit enveloppé de tous côtés par le désert, il existe actuellement même des ruines d'une telle magnificence, que l'imagination a peine à les concevoir! Le grand temple du Soleil est renfermé dans une enceinte de deux cent quarante-six mètres de long et de deux cent vingt-un mètres de large ; trois cent soixante-quatre colonnes d'un mètre quarante centièmes (1) de diamètre, et de quinze mètres et demi (2) de hauteur, en soutenoient les longues galeries et les vastes portiques. Le temple, maintenant ruiné, offre des débris dans une étendue de soixante-dix mètres (3) en longueur, et de quarante-deux mètres (4) en largeur. Le portique et le péristyle sont formés de quarante-une colonnes, toutes de marbre blanc, de plus de seize mètres (5) d'élévation. Les dimensions colossales de ces monumens ne sont pas encore ce qui excite le plus l'étonnement; ce sont les admirables sculptures dont les frises, les corniches, les soffites, sont couverts; ce sont les riches ornemens qui décorent les encadremens des croisées et des portes. Sous le rapport du goût, de la pureté du dessin, et de l'élégance des proportions, Thèbes n'a pas de sculptures à opposer à celles de Palmyre ; mais elle est bien supérieure à celle-ci par l'étendue des surfaces sculptées de ses nombreux monumens. Le palais de Karnak, sans compter les accessoires qui en dépendent immédiatement, a trois cent cinquante-huit mètres (6) de long, et une largeur de cent dix mètres (7); ainsi il l'emporte de beaucoup sur le temple du Soleil : et d'ailleurs, quelle différence dans la manière dont les espaces sont remplis ! Le temple du Soleil subsistoit seul et comme isolé au milieu de sa vaste enceinte, et les murs du palais de Karnak enferment une suite d'édifices contigus, qui ne laissent, pour ainsi dire, aucun vide sur une surface immense.

Palmyre se fait sur-tout remarquer par ses longues avenues de colonnes d'un seul morceau de marbre; on en voit quatre rangées formant des avenues qui correspondent aux trois ouvertures d'un très-bel arc de triomphe : elles occupent en longueur une étendue de douze cent vingt-neuf mètres (8), et viennent aboutir à un magnifique tombeau; elles forment de vastes portiques ornés d'une grande quantité de statues et d'inscriptions monumentales. Le moindre nombre auquel on puisse porter toutes les colonnes, est de quatorze cent cinquante, et il n'en reste plus debout maintenant que cent vingt-neuf. A tant de magnificence Karnak peut opposer ses nombreuses avenues de sphinx : mises les unes à la suite des autres, elles occuperoient une étendue de deux mille neuf cent vingt-cinq mètres (9), et une seule d'entre elles a deux mille mètres (10) de longueur. Elles n'ont pas dû renfermer

(1) Quatre pieds quatre pouces.
(2) Quarante-huit pieds.
(3) Deux cent treize pieds.
(4) Cent trente-un pieds.
(5) Cinquante pieds.
(6) Mille cinquante-deux pieds.
(7) Trois cent trente-deux pieds.
(8) Quatre mille pieds.
(9) Huit mille sept cent soixante-quinze pieds.
(10) Six mille pieds.

moins de seize cents sphinx, dont il subsiste encore actuellement près de deux cents. Ces colosses contiennent beaucoup plus de matière et ont exigé plus de travail que toutes les colonnes réunies des vastes portiques de Palmyre.

Il est vrai que Palmyre montre encore avec éclat d'autres ruines imposantes et de nombreuses colonnes, parmi lesquelles plusieurs sont d'un seul morceau de granit; mais aussi Karnak, qui n'est qu'une portion de Thèbes, comprend d'autres restes de temples, de portes magnifiques, et plus de quarante statues monolithes et colossales. Palmyre a deux colonnes triomphales de dix-neuf mètres (1) de hauteur: les grandes colonnes de Karnak ont vingt-deux mètres (2), et elles forment des avenues. Combien plus de raisons on auroit encore d'accorder la supériorité à Thèbes, si, au lieu de ne considérer qu'une portion de cette ville célèbre, on s'attachoit à faire l'énumération des monumens qu'elle renferme dans toute son étendue! En effet, on n'y compte pas moins de huit obélisques monolithes, dont quatre subsistent encore dans leur entier et sont tous d'une hauteur prodigieuse; dix-sept pylônes de dimensions colossales; sept cent cinquante colonnes presque toutes intactes, parmi lesquelles il s'en trouve d'un diamètre égal à celui de la colonne Trajane. On voit maintenant à Thèbes soixante-dix-sept statues monolithes encore subsistantes, ou dont l'existence est incontestablement annoncée par de nombreux débris: la plus petite excède les proportions naturelles, et les plus grandes ont jusqu'à dix-huit mètres (3) de hauteur.

Le contour des ruines de Palmyre est de cinq mille sept cent soixante-douze mètres (4). C'est à peu près le circuit des ruines de Karnak. Mais, comme nous l'avons déjà dit, Karnak n'étoit qu'une portion de la ville de Thèbes, dont le contour total peut avoir été de quatorze à quinze mille mètres (5).

Palmyre, ainsi que Thèbes, a ses tombeaux dont on vante la magnificence. Ce sont des tours carrées de quatre et cinq étages, toutes de marbre blanc, et décorées de riches ornemens et de figures d'hommes et de femmes en ronde-bosse. Dispersées çà et là dans la vallée qui conduit à Palmyre, elles annoncent avec éclat ses ruines magnifiques. Si l'on en croit les récits des voyageurs, les impressions que laisse dans l'ame l'aspect de ces monumens funèbres, sont vives et profondes; mais l'emportent-elles sur celles que l'on éprouve en pénétrant dans cette vallée mystérieuse où sont creusés les tombeaux des anciennes dynasties des rois de Thèbes! Ces hypogées, qui renfermoient les restes des souverains de l'un des plus anciens peuples connus, inspirent-ils moins d'intérêt et de recueillement que les édifices funèbres de Palmyre! Quelle différence d'ailleurs dans le résultat des efforts des deux peuples! Les plus grands tombeaux de Palmyre ont tout au plus quinze mètres (6) de longueur, à peu près autant de largeur, et vingt-trois mètres (7) de hauteur. La plus grande des grottes de la vallée des tombeaux n'a pas moins de cent onze mètres (8) de profondeur. Nous en avons découvert onze, et dans ce nombre

(1) Soixante pieds.
(2) Soixante-dix pieds.
(3) Cinquante-quatre pieds.
(4) Dix-huit mille sept cent cinquante pieds.
(5) *Voyez* la Dissertation à la fin de ce chapitre.
(6) Quarante-six à quarante-sept pieds.
(7) Soixante-douze pieds.
(8) Trois cent quarante-deux pieds.

il en est peu qui s'éloignent de ces dimensions. L'obscurité qui règne dans ces sombres demeures, leur caractère grave et mystérieux, agissent puissamment sur l'ame, et tendent à les faire paroître encore et plus vastes et plus étendues qu'elles ne le sont en réalité. Si les tombeaux de Palmyre se font distinguer par la noblesse et l'élégance de leur sculpture, ceux de Bybân el-Molouk sont remarquables par la multiplicité et la variété des tableaux : il n'y a pas une paroi qui ne soit travaillée, et dont les sculptures ne brillent aujourd'hui même des plus vives et des plus éclatantes couleurs.

Tant de magnificence dans deux villes célèbres est sans doute le résultat d'une même cause : tout porte à croire en effet que Palmyre et Thèbes sont nées du commerce et de l'industrie, et qu'elles se sont livrées toutes deux au trafic des riches productions de l'Inde. Si Thèbes a des monumens plus vastes et en plus grand nombre, c'est que, seule et sans rivale, elle a joui plus long-temps de ce commerce, qui, dans la suite des siècles, a fait la splendeur de Memphis, a été partagé concurremment par plusieurs villes de la Syrie, et enfin s'est remontré de nouveau en Égypte, à Alexandrie, qui, suivant les témoignages de l'histoire, a brillé sur la scène du monde d'un éclat qu'aucune autre ville n'a jamais atteint depuis.

Il n'est guère possible de prononcer le nom de Palmyre sans que les idées se reportent sur la ville de Balbek, sa rivale en grandeur et en magnificence. Nous n'en parlerons point avec détail : il nous suffira de rappeler qu'elle renferme les restes de deux temples magnifiques, qui réunissent à des dimensions colossales la même richesse de sculptures et d'ornemens que l'on retrouve à Palmyre. Le plus petit, qui est aussi le mieux conservé, a quatre-vingt-trois mètres de long et trente-sept mètres de large ; dimensions qui le rendent comparable, pour l'étendue, aux grands temples de l'Égypte, et particulièrement à celui du sud à Karnak. Les colonnes ont de hauteur, compris la base et le chapiteau, plus de seize mètres (1) ; leur fût n'est composé que de trois morceaux. Le grand temple, qui est le plus ruiné, occupe une longueur de quatre-vingt-seize mètres et une largeur de moitié moindre. Ces dimensions, quoique considérables, sont loin de l'emporter sur celles des grands édifices de Thèbes. Cependant l'enceinte qui environne le temple, est remarquable par son étendue ; elle a deux cent quatre-vingt-dix-neuf mètres de longueur et cent trente-six mètres de largeur. Un vaste portique, une grande cour octogone, une seconde cour de forme rectangulaire, ornée de galeries, se font particulièrement distinguer. L'ensemble de tous ces édifices renferme une surface pareille à celle du palais de Louqsor. On y voit des pierres de dimensions colossales : trois d'entre elles, qui sont élevées à dix mètres (2) de hauteur, ont ensemble soixante mètres (3), et la plus grande en a vingt-un (4). Les voyageurs témoignent leur étonnement à la vue de ces pierres énormes posées à une si grande hauteur ; mais la difficulté de les mettre dans la place qu'elles occupent, peut-elle se comparer à ce qu'il a fallu d'effort et d'art pour transporter

(1) Cinquante pieds.
(2) Trente pieds.
(3) Cent quatre-vingt-trois pieds.
(4) Soixante-quatre pieds.

et

et élever sur leurs bases les énormes obélisques de Karnak, qui présentent des dimensions bien autrement considérables.

Pour compléter le parallèle rapide que nous nous sommes proposé de faire, il nous reste à comparer les monumens de l'ancienne Rome avec ceux de Thèbes. Aucune ville du monde n'a peut-être été embellie d'édifices et plus nombreux et plus vastes; elle renferme encore les restes de beaucoup de temples, parmi lesquels on peut citer ceux de Jupiter Stator, de Jupiter Tonnant, d'Antonin et Faustine, du Soleil et de la Lune, celui de la Paix bâti par Vespasien : cependant tous ces monumens ne peuvent entrer en parallèle, pour l'étendue, qu'avec le temple du sud à Karnak. Rome renferme des édifices d'un autre genre, construits sur des dimensions colossales : elle a son Panthéon, son Colisée et ses théâtres. Mais c'est particulièrement dans les thermes bâtis par les empereurs qu'elle fait éclater une magnificence vraiment extraordinaire : une seule salle des thermes de Dioclétien a cinquante-huit mètres et demi (1) de longueur, et vingt-quatre mètres (2) de largeur. Quelque grandes que soient ces dimensions, elles sont loin cependant d'égaler celles de la salle hypostyle de Karnak, qui a cent deux mètres et demi de long, et cinquante-deux mètres de large.

Si l'on considère la ville moderne de Rome, parmi les édifices nombreux dont elle est remplie, on en remarque un qui les surpasse tous en grandeur et en magnificence; c'est l'église de Saint-Pierre, dont la coupole, élancée dans les airs, a cent trente-sept mètres (3) de hauteur, élévation qui égale presque celle de la grande pyramide de Memphis au-dessus du plateau sur lequel celle-ci est bâtie. Cette basilique a dans sa plus grande dimension deux cent dix-huit mètres, et cent cinquante-cinq mètres de largeur. Un vaste fer-à-cheval et deux galeries qui se dirigent un peu obliquement sur la façade, servent d'avenue à ce majestueux édifice, et en augmentent considérablement l'étendue; ce qui la porte à quatre cent quatre-vingt-dix-sept mètres, longueur moins considérable de trente-sept mètres que la distance comprise entre les sphinx qui précèdent l'entrée de l'ouest du palais de Karnak, et la porte de l'est.

L'Italie offre encore de grands édifices modernes, parmi lesquels on peut citer pour l'étendue le palais de Caserte, qui a deux cent trente-un mètres de longueur, et une largeur à peu près égale : il présente une superficie peu différente de celle du palais de Karnak.

En Espagne, le château de l'Escurial mérite d'être cité pour le vaste emplacement qu'il occupe; il a en effet deux cent quatre-vingt-sept mètres de longueur et deux cent soixante-onze mètres de largeur : et il faut considérer que ce n'est point un palais qui s'étend sur une même ligne et qui a peu d'épaisseur; c'est un monument formé d'un grand nombre de corps de logis, et de plusieurs vastes cours entourées d'édifices fort élevés.

C'est en France qu'il faut arriver ensuite pour trouver des monumens remarquables par leur étendue. Versailles renferme un des châteaux royaux les plus

(1) Cent quatre-vingts pieds huit pouces.
(2) Soixante-quatorze pieds trois pouces.
(3) Quatre cent vingt-deux pieds.

considérables; et de la salle de l'opéra à l'orangerie, on ne compte pas moins de quatre cent quatorze mètres. Paris offre dans la réunion du Louvre et des Tuileries un des plus grands palais qui aient jamais été élevés. En effet, la façade des Tuileries a trois cent vingt-quatre mètres de longueur; les galeries du Louvre occupent une étendue de quatre cent soixante-cinq mètres; et d'une extrémité des édifices à l'autre, on compte six cent soixante-neuf mètres. A la vérité, ces constructions ont peu d'épaisseur : mais, lorsque le grand espace qu'elles renferment sera rempli par les monumens dont le plus grand et le plus puissant des monarques a ordonné l'exécution, on aura un ensemble qui l'emportera sur le palais de Karnak, et par conséquent sur tous les édifices connus.

TEXTES

DES AUTEURS CITÉS.

I.

Αθ. Νῦν δέ γε αὐτὸ, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἐν πάσαις ταῖς πόλεσιν ἔξεστι ῥᾴδιον, πλὴν καὶ Αἰγυπτον. Κλ. Ἐν Αἰγύπτῳ δὲ δὴ πῶς τὸ τοιοῦτον φῂς νομοθετεῖσθαι; Αθ. Θαῦμα καὶ ἀκοῦσαι· πάλαι γὰρ δή ποτε, ὡς ἔοικεν, ἐγνώσθη παρ' αὐτοῖς ὅτος ὁ λόγος, ὃν πανῦν λέγομεν ἡμεῖς, ὅτι καλὰ μὲν σχήματα, καλὰ δὲ μέλη δεῖ μεταχειρίζεσθαι ταῖς συνηθείαις τοὺς ἐν ταῖς πόλεσι νέους. Ταξάμενοι δὲ ταῦτα ἄττα ἐστὶ καὶ ὁποῖ' ἄττα, ἀπέφηναν ἐν τοῖς ἱεροῖς· καὶ παρὰ ταῦτα οὐκ ἐξῆν οὔτε ζωγράφοις, οὔτ' ἄλλοις ὅσοι σχήματα καὶ ὁποῖ' ἄττα ἀπεργάζονται, καινοτομεῖν, οὐδ' ἐπινοεῖν, ἀλλ' ἀττα ἢ τὰ πάτρια· οὐδὲ νῦν ἔξεστιν, οὔτ' ἐν τούτοις, οὔτ' ἐν μουσικῇ ξυμπάσῃ. Σκοπῶν δ' εὑρήσεις αὐτόθι τὰ μυριοστὸν ἔτος γεγραμμένα, ἢ τετυπωμένα (οὐχ ὡς ἔπος εἰπεῖν μυριοστὸν, ἀλλ' ὄντως) τῶν νῦν δεδημιουργημένων οὔτέ τι καλλίονα, οὔτ' αἰσχίω, τὴν αὐτὴν δὲ τέχνην ἀπειργασμένα. Κλ. Θαυμαστὸν λέγεις.

Athen. At isthuc, ut breviter dicam, undique ferè, præterquam in Ægypto, agere licet. *Cli.* Quo autem pacto in Ægypto hanc legem sancitam esse dicis! *Athen.* Mirum hoc quidem auditu est: nam id olim, ut mihi videtur, illi cognoverunt, oportere, quod nunc nos diximus, in civitatibus juvenes bonis figuris et bonis cantibus assuescere. Quæ verò et qualia sint hujusmodi, in sacris ab eis est institutum: ac præter illa, neque pictoribus, neque aliis figurarum vel quorumcumque artificiorum fabris, nova ulla licebat inducere, neque etiam excogitare alia, præter patria; neque hodie licet, aut in his, aut in universa musica. Itaque, si observes, invenies ibi, quæ decem annorum millibus retro depicta formatave quomodocumque fuerunt; quasi non adeò vetusta sint, ut ita dicam; nec pulchriora neque turpiora his quæ hodie depinguntur, sed eâdem arte confecta. *Cli.* Mirabile auditu est quod dicis, &c. (Plato, *de Legibus*, lib. II.)

II.

Οὐ μόνον δὲ τοῦτον τὸν βασιλέα παρειλήφαμεν, ἀλλὰ καὶ τῶν ὕστερον ἀρξάντων πολλοὺς εἰς τὴν αὔξησιν τῆς πόλεως πεφιλοτιμῆσθαι. Ἀναθήμασί τε γὰρ πολλοῖς καὶ μεγάλοις, ἀργυροῖς καὶ χρυσοῖς, ἔτι δ' ἐλεφαντίνοις, καὶ κολοσσικῶν ἀνδριάντων πλήθει, ὥρους δὲ τούτοις καλασκευαῖς μονολίθων ὀβελίσκων μηδεμίαν τῶν ὑπὸ τὸν ἥλιον οὕτω κεκοσμῆσθαι. Τεττάρων γὰρ ἱερῶν καλασκευασθέντων, τό, τε κάλλος καὶ τὸ μέγεθος θαυμαστῶν, ἓν εἶναι τὸ παλαιότατον, τεισκαίδεκα μὲν σταδίων τὴν περίμετρον, πέντε δὲ καὶ τετταράκοντα πηχῶν τὸ ὕψος, εἴκοσι δὲ καὶ τεττάρων ποδῶν τὸ πλάτος τῶν τοίχων. Ἀκόλουθον δὲ τῇ μεγαλωρεπείᾳ ταύτῃ καὶ τὸν ἐν αὐτῷ κόσμον τῶν ἀναθημάτων γενέσθαι, τῇ τε

Nec verò hunc modò regem, sed etiam qui pòst regnarunt, multos urbi augendæ impensè studuisse, accepimus. Donariis enim multis et magnificis ex argento, auro, ebore, et statuarum multitudine colossicarum, necnon obeliscorum ex uno lapide structuris, nullam sub sole urbium ita decoratam. De quatuor enim templis ibi constructis unum esse antiquissimum, quod stadiorum XIII circuitum et XLV cubitorum altitudinem, murumque XXIV pedes latum habeat, cui magnificentiæ par sit consecratorum illic ornatus, tum impensis admirandus, tum manuum opere exquisitè elaboratus. Ædes quidem ad nuperam permansisse ætatem, sed argentum et aurum, eborisque ac lapidum apparatum, à Persis, cùm Cambyses Ægypti templa exureret, dispoliata esse: quo tempore translatis in Asiam opibus, et

δαπάνῃ θαυμαστὸν καὶ τῇ χειρουργίᾳ περιττότερον εἰργασμένον. Τὰς μὲν οὖν οἰκοδομὰς διαμεμενηκέναι μέχρι τῶν νεωτέρων χρόνων. Τὸν δ' ἄργυρον καὶ χρυσὸν καὶ τὴν δι' ἐλέφαντος καὶ λιθείας πολυτέλειαν ὑπὸ Περσῶν σεσυλῆσθαι, καθ' ὃς καιροὺς ἐνέπρησε τὰ καθ' Αἴγυπτον ἱερὰ Καμβύσης. Ὅτε δή φασι τοὺς Πέρσας μετενεγκόντας τὴν εὐπορίαν ταύτην εἰς τὴν Ασίαν, καὶ τεχνίτας ἐξ Αἰγύπτου παραλαβόντας, κατασκευάσαι τὰ περιόντα βασίλεια, τά τε ἐν Περσεπόλει καὶ τὰ ἐν Σούσοις καὶ τὰ ἐν Μηδίᾳ.

ascitis ex Ægypto artificibus, regias illas toto orbe celebres, in Persepoli et Susis, cæteraque Media, à Persis ædificatas perhibent. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 55, edit. 1746.)

III.

Νυνὶ μὲν οὖν ἔστι πανέρημος ἡ πόλις (ἡ Ἡλιούπολις), τὸ ἱερὸν ἔχουσα τῷ Αἰγυπτίῳ τρόπῳ κατεσκευασμένον ἀρχαῖον, ἔχον πολλὰ τεκμήρια τῆς Καμβύσου μανίας καὶ ἱεροσυλίας, ὃς τὰ μὲν πυρὶ, τὰ δὲ σιδήρῳ διελωβᾶτο τῶν ἱερῶν, ἀκρωτηριάζων, καὶ περικαίων, καθάπερ καὶ τοὺς ὀβελίσκους· ὧν δύο καὶ εἰς Ρώμην ἐκομίσθησαν, οἱ μὴ κεκακωμένοι τελέως· ἄλλοι δ' εἰσὶ κἀκεῖ, καὶ ἐν Θήβαις τῇ νῦν Διοσπόλει, οἱ μὲν ἑστῶτες ἀκμὴν πυρίβρωτοι, οἱ δὲ καὶ κείμενοι.

Nunc omnino urbs (Heliopolis) deserta est: habet autem pervetustum templum Ægyptio more structum, quod multis manifestis indiciis Cambysis insaniam ac sacrilegia demonstrat: qui templa partim igni, partim ferro devastavit, mutilans, exscindens, comburens, quemadmodum et obeliscos; quorum duo Romam delati sunt, non omnino corrupti: alii adhuc ibi et Thebis sunt, quæ nunc Diospolis nominatur; alii stantes admodum igni exesi, alii jacentes. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 805, edit. 1620.)

IV.

Τῆς δὲ κατασκευῆς τῶν ἱερῶν ἡ διάθεσις τοιαύτη. Κατὰ τὴν εἴσοδον τὴν εἰς τὸ τέμενος, λιθόστρωτόν ἐστιν ἔδαφος, πλάτος μὲν ὅσον πλεθριαῖον, ἢ καὶ ἔλαττον, μῆκος δὲ καὶ τετράπλασιον, καὶ τετρακαπλάσιον· ἔστιν ὅπου καὶ μεῖζον· καλεῖται δὲ δρόμος τοῦτο, καθάπερ Καλλίμαχος εἴρηκεν,

Templorum structura talis est. In ingressu fani est pavimentum, latitudine quidem jugeri, aut paulò minùs; longitudine verò triplâ quadruplâve, et quibusdam in locis etiam magis: atque hoc quidem dromus (quod est cursus) dicitur, ut et Callimachus inquit,

Ὁ δρόμος ἱερὸς ἕστος Ἀνούβιδος.

Est dromus hic sacratus Anubidi.

Διὰ δὲ τοῦ μήκους παντὸς ἑξῆς ἐφ' ἑκάτερα τοῦ πλάτους σφίγγες ἵδρυνται λίθιναι, πήχεις εἴκοσιν, ἢ μικρῷ πλείους ἀπ' ἀλλήλων διέχουσαι, ὥστ' ἕνα μὲν ὀκ δεξιῶν εἶναι στίχον τῶν σφίγγων, ἕνα δ' ἐξ εὐωνύμων μετὰ δὲ τὰς σφίγγας πρόπυλον μέγα, εἶτ' ἄλλο προελθόντι πρόπυλον, εἶτ' ἄλλο. Οὐκ ἔστι δὲ διωρισμένος ἀριθμὸς, οὔτε τῶν προπύλων, οὔτε τῶν σφίγγων· ἄλλα δ' ἐν ἄλλοις ἱεροῖς, ὥσπερ καὶ τὰ μήκη, καὶ τὰ πλάτη τῶν δρόμων. Μετὰ δὲ τὰ προπύλαια, ὁ νεὼς πρόναον ἔχων μέγαν, καὶ ἀξιόλογον· τὸν δὲ σηκὸν σύμμετρον, ξόανον δ' ὄδεν, ἢ οὐκ ἀνθρωπόμορφον, ἀλλὰ τῶν ἀλόγων ζώων τινός· τοῦ δὲ προνάου παρ' ἑκάτερον πρόκειται τὰ λεγόμενα πτερά· ἔστι δὲ ταῦτα ἰσοϋψῆ τῷ ναῷ

Per totam verò longitudinem deinceps ex utraque latitudinis parte sunt positæ lapideæ sphinges, vigenis cubitis vel paulò pluribus inter se distantes, ut altera sphingum series sit à dextra, altera à sinistra. Post sphinges, vestibulum ingens; et ubi processeris ulteriùs, aliud vestibulum, rursumque aliud. Sed neque vestibulorum neque sphingum certus est numerus; sed alius atque alius, pro diversitate longitudinis et latitudinis dromorum. Post vestibula est templum quod ingens atrium habet, ac memoratu dignum, et delubrum mediocre: simulacrum verò aut nullum, aut non ad hominis formam, sed bestiæ alicujus, effictum. Ex utraque parte atrii projectæ sunt quæ pinnæ appellantur: sunt autem duo muri, æquè alti atque templum, in initio inter se distantes paulò plus quàm est latitudo crepidinis

τείχη δύο, καὶ ἀρχὰς μὲν ἀφεστῶτα ἀπ' ἀλλήλων μικρὸν πλέον, ἢ τὸ πλάτος ἐστὶ τῆς κρηπίδος τοῦ νεῶ· ἔπειτ' εἰς τὸ πρόσθεν προϊόντι, κατεπινεύσας γραμμὰς μέχει πηχῶν πεντήκοντα ἢ ἑξήκοντα· ἀναγλυφὰς δ' ἔχουσιν οἱ τοῖχοι ὅτοι μεγάλων εἰδώλων, ὁμοίων τοῖς Τυρρηνικοῖς, καὶ τοῖς ἀρχαίοις σφόδρα τῶν παρὰ τοῖς Ἕλλησι δημιουργημάτων.

templi; postea prorsum procedunt ad inclinantes invicem lineas, usque ad L aut LX cubitos. Hi parietes ingentium simulacrorum sculpturas habent, Etruscis et antiquis Græciæ operibus persimilium. (Strab. *Georg.* lib. XVII, pag. 805.)

V.

Ὑπὲρ δὲ ταύτης ἡ Ἄβυδος, ἐν ᾗ τὸ Μεμνόνειον βασίλειον θαυμαστῶς κατεσκευασμένον, ὁλόλιθον τῇ αὐτῇ κατασκευῇ ἥπερ τὸν λαβύρινθον ἔφαμεν.....

Supra hanc est Abydus, in qua est Memnonis regia mirificè structa, è solido lapide, quemadmodum diximus de labyrintho.....

Εἰ δ' ὡς φασὶν ὁ Μέμνων ἦν ἀπὸ τῶν Αἰγυπτίων Ἰσμάνδης λέγεται, καὶ ὁ λαβύρινθος Μεμνόνειον ἂν εἴη καὶ τοῦ αὐτοῦ ἔργον, ὅπερ καὶ τὰ ἐν Ἄβύδῳ, καὶ τὰ ἐν Θήβαις.

Quòd si (ut nonnulli sentiunt) Memnon ab Ægyptiis Ismandes dicitur, etiam labyrinthus Memnonius erat, et ejusdem opus cujus Abydensia et Thebana, nam et ibi quædam Memnonia dicuntur. (*Ibid.* pag. 813.)

VI.

Ἔστι δέ τις καὶ πολύστυλος οἶκος καθάπερ ἐν Μέμφει, βαρβαρικὴν ἔχων τὴν κατασκευήν· πλὴν γὰρ τοῦ μεγάλων εἶναι, καὶ πολλῶν, καὶ πολύστιχων τῶν στύλων, οὐδὲν ἔχει χάριεν, οὐδὲ γραφικὸν, ἀλλὰ ματαιοπονίαν ἐμφαίνει μᾶλλον.

Exstat etiam ædes quædam multis columnis structa, sicuti Memphi, barbaricâ fabricâ; nam, præterquam quòd columnæ multæ sunt, et ingentes, et multiplici ordine constitutæ, nihil pictum aut elegans habet, sed potiùs inanem quemdam laborem arguit. (*Ibid.* pag. 806.)

SECTION IX,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Ruines de Med-a'moud.

En sortant de Karnak par la grande porte de l'est, on trouve un sentier battu dans la direction de l'axe du palais. Ce chemin, que l'on suit en ligne droite sur une longueur de neuf cents mètres, tourne presque à angle droit vers le nord-nord-est; et après en avoir parcouru une longueur de deux mille mètres, on arrive à un petit monticule où sont les restes d'une porte (1) à moitié détruite, qui a dû être tout-à-fait semblable à celles de Karnak. Un bouquet de palmiers que l'on voit encore sur cet emplacement, paroît annoncer qu'il y a eu récemment des habitations, dont pourtant il n'existe plus de traces.

Tout le long du chemin que nous venons d'indiquer, et dans une largeur moyenne de cinq à six cents mètres, les champs sont cultivés. Un canal dérivé du Nil à quelques lieues au-dessus de Louqsor y amène les eaux du fleuve : elles entretiennent quelque fraîcheur dans cette partie de la plaine, qui par-tout ailleurs présente l'aspect affligeant de l'abandon le plus absolu. Toute la campagne est couverte de plantes sauvages ressemblant à des roseaux, qui, dans quelques endroits, s'élèvent presque jusqu'à la moitié du corps.

Si l'on s'avance encore de trois mille mètres dans la direction nord-est, on arrive à une de ces buttes de décombres qui annoncent toujours en Égypte les vestiges d'un lieu plus ou moins anciennement habité. Celle-ci est connue dans le pays sous le nom de *Qadym*, mot Arabe, qui veut dire *ancien*. A son extrémité nord, on voit le petit village de Med-a'moud, qui a pris son nom des ruines. Cette butte factice a deux mille mètres de tour, et s'étend dans un espace presque circulaire; elle est couverte de monticules de briques crues, mêlées à des débris de poteries : elle présente, comme par-tout ailleurs, l'aspect d'un bouleversement général; et il est probable qu'ici, comme sur la plupart des emplacemens des villes anciennes, les décombres ont été exploités pour servir d'engrais aux terres qui produisent le *dourah*.

Pour arriver plus directement en face des seules constructions remarquables qui sont sur cette butte, il faut s'écarter, à deux cents mètres vers le nord, du chemin que l'on a suivi depuis Karnak. Si l'on s'avance ensuite de l'ouest à l'est, et que l'on pénètre à travers les monticules de décombres, on trouve d'abord, à gauche, les restes d'un mur de vingt-un mètres de longueur, qui retourne à

(1) Cette porte est indiquée sur le plan général de Thèbes. Voyez *planche 1, A, vol. II.*

angle droit dans une étendue de dix mètres. Près de ce mur, on aperçoit un bloc de pierre, dont la surface supérieure présente un carré d'un mètre et demi de côté. Le chemin que l'on continue de suivre; offre l'aspect d'une sorte de vallon formé par les décombres. Il ne faut sans doute voir ici que les vestiges d'une ancienne rue qui conduisoit aux monumens que nous allons décrire. Tous les débris dispersés à droite et à gauche sont ceux des maisons.

A cent quatre-vingt-douze mètres de la construction dont nous venons de parler, on rencontre les premiers débris qui annoncent un antique édifice. C'est un amas confus de pierres renversées les unes sur les autres, dont nous n'aurions pu deviner la forme primitive, si l'expérience ne nous eût appris à reconnoître ces sortes de ruines. Il faut voir ici un de ces pylônes qui précèdent les palais et les temples. Ses restes s'étendent dans une longueur de douze mètres sur une largeur d'environ cinq mètres. Il est placé en face d'un monument dont les vestiges subsistent encore à soixante-dix mètres de là. Avant d'y arriver, on trouve à sa droite les fondations d'un mur dont il est difficile d'apercevoir la liaison avec les constructions voisines. Le monument principal, pour la plus grande partie, ne s'élève point au-dessus du sol : il s'étend dans un espace rectangulaire de trente-sept mètres de long et de onze à douze mètres de large; il consiste en quatre rangées de colonnes qui se présentent sur quatorze de front, et sont au nombre de cinquante-six. Les entre-colonnemens sont égaux, à l'exception de celui du milieu, qui est double des autres. De toutes les colonnes dont on aperçoit les restes, il n'y en a que quatre dans la première rangée qui soient entières et surmontées de leur architrave et d'une partie de leur corniche. Deux d'entre elles forment l'entre-colonnement du milieu, et l'on y voit encore des arrachemens de la porte qui servoit d'entrée à l'édifice, et dont les montans portent des restes de sculptures représentant des offrandes aux dieux. Leurs chapiteaux sont à campanes décorées de feuilles et de tiges de plantes indigènes; ceux des deux autres colonnes qui sont encore debout, à gauche de l'entre-colonnement du milieu, ont la forme de boutons de lotus tronqués. Il est extrêmement vraisemblable que ces derniers chapiteaux couronnoient toutes les autres colonnes dont maintenant il ne reste plus que les fondations. Ce n'est qu'ici que nous avons trouvé réunies dans une même façade ces deux espèces de chapiteaux. Les colonnes ont un mètre dix-sept centièmes de diamètre, et leur espacement est d'un mètre soixante-dix centièmes. Dans le plan qu'offre la *planche 68, A. vol. III*, on a eu soin de colorer plus fortement les quatre qui subsistent encore en entier. Dans les intervalles qui séparent les colonnes de la première rangée, nous avons aperçu des restes de murs d'entre-colonnement, et c'est ce qui a motivé notre restauration (1). Ces murs pouvoient avoir de deux à trois mètres de hauteur. Il est probable que, comme tous ceux de ce genre, ils étoient couverts de tableaux et d'hiéroglyphes sculptés. Au troisième entre-colonnement à gauche de celui du milieu, nous avons découvert les restes d'une porte. L'état de dégradation où elle se trouve, ne nous a point permis de juger jusqu'où elle s'élevoit. Peut-être n'étoit-ce qu'une petite porte

(1) Voyez *planche 68, fig. 3, A. vol. III.*

percée dans un mur d'entre-colonnement, telle que l'on en voit à Erment et à Qaoû el-Kebyreh.

A peu près dans l'axe du troisième entre-colonnement, à gauche de celui du milieu, et à huit mètres (1) de distance de la dernière colonne, on trouve un gros bloc de granit dont les faces sont taillées. Il y a tout lieu de croire qu'il formoit le montant d'une porte servant d'issue à la pièce que nous venons de décrire. S'il en étoit ainsi, on pourroit présumer, avec quelque vraisemblance, que les rangées de colonnes s'étendoient jusqu'à cette porte.

Il est difficile de dire si ces ruines appartiennent à un temple ou à un palais, si elles formoient un portique ou bien une salle hypostyle. Aucun des murs de clôture ne subsiste plus maintenant. Cependant il est à croire que leur destruction n'est pas très-ancienne : Pococke (2), qui a visité, de 1737 à 1739, le même emplacement, les a figurés dans le plan qu'il a publié (3). Ces murs auroient-ils disparu depuis cette époque! Quelques vestiges de constructions que nous avons remarqués au niveau du sol, entre les colonnes de la dernière rangée à gauche, nous ont portés à croire que cette pièce étoit une espèce de portique à jour sur les côtés comme sur la façade, et c'est ce que nous avons exprimé dans l'élévation que nous donnons de ce monument. C'est le seul exemple que nous offrent les édifices Égyptiens d'une pareille disposition, si toutefois notre opinion est suffisamment fondée. Tout le terrain sur lequel s'élèvent ces ruines, a été remué. Les pierres en ont été enlevées, probablement pour être employées à des constructions modernes, et l'on ne pourroit guère espérer, en entreprenant des fouilles, d'acquérir plus de connoissances sur la destination et la forme de l'édifice.

L'axe du monument fait, avec la ligne nord et sud, un angle de soixante degrés.

Dans le voisinage de ces ruines, Pococke a signalé les restes d'un sphinx. Nous ne les avons point aperçus, et il est assez probable qu'ils ont disparu depuis le passage de ce savant voyageur.

En parcourant les ruines de Med-a'moud, M. Girard a trouvé un bloc en pierre calcaire sur lequel est sculptée une tête de Jupiter. La butte de décombres renferme beaucoup de restes de murailles en grande partie enfouies : on en voit plus particulièrement dans la portion qui regarde le Nil, où les monticules sont moins élevés.

Le voisinage de Karnak, les restes de la porte qui subsistent sur le chemin de Karnak à Med-a'moud, tout porte à croire que les ruines que nous venons de décrire étoient une dépendance de Thèbes. Nous examinerons plus au long cette opinion, dans ce que nous avons à dire sur l'étendue et les limites de l'ancienne capitale de l'Égypte (4).

(1) Voyez *planche 68, fig. 1 et 2, A. vol. III.*

(2) Pococke, qui a visité ces ruines à une époque où elles avoient moins souffert des ravages du temps, a figuré sept rangées de quatorze colonnes dans le plan qu'il en a publié. *Voyez* l'édition Anglaise des Voyages de Pococke, publiée en 1743, *pl. 27, fig.* d.

(3) Voyez la *pl. 27, fig.* d, de l'ouvrage de Pococke.

(4) *Voyez* la Dissertation à la fin de ce chapitre.

SECTION X,

PAR E. JOMARD.

Description des Hypogées de la ville de Thèbes.

PREMIÈRE PARTIE.

Observations historiques sur les Hypogées (1).

§. I.er

Coup-d'œil général.

LES ouvrages que l'on va décrire sont loin d'égaler ces grands édifices que les lois et la religion de l'État consacroient en Égypte. Il ne s'agit plus de portiques somptueux, de statues colossales, ni de magnifiques péristyles; ici les travaux des Égyptiens n'ont presque aucune apparence au dehors. A la vérité, le sein des montagnes a été ouvert dans mille sens; le roc a été creusé avec art, distribué avec symétrie, décoré avec goût: mais on n'aperçoit pas, dans ces ouvrages, de vastes dimensions, un style gigantesque, enfin la grandeur Égyptienne. Si l'on y reconnoît à quelque marque les productions de ce peuple, c'est à la multiplicité incroyable des sculptures, des peintures variées, des ornemens de toute espèce, qui décorent les faces des rochers, jusqu'au sein des ténèbres les plus épaisses; c'est au fini admirable des détails, à cette unité d'ensemble qui caractérise les Égyptiens, enfin à la constance que de pareils travaux ont exigée de la part de cette nation industrieuse, dont on a dit, avec assez de justesse, que si les monumens qu'elle a élevés sur la terre peuvent être comparés à quelque chose, c'est uniquement aux ouvrages qu'elle a exécutés sous terre. Qui le croiroit! des salles, des réduits, des puits même condamnés à une ombre éternelle, ont été ornés et enrichis avec autant de soin que les monumens éclairés par le soleil! De longues galeries, des pièces

(1) Le mot *hypogée* a été adopté dans les planches de l'ouvrage, pour désigner ce que certains voyageurs ont appelé les *grottes*. La première expression convient mieux que la seconde pour indiquer des catacombes, des monumens souterrains, soit à cause de son étymologie, soit à cause de l'usage qu'en ont fait les divers auteurs, tels que Vitruve, Julius Pollux, Hésychius, Pétrone, Tertullien. Elle s'appliquoit spécialement, chez les Romains, aux tombes souterraines qui recéloient les urnes sépulcrales. Ces tombeaux étoient divisés, comme en Égypte, en plusieurs salles ornées de bas-reliefs, de fresques et d'une multitude de décorations. Au reste, on se servira quelquefois du mot *grotte*, le lecteur étant bien averti qu'il ne s'agit pas de cavernes ou de creux naturels de rocher. Le mot *crypte* a été employé au même usage par plusieurs écrivains; mais il nous a paru moins juste que celui d'*hypogée*.

N. B. *On peut lire le texte d'une manière continue, sans s'arrêter aux notes, qui, pour la plupart, ne sont que des développemens accessoires ou des renvois aux planches.*

décorées de colonnes et de pilastres, ou bien de simples excavations, composées de chambres étroites et basses, en un mot, tous les hypogées ont été, les uns comme les autres, couverts de peintures à fresque, la plupart consacrées à des scènes familières et à la vie domestique. Ainsi l'on peut dire en quelque sorte que les hypogées étoient les monumens du peuple, comme les temples et les palais étoient les monumens de l'État; c'étoit là, et non dans des maisons de briques, qu'il pouvoit satisfaire son goût naturel pour la sculpture : c'est ce qui explique en partie pourquoi, en Égypte, les habitations particulières n'ont pas été bâties avec les mêmes matériaux que les édifices publics, et par conséquent ont toutes disparu.

A quelle cause pourroit-on attribuer ces travaux souterrains, continués pendant tant de siècles, si ce n'est à l'empire des mœurs et des usages religieux! Le respect pour les morts, professé par toutes les nations, étoit porté en Égypte au plus haut degré. Tout le monde sait que ce pays est le premier, sinon le seul, où les hommes imaginèrent de conserver en entier les dépouilles de leurs ancêtres, et de les dérober en quelque sorte au néant de la mort (1). Peut-être, à l'origine de l'art de l'embaumement, ignoroit-on encore l'art de la sculpture, qui pouvoit reproduire l'image d'un mortel chéri; ou peut-être aussi pensoit-on que ses restes, gardés religieusement au sein de sa famille, agiroient plus sur les cœurs qu'une copie infidèle et qu'une froide image. N'étoit-ce pas, en effet, mettre sous les yeux de la jeunesse un spectacle frappant, capable de l'exciter à égaler ses aïeux, que de lui présenter leur personne elle-même et leurs traits conservés et intacts, au lieu d'une ressemblance équivoque; sans parler du but moral qu'avoit le législateur, en familiarisant les esprits avec l'idée et le tableau de la mort, et ne laissant rien à celle-ci de ce qu'elle a de repoussant! Mais les inconvéniens ou les avantages de cette pratique ne doivent pas être examinés ici. Les peuples ont suivi divers usages funéraires: presque tous ont honoré les morts. Celui d'Égypte n'a différé des autres que par cette singularité, d'avoir non-seulement laissé à la postérité ses arts, ses monumens, mais de s'être en quelque sorte conservé lui-même (2): tant il avoit en principe d'attacher à tout, le sceau de la durée.

Ainsi tous ces monumens souterrains étoient des tombeaux domestiques; et à cette destination il s'en joignoit une autre peut-être plus ancienne, celle de retracer l'image de la vie civile. Le spectacle des hypogées aura donc pour les modernes un intérêt qui touche ordinairement les hommes, celui d'un tableau de mœurs; il suppléera au silence des historiens; et en montrant, pour ainsi dire, l'intérieur des familles, il reposera l'esprit et les yeux du lecteur, de la contemplation des grands monumens.

(1) L'histoire nous apprend que les Éthiopiens, les Perses, les Assyriens et d'autres peuples de l'ancien monde, et, dans le nouveau, les Péruviens, ont aussi, chacun à sa manière, pratiqué l'embaumement des morts; mais on ne retrouve point de momies proprement dites ailleurs qu'en Égypte, si ce n'est peut-être celles de Palmyre. Il y a aussi des momies particulières aux Canaries; elles appartiennent aux Guanches, peuple assez obscur, que l'on présume avoir tiré son origine de l'Égypte, tant pour l'usage même de l'embaumement, qu'à cause d'une prétendue similitude dans la langue: mais cette opinion n'est pas suffisamment fondée.

(2) Cette expression ne paroîtra pas exagérée au lecteur, quand il verra plus bas à quel point les momies humaines qui ont été bien apprêtées, sont encore intactes après tant de siècles, et combien peu d'altération ont essuyé les traits du visage.

Avant d'aborder la description de ces catacombes que la piété filiale des Thébains a consacrées d'une manière si durable, qu'il me soit permis d'en examiner l'origine. Les premières grottes sépulcrales furent sans doute des carrières. Quand on avoit tiré d'une carrière ce qu'elle pouvoit fournir de pierres propres à la construction, il restoit des soutiens et des massifs ; on en dressoit les faces, et l'on en faisoit des piliers et des colonnes ; les parois exploitées par l'architecte se changeoient en murailles lisses, dont le sculpteur et le peintre s'emparoient ensuite pour les décorer. A la vérité, je suis porté à croire que beaucoup de ces grottes, telles, par exemple, que les tombeaux des rois, ont été taillées exprès, et non à l'occasion des temples et des autres édifices ; mais je pense aussi que cela n'arriva point dans les premiers temps. L'existence des grottes sépulcrales doit dater de l'érection des monumens publics, puisque ces deux genres de travaux exigeoient également l'excavation des montagnes (1). Au reste, les uns et les autres sont en si grand nombre en Égypte, qu'on peut douter s'il n'existe autant d'hypogées que parce qu'il y a tant de monumens, ou s'il ne s'y trouve autant de monumens que parce qu'il y a tant d'hypogées.

Cette idée, fondée ici sur une considération très-simple, sera dans la suite appuyée par des raisons plus directes et d'une nature différente ; mais on peut déjà voir qu'elle rend compte d'un fait très-général, je veux dire la ressemblance du style, si ce n'est des sujets, dans les peintures et les bas-reliefs qui décorent, soit les temples, soit les hypogées. Si les derniers étoient tout-à-fait antérieurs aux édifices du culte et de l'État, on y trouveroit, au moins dans quelques-uns, des ébauches absolument grossières et sans aucune proportion ; et c'est ce qu'on n'a point vu. Au contraire, si la plupart sont d'anciennes carrières, exploitées seulement avec méthode et ornées après coup, ne doit-on pas y rencontrer (comme on les y rencontre en effet) le même style, le même état dans les arts du dessin, le même système de décoration, que dans les temples et les palais, élevés à peu près dans les mêmes temps, et ouvrages d'une même école ! Il y a plus ; on remarque, dans plusieurs grottes sépulcrales, des ornemens d'un goût plus pur et certains détails plus parfaits que dans les grands monumens eux-mêmes : il faut donc convenir qu'elles ne sont pas de beaucoup antérieures à ces derniers.

D'un autre côté, puisque les hypogées devoient servir de catacombes pour y déposer les morts embaumés, ne falloit-il pas pour cela que la préparation des momies et tout l'art de l'embaumement fussent déjà connus et usités en Égypte ! La loi ayant fait un devoir de cette pratique, il falloit chercher, pour la remplir, un lieu sec, à l'abri de l'inondation et des influences de l'air, et sur-tout un sol qui ne fût pas pris aux dépens de la terre cultivable. Où ces conditions se trouvoient-elles réunies, si ce n'est au sein même des montagnes calcaires et siliceuses qui enferment la vallée d'Égypte ! On profita donc de toutes les excavations déjà faites dans les rochers, et chaque monument donna ainsi naissance à plusieurs hypogées. Les familles se distribuèrent ces catacombes ; elles les firent orner de tableaux et de bas-reliefs. Ce fut, pour les particuliers plus ou moins riches, un

(1) Sans cela, trouveroit-on tant de grottes d'une forme irrégulière !

moyen de satisfaire leur goût pour la sculpture ou la peinture. Les pauvres eux-mêmes eurent des tombeaux ornés : aussi trouve-t-on qu'il y a dans les hypogées beaucoup d'inégalité pour le travail. On devoit y employer des ouvriers très-différens; toute la nation avoit besoin de ces monumens souterrains, puisque tous les morts étoient embaumés indistinctement. Chaque chef de famille faisoit creuser des puits, des caveaux, et les faisoit décorer suivant sa fortune et son goût. Voilà pourquoi les grottes Égyptiennes sont si multipliées, si diverses : rien n'est plus varié en effet que les plans des salles et des conduits, le style des colonnes, l'état mat ou poli des murailles, les enduits servant aux peintures, le dessin des figures, l'espèce des couleurs. Plusieurs de ces hypogées sont de simples caveaux carrés, sans aucune sculpture ; et depuis cette nudité absolue jusqu'à la magnificence des distributions et des ornemens, on trouve toutes les nuances dans cette architecture souterraine.

Ainsi l'origine des grottes sépulcrales me paroît due à l'architecture, loin de penser que celle-ci a pris naissance dans les grottes. Quand les architectes des temples et des palais avoient fait descendre leurs matériaux dans la plaine, ceux des hypogées, autrement les architectes du peuple, succédoient aux premiers, achevoient les distributions intérieures, et les peintres à leur tour venoient orner les murailles par l'image des travaux domestiques.

§. II.

Topographie des Hypogées, et Remarques historiques.

Si l'on veut se former une idée générale des hypogées de Thèbes, il faut se représenter une partie de la chaîne Libyque, contiguë à la plaine de Qournah, du *Memnonium* et de Medynet-abou (1), longue de plus de deux lieues, haute de trois à quatre cents pieds, et percée, d'espace en espace, d'ouvertures rectangulaires à toute sorte de hauteurs. Qu'on imagine ensuite des conduits peu élevés, et moins larges que hauts, qui, partant de ces ouvertures, pénètrent dans le sein du rocher, tantôt horizontalement, tantôt dans une direction inclinée, tantôt même en serpentant, interrompus çà et là par des salles et par des puits ; plusieurs divisés en nombreuses ramifications qui reviennent quelquefois sur elles-mêmes et rendent le chemin difficile à reconnoître. Si l'on établissoit des communications entre tous ces conduits, ils formeroient le labyrinthe le plus inextricable. Souvent les ouvertures ont été pratiquées l'une à côté de l'autre, à un même niveau, et sur une face de rocher dressée d'avance perpendiculairement ; cette dernière disposition est digne de remarque, et le lecteur ne doit pas la perdre de vue.

Pour arriver aux hypogées, l'on suit des sentiers étroits pratiqués dans la montagne. Ces chemins, malgré leur pente adoucie, sont difficiles à gravir, parce que la

(1) Voyez le plan général de Thèbes, *pl. 1, A. vol. II,* et la *planche 28*, même volume.

Je ne ferai mention ici que des travaux pratiqués dans le corps de la montagne ; toutes les constructions extérieures, même les environs immédiats des hypogées, font l'objet de la *description des monumens de Thèbes*, par MM. Jollois et Devilliers.

montagne est très-escarpée : cependant on y trouve si fréquemment à s'arrêter et à satisfaire sa curiosité, qu'on n'éprouve nulle fatigue à les parcourir. Tantôt on aperçoit des portes élevées, tantôt des entrées basses, les unes carrées, les autres couronnées par des arcades; celles-ci entièrement découvertes et accessibles, celles-là ne laissant qu'un étroit passage, d'autres enfin encombrées jusqu'au plafond par des amas de sable. Les portes des principaux hypogées sont précédées d'un grand vestibule à ciel ouvert, dont les côtés ont été dressés et polis, mais rarement décorés de peintures; les portes des autres débouchent immédiatement sur la face de la montagne. Une dernière distinction qu'il me reste à établir, c'est que les tombeaux les plus simples occupent le haut, et les plus magnifiques, le bas de la montagne. Le dernier asile des pauvres et celui des riches différoient de la même manière que leurs demeures diffèrent entre elles dans nos grandes villes modernes.

Cette multitude de galeries souterraines sert aujourd'hui de refuge à des Arabes vivant misérablement, et la plupart adonnés au vol. Quand les Européens viennent visiter ce lieu, c'est pour les premiers une bonne fortune trop rare pour qu'ils n'en profitent pas aux dépens des voyageurs. On sait ce qui est arrivé à Bruce; et son aventure est tellement conforme à la vraisemblance, qu'on ne peut l'accuser ici, comme ailleurs, d'un peu d'exagération. Protégés par une escorte, nous n'avions pas les mêmes risques à courir; soit effet de la terreur, soit effet d'un calcul bien entendu, nous n'avons éprouvé, de la part de ces Arabes, aucun traitement fâcheux. Qu'ils aient changé de mœurs, on connoît trop leur penchant à la rapine pour le supposer; mais ne voit-on pas les voleurs les plus déterminés changer d'habitude, quand ils trouvent mieux leur compte à faire autrement! C'est ce qui arrivoit avec nous, qui leur payions chèrement les petites statues, les peintures, les antiques de toute espèce, qu'ils rapportoient de l'intérieur des hypogées. Dépouiller un des voyageurs eût été le signal de leur perte à tous; au contraire, en piquant adroitement notre curiosité, ils se faisoient de maîtres des amis. Toujours habiles et rusés, ils inventoient mille artifices pour gagner notre confiance et notre argent. Par exemple, ils bouchoient eux-mêmes l'entrée d'une grotte; ensuite ils annonçoient mystérieusement la découverte d'une grotte nouvelle, et passoient marché pour en faire l'ouverture. Quand on s'étonnoit d'y voir le même désordre que dans les autres, les sermens ne leur coûtoient rien pour se justifier de leur supercherie.

En songeant à quels hommes appartiennent à présent ces demeures souterraines, il se présente à l'esprit un rapprochement singulier. Avant les voleurs Arabes, elles servoient d'asile aux anachorètes. Pour fuir les superstitions et les délices mondaines, ces pieux et austères cénobites n'avoient pu trouver de refuge plus sûr; cependant ils y retrouvoient encore les profanes images du culte Égyptien : aussi recouvroient-ils ces images par des figures chrétiennes; on voit même quelquefois un enduit de plâtre entre les unes et les autres. Dans ces mêmes lieux où les prêtres de l'Égypte faisoient aux morts de magnifiques funérailles avec toute la pompe de leur religion, d'humbles solitaires venoient pratiquer une religion nouvelle, aussi éloignée de la première qu'eux-mêmes différoient des prêtres Égyptiens; et aux figures d'Isis, d'Osiris et d'Harpocrate, sculptées avec une délicatesse extrême,

succédoient des représentations grossières de la Vierge, du Christ ou des Apôtres. Cette succession, dans les mêmes lieux, des prêtres d'Égypte, des anachorètes Chrétiens, et des voleurs Arabes, remonteroit encore plus haut, si l'on s'en rapportoit à des auteurs un peu trop crédules. A les en croire, ces mêmes hypogées auroient servi d'asile contre le déluge. Les philosophes Égyptiens avoient prévu, dit-on, cette grande catastrophe; et pour ne pas laisser périr leurs découvertes et les connoissances qu'ils avoient acquises, ils les avoient gravées sur des *stèles* dans l'intérieur des rochers; comme s'ils eussent pu croire que ces lieux seroient respectés par un cataclysme universel!

On a dit plus haut que les ouvertures des hypogées sont quelquefois l'une à côté de l'autre et à un même niveau. La direction commune qu'ont alors les galeries, la plupart perpendiculaires à la face de la montagne, me semble expliquer fort bien le nom de *syringe* qui a été employé par les auteurs, sans qu'on ait su en faire jusqu'ici la véritable application. Cette dénomination est-elle purement fortuite, ou ne seroit-elle pas due plutôt à une certaine analogie entre les tuyaux de la flûte de Pan appelée *syringe*, et tous ces conduits souterrains aboutissant à une même ligne! Une douzaine d'ouvertures de grottes égales et contiguës, étant vues de loin, pouvoient ressembler un peu aux trous de la syringe; et quand le vent souffloit dans ces canaux parallèles, il en résultoit peut-être accidentellement une suite de sons analogues à ceux de la flûte de Pan. Si l'on s'en rapporte aux étymologistes, σύριγξ indique un canal quelconque (1). Le romancier Héliodore, d'ailleurs précieux pour la vérité des mœurs et des descriptions, désigne évidemment les hypogées dans le passage où Calasiris raconte les questions qu'on lui faisoit au temple de Delphes: « Les uns m'interrogeoient sur la forme et la construction des pyramides, les » autres sur les *détours tortueux des syringes* [συρίγγων πλάνην]. Enfin ils n'oublioient » rien des merveilles Égyptiennes; car on plaît singulièrement à des Grecs, lorsqu'on » leur fait des récits touchant l'Égypte (2). »

Ammien-Marcellin représente les syringes comme de vastes souterrains pleins de détours, pratiqués dans le roc avec un grand travail, et recouverts d'hiéroglyphes et de figures sculptées (3).

Les historiens et les poëtes, dit Élien, célèbrent les labyrinthes de Crète et les syringes d'Égypte. Ce rapprochement donne une juste idée des syringes; et ce qui achève de les peindre, c'est que l'auteur les compare avec les sentiers obliques et tortueux que se creusent les fourmis (4).

(1) De là le mot *seringue*. Voyez Suidas, qui donne cette définition de *syrinx*, ἡ ἐπιμήκης ὀρώρυξ, *fossa longa*. Selon Hésychius, le mot σύριγγες indique des trous ou excavations qui se communiquent.

(2) *Æthiopic.* lib. II. Héliodore fait encore ailleurs la description d'une caverne creusée artificiellement dans les montagnes de la basse Égypte. Il en avoit puisé les traits dans les excavations des hypogées. (*Ibid.* lib. I.)

(3) *Sunt et syringes subterranei quidam et flexuosi secessus, quos..... penitùs operosis digestos fodinis, per loca diversa struxerunt; et excisis parietibus, volucrum ferarumque genera multa sculpserunt, et animalium species innumeras, quas hieroglyphicas litteras appellarunt.* (Amm. Marcell. lib. XXII, cap. 15.)

(4) Ælian. *de natur. anim.* lib. VI, cap. 43, et lib. XVI, cap. 15. Rossi pense qu'il faut lire, dans ces passages, σήραγγας et non σύριγγας, et se fonde sur ce que le mot est d'origine Égyptienne; mais l'étymologie qu'il donne de σήραγγας est loin d'être satisfaisante (*Etymol. Ægypt.* p. 194). Si l'on veut absolument que le mot *syringe* ait sa source dans la langue Égyptienne, autant vaut supposer que σύριγξ, *fistula, canalis*, vient primitivement de cette langue; car le sens en est parfaitement juste, appliqué aux hypogées.

On trouve, dans plusieurs auteurs, le mot *syringe* avec une acception pareille, mais non à propos de l'Égypte. Décrivant les fameux jardins de Babylone, Diodore les représente comme supportés par plusieurs étages de syringes; ce qu'on peut entendre comme des galeries, d'après le sens qu'on donne ici à ce mot. Diodore et Strabon ont négligé de citer les syringes de Thèbes, quoique tous deux aient parlé des tombeaux des rois.

Dans l'Histoire de Polybe, on trouve ce mot employé pour indiquer un passage secret qui existoit à Alexandrie (1). Pausanias place les syringes dans la Thébaïde, du côté où étoit la statue de Memnon (2); et Tacite les désigne sans les nommer, quand il parle du voyage de Germanicus à Thèbes. « On y trouve, dit-il, des endroits » resserrés et d'une immense profondeur, où l'on n'a jamais pu pénétrer jusqu'à » l'extrémité (3). » Au reste, ce passage a été expliqué différemment et comme s'il se rapportoit aux profondeurs du Nil; je pense qu'il faut l'entendre des catacombes. Mais, parmi tous les auteurs, c'est Callistrate qui décidera tout-à-fait de l'origine du mot *syringe*. « Il y avoit, dit-il, auprès de Thèbes d'Égypte, un souterrain en » forme de *syringe*, contourné naturellement et en spirale autour du pied de la » montagne. Au lieu de se diriger comme un chemin droit et de se diviser en » tuyaux alignés, il suivoit les circuits du rocher, et il étendoit sous terre ses » rameaux tortueux par des détours inextricables (4). » Cette description ne peut plus laisser aucun nuage sur l'étymologie et sur la nature des syringes de Thèbes; il faut seulement en appliquer le nom à presque tous les souterrains de cette ancienne ville, au lieu de l'attribuer à un seul en particulier.

On a pu se faire une idée, par ce qu'on vient de lire, de l'étendue et de la multiplicité des excavations pratiquées à Thèbes; mais Pline raconte un fait plus extraordinaire que tout le reste. Il rapporte qu'il a existé une ville suspendue en l'air; c'étoit Thèbes d'Égypte. A l'insu des habitans, des armées traversoient la ville par-dessous, et cependant le fleuve la partageoit en deux (5). Sans reléguer tout-à-fait ce récit parmi les fables, il est permis de le regarder comme tenant du merveilleux; mais du moins il fait connoître l'opinion qu'avoient les anciens eux-mêmes sur les travaux innombrables des souterrains de Thèbes. De pareils travaux ont eu lieu dans le reste de la Thébaïde et dans les montagnes de l'Égypte moyenne; et c'est ce qui a fait dire à plusieurs, mais sans nulle preuve, que cette foule de grottes servoit d'habitation aux anciens Égyptiens. Les prêtres, dit-on, y passoient leur vie et s'y livroient à des études secrètes : de là le goût des mystères qui dominoit généralement en Égypte; de là l'usage d'une écriture cachée, le voile impénétrable répandu sur la religion et sur l'histoire du pays, et même, ajoute-t-on, le caractère mélancolique de la nation. Ce seroit du temps mal employé que de réfuter ces

(1) Εἰς τὴν σύριγγα τὴν μεταξὺ τῆς Μαιάνδρου καὶ τῆς παλαίσεως κειμένης. (Polyb. *Hist.* lib. XV.)

(2) Pausan. *Attic.* lib. I, cap. 13.

(3) *Atque alibi angustiæ, et profunda altitudo, nullis inquirentium spatiis penetrabilis.* (Tacit. *Annal.* lib. II.)

(4) Le reste du passage renferme la description curieuse d'un prétendu automate joueur de flûte, qui, suivant l'auteur, se voyoit dans le souterrain. (Ἔκφρασις Καλλιστράτου, *in Satyrum*, Philostr. Oper.)

(5) *Legitur et pensilis hortus, imò verò totum oppidum Ægyptiæ Thebæ, exercitus armatos subter educere solitis regibus, nullo oppidanorum sentiente. Etiamnum hoc minùs mirum, quàm quòd flumine medium oppidum interfluente.* (Plin. *Nat. Hist.* lib. XXXVI, cap. 14.)

idées systématiques : elles n'étoient que spécieuses, avant que l'on connût bien les monumens de l'Égypte ; aujourd'hui elles seroient insoutenables.

On peut déduire des conséquences plus justes du grand nombre des hypogées. Quand on fait attention que la plupart sont des conduits resserrés en largeur, on conclut qu'il étoit impossible d'y faire travailler à-la-fois beaucoup d'ouvriers pour l'extraction de la pierre ; mêmes difficultés pour les peintres et les sculpteurs. Que de siècles n'a-t-il donc pas fallu pour exécuter tous ces ouvrages et les amener au degré de fini qu'on y admire! Tant de catacombes prouvent encore combien a été nombreuse la population de la capitale, et combien de générations ont vu Thèbes florissante, avant d'aller remplir ce grand magasin de mortalité. Quant au nombre total de tous ces hypogées, il nous est impossible de le fixer, même à peu près, moins encore à cause de leur multiplicité, que parce qu'une partie est cachée à la vue ; en outre, les communications intérieures d'un hypogée à l'autre ne peuvent être bien connues. Soit que les Égyptiens aient fermé eux-mêmes les orifices des grottes, soit que les Arabes les aient encombrés, soit enfin que cet encombrement soit l'ouvrage des sables, il est aisé de voir que les voyageurs ne pourront jamais compter les hypogées.

La description des monumens souterrains prendra, par ce motif, une couleur différente de celle des temples et des palais. Accoutumé à un ordre rigoureux dans la description des édifices, le lecteur ne peut s'attendre à trouver ici la même suite, la même marche. Il est même impossible de le conduire dans l'intérieur des catacombes à l'aide des plans, comme on l'a conduit jusqu'ici dans toutes les distributions d'un temple ; on n'en a point levé les plans, si ce n'est celui d'un hypogée remarquable par son étendue, et ceux des tombeaux des rois, qui sont d'une si grande magnificence (1). D'ailleurs, parmi ces souterrains, les uns sont d'une extrême simplicité ; les autres sont composés de lignes courbes et rentrantes à la manière des hélices, et ils ne se prêteroient pas à une projection : on s'efforcera de suppléer à cette lacune par la clarté du discours, et en remplaçant par l'ordre des sujets l'ordre qui manque aux lieux qu'on veut décrire (2). Après avoir parlé du sol et de l'état actuel des hypogées, on fera connoître leur disposition, le système dans lequel on les a décorés, et les objets qu'on y trouve, tels que les momies d'hommes ou d'animaux, les volumes écrits sur papyrus, et les autres antiques dignes d'intérêt. On terminera cette description par quelques recherches et par des remarques tirées du fond du sujet. Le lecteur curieux de rapprochemens pourra consulter les descriptions des temples souterrains de l'Inde à Élora, Éléphanta et Salsette, des catacombes Étrusques de Tarquinia, de celles de Rome et de Naples, et même ce qu'on a écrit sur les carrières des environs de Maestricht, sans oublier les profondes excavations des bords de la Loire, au-delà de Tours ;

(1) *Voyez*, pour le grand hypogée, la *planche 39, A. vol. II*, et pour les tombeaux des rois, les *planches 77 à 92*, même volume.

(2) *Voyez* la table à la fin de cet écrit. Les trente-trois planches relatives à cette description sont divisées dans le même ordre qu'elle, ou du moins que la seconde partie, qui traite de l'*art*, la seule qui soit du ressort de la gravure. Les peintures et les bas-reliefs qui décorent les hypogées, remplissent les *pl. 44, 45, 46 et 47, A. vol. II ;* les momies humaines et les momies d'animaux sont représentées dans les *pl. 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 et 55 ;* les antiques et les enveloppes des momies peintes, dans les *pl. 56, 57, 58, 59 et 76 ;* et les manuscrits sur papyrus, dans les seize planches numérotées de 60 à 75.

mais

mais nulle part il ne trouvera plus d'analogie avec les ouvrages des Égyptiens que dans les catacombes des Étrusques, et cela ne doit pas étonner ceux qui ont comparé les arts des deux peuples. Tous ces grands travaux souterrains peuvent, sous un rapport, être mis en parallèle avec les hypogées d'Égypte, mais nullement sous le point de vue de la décoration et de la richesse des peintures.

§. III.

De la nature du Sol où les Hypogées ont été creusés.

La montagne Libyque, ou chaîne occidentale, est escarpée à Thèbes, tandis que, dans le reste de la vallée, du moins au nord de cette ville, c'est au contraire la chaîne Arabique où le roc est perpendiculaire. Ici la montagne de l'ouest est composée de grands mamelons de couleur blanchâtre, élevés de cent mètres environ [trois cents pieds] (1) : l'espèce de la pierre est calcaire ; le grain est fin, égal, d'une médiocre dureté, et, en plusieurs lieux, il est même fort tendre. Quand les Thébains ont creusé dans leurs rochers la première carrière, ils ont dû s'apercevoir de l'uniformité des lits. Ils ne pouvoient trouver une pierre plus propre à leurs desseins ; et lorsqu'il s'est rencontré quelque inégalité ou quelque matière dure, ils ont usé d'un procédé industrieux, que je décrirai plus loin (2). Ainsi la nature de la montagne étoit favorable pour l'excavation, pour le travail du ciseau, et pour la sculpture des reliefs les plus délicats. Cependant il s'y trouvoit aussi des pétrifications de coquillages, telles que les bélemnites et les cornes d'Ammon, qui ont dû apporter de fréquentes difficultés au travail des sculpteurs.

Comme la cassure ordinaire de cette pierre est anguleuse et de la forme appelée *conchoïde* par les minéralogistes, il est resté autour des grottes un grand nombre d'éclats de pierre plus ou moins coupans, provenant de l'exploitation, et ces éclats rendent le chemin rocailleux et pénible.

On remarque de temps en temps, aux plafonds des hypogées, des stalactites et des morceaux de sel fibreux contourné comme des anneaux (3), et de couleur argentine, qui, à mesure qu'il se forme, trouve une issue dans des fissures imperceptibles. Ce sel augmente de plus en plus de volume par de nouvelles couches cristallines, et parvient à écarter les lits de la pierre. Il en est résulté que ces plafonds se sont peu à peu dépolis, et, dans quelques endroits, absolument déformés, ou même sont tombés par éclats. On ne doit pas insister ici sur la présence du sel marin dans les hypogées ; c'est un fait qui tient à la salure générale du sol de l'Égypte, et qui, par conséquent, ne doit être expliqué que par une cause également générale.

La haute température des catacombes de Thèbes est encore une circonstance intéressante de leur état physique : cette observation a d'autant plus d'importance,

(1) Voyez la *planche 43, A. vol. II.*
(2) Voyez ci-après, *pag. 325*, et la *planche 47, A vol. II.*
(3) Ces morceaux ont plusieurs centimètres de longueur [de six à quinze lignes].

qu'elle est constante dans tous les hypogées. On l'a également faite et dans ceux de Memphis et dans ceux de la ville de Thèbes. Au paragraphe suivant, on reviendra sur ce sujet.

§. IV.

De l'État actuel des Hypogées, et des Obstacles qu'on trouve en les parcourant.

PARMI les caveaux qui sont ouverts aujourd'hui, non-seulement on n'en trouve point d'intacts, mais tous offrent l'aspect d'un bouleversement total. Les momies ne sont point dans leurs caisses ni à leurs places; elles sont renversées à terre, pêle-mêle, et le sol en est jonché; quelquefois même le passage en est encombré entièrement. On est obligé de marcher sur les momies; elles se brisent sous le poids du corps, et souvent l'on a de la peine à retirer le pied embarrassé dans les ossemens et les langes. Au premier abord, on en ressent de l'horreur : mais peu à peu on se familiarise avec ce spectacle; et ce qui y contribue beaucoup, c'est que les momies n'ont rien qui répugne, soit à la vue, soit à l'odorat. L'odeur bitumineuse, quoique très-forte, n'a rien d'absolument désagréable, rien sur-tout qui ressemble aux exhalaisons des cadavres. Un autre sentiment que le dégoût occupe et inquiète le voyageur : tous ces corps embaumés, enveloppés d'épaisses toiles chargées de bitume, peuvent s'embraser par une étincelle; si l'incendie s'allumoit, comment en échapper, sur-tout dans les grottes profondes et contournées, ou dans celles dont les galeries et les portes sont obstruées à tel point, qu'il faut ramper sur le ventre pour y pénétrer ou pour en sortir! Comme on ne reçoit de jour dans ces caveaux que par les flambeaux qu'on porte, il est aisé de juger du péril qu'on y court, et combien, en se traînant sur ces corps combustibles, on a de peine à en écarter la bougie qu'on tient péniblement d'une main, tandis qu'on s'appuie sur l'autre pour avancer. L'idée d'un incendie vient d'autant plus naturellement à l'esprit, que souvent les Arabes rassemblent, à la porte des catacombes, des momies qu'ils ont brisées, et allument, avec ces débris, de grands feux qui s'aperçoivent au loin. Ces feux sont très-durables; j'en ai vu se prolonger pendant une nuit entière. Soit dessein, soit accident, il est arrivé plusieurs fois que des momies se sont allumées dans l'intérieur même des hypogées; car les plafonds et les parois en sont noircis fortement. Si quelque Européen a péri ainsi dans ces labyrinthes, victime de sa curiosité, sa mort a dû être un supplice horrible.

Outre les milliers de momies qui recouvrent le fond des hypogées, on rencontre, épars sur le sol, des amulettes, des statues portatives, des fragmens de statues plus grandes, soit en terre cuite ou en porcelaine, soit en pierre, en albâtre ou en granit, la plupart d'une conservation parfaite; au lieu que ces mêmes objets, trouvés dans la basse Égypte, sont mutilés ou d'une moins bonne exécution, ou même quelquefois de fabrique moderne. Il n'est donc pas sans intérêt de recueillir ces fragmens, qui seroient déjà précieux par leur authenticité et par des séries de signes hiéroglyphiques. On en a rapporté un grand

nombre; on en a fait un choix, et on les trouvera gravés, soit parmi les planches des hypogées, soit à la fin de l'Atlas. Tous ces objets sont comme confondus au milieu d'une multitude d'éclats de pierre qui garnissent le sol de plusieurs grottes, sur-tout de celles qui ont essuyé l'action du feu; le plafond en a été attaqué, fendillé; il s'est éclaté peu à peu : un léger effort en fait tomber à terre des morceaux. J'attribue cet effet au feu principalement, quoiqu'il puisse s'y joindre une autre cause indiquée plus haut, la formation des cristaux salins. Cet état des plafonds contraste avec celui des parois, qui sont lisses et polies.

Tel est le désordre qui règne actuellement dans les catacombes de Thèbes. Les peintures et les bas-reliefs n'ont pas autant souffert. On voit bien quelques fragmens peints ou sculptés, détachés des murailles et renversés à terre, mais ce n'est que dans les grands hypogées dont l'abord est facile, et où les voyageurs eux-mêmes ont essayé de détacher des échantillons de peintures, pour les transporter en Europe.

On omettroit une circonstance particulière de l'état actuel des hypogées, si l'on passoit sous silence la multitude de chauve-souris qui remplissent les puits et les caveaux, et qui volent perpétuellement, en faisant siffler l'air avec un bruit aigre et perçant (1). Il faut être poussé par une curiosité bien vive, pour surmonter le dégoût qu'on éprouve après une heure ou deux de séjour au milieu de ces animaux hideux, sur-tout dans un air excessivement chaud, qui résulte, d'une part, de la chaleur produite par les flambeaux et par la respiration dans des caveaux étroits, et, de l'autre, de la température habituelle des lieux souterrains en Égypte. En effet, le thermomètre de Réaumur se tient constamment à 22 degrés dans ces souterrains; on a même observé qu'il en marquoit 25 dans le puits des pyramides (2). Cette température élevée, commune aussi à l'eau du Nil, et à l'eau de la mer sur les côtes d'Égypte, tient à des causes générales, dignes des recherches des physiciens.

Si l'on supposoit qu'un artiste Européen passât deux ou trois années de suite dans l'intérieur des catacombes, le temps et les forces lui manqueroient pour dessiner toutes les peintures et tout ce qui frapperoit son attention; mais, outre la difficulté matérielle d'observer et de copier une si grande multitude d'objets différens, il trouveroit devant lui des obstacles d'une autre nature, et son courage succomberoit avant sa curiosité. Quelle fatigue n'éprouve-t-on pas à parcourir tous ces détours tortueux! On vient de voir par quelles causes la température s'élève si fortement dans ces caveaux : qu'on y ajoute la qualité impure et malsaine de l'air qui n'a, pour se renouveler, qu'une issue souvent très-éloignée, l'action irritante qu'exercent sur les poumons l'odeur du baume et sur-tout l'odeur fétide et intolérable des excrémens de chauve-souris entassés depuis tant de siècles, la

(1) Homère a connu et décrit parfaitement ce vol des chauve-souris au milieu des grottes. « Tels, dans les » ténèbres, des oiseaux nocturnes, perçant l'air de cris » aigus et lugubres, volent du fond d'un antre sacré dès » que l'un s'en échappe, attachés l'un à l'autre et formant une longue chaîne; telle vole, en faisant frémir » les airs de ses cris, la foule rapide et serrée de ces » ombres, &c. » (*Odyss.* ch. XXIV, traduct. de Bitaubé.)

(2) Cette remarque a été faite par M. Coutelle, qui a bien voulu nous permettre d'en faire usage, et à qui l'on doit une collection précieuse d'observations météorologiques faites en Égypte avec beaucoup de soin.

lassitude que le voyageur éprouve à tenir constamment dans la main une ou deux bougies allumées, enfin le bruit incommode que font en volant autour de lui des milliers de chauve-souris, seul ventilateur de ces galeries souterraines; on n'aura qu'une foible idée de la gêne qu'il doit y souffrir. Il faut encore se figurer ces passages longs et étroits où l'on est contraint de se traîner à plat ventre, ces puits si multipliés, ces momies si inflammables, et même plusieurs dangers réels que l'on rencontre aujourd'hui dans des lieux jadis si fréquentés par la population d'une grande capitale. Là même où l'on accomplissoit les cérémonies les plus imposantes avec toute la pompe de la religion et tout le luxe des arts, un voyageur, curieux de ces merveilles, est réduit à ramper, le visage plongé dans des décombres, et court même quelquefois le risque de la vie. Si les murs n'étoient couverts de peintures et de sculptures d'un fini admirable, preuves parlantes de l'ancien état des hypogées, quelle idée auroit-il des historiens qui nous ont vanté si haut les tombes et les funérailles des Égyptiens! C'est ce contraste qui engage à entrer ici dans de nouveaux détails sur l'état actuel des lieux. Il est bon d'ailleurs de prémunir les voyageurs futurs contre les accidens qui les attendent dans les catacombes, et qui, tout au moins, peuvent nuire à leurs observations.

Les Arabes qui habitent aujourd'hui dans les excavations de la montagne, sont d'une extrême pauvreté, et l'espoir chimérique d'y trouver des trésors contribue à les retenir dans les singulières demeures dont ils ont fait choix. Cette espérance est soutenue de temps en temps par la rencontre de quelques antiques d'or massif, et par l'aspect des feuilles d'or qu'ils aperçoivent sur l'enveloppe et sur la peau même des momies. S'il faut en croire certains rapports, ils trouvent aussi quelquefois des pièces de métal dans la bouche de ces momies; mais je n'ai aucune connoissance personnelle de ce fait, et je me garderai de le garantir. En outre, les Arabes ramassent des bronzes, des lampes, des vases, enfin toute sorte d'antiques bien conservées, que l'on transporte au Kaire, pour les vendre aux Européens. Ils sont donc continuellement occupés à fouiller les catacombes avec une patience infinie. Ils s'avancent dans ces labyrinthes, s'enfoncent aux extrémités des galeries, soulèvent les corps qui sont à terre, les visitent par-tout, mettent les enveloppes en pièces, enfin ne laissent aucun objet sans l'examiner. Qu'on imagine maintenant qu'un Européen, ignorant cette pratique, s'est introduit tout seul dans un hypogée : après avoir parcouru nombre de galeries et de salles, et avoir considéré les momies pendant des heures entières, s'il est fortement occupé à voir ou s'il médite dans un profond silence, et que tout-à-coup il vienne à entendre au fond d'un puits quelque bruit un peu considérable, n'éprouvera-t-il pas une impression soudaine, je ne dis pas de terreur ou de crainte, mais d'agitation et de trouble involontaire, faute de pouvoir expliquer à l'instant par une cause naturelle un effet imprévu! et s'il voit une figure blanche sortir lentement, une lampe à la main, du milieu des cadavres, ne lui faudra-t-il pas un peu de réflexion pour deviner que ce fantôme est un Arabe avec son *barnous* (1),

(1) Manteau blanc, habit ordinaire et presque unique des Arabes.

enseveli volontairement au milieu des morts, et cherchant des antiques à la lueur de sa lampe !

Différentes causes qu'on a indiquées plus haut, ont altéré les plafonds des hypogées. La destruction des piliers et des supports est encore une cause qui a fait éclater ces plafonds: il s'en détache de temps à autre des parties énormes; et si l'on est inattentif ou trop occupé, on peut être écrasé par la chute des pierres. Une fois le quart d'un pilier s'écroula pendant que je le dessinois, et rasa ma tête en tombant. Je courus une autre fois le risque de la vie, dans un hypogée à la porte duquel le feu prit par accident. Le bitume, qui s'enflamme si rapidement, et une certaine matière rouge qui s'allume comme de la poudre, avoient promptement communiqué le feu aux toiles éparses, aux cartons et aux bois peints qui étoient à l'entrée. J'étois alors avec deux Arabes au fond d'un puits de quatre mètres [douze pieds] de profondeur; il falloit remonter ce puits avec des cordes, marcher plus de trente pas sur un chemin difficile, et sortir en rampant par une entrée extrêmement basse, que les flammes auroient bouchée. Par bonheur, le feu s'éteignit de lui-même; et ce n'est qu'à la sortie du caveau, en voyant les murs tout noircis et en marchant sur des cendres chaudes, que nous connûmes le péril auquel nous avions été exposés.

Ces accidens affreux, mais bien rares sans doute, puisqu'ils n'ont été funestes à aucun des voyageurs de l'expédition, malgré leur curiosité et leur imprudence, ne sont pas cependant ce qu'il y a de plus à redouter pour ceux qui visitent les catacombes; témoin l'aventure arrivée à deux d'entre nous. Ils avoient pénétré, à cinq heures du soir (1), au fond d'un vaste hypogée décoré avec la plus grande magnificence, et composé de salles, de galeries et de couloirs faisant des angles fréquens. Quand on s'arrête souvent, que le spectacle occupe fortement l'imagination par des choses étranges et absolument neuves, le chemin parcouru paroît plus long, et les détours plus compliqués. En outre, la profonde obscurité de ces lieux, qu'on ne peut dissiper qu'en transportant soi-même une bougie au point que l'on veut bien voir, fait faire beaucoup de pas à droite et à gauche; car, à côté de la foible clarté que cette bougie procure, tout le reste est ténèbres. Il arrive donc qu'après avoir fait cinq cents pas en ligne droite, on croit en avoir fait mille. Nos curieux avoient rencontré, sur leur route, un puits dont ils avoient jugé la profondeur d'environ dix mètres [trente pieds]; pour le traverser, ils avoient été obligés de s'asseoir sur le bord en s'avançant sur leurs mains. N'ayant pas compté les détours de la route ni constamment regardé à leurs pieds, ils pensoient avoir laissé derrière eux plusieurs puits; et effectivement il y en avoit d'autres encore plus profonds dans l'hypogée. Enfin ils n'avoient qu'une idée confuse ou même fausse de la forme des lieux: il n'y a rien de commun entre l'impression que fait sur le cerveau l'ensemble des lignes d'un labyrinthe, sur-tout dans la situation qu'on vient de décrire, et l'effet que produit sur l'œil le plan dessiné des mêmes lieux, vu de sang-froid.

Par une imprudence dont l'expérience seule pouvoit leur apprendre tout le

(1) Le 21 vendémiaire an 8 [13 octobre 1799].

danger, ils n'avoient que deux bougies pour éclairer leur marche. Au moment où ils étoient le plus attentifs à considérer des sculptures en ronde-bosse, tout d'un coup, du fond d'un couloir, s'élance un essaim nombreux de chauve-souris qui agitent violemment l'air autour d'eux; l'une des bougies est frappée, et la flamme s'éteint. Celui qui la portoit court la rallumer à l'autre bougie, et celle-ci, frappée au même instant, s'éteint comme la première. Le passage subit de la lumière aux ténèbres les saisit d'horreur; ils sentent qu'ils sont dans un dédale et entourés de précipices: mais le lumignon, encore rouge, peut les guider quelques secondes; ils mettent le temps à profit et reculent à grands pas; bientôt la dernière lueur brille, et l'obscurité est complète.

Ils s'arrêtent, immobiles de stupeur. Comment peindre le désordre et la foule des pensées qui les agitent au même instant! L'espérance du salut ou l'horrible désespoir, le choix des moyens, le défaut de ressources, l'idée du lendemain, l'affreux genre de mort qui les menace, le souvenir de la patrie, mille sensations contraires les oppressent à-la-fois. La raison succombe, et l'imagination règne seule. Être enterrés tout vivans dans ces tombeaux, en proie à l'épouvantable faim, et périr misérablement après trois à quatre jours d'angoisses, voilà tout l'avenir qui s'offre à leurs yeux, sans mélange d'aucun espoir!

Cependant peu à peu leur esprit revient de ce premier trouble, et la raison reprend ses droits: ils conviennent de différens signes, en cas qu'ils soient forcés de se quitter. L'un frappe des mains à coups précipités, pour attirer l'attention de ceux qui pourroient se trouver dans l'hypogée; l'autre appelle du secours en poussant des cris aigus. Vains efforts! un silence absolu, ou l'écho de la voix, c'est la seule réponse qu'ils reçoivent. Comme ils étoient entrés dans la catacombe vers la fin du jour, presque tous leurs compagnons de voyage s'étoient déjà dirigés vers le Nil, distant de plus d'une demi-lieue. Être entendu des Arabes, c'étoit un hasard invraisemblable; car le nombre de ces hommes qui résident effectivement dans les souterrains, est très-petit. Néanmoins ils répètent plusieurs fois cette épreuve, crient de toutes leurs forces et prêtent l'oreille avec anxiété; un horrible silence, ou bien le sifflement plus horrible encore du vol des chauve-souris, les assure qu'ils sont seuls. L'un des deux propose de chercher à tâtons le puits qu'ils avoient franchi; mais comment y arriver! Il falloit se rappeler les coudes qu'on avoit suivis; il falloit les reconnoître et les distinguer au toucher. Enfin ils se livrent à cette chance foible et incertaine. Pour bien *explorer* le sol, ils conviennent de se donner la main, en écartant les jambes le plus possible, et de marcher accroupis pas à pas, lentement, chacun touchant toujours un des côtés de la galerie ou bien le plancher. Ils embrassoient ainsi trois à quatre mètres de largeur, d'autant plus que l'un d'eux tenoit un pic, instrument destiné à la fouille des momies. A l'aide de cette espèce de chaîne, ils balayent, pour ainsi dire, le chemin, sûrs de ne pas laisser passer une muraille, une issue ou un puits, sans en avoir connoissance. Après quelques cents pas, les deux murs leur échappent en même temps; ils reconnoissent qu'ils sont dans un carrefour, reculent avec effroi, et ressaisissent la muraille. Mais ils ne devoient pas hésiter plus long-temps, de peur que les forces

ne les abandonnassent; ils se déterminent donc à suivre le mur du côté droit seulement, sans le quitter jamais, quelque détour qu'il fît. Ce parti pouvoit les faire enfoncer de plus en plus dans le labyrinthe, mais il pouvoit aussi les conduire de proche en proche jusqu'à l'issue. D'un côté la crainte de rencontrer des précipices, de l'autre le vif desir de retrouver le puits qu'on avoit déjà passé, ralentissent et accélèrent tour-à-tour leur marche. Déjà la fatigue les gagnoit; ils ne se disoient plus rien, et le désespoir se glissoit dans leur ame, sans qu'ils s'en fissent l'un à l'autre la confidence, lorsque tout-à-coup le premier sent qu'il a un vide sous les pieds, et signale un précipice; l'autre, en même temps, reconnoît le bord d'un puits. Mais quel est ce puits! Comment le traverser! Faut-il le passer ensemble ou l'un après l'autre, debout ou assis, avec ou sans ses vêtemens! Sans retard, chacun s'assied en frémissant sur ce bord étroit. Le dos et la tête collés, pour ainsi dire, à la muraille, plus de la moitié de la cuisse et les jambes suspendues sur l'abîme, ils se traînent doucement, insensiblement, se soulevant sur les mains, et sans avancer à chaque fois de plus de six pouces. Enfin le précipice est franchi, non sans un faux mouvement de l'un d'eux, qui, se retenant à l'autre, alloit l'entraîner avec lui: mais déjà celui-ci avoit atteint l'angle opposé du puits; tout en frissonnant, il saisit cet angle avec force, donne à son compagnon un point d'appui, et bientôt ils sont tous deux au-delà de l'ouverture. A un premier mouvement de joie pour ce bonheur inespéré, succèdent de nouvelles craintes. Si ce puits n'est pas celui qu'ils cherchent, il faudra qu'ils le repassent une autre fois; et s'ils continuent, ils s'égareront davantage. Mais il n'y avoit qu'une même idée, suivie opiniâtrément, qui pût les sauver: ils s'attachent donc constamment à la muraille du côté droit. Comme ils marchoient dans cette direction, une lueur presque insensible, et en apparence excessivement reculée, vient frapper leurs regards avides de lumière. Ceux qui ont veillé quelques heures dans un lieu complètement obscur, savent que, dans cet état, la vue éprouve des illusions, et aperçoit tout-à-coup dans les ténèbres des lumières qui n'y sont pas. Nos voyageurs se demandent si c'est une illusion pareille qui les trompe. Est-ce une émanation gazeuse, allumée spontanément, ou bien la lampe d'un Arabe, ou simplement une affection de l'organe! Malgré cette incertitude, ils se portent rapidement vers ce léger feu: la lumière semble aller en croissant; elle n'est point rouge comme celle d'une lampe, mais blanchâtre, et son étendue ne paroît pas limitée. Aussitôt il leur vient à l'idée qu'il est à peu près l'heure du coucher du soleil, et ils songent à la possibilité que le jour crépusculaire ait pénétré au fond de la catacombe, et ait jeté un reflet aux environs. Frappés de cette pensée soudaine, ils se précipitent sans précaution vers l'espace éclairé; c'étoit la clarté du jour!

Il étoit six heures: le reflet de l'atmosphère avoit atteint le bout de la grande avenue de l'hypogée, malgré un intervalle de plus de quatre-vingt-dix mètres [deux cent quatre-vingts pieds]; et du fond, il s'étoit réfléchi sur les galeries voisines. Les voyageurs n'avoient fait, dans leur retour, aucun pas faux ou inutile; et le puits qu'ils avoient passé, étoit bien celui qu'ils avoient traversé d'abord. Avec quel battement de cœur ils se portèrent jusqu'à l'avenue! L'un d'eux éprouva un

mouvement vif et subit, non de joie, mais d'horreur, qui le fit courir, à perdre haleine, jusqu'au dehors de l'hypogée. C'est ainsi qu'ils furent rendus, sains et saufs, à la lumière et à leurs compagnons de voyage, après des alternatives cruelles d'espérance et de désespoir.

Je ne puis passer ici sous silence une anecdote peu connue, qui a trait au précédent récit, mais qui est plus tragique (1). L'acteur principal est le poëte Anglais Aaron Hill, qui célébra Pierre-le-Grand dans son poëme intitulé *the Northern Star* [l'Étoile du Nord], et qui se fit connoître par plusieurs autres ouvrages. Il voyageoit en Égypte avec deux de ses amis; voulant visiter une catacombe, ils prirent un guide, et y descendirent au moyen de câbles. Comme ils parcouroient le caveau, ils découvrirent deux hommes couchés à terre, et qui paroissoient morts de faim. L'un d'eux avoit en main des tablettes, sur lesquelles étoit écrite l'histoire de leur triste sort. Ces malheureux étoient deux frères tenant à une grande famille de Venise. Aaron Hill et ses compagnons virent avec terreur le danger qu'ils couroient; à peine avoient-ils lu ces tablettes, qu'ils s'aperçurent que leur guide et deux autres hommes s'occupoient de fermer l'entrée du tombeau. Dans un péril si imminent, ils tirent leurs épées en désespérés, et cherchent à sortir du caveau; c'est alors qu'ils entendirent les gémissemens de quelqu'un qu'on venoit d'égorger. Heureusement ils distinguèrent les assassins, les poursuivirent, et eurent le bonheur d'arriver à l'ouverture, avant que ceux-ci eussent pu y rouler une pierre qui devoit ensevelir vivans les trois voyageurs. Je passe plusieurs circonstances de cette anecdote, sur lesquelles on pourroit élever des doutes. Il est aisé d'imaginer de ces sortes de récits, et de leur donner une couleur de vraisemblance, sûr d'exciter à peu de frais l'attention du lecteur. Ne lit-on pas avec le plus vif intérêt le trait de Cléveland dans la caverne de Rumney-hole, bien persuadé cependant qu'on lit une fiction! Le sentiment de la pitié est si fort et si naturel, qu'on se laisse aller à l'illusion, sans s'embarrasser de la réalité. Aaron Hill, héros de l'aventure et poëte, a pu, en la racontant, se laisser entraîner par son sujet. Il n'en est pas de même de celle du peintre Robert dans les catacombes de Rome : un poëte célèbre s'en est emparé, comme d'un fait éminemment dramatique et du domaine de l'imagination; mais, en l'ornant de toutes les richesses de la poésie, il a su respecter la vérité.

(1) On la trouve rapportée dans l'Esprit des Journaux, *année 1785, mois de mai, pag. 353*, article *Anecdotes, Singularités.*

C'est en 1700 qu'Aaron Hill partit de Londres pour parcourir la Palestine, l'Égypte, et diverses contrées de l'Orient. Il étoit ami de lord Paget, alors ambassadeur à Constantinople, qui lui fournit tous les moyens de voyager avec fruit. Cependant il n'a pas publié la relation de son voyage; on n'a de lui, en prose, que des lettres d'amour. Aaron Hill est une des victimes que Pope a immolées à sa verve satirique; mais il a repoussé la critique dans un poëme dirigé contre l'auteur de la Dunciade. Consultez *a new and general biographical Dictionary*, vol. VI, *London*, 1795, et les œuvres d'Aaron Hill, en 4 vol. *in-8.°*

DEUXIÈME PARTIE.

Des Hypogées sous le rapport de l'art.

§. V.

De la Disposition des Hypogées.

On a déjà dit que la disposition des plans est extrêmement variée dans les hypogées. Cette diversité ne permet pas de les rattacher à une même forme; et le seul moyen d'en donner une idée juste, est de rapporter des exemples de chaque espèce de disposition.

Les hypogées les plus considérables et les plus magnifiques sont précédés d'une sorte de vestibule à ciel ouvert, où l'on descend par plusieurs marches; de là on passe sous une large entrée couronnée en arcade, qui conduit à plusieurs salles hautes de quatre à cinq mètres [douze à quinze pieds], alignées sur un même axe et soutenues par des piliers carrés ou à pans. Au bout de cette enfilade de salles ou de péristyles, est une dernière pièce plus petite, renfermant une estrade élevée de quatre marches. Au fond est un personnage assis, sculpté en ronde-bosse, quelquefois accompagné de deux figures de femmes (1). A droite et à gauche de ces salles sont des couloirs où l'on entre par des portes latérales, et c'est là que sont pratiqués les puits des momies. Ces puits sont carrés, larges de deux à trois mètres [six à neuf pieds] ou davantage, et profonds de huit à dix et quinze mètres. Comment y descendoit-on? comment les traversoit-on commodément? C'est sur quoi l'on ne découvre aucun indice en examinant les lieux attentivement.

A l'extrémité de la dernière salle, on trouve quelquefois une nouvelle enfilade dirigée perpendiculairement au premier axe, divisée par des paliers et par de larges degrés: par-là on arrive à de nouvelles galeries et de nouveaux puits. Enfin d'autres coudes à angle droit ramènent vers l'entrée de l'hypogée, ou débouchent à un autre point de la première direction. La longueur de ces hypogées varie beaucoup : celle de l'un d'eux, à ne prendre que ses développemens principaux, est d'environ deux cents mètres [plus de six cents pieds]; un autre a cent cinquante mètres de long [plus de quatre cent soixante pieds] (2).

Toutes les portes sont accompagnées de tableaux ou chambranles et d'une baie avec renfoncement, comme si elles avoient été fermées; cependant on n'a point aperçu les traces des gonds, encore moins les débris des gonds eux-mêmes ou ceux des battans.

Après cette classe d'hypogées, vient une autre disposition qui appartient à des souterrains moins vastes. Ils se rapprochent des premiers, en ce qu'ils renferment également plusieurs salles ou galeries, alignées jusqu'à la dernière pièce, et que, dans celle-ci, on a figuré en relief un personnage assis au fond d'une niche : mais la

(1) Voyez la *planche 67, fig. 2, A. vol. I.*
(2) Voyez la *planche 39, A. vol. II*, et *Description of the East*, by Rich. Pococke, *pl. 34, vol. I.*

hauteur des salles n'excède pas deux à trois mètres, et le nombre en est peu considérable. Quant aux puits, ils sont creux, tantôt de dix mètres, tantôt de quinze mètres ou plus : on ne sauroit affirmer jusqu'où s'arrête leur profondeur, ni quel est le nombre de leurs branches et de leurs communications diverses. Ces puits sont beaucoup plus étroits que dans les grands hypogées, tantôt carrés, tantôt arrondis; et l'on arrive au fond par des entailles pratiquées à droite et à gauche, de telle manière qu'on y descend assez commodément, en plaçant successivement le pied droit et le pied gauche de l'un et de l'autre côté: c'est au fond de ces puits qu'étoient placées les momies.

La troisième sorte de disposition est plus irrégulière. D'abord la porte est plus abaissée. Il n'y a que la première salle qui soit d'équerre sur la façade; la suivante fait un angle avec elle. Viennent ensuite des couloirs, des galeries étroites et basses, qui se suivent sans aucun alignement; quelquefois elles rentrent sur elles-mêmes, elles vont en serpentant en forme de spirale et par une descente rapide, enfin elles se divisent en plusieurs rameaux, et, aux carrefours, on trouve des puits comme ceux qu'on vient de décrire. Il arrive aussi qu'après être descendu jusqu'au fond, on voit une galerie ascendante, qui ramène le voyageur, à sa grande surprise, tout auprès de l'entrée.

Il y a des hypogées où l'on est arrêté par des obstacles subits. Après avoir suivi plusieurs galeries, on trouve brusquement un abaissement ou une élévation de plusieurs mètres; et, à moins d'être muni de cordes ou d'échelles, on ne sauroit continuer sa route. J'ai vu l'une de ces murailles haute de près de trois mètres, à partir du sol; au sommet, on apercevoit cinq entrées différentes conduisant à d'autres puits.

L'exemple suivant appartient à la troisième classe des hypogées (1). Qu'on se représente, à l'entrée, une petite antichambre sculptée avec soin, ensuite un corridor, et à son extrémité une ouverture étroite où l'on ne pouvoit entrer qu'avec peine : il falloit, dans ce corridor de moins d'un mètre et demi de large, marcher courbé en deux (sans doute à cause de l'encombrement), plus de cent pas de suite et toujours en descendant en spirale. Au bout étoit une chambre d'un sol inférieur, dans laquelle on ne put arriver qu'en sautant de deux mètres de haut. Cette chambre étoit petite, sculptée et peinte; on y aperçut deux statues en granit, bien polies, et presque de grandeur naturelle. En sortant de là, étoit un corridor pareil au précédent, mais où l'on pouvoit marcher debout. Après y avoir fait cent pas, et être descendu d'environ seize mètres au-dessous de l'entrée de l'hypogée, on trouva un puits carré très-profond, où l'on ne put pénétrer, faute de cordes suffisamment longues; et l'on ignore ce qu'il renfermoit. Au reste, dans les puits où l'on est parvenu à descendre, on a vu par-tout les momies hors de place. Les Arabes ont tout bouleversé, du moins dans les grottes qui aujourd'hui sont ouvertes.

(1) La description de cet hypogée est extraite du journal de voyage de feu Michel-Ange Lancret, ingénieur des ponts et chaussées, mort en 1807, et mon prédécesseur dans les fonctions de commissaire chargé de la direction des travaux de gravure et d'impression de l'ouvrage. On a rendu un juste hommage à son rare mérite dans l'*Avertissement* qui suit la *Préface historique.*

J'ai expliqué plus haut pourquoi, dans plusieurs de ces couloirs, l'on est obligé de se traîner sur le ventre dans une longueur de cinq à six mètres ou plus ; mais, outre que les véritables entrées se sont souvent obstruées, on peut conjecturer encore que, dans plusieurs cas, les Arabes ont pratiqué des entrées forcées, faute d'avoir découvert les autres, et qu'ils ne se sont pas donné la peine de les creuser plus larges qu'il ne falloit pour y passer le corps.

La forme d'arcade a été souvent mise en usage par les Égyptiens dans leurs hypogées. C'est toujours une portion de cercle à grand rayon, et l'arc est très-bien tracé. Cependant on a cru voir aussi la forme d'une anse de panier, ayant ses extrémités tangentes aux pieds-droits. L'emploi fréquent d'une ligne courbe dans les portes et les couronnemens est un fait digne de remarque, et qui doit contribuer à éclaircir une question intéressante ; savoir, si les voûtes ont été inconnues en Égypte. Ici, l'on ne parle du fait que sous le rapport de la disposition des hypogées. Les arcades ont été employées de deux façons différentes dans les grottes sépulcrales, soit comme plafonds des vestibules, soit comme un simple encadrement pour enfermer des sujets de sculpture. On peut voir cinq exemples de la seconde espèce dans les gravures du second volume d'*Antiquités* (1), et les volumes suivans en présenteront encore d'autres (2).

C'est à l'entrée des grottes et dans les premiers corridors que les Égyptiens ont arqué les plafonds. Ont-ils voulu donner à ces plafonds une forme plus élégante que celle d'un toit plat, ou bien imitoient-ils par-là une construction employée en plusieurs cas par leurs architectes ? C'est ce qu'on ne peut décider absolument. Le monument d'Abydus et quelques autres favorisent la seconde supposition, sans exclure toutefois la première. Il en résulte toujours que les Égyptiens mettoient de la variété dans leur architecture, beaucoup plus qu'on ne le pense communément. Pour terminer ce peu de mots sur les arcades des hypogées, on fera remarquer ici combien se sont trompés ceux qui ont cru que les Égyptiens ignoroient l'usage du compas.

§. VI.

Du Système de décoration des Hypogées.

L'ARCHITECTURE des hypogées n'ayant rien de commun avec celle des monumens, qu'une certaine analogie dans les distributions, le système qu'on a suivi pour les décorer, ne pouvoit être le même pour l'une et pour l'autre. Au lieu que la seconde est composée de membres distincts, en harmonie avec les hauteurs des colonnes et celles de leurs diverses parties, la première n'a aucune division marquée ni essentielle. Ici, point de soubassement, d'architrave ni de corniche, parce qu'il ne s'y trouve pas de colonnes avec une base et un chapiteau proprement dits. Toutes les murailles sont droites et lisses, et elles n'offrent

(1) Voyez les *planches 35, 39, 44 et 45, A. vol. II.*
(2) Voyez les planches des hypogées de Syout et de Beny-hasan, *A. vol. IV.*

aucun profil; on ne doit donc pas y chercher les ornemens que les Égyptiens avoient adoptés pour les membres de leur architecture, tels que les enroulemens en tore ou cordon sur les architraves, les cannelures et les groupes symétriques des corniches, les feuillages et les autres sculptures des chapiteaux, enfin les divers ornemens qui, ayant un relief plus ou moins fort, diffèrent de la décoration commune des murailles, décoration qui consiste dans des scènes encadrées et des tableaux rectangulaires. Ce sont ces derniers tableaux qui seuls décorent les hypogées depuis le sol jusqu'en haut. En revanche, on trouve sur les plafonds des catacombes une richesse de détails qui ne se voit pas dans ceux des temples et des palais; c'est une multitude de méandres peints à fresque, de fleurons disposés en carreaux ou en damier, d'entrelacs et d'enroulemens délicats, de rosaces variées, et de ce qu'on appelle *grecques* ou bien *étrusques* (1). Les oppositions de couleurs entre ces divers entrelacs sont d'un effet très-agréable, et la vivacité, l'éclat de ces couleurs le rendent encore plus piquant. C'est véritablement dans la peinture de ces plafonds que les artistes se sont donné carrière : délivrés du joug ordinaire des compositions religieuses, ils ne suivoient plus que le caprice de leur imagination; du moins, la différence des peintures qui représentent des sujets religieux, avec des peintures plus élégantes, porteroit à le croire.

Malgré l'absence des profils dans l'architecture souterraine, on y trouve quelquefois des sculptures à grande saillie, qui ne se rencontrent pas dans les édifices eux-mêmes; elles produisent beaucoup d'effet et une certaine surprise, sans doute à cause de leur contraste avec la finesse ordinaire des bas-reliefs. Au fond des dernières salles, ou bien sur les côtés des murailles, on a quelquefois, de distance en distance, creusé des renfoncemens, et l'on y a sculpté, en plein relief, des groupes de petites figures qui représentent tantôt des momies (2), tantôt des serpens de grande dimension, ou bien des masques ornés, rangés l'un à côté de l'autre (3). Ces groupes symétriques sont comme encadrés par quelques petites colonnes en forme de tiges de lotus, ou bien par des pilastres à tête d'Isis, et ils accompagnent des portes feintes (4); ce sont ordinairement ces sujets qui sont couronnés en forme d'arcade.

Outre ces reliefs qui sont propres au genre de décoration des hypogées, il y a encore des figures de grandeur humaine, en ronde-bosse, debout ou assises dans des renfoncemens, au bout des galeries; elles paroissent représenter les chefs de la famille à qui l'hypogée appartenoit. On peut voir dans les gravures un exemple d'une figure pareille; c'est une statue placée debout au fond d'une niche. Son costume est ample et étoffé, autant que son attitude est simple; il est formé d'une étoffe cannelée, descendant jusqu'aux talons, et reployée autour des reins d'une façon bizarre (5).

(1) Voyez, *planche 64, A. vol. IV*, les gravures des hypogées de Beny-hasan, qui renferment beaucoup de ces ornemens de fantaisie : c'est le seul cas où les Égyptiens ont renoncé à-la-fois et à l'imitation des objets naturels et au style allégorique. Les catacombes de Selseleh, d'Antæopolis, de Syout ou Lycopolis, et des Pyramides, ont aussi des plafonds ornés de ces espèces d'étrusques.

(2) Voyez la *planche 39, fig. 5, A. vol. II.*

(3) Voyez la *planche 35, fig. 3, A. vol. II.*

(4) Voyez la *pl. 39, fig. 5*, et la *pl. 44, fig. 2, A. vol. II.*

(5) Voyez la *planche 45, fig. 11, A. vol. II;* voyez aussi la *planche 67, fig. 2, A. vol. I.*

A l'exception des sculptures en relief que l'on vient d'indiquer, toutes les décorations des hypogées sont à fleur de mur, et consistent dans des peintures à fresque, ou bien des reliefs très-plats, soit dans le creux, soit en saillie, les uns peints et les autres sans couleur, et où les figures sont distribuées en bandes parallèles. Ces figures sont ordinairement sur une très-petite échelle, et par conséquent les accidens de la pierre dont on a déjà parlé, c'est-à-dire, les silex et les pétrifications, ont fréquemment arrêté les sculpteurs. C'est par un soin extrême et presque minutieux qu'ils sont parvenus à y remédier, et l'on peut dire qu'une recherche aussi délicate dans l'exécution est une chose qui ne se voit qu'en Égypte. Par-tout où ils ont trouvé des morceaux de silex, ils les ont enlevés, et ils ont creusé la pierre tout autour en parallélogramme; puis ils ont rempli le creux par des pierres parfaitement ajustées à la place, et scellées avec un ciment. Les joints sont si bien faits, qu'il est très-difficile de les apercevoir et de se douter d'un pareil travail, quand on n'a pas été averti. Mais, lorsqu'on est une fois prévenu, on cherche et on ne tarde pas à reconnoître toutes ces pierres de rapport; pour les faire sortir de leur place, il suffit de frapper quelque temps tout autour des joints (1). Elles sont très-multipliées, du moins dans certaines salles où le rocher est souvent traversé par des cailloux. Il y a telle chambre et tel hypogée où le quart de la surface est de pièces rapportées : cette observation a été faite par M. Lancret et par M. Coutelle.

Il résulte de cette méthode Égyptienne, que les séries de figures ne sont jamais interrompues par aucun intervalle arbitraire ou disproportionné. Ce que cherchoit à faire l'artiste qui dessinoit la décoration d'une façade, c'étoit de tout subordonner à la disposition de la scène et des personnages. Sculpter sur le silex, étoit presque impossible; laisser des espaces vides, c'étoit manquer à la symétrie : il ne restoit donc qu'à corriger les inégalités de la pierre.

Il faut convenir que ce genre de soin a dû rendre bien difficile et bien long le travail des hypogées; mais, quand on connoîtra l'extrême finesse des détails de la sculpture, on sera bien plus fondé à trouver cette patience admirable. Quelquefois les figures d'un tableau n'ont qu'un demi-décimètre de haut [deux pouces]; les petits hiéroglyphes qui les entourent, ont à peine un centimètre [quatre lignes]. Un tableau pareil, composé de six figures, peut occuper un espace d'un décimètre sur trois [environ cinquante pouces carrés] : ainsi une simple face de muraille, de quinze mètres de long, renfermera douze cents de ces petits tableaux. Maintenant, que l'on calcule le nombre des petits signes hiéroglyphiques; et ensuite, qu'on fasse le compte pour deux, pour trois murailles, pour un hypogée, pour plusieurs hypogées, enfin pour tous les monumens souterrains.

Toutes les façades ne sont pas travaillées aussi délicatement; mais les plus simples des grottes, à un petit nombre près de façades toutes nues, sont décorées de sujets de petite dimension. A la vérité, plusieurs sont d'un travail négligé; les masses des figures y sont indiquées largement; quelquefois même elles sont informes.

(1) Le fragment gravé *planche 47, fig. 12 et 13, A. vol. II*, a été détaché de la muraille de cette manière par M. Lenoir; on en a rapporté encore d'autres du même souterrain.

Cependant on y voit toujours une certaine habitude des contours, quelque sentiment des proportions; et l'on ne peut pas dire de l'ébauche la plus imparfaite, que toutes les règles y soient violées.

C'est sur un enduit très-fin que les figures ont été dessinées, puis revêtues de couleurs. Cet enduit a le poli d'un stuc: il paroît qu'on le composoit avec du plâtre très-fin et une colle transparente; il est encore blanc là où l'on n'avoit pas mis de teinte de fond, et par endroits il est même luisant. On n'a pas découvert le mordant qui servoit à fixer les couleurs, et qui, sans doute, a contribué à les conserver vives et intactes.

Les couleurs étoient couchées à plat sur les figures; nulle teinte adoucie, nul reflet sur les parties tournantes: mais il arrive que, dans les peintures appliquées sur des reliefs, les parties arrondies reçoivent des reflets qui produisent l'effet de demi-teintes. Quand le dessinateur avoit tracé au rouge les contours de ses personnages ou des divers ornemens, le peintre n'avoit qu'une précaution à prendre, c'étoit de ne pas dépasser le trait et de bien étendre sa nuance. Les tons des carnations étoient fixés d'avance, et les différens objets avoient aussi leurs tons marqués. Ainsi le talent du peintre ne passoit guère celui d'un bon enlumineur; car il ne faut pas lui faire honneur de la préparation des couleurs, qui sans doute étoit réglée par des procédés chimiques. La fermeté de touche qu'il y a dans le dessin, lui étoit également étrangère: or c'est la principale chose à remarquer dans ces peintures, sous le rapport de l'art; tant les contours sont purs et hardis, notamment dans les figures d'animaux. Quant à la conservation surprenante des couleurs, elle est bien digne d'attention; l'on peut consulter les planches, pour avoir une idée de leur éclat si vif et si pur, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui (1).

Les figures que l'on devoit sculpter en creux avant de les peindre, étoient préparées comme les peintures à fresque; on les dessinoit au rouge, et l'on tailloit la pierre tout autour du trait. On a représenté une de ces ébauches dans les planches (2).

Ce qu'on a dit suffit pour faire concevoir que le plan suivi par les artistes Égyptiens dans la décoration des hypogées, consistoit, en général, à diviser les façades des murailles par compartimens ou tableaux rectangulaires, depuis le plancher jusqu'à la frise du haut. On retraçoit, dans ces bandes, diverses représentations, les unes peintes, les autres sculptées, et souvent sculptées et coloriées à-la-fois. La frise supérieure étoit ordinairement composée de faisceaux en forme de fer de lance ou d'objets analogues. Il reste maintenant à décrire les sujets renfermés dans ces tableaux.

(1) Voyez les *planches 47 et 48, A. vol. II.*

(2) Voyez la *planche 47, fig. 7, A. vol. II.*

§. VII.

Des Sujets représentés sur les murs des Hypogées.

Le lecteur est déjà prévenu que la plus grande partie des peintures des hypogées a pour objet les travaux domestiques : comme ces sujets sont les plus intéressans, c'est aussi à ceux-là que je m'attacherai de préférence. Sans rechercher un ordre quelconque dans la profession des personnages qui composent les scènes familières, je suivrai seulement l'ordre des gravures pour les sujets qui ont été dessinés ; et pour les autres, je les décrirai à mesure qu'ils se présenteront dans mon journal de voyage ou dans ma mémoire. Une marche plus régulière seroit aussi plus fatigante pour le lecteur, outre que les matériaux ne suffiroient pas pour la suivre toujours. On ne craint déjà que trop de faire une description qui manque de variété; le spectacle des mœurs de ces temps antiques pourra seul en corriger la monotonie.

SCÈNES FAMILIÈRES.

En Égypte, les hommes du peuple ont coutume de porter les fardeaux légers sur le plat de la main ; pour se donner plus de force, ils ramènent le coude près du corps et la main sur l'épaule : les anciens Égyptiens avoient le même usage. Dans les scènes domestiques, on voit les serviteurs porter ainsi les vases qui renferment les alimens (1). Les femmes avoient également cette pratique ; et elles en usent encore de nos jours, lorsqu'elles veulent porter l'eau puisée dans le fleuve, ou des vases pleins de lait. Quand le fardeau est plus lourd, on le porte sur la tête.

L'habit des gens du peuple étoit jadis à peu près le même qu'aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il se bornoit à une tunique descendant jusqu'auprès du genou et liée autour des reins par une ceinture, le reste du corps étant nu. Leur coiffure étoit très-différente du turban des Mahométans : c'étoit un bonnet ou un filet serré, destiné probablement à garantir de l'ardeur du soleil une tête absolument rasée (2). On sait en effet, par Hérodote, que les Égyptiens se rasoient la tête et le menton, excepté à la mort de leurs parens (3).

Il n'est pas toujours possible de reconnoître les attributs que portent les divers personnages. Un homme coiffé avec ses cheveux, qu'on voit dans la gravure citée plus haut (4), tient dans les mains des objets qu'on pourroit regarder comme des candélabres ; mais il est très-permis de supposer toute autre chose à la place. Sa double tunique, ses bracelets et sa ceinture brodée annoncent un homme au-dessus de la classe du peuple ; mais son épaisse coiffure est ce qu'il a de plus remarquable : on peut la regarder comme formée de cheveux à longs anneaux, et

(1) Voyez la *planche 44, fig. 7, A. vol. II.* Voyez aussi la *planche 68, A. vol. I.*
(2) Voyez *ibid.*
(3) *Hist.* lib. II, cap. 36.
(4) Voyez la *planche 44, fig. 5, A. vol. II.*

telle est encore la chevelure d'une tribu d'Arabes connue sous le nom d'*Abâbdeh ;* on en verra un autre exemple dans le troisième volume des planches (1).

Parmi les usages les plus intéressans de l'ancienne Égypte, on peut mettre au premier rang ce qui a rapport à la culture des arts libéraux. Il s'en faut que les Égyptiens fussent étrangers à celui de tous les beaux arts qui a le plus d'empire sur les organes, l'art musical. Si l'on vouloit s'en rapporter là-dessus au témoignage de Diodore de Sicile, encore ne faudroit-il l'admettre qu'avec des restrictions ; car les tableaux des monumens, et principalement des hypogées, déposent hautement en faveur de ceux qui attribuent aux Égyptiens une musique perfectionnée. Des harpes très-variées pour le nombre des cordes et pour la forme de la boîte sonore, autant que pour la richesse des ornemens, attestent le goût et même le luxe de la musique chez ce peuple; il y en a de onze cordes et de vingt-une. Les musiciens qui pincent de la harpe, sont tantôt des hommes et tantôt des femmes (2); ceux-là sont debout, et celles-ci sont assises sur leurs talons. Par la position des mains, on peut conjecturer que les harpistes touchent en même temps plusieurs cordes, et par conséquent, que des cordes de tons différens vibrent à-la-fois. Quelle que soit l'imperfection de ces tableaux sans perspective, on peut cependant reconnoître le fait d'une manière distincte, et l'on doit même espérer de mettre hors de doute que les Égyptiens ont possédé la pratique des accords et une certaine connoissance de l'harmonie ; mais cette question importante exige un mémoire spécial.

On voit, dans les peintures, plusieurs autres instrumens à cordes, garnis de longs manches, et comparables à des guitares, mais sur-tout à l'espèce de mandoline appelée aujourd'hui *tanbour* par les Arabes, et n'ayant rien de commun que le nom avec le tambour Européen (3). Ces *tanbour* ont trois cordes ou un plus grand nombre. Nous ne voyons point de traces de chevilles à tous ces instrumens. Comment remédioit-on à l'action de l'air et de la chaleur sur les cordes! C'est ce qu'on ne peut pas même soupçonner à l'inspection des peintures. Il faudroit, par un bonheur inespéré, retrouver quelques débris des instrumens eux-mêmes. Dans les scènes musicales un peu étendues, l'on voit aussi des hommes qui jouent de divers instrumens à vent, tels que l'espèce de flûte à deux becs qu'on a vue à Elethyia; enfin des personnages frappent la mesure, soit avec leurs mains, soit avec des crotales ou d'autres instrumens de percussion.

Je ne classe pas parmi ces instrumens le sistre qui se voit aux mains des prêtresses d'Isis, parce que ces musiciennes font partie de scènes religieuses; il n'est question ici que de ce qui touche les mœurs, les coutumes civiles. On remarquera, sous ce rapport, un tableau curieux, dessiné par M. Dutertre, où l'on voit un jeune homme qui apprend à tirer de l'arc (4). Par une licence usitée chez les sculpteurs Égyptiens, le but se trouve excessivement rapproché de la main. Il paroît que l'usage étoit de consacrer les jeunes gens à telle ou telle

(1) Voyez la *planche 67, fig. 6, A. vol. III.*

(2) Voyez la *planche 44, fig. 6, A. vol. II.*

(3) Voyez *ibid.* Voyez aussi la Description des instrumens de musique des Orientaux, par M. Villoteau, *1.re partie, chap. 2,* dans le tome I.er des Mémoires sur l'Égypte moderne.

(4) Voyez la *planche 45, fig. 2, A. vol. II.*

divinité,

divinité, et de leur en faire porter une marque : celui-ci est tout nu, aux sandales près; mais il porte la même coiffure qu'Horus, c'est-à-dire, une grosse natte de cheveux sous l'oreille. Son maître a le vêtement et la coiffure des gens du peuple. Il y a du naturel dans les poses, et de la justesse dans la manière dont le maître dirige les deux bras de son élève. L'attitude de ce dernier est celle d'un homme qui s'efface et qui montre de côté la plus grande partie du dos. Son arc est de l'espèce la plus simple; mais on trouvera cette arme représentée dans l'Atlas sous beaucoup de formes différentes. On ne peut se défendre de remarquer que ce bas-relief curieux rappelle à la mémoire un des meilleurs tableaux de l'école moderne, *l'Éducation d'Achille*, bien entendu pour le sujet et pour l'action seulement. Il eût été précieux de recueillir beaucoup de sujets pareils, pour suppléer au silence des auteurs sur l'éducation des Égyptiens, ou pour éclaircir leurs passages. Que n'a-t-on retrouvé la peinture des jeux et des divers exercices auxquels on se livroit en Égypte, tels, par exemple, que la course à pied dont parle Diodore de Sicile (1)!

La coutume actuelle, pour transporter de grands fardeaux, est de les suspendre à un fort levier que deux hommes portent par chaque bout et sur l'épaule droite, en le maintenant avec le bras gauche : quand le poids s'élève à douze quintaux, il faut deux leviers et quatre hommes. C'est ce qu'on remarque fréquemment dans les ports du Kaire, et sur-tout dans les villes maritimes. On trouve encore, dans les bas-reliefs des hypogées, la représentation de cet usage. On y voit deux hommes portant, à l'aide d'un levier posé sur leurs épaules, un énorme vase entouré d'un filet (2) : ce vase a deux anses; il ne ressemble pas mal aux jarres qu'on appelle aujourd'hui *ballas*, et qui servent à conserver de l'huile, du vinaigre et d'autres liqueurs. Ces jarres se fabriquent dans la partie supérieure de la Thébaïde; on en forme des radeaux, et on les conduit tout le long du Nil jusqu'à la capitale.

Voici une scène d'économie domestique d'un autre intérêt; c'est le pesage des marchandises (3). Le levier de la balance est suspendu par un anneau à un poteau solide et élevé qui est muni d'un crochet. Ses bassins sont garnis de trois cordes, et ressemblent exactement à ceux de nos balances communes; c'est par le fléau qu'elle en diffère, en ce qu'il est en dessous du levier, au lieu d'être en dessus. Cette balance est d'ailleurs plus parfaite que celle des grottes d'Elethyia (4). Le peseur juge que la balance est en équilibre, parce que la tige du fléau est parallèle au poteau, et par conséquent d'aplomb. On peut conjecturer que la boîte posée à terre est un poids, que l'homme placé derrière le peseur tient une tablette où il a inscrit ce que pèse la marchandise, et que celui qui le regarde exprime par

(1) Diod. *liv. I.er, chap. 9.* Cet auteur prétend, il est vrai, que la lutte étoit proscrite en Égypte. En disant que les seuls habitans de Chemmis connoissoient les jeux gymniques, Hérodote semble confirmer cette assertion. L'on apprendra ce qu'il faut en penser, en voyant les peintures de Beny-hasan. Voyez la *planche 66, A. vol. IV,* et la Description de Beny-hasan, *chap. XVI des Descriptions d'antiquités.*

(2) Voyez la *planche 46, fig. 3, A. vol. II.*

(3) Voyez *ibid. fig. 10.*

(4) Voyez la *planche 68, A. vol. I,* et le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'Elethyia, *A. vol. I, pag. 49.* Cette position du fléau est peut-être plus commode que celle qui est usitée dans nos balances. Les essayeurs ont des balances très-sensibles, où le fléau est aussi inférieur.

son geste qu'il trouve la marchandise bien pesée. Ces trois hommes ont le costume ordinaire du peuple.

J'ai remarqué, dans un des hypogées des environs du *Memnonium*, des sculptures qui expriment plusieurs arts intéressans, et qu'il ne m'a pas été possible de dessiner. L'une d'elles représente des ouvriers occupés à construire des chars; on voit des parties de roue déjà faites, plus loin des roues achevées entièrement. On n'a pu s'assurer si les chars étoient en bois ou bien en métal; cependant, comme il n'y a dans les mains des charrons que des instrumens tranchans, il est plus probable qu'ils travailloient en bois (1). Une autre sculpture est la représentation de la pêche au filet: on a distingué, parmi les poissons, l'espèce consacrée sous le nom d'*oxyrynchus*. Plus loin étoit une chasse aux oiseaux, où l'on a reconnu des oies sauvages et plusieurs espèces différentes de volatiles.

Sous les galeries latérales d'un très-vaste hypogée, j'ai vu la peinture d'un repas servi au maître et à la maîtresse de la maison et à plusieurs convives par une multitude de serviteurs: les uns portent des cuisses de mouton ou de veau, les autres des canards; ceux-ci des légumes, ceux-là des fruits et beaucoup d'autres provisions. A l'abondance qui règne dans le festin, se joint encore le plaisir de la musique; on y joue de plusieurs espèces d'instrumens à vent et à cordes. Toutes les figures de cette scène sont des modèles de fini et de délicatesse, et les hiéroglyphes eux-mêmes ont une perfection que je n'ai trouvée nulle part, même dans les grands monumens les plus soignés; cela tient sans doute au grain fin et moelleux que la pierre a dans cet endroit. Quant aux vases qui servent à porter les mets, ils sont d'un goût exquis. La pureté des contours, dans un si grand nombre d'objets, a de quoi étonner. Le tout est peint sur enduit; partie est sculptée en creux, partie en relief avec une très-légère saillie; enfin le poli de la surface ajoute beaucoup à l'effet de l'ensemble. C'est un de ces tableaux qu'il auroit fallu choisir pour prendre une collection d'empreintes en cire ou en plâtre; mais on manquoit des moyens de l'exécuter. Quant à la possibilité de dessiner tant de détails, il auroit fallu un temps prodigieux: vingt personnes occupées, six mois de suite, à copier les peintures des hypogées, n'en dessineroient pas la dixième partie.

Un autre tableau m'a paru bien digne d'être décrit, mais je n'ai pu l'observer en détail: c'est une danse composée de plusieurs personnages; les attitudes sont toujours variées, élégantes et naturelles, et l'objet de la scène est bien exprimé.

Dans une de ces peintures, nous avons encore reconnu l'art du potier; l'ouvrier se sert du tour incliné, comme on fait encore dans la haute Égypte, et comme je l'ai vu pratiquer à Edfoû (2). Cette direction de l'axe du tour étoit destinée à prolonger le mouvement imprimé une fois à la roue par le pied de l'ouvrier, à cause du poids de cette roue qui l'entraîne toujours. Voilà donc encore un usage conservé de l'antiquité. On sait d'ailleurs que la forme des poteries actuelles ne

(1) Il paroît aussi que les Égyptiens ont eu des chars travaillés en cuivre, à en juger par la couleur bleue des roues, et aussi par la finesse des jantes et des rais. C'est ce qu'on peut vérifier en consultant la *planche 12, A. vol. II.*

(2) Voyez la planche II, *fig. 12, É. M. vol. II* (Arts et Métiers), et son explication.

s'éloigne pas des formes antiques (1), et enfin que les vases d'argile avoient jadis, comme aujourd'hui, la propriété de rafraîchir l'eau (2).

L'art du sellier fait aussi le sujet d'un de ces tableaux. On peut voir, par les bas-reliefs militaires, quelle recherche il y avoit dans la sellerie Égyptienne (3).

Quant à la chasse, elle est, ainsi que la pêche, fréquemment représentée dans les hypogées. Dans une des scènes de cette espèce, M. Lancret a cru reconnoître des animaux qui appartiennent au midi de l'Afrique. Faute de renseignemens précis, l'espèce de ces animaux est douteuse, et l'on présume seulement qu'il s'agit de rhinocéros ou d'éléphans. On a vu aussi des zèbres et des léopards.

On ne peut s'étendre ici sur une foule de sujets intéressans sous le rapport des mœurs, par la raison qu'ils n'ont pas été dessinés; tels que des scènes de vendeurs et d'acheteurs, des exercices de sauteurs de corde, des animaux domestiques faisant des tours de force, des tableaux d'agriculture, la vendange et la moisson, les détails de la préparation des alimens, la navigation sur le Nil, des funérailles somptueuses, des évolutions militaires, des combats, des collections d'armures, &c. Un de ces sujets représente un homme condamné à une peine afflictive; le châtiment qu'il subit est le supplice de la bastonnade: nouveau rapprochement avec les mœurs des Égyptiens modernes. J'ai retrouvé une pareille scène dans les hypogées de Beny-hasan, et je l'ai dessinée (4).

Une cérémonie funéraire termine souvent toutes ces scènes de la vie civile, domestique ou agricole, comme si l'objet de ces peintures étoit de constater les occupations qu'un homme avoit eues dans le cours de sa carrière, et les funérailles que sa famille lui avoit faites. Cependant cette explication ne pourroit pas être applicable à tous les cas, puisqu'on trouve parfois des tableaux militaires à côté de scènes d'agriculture; car on sait positivement que ces deux espèces de professions appartenoient, en Égypte, à des classes distinctes. Peut-être aussi ces représentations avoient-elles un tout autre but; c'est sur quoi l'on n'aura de lumières que lorsqu'on pourra lire d'une manière suivie les hiéroglyphes qui accompagnent chaque tableau.

Les animaux que l'homme a su assujettir à ses besoins, excitent aussi quelque intérêt dans le spectacle des mœurs domestiques. On a recherché avec soin ceux qui font partie des peintures Égyptiennes, et l'on a vu avec surprise que le chameau n'étoit pas du nombre, quoiqu'il figure parmi les hiéroglyphes d'Horapollon: il est vrai qu'il en est de même de l'éléphant. Le bœuf, l'âne, le cheval, voilà ceux qui rendent les services les plus essentiels à l'homme, et ses compagnons dans les travaux les plus rudes: aussi sont-ils fréquemment représentés dans les peintures. Après viennent la chèvre, le belier, le porc, le singe, le chat, le lièvre, le chien, et aussi divers volatiles, tels que l'oie et le pigeon. Je ne parle pas ici des espèces qui ne sont point domestiques: n'étant point rangées sous les lois de l'homme, elles

(1) Voyez la Description d'Edfoû, *A. D. vol. I, ch. V, pag. 1.* Voyez aussi, pour les vases antiques, *les pl. 14 et 15, A. vol. I; 35, 65 et 66, A. vol. III, &c.*; et pour les vases modernes, *les pl. EE, FF, &c., É. M. vol. II* (Vases, Meubles et Instrumens). Voyez enfin le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'Elethyia, *A. vol. I, pag. 49.*

(2) Voyez la *planche 68, A. vol. I.*

(3) Voyez, entre autres, la *planche 39, A. vol. III.*

(4) Voyez la *planche 66, A. vol. IV*, et la Description de Beny-hasan, *chap. XVI des Descriptions.*

ne lui rendoient aucun office, et elles ne pouvoient faire partie des tableaux de la vie sociale ; c'est dans les tableaux religieux qu'on aperçoit leurs images, parce qu'elles servoient de symboles pour le langage hiéroglyphique. La figure de la girafe et celle de l'hippopotame ne se voient jamais dans les hypogées, mais dans les temples ; et si l'on rencontre, dans les premiers, des animaux sauvages, tels que le lion et la gazelle, c'est parmi les représentations consacrées à la chasse. Le chacal, qu'on retrouve dans ces catacombes (1), ne fait pas non plus une exception, parce qu'il sert d'emblème dans les peintures de cérémonies funèbres, peintures qui tiennent le milieu entre les scènes communes et les scènes symboliques.

La figure du chat se voit de temps en temps parmi les sculptures des hypogées. Il est assez remarquable que les Égyptiens ont le plus souvent montré sa tête de face dans les tableaux peints ou sculptés, apparemment pour mieux caractériser cet animal. Ils en ont usé de même à l'égard du hibou, dont la face a de la conformité avec celle du chat. Ce dernier animal se trouve assez fréquemment parmi les petits bronzes qu'on rencontre sur le sol des catacombes, et toujours modelé avec une vérité parfaite (2). C'est bien à juste titre qu'on accorde aux Égyptiens le mérite d'avoir réussi dans l'imitation des animaux ; ce fait prouvera toujours, quoi qu'on puisse dire, qu'ils savoient observer et exprimer la nature.

Dans les scènes de repas et d'offrandes, on voit des portions d'animaux destinées aux sacrifices, telles que les membres d'un bœuf, la tête et les parties postérieures d'un veau, des cochons de lait, des gazelles, et enfin des oies dépouillées de la tête. Tous les détails en sont assez fidèlement rendus ; l'on peut citer en exemple la tête d'un jeune bœuf, sculptée avec finesse, et copiée d'après le fragment qu'a rapporté M. Lancret (3). A l'article des momies, on parlera des autres espèces d'animaux que renferment les hypogées.

COSTUMES.

L'EXAMEN des scènes familières m'a déjà donné lieu de faire plusieurs remarques sur la manière de se vêtir des différentes classes ; je vais rapporter d'autres exemples de costumes. Il ne faut pas s'étonner si cette variété d'habillemens ne se trouve que dans les hypogées, et point dans les temples ; c'est que, dans les monumens religieux, on n'avoit à représenter que les dieux et les prêtres. Ce n'est pas qu'on ne voie aussi, dans les tombeaux, des scènes religieuses, et par conséquent des habits particuliers à la classe sacerdotale. Les pompes funéraires, les sacrifices, les offrandes aux dieux, sont accompagnés d'hommes et de femmes consacrés au culte ; on reconnoît ceux-ci à certains attributs et sur-tout aux coiffures symboliques. Deux femmes de cette condition peuvent être citées en exemple (4) ; toutes deux ont de grandes robes transparentes et de riches colliers : l'une est coiffée de longues tresses, et sa tunique est ample et traînante ; l'autre a un bonnet qui

(1) Voyez la *planche 45, fig. 13, A. vol. II.* Voyez aussi la *planche 69, fig. 1, A. vol. I.*

(2) Voyez la *planche 45, fig. 14, A. vol. II,* et les planches d'*antiques*, à la fin du cinquième volume d'Antiquités.

(3) Voyez la *planche 47, fig. 9, A. vol. II.*

(4) Voyez la *planche 44, fig. 1 et 3, A. vol. II.*

descend très-bas et qui a huit plis, semblable à un habit qui auroit huit collets. Une bretelle soutient sa tunique : l'usage des bretelles étoit presque général.

J'ai déjà cité deux autres prêtresses (1) habillées richement de gazes rayées et légères (2). La chevelure de la première (si l'on peut regarder cette figure comme coiffée avec ses cheveux) est épaisse et très-longue, et fait supposer que les femmes avoient le plus grand soin d'entretenir cette parure naturelle ; mais il faut avouer qu'on ne peut pas toujours distinguer les tresses de cheveux d'avec les tresses artificielles. Un large diadème et deux paires de bracelets ajoutent encore à la richesse de ce costume. L'autre figure se fait remarquer par une grande fleur de lotus qui couronne sa coiffure, et par un voile orné de franges, rejeté sur son épaule. Malgré le manque de perspective dans tous ces bas-reliefs, je crois qu'il ne seroit pas difficile à un artiste intelligent de démêler les diverses parties de ces costumes, et même, jusqu'à un certain point, les différentes espèces d'étoffes, pour les employer parmi nous à l'usage de la scène. Cette étude ne seroit pas à dédaigner, aujourd'hui que l'on met de l'importance à représenter fidèlement les lieux, les temps et les personnages. Si l'on a réussi à bannir du théâtre tant d'habillemens bizarres dont on affubloit les Grecs et les Romains, combien ne reste-t-il pas à faire dans les drames dont la scène est en Égypte, je ne dis pas seulement pour les costumes, qui ne sont en effet qu'un accessoire, mais pour le site, pour les monumens, et pour la vérité des mœurs ! Les rois, les prêtres, les grands, les guerriers, les artisans, les laboureurs, et les femmes des diverses conditions, sont si fréquemment représentés dans cet ouvrage, qu'il ne manquera presque aucune ressource à ceux qui voudront connoître à fond la manière de se vêtir des anciens Égyptiens : mais il faudra distinguer les attributs et tout ce qui n'est que symbolique, d'avec les véritables habillemens ; par exemple, on feroit une chose hasardée et contre la vraisemblance, si l'on faisoit porter aux prêtres ces coiffures colossales, et sur-tout ces masques d'animaux qui, dans les sculptures, servoient de symboles pour marquer la divinité particulière à laquelle ces prêtres étoient consacrés. Quant aux dieux, la forme de leurs habits, ordinairement très-simple, ne pourra jamais induire en erreur, et il suffira de tracer leurs images telles qu'elles sont dans les monumens.

On a déjà cité un costume bizarre, composé d'une étoffe rayée, reployée autour des reins de la figure qui le porte ; les manches sont très-amples, évasées, et ne descendent pas au-dessous du coude (3). On ne concevroit pas facilement ces manches volumineuses, sans d'autres exemples où l'on reconnoît comment elles appartiennent au reste de la robe (4). Un des costumes les plus riches que j'aie vus, est celui d'une figure qui tient dans la main gauche une grande tige de lotus, entourée d'un liseron, plante qui n'a été remarquée qu'une fois parmi les peintures Égyptiennes (5). On distingue un voile à franges posé sur sa longue tunique rayée ; le collier est à quatre rangs de perles en poire, et la coiffure

(1) Je me sers de ce mot pour abréger. *Voyez* la Description d'Éléphantine, *A. D. chap. III, pag. 11.*

(2) Voyez la *planche 45, fig. 1 et 3, A. vol. II.*

(3) Voyez *ibid. fig. 11,* et *suprà, pag. 324.*

(4) Voyez *ibid. fig. 3,* et la *planche 46, fig. 1 et 4, A. vol. II.*

(5) Voyez la *planche 45, fig. 15, A. vol. II.*

(s'il est permis d'y reconnoître les cheveux eux-mêmes) est toute formée d'une multitude de tresses qui descendent de dessous une toque ou diadème richement brodé. Il paroît que la coiffure en tresses détachées étoit d'un fréquent usage ; on a dessiné en grand un fragment de petite statue ainsi coiffée, afin d'en donner un exemple (1).

Les écrivains, étant d'une classe supérieure, se distinguent aussi à leur costume ; c'est une tunique descendant jusqu'aux talons. L'écrivain qu'on a dessiné parmi ces bas-reliefs (2), a la sienne rayée; sa coiffure est aussi plus riche. L'attitude que l'artiste lui a donnée, a du mouvement et du naturel, et exprime bien l'action d'un personnage tenant un volume et traçant des caractères.

Deux formes de bonnets appartenoient aux hommes du peuple : l'une est ronde et s'applique juste à la tête; l'autre en diffère en ce qu'elle est carrée en dessous. C'est de cette dernière espèce qu'est la coiffure d'un homme de la campagne, assis dans un fauteuil à bras; il tient une branche de lotus, comme on voit aujourd'hui les paysans, après la fête du Nil, rouler autour de leurs bras et de leur cou des tiges de cette plante (3). Cette coiffure carrée est encore celle d'un autre personnage qui faisoit partie d'une suite de figures, toutes assises comme lui en équilibre sur un des talons (4). Il a le haut du corps nu, mais il porte une ceinture blanche en bandoulière; l'air de tête a de la douceur et de la grâce, et la pose a en même temps de l'aplomb et de la légéreté. Cette manière de se poser en équilibre, moitié assis, moitié à genoux, est encore en usage parmi les Égyptiens.

La figure de divinité la plus remarquable pour la coiffure est celle du jeune Horus; ce sont des cheveux tressés et nattés avec art. Cette manière de porter les cheveux étoit aussi en usage parmi les jeunes gens que l'on consacroit à Horus (5). Il faut convenir que les Égyptiens avoient aussi une certaine coiffure d'un genre bizarre et tout-à-fait de mauvais goût, tant elle est roide et contraste avec les autres ajustemens (6). C'est dans les gravures qu'il faut étudier toutes les variétés de costumes ou d'attributs qu'il seroit trop long de passer en revue, telles que le tablier triangulaire (7), les signes distinctifs dans les différentes cérémonies (8), les masques des dieux, ceux des prêtres (9), &c. On se bornera ici à faire remarquer, pour la singularité, un buste de jeune homme, dont la coiffure est à longues tresses (10). Cette figure se distingue par un collier serré sur le cou, très-éloigné de la forme des colliers ordinaires, toujours pendans sur la poitrine; de plus, ce collier, formé de huit cordons, porte une plaque au milieu ; enfin, son vêtement est soutenu par une bretelle, à l'aide d'une boutonnière ou espèce d'agrafe que l'on n'a rencontrée qu'en cet endroit.

(1) Voyez la *planche 45, fig. 7, A. vol. II.*
(2) Voyez la *planche 46, fig. 13, A. vol. II.*
(3) Voyez *ibid. fig. 9.*
(4) Voyez la *planche 47, fig. 11, A. vol. II.*
(5) Voyez la *planche 46, fig. 6 et 8, A. vol. II.*
(6) Voyez la *planche 46, fig. 7, A. vol. II.*
(7) Voyez *ibid. fig. 2.*
(8) Voyez *ibid. fig. 4 et 15.*
(9) Voyez *ibid. fig. 11 et 12.*
(10) Voyez la *planche 47, fig. 12 et 13.*

USTENSILES DOMESTIQUES.

JETONS maintenant un coup-d'œil sur les vases et les meubles domestiques dont les hypogées nous offrent l'image. On n'en a dessiné qu'un bien petit nombre, sur-tout par rapport à l'immense quantité qu'il y en a dans les peintures ; mais il suffit de quelques exemples pour attester la pureté des formes que les Égyptiens avoient adoptées, et dont ils ne se sont jamais écartés (1). Ce fait seul mettra toujours un grand intervalle entre leurs arts et ceux des autres peuples de l'Orient, chez qui l'on chercheroit vainement des formes constamment pures, simples et élégantes. On sent mieux qu'on ne peut définir ce qui plaît à l'œil dans les vases Égyptiens; c'est qu'il s'y voit une grande variété et cependant une continuité de courbure qui n'admet jamais des sauts brusques dans les contours. La ligne droite y succède quelquefois à une courbe prononcée, mais par des passages doux et insensibles ; et les courbes elles-mêmes changent de l'une à l'autre sans aucun jarret (qu'on me passe ce terme d'école). Quand le galbe est interrompu par des anses, celles-ci sont ajustées avec le même art, et ajoutent à l'élégance de l'ensemble. Qu'on ne dise donc plus que les Égyptiens, grands dans l'architecture, n'ont point montré de goût dans les détails, et qu'ils n'ont jamais sacrifié aux Grâces ; car les formes de leurs meubles sont précisément celles que nous admirons dans les vases Grecs, nommés communément *Étrusques*.

On a trouvé, dans les hypogées, quelques-uns de ces vases eux-mêmes en terre cuite, et d'une pâte rouge très-fine; d'autres en faïence émaillée, ou bien en pâte de porcelaine. Mais, comme on doit le présumer, les vases peints sur les murailles ont duré plus long-temps que les premiers; leurs couleurs, encore intactes, nous laissent entrevoir diverses particularités. Par exemple, la teinte rouge qu'on voit à travers plusieurs d'entre eux, paroît annoncer à-la-fois et la transparence du verre et la présence du vin (2); quelquefois, il est vrai, ces couleurs tranchées indiquent seulement des teintes appliquées sur l'extérieur des poteries opaques. Le bouchon ou le couvercle est aussi d'une couleur particulière, et ordinairement rouge ; ce couvercle est garni d'un manche plus ou moins long qui sert à l'enlever (3). On a déjà parlé d'une grande jarre analogue aux *ballas* des Égyptiens modernes (4); ces vases étoient supportés sur des pieds en bois, comme c'est l'usage encore aujourd'hui, sans quoi ils n'auroient pu tenir debout : c'est ce qu'on voit dans les grottes d'Elethyia et de Thèbes (5).

Il n'est pas nécessaire de citer d'autres exemples de vases ; l'ouvrage en fournira un grand nombre : quant à ceux qui servoient aux momies d'animaux, on en parlera plus loin. Il vaut mieux faire remarquer au lecteur un meuble d'une forme gracieuse, servant de siége à un homme de la campagne, qui paroît être chef des travaux (6). C'est une chaise à bras, ou fauteuil à jour, soutenu sur des pieds de

(1) Voyez la *pl. 45, fig. 4 et 10, A. vol. II*, les planches d'*antiques* à la fin du V.e volume, et les *pl. 14, 15, A. vol. I, 35, 65, 66, A. vol. III*, citées plus haut.

(2) Voyez la *planche 45, fig. 4 et 10, A. vol. II*, et l'explication de la planche.

(3) Voyez *ibid. fig. 4 et 10.*

(4) Voyez la *planche 46, fig. 3, A. vol. II.*

(5) Voyez la *planche 68, A. vol. I*, et le Mémoire de M. Costaz, cité plus haut.

(6) Voyez la *planche 46, fig. 9, A. vol. II.*

lion. Cette forme de meuble est très-fréquente dans les bas-reliefs Égyptiens, mais non pas avec les bras et le dossier (1). On a vu dans les peintures, avec un vif intérêt, beaucoup de meubles servant à différens usages ; le temps n'a pas permis de les dessiner : c'est dans les gravures des tombeaux des rois qu'on en trouvera plusieurs qui sont de l'élégance la plus recherchée.

STYLE DES FIGURES.

On finira cette description des sujets qui ornent les hypogées, par quelques remarques sur le style des figures. On est suffisamment prévenu que les artistes Égyptiens n'exprimoient point les raccourcis, puisque la poitrine est presque toujours vue de face dans leurs figures de profil. On n'insistera donc pas ici sur cette faute de perspective, dont il résulte, pour tous ceux qui n'y sont pas habitués, un aspect choquant, et qui empêche même, au premier coup-d'œil, de reconnoître la simplicité de la composition, la justesse de certaines attitudes, ou l'agrément des contours. Cependant il suffit d'examiner les airs de tête et la variété des physionomies, pour s'assurer que les Égyptiens ne s'éloignoient pas constamment de la nature, même dans le dessin de la figure humaine, du moins autant qu'on le croit communément. L'imitation des mains, où ils ont péché fortement, ne mérite pas toujours le même reproche. C'est sur-tout dans les hypogées que ces défauts ordinaires sont moins sensibles ; apparemment que le dessinateur y avoit plus de liberté. Sans quelque raison de cette nature, jamais on n'expliquera pourquoi, en Égypte, les différentes parties de l'art ont été traitées avec tant d'inégalité. En considérant deux figures jouant de la guitare et de la harpe, figures déjà citées précédemment (2), n'est-on pas porté à convenir que l'action est bien exprimée, que la pose est juste, et que les têtes ne manquent pas de grâce! Ne trouvera-t-on pas encore, dans d'autres figures (3), des attitudes qui peignent l'attention, l'application ou le mouvement, ou des airs de tête qui, dans leur diversité, sont d'accord pour le caractère, et toujours pleins d'une douceur aimable! Si l'on voit encore de la roideur dans plusieurs de ces figures, on en voit aussi d'autres où il y a plus de souplesse et de naturel. Au reste, l'expression est presque toujours calme et sans vivacité ; rarement les Égyptiens peignoient la passion. C'est dans les scènes militaires qu'ils ont rendu leur style plus animé, même plein de feu. L'on regrette de n'avoir pas dessiné, dans les hypogées, les sujets de cette dernière espèce ; mais les combats que l'on a copiés sur les palais de Thèbes, peuvent en dédommager le lecteur (4).

Le travail un peu fruste que l'on rencontre parfois dans les grottes sépulcrales, pourroit tromper un observateur peu attentif. Ce n'est pas sur les productions les plus grossières qu'il faut juger des arts de l'Égypte, mais bien sur ce qu'elle a exécuté de plus parfait. Cette différence d'exécution entre un hypogée et un

(1) Voyez la Description d'Hermonthis, *A. D., ch. VIII, pag. 7.*

(2) Voyez la *planche 44, fig. 6, A. vol. II.*

(3) Voyez la *planche 46, fig. 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 13, A. vol. II,* et la *planche 47, fig. 11 et 12,* même volume.

(4) Voyez les *planches 10 et suiv. du vol. II d'Antiquités,* et beaucoup d'autres sujets militaires gravés dans les *vol. II et III.*

autre

autre ne pouvoit manquer d'avoir lieu par le motif qu'on a déjà fait apercevoir au lecteur, je veux dire l'inégalité de condition dans les particuliers, et par suite celle de la dépense dans la décoration des tombeaux. Loin de s'étonner de cette différence, on doit être surpris de ne pas la trouver plus grande. Quel seroit de nos jours, dans le bas peuple ou dans les classes moyennes de la société, l'homme ayant assez d'aisance pour faire travailler la pierre dans un tombeau de famille, et la faire orner de bas-reliefs et de peintures! Si en Égypte le peuple suivoit cet usage, il ne pouvoit avoir à son service que des artistes du second ordre. Néanmoins ce qu'il y a de plus médiocre dans ces ouvrages négligés, ne laisse pas d'avoir des proportions et annonce la connoissance de plusieurs règles du dessin. C'est le travail du ciseau qui est moins délicat, la forme des extrémités qui est plus incorrecte, le caractère des têtes qui est moins soigné. Ainsi les peintres à l'usage du peuple tenoient encore à une école établie, et ne s'écartoient pas arbitrairement des modèles. En Europe, il n'en est pas ainsi, sur-tout hors des grandes villes; les ouvriers en peinture qui travaillent pour la basse classe, n'ayant reçu nulle instruction, ne s'astreignent à aucune règle, et font des choses barbares pour les proportions. On ne trouveroit pas, dans les figures des hypogées les plus imparfaites, des fautes aussi choquantes qu'on en trouve dans nos enseignes de campagne ; à part toutefois les fautes de perspective, que les artistes Égyptiens ne pouvoient éviter dans aucun genre de peinture. La différence est encore plus grande entre les animaux qu'ils ont sculptés et ces figures de chien ou de lion, en terre cuite ou en faïence, qui servent chez nous à orner les portes des jardins.

§. VIII.

Des Objets que l'on trouve dans l'intérieur des Hypogées.

Les objets isolés que l'on rencontre aujourd'hui sur le sol, sont des momies d'hommes et d'animaux, ou bien des antiques en granit, en pierre et en bois peint. Il faut décrire premièrement les momies, les boîtes ou enveloppes qui les renferment et les peintures qui les recouvrent, ensuite les différentes espèces d'antiques. On consacrera un article particulier aux manuscrits sur papyrus que l'on trouve dans les momies.

1.° MOMIES HUMAINES (1).

État des Momies, Caractère de la Physionomie.

On a déjà parlé du désordre où sont les momies dans les hypogées, de manière à dispenser d'y revenir (2). Il s'agit à présent de décrire plus en détail, non

(1) On a donné beaucoup d'étymologies différentes du mot *momie*, en arabe *moumyá* مومیا. Ce mot ne se trouve point dans les auteurs Grecs; il nous a été transmis par les Arabes. Selon I. Rossi, il est formé de deux mots Qobtes, ⲙⲟⲩⲧ, *mori, mortuus*, et ϩⲙⲟⲩⲧ, *sal*, c'est-à-dire, mort préparé avec le sel, ou mort embaumé. (Ign. Rossi, *Etymolog. Ægyptiac.* pag. 124.)

(2) *Voyez* ci-dessus le §. IV.

ce qui regarde l'embaumement, attendu qu'un mémoire particulier rendra compte au lecteur de tout ce qu'il pourroit desirer d'apprendre à ce sujet (1), mais l'arrangement industrieux des bandelettes, les signes d'écriture tracés sur les toiles, le caractère de la physionomie, les peintures qui ornent les enveloppes, enfin l'art avec lequel on a, pour ainsi dire, caché la mort pour lui donner les formes de la vie.

On sait quelle quantité de bandes de toile entroit dans la composition d'une momie; on sait encore qu'on plaçoit sur le visage plusieurs masques en toile plus ou moins fine, qui reproduisoient tous une image ressemblante: mais ce qu'on n'a pas remarqué (ce me semble), c'est que les mains et les pieds avoient aussi de ces masques, c'est-à-dire que les toiles portoient une empreinte en relief, très-marquée, des doigts et des orteils, même des ongles (2). Bien plus, pour remédier à la contraction; à la dessiccation des chairs, et donner aux différentes parties du corps toute la rondeur naturelle, on augmentoit au besoin le nombre ou l'épaisseur des toiles, et l'on poussoit le soin, la recherche, jusqu'à rendre les formes plus belles que la nature vivante. Je puis citer en exemple un bras de momie que j'ai rapporté des catacombes (3). En parcourant un caveau, je remarquai une petite momie à cause de sa parfaite conservation, et je formai le projet de l'emporter. L'entrée du caveau étoit une de celles dont j'ai parlé au commencement, où l'on ne peut passer qu'en se traînant sur le ventre. J'éteignis ma lumière, et, prenant d'une main la momie par le bras, je m'avançai péniblement en m'appuyant sur l'autre main. Malheureusement l'issue se trouva encore plus étroite que je ne le pensois; les efforts que je fis pour attirer la momie au dehors, la brisèrent sous l'épaule, et le bras se sépara. Les circonstances ne me permettant pas de rentrer dans le caveau, il me fallut renoncer à mon entreprise.

En considérant ce bras, je reconnus qu'il appartenoit à une jeune fille d'environ huit ans; je le trouvai d'une grande beauté, ses formes étoient arrondies et gracieuses: mais ce qui m'étonna le plus, c'est qu'en mettant à découvert les ongles de la main, je les vis teints d'une couleur rouge, comme celle dont les femmes se teignent aujourd'hui les ongles à l'aide du henné. On sait que le henné est une poudre verte, provenant des feuilles d'un arbrisseau (*Lawsonia inermis*, Lin.), séchées au four et pulvérisées, et qu'il suffit que cette poudre humectée séjourne sur une partie quelconque d'un corps vivant, pendant quelques heures, pour la teindre solidement en rouge-orangé; cette nuance y demeure jusqu'au renouvellement de l'épiderme. Les bandelettes particulières des doigts et de la main me parurent aussi plus rouges que le reste du bras, et je conjecturai que l'embaumeur avoit imprégné les mains de henné après l'opération finie. J'avoue cependant qu'on pourroit aussi attribuer cette couleur à l'action du bitume ou à toute autre cause.

Cette momie m'a fait voir encore qu'on enveloppoit séparément chacun des membres, chaque main ou chaque pied, et même chaque doigt, par des bande-

(1) *Voyez* le Mémoire sur l'embaumement, par M. Rouyer, *A. Mémoires, vol. I, pag. 207.*

(2) Voyez *pl. 52, fig. 14, A. vol. II.* Il paroît qu'on avoit un moule en bois qui imprimoit sur la toile encore chaude la forme des doigts et des ongles.

(3) Voyez la *planche 48, fig. 2, A. vol. II.*

lettes particulières, avant de mettre des enveloppes générales autour du corps. On admire communément l'art et le soin qu'il y a dans ce travail; mais on ne fait pas attention à l'habitude qu'avoient acquise les embaumeurs par une pratique journalière.

La toile qui repose immédiatement sur la peau de ce même bras, est beaucoup plus grosse que les autres; c'est l'enveloppe extérieure qui est la plus fine de toutes. Celle-ci étoit taillée en pointe, et entouroit le bras à partir de la paume de la main, en forme d'une manche bien serrée; au lieu que les enveloppes de dessous paroissent n'être que des bandelettes roulées en spirale. Ce seroit ici le lieu de s'étendre sur les espèces de toiles employées dans les momies, et d'examiner l'industrie qu'elles supposent dans les Égyptiens, et les matières végétales dont ils se servoient pour les fabriquer. Comme on en a beaucoup rapporté en Europe, principalement depuis ces derniers temps, il sera possible de lever toute incertitude sur ce sujet. En attendant, on présentera ici quelques observations particulières; mais on s'abstiendra de rappeler des faits généralement connus.

On ne peut douter que le lin et le coton n'aient servi tous deux en Égypte à faire de la toile, puisqu'Hérodote emploie séparément et d'une manière distincte le terme de lin et celui de *byssus*, et que ce dernier est certainement le coton : or, quand il veut parler des toiles qui étoient destinées à l'embaumement, il se sert du mot de *byssus* (1). Il est difficile de s'assurer aujourd'hui si la toile de momie est en effet de coton ou de lin, lorsqu'elle est fortement imprégnée de bitume, desséchée et cassante : mais il y a aussi des toiles parfaitement conservées, aussi solides que si elles étoient neuves; et celles-ci, quand on les examine attentivement, offrent beaucoup d'analogie avec le tissu de coton, tant à la vue qu'au toucher. Cette observation s'applique aux plus grossières comme à celles dont le tissu est le plus délié; ce qui justifie le passage d'Hérodote. Je n'ai trouvé d'exception à cette règle que dans les toiles des catacombes de Philæ; on y reconnoît la fibre du lin assez clairement : cela est d'autant moins difficile, qu'elles sont excessivement grosses, à tel point que la chaîne a une ligne d'épaisseur (2). Ces toiles ont sans doute servi pour des hommes de la classe la plus pauvre; et ce qui le confirme, c'est qu'elles sont chargées de natroun, et non de bitume (3).

Les bandelettes extérieures étoient quelquefois couvertes de caractères d'écriture, tantôt en hiéroglyphes, tantôt en lettres courantes ou alphabétiques. Il y a long-temps que ce fait est connu en Europe, parce que les voyageurs ont rapporté de Saqqârah, le cimetière de Memphis, plusieurs de ces toiles écrites; mais ils n'en avoient pas rapporté de la Thébaïde. J'ai trouvé, sur une momie de Thèbes, une bande écrite assez négligemment, dont les signes sont hiéroglyphiques, et non cursifs (4) : il est aisé de les distinguer à leur disposition régulière, et en ce qu'ils sont

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 86.

(2) *Voyez* la Description de l'île de Philæ, par feu Michel-Ange Lancret, *A. D. chap. I, pag. 16.*

(3) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 88. Greaves a donc eu tort de penser qu'en Égypte toutes les toiles indistinctement étoient faites en lin. Ce que dit Plutarque des habits de lin, est relatif aux prêtres. Pline (*Natur. Hist.* lib. XIX, cap. 1) est positif sur l'emploi des habits de coton, même dans la classe sacerdotale. Enfin, selon Apulée (*Metam.* lib. XI, pag. 388), le coton servoit à l'habillement des initiés.

(4) Voyez la *planche 48, fig. 4, A. vol. II.*

isolés, alignés, et ordinairement de même grandeur; tandis que les caractères cursifs sont inégaux et entrent plus ou moins les uns dans les autres, comme dans toute écriture courante: c'est ce qu'on expliquera plus au long à l'article des papyrus.

Les langes de momie offrent de nombreuses variétés, telles que des toiles rayées de larges raies bleues (1); des franges formées de fils tordus et terminés par un nœud (2), sans doute celles dont parle Hérodote en décrivant le costume Égyptien (3); de grandes pièces couvertes de peintures et de divers dessins, &c. Toutes ces toiles sont d'un jaune plus ou moins foncé, même les bandes extérieures qui ne sont pas imprégnées de bitume, et qui sont seulement enduites de cette gomme que l'on regarde comme celle de l'acacia, ou gomme Arabique. On a déjà remarqué que ce sont les premières bandes, c'est-à-dire, celles qui touchent au corps, qui sont pénétrées de résine bitumineuse, d'un brun très-foncé.

La chaîne de la toile de momie a souvent deux fils: quelquefois la chaîne et la trame en ont deux l'une et l'autre, ainsi que celles de la toile à voiles; et le grain est alors plus gros, mais d'un coup-d'œil agréable. Il arrive encore que, d'espace en espace, la trame a trois et quatre fils: j'ai même compté jusqu'à quatorze fils à la trame, du côté du chef de la pièce; ce qui forme une sorte de bordure. Quant à la largeur des toiles, il y en a d'un mètre, et même d'un mètre et demi; M. Coutelle en a rapporté un morceau qui a un mètre cinquante-sept centimètres [quatre tiers d'aune] de largeur.

Cette dernière toile a une frange dont les filets, distans d'un centimètre et longs de vingt, sont formés par les fils de la chaîne rassemblés et tordus. Il n'y a point de nœud à l'extrémité des fils; mais les bouts sont artistement entrelacés ou cousus. Le chef de la toile est orné de huit raies divisées en deux parties; et ces raies sont formées par la trame, qui, au lieu d'un fil, en a huit ou dix. L'égalité de l'étoffe est parfaite, et la finesse en est bien supérieure à l'idée qu'on avoit des ouvrages d'un temps aussi reculé: c'est dans de pareils tissus qu'on peut apprendre à quel degré les Égyptiens ont poussé l'industrie. Il est à propos de remarquer ici que les étoffes appelées *milâyeh* par les Égyptiens modernes ont beaucoup de rapport avec ces toiles à franges. Les *milâyeh* servent de draps, de manteaux, de sacs, et sont d'un usage universel. Ainsi qu'autrefois, les tisserands qui les façonnent, laissent déborder aux deux bouts les fils de la chaîne dans une longueur d'un décimètre ou quatre pouces; ces fils sont séparés par paquets de huit à dix, tordus, puis réunis deux à deux et fermés par un nœud.

On a encore rapporté des hypogées, des ceintures à raies bleues avec un effilé, des toiles ouvrées, des toiles à liteaux, des toiles d'un rouge de capucine ou de garance, des canevas en lin très-clairs, enfin des peluches en coton et des demi-velours. J'ai une de ces peluches où il y avoit, d'espace en espace, trois rangs en poil de chèvre; c'est là l'origine du velours. Mais ce qui est le plus

(1) Voyez la *planche 59, fig. 5, A. vol. II.* C'est la trame qui forme la raie bleue; cette raie, assez large, est accompagnée de plusieurs autres de même couleur et plus petites.

(2) Voyez *ibid. fig. 4.* Il y a de ces franges qui ont deux décimètres de hauteur.

(3) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 81.

digne d'attention, c'est une étoffe en laine, cannelée à la manière des basins et des camelots, douce au toucher, très-lisse et d'un grain parfaitement égal (1). Quoiqu'on ait ramassé cette étoffe dans les catacombes, on ne pourroit assurer qu'elle ait servi à l'embaumement : en effet, c'est un fragment isolé qu'on a trouvé sur le sol, parmi les débris de momies; en outre, selon Hérodote, on ne faisoit pas usage de laine pour envelopper les corps embaumés (2): mais elle est certainement un ouvrage Égyptien. La couleur de l'étoffe est un jaune-orangé fort agréable, qui ne provient pas du baume, mais de la nuance donnée à la laine. Cette nuance a résisté à la durée des siècles d'une manière surprenante; ou du moins, si le temps l'a changée, il lui a été bien favorable. Le morceau de cette étoffe qu'on a rapporté, étoit garni tout autour d'un ourlet plat et large de quatre lignes, et cousu à points écartés; la couture en est bien conservée, mais mal faite. A ce morceau en est cousu un autre pareil; et à la jonction des deux ourlets, est un joli cordonnet jaune, nuancé de bleu. La chaîne est beaucoup plus grosse que la trame, et c'est de cette différence de grosseur que provient l'apparence cannelée. Le fil de la trame est d'une finesse si extraordinaire, qu'il n'est pas aisé de concevoir comment on a pu le filer. En général, parmi toutes ces espèces de toiles, la plupart ont un grain très-marqué, qui est dû à la différence de la chaîne avec la trame.

On ne peut s'empêcher de remarquer la solidité du jaune, du bleu, du rouge, qui ont servi à teindre ces diverses toiles. Le bleu provient de l'indigo; quant au rouge, l'analogie qu'on lui trouve au premier coup-d'œil avec la garance, est encore confirmée par l'existence très-ancienne de cette plante en Orient (3).

J'ai observé des momies mieux conservées que d'autres, dont tout le corps étoit recouvert d'un treillage en émail, artistement disposé (4). Cette espèce de réseau est supporté par une couche de baume très-pur appliquée sur de la toile; il est formé de petits tubes d'émail bleu, longs de six millimètres [trois lignes], et joints l'un à l'autre par un petit anneau de la même matière : la couleur de l'anneau est tantôt bleue, tantôt rouge, et régulièrement variée. C'est l'adhérence de la résine qui paroît fixer ce réseau sur la momie : peut-être aussi tous ces tubes étoient-ils liés ensemble par quelque fil qui passoit au-dedans, et qui traversoit les anneaux. Long-temps après avoir observé ces singuliers ornemens, appartenant sans doute à des momies de gens riches, j'ai reconnu qu'ils étoient le type de certaines petites figures en bois où l'on a imité ce treillage d'émail, soit sur une partie du corps, soit sur le corps entier, y compris les pieds et les épaules (5).

On ne donnera ici aucun détail sur la qualité des diverses résines qui entrent dans les momies; cet objet est rempli dans le Mémoire spécial auquel on a déjà renvoyé. Il suffira de dire qu'il y en a beaucoup de variétés, depuis l'espèce qui est poreuse et mêlée de terre, jusqu'au baume parfaitement fin, luisant, compacte

(1) C'est M. Coutelle qui l'a rapportée des catacombes de Thèbes.

(2) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 81.

(3) *Voyez* les Mémoires de botanique, par M. Delile, *H. N. tom. II.*

(4) Voyez la *planche 45, fig. 8, A. vol. II.*

(5) Voyez la *planche 76, fig. 4 et 6, A. vol. II.* J'en ai vu de pareilles dans le cabinet de M. de Tersan et dans d'autres collections.

et homogène. Il y a de ces résines d'une espèce particulière, et qui, en France, à la température de quinze à vingt degrés de Réaumur, se liquéfient totalement; l'on ne conçoit pas comment elles ont pu être employées pour les momies, au moins à l'extérieur. Le bitume ne se trouve pas seulement en grandes masses au-dedans de la momie, mais encore à la surface du corps, probablement pour remplir tous les vides qu'il y auroit eu sans cela sous le bandage. La quantité de baume qui a été employée ainsi pendant tant de siècles, est incalculable.

Rien n'est plus fait pour étonner, quand on a débarrassé une momie de tous ses langes, que la conservation des formes du visage. Dans les momies bien préparées, les traits sont reconnoissables, les chairs sont peu affaissées; les paupières, les lèvres, l'oreille, le nez, les joues, toutes les parties charnues ont une apparence qui approche de l'état naturel; les dents sont en place; enfin les cheveux sont encore implantés solidement (1): mais la couleur de la peau est brune et tire sur le noir. On peut donc avoir enfin des idées certaines sur le caractère de la physionomie et sur la race des anciens habitans de l'Égypte, matière tant débattue par les savans et les voyageurs. Les uns ont avancé que les Égyptiens étoient de la race Nègre, et ils se sont fondés sur le sphinx colossal qui est devant les pyramides de Memphis; les autres leur ont trouvé des rapports avec les Chinois, à cause des yeux montans que l'on voit aux petites statues Égyptiennes (2); d'autres encore ont regardé la physionomie des Qobtes du Kaire comme étant la même que celle des anciens Égyptiens: mais aucune de ces opinions n'est appuyée de preuves. C'est dans les portraits que les Égyptiens eux-mêmes nous ont laissés de leurs personnes, et principalement dans les momies bien conservées, qu'on pourra puiser de quoi résoudre la question: or il paroît évident que ces momies, que les têtes des bas-reliefs et des peintures, ne ressemblent ni aux Qobtes, ni aux Nègres, ni aux Chinois. S'il étoit permis d'énoncer une opinion, en attendant que les savans aient prononcé, on diroit que les Arabes et les habitans de l'Égypte supérieure, sur-tout depuis la dernière cataracte jusqu'à Thèbes, présentent, dans les traits de leur visage, dans la conformation du front et du nez, enfin dans tout le profil, beaucoup de ressemblance avec les momies de Thèbes et avec les sculptures. J'ai fait cette remarque sur les lieux mêmes avec plusieurs voyageurs de l'expédition; et plus nous avons cherché à la vérifier, plus l'expérience l'a confirmée. Nous en avions souvent l'occasion, soit quand les anciens Arabes, habitans de Qournah, venoient nous apporter des corps embaumés, et développoient eux-mêmes, sous nos yeux, les têtes des momies; soit quand les hommes qui habitent au milieu des ruines de Karnak, d'Esné ou d'Edfoû, nous conduisoient dans l'intérieur des monumens. Les têtes de momies que M. Delile a rapportées en France, et qui sont gravées dans l'ouvrage (3), peuvent être citées à l'appui de cette opinion, principalement la tête de momie

(1) Voyez les *planches 49 et 50, A. vol. II.*

(2) Winckelmann (Histoire de l'art chez les anciens). Blumenbach avoit déjà remarqué que la physionomie Chinoise est très-différente de celle des momies Égyptiennes (*Craniorum decas prima*, pag. 14).

(3) Voyez les *planches 49 et 50, A. vol. II*, et l'explication de ces planches par M. A. Delile. Voyez aussi la *planche 51, fig. 1 et 2, A. vol. II*, et son explication par M. J. C. Savigny.

d'homme. Tous ceux qui ont un peu considéré les Égyptiens du Sa'yd, en retrouvent les principaux traits dans cette figure (1). C'est d'abord un front large, un peu arqué et incliné en arrière; des cheveux fins, et non durs ou crépus; un nez légèrement aquilin, incliné comme le front, et fin et arrondi à l'extrémité; des tempes larges, des pommettes saillantes; des yeux grands et bien dessinés, avec de larges paupières et les sourcils horizontaux; ensuite une bouche plus grande que petite, mais régulière et bien formée; des lèvres légèrement bordées et un peu épaisses; enfin des dents étroites, égales et bien plantées : voilà le caractère de tête commun aux hommes de la haute Égypte et aux momies de Thèbes. C'est sur-tout parmi les cheykhs des villages, c'est-à-dire, parmi les familles principales et les plus anciennes du pays, que l'on trouvera cette ressemblance avec les momies (2).

Le lecteur pourra comparer les têtes de momies avec les planches de l'*État moderne* consacrées à la représentation des portraits; il y découvrira plus d'un rapport, et il s'assurera que l'on retrouve encore en Égypte les descendans de l'ancienne population du pays (3). Si cette conformité est plus grande au fond de la Thébaïde, il faut l'attribuer sans doute à ce que les Perses, les Macédoniens, les Romains, ont moins habité la haute que la basse Égypte, et ont moins dénaturé le sang Égyptien.

L'angle facial des momies est de soixante-seize à soixante-dix-huit degrés, c'est-à-dire, à peu près le même que celui des habitans de l'Europe, en exceptant les peuples du midi. Il est superflu d'avertir que ce résultat n'est qu'un à-peu-près : mais les variétés que présenteroit un grand nombre de mesures, si l'on avoit pu les prendre, seroient certainement comprises entre des limites assez rapprochées ; et ces limites, on peut les fixer à soixante-quinze degrés, d'une part, et soixante-dix-huit degrés, de l'autre, sans craindre de faire une erreur notable : or cette mesure est la même dans les têtes des bas-reliefs et dans les bustes antiques. On n'en citera qu'un exemple, à cause de l'importance du monument ; c'est une tête colossale en granit rose, qu'on a vue sur le sol du tombeau d'Osymandyas (4). A cela près de l'excessive hauteur des oreilles (défaut commun à toutes les sculptures Égyptiennes), cette tête offre le même caractère et le même angle facial que la momie d'homme citée précédemment (5). Enfin, si l'on compare cette mesure avec l'angle facial des Égyptiens modernes, on y trouvera encore la même analogie.

Le volume du crâne est très-considérable dans les têtes de momies, sur-tout par rapport à l'étendue de la face; on reconnoît encore cette proportion de la face et du crâne dans les bustes Égyptiens. Mais de tous les signes distinctifs de la physionomie Égyptienne, celui qui me paroît le plus frappant, c'est l'inclinaison en arrière du nez et du front dans un même plan. Dans les têtes Grecques, le front et le nez ont aussi une même direction, mais ils sont perpendiculaires l'un

(1) Voyez la *planche 49, fig. 1, A. vol. II.*

(2) J'ai essayé une fois de dessiner une coiffure à la turque sur une tête copiée d'après une momie. Ayant demandé à quelqu'un qui connoissoit parfaitement tous les grands personnages du Kaire, auquel des cheykhs ressembloit cette figure, il me nomma, sans hésiter, un cheykh du divan, auquel en effet elle ressembloit beaucoup.

(3) Voyez la collection des *costumes et portraits, É. M. vol. II, planche 1, fig. 3, 6, 17, &c.*

(4) Voyez la *planche 32, fig. 6, A. vol. II.*

(5) Voyez la *planche 49, A. vol. II;* la *planche 67, A. vol. III, fig. 3, 8, &c.*, et beaucoup d'autres planches de détails. Voyez aussi la Description d'Edfoû, *A. D. ch. V,* à la fin du §. IV.

et l'autre; tandis que, chez les Européens septentrionaux, ces deux traits font ordinairement un angle rentrant, plus ou moins prononcé (1).

On ne doit pas attendre ici des détails plus étendus sur une pareille matière; elle exigeroit un travail particulier, qui est au-dessus de nos forces, et que nous nous estimons heureux de pouvoir indiquer aux savans physiologistes, comme digne de leurs recherches : contentons-nous de faire observer combien il y a loin de la physionomie des Égyptiens à celle des Nègres, chez qui l'angle facial n'excède pas soixante-dix degrés (2). On ne peut s'empêcher toutefois de tirer de ce qui précède, une conséquence intéressante sous le rapport de l'art; c'est que les Égyptiens se sont appliqués à imiter leur propre nature, ainsi que les Grecs ont copié la leur : mais, plus heureux que leurs maîtres, ces derniers ont encore embelli des modèles dont la beauté approchoit de l'idéal, tandis que les premiers ont peu fait pour corriger une nature médiocre.

L'état de mort empêche de comparer, dans les momies, certaines parties molles, telles que les joues, avec ce qu'elles sont dans les statues; cependant les pommettes saillantes des premières s'accordent bien avec les joues pleines et arrondies, la peau tendue et l'air de jeunesse qui se voient toujours dans les figures des bas-reliefs et sur le visage des bustes. Il faut moins s'étonner de trouver plusieurs parties altérées ou détruites dans les momies, que d'en voir tant de conservées, telles que les cartilages du nez, les oreilles, les dents, les cheveux eux-mêmes encore à leur place. L'état du nez est ce qui doit surprendre davantage, d'autant plus que, dans le travail de l'embaumement, les Égyptiens extrayoient, comme on sait, la cervelle par les narines. On a même aperçu quelquefois la cloison du nez encore intacte, malgré cette opération. Ce fait a été observé par M. Lancret.

Les cheveux des momies sont quelquefois nattés ou tressés, ou bien disposés en touffes et en anneaux bouclés (3). On trouve aussi des têtes rases. J'ignore comment on peut concilier avec le passage d'Hérodote (4) la présence des cheveux sur les momies, à moins de dire qu'il y avoit des individus qui s'exemptoient de la loi commune. Il faut bien admettre que l'usage de porter la tête rasée n'étoit pas universel, puisqu'on trouve aussi des bustes et des figures de bas-reliefs couronnés de tresses de cheveux.

Le menton est ordinairement sans barbe (5), et en général tout le corps est

(1) Plusieurs personnes de l'expédition ont rapporté des bustes de grandeur naturelle, en granit et autres matières précieuses, qui peuvent servir à ce rapprochement plus sûrement que les antiques en pâte et d'une petite proportion. M. Coutelle a un masque en granit, très-remarquable par la forme des parties inférieures du visage. Je citerai encore un petit buste en grès rouge, du cabinet de M. de Tersan, dans lequel on reconnoît parfaitement les signes physionomiques dont j'ai parlé, principalement le crâne volumineux, l'inclinaison du front et du nez, enfin la forme des yeux et de la bouche.

(2) L'opinion du célèbre Blumenbach diffère peu de celle que j'ai hasardée ici, puisqu'il regarde le caractère de tête des momies comme différent de celui des Nègres, et tenant de l'Abyssinien et de l'Éthiopien; il ajoute que ce caractère est conforme à la physionomie des figures des monumens Égyptiens, qui est tantôt Éthiopienne, tantôt Indienne. Les têtes de momies, dit ce savant professeur, ont le grand style qui caractérise les sculptures Égyptiennes. Que n'eût-il pas dit, s'il eût pu voir les monumens eux-mêmes, au lieu des fragmens mesquins des cabinets d'Europe ! (Voyez *Decas prima craniorum*, pag. 13, et *Decas quarta*, pag. 4.)

(3) Voyez la *planche 50, A. vol. II.*

(4) Herod. *Hist.* lib. 11, cap. 36, et *suprà*, pag. 327.

(5) Voyez la *planche 49, A. vol. II.* On peut voir dans Blumenbach (*Decas quinta craniorum*, pag. 5), un exemple d'une tête de momie dont la barbe est mal rasée.

épilé :

épilé : on reconnoît que la barbe a été coupée; mais il paroît que les autres poils du corps s'enlevoient avec une pommade ou une eau épilatoire, ainsi qu'on le fait aujourd'hui. Les deux sexes sont épilés l'un comme l'autre. On voit encore, à l'inspection des parties sexuelles, que la circoncision a été pratiquée généralement; on a cru apercevoir aussi des traces de l'excision des femmes (1). C'est, au reste, un usage que S. Ambroise attribue aux Égyptiens (2) dans son livre sur Abraham *(lib. II, cap. XI)*.

Le cou des momies est considérablement rétréci; il en est de même des bras, des cuisses, des jambes. En comparaison de la tête, des mains et des pieds, on peut dire que les membres d'une momie qu'on a mise à nu, ont un aspect horrible par l'état de contraction et l'exiguité des formes. Quand on a soulevé tous les langes, on voit un corps presque noir (3) et difforme, et qui n'est guère plus gros que ne seroit un squelette : aussi l'embaumeur mettoit tout son art à déguiser la sécheresse de ces parties, et multiplioit les bandelettes pour rétablir la grosseur naturelle (4). La tête, au contraire, n'étoit recouverte que de masques en toile, qui, loin de déguiser la forme du visage, en étoient chacun la fidèle empreinte. En louant les Égyptiens d'avoir su conserver les traits de la face, on pourroit leur reprocher d'avoir négligé le reste du corps; mais, puisqu'ils visoient à la ressemblance, n'ont-ils pas atteint leur but principal !

Ce qu'on vient de dire sur l'état actuel des momies, est bien éloigné des idées que l'on a pu se faire en examinant celles de nos cabinets d'antiquités. Il faut convenir que celles-ci ont quelque chose de hideux; elles sont, en général, dans un désordre qui ne permet pas de rien distinguer. La raison de cette différence, c'est que les momies que je décris viennent de Thèbes, d'où les voyageurs n'en avoient jamais rapporté, tandis que celles qui étoient en Europe avant l'expédition Française, viennent toutes de Memphis : or les momies de Memphis ont été beaucoup plus mal préparées, et elles sont moins bien conservées que celles de Thèbes. En outre, il faut savoir que les Arabes et les Juifs en fabriquent de fausses, et les vendent aux voyageurs, non-seulement au Kaire, mais à Saqqârah même. Pour les composer, ils prennent des débris qui ont appartenu à des personnes différentes d'âge, de sexe et de condition, les ajustent grossièrement et les assujettissent avec des langes qu'ils trouvent sur le sol; ils appliquent ensuite sur la tête, ou sur ce qui en tient lieu, un masque pris dans les catacombes, et n'ayant aucune proportion avec la figure qu'ils ont fabriquée. Ces fausses apparences ne peuvent tromper un œil un peu exercé; mais la présence du véritable baume, des toiles de momie et des peintures Égyptiennes, peut en imposer au premier abord. Il est arrivé plusieurs fois à des dupes d'acheter à grand prix ces grossières imitations, et de réunir ensuite des curieux, des naturalistes, des antiquaires, pour assister solennellement à l'ouverture d'une momie d'Égypte. En ôtant ou en coupant les bandages extérieurs, que trouvoit-on !

(1) M. Labate, l'un de nos collègues, est l'auteur de cette dernière observation.

(2) *Denique Ægyptii quarto-decimo anno circumcidunt mares, et feminæ apud eos eodem anno circumcidi feruntur; quòd ab eo videlicet anno incipiat flagrare passio virilis, et feminarum menstrua sumant exordia.* (Oper. tom. I.)

(3) Les corps paroissent avoir été trempés tout entiers dans le bitume, à plusieurs reprises; mais la peau, quoique très-brune, a conservé tout son grain, et n'a pas la moindre altération.

(4) Voyez ci-dessus, *pag. 338*.

Des fragmens d'os, de bitume, de toiles et de chairs desséchées, entassés pêle-mêle et sans aucune suite.

Puisque j'ai parlé des fausses momies des Juifs et des Arabes, je ne puis passer sous silence celles qui sont l'ouvrage des Égyptiens eux-mêmes. C'est dans les catacombes de Thèbes que ce fait curieux a été observé, et cette circonstance ôte toute incertitude. On a trouvé des momies parfaitement conformées à l'extérieur, c'est-à-dire, recouvertes par des bandelettes régulièrement disposées autour de la tête et du corps, et qui, à l'ouverture, n'ont offert qu'une sorte de carcasse en tiges de palmier, destinée à supporter l'enveloppe de toile. J'ai rapporté plusieurs de ces tiges : elles ont perdu aujourd'hui une partie de leur dureté ; mais cette dureté n'étoit plus nécessaire à la solidité de l'ouvrage, une fois que l'adhérence et la quantité de bitume, et sur-tout le laps de temps, avoient fait de ces assemblages un tout bien compacte. Les tiges qui entrent dans ces momies simulées, sont précisément ce que les Égyptiens appellent *geryd*, c'est-à-dire, les côtes des feuilles de dattier dépouillées de leurs folioles, dont ils se servent à différens usages, et le plus souvent pour faire des *qafas* (1).

J'ai fait deux fois cette observation singulière, et je n'ai pu en trouver qu'une explication admissible ; c'est qu'il est arrivé en Égypte, comme on le voit arriver en Europe, que l'intérêt personnel a fait supposer des morts. Les Égyptiens ont aussi fabriqué de fausses momies d'animaux ; on en citera bientôt un exemple : mais il faut achever ce qui reste à dire sur l'état des momies humaines.

Les femmes ont plus généralement les bras fixés contre les cuisses ; les hommes les ont croisés sur la poitrine. On doroit très-fréquemment les ongles des pieds des momies, les bracelets, les lèvres sur la peau même, et le masque extérieur en toile. On a vu aussi des pieds dorés entièrement. Enfin on doroit quelquefois les parties sexuelles de l'homme et de la femme. Ces faits mettent hors de doute que l'art du batteur d'or et celui du doreur étoient connus des Égyptiens.

J'ai observé dans plusieurs momies, et principalement dans une qu'on avoit traînée hors des catacombes jusqu'au temple de Medynet-abou, auprès du bassin, une poussière brune, qui, jetée sur le feu, fuse et s'enflamme comme la poudre à canon. J'ai jugé cette poussière comme étant de la chair décomposée et imprégnée de nitre et d'une matière bitumineuse particulière ; car elle se trouve toujours entre la peau et les os.

Tels sont les principaux faits que l'on a observés sur les momies humaines (2). J'en ai moi-même ouvert un très-grand nombre, pendant trois à quatre jours que j'ai uniquement consacrés à visiter les catacombes : plusieurs autres de mes compagnons de voyage, MM. Chabrol, Delile, Villoteau, Rouyer, étoient occupés aux mêmes recherches, et nous emportions des hypogées, les uns des momies entières ou mutilées, les autres des antiques ou des portions d'enveloppe ; ceux-ci recueilloient des peintures ; ceux-là, plus heureux, trouvoient des manuscrits intacts. Il ne seroit pas facile de décrire l'empressement, l'activité, avec lesquels on scrutoit

(1) Espèce de lit ou d'estrade à claire-voie.

(2) Je renvoie le lecteur au Mémoire de M. Rouyer (*A. Mém. tom. I, pag. 207*), relativement à la préparation des momies. On y trouvera aussi quelques faits généraux d'un grand intérêt, tels que la rareté des momies d'enfans.

ces étonnantes galeries, non-seulement pendant le jour, mais pendant les nuits mêmes. En effet, rien n'avertissoit de l'absence du soleil, puisque la seule lumière qui nous éclairoit, étoit celle des flambeaux et des bougies. Enfin ces catacombes excitoient à un si haut point la curiosité, que nous consumions à les parcourir le temps que nous aurions pu employer à dessiner ou à décrire les intéressans tableaux du *Memnonium.*

2.° MOMIES D'ANIMAUX.

On trouve, dans les hypogées, des momies d'oiseaux et des momies de quadrupèdes; on en trouve aussi de reptiles. Les premiers sont des ibis, des éperviers et divers oiseaux de proie; les seconds, des chiens, des bœufs, des chacals, des beliers, des chats, &c.; les autres, des crocodiles et des serpens. L'embaumement des animaux consacrés étoit aussi parfait que celui des momies humaines, quant au choix, à la préparation et à l'emploi des matières balsamiques; et il ne l'étoit pas moins sous le rapport de la disposition des bandelettes. L'inspection des planches donnera une idée plus précise que le discours, de l'arrangement des bandes et de l'art avec lequel on les croisoit en toute sorte de sens autour du corps de ces animaux embaumés (1). Quelquefois, au lieu de bandes, ce sont de simples toiles, coupées en secteurs de cercle, et accumulées l'une sur l'autre pour recouvrir l'animal, de manière à lui donner la forme conique. Rien n'est plus varié que ces espèces de filets ou treillages de fils, la largeur des bandes, leur couleur, et l'entrelacement des réseaux. Les Égyptiens se sont plu à orner les dépouilles des animaux qu'ils avoient honorés pendant leur vie. Chaque maison nourrissoit l'oiseau sacré, et l'associoit en quelque sorte aux droits de la famille: à sa mort, il partageoit aussi les mêmes soins et le même tombeau. Emblèmes des puissances divines qui président aux saisons et au cours des astres, les animaux consacrés étoient à-la-fois, pour l'Égyptien, des compagnons et des protecteurs; il voyoit en eux les ministres ou les signes vivans des bienfaits du ciel; et cette religieuse idée, ou, si l'on veut, cette superstition, avoit du moins l'heureux effet d'inspirer et d'entretenir la douceur des mœurs. Loin de nous le dessein de justifier l'adoration des animaux, devenue si aveugle sous les Romains, que le peuple mettoit à mort un étranger coupable d'avoir tué un chat ou un oiseau! Qui ne partage l'indignation des écrivains Romains et celle des Pères de l'Église contre un culte aussi absurde! Mais il ne faut pas oublier que, dès la fin de la dynastie des Lagides, le véritable culte Égyptien étoit dénaturé entièrement (2). Déjà, sous les Perses, il avoit reçu les plus funestes atteintes, et, depuis cette époque, les lois, les mœurs et la religion ne firent que dégénérer. Ainsi, pour comprendre un fait aussi singulier que l'embaumement des animaux, il faut se reporter aux temps antiques, et supposer un motif raisonnable ou plausible à un usage pratiqué par l'universalité du pays.

Ce qu'on a dit de la conservation des momies d'homme observées à Thèbes, on peut le dire des momies d'animaux. Les familles, les espèces mêmes, sont bien

(1) Voyez les *planches 51, 52, 53, 54, 55, A. vol. II.*

(2) Du temps d'Hérodote, le meurtrier, même involontaire, d'un ibis ou d'un épervier, étoit condamné au dernier supplice. (*Hist.* lib. II, cap. 65.)

reconnoissables. Les oiseaux paroissent avoir été exposés à une grande chaleur, puisque les plumes sont souvent brûlées : mais, en général, les ibis, et les éperviers sur-tout, ont été embaumés avec un grand soin, et l'on en a même trouvé dont le plumage avoit une partie de ses couleurs ; c'est ce qu'on n'avoit jamais vu dans les ibis du puits de Saqqârah, qui n'ont aucune solidité, et où les os sont rompus, les chairs et les plumes grillées. Sur cent momies d'ibis retirées de ce puits, à peine en est-il une seule ferme et compacte. Ainsi, avant l'expédition Française, qui a permis de visiter les hypogées de la Thébaïde, on n'avoit point, en Europe, une juste idée de l'embaumement des Égyptiens (1).

On préparoit les momies d'animaux comme les autres, tantôt avec le bitume, et tantôt avec le natroun. On sait que ce dernier genre d'embaumement est moins parfait que l'autre : les animaux préparés de cette manière ne sont donc pas dans un bon état de conservation ; les chairs, au lieu d'être dures ou desséchées, ont une certaine mollesse qui annonce leur décomposition. Il paroît aussi qu'on ne se servoit pas toujours de natroun ou de bitume ; on se bornoit alors à dessécher les animaux fortement, puis à les entourer d'un grand nombre de toiles.

Les momies d'oiseaux sont de forme conique à base plus ou moins convexe ; la tête est confondue dans la forme générale. Les momies de quadrupèdes sont cylindriques ou quadrangulaires, et arrondies sur les angles (2). Pour obtenir cette forme, on abaissoit sur le corps les pattes de devant, on relevoit les pattes postérieures, et l'on enveloppoit le tout de bandelettes : la tête étoit garnie de bandes particulières, et restoit saillante et détachée. On a observé que les momies de chien étoient préparées fort diversement, et quelquefois avec peu de soin ; on en a rapporté une dont l'enveloppe, faite de toile grossière, étoit assujettie avec des espèces de cordes ou liens en dattier (3).

Quand un animal présentoit un trop grand volume, on en réunissoit simplement quelques parties ; on formoit une tête factice, et l'on enveloppoit le tout de langes et de bandelettes, comme on auroit fait d'un corps entier : ainsi quelques ossemens de belier, de bœuf, de crocodile (4), forment le noyau de certaines momies arrangées avec autant d'art que si elles contenoient tout l'individu. Cependant on trouve à Syout, l'ancienne Lycopolis, des chacals embaumés dans leur entier : on en a figuré dans les planches quelques fragmens avec l'or qui les recouvre, pour faire voir que l'on doroit les momies d'animaux comme les autres (5). Quand on examine cette dorure, elle paroît appliquée sur les ossemens mêmes : cette apparence vient de ce que la chair et la peau, exposées à l'air, se sont peu à peu affaissées et détruites, et de ce que l'or, qui ne s'altère pas, en a pris la place. Les fragmens que l'on vient d'indiquer apprennent qu'on usoit d'une toile très-grossière pour la préparation de cette sorte de momies. Au reste, la peau et le poil y sont bien conservés, même dans des débris qui sont long-temps restés en plein air ; mais le principal intérêt

(1) J'ai ouvert plusieurs centaines de momies d'oiseaux, dans le puits même de Saqqârah, et en les puisant à même dans les rangées de pots dont les chambres sont garnies, sans en trouver quinze de bien conservées, même à l'extérieur.

(2) *Voyez* les momies de chien et de chat, *planche 51, fig. 4, 5, 6*, et *planche 55, fig. 8, A. vol. II.*

(3) Voyez la *planche 55, fig. 8, A. vol. II.*

(4) Voyez *pl. 51, fig. 5*, et *pl. 55, fig. 8 et 2, A. vol. II.*

(5) Voyez la *planche 52, fig. 7 à 13, A. vol. II.*

que présentent ces ossemens, c'est d'offrir aux naturalistes les moyens de comparer l'ancien chacal des Égyptiens avec celui qui habite aujourd'hui en Égypte, soit pour sa grandeur absolue, soit pour la proportion des parties entre elles. Les hypogées de Lycopolis renferment un grand nombre de ces sortes de momies; ce qui fait présumer que l'animal consacré dans cette ville n'étoit pas un loup, mais un chacal.

Les momies de petite dimension étoient enfermées dans un pot ou vase particulier. A Saqqârah, ces pots sont en terre cuite, et de la même forme que la momie elle-même, c'est-à-dire, en cône alongé; ils sont fermés par un couvercle scellé en plâtre assez grossièrement. On les trouve placés horizontalement dans les salles des caveaux, exactement rangés comme des bouteilles dans une cave. A Thèbes, ces pots sont de différentes matières, en pierre commune, ou en faïence bleue, ou en pierre dure et polie; leur figure est conique, mais bien moins alongée (1): ils tiennent debout sur leur fond, tandis que les premiers ne peuvent tenir que couchés à terre.

Si l'on eût rapporté un plus grand nombre de momies, on auroit fait une foule d'observations curieuses, telles que les deux suivantes, dont on est redevable à M. Savigny. Il a trouvé la momie d'un oiseau dont l'espèce n'est point connue aujourd'hui : par plusieurs caractères, cet animal ressemble à l'ibis; et par le bec, il en diffère essentiellement. Une autre momie renfermoit des œufs, et l'on a trouvé, dans ces œufs, des petits déjà formés et couverts de duvet; les petits paroissent appartenir à la même espèce que l'oiseau dont on vient de parler (2). Ces différentes observations sur les momies d'animaux feront sans doute l'objet de mémoires et de recherches que les naturalistes feront entrer dans l'ouvrage.

On ne peut que mentionner ici, sans aucun détail, les momies d'ibis blanc ou noir trouvées dans les hypogées; tout ce qui a trait à cet oiseau fameux, cher aux Égyptiens, et digne peut-être de leur attention religieuse, a été mis dans le plus grand jour par M. Savigny dans son Histoire de l'ibis, et je dois y renvoyer le lecteur (3). Il vaut mieux citer des momies moins connues en Europe et qui font partie de la collection de M. Geoffroy-Saint-Hilaire : telles sont celles d'épervier et de faucon (4). Les Égyptiens ont encore embaumé d'autres oiseaux de proie, tels que l'émerillon et l'autour (5).

On sait que l'épervier servoit d'emblème à l'astre du jour, le premier dieu de l'Égypte. Par son vol élevé, infatigable, cet oiseau semble se rapprocher du soleil plus qu'aucun autre; c'est en effet celui de tous qui plane dans les régions les plus hautes de l'atmosphère. Pour cette raison sans doute, il fut choisi de préférence comme le symbole du feu céleste; et c'en est assez pour expliquer le soin qu'on a mis à l'embaumer. Cette sorte de momie a été disposée à peu près comme celle de l'ibis : on abaissoit la tête de l'oiseau sur la poitrine; les pattes étoient relevées contre les épaules, et l'on croisoit les ailes pour recouvrir le corps (6).

(1) *Voyez* le cinquième volume des planches d'*Antiquités*, dans la collection des antiques.

(2) Voyez la *planche 53, fig. 1 à 6, A. vol. II*, et l'explication de la planche par M. Savigny.

(3) *Voyez* l'Histoire naturelle et mythologique de l'ibis, par J. C. Savigny, *Paris, 1805*.

(4) Voyez les *planches 54 et 55, A. vol. II*, et leur explication par M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

(5) Voyez *pl. 54, fig. 5 et 6, A. vol. II*, et l'explication. Ces espèces ont été reconnues par M. Geoffroy, parmi les momies qu'il a rapportées de la ville de Thèbes.

(6) Voyez la *planche 54, fig. 3, A. vol. II*,

Le faucon a été embaumé d'une façon très-différente. Au lieu d'abaisser la tête comme dans les autres oiseaux, on l'a laissée droite, et l'on a disposé les épaules et tout le reste du corps de la même manière que dans les momies humaines; on y a même ajouté la saillie des pieds de ces dernières, ce qui rend la ressemblance plus complète (1).

Les seuls reptiles que l'on ait trouvés à l'état de momie, sont les crocodiles et les serpens. A Elethyia, on a déjà fait remarquer le crocodile embaumé; mais on ne l'a rencontré nulle part dans son entier. C'est la tête de cet animal, ou même une seule partie du crâne, qui fait le noyau de la momie (2); on imitoit le reste du corps avec des tiges de palmier réunies ensemble et entourées de toiles. Il existe même de fausses momies de crocodile où l'on ne découvre aucune des parties de cet animal (3). L'embaumeur s'est appliqué à copier exactement dans ces simulacres les formes de la tête, du corps et de la queue, et à leur donner leurs longueurs relatives. A l'intérieur, sont de menues branches de dattier, autrement des palmes dépouillées de leurs feuilles; on les a jointes et assujetties avec des fils et des bandes bien serrées; puis on a fortifié cette carcasse par des roseaux mis en travers, et on l'a garnie de bandelettes plus ou moins épaisses, de manière à imiter la masse du crocodile. Ces momies feintes ne sont pas dues au même motif que les fausses momies d'homme; mais elles prouvent, comme celles-ci, l'adresse et la subtilité des embaumeurs.

Quant aux momies de serpent, nous n'en connoissons qu'un exemple (4). Celle qu'on a rapportée, renferme des parties séparées du corps de l'animal, mais non la queue ni la tête, ce qui seroit essentiel pour distinguer l'espèce. Ces fragmens étoient simplement enveloppés de quelques bandelettes, et le tout faisoit une masse arrondie et plate, ressemblant assez à un galet.

Ces diverses momies et ces débris d'animaux serviront aux naturalistes à reconnoître les espèces qui habitoient en Égypte à une époque reculée. Il n'existe aucun autre moyen pour constater sûrement la différence ou l'identité des individus actuels avec les anciens, et pour prononcer sur une grande question; savoir, l'invariabilité des formes spécifiques et essentielles des animaux à travers la durée des siècles.

3.° SARCOPHAGES OU ENVELOPPES DES MOMIES, PEINTURES QUI LES DÉCORENT, PROCÉDÉS EMPLOYÉS PAR LES PEINTRES.

Les enveloppes ordinaires des corps embaumés ne sont point des sarcophages proprement dits; ce sont des boîtes à couvercle ayant la forme exacte d'une momie, et dont la grandeur étoit proportionnée à celle du corps qu'on y déposoit (5). Elles se fermoient avec des chevilles de bois et des cordes. Le dessus est orné de peintures d'hiéroglyphes, de figures, de fleurs et de compartimens plus ou moins riches; à l'endroit de la tête, est un masque ressemblant à l'individu

(1) Voyez la *planche 54, fig. 4, A. vol. II.*
(2) Voyez la *planche 55, fig. 2, A vol II.*
(3) Voyez *ibid. fig. 1.*
(4) Voyez *ibid. fig. 7.*
(5) Il existe un sarcophage en pierre dure, découvert dans le Nil à Boulâq par M. Monge, et qui est également taillé en forme de momie. On le trouvera gravé dans le cinquième volume d'*Antiquités*, *planche 24.*

embaumé, et ce masque est quelquefois doré entièrement. On croit que tous ces corps, ainsi enfermés, étoient rangés debout symétriquement, et appuyés contre les murs des galeries.

Aujourd'hui l'on ne trouve plus une seule de ces enveloppes qui soit en place ni dans son intégrité : les Arabes les ont toutes brisées pour fouiller les momies ; et comme ils se sont aperçus que les moindres fragmens de ces boîtes peintes excitoient la curiosité des voyageurs, ils les ont divisées, autant qu'ils ont pu, pour en tirer plus de profit.

Les unes sont en bois, les autres en carton très-épais. Celles-là sont toujours de bois de sycomore (1), bois qui passe pour être le plus durable de tous les bois connus. Le fait est que nous en avons rapporté des échantillons qui ont vraisemblablement plus de quarante siècles d'existence, et que l'on peut regarder comme intacts. Les cartons sont composés d'un très-grand nombre de toiles collées ensemble, et si bien assujetties, qu'elles ont le son et la dureté du bois. Les unes et les autres sont recouvertes d'un enduit ou stuc blanc, d'un millimètre ou deux d'épaisseur, quelquefois verni, et sur lequel les couleurs sont appliquées. L'épaisseur de l'enduit se laisse voir dans les déchirures des enveloppes, d'autant plus facilement que sa blancheur contraste avec le rouge ou les autres teintes qui le recouvrent. On ne peut mieux comparer ces parties d'enduit écaillé qu'aux cassures de la coquille d'un œuf qui seroit teint en rouge.

Toutes les parties des boîtes étoient peintes, et même la partie inférieure ou le dessous des pieds; on y figuroit deux sandales (2), et, dans chaque sandale, on traçoit quelquefois deux personnages fort bizarres, l'un peint en rouge pâle, couleur avec laquelle les Égyptiens avoient coutume de se représenter, et l'autre peint en noir. Celui-ci est d'une difformité horrible ; ses cheveux sont hérissés, sa tête aplatie, sa bouche énorme, son nez long et horizontal. On diroit qu'on a voulu représenter par cette étrange figure un Nègre de la côte d'Afrique, si toutefois ce n'est pas une tête de fantaisie. Son attitude est celle d'un suppliant; les genoux sont ployés, les coudes sont liés par un ruban rouge. Étoit-ce un emblème religieux, une image fantasque, ou une peinture historique (3)! C'est ce qu'on ne peut examiner ici : bornons-nous à décrire les diverses peintures de ces caisses.

Selon toute apparence, les momies n'étoient pas toutes dans des boîtes. Les momies des pauvres n'avoient pas d'enveloppe, tandis que celles des riches en avoient jusqu'à deux : la première, ou intérieure, en carton ; la seconde, ou extérieure, en bois. Le dedans du coffre étoit enrichi de peintures comme le dehors. On peut en voir un exemple dans les planches (4): la figure qui occupe le fond de la boîte, a une grande étoile sur la tête; elle semble être le portrait du personnage embaumé, tandis que, sur le dessus de cette boîte, on a peint la figure d'un dieu. Toutes les couleurs sont très-vives et bien conservées.

(1) *Ficus sycomorus*, espèce de figuier très-élevé, le plus grand et l'un des plus beaux arbres de l'Égypte. *Voyez* les Mémoires de botanique par M. Delile, *H. N. tom. II.*

(2) Voyez *pl. 57, fig. 3*, et *pl. 59, fig. 6, A. vol. II.* Voyez aussi les planches d'antiques, à la fin du cinquième volume. On y a gravé un dessin remarquable en ce genre; l'original en a été apporté par M. Coutelle.

(3) Consultez les *planches 86 et 88, A. vol. II*, où l'on voit des hommes noirs agenouillés et suppliciés.

(4) Voyez la *planche 56, fig. 3 et 10, A. vol. II.*

Sur l'extérieur de l'enveloppe, on indiquoit légèrement les bras et les mains; mais les pieds étoient bien marqués (1), les orteils peints en rouge et les ongles en blanc. La forme de sandale qui est tracée sous la momie, n'est autre chose qu'une indication qui correspond aux pieds figurés par-dessus. Sur le bord, ou le contour inférieur, qui forme comme l'épaisseur de la semelle, sont ordinairement des dessins de rosaces et d'ornemens qui ressemblent à ce qu'on appelle *grecques* ou *étrusques*.

Au-dessous du cou, l'on peignoit un collier enrichi de fleurs et de compartimens. Parmi une vingtaine de fragmens de peintures que j'ai rapportés des catacombes, il y a un de ces colliers presque entier, orné d'un joli dessin de lotus bleu *(Nymphæa cærulea)*, bien reconnoissable à sa couleur, à la forme de son calice et à celle des feuilles. Entre deux fleurs épanouies, est un jeune bouton, et l'ensemble forme une couronne très-élégante. Quant à l'agrément et à la vivacité des couleurs, les planches peuvent en donner une idée (2).

A la partie supérieure de ces boîtes, étoient des masques en bois ou en torchis: ceux de la dernière espèce ont cela de remarquable, que le noyau est d'une terre grossière, mêlée quelquefois de paille, et que le dessus est cependant bien conformé et revêtu de couleurs solides, appliquées sur un stuc. Les parties du visage y sont aussi bien modelées que dans la sculpture en bois ou en pierre dure; quant à la couleur, elle est ou rouge ou verte. Les masques en bois sont en sycomore, également peints de différentes couleurs. On ne trouve pas toujours à ces masques le même caractère de physionomie; j'en ai rapporté un qui a le profil droit, le front très-haut, les oreilles disproportionnées, et qui d'ailleurs est sculpté d'un grand style (3). On trouvera, dans la collection des antiques réunies à la fin du cinquième volume des planches d'*Antiquités*, plusieurs masques de momies en terre et en bois.

Le reste de la boîte, c'est-à-dire, le tronc, les cuisses et les jambes, étoit orné d'une foule de sujets dans le goût Égyptien, mais avec des singularités qui les distinguent des figures ordinaires consacrées dans les temples. L'emblème le plus répété de tous, c'est le scarabée ailé, roulant sa boule devant lui (4); et cet emblème convenoit bien à l'ornement des momies, s'il est vrai qu'il soit en effet celui de la régénération. On verra bientôt pourquoi les Égyptiens en ont fait si souvent usage. Le vautour, avec ses ailes étendues, est encore une image fréquemment répétée.

Quatre figures principales se remarquent entre toutes les autres; ce sont de petites images de momies avec différens masques; elles reviennent toujours ensemble, dans le même ordre et dans plusieurs attitudes : ces masques sont ceux que l'on voit sur les vases désignés improprement par le nom de *canopes*. Une figure humaine est la première; les suivantes sont le cynocéphale, le chacal et l'épervier : tel est l'ordre où elles sont toujours quand elles se suivent, soit sous les lits des momies, soit partout ailleurs (5). Quand elles se regardent, le cynocéphale est en face de la figure humaine, et l'épervier vis-à-vis du chacal (6). Le singe, le chacal et l'épervier

(1) Voyez la *planche 57, fig. 3,* et la *planche 59, fig. 8, A. vol. II.*
(2) Voyez la *planche 59, fig. 7, A. vol. II.*
(3) Voyez la *planche 76, fig. 10 et 11, A. vol. II.*
(4) Voyez la *planche 58, fig. 1, 2 et 9, A. vol. II.*
(5) Voyez la *planche 59, fig. 2 et 3, A. vol. II.*
(6) Voyez *ibid. fig. 2,* et la *planche 75,* au-dessus de la col. 75, *A. vol. II.*

figurent

figurent aussi dans leur entier, et non comme de simples masques, tantôt couchés, tantôt debout (1). Outre ces figures, on voit encore, dans les peintures de momies, le masque du bœuf et celui du belier. Or on a vu que tous ces différens animaux se trouvent embaumés dans les catacombes : ces deux faits ont certainement de la liaison entre eux.

De toutes les couleurs qu'on trouve dans ces peintures, la couleur verte est la seule qui ait éprouvé de l'altération ; on peut la confondre quelquefois avec le bleu : j'attribue cet effet à la disparition du jaune qui entroit dans sa composition. Le bleu étant certainement métallique, soit qu'on le regarde comme fabriqué avec le cobalt, ainsi que l'analyse chimique l'a fait penser, soit qu'on l'attribue au cuivre (2), a dû résister plus long-temps qu'un jaune végétal. Au reste, les Égyptiens ont aussi employé une espèce de jaune très-solide et éclatante. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la conservation du blanc après tant de siècles. Celui qui découvriroit la composition de ce blanc, rendroit aux arts un service essentiel. Je dois encore mentionner ici un rouge très-foncé et très-brillant, que l'on a tâché d'imiter par la gravure (3) ; il est appliqué sur un carton aussi dur que du bois, épais de huit à dix millimètres [trois lignes et demie]. Peut-être l'éclat de cette nuance provient-il d'une épaisse couche de vernis ou de gomme que l'on a passée par-dessus.

Toutes ces figures d'animaux sont fort négligemment dessinées, mais avec une facilité qui annonce une main très-exercée, obligée de faire rapidement (4). Cette même manière se reconnoît dans les petits hiéroglyphes qui accompagnent les peintures ; les signes sont faits avec peu de soin, et les animaux seuls peuvent se distinguer. C'est toujours de l'écriture en hiéroglyphes que les peintres ont fait usage : cependant j'ai rapporté un petit fragment de toile peinte qui renferme aussi de l'écriture alphabétique (5) ; dans ce fragment curieux, la scène est renfermée par un trait circulaire, forme très-rare dans les encadremens.

La hardiesse du trait peut se remarquer encore dans une de ces toiles peintes, qui représente une momie sur son lit (6). Le meuble est décoré de la tête et des pieds du lion ; un personnage qui paroît dans l'action de l'embaumer, debout devant le lit, ayant une main élevée et l'autre sur la poitrine de la momie, est dessiné avec cette touche qui est propre aux caricatures bien faites. On a déjà parlé ailleurs de l'élégance des lits Égyptiens.

Les divers sarcophages ou coffres de momies que nous venons de passer en revue, nous apprennent que les Égyptiens peignoient sur le bois et sur la toile recouverts d'un enduit très-fin et bien collé. D'un autre côté, l'examen des murailles des hypogées nous a fait voir qu'ils peignoient également sur la pierre. Telle est certainement l'origine de l'art, quoique bien grossière à la vérité. Le premier pas de tous, qui a précédé la peinture sur la pierre, sur le bois et sur la toile, a encore été fait par les Égyptiens, lorsqu'ils ont appliqué des couleurs dans les

(1) Voyez la *planche 58, fig. 3, 6, 8, 10, A. vol. II.*

(2) M. Collet-Descostils regarde le cuivre comme la base du bleu Égyptien. Quelques personnes pensent aussi que le fer entroit dans la préparation de cette couleur.

(3) Voyez la *planche 58, fig. 7, A. vol. II.*

(4) Voyez *ibid. fig. 6 et 7.*

(5) Voyez *ibid. fig. 8.*

(6) Voyez la *planche 59, fig. 3, A. vol. II.*

contours renfoncés des figures sculptées en creux. Mais en vain chercheroit-on, parmi tous ces ouvrages, un seul exemple où les couleurs soient fondues ou mélangées, pour produire de la dégradation dans les teintes et quelque effet de lumière ou de perspective; cette partie du travail suppose donc peu d'habileté: mais le dessin mérite qu'on le remarque, et la préparation des couleurs suppose des connoissances chimiques très-avancées.

4.° ANTIQUES TROUVÉES DANS LES HYPOGÉES.

On ne sait pas d'une manière précise quelle destination avoit, dans les hypogées, cette multitude d'antiques de toute grandeur et de toute matière qu'on trouve aujourd'hui répandues sur le sol, au milieu des éclats de pierre et des débris de momies. Il paroît que les Égyptiens les renfermoient dans leurs cercueils; cependant la forme des enveloppes taillées, comme on l'a vu, suivant celle du corps humain, n'auroit pas permis d'y introduire les objets qui ont une dimension un peu considérable (1). Il faut avouer qu'on n'a point de lumières suffisantes sur cette question, et l'on doit s'en prendre au désordre actuel des catacombes : il en seroit autrement si l'on pouvoit pénétrer dans un seul hypogée que n'auroient pas encore violé les Arabes.

Il n'en est pas moins à propos de jeter un coup-d'œil sur ces divers objets. Le travail en est quelquefois très-beau, la matière précieuse, et la conservation parfaite. Les hypogées sont la source commune de tous ces morceaux de bronze, de porphyre, de granit, de terre cuite, de bois peint et doré, &c. que l'Égypte est en possession de fournir aux cabinets d'antiquités; les retrouver sur les lieux mêmes où les Égyptiens les ont déposés, leur donne un intérêt de plus, et leur ajoute au moins le caractère de l'authenticité.

J'ai ramassé, parmi ces fragmens, un oiseau sculpté en bois de sycomore, avec des couleurs vives et conservées; cette figure a une tête de femme fort bien ajustée sur le corps de l'animal (2). Une pareille figure rappelle tous les bas-reliefs et les papyrus où les Égyptiens ont représenté des oiseaux à tête humaine, avec les ailes en repos ou déployées (3); elle rappelle aussi certaines *chimères* qui ornent les tombeaux Grecs et Romains. On avoit regardé jusqu'ici ces associations monstrueuses comme des produits du caprice, comme des bizarreries insignifiantes. Il est à croire, en effet, que les Grecs les ont copiées en Égypte, sans en comprendre ou sans en adopter le sens; mais certainement ce sens existoit pour les Égyptiens. On a gravé deux de ces *chimères* en bois peint (4) : le corps en est bariolé et moucheté, et le plumage y est indiqué avec plus de recherche que d'exactitude dans les détails; quant aux couleurs, elles étoient vives et tranchées.

(1) Plusieurs voyageurs, tels que Prosper Alpin, Maillet, Monconys, ont décrit avec détail les antiques de différentes sortes qu'ils ont trouvées dans l'intérieur des momies de Saqqârah.

(2) Voyez la *planche 47, fig. 4, A. vol. II.*

(3) Voyez la *planche 96, fig. 1, A. vol. I;* la *planche 83, fig. 1, A. vol. II;* les *planches 62, 69, 70,* même volume, &c. Il faut consulter aussi les antiques, à la fin du V.e volume des planches.

(4) Voyez la *planche 47, fig. 3, 4,* et la *planche 56, fig. 4, 5, A. vol. II.*

L'oiseau dont il s'agit paroît être un épervier ; car la même figure se trouve aussi ailleurs, ayant, au lieu de tête humaine, la tête de cet oiseau consacré. MM. Coutelle et Redouté ont rapporté trois de ces éperviers en bois de sycomore, peints de diverses couleurs, et dont l'un est doré sur les yeux, sur le bec et sur la face (1) : mais l'attitude n'est pas tout-à-fait la même que dans les *chimères*. Dans celles-ci, l'oiseau est debout sur ses pattes ; et dans les autres, il est couché.

Parmi les débris de momies, j'ai encore recueilli des objets en bois peint, de la forme des coiffures sacerdotales (2). Ces images doivent être regardées comme symboliques : en effet, la hauteur démesurée des bonnets et la petitesse du pivot qui les soutient, sont des raisons de douter que les prêtres en fussent réellement affublés dans les cérémonies. On peut en dire autant des têtes d'animaux, puisqu'en supposant que les prêtres portassent des masques de cette espèce, on devroit retrouver, derrière, la forme et la hauteur de la tête humaine ; ce qui n'arrive pas (3). Les coiffures en bois que l'on rencontre aujourd'hui sur le sol, étoient placées sur la tête de ces mêmes oiseaux chimériques que l'on vient de décrire (4). Quant à leur forme, elle est composée de deux feuilles courbées à l'extrémité, avec un disque rouge sur leur base, et reposant sur deux cornes de belier, de bouc ou de bœuf.

On rencontre de petites images de momies entières également en bois peint, d'un à trois décimètres de longueur. Comme les véritables momies, elles sont peintes, ornées de colliers, d'attributs, d'hiéroglyphes ; les couleurs en sont encore fraîches, et l'enduit qu'on passoit sur le bois avant de peindre, est aujourd'hui même d'une grande blancheur : les mieux conservées sous ce rapport sont celles qu'ont apportées MM. Jollois et Devilliers (5). Ces figures étoient-elles des images votives que l'on consacroit lors de la sépulture d'un Égyptien, et les emblèmes qu'elles tiennent dans les mains étoient-ils relatifs à la profession du mort, ou bien ces figures représentent-elles soit Isis, soit quelque autre divinité ! voilà des doutes qu'il est permis de former sans les résoudre, afin de ne point tomber dans la faute commune des antiquaires, qui ont souvent tranché hardiment dans ces questions obscures. Appliquons-nous plutôt à distinguer les attributs de ces figures. On en voit trois qui sont reconnoissables : l'un est le soc de la charrue Égyptienne, il est dans chaque main ; un autre est peint sur le dos, c'est le semoir ou sac renfermant la graine, et que l'on voit, dans les scènes agricoles, entre les mains des laboureurs ; le troisième est peint sur le derrière du bras, il paroît représenter un vase avec une tige de plante. Ces symboles de l'agriculture accompagnent fréquemment les divinités.

Une antique en bois, d'une autre nature, et qu'on a également trouvée dans les catacombes, mérite d'être distinguée : c'est une figure d'animal accroupie et peinte tout en noir. Les extrémités de la tête et des pieds manquent : mais tout

(1) Voyez la *planche 47, fig. 14, 15 ;* la *planche 56, fig. 1, 2 ;* la *planche 57, fig. 8, 9, A. vol. II.*

(2) Voyez la *planche 47, fig. 1 et 2, A. vol. II.*

(3) Voyez la *planche 82, A. vol. I,* et les différentes planches de bas-reliefs religieux. Voyez aussi la Description de Philæ, rédigée par feu Michel-Ange Lancret, et où cette observation a déjà été faite. *(A. D. chap. I, pag. 33.)*

(4) Voyez la *planche 47, fig. 14, 15 ;* la *planche 56, fig. 4, 5 ;* la *planche 57, fig. 8, 9, A. vol. II.*

(5) Voyez la *planche 56, fig. 8, 12,* et la *planche 76, fig. 1 à 7, A. vol. II.*

annonce un chacal, soit la forme des oreilles, soit celle du corps; ajoutons la couleur elle-même, car le noir paroît consacré à cet animal. Quand on voit dans les peintures un prêtre avec une tête de chacal, cette tête est ordinairement noire (1). Observons, en outre, que les embaumeurs sont distingués par un masque noir, en forme de tête de chacal. Cette circonstance et d'autres encore font voir que le chacal jouoit un grand rôle, comme symbole, dans les cérémonies funéraires, et il n'est pas surprenant que l'image elle-même de l'animal entier se trouve dans les tombeaux.

Les Égyptiens ont aussi sculpté en bois de petits coffrets, renfermant dans l'intérieur quelques antiques en faïence, en bronze, et même en cire, et ressemblant assez à ces tombeaux Grecs et Romains qui ont des mascarons aux quatre angles (2). Ces coffres s'ouvroient en dessous par une planche qui se tiroit à coulisse.

Parmi les fragmens qu'on trouve sur le sol des hypogées, il y a de petites figures très-délicatement sculptées en pâte ou en terre cuite, à tête de belier, d'ibis et de chacal; des images de divers animaux entiers, tels que des lions, des vautours, des éperviers, des ibis, des grenouilles, des singes, des chats, des crocodiles; des bustes ou des figures entières, parmi lesquelles on doit distinguer l'homme à tête de chacal, assis et tenant un arc et une flèche; des groupes de deux à trois figures en bronze, en basalte ou autres pierres; des images de Typhon et de Nephthys, avec de longues mamelles, ayant un ventre de pourceau, des griffes de lion, une tête d'hippopotame et des bras humains; des hommes couchés et appuyés sur d'énormes phallus, un, entre autres, pinçant d'une harpe qui est posée sur son phallus; une scène à deux personnages, où la vérité est aussi outragée que la pudeur; d'autres objets, tels que des lampes, des vases, des grains, des tubes et des boules percées, des imitations de chapiteaux, d'autels votifs, de bras et de mains fermées. On trouve encore, mais plus rarement, des gemmes taillées en forme d'hiéroglyphes simples. J'ai rapporté une émeraude qui représente exactement une croix hiéroglyphique. Il seroit trop long de passer en revue toutes les petites statues en pierre des hypogées : on en a gravé simplement quelques-unes pour servir d'exemple. Ces statues sont, les unes en pierre tendre (3), et les autres en pierre dure, c'est-à-dire, en granit rose ou noir, en albâtre, en basalte, en serpentin (4), &c. Parmi ces dernières, on en voit de sculptées en grès rouge comme le grès du colosse de Memnon, matière fréquemment employée par les Égyptiens. M. Coutelle a rapporté un fragment de cette espèce, qui est remarquable par le travail; c'est un pied d'enfant, où toutes les parties essentielles sont bien indiquées, non pas avec de la recherche dans les détails, mais avec un vrai sentiment des formes:

(1) Voyez les *planches 58, 59;* et les papyrus, *pl. 72, 73, 74, 75, A. vol. II.*

(2) Voyez la *planche 56, fig. 13, 15, A. vol. II.* Ici les angles ne sont pas ornés, comme dans les tombeaux Grecs.

(3) Voyez la *planche 45, fig. 6, A. vol. II.*

(4) Voyez la *planche 47, fig. 5;* la *planche 57, fig. 6, 5, A. vol. II.* Cette dernière figure, tenant deux socs de charrue, paroît être une figure d'Isis; elle est remarquable par sa chevelure en tresse, sorte de coiffure qu'on ne voit pas sur ces petites statues. Nous avons décrit plus haut, parmi les peintures des hypogées, une coiffure pareille à celle-là.

la sculpture de ronde-bosse, comme on l'a déjà observé, étoit infiniment plus avancée en Égypte que le bas-relief.

De toutes les antiques, celles qui sont le plus multipliées dans les catacombes, ce sont les images de *scarabées* en pierre ou en pâte cuite. On les trouve quelquefois enfilées par douzaine comme des grains de chapelet, alternant avec une multitude d'animaux, d'objets figurés en œil, et de petits amulettes en émail ou en faïence blanche. Ces scarabées sont de toute grandeur, depuis un centimètre jusqu'à trente. M. Villoteau en a rapporté un en granit qui est colossal. On en a réuni un grand nombre à la fin des planches d'*Antiquités*, et le lecteur pourra y recourir pour étudier les inscriptions en hiéroglyphes dont le dessous est orné (1). Ils sont communément de forme ovale : mais on en voit aussi de carrés, avec l'image de trois à quatre et quelquefois jusqu'à douze petits scarabées ; d'autres fois il y a deux scarabées accolés. L'insecte n'est pas toujours figuré en-dessus, mais il est remplacé par un autre animal ou par un objet différent. Enfin ce n'est pas toujours la même espèce de scarabée : tantôt le dos est strié, tantôt il est lisse. Les variétés qui s'y remarquent, fourniront aux naturalistes un sujet de recherches intéressantes.

§. IX.

Manuscrits sur Papyrus.

PARMI les découvertes littéraires les plus importantes dont on soit redevable à l'expédition Française en Égypte, on doit distinguer celle des manuscrits sur papyrus que l'on a trouvés intacts dans les momies de Thèbes. Quel manuscrit existant dans nos bibliothèques peut leur être comparé pour l'ancienneté (2)! La première pensée qui nous est venue en apercevant ces *volumes* écrits en langue alphabétique (car *volume* est ici le mot propre), n'est-ce pas l'espérance de lever enfin le voile épais que la barbarie des Perses, l'insouciance ou la vanité des Grecs, le zèle aveugle des premiers Chrétiens et le fanatisme des Musulmans ont jeté sur l'antiquité? A l'aspect de ces fragiles et précieux monumens, que, par une expression hardie et ingénieuse, un voyageur a surnommés les frêles rivaux des pyramides (3), nous avons cru voir se dévoiler à nos yeux (chacun suivant ses études favorites), l'un, les fastes et les lois du pays; l'autre, les registres astronomiques; celui-ci, le tableau des connoissances naturelles cultivées par les Égyptiens, et celui-là, les procédés de leurs arts ou le secret de leurs étonnantes machines (4). Si rien ne justifie encore ces premières conjectures, que l'on convienne du moins qu'elles étoient inspirées naturellement par une aussi singulière

(1) Voyez la *planche 56, fig. 6, 7, A. vol. II*, et le *vol. V* des planches d'*Antiquités*.

(2) Un manuscrit des Épîtres de S. Augustin, autrefois à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, passe pour avoir onze siècles; il est écrit sur papyrus d'Égypte. Selon Montfaucon, le plus ancien de tous les manuscrits connus est l'Évangile de S. Marc, qu'on gardoit à Venise, qui est également écrit sur papyrus, et qui remonte au moins au quatrième siècle de J. C. Depuis ce savant, on a découvert à Herculanum une quantité de manuscrits qui datent de plus loin. Voyez *page 362*.

(3) Voyage dans la haute et la basse Égypte, par M. Denon.

(4) Il est difficile d'expliquer, sans le secours de la mécanique, l'érection des obélisques, et, ce qui est peut-être encore plus surprenant, la pose si parfaite des énormes

et aussi heureuse découverte, et, sur-tout, par le besoin de s'expliquer les merveilles Égyptiennes. D'ailleurs, ne savons-nous pas que les Égyptiens ont eu en effet des livres d'histoire et de sciences! Qui ne connoît le passage de Clément d'Alexandrie sur les quarante-deux principaux livres que devoient connoître les hiérogrammates! Parmi ces ouvrages dont Clément fait l'énumération, on comptoit l'exposition des phénomènes de l'univers, la description du globe et particulièrement du Nil et de l'Égypte, le cadastre des terres, l'explication du système des mesures usuelles (1). Combien l'on doit regretter, s'ils sont en effet perdus, ces volumes sur l'astronomie, la cosmographie, la géographie et les mesures des Égyptiens! Le témoignage de Diodore de Sicile n'est pas moins positif que celui de Clément d'Alexandrie et d'autres auteurs, sur l'existence des notions astronomiques en Égypte; et l'on ne doit rien inférer contre le fait, de l'ignorance de ces écrivains en matière de sciences. Leur ignorance est elle-même une preuve de la sincérité de leur récit. On sait encore, par les auteurs, que les Égyptiens avoient une poésie, puisqu'ils faisoient des odes en l'honneur des dieux et des héros, et des poëmes qu'on chantoit dans les festins (2): et quand les écrivains n'en diroient rien, on seroit forcé de le supposer, à la vue de leurs instrumens de musique si perfectionnés et si riches; car ces instrumens ne servoient que pour accompagner le chant. Comment pourroit-on douter que les Égyptiens écrivissent les événemens historiques! C'est sur un papyrus qu'étoit écrit le catalogue des trois cent trente rois qui avoient régné jusqu'à Sésostris, et ce papyrus a été montré à Hérodote (3). Selon Proclus *(in Tim.)*, les Égyptiens conservoient la mémoire des événemens singuliers, des actions remarquables et des inventions nouvelles. Théophraste fait mention de leur histoire des rois (4); Strabon et Diodore, de leurs commentaires et de leurs annales (5); et Joseph dit qu'il est superflu de parler du soin qu'on avoit en Égypte d'écrire les faits historiques, tant ce soin est connu de tout le monde (6). Je m'abstiens de citer ici le nombre des livres Égyptiens (livres qu'on attribuoit à Hermès), parce que les auteurs ne sont pas d'accord sur ce nombre; mais ce qu'il y a de fabuleux dans la quantité des volumes, ne fait rien quant à la nature de ces ouvrages, et il reste constant que les Égyptiens ont écrit sur le papyrus des récits historiques et des traités de sciences. Que les savans se livrent donc avec constance à l'étude des papyrus que nous possédons aujourd'hui.

Quand même ils n'y trouveroient que des prières ou des liturgies, ils y puiseroient du moins la connoissance de la véritable langue du pays, dont on possède

pierres qui forment les architraves et les plafonds des grands édifices, quoiqu'à une hauteur considérable. Beaucoup de ces pierres ont une longueur de onze mètres, sur un mètre et un quart d'équarrissage: le volume de chacune est de plus de dix-sept mètres cubes, ou cinq cent trois pieds cubes; et le poids, de plus de quatre-vingts milliers de livres. On conçoit que, sans des méthodes parfaitement calculées, il auroit été très-difficile, pour ne pas dire impossible, de juxta-poser un grand nombre de pierres d'une si lourde masse. Si l'on eût dévié tant soit peu du niveau en les plaçant sur les supports, ou que ceux-ci eussent manqué d'aplomb, il est visible qu'elles auroient croulé en peu de siècles. Loin de là, ces plates-bandes énormes sont encore intactes, contiguës, enfin dans l'état où on les a posées. Au reste, c'est à la conservation des toitures que l'on doit celle des monumens.

(1) Clem. Alex. *Strom.* lib. VI, cap. 4.

(2) *Ibid.* et Plat. *de Legibus*, lib. II; Herod. *Hist.* lib. II, cap. 79, &c.

(3) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 100.

(4) Theophr. *lib. de Lapid.*

(5) Strab. *Geogr.* lib. VII; Diod. Sic. *Bibl. hist.* lib. I et XVI.

(6) Joseph. *contra Apion.* lib. I.

à peine quelques lambeaux : par conséquent, ils seroient en état d'interpréter les volumes qu'on apportera par la suite, et de lire dans les archives de l'histoire Égyptienne, si elle a jamais été écrite quelque part. D'un autre côté, l'étude des caractères de ces manuscrits fait voir clairement que leur forme dérive de celle des hiéroglyphes (1). Il est donc grandement probable que la connoissance du langage alphabétique vulgaire conduira quelque jour à l'interprétation partielle, sinon totale, de la langue hiéroglyphique. Or il seroit déraisonnable de nier que les Égyptiens eussent déposé, dans l'une ou dans l'autre de ces écritures, les connoissances scientifiques ou morales que l'antiquité Grecque admiroit, étudioit chez eux. Comment les scènes d'histoire, les peintures astronomiques, les représentations civiles, enfin les images du commerce, de l'industrie ou de l'agriculture, accompagnées constamment de colonnes d'hiéroglyphes, ne seroient-elles pas elles-mêmes décrites et commentées dans ces inscriptions! Quatre ou cinq grands manuscrits, formant un développement de dix-sept mètres [cinquante-deux pieds], composés de soixante-une pages Égyptiennes en écriture vulgaire et de cinq à six cents colonnes en écriture hiéroglyphique (2); près de cent tableaux avec leurs hiéroglyphes, dix obélisques inédits, plusieurs monolithes, cuves et sarcophages couverts d'écriture hiéroglyphique, une multitude de scarabées et d'antiques portant des caractères sacrés, enfin une collection de légendes et de phrases puisée dans les temples et les palais, voilà des ressources que la *Description de l'Égypte* offrira aux laborieux amis de l'antiquité pour la solution de ce grand problème. Ne dissimulons pas, toutefois, que ces matériaux, si neufs et si abondans, eu égard à la disette qu'en a éprouvée jusqu'ici l'Europe savante, sont peu de chose en comparaison de la récolte qu'on pourroit encore faire en Égypte; et sans parler des centaines de papyrus qu'on trouvera, si l'on veut, sur les momies, combien de tableaux et de sujets il reste encore à dessiner dans les monumens! Nous attachant, comme nous devions le faire, à recueillir des scènes complètes, nous donnions à chacune un temps considérable, et nous n'avons pu réussir, malgré nos efforts, qu'à en copier une foible partie : tant est grande la richesse, l'étendue ou la quantité des tableaux hiéroglyphiques.

Je ne répéterai point ici ce qu'on peut trouver dans Pline et dans les auteurs modernes, touchant l'origine des volumes écrits sur le papyrus; je ne parlerai pas davantage de l'emploi qu'ont fait de cette plante plusieurs peuples de l'Orient et de l'Occident, pour le même usage que les Égyptiens (3) : tous ces faits sont plus ou moins connus; et ils ne serviroient qu'à prouver une chose incontestable, c'est que l'écriture sur papyrus a pris naissance en Égypte. Cette plante, aujourd'hui très-rare sur les bords du Nil, y étoit jadis indigène (4). Son nom *biblos* est originairement

(1) Voyez ci-après, *pag. 371.*

(2) On ne comprend pas ici les rouleaux rapportés par M. Denon, et par les voyageurs Anglais qui nous ont succédé.

(3) Voyez Plin. *l. XIII, c. 11;* Theophr. *l. IV, c. 9;* le P. Mabillon, *de re diplomat.;* Montfaucon, *Palæograph. Græc.;* Maffei, *Istor. diplomat.;* et une dissertation de Caylus, *Mém. de l'Acad. des inscr.* t. XXVI, *in-4.°*, &c.

(4) Le papyrus de Sicile, quelque différence qu'on ait cru observer entre cette plante et celle d'Égypte, a sans doute été apporté de ce dernier pays avec l'usage même du papier et les autres arts dont la Sicile est redevable aux Égyptiens. Quant à celui de l'Inde, c'étoit le même que celui de l'Égypte, au rapport de Strabon. *Voyez*, dans la dissertation de Caylus, les additions de Bernard de Jussieu, *pag. 297.*

Égyptien, et le mot lui-même de *bibliothèque* est un témoignage frappant de l'origine, de la nature et de la patrie des premiers livres qui aient existé. Le papyrus fournissoit encore, dès la plus haute antiquité, un aliment commun aux Égyptiens, et c'est pour cela qu'il leur servoit à désigner l'ancienneté de la nation et en général tout ce qui est très-ancien (1). L'usage qu'ils en ont fait, remonte donc aux temps les plus reculés (2). Je n'entrerai non plus dans aucun détail sur la préparation qu'on faisoit subir à la tige du papyrus pour la transformer en papier, et je me bornerai à ce que j'ai observé moi-même en examinant les manuscrits.

L'antiquité nous a transmis le souvenir d'un papyrus très-blanc, lisse et poli, sur lequel on devoit écrire aussi aisément que nous le faisons sur nos meilleurs papiers. Mais tous les fragmens que j'ai vus sont loin d'avoir cette qualité : le plus blanc est d'un jaune-paille; le plus uni a toujours des aspérités, et l'on a même de la peine à concevoir comment la main a réussi à y tracer des caractères nets et bien formés, comme ceux qu'on y voit. C'étoit de deux couches très-minces de l'écorce de la plante, collées et appliquées à angle droit, qu'on formoit chaque feuille : mais, quelque bien appliquées qu'elles soient, la trace des filamens croisés paroît toujours à l'œil, et elle forme un réseau un peu inégal avec de petites rugosités. La surface en est lisse, mais non plane; la plume devoit éprouver alternativement de l'aisance et de la difficulté pour y faire couler l'encre.

Plus on regarde les caractères empreints sur cette écorce, et plus on est porté à croire qu'on les a tracés avec cette espèce de plume que les Orientaux connoissent aujourd'hui sous le nom de *qalam* (3). Tout le monde sait que c'est un roseau mince, taillé à la manière de nos plumes, mais avec une coupe très-oblique, et propre à former également des déliés très-fins et des pleins très-larges. L'écriture des papyrus n'a pas de traits aussi délicats que la belle écriture Arabe; mais elle a cependant des pleins et des déliés bien marqués. En outre, et cela prouve notre assertion, la queue des lettres est toujours coupée en biseau. Soit que ces lettres aient une direction perpendiculaire, soit qu'elles s'étendent horizontalement, il y a constamment un biseau à l'extrémité.

Outre le *qalam*, les écrivains Égyptiens employoient la règle pour tracer des lignes droites. Il y a toujours dans leurs volumes quelque tableau qui accompagne l'écriture, et il falloit aligner ce tableau; il falloit aussi l'encadrer d'une double ligne, et l'on reconnoît que la même plume leur servoit pour tracer les cadres. Je pense aussi qu'on usoit du *qalam* pour tracer les figures des tableaux, car la taille oblique se retrouve encore dans les contours des personnages; et, pour le dire en passant, l'emploi d'un pareil instrument pour dessiner des figures au premier

(1) Voyez Horapollon, *Hierogl. XXX*, lib. I.

(2) Un distique de Martial prouve que, pour écrire, on se servoit à Rome des roseaux d'Égypte; à plus forte raison les Égyptiens en devoient-ils faire usage.

Dat chartis habiles calamos Memphitica tellus;
Texantur reliquâ tecta palude tibi.
Mart. *Epigr.* lib. XIV, dist. 38.

(3) Les mots de *qalam* et καλαμος ou *calamus* ont sans doute la même origine. Le second signifie à-la-fois *roseau* et *plume*, soit en grec, soit en latin; ce qui semble annoncer que les Grecs et les Romains ont écrit d'abord sur le papyrus et avec un roseau : peut-être ce mot est-il lui-même un ancien mot des Égyptiens que les Grecs leur ont emprunté, en même temps que l'usage et les instrumens de l'écriture. C'est une remarque heureuse que celle de Pline, au sujet du *calamus : Chartisque serviunt* calami, *Ægyptii maximè, cognatione quâdam* papyri. (*Hist. nat.* lib. XVI, cap. 36.)

trait

trait suppose une bien grande habitude dans les dessinateurs ou plutôt les écrivains. En effet, les linéamens sont larges, mais fermes et tracés sans hésitation, avec une justesse de touche et un sentiment des formes qu'on admire, sur-tout dans les animaux. Aucun ancien peuple n'a possédé, sans doute, autant d'artistes, j'entends d'hommes doués de ce talent pour la connoissance des formes essentielles et caractéristiques, enfin de cette grande habitude pour les silhouettes ; nous ne trouvons pas ailleurs qu'en Égypte des ébauches de dessins aussi bien faites que celles qu'on voit si communément dans les hypogées, dans certains monumens non finis, enfin dans les manuscrits. Nous parlerons plus loin des procédés de la peinture sur papyrus : donnons d'abord une idée de la forme de ces précieux volumes, de leur étendue, de leur composition, et de l'état où on les a découverts.

Comment peindre la surprise des voyageurs, quand, après avoir développé ou coupé vingt circonvolutions de bandelettes de momie, ils venoient à rencontrer des rouleaux intacts! Si l'on vouloit décrire l'empressement, la curiosité, l'enthousiasme, qui nous gagnoient tous de proche en proche, on feroit une peinture froide et sans couleur à côté de la réalité. N'essayons pas même d'esquisser ce tableau, et narrons simplement les faits que nous avons observés.

C'est sous les enveloppes générales qui recouvrent les momies, ordinairement entre les deux cuisses, et quelquefois entre le bras et le corps, qu'on a découvert les papyrus. On en a trouvé indistinctement dans les deux sexes, mais plus fréquemment chez les hommes; les momies préparées avec simplicité renfermoient des volumes comme celles où l'on avoit déployé un certain luxe.

La hauteur de ces rouleaux est variable, et la longueur l'est encore davantage; le plus grand et le plus précieux de tous ceux que l'on a recueillis, a neuf mètres vingt centimètres de long [environ vingt-huit pieds quatre pouces] (1). Il ne faudroit peut-être pas juger, par ces mesures, de la dimension à laquelle pouvoit atteindre le papier Égyptien ; car rien ne devoit borner cette dimension, s'il faut en juger par le procédé que Pline a décrit.

Chaque volume est roulé sur lui-même, en circonvolutions serrées, et de *gauche à droite ;* indice à joindre aux preuves qu'on a déjà, que les Égyptiens lisoient de droite à gauche. Le rouleau est aplati. Il est moins léger qu'on ne s'y attendroit; effet qui provient de la double couche du liber, de la présence de la gomme et de la peinture appliquée par-dessus. Au toucher, on le trouve sec et cassant; il sent fortement le baume; sa teinte est un jaune plus ou moins foncé ou sali. Le dérouler au sortir de la momie, seroit impossible: au moindre mouvement que l'on fait pour l'ouvrir, on l'entend craquer et l'on voit des filamens s'en détacher. Ce n'étoit pas là, sans doute, l'état primitif de ces manuscrits ; l'écrivain avoit besoin d'un papier plus flexible pour pouvoir en user. Je pense que cet effet provient de ce qu'on a roulé autour du corps les bandelettes toutes chaudes, et qu'à la chaleur des toiles s'est jointe une autre cause continue, la température élevée des puits, qui a desséché entièrement les rouleaux, malgre les enveloppes imperméables qui les recouvrent.

(1) La hauteur varie de vingt-huit à trente-sept centimètres [dix pouces quatre lignes à treize pouces huit lignes].

Il ne sera pas inutile de donner ici une idée des précautions qu'il a fallu prendre pour dérouler ces volumes, afin de diriger ceux qui auront à faire, par la suite, la même opération. Il faut premièrement humecter le papyrus en le recouvrant de plusieurs linges mouillés. Quand on juge que l'humidité l'a pénétré suffisamment, il faut tendre une gaze fine sur un châssis, en lui donnant plus de longueur qu'on n'en suppose au volume. On passe de la colle bien fine et bien délayée sous la marge du manuscrit et sur la gaze, en les faisant adhérer l'une à l'autre par le moyen d'une douce pression; puis on déroule et on colle successivement par bandes étroites de deux ou trois centimètres, à mesure que les parties précédentes sont affermies. Le meilleur moyen de presser doucement le papyrus contre la gaze, est d'employer un tampon de linge avec légéreté. Il faut que ce travail se fasse à l'ombre; il faut sur-tout ne pas l'abandonner long-temps. La poussière et tout ce qui pourroit dessécher l'étoffe, doivent aussi être écartés avec soin. On voit quel temps doit exiger ce travail pour dérouler un papyrus de dix mètres.

Malgré la fragilité de ces volumes, combien ils sont conservés et intacts si on les compare aux plus anciens manuscrits connus, et même à ceux qu'on a découverts à Herculanum dans le siècle dernier! comme si tous les ouvrages des Égyptiens, même les plus délicats, devoient leur plus grande conservation à leur plus grande ancienneté; singulier privilége que l'Égypte exerce depuis tant de siècles sur toutes les nations connues! Que d'habileté ne faut-il pas aux savans chargés de recueillir les parcelles des manuscrits d'Herculanum, pour traduire, en quelque sorte lettre à lettre, ces cendres écrites, avant qu'elles disparoissent pour toujours! et en supposant qu'un Tacite, un Tite-Live, un Cicéron complets soient cachés dans ces débris, quelle foible chance on a pour les y retrouver, et que de temps il faudra pour en jouir, malgré tous les moyens ingénieux que l'on met en usage! Au contraire, les papyrus Égyptiens peuvent être ouverts et déroulés sans peine, et l'on peut les copier fidèlement et sans lacune.

Quand on examine et que l'on compare ensemble les divers papyrus, on voit, 1.° qu'ils sont tous écrits par parties séparées, en colonnes ou en pages; 2.° qu'il s'y trouve une scène principale, qui est constamment la même; 3.° que certains commencemens d'alinéa, si l'on peut employer ce mot, sont écrits en rouge, tandis que le texte est en noir; 4.° enfin, que les caractères sont de deux espèces; que l'on peut désigner, sans inconvénient, l'une sous le nom d'*hiéroglyphes*, et l'autre sous le nom de signes *alphabétiques*. Les premiers se voient sur tous les manuscrits, au moins dans le grand tableau principal; mais ils sont en petit nombre et les moins fréquens: les seconds, heureusement, recouvrent la presque totalité des papyrus, à l'exception des rouleaux qui sont tout en hiéroglyphes (1). La phrase suivante, tirée de Martianus Capella, me paroît bien s'appliquer à ces papyrus hiéroglyphiques: *Volumina alia ex papyro, quæ cedro perlita fuerant, videbantur;.... erantque* (libri) *quidam sacrâ nigredine colorati, quorum litteræ animantium credebantur effigies* (2). Apulée parle aussi des manuscrits en hiéroglyphes dans le passage

(1) On n'en a rapporté qu'un seul de cette dernière espèce. Il est gravé dans les *planches 72, 73, 74 et 75, A. vol. II.*
(2) Lib. II, pag. 35.

suivant : *Quosdam libros litteris ignorabilibus prænotatos, partim figuris cujuscemodi animalium concepti sermonis compendiosa verba suggerentes, partim* &c. (1)

Les manuscrits alphabétiques sont divisés par pages dans leur longueur. J'appelle ici *page* Égyptienne, faute d'autre mot, un certain espace écrit dans un rectangle variable de hauteur et de largeur, et séparé d'un espace pareil par un blanc large d'un centimètre plus ou moins. Ces pages ne sont pas moins variables pour leur écriture lâche ou serrée, forte ou grêle, très-noire ou pâle. Mais ce dernier défaut est rare, et il conviendroit de l'attribuer à une cause accidentelle ; car ces manuscrits se font quelquefois remarquer par le brillant et la solidité de l'encre noire. On verra bientôt que les autres couleurs sont également conservées.

On a un papyrus où il existe quelques caractères isolés sur la marge, comme si l'écrivain eût voulu essayer sa plume (2) : ils occupent la marge droite, par où l'écrivain devoit en effet commencer; et ils sont d'ailleurs plus pâles et plus maigres. Ceux qui ont le plus de force et de largeur, sont les hiéroglyphes (3); sans doute, la plume se tailloit plus gros pour les faire.

Les hiéroglyphes, comme on l'a dit, accompagnent une scène particulière, placée vers la gauche ou la fin du volume. Elle a déjà été décrite par plusieurs voyageurs, entre autres par M. Denon, qui le premier l'a vue représentée sur un manuscrit : il suffit de dire ici qu'elle exprime, selon toute vraisemblance, le jugement de l'ame du personnage qui est à droite de la scène, sans doute celui sur le corps duquel étoit le papyrus ; qu'Isis le reçoit, présenté par une femme habillée comme la déesse; que deux prêtres masqués pèsent dans une balance des objets symboliques, et qu'on croit représenter les bonnes et les mauvaises actions du personnage (4); qu'un autre, également masqué, écrit sur une tablette le résultat de la pesée, et enfin qu'un dieu assis sur un trône élevé paroît faire les fonctions de juge. Entre les deux derniers, et sur un autel, est une figure monstrueuse, à tête de crocodile et à corps de lion, avec beaucoup de mamelles; animal chimérique, sur lequel il seroit difficile de faire une conjecture, ou trop long de l'établir ici avec solidité. Un grand lotus figure sur un autre autel. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la scène de la balance, et sur-tout un objet qui pend aux pieds d'un cynocéphale, espèce de contre-poids qui paroît faire la différence des charges des deux plateaux, et qui, par conséquent, établit l'équilibre. Si l'on veut croire que le résultat est en faveur du personnage, on dira (toujours dans la même hypothèse) que les mauvaises actions sont représentées ou indiquées par la *feuille* prise dans un sens tropique, et que les bonnes le sont par le *vase*, puisque le contre-poids est placé entre le plateau de la feuille et le centre du levier ; et si l'on vouloit pousser la recherche plus loin, on remarqueroit que, la distance du contre-poids au centre étant au quart du bras du levier, c'est-là le nombre que doit enregistrer l'homme à tête d'ibis, comme étant l'excès des bonnes actions sur les autres. Que le prêtre arrêtant le contre-poids et observant sa distance au centre ait le masque

(1) *Metam.* lib. XI. Voyez ci-après, *pag. 371.*
(2) Voyez la *planche 60, A. vol. II.*
(3) Voyez *ibid.*
(4) Cette balance diffère beaucoup de celle qui est gravée *planche 46, A. vol. II,* et décrite plus haut, *pag. 329.*

de l'épervier, et que celui qui paroît l'interroger ait celui du chacal, c'est ce qui ne doit pas surprendre, après avoir vu, dans les catacombes, ces animaux peints, sculptés et même embaumés comme les hommes. On ne peut qu'effleurer ici un sujet aussi curieux, mais obscur, où l'imagination doit craindre de s'égarer, et qui cependant est digne de toute l'attention des lecteurs. Examinons-le encore dans d'autres papyrus avec quelques variétés. Dans le premier, Isis est la seule figure de femme, et le lotus supporte quatre figures désignées plus haut sous le nom de *canopes* (1). Dans le second, il y a de plus une grande crosse isolée et une petite figure assise sur une seconde crosse. Dans un troisième, sont la même petite figure et les quatre canopes, et Isis est seule : mais les prêtres ont changé de fonctions; c'est le peseur à tête de chacal qui conduit le contre-poids.

Toutes les scènes semblables sont enfermées par un tableau qui a de l'analogie avec la forme des temples d'Égypte; deux colonnes *lotiformes* avec un chapiteau en bouton tronqué leur servent de cadre, et un entablement les couronne. A chaque angle et au-dessus de l'entablement, est un singe qui maintient une balance, et le reste est occupé par des serpens et de grandes feuilles. Tous ces accessoires et bien d'autres qu'on ne décrit pas, sont communs aux divers manuscrits : mais le fait le plus remarquable et qui est également général, c'est l'absence de l'écriture alphabétique dans l'intérieur des tableaux; on n'y voit absolument que des hiéroglyphes. Au reste, les différences que l'on observe entre les inscriptions hiéroglyphiques de cette même scène dans les divers papyrus, doivent être en rapport avec l'histoire des personnages embaumés; et l'étude qu'on en fera, aura par-là même plus d'intérêt et peut-être plus de facilité. Entre ces hiéroglyphes et l'entablement, il y a toujours deux rangs de figures assises, presque toutes pareilles et ayant toutes une feuille sur la tête. On peut remarquer que le nombre de ces figures est le même dans deux papyrus (2); savoir, vingt-trois à la rangée supérieure, et dix-neuf à celle du bas, en tout quarante-deux. Le papyrus hiéroglyphique en présente une seule de plus.

Le personnage principal du tableau est en scène dans tout le manuscrit, et avec plusieurs attitudes; tantôt priant les mains élevées, devant les images des dieux, tantôt leur adressant des offrandes et des hommages, ou bien occupé à différentes actions, comme à porter des enseignes, des coffres sacrés, de petits autels, &c.: on le reconnoît à son costume, qui est le même d'un bout à l'autre de cette sorte de procession. Toutes ces petites scènes successives sont placées l'une à côté de l'autre, sans séparation, comme dans les premiers tableaux de la renaissance de l'art; elles indiquent peut-être les épreuves que l'ame du mort étoit censée devoir subir avant le jugement qui fixoit son sort. Parmi ces cérémonies, on distingue des sacrifices, des barques où l'on passe les momies, et beaucoup d'autres scènes fort dignes d'attention, que nous laissons à étudier au lecteur curieux. Observons seulement que cette longue procession occupe le haut du volume et quelquefois le milieu, appuyée sur un double trait qui la sépare des pages d'écriture. Les figures de temple, d'autel, de monolithe, sont fréquentes et variées dans ces différentes

(1) Voyez ci-dessus, *pag. 352.*

(2) Voyez les *planches 60 et 64, A. vol. II.*

stations : on peut remarquer une chapelle monolithe avec un toit pyramidal, précisément de la même forme que celle d'Antæopolis (1). On observera encore des scènes agricoles, avec des détails intéressans (2); des animaux, des oiseaux et des plantes qui ne sont point ailleurs; un serpent de couleur rouge; un insecte noir à huit pattes, qui, à la queue près, ressemble assez à un scorpion; enfin, trois crocodiles frappés ou percés d'une lance. Les crocodiles semblent détourner la tête, comme pour éviter le coup qui les menace.

Le dessinateur ou l'écrivain qui traçoit toutes ces figures, ne s'astreignoit pas toujours à la même proportion : quand l'espace étoit plus étroit, il les faisoit plus courtes; témoin un petit tableau qu'on a fait de moitié plus bas que le pareil dessiné tout à côté, parce que la place étoit prise par les caractères cursifs (3). L'écriture étoit interrompue de temps en temps par des tableaux autres que la grande scène principale; ces tableaux sont encadrés comme elle, et sont également accompagnés d'hiéroglyphes, au lieu de lettres alphabétiques : on peut en voir des exemples dans les planches (4).

Les rouleaux dont nous venons de faire ou plutôt d'esquisser la description, ont presque tous été entamés par l'un des bouts, ou par tous les deux. Soit qu'on ait fait un effort en les détachant de la momie, soit que le papyrus ait été brûlé ou altéré par la chaleur du baume, ils sont aujourd'hui plus ou moins déchirés sur la marge; et c'est-là la cause de ces nombreuses échancrures, diversement profondes et distantes, que l'on aperçoit dans les gravures. En effet, on peut s'apercevoir que, vers la gauche, c'est-à-dire, au centre du rouleau, elles sont plus rapprochées qu'à l'extérieur, où le diamètre étoit le plus grand; cette circonstance est sur-tout remarquable dans le *manuscrit hiéroglyphique.* Ce qui suit est uniquement relatif à ce manuscrit.

Ce papyrus présente un grand intérêt par son étonnante conservation, par sa grandeur qui excède celle de tous les autres, et sur-tout par son écriture, où il n'entre pas un seul des signes alphabétiques ou cursifs; tous les caractères sont disposés perpendiculairement et par colonnes, un à un ou deux à deux de front, au lieu que l'écriture vulgaire est toujours par lignes horizontales. Le nombre de toutes ces colonnes est de cinq cent quinze, et celui des signes est de plus de trente mille.

Le tissu est, dans sa plus grande partie, absolument intact; l'écriture en est égale et parfaitement belle, et l'encre en est encore actuellement très-noire. La couleur générale est un jaune de paille plus ou moins rougeâtre, qu'on ne s'est pas astreint à imiter dans la gravure avec toutes les nuances. On s'est appliqué à donner une copie fidèle des couleurs; savoir, le blanc, le rouge, le vert, le bleu et le jaune. Le rouge et le blanc sont magnifiques; mais, quel que soit l'éclat du premier, la beauté du second a de quoi surprendre encore davantage après un laps de tant de siècles. Le vert et le bleu sont un peu altérés. Quant

(1) Voyez la *planche 62, A. vol. II,* et la *planche 38, A. vol. IV.*

(2) Voyez la *planche 63, A. vol. II.*

(3) Voyez la *planche 64, A. vol. II,* en bas, vers la gauche.

(4) Voyez les *planches 63, 65,* &c. *A. vol. II.*

au jaune, il y en a de deux espèces : le jaune orangé, qui est mat; et le jaune verdâtre, qui est luisant.

Si de l'examen des couleurs on passe à celui des caractères, on admire la justesse des formes et la facilité du dessinateur malgré la petitesse des signes. A travers une certaine négligence, on trouve que chaque animal est caractérisé par son contour propre, et sans qu'on puisse s'y méprendre : ainsi le vautour, l'épervier, la caille, le hibou, l'ibis, l'hirondelle et les autres oiseaux, quoique dessinés d'un seul trait, se distinguent sans équivoque. Il n'est pas moins facile de reconnoître le taureau, la gazelle, le lièvre, le porc, le belier, le crocodile, le lion, et parmi les poissons, l'oxyrynque. On y voit encore des insectes autres que le scarabée, mais sur la nature desquels on n'oseroit avancer aucune opinion.

Les grandes figures qui composent la procession supérieure, ne sont pas tracées d'une main moins habile; mais elles offroient moins de difficultés. On craint d'entrer ici dans une description suivie et minutieuse de cette suite intéressante de figures. Pour le lecteur déjà familiarisé sans doute avec les formes des dieux, des prêtres, des attributs, des animaux ou des plantes, la plupart sont si faciles à reconnoître, qu'il seroit pour le moins superflu, et certainement fastidieux pour lui, d'en faire une longue et sèche nomenclature; peut-être même seroit-ce émousser sa curiosité et lui ôter le plaisir de faire lui-même cette revue et les applications qui se présenteront à son esprit. D'un autre côté, il y a des choses qu'on ne peut absolument passer sous silence, sans paroître n'avoir fait aucune étude d'un manuscrit si important. Pour éviter ces deux écueils, on fera un choix parmi les figures les plus singulières, et on les signalera au lecteur. Quant aux observations relatives aux signes hiéroglyphiques, elles trouveront place dans la troisième partie.

Il est inutile de revenir sur le grand tableau du jugement des ames, qu'on a suffisamment décrit dans les précédens papyrus; mais le personnage qui s'y trouve en scène, étant sans doute l'image même de celui sur la momie duquel étoit le rouleau, mérite qu'on le suive dans la procession supérieure, non pas à pas, mais dans les stations les plus intéressantes ou les moins inaccessibles à l'explication. Ainsi qu'on l'a observé, il est toujours reconnoissable à son costume; il l'est de plus, ici, par les couleurs. Il est peint en rouge, et son costume est toujours un long jupon blanc; le reste du corps est nu, et la tête même est sans coiffure. Introduit d'abord dans une barque où il rend hommage aux grands dieux Osiris, Isis et Harpocrate, il passe ensuite à différentes épreuves; on le présente à plusieurs figures emblématiques de la divinité, devant chacune desquelles il fait une prière, un sacrifice ou une offrande qui, le plus souvent, consiste en une ou plusieurs fleurs de lotus bleu : les figures des dieux sont tantôt par trois, tantôt par quatre, et elles ont pour masque la tête de l'épervier, du chacal, du lion, de l'ibis ou du cynocéphale. Plus loin, il est à l'état de momie, couché sur un lit en forme de lion : là, une figure très-remarquable dans toutes les scènes des hypogées, l'épervier à face humaine (1), s'élève, les ailes déployées, au-dessus de son corps, et semble s'en échapper; emblème curieux, qui sera examiné plus bas.

(1) Avant cet endroit de la procession, on la voit elle-même isolée et très en grand.

Au-delà, on le voit dans l'action d'ouvrir une porte de monolithe, comme pour laisser le passage libre à ce même oiseau symbolique; et en effet, près de là, cet oiseau s'envole à tire d'aile. Le personnage ouvre encore deux autres portes de monolithes renfermant les images des dieux.

Faute de place apparemment dans le manuscrit, on a, vers le second tiers de sa longueur, cumulé en un tableau plusieurs scènes qui auroient trop alongé la procession, et ce tableau est consacré en partie à l'agriculture: c'est notre même figure que l'on voit occupée successivement du labourage, des semailles, de la récolte et du battage des grains; ensuite elle fait différentes offrandes, et une entre autres à six dieux réunis; enfin elle passe devant plusieurs portes de temples, et sa dernière station est devant la triple image d'une même divinité: après quoi l'on ne voit plus de figure, et le texte est continu jusqu'au tableau final, où le personnage paroît être jugé. Il faut remarquer encore, dans cette longue procession, le cynocéphale debout, assis et couché; des figures extrêmement bizarres, telles qu'une femme nue qui paroît s'élancer au-dessus d'un scarabée (1), un chat qui a la patte sur un serpent, une tête de femme sortant d'un beau lotus bleu (2); en outre, des animaux dessinés en grand, tels que deux éperviers avec un riche plumage (3), un lion couché (4), une grande hirondelle noire à ventre blanc (5), un oiseau de rivage avec une aigrette (6), et des signes que j'ai fait reconnoître ailleurs pour des signes numériques (7).

Dans cette description rapide, nous n'avons fait aucune mention des couleurs, de quelque intérêt qu'elles soient, parce que le discours ne peut les exprimer sans confusion, et que les planches peuvent en donner une juste idée, ayant été coloriées avec une imitation scrupuleuse (8). Il faut seulement confirmer ce qu'on a dit plus haut de la couleur du chacal; savoir, que le noir lui est constamment affecté: car les prêtres et les dieux qui ont son masque sur la figure, non-seulement portent ce masque noir, mais ils sont eux-mêmes peints tout en noir.

§. X.

Des Briques imprimées, trouvées dans un Hypogée.

J'AI différé jusqu'ici de parler de briques imprimées que j'ai trouvées dans les catacombes, par la raison qu'elles sont moins remarquables comme matériaux ayant servi aux architectes des hypogées, que parce qu'elles contiennent des inscriptions en hiéroglyphes. D'ailleurs, ce qui précède fera mieux concevoir le peu que l'on se propose d'en dire. En suivant les détours d'un hypogée qui va en serpentant par une descente rapide (9), je fus arrêté par un mur qui fermoit toute la largeur

(1) Voyez la *planche 75, A. vol. II,* au-dessus de la col. 2.
(2) Voyez la *planche 74, A. vol. II, col. 3.*
(3) *Ibid.* col. 9, 13.
(4) *Ibid.* col. 130.
(5) Voyez la *planche 73, A. vol. II, col. 117.*
(6) *Ibid.* col. 103.
(7) Voyez la *planche 75, A. vol. II, col. 69;* voyez aussi l'explication de la *planche 38, fig. 26, A. vol. III.*
(8) Voyez les *planches 72, 73, 74 et 75, A. vol. II,* et l'explication.
(9) Cet hypogée est le même que celui dont on a parlé au §. V, où il y a un abaissement brusque de près de trois mètres au-dessous du sol: on y voit beaucoup de peintures et aussi de statues assises de petite proportion, mais bien exécutées.

de la galerie; ce mur n'étoit pas entier. Étonné de voir une construction au milieu d'une galerie taillée dans le roc, je voulus m'assurer de la nature des matériaux, et j'en détachai des briques mal cuites. Mais quelle fut ma surprise en trouvant sur chacune d'elles, et sur deux côtés, une empreinte en relief d'hiéroglyphes très-saillans, la même sur toutes, et cette empreinte placée dans l'épaisseur de la construction, sans qu'on eût eu égard aux hiéroglyphes! Je ne doutai pas alors que ce ne fût une sorte de cachet, et ce cachet me parut manifestement avoir été appliqué par le moyen d'un moule en bois. En effet, le fond de l'empreinte est tout rempli de petits sillons, qui représentent parfaitement les fibres du bois. Des briques décorées, une empreinte commune, l'usage de l'impression en bois, toutes ces circonstances excitèrent vivement ma curiosité, et j'en emportai trois échantillons pour constater ces différens faits; ces briques sont gravées dans l'ouvrage (1). La grandeur de chacune est de trente-trois centimètres [plus de douze pouces] de long sur quinze centimètres [cinq pouces six lignes] de large, et environ sept centimètres [deux pouces six lignes] d'épaisseur. Il y a deux inscriptions placées sur l'épaisseur, la plus grande sur le côté long, et la plus petite sur le côté étroit ou le bout. Le nombre des caractères est de seize dans la première, et de onze dans l'autre; un filet carré de même saillie que les hiéroglyphes entoure chaque inscription.

Étoit-ce la marque du fabricant! étoit-ce le signe de la consécration religieuse de ces briques! Leur destination étoit-elle semblable à celle des briques de Babylone et des briques Romaines, également couvertes d'écriture (2)! C'est ce qu'on ne peut décider. Si ces inscriptions devoient être vues, comment concevoir qu'on en ait imprimé deux sur chaque brique, puisque nécessairement une des deux devoit être cachée! Quand même on supposeroit que le mur n'est pas l'ouvrage des anciens Égyptiens, mais celui des anachorètes ou des Arabes, qui auront voulu distribuer à leur usage l'intérieur de la catacombe, il faudroit toujours expliquer pourquoi les Égyptiens ont mis des caractères sur deux faces contiguës. Toutefois, en admettant que ce n'est qu'une simple marque, on se rend mieux compte du fait, puisque, dans ce cas, il étoit indifférent que ces caractères fussent cachés ou en vue. Quant au travail de ces briques, il est assez grossier: elles sont peu solides et inégalement cuites; il est même difficile d'affirmer si elles ont été cuites au feu ou au soleil. La couleur en est rouge-brun; les parties non décorées sont brutes.

(1) Voyez la *planche 48, fig. 6, 7, 8, A. vol. II.* On trouve une de ces briques dans la collection de M. Coutelle.

(2) Les briques de Thèbes ressemblent beaucoup à celles de Babylone; c'est un rapprochement qui pourra servir à décider la question de l'antériorité entre les Égyptiens et les Chaldéens. Selon l'opinion de M. Hager (*a Dissertation on the newly discovered Babylonian inscriptions,* p. 58), les briques Babyloniennes ne renferment pas, ainsi qu'on l'a pensé d'après le témoignage de Pline, des observations astronomiques ni rien de semblable, mais, comme les briques Romaines, l'indication de l'espèce des briques, le nom du potier qui les a fabriquées, et celui du lieu où on les a faites. Cependant, puisqu'il y a aussi des briques Romaines où sont les noms des consuls, et qui, par conséquent, peuvent servir à l'histoire, celles de Babylone qui leur sont assimilées, peuvent donc renfermer aussi quelques événemens historiques. De même, parmi les inscriptions des briques de Thèbes, qui paroissent aussi être une marque de manufacture, on pourra trouver des indications de localités, intéressantes pour l'histoire ou la géographie. On en découvrira sans doute avec différens cachets, ainsi que Beauchamps a constaté à Babylone que les briques de chaque quartier avoient une inscription particulière. Je finirai cette note en observant que les inscriptions des briques sont souvent cachées dans la construction des murailles de Babylone, précisément comme je l'ai remarqué dans l'hypogée dont il s'agit.

Comme

Comme les faces sont imprimées profondément, les arêtes forment un rebord saillant et arrondi (1).

Cette singularité n'a été observée que dans un seul caveau, et même dans un seul lieu en Égypte, malgré la multitude des anciennes murailles de briques répandues dans le pays. Elle peut donner lieu à beaucoup de suppositions ; mais ce qui est incontestable, c'est que les hiéroglyphes ont été appliqués sur ces briques par les anciens Égyptiens, et qu'ils l'ont été par le moyen d'une planche en bois. Ces hiéroglyphes sont absolument de la même espèce que ceux des plus anciens temples : on y voit l'ibis, le signe de l'eau, celui de la lumière, &c. Il faut donc reconnoître que les Égyptiens de la haute antiquité ont fait là un essai, quoique bien imparfait sans doute, de la gravure en bois et de l'impression des caractères d'écriture. On savoit déjà que l'idée première de la polygraphie n'est pas une découverte uniquement due aux modernes : l'invention des caractères mobiles est leur véritable titre de gloire. Il n'est pas de mon sujet de comparer cet essai de l'enfance de l'art avec ce que les Chinois ou d'autres peuples ont pratiqué d'analogue ; chacun pourra le faire aisément en suivant ses idées particulières : l'important est d'avoir constaté le fait pour les Égyptiens.

TROISIÈME PARTIE.

Remarques et Conjectures appuyées sur les Monumens.

§. XI.

De l'Écriture des Papyrus.

Si l'on ne veut point donner de sens détourné au témoignage des auteurs, on doit regarder comme certain qu'il n'y avoit en Égypte que deux écritures, l'une vulgaire et à l'usage du peuple, l'autre secrète et à l'usage des prêtres. Celle-ci étoit appelée *hiératique* ou *hiéroglyphique*, c'est-à-dire, sacrée, parce qu'elle servoit pour les choses sacrées ; et elle étoit composée d'un grand nombre de figures et de signes de toute espèce, la plupart imitatifs : c'est ce qu'on appelle proprement les *hiéroglyphes*. Celle-là étoit formée de traits analogues à ceux des écritures alphabétiques, particulièrement des écritures Orientales. Ne voyons-nous pas en effet, dans les manuscrits, ces deux espèces de signes, les uns disposés par colonnes et isolés, tous composés d'animaux, de plantes et de différentes figures plus ou moins reconnoissables ; les autres en bandes horizontales, groupés et mêlés ensemble et sans formes imitatives distinctes ! D'un autre côté, le nombre des premiers est très-considérable, et celui des seconds est très-borné. Qu'on lise avec attention Hérodote et Diodore de Sicile sans le secours des commentaires, qu'on regarde ensuite les manuscrits, et l'on sera convaincu qu'il n'y avoit réellement que ces deux écritures en Égypte. Les Égyptiens, dit Hérodote, se servent de deux espèces

(1) M. Saint-Genis en a également rapporté une où la saillie des bords est de huit millimètres.

de lettres, les *populaires* et les *sacrées* (1). Les prêtres, selon Diodore, apprenoient à leurs enfans deux espèces de lettres : les *populaires*, qui étoient enseignées à tout le monde ; et les *sacrées*, qui étoient réservées pour la classe sacerdotale. Il ajoute que les unes et les autres sont originaires d'Éthiopie, et il cite des exemples d'*hiéroglyphes* qui sont également à l'usage des deux peuples (2). Mais quelle preuve plus forte y a-t-il en faveur de cette opinion, que le fameux décret des prêtres de Memphis, authentiquement gravé sur la pierre de Rosette, et dont l'une des dispositions est que ce même décret sera gravé en caractères sacrés, en lettres vulgaires et en grec (3)! Auroit-on omis la troisième espèce d'écriture Égyptienne, si elle eût existé! Les passages des anciens sur cette matière ont si souvent été cités, traduits, commentés, qu'on répugne en quelque sorte à les reproduire ici ; mais, comme on ne peut passer sous silence l'autorité de Porphyre et de Clément d'Alexandrie, il faut au moins rappeler qu'ils attribuent aux Égyptiens l'usage de trois espèces de lettres. Dans le premier de ces auteurs, ce sont l'épistolographique, l'hiéroglyphique, la symbolique ; dans le second, l'épistolographique, l'hiératique et l'hiéroglyphique. Peut-on les concilier tous deux! Je suis porté à le penser, sans adopter toutefois l'opinion de Warburton (4). D'abord il n'y a aucune difficulté pour l'épistolographique ; c'est la même que l'écriture vulgaire ou alphabétique. Ensuite l'écriture symbolique de Porphyre est citée elle-même par Clément, qui divise l'hiéroglyphique en curiologique et symbolique (5). « Le sens », dit Porphyre (en parlant à-la-fois de la deuxième et de la troisième espèces de lettres), » y est exprimé par des *allégories*, et enveloppé sous des formes *énigmatiques* » (6). Cela ne peut s'entendre que des hiéroglyphes. Or c'est précisément ce que rapporte Clément de l'écriture symbolique, laquelle s'exprime, dit-il, *allégoriquement et par énigmes*. Comme il est superflu de citer ici les exemples rapportés par Clément et les autres écrivains, on croit devoir s'en dispenser (7) ; on fera seulement remarquer que les caractères en *hiéroglyphes* et en *symboles* de Porphyre, et les *hiéroglyphes* divisés ou subdivisés en cinq autres formes par Clément d'Alexandrie, sont tous des figures imitatives, ainsi qu'il en est des caractères sculptés dans les temples, sans qu'on puisse faire, entre les uns et les autres, aucune distinction fondée sur la forme des signes. Ce sont toujours des figures ou des parties d'homme et d'animaux, des instrumens des arts, des ustensiles, des plantes, &c. &c.

Il resteroit à dire ce que c'est que la deuxième espèce de lettres de Clément, les

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 36.

(2) Diod. Sicul. *Bibl. hist.* lib. I, pag. 91, et lib. III, pag. 176.

(3) Inscription de Rosette, dernière ligne du grec.

(4) Warburton propose de corriger l'un par l'autre ces deux auteurs, en prenant dans celui-ci ce qui manque dans celui-là, c'est-à-dire, dans Clément, l'écriture sacerdotale, dont Porphyre ne dit rien ; et dans Porphyre, l'écriture symbolique, oubliée par Clément : d'où il conclut l'existence de quatre espèces d'écritures distinctes (Essai sur les hiéroglyphes, *§. 18, vers la fin*). Mais ces quatre espèces doivent se réduire à deux, et l'auteur Anglais lui-même l'insinue *§. 16*. Au reste, si, après tant de savans hommes qui ont écrit sur cette matière, j'ose proposer mon sentiment, c'est qu'il est fondé sur des preuves qu'ils ont ignorées ; savoir, les monumens d'écriture nouvellement découverts.

(5) *Strom.* lib. V.

(6) Porphyr. *de vita Pythagor.* cap. XI et XII.

(7) *Voyez* Zoëga, *de origine et usu obeliscorum*, pag. 424 et suiv. Cet auteur admet trois écritures, et regarde l'hiératique comme analogue à la vulgaire ; mais il n'en apporte aucune preuve. Au reste, plusieurs passages de la discussion de Zoëga viennent à l'appui de l'opinion que l'on cherche à établir ; et il l'auroit certainement embrassée, s'il eût connu tous les monumens d'écriture Égyptienne.

hiératiques ou sacerdotales, dont usoient, selon lui, les hiérogrammates. Il me semble que le nom presque semblable de ἱερὰ, donné à nos hiéroglyphes par Diodore, par Hérodote, et par les auteurs du décret de Memphis, doit faire juger que cette espèce hiératique n'est encore autre chose que l'hiéroglyphe. Si les prêtres se fussent servis des lettres vulgaires en écrivant sur les choses de la religion, à quel usage auroit-on réservé les caractères sacrés? On demandera encore : Pourquoi les hiéroglyphes forment-ils deux espèces dans Clément et dans Porphyre? C'est, comme nous l'apprennent Clément et Diodore lui-même, parce qu'il y avoit plusieurs modes d'exprimer ses idées au moyen de figures. Ces modes, à ce qu'il paroît, n'ont pas été connus de Diodore ni d'Hérodote. On peut ajouter que l'écriture hiératique devoit différer des hiéroglyphes, comme des lettres courantes et faites à la main diffèrent des lettres sculptées : mais, au fond, les signes étoient les mêmes; les caractères avoient la même forme, la même disposition; enfin l'écriture étoit une, et le sens seul changeoit.

Je pourrois encore citer Pline et quelques autres, particulièrement Tacite, qui ne mentionnent que deux écritures en Égypte, les hiéroglyphes et les lettres vulgaires; mais leurs passages sont connus de tous les savans, et d'ailleurs Zoëga les a rassemblés avec soin dans son livre sur les obélisques. Le seul que je veuille rapporter ici à cause de son importance, est celui d'Apulée, dont j'ai déjà fait mention. Au livre XI.e des *Métamorphoses*, où cet auteur décrit son initiation aux mystères d'Isis, il dit qu'un vieillard, après l'avoir introduit dans un temple spacieux et avoir accompli le sacrifice accoutumé, tira du sanctuaire certains livres écrits en caractères ignorés : dans les uns, le discours étoit exprimé par des figures d'animaux de toute espèce; dans les autres, par des caractères de forme tortueuse, disposés en nœud ou en spirale, et tellement compliqués et serrés, que la lecture en étoit interdite aux profanes (1). Il est évident qu'Apulée avoit connoissance des deux espèces de manuscrits que nous avons rapportés d'Égypte, les uns en hiéroglyphes, les autres en caractères cursifs. Le lecteur peut même reconnoître dans les gravures qui représentent ces derniers, la fidélité de sa description. Cette conformité ne surprendra pas ceux qui ont étudié le livre d'Apulée en le comparant aux monumens, et qui savent que ce livre, à travers bien des fables, contient une foule de faits très-exacts. Il semble qu'un tel rapprochement doive lever tous les doutes sur la question actuelle, et autorise à conclure que les lettres hiératiques, hiéroglyphiques ou symboliques de Clément et de Porphyre, ne sont autre chose que les lettres sacrées de Diodore, d'Hérodote et des autres auteurs, autrement les hiéroglyphes des temples; et que les épistolographiques des deux premiers auteurs sont les mêmes que les lettres populaires ou vulgaires des seconds, et les mêmes aussi que celles de la pierre de Rosette et des papyrus (2). Qu'on se garde

(1) *Injectâ dexterâ, senex comissimus ducit me ad ipsas fores ædis amplissimæ; rituque solemni apertionis celebrato ministerio, ac matutino peracto sacrificio, de opertis adyti profert quosdam libros, litteris ignorabilibus prænotatos, partim figuris cujuscemodi animalium concepti sermonis compendiosa verba suggerentes, partim nodosis et in modum rotæ tortuosis capreolatimque condensis apicibus à curiosa profanorum lectione munitos.*

(2) Pour arriver à ce résultat, il faut comparer soigneusement les passages d'Hérodote, de Diodore, de Plutarque, de Porphyre et de Clément. Quand on a fait le rapprochement matériel des textes, il ne reste presque

toutefois d'en conclure que ces deux classes de lettres sont de formes entièrement différentes, et n'ont aucun rapport entre elles (1).

Quand cette explication ne seroit pas regardée comme rigoureuse, quand il seroit en effet impossible de concilier les auteurs (car je n'ignore pas les efforts qu'on a faits jusqu'ici pour en venir à bout), il resteroit toujours le témoignage invincible des monumens, où l'on ne voit absolument que deux espèces de caractères, les hiéroglyphes et les lettres courantes. Ces dernières, à la vérité, ne sont pas conformées entièrement de même dans la pierre de Rosette, dans les bandelettes de momie et dans les papyrus; mais on peut en saisir aisément la ressemblance, malgré la diversité des temps et la variété dont une écriture cursive est susceptible. La dissemblance des formes dans ces différentes espèces de monumens est de beaucoup moindre que celle qui existe entre notre écriture actuelle et celle des anciens manuscrits Français, lesquels pourtant ne remontent guère qu'à dix siècles.

L'invention d'un alphabet s'attribue communément aux Phéniciens, sur la foi de quelques auteurs; mais les Égyptiens peuvent revendiquer leurs droits à la gloire d'une aussi belle découverte. Sans parler des passages connus de plusieurs écrivains, tels que Platon, Tacite, Pline, qui en font honneur à l'Égypte, n'est-ce pas un fait qui dépose pour elle, que l'existence de tant de manuscrits alphabétiques trouvés au fond du Sa'yd et sur les plus anciennes momies des catacombes de Thèbes! Selon Lucain, qui à la vérité, comme poëte, n'étoit pas tenu à l'exactitude historique, Memphis ignoroit encore l'art de préparer le papyrus, quand les Phéniciens, les premiers, osèrent peindre la parole par des caractères (2). Mais Thèbes, comme capitale, étoit bien antérieure à Memphis; et les papyrus écrits dans la plus ancienne de ces deux villes ont peut-être devancé autant l'écriture Phénicienne que celle-ci, dit-on, a devancé toutes les autres. Pourquoi faut-il que les historiens nous aient laissé si peu de détails sur l'alphabet Égyptien! Plutarque nous apprend qu'il étoit composé de vingt-cinq lettres; mais, si l'on compte les formes que nous présentent les manuscrits, on en trouve davantage, soit que les lettres eussent plusieurs configurations, soit qu'on ne puisse encore les démêler exactement, soit enfin que le nombre des lettres Égyptiennes dépassât réellement vingt-cinq. Mais il ne suffit pas de reconnoître et de classer toutes ces différentes formes; il faut encore les comparer avec l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette. Le défaut de caractères d'imprimerie propres à représenter les lettres des papyrus ou celles de la pierre ne me permettant pas d'en faire ici un rapprochement commode pour le lecteur, je dois le renvoyer aux planches mêmes (3) et rapporter seulement le résultat que j'ai trouvé. La pierre de Rosette fournit environ

aucun doute; et alors les raisons qu'on a données pour appeler *hiératiques* les lettres de la pierre de Rosette et en faire des caractères particuliers, paroissent très-foibles.

(1) Il existe entre les lettres alphabétiques et les hiéroglyphes une analogie qui sera exposée dans un Mémoire particulier: ce Mémoire doit être nécessairement accompagné de figures.

(2) *Phœnices primi, famæ si creditur, ausi*
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
Nondum flumineas Memphis contexere biblos
Noverat; et saxis tantùm volucresque feræque
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.
Pharsal. lib. III, v. 220.

(3) Voyez les *planches 60 à 71, A. vol. II,* et la gravure de la pierre de Rosette, dans le cinquième volume des

une soixantaine de lettres, en y comprenant, à la vérité, les variantes : or les soixante-une pages de papyrus gravées dans cet ouvrage en fournissent à peu près le même nombre, sans compter les hiéroglyphes que ces papyrus renferment, soit isolés, soit mêlés avec les caractères cursifs. La comparaison que j'ai faite entre les caractères de ces deux espèces de monumens, est loin d'être complète et sans erreur; et cependant elle m'a déjà fourni vingt-huit formes, communes à la pierre et aux papyrus. Si l'on y trouve une différence presque insensible, c'est que les unes sont tracées à la plume, et les autres sculptées ou gravées au ciseau. On pourra aisément trouver un plus grand nombre de figures semblables. Au reste, ces vingt-huit formes paroissent les plus importantes, à en juger par leur fréquente répétition.

On a dit plus haut que l'écriture des papyrus doit se lire de droite à gauche. S'il falloit le démontrer, l'on ne seroit embarrassé que du choix des preuves. En effet, que le lecteur jette un coup-d'œil sur telle page qu'il voudra des manuscrits gravés, et constamment il verra qu'elle s'aligne du côté droit, et non du côté gauche. La dernière ligne de la page se termine, suivant le cas, au tiers, à la moitié ou en bas. Quand une phrase n'est pas terminée en bas, le haut de la colonne qui succède à gauche en renferme la suite; et il est aisé de s'assurer que cette suite est la véritable, en examinant les colonnes où cette même phrase est comprise toute entière. La direction générale des traits de l'écriture annonce encore le sens où se portoit constamment la main qui les a tracées. Ajoutons que le témoignage d'Hérodote est entièrement conforme à cette opinion, et que les langues Orientales s'écrivent aujourd'hui de droite à gauche. Enfin on verra bientôt que c'est également le sens de l'écriture hiéroglyphique.

Au commencement des différentes pages de chaque papyrus, on reconnoît les mêmes mots; et ordinairement ces initiales sont écrites en rouge, comme on le voit dans les manuscrits modernes des Orientaux. Elles annoncent probablement de certaines formules, constamment employées dans ces volumes. Il s'y trouve aussi de légères différences, et ces variétés seront un secours de plus pour l'étude de la langue. On trouve quelquefois les premières lignes des pages totalement pareilles (1). Comme ces pages sont en même nombre et de même étendue que les stations du personnage principal qui est placé au-dessus et que l'on a précédemment décrit (2), et qu'elles varient suivant les dieux, les cérémonies et les actes d'hommage et d'adoration, il est naturel de penser qu'elles sont relatives à chaque scène, et qu'ainsi elles contiennent des prières : mais cette conséquence seroit poussée trop loin, si l'on induisoit de là que le reste de l'écriture ne contient pas autre chose.

Quelque ressemblance qu'il y ait entre les manuscrits, chacun présente des circonstances qui lui sont propres; c'est ce qu'un peu d'attention fera discerner au

planches d'*Antiquités*. On peut aussi consulter la gravure de cette même pierre publiée à Londres. Dans le travail dont M. Marcel et moi sommes chargés, et qui a pour objet la rédaction et la continuation des recherches de feu M. Raige sur la pierre de Rosette, nous aurons occasion d'employer fréquemment les caractères de cette pierre, et alors le lecteur pourra les comparer avec facilité à ceux des manuscrits.

(1) Voyez les *planches 62, 63, 64, A. vol. II.*

(2) Dans la *planche 63, A. vol. II*, l'écrivain a fait les pages très-étroites, pour se conformer à l'étendue des figures qui leur correspondent dans la bande supérieure.

lecteur qui les examinera sous ce point de vue. Il y en a un, par exemple, qui renferme des lignes très-courtes (1). Cette particularité ne sera-t-elle pas favorable aux recherches, en fournissant une multitude de phrases ou de portions de phrase distinctes et d'un sens complet! Dans le même papyrus, le premier signe de ces petites phrases est commun à toutes, et il existe des colonnes où tous les mots sans exception commencent par les deux mêmes signes. Il y a aussi des lignes extrêmement courtes, qui ne renferment probablement que quelques mots; plusieurs même n'ont qu'un signe ou deux seulement (2). C'est en faisant les diverses remarques et les rapprochemens que fournissent tous ces différens volumes, en comparant attentivement les caractères avec ceux du monument de Rosette, supposé traduit dans son entier, et sur-tout en reculant les bornes du dictionnaire Égyptien, qu'on arrivera peut-être à l'interprétation de cette écriture des papyrus. Quelque difficulté qu'elle présente, le succès offre bien plus de probabilité, que la possibilité de lire entièrement les inscriptions hiéroglyphiques.

S'il existe un monument Égyptien qui puisse jamais servir à déchiffrer les hiéroglyphes, c'est, sans doute, le grand papyrus qu'on a rapporté de Thèbes et qui est entièrement écrit avec ces caractères; trente mille signes, presque sans lacunes, fourniront peut-être tous les élémens du langage symbolique, tandis que les scènes nombreuses qui les accompagnent, et dont, sans doute, ils sont le commentaire, apprendront, en les rapprochant ensemble, quelle acception il faut donner aux signes les plus fréquens. A l'égard de la première assertion, comme c'est une question de fait, il n'y a point d'inconvénient à dire que ce papyrus renferme en effet la presque totalité des signes: c'est ce dont je me suis assuré, en me livrant à la composition d'un tableau complet des hiéroglyphes connus (3). Quant à la seconde, ce n'est pas ici le lieu de mettre aucune hypothèse en avant; de pareilles applications demandent des développemens, un ensemble de preuves et un concours d'autorités qu'on ne pourra trouver que dans un mémoire spécial: ce qui, seulement, peut trouver place dans cette description, ce sont quelques remarques sur l'arrangement des signes, de la même nature que celles qui précèdent au sujet des lettres cursives. Le lecteur judicieux sentira pourquoi l'on se borne à des résultats incontestables.

Toute personne qui sera familiarisée avec les inscriptions hiéroglyphiques, distinguera sans peine certains groupes de signes toujours unis, qui affectent la même place dans les inscriptions; par exemple, les fins de discours, que j'appellerai *finales* ou *phrases finales*. Le papyrus qui nous occupe est d'un grand secours pour confirmer cette observation. Les *alinéa* se terminent souvent au milieu des colonnes; par conséquent, il n'est pas mal-aisé de faire le relevé des finales: en mettant à part les plus fréquentes, on les reconnoît pour être les mêmes que celles qui sont fournies par les fins de colonne dans les peintures et les bas-reliefs Égyptiens.

On voit aussi, dans le cours des inscriptions, des séries qui reviennent fréquem-

(1) Voyez la *planche 66 et suiv., A. vol. II.*

(2) Voyez la *planche 68, A. vol. II.*

(3) Je dois renvoyer ici à ce tableau, placé à la fin du *vol. V* des planches d'*Antiquités*, et qui n'aura toute son utilité que du moment où les signes seront gravés et fondus, et qu'ils pourront s'imprimer comme les caractères typographiques.

ment et qui sont propres à tel monument, à tel tableau. Dans le grand papyrus, on en remarque plusieurs, initiales ou autres, qui sont formées de deux, trois ou quatre signes seulement, mais sur-tout une certaine phrase médiale, composée de dix signes; cette phrase est répétée un si grand nombre de fois, qu'elle se distingueroit aisément, quand on ne l'auroit pas écrite en rouge, ainsi que l'écrivain a eu soin de le faire. Dans une seule des planches (1), on la trouve plus de trente fois; savoir, col. 13, 20, 22, 25, 26, 27, 32, 35, 38, 50, 52, 60, 66, 78, 82, 89, 96, 99, 102, 105, 107, 108, 109, 115, 117, 120, 123, 125, 126, 127, 130. Il n'y a donc aucun doute sur la composition de cette phrase et sur l'ordre des signes dont elle est formée. Cette remarque mène à une conséquence nécessaire; savoir, que les hiéroglyphes s'écrivoient de droite à gauche. En effet, la phrase en question se trouve, dans un endroit, partagée en deux moitiés; la première, composée de trois signes, est au *bas* d'une colonne, tandis que le reste est au *haut* de la colonne qui suit à gauche (2). Une preuve aussi claire dispense d'en rechercher d'autres, qui, au reste, ne manqueroient pas (3).

Cette direction commune de l'écriture symbolique et de la vulgaire n'est-elle pas encore un indice de l'origine de celle-ci? Il y a une foule de caractères qu'on trouve parmi les lettres cursives et qui sont des hiéroglyphes peu dénaturés et reconnoissables. Ont-ils, dans ces inscriptions, la même valeur que dans la langue hiéroglyphique, ainsi qu'on voit, dans nos livres, des signes typographiques ayant la valeur d'un mot? ou bien sont-ce de simples lettres qui ont retenu la forme des choses que les hiéroglyphes peignoient, et le son des mots du langage parlé? C'est ce qu'il seroit téméraire de décider: mais on inclineroit plutôt vers la seconde opinion, et l'on pourroit citer un exemple à l'appui; c'est l'hiéroglyphe du serpent, que l'écriture vulgaire a conservé ou adopté parmi ses lettres. Ce signe a la valeur de l'*h* aspirée ou *hori* Qobte, ϩ, son qui étoit l'initial et le principal du mot ϩⲁⲓ (4), signifiant encore aujourd'hui *serpent* dans les langues Orientales. On voit d'ailleurs aisément l'analogie qu'il y a entre la forme de cet hiéroglyphe 𓆑, celle de la lettre correspondante dans les papyrus ϩ, celle de la lettre Qobte ϩ, et même celle de la lettre Arabe ح. Il y a plusieurs mots Qobtes qui signifient *serpent*, ou dont le sens est analogue, et qui commencent tous par la même lettre. On conviendra qu'une pareille coïncidence ne peut pas être fortuite.

Horapollon fournit un exemple qui prouve que les hiéroglyphes tiroient quelquefois leur valeur de celle du mot correspondant dans le langage parlé, au lieu que, dans l'exemple précédent, c'est un signe de l'écriture vulgaire qui tire sa valeur de celle d'un hiéroglyphe. Voici le passage d'Horapollon: « L'épervier sert » à peindre l'ame, d'après la signification du nom. En effet, chez les Égyptiens, » l'épervier se dit *baieth*, qui est composé de deux mots; βαϊ, *ame*, et ηθ, *cœur*: or, » suivant l'opinion des Égyptiens, le cœur est l'enveloppe de l'ame. Ainsi ce nom

(1) Voyez la *planche 75, A. vol. II.*

(2) Voyez la *planche 75, col. 85 et 84.*

(3) Voyez la Description d'Edfoû *(chapitre V des Descriptions, pag. 24)*, qui renferme un autre fait pareil à l'appui. Je sais que l'on trouve aussi des exemples d'hiéroglyphes qui paroissent écrits de gauche à droite; mais il s'agit d'inscriptions symétriques, placées dans les décorations d'architecture, à droite et à gauche d'un objet principal.

(4) J'écris à dessein ce mot Arabe en lettres Qobtes.

» composé exprime l'ame qui habite dans le cœur, &c. » *(Hierogl. VII, lib. I.)* Il ne seroit pas difficile de pousser plus loin ces rapprochemens; mais c'est dans le *tableau des hiéroglyphes*, étudié comparativement avec les manuscrits, qu'on verra bien la liaison qui existe entre les différens signes d'écriture usités en Égypte.

L'étude et l'interprétation des manuscrits *alphabétiques* pourront-elles conduire à quelque heureux résultat pour l'intelligence des hiéroglyphes ! c'est ce qui n'est pas hors de vraisemblance. En effet, quand on voit dans le papyrus hiéroglyphique et dans tous les autres, des scènes communes, telles que le tableau du jugement des ames, celui de l'agriculture, et une même suite d'hommages, de sacrifices et d'offrandes, ne doit-on pas penser, d'abord, que le texte du premier a un rapport très-marqué avec celui des autres ! ensuite les séparations des pages, des *alinéa*, ne doivent-elles pas circonscrire les parties qui sont correspondantes et qu'il faudra comparer ensemble ! enfin le rapprochement des figures en procession, avec les hiéroglyphes inférieurs, ne pourra-t-il pas fournir encore des données ! C'est donc une chose hasardée, que de regarder comme perdue toute espérance de lire l'écriture sacrée : il est vrai qu'on suppose ici que les papyrus alphabétiques peuvent être lus un jour; mais la pierre de Rosette ne donne-t-elle pas une présomption très-fondée en faveur de cette hypothèse !

En terminant ces remarques brièves sur les hiéroglyphes, j'exposerai, pour lever toute incertitude, la différence qu'il y a entre l'écriture hiéroglyphique proprement dite, et les tableaux des bas-reliefs et des peintures. On a long-temps appelé *hiéroglyphes*, les figures de ces tableaux, sans faire attention que ce sont des personnages toujours en scène; qu'ils font, l'un à l'égard de l'autre, tel ou tel geste, telle ou telle action déterminée qui tombe sous le sens et qu'on peut presque toujours qualifier. De plus, ces figures sont toujours animées; enfin elles ont une proportion très-grande relativement aux colonnes d'écriture. Au contraire, les hiéroglyphes sont ces petits caractères d'une multitude de formes différentes, simples ou complexes, rangés en colonnes horizontales ou verticales, un à un, ou deux à deux, jamais en scène, même quand ils ont la figure d'êtres vivans, enfin constamment isolés. En un mot, des bas-reliefs ou des peintures modernes (au style près) donnent l'idée des tableaux Égyptiens; mais rien ne correspond aux hiéroglyphes, parce qu'aucune écriture, même symbolique, n'a été créée dans le même système. C'est dans le papyrus hiéroglyphique que l'on peut bien voir la différence qui fait l'objet de cette remarque.

§. XII.

De quelques Symboles remarquables parmi les Peintures des Hypogées.

Il faut être sur ses gardes quand on tente d'expliquer ou du moins de chercher le sens des symboles Égyptiens ; cependant il ne faut pas croire qu'il est absolument impossible d'arriver à aucun résultat exact (j'entends très-vraisemblable), avant d'avoir la clef générale de tous les hiéroglyphes et un système si bien lié dans

dans toutes ses parties, qu'aucune scène, aucun symbole, n'échappe à cette clef. Il y a plus, ce seroit une prévention défavorable contre un système sur les hiéroglyphes, si l'on en venoit, par son aide, à tout expliquer indistinctement. Il seroit d'autant plus permis d'attribuer ce résultat à des circonstances fortuites, et non à la vérité du système, que, selon toute apparence, le sens des figures n'est pas resté le même pendant des milliers d'années. Au contraire, une conjecture isolée, mais fondée sur le témoignage d'auteurs graves, sur la nature d'un monument authentique bien étudié, enfin sur les idées généralement attribuées à la nation Égyptienne, peut avoir un haut degré de vraisemblance, de manière qu'on ne puisse rien lui opposer d'aussi probable. En voici un exemple appuyé sur des monumens et sur des autorités. La doctrine de la métempsycose paroît être née en Égypte (1); mais personne n'a encore allégué d'autres preuves que les passages des historiens. Si l'on trouvoit des peintures Égyptiennes qui donnassent, pour ainsi dire, un corps à cette opinion singulière, c'est-à-dire, qui rendissent sensible aux yeux le changement d'état que l'homme, suivant cette doctrine, subit après sa mort, il faudroit convenir que ces peintures seroient expliquées d'une manière très-vraisemblable, et de plus, que le rapport des écrivains recevroit par-là une confirmation irrécusable : or cette image sensible, il me semble l'avoir aperçue clairement dans un sujet des hypogées de Thèbes.

Avant d'exposer cette idée, il est nécessaire de dire quelque chose d'un petit tableau où le scarabée est significatif. Cet insecte fameux a servi à la décoration des monumens en mille occasions : on l'a représenté très en petit et très en grand, tantôt sans ailes, tantôt les ailes déployées, et tantôt avec les ailes de l'épervier au lieu des siennes ; il occupe un des premiers rangs parmi les symboles ; enfin c'est encore lui qui a donné sa forme et son nom à cette multitude d'amulettes de toutes matières, depuis la terre cuite jusqu'à la pierre précieuse, qui renferment sur le plat une inscription en hiéroglyphes. Le scarabée avoit été dédié au Soleil ; il en étoit l'image, selon Clément, Eusèbe, Suidas, &c. C'est pour cela qu'on le voit en tête des obélisques : il étoit ainsi l'emblème de la divinité régénératrice des Égyptiens. Horapollon explique au long cet hiéroglyphe, et lui donne plusieurs sens qui ont entre eux de l'analogie, la *naissance*, le *père*, le *monde* (2). On sait que, dans des hymnes Chrétiennes, le Christ est invoqué sous le nom de *scarabée*, et que, dans S. Augustin, il est comparé à cet animal symbolique (3). La régénération des êtres, la nature animée ne périssant point par la dissolution des parties, ou ne

(1) *Voyez* Mercure Trismégiste *(in Pimandro)*, Hérodote *(l. II, c. 123)*, Diodore de Sicile *(l. I, c. 98)*, Diogène-Laërce *(proœm. et l. VIII)*, Jamblique, Philostrate (*de Vita Apollon.* l. III, c. 19), &c. C'est de l'Égypte que ce dogme a passé dans presque tout l'Orient. Orphée le transporta en Grèce, et Zoroastre chez les Perses. Pythagore le reçut d'un prêtre Égyptien, Platon de l'école de Pythagore, et les Arabes de ces philosophes. Cette doctrine fut portée chez les Hébreux, les Brachmanes, et les peuples les plus reculés de la Chine et du Japon. Mahomet, enseignant que les animaux terrestres et les oiseaux ont une ame de même nature que celle des hommes, admettoit également la palingénésie, ou la transmigration des ames dans le corps des animaux. Il est remarquable que Platon, au X.e livre de *la République*, met dans la bouche d'un certain Arménien appelé *Her*, qu'il suppose ressuscité, toute la doctrine de la métempsycose présentée à sa manière, sans nommer une seule fois les Égyptiens.

(2) Horapoll. *Hierogl. X*, lib. I.

(3) *Voyez* Clément d'Alexandrie et S. Ambroise. Voici le passage de S. Augustin : *Bonus ille scarabæus meus, non eâ tantùm de causâ quòd unigenitus, quòd ipsemet suî auctor mortalium speciem induerit, sed quòd in hac fœce nostra sese volutaverit et ex hac ipsa nasci voluerit.*

mourant que pour prendre une nouvelle vie sous une autre forme, telle étoit l'idée fondamentale servant de base à la doctrine de la transmigration des ames, et le scarabée peignoit cette faculté génératrice, toujours agissante, survivant toujours à la mort : aussi le scarabée et sa boule président-ils à toutes les cérémonies funéraires des hypogées.

Le tableau que j'ai en vue, est une peinture où trois figures de momies sont debout, et placées de suite : l'une a, au lieu de tête, un grand scarabée; l'autre a sur la tête une petite figure humaine qui étend les bras; et la troisième, une boule d'où paroît éclore un embryon (1). Les scarabées, disent les anciens auteurs, ont l'habitude de déposer leurs œufs au-dedans d'une boule qu'ils traînent avec leurs pattes. De plus, on voit en Égypte, après la retraite du Nil et la fécondation des terres, le limon couvert d'une multitude de scarabées (2). Un pareil phénomène a dû sembler aux Égyptiens le plus propre à peindre une nouvelle existence. A cette époque, en effet, tout reprend la vie; la terre va se couvrir de nouvelles productions, et l'apparition du scarabée paroissoit en être le signal. Le globe que porte le scarabée des peintures Égyptiennes, tantôt avec les pattes antérieures et devant sa tête, et tantôt avec les pattes postérieures, peut-il mieux s'expliquer que par la boule où cet insecte enferme ses œufs et qu'il traîne avec lui?

Ainsi, par une image simple et en quelque sorte populaire, le scarabée pouvoit indiquer le changement d'existence d'une ame renvoyée sur la terre, pour l'habiter sous une forme nouvelle. En examinant, d'après cette idée, les trois petites figures de momies, la première, coiffée d'un grand scarabée, nous représentera le premier état de l'homme qui va passer à une nouvelle existence : c'est l'instant de la fécondation, de la conception. Le cercle qui couronne l'autre figure, peindra la boule où sont déposés les œufs du scarabée, et par conséquent le moment de la naissance: en effet, deux œufs sont placés au-devant, et de plus un jeune animal commence à sortir de la boule. Enfin la momie avec un jeune enfant sur la tête sera le dernier état de la transformation, et annoncera les premiers instans d'une nouvelle vie sous la forme humaine : on sait que, suivant la doctrine Égyptienne, l'ame de l'homme alloit animer pendant trois mille ans les corps de différens animaux, et ne rentroit qu'après ce terme dans un corps humain. Ce petit tableau nous montre la fin du voyage (3).

Le grand papyrus hiéroglyphique dont on a donné la description, présente

(1) Voyez la *planche 85, fig. 11, A. vol. II.*

(2) Ce n'est pas ici le lieu de déterminer quelles sont les espèces de scarabées que les Égyptiens ont connues et qu'ils ont tracées sur leurs monumens. Les anciens en ont décrit trois : celle qui a deux cornes et qu'on appelle *taurus;* celle qui n'en a qu'une, le *monoceros;* et celle dont on comparoit l'éclat à celui des rayons solaires.

(3) « Ces peuples (les Égyptiens) sont aussi les pre» miers qui aient avancé que l'ame de l'homme est im» mortelle; que, lorsque le corps vient à périr, elle entre » toujours dans celui de quelque animal, et qu'après avoir » passé ainsi successivement dans toutes les espèces d'ani» maux terrestres, aquatiles, volatiles, elle rentre dans » un corps d'homme, et que ces différentes transmigra» tions se font dans l'espace de trois mille ans. Je sais que » quelques Grecs ont adopté cette opinion, les uns plutôt, » les autres plus tard, et qu'ils en ont fait usage comme » si elle leur appartenoit. Leurs noms ne me sont point » inconnus; mais je les passe sous silence. » (Hérod. *liv. II, ch. 123,* trad. de Larcher.)

Platon *(in Phædro)* dit que les ames des justes voyageoient pendant l'espace de trois mille ans, avant de rentrer dans le sein des dieux d'où elles étoient sorties; mais il ajoute que les autres prenoient des corps de toute sorte de formes pendant dix mille ans, avant de pouvoir être admises par les dieux.

plus d'une scène où le scarabée joue le même rôle : il suffira d'en citer deux ou trois. Au commencement du manuscrit, le personnage qui se prépare à une autre existence, passe dans une barque le fleuve des enfers. Il y fait l'offrande d'un lotus à trois divinités : l'une est Osiris; la seconde, Horus; et la troisième, Isis ayant un scarabée sur la tête (1) : c'est l'emblème de la nouvelle vie que la divinité doit accorder au candidat; c'est l'attribut d'Isis *régénératrice.* A la cinquième station, le candidat est à genoux devant une barque dont le centre est occupé par une divinité sans tête; mais la tête est remplacée par un scarabée qui a les ailes ouvertes, et ces ailes sont celles de l'épervier (2). Voilà le symbole que nous venons de voir dans un autre tableau. Les ailes déployées n'indiqueroient-elles pas le mouvement, le passage d'un lieu dans un autre, tel que seroit, dans la métempsycose, le mouvement d'une ame allant animer un nouveau corps! Deux stations plus loin, une figure de femme, qu'on reconnoît pour telle à sa couleur jaune, est penchée en avant, et dans l'action de s'élancer; au-dessous d'elle est un scarabée noir (3). Ses bras sont excessivement longs, comme pour embrasser et saisir l'insecte, vers lequel elle se précipite. Cette scène singulière, faute de rapprochemens avec d'autres sujets pareils, n'offre pas un sens complet : mais le scarabée est encore, dans cet endroit, le symbole de la régénération, de la nouvelle vie que la figure cherche en quelque sorte à *saisir;* comme on voit, dans l'exposition de la métempsycose par Socrate, au xe livre de la *République* de Platon, les ames se précipiter sur les conditions diverses que le sort leur présente.

Il est tant de tableaux Égyptiens, sur-tout dans les catacombes (4), où le scarabée est en scène de la même manière, qu'on peut regarder comme une chose d'une extrême vraisemblance, qu'il est le signe de la régénération, et en général de la faculté génératrice. Ce fait n'est donné ici que comme une conjecture très-probable; mais on pourroit l'appuyer par les passages de plusieurs auteurs, tels que Plutarque *(de Iside),* Porphyre *(de Abstinentia),* Clément d'Alexandrie (*Strom.* lib. v), &c. Un plus grand nombre de citations seroient superflues et hors du sujet : ce qui précède suffit au lecteur pour qu'il puisse porter maintenant son attention sur un tableau intéressant que j'ai copié dans les hypogées des rois, et que je regarde comme la peinture elle-même de la métempsycose (5).

Neuf personnages occupent les degrés d'un escalier; ils montent vers l'estrade où siége un dieu assis sur son trône : entre eux et lui est une figure portant sur l'épaule une grande balance. A considérer l'analogie de ce tableau avec la scène principale des papyrus, on doit croire qu'il exprime le même sujet, le jugement des ames. Vers le haut de la peinture, on voit, dans une barque, la figure d'un porc ou d'un hippopotame chassé par un cynocéphale et précédé par un autre,

(1) Voyez la *planche 75, A. vol. II,* au-dessus de la colonne 132.

(2) Voyez *ibid.* col. 49.

(3) Voyez *ibid.* col. 2.

(4) Voyez les *planches 58, 82, 84, 85 et 86, A. vol. II.* On voit, dans la *planche 58,* un scarabée auprès de deux momies couchées sur le lit funéraire : il annonce le passage des deux individus à une nouvelle existence; et les rayons qui émanent du disque du soleil, semblent exprimer que ces morts vont être rendus à la lumière. Voyez aussi les papyrus gravés dans le Voyage de M. Denon, entre autres la *planche 137,* où le scarabée sert d'enseigne à la barque où l'on fait passer la momie. On la conduit devant Isis; et la marque de la nouvelle vie qu'Isis lui accorde, est encore un gros scarabée placé près de cette divinité.

(5) Voyez la *planche 83, fig. 1, A. vol. II.*

tous deux armés d'une verge; et ces trois figures se dirigent *en sens inverse* des neuf personnages. Quand j'ai vu pour la première fois cette peinture sur place, il m'a paru que c'étoit l'image frappante de la transmigration des ames dans les corps des animaux; et quelque étude que j'en aie faite depuis, j'avoue que rien ne s'est offert à mon esprit sous une couleur plus vraisemblable. Je pense qu'elle peut s'interpréter de la manière suivante: le dieu vient de juger une ame, il l'a trouvée coupable, et il l'a condamnée à *retourner* sur la terre pour y habiter dans le corps d'un pourceau ou d'un hippopotame (1).

Autre circonstance marquante: le ministre du roi des dieux, Mercure Ψυχοπομπὸς ou conducteur des ames, qu'Homère nous représente une verge à la main, conduisant les ombres dans les enfers, paroît lui-même ici, exerçant ses fonctions sous la figure du cynocéphale; car, en Égypte, cet animal étoit consacré à Mercure ou à Hermès Égyptien (2).

Ἑρμῆς δὲ ψυχὰς Κυλλήνιος ἐξεκαλεῖτο
Ἀνδρῶν μνηστήρων· ἔχε δὲ ῥάβδον μετὰ χερσὶν
Καλὴν, χρυσείην. . . . . .
Τῇ ῥ' ἄγε κινήσας. . . . . .
. . . . . ἦρχε δ' ἄρα σφιν
Ἑρμείας ἀκάκητα κατ' εὐρώεντα κέλευθα.

Odyss. lib. XXIV (3).

Les Latins ont adopté la même fiction, que les Grecs avoient empruntée des Égyptiens; témoin ce que Virgile dit de Mercure :

Tum virgam capit; hâc animas ille evocat Orco
Pallentes, alias sub tristia Tartara mittit.

Æneïd. lib. IV.

Si l'on doutoit de la source de cette fable, il suffiroit, pour dissiper le doute, du passage où Diodore de Sicile fait l'énumération des Grecs qui, à l'exemple d'Orphée, sont allés en Égypte puiser les opinions religieuses et les principes des sciences. Suivant Diodore, Mercure, le conducteur des ames, a son origine dans cette ancienne pratique des Égyptiens, où un homme étoit chargé de conduire le corps d'Apis, et de le remettre à un autre qui portoit le masque de Cerbère. Orphée ayant transmis aux Grecs cette fable Égyptienne, Homère, à son imitation,

(1) Comme il y a de la ressemblance, à quelques égards, entre ces deux animaux, il est aisé de confondre l'un avec l'autre. Le pourceau étoit un animal immonde chez les Égyptiens; l'hippopotame étoit le symbole de plusieurs vices, tels que l'ingratitude, l'injustice et la violence, et il étoit pour ce peuple un objet d'aversion. Voyez Horapollon, *lib. I, Hier. LVI,* et *lib. II, Hier. XXXVII.* Voyez aussi la Description d'Edfoû, *A. D. ch. V, p. 34.*

(2) Horapoll. *Hierogl. XIV,* lib. I.

Diodore (*Biblioth. hist.* lib. I) et Plutarque (*Sympos.* lib. IX, quæst. 3) disent que Mercure inventa en Égypte les lettres et l'écriture : un bas-relief de Philæ représente un cynocéphale tenant un volume d'une main, et prêt à écrire de l'autre. Voyez la *planche 13, fig. 3, A. vol. I.*

(3) « Mercure le Cyllénien appelle les ames des » amans de Pénélope; il porte dans les mains une belle » verge d'or.... avec laquelle il les conduit et presse leur » marche.... ou bien s'avance à leur tête à travers des che- » mins hideux. »

On a révoqué en doute l'authenticité de ce passage et même du chant entier, parce que nulle part ailleurs Homère n'a donné à Mercure les noms de *Cyllénien* et de *conducteur des ames.* Ces objections et d'autres pareilles ne font rien quant à l'ancienne origine de cette fable.

la fit entrer dans son poëme. A l'appui de son opinion, Diodore cite les vers mêmes que j'ai cités plus haut (1).

A ce rapprochement, qui paroît fixer le sens de notre peinture, on peut ajouter des indications accessoires qui confirment le fait principal. Dans les hiéroglyphes du tableau, est une petite figure d'homme, de la tête de laquelle on voit jaillir un jet de sang. Or on voit une quantité de figures pareilles peintes en grand dans le même hypogée, les mains liées, et à genoux, comme des criminels condamnés à la peine capitale. Ne seroit-ce pas un de ces coupables dont le jugement seroit représenté dans notre tableau, puisque les ames des méchans devoient passer dans le corps des animaux immondes ou féroces?

Parmi ces hiéroglyphes, on voit encore la forme de l'œuf, que je regarde comme un des emblèmes de la fécondation; c'est encore ici le signe de la nouvelle carrière que ce personnage va parcourir.

L'épervier à face humaine, les ailes déployées, est répété quatre fois dans le haut du tableau: cet oiseau symbolique est, ainsi qu'on l'a vu, l'une des images les plus fréquentes dans les hypogées; et comme les scènes où il joue un rôle sont de la nature de celle qui nous occupe, on ne peut s'empêcher de lui assigner un objet relatif à la régénération et à la transformation des corps. Il seroit téméraire de prononcer sur le sens précis de cette figure: mais, quand on la voit, dans le papyrus hiéroglyphique, enfermée au-dedans d'un temple monolithe; ensuite sortant de ce temple, les ailes déployées; plus loin, planant au-dessus du corps d'une momie, comme pour y entrer (2), on ne peut se défendre de concevoir une idée peut-être un peu hardie, mais qu'il est presque aussi difficile de combattre que de soutenir. Les Égyptiens, qui croyoient à l'immortalité de l'ame (3), et qui peignoient tout par des images, n'auroient-ils pas essayé, par cette figure complexe, de peindre le trajet d'une ame humaine, traversant les espaces célestes pour aller animer un nouveau corps! Toujours est-il bien remarquable qu'on voit quatorze de ces mêmes figures dans un tableau bien intéressant d'Hermonthis, que j'ai déjà eu l'occasion de décrire, et qui représente certainement la naissance d'Horus (4). Le scarabée qui plane sur le nouveau-né, ne laisse pas d'incertitude. D'un autre côté, Platon *(in Phædro)*, parlant de la métempsycose, représente les ames avec des ailes et volant dans l'espace. Mais ce qu'il y a de plus fort à l'appui de cette conjecture, c'est le passage d'Horapollon, qui nous apprend positivement que l'épervier étoit le symbole de l'ame (voyez ci-dessus *p. 375*). Maintenant c'est au lecteur à juger s'il y a de la vraisemblance dans cette hypothèse, et si l'épervier à face d'homme peut faire naître une idée qui soit plus probable que celle d'une nouvelle existence sous la figure humaine.

(1) J'évite de transcrire ici le passage de Diodore sur les funérailles des Égyptiens: aucun morceau n'a été cité plus souvent.

(2) Voyez la *planche 73, A. vol. II, col. 77, 81, 91,* et ci-dessus *page 366*, où l'on a décrit l'épervier à face humaine. Pour ne pas mêler de conjectures à une description, on n'a pas dit qu'il entroit dans le corps; mais on l'a représenté s'élevant au-dessus du corps de la momie, et semblant s'en échapper, parce que c'est en effet la première idée qui vient à l'esprit.

(3) Selon Hérodote, les Égyptiens ont dit les premiers que l'ame de l'homme est immortelle. Clément d'Alexandrie dit que Platon a emprunté de Pythagore, et celui-ci des Égyptiens, l'opinion de l'immortalité de l'ame.

(4) Voyez la *planche 96, fig. 1, A. vol. I,* et la Description d'Hermonthis, *A. D. chap. VIII, pag. 10 et 11.*

§. XIII.

Ressemblance entre les Usages des anciens et des modernes Habitans de l'Égypte.

PARMI les objets variés que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, rien, sans doute, n'est plus digne d'intérêt que le tableau des mœurs des anciens Égyptiens, tableau qu'ils ont peint eux-mêmes dans leurs hypogées et que nous tenons de leurs mains. Aucune histoire n'a un plus haut degré d'authenticité que de pareilles peintures; et elles ne laisseroient rien à desirer, si elles étoient complètes. Un jour les voyageurs, uniquement occupés de ce genre de recherches, moins distraits par l'étude des grands monumens de Thèbes, essaieront de pénétrer dans d'autres hypogées. Par le secours de moyens mécaniques, ils recueilleront un plus grand nombre de scènes, rapporteront des empreintes, et compléteront cette partie attachante du tableau de l'Égypte ancienne. Personne, plus que les membres de l'expédition Française, ne peut desirer qu'un pareil vœu soit accompli, puisqu'ils verront confirmer par-là leurs réflexions et leurs conjectures.

Plus on étudiera les peintures des catacombes Égyptiennes, plus on se convaincra de l'influence du climat sur les mœurs et les usages des habitans. La constance de ce climat, le renouvellement périodique des phénomènes naturels à des époques invariables, ont nécessairement amené des habitudes uniformes et ce goût pour la stabilité qui caractérise les Égyptiens. Il en est résulté que les habitans du pays, malgré tant de révolutions successives, malgré les changemens de religion, ont retenu jusqu'à nos jours beaucoup d'anciennes coutumes. Il ne sera pas sans intérêt de faire le parallèle de celles-ci avec les coutumes d'à présent. C'est dans la description qui précède que je puiserai les traits de ce parallèle (1). Quant à la différence des usages de l'Égypte avec ceux de l'Europe, contraste tant de fois remarqué depuis Hérodote jusqu'à nos jours, je m'abstiendrai d'en faire mention, voulant uniquement montrer ce que les habitans actuels ont conservé des mœurs de leurs ancêtres.

Parmi les pratiques et les idées communes aux uns et aux autres, la plus remarquable est le soin des tombeaux. Ce soin s'est manifesté chez les anciens par des dépenses infinies, par l'érection des pyramides, par l'excavation des montagnes, par l'emploi des sculptures et des peintures les plus riches; en un mot, par un luxe magnifique (2). C'est encore aujourd'hui le même goût pour la magnificence des tombeaux, et les Égyptiens y mettent plus de richesse que dans leurs habitations. C'est-là ce que disoit Diodore de leurs aïeux, qu'ils considéroient leurs maisons comme des hôtelleries, comme des lieux de passage où ils devoient peu s'arrêter; qu'ils prenoient donc peu de soin de les embellir, tandis qu'ils appeloient les tombeaux, des maisons éternelles, et qu'ils employoient à les construire tout le travail et tout l'art dont ils étoient capables. La croyance religieuse est totalement changée,

(1) On trouve d'intéressantes remarques sur le même sujet, dans le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'Elethyia, &c. *A. Mémoires, vol. I, pag. 49.* Consultez aussi la Description des hypogées de Beny-hasan, *ch. XVI des Descriptions.*

(2) Voyez ci-dessus, *pag. 306.*

et cependant l'usage est resté le même. Autour des grandes villes, il y a une ville des morts : là, chaque famille un peu aisée a une enceinte qui lui est propre, et chaque tombe est ornée d'inscriptions et de sculptures plus ou moins riches (1).

Comme autrefois, les Égyptiens choisissent pour leurs tombeaux un sol aride, au-dessus du niveau des terres inondées ou cultivables (2) : le terrain arrosé par le Nil appartient aux vivans. D'un autre côté, la charrue troubleroit les cendres des morts, et enfin les eaux du fleuve les disperseroient. A ces motifs se joignoit, chez les anciens Égyptiens, l'intention de conserver les corps jusqu'aux temps les plus reculés.

« Quand il meurt un homme de considération, toutes les femmes de sa maison » se couvrent de boue la tête et même le visage..., se découvrent le sein, se frappent » la poitrine, et parcourent la ville. » Ces paroles, tirées textuellement d'Hérodote (3), sont le tableau fidèle de ce qui se passe tous les jours en Égypte.

Ainsi qu'autrefois, les naturels ont l'habitude de porter certaines charges sur le plat de la main, le bras ployé, le coude rapproché contre le corps, et les doigts tournés en arrière (4). Cette attitude donne de la force : l'on voit aujourd'hui les femmes et les jeunes filles porter ainsi des fardeaux qu'elles ne pourroient soutenir long-temps ni commodément d'une autre manière; et ce qui le prouve, c'est qu'ainsi chargées elles marchent avec aisance et avec grâce. On sent aisément que la main étant dans l'aplomb du coude, le poids ne peut la faire fléchir; elle fléchiroit dans toute autre position.

Une autre manière de porter, commune aux anciens et aux modernes, consiste à suspendre les fardeaux considérables à un ou deux leviers soutenus par deux ou par quatre hommes, et à placer ces fardeaux dans des filets (5). Les porteurs marchent bien d'accord, précédés par un guide qui chante et frappe la mesure; ils répondent par un refrain ou par une exclamation cadencée. Cette allure augmente la force en apparence, en soulageant la fatigue. En général, les Égyptiens sont très-sensibles au rhythme; c'est le fruit de l'éducation qu'on leur donne dans la première enfance.

Quand les eaux de l'inondation parviennent dans les campagnes, les lotus, jusqu'alors ensevelis dans le sein de la terre, se développent, s'élèvent et déploient leurs fleurs magnifiques au bout d'une longue tige. Au retour d'une époque si chère, les Égyptiens se livrent à l'alégresse. Ces hommes, que l'on regarde comme si flegmatiques, s'abandonnent en liberté à tous les mouvemens de la joie, et célèbrent à leur manière l'ancienne fête du Nil. On les voit, comme jadis, cueillir dans les champs des tiges de lotus, signes du débordement et présages de l'abondance (6) : ils s'enveloppent les bras et le corps avec ces longues tiges fleuries, et parcourent les rues des villes, en chantant et en dansant au son des instrumens de musique. Nous avons vu également, dans les hypogées, des hommes tenant des lotus à la main, ou chargés de faisceaux de cette plante, et marchant au son des instrumens (7).

(1) Voyez les *planches 61 à 66, É. M. vol. I.*
(2) Voyez ci-dessus, *pag. 307.*
(3) *Hist.* liv. II, chap. 85, *traduction de Larcher.*
(4) Voyez ci-dessus, *pag. 327.*
(5) Voyez ci-dessus, *pag. 329.*
(6) *Ketyr el bachnyn, ketyr el Nyl;* Plus il y a de lotus, plus le Nil s'élève. *(Proverbe Égyptien.)*
(7) Voyez ci-dessus, *pag. 334;* voyez aussi la *planche 68, A. vol. IV,* consacrée aux hypogées de Saouâdeh dans l'Égypte moyenne.

Tout le monde sait que les Égyptiens, et, en général, les Orientaux, ne s'asseyent pas sur des siéges; ils se tiennent à terre, tantôt les jambes croisées, tantôt accroupis et comme en équilibre. Cette dernière attitude étoit aussi en usage autrefois (1) : les hommes se tenoient, comme aujourd'hui, moitié assis, moitié à genoux, tantôt sur un talon et tantôt sur deux. On est porté à regarder cette posture en équilibre comme fatigante : mais apparemment l'habitude l'a fait trouver commode, puisqu'elle a été conservée si long-temps.

Pour certains délits, chez les anciens Égyptiens, on appliquoit une peine corporelle, dont l'usage est subsistant et même en grande vigueur de nos jours, la peine de la bastonnade. L'attitude du patient étoit la même qu'aujourd'hui; on le couchoit sur le ventre, les bras étendus, et un homme ou deux le frappoient sur les fesses (2).

On a beaucoup disserté sur les causes du respect que les Égyptiens professoient pour certains animaux. Parmi tant d'opinions qui ont été avancées par les philosophes anciens et modernes, aucune ne satisfait l'esprit complètement; aucune aussi n'a prévalu. On a voulu faire des Égyptiens des hommes absolument différens des autres, et peut-être est-on allé chercher trop loin l'explication d'un fait, à la vérité, fort étrange. N'est-il pas permis de former quelques doutes sur l'adoration aveugle et superstitieuse des animaux, dont ce peuple est accusé depuis si long-temps? On est déjà sur la voie d'une explication plus raisonnable; un jour, peut-être, on découvrira que toutes ces pratiques étoient fondées sur la connoissance des faits d'histoire naturelle ou de physique générale, et, par conséquent, qu'au lieu d'une ignorance absurde et grossière, elles supposent des observations approfondies sur la nature des animaux. D'après plusieurs exemples, on peut soupçonner qu'une grande partie de leur religion, où les animaux consacrés jouent un rôle principal, a été établie sur ces notions intéressantes. Les facultés des animaux, les propriétés des plantes et des corps inanimés, ont concouru, avec les phénomènes physiques et les phénomènes célestes, à l'édifice de cette religion symbolique; religion d'autant moins accessible aujourd'hui à notre intelligence, que, du temps même de l'ancienne Égypte, elle s'enveloppoit dans l'ombre du mystère. Quoi qu'il en soit, il est remarquable que les habitans actuels ont encore une sorte d'affection pour plusieurs animaux qu'honoroient leurs pères, tels que le chien et quelques autres. Bien que les chiens des villes y soient presque des animaux immondes, et qu'ils n'appartiennent à aucun maître, les Égyptiens leur donnent des alimens. Les motifs du culte n'existent plus, la pratique n'est plus la même, mais le fait subsiste encore.

L'Égypte moderne a perdu presque tous les arts de l'antiquité. On ne se sert plus de chars; on va peu à la chasse. Les habitans n'ont qu'une musique très-bornée, et l'on ne voit plus chez eux de ces harpes si magnifiques dont les tombeaux offrent l'image : mais ils ont conservé l'usage de plusieurs instrumens moins compliqués, entre autres une espèce de guitare ou de mandoline ancienne; c'est aujourd'hui le *tanbour* des Arabes (3).

(1) Voyez ci-dessus, *pag. 334.* (2) Voyez ci-dessus, *pag. 331.* (3) Voyez ci-dessus, *pag. 328.*

L'usage

L'usage de l'arc, autrefois si fréquent, est presque abandonné en Égypte. On ne s'en sert plus à la guerre ; mais il est encore admis dans les jeux publics. Il est singulier que l'arc ait passé dans les mains des femmes ; elles s'amusent dans le harem à cet exercice, qui pourtant demande de la force. On apporte de Perse, pour cette destination, des arcs légers et maniables, travaillés avec art, dont les flèches sont délicates et richement ornées (1). Ainsi qu'autrefois, les exercices gymnastiques se réduisent en Égypte à un petit nombre.

Il n'est pas étonnant qu'on ait conservé l'usage des productions du sol. Comme jadis, on travaille beaucoup le sycomore, dont le bois est connu par sa faculté de durer si long-temps. Les Égyptiens n'écrivent plus sur le papyrus, mais c'est encore un roseau qui leur sert de plume. La plume des Arabes est taillée de la même manière que celles qui ont servi à écrire tous les anciens volumes sur papyrus (2) : au reste, cet emploi du *qalam* ou roseau est également commun à presque tous les Orientaux. Le sens de l'écriture est encore, ainsi qu'autrefois, de la droite à la gauche ; et les formes elles-mêmes de l'écriture Arabe, la seule usitée en Égypte, ne manquent pas d'analogie avec les lettres des papyrus. Enfin je ferai remarquer que jadis, ainsi qu'on le fait aujourd'hui, l'on écrivoit debout, sans table, et que l'on posoit sur la main gauche le papier pour écrire (3).

Les gens de la campagne n'étoient habillés que d'une tunique sans manches, finissant au-dessus du genou et attachée avec une ceinture, ou bien d'un simple jupon court qui s'arrête au genou (4) : c'est exactement le costume actuel des paysans.

Autrefois, comme aujourd'hui, les femmes se teignoient en orangé les ongles de la main, à l'aide du henné, poudre verte qui rougit la peau jusqu'au renouvellement de l'épiderme (5), et l'on teignoit certaines étoffes avec la garance (6). Les hommes, ainsi que les femmes, s'enveloppoient avec de longues étoffes à franges, semblables aux *milâyeh* qui se fabriquent en Égypte (7). Par-dessus la tunique de lin, ils portoient un manteau de laine blanche, dont ils s'enveloppoient tout le corps (8). Voilà le *barnous* des Arabes.

Quant à la coiffure, les hommes, ainsi qu'on le voit à présent, avoient la tête rase (9), et les femmes portoient de longues tresses pendantes sur les épaules (10). Au lieu du turban qui recouvre aujourd'hui la tête, c'étoit un filet, ou un bonnet prenant la forme du crâne, également propre à défendre une tête nue contre l'ardeur du soleil (11). Il y avoit, à ce qu'il paroît, parmi les Égyptiens ou leurs voisins, des hommes qui laissoient croître leurs cheveux en longs anneaux frisés ; cette chevelure à boucles épaisses est encore celle des Arabes d'une tribu de la haute Égypte (12).

Les anciens Égyptiens avoient coutume de s'épiler tout le corps, et cette

(1) Voyez ci-dessus, *pag. 329*. Voyez aussi la collection des vases, meubles et instrumens, *pl.* DD *(É. M. vol. II)*.
(2) Voyez ci-dessus, *pag. 360*.
(3) Voyez ci-dessus, *pag. 334*.
(4) Voyez ci-dessus, *pag. 327*.
(5) Voyez ci-dessus, *pag. 338*.
(6) Voyez ci-dessus, *pag. 341*.
(7) Voyez ci-dessus, *pag. 340*, et les planches d'Arts et Métiers, de Costumes, &c. *(É. M. vol. II.)*
(8) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 81.
(9) Voyez ci-dessus, *pag. 327*.
(10) Voyez ci-dessus, *pag. 333*.
(11) Voyez ci-dessus, *pag. 327*.
(12) Voyez ci-dessus, *pag. 328*.

pratique étoit, comme aujourd'hui, commune aux deux sexes. La circoncision étoit encore, ainsi qu'à présent, une pratique générale.

On trouve, dans le tableau des mœurs des Égyptiens, tracé par Hérodote (1), plusieurs autres coutumes qui subsistent maintenant, comme d'enlever la boue et le fumier avec les mains, de se laver à l'eau froide plusieurs fois chaque jour (2), et de se mettre à couvert des moucherons, soit en dormant sur les toits, soit par le moyen de filets étendus autour de leurs lits (3).

Les ustensiles domestiques d'aujourd'hui ont de l'analogie avec les anciens. Les grandes jarres destinées à renfermer l'eau, le vinaigre, le miel, l'huile et les différentes liqueurs, se retrouvent dans les anciennes peintures avec leurs formes et leurs grandes dimensions (4) : on les posoit, comme actuellement, sur des pieds en bois (5). Les formes des différens vases étoient semblables à celles d'aujourd'hui, c'est-à-dire, simples et élégantes. Enfin les vases pour contenir l'eau avoient la propriété réfrigérante qui a donné aux bardaques de la célébrité (6). Remarquons aussi que les anciens potiers se servoient du tour incliné, comme les potiers actuels (7).

Il seroit facile, à l'aide des auteurs, de pousser plus loin cette comparaison des anciennes mœurs de l'Égypte avec les mœurs actuelles. Parmi les traits qui leur sont communs, on citeroit un des plus singuliers, je veux dire la coutume ou même la loi en vertu de laquelle un homme qui avoit été volé, s'adressoit au chef des voleurs pour recouvrer son bien : ce chef étoit un homme publiquement reconnu (8). Aujourd'hui même, il y a au Kaire un cheykh des voleurs. Pour retrouver un objet dérobé, il suffit d'avertir l'aghâ de la police, qui s'adresse au cheykh; et celui-ci le fait restituer par l'auteur du vol, moyennant une rétribution, ainsi qu'il étoit d'usage autrefois. Mais il est temps de terminer tous ces rapprochemens. Si, par l'existence de tant de pratiques encore aujourd'hui en vigueur, on n'étoit pas autorisé à conclure que les Égyptiens modernes sont, au moins en partie, les descendans des anciens, on en trouveroit une preuve sûre, en comparant le caractère de la physionomie chez les uns et chez les autres, physionomie qui s'est conservée comme les mœurs des naturels. J'ai essayé d'établir l'analogie et même la ressemblance des traits du visage que présentent les momies et les figures sculptées ou peintes, d'une part, et, de l'autre, les habitans actuels du Sa'yd et même les anciennes familles du Kaire (9). Le lecteur ne peut pas en bien juger sur de simples portraits; mais je ne crains pas d'avancer que les voyageurs qui examineront attentivement, dans le pays même, les monumens et les hommes, seront frappés de cette ressemblance et porteront le même jugement.

(1) *Hist.* lib. II, cap. 36.
(2) *Ibid.* cap. 37.
(3) *Ibid.* cap. 95.
(4) Voyez ci-dessus, *pag. 329.*
(5) Voyez ci-dessus, *pag. 335.*
(6) Voyez ci-dessus, *pag. 331.*
(7) Voyez ci-dessus, *pag. 330.*
(8) Diod. Sic. *Bibl. hist.* lib. I, pag. 50.
(9) Voyez ci-dessus, *pag. 343.*

PASSAGES

DES ANCIENS AUTEURS

Qui ne sont point cités textuellement dans la Description des Hypogées.

HOMÈRE.

Τῇ ῥ' ἄγε κινήσας· ταὶ δὲ τρίζουσαι ἕποντο.

Ὡς δ' ὅτε νυκτερίδες μυχῷ ἄντρου θεσπεσίοιο
Τρίζουσαι ποτέονται, ἐπεὶ κέ τις ἀποπέσῃσιν
Ὁρμαθοῦ ἐκ πέτρης, ἀνά τ' ἀλλήλῃσιν ἔχονται·
Ὣς αἳ τετριγυῖαι ἅμ' ἤϊσαν.

Hâc ducebat movens; hæ autem stridentes sequebantur.

Sicut autem quando vespertiliones secessu antri sacri
Strepentes volant, postquam aliqua exciderit
Uva ex petra, sibique invicem cohærent:
Sic hæ stridentes simul ibant. (*Odyss.* lib. XXIV.)

HÉRODOTE.

Αἰγύπτιοι δὲ ὑπὸ τοὺς θανάτους ἀνιεῖσι τὰς τρίχας αὔξεσθαι, τάς τε ἐν τῇ κεφαλῇ καὶ τῷ γενείῳ, τέως ἐξυρημένοι... Τὸν δὲ πηλὸν τῇσι χερσὶ καὶ τὴν κόπρον ἀναιρέονται. Τὰ αἰδοῖα ᾧλλοι μὲν ἐῶσι ὡς ἐγένοντο, πλὴν ὅσοι ἀπὸ τούτων ἔμαθον· Αἰγύπτιοι δὲ περιτάμνονται... Γράμματα γράφουσι, καὶ λογίζονται ψήφοισι, Ἕλληνες μὲν, ἀπὸ τῶν ἀριστερῶν ἐπὶ τὰ δεξιὰ φέροντες τὴν χεῖρα, Αἰγύπτιοι δὲ, ἀπὸ τῶν δεξιῶν ἐπὶ τὰ ἀριστερά· καὶ ποιεῦντες ταῦτα, αὐτοὶ μέν φασι ἐπὶ τὰ δεξιὰ ποιέειν, Ἕλληνας δὲ ἐπ' ἀριστερά. Διφασίοισι δὲ γράμμασι χρέωνται· καὶ τὰ μὲν αὐτῶν, ἱρὰ, τὰ δὲ δημοτικὰ καλέεται.

Ægyptii in funeribus sinunt capitis crines augescere, barbam tamen tondent..... Lutum manibus subigunt, et iisdem stercus accipiunt. Virilia alii talia relinquunt qualia naturâ sunt, præter eos qui ab istis didicerunt: Ægyptii circumcidunt..... Græci litteras scribunt et calculis computant, à sinistro in dextrum manum ferentes, Ægyptii à dextro in sinistrum; et hoc facientes, aiunt se in dextrum, Græcos facere in sinistrum. Litteris bifariis utuntur, quarum unas *sacras* vocant, *populares* alteras. (*Hist.* lib. II, cap. 36.)

Εἵματα δὲ λίνεα φορέουσι αἰεὶ νεόπλυτα, ἐπιτηδεύοντες τοῦτο μάλιστα. Τά τε αἰδοῖα περιτάμνονται, καθαριότητος εἵνεκεν, προτιμῶντες καθαροὶ εἶναι ἢ εὐπρεπέστεροι.

Linea ferunt vestimenta semper recèns abluta, huic rei præcipuè vacantes. Virilia circumcidunt munditiæ gratiâ, pluris facientes se mundos esse quàm decoros. (Lib. II, cap. 37.)

Ἐπεὰν δὲ παρέλθωσι αἱ ἑβδομήκοντα, λούσαντες τὸν νεκρὸν, κατειλίσσουσι πᾶν αὐτοῦ τὸ σῶμα σινδόνος βυσσίνης τελαμώσι κατατετμημένοισι, ὑποχρίοντες τῷ κόμμι.

Exactis septuaginta diebus, cadaver ubi abluerunt, sindone byssinâ totum incisis loris involvunt, gummi illinentes. (Lib. II, cap. 86.)

Ἐνδεδύκασι δὲ κιθῶνας λινέους, περὶ τὰ σκέλεα θυσανωτοὺς, οὓς καλέουσι καλασίρις· ἐπὶ τούτοισι δὲ εἰρίνεα εἵματα λευκὰ ἐπαναβληδὸν φορέουσι· οὐ μέν τοι ἔς γε τὰ ἱρὰ ἐσφέρεται εἰρίνεα, οὐδὲ συγκαταθάπτεταί σφι· οὐ γὰρ ὅσιον.

Vestibus amiciuntur lineis, circa crura fimbriatis, quas *calasiris* appellant, super quas candida ferunt amicula lanea superjecta: laneæ tamen vestes neque in ædes sacras gestantur, neque unà cum cadavere sepeliuntur; profanum enim est. (Lib. II, cap. 81.)

Μετὰ δὲ τοῦτον, κατέλεγον οἱ ἱρέες ἐκ βύβλου ἄλλων βασιλέων τριακοσίων τε καὶ τριάκοντα ὀνόματα.

Post hunc (*Menem*), recensebant è libro sacerdotes nominatim alios trecentos ac triginta reges. (Lib. II, cap. 100.)

Τοῖσι ἂν ἀποτεθνήκῃ ἐκ τῶν οἰκηΐων ἀνθρώπος, τοῦ τις καὶ λόγος ἦ, τὸ θῆλυ γένος πᾶν τὸ ἐκ τῶν οἰκηΐων τούτων κατ' ὧν ἐπλάσατο τὴν κεφαλὴν πηλῷ καὶ τὸ πρόσωπον· κἀπειτα ἐν τοῖσι οἰκηΐοισι λιποῦσαι τὸν νεκρὸν, αὗται ἀνὰ τὴν πόλιν τροφώμεναι, τύπτονται ἐπεζωσμέναι, καὶ φαίνουσαι τὰς μαζούς· σὺν δέ σφι αἱ προσήκουσαι πᾶσαι.

Quibuscumque aliquis ex domesticis decessit, homo alicujus momenti, ibi omnes feminæ illius familiæ caput sibi et vultum oblinunt luto; deinde, relicto domi cadavere, ipsæ per urbem vagantes se plangunt, succinctæ, nudatis mammillis, et cum eis proximæ quæque. (Lib. II, cap. 85.)

Πρὸς δὲ τοὺς κώνωπας ἀφόρους ἐόντας τάδέ σφι ἐστὶ μεμηχανημένα. Τοὺς μὲν τὰ ἄνω τῶν ἑλέων οἰκέοντας οἱ πύργοι ὠφελέουσι, ἐς οὓς ἀναβαίνοντες, κοιμέονται· οἱ γὰρ κώνωπες οὐτω τῶν ἀνέμων οὐκ οἷοί τε εἰσὶ ὑψοῦ πέτεσθαι. Τοῖσι δὲ περὶ τὰ ἕλεα οἰκέουσι τάδε ἀντὶ τῶν πύργων ἄλλα μεμηχάνηται. πᾶς ἀνὴρ αὐτέων ἀμφίβληστρον ἔκτηται, τῷ τῆς ἡμέρης μὲν ἰχθῦς ἀγρεύει, τὴν δὲ νύκτα αὐτῷ χρᾶται ἐν τῇ ἀναπαύεται κοίτῃ· περὶ ταύτην ἴσχει τὸ ἀμφίβληστρον· καὶ ἔπειτα ἐνδὺς οὐτω αὐτῷ, καθεύδει. Οἱ δὲ κώνωπες, ἢν μὲν ἐν ἱματίῳ ἑλιξάμενος εὕδῃ, ἢ σινδόνι, διὰ τούτων δάκνουσι· διὰ δὲ τοῦ δικτύου οὐδὲ πειρῶνται ἀρχήν.

Sunt autem adversùs culices, quorum magna vis est, hæc ab eis excogitata. Illos quidem qui supra paludes incolunt, juvant turres, quas dormituri ascendunt; nam culices ventus prohibet in altum volare. At qui intra paludes habitant, alia turrium vice sunt machinati, hæc videlicet: singuli sua habent retia, quibus per diem pisces capiunt; nocte verò sic utuntur: cubile in quo quiescunt, reti circumdant; deinde operti somnum capiunt. Qui si in vestimento involuti aut in sindone dormirent, eos per ipsa indumenta culices morderent: per retia verò ne tantulùm quidem mordere conantur. (Lib. II, cap. 95.)

PLATON.

Πάλαι γὰρ δή ποτε, ὡς ἔοικεν, ἐγνώσθη παρ' αὐτοῖς ὅτος ὁ λόγος, ὃν πανῦν λέγομεν ἡμεῖς, ὅτι καλὰ μὲν σχήματα, καλὰ δὲ μέλη δεῖ μελαχειρίζεσθαι παῖς σωφρονικὰς τοὺς ἐν ταῖς πόλεσι νέους..... Τοῦτο δὲ θεοῦ ἢ θείου τινὸς ἂν εἴη· καθάπερ ἐκεῖ φασὶ τὰ τὸν πολὺν τοῦτον σεσωσμένα χρόνον μέλη, τῆς Ἴσιδος ποιήματα γεγονέναι.

Nam id olim, ut mihi videtur, illi cognoverunt, oportere, quod nunc nos diximus, in civitatibus juvenes bonis figuris et bonis cantibus assuescere.... Quod quidem aut dei, aut divini alicujus viri, opus est: quemadmodum et ibi ferunt, antiquissimos illos apud eos concentus, Isidis esse poemata. (*De Legibus*, lib. II, p. 66 et 67, Bipont. 1785.)

PIERRE DE ROSETTE.

ΣΤΕΡΕΟΥΛΙΟΟΥΤΟΙΣΤΕΙΕΡΟΙΣΚΑΙΕΓΧΩ ΡΙΟΙΣΚΑΙΕΛΛΗΝΙΚΟΙΣΓΡΑΜΜΑΣΙΝ.

Duri lapidis sacris, et patriis, et Hellenicis characteribus.... (*Inscription Grecque*, ligne 54.)

DIODORE DE SICILE.

Οὐδενὶ γὰρ αὐτῶν ἐξῆν προσενέγκασθαι τροφὴν, εἰ μὴ προέτερον δράμοι σταδίους ἑκατὸν καὶ ὀγδοήκοντα.

Nulli enim cibum sumere, nisi priùs CLXXX stadia percurrisset, licebat. (*Bibl. hist.* lib. I, p. 34.)

Ὁ μὲν ἱερογραμματεὺς παρεγενώσκε πινὰς συμβολίας καὶ παραξεις συμφερούσας ἐκ τῶν ἱερῶν βίβλων, τῶν ἐπιφανεστάτων ἀνδρῶν.

Sacerdos consulta quædam et facta clarissimorum virorum, ad vitam conducentia, è commentariis sacris prælegebat. (Lib. I, p. 45; et alibi passim, lib. I et XVI.)

Παιδεύουσι δὲ τοὺς υἱοὺς οἱ μὲν ἱερεῖς γράμματα διττά, τά τε ἱερὰ καλούμενα καὶ τὰ κοινότερον ἔχοντα τὴν μάθησιν.

Sacerdotes duo litterarum genera, tum quas sacras vocant, tum quæ communiorem habent disciplinam, pueros docent. (Lib. I, p. 51.)

Περὶ δὲ τῶν Αἰθιοπικῶν γραμμάτων τῶν παρ' Αἰγυπτίοις καλουμένων ἱερογλυφικῶν ῥητέον, ἵνα μηδὲν παραλείπωμεν τ᾽ ἀρχαιολογούμενον. Συμβέβηκε τοίνυν τοὺς μὲν τύπους ὑπάρχειν αὐτῶν ὁμοίους ζώοις παντοδαποῖς καὶ ἀκρωτηρίοις ἀνθρώπων, ἔτι δ᾽ ὀργάνοις, καὶ μάλιστα τεκτονικοῖς. Οὐ γὰρ ἐκ τῆς τῶν συλλαβῶν συνθέσεως ἡ γραμματικὴ παρ' αὐτοῖς τὸν ὑποκείμενον λόγον ἀποδίδωσιν, ἀλλ' ἐξ ἐμφάσεως τῶν μεταγραφομένων καὶ μεταφορᾶς μνήμῃ συνηθλημένης· γράφουσι γὰρ ἱέρακα καὶ κροκόδειλον, ἔτι δ᾽ ὄφιν, καὶ τὸν ἐκ τοῦ σώματος τῶν ἀνθρώπων ὀφθαλμὸν, καὶ χεῖρα, καὶ πρόσωπον, καὶ ἕτερα τοιαῦτα. Ὁ μὲν οὖν ἱέραξ αὐτοῖς σημαίνει πάντα ὀξέως γινόμενα, διὰ τὸ ζῶον τοῦτο τῶν πτηνῶν σχεδὸν ὑπάρχειν ὀξύτατον. Μεταφέρεται τε ὁ λόγος ταῖς οἰκείαις μεταφοραῖς εἰς πάντα τὰ ὀξέα, καὶ τὰ τούτοις οἰκεῖα, παραπλησίως τοῖς εἰρημένοις· ὁ δὲ κροκόδειλος σημαντικός ἐστι πάσης κακίας· ὁ δὲ ὀφθαλμὸς, δίκης τηρητὴς καὶ παντὸς τοῦ σώματος φύλαξ· τῶν δ᾽ ἀκρωτηρίων ἡ μὲν δεξιὰ τοὺς δακτύλοις ἐκτεταμένοις ἔχουσα σημαίνει βίου πορισμὸν, ἡ δ᾽ εὐώνυμος συνηγμένη τήρησιν καὶ φυλακὴν χρημάτων.

Atqui de litteris Æthiopicis, et his quas hieroglyphicas Ægyptii nominant, aliquid dicendum est, ne quid de priscis rebus omittatur. Primæ istarum variis bestiis et hominum membris, instrumentisque fabrilibus potissimùm, assimiles sunt. Nam ars apud eos litteraria non compositione syllabarum, sed descriptarum imaginum significatu, et translatione per exercitationem memoriæ insculptâ, subjectam orationem exprimit et absolvit: jam enim accipitrem, crocodilum, serpentem; jam de corpore humano aliquid, putà oculum, manum, faciem et id genus alia, scribunt. Accipiter illis cuncta quæ celeriter fiunt, significat, quòd avis hæc omnes ferè alias velocitate superet. Ratioque congruis metaphoris (translationibus) ad omnia subita et his affinia, perinde ac si dicta forent, applicatur: crocodilus, omnis malitiæ index est; oculus, justitiæ servator, et custos corporis; inter extrema corporis membra, dextera expassis digitis victûs suppeditationem, sinistra contracta conservationem facultatum et custodiam denotat. (Lib. III, p. 101.)

Ὑπὸ γὰρ τούτου πρῶτον μὲν τήν τε κοινὴν διάλεκτον διαρθρωθῆναι, καὶ πολλὰ τῶν ἀνωνύμων τυχεῖν προσηγορίας, τήν τε εὕρεσιν τῶν γραμμάτων γενέσθαι, καὶ τὰ περὶ τὰς τῶν θεῶν τιμὰς καὶ θυσίας διαταχθῆναι· περί τε τῆς τῶν ἄστρων τάξεως καὶ περὶ τῆς τῶν φθόγγων ἁρμονίας καὶ φύσεως τοῦτον πρῶτον γενέσθαι παρατηρητήν· καὶ παλαίστρας εὑρετὴν ὑπάρξαι, καὶ τῆς εὐρυθμίας καὶ τῆς περὶ τὸ σῶμα πρεπούσης πλάσεως ἐπιμεληθῆναι.

Hic enim (*Hermes*) primus, ut ferunt, et communem loquelam articulatim distinxit, et multis rebus nomine destitutis nomen indidit; litteras invenit, deorum cultus et sacrificia ordinavit; distributam astrorum seriem, vocumque harmonias et naturas princeps observavit; palæstræ insuper inventor; numerosæ concinnitatis et corporis decorè effingendi studiosus artifex. (Lib. I, p. 10.)

Ὑπῆρχε δὲ καὶ περὶ τῶν κλεπτῶν νόμος παρ' Αἰγυπτίοις ἰδιώτατος. Ἐκέλευε γὰρ τοὺς βουλομένους ἔχειν παύτην τὴν ἐργασίαν, ἀπογράφεσθαι πρὸς τὸν ἀρχιφῶρα, καὶ τὸ κλαπὲν ὁμολόγως ἀναφέρειν παραχρῆμα πρὸς ἐκεῖνον·

De furibus lex quædam Ægyptiis est perquam singularis. Qui furtis operam dare volunt, nomina apud furum principem profitentur, et è vestigio furtum ex pacto ad eum referunt: qui res suas amiserunt, consimiliter unum quodlibet amissorum

τὸς δὲ ἀπολέσαντας, παραπλησίως ἀπογράφειν αὐτῷ καθ' ἕκαστον τῶν ἀπολωλότων, πρᾶσθέντας τόν τε τόπον καὶ τὴν ἡμέραν καὶ τὴν ὥραν καθ' ἣν ἀπέβαλε. Τούτῳ δὲ τῷ τρόπῳ πάντων ἑτοίμως εὑρισκομένων, ἔδει τὸν ἀπολέσαντα, τὸ τέταρτον μέρος τῆς ἀξίας δόντα, κτήσασθαι τὰ ἑαυτοῦ μόνα. Ἀδυνάτου γὰρ ὄντος τοῦ πάντας ἀποσχῆσαι τῆς κλοπῆς, εὗρε πόρον ὁ νομοθέτης, δι' οὗ πᾶν τὸ ἀπολόμενον σωθήσεται, μικρῶν διδομένων λύτρων.

litteris consignatum exhibent, locumque ac diem et horam quibus jacturam fecerint, adscribunt. Hoc modo cunctis facilè repertis, fraudatus, taxatione rerum factâ, quadrantem horum persolvit, et tum sua recuperat. Cùm enim fieri non possit ut omnes à furto abstineant, viam legislator invenit, quâ tota res sublata, præter exiguum redemptionis pretium, servaretur. (Lib. I, p. 50.)

STRABON.

Πλήρεις δὲ καὶ αἱ Περσικαὶ ἐπιστολαὶ τῆς ἁπλότητος ἧς λέγω, καὶ τὰ ἐκ τῶν Αἰγυπτίων, καὶ Βαβυλωνίων, καὶ Ἰνδῶν, ἀπομνημονευόμενα.

Quin et Persicæ epistolæ ejus quam dixi simplicitatis sunt plenæ, et quæ Ægyptiorum, Babyloniorum, Indorumque monimentis sunt comprehensa. (*Geogr.* lib. VII, p. 301.)

PLINE.

Superior pars Ægypti in Arabiam vergens gignit fruticem quem aliqui *gossipion* vocant, plures *xylon*, et ideo lina inde facta, *xylina*. Parvus est, similemque barbatæ nucis defert fructum, cujus ex interiore bombyce lanugo netur. Nec ulla sunt eis candore mollitiâve præferenda. Vestes inde sacerdotibus Ægypti gratissimæ. (*Hist. natur.* lib. XIX, cap. I.)

Priùs tamen quàm digrediamur ab Ægypto, et papyri natura dicetur, cùm chartæ usu maximè humanitas vitæ constet et memoria. Et hanc Alexandri Magni victoriâ repertam, auctor est M. Varro, conditâ in Ægypto Alexandriâ; antea non fuisse chartarum usum, &c. (Lib. XIII, cap. II.)

PLUTARQUE.

Ἑρμῆς (ἔφη) λέγεται θεῶν ἐν Αἰγύπτῳ γράμματα πρῶτος εὑρεῖν. Διὸ καὶ τὸ τῶν γραμμάτων Αἰγύπτιοι πρῶτον ἴδιον γράφουσιν, ὡς Ἑρμεῖ προσήκουσαν.

Mercurius, aiebat, primus deorum in Ægypto traditur invenisse litteras. Itaque ibin Ægyptii signum primæ faciunt litteræ, ut Mercurio convenientem. (*Sympos.* lib. IX, quæst. 3.)

DIOGÈNE LAËRCE.

Τὴν ψυχὴν καὶ ἐπιδιαμένειν, καὶ μετεμβαίνειν· ὑετοὺς κατὰ ἀέρος τροπὴν ἀποτελεῖσθαι· τά τε ἄλλα φυσιολογεῖν, ὡς Ἑκαταῖός τε καὶ Ἀρισταγόρας ἱστοροῦσιν.

Animam et permanere ad tempus, et in aliud corpus transire; fluvios ex aëris conversionibus fieri, et alia hujusmodi, illos (*Ægyptios*) de rerum natura disserere, Hecatæus et Aristagoras tradunt. (Procœmium, n. VII.)

Τὰ δὲ ἀρέσκοντα αὐτῷ ταῦτα ἦν· ἀθάνατον ἔλεγε τὴν ψυχὴν, καὶ πολλὰ μεταμφιεννυμένην σώματα.

Quæ verò illi (*Platoni*) placuerunt, hujusmodi fuerunt: immortalem esse animam, et de corporibus ad corpora perpetuis vicibus migrare. (Lib. III, n. XL.)

Ὁ δὲ Εὔφορβος ἔλεγεν, ὡς Αἰθαλίδης ποτὲ γενόμοι· καὶ ὅτι παρ' Ἑρμοῦ τὸ δῶρον λάβοι, καὶ τὴν τῆς ψυχῆς περιπόλησιν, ὡς περιεπολήθη, καὶ εἰς ὅσα φυτὰ καὶ ζῶα περιεγένετο, καὶ ὅσα

Euphorbus autem dixit, se aliquando Æthalidem fuisse, atque à Mercurio pro munere accepisse, ut sciret animæ è corpore in aliud corpus commigrationem, et quomodo circumiisset anima ipsius, et

ἡ ψυχὴ ὧν τῷ ἅιδῃ ἔπαθε, καὶ αἱ λοιπαὶ τίνα ἕωσμένυσιν.

in quot stirpes et animantes commigrasset, et quæ apud inferos anima perpessa esset, ac cæteræ animæ quænam patiantur. (Lib. VIII, cap. I, n. IV.)

APULÉE.

Multicolor (vestis), bysso tenui pertexta; nunc albo candore lucida; nunc croceo flore lutea; nunc roseo rubore flammida.

Byssinâ quidem, sed floridè depictâ veste conspicuus. (*Metamorph.* lib. XI, p. 240 et 256; Lugd. Batav. 1786.)

PHILOSTRATE.

Ἀναλαβὼν ὧν τὴν ἐρώτησιν, Περὶ ψυχῆς δὲ, εἶπε, πῶς φρονεῖτε; Ὡς γε, εἶπε, Πυθαγόρας μὲν ὑμῖν, ἡμεῖς δὲ Αἰγυπτίοις παρεδώκαμεν.

Interrogationem verò ille jam antè propositam resumens, De anima quomodo, inquit, sentitis? Eodem modo, dixit ille, quo vobis à Pythagora, Ægyptiis verò à nobis est traditum. (*De vita Apollon.* lib. III, cap. 19.)

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Τοῦτον τά τε ἱερογλυφικὰ καλούμενα, περί τε τῆς κοσμογραφίας, καὶ γεωγραφίας, τῆς τάξεως τοῦ ἡλίου καὶ τῆς σελήνης, καὶ περὶ τῶν πέντε πλανωμένων, χωρογραφίαν τε τῆς Αἰγύπτου, καὶ τῆς τοῦ Νείλου διαγραφῆς· περί τε τῆς καταγραφῆς σκευῆς τῶν ἱερῶν, καὶ τῶν ἀφιερωμένων αὐτοῖς χωρίων· περί τε μέτρων καὶ τῶν ἐν τοῖς ἱεροῖς χρησίμων, εἰδέναι χρή.

Hunc (*hierogrammaten*) oportet scire et ea quæ vocantur hieroglyphica, et mundi descriptionem, et geographiam, et ordinem solis et lunæ, et quinque errantium, Ægyptique chorographiam et Nili descriptionem, et descriptionem instrumentorum ornamentorumque sacrorum, et locorum eis consecratorum, mensurasque et ea quæ sunt in sacris utilia. (*Strom.* lib. VI, cap. 4, pag. 757, Oxon. 1715.)

Αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παιδευόμενοι, πρῶτον μὲν πάντων τὴν Αἰγυπτίων γραμμάτων μέθοδον ἐκμανθάνουσι, τὴν ἐπιστολογραφικὴν καλουμένην· δευτέραν δὲ, τὴν ἱερατικὴν, ἣ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς· ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν, τὴν ἱερογλυφικήν· ἧς ἡ μέν ἐστι διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, κυκλολογική· ἡ δὲ, συμβολική· τῆς δὲ συμβολικῆς ἡ μὲν, κυκλοτυπεῖται κατὰ μίμησιν· ἡ δ', ὥσπερ τροπικῶς γράφεται· ἡ δὲ, ἀνίκρυς ἀλληγορεῖται κατά τινας αἰνιγμούς.

Jam verò qui docentur ab Ægyptiis, primùm quidem discunt Ægyptiarum litterarum viam ac rationem, quæ vocatur epistolographica; secundò autem hieraticam, quâ utuntur hierogrammates; ultimam autem, hieroglyphicam: cujus una quidem species est per prima elementa, cyriologica dicta; altera verò, symbolica: symbolicæ autem, una quidem propriè loquitur per imitationem; alia verò scribitur veluti tropicè; alia verò ferè significat per quædam ænigmata. (Lib. V, cap. 4, p. 657.)

ÉLIEN.

Σύριγγας μὲν Αἰγυπτίας ἄλλοσιν οἱ συγγραφεῖς, ἄλλοσι δὲ καὶ λαβυρίνθους τινὰς Κρητικοὺς ἐκεῖνοί τε αὐτοὶ, καὶ τὸ τῶν ποιητῶν φῦλον· μυρμήκων δὲ ἐν γεωρυχίᾳ ποικίλας τε ἀτραπούς, καὶ ἕλιγμούς, καὶ περιόδους, ὅπῃ ἴασι.

Ἐν αὐτοῖς δὲ περιόδους τινὰς, καὶ, ὡς εἰπεῖν, σύριγγας Αἰγυπτίας, ἢ λαβυρίνθους Κρητικοὺς, σοφίᾳ τινὶ ἀπορρήτῳ διατρήσαντες οἰκεῖα ἑαυτοῖς

Ægyptias fossas historici, et Creticos labyrinthos iidem ac poetarum natio celebrant; verùm fossionum quas formicæ efficiunt, varia diverticula, flexiones, anfractus, nondum sciunt. (*De natura Animalium*, lib. VI, cap. 43.)

In eis ambitus, et, ut ita dicam, fossas Ægyptias, vel Creticos labyrinthos, ineffabili sapientiâ effodientes domesticas sedes constituunt, non rectas

ἀπέφηναν, οὐκ εὐθυτενῆ καὶ ῥάδια παρελθεῖν ἢ εἰσρεῦσαί τι, ἀλλ' ἑλιγμοῖς καὶ διατρήσεσι λοξά.

quidem et pervias, aut in quas quippiam influere possit, sed sinuosis foraminibus obliquas. (Lib. XVI, cap. 15.)

PORPHYRE.

Καὶ ὧν Αἰγύπτῳ μὲν τοῖς ἱερεῦσι συνῆν, καὶ τὴν σοφίαν ἐξέμαθε καὶ τὴν Αἰγυπτίων φωνήν· γραμμάτων δὲ τριττὰς διαφορὰς, ἐπιστολογραφικῶν τε, καὶ ἱερογλυφικῶν, καὶ συμβολικῶν· τῶν μὲν κοινολογημένων κατὰ μίμησιν, τῶν δὲ ἀλληγορημένων κατά τινας αἰνιγμούς.

Et in Ægypto quidem cum sacerdotibus vixit, et sapientiam ac linguam Ægyptiorum perdidicit, atque triplex litterarum genus; epistolicum scilicet, hieroglyphicum et symbolicum; quorum illud propriam et communem loquendi consuetudinem imitatur; reliqua per allegorias sub quibusdam ænigmatum involucris sensum exprimunt. (*De vita Pythagoræ*, pag. 8, Rom. 1630.)

HORAPOLLON.

Ἀρχαιογονίαν δὲ γράφοντες, παπύρου ζωγραφοῦσι δέσμην· διὰ τούτου δηλοῦντες τὰς πρώτας τροφάς· τροφῶν γὰρ οὐκ ἄν τις εὕροι, ἢ γονῆς, ἀρχήν.

Antiquam originem notantes, papyri fasciculum pingunt, hoc primam indicantes educationem; cujus, sicut et genituræ, non facilè quis initium invenerit. (*Hierogl.* lib. I, XXX, Traj. ad Rhen. 1727.)

Μονογενὲς δὲ δηλοῦντες, ἢ γένεσιν, ἢ πατέρα, ἢ κόσμον, ἢ ἄνδρα, κανθαρὸν ζωγραφοῦσι.

Unigenitum autem significantes, aut ortum, aut patrem, aut mundum, aut virum, scarabæum pingunt. (*Ibid.* X.)

Ἄδικον δὲ καὶ ἀχαρίστου, ἱπποποτάμου ὄνυχας δύο, κάτω βλέποντας, γράφουσιν.

Injustum verò atque ingratum, geminos hippopotami ungues deorsum vergentes pingunt. (*Ibid.* LVI.)

Ὅτε βούλονται ἄνθρωπον ἐξώλη σημῆναι, χοῖρον ζωγραφοῦσι, διὰ τὸ τὴν φύσιν τοῦ χοίρου τοιαύτην εἶναι.

Volentes perniciosum et pestiferum hominem monstrare, porcum pingunt, quòd ejusmodi sit porci natura. (Lib. II, XXXVII.)

Ἔτι δὲ καὶ τὸ ζῶον ἐπὶ Ἑρμῇ ἀνεμήθη τῷ πάντων μετέχοντι γραμμάτων.

Præterea hoc animal (*cynocephalus*) Mercurio dicatum est, qui litterarum omnium particeps est. (Lib. I, XIV.)

SECTION XI,

PAR M. COSTAZ.

Description des Tombeaux des Rois.

LE palais de Medynet-abou, le tombeau d'Osymandyas qu'on appelle aussi quelquefois le *Memnonium*, et la suite des monumens qui existent dans la partie occidentale de Thèbes (1), sont placés au pied de la montagne Libyque, hors des terres que le Nil peut baigner dans les plus grandes inondations : l'intervalle compris entre ces terres et la montagne est en général fort resserré ; comme il ne participe jamais aux bienfaits du fleuve, il est condamné à une stérilité éternelle et fait partie du désert. Cet espace est chargé d'antiquités sur une longueur qui, depuis l'extrémité méridionale de l'hippodrome jusqu'aux grottes de Qournah, comprend plus de huit kilomètres (2). La montagne Libyque, qui s'élève derrière ces monumens, est composée d'énormes bancs de rochers calcaires coupés à pic, et présentant, du côté du Nil, des paremens escarpés et très-élevés. D'immenses travaux ont été faits dans l'intérieur de la montagne; et quelque idée que l'on ait conçue de l'activité prodigieuse et de la patience infatigable des Égyptiens, après qu'on a parcouru la multitude de grands édifices qu'ils nous ont laissés, on ne peut cependant se défendre d'un étonnement profond, lorsque l'on vient à considérer la multiplicité et la grandeur de leurs ouvrages souterrains.

Quand on est auprès du *Memnonium*, si l'on élève ses regards vers la montagne, on aperçoit de tous les côtés et à toutes les hauteurs une multitude d'ouvertures semblables à des fenêtres, percées dans le rocher, qui en paroît comme criblé. J'eus un jour la curiosité de les compter. Je montai sur le comble du monument; je trouvai que le nombre des ouvertures visibles de cette position étoit de deux cent cinq : le nombre de celles que je ne pouvois apercevoir, est peut-être plus considérable; c'est du moins l'opinion que j'ai prise après avoir fait, dans les anfractuosités de la montagne, des reconnoissances plus détaillées.

Les ouvertures dont je viens de parler, servent d'entrée à des grottes creusées de main d'homme. Il ne faut pas imaginer que ces grottes soient des excavations grossièrement exécutées, comme celles que l'on peut voir dans quelques carrières : leurs formes sont régulières et symétriques; leur intérieur est orné de sculptures et de peintures; le travail y est presque toujours soigné comme dans les monumens exposés au grand jour. Des quantités innombrables de momies humaines et de momies d'animaux sacrés, déposées dans la plupart de ces grottes, annoncent

(1) Voyez la *planche 1, A. vol. II.*

(2) Deux lieues de poste.

qu'elles ont servi de sépulture aux habitans de Thèbes. Il paroît certain que la religion des Égyptiens enseignoit que les hommes ressusciteroient un jour, et qu'il importoit de conserver à leurs corps les formes qu'ils avoient eues pendant leur première vie; c'est sans doute cette idée qui a fait inventer l'art des embaumemens, et creuser dans la profondeur des rochers ces dernières demeures où les momies étoient déposées sous la sauvegarde de la religion et à l'abri de la plupart des causes naturelles de destruction. Parmi tant de sujets d'étonnement, ce n'est pas un des moins frappans que la conservation des restes inanimés de la nation Égyptienne, auprès des magnifiques édifices qu'elle a bâtis : les cadavres sont encore entiers; ils ont conservé leurs formes, comme s'ils étoient vivans; ils ont duré autant que ces grands monumens qui semblent avoir été construits pour une durée éternelle. On diroit que les Égyptiens se sont fait un jeu de braver le temps en tout, et qu'ils s'étoient orgueilleusement proposé de soustraire à son action destructive et leurs ouvrages et leurs personnes.

DE LA GRANDE GROTTE OU SYRINGE.

Il paroît cependant que toutes les grottes n'ont pas été uniquement creusées pour servir de sépulture : nous en avons vu qui semblent avoir eu une autre destination. La plus remarquable se trouve à la distance d'environ sept cents mètres du tombeau d'Osymandyas, en suivant une direction peu différente de celle du nord-nord-est (1) : l'entrée de cette grotte fait face au Nil; elle est précédée d'un grand espace découvert, qui a été taillé dans le roc, et qui forme le parvis de la grotte : de là on pénètre dans un vestibule qui est aussi à ciel ouvert (2). Toutes les autres pièces sont souterraines; elles sont au nombre de vingt-huit. Quelques-unes ont seize à dix-sept mètres (3) de longueur : il y a même une galerie de vingt-cinq à vingt-six mètres (4). Les unes sont de plain-pied; d'autres appartiennent à un étage inférieur, auquel on arrive par un escalier doux et commode, composé de cinquante-six marches et de deux paliers.

Il existe au pied de l'escalier (5) un puits profond de plus de neuf mètres (6) : on y descendit; lorsqu'on fut au milieu de la hauteur, on reconnut avec surprise une ouverture percée dans l'un des murs; c'étoit une porte qui conduisoit dans une petite salle taillée régulièrement comme tout le reste de la grotte (7).

L'entrée d'un autre puits plus intéressant se trouve à l'étage supérieur, dans une galerie que l'on a sur sa droite avant d'arriver à l'escalier (8). La bouche du puits occupe toute la largeur de la galerie, à l'exception d'une berme étroite qui a été

(1) Voyez le plan général de la vallée de Thèbes, *pl. 1, A. vol. II*, et le plan topographique des monumens situés au nord du tombeau d'Osymandyas. Pococke, ce voyageur infatigable et sincère, a eu connoissance de cette grotte; mais le plan qu'il en a donné, est incomplet dans ses parties et inexact dans ses dimensions. Voyez *Description of the East*, London, 1743, pag. 100.

(2) Il paroît que l'intention primitive étoit que ce vestibule fût une pièce couverte comme toutes celles qui viennent ensuite; mais que la matière qui composoit le plafond s'écroula, parce qu'il y avoit trop d'intervalle entre les appuis sur lesquels cette matière portoit.

(3) Environ cinquante pieds.

(4) Environ quatre-vingts pieds.

(5) *Planche 39, fig. 1, au point* d.

(6) Environ vingt-huit pieds.

(7) Voyez, *pl. 39, fig. 3*, le profil de cette salle.

(8) *Planche 39, fig. 1, au point* f.

réservée sur la gauche. Il faut que les voyageurs aient toujours présente à l'esprit l'existence de ces puits, et qu'ils se tiennent sur leurs gardes, lorsqu'ils en approcheront : ils pourroient y trouver la mort, soit par leur imprudence, soit par la trahison de leurs guides. En général, il est peu de grottes qui ne présentent quelque fosse dangereuse : on ne sauroit marcher avec trop de précaution, lorsqu'on fait la première reconnoissance.

Au fond du puits dont nous venons de parler, est une galerie faisant retour en équerre ; elle conduit à une salle où il y a un second puits : en descendant jusqu'au fond, on trouve la porte d'une chambre qui conduit à deux salles d'une assez grande largeur ; de sorte que voilà trois étages de souterrains. Les deux pièces de l'étage inférieur ne sont pas de plain-pied ; le sol de la salle la plus reculée s'élève au-dessus de l'autre d'environ deux mètres (1), sans qu'il y ait cependant un escalier pour y monter (2).

Le lecteur qui voudra avoir une connoissance détaillée de l'étendue de la grotte, de la disposition de ses différentes parties, est invité à consulter les dessins, où tous les détails sont exactement rendus. Je dois me borner à quelques considérations qui ne peuvent se présenter à l'esprit de ceux qui n'ont pas vu les lieux.

Le travail de ce singulier monument est extrêmement soigné ; tous les paremens des murs sont exactement dressés et parfaitement verticaux ; les galeries s'emmanchent les unes dans les autres exactement en équerre : les ciels sont quelquefois à plafond droit ; quelquefois ils sont taillés en berceaux d'une courbure agréable. Dans certaines pièces, les ouvriers ont épargné sur la matière du rocher des masses façonnées en forme de pilier avec beaucoup de correction. Les portes qui séparent les pièces, sont d'une proportion agréable ; leurs chambranles ont été maintenus dans un aplomb parfait, et les linteaux sont coupés avec pureté. Toute la surface, à l'exception des puits et des caveaux, est entièrement couverte d'hiéroglyphes exécutés avec une finesse qui surpasse tout ce que j'ai vu en Égypte : ceux de l'entrée sont en relief et peints ; ils l'emportent sur ceux de l'intérieur, qui sont en général creux ; mais par-tout le trait est de la plus grande correction. Il est vrai que la matière du rocher s'y prête admirablement : c'est une pâte calcaire, blanche et douce, qui se coupe et se polit avec facilité ; les traits les plus déliés et les plus délicats peuvent y être tracés avec sûreté et sans effort. Cette pâte contient çà et là des masses isolées de matière siliceuse. Lorsque, dans le cours du travail, cette matière étrangère se rencontroit sur le parement, on prenoit le parti d'extraire les silex ou de les briser jusqu'à une certaine profondeur ; cette extraction produisoit un creux ; pour le masquer, on y plaquoit un morceau de la pierre calcaire, sur laquelle on pouvoit continuer la sculpture avec toutes ses délicatesses. Ces pièces de rapport sont encastrées avec beaucoup d'adresse ; les joints sont si parfaitement faits, qu'on les aperçoit à peine.

Pendant notre séjour dans la haute Égypte, nous avions, pour en étudier les monumens, des facilités qui ont manqué aux voyageurs qui nous ont précédés :

(1) Six pieds.

(2) Voyez, *pl. 39, fig. 4,* le profil de ces étages.

isolés et sans défense, ils étoient en butte à l'avarice et à la jalousie d'une population ignorante, fanatique et cruelle; leur vie étoit continuellement menacée; ils ne pouvoient faire un pas sans être rançonnés : ce n'est qu'à la hâte et en courant qu'ils ont pu voir les monumens. Notre position étoit plus heureuse : la prévoyance du grand homme sous la protection duquel nous avons fait ce voyage, nous avoit mis à l'abri de tout danger et de toute inquiétude. Nous sentions bien le prix de l'occasion unique qui nous étoit donnée : nous nous regardions comme comptables, envers l'Europe savante, du parti que nous saurions en tirer, et nous mettions au nombre de nos devoirs le soin de distribuer nos occupations de manière à mettre tout notre temps à profit. Les jours étoient employés à l'étude des monumens accessibles à la lumière du soleil; ce fut la nuit, à la lueur des flambeaux, que je visitai la grotte Syringe, et que je pénétrai dans ce palais souterrain où règnent des ténèbres éternelles. Au milieu de ses galeries mystérieuses, je fus assailli d'une multitude de sensations dont la nouveauté et la vivacité me laissoient à peine la disposition de ma pensée; à chaque pas, je trouvois un nouveau sujet d'étonnement et de méditation : je me représentois avec stupeur combien il avoit fallu de travail pour enlever au rocher la matière qui remplissoit autrefois les salles spacieuses que je parcourois; combien il avoit fallu de temps et de patience pour travailler avec tant d'art dans un lieu où la lumière du jour ne pénétra jamais. Quels motifs poussèrent ce peuple à tailler ainsi les rochers, à porter dans le sein des montagnes et à une si grande profondeur les ornemens de l'architecture et le luxe de la sculpture! Quel étoit l'usage de cette grotte! Le nombre et l'étendue de ses galeries, dont quelques-unes rentrent sur elles-mêmes après plusieurs détours, les puits qui conduisent à d'autres galeries, toute cette complication extrêmement favorable pour produire des illusions, des surprises et des terreurs, me font penser que c'est un de ces lieux souterrains appelés *Syringes* chez les anciens, et que cet antre servoit à rendre des oracles ou à célébrer des mystères. Un passage de Pausanias favorise singulièrement cette conjecture. « J'ai » encore plus admiré, dit-il, le colosse qui se voit à Thèbes en Égypte, au-delà du » Nil, non loin du lieu nommé *Syringes :* c'est la statue d'un homme assis; plusieurs » lui donnent le nom de *Memnon* (1). » La statue dont parle Pausanias, est sans doute le colosse qui subsiste encore au milieu de la plaine, et que tous les voyageurs anciens et modernes appellent *Memnon.* Ce colosse, qui représente effectivement un homme assis, est dans le voisinage de la grotte qui nous occupe en ce moment.

Il est vrai que l'on a trouvé, dans quelques parties de la grotte Syringe, des dépouilles de momies; ce qui sembleroit annoncer qu'elle a servi de sépulture : mais ce fait n'exclut point l'usage que nous venons d'indiquer; on sait que les anciens Égyptiens vivoient au milieu des momies de leurs ancêtres, qu'ils les conservoient dans leurs maisons, et même qu'ils les faisoient apporter auprès d'eux pendant leurs festins.

(1) Pausanias, *Attica.*

TOMBEAUX DES ROIS.

Les grottes appelées dans le pays *Bybân el-Molouk*, et désignées par tous les voyageurs sous le nom de *tombeaux des rois*, méritent effectivement la dénomination de tombeaux; car plusieurs circonstances prouvent qu'elles étoient destinées à la sépulture de personnages de la plus haute importance.

Pour se rendre aux tombeaux des rois, il faut quitter la plaine du Nil et s'enfoncer dans les gorges de la montagne Libyque. Au nord et à cent mètres de distance des ruines du palais de Qournah, sur la limite du désert, vous trouvez un carrefour où quatre chemins viennent aboutir (1). L'un de ces chemins prend sa direction vers le nord-ouest, et s'engage bientôt dans une gorge étroite entre deux montagnes hautes et escarpées; il suit les sinuosités de cette gorge, et décrit une ligne courbe qui rentre continuellement sur la gauche, de sorte que la route qui, au point de départ, regarde le nord-ouest, finit par se tourner vers le sud-ouest. Après avoir marché pendant quelque temps dans cette dernière direction, vous découvrez une autre gorge, venant de l'ouest, qui s'embranche sur celle que vous avez suivie jusqu'alors; il faut laisser cet embranchement à droite, et continuer votre route dans la gorge principale, qui devient de plus en plus étroite : tout annonce qu'elle se terminoit autrefois en cul-de-sac. La dernière portion du chemin, sur une longueur d'environ cent cinquante mètres, a été taillée par la main des hommes : les traces de ce travail sont encore apparentes; elles font juger que le rocher a été coupé, et qu'on y a ouvert une tranchée profonde de seize à vingt mètres (2) : au bout de cette tranchée, on voit un passage étranglé, semblable à une porte, donnant entrée dans une enceinte particulière, qui forme ce qu'on appelle *la Vallée des tombeaux des rois*. Depuis le carrefour de Qournah jusqu'à la porte de la vallée, on compte à peu près trois mille six cents mètres de chemin (3).

La vallée des tombeaux se divise en deux rameaux faisant presque l'équerre : l'un regarde le sud-est; l'autre, beaucoup plus considérable et plus riche en antiquités, suit assez généralement la direction du sud-ouest, et se subdivise en quelques autres rameaux secondaires. La porte par laquelle on entre dans la vallée, est la seule ouverture qui existe dans tout son contour; et comme cette ouverture est un ouvrage des hommes, il faut que la vallée ait formé autrefois un bassin isolé, où l'on ne parvenoit qu'en gravissant des montagnes escarpées; et peut-être ce fut cet isolement qui donna l'idée d'y placer les sépultures royales pour les mettre de plus en plus à l'abri de ces violations que les anciens Égyptiens paroissent avoir tant redoutées.

Aucune trace de végétation ne se fait apercevoir dans ce lieu solitaire; tout y présente l'aspect aride et désolé des plus affreux déserts. De hautes montagnes, couronnées de rochers, bornent l'horizon de tous côtés, et ne laissent voir qu'une partie du ciel. Vers le milieu du jour, quand le soleil a dardé pendant quelques heures ses rayons jusqu'au fond de la vallée, la chaleur s'y concentre

(1) Voyez *planches 1, 40 et 77, A. vol. II.*
(2) Cinquante à soixante pieds.
(3) Une petite lieue de poste.

et devient excessive; les vents, qui pourroient la tempérer, n'ont aucun accès dans cette enceinte; on est comme dans une fournaise; on respire un air embrasé: toutes les fonctions de la vie languissent et sont au moment de s'éteindre. Deux hommes qui faisoient partie de l'escorte du général Desaix, lorsqu'il visita les tombeaux des rois, le 2 septembre 1799, y moururent d'étouffement. Je ne crois pas qu'il fût possible d'y séjourner vingt-quatre heures, si les catacombes n'offroient un asile contre cette chaleur accablante.

Un sentier frayé sur les flancs de la montagne, au fond du rameau sud-est de la vallée, excita ma curiosité; j'entrepris d'en faire la reconnoissance avec MM. les ingénieurs Corabœuf et Saint-Genis. Nous suivîmes le sentier dans tous ses détours: après avoir monté et descendu plusieurs pentes difficiles, nous arrivâmes au pied de la chaîne de rocs qui est assise sur tout le contour du bassin; un rocher coupé à pic s'élevoit devant nous, et formoit une barrière qui nous sembla d'abord insurmontable. En approchant, nous reconnûmes, derrière une masse de pierre, un couloir roide et escarpé, qu'il étoit possible de gravir en s'aidant des mains: nous suivîmes cette route, et nous arrivâmes, non sans peine et sans danger, sur un étroit plateau qui forme dans cet endroit le sommet de la chaîne Libyque et qui domine la vallée de Thèbes. Notre vue embrassoit toute la plaine où exista cette grande cité. Le *Memnonium*, dont nous pensions être bien éloignés, se voyoit à une petite distance au bas de la montagne; les colosses de Memnon et le palais de Medynet-abou paroissoient plus loin sur la droite; au-delà du fleuve, nous voyions les ruines immenses de Louqsor et de Karnak avec leurs grands obélisques; dans le lointain, tout près de la chaîne Arabique, qui borne la plaine du côté de l'orient, nous apercevions Med-a'moud. Le Nil, portant avec lui l'abondance et la vie, divise la vallée en deux parties à peu près égales; les monumens antiques sont répandus de part et d'autre avec profusion. Il est impossible de décider quelle est celle des deux rives qui a le plus de droits à la curiosité des voyageurs. Le soleil, au milieu d'un ciel pur et bleu, étincelant d'une clarté inconnue dans nos climats, embellit cette scène par la chaleur du coloris qu'il répand sur tous les objets et par l'éclat qu'il communique aux eaux du fleuve. Il n'est, sur le globe, aucun autre point où l'on puisse contempler réunies autant de choses qui parlent aussi puissamment à l'ame et qui la remplissent d'aussi grandes pensées. Ce sont les restes de l'antique Thèbes aux cent portes, de cette ville que les plus anciens poëtes citent comme le séjour des dieux et la merveille du monde. Quelle prodigieuse antiquité! Que de générations se sont écoulées depuis que ces grands édifices sont debout! Cette ville étoit déserte long-temps avant que l'on songeât à bâtir les plus anciennes villes qui existent aujourd'hui sur la terre; et depuis que ses ruines sont l'objet de l'admiration des hommes, on a vu commencer et finir des empires puissans, qui ont rempli pendant plusieurs siècles l'univers du bruit de leur nom.

Sur la position élevée où nous étions, on respire un air frais et agréable, bien différent de l'atmosphère embrasée de la vallée des tombeaux; nos forces abattues par la fatigue et par l'excessive chaleur se rétablirent promptement, et nous pûmes jouir, avec toute la plénitude de nos facultés, de la richesse et de la variété

des tableaux que nous offroit ce point de vue. Il est impossible d'imaginer un contraste plus frappant que celui des deux scènes que nous avions alors sous les yeux : d'un côté, la solitude, l'aridité, la désolation et la mort; de l'autre, des temples, des palais, un beau fleuve, la verdure, les champs cultivés, des troupeaux, des hommes et tout le mouvement de la nature animée.

A l'époque où Strabon visita les tombeaux des rois, on connoissoit onze catacombes que l'on voit encore de notre temps; nous en connoissons aujourd'hui une douzième dont l'existence a été ignorée de Strabon et de tous ceux qui ont écrit sur cette partie des antiquités de l'Égypte. Elle est située dans une autre vallée, à laquelle conduit l'embranchement que nous avons laissé sur la droite avant d'arriver à la vallée principale. Ce douzième tombeau a été découvert par nos compagnons de voyage, MM. Jollois et Devilliers, les deux voyageurs connus qui ont fait le plus long séjour à Thèbes, où ils ont habité pendant plusieurs mois.

Les tombeaux des rois sont faits sur un plan à peu près uniforme, moins compliqué que celui de la grotte Syringe. Il faut se les représenter comme une suite de longues galeries et de salles de différentes grandeurs. Une de ces salles, qui, par ses dimensions et par les soins qu'on a donnés à sa construction, se distingue de toutes les autres, paroît être la pièce principale du souterrain : c'est là que reposoit l'ombre royale.

Toutes les catacombes ne sont pas égales en grandeur et en magnificence : leur longueur varie depuis seize mètres jusqu'à cent vingt (1); il en est qui sont achevées et couvertes d'ornemens, pendant que d'autres, à peine ébauchées, sont entièrement nues : c'est annoncer assez que toutes ne présentent pas le même intérêt. Certainement, si le moins fini et le moins considérable des tombeaux des rois se trouvoit loin de cette terre, si riche en antiquités, on le regarderoit comme une relique précieuse; il seroit l'objet de la vénération et des études des antiquaires : mais le rapprochement d'un si grand nombre de ces monumens, sur un si petit espace, conduit nécessairement à établir entre eux un ordre de préférence. Il a donc fallu se borner et ne parler avec quelques détails que des catacombes qui ont paru les plus remarquables. Quant aux autres, j'engage le lecteur à consulter les planches et leur explication.

CATACOMBE DES HARPES.

Cette catacombe est désignée, dans le plan topographique de la vallée et dans les autres planches, sous le nom de *cinquième tombeau de l'est :* la facilité de son accès, ses grandes dimensions, le nombre de pièces dont elle est composée, la variété des sujets peints sur ses parois, et la belle conservation des peintures, tout semble se réunir pour piquer la curiosité; aussi c'est celui des tombeaux qui attire le premier l'attention des voyageurs.

Il s'est présenté, dans la confection de cette grotte, un accident assez singulier :

(1) Quarante-neuf pieds jusqu'à trois cent soixante-neuf pieds.

l'architecte n'a pas pu continuer le percement du rocher sur la direction qu'il avoit d'abord projetée; il rencontra dans la matière des difficultés qui le forcèrent à se détourner vers la droite et à y faire un coude; là on recommença les travaux, qui furent poussés parallèlement à la direction primitive jusqu'au fond de la catacombe.

L'ensemble de la grotte est composé d'une longue suite de galeries et de salles séparées les unes des autres par d'épaisses cloisons, dont la matière est celle du rocher même, qui a été laissée en place et taillée en forme de mur. Des portes sont percées au milieu de ces murs; et à une exception près, causée par l'accident dont je viens de parler, elles forment enfilade : leurs ouvertures sont d'une proportion agréable; les chambranles et les linteaux sont coupés avec correction et richement décorés.

Les différentes parties de la grotte ne sont pas toujours de plain-pied. Le fond des galeries est assez généralement taillé en pente, et va en descendant à mesure qu'on s'enfonce dans la grotte; mais cette pente ne forme pas une surface continue. Il y a, vers le milieu du souterrain, une pièce plus profonde que les autres : c'est comme un fossé qui occupe toute la largeur de la pièce; il paroît avoir été creusé pour établir une séparation entre les premières salles de la grotte et celles du fond qu'on vouloit soustraire plus particulièrement aux regards du vulgaire. On s'exposeroit à faire une chute dangereuse, si l'on avançoit vers cette pièce sans précaution. Au-delà, le sol du couloir reprend son cours à la hauteur qu'il avoit précédemment, et se continue en pente jusqu'au fond de la catacombe.

La salle sépulcrale se fait remarquer par sa grandeur et par son plafond taillé en berceau et soutenu sur huit piliers. Un sarcophage se trouve à l'entrée; imaginez une grande cuve oblongue de granit rose de Syène, ornée en dehors et en dedans d'hiéroglyphes et de peintures : ses dimensions sont telles, qu'un homme debout dans l'intérieur est à peine aperçu de ceux qui sont au dehors; un coup de marteau la fait résonner à la manière des cloches, et en tire des sons que les parois de la grotte et ses longues voûtes répètent sur un ton lugubre. Ce sarcophage a dû être fermé autrefois par un couvercle qui a disparu, et dont il ne reste pas un seul fragment. Nous pouvons juger de sa forme d'après un couvercle qui existe dans la seconde catacombe de l'ouest (1); il est de la même matière que la cuve, creusé en dedans, et taillé de manière que ses bords peuvent s'ajuster exactement sur ceux de la cuve : sa partie supérieure est ornée d'une figure couchée, semblable à une momie, sculptée avec un relief si fort qu'on la croiroit détachée. Ce couvercle formoit une masse considérable et difficile à déplacer; ce qui donnoit une assurance de plus que le mort ne seroit pas troublé dans son dernier asile. Nous avons remarqué que les Égyptiens attachoient la plus grande importance à la conservation de leurs restes; nous en voyons une preuve frappante dans la catacombe des harpes : pour arriver jusqu'à la salle qui recéloit le sarcophage, il falloit franchir dix portes, toutes fermées par des battans qui tournoient sur des pivots d'airain, comme le témoigne une rouille

(1) *Planche 97, fig. 10, 11 et 12, A, vol. II.*

verte

verte qu'on aperçoit auprès des trous où ces pivots étoient logés. Mais tous ces soins ont été inutiles : sur douze catacombes, il en est six dont les sarcophages ont entièrement disparu; d'autres sont réduits en débris, tous ont été violés : l'avarice a cru trouver des trésors dans ces grandes cuves travaillées avec art et mystérieusement déposées au fond d'une grotte creusée dans l'épaisseur des rochers, richement décorée et fermée avec les précautions les plus recherchées. Convenons aussi que la destruction a pu être accélérée par des hommes animés de motifs plus nobles, et qui auront été poussés à briser ces tombeaux, par le desir de surprendre quelques-uns des secrets de cette philosophie occulte des anciens Égyptiens, si vantée dans tous les âges.

La comparaison des dimensions du sarcophage avec celles de la porte d'entrée de la vallée fournit un nouveau sujet de surprise et un nouvel exemple du goût que les Égyptiens avoient pour les choses difficiles; la porte n'est pas assez large pour qu'on ait pu y faire passer le sarcophage, de sorte que cette grande masse a dû être guindée sur le haut des collines qui circonscrivent la vallée, et redescendue le long de leurs flancs.

A chacun des angles de la salle sépulcrale, est une porte qui conduit à une petite chambre; on y a trouvé beaucoup de débris de momies : ces quatre pièces étoient sans doute destinées à la sépulture des membres de la famille du monarque ou à celle de ses plus fidèles serviteurs. La grotte ne se termine pas à la salle sépulcrale, elle se prolonge au-delà par un couloir long de plus de vingt mètres : ce couloir est d'abord très-étroit; il va en s'élargissant, et se divise en plusieurs compartimens qui ont eu probablement une destination analogue à celle des quatre chambres dont nous venons de parler.

La vue de la grande salle sépulcrale glace d'épouvante : dans tout son pourtour règne une frise couverte de peintures qui représentent une suite d'hommes alternativement rouges et bleus, ayant la tête tranchée; au-dessus on voit des bourreaux armés de couteaux et coupant des têtes; les patiens sont liés dans les attitudes les plus pénibles; le sang jaillit de tous côtés (1) : des serpens coupés par morceaux sont mêlés à toutes ces scènes d'horreur et de dégoût. Dans le voisinage sont des figures qui sans doute paroîtroient moins étranges, si nous pouvions pénétrer le sens caché dont elles sont les emblèmes : l'une d'elles a les bras démesurément longs, étendus et dans une position verticale; elle porte sur sa tête une femme debout, et un homme sur chaque main (2). Quelle est la signification de ces tableaux de carnage! Ne seroit-ce pas un reste des temps barbares où l'on croyoit honorer les funérailles des rois en immolant des esclaves sur leur tombe!

Lorsqu'à la foible lueur de quelques bougies on parcourt ces longues enfilades de pièces spacieuses et sombres, on ne peut se défendre d'une sorte d'étonnement religieux; on est stupéfait de la quantité prodigieuse de sculptures et de peintures dont on est environné; tout en est couvert, les murs, les plafonds, les piliers, et jusqu'aux moindres réduits : à chaque pas, on découvre des sujets

(1) *Fig. 10, pl. 85; et fig. 7, 8, 10, pl. 86, A. vol. II.* (2) *Fig. 6, planche 86, A. vol. II.*

extraordinaires, énigmatiques, et les représentations les plus bizarres. On ne peut réfléchir sans admiration à la longue durée de ces ornemens, qui subsistent encore après l'écoulement de plusieurs milliers d'années, et l'étonnement redouble lorsqu'on observe que les sculptures et les peintures reposent sur un frêle enduit de plâtre. Ce n'est pas ici comme à la grotte Syringe, où tous les ornemens sont taillés et peints sur le roc vif. La partie de la chaîne Libyque où sont les tombeaux des rois, est composée d'une matière calcaire feuilletée et tendre; c'est moins une masse compacte qu'un amas de lames disposées par lits horizontaux. Si l'on coupe cette matière en paremens verticaux, on obtient une surface qui n'est pas propre à recevoir des bas-reliefs ou des peintures; c'est pour cela que tout l'intérieur de ces grottes a été couvert d'un enduit sur lequel les sculpteurs et les peintres ont fait leur travail. Cependant, quelque fragile que fût un tel fond, les bas-reliefs et les couleurs s'y sont conservés sans avoir rien perdu de leur finesse ou de leur éclat : des ouvrages faits depuis quelques mois seulement dans nos contrées Européennes n'auroient ni plus de blancheur dans les fonds, ni plus de vivacité dans les teintes. Mais cette étonnante conservation n'est pas un effet de l'art; elle est due à la constance de la température, à la sécheresse de l'atmosphère, à la beauté du climat, pour lequel une pluie est un phénomène extraordinaire : ajoutez que la lumière solaire, ce grand agent de la destruction des couleurs, ne pénètre jamais dans ces cavités profondes.

Deux tableaux entièrement symboliques se font remarquer dès l'ouverture de la grotte par la beauté de leurs couleurs; ils ornent l'embrasure de la première porte, et sont placés à la droite et à la gauche du spectateur, lorsqu'il met le pied sur le seuil. On peut juger de leur bel effet par la copie de celui de gauche que l'on voit dans les planches (1).

Si, après avoir franchi l'entrée, le spectateur continue sa marche, il trouvera, vers l'extrémité de la première galerie, quatre portes basses ouvertes dans le mur de droite, et faisant face à quatre portes pareilles situées de l'autre côté: ces portes donnent entrée dans huit petites loges dignes de toute l'attention des curieux; elles sont remplies de peintures extrêmement intéressantes : c'est là que l'on voit deux joueurs de harpe dont le voyageur Bruce a parlé le premier, et qu'il a dessinés infidèlement, en leur prêtant des formes Grecques. Ce tableau est dans la troisième loge à gauche.

Les joueurs de harpe font partie d'une scène religieuse plus étendue, que l'on a été obligé de diviser en plusieurs parties, à cause du format des planches (2). Pour rétablir ce tableau dans son ensemble, il faut concevoir que les deux divinités de la *planche 90* occupent le fond de la loge; les harpistes sont placés sur les murs latéraux. Celui qui porte une tunique noire est à la gauche; il paroît adresser ses chants, non-seulement à la divinité qui est en face sur le même mur que lui, mais encore à celle qui est sur le mur de fond et qui se fait remarquer par une tête d'épervier. Le harpiste vêtu de blanc est sur le mur latéral de la droite; comme l'autre, il fait face à deux divinités. La gravure représente fidèlement et

(1) *Planche 87, fig. 7, A. vol. II.*

(2) Voyez *fig. 1, pl. 90, et fig. 1 et 2, pl. 91, A. vol. II.*

avec leurs couleurs les joueurs de harpe, leurs instrumens et toutes les autres parties du tableau.

Cette scène semble annoncer un art musical très-avancé : une des deux harpes n'a pas moins de vingt-une cordes. Les deux harpistes sont posés avec aisance, et leurs mains parcourent les cordes comme cela est pratiqué de nos jours par les musiciens qui jouent de cet instrument. Les harpes sont décorées avec une richesse et une élégance que nos facteurs modernes les plus renommés ne désavoueroient point, quoique nous soyons dans un temps où cet instrument, devenu à la mode, a été soigné plus encore sous le rapport de la décoration que sous celui de la perfection musicale. Rien dans ce dessin ne montre que les harpes Égyptiennes aient eu des pédales : nos harpes modernes sont supérieures en cela; supériorité d'autant plus importante, qu'elle augmente les moyens d'exécution.

En étudiant la scène générale dont les deux harpistes font partie, on reconnoît facilement qu'elle représente un sacrifice offert aux quatre divinités assises en face des musiciens. Chaque divinité a son autel particulier, sur lequel sont déposées des offrandes. Les autels qui appartiennent aux deux divinités du fond, sont plus grands que les autres; ils sont chargés d'oblations plus abondantes : ces emblèmes semblent caractériser des divinités d'un ordre supérieur; il est vraisemblable que les deux autres figures sont des dieux inférieurs placés comme intercesseurs entre les mortels et les grandes divinités. Le sacrifice est indiqué dans les peintures par les animaux et par les fruits qui couvrent les autels des divinités : il est aussi caractérisé dans les hiéroglyphes; les trois haches qui se voient en tête de la colonne placée derrière le harpiste vêtu de noir, sont, ainsi que M. Monge l'a prouvé, l'emblème d'un sacrifice. Il semble probable que la prière chantée par les harpistes est écrite dans la colonne d'hiéroglyphes placée au-dessus des têtes formant le couronnement des bases des harpes. S'il étoit permis de faire quelques conjectures, je penserois que le harpiste vêtu de noir demande aux dieux une bonne crue du Nil et une moisson abondante : en effet, le trait ondulé, qui désigne l'eau, se trouve trois fois dans sa prière; on y voit la faucille, qui, comme je l'ai montré dans mon Mémoire sur Elethyia (1), est le symbole de la moisson, et une main droite, avec les doigts étendus, qui, au rapport de Diodore, signifioit l'abondance. La petite divinité assise en face du harpiste paroît lui transmettre une réponse favorable; je le conjecture d'après les hiéroglyphes qui remplissent la colonne placée près de cette divinité : il y a dans la partie supérieure, au-dessus du symbole de l'eau, un vase porté sur des jambes; il a l'air de marcher et d'apporter les eaux desirées. Au bas de la colonne, on trouve deux disques qui paroissent représenter des œufs; c'est une figure qui se reproduit souvent, et que tout me porte à regarder comme le symbole de la fécondité. La portion de la scène, située du côté du harpiste vêtu de blanc, ne présente pas des indices aussi clairs. Je me borne à faire remarquer que l'on voit une croix parmi les hiéroglyphes placés auprès de la grande divinité qui fait face à droite. Cette divinité a les attributs ordinaires d'Horus.

(1) *Voyez* les Antiquités-Mémoires, *page 58.*

L'effet du tableau des harpes est agréable; on éprouve, en le voyant, une sensation mêlée de surprise et de douceur; après l'avoir vu, on sent le desir de le revoir, et l'on y revient avec un nouveau plaisir : il est environné de sujets gais et familiers qui vous font oublier ce qu'il y a d'austère dans les sombres demeures où vous êtes descendu. Cette peinture sera toujours un des objets principaux de l'empressement des voyageurs. L'intérêt qu'elle présente m'a fait penser qu'on pourroit y trouver un motif pour imposer un nom à la catacombe qu'elle embellit; c'est ce qui m'a déterminé à adopter la dénomination de *catacombe des harpes.*

Si l'on entre dans la loge qui fait face à celle des harpes (1), on trouve des peintures qui représentent une collection de meubles et d'ustensiles : ici, nous nous trouvons en quelque sorte admis dans l'intimité des anciens Égyptiens; nous sommes initiés au secret de leurs habitudes familières, et nous pouvons saisir quelques détails de leur manière de vivre dans l'intérieur de leurs maisons. Les regards se portent d'abord sur une suite de vases qui se distinguent par la pureté et l'élégance de leurs formes et par la vivacité des couleurs dont ils sont revêtus. Parmi ces vases, on distingue celui qui est encore de nos jours d'un usage général et habituel en Égypte; il est connu sous le nom de *qouleh* ou *bardaque* (2). J'ai annoncé ce dessin dans le Mémoire sur les grottes d'Elethyia, où, après avoir parlé de la propriété réfrigérante des bardaques, j'ai prouvé que les anciens Égyptiens l'avoient connue, en avoient fait usage, et avoient même su augmenter son effet par des procédés aujourd'hui tombés en désuétude (3). Il faut remarquer dans notre dessin une bordure noire placée autour de l'orifice des *qouleh.* Les Égyptiens modernes mettent une bordure semblable aux *qouleh* destinés à la classe aisée; ils mêlent à la couleur noire un peu de musc, afin de couvrir, par l'odeur de ce parfum, l'odeur d'argile que conservent toujours ces vases qui n'ont subi qu'une cuisson légère, et pour masquer le goût de limon dont l'eau du Nil ne peut être dépouillée qu'avec des soins qu'on n'a pas toujours le temps de prendre.

C'est dans la même loge que se trouvent les lits de repos, les fauteuils et les trônes représentés dans la *planche 89.* On peut remarquer dans ces différens meubles que les formes sont élégantes, la décoration riche, et que tout est bien prévu pour la commodité. Les deux premières figures répondent à la description du trône de Salomon, qui se trouve dans l'Histoire des rois : *La partie élevée vers le derrière de ce trône étoit ronde; il y avoit des bras de chaque côté du siége, et deux lions étoient auprès des bras* (4). Il est dit, au verset précédent, que le trône de Salomon étoit d'ivoire et revêtu d'un or très-pur : les teintes jaunes et blanches de la première figure représentent probablement ces deux matières. La Bible ajoute que le trône étoit élevé sur une estrade à six gradins; deux lions étoient placés sur chaque gradin, l'un à droite et l'autre à gauche, de sorte que, pour arriver

(1) Cette loge est marquée K, *planche 78, fig. 5, A. vol. II.*

(2) *Planche 87, fig. 1, A. vol. II.*

(3) *Voyez* les Antiquités-Mémoires, *pag. 57 et 58.*

(4) *Summitas rotunda erat solio à parte posteriori, et manus hinc et inde ad locum sessionis, et duo leones stabant apud manus.* (Rois, liv. III, chap. 10, *v.* 19. *Bible de Vatable, Parjs, 1729.*) La version de Sanctès Pagnini, que je viens de citer, est plus littérale que la Vulgate, et présente une description plus claire.

jusqu'au trône, il falloit passer entre deux lignes de lions. Cette circonstance rappelle les nombreuses avenues de sphinx que nous retrouvons parmi les ruines de Thèbes.

Il ne faut pas s'étonner de cette ressemblance entre les meubles de Salomon et ceux des Égyptiens; le grand commerce qui se faisoit sous le règne de Salomon, son alliance avec le Pharaon, dont il avoit épousé une fille, le voisinage de l'Égypte et de la Palestine, ont dû établir des relations continuelles entre les deux pays : l'Égypte étoit alors la puissance prépondérante de cette partie du monde; elle surpassoit toutes les autres en gloire, en puissance et en richesses : ses voisins ont dû être empressés d'imiter ses usages et sa magnificence.

Les figures enchaînées, peintes sur les panneaux du second et du troisième trônes, semblent dire que ces trônes ont appartenu à des rois guerriers qui avoient remporté des victoires sur quelque nation ennemie des Égyptiens. Deux figures semblables sont représentées dans une position encore plus humiliante sur les panneaux d'une escabelle (1). On voit dans un bas-relief du *Memnonium* un héros Égyptien assis, dont les pieds reposent sur une escabelle semblable à celle-ci (2) : ce héros foule aux pieds les images de ses ennemis vaincus. Ces peintures nous donnent le motif d'une locution figurée employée dans la Bible : *Je ferai de tes ennemis l'escabelle de tes pieds* (3).

Les figures enchaînées sont vêtues de longues robes; des pièces d'étoffe pendent de leurs épaules et descendent sur leurs bras comme des mantelets : quelques-unes de ces figures sont barbues. Les mêmes costumes se retrouvent dans un bas-relief de Karnak, qui représente une marche de prisonniers (4) : si l'on parvenoit à déterminer le pays d'où ces captifs sont originaires, on obtiendroit une donnée qui seroit de quelque intérêt pour l'histoire des anciens Égyptiens.

Les bas-reliefs de Persépolis, publiés par Chardin et par Corneille le Bruyn, pourront nous fournir des lumières utiles. Parmi les figures dont ces bas-reliefs sont composés, il en est plusieurs qui portent un habillement semblable à celui de nos captifs. Dans les tableaux de Thèbes, ce costume semble être l'attribut de l'abaissement et de l'humiliation : dans ceux de Persépolis, au contraire, il est réservé aux personnages qui remplissent les fonctions les plus honorables; c'est le costume qui s'y reproduit le plus souvent; il est porté par les militaires qui défilent armés de toutes pièces, et par les chefs de cérémonie qui conduisent des hommes que la différence de leurs vêtemens désigne comme étrangers. Les personnages qui font preuve de force et de courage en domptant des animaux à grande stature, en sont revêtus. On voit dans un autre bas-relief un roi assis sur son trône et donnant audience; un homme de guerre fait la garde derrière lui. L'individu admis à l'audience porte un habit particulier; mais le roi et l'homme de guerre ont celui qui fait l'objet de nos recherches. D'après toutes ces circonstances, on peut affirmer que ce costume étoit celui du peuple qui bâtit Persépolis : comment supposer, en effet, que, dans ses sculptures monumentales, ce peuple ait donné aux étrangers

(1) *Planche 89, fig. 6, A. vol. II.*
(2) *Planche 31, fig. 2, A. vol. II.*
(3) *Ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* (Ps. 109.)
(4) *Fig. 2, planche 33, A. vol. III.*

les rôles les plus nobles, et qu'il ait réservé pour lui-même ceux qui annoncent l'infériorité! Une telle abnégation de tout amour-propre national n'est pas vraisemblable. Au surplus, s'il pouvoit exister quelque incertitude, elle seroit entièrement levée par deux bas-reliefs (1) où l'on voit un homme qui se tient debout et dans une attitude religieuse devant un autel sur lequel un feu est allumé : cette figure représente incontestablement un adorateur du feu, c'est-à-dire, un Perse; or elle porte le costume en question : elle est appuyée sur un arc; les Perses étoient renommés dans l'antiquité par leur habileté à manier l'arc et par l'usage qu'ils faisoient de cette arme à la guerre; et c'est peut-être pour caractériser encore mieux l'origine Persane des captifs, que le peintre Égyptien a placé la figure d'un arc auprès d'eux sur les panneaux des escabelles. Ces peintures me semblent donc prouver que, même à l'époque où l'on creusa la catacombe des harpes et où l'on bâtit le palais de Karnak, les Égyptiens avoient eu des guerres contre les Mèdes, dont on sait que les Perses avoient pris l'habit (2). Ces guerres avoient probablement pour objet la possession de la Syrie, qui, par sa situation entre les deux puissances, a dû tenter également leur cupidité. La vue du théâtre de la guerre, dont quelques parties sont représentées dans les bas-reliefs de Karnak (3), fortifie cette conjecture : les opérations militaires ont lieu dans un pays où il y a des forêts; on y voit des montagnes boisées; circonstance qui ne se rencontre jamais en Égypte et qui est très-commune en Syrie.

Qu'on imagine quelle dut être la rage de Cambyse, lorsqu'il trouva sur les monumens des Égyptiens, de cette nation qu'il venoit de subjuguer et qu'il méprisoit, ce grand nombre de tableaux où des hommes portant le même habit que lui étoient représentés, sous toutes les formes, dans les postures de la peur, de l'asservissement et de l'humiliation. Combien cette vue dut exalter la fureur de ce prince colère et ivre d'orgueil! Il ordonna que les monumens Égyptiens seroient brisés; et quoique cet ordre insensé n'ait pu obtenir une exécution entière, il a produit plus de destruction dans une courte durée que la main du temps n'en a opéré pendant des milliers d'années. On attribue ordinairement à l'intolérance religieuse les ravages faits en Égypte par Cambyse; mais cette passion n'étoit pas dans le gênie des peuples anciens. La cause que je viens d'assigner est bien plus naturelle et paroît plus vraisemblable.

Quant aux batailles navales dont on voit la représentation dans plusieurs bas-reliefs de Thèbes, je suis porté à croire qu'elles ont été données contre les Phéniciens. Lorsque de grandes querelles divisoient les maîtres du Nil et ceux de l'Euphrate, il étoit difficile aux Phéniciens, placés entre ces deux puissances, de conserver la neutralité. Des circonstances accidentelles ont pu jeter quelquefois ce peuple navigateur dans l'alliance des Égyptiens; mais on sent que son intérêt permanent devoit finir par le ramener aux Perses, dont l'agrandissement menaçoit moins son indépendance, et qui, par leur position géographique, lui donnoient moins de jalousie sur l'empire de la mer. Les histoires anciennes parlent

(1) Voyage de Chardin, *planches 67 et 68.*
(2) Hérodote, *Hist.* liv. 1, chap. 135.
(3) *Fig. 5 et 6, planche 40, A. vol. III.*

effectivement assez souvent des alliances des Phéniciens avec les Perses; et nous savons par Hérodote, que, lorsque Cambyse marcha à la conquête de l'Égypte, la flotte des Phéniciens formoit la principale partie de son armée navale : cette combinaison de forces pour la destruction de l'empire des Égyptiens fait supposer des relations plus anciennes entre Tyr et Babylone.

Les autres loges sont également très-intéressantes; on y voit une grande variété d'armes offensives et défensives (1), et des scènes agricoles que je me dispenserai de détailler, ne pouvant que répéter sur ce sujet ce que j'ai dit dans le Mémoire sur les grottes d'Elethyia. Ces huit loges ne sont pas la partie la plus grande de la catacombe des harpes, mais elles en sont la partie la mieux conservée : en y entrant, on est émerveillé de la fraîcheur des peintures; on est agréablement surpris de la foule de sujets piquans et gracieux qui se présentent aux regards.

Tout ce qu'on voit dans la catacombe des harpes, donne une grande idée de la magnificence des costumes chez les anciens Égyptiens. Il y a beaucoup de variété dans les étoffes et dans les ornemens : les broderies sont multipliées et riches; elles ont été peintes d'un ton jaune et brillant qui annonce l'intention d'imiter l'or. De beaux modèles de costumes se présentent à peu de distance de l'entrée, en un réduit pratiqué dans le premier couloir sur la gauche (2). On en trouve encore dans une pièce dont le plafond est soutenu sur quatre piliers, et qui, après la grande salle sépulcrale, paroît être la partie la plus importante de la catacombe (3).

CATACOMBE DE LA MÉTEMPSYCOSE.

La catacombe de la métempsycose est désignée, dans les planches, sous le nom de *cinquième tombeau de l'ouest :* elle est la seule grotte de la vallée où l'on trouve deux grandes salles sépulcrales semblables à la salle principale du tombeau des harpes; comme celle-ci, elles ont un plafond taillé en berceau et soutenu par huit piliers. La première de ces deux salles est au milieu de la catacombe; elle est moins grande que celle du fond : son sol est abaissé au-dessous du sol général de la grotte; on y descend le long d'un plan incliné, dont la pente est assez roide. Une pente pareille existe du côté opposé, et facilite la sortie de ceux qui veulent se rendre au fond de la grotte. Un stylobate sur lequel reposent les bases des huit piliers, règne tout autour de la pièce; on a ménagé, entre les piliers et le mur, un espace libre, de sorte que l'on peut circuler sur le stylobate comme sur un balcon et faire ainsi le tour de la salle. Le stylobate est décoré d'une corniche Égyptienne, et produit un effet agréable; il a été fort ingénieusement imaginé pour racheter les défauts de proportion que l'enfoncement du sol auroit produits entre les parties de cette pièce et celles des pièces voisines.

La grande salle sépulcrale du fond surpasse en grandeur celle du tombeau des

(1) On en a représenté la collection, *planche 88, A. vol. II.*

(2) *Planche 85, fig. 2, 3 et 5, A. vol. II.* Ces figures sont peintes dans la place marquée b, *fig. 6, pl. 78, A. vol. II.*

(3) *Planche 86, fig. 2, 3 et 4.* Ces figures sont peintes dans la salle p, *fig. 6, planche 78, A. vol. II.*

harpes, à ne considérer que les dimensions horizontales; mais elle lui est inférieure en élévation. La galerie qui lie entre elles les différentes parties de la grotte de la métempsycose, n'est, à proprement parler, qu'un couloir long et étroit; à la vérité, ce couloir, qui s'étend en ligne droite, depuis l'entrée de la grotte jusqu'à son fond, et qui divise toutes les pièces en deux parties parfaitement symétriques, donne au plan général une élégance particulière : néanmoins la catacombe des harpes produit plus d'effet; elle a quelque chose de plus grandiose dans ses proportions, et de plus imposant dans son style.

Les peintures de la catacombe de la métempsycose sont remarquables par le goût du dessin et par le fini de l'exécution. Le lit de repos, qui a pour accoudoir une figure couchée (1), présente une composition gracieuse. La tête de lion qui sert de chevet, et les pieds dont la forme a été empruntée du même animal, sont ajustés avec goût; les ornemens dont ce meuble est enrichi, lui donnent un air de légéreté. Le double sphinx (2) figureroit agréablement dans une frise, et pourroit même être employé avec succès dans la composition de quelques meubles; c'est une figure qui n'a été vue nulle part ailleurs : elle se trouve au plafond de la grotte, ainsi que celle du lit de repos.

Un tableau dans lequel le dogme de la métempsycose est en quelque sorte mis en action (3), se fait apercevoir dès l'entrée de la catacombe.

Une divinité assise sur un trône placé au haut d'une estrade fait peser dans une balance les actions des hommes. Neuf figures qui ont passé le Styx, montent les degrés de l'estrade et s'avancent vers le redoutable tribunal. Le dieu vient de prononcer la sentence fatale contre un méchant; il l'a condamné à recommencer sa vie sous la forme d'un animal immonde : Mercure, conducteur des ames, préside à l'exécution du jugement. L'intervention de ce dieu est figurée par deux singes cynocéphales (4) : le condamné est placé dans une barque qui paroît retourner vers le séjour terrestre; car son mouvement se fait en sens contraire de celui des neuf figures qui sont censées s'éloigner de la vie. M. Jomard a donné, dans son Mémoire sur les hypogées, toutes les preuves qui justifient cette explication, et je me dispenserai de les répéter ici (5).

Un autre tableau de la même grotte, quoiqu'il ne présente pas un sens aussi facile à reconnoître (6), paroît se rapporter à la métempsycose. On y reconnoît des traces de ce dogme, malgré le voile dont cette allégorie est enveloppée.

Vers la droite, une main colossale, appartenant à une puissance invisible, entraîne vers la partie inférieure un corps humain qui a déjà la forme de momie. Au-dessous du mort, on voit des larmes et un œil qui pleure. Sur un plan supérieur est une barque tirée par sept éperviers à figure humaine; elle est précédée par une autre barque prête à tomber dans une région inférieure. Une figure costumée d'une manière particulière soutient cette barque, comme si elle vouloit en modérer la chute. Vers la gauche, on aperçoit la même barque, qui, après avoir

(1) *Fig. 3, planche 84, A. vol. II.*
(2) *Fig. 2, planche 84, A. vol. II.*
(3) *Fig. 1, planche 83, A. vol. II.*
(4) Le cynocéphale est l'emblème de Mercure.
(5) *Voy.* la description des hypogées, *sect. X, p. 379.*
(6) *Fig. 4, planche 84, A. vol. II.*

parcouru

parcouru l'espace inférieur, remonte à la hauteur d'où elle étoit descendue. Une figure vêtue comme celle qui l'a soutenue dans sa chute, semble l'aider à remonter.

Cette suite d'emblèmes exprime la nécessité de mourir, la douleur qui accompagne une mort récente, la descente au séjour ténébreux que les ames doivent habiter après la mort, et le retour aux régions supérieures. Beaucoup d'autres circonstances viennent à l'appui de cette conjecture. Les barques ont le gouvernail à deux avirons qui caractérise les barques symboliques et mystérieuses (1). Dans la barque qui descend aux régions inférieures et dans celle qui remonte, se trouvent le scarabée qui est l'emblème de la vie, et l'épervier à figure humaine que l'on croit être le symbole de l'ame. On voit, au milieu du tableau, deux grands bras élevés avec les mains ouvertes. Au-dessus des mains est un disque qui n'a pas été dessiné, mais dont on peut se former une idée en jetant un coup-d'œil sur la figure 6 de la planche 86. On croit que le disque représente la boule que le scarabée entraîne avec lui, dans laquelle il enferme ses œufs, et que l'on est autorisé par plusieurs circonstances à regarder comme le symbole de la régénération. Ces deux bras sont d'une proportion colossale; ce qui annonce un pouvoir supérieur, capable de ravir à la mort sa proie.

Avant de quitter ce tableau, nous remarquerons qu'il fournit le moyen d'interpréter un signe hiéroglyphique; il est évident que l'œil représenté avec trois traits verticaux, descendant de la paupière inférieure, est l'hiéroglyphe de la douleur accompagnée de larmes.

J'ai cru pouvoir m'autoriser de ce tableau, et sur-tout du précédent, dont le sens est beaucoup plus déterminé, et dans lequel on ne peut méconnoître le dogme de la transmigration des ames dans différentes vies et sous différentes formes, pour donner à cette grotte le nom de *catacombe de la métempsycose.*

CATACOMBE ASTRONOMIQUE.

Cette catacombe a son ouverture dans un petit enfoncement que l'on trouve sur la droite, immédiatement après qu'on est entré dans la vallée; les planches la désignent par le nom de *premier tombeau de l'ouest:* elle est fort intéressante, quoiqu'elle ne soit pas remarquable par ses dimensions. Une fosse creusée dans la roche servoit de sarcophage; elle étoit recouverte par une cuve de granit posée l'ouverture en bas (2). Ce sarcophage, fait avec moins de recherche et de luxe que tous ceux que nous avons vus jusqu'ici, semble, par cela même, appartenir à une époque antérieure : la catacombe dans laquelle il se trouve, est peut-être la plus ancienne de la vallée. La tombe a été violée, la momie a disparu avec tout ce qui l'accompagnoit. Pour y pénétrer, on a fracassé une des parois de la cuve qui fait fonction de couvercle; il est facile de reconnoître que l'effraction a été faite à dessein.

Au-dessus du sarcophage est un plafond taillé en forme de berceau : il est orné d'une espèce de camaïeu, qui produit un effet agréable. Le fond est bleu parsemé

(1) *Voyez* le Mémoire sur les grottes d'Elethyia, *Antiquités-Mémoires, pag. 67 et 68.*

(2) *Voyez* le plan et le profil de cette tombe, *fig. 13 et 14, planche 79, A. vol. II.*

d'étoiles; les figures sont d'une seule teinte jaune ou plutôt fauve : cette composition, par son effet général, rappelle les peintures communément désignées sous le nom de *peintures Étrusques*. Mais ce tableau (1) présente un autre intérêt qui lui donne plus d'importance : le ciel bleu, parsemé d'étoiles, annonce un sujet puisé dans l'astronomie. Ce premier aperçu se confirme, dès que l'on vient à considérer les scènes qui remplissent les milieux des deux bandes du tableau : on reconnoît dans la scène de la bande inférieure quatre signes du zodiaque; savoir, le *taureau*, le *lion*, le *scorpion*, et l'*amphore*, autrement appelée le *verseau*. Le rapprochement de ces quatre signes est remarquable : considérés dans le zodiaque, ils sont éloignés l'un de l'autre de trois signes, c'est-à-dire qu'ils divisent ce cercle en quatre parties égales, de sorte que, si l'on supposoit que l'un de ces signes, le taureau, par exemple, occupât un point équinoxial, le scorpion, qui lui est diamétralement opposé, seroit à l'autre équinoxe pendant que le lion et le verseau seroient placés aux solstices. Dans la bande supérieure, on retrouve le signe du lion; on y retrouve aussi celui du taureau et celui de l'amphore, mais réunis en une seule figure, sous la forme d'un vase terminé par une tête de taureau.

M. Jomard, qui a fait une étude approfondie de ce tableau, pense qu'il représente la position des équinoxes et des solstices à l'époque de l'excavation du tombeau. Le taureau est l'objet le plus en évidence dans la scène qui occupe le milieu de la bande inférieure; il est placé sur un support dont la figure, semblable au fléau d'une balance, est le symbole de l'égalité des jours et des nuits. On conclut de cette circonstance que la peinture se rapporte à une époque où un des deux équinoxes étoit dans la constellation du taureau. Si l'on supposoit que cet équinoxe fût celui d'automne, on donneroit au monument une antiquité qui pourroit aller jusqu'à 17012 ans avant Jésus-Christ, sans être au-dessous de 14641. Une antiquité aussi reculée n'est pas vraisemblable. Il faut donc admettre qu'il s'agit ici de l'équinoxe du printemps : alors l'antiquité du monument rentre dans des limites beaucoup plus rapprochées de nous; elle pourroit ne pas excéder 3520 ans, c'est-à-dire que l'origine du monument pourroit ne pas remonter au-delà du XVIIe siècle avant Jésus-Christ. Il est vrai que, le temps nécessaire à l'équinoxe pour parcourir toute la constellation du taureau étant de plus de vingt-deux siècles, il reste encore un champ considérable d'incertitude; et tout ce qu'on pourroit conclure, c'est que ce monument a été fait entre le XLe et le XVIIe siècle avant Jésus-Christ : alors l'invraisemblance disparoît. Les autres emblèmes qui font partie de cette scène, semblent tous s'accorder pour faire croire qu'il s'agit d'un printemps, et concourent ainsi à confirmer l'explication. Lorsque l'équinoxe du printemps est dans la constellation du taureau, le solstice d'été arrive dans celle du lion. Cette dernière époque est figurée par les emblèmes rassemblés au milieu de la bande supérieure du tableau. M. Jomard a donné à cette explication tous les développemens nécessaires pour la motiver : on peut en prendre connoissance dans ses Observations, que l'on trouvera dans la suite de cette collection (2).

(1) Voyez la *planche 82, A, vol. II*, et le volume de l'explication des planches.

(2) *Voyez* le volume des Mémoires d'antiquités.

SUJETS DIVERS.

AVANT de finir, je m'arrêterai un moment sur des sujets isolés, copiés dans diverses catacombes. Parmi ces sujets, quelques-uns sont emblématiques, d'autres représentent des choses usuelles qui ne sont pas sans intérêt.

Une collection de vases (1) présente treize modèles qui, à l'exception de trois, sont différens de ceux que nous avons déjà remarqués dans la catacombe des harpes; on ne peut s'empêcher d'être surpris de la variété des formes agréables que les anciens Égyptiens avoient su donner à cet ustensile.

Une figure de femme avec des ailes (2) mérite d'être citée, à cause du soin avec lequel tous les détails de son ajustement ont été traités. C'est la déesse Isis; elle est reconnoissable au globe placé sur sa tête, entre deux cornes de génisse.

La représentation d'un embaumeur en activité de travail, au moment de terminer son opération (3), forme un tableau curieux, qui cependant ajoute peu aux notions que nous avons sur l'art des embaumemens.

Enfin trois compositions étranges sont bien faites pour piquer la curiosité (4); et je ne puis me dispenser d'en entretenir le lecteur.

Ce seroit tout-à-fait méconnoître l'esprit de l'antiquité que de voir dans ces peintures des intentions de lubricité et des sujets de plaisanterie : il faut se souvenir que, d'après le rapport d'Hérodote, qui en a été témoin oculaire (5), il y avoit chez les Égyptiens des cérémonies religieuses dans lesquelles l'organe viril de la génération étoit porté en procession avec solennité; il semble que les Égyptiens aient voulu par-là rendre hommage à la puissance reproductrice des êtres et réparatrice du genre humain. Une figure qui est un emblème énergique de cette puissance (6), est très-multipliée parmi les bas-reliefs des temples, et sur-tout à Thèbes, dans le grand édifice de Karnak. Il y existe une enceinte qui, par son caractère mystérieux, paroît avoir été vouée, d'une manière particulière, à l'exercice des choses sacrées : nous avions pris l'habitude de la désigner sous le nom de *sanctuaire* (7). Elle contient deux chambres construites avec une grande recherche. Les murs sont formés de blocs de granit parfaitement équarris et polis, qui sont assez grands pour qu'un seul fasse toute l'épaisseur du mur et toute la longueur de la chambre : ces murs étoient couverts de bas-reliefs peints. Le plafond, également en granit, est semé d'étoiles d'or sur un fond bleu. L'emblème de la génération est répété avec profusion dans toute cette enceinte; deux cippes carrés, placés à l'entrée du sanctuaire, sont ornés de bas-reliefs représentant des hommes et des femmes qui se caressent. Dans l'intérieur de la première pièce, soixante-quatre tableaux sont encore visibles; la figure en question est dans trente-un : elle est prodigieusement multipliée dans le propylée; on l'y voit sur les murs d'enceinte et sur toutes les colonnes; elle est encore

(1) *Planche 92, A. vol. II.*
(2) *Figure 2, planche 92, A. vol. II.*
(3) *Figure 3, planche 92, A. vol. II.*
(4) *Figure 6, planche 84; figure 1, planche 86; figure 11, planche 92, A. vol. II.*
(5) Liv. 11, chap. 48 et 49.
(6) Voyez *A. vol. II, pl. 8 et 11; A. vol. III, pl. 14, 32, 46 et 47; A. vol. IV, pl. 24 et 27.*
(7) Voyez *planche 16, A. vol. III.*

très-nombreuse sur la porte de granit située au sud du palais vers l'avenue de sphinx à tête de belier et corps de lion. Par-tout cette figure est adorée avec les démonstrations de la crainte et du respect; on se prosterne devant elle : attitude extrêmement rare, et dont je n'ai vu d'autre exemple que dans un bas-relief d'Esné, où le crocodile est représenté recevant cet hommage. Les anciens Égyptiens avoient donc sur la pudeur des idées différentes des nôtres : les Égyptiens modernes, et en général tous les Orientaux, semblent avoir conservé à cet égard les habitudes antiques; ils attachent peu d'importance à la nudité des organes de la génération; lorsqu'ils sont dans le cas de les nommer, ils le font sans détour et avec une naïveté de langage qui rappelle la chaste simplicité de celui de la Bible.

Revenons aux peintures des tombeaux des rois qui nous ont donné occasion de faire ces réflexions. Le tableau gravé dans la planche 84 nous montre un homme dont la taille est colossale, relativement à toutes les figures qui l'environnent; il est représenté avec le membre viril en érection, lançant un jet de liqueur séminale : un petit homme ou embryon tombe avec une portion de la liqueur, et paroît lui devoir sa naissance. Un autre individu, placé au-dessous d'une rangée de six petites momies, paroît recevoir la vie d'un jet de liqueur séminale lancé plus loin que le premier. Ces deux individus, nés de la même semence, sont deux frères. Celui qui est debout a été produit par l'émission séminale la plus forte : sa taille est plus grande; ce qui, dans les peintures Égyptiennes, marque toujours une supériorité : il est sans doute l'aîné. Il est bien difficile d'établir des conjectures plausibles sur les figures de momies disposées de chaque côté le long de plans inclinés. Si j'osois en hasarder une, je dirois que cette peinture est le tableau généalogique de la dynastie qui avoit ses sépultures dans la catacombe; la figure principale seroit le fondateur de la dynastie. Sa taille colossale annonce quelque chose de divin. Les familles puissantes de l'antiquité se plaisoient à attribuer ce caractère aux auteurs de leur race. Des lignes ponctuées partent de la figure principale, et se dirigent sur les figures placées derrière elle. Ces lignes expriment la trace de petits globes qui sont le symbole de la vie, de sorte que toutes les figures de la gauche paroissent avoir puisé la vie dans une source commune; il en est quatre qui semblent recevoir directement l'existence de la figure principale : dans les petites momies de la droite, au contraire, rien ne marque une origine commune. D'après ces données, on peut supposer que les figures placées à gauche représentent la ligne masculine dont tous les individus ont dû appartenir à une même race, pendant que les autres représentent les femmes qui ont pu être prises dans autant de familles différentes : la différence de sexe que je suppose ici, n'est pas indiquée par le costume; mais il est à remarquer que les figures de la gauche sont toutes d'une proportion plus forte que celles de la droite.

Quant aux astérismes que l'on voit dans le champ du tableau, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en assigner la signification. Peut-être sont-ils l'expression d'idées astrologiques et ont-ils pour objet de faire connoître les dieux ou les astres qui présidoient aux destinées de cette famille.

Le tableau de la planche 92 *(fig. 11)* a une très-grande analogie avec celui

que je viens d'examiner; il y a cependant des différences à remarquer. Les étoiles y sont plus nombreuses, et l'on n'y voit point de lignes ponctuées qui lient la figure principale aux petites figures : mais il n'est pas certain que ces lignes ne se trouvent pas dans l'original. La liqueur séminale ne donne naissance qu'à un seul embryon. Les petites figures disposées le long des plans inclinés, sur la droite et sur la gauche, sont alternativement des hommes et des femmes; il y a trois couples de chaque côté : si c'étoit-là un tableau généalogique, il comprendroit six générations. Le tableau de la planche 84 indique également six générations : je dois avouer que cette concordance, loin de confirmer l'explication que j'ai hasardée, me paroît former contre elle une véritable objection, à moins que les deux tableaux ne se rapportent à la même famille ou aux mêmes faits; ce que je n'ai aucun moyen de décider. Je prie le lecteur de se souvenir que ce n'est qu'avec la plus extrême défiance que je me suis risqué à proposer quelques conjectures sur le sens de ces peintures mystérieuses.

Le tableau gravé dans la planche 86 *(fig. 1.re)* me semble présenter un sens plus déterminé. Il est composé de trois scènes qui ne diffèrent entre elles que par quelques signes hiéroglyphiques. La figure principale est un homme dont le corps est ployé à la hauteur des hanches et renversé en arrière : l'organe génital lance un jet de semence qui produit un petit homme. La ligne que décrit la liqueur séminale, est figurée par une suite de globules rouges; des globules semblables partent de la patte d'un scarabée, et vont se rendre dans la bouche de la grande figure humaine. Comme la naissance du petit homme rouge est, sans nul doute, le dernier résultat de toute cette opération, il est constant qu'elle a son commencement dans le scarabée. Ce tableau exprime donc que le scarabée est la source première de l'existence que reçoit l'embryon, et que la grande figure à laquelle cet embryon paroît devoir la vie, n'est qu'un intermédiaire par le moyen duquel elle lui a été transmise.

D'après plusieurs témoignages historiques, on étoit autorisé à regarder le scarabée comme l'emblème de la vie et de la régénération (1). Voilà un monument qui confirme cette opinion : on y voit la peinture vivante des fonctions attribuées à la figure du scarabée dans l'écriture hiéroglyphique; on ne pouvoit pas les représenter d'une manière plus expressive.

Nous devons regretter que le temps n'ait pas permis de copier une plus grande portion des peintures qui ornent les tombeaux des rois, et d'en faire des recueils méthodiques. C'est une riche moisson que nous avons laissée à nos successeurs : si l'on réussit un jour à percer le voile qui couvre les sciences et les institutions des anciens Égyptiens, ce sera sans doute en étudiant les peintures qui ornent les catacombes, qu'on y parviendra. On trouve des grottes dans toutes les parties de l'Égypte; il n'en est aucune qui ne présente de l'intérêt et qui ne puisse fournir quelque notion importante : cependant les tombeaux des rois tiennent le premier rang parmi ces monumens; c'est là que le génie mystérieux des anciens Égyptiens se montre dans toute sa force; c'est là que sont le plus fortement empreintes les

(1) *Voyez* la description des hypogées, par M. Jomard, *s. XII, pag. 377 et suiv.*

traces des croyances extraordinaires sous l'empire desquelles ce peuple incompréhensible a vécu.

Lorsque je visitai les tombeaux des rois, j'étois déjà familiarisé avec les antiquités Égyptiennes; j'avois parcouru les deux rives du Nil, depuis Philæ jusqu'à Thèbes, et j'en avois étudié tous les monumens; j'avois passé vingt-quatre jours auprès des ruines de Thèbes, ardemment empressé et sans relâche occupé de rechercher tout ce qui méritoit d'être connu : la multitude de choses extraordinaires et grandes que je rencontrois tous les jours, en exaltant continuellement mon enthousiasme, finit par l'épuiser; la vue de tant de merveilles m'avoit comme blasé; j'en étois rassasié, je me sentois las d'admirer. Lorsque nous levâmes nos tentes pour les transporter à la vallée des tombeaux, je n'imaginois pas qu'il fût possible de rencontrer encore des objets capables de me donner des sensations nouvelles. Le premier coup-d'œil que je jetai sur les tombeaux des rois, suffit pour me détromper : j'éprouvai une sorte de saisissement; mon ame fut vivement ébranlée; ma curiosité, prête à s'éteindre, se ranima et reprit son ardeur première.

DISSERTATION

SUR LA POSITION GÉOGRAPHIQUE ET L'ÉTENDUE DE THÈBES,

ET

RECHERCHES HISTORIQUES

RELATIVES A CETTE ANCIENNE CAPITALE,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

§. I.er

Détermination de la Position géographique de Thèbes, résultant de la comparaison des Observations modernes avec les Témoignages de l'antiquité.

CINQ lieux principaux conservent, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, des restes de la splendeur de Thèbes : ce sont Karnak, Louqsor, le tombeau d'Osymandyas ou palais de Memnon, Medynet-abou et Qournah. Les longitudes et les latitudes des quatre premiers ont été déterminées par les observations de M. Nouet. Le tableau suivant en offre les résultats :

	LONGITUDES.	LATITUDES.
Karnak.....	30° 19′ 34″	25° 42′ 57″
Louqsor.....	30 19 38.	25 41 57.
Tombeau d'Osymandyas.....	30 18 6.	25 43 27.
Medynet-abou.....	30 17 32.	25 42 58.

Le même astronome a lié par des triangles les palais de Karnak et de Louqsor, les édifices de Medynet-abou, le tombeau d'Osymandyas ou palais de Memnon, la statue colossale de Memnon et le palais de Qournah. Il a rapporté toute cette opération trigonométrique à une méridienne et à une perpendiculaire passant par

l'angle sud-ouest (1) de la façade du premier pylône du tombeau d'Osymandyas. Voici le résultat de son travail :

	DISTANCES à la PERPENDICULAIRE.	DISTANCES à la MÉRIDIENNE.
Le milieu de la porte du premier pylône de l'ouest du palais de Karnak.....	892m,10, à l'est de la méridienne.	4596m,80, au sud de la perpendiculaire.
Le petit obélisque ou obélisque occidental de Louqsor.....	2728m,00, à l'est de la méridienne.	2650m,40, au sud de la perpendiculaire.
La colonne nord-est des propylées de Medynet-abou.....	890m,50, à l'ouest de la méridienne.	893m,30, au sud de la perpendiculaire.
La tête de la statue colossale de Memnon....	686m,20, à l'ouest de la méridienne.	70m,00, au sud de la perpendiculaire.
Le point du palais de Qournah marqué en *a* sur le plan particulier (voyez la *pl. 41, A. vol. II*).	631m,00, à l'est de la méridienne.	1714m,00, au nord de la perpendiculaire.

Les distances calculées en ligne droite entre les points dont nous venons de donner les positions, sont, savoir :

De Karnak à Louqsor.....	2675m60.
De Karnak à Qournah.....	3260,20.
De Qournah au tombeau d'Osymandyas.....	1826,60.
Du tombeau d'Osymandyas à Medynet-abou.....	1261,30.
De Medynet-abou à Louqsor.....	3991,10.
Du tombeau d'Osymandyas à Louqsor.....	3803,50.
Du tombeau d'Osymandyas à Karnak.....	4682,50.
De Louqsor à Qournah.....	3487,00.
De Karnak à Medynet-abou.....	5490,10.

En considérant l'ensemble des ruines dont nous venons d'assigner les positions, on ne peut douter qu'elles n'appartiennent toutes à l'ancienne capitale de l'Égypte: des restes de temples magnifiques et de vastes palais, des hippodromes, des statues colossales et des obélisques l'annoncent assez. Mais nous allons voir les témoignages de l'antiquité se réunir pour donner à cette opinion tout le caractère de la certitude.

Le plus ancien des historiens voyageurs dont les ouvrages nous sont parvenus, Hérodote (2), fixe la position de la première capitale de l'Égypte par ses distances à la mer et à Éléphantine. Il avoit donné précédemment la distance d'Héliopolis à la mer, évaluée à quinze cents stades (3). Dans le cours de sa narration, il indique positivement qu'il fait usage du stade Égyptien. C'est une mesure astronomique que l'on s'accorde généralement à considérer comme contenue quatre cent mille fois dans la circonférence de la terre (4). Les derniers travaux de M. Gossellin

(1) *Voyez* le plan général de Thèbes, *planche 1.re, A. vol. II.*

(2) *Voyez* la citation n.° 1, à la fin de cette Dissertation, *pag. 440.*

(3) *Voyez* les citations n.os II et III, *pag. 440.*

(4) *Voyez* la Géographie des Grecs analysée, et les Observations préliminaires et générales mises en tête de la traduction de Strabon, par M. Gossellin.

mettent

mettent cette vérité dans tout son jour. Comme, dans notre nouveau système métrique, nous divisons la circonférence du cercle en quatre cents degrés, la longueur d'un degré décimal du méridien terrestre, qui est de cent mille mètres, correspond exactement à mille stades Égyptiens : d'où il suit que la longueur du stade astronomique Égyptien est de cent mètres. Évalué d'après les résultats des dernières opérations faites en France pour déterminer la longueur du méridien terrestre, il équivaut, en anciennes mesures Françaises, à $51^t\ 1^d\ 5^o\ 1^l{,}421$. Nous avons eu déjà plusieurs fois occasion de remarquer l'emploi du stade de cent mètres dans les monumens de l'Égypte (1) : ce que nous allons dire va confirmer encore le fréquent usage que les Égyptiens en ont fait.

Après avoir donné la distance de quinze cents stades d'Héliopolis à la mer, Hérodote rapporte que, *d'Héliopolis à Thèbes, on remonte le fleuve pendant neuf jours ; ce qui fait quatre mille huit cent soixante stades, ou quatre-vingt-un schœnes.* Ici l'auteur, par une sorte de récapitulation, fait connoître le nombre de stades qui entre dans l'étendue de l'Égypte; il rappelle que ce pays a trois mille six cents stades le long de la mer, ainsi qu'il l'a dit auparavant (2). Il annonce qu'il va donner la distance de Thèbes à la mer à travers les terres [μεσόγαια], c'est-à-dire, en ligne droite, et il la fixe en effet à six mille cent vingt stades : il donne également la distance de Thèbes à Éléphantine, qu'il évalue à dix-huit cents stades. Il résulte donc de l'examen attentif du texte, que les distances de la mer à Héliopolis, de la mer à Thèbes, et de Thèbes à Éléphantine, sont comptées en ligne droite. Or, si l'on prend, sur la grande carte d'Égypte levée par les ingénieurs de l'armée d'Orient, l'intervalle qu'il y a du milieu des ruines de Louqsor, Karnak, Medynet-abou et Qournah, à l'emplacement de l'ancienne ville d'Éléphantine, sur lequel il ne peut y avoir aucune incertitude, on trouve une longueur de cent quatre-vingt mille mètres, mathématiquement égale aux dix-huit cents stades d'Hérodote. La distance de la mer à Thèbes ne peut se vérifier tout-à-fait avec la même exactitude, attendu que l'auteur n'indique pas d'une manière précise le point de départ vers la mer : elle coïncide toutefois fort bien avec celle qu'on prendroit en ligne droite sur la carte d'Égypte, entre la bouche d'Omm-fâreg, près de Peluse, et les ruines maintenant occupées par les villages de Louqsor, Karnak, Medynet-abou et Qournah. Quant aux quinze cents stades comptés par Hérodote, d'Héliopolis à la mer, bien qu'ils ne se rattachent point immédiatement à l'objet que nous avons en vue, nous ferons cependant remarquer qu'ils s'accordent avec la distance qui se trouve sur la carte entre Héliopolis et la bouche d'Omm-fâreg, à une différence près de quelques centaines de mètres, qui peut provenir de l'accroissement qu'a pris le Delta.

Quelques savans (3) ont pensé qu'il y avoit dans le passage d'Hérodote une erreur de calcul, et que le texte devroit indiquer six mille trois cents, et non pas six mille cent vingt stades de la mer à Thèbes : ils se fondent sur ce que

(1) *Voyez* la description de l'hippodrome de Medynet-abou, *sect. I.re, pag. 69*, et la description de Karnak, *sect. VIII, pag. 282.*

(2) Herodot. *Hist.* lib. II, cap. 6.

(3) *Voyez* la note 27 du livre II de la traduction d'Hérodote, par M. Larcher, 2.e édit., *tom. II, pag. 181.*

l'auteur auroit eu l'intention de composer la distance de Thèbes à la mer, de celle de quatre mille huit cent soixante stades, résultant de l'évaluation des neuf journées de navigation comptées pour le trajet d'Héliopolis à Thèbes, et de la distance d'Héliopolis à la mer, déterminée précédemment à quinze cents stades. Nous ne croyons pas qu'on puisse interpréter ainsi le texte d'Hérodote, dont l'examen approfondi nous semble annoncer seulement l'intention de faire une sorte de récapitulation des stades qui entrent dans les principales dimensions de l'Égypte, mais non pas d'indiquer une addition de mesures partielles pour en former une mesure totale. Nous sommes d'autant mieux fondés à nous en tenir à cette opinion, que, d'après l'interprétation que nous avons donnée du texte d'Hérodote, la coïncidence des mesures anciennes et des mesures modernes est plus frappante.

Avant de quitter cette discussion, nous ferons observer qu'Hérodote a fait de la journée de navigation une évaluation qui paroîtra certainement trop foible à ceux qui ont parcouru l'Égypte : en effet, il ne la porte qu'à cinq cent quarante stades ou cinquante-quatre mille mètres (1). En suivant les contours du fleuve sur la carte d'Égypte, on trouve que la distance d'Héliopolis à Thèbes est de six cent quatre-vingt mille mètres environ, ou six mille huit cents stades; ce qui feroit, pour la journée de navigation, sept cent cinquante-cinq stades, ou soixante-quinze mille mètres. Cette évaluation n'est certainement pas trop forte; car nous avons éprouvé nous-mêmes que, dans la saison favorable, on parcourt jusqu'à dix myriamètres (2) par jour : mais il s'agit ici d'un terme moyen, qui présente toujours un certain vague. Aussi ne croyons-nous pas devoir faire usage de cette mesure de quatre mille huit cent soixante stades pour retrouver la position de Thèbes, qui d'ailleurs est fixée avec une exactitude parfaite, par les rapprochemens que nous avons faits précédemment.

Il résulte donc de ce qui précède, que le témoignage d'Hérodote donne le droit de conclure que l'emplacement occupé par les ruines de Karnak, Louqsor, Medynet-abou et Qournah, est bien celui de Thèbes.

Strabon (3), sans donner la distance absolue de Thèbes à quelque point connu, détermine cependant bien la position de cette première capitale de l'Égypte par l'ordre dans lequel il nomme les différentes villes qui bordent l'une et l'autre rive du fleuve. Il place *Abydus* au-dessus de *Ptolemaïs*. Après *Abydus* viennent *Diospolis parva*, aujourd'hui Hoû, ensuite *Tentyra*, *Coptos*, *Apollinopolis parva*, et enfin la ville de Thèbes, connue, au temps de Strabon, sous le nom de *Diospolis magna*. La position de Thèbes, relativement aux villes voisines, est ici trop bien indiquée pour qu'on puisse s'y méprendre; et l'ordre dans lequel se suivent Kous, qui renferme quelques vestiges d'antiquité, et Karnak, qui montre d'immenses débris, est bien le même que celui d'*Apollinopolis parva* et de *Diospolis magna*.

Diodore de Sicile ne détermine point la position géographique de Thèbes; mais les divers rapprochemens déjà faits ne permettent pas de douter que ce qu'il

(1) Environ quatorze lieues de deux mille toises.
(2) Environ vingt-cinq lieues de deux mille toises.
(3) *Voyez* la citation n.° IV, à la fin de cette Dissertation, *pag. 440*.

rapporte de cette ville célèbre ne convienne aux ruines de Karnak, Louqsor, Medynet-abou et Qournah (1).

Ptolémée (2) place le nome de Thèbes et sa métropole, la grande cité de Jupiter ou *Diospolis*, sous le 62.e degré de longitude, compté du méridien de l'île de Fer, et le 25.e degré 30 minutes de latitude. On sait quelle source d'erreurs renferme la détermination des points fixés par Ptolémée, à cause de la fausse évaluation qu'il a faite du degré de longitude, en le fixant à cinq cents stades, au lieu de sept cents qu'il auroit dû lui conserver. On peut consulter à ce sujet les savans ouvrages de M. Gossellin (3). Il ne nous est donc pas possible de conclure rien de précis de la comparaison des longitudes données par Ptolémée, et de celles qui ont été déterminées par les observations les plus récentes; mais on peut remarquer que la latitude de 25° 30′ assignée à *Diospolis* par Ptolémée ne diffère que de douze minutes de la latitude observée à Karnak par M. Nouet. D'ailleurs, l'ordre dans lequel Ptolémée cite les villes qui se trouvent dans les régions élevées de l'Égypte, s'accorde parfaitement avec les ruines que l'on y voit encore; et leur identité ne peut laisser aucune incertitude, si l'on reconnoît dans les villages modernes d'Erment et de Kous les restes des antiques cités d'*Hermonthis* et d'*Apollinopolis parva*.

L'Itinéraire d'Antonin (4) donne la distance de *Contra-Lato* à Thèbes. Nous la rapporterions ici, et nous ferions voir qu'elle diffère peu de celle que l'on prendroit sur la grande carte d'Égypte, s'il ne nous paroissoit plus convenable de déterminer la position de *Contra-Lato*, en partant de celle de Thèbes une fois bien établie.

S. Clément d'Alexandrie, Étienne de Byzance, Eusèbe, Ammien-Marcellin, parlent de la ville de Thèbes sans donner aucun détail sur sa position géographique: ils semblent s'être bornés à ce qu'en ont dit les écrivains qui les ont précédés. Mais nous avons rapproché assez d'autorités pour justifier l'opinion que nous avons avancée, et qui se présentera d'elle-même à tous les voyageurs, que les antiquités renfermées dans Karnak, Louqsor, Medynet-abou, le *Memnonium* et Qournah, sont les restes de la splendeur de Thèbes : cherchons maintenant quelle a pu être l'étendue de cette ville célèbre.

§. II.

De l'Étendue de Thèbes, et de la nature de ses Constructions.

Les écrivains de l'antiquité nous laissent dans quelque incertitude sur l'étendue

(1) *Voyez* la description de Karnak, *sect. VIII de ce chapitre, pag. 281.*

(2) Ptolem. *Geogr.* lib. IV, pag. 108, edit. Francofurt. 1605.

(3) *Voyez* la Géographie des Grecs analysée, et les Observations préliminaires et générales qui sont en tête de la nouvelle traduction de Strabon, par M. Gossellin.

(4) L'Itinéraire d'Antonin marque de Contra-Lato à Thèbes quarante mille pas; ce qui donne 59240 mètres; en évaluant, comme le fait M. Gossellin, le pas Romain à $1^{m},481$ [$4^{ds},561$], ou, ce qui est la même chose, le mille Romain de huit stades Olympiques, ou de six cents au degré, à 1481 mètres [$760^{t},107$]. Si l'on mesure sur la grande carte d'Égypte la distance qui se trouve entre la position de Contra-Lato, en face d'Esné, et les ruines de Karnak, en suivant les contours du fleuve, on trouve, à peu de chose près, la même distance de 59240 mètres.

de Thèbes, par la contradiction apparente des faits qu'ils avancent. Nous allons tâcher de répandre quelque lumière sur cette question.

Diodore de Sicile (1) donne à la ville de Thèbes un circuit de cent quarante stades. Nous avons eu déja beaucoup d'occasions (2) de faire remarquer que ses récits sont tirés des annales des prêtres de l'Égypte, ou des écrits de voyageurs plus anciens que lui, qui paroissent avoir puisé à la même source. Ainsi il n'y a point de doute qu'il ne fasse mention de stades Égyptiens qui doivent être évalués à cent mètres, d'après les raisons que nous en avons apportées. Il résulte de là que le circuit donné par Diodore à la ville de Thèbes seroit de quatorze mille mètres (3). Cette mesure convient très-bien au contour d'une ligne qui envelopperoit Karnak, Louqsor, Medynet-abou, le *Memnonium*, le tombeau d'Osymandyas, ou palais de Memnon, et Qournah, sans y comprendre Med-a'moud et l'hippodrome de Medynet-abou, qui n'étoient probablement que des dépendances de la ville. Mesuré effectivement sur le plan général de Thèbes (4), ce contour est plus grand que quatorze et moindre que quinze mille mètres, en y comprenant la largeur du fleuve : mais on sent bien qu'après tous les ravages dont Thèbes a été le théâtre depuis tant de siècles, il est difficile maintenant d'en retrouver les limites; et, dans l'état actuel des choses, le résultat auquel nous parvenons, approche trop près de la vérité, pour que nous ne le considérions pas comme entièrement exact.

Strabon (5) rapporte que, de son temps, on retrouvoit des vestiges de la grandeur de Thèbes dans une étendue en longueur [τὸ μῆκος] d'environ quatre-vingts stades. On sait que le stade dont Strabon fait le plus fréquemment usage, est celui qui est contenu deux cent cinquante-deux mille fois dans la circonférence de la terre, et qui, d'après les dernières évaluations faites en France, est de cent cinquante-huit mètres soixante-treize centièmes (6). Les quatre-vingts stades forment donc une longueur de douze mille six cent quatre-vingt-dix-huit mètres (7). C'est en effet là, à peu près, l'étendue qu'occupent, le long des bords du fleuve, toutes les ruines que l'on peut considérer comme appartenant à Thèbes, depuis Med-a'moud jusqu'au petit temple situé au sud de l'hippodrome de Medynet-abou (8); car, bien que ces deux points extrêmes ne soient pas compris dans l'enceinte proprement dite, cependant il est hors de doute qu'ils étoient des dépendances de la ville.

Étienne de Byzance (9) rapporte, d'après Caton, qu'avant que la ville de *Diospolis*, appelée *Hécatompyle*, eût été ruinée par les Perses, elle avoit quatre cents stades de longueur [τὸ μῆκος].

(1) *Voyez* la citation n.° V, *pag. 441.*

(2) *Voyez* principalement la description du tombeau d'Osymandyas, *sect. III de ce chapitre.*

(3) Sept mille cent quatre-vingt-trois toises: un peu plus de trois lieues et demie de deux mille toises.

(4) Voyez la *planche 1, A. vol. II.*

(5) *Voyez* la citation n.° VI, *pag. 441.*

(6) Quatre-vingt-une toises deux pieds sept pouces huit lignes.

(7) Six mille cinq cent quinze toises: trois lieues et un cinquième à peu près.

(8) Voyez *pl. 1, A. vol. II.* Il est difficile de vérifier cette mesure avec une exactitude mathématique, l'auteur ne fixant pas avec précision les points entre lesquels la distance est comptée. Strabon, en indiquant quatre-vingts stades environ, ne paroît point avoir voulu donner une mesure rigoureuse. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà fait observer, l'incertitude actuelle des limites de Thèbes s'opposeroit toujours à une vérification d'une exactitude parfaite.

(9) *Voyez* la citation n.° VII, à la fin de cette Dissertation, *pag. 441.*

Eustathe, dans ses Commentaires sur Denys le Périégète (1), dit que la ville occupoit un espace de quatre cent vingt stades, sans déterminer si cette étendue doit être considérée comme une longueur ou un contour.

D'Anville (2), pour concilier à-la-fois ces quatre autorités, qui semblent si peu d'accord, propose de substituer, dans Diodore, au mot πεϱίϐολον, celui de μῆκος, et au mot μῆκος dans la citation de Caton, celui de πεϱίϐολον. Par ces transpositions, qui, suivant le géographe Français, seroient nécessaires pour rétablir les textes altérés, les cent quarante stades de Diodore, considérés comme le diamètre d'une circonférence, étant triplés, donneroient un circuit de quatre cent vingt stades, qui coïncideroit exactement avec la mesure d'Eustathe, et qui ne différeroit que de vingt stades de celle de Caton. Cette explication est ingénieuse, sans doute; mais elle n'est guère probable. Comment supposer, en effet, qu'une altération de texte, de la nature de celle qu'il faut admettre, ait pu avoir lieu dans trois écrivains différens! Quant à nous, nous conviendrons de la difficulté de concilier ces quatre autorités : mais il nous suffit d'avoir montré que les témoignages de Diodore de Sicile et de Strabon n'impliquent point contradiction, et que même ils sont vérifiés par les restes encore subsistans de la splendeur de Thèbes ; car il s'agit ici des deux plus anciens écrivains qui parlent de l'ancienne capitale de l'Égypte, qu'ils avoient vue, ou dont ils font mention d'après des voyageurs et des historiens qui l'avoient aussi visitée. Ceux-là seuls peuvent donner des notions exactes sur les lieux dont il nous importe de reconnoître l'état dans la plus haute antiquité. Nous ne voyons pas comment on pourroit faire accorder Caton et Eustathe avec Strabon et Diodore, en admettant même une évaluation différente pour les stades qu'ils emploient; car le plus petit de tous ceux dont on ait fait usage dans l'antiquité, est le stade Égyptien de cent mètres. Évalués d'après ce module, les quatre cents stades de Caton et les quatre cent vingt stades d'Eustathe donneroient quarante à quarante-deux mille mètres [près de onze lieues de deux mille toises]; ce qui excède de beaucoup le contour effectif des ruines de Thèbes, et passe toutes les bornes de la vraisemblance. C'est cependant là l'opinion à laquelle s'est arrêté d'Anville, et qui a été vivement combattue par M. de Pauw (3).

Nous manquerions le but que nous nous sommes proposé, de bien faire connoître l'étendue de la ville de Thèbes, si nous négligions de la comparer, non-seulement aux capitales qui lui ont succédé en Égypte, mais encore à quelques-unes des villes de l'Europe les plus renommées par leur étendue.

Memphis avoit, au rapport de Diodore (4), un contour de cent cinquante stades; ce qui fait quinze mille mètres. Il n'est plus possible maintenant de vérifier cette mesure; car cette ville est, de toutes les capitales de l'Égypte, celle qui a le plus éprouvé les ravages des hommes et du temps. Les débris de ses temples, de ses palais et de tous ses édifices publics, ont servi aux embellissemens d'Alexandrie et

(1) *Voyez* la citation n.° VIII, à la fin de cette Dissertation, *pag. 441.*

(2) *Voyez* les Mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne, *pag. 201.*

(3) Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois, *tom. II, pag. 55 et suiv.*

(4) *Voyez* la citation n.° IX, à la fin de cette Dissertation, *pag. 442.*

du Kaire. Ses décombres ont été même tellement fouillés, que ce seroit en vain que l'on rechercheroit ses anciennes limites. Si l'on s'en tient donc au témoignage de Diodore, Memphis étoit un peu plus étendue que Thèbes : mais il faut faire attention que les cent quarante stades de contour assignés par Diodore à la ville de Thèbes ne comprennent ni Med-a'moud, ni le temple situé au sud de l'hippodrome de Medynet-abou, qui sont incontestablement des dépendances de cette ancienne capitale.

Le contour présumé de la ville d'Alexandrie (1), au temps des Ptolémées, est de quatorze mille mètres (2), ou cent quarante stades Égyptiens.

Le circuit de la ville du Kaire, capitale actuelle de l'Égypte, est de treize mille cinq cents mètres (3), pris sur une ligne qui envelopperoit toutes les sinuosités (4).

Il résulte de ces rapprochemens, que les villes qui ont tenu successivement le premier rang en Égypte, offrent peu de différence dans l'étendue de leurs contours, et nous sommes portés à croire que Thèbes l'emportoit sur toutes; mais il en est bien autrement, si on la compare à la capitale de la France et à celle de l'Angleterre. En effet, la circonférence de la nouvelle enceinte de Paris, en y comprenant la largeur de la Seine et des routes et chemins, est de vingt-quatre mille six cent seize mètres (5); et les auteurs Anglais portent à vingt-trois milles (6) la circonférence de Londres, comprenant Westminster, Southwark, et les accroissemens qu'a reçus cette vaste cité (7).

La surface renfermée dans la ligne qui envelopperoit Louqsor, Karnak, Medynet-abou, le *Memnonium* de Strabon, le tombeau d'Osymandyas et Qournah, est de dix-sept cent vingt-six hectares (8). En considérant les cent quarante stades, ou quatorze mille mètres, assignés par Diodore au contour de Thèbes, comme une circonférence de cercle, on trouve que la surface qui y seroit comprise est de seize cent trente-deux hectares, peu différens de l'aire que nous venons d'indiquer.

Étienne de Byzance (9) rapporte, d'après Caton, que la ville de *Diospolis* occupoit en surface trois mille sept cents aroures. S'il faut ajouter foi au témoignage d'Hérodote (10), l'aroure est une mesure carrée qui contient cent coudées d'Égypte en tout sens, ou dix mille coudées carrées. Les trois mille sept cents aroures font donc trente-sept millions de coudées carrées, qui, évaluées d'après le module retrouvé à Éléphantine, équivalent à mille vingt-huit hectares (11) à peu près, superficie bien inférieure à celle où sont actuellement éparses les ruines de Thèbes.

(1) *Voyez* la carte générale des côtes, rades, ports, ville et environs d'Alexandrie, *A. vol. V.*

(2) Sept mille cent quatre-vingt-trois toises.

(3) Six mille six cent soixante-dix toises.

(4) *Voyez* le plan du Kaire, *pl. 26, É. M. vol. I.*

(5) Douze mille six cent trente toises.

(6) Dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit toises.

(7) Cette ville immense est maintenant formée de la réunion de plus de quarante-cinq villages, autrefois dispersés autour de la capitale, à des distances très-inégales; et il est très-probable que sa circonférence actuelle, en comprenant quelques terrains vagues, qui tous les jours se couvrent de nouvelles maisons, peut être portée à douze lieues de deux mille toises.

(8) Si l'on retranche de cette surface deux cent cinquante six hectares occupés par le Nil, il restera encore quatorze cent soixante-dix hectares.

(9) *Voyez* le passage cité à la fin de cette Dissertation, n.° VII, *pag. 441.*

(10) *Hist.* lib. II, cap. 168, pag. 155, ed. 1618.

(11) Quatre-vingt-deux arpens.

La surface de la ville du Kaire est de sept cent quatre-vingt-treize hectares (1). Celle de Paris, comprise dans l'enceinte des nouveaux boulevarts, est de trois mille quatre cent quatorze hectares. Quant à celle de Londres, il est difficile de l'évaluer avec quelque exactitude, à cause de l'incertitude de ses limites; mais elle est immense.

Ainsi Thèbes a une superficie plus que double de celle du Kaire, et deux fois moindre que Paris.

Thèbes occupoit-elle les deux rives du fleuve? et tout l'espace renfermé dans le contour qui envelopperoit Karnak, Louqsor, Medynet-abou, le *Memnonium* de Strabon, le tombeau d'Osymandyas et Qournah, étoit-il rempli d'habitations particulières? De quels matériaux ces habitations étoient-elles construites, et quelles étoient les formes que présentoit leur architecture? Voilà les questions que l'on cherche à résoudre, après avoir examiné avec détail toute la partie de la plaine de Thèbes où se trouvent des ruines. Si l'on doit s'en rapporter aux témoignages de Strabon, de Diodore et de Juvénal, on ne peut douter que Thèbes n'existât sur les deux rives du fleuve. Il paroît extrêmement probable aussi, quoiqu'on ne puisse pas l'affirmer d'une manière positive, que tout l'espace compris entre les ruines actuelles et les deux rives du Nil renfermoit des habitations. L'énorme quantité de décombres et de débris de terres amoncelés à Karnak, à Louqsor, à Medynet-abou et à Qournah, ne permet point de douter qu'il ne faille voir ici le résultat de la destruction des maisons particulières. A la vérité, l'espace intermédiaire, celui sur-tout qui, du côté de la Libye, avoisine la rive du fleuve, n'offre point de semblables monticules, et par conséquent aucune trace d'habitations. Mais n'avons-nous pas fait voir que, dans une portion de cette même plaine, dont la surface est maintenant tout-à-fait unie, il a existé un monument considérable (2) qui a été presque entièrement détruit, ou dont les fondations sont actuellement recouvertes par les dépôts du Nil! Quatre ou cinq mètres de hauteur de limon, depuis l'érection des colosses de la plaine de Thèbes, ne sont-ils pas suffisans pour avoir fait disparoître les débris des habitations particulières qui ont pu exister sur les bords du fleuve! Si la même cause n'a point produit en apparence le même effet dans l'emplacement de Karnak, de Louqsor, de Medynet-abou et de Qournah, c'est que, Thèbes étant successivement déchue de son ancienne splendeur, les habitations n'ont pas été entretenues ou renouvelées dans toute l'étendue de sa surface; elles ont été restreintes dans des limites moins considérables, où se voient entassés maintenant les débris des maisons de tous les siècles. Ainsi les restes des constructions faites au temps des anciens Égyptiens ont servi de fondations à celles qui ont été élevées sous le gouvernement des Perses, des Grecs et des Romains, et celles-ci ont, à leur tour, cédé la place aux maisons bâties sous le gouvernement des Arabes et dans des temps encore plus modernes. On sait que les Égyptiens actuels ne réparent point leurs habitations lorsqu'elles tombent en ruine: il leur est plus commode et

(1) Dix-huit cent quatre-vingt-trois arpens et soixante-dix-huit perches, à raison de vingt pieds pour la perche et de cent perches pour l'arpent. Nous devons ce résultat à M. Jacotin, qui a bien voulu nous le communiquer.

(2) *Voyez* la description des colosses de la plaine de Thèbes, *sect. 11 de ce chapitre, pag. 92.*

plus avantageux d'en construire de nouvelles. Si les anciens Égyptiens en faisoient autant, il n'y a plus de quoi s'étonner de l'accumulation des décombres que l'on voit sur l'emplacement des villes anciennes.

Dans tout ce que nous venons de dire, nous avons supposé que les matériaux employés dans la construction des maisons particulières étoient formés du limon du Nil, et que c'étoient des briques séchées au soleil. C'est en effet là l'opinion qui paroît la plus vraisemblable à quiconque a parcouru le pays. Probablement il y avoit un petit nombre d'habitations particulières bâties en pierres; quelques-unes subsistent encore (1), ainsi que les palais et les temples : mais la plus grande partie étoit indubitablement construite en briques.

Quant à l'architecture de ces maisons, il est difficile de rien établir, puisque tous les documens manquent à-la-fois. Nous n'avons, pour nous guider, que le seul témoignage de Diodore de Sicile (2), qui rapporte que les maisons de Thèbes s'élevoient jusqu'à quatre et cinq étages: nous ne pensons pas toutefois qu'il faille se représenter ces étages comme ceux de nos habitations modernes; ils avoient sûrement peu d'élévation. Si les maisons de Thèbes avoient quelque ressemblance avec celles de la capitale actuelle de l'Égypte, on pourroit dire véritablement qu'elles avoient plusieurs étages, sans cependant être très-élevées. En effet, les bâtimens du Kaire se composent d'un rez-de-chaussée, au-dessus duquel sont de vastes pièces dont les plafonds s'élèvent jusqu'au sommet de l'édifice; mais plusieurs étages de petites chambres sont presque toujours contigus à ces grands appartemens : d'ailleurs, il y a lieu de croire que les anciens Égyptiens n'avoient pas de maisons très-vastes; et si l'on juge des habitations des particuliers par les palais des rois, on peut hasarder, sur leurs distributions, quelques conjectures plus ou moins probables. Nous avons dit (3) qu'à Louqsor et à Karnak les souverains occupoient les immenses salles hypostyles, qu'ils y passoient la plus grande partie du jour, et qu'ils avoient en outre de petits appartemens, construits en granit, où ils pouvoient se retirer. Il nous semble que les habitations particulières devoient offrir des dispositions analogues : elles devoient renfermer principalement une grande pièce où l'air circuloit avec facilité, où l'on étoit à l'abri de la chaleur du jour, et où l'on traitoit les affaires; elles devoient avoir aussi de petits appartemens où l'on se retiroit pendant la nuit. Voilà les convenances générales auxquelles il a toujours fallu satisfaire en Égypte; elles sont commandées par le climat; nous les voyons observées dans les anciens palais encore subsistans; elles le sont dans les maisons modernes: pourquoi ne l'auroient-elles point été dans les habitations particulières des anciens Égyptiens, à une époque où la civilisation et les arts étoient parvenus à un grand degré de perfection? Nous sommes loin toutefois de pouvoir rien dire de précis sur les formes qui ont été choisies pour satisfaire à ces convenances : il est très-vraisemblable que les maisons étoient terminées par des terrasses où les

(1) *Voyez* la description des ruines de Karnak, *sect. VIII de ce chapitre*, et la *planche 16*, *A. vol. III.*

(2) Ὁμοίως δὲ καὶ τὰς τῶν ἰδιωτῶν οἰκίας, ἃς μὲν τετρωρόφους, ἃς δὲ πεντωρόφους κατασκευάσαι.

Hunc etiam privatorum domos, alias ad quartam, alias ad quintam contignationem, eduxisse. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 54, tom. I, edit. 1746.)

(3) *Voyez* les descriptions des ruines de Louqsor et de Karnak, *sect. VII et VIII de ce chapitre.*

habitans

habitans de Thèbes passoient les nuits d'été, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans tout le pays.

La mosaïque de Palestrine (1) offre la représentation de quelques maisons Égyptiennes au temps des Romains; mais peut-on en tirer avec confiance des conséquences sur la forme des maisons Égyptiennes dans des temps plus éloignés!

Quant à la disposition des habitations les unes par rapport aux autres, il est probable qu'elles étoient contiguës et qu'elles formoient des rues étroites. Cette dernière condition est indispensable dans un climat aussi ardent que celui de l'Égypte, sur-tout à la latitude de Thèbes; on s'y est au moins conformé dans toutes les villes modernes.

Une opinion qui n'est point opposée à celle que nous venons d'avancer sur la composition de la ville de Thèbes, et qui se présente d'elle-même à ceux qui ont parcouru l'Égypte, consisteroit à supposer que Karnak, Louqsor, Medynet-abou, le *Memnonium* de Strabon, le tombeau d'Osymandyas et Qournah, étoient des monumens isolés, autour desquels étoient groupées des maisons particulières, dans une étendue plus ou moins considérable. C'étoient peut-être autant de petites villes dont l'ensemble formoit la grande cité de Thèbes. De nos jours même, on donne encore, dans ce pays, à la réunion de plusieurs villages, un seul nom générique. C'est ainsi, pour nous en tenir à un seul exemple particulier, que, dans la haute Égypte, on donne le nom de *Darâoueh* à la réunion de plusieurs villages situés dans le même canton. Nous avons eu tant de fois occasion de remarquer en Égypte la conservation des anciens usages, que l'opinion que nous venons d'avancer, peut être soutenue avec quelque vraisemblance.

Nous ne quitterons point ce sujet, sans rappeler que c'est du côté de la Libye que se trouve située la *Necropolis* (2) des anciens habitans de Thèbes. Quelques monumens dont il subsiste encore de magnifiques restes, tels que le tombeau d'Osymandyas (3), semblent avoir été communs aux vivans et aux morts. Toutes les autres sépultures encore existantes sont creusées dans la montagne Libyque.

§. III.

De l'Etymologie du nom de THÈBES, et des différentes Dénominations que la première Capitale de l'Égypte a portées dans l'antiquité.

PLUSIEURS écrivains ont cherché à découvrir l'étymologie du nom de *Thèbes*. On sait que cette dénomination a été commune à plusieurs villes de l'antiquité. Selon Varron *(de Re rustica)*, le mot de *Tebes*, écrit sans aspiration, désignoit, chez les Béotiens, une colline, un lieu élevé; et d'Anville (4) pense, d'après cela, que la ville de Thèbes, située dans la partie la plus élevée de l'Égypte, a pu tirer son nom de cette position : d'autres croient que le nom de *Thèbes* n'étoit autre

(1) *Voyez* l'Explication de la mosaïque de Palestrine par l'abbé Barthélemy, 1760, in-4.°

(2) *Voyez* l'introduction, *pag. 15.*

(3) *Voyez* la section III de ce chapitre.

(4) *Voyez* les Mémoires de d'Anville sur l'Égypte, *pag. 200.*

chose, dans l'ancienne langue des Égyptiens, que celui de *Thbaki* [la ville], donné par métonymie à la capitale de l'empire (1); et l'on ne peut nier, en effet, que Thèbes n'ait eu assez d'importance pour porter par excellence le nom de *ville*.

Quelques auteurs ont proposé de faire dériver le nom de *Thèbes* de l'hébreu *teybah* (2), qui veut dire une arche, un vaisseau. On sait que les habitans de Thèbes étoient adonnés au culte du soleil : les Égyptiens supposoient que, dans leur cours, le soleil et les astres étoient transportés sur des barques; et c'est ce qu'ils ont exprimé dans tous leurs monumens, et particulièrement dans leurs tableaux astronomiques (3). Cette étymologie nous paroît d'autant plus raisonnable, que, d'après les relations que les Hébreux ont eues en Égypte, ce mot peut avoir été emprunté par eux de la langue Égyptienne.

Un voyageur moderne, M. Bruce, a cru reconnoître dans la dénomination de *Medynet-abou*, qu'il écrit *Medynet-tabou*, la conservation du nom de la ville de Thèbes, le mot de *Medynet* signifiant *ville*. Cette remarque seroit précieuse, si l'orthographe du nom étoit telle que le voyageur l'indique : mais on doit écrire *Medynet-abou;* et ce nom, en prenant le second mot dans un sens qui lui est souvent donné, veut dire *ville du saint :* c'est-là très-probablement un reste de l'ancienne dénomination de cette partie de la ville de Thèbes que l'Itinéraire d'Antonin fait connoître sous le nom de *Papa*. La correspondance du mot Latin *papa* et du mot Arabe *abou* nous paroît toutefois certaine. Quelques personnes écrivent *Medynet-habou*. D'autres, en lisant *Medynet-abou*, et en restreignant ce nom à la signification de *ville du père*, ont avancé que Sésostris a fait bâtir, en mémoire de son père, la partie de la ville de Thèbes où se trouvent les magnifiques monumens (4) que nous avons décrits. C'est aux orientalistes à apprécier toutes ces conjectures; toujours est-il certain que les édifices de Medynet-abou ont rapport aux vastes conquêtes de Sésostris (5).

Les Hébreux paroissent nous avoir conservé le nom que portoit la ville de Thèbes; ils la désignent en effet sous le nom de *No-ammoun*, qui veut dire mot à mot, dans l'ancienne langue des Égyptiens, *ville d'Ammon*, ville adonnée au culte du soleil, considéré dans le belier, le chef des signes du zodiaque. Les *Septante* ont rendu ce mot par μερίδα Ἀμμὼν *portion* ou *possession d'Ammon*. C'est le nom que les Grecs ont traduit par *Diospolis*, ou *ville de Jupiter :* cependant il paroît qu'au temps des Romains cette dénomination de *Diospolis* n'étoit plus donnée à tout ce qui, dans la haute antiquité, avoit porté le nom de *Thèbes;* mais qu'elle devoit être plus particulièrement appliquée à la partie de l'ancienne ville qui comprend Karnak et Louqsor, et à tout l'espace qui existe entre ces deux endroits sur la rive orientale du fleuve. En effet, Strabon (6) dit positivement que c'étoit là qu'étoit la ville à l'époque où il voyageoit en Égypte, et il a soin d'observer que, sur la rive opposée,

(1) M. Marcel a avancé la même opinion dans une des notes de son Mémoire sur les inscriptions Koufiques, *É. M. tom. I, pag. 525.*

(2) תיבה, *arca, navis.*

(3) *Voyez* les dessins que nous avons recueillis de ces monumens, *A. vol. I et IV.*

(4) *Voyez* la description des monumens de Medynet-abou, *sect. I.re de ce chapitre.*

(5) *Voyez* la même description, *pag. 59 et suiv.*

(6) *Voyez* la citation du passage de Strabon, dans la description des colosses de la plaine de Thèbes, *sect. II de ce chapitre, pag. 117.*

il existoit une autre partie de Thèbes où se trouvoit le *Memnonium*. Nous ne rappellerons point ce que nous avons dit à ce sujet (1); mais nous ferons seulement remarquer que le *Memnonium* de Strabon est indiqué dans Ptolémée (2) sous le nom de *Memnon*. Ce géographe y place, un peu loin du fleuve, un bourg qu'il appelle *Tatyris*. La ressemblance de ce nom avec celui de *Phaturites* donné par Pline (3) à l'un des nomes situés dans la même partie de l'Égypte, a fait penser à d'Anville (4) que le *Memnon* de Ptolémée est le même lieu que le *Phaturites* de Pline, et nous sommes entièrement de cette opinion. Ainsi le *Memnonium* de Strabon, le *Memnon* de Ptolémée, et le chef-lieu du nome *Phaturites* de Pline, sont un seul et même endroit qui n'offre plus maintenant la moindre trace d'habitation.

Il résulte donc de tout ce que nous venons de dire, que Thèbes, lorsqu'elle eut perdu son ancienne splendeur, fut partagée en différentes villes ou bourgs, qui ont pris divers noms et ont été même des chefs-lieux de nomes particuliers. Peut-être cet état n'étoit-il que la continuation de ce qui avoit existé plus anciennement; et nous trouverions, jusqu'à un certain point, dans ce rapprochement, de quoi justifier la conjecture que nous avons hasardée (5) sur la composition de la ville de Thèbes.

§. IV.

Examen d'un Passage d'Homère sur la ville de Thèbes.

THÈBES est trop connue sous le nom d'*Hécatompyle* (6), ou ville aux cent portes, pour que nous ne cherchions point à découvrir quel a pu être le motif de cette dénomination fastueuse. C'est Homère qui l'a employée le premier. Ses vers ont rendu Thèbes célèbre dans l'antiquité, et ont fait à cette ville une renommée qui s'est soutenue jusqu'à ces temps modernes, où les merveilles qu'elle renferme étoient encore ignorées. On sait qu'en général le prince des poëtes imprime aux objets dont il parle, un cachet ineffaçable; ce qui est particulièrement fondé sur les connoissances très-étendues et très-variées qu'il avoit acquises dans ses voyages. En effet, on ne cite pas seulement les ouvrages d'Homère comme des chefs-d'œuvre de poésie, mais tout le monde s'accorde encore à les regarder comme des recueils précieux où l'histoire des temps anciens et la peinture des mœurs sont retracées avec fidélité, et qui offrent des descriptions géographiques très-exactes des lieux que le poëte avoit lui-même parcourus. Quoique, depuis ces temps éloignés, l'aspect du sol ait changé, que la mer ait envahi des terrains où l'on voyoit autrefois des champs cultivés, tandis qu'il s'est formé des attérissemens dans des lieux jadis couverts par les eaux, on reconnoît cependant encore, dans l'état actuel des choses, la vérité des descriptions dont les poëmes d'Homère sont remplis. Est-il donc surprenant qu'on les consulte dans beaucoup de circonstances étrangères

(1) *Voyez* la description des colosses de la plaine de Thèbes, *sect. 11 de ce chapitre.*

(2) Ptolem. *Geograph.* lib. IV, pag. 107, edit. Francofurt. 1605.

(3) *Natur. Hist.* lib. V, cap. 9.

(4) *Voyez* ses Mémoires sur l'Égypte, *pag. 206.*

(5) Voyez *pag. 425.*

(6) Juvenal. *sat. XV;* Dion. *Orbis descriptio*, vers. 250; Nonnus, *Dionys.* lib. IV; Diod. Sic. *Bibl. hist.* lib. I; Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 815, &c.

à la poésie, et qu'on les regarde en quelque sorte comme le *compendium* des connoissances humaines, à l'époque éloignée dont ils retracent le souvenir! Ainsi la réputation de grandeur et de magnificence qu'Homère a faite à Thèbes, a été confirmée par tous les écrivains anciens et modernes, d'après ce que le poëte rapporte de cette antique cité au livre IX de l'Iliade. On y voit en effet qu'Agamemnon voulant forcer les Grecs à prendre la fuite, Diomède et Nestor s'y opposent. A la persuasion de Nestor, on envoie des députés à Achille pour l'engager à reprendre les armes. Celui-ci refuse de céder à leur prière : il se plaint avec amertume d'avoir été trompé et offensé par Agamemnon; et pour prouver que rien au monde ne peut le fléchir, il dit que, quand Agamemnon lui donneroit dix fois et vingt fois autant de richesses qu'il lui en promet, quand il y ajouteroit encore toutes celles qui arrivent à Orchomène, toutes celles que renferme Thèbes d'Égypte, dans laquelle il y a beaucoup de trésors cachés, qui a cent portes par chacune desquelles sortent deux cents hommes avec des chevaux et des chars, on ne le détermineroit point à reprendre les armes.

Οὐδ' εἴ μοι δεκάκις τε καὶ εἰκοσάκις τόσα δοίη,
Ὅσσα τέ οἱ νῦν ἔστι, καὶ εἴ ποθεν ἄλλα γένοιτο,
Οὐδ' ὅσ' ἐς Ὀρχομενὸν ποτινίσσεται, οὐδ' ὅσα Θήβας
Αἰγυπτίας, ὅθι πλεῖστα δόμοις ἐν κτήματα κεῖται,
Αἳ θ' ἑκατόμπυλοί εἰσι, διηκόσιοι δ' ἀν' ἑκάστην
Ἄνέρες ἐξοιχνεῦσι σὺν ἵπποισι καὶ ὄχεσφιν.

Iliad. lib. IX, v. 379.

Ce texte, mal interprété, a donné lieu à des opinions outrées sur la force militaire et sur l'étendue de Thèbes; mais il est cependant évident qu'il ne suppose pas l'existence de plus de vingt mille chariots armés en guerre. Comme nous savons d'après les scènes militaires sculptées sur les murs des palais Égyptiens (1), que presque toujours un seul guerrier est monté dans un char et suffit à le conduire en même temps qu'il lance des flèches et combat son ennemi, il n'y a vraiment rien d'extraordinaire dans la force militaire que le poëte suppose à une ville qui offre encore aujourd'hui d'immenses vestiges de grandeur et de magnificence. Homère ne peut donc être même taxé d'une sorte d'exagération permise dans la poésie. Voyons s'il en est ainsi pour les cent portes qu'il attribue à l'ancienne capitale de l'Égypte.

Dans tout l'emplacement des ruines de Thèbes, on ne rencontre que des enceintes particulières destinées à isoler et à renfermer les monumens publics : nulle part on n'aperçoit de traces d'une enceinte générale qui auroit enveloppé toute la ville, et par conséquent nul vestige des cent portes indiquées par Homère, s'il faut se représenter des portes telles que celles qui donnent entrée dans nos cités modernes. D'ailleurs la saine raison se refuse à admettre une ville aussi immense que le supposeroit l'existence de ces cent portes. Paris, dont la circonférence est presque double (2) de celle de Thèbes, n'a que cinquante-deux issues. Les anciens

(1) *Voyez* les sections I, III, VII et VIII de ce chapitre.

(2) *Voyez* ce que nous avons rapporté *pag.* 422.

eux-mêmes, en citant le passage d'Homère, ont cherché à en donner une interprétation sous ce rapport. C'est ainsi que Diodore de Sicile (1) pense que Thèbes n'a jamais eu cent portes, mais que le surnom d'*Hécatompyle* lui vient des grands et nombreux vestibules de temples et de palais dont elle est remplie. C'est, à notre avis, l'opinion la plus raisonnable que l'on puisse se former à ce sujet. A l'autorité de Diodore de Sicile se joint l'habitude que l'on a de temps immémorial dans l'Orient, d'appeler du nom de *portes* les palais et les maisons des grands. Nous en retrouvons à Thèbes même la conservation dans la dénomination de *Bybân el-Molouk*, c'est-à-dire, portes des rois, donnée aux magnifiques tombeaux creusés dans la vallée voisine de Qournah. Actuellement encore, dans les pays Orientaux, le principal luxe des habitations consiste dans la porte unique qui y donne entrée; c'est là que l'on fait la conversation, et que l'on donne une espèce d'audience et d'hospitalité. C'est ainsi probablement que l'on a fait de tout temps en Égypte. Homère a voulu peindre ces usages à grands traits; et tout le merveilleux qu'on a vu dans ses vers, vient des lecteurs, et non du poëte.

Plusieurs voyageurs, prenant le passage d'Homère au pied de la lettre, ont recherché les vestiges des cent portes de Thèbes. L'un d'eux (2) a cru les voir dans les cent montagnes qui avoisinent la ville et où sont creusés les tombeaux des rois. Il seroit aussi difficile d'assigner sur les lieux les cent montagnes dont parle le voyageur, que les cent portes dont parle le poëte.

S'il falloit s'écarter de l'interprétation que nous venons de donner du passage d'Homère, nous serions plutôt portés, comme nous l'avons déjà insinué, à voir les cent portes de Thèbes dans les nombreuses ouvertures du vaste hippodrome (3) de Medynet-abou, et dans celles qui ont dû probablement exister dans l'enceinte située au sud-est de Louqsor. C'est en effet par ces portes que sortoient les troupes nombreuses que l'on réunissoit très-probablement dans ces hippodromes, à des époques et dans des circonstances déterminées.

Le passage d'Homère, interprété et analysé comme nous venons de le faire, ne présente rien d'incroyable; mais il a été l'origine et la source première de toutes les exagérations que se sont permises sur la ville de Thèbes les écrivains qui sont venus après le poëte, et sur-tout ses commentateurs. Strabon, Diodore de Sicile, Juvénal et Pomponius Mela, ont fait usage du passage d'Homère en enchérissant encore sur le merveilleux qu'ils ont cru y apercevoir; mais parmi ces écrivains on doit plus particulièrement distinguer Pomponius Mela (4). En effet, il ne se contente pas de dire d'après Homère que la ville avoit cent portes; mais il ajoute, sur des

(1) Ἔνιοι δέ φασιν ὑ πύλας ἑκατὸν ἐσχηκέναι τὴν πόλιν, ἀλλὰ πολλὰ καὶ μεγάλα προπύλαια τῶν ἱερῶν, ἀφ' ὧν Ἑκατόμπυλον ὠνομάσθαι, καθαπερεὶ πολύπυλον.

Tametsi sunt qui non centum portas habuisse urbem asserant, sed multa et ingentia templorum vestibula; unde Hecatompylus *à centum, hoc est, multis portis cognominata sit.* (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, tom. I, pag. 55, edit. 1746.)

(2) M. Bruce, dans son Voyage aux sources du Nil. Voyez *tom. I, pag. 149*, traduction de M. Castera.

(3) *Voyez* les sect. I.re et VII de ce chapitre.

(4) *Viginti millia urbium Amasi regnante habitarunt, et nunc multas habitant. Earum clarissimæ, procul à mari, Saïs, Memphis, Syene, Bubastis, Elephantis, et Thebæ; uti quæ (ut Homero dictum est) centum portas, sive (ut alii aiunt) centum aulas habent, totidem olim principum domos; solitasque singulas, ubi negotium exegerat, dena armatorum millia effundere.* (Pomp. Mel. *de situ orbis libri tres*, lib. 1, cap. IX, pag. 65, ex edit. Abrahami Gronovii, 1782, in-8.°)

rapports vagues et incertains, que Thèbes renfermoit cent palais, de chacun desquels il sortoit dix mille hommes armés, ce qui porteroit la milice de Thèbes à un million d'hommes. Cette exagération paroîtra toutefois peu de chose, si on la compare à celle d'un commentateur d'Homère (1), qui prétend que la ville renfermoit trente-trois mille rues, qu'elle occupoit une surface de trois mille sept cents aroures, qu'elle avoit cent portes, sept millions d'habitans, et que de chacune de ses portes il sortoit dix mille soldats, mille cavaliers et deux cents chariots armés en guerre. On ne peut renfermer en moins de lignes plus de contradictions et d'absurdités : car comment admettre que, dans un espace de trois mille sept cents aroures, qui présente une surface (2) bien moindre que celle qui est occupée par l'emplacement des ruines encore subsistantes, il ait pu exister une ville qui auroit renfermé trente-trois mille rues? Paris n'en renferme pas deux mille; et cependant, d'après toutes les probabilités, sa surface est beaucoup plus considérable (3) que ne l'a jamais été celle de Thèbes. On ne porte qu'à six mille le nombre des rues de Londres, la plus grande ville qui ait jamais existé. Que penser aussi du nombre prodigieux d'un million d'hommes armés, ou de sept millions d'habitans renfermés dans une seule et même cité? La note du commentateur paroît être un rapprochement fait sans critique et sans discernement de tout ce que les anciens ont pu dire, non pas seulement de la ville de Thèbes, mais bien de toute l'Égypte ; car Hérodote et Aristote (4) nous apprennent positivement que ce pays étoit appelé autrefois du nom de *Thèbes*, qui étoit celui de sa capitale. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui l'Égypte s'appelle *Messir*, du nom de *Mesr* que porte le Kaire, sa capitale actuelle. Les sept millions d'habitans que le commentateur donne à la ville de Thèbes, ne sont autre chose que la population que Diodore accorde à l'Égypte à l'époque où elle a été le plus peuplée (5) ; car l'historien convient que de son temps cette population ne s'élevoit pas à plus de trois millions d'hommes. Il est probable aussi que le mot de κώμας doit être traduit par *villes* ou *villages*, et que le commentateur que nous avons cité aura eu l'intention de rappeler, non pas le nombre des rues de Thèbes, mais bien les trente-trois mille villes qui, selon Théocrite (6), existoient en Égypte sous le règne de Ptolémée Philadelphe.

A la vérité, Diodore de Sicile, en répétant de semblables assertions, semble leur donner quelque crédit. On conçoit pourtant que la vanité des prêtres de l'Égypte a pu mettre en avant de pareils faits; mais il est très-difficile d'y ajouter foi, lorsqu'on sait que le pays ne renferme pas actuellement plus de deux mille cinq cents villes ou villages, que sa population ne s'élève pas à plus de deux millions trois cent mille habitans, et que la surface du terrain cultivable est à peu près de dix-huit cents lieues carrées. Quelque bien gouvernée qu'ait pu être l'Égypte dans l'antiquité, on n'attribuera jamais à l'excellence de ses lois des résultats aussi exagérés que ceux que nous avons cités.

(1) *Voyez* la citation n.° X, à la fin de cette Dissertation, *pag. 442.*

(2) *Voyez* ce que nous avons dit *pag. 422.*

(3) Voyez *pag. 423.*

(4) Πάλαι αἱ Θῆβαι Αἴγυπτος ἐκαλέετο. (Herod. *Hist.* lib. II, pag. 96, edit 1618.) — Τὸ ἀρχαῖον ἡ Αἴγυπτος Θῆβαι καλούμεναι. (Arist. *Meteor.* I, cap. 14.)

(5) *Voyez* la citation n.° XI, à la fin de cette Dissertation, *pag. 442.*

(6) *Idylle XVII.*

Strabon (1) et Tacite (2), d'après les interprétations des monumens Égyptiens, portent la milice de Thèbes, l'un à un million d'hommes, et l'autre à sept cent mille. Mais tous ces renseignemens ont une origine commune : c'est le produit de la vanité des prêtres de l'Égypte. Il faut savoir les réduire à leur juste valeur.

Quoique le texte d'Homère, sur la force militaire de Thèbes, ne présente rien de trop exagéré, cependant il y a quelque raison de croire que les vingt mille chariots armés en guerre dont le poëte fait mention, étoient ce que fournissoit dans cette arme l'Égypte toute entière ; car Diodore de Sicile (3) rapporte que, de son temps, on montroit encore, depuis Memphis jusqu'à Thèbes, sur la rive occidentale du fleuve, les fondations de cent écuries qui pouvoient contenir chacune deux cents chevaux. Ainsi la portion des forces militaires de l'Égypte qui consistoit dans les chars armés en guerre, ne restoit pas seulement à Thèbes, mais elle étoit répandue sur toute la surface du pays. Elle se réunissoit probablement dans la capitale, à de certaines époques et dans des circonstances extraordinaires, telles que la célébration de quelques fêtes solennelles, ou le départ pour quelques expéditions lointaines ; car, malgré l'autorité de l'un des plus grands hommes du siècle dernier, on ne peut nier que les Égyptiens n'aient été conquérans. « Jamais, dit Voltaire (4), dans les » temps connus, les Égyptiens ne furent redoutables; jamais ennemi n'entra chez » eux qu'il ne les subjuguât. Les Scythes commencèrent, puis Nabuchodonosor, » Cyrus, Cambyse, Ochus, Alexandre, César, Auguste, le calife Omar, les » Mamlouks de Colchos, et enfin Sélim. Il est vrai, continue l'historien, qu'un » peuple humilié peut avoir été autrefois conquérant; témoin les Grecs et les Ro- » mains. Mais nous sommes plus sûrs de l'ancienne grandeur des Romains que de » celle de Sésostris. » Au temps de Voltaire, où l'Égypte n'étoit pas connue, on pouvoit s'exprimer ainsi : mais, maintenant que l'expédition Française a fait découvrir des monumens encore subsistans, qui attestent les conquêtes et les actions glorieuses d'Osymandyas (5), de Sésostris (6), et d'autres rois guerriers dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous, mais dont les traits sont encore gravés sur la pierre, est-il possible de douter des expéditions militaires des anciens Égyptiens ! et peut-on refuser de se rendre à la conviction qui doit nécessairement résulter de la conformité des documens épars de l'histoire avec la série non interrompue des faits transmis dans les bas-reliefs historiques des palais de Thèbes, où l'on voit des représentations de batailles (7), des passages de fleuves, des siéges de forteresses, des combats sur des chars? Il faut donc admettre que l'état d'humiliation dans lequel les Égyptiens sont depuis si long-temps, a été précédé d'un période éclatant de victoires et de conquêtes.

(1) *Voyez* la citation n.° XII, à la fin de cette Dissertation, *pag. 442.*

(2) *Voyez* la citation que nous avons faite de cet historien, *pag. 244, note 2.*

(3) *Voyez* la citation n.° XIII, à la fin de cette Dissertation, *pag. 442.*

(4) *Voyez* l'Essai sur les mœurs.

(5) *Voyez* la description du palais de Memnon ou tombeau d'Osymandyas, *sect. III de ce chapitre, pag. 121.*

(6) *Voyez* la description de Medynet-abou, *sect. I.re de ce chapitre, pag. 21.*

(7) *Voyez* les descriptions de Medynet-abou, du palais de Memnon ou tombeau d'Osymandyas, de Louqsor et de Karnak.

§. V.

Origine et Fondation de Thèbes.

Il est difficile de rien dire de satisfaisant sur l'origine de Thèbes: les écrivains les plus recommandables nous laissent à ce sujet dans la plus grande incertitude. Les uns, en attribuant aux dieux la fondation de cette ville, semblent indiquer par-là qu'elle se perd dans la nuit des temps; d'autres la font dater du temps des plus anciens rois d'Égypte dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Diodore de Sicile convient que non-seulement les écrivains, mais encore les prêtres de l'Égypte eux-mêmes, ne sont pas, sur ce point, du même sentiment (1). Il s'accorde avec Hérodote pour reporter très-haut dans l'antiquité l'époque des premiers rois Égyptiens, et ces deux auteurs ne font pas mention de moins de douze à quatorze mille ans avant notre ère (2). Platon (3), qui avoit fréquenté les colléges des prêtres, et qui avoit séjourné à Thèbes, rapporte que, dix mille ans avant lui, les Égyptiens sculptoient et dessinoient; ce qui a dû nécessairement avoir lieu à Thèbes, qui remonte à l'origine de l'empire Égyptien. Les monumens astronomiques que nous avons découverts dans plusieurs temples du Sa'yd et dans les tombeaux des rois de Thèbes, annoncent des connoissances qui ne peuvent être que le résultat d'observations faites pendant une longue suite de siècles. Il n'est point hors de propos de remarquer aussi le concours unanime de tous les témoignages des historiens et des philosophes Grecs et Romains, pour reconnoître dans les Égyptiens un des plus anciens peuples. Tout semble donc prouver qu'il faut reporter bien au-delà des temps historiques de la Grèce l'époque où l'on a jeté les premiers fondemens d'une ville qui devoit attester à jamais la puissance des Égyptiens. Ajoutons à toutes ces considérations, que la plupart des édifices de Thèbes portent des marques incontestables d'une grande vétusté. C'est un fait qui n'est pas de nature à produire une forte impression sur ceux qui n'ont point vu les monumens; mais il porte la conviction dans l'esprit de ceux qui ont pu, sur les lieux mêmes, comparer entre eux les édifices de l'ancienne Égypte. En effet, dans un pays où il n'existe, pour ainsi dire, aucune cause de destruction, où le ciel n'est jamais couvert de ces nuages qui, dans nos climats, versent ces pluies si destructives de nos édifices, où l'on n'éprouve point l'alternative de la sécheresse et de l'humidité, de la chaleur et du froid, des traces d'antiquité telles que celles qu'on observe sur les monumens de Thèbes (4), ne peuvent être que le résultat d'une cause qui a dû exercer son action d'autant plus de temps, qu'elle est de nature à produire des effets moins sensibles. Il faut remarquer encore que la plupart de ces vieux édifices de Thèbes sont construits avec des débris d'autres monumens qui étoient peut-être eux mêmes tombés de vétusté (5).

(1) *Voyez* les citations n.os V et XIV, *pag. 441 et 443.*

(2) *Voyez* le canon chronologique des rois d'Égypte, selon les systèmes de Diodore et d'Hérodote, *tome VIII* de la nouvelle édition de la traduction de M. Larcher, *pag. 73 et 125.*

(3) *De Legibus*, lib. II. *Voyez* la citation n.° I, *pag. 299.*

(4) *Voyez* la description de Karnak, *section VIII, pag. 269.*

(5) *Voyez* la description de Karnak, *sect. VIII de ce chapitre.*

§. VI.

§. VI.

Thèbes a été la capitale d'un Empire qui ne se bornoit pas seulement à l'Égypte.

PLUSIEURS critiques (1) ont avancé, d'après des autorités plus ou moins fondées, que Thèbes a été la capitale d'un empire qui n'étoit pas borné à la dernière cataracte du Nil, mais qui s'étendoit bien avant dans la Nubie et l'Abyssinie. Cette opinion est presque entièrement confirmée par les faits que nous avons recueillis. Ce n'est pas toutefois que nous voulions établir que l'Égypte et l'Éthiopie n'ont jamais formé qu'un seul royaume ; mais il paroît certain, d'après les témoignages des historiens et les observations des voyageurs, qu'à diverses époques l'Égypte a tenu l'Éthiopie sous sa domination (2). En effet, nous voyons cette contrée comptée par les historiens (3) au nombre des conquêtes de Sésostris. Tout ce que nous avons pu apprendre à Philæ, nous porte à croire qu'il existe au-dessus de la dernière cataracte, sur les bords du Nil, des temples et des édifices du même style que ceux qui décorent la Thébaïde. L'infatigable voyageur Norden a vu une partie de ces monumens dont il a publié des dessins ; et le général Béliard, poursuivant les Mamlouks à plusieurs lieues au-dessus de Syène, a pu vérifier, avec quelques-uns des membres de la Commission des sciences et arts (4), plusieurs faits avancés par Norden, et les renseignemens qui nous ont été donnés. Il paroît assez constant que tous ces monumens ont un air de fraîcheur qui ne permet pas de leur assigner la même antiquité qu'aux édifices de Thèbes. C'est au moins là l'opinion qu'a fait naître en nous la vue des constructions de Philæ, qui déjà ne sont plus en Égypte. Il y a donc quelque raison de croire que ces monumens ne sont, pour ainsi dire, que le résultat de l'extension de la puissance Égyptienne ; qu'ils ont été bâtis à une époque où l'empire, depuis long-temps établi et constitué, avoit Thèbes pour sa capitale. Ce qui autorise encore cette opinion, ce sont les rapports des voyageurs, qui n'indiquent point dans l'intérieur de l'Abyssinie des traces de l'existence d'un peuple civilisé à une époque antérieure aux Égyptiens. Il ne faudroit pas cependant conclure de là que l'Égypte n'ait pas reçu très-anciennement des colonies Éthiopiennes. Le témoignage de Diodore de Sicile (5) est trop positif pour qu'on puisse douter de ce fait ; et d'ailleurs, quelques rapprochemens qui se présentent naturellement, semblent indiquer des rapports entre l'Égypte et l'Éthiopie. En effet, si l'on remarque parmi les hiéroglyphes beaucoup d'animaux propres à l'Égypte, il en est d'autres aussi qui ne lui appartiennent point ; de ce nombre est le lion. Les déserts

(1) Consultez M. de Pauw et les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

(2) Nous ne voulons point parler ici d'une époque plus récente à laquelle il est constant que des colonies mêlées d'Égyptiens et de Grecs se sont répandues jusqu'au fond de l'Abyssinie. Les ruines de la ville royale d'Axum, qui offrent encore des monumens de style Grec mêlé d'Égyptien, et des inscriptions où l'on fait mention de Ptolémée Évergète, annoncent, d'une manière non équivoque, que cette ancienne cité a été soumise au gouvernement de l'Égypte, vers le temps des Ptolémées.

(3) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 110, pag. 129, edit. 1618 ; et Diod. Sic. *Bibl. hist.* lib. I, pag. 64, tom. I, edit. 1746.

(4) M. Nectoux, l'un de nos collègues, étoit de ce nombre, et a publié ses observations dans un ouvrage ayant pour titre, *Voyage dans la haute Égypte.*

(5) Diod. Sic. *Bibl. hist.* lib. III, pag. 175, tom. I, edit. 1746.

de l'intérieur de l'Afrique (1) sont le séjour de cet animal; et les voyageurs (2) racontent que, sur le chemin de Gondar à Sennar, on le rencontre fréquemment. La girafe, quadrupède très-grand, très-gros, et fort remarquable par sa forme singulière, la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et de ses jambes de devant, habite sur-tout l'Éthiopie : elle ne s'est jamais répandue au-delà du tropique, et cependant on la trouve sculptée sur les monumens de la Thébaïde, particulièrement à Erment. Il nous semble que ces faits confirment les témoignages des historiens, dans ce qu'ils rapportent des relations qui ont subsisté entre l'Égypte et l'Éthiopie. C'est d'ailleurs là l'opinion de tous ceux qui ont écrit sur l'Égypte. Mais que ces relations aient été telles, que les Éthiopiens civilisés aient apporté en Égypte les sciences et les arts; qu'en descendant successivement le Nil, ils aient marqué leur passage par les monumens qui se voient encore aujourd'hui dans la Nubie; qu'arrivés sur l'emplacement de Thèbes, ils aient jeté les fondemens de cette ancienne capitale, et l'aient décorée des monumens des arts qui en font encore aujourd'hui l'ornement, c'est ce que nous ne pensons pas que l'on puisse démontrer, quoique ce soit là l'opinion la plus généralement répandue. Le style de l'architecture Égyptienne, la nature de ses ornemens, qui offrent l'imitation d'arbres et de plantes croissant sur les bords du Nil, tout nous porte, au contraire, à penser que le centre de la civilisation et des arts de l'Égypte doit être placé à Thèbes; que c'est de là qu'ils sont sortis, comme d'une source commune, pour se répandre au nord et au sud, et que c'est sous leur influence que se sont successivement élevés les monumens de la basse Égypte, et ceux qui se voient encore aujourd'hui dans la Nubie.

Si l'on admet notre opinion, il faudra bien cesser d'ajouter foi à ceux qui, faisant refluer les peuples du sud de l'Afrique vers le nord, veulent que les anciens Égyptiens aient été de race Nègre (3); ce qui, dans tous les cas, nous paroît dépourvu de fondement : car, indépendamment de ce que toutes les sculptures des monumens, toutes les statues Égyptiennes, depuis les plus grands colosses de Thèbes jusqu'aux plus petites idoles, ne rappellent en aucune manière les traits de la figure des Nègres; outre que les têtes des momies des catacombes de Thèbes (4) présentent des profils droits, les habitans de la Nubie et de l'Abyssinie, au rapport des voyageurs Portugais et du chevalier Bruce, n'ont nullement les traits ni les cheveux des Nègres. C'est un fait que nous avons pu vérifier nous-mêmes à Philæ et au Kaire, où nous avons vu beaucoup d'hommes de ces pays. Ils ont le profil droit, les lèvres un peu épaisses, les cheveux longs et frisés, et non pas crépus ou laineux. Ils ont, à la vérité, le teint noir; mais ce n'est pas là un des caractères exclusifs des Nègres. A tous ces faits, qui établissent d'une manière incontestable que les Égyptiens n'étoient point de race Nègre, on oppose le sphinx des pyramides de Memphis. Mais cette figure ne nous paroît point rappeler les traits des Nègres; elle se rapproche davantage du caractère de la figure des Qobtes, qui, dans l'opinion de beaucoup de personnes, passent pour être les descendans des Égyptiens. Et d'ailleurs, cette tête fût-elle celle d'un

(1) *Voyez* l'Histoire naturelle de Buffon, *Quadrupèdes, tom. VIII, in-12.*

(2) *Voyez* le Voyage de Poncet.

(3) *Voyez* les Ruines, par M. de Volney, *pag. 29*, et la note qui se rapporte à cette page.

(4) Voyez les *planches 49 et 50, A, vol. II.*

Nègre, quelle conséquence pourroit-on tirer d'un fait isolé? A notre avis, on ne pourroit pas plus en conclure que les Égyptiens étoient de race Nègre, que l'on ne conclura qu'il y avoit chez ce peuple des hommes à tête de chacal, d'épervier et d'ibis, parce que l'on voit de ces espèces de figures sculptées sur les monumens. Ne connoît-on pas le goût des Égyptiens pour les figures emblématiques? Pourquoi le sphinx des pyramides n'en seroit-il pas une?

§. VII.

Quelles ont été les Causes de la Splendeur de Thèbes.

La beauté, la magnificence, qui éclatent dans les ruines de Thèbes, nous conduisent naturellement à rechercher quelles ont été les causes de sa splendeur. Il faut bien se garder de penser, comme quelques-uns l'ont prétendu, que l'Égypte, isolée et livrée à elle-même, n'a eu aucun rapport avec les pays qui l'environnent; que les magnifiques et immenses monumens qu'elle renferme ne sont que le résultat de la surabondance de sa population, et des richesses provenant de l'échange, de province à province, des productions d'un sol dont rien, il est vrai, n'égale la fertilité. S'il est constant que les anciens Égyptiens ont tenu pendant long-temps les Grecs éloignés de leur pays, il n'est pas moins certain qu'ils ont entretenu, dès la plus haute antiquité, des relations avec l'Inde, et qu'ils ont porté leurs armes non-seulement dans ce pays, mais encore dans la Perse; ce qui résulte plus particulièrement du témoignage de Tacite (1). Ainsi l'on ne peut douter que Thèbes n'ait été pendant long-temps l'entrepôt du commerce de ces riches contrées avec la Phénicie, et que les rois conquérans qui ont occupé le trône d'Égypte n'y aient accumulé les dépouilles des peuples vaincus. Les objets précieux dont, au rapport des historiens (2), les temples et les palais de Thèbes étoient remplis, les bas-reliefs historiques sculptés sur les murs des édifices (3), ne laissent aucun doute sur les relations de l'Égypte avec l'Inde. D'ailleurs, Homère (4), en parlant de Thèbes, ne dit-il pas d'une manière précise qu'on y apportoit d'immenses richesses, ainsi qu'à Orchomène, l'une des villes les plus célèbres de la Grèce, à l'époque où vivoit le poëte! Mais rappelons rapidement les causes qui ont rendu l'Égypte si florissante dans les temps dont l'histoire nous a conservé le souvenir, et nous en conclurons, par des inductions probables, l'état de ce pays dans les temps les plus éloignés. Placée entre deux mers, dont l'une baigne les rivages de l'Inde, qui alimente depuis si long-temps l'Occident des produits de son sol et de son industrie; arrosée par un fleuve navigable dans la plus grande partie de son cours, l'Égypte est dans la position la plus favorable pour s'adonner au commerce. Aussi voyons-nous Alexandre, frappé de sa situation avantageuse, et

(1) *Voyez* la note 2, *pag. 244.*

(2) *Voyez* un passage que nous avons cité de Diodore de Sicile, dans la description de Karnak, *sect. VIII de ce chapitre, pag. 281 et 299.*

(3) *Voyez* la description des monumens de Medynet-abou, *sect. 1.re de ce chapitre.*

(4) *Voyez* le passage cité *pag. 428.*

témoin de l'activité de ses habitans, concevoir, dès son arrivée, les plus grands projets sur ce pays, et jeter les fondemens d'une ville qui devoit devenir le centre des relations commerciales de l'univers. En effet, les premiers rois Lagides leur imprimèrent un mouvement qui s'est soutenu jusqu'aux derniers princes de leur dynastie. Un canal fameux rétabli pour faire communiquer la mer Rouge au Nil, de nouvelles routes ouvertes à travers les déserts de la haute Égypte, sont les grands résultats qui ont signalé leurs efforts. Alexandrie devint, sous leur empire, la ville la plus opulente du monde, où l'on étaloit, dans des pompes magnifiques, les productions les plus rares de tous les pays connus. Mais, avant ce période éclatant, les habitans de l'Égypte n'avoient point négligé de s'appliquer au commerce : comprimés sous le gouvernement tyrannique des Perses, ils s'y livroient encore, et on les voit, sous Darius fils d'Hystaspe, développer de grands moyens maritimes; on voit ce prince lui-même continuer les travaux entrepris pour l'extension et la prospérité de la navigation.

Sous les derniers Pharaons, le commerce jouissoit encore d'un assez grand éclat. Amasis, Apriès son prédécesseur, et Nécao, sur-tout, paroissent avoir fait les plus grands efforts pour le favoriser. Si, sous leurs règnes, Memphis est parvenue au plus haut degré de puissance et de richesse, elle le doit, ainsi qu'Alexandrie qui lui a succédé, aux entreprises de ses nombreux habitans. C'est Nécao qui fit creuser le canal de jonction des deux mers, dont la première pensée est due, suivant les historiens, à Sésostris. Ce dernier prince, le plus célèbre héros qui ait occupé le trône d'Égypte, paroît être de tous les Pharaons celui qui a le plus fait pour la gloire et pour l'accroissement des relations commerciales de son pays. Les immenses conquêtes et les hauts faits que les historiens (1) s'accordent à lui attribuer, les grands travaux qu'il a entrepris pour l'amélioration de l'Égypte, et les nombreux édifices publics qu'il a fait élever, ont toujours paru tenir du prodige et de la fable. Cependant on ne peut plus douter maintenant de l'expédition de ce conquérant dans l'Inde (2); et Diodore de Sicile (3), en nous apprenant que Sésostris fit construire un vaisseau de bois de cèdre d'une très-grande dimension, revêtu d'argent dans l'intérieur, et d'or à l'extérieur, pour l'offrir au dieu qu'on adoroit à Thèbes, nous fait assez connoître combien, sous ce prince, la navigation étoit en honneur. Il faut donc rapporter à son règne un autre période éclatant du commerce de l'Égypte, sur lequel on avoit élevé des doutes qui ne peuvent plus subsister maintenant. Les faits nous manquent pour remonter au-delà; mais il est infiniment probable que l'art de la navigation n'a pas été inventé tout-à-coup, et que les Égyptiens n'ont point pris subitement le goût du commerce. Il est à peu près certain, au contraire, que le génie de Sésostris n'a fait que donner une impulsion nouvelle à une industrie qui existoit déjà, et son expédition dans l'Inde a dû sans doute être déterminée par les avantages qu'il se promettoit de la possession d'un pays déjà connu, que des relations habituelles avoient mis les Égyptiens à portée d'apprécier. S'il entroit dans notre sujet

(1) *Voyez* les passages que nous avons cités d'Hérodote et de Diodore, dans la description des monumens de Medynet-abou, *sect. 1.re de ce chapitre, pag. 73 et suiv.*

(2) *Voyez* la description des monumens de Medynet-abou, *sect. 1.re de ce chapitre, pag. 59 et suiv.*

(3) *Voyez* la citation n.° XV, *pag. 443.*

de faire tous les rapprochemens tendant à prouver les communications de l'Égypte avec l'Inde, nous pourrions citer un assez grand nombre de faits pour établir une opinion qui n'a trouvé que quelques contradicteurs; mais nous nous bornerons à rappeler le rapport remarquable qui existe dans l'astronomie des deux peuples. Nous sommes donc conduits à conclure que les Égyptiens, dès l'antiquité la plus reculée, ont trafiqué avec l'Inde; que Thèbes est le premier comme le plus beau résultat connu de la puissance et des richesses que procure le commerce aux peuples qui s'y adonnent. Nous observerons enfin (1) que cette capitale paroît avoir été le centre d'une religion qui étendoit au loin son influence, et attiroit, à des époques déterminées, une foule de pélerins: il devoit en résulter nécessairement une grande activité dans les relations, et les offrandes des pélerins ont pu contribuer à augmenter la splendeur des édifices. C'est ainsi que Rome moderne a vu le magnifique dôme de Saint-Pierre s'élever avec le produit de toutes les richesses de la chrétienté.

§. VIII.

Des Catastrophes que Thèbes a successivement éprouvées.

A TRAVERS les obscurités que présente l'histoire des premiers temps de la monarchie Égyptienne, au milieu de toutes les contradictions des chronologistes, dont aucun ne s'accorde avec un autre, ni pour les noms des rois, ni pour leur nombre, ni pour l'ordre dans lequel ils se sont succédés, on découvre cependant que de grands changemens se sont opérés à diverses époques dans l'empire Égyptien. Il est certain que les peuples nomades, dont les descendans habitent encore actuellement les déserts du sud et de l'est de l'Égypte, y ont fait des irruptions subites, d'où sont résultés le pillage et l'incendie des villes, et toutes les horreurs que des peuples errans et vagabonds, accoutumés à vivre de vols et de rapines, peuvent exercer chez une nation livrée aux jouissances que procurent la civilisation et la perfection des arts. Il y a même quelque raison de croire que des hordes sorties de l'Arabie ne sont point étrangères à ces invasions. Quoi qu'il en soit, Manéthon (2) indique positivement une des irruptions de ces peuples pasteurs qui s'emparèrent du trône d'Égypte. Il est probable que, dans cette invasion, Thèbes ne fut point épargnée; et peut-être faut-il placer vers ce temps une des plus grandes catastrophes que cette ville ait éprouvées. Mais, sous les rois Égyptiens qui succédèrent à ces bergers oppresseurs, elle brilla d'un nouvel éclat. C'est alors que Sésostris embellit par de nouveaux édifices la capitale de l'Égypte, que les Osymandyas et les Memnon avoient antérieurement décorée de palais magnifiques dont on retrouve encore les restes. Il seroit curieux de pouvoir fixer le temps où ces princes ont vécu; mais les incertitudes de la chronologie et de l'histoire ne permettront probablement jamais d'y parvenir. Il paroît que la splendeur de Thèbes ne cessa

(1) *Voyez* les descriptions de Medynet-abou et de Louqsor.

(2) *Voyez* Flavius Joseph, *liv. 1.er, chap. 5*, de la Réponse à Apion.

de s'accroître que lorsque Memphis devint la résidence des rois d'Égypte, et il est à croire que ce fut bien postérieurement à la guerre de Troie. Les partisans de cette opinion s'autorisent du silence d'Homère au sujet de Memphis. Il est assez vraisemblable, en effet, que, si cette ville eût occupé le premier rang à l'époque où le poëte voyageoit en Égypte, il n'auroit point négligé d'en parler. Quoique Thèbes ait cessé d'être la résidence des rois, elle n'a point cependant perdu tout-à-coup son ancien éclat. Il est même constant que, pendant tous les règnes qui se sont succédés jusqu'à la catastrophe qui a fait passer l'Égypte sous la domination des Perses, elle s'est soutenue l'égale de Memphis. Avant cette époque, l'histoire fait mention d'une invasion de l'Égypte par Nabuchodonosor (1). Ce conquérant ravagea et pilla le pays. Des richesses immenses, qu'on enleva sans doute à Thèbes, devinrent la proie du monarque Babylonien, qui se retira en emmenant un grand nombre de captifs.

Amasis fut un des derniers rois sous lesquels l'Égypte fut libre et indépendante. C'est sous son règne que se préparèrent les grands événemens qui la conduisirent à sa ruine. Cambyse en méditoit alors la conquête. Excité par la haine et la vengeance, il fond sur ce pays avec la férocité d'un lion. Une bataille gagnée lui en assure la possession entière. Memphis, étroitement assiégée, est obligée de se rendre au vainqueur ; elle éprouve toutes les horreurs de la guerre : ses temples sont brûlés et saccagés, tous les objets de son culte livrés au mépris, ses prêtres ignominieusement traités; la famille royale est avilie, et le roi Psammenit lui-même est mis à mort par le vainqueur. Cambyse, poursuivant dans la haute Égypte une facile conquête, pénètre jusqu'à Thèbes, où il ne respecte rien. L'or, l'argent, l'ivoire et les pierres précieuses qui ornent les édifices publics, deviennent la proie de ce conquérant (2). Tous les temples et les palais sont ravagés par le fer et la flamme; les statues colossales, les obélisques, sont brisés et renversés de dessus leurs bases. La fureur de détruire est portée à un tel point, que l'on retrouve encore actuellement, c'est-à-dire, plus de vingt-trois siècles après cette horrible catastrophe, des traces de la frénésie du vainqueur.

Cambyse a eu principalement pour objet de détruire la religion des Égyptiens, ou plutôt le gouvernement sacerdotal, qui, par la sagesse de ses institutions, avoit placé l'Égypte à un rang si élevé, et qui, habile à profiter de la position avantageuse du pays, l'avoit rendu le centre d'un commerce immense. En effet, ce prince paroît avoir eu le goût des arts. Le transport qu'il fit faire en Perse de sculptures que la matière et le travail contribuoient à rendre précieuses, et le soin qu'il eut d'emmener avec lui un grand nombre d'artistes Égyptiens pour élever les palais encore subsistans de Persépolis, où l'on reconnoît avec évidence l'empreinte d'une origine Égyptienne, sont de très-fortes preuves en faveur de notre assertion.

Malgré l'horrible catastrophe à laquelle la ville de Thèbes a été en proie lors de l'expédition de Cambyse, cette capitale ne fut cependant pas ruinée de fond en comble, et les indestructibles monumens élevés par les Égyptiens ont lassé le génie destructeur de ce conquérant. Thèbes conserva encore assez de richesses pour que,

(1) Jerem. *Prophet.* cap. XLVI.

(2) Diod. Sic. *Bibl. hist.* lib. 1, p. 55, tom. I, edit. 1746.

suivant Pausanias (1), Ptolémée Philometor s'occupât de l'en dépouiller, dans le but de la punir d'avoir suivi un parti contraire au sien dans les démêlés qu'il avoit eus avec sa mère. C'est à tort qu'Ammien-Marcellin (2) fait détruire la ville de Thèbes par les Carthaginois, dans une irruption subite. Cet historien paroît avoir parlé d'après Diodore de Sicile (3), qui fait effectivement ruiner par les Carthaginois une ville du nom d'*Hécatompyle*, située dans la Libye : mais cette ville ne doit point être confondue avec Thèbes d'Égypte, quoiqu'il soit assez difficile d'en fixer la position.

Sous le règne d'Auguste, Gallus sévit contre Thèbes pour cause de rebellion; et depuis cette époque, les anciens historiens ne font plus guère mention de cette capitale, qui se trouva réduite à quelques misérables villages répandus çà et là autour de ses antiques monumens. Cependant la portion de cette cité qui se trouve sur la rive droite du fleuve, formoit encore une ville qui a plus particulièrement conservé le nom de *Diospolis* que les Grecs ont donné à Thèbes. Sous les empereurs Romains, c'étoit le chef-lieu du nome Diospolite. Elle conservoit encore quelque importance, puisqu'elle avoit le droit de frapper monnoie; ce qui est attesté par des médailles aux effigies d'Adrien et d'Antonin, que l'on trouve dans les cabinets des numismates.

Tel est le résumé des révolutions que Thèbes a éprouvées. Elle est encore grande et magnifique au milieu de ses débris; et l'on peut prédire avec certitude qu'elle attestera la puissance du peuple Égyptien, long-temps encore après que nos villes Européennes les plus somptueuses auront cessé d'exister. Ses édifices étoient restés jusqu'alors ignorés, et Thèbes n'étoit connue que par la renommée que lui ont faite les poëtes, les historiens de l'antiquité, et le petit nombre de voyageurs modernes qui l'ont visitée : mais l'expédition à jamais célèbre d'un Héros, un gouvernement éminemment protecteur de ce qui est utile et grand, les moyens donnés par un siècle éclairé pour éterniser les monumens des arts, assureront à jamais la réputation de Thèbes, et perpétueront au-delà du calcul et de toutes les espérances des Égyptiens les magnifiques et imposantes constructions de leur antique capitale.

(1) Pausan. *Attic.* lib. 1, pag. 15, edit. 1613.
(2) Ammian. Marcellin. *lib. XVII, cap. 4.*
(3) Diod. Sic. *Bibl. hist.* lib. IV, pag. 263, tom. I, edit. 1746.

TEXTES
DES AUTEURS CITÉS.

I.

Ἀπὸ δὲ Ἡλιϐπόλιος ἐς Θήϐας ἐσὶ ἀνάπλοος ἐννέα ἡμερέων· ϛάδιοι δὲ τῆς ὁδοῦ ἑξήκοντα καὶ ὀκτακόσιοι καὶ τετρακισχίλιοι, σχοίνων ἑνὸς καὶ ὀγδώκοντα ἐόντων· οὗτοι συντεθειμένοι ϛάδιοι Αἰγύπϖ, τὸ μὲν παρὰ θάλασσαν, ἤδη μοι καὶ πρότερον δεδήλωται ὅτι ἑξακοσίων τέ ἐσι ϛαδίων καὶ τετρισχιλίων· ὅσον δὲ τῇ ἀπὸ θαλάσσης μέχρι Θηϐαίων μεσόγαιά ἐσι σημανέω. Στάδιοι γάρ εἰσι εἴκοσι καὶ ἑκατὸν καὶ ἑξακισχίλιοι. Τὸ δὲ ἀπὸ Θηϐαίων ἐς Ἐλεφαντίνην καλεομένην πόλιν, ϛάδιοι εἴκοσι καὶ ὀκτακόσιοί εἰσι.

Ab Heliopoli autem ad Thebas novem diebus navigatur, spatio quatuor millium octingentorum et sexaginta stadiorum, hoc est, unius et octoginta schœnorum: quæ Ægyptia stadia collecta, secundùm quidem mare, sunt, prout à me superiùs indicatum est, tria millia sexcenta; quantum verò à mari ad Thebas mediterraneum sit, indicabo. Sunt enim sex millia ac centum viginti stadia: à Thebis autem ad urbem nomine Elephantinam, octingenta et viginti. (Herod. *Hist.* lib. II, pag. 93, edit. 1618.)

II.

Ἔϛι δὲ ὁδὸς ἐς τὴν Ἡλιϐπολιν ἀπὸ θαλάσσης ἄνω ἰόντι, παραπλησίη τὸ μῆκος τῇ ἐξ Ἀθηναίων ὁδῷ, τῇ ἀπὸ τῶν δυώδεκα θεῶν τοῦ βωμοῦ φερούσῃ ἔς τε Πίσαν καὶ ἐπὶ τὸν νηὸν τοῦ Διὸς τοῦ Ὀλυμπίου. Σμικρόν τι διαφέρουσαν εὕροι τις ἂν λογιζόμενος τῶν ὁδῶν τουτέων τὸ μὴ ἴσας εἶναι, ἢ πλέον πεντεκαίδεκα ϛαδίων· ἡ μὲν γὰρ ἐς Πίσαν ἐξ Ἀθηνέων, καταδεῖ πεντεκαίδεκα ϛαδίων, ὡς μὴ εἶναι πεντακοσίων καὶ χιλίων· ἡ δὲ ἐς Ἡλιϐπολιν ἀπὸ θαλάσσης, πληροῖ ἐς τὸν ἀριθμὸν τοῦτον.

A mari ad Heliopolin eundo per superiora, iter est ejusdem spatii cujus id quod ab Athenis ab ara duodecim deorum fert Pisam, et ad delubrum Jovis Olympii. Quæ itinera si quis computet, inveniet parum quiddam differre quominus paria sint, ac non ampliùs quindecim stadiis: nam viæ quæ ex Athenis Pisam fert, quindecim stadia desunt quominus sit mille et quingentorum stadiorum; at ea quæ à mari ad Heliopolin ducit, hunc stadiorum numerum complet. (*Ibid.* pag. 92.)

III.

Ἐτείχισε δὲ καὶ τὴν πρὸς ἀνατολὰς νεύσαν πλευρὴν τῆς Αἰγύπϖ πρὸς τὰς ἀπὸ τῆς Συρίας καὶ τῆς Ἀραϐίας ἐμϐολὰς, ἀπὸ Πηλουσίου μέχρις Ἡλιϐπόλεως, διὰ τῆς ἐρήμου, τὸ μῆκος ἐπὶ ϛαδίους χιλίους καὶ πεντακοσίους.

Muro etiam orientale Ægypti latus contra Syrorum et Arabum irruptiones à Pelusio per desertum Heliopolim usque, ad CIↃ et IↃ stadiorum longitudinem vallavit. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 67, tom. I, edit. 1746.)

IV.

Ὑπὲρ δὲ ταύτης (Πτολεμαϊκῆς πόλεως) ἡ Ἄϐυδος..... Μετὰ δὲ τὴν Ἄϐυδον Διόσπολις ἡ μικρὰ· εἶτα Τέντυρα πόλις..... Τιμῶσι δὲ Ἀφροδίτην· ὀπισθεν δὲ τοῦ νεὼ τῆς

Supra hanc (Ptolemaïdem civitatem) est Abydus.... Post Abydum est parva Diospolis, inde Tentyra urbs..... Colunt autem Venerem. Post Veneris templum est Isidis fanum; deinceps sunt ea quæ

Ἀφροδίτης

Ἀφροδίτης, Ἴσιδος ἐστὶν ἱερόν· εἶτα Τυφώνεια καλούμενα, καὶ ἡ εἰς Κοπτὸν διώρυξ, πόλιν κοινὴν Αἰγυπτίων τε καὶ Ἀράβων.....

Καὶ τῆς Κοπτοῦ ὀ πολὺ ἀφέστηκεν ἡ καλουμένη Ἀπόλλωνος πόλις..... Μετὰ δὲ τὴν Ἀπόλλωνος πόλιν, αἱ Θῆβαι· καλεῖται δὲ νῦν Διὸς πόλις.

Typhonia vocantur, et fossa quæ Coptum defert communem Ægyptiorum et Arabum urbem.....

A Copto quoque non multùm abest Apollinis civitas..... Post Apollinis urbem sunt Thebæ, quæ nunc Diospolis vocatur. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 813, 814 et 815, edit. 1620.)

V.

Μετὰ δὲ Ταῦτα καταστάθεντος βασιλέως Βυσίριδος, καὶ τῶν τότε πάλιν ἐκγόνων ὀκτὼ, τὸν τελευταῖον ὁμώνυμον ὄντα τῷ πρώτῳ φασὶ κτίσαι τὴν ὑπὸ μὲν Αἰγυπτίων καλουμένην Διὸς πόλιν τὴν μεγάλην, ὑπὸ δὲ τῶν Ἑλλήνων Θήβας· τὸν μὲν οὖν περίβολον αὐτὸν ὑποστήσασθαι σταδίων ἑκατὸν καὶ τεσσαράκοντα, οἰκοδομήμασι δὲ μεγάλοις καὶ ναοῖς εὐπρεπέσι καὶ τοῖς ἄλλοις ἀναθήμασι κοσμῆσαι θαυμαστῶς.

Exinde Busiridem in regno successisse, et progenitos ab hoc octo, quorum postremus, primum (id est, tritavum) nomine referens, magnam illam urbem exstruxerit, quam Ægyptii Solis civitatem, Græci Thebas nuncupant; ambituque mœnium CXL stadia complexus, ædificiorum mole, et templorum magnificentiâ, et donariorum copiâ, mirum in modum exornarit. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 54, tom. I.)

VI.

Καὶ ἄλλοι δὲ τοιαῦτα λέγουσι, μητρόπολιν πιθέντες τῆς Αἰγύπτου ταύτην· καὶ νῦν δείκνυται δ' ἴχνη τοῦ μεγέθους αὐτῆς ἐπὶ ὀγδοήκοντα σταδίους τὸ μῆκος.

Sunt et alii qui eadem dicant, hanc Ægypti metropolim ponentes : nunc vestigia magnitudinis ejus supersunt longitudine XXC ferè stadiorum. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 816.)

VII.

Διὸς πόλις, ἡ μεγάλη πόλις τῆς Αἰγυπτίας Θηβαΐδος, ἡ λεγομένη Ἑκατόμπυλος, κτίσμα Ὀσίριδος καὶ Ἴσιδος. Πρὶν δὲ ὑπὸ Περσῶν ἀφανισθῆναί φησι Κάτων, ὅτι μυρίας τρισχιλίας κώμας εἶχε, καὶ τριάκοντα, ἀνθρώπων δὲ μυριάδας ἑπτακοσίας· χώρων δὲ τόπον μεμερισμένον τετρισχιλίων καὶ ἑπτακοσίων, ἑκατὸν δὲ πύλας διακεκοσμημένας, τετρακόσια στάδια τὸ μῆκος.

Diospolis, Jovis urbs, magna civitas Ægyptiæ Thebaïdis, quæ *Hecatompylos* dicebatur, opus Osiridis et Isidis. Antequam à Persis destrueretur, ait Cato habuisse terdecies millia et triginta vicos, hominum verò septuagies centena millia, agri autem dimensi jugera tria millia et septingenta, centum portas egregiè adornatas, quadringenta stadia longitudine. (Stephan. Byzant. *de Urbibus et Populis*, pag. 240, edit. 1678.)

VIII.

Φασὶ δὲ Τὰς Θήβας Ταύτας καὶ Διὸς πόλιν ποτὲ κληθῆναι· ἐξαίρει δὲ αὐτὰς τῷ λόγῳ καὶ ὁ Ποιητὴς ἐν τῇ Ἰλιάδι. Ἐννέα δὲ ἰσορροῦσι Θῆβαι, ὧν μία καὶ αὕτη ἡ περὶ Αἴγυπτον, μείζων μέν ποτε οὖσα, ὡς καὶ εἰς ἑκατὸν πύλας ἀνοίγεσθαι, καὶ εἰς σταδίους Κ'. καὶ τετρακοσίους ἐκτείνεσθαι· νῦν δὲ ἐν ὀνόματι μόνον κειμένη, διὰ τὸ κατεσκάφθαι καὶ ἀνεστρῶσθαι τέλεον. Φασὶ γὰρ ὅτι Καμβύσης αὐτὰς ὁ Περσῶν βασιλεὺς εἰς ἔδαφος κατέσκαψεν.

Porrò aiunt Thebas olim Jovis civitatem fuisse vocatas, quarum etiam Poëta in Iliade meminit. Cæterùm novem feruntur esse Thebæ; quarum etiam una est Ægyptia, quæ olim omnium maxima fuit, ita ut centum portas haberet, et ad 420 stadia protenderetur : nunc verò nomen solum habet; nam funditus eversa atque diruta est. Aiunt enim Cambysem, Persarum regem, illam evertisse. (Eustath. *Comment. in Dionysium Periegetem*, v. 250.)

IX.

Τὸν δὲ τούτου τοῦ βασιλέως ἀπογόνων ὄγδοος ὁ ἀπὸ τοῦ πατρὸς προσαγορευθεὶς Οὐχορεὺς ἔκτισε πόλιν Μέμφιν, ἐπιφανεστάτην τῶν καθ' Αἴγυπτον.....

Ex progenie hujus regis octavus, patris nomen adeptus Uchoreus, Memphin condidit, urbium Ægypti clarissimam.....

Τὸν μὲν οὖν περίβολον τῆς πόλεως ἐποίησε σταδίων ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα, τήν τε ὀχυρότητα καὶ τὴν εὐχρηστίαν θαυμαστὴν τοιῷ δέ τινι τρόπῳ κατασκευάσας.

Ambitum fecit stadiorum CL, et mirificam ei firmitatem usumque conciliavit hoc modo. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 59 et 60, tom. I.)

X.

Ἐν ταύτῃ δὲ ἦν πρότερον τὰ βασίλεια τῆς Αἰγύπτου, εἰς ἃ πολλὰς ἔφερον φόρους Λίβυες, Αἰγύπτιοι, Αἰθίοπες. Νῦν δὲ Διόσπολις ὀνομάζεται· εἶχε δὲ κώμας μὲν τετρισμυρίας τετρισχιλίας τετρακοσίας. Τὸ δὲ ἄστυ εἶχεν ἀρούρας γψ' καὶ πύλας ἑκατὸν, ἀνδρῶν δὲ μυριάδας ψ'. Ταύτην ἐτείχισεν ὁ βασίλευς Ὄσιρις. Ἐξ ἑκάστης δὲ πύλης ἐστράτευον ὁπλῖται μὲν μύριοι, ἱππεῖς δὲ χίλιοι, ἁρματηλάται δὲ διακόσιοι. (Isaac. Voss. *Observationes ad Pomponium Melam*, lib. I, cap. 9, pag. 613, edit. 1782, *Lugduni Batavorum, in-8.°*)

XI.

Ἐπὶ μὲν γὰρ τῶν ἀρχαίων χρόνων ἔσχε κώμας ἀξιολόγους, καὶ πόλεις πλείους τῶν μυρίων καὶ ὀκτακισχιλίων, ὡς ἐν ταῖς ἀναγραφαῖς ὁρᾶν ἐστι κατακεχωρισμένον· ἐπὶ δὲ Πτολεμαίου τοῦ Λάγου πλείους τῶν τετρισμυρίων ἠριθμήθησαν, ὧν τὸ πλῆθος διαμεμένηκεν ἕως τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων. Τοῦ δὲ σύμπαντος λαοῦ τὸ μὲν παλαιὸν φασὶ γεγονέναι περὶ ἑπταkοσίας μυριάδας, καὶ καθ' ἡμᾶς δὲ οὐκ ἐλάττους εἶναι τετρακοσίων.

Memorabiles quondam vicos habuit, et urbes ultra XIIX. M., ut in commentariis sacris suo notatum loco videre est. Ptolemæo Lagi regnante, plures XXX. M. recensitæ sunt: quæ frequentia adhuc constat. In populi quondam universi censu, septuagies centena millia fuisse numerata dicunt, nec adhuc infra tricies centena millia censeri. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 36, tom. I.)

XII.

Ἐν δὲ ταῖς θήκαις ἐπί τινων ὀβελίσκων ἀναγραφαὶ δηλοῦσαι τὸν πλοῦτον τῶν τότε βασιλέων, καὶ τὴν ἐπικράτειαν, ὡς μέχρι Σκυθῶν, καὶ Βακτρίων, καὶ Ἰνδῶν, καὶ τῆς νῦν Ἰωνίας διατείνασαν· καὶ φόρων πλῆθος, καὶ στρατιᾶς περὶ ἑκατὸν μυριάδας.

Juxta hos in obeliscis quibusdam inscriptiones sunt, quæ regum illorum divitias ac potentiam declarant, atque imperium usque in Scythiam, et Bactrianam, et Indiam, et quæ nunc Ionia dicitur, propagatum; item tributorum magnitudinem, et exercitûs circiter mille millia. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 816.)

XIII.

Τοὺς γὰρ ἱππῶνας ἑκατὸν γεγονέναι καθὰ τὴν παραποταμίαν τὴν ἀπὸ Μέμφεως ἄχρι Θηβῶν τῶν καθὰ Λιβύην, ἑκάστου δεχομένου ἀνὰ διακοσίους ἵππους, ὧν ἔτι νῦν τὰ θεμέλια δείκνυσθαι.

Nam centum fuisse equilia in regione amni finitima à Memphi Thebas Libycas usque, unoquoque ducenos equos capiente, quorum fundamenta etiamnum ostendantur. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 55, tom. I.)

XIV.

Κτίσαι δὲ φασι τὰς περὶ τὸν Ὄσιριν πόλιν ἐν τῇ Θηβαΐδι τῇ καλ' Αἴγυπτον ἑκατόμπυλον· ἣν ἐκείνας μὲν ἐπώνυμον ποιῆσαι τῆς μητρὸς, τὰς δὲ μεταγενεστέρας αὐτὴν ὀνομάζειν Διὸς πόλιν, ἐνίας δὲ Θήβας. ἀμφισβητεῖται δ' ἡ κτίσις τῆς πόλεως ταύτης, ὃ μόνον παρὰ τοῖς συγγραφεῦσιν, ἀλλὰ καὶ παρ' αὐτοῖς τοῖς καλ' Αἴγυπτον ἱερεῦσι. Πολλοὶ γὰρ ἱστοροῦσιν οὐχ ὑπὸ τῶν περὶ τὸν Ὄσιριν κτισθῆναι τὰς Θήβας, ἀλλὰ πολλοῖς ὕστερον ὑπό τινος βασιλέως, περὶ οὗ τὰ καθ' ἕκαστα μέρος ἐν τοῖς οἰκείοις χρόνοις ἀναγράψομεν.

Conditam porrò ab Osiride urbem in Thebaïde Ægypti centum portarum, quam matris cognomento insignierit, sed à posteris Diospolin (id est, Jovis urbem) et Thebas nominari : de cujus conditore non solùm auctores, verùm ipsi in Ægypto sacerdotes, disceptant. Multi enim tradunt non ab Osiride, sed, multis annis pòst, conditam esse à rege quodam, cujus res particulatim suo loco describemus. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 18, tom. I.)

XV.

Ἐναυπηγήσατο δὲ καὶ πλοῖον κέδρινον, τὸ μὲν μῆκος πηχῶν διακοσίων καὶ ὀγδοήκοντα, τὴν δ' ἐπιφάνειαν ἔχον τὴν μὲν ἔξωθεν ἐπίχρυσον, τὴν δ' ἔνδοθεν κατηργυρωμένην, καὶ τοῦτο μὲν ἀνέθηκε τῷ θεῷ τῷ μάλιστα ἐν Θήβαις τιμωμένῳ.

Navigium præterea cedrinum, CCLXXX cubitos longum, compaginavit, extrinsecus auro, intrinsecus argento obductum. Hoc deo quem Thebæi religiosissimè colunt, dedicavit. (*Ibid.* pag. 67.)

TABLE DES MATIÈRES

DU CHAPITRE IX.

INTRODUCTION..... page 1.

§. I.er *Aperçu général de l'état actuel de la vallée de Thèbes, et des villages modernes qu'elle renferme*..... ibid.

§. II. *Aperçu général des anciens monumens de Thèbes*..... 4.

SECTION I.re

Description des édifices et de l'hippodrome de Medynet-abou..... 21.

§. I.er *Enceinte et butte factice de Medynet-abou*..... ibid.

§. II. *Des propylées du temple de Medynet-abou*..... 22.

§. III. *Du temple de Medynet-abou*..... 26.

§. IV. *Du pavillon de Medynet-abou*..... 30.

§. V. *Du palais de Medynet-abou*..... 34.

ARTICLE I.er *De l'intérieur du palais, et des sculptures qu'on y remarque*..... ibid.

ARTICLE II. *Des terrasses du palais, du village qu'on y a bâti, et des constructions qui sont au-delà du péristyle*..... 51.

ARTICLE III. *Des sculptures extérieures du palais*..... 52.

§. VI. *Comparaison des actions guerrières attribuées par Diodore et Hérodote à Sésostris, avec les scènes militaires sculptées sur les murs du palais de Medynet-abou, et notions qui en résultent pour l'ancienne histoire des Égyptiens*..... 59.

§. VII. *Du petit temple situé au pied de la butte factice de Medynet-abou*..... 65.

§. VIII. *De l'hippodrome, et du temple situé à son extrémité sud*..... 66.

ARTICLE I.er *De l'hippodrome de Medynet-abou*..... ibid.

ARTICLE II. *Du petit temple situé à l'extrémité sud de l'hippodrome*..... 70.

TEXTES des auteurs cités..... 72.

SECTION II.

Description des colosses de la plaine de Thèbes et des ruines qui les environnent, et Recherches sur le monument dont ils faisoient partie..... 77.

§. I.er *Des colosses de la plaine*..... ibid.

§. II. *De l'exhaussement de la plaine de Thèbes*..... 84.

§. III. *Des ruines et des débris qui se trouvent autour des colosses*..... 90.

§. IV. *Identité du colosse du nord et de la statue de Memnon, ainsi que de l'édifice dont l'existence vient d'être constatée, et du palais ou temple dans lequel les anciens auteurs rapportent qu'étoit renfermé le colosse de Memnon*..... page 93.
§. V. *De la statue de Memnon en particulier*..... 100.
§. VI. *De l'espèce de son que rendoit la statue de Memnon, et des moyens que l'on mettoit probablement en usage pour la faire résonner*..... 103.
§. VII. *Du Memnon des Grecs*..... 105.
Inscriptions gravées sur la statue de Memnon..... 106.
Textes des auteurs cités..... 116.

SECTION III.

Description du tombeau d'Osymandyas, désigné par quelques voyageurs sous la dénomination de palais de Memnon..... 121.
Première Partie. *De l'état actuel des ruines*..... ibid.
Seconde Partie. *Identité du monument qui vient d'être décrit, et du tombeau d'Osymandyas*..... 138.
Textes des auteurs cités..... 156.

SECTION IV.

Description du temple de l'ouest, ou du temple d'Isis..... 161.
Textes des auteurs cités..... 171.

SECTION V.

Description des ruines situées au nord du tombeau d'Osymandyas..... 174.

SECTION VI.

Description des ruines de Qournah..... 178.

SECTION VII.

Description des ruines de Louqsor..... 185.

SECTION VIII.

Description du palais, des propylées, des avenues de sphinx, des temples et de diverses autres ruines de Karnak..... 205.
Première Partie. *Du palais de Karnak*..... ibid.
§. I.er *De la position géographique des ruines, de leur étendue, et de l'enceinte du palais*.... ibid.
§. II. *De l'état actuel du palais de Karnak, de sa construction et de sa destination*.... 207.

§. III. *Description du temple dépendant du palais*..... page 214.
§. IV. *Suite de la description du palais*..... 217.
SECONDE PARTIE. *Des autres édifices de Karnak*..... 246.
§. I.er *Des ruines de l'est*..... ibid.
§. II. *Des ruines du nord*..... 247.
§. III. *Des ruines du sud*..... 249.
ARTICLE I.er *Des propylées*..... ibid.
ARTICLE II. *Des avenues de sphinx*..... 254.
ARTICLE III. *De la porte et du grand temple du sud*..... 259.
ARTICLE IV. *Du petit temple situé au sud du palais*..... 269.
ARTICLE V. *De l'enceinte du sud, et des ruines qui s'y trouvent*..... 278.
TROISIÈME PARTIE. *Examen des passages des anciens auteurs qui ont trait aux monumens de Thèbes, et plus particulièrement à ceux de Karnak*..... 280.
QUATRIÈME PARTIE. *Parallèle des principaux édifices de Thèbes, et particulièrement de Karnak, avec les monumens Grecs, Romains et modernes*..... 292.
TEXTES des auteurs cités..... 299.

SECTION IX.

Description des ruines de Med-a'moud..... 302.

SECTION X.

Description des hypogées de la ville de Thèbes..... 305.
PREMIÈRE PARTIE. *Observations historiques sur les hypogées*..... ibid.
§. I.er *Coup-d'œil général*..... ibid.
§. II. *Topographie des hypogées, et remarques historiques*..... 308.
Origine du nom de *syringe* appliqué aux hypogées..... 310.
§. III. *De la nature du sol où les hypogées ont été creusés*..... 313.
§. IV. *De l'état actuel des hypogées, et des obstacles qu'on trouve en les parcourant*.... 314.
Accidens auxquels sont exposés les voyageurs..... ibid.
Température des lieux souterrains en Égypte..... 315.
Aventure arrivée à deux voyageurs de l'expédition Française..... 317.
Aventures du poëte Aaron Hill et du peintre Robert..... 320.
SECONDE PARTIE. *Des hypogées sous le rapport de l'art*..... 321.
§. V. *De la disposition des hypogées*..... ibid.
§. VI. *Du système de décoration des hypogées*..... 323.
Pierres ajustées à la place des parties de rocher défectueuses..... 325.
Méthode suivie par les artistes qui ont décoré les hypogées de peintures..... 326.
§. VII. *Des sujets représentés sur les murs des hypogées*..... 327.
Scènes familières..... ibid.
Scènes musicales qui font présumer la connoissance de l'harmonie des accords; jeux et exercices gymnastiques; arts du charron, du sellier, du potier, de l'oiseleur; pêche au filet; chasse aux grandes bêtes fauves; repas et danses. Scènes agricoles et commerciales. Animaux domestiques..... 328 et suiv.

Costumes..... page 332.
Usage des bretelles, des étoffes transparentes, des voiles à franges, &c. Application qu'on peut faire de la connoissance du vrai costume Égyptien à l'usage de la scène Française. 333.
Meubles et ustensiles domestiques..... 335.
Style des figures. *Réflexions sur les tableaux des hypogées, considérés sous le rapport du dessin et de l'exécution*..... 336.
§. VIII. *Des objets que l'on trouve dans l'intérieur des hypogées*..... 337.
1.° Momies humaines..... ibid.
Usage du henné; toiles en coton; toiles rayées, ouvrées, à liteaux, avec frange ou effilé, &c.; peluches et demi-velours; étoffe en laine analogue au basin... 338 et suiv.
État des momies. *Conservation des formes du visage*..... 342.
Caractère de la physionomie. *Sa ressemblance avec celle des Egyptiens du Sa'yd pour l'angle facial, la forme du crâne et le type général*..... ibid.
Momies simulées..... 345.
Dorure appliquée sur diverses parties du corps..... 346.
2.° Momies d'animaux..... 347.
3.° Sarcophages ou enveloppes des momies; peintures qui les décorent; procédés employés par les peintres..... 350.
Espèce des couleurs, blanc inaltérable. Première origine de la peinture..... 351.
4.° Antiques trouvées dans les hypogées..... 354.
§. IX. *Manuscrits sur papyrus*..... 357.
Usage d'une plume pareille au *qalam* des Orientaux..... 360.
Moyen de dérouler les volumes..... 362.
Division des manuscrits en colonnes ou en pages..... ibid.
Description d'un grand manuscrit hiéroglyphique. Nombre et espèce des signes... 365.
§. X. *Des briques imprimées trouvées dans un hypogée*..... 367.
Usage d'un moule en bois pour leur fabrication. Essai de la gravure et de l'impression en caractères..... 368.
TROISIÈME PARTIE. *Remarques et conjectures appuyées sur les monumens*... 369.
§. XI. *De l'écriture des papyrus*..... ibid.
Discussion des passages des auteurs, d'où il résulte que les Égyptiens n'ont eu que deux espèces de lettres..... 370.
Écriture alphabétique. *Analogie des caractères avec ceux de la pierre de Rosette. Initiales écrites en rouge. Distinction des phrases, &c.*..... 372.
Écriture hiéroglyphique. *Alinéas; phrases finales et médiales fréquentes. Analogie des lettres vulgaires et des hiéroglyphiques*..... 374.
§. XII. *De quelques symboles remarquables parmi les peintures des hypogées*..... 376.
Signification du scarabée d'après les anciens. Essai d'explication de plusieurs tableaux où figure cet insecte sacré..... 377.
Description et interprétation d'un tableau qui paroît représenter la métempsycose.. 379.
Conjecture sur le sens de la figure d'épervier à face humaine..... 381.
§. XIII. *Ressemblance entre les usages des anciens et des modernes habitans de l'Égypte.* 382.
PASSAGES des anciens auteurs qui ne sont point cités textuellement dans la Description des hypogées..... 387.

SECTION XI.

Description des tombeaux des rois . . . . . 393.

De la grande grotte ou syringe . . . . . 394.
Tombeaux des rois . . . . . 397.
Catacombe des harpes . . . . . 399.
Catacombe de la métempsycose . . . . . 407.
Catacombe astronomique . . . . . 409.
Sujets divers . . . . . 411.

DISSERTATION sur la position géographique et l'étendue de Thèbes, et Recherches historiques relatives à cette ancienne capitale . . . . . 415.

§. I.er *Détermination de la position géographique de Thèbes, résultant de la comparaison des observations modernes avec les témoignages de l'antiquité* . . . . . ibid.
§. II. *De l'étendue de Thèbes, et de la nature de ses constructions* . . . . . 419.
§. III. *De l'étymologie du nom de Thèbes, et des différentes dénominations que la première capitale de l'Égypte a portées dans l'antiquité* . . . . . 425.
§. IV. *Examen d'un passage d'Homère sur la ville de Thèbes* . . . . . 427.
§. V. *Origine et fondation de Thèbes* . . . . . 432.
§. VI. *Thèbes a été la capitale d'un empire qui ne se bornoit pas seulement à l'Égypte.* 433.
§. VII. *Quelles ont été les causes de la splendeur de Thèbes* . . . . . 435.
§. VIII. *Des catastrophes que Thèbes a successivement éprouvées* . . . . . 437.
Textes des auteurs cités . . . . . 440.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES
DE LA DESCRIPTION GÉNÉRALE DE THÈBES.

APPENDICE AUX DESCRIPTIONS

DES MONUMENS ANCIENS.

N.° I.er

DESCRIPTION

DES CARRIÈRES

QUI ONT FOURNI LES MATÉRIAUX

DES MONUMENS ANCIENS,

Avec des Observations sur la nature et l'emploi de ces matériaux;

PAR M. DE ROZIÈRE,

INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES.

DANS les descriptions des anciens monumens de la Thébaïde, on s'est proposé de faire connoître le système d'architecture qu'ont imaginé les Égyptiens, l'ordonnance et les proportions de leurs édifices, les ornemens symboliques dont ils les décoroient, et le degré d'avancement où étoient parvenus chez eux, soit les arts qui avoient pour objet cette décoration, soit ceux de la construction proprement dite et de la coupe des pierres. En décrivant les carrières anciennes, nous nous proposons d'arrêter particulièrement l'attention du lecteur sur la nature et le choix des matériaux employés dans ces édifices, sur leur mode d'exploitation; et nous tâcherons aussi de faire connoître sous quelque point de vue le sol qui renferme les traces de ces anciens travaux. L'examen de ces divers objets, quoique moins intéressant que celui des précédens, peut conduire aussi, comme eux, à quelques considérations curieuses touchant l'architecture des Égyptiens et touchant ce peuple lui-même.

Nous avons déjà eu occasion ailleurs (1) de faire distinguer les trois espèces de sols de nature différente qui partagent la vallée d'Égypte; savoir, le sol granitique qui forme la partie méridionale, le sol de grès qui lui succède, et le sol calcaire qui encaisse toute la partie inférieure de la vallée. Nous nous conformerons à cet ordre dans la description des anciennes exploitations, que nous diviserons d'après cela en trois parties.

(1) Description des antiquités de Selseleh.
A. D.

PREMIÈRE PARTIE.

Des Exploitations de granit.

§. I.er

Idée générale des Carrières de granit.

A ce mot de carrières, on se figure ordinairement, ou de vastes souterrains, ou des cavités découvertes, plus ou moins étendues, plus ou moins profondes, taillées dans le sein d'une montagne; mais, si l'on excepte deux endroits situés au sud de Syène, ce n'est pas là l'idée qu'il faut se faire de l'exploitation du granit chez les Égyptiens. Les carrières étoient par-tout où il y avoit des rochers granitiques isolés et faciles à enlever; autour de Syène, à Éléphantine, vers la cataracte, vers l'île de Philæ, dans les déserts du voisinage, et jusque dans le lit du Nil (1).

Attentifs à ne pas augmenter les difficultés qu'offroient des entreprises déjà si gigantesques, les Égyptiens se bornoient à choisir, parmi les rochers qui les environnoient, celui dont la forme convenoit le mieux au monument qu'ils vouloient exécuter, et l'exploitation se réduisoit à le séparer de sa base; souvent même ils choisissoient quelques-unes de ces roches anciennement détachées des montagnes, telles qu'on en voit beaucoup dans les déserts voisins : on ne sauroit douter qu'ils n'aient enlevé aussi une multitude innombrable de ces masses énormes qui, sans adhérence entre elles, et posées les unes sur les autres, forment ces singulières montagnes que l'on a déjà indiquées entre Syène et Philæ (2); et voilà pourquoi les vestiges d'exploitation, quoiqu'assez nombreux, ne répondent pas, à beaucoup près, à l'immense quantité de monumens en granit travaillés par les anciens. Les rochers entiers ont été enlevés; ils ont ainsi disparu sans qu'aucune trace d'exploitation puisse attester aujourd'hui leur existence. Quelquefois on a partagé un de ces blocs en deux parties, et quelquefois on a abandonné l'entreprise avant de l'avoir achevée. Ces travaux à moitié exécutés, dont on voit plusieurs exemples remarquables dans le chemin qui conduit de Syène à Philæ, attestent ce que nous venons d'avancer; ils sont précieux aussi, en ce qu'ils nous permettent de juger des méthodes d'exploitation employées par les Égyptiens.

Dans les deux endroits au sud de Syène qui méritent plus particulièrement le nom de carrières, on voit le terrain tout parsemé d'éclats de granit rose, qu'à la fraîcheur des cassures, à la vivacité des couleurs, on croiroit nouvellement

(1) On pourroit citer, entre autres monumens tirés du Nil, le fameux temple monolithe de Saïs, décrit par Hérodote, qui paroît avoir été détaché des rochers granitiques qui bordent le fleuve près d'Éléphantine. Cette conjecture, que nous discuterons ailleurs, a déjà été avancée par un ancien voyageur.

(2) Description de l'île de Philæ.

détachés. Parmi les monumens ébauchés qui ont été abandonnés, on remarque un obélisque et plusieurs colonnes à moitié taillées. Plusieurs raisons nous portent à croire que ces travaux ne remontent pas à une très-haute antiquité; qu'ils appartiennent aux Grecs et aux Romains plutôt qu'aux Égyptiens : d'abord, l'état d'abandon de tant d'objets; en second lieu, l'éclat et la fraîcheur des parties de rocher entaillées, et des fragmens accumulés sur le sol : car les surfaces découvertes par les anciens Égyptiens, et sur-tout les hiéroglyphes tracés sur le rocher, offrent toujours un aspect plus terne.

Une troisième raison, plus décisive, est la nature même des monumens ébauchés. L'obélisque pourroit, à la vérité, être regardé comme un ouvrage des Égyptiens; encore n'est-il pas absolument impossible que les Grecs, que les Romains sur-tout, qui ont transporté à si grands frais des obélisques en Europe, aient essayé d'en tailler un eux-mêmes: ceci n'est qu'une conjecture; mais, pour les colonnes, il ne peut y avoir de doute sur leur origine. Les Égyptiens ont rarement taillé en granit des fûts d'une seule pièce; on n'en trouveroit pas un seul dans toute la Thébaïde qu'on pût regarder comme leur ouvrage (1) : les Grecs, au contraire, en ont taillé des milliers que l'on retrouve encore aujourd'hui, et qui sont bien reconnoissables à leur style et à leurs proportions.

Observations sur la composition du Granit de Syène.

La plus importante des roches dont nous avons à parler, est celle que l'on a désignée sous le nom de *granit Oriental* ou de *granit rouge de Syène.* La vivacité de ses couleurs, la grandeur des cristaux qui la composent, sa dureté, sa solidité presque inaltérable, la rendroient déjà très-remarquable parmi les autres roches du même genre; mais l'emploi qu'en ont fait les Égyptiens, et à leur exemple les Grecs et les Romains, lui assure une éternelle célébrité. Si cet écrit étoit uniquement destiné aux naturalistes, je me bornerois à une ou deux observations sur la composition de ce granit, pour m'attacher principalement aux circonstances de son gisement, de son exploitation; mais, pour les personnes peu familiarisées avec l'aspect des roches, quelques détails deviennent nécessaires à l'intelligence de ce que nous aurons à dire, d'autant plus que l'on ne trouveroit nulle part à y suppléer, les descriptions de roches que l'on trouve dans les livres n'étant propres qu'aux minéralogistes.

La plus légère attention, soit sur un monument ancien, soit sur les planches de l'ouvrage où l'on a représenté les diverses variétés de cette roche, feroit aisément reconnoître qu'elle est composée au moins de trois et quelquefois de quatre substances différentes, toutes cristallisées distinctement, intimement unies entre elles, quoique sans le secours d'aucun gluten, et ayant cependant une telle adhérence, qu'elles se rompent plutôt que de se désagréger.

(1) On a vu à Alexandrie un ou deux tronçons de colonnes en syénit où étoient gravés des hiéroglyphes; ce qui a fait penser que ces colonnes avoient été taillées par les Égyptiens : mais aussi faut-il bien remarquer que leurs proportions ne sont pas celles des fûts de colonnes Grecques.

A. D.

La plus abondante est en cristaux de forme rhomboïdale, souvent alongés, et tronqués sur les angles, d'une belle couleur rose tirant sur l'incarnat et quelquefois sur le rouge de brique. Ces cristaux forment depuis les deux tiers jusqu'aux cinq sixièmes de la masse : les plus grands ont presque les dimensions d'une des phalanges du doigt; les autres, beaucoup plus petits, sont disposés entre ceux-ci de manière à en remplir les intervalles, ils sont, en général, d'un rose plus pâle et quelquefois d'un blanc mat. Les uns et les autres paroissent formés de petits rhombes posés symétriquement par couches souvent cassées en forme d'escaliers. Chaque cristal est coupé dans sa longueur en deux parties par une ligne très-déliée. Il est remarquable qu'une des moitiés semble presque toujours matte et raboteuse, tandis que l'autre est lisse, brillante, et même un peu nacrée. Cette matière, assez dure pour rayer le verre et pour donner des étincelles par le choc de l'acier, porte le nom de *feldspath*.

La seconde substance, en forme d'écailles noires, quelquefois dorées, quelquefois verdâtres, est le *mica*, matière feuilletée sur sa tranche, mais, sur le plat des lames, lisse et d'un brillant métallique : elle se montre quelquefois en hexagones réguliers; mais le plus souvent la forme de ses écailles est indéterminée. Elle semble ordinairement semée au hasard, parce qu'elle suit des lignes sinueuses, souvent interrompues. Elle est très-facile à rayer, flexible, et même un peu élastique.

Entre le feldspath et le mica, sont épars des grains de quartz ou de cristal de roche, matière assez connue, dure, vitreuse, que sa transparence fait ici paroître grise. Sa forme, en apparence peu régulière, laisse pourtant distinguer à l'observateur attentif la coupe ou la cassure, plus ou moins oblique, d'une double pyramide hexaèdre. Cette matière est la moins abondante des trois.

Telle est la composition ordinaire de la principale roche de Syène, dont sont formés les obélisques, les colosses et le plus grand nombre des monolithes Égyptiens. On y voit encore, mais accidentellement, une substance noire, dure et lamelleuse, l'amphibole de Haüy (*hornblende* des Allemands). Le mica prend quelquefois, ici, l'aspect de cette matière, et à tel point, qu'il a trompé plusieurs fois l'œil des minéralogistes les plus exercés (1).

Les variétés de cette roche et ses accidens sont sans nombre : la couleur rose due au feldspath est très-sujette à varier; elle se fonce, se dégrade, ou se nuance de jaune et d'orangé. Outre les petites lames de feldspath blanc disséminées entre les cristaux rose, on en voit quelquefois encore de verdâtres, ou d'un jaune de miel. Malgré ces légères différences, on peut dire cependant que le granit Oriental a quelque chose de constant, un aspect particulier qui ne permet guère de le confondre avec les granits d'aucune autre contrée. Nous indiquerons plus bas ses principales variétés, en faisant connoître les monumens qui en sont formés.

(1) Mais on le distingue facilement à l'aide d'une pointe d'acier, soit à la manière dont il se raye, soit parce qu'il s'effeuille et se lève en écailles minces, luisantes et flexibles; enfin on y trouve aussi, mais bien rarement, quelques grenats bruns, de la grosseur d'un pois, ternes et ayant très-distinctement les formes de dodécaèdres à plans rhombes.

Dénominations anciennes.

Les anciens ont donné quelquefois à cette roche le nom de *pierre Thébaïque*, comme nous l'avons constaté en voyant les lieux et les monumens désignés dans leurs écrits ; mais cette dénomination, assez vague, a été appliquée à plusieurs autres roches tirées, comme celle-ci, de la Thébaïde.

Pline nous apprend qu'elle avoit porté le nom un peu plus précis de *pyropœcilon*, pierre variée de feu, sans doute à cause de cette multitude de taches rose dont la nuance se rapproche assez de celle de la flamme. Pline donne le *pyropœcilon* comme étant identique avec la pierre Thébaïque : *et Thebaïcum quem* pyropœcilon *appellavimus* (1). A l'époque où il écrivoit, cette roche étoit plus particulièrement connue sous le nom de *syénit* ou de *marmor syeniten*, et l'écrivain Romain nous dit expressément que c'étoit là cette pierre dont les rois avoient fait, comme à l'envi l'un de l'autre, ces immenses monolithes appelés obélisques. *Circa Syenem verò Thebaïdis syenites, quem antè* pyropœcilon *vocabant. Trabes ex eo fecere reges quodam certamine, obeliscos vocantes* (2).

Il ne peut donc rester de doute sur l'identité du granit Oriental avec le *pyropœcilon* et le *syenites* des anciens. M. *W*erner lui a restitué récemment ce nom de *syenites ;* mais, trompé par quelque accident, il en donne une description qui n'est pas exacte, et lui associe des roches tout-à-fait différentes, soit pour la contexture, soit pour la composition, soit pour le gisement (3).

Ainsi, en suivant l'indication de M. *W*erner, et laissant à la roche de Syène le nom de *syénit* employé par Pline, je dois avertir qu'il ne faut pas confondre avec elle les autres syénites dont parlent les naturalistes Allemands, parce qu'elle appartient à un système de montagnes tout-à-fait différent.

§. II.

Gisement du Syénit.

En remontant la vallée d'Égypte et suivant le cours du Nil, on ne commence à rencontrer cette roche qu'à une demi-lieue au nord de Syène ; elle se prolonge jusque beaucoup au sud de la cataracte et de l'île de Philæ, formant, au milieu du terrain primitif, une espèce de banc hérissé d'inégalités entre lesquelles le fleuve se trouve encaissé. Non-seulement les sommets granitiques bordent ses deux rivages, mais son lit en est encore tout semé; et leurs sommités, qui sont fort aiguës,

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVI, cap. 8.

(2) *Idem, ibid.*

(3) Le syénit de Pline, ou le *pyropœcilon*, est, comme nous venons de le voir, une véritable roche granitique, composée essentiellement de feldspath, quartz et mica. L'amphibole et les grenats n'y sont qu'accidentels; par conséquent, on doit la rapporter à cette seconde formation de granits que les minéralogistes Allemands distinguent de la première, qui est un peu plus ancienne, dont les produits sont inférieurs aux précédens par leur position, qui ont une cristallisation plus nette encore, et dans lesquels on ne trouve jamais ni grenats ni amphibole. Il est vraiment important de distinguer dans le langage ces deux époques de la formation des granits, et c'est ce qui me détermine à appliquer à ceux de la seconde le nom de *syénit*. Voyez la Description minéralogique de la Thébaïde, et le Discours sur la représentation des minéraux par la gravure.

s'élèvent de vingt ou trente pieds, et souvent beaucoup davantage, au-dessus des basses eaux. L'île d'Éléphantine, l'île de Philæ, et une multitude d'autres situées entre ces deux-ci, sont assises sur des rochers de syénit; la cataracte elle-même n'est formée que par un groupe très-nombreux, très-rapproché, de ces mêmes rochers, dont plusieurs ont une masse et une élévation considérables. La couleur sombre de ces roches qui s'élèvent çà et là au milieu du fleuve, l'aspect plus sombre encore des hautes montagnes granitiques qui bordent ses rives, leurs formes aiguës et variées, la multitude des découpures et des accidens du terrain; au milieu de cela, quelques habitations, quelques coins de verdure que l'on rencontre de loin en loin en suivant les sinuosités du fleuve, forment de ces lieux une suite de tableaux tout-à-fait inattendus, aussi pittoresques que l'on puisse en rencontrer en aucun lieu, et qui, par leur singularité, réveillent plus vivement qu'aucune autre partie de l'Égypte les grands souvenirs attachés à cette contrée. Je n'essaierai pas de les décrire; on a dû le faire ailleurs (1), et je dois me borner ici à des détails purement lithologiques.

Au travers de toutes les irrégularités du terrain dont nous venons de parler, on reconnoît aisément que l'inclinaison générale du banc de syénit est d'orient en occident, indépendamment de celle qui a lieu selon le cours du fleuve (je ne considère ici que la superficie du terrain, et non l'inclinaison des couches ou des lits de la roche, qui ne sont pas sensibles, ou du moins n'offrent rien de régulier). Aussi, quoique dominant sur toute la rive droite du Nil, le syénit ne se montre à Éléphantine que par quelques sommités, et bientôt il disparoît entièrement sous les kneis et sous les roches décomposées de la chaîne Libyque: mais, en remontant plus au sud, vers la cataracte, vers l'île de Philæ et au-delà, on l'aperçoit également sur les deux rives du Nil; il a été observé encore jusqu'à quatre lieues plus au sud. Il est probable qu'il se prolonge encore beaucoup plus loin; mais on n'a pas de données sur sa limite méridionale, aucun Français, dans le cours de l'expédition, n'ayant pénétré plus loin.

La plus grande largeur qu'occupe le banc de syénit, dans sa partie septentrionale, est tout au plus d'une lieue; encore faut-il remarquer qu'il perd peu à peu de son caractère à mesure qu'il s'enfonce dans les déserts qui sont à l'orient du Nil, et n'est nulle part aussi parfait qu'il l'est à Syène ou près des rives du Nil. Cependant, dans ces endroits même, il est mêlé avec des montagnes d'espèce différente, et les passages ne se font pas graduellement, mais le plus souvent d'une manière brusque et tranchée.

Des Roches mélangées accidentellement au Syénit.

Ces roches mélangées au syénit rouge ont été également exploitées et travaillées par les Égyptiens. On en voit encore une foule de monumens, soit en Égypte, soit en Europe, dans les musées et dans les cabinets des antiquaires: elles ont à peu près la même contexture que la précédente; mais leurs

(1) *Voyez* la Description de l'île de Philæ, par M. Lancret, et celle de Syène, par M. Jomard.

grains sont toujours beaucoup plus petits; leur couleur varie du gris au noir. On pourroit distinguer un assez grand nombre de variétés; mais, pour éviter la confusion, nous les réduirons à trois principales.

Les Italiens ont donné à la première le nom de *granito bigio*, à cause de sa couleur grise, et celui de *granitello*, à cause de la petitesse de ses cristaux : ces dénominations indiquent assez son aspect; on pourroit les traduire par les noms de *syénitelle* et de *syénit gris*.

La seconde a reçu le nom de *granito nero* ou *nero e bianco*, parce qu'en effet elle est marquée de grandes taches blanches feldspathiques, de forme alongée, sur un fond noir écailleux, où domine le mica souvent uni avec un peu d'amphibole; nous l'indiquerons sous le nom de *syénit blanc et noir* (1).

Le syénitelle noir, qui formera la troisième variété, diffère du précédent par l'absence des grandes taches blanches de feldspath : cette matière, au lieu d'être rassemblée en grands cristaux, est disséminée dans toute la masse en lames assez petites pour ne pas altérer très-sensiblement sa couleur noire.

Enfin on trouve aussi une roche tout-à-fait noire, écailleuse, d'apparence presque homogène et d'une extrême dureté, que Strabon, Pline et d'autres écrivains anciens ont désignée par le nom de *basalte Égyptien*, et quelques écrivains modernes, par le nom de *basalte antique*. Cette roche se trouve en plusieurs endroits, et sur-tout aux environs de la cataracte. La chaîne orientale qui borde le chemin de Syène à l'île de Philæ, en renferme de grandes masses, que leur couleur d'un noir intense fait distinguer de fort loin; mais les échantillons que j'ai recueillis et fait graver, ont été détachés des rochers qui bordent la rive occidentale de l'île d'Éléphantine, en face de la chaîne Libyque. Cette matière n'est assurément pas de nature volcanique; c'est bien certainement une roche primitive, comme on peut en juger par ses rapports de position avec les roches précédentes : elle forme souvent des nœuds et même de très-grosses masses enveloppées de toutes parts dans le syénit rose; les statues colossales et les colonnes offrent mille exemples de ces sortes de réunions. Si l'on examine avec une forte loupe ce basalte des anciens, on voit qu'il est composé absolument comme le syénitelle noir; on y distingue une multitude de petites écailles feldspathiques avec un peu de quartz, noyées dans un fond noir de mica et d'amphibole en lames et en aiguilles : en conséquence, nous l'avons appelé *syénitelle basaltiforme;* dénomination un peu longue, mais qui du moins peint à-la-fois sa nature, son aspect, ses rapports avec les roches précédentes, et qui, de plus, a l'avantage de conserver des traces reconnoissables du nom employé par les anciens, sans lui en laisser l'ambiguité; car il faut remarquer que les anciens ont encore appliqué le nom de *basalte* à plusieurs autres roches travaillées par les Égyptiens, roches noires et dures comme celle-ci, mais qui paroissent véritablement volcaniques. Comme elles sont étrangères aux environs de Syène, nous remettons à en parler ailleurs; il suffit ici de la distinction que nous avons établie.

Quelquefois le syénit passe à l'état compacte, en conservant sa couleur rouge,

(1) Nous avons fait représenter plusieurs variétés de ces diverses roches, *planches 1, 2 et 3.*

parce qu'alors l'amphibole y manque absolument, et que le feldspath seul s'y montre en petites écailles rose, piquées çà et là de lamelles de mica noir fort brillant. Faute de nom pour cette matière, je la désignerai par celui de *feldspath compacte.* Cette matière est quelquefois noire et liée sans transition au syénit à gros grains, et quelquefois au syénit basaltiforme : on voit un exemple de cette réunion dans deux colosses de Thèbes, situés derrière les obélisques de Louqsor. Il est utile de remarquer que sa couleur noire est uniquement due à l'abondance des petites écailles de mica.

Toutes ces roches que nous venons d'indiquer comme ayant été travaillées par les anciens, et comme se trouvant mêlées au syénit proprement dit ou syénit rose, ont été figurées, avec toute l'exactitude possible, dans les planches de minéralogie *(planches 1, 2 et 3)*; on y verra même leurs principales variétés, les passages d'une roche à l'autre, ainsi que les accidens principaux qu'elles offrent : elles y sont accompagnées d'indications qui dispensent d'entrer ici dans plus de détails, et qui suffiront, je crois, pour éclaircir à fond ce point de lithologie intéressant par ses rapports avec l'industrie Égyptienne (1).

§. III.

Méthode d'exploitation.

Nous avons dit que les traces les plus nombreuses d'exploitation sont celles des blocs qu'on a séparés des rochers auxquels ils adhéroient : pour cette opération, on pratiquoit de petites tranchées ou rainures de deux à trois pouces de largeur, sur autant de profondeur, et dans leur intérieur, de distance en distance, de petites cavités propres à recevoir des coins.

Tous ces coins, disposés sur une même ligne, devoient agir à-la-fois pour faire éclater la pierre dans toute la longueur de l'entaille ; la rainure dont j'ai parlé, ne pouvoit avoir d'autre objet que d'assurer davantage la rupture selon cette direction, en diminuant la résistance et la rendant moindre dans cette ligne que par-tout ailleurs. Souvent cette rainure manque, et les entailles pour les coins sont à la surface même du rocher, soit qu'il importât moins alors que la pierre suivît cette direction, soit qu'il existât des joints naturels qui assurassent sa rupture

(1) Je dois ajouter quelques remarques, pour prévenir des méprises. On comprend quelquefois, en Italie, sous le nom de *granito nero* ou *nero bianco*, et sous le nom de *granito verde*, des roches différentes de celles d'Égypte, et que l'on donne cependant comme appartenant à cette contrée. L'une est blanche, abondante en feldspath blanc et compacte si dur, que Ferber et quelques autres minéralogistes ont pris cette matière pour du quartz.

L'autre ne diffère de celle-ci que par une légère teinte verte que prend le feldspath. Elles ont, dit Ferber, de grandes taches noires, et quelquefois d'un vert foncé, oblongues, de la nature du schorl. Ces taches remplacent le mica qui est dans le granit gris et dans le rouge ; elles sont quelquefois si grandes et si serrées, que cette matière semble faire le fond de la pierre : les ouvriers la nomment alors *granito ner'e bianco a machie grande.* Cette substance noire ou verte diffère en effet totalement de celle des syénits rose et gris, qui n'ont que du mica, comme le remarque très-bien Ferber, quoiqu'elle forme beaucoup de monumens antiques. Je puis assurer que cette roche est étrangère à Syène, et, selon toute vraisemblance, à l'Égypte : ce qui achève de le prouver, c'est que l'on en a trouvé d'anciennes carrières considérables exploitées par les Romains dans la montagne du Falsberg près de Mayence. C'est bien exactement celle que décrit ici Ferber, et l'on ne peut guère douter que tous les monumens de Rome dont il s'agit ne soient tirés de cet endroit.

dans

dans ce sens; et c'est ce que l'on croit apercevoir, en effet, dans plusieurs cas. Ces entailles pour les coins ont environ cinq centimètres [deux pouces] de longueur sur autant de profondeur, et une largeur de moitié moindre (1).

Quelquefois les Égyptiens ont voulu, en détachant un bloc, lui donner par cette opération à peu près la forme que devoit conserver cette face; ils ont coupé le rocher avec une espèce de scie : j'ai remarqué des indices de cette opération un peu au sud de Syène. Des stries parallèles très-fines et qui ont une courbure assez sensible, peuvent faire conjecturer que l'instrument avoit lui-même une forme courbe. Ce genre de travail s'exécutoit nécessairement à bras d'hommes : mais il est assez difficile d'expliquer comment on s'y prenoit pour maintenir dans la fente de la scie, le sable destiné à user la roche; il falloit qu'il fût renouvelé continuellement. Cette méthode étoit fort incommode, et je n'en ai remarqué qu'un seul exemple. Une circonstance assez curieuse, c'est que le rocher qui portoit ces traces, étoit empreint, dans un endroit, d'oxide de cuivre : je n'en tirerai pas la conséquence que l'instrument dont on s'est servi étoit de cuivre, cela paroît invraisemblable; mais je rapporte ce fait, parce que j'ai eu occasion de constater l'emploi de ce métal dans beaucoup d'autres circonstances où il ne sembloit guère naturel de l'employer.

Il est aussi un procédé fort différent et particulier aux Égyptiens, dont on n'a retrouvé non plus qu'un seul exemple. On avoit séparé d'un rocher un bloc destiné à former une statue colossale : toute la partie du rocher restante étoit couverte de petites traces inclinées et parallèles entre elles, formant de longues bandes horizontales, qui se touchoient latéralement, et dont les stries s'emboîtoient les unes dans les autres. Je renvoie, pour les détails curieux que présente ce monument, à la Description particulière de Syène. Le dessin de ce rocher, qui a été pris avec beaucoup d'exactitude, donnera de ce genre de travail une idée plus nette que ce que nous pourrions ajouter. *(Voyez* les planches de Syène, *A. vol. I, n.° 32.)*

Ce procédé a beaucoup d'analogie avec celui qui a été le plus communément employé dans les carrières de grès et de pierre calcaire; et ce que nous aurons occasion de dire en décrivant ces dernières, pourra servir à l'expliquer (2).

§. IV.

Outils employés par les Anciens.

Le pic, le ciseau et le marteau ont dû suffire pour former ces espèces de rigoles ou de rainures dont nous avons parlé plus haut, ainsi que les entailles à placer les coins. Dans nos exploitations modernes, on se sert des coins de deux manières, tantôt de coins de fer que l'on frappe à-la-fois à coups redoublés, tantôt de coins de bois très-secs que l'on enfonce avec force dans les entailles, et que l'on arrose ensuite pour les faire gonfler. Cette dernière méthode est beaucoup plus

(1) J'ai observé ces traces de coins dans un grand nombre d'endroits; et parmi les échantillons de granit que j'ai recueillis à Syène, il s'en trouve quelques-unes.
A. D.

(2) Description des carrières de Gebel Selseleh.

commode et d'un plus grand effet : comme la pression que les coins exercent contre les parois de l'entaille, se développe d'une manière uniforme et simultanée, le bloc se détache toujours dans la direction qu'on a tracée; c'est cette méthode que l'on suit de préférence pour détacher les grandes masses, sur-tout celles qui doivent conserver certaines formes déterminées. Il est bien probable que c'est celle qu'auront suivie les Égyptiens, et nous ne concevons pas comment aucune autre auroit pu suffire pour détacher des rochers de granit de cent pieds de long, tels que ceux qui forment les obélisques: la percussion n'auroit jamais pu être instantanée dans toute la longueur du bloc, et l'on auroit couru risque, en le détachant de la montagne, de le briser au moins en deux parties.

Les traces semblables à celles de la scie attestent assez que les Égyptiens avoient l'usage de cet instrument : comme il étoit peu expéditif, ils l'ont rarement employé, et seulement pour les cas où tout autre moyen les auroit exposés à mutiler le bloc.

Les traces du rocher où l'on a détaché le colosse, indiquent un procédé bien plus énergique. Elles peuvent donner lieu à des conjectures variées : mais il me semble impossible, vu leur régularité et la régularité de la matière, qu'elles aient été faites par la simple percussion d'outils mis en mouvement immédiatement par les bras des hommes ; on ne peut se refuser à croire qu'ils avoient des machines très-puissantes, et capables d'imprimer à l'outil un violent mouvement de percussion. D'après l'analogie qui règne entre ces stries et celles que l'on retrouve dans les carrières de grès et de pierre calcaire, il semble assez naturel de penser que les Égyptiens, qui commencèrent par couper les matières tendres au moyen de la percussion d'un long outil, durent chercher aussi à appliquer cette méthode au granit; alors ils auroient enlevé entre le colosse et le rocher une certaine épaisseur de pierre, qui, cependant, ne devoit pas excéder quelques doigts : car, si elle eût été plus forte, l'empreinte laissée sur le rocher n'auroit certainement pas présenté une surface concave, c'eût été une difficulté sans objet; il eût été plus naturel et plus facile de faire l'entaille droite du côté du rocher (1).

Exploitation des Colonnes.

Le mode d'exploitation des colonnes, soit qu'il vienne originairement des Égyptiens, soit, comme il est plus probable, qu'il appartienne aux Grecs, est au moins remarquable par sa simplicité. On voit, dans la carrière, tous les fûts arrondis selon une partie seulement de leur circonférence, et dans toute la longueur de la colonne; et cela résulte évidemment du mode même employé pour les détacher de la montagne. Plusieurs voyageurs, en faisant remarquer cette courbure, ont tâché de l'expliquer. Je trouvai, dit Pococke, dans ces carrières de Syène, quelques colonnes ébauchées, dont deux côtés étoient achevés; et cela lui donna lieu de conjecturer que l'on commençoit par tailler les colonnes tout autour, avec des outils minces, pour les détacher ensuite avec de gros coins :

(1) *Voyez* la planche 32, *A. vol. I*, et la description de ce monument dans le chapitre II des Antiquités.

mais ce voyageur, exact dans ses observations, n'est pas toujours heureux dans ses conjectures; le moyen employé par les anciens étoit bien plus expéditif, et s'accordoit mieux avec l'immense quantité de colonnes jadis exploitées.

Après avoir marqué la longueur de la colonne par de profondes entailles à ses deux extrémités, on pratiquoit dans la partie supérieure et dans toute l'étendue du fût, soit une rainure, soit simplement des entailles à placer les coins; et voilà à quoi se réduisoit toute l'exploitation proprement dite. Le bloc, en se détachant de la montagne par l'effort des coins, prenoit de lui-même une surface convexe du côté par lequel il adhéroit à la roche; car on conçoit bien que la rupture ne pouvoit se prolonger verticalement : elle tendoit à se rapprocher le plus promptement possible de la paroi antérieure, la seule qui fût libre; ce qui, se faisant suivant une ligne courbe, offroit une surface concave dans la montagne, et convexe dans le bloc détaché.

Ce procédé assez prompt, dont on ne fait pas usage chez nous, peut servir à expliquer pourquoi les Grecs et les Romains, sans se rebuter par la dureté excessive de la matière, en ont fabriqué une si grande quantité de colonnes. Les Romains, après avoir emprunté de l'Égypte la méthode d'exploiter les granits, en ont fait usage dans les montagnes de l'Europe, où l'on en trouve encore des traces. Un naturaliste très-distingué, M. Faujas de Saint-Fond, a fait, près du Rhin, les mêmes remarques que j'ai faites à Syène : il a observé dans d'anciennes exploitations des Romains dans la montagne de Falsberg, à quelques lieues de Mayence, les mêmes procédés pour détacher les colonnes des rochers; et ce n'est pas la seule analogie que présentent ces exploitations avec celles de l'Égypte. On voit qu'ici les Romains ont cherché, comme les Égyptiens à Syène, à employer de préférence les grands blocs détachés, soit à cause de la facilité de l'exploitation, soit parce que ces blocs se trouvent déjà en quelque sorte éprouvés, et qu'ils étoient moins sujets à renfermer des joints ou des fentes intérieures.

Nous ne pouvons pas douter que les monolithes d'un volume colossal ne fussent dégrossis sur les lieux mêmes; on en voit des exemples dans les carrières, et les anciens auteurs sont d'accord sur ce point. Ainsi le fameux sanctuaire monolithe de Saïs, l'un des plus immenses fardeaux qu'ait remués la puissance humaine, non-seulement reçut sa forme extérieure, mais encore fut creusé intérieurement avant qu'on le séparât du rocher. Ces précautions étoient importantes; car, malgré cela, il ne put être conduit qu'en deux ans depuis Éléphantine jusqu'au Delta, et deux mille pilotes ou mariniers furent employés à ce transport.

Les obélisques qu'on ne pouvoit prendre dans les rochers du Nil, offrirent aussi de grandes difficultés, quoique leur poids fût bien inférieur à celui du monolithe de Saïs; le point embarrassant n'étoit pas seulement de les détacher de la carrière, mais de les transporter et de les dresser sur leur base. Suivant Pline, on n'employa pas moins de vingt mille hommes pour le transport d'un seul obélisque. Il y a évidemment là de l'exagération; car l'on ne sauroit concevoir un si grand nombre d'hommes appliqués à un même monument : j'avouerai, du reste, que les forces réunies de vingt mille hommes seroient à peine suffisantes, si l'on ne faisoit

usage d'aucune machine, et c'est probablement ce que l'on a voulu dire en faisant mention d'un si grand nombre d'hommes. En effet, le poids d'un obélisque de quatre-vingt-douze pieds de hauteur sur sept de largeur moyenne, comme le grand obélisque de Karnak, est d'environ un million de livres; partagé entre vingt mille hommes, le poids seroit pour chacun d'environ cinquante livres, ce qui excède encore l'effort qu'un homme peut long-temps continuer : et combien de forces perdues, d'ailleurs, quand l'application en est immédiate ! A l'aide de machines, le nombre des ouvriers peut être réduit à volonté, et cela n'a d'autre limite que le temps que l'on veut employer; un calcul fort simple montre qu'un seul homme avec des machines convenables, s'il employoit ses forces sans aucune perte, pourroit élever un tel obélisque d'environ un mètre [trois pieds] au-dessus de terre, dans l'espace d'un seul jour.

Entre ces deux limites, l'application immédiate de la force des hommes, et l'emploi d'une telle machine, on conçoit une infinité de termes moyens qui permettent de concilier les différens degrés de commodité et de célérité que l'on pouvoit desirer dans le transport d'un obélisque. La difficulté principale, en faisant usage d'une machine, est de prendre, dans certains cas, un point d'appui assez solide. Au surplus, ces sortes de travaux ne nous paroissent aussi considérables que parce qu'ils sont tout-à-fait inusités chez nous; ils ne supposent pas, comme on l'a dit tant de fois, une plus grande industrie ni plus d'habileté dans les mécaniques chez les Égyptiens, que chez les nations modernes : il n'en est aucune qui n'inventât facilement les machines nécessaires à une telle opération. Les Romains, autrefois, ont fait parcourir un plus grand trajet à ces mêmes obélisques, et ont eu plus de difficultés à surmonter encore que les Égyptiens. Les peuples modernes ont transporté des fardeaux beaucoup plus considérables. Le piédestal de la statue de Pierre-le-Grand pesoit 2,300,000 livres.

On sent qu'il n'y a qu'un petit nombre d'instans où il faille supporter tout le poids de l'obélisque, c'est lorsqu'il s'agit de le monter à un niveau plus élevé; une force bien inférieure suffit pour le conduire sur un terrain horizontal. Mais d'ailleurs presque tout le trajet se faisoit par eau. Pline rapporte que l'architecte Satyrus avoit imaginé de creuser un canal qui alloit du Nil à la carrière : deux grands navires, attachés par le côté et remplis de pierres, étoient conduits sous l'obélisque, dont les deux extrémités reposoient sur les deux rives du canal; alors on jetoit le lest, dont le poids surpassoit de beaucoup celui de l'obélisque. Les navires déchargés soulevoient le monument, et on le transportoit ainsi jusqu'à l'endroit où il devoit être placé; un autre bout du canal conduisoit du Nil jusqu'à cette place. On employa dans la suite un procédé analogue pour transporter les obélisques à Rome. C'est Auguste qui y fit transporter le premier, le second y fut apporté sous Caligula : les vaisseaux qui servirent à ce transport, avoient été construits exprès, et c'étoient, de l'aveu de Pline, les plus considérables que les Romains eussent vus jusqu'alors.

§. V.

Énumération des principaux Monumens en syénit ou granit Oriental qui se sont conservés jusqu'aujourd'hui en Égypte.

J'AI cru cette énumération utile pour donner une idée plus précise des travaux des anciens en ce genre, en présentant, pour ainsi dire, sous un même coup-d'œil, tous les monumens de cette nature qui sont parvenus jusqu'à nous. Elle pourra servir aussi à rectifier les erreurs où sont tombés quelquefois à cet égard les voyageurs.

Les monumens en granit Oriental que l'on retrouve encore en Égypte, sont de trois sortes:

1.° Les monumens d'architecture;

2.° Les monolithes de dimensions colossales, qui, par leur masse, semblent appartenir au sol où ils sont placés, tels que les obélisques, les statues et les colonnes de grandes dimensions, les sanctuaires, les sarcophages, &c.;

3.° Enfin, les différens ouvrages d'un volume médiocre, qui, susceptibles d'être déplacés aisément, ne doivent être indiqués que collectivement.

L'île de Philæ ne renferme aucune construction en syénit; mais on y voit plusieurs monolithes intéressans:

1.° Trois petits sanctuaires ou espèces de cages qui paroissent avoir été destinées à renfermer l'épervier sacré : la pierre est d'un rose pâle et à très-grands cristaux; c'est la deuxième variété que nous avons indiquée.

2.° Deux lions dans l'attitude donnée ordinairement aux sphinx, en syénit rouge.

3.° Devant le pylône qui forme l'entrée du grand temple, on voit un monolithe considérable en syénit rose, de forme cubique, et creusé dans son intérieur.

4.° Enfin, des débris de monumens assez variés, parmi lesquels on distingue les fragmens de deux obélisques : ces derniers appartiennent à la variété rouge et noire à grands cristaux et à contexture porphyritique.

A Syène, on ne trouve que les monumens déjà cités dans la Description de ses carrières, et quelques colonnes déplacées, qui évidemment ne sont point l'ouvrage des Égyptiens. On voit les restes d'anciens tombeaux creusés dans des rochers de syénit rouge et noir.

Éléphantine offre une porte de vingt pieds d'élévation, composée de sept blocs de syénit rose; une statue colossale et les débris d'une autre.

A Ombos, on trouve une petite porte de syénit dans une des murailles d'enceinte.

Edfoû et Esné, que l'on rencontre en continuant de descendre le cours du Nil, n'offrent aucun monument intéressant en syénit.

Hermonthis, aujourd'hui Erment, renferme un grand nombre de colonnes de cette matière, travaillées par les Grecs et les Romains, puis employées dans la suite par les Chrétiens du moyen âge aux édifices de leur culte.

Les ruines de la célèbre ville de Thèbes, que l'on trouve ensuite, renferment encore, après tant de siècles de ravages et de dégradations, un grand nombre de monumens Égyptiens en syénit. Le principal est un petit temple situé dans le prolongement du grand édifice de Karnak, et construit entièrement en syénit rouge foncé. Les blocs de l'extérieur, ceux qui forment le plafond, sont de la même pierre, ainsi que deux espèces de pilastres placés en avant à l'ouest du temple. Je me borne à une simple énumération, et je renvoie, pour prendre une connoissance détaillée de ces objets, à la Description de Thèbes.

Le second édifice de Karnak, en syénit, est une porte de l'enceinte, située devant l'allée de sphinx qui conduisoit à Louqsor.

Deux obélisques en syénit sont placés devant le grand édifice de Karnak, et l'on voit à leur pied les débris de deux autres qui ont été renversés et brisés (1); une longue avenue étoit formée jadis de statues colossales de la même matière, et l'on en voit encore les débris étendus sur le sol.

On trouve aussi à Karnak plusieurs autres colosses en syénit. Les fragmens d'un des plus considérables sont auprès de la porte que nous venons d'indiquer. Nous devons avertir qu'un autre colosse, placé à l'opposite, et que quelques voyageurs indiquent comme étant de granit jaune, est en poudingue siliceux.

Derrière un pylône en partie écroulé, on voit les fragmens d'un colosse d'une très-grande dimension en syénit rouge.

Plusieurs autres monolithes sont en syénit gris et en syénit noir et blanc.

Louqsor, sur l'emplacement de Thèbes, au sud de Karnak, n'offre de monumens remarquables en syénit, que deux obélisques et deux colosses. Les deux obélisques sont de la belle variété rose à très-gros cristaux. L'un des colosses est d'un rouge plus foncé et mêlé de plus de mica. Le second offre une particularité remarquable : la partie supérieure se trouve taillée dans un nœud de trapp grenu micacé, dont la couleur sombre tranche vivement avec une veine de couleur incarnate de feldspath pur et presque compacte, qui termine le colosse et en forme la coiffure.

Sur la rive occidentale, les édifices de Medynet-abou laissent voir quelques débris de constructions ou de revêtemens en syénit gris : une partie des fragmens que j'ai observés, est tout-à-fait désagrégée, et paroît avoir anciennement subi l'action du feu ; d'autres blocs, dans les cours intérieures, et sur-tout un grand nombre de colonnes, ont été employés à des constructions religieuses par les Chrétiens des premiers siècles. Ce sont des débris de monumens plus anciens et dont les matériaux avoient été taillés soit par les Égyptiens, soit par les Grecs. Sur la même rive, en parcourant la plaine qui conduit de Medynet-abou au *Memnonium*, on rencontre un assez grand nombre de colosses renversés et mutilés, la plupart en syénit d'un rose pâle.

L'emplacement même du *Memnonium* est jonché de fragmens de statues

(1) Ces monumens appartiennent principalement à la variété rouge et noire tirant un peu sur le violet : les grands cristaux de feldspath s'y détachent au milieu d'un fond composé de cristaux beaucoup plus petits, et d'une grande quantité de mica. La contexture de la roche se rapproche ainsi de la porphyritique.

colossales, et je puis citer encore, comme un exemple remarquable des passages subits du syénit, une tête bien conservée et dans les plus belles proportions.

C'est près du *Memnonium*, que l'on regarde comme le tombeau d'Osymandyas, que se trouve la plus grande des statues colossales de l'Égypte; elle avoit près de quatre-vingts pieds de proportion, et étoit formée, ainsi que le fauteuil où elle étoit assise, d'un seul bloc de syénit rose avec quelques taches noires de trapp grenu micacé. Il faut bien remarquer que ce colosse, auquel on donne quelquefois le nom de *colosse de Memnon*, n'est pas celui qui rendoit des sons dans l'antiquité; ce dernier n'est point en syénit, ni même en basalte, comme l'assurent quelques écrivains anciens, mais d'une espèce de poudingue siliceux particulière à l'Égypte, et dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Les vastes et magnifiques excavations qui portoient le nom de *tombeau des rois*, et que l'on rencontre dans une petite vallée qui coupe la chaîne Libyque, un peu au nord du *Memnonium*, renferment pour la plupart un sarcophage monolithe d'environ dix pieds de longueur, en syénit de différentes variétés : ces sarcophages en roche dure, qui sont assez rares aujourd'hui en Égypte, y avoient été jadis prodigieusement multipliés; on peut en juger par un passage de Pline, qui, parlant des cuves employées aux usages du bain chez les Romains, porte à quatre mille celles en roche dure qui avoient été tirées autrefois de l'Égypte, et qui, selon toute vraisemblance, n'étoient que d'anciens sarcophages (1).

Parmi les ruines de Cnubis, sur la rive du Nil, on remarque un petit sanctuaire ou espèce de cage monolithe, à peu près semblable à celles que nous avons indiquées à Philæ.

Antinoé, quoique bâtie généralement en pierre calcaire, étoit ornée d'une multitude de colonnes en syénit : les unes sont encore debout près de l'arc de triomphe, les autres sont renversées.

L'ancienne Memphis, plus qu'aucune autre ville d'Égypte, avoit été décorée jadis avec le granit de Syène; son emplacement offre encore au voyageur une immense quantité de fragmens la plupart informes : on y a découvert quelques débris de statues, et, entre autres, un poignet qui pèse plusieurs milliers; tout le reste de la statue a disparu : on peut juger par-là combien de monumens antiques ont été anéantis. Le grand bassin situé dans la partie de Memphis qui regarde les pyramides de Saqqârah, et au milieu duquel étoit le fameux temple de Vulcain, renferme encore aujourd'hui d'énormes blocs de syénit couverts de bas-reliefs et d'hiéroglyphes.

Sur l'emplacement des pyramides de Gyzeh, on voit éparse une quantité considérable de blocs de syénit. La troisième pyramide, connue sous le nom de *Mycérinus*, en étoit revêtue en grande partie. Strabon a désigné ici cette matière sous le nom de *basalte :* c'est une erreur, dont on trouve plusieurs autres

(1) Qous, l'ancienne *Apollinopolis parva*, les ruines de Coptos, celles de Denderah, l'ancienne *Tentyris*, ne nous offrent, pour notre énumération, aucun monument, aucun monolithe remarquable : on observe seulement, dans la façade du grand temple de Denderah, que les deux pierres qui recevoient les gonds des portes, au lieu d'être en grès, comme le reste du monument, étoient en syénit.

exemples dans ce voyageur; ce revêtement est de la variété du syénit rouge et noir veiné.

Dans l'intérieur de la grande pyramide appelée *le Chéops*, la chambre du roi est revêtue d'énormes blocs de syénit rose qui en forment le plafond et les parois; il en est de même du vestibule. Le passage par lequel on s'introduit dans cette pyramide, est aujourd'hui barré par un bloc de cette matière, qui en rend l'accès fort difficile. Du reste, on n'a remarqué aucune partie de la construction qui fût en roche dure; mais, dans toutes les pyramides maintenant ouvertes, on trouve un sarcophage en syénit.

J'ai indiqué seulement les monumens en syénit qui se trouvent dans les principaux endroits de la haute Égypte où il reste encore des édifices Égyptiens qui peuvent attirer l'attention du voyageur; mais presque toutes les villes du Sa'yd et une infinité de villages en renferment aussi quelques-uns.

Dans la plupart des mosquées, on voit un grand nombre de colonnes, quelques sarcophages et d'autres monumens en syénit employés aujourd'hui aux usages du culte Musulman; chez les particuliers, presque tous les moulins à bras dont on se sert pour moudre le grain, presque toutes les meules employées dans les arts, sont des tronçons de colonnes antiques; les *o'kel*, ou magasins des commerçans, renferment aussi beaucoup de colonnes de syénit; les seuils des portes en sont également formés; les sarcophages anciens servent d'abreuvoir pour les animaux; enfin beaucoup de monumens mutilés et de blocs de syénit sont épars dans tous les lieux anciennement habités.

Dans la ville du Kaire sur-tout, les édifices religieux, les autres édifices publics, les manufactures, les fabriques et les maisons des particuliers en renferment une quantité prodigieuse et qu'il seroit impossible d'énumérer. Nous citerons seulement le monument moderne appelé *divân de Joseph*, comme contenant les plus belles colonnes en syénit que nous ayons vues dans cette ville, et les ruines d'un monument situé près de l'aqueduc.

Mais continuons d'indiquer ceux qui se trouvent encore sur les ruines des anciennes villes.

Héliopolis, près du Kaire, n'a conservé, des monumens qui la décoroient jadis, qu'un seul obélisque en syénit. On sait que trois autres de même nature ont été enlevés et transportés autrefois à Rome.

En descendant la branche orientale du Nil, entre plusieurs anciennes villes Égyptiennes qui pourroient nous fournir le sujet de quelques remarques, je me bornerai à citer la ville de Sân, près du lac Menzaleh, où l'on voit les débris de sept obélisques ruinés, dont plusieurs étoient en syénit.

Plusieurs anciennes villes sur la limite de l'isthme de Suez avoient été également décorées de monumens de cette matière; et jusque dans le centre de l'isthme, on en trouve encore aujourd'hui des blocs considérables, restes d'anciens édifices. Les ruines qui portent le nom d'*Abou-Keycheyd*, dans la vallée de Seba'h-byâr, et que je présume être celles de l'ancienne *Avaris* (1), en renferment plusieurs ornés de

(1) Mémoire sur la géographie comparée et l'ancien état des côtes de la mer Rouge, *première partie.*

sculptures

sculptures intéressantes; on en voit sur-tout au lieu nommé *Serapeum*, près de l'extrémité septentrionale des lacs amers, et vers l'extrémité méridionale de ces lacs. Les débris d'un monument partie en syénit doivent être cités comme extrêmement remarquables par les caractères Persépolitains dont ils sont recouverts, seul monument de ce genre que l'on ait rencontré en Égypte.

L'intérieur du Delta, quoiqu'il n'ait été visité qu'en partie, a offert aux voyageurs qui l'ont parcouru, nombre de monumens tirés, comme les précédens, des carrières de Syène : le plus considérable de tous est le grand édifice de Bahbeyt, qui, construit entièrement en granit, ne le cédoit point, pour l'étendue, à la plupart des temples de la Thébaïde (1).

Les anciennes villes situées aux environs de la branche occidentale du Nil offrent peu de monumens assez intéressans pour qu'on en fasse mention ici; et parmi ceux même que renferme la ville de Rosette, nous nous bornerons à citer la pierre aux trois inscriptions, l'un des monumens les plus curieux qu'on ait découverts en Égypte : il est en syénitelle noir, à très-petits grains et passant au trapp. Une pierre semblable a été trouvée au Kaire, à la citadelle; elle est de la même matière, mais à grains un peu plus gros. Malheureusement les caractères en sont beaucoup moins bien conservés, et la plupart même sont presque illisibles.

Les ruines de Canope sont encore marquées par quelques débris anciens, parmi lesquels on en compte plusieurs en syénit; mais c'est à Alexandrie que cette matière se trouve accumulée avec le plus de profusion.

Tout le terrain qui a appartenu à l'ancienne ville des Ptolémées, est jonché de débris de monumens en syénit : la ville des Arabes en renferme une quantité considérable, les uns épars à la surface du sol, les autres à demi enfouis dans les amas de décombres qui recouvrent la plus grande partie de son sol; c'est pour les habitans de la ville moderne, qui les emploient à mille usages différens, une carrière qu'ils exploitent depuis bien des siècles, et qu'ils sont bien loin d'avoir épuisée.

Les citernes où se conserve l'eau qu'amène chaque année le canal d'Alexandrie, sont soutenues par des colonnes de syénit : ces citernes, dont la quantité étoit autrefois si considérable, se trouvoient encore, peu de temps avant l'expédition, au nombre de trois cent soixante, la plupart offrant plusieurs étages. On pourroit déjà prendre, par ce seul fait, quelque idée du nombre prodigieux de ces anciennes colonnes.

Dans les murailles et les tours de la ville des Arabes, les fragmens de granit travaillé ont été souvent employés; les tronçons de colonnes, dirigés selon l'épaisseur de la muraille, servent quelquefois à en lier les matériaux, au milieu desquels les bases de ces colonnes se distinguent comme autant de disques placés de distance en distance d'une manière symétrique.

Les grands monolithes, restes de l'ancienne splendeur d'Alexandrie, tels que la colonne de Pompée et les aiguilles de Cléopatre, sont également tirés des carrières de Syène.

(1) Ce monument, comme tous ceux que nous avons cités, étoit recouvert en entier de caractères hiéroglyphiques et de bas-reliefs sculptés avec le plus grand soin.

Dans l'enceinte de la ville moderne, la vue est frappée par l'aspect d'une multitude infinie d'anciens monumens de granit employés dans les constructions. L'intérieur des maisons, et sur-tout des *o'kel* ou magasins de commerce, offre une quantité prodigieuse de colonnes de syénit; le château du Phare en renferme également un nombre considérable.

La jetée du port vieux est formée en partie de blocs de cette matière: dans le port neuf, une digue entière qui en borne le fond, n'est formée que d'un amas de colonnes anciennes couchées les unes sur les autres, et la plupart en syénit.

A cette énumération que nous aurions pu étendre beaucoup davantage, quoique nous soyons bien éloignés d'avoir vu tout ce qui existe encore aujourd'hui en Égypte, il faut encore ajouter l'immense quantité de monumens enlevés de cette contrée, depuis vingt siècles, par les Grecs, par les Romains, par les Arabes, par les Turcs, et par les commerçans de toutes les nations qui fréquentent les ports de l'Égypte, et forment souvent le lest de leurs vaisseaux, des débris de monumens anciens : on sait, en effet, qu'il existe une grande quantité de monumens en syénit dans la Syrie, dans l'Asie mineure, à Constantinople, dans la Grèce, dans l'Italie, et dans les musées de toutes les nations de l'Europe.

Cependant tous ces monumens, pris ensemble, sont encore bien loin peut-être d'égaler en quantité ce qui est enfoui et perdu pour jamais, soit dans les buttes de décombres dont sont recouverts les emplacemens des anciennes villes, soit dans les dépôts des inondations annuelles qui ont exhaussé d'une couche épaisse la surface de l'Égypte, depuis Syène jusqu'aux rivages de la Méditerranée. M. Dolomieu, dans un ouvrage particulier sur l'exhaussement du sol de cette contrée, a estimé à quinze ou seize pouces par siècle l'épaisseur de ce dépôt : or, depuis vingt-cinq siècles que les Perses ont ravagé l'Égypte, et détruit ou renversé la plupart de ses monumens, le sol se seroit exhaussé de plus de trente pieds. Nous sommes bien éloignés d'admettre cette élévation (1); mais, quand on la réduiroit au quart, que de choses encore ont dû être enfouies et dérobées pour jamais à la connoissance des hommes ! C'est en partie pour cette raison, qu'Alexandrie et ses environs surpassent autant aujourd'hui, par la quantité de ces débris d'anciens monumens, toutes les anciennes villes de l'Égypte; car le sol n'y est point exposé aux inondations du fleuve, et n'a point participé à l'exhaussement général.

Par les détails où nous venons d'entrer, on pourra se former quelque idée de l'immensité du travail fait anciennement pour l'exploitation du granit de Syène, sur-tout si l'on fait attention en même temps, que, de tant de monumens, il n'en est pas un seul dont chaque bloc, malgré l'avancement de nos arts et les méthodes expéditives que l'on a imaginées, ne coûtât encore aujourd'hui plusieurs années de travail, soit pour le détacher de la carrière, soit pour en aplanir et en dresser les différentes faces; et nous ne parlons pas du travail plus considérable qui seroit nécessaire pour le recouvrir de bas-reliefs, de sculptures délicates et d'un poli parfait, comme l'ont fait les Égyptiens. On jugera par-là, mieux que par tout autre moyen, du génie, de la patience et de l'industrie de cet ancien peuple, et l'on

(1) Cette opinion sera discutée dans la Description minéralogique de l'Égypte.

conclura aussi que tant de travaux n'ont pu être exécutés que dans une bien longue suite de siècles.

On a pu remarquer, par l'énumération que nous venons de faire, que les monumens en syénit sont d'autant plus abondans que l'on descend vers le nord, c'est-à-dire, à mesure que l'on s'éloigne davantage des carrières qui les ont fournis; circonstance assez étrange : on l'attribuera sans doute à ce que, le siége du gouvernement de l'Égypte s'étant rapproché de plus en plus de la Méditerranée, les matériaux des monumens les plus anciens ont été enlevés pour servir aux édifices postérieurs. Je ne nierai pas que cela ne soit arrivé souvent, du moins sous la domination des Grecs et des Romains; mais il est encore, je crois, une autre cause. A Syène, à Philæ et dans l'île d'Éléphantine, au milieu des montagnes granitiques, les monumens qui en étoient tirés frappoient beaucoup moins l'œil du spectateur, tandis qu'en descendant dans l'intérieur de la Thébaïde, au milieu de montagnes de nature différente, l'effet qu'ils produisent est beaucoup plus imposant et les difficultés sont infiniment mieux senties. Ajoutons encore que dans le Delta, dont tout le sol n'est formé que de terre végétale, on ne pourroit trouver de matériaux solides qu'à d'assez grandes distances, et il devenoit naturel d'attacher plus d'importance à leur choix.

§. VI.

Des Dégradations qu'a éprouvées le Syénit dans les Monumens qui existent encore en Égypte.

La grandeur des cristaux, la beauté, la vivacité des couleurs, ne sont pas les seules qualités qui rendent remarquable le granit Oriental, il l'est également par sa difficulté à s'altérer. En effet, une partie des monumens qui en sont formés se sont conservés intacts malgré tant de siècles écoulés, et conservent encore aujourd'hui jusqu'au poli parfait que les Égyptiens avoient su leur donner.

Dans des blocs de près de cent pieds de longueur, comme ceux qui forment les obélisques, il ne s'est manifesté aucune fente, aucune fissure, qui aient pu déterminer leur rupture. Les obélisques renversés et brisés, comme on en trouve à Thèbes, à Philæ, à Sân, l'ont visiblement été par des moyens violens.

Le poli parfait donné jadis à ces monumens a contribué beaucoup à leur conservation, en ce qu'il ôtoit tout accès à l'humidité de l'air, cause la plus ordinaire de l'altération des roches. Non contens de cette précaution, les Égyptiens recouvroient encore d'une couleur rouge la plupart de leurs monolithes : plusieurs en portent encore aujourd'hui les traces; je les ai retrouvées dans les débris du fameux colosse du *Memnonium*, la plus grande des statues que les Égyptiens aient exécutées en syénit.

Le climat de la Thébaïde a contribué beaucoup, il est vrai, à la conservation de ces monumens; et une des preuves les plus incontestables que l'on en puisse donner, c'est que ceux qui ont été transportés vers les bords de la mer,

n'ont pas été aussi bien à l'abri des dégradations. La ville d'Alexandrie nous en fournit de nombreux exemples : les Grecs avoient rempli cette ville de monumens en syénit, dont ils avoient dépouillé les villes de Memphis, d'Héliopolis et plusieurs autres ; parmi ceux qui y subsistent, plusieurs encore ont subi des dégradations sensibles (1).

Ces dégradations se sont opérées de différentes manières et avec des circonstances différentes, qu'il convient d'exposer. 1.° Quelquefois les blocs altérés sont susceptibles de se débiter en fragmens irréguliers, tandis que les grains de chaque fragment conservent encore entre eux une forte adhérence, de sorte qu'une percussion un peu forte suffit pour réduire en morceaux un bloc considérable.

2.° Plus communément ce sont les élémens qui se désagrégent; et leur cohésion est devenue si foible, que le moindre effort suffit pour les isoler. Cette altération s'étend quelquefois d'une manière uniforme sur une grande étendue; quelquefois aussi elle est restreinte à un espace très-limité.

On voit encore certains monumens s'exfolier parallèlement à leurs surfaces : les corps arrondis, tels que les colonnes, se délitent en couches concentriques; j'ai fait sur-tout cette observation à Alexandrie, et notamment dans l'ancienne mosquée dite *des mille colonnes.* Ce fait assez remarquable, qui suffit pour faire distinguer ces exfoliations des délitemens naturels à certains granits, montre bien que les dégradations tiennent ici à des causes étrangères à leur nature.

L'altération n'a pas lieu sur toutes les parties d'un bloc considérable : on remarque souvent qu'une seule de ses faces y a été soumise; c'est même une observation assez constante, que, dans les monumens exposés de tous côtés à la libre action de l'air, la face qui a éprouvé le plus de dégradations est principalement celle qui est frappée des rayons du soleil levant.

Une dernière observation assez importante et qui confirme ce que nous avons indiqué plus haut, c'est que, dans un même bloc, les faces qui n'avoient pas reçu le poli, ou qui par suite avoient été exposées à le perdre, sont précisément celles qui ont été attaquées. Ceci nous montre encore que la cause de l'altération ne tient pas à la nature de la roche.

Sans nous engager ici dans les discussions qui ont eu lieu entre plusieurs physiciens sur ce genre de dégradation, nous nous bornerons à dire que la cause principale nous paroît être l'humidité, qui s'attache plus aisément aux surfaces qui ne sont point polies, s'insinue peu à peu entre leurs divers élémens, et finit par les écarter lorsqu'elle vient à s'évaporer promptement.

Si l'eau contient du sel marin en dissolution, son action est alors beaucoup plus énergique; c'est un fait constaté par des observations très-multipliées.

On s'est demandé quelquefois si l'action chimique du sel ne contribuoit pas ici à cet effet; mais on ne voit point que des cristaux de feldspath, de quartz, de mica, puissent éprouver, dans leur composition, aucune altération de sa part.

(1) Parmi les roches qui se sont conservées le plus intactes, il faut compter les syénits gris, mais sur-tout le syénitelle noir et le *syénitelle basaltiforme;* en général, les roches composées de très-petits cristaux ont été moins attaquées que les autres.

Ceux qui ont cru que la cristallisation du sel marin, dans les interstices du granit, opéroit directement cet effet, à peu près comme l'eau dont certaines pierres sont imbibées, les désagrége pendant l'hiver en se glaçant dans leurs pores; ceux-là, dis-je, n'ont point fait attention à ce qui a lieu dans ces deux cas. Dans le premier, il y a solidification de tout ce qui est contenu dans les interstices, sans soustraction d'aucune matière: en se solidifiant, l'eau conserve le même volume, ou plutôt en prend un un peu plus considérable: mais, dans le cas dont il s'agit, la cristallisation ne s'opérant qu'à mesure que le liquide s'évapore, il est évident que l'espace occupé avant la cristallisation ne peut pas même être complétement rempli après.

Je crois au contraire que le sel marin n'agit ici que par la propriété d'attirer l'humidité de l'atmosphère: il doit en résulter que, toutes les fois que l'air est simplement humide, toutes les parties du granit où le sel marin a pénétré, se mouillent de nouveau et sont par-là plus exposées à cette alternative d'humidité et de sécheresse qui accélère d'autant leur dégradation.

On peut encore mettre au nombre des causes de destruction des monumens en granit, les sables que les vents charient si fréquemment en Égypte, sur-tout vers les limites du désert. Ce n'est pas, comme l'ont pensé quelques personnes, qu'ils puissent opérer immédiatement de grandes dégradations; mais, par un frottement continuel sur les surfaces du granit, ils doivent à la longue en altérer le poli, et faciliter par-là l'action des autres causes que nous venons de développer.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE. *Des exploitations de granit*..... page 2.

§. I.er *Idée générale des carrières de granit*..... ibid.

Observations sur la composition du granit de Syène..... 3.

Dénominations anciennes..... 5.

§. II. *Gisement du syénit*..... ibid.

Des roches mélangées accidentellement au syénit..... 6.

§. III. *Méthode d'exploitation*..... 8.

§. IV. *Outils employés par les anciens*..... 9.

Exploitation des colonnes..... 10.

§. V. *Énumération des principaux monumens en syénit ou granit Oriental qui se sont conservés jusqu'aujourd'hui en Égypte*..... 13.

§. VI. *Des dégradations qu'a éprouvées le syénit dans les monumens qui existent encore en Égypte*..... 19.

APPENDICE AUX DESCRIPTIONS

DES MONUMENS ANCIENS.

N.° II.

DESCRIPTION

DES MONUMENS ASTRONOMIQUES

DÉCOUVERTS EN ÉGYPTE;

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES (1).

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

A notre arrivée à Syout, le 29 mars 1799, nous apprîmes que le général Desaix, en visitant le temple de Denderah, avoit découvert, parmi les tableaux hiéroglyphiques qui en composent la décoration, un zodiaque à peu près semblable à celui que les Grecs nous ont transmis. Ce zodiaque tenoit une place distinguée parmi les merveilles de la haute Égypte, dont on nous parloit sans cesse pendant notre séjour à Syout, et dont la vue avoit excité dans l'armée un enthousiasme général : aussi avions-nous le plus grand desir de pénétrer dans la Thébaïde, où les temples de Denderah et d'Esné, les palais de Karnak et de Louqsor, et tant d'autres monumens dont nous n'avions encore qu'une idée confuse, produisoient des impressions si vives et une admiration si soutenue. En attendant à Syout une occasion favorable pour continuer notre voyage, nous eûmes le temps d'étudier les antiquités de Lycopolis. Nous partîmes enfin de cette ville le 17 avril, et nous arrivâmes le 25 du même mois à Qené, ville moderne, située en face de Denderah. M. Denon y étoit alors. Notre impatiente curiosité s'accrut encore à la vue de son portefeuille, déjà très-riche. Nous remarquâmes dans sa collection le dessin du zodiaque circulaire, à peu près tel qu'il l'a publié. Bientôt nous allâmes à Denderah, et nous vîmes le zodiaque lui-même : il nous parut d'un si grand intérêt, que nous résolûmes aussitôt de le dessiner sur une échelle beaucoup plus grande que celle qu'avoit adoptée M. Denon. Nous sentîmes qu'il étoit nécessaire d'apporter à ce travail l'exactitude la plus scrupuleuse, étant bien persuadés que les positions des signes du

(1) La description du plafond astronomique du premier tombeau des rois à l'ouest a été rédigée par M. Jomard, d'après les notes fournies par M. Legentil, auteur du dessin. Voyez *pag. 7.*

A. D.

zodiaque, et des figures qui les accompagnent, n'étoient pas indifférentes dans ce bas-relief, qui, au premier aspect, a l'apparence d'un planisphère céleste.

En examinant les bas-reliefs qui décorent le temple de Denderah, M. Dupuis, notre collègue, aperçut un jour, à l'extrémité du plafond du portique, du côté du nord, quelques figures analogues à celles du zodiaque circulaire. Bientôt nous vîmes que ces figures étoient rangées dans un certain ordre, et nous reconnûmes distinctement six des signes du zodiaque. Ces signes, et tous les personnages qui les accompagnent, sont tournés vers la façade du portique.

Nous regardions vainement dans les environs pour découvrir les six autres signes, lorsque l'idée nous vint de les chercher à l'extrémité opposée du portique. Nous eûmes la satisfaction de les y trouver rangés dans un ordre régulier, formant, comme les six premiers, une procession avec d'autres figures emblématiques : ils sont tournés vers le fond du temple.

Ces découvertes éveillèrent singulièrement notre attention : aussi avons-nous, depuis, visité tous les monumens de l'Égypte, en recherchant avec un soin particulier les bas-reliefs astronomiques ; et nous pouvons presque assurer qu'il n'y a pas un seul tableau de ce genre qui nous ait échappé. C'est ainsi que nous avons découvert les deux zodiaques d'Esné (1) et le tableau astronomique d'Erment (2). Le seul plafond d'une salle d'un des tombeaux des rois (3), renfermant des signes du zodiaque (4), n'avoit été remarqué d'abord que par M. Ripault, notre collègue. Il a été dessiné par M. Legentil, officier du génie.

Satisfaits d'avoir recueilli les matériaux d'un travail intéressant, et privés alors des moyens d'en tirer parti, nous nous livrions avec ardeur à d'autres occupations ; les mouvemens de l'armée et la multiplicité des ruines ne nous laissoient pas un moment de relâche. Nous parcourions, depuis huit mois, tous les monumens de la haute Égypte, lorsque M. Fourier et plusieurs de nos collègues partirent du Kaire pour remonter le Nil jusqu'aux cataractes, afin d'étudier les antiquités dont les bords de ce fleuve sont couverts.

M. Fourier, averti de l'existence des zodiaques de Denderah par une lettre que M. Descostils avoit adressée à l'Institut d'Égypte, pressentoit toute l'importance de ces tableaux astronomiques. Muni des renseignemens qu'il avoit pu rassembler au Kaire, il arriva dans la haute Égypte, avec l'intention d'étudier, sur les lieux mêmes, ces monumens que les dessins de M. Denon lui avoient déjà fait connoître. A son passage à Esné, il aperçut, dans le temple ancien que renferme cette ville, un zodiaque dont il ignoroit encore l'existence; et il vit enfin à Edfoû, où nous le rencontrâmes lorsqu'il descendoit des cataractes, les dessins que nous avions recueillis, non-seulement du zodiaque du temple d'Esné, mais encore des divers monumens astronomiques que nous avions découverts. La comparaison qu'il fut à portée d'en faire sur-le-champ, détermina son opinion sur la nature de ces bas-reliefs; il nous

(1) Voyez les *planches 79 et 87, A. vol. I,* et les *planches* a et b de la collection des monumens astronomiques.

(2) Voyez la *planche 96, fig. 2, A. vol. II,* et la *planche* c de la même collection.

(3) C'est le premier tombeau des rois à l'ouest. Voyez-en le plan et la coupe, *planche 79, fig. 13 et 14, A. vol. II.*

(4) Voyez la *planche 82, A. vol. II,* et la *planche* d de la collection des monumens astronomiques.

en fit part, et à l'instant même nous dûmes renoncer à traiter une matière qu'il possédoit avec tant d'avantages. Nous nous trouvâmes heureux de pouvoir l'aider dans son important travail, en lui communiquant sans réserve tous les dessins que nous avions rassemblés. Nous nous bornerons donc à donner ici une description succincte des tableaux astronomiques que nous avons dessinés, en y ajoutant seulement quelques observations générales sur la manière dont ils sont exécutés, et sur la position qu'ils occupent dans les édifices. Nous nous étendrons davantage dans l'exposé des moyens que nous avons employés pour donner à notre travail un degré d'exactitude que rien ne pût surpasser; car il importe sur-tout de ne laisser aucun doute sur l'authenticité de nos dessins. A l'égard des conséquences que l'on peut déduire de l'étude et de la comparaison de ces monumens, nous ferons seulement remarquer que toute discussion partielle et préliminaire, sur une question de cette nature, ne peut conduire qu'à des résultats incertains et confus. On s'expose à des erreurs grossières et inévitables, lorsqu'on exprime une opinion sur ce sujet sans avoir vu les bas-reliefs originaux, ou du moins sans avoir consulté les dessins qui les représentent fidèlement. Nous regrettons que le concours de diverses circonstances ait retardé la publication des mémoires que M. Fourier a composés sur cet objet : ce travail auroit fixé les idées du lecteur, parce qu'il est fondé sur l'observation attentive des lieux et sur la connoissance exacte de tous les monumens.

§. I.er

Zodiaque du Portique d'Esné.

Le portique d'Esné renferme vingt-quatre colonnes disposées sur six rangs parallèles à l'axe du temple (1). Chacun de ces rangs de colonnes est surmonté d'architraves qui s'étendent dans toute la profondeur du portique, et qui portent les pierres du plafond, dont tous les soffites sont ornés de sculptures. Sur l'avant-dernier soffite, à gauche en entrant dans le temple, on a représenté un zodiaque. Ce tableau astronomique se voit au premier plan de la perspective représentée *pl. 83, A. vol. I.* Il renferme les douze signes du zodiaque : à chaque extrémité, il est terminé et en quelque sorte encadré par une figure alongée, dont le corps occupe toute la largeur du soffite, tandis que, d'un côté, les bras et la tête, et, de l'autre, les jambes, s'étendent dans le sens de la longueur du bas-relief. Ce tableau, représenté à l'échelle d'un vingtième, *pl. 79, A. vol. I,* et *pl.* a de la collection des monumens astronomiques, est divisé longitudinalement en deux parties égales par une bande d'hiéroglyphes. Les figures de la partie supérieure marchent en général de gauche à droite ; et dans la partie inférieure, au contraire, elles marchent toutes de droite à gauche. Pour se faire une idée exacte de la situation de tout l'ensemble, il faut supposer que l'on est transporté sous le soffite que nous avons désigné, et placé en face du mur latéral le plus voisin, situé au sud, de manière à tourner le dos à la plus grande partie du portique. Alors, si l'on met la gravure devant soi,

(1) Voyez la *planche 72, fig. 2 et 4, A. vol. I.*

qu'on la prenne par ses deux extrémités, et qu'on l'élève ainsi au-dessus de sa tête, sans cesser de la regarder, on verra toutes les figures dans une position absolument semblable à celle qu'elles occupent. La vue perspective représentée *pl. 83* peut encore aider à donner une idée exacte de la position du zodiaque. On remarquera seulement que, dans ce dessin, le spectateur est supposé avoir en avant de lui la plus grande partie du portique, hypothèse contraire à celle que nous venons de faire.

Dans ce zodiaque, où l'ordre des signes est parfaitement bien observé, toutes les figures ont les pieds tournés vers le mur latéral le plus voisin au sud.

Dans la bande inférieure, et près de la façade du temple, sont la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne et le Verseau. Le Sagittaire est renversé, par rapport aux autres figures. Tous les signes marchent de droite à gauche; à leur suite, est un grand nombre d'autres figures faisant partie du même tableau, qui s'étend jusqu'au fond du portique. Les signes que nous avons nommés, occupent environ les deux tiers de la longueur du tableau, dans la bande inférieure : les six autres signes sont au-dessus des six premiers, et marchent dans un sens inverse ; ils sont précédés d'autres figures correspondantes à celles de même nature que nous avons fait remarquer. Ils les suivent dans l'ordre connu, en commençant par les Poissons et finissant par le Lion. Ces signes sont mêlés à d'autres figures; mais ils sont faciles à distinguer, parce qu'ils sont les seuls qui soient accompagnés d'étoiles sculptées en relief.

Ce tableau, dans la position qu'il occupe, étoit extrêmement fatigant à dessiner. Les difficultés que nous éprouvions, nous ont fait aisément sentir combien nous devions craindre de commettre de graves erreurs, et nous ont forcés à redoubler de soins et d'attention. Quoique le portique soit extrêmement encombré, cependant nous nous trouvions encore à huit ou neuf mètres du tableau que nous avions à dessiner. En conséquence, nous ne pouvions prendre directement aucune mesure; mais la longueur totale du soffite nous étoit donnée par la profondeur même du portique, et sa largeur par celle de l'entre-colonnement. Nous avons ensuite partagé notre dessin en deux parties égales dans le sens de la longueur, au moyen de la ligne d'hiéroglyphes qui nous a paru le diviser exactement. Enfin, dans le sens de la largeur, les distances qui existent entre les colonnes, et les dimensions des chapiteaux et des dés, nous ont servi de point de comparaison. Nous avons pu diviser ainsi le tableau en carreaux, dont les plus grands n'avoient que trois mètres sur un mètre et demi environ, et dans lesquels il nous a été facile de placer toutes les figures du bas-relief dans leur position respective.

Néanmoins toutes les heures du jour ne nous étoient pas également favorables pour dessiner; et ce n'est guère que le matin, lorsque les rayons du soleil qui pénétroient dans le portique, étoient reflétés par le sol, que nous pouvions continuer notre travail. La hauteur à laquelle se trouvoit le plafond, et sa couleur rembrunie, nous empêchoient quelquefois de distinguer les objets. Ces inconvéniens sont les seules causes de la lacune qui existe dans notre dessin, où l'on

voit que les hiéroglyphes de la ligne du milieu ne sont pas représentés: ces caractères sont trop petits, et leurs formes trop altérées par une croûte saline qui les recouvre, pour que nous ayons pu en rendre un compte satisfaisant. Notre dessin a été vérifié sur les lieux, à plusieurs reprises; et pendant le long séjour que nous avons fait à Esné, nous n'avons rien négligé pour lui donner le dernier degré d'exactitude.

§. II.

Zodiaque du Temple au nord d'Esné.

Le portique du petit temple au nord d'Esné renferme huit colonnes disposées sur quatre rangs parallèlement à l'axe du temple (1), et réunies par des architraves qui partent de la façade et s'étendent jusqu'au fond du portique. Ces architraves et les murs latéraux soutiennent les pierres du plafond qui forment soffites; il y a donc cinq soffites qui ont une longueur égale à la profondeur du portique, et la même largeur que les entre-colonnemens.

Ces soffites sont couverts de sculptures; ceux des deux extrémités du portique sont ornés de bas-reliefs représentant un zodiaque (2).

La moitié des signes se trouve à gauche en entrant : ce sont, dans l'ordre suivant, les Poissons, le Belier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer et le Lion. L'autre moitié des signes est à droite; mais on n'en voit plus qu'une partie, parce que l'affaissement d'une colonne de la façade a entraîné la chute de la moitié du soffite.

Une partie du Sagittaire, le Capricorne et le Verseau sont encore en place.

Dans le soffite à droite en entrant, les figures marchent presque toutes de gauche à droite, le visage tourné vers la façade du portique, et les pieds du côté du mur latéral. Dans le soffite à gauche en entrant, les figures marchent aussi de gauche à droite; mais, comme elles ont en même temps les pieds tournés vers le mur latéral, il s'ensuit qu'elles marchent réellement dans un autre sens que celles du soffite à droite, c'est-à-dire qu'elles paroissent entrer dans le temple, en sorte que les figures des deux tableaux sont opposées tête à tête.

Ces tableaux sont, comme celui du portique d'Esné, partagés en deux parties, dans le sens de la longueur, par une ligne d'hiéroglyphes. Mais ici les deux parties ne sont pas égales : la bande supérieure est beaucoup plus étroite, et ne renferme pas de signes du zodiaque; la bande inférieure, beaucoup plus large, contient, en outre, d'autres figures qui paroissent y être placées sans ordre. Parmi ces dernières, on en retrouve beaucoup de semblables à celles du monument astronomique du grand temple d'Esné.

La *planche 87, A. vol. I,* et la *planche* b de la collection particulière des monumens astronomiques, offrent, rapprochés l'un de l'autre, les deux soffites extrêmes du portique. Pour se représenter exactement leur position respective, il faut

(1) Voyez la *planche 85, fig. 1, 2 et 3, A. vol. I.*
(2) Voyez la *planche 87, A. vol. I,* et la *planche* b de la collection des monumens astronomiques.

supposer que l'on est transporté sous le soffite à gauche en entrant, le dos tourné vers le mur latéral du temple, du même côté. Alors, si l'on prend par ses deux extrémités le dessin qu'on aura placé verticalement devant soi, et si on l'élève ensuite au-dessus de sa tête, sans perdre de vue les figures, on mettra les deux tableaux à leur place respective : seulement ils sont séparés l'un de l'autre par l'intervalle qu'occuperoient dans le dessin les trois autres soffites du portique.

On croira facilement que nous avons mis à dessiner ce tableau astronomique, la même exactitude et le même soin que nous avons apportés à copier celui du grand temple d'Esné, puisque l'intérêt étoit le même.

Ce zodiaque renferme un plus grand nombre de figures. Comme il étoit mieux et plus long-temps éclairé que celui du temple d'Esné, ce qui provenoit de quelques dégradations du plafond, qui permettoient aux rayons du soleil de pénétrer pendant tout le jour dans le portique, nous avons pu le dessiner avec plus de facilité. Cependant il nous a été impossible de copier la ligne d'hiéroglyphes qui le sépare en deux parties. Il manque à peu près la moitié du soffite à droite, qui, ainsi que nous l'avons dit, a été entraîné par l'affaissement d'une des colonnes de la façade. Nous avons ajouté à notre dessin quelques figures de plus que celles qui restent encore en place, en réunissant deux fragmens d'une des pierres du plafond, que nous avons retrouvés à terre. Il n'est pas douteux que l'on ne puisse ainsi rassembler toutes les autres parties de cet intéressant tableau; mais il faudroit beaucoup de temps et des moyens qui nous ont manqué à Esné. Une chose importante à consigner ici, c'est que nous avons reconnu, à travers les jours que le hasard a laissés entre les pierres amoncelées au pied de l'édifice, des indices certains de tous les signes du zodiaque qu'on ne voit plus au plafond; nous avons remarqué particulièrement l'épi de la Vierge, un des plateaux de la Balance, et la queue du Scorpion.

§. III.

Plafond d'une des Salles du Temple d'Erment.

Le temple d'Erment est partagé en deux salles, qui ont l'une et l'autre la même largeur, mais qui sont de longueurs différentes (1). Ces salles communiquent par une petite porte située à droite dans le fond de la première. Au plafond de la seconde salle, est sculpté le bas-relief dont on voit la représentation dans la *planche 96, fig. 2, A. vol. I*, et dans la *planche* C de la collection des monumens astronomiques. Ce bas-relief occupe toute la surface du plafond; il est rapporté à l'échelle de huit centimètres pour un mètre.

Pour se représenter exactement la position des figures, il faut supposer que l'on est au-dessous de ce tableau, le dos tourné vers le fond du temple; alors, en prenant le dessin par ses deux extrémités, et en l'élevant au-dessus de sa tête, on mettra toutes les figures dans la position qui leur convient. La grande figure de femme

(1) Voyez la *planche 94, fig. 1, A. vol. I.*

qui enveloppe tout le tableau, tourne par conséquent le dos au fond du temple, et a les bras et les jambes étendus des deux côtés du plafond. Sur son corps, qui est d'une longueur disproportionnée, sont représentés des disques, devant lesquels des figures sont agenouillées. L'un de ces disques, qui est voisin de la mamelle, renferme une figure debout, tenant un bâton augural, et coiffée de cornes de belier. Au milieu de la longueur, et vers l'extrémité, sont trois disques pareils : on en voit encore deux autres, dont le premier est placé dans l'angle formé par les jambes et le corps de la figure, et le second dans l'angle opposé, entre le visage et les bras. A celui-ci est jointe une aile qui s'étend le long de la figure.

Trois lignes d'hiéroglyphes que l'on n'a pu dessiner, sont placées de chaque côté parallèlement aux bras et aux jambes. Au-dessus de celles qui sont à gauche, est représenté un taureau; et presque au-dessus de celles qui sont à droite, on voit un scorpion.

Au milieu du tableau, une grande figure est représentée dans une barque : elle paroît marcher avec vîtesse. Un de ses bras est étendu en haut et en arrière, l'autre en avant et en bas. Elle regarde derrière elle le taureau, qu'elle paroît fuir. Entre elle et le taureau sont, en haut, un belier placé en travers du plafond, la tête tournée vers le bas du dessin; au milieu, un scarabée avec des ailes doubles étendues horizontalement ; et en bas, une petite barque dans laquelle est une figure accroupie. Devant la grande figure et presque au-dessous du scorpion qui est un peu à droite, sont, dans la partie supérieure, un épervier avec une tête de belier, et au-dessous, un belier ailé, placé en travers du plafond et la tête tournée vers le haut du dessin.

Les figures du taureau et du scorpion ont beaucoup d'analogie avec celles qui se trouvent dans les zodiaques. Les deux beliers, le scarabée et l'épervier à tête de belier, sont coiffés d'une plume ou d'une palme placée verticalement.

§. IV.

Tableau astronomique peint au Plafond du premier Tombeau des Rois à l'ouest.

Ce tableau a été dessiné par M. Legentil, avec une exactitude et un soin minutieux (1). L'explication suivante est tirée des notes qu'il a fournies (2).

« La partie inférieure de la gravure représente le côté du plafond qui est à » gauche en entrant, et la supérieure, le côté droit. Le tableau est peint sur » un fond concave, légèrement arqué, dont la corde a $3^{m},9$; un bandeau de » sept décimètres de large et d'environ cinq décimètres de hauteur, en forme » de poutre, encadre de chaque côté le tableau dans sa longueur, laquelle est » de $8^{m},40$.

» Ce plafond est partagé en deux moitiés par deux grandes figures de femmes

(1) Voyez la *planche* d de la collection des monumens astronomiques, et la *planche 82, A. vol. II.*
(2) Voyez l'Explication des planches, *pl. 82, A. vol. II.*

» nues, dont les corps, alongés en forme de règles, occupent la plus grande dimen-
» sion de la pièce, tandis que leurs bras et leurs jambes se recourbent à angle droit
» en sens opposé, pour envelopper les tableaux auxquels ils paroissent servir de
» cadres. Les contours de ces deux figures sont dessinés avec un trait rouge, et
» leur carnation est d'un jaune très-foncé. Leurs corps renferment cinq grands
» disques dont la couleur est rouge-foncé; c'est aussi la couleur de tous les globes
» qui sont distribués dans ce plafond. Les parties sexuelles sont peintes en noir
» mat.

» Chaque moitié du plafond est encore divisée en deux parties ou bandes rec-
» tangulaires à peu près égales. La première, ou la plus voisine du centre, repré-
» sente un ciel azuré, parsemé d'étoiles d'un jaune pâle et d'hiéroglyphes très-
» petits de la même couleur, lesquels semblent placés derrière un réseau dont
» les lignes se coupent à angle droit; ces lignes sont aussi tracées en jaune pâle (1).
» Cette partie est tellement oblitérée par l'humidité qui en a fait tomber les cou-
» leurs en plusieurs endroits, qu'on n'a pu en dessiner les détails. La seconde
» bande est composée d'une suite de personnages peints sur un fond blanc, des-
» sinés à un trait rouge pâle et presque rose, et d'une carnation jaune moins
» foncée que celle des deux grandes figures; leurs costumes sont rayés en jaune
» terne. Ils sont symétriquement placés des deux côtés d'un tableau qui paroît
» être le sujet principal de cette composition, tant du côté gauche du plafond
» que du côté droit.

CÔTÉ GAUCHE DU PLAFOND.

» La bande inférieure contient une scène composée de trois figures humaines
» et de sept figures d'animaux. La plus grande de celles-ci est debout et appuyée
» sur un vase. Sa tête et son corps ressemblent à ceux du cochon, et sont garnis
» d'une crinière épaisse et tressée qui descend jusqu'en bas. Les pieds de la figure
» sont ceux d'un lion; ses bras, ceux d'un homme, ou peut-être d'un singe.
» Elle porte sur la tête et le dos un grand crocodile, dont la queue s'applique
» sur sa crinière. Quatre petits hiéroglyphes tracés en jaune pâle, ainsi que plu-
» sieurs autres hiéroglyphes de ce tableau, sont devant la gueule de l'animal. En
» bas est une figure d'homme renversée, à tête d'épervier, armée d'une longue
» tige qui est dirigée sur la bande où sont les étoiles, et au bout de laquelle
» est une suite de points détachés qui se prolongent jusqu'au corps de la grande
» figure.

» Après, et au centre même de la scène, se remarque un taureau tourné dans
» le même sens que les deux précédentes figures, et posé sur une barre horizontale
» qu'un homme paroît soutenir de la main droite. En face est un lion couché,
» et au-dessous de lui un crocodile de taille moyenne, qui regardent les per-
» sonnages qu'on vient de décrire : sous les pieds de derrière du lion est une
» troisième figure de crocodile, mais fort petite et reployée sur elle-même. Entre
» le lion et le crocodile, est un scorpion placé sous la queue même du lion. Enfin,

(1) On n'a pu exprimer, dans la gravure, la couleur jaune de ces lignes.

au-dessus

» au-dessus de ce dernier, est une figure de femme renversée, qui tourne le dos » à la bande céleste.

» A droite de cette scène, est une marche de dix figures humaines debout et à » tête d'homme, excepté la cinquième qui a une tête de chacal, la sixième une » tête d'ibis, la septième une tête d'épervier. Le dessin fait voir l'attitude, l'action » et le costume semblables de ces dix figures, qui regardent vers le milieu du tableau. » On y remarquera les différences du nombre de traits que renferment leurs colliers » et le bas de leurs draperies; ces traits ont été comptés par-tout.

» A gauche, on voit neuf personnages qui regardent les précédens, et qui » diffèrent tous. Un dixième, placé entre les bras de la grande figure reployée, » leur tourne le dos. La première de ces dix figures est une femme; les deux » suivantes sont deux hommes à tête de lion, dont le premier paroît plus âgé, &c. » On renvoie au dessin pour l'étude de ces neuf figures, qui sont fort dignes » d'attention. Il faut sur-tout remarquer l'avant-dernière, qui est sans bras, et » qui porte deux longues feuilles sur la tête, ainsi qu'une figure de momie qui la » précède, dont le corps est blanc, et dont la chevelure, nouée sous le menton, » est noire. On doit également noter que, sur le corps des huit premières, on a » distribué de petits cercles peints en rouge foncé. Enfin, pour terminer ce qui » regarde la gauche de ce plafond, il faut faire remarquer que la grande figure » qui l'enveloppe a un disque rouge devant la tête, et devant le nombril, un » disque ailé. Plus loin, sont deux petites figures que l'on a crues ressembler à des » vases renversés, et qui paroissent plutôt les contours de deux légendes hiéro- » glyphiques placées, comme c'est l'ordinaire, à côté des colonnes d'hiéroglyphes » du tableau; d'ailleurs, il y a au-dessus quelques petits caractères, ainsi qu'on en » voit souvent au-dessus de ces légendes.

CÔTÉ DROIT DU PLAFOND.

» La bande de figures qui fait pendant à celle du côté gauche du plafond, est » composée d'une manière absolument semblable. Au milieu est une scène prin- » cipale, à droite et à gauche de laquelle sont neuf personnages debout. On » remarque dans cette scène, comme dans l'autre, un lion et un crocodile cou- » chés l'un au-dessus de l'autre; une figure d'homme renversée, tournant le dos à » la bande étoilée; un vase de la forme de ceux des puits de Saqqârah, peint en » jaune pâle, surmonté d'une tête de taureau et couvert de quelques petites figures » tracées légèrement en rouge pâle et presque effacées. Au-dessous, l'on voit un » homme qui semble, à l'aide d'un bâton, soutenir le vase de la main droite, et » repousser de l'autre le crocodile; un homme à tête d'épervier, renversé hori- » zontalement, armé d'une tige qu'il tourne contre le vase, comme s'il vouloit » le percer; enfin, une figure à tête et à corps de cochon et à longue crinière, » la gueule un peu ouverte, en tout semblable à celle qui a été déjà décrite: » elle a la main gauche posée sur la tête d'un petit crocodile, et l'autre main » sur un objet de forme triangulaire qui sert aussi à porter l'homme à tête

» d'épervier. Ce petit crocodile n'est guère plus grand que celui qui est sous les » pieds du lion de l'autre scène ; mais ici il est fort éloigné du lion.

» A droite et à gauche de cette scène, sont deux suites de figures qui font » pendant à celle de l'autre côté et qui regardent vers le milieu, mais qui ont de » plus sur la tête des globes rouges : elles sont au nombre de neuf, à corps et à » tête d'homme, hormis trois qui ont des têtes d'animaux. A gauche, elles sont » absolument les mêmes, pour l'attitude et pour tout le reste (à quelques diffé- » rences près dans le costume), que les neuf premières de la bande qui leur cor- » respond en face : il faut ajouter que la première a dans la main une tige ou une » sorte d'épi. A droite, on remarquera que le neuvième personnage de la suite est » entre les bras de la grande figure reployée, comme on l'a observé pour la dixième » figure de la série qui est parallèle. On y voit encore deux figures qui ont les bras » liés ou cachés : dans les mains des deux dernières sont des attributs qu'il n'est guère » possible de qualifier. Les quatre premières figures sont séparées des autres.

» La grande figure qui encadre ce côté droit du plafond, a aussi un globe rouge » devant la tête : au-devant de la matrice est un scarabée, les ailes déployées, tenant » une boule rouge entre les pattes de devant; il est peint d'une couleur jaune très- » foncée, de même que les deux grandes figures. »

§. V.

Zodiaque du Portique du Temple de Denderah.

L'EMPLACEMENT de l'ancienne Tentyris offre des ruines importantes, qui feront l'objet d'une description très-étendue. Pour remplir l'objet que nous avons en vue en ce moment, il suffira de dire que le portique du grand temple de Denderah renferme, comme celui d'Esné, vingt-quatre colonnes (1), et que tous les soffites sont couverts de tableaux hiéroglyphiques, qui ont plus ou moins de rapports avec l'astronomie (2). Les deux soffites extrêmes, sur-tout, renferment des sculptures qui ne laissent aucun doute sur le sujet qu'elles représentent : on y remarque, en effet, mêlés à beaucoup d'autres figures, les signes du zodiaque (3). Ces sculptures occupent en entier les deux soffites extrêmes, qui ont vingt mètres seize centimètres de longueur et trois mètres soixante-dix-neuf centimètres de largeur.

Une vue perspective (4), semblable à celle du portique d'Esné, fait parfaitement connoître la position du zodiaque de Denderah ; mais on peut s'en faire une idée suffisamment exacte, si, en se transportant par la pensée dans le dernier entre-colonnement du portique à droite et en regardant la face du mur latéral, on prend par ses deux extrémités le dessin placé verticalement devant soi, et qu'on le ramène horizontalement au-dessus de sa tête : alors la partie du dessin qui est contiguë à la façade du portique, se trouve à droite, et celle qui est dans le fond est à gauche.

(1) *Voyez* le plan du grand temple de Denderah, *planche 8, A. vol. IV.*

(2) Voyez les *pl. 18 et 19, A. vol. IV,* qui présentent l'ensemble et les détails du plafond du portique.

(3) Voyez la *planche 20, A. vol. IV,* et la *planche* e de la collection des monumens astronomiques.

(4) Voyez la *planche 30, A. vol. IV.*

Le bas-relief représenté en haut de la planche est sculpté sur le soffite du dernier entre-colonnement, à gauche en entrant dans le temple ; et celui qui est au bas, est la décoration du dernier soffite à droite : l'un et l'autre sont ici figurés au vingtième de leur grandeur réelle. Pour donner à ces dessins toute l'exactitude convenable, on a suivi les mêmes procédés et l'on a eu les mêmes attentions qui ont été indiqués pour le zodiaque du portique d'Esné ; seulement, ces bas-reliefs étant plus chargés de détails et se trouvant dans deux entre-colonnemens différens, on a dû redoubler de soins pour conserver à toutes les figures leur position relative. Comme des dessins de cette étendue ne pouvoient être ni terminés dans une seule séance, ni copiés du même point de vue, on a dû, sur-tout à chaque fois qu'on a repris le travail, se remettre dans une position semblable à celle dans laquelle on l'avoit commencé, et s'avancer sur une même ligne droite parallèle à la longueur du temple, en regardant toujours les sculptures du même côté. On conçoit facilement que, sans ces précautions, on auroit été exposé à des méprises inévitables, à des transpositions de figures, et peut-être même à un renversement total, dans le sens de la marche de la plus grande partie des figures. Par exemple, si, après avoir terminé le dessin du dernier entre-colonnement à droite, on eût commencé à copier le bas-relief du dernier entre-colonnement à gauche, sans se mettre, par rapport aux figures de cette seconde bande, dans la même position que l'on avoit prise relativement à celles de la première, une erreur sur la situation de la première figure auroit naturellement, et sans qu'on s'en fût aperçu, déterminé une erreur semblable pour toutes les autres. Nous avons pris toutes les précautions qui viennent d'être indiquées, en nous tenant toujours en garde contre les illusions qui pouvoient résulter de la position forcée et très-fatigante que nous étions obligés de prendre, pour dessiner des objets qui étoient à plus de douze mètres au-dessus de nous.

Les deux parties du zodiaque sont composées d'une manière semblable. Dans l'une et l'autre, une grande figure de femme paroît envelopper tout le tableau : son corps est de la même longueur que le plafond ; ses bras, qui sont passés par-derrière sa tête, où ils ne paroissent avoir qu'une seule et même attache, et ses jambes, terminent le tableau à ses deux extrémités. La disproportion des diverses parties de cette figure ne peut être que de convention, et tout avoit sans doute ici un sens qu'il nous est actuellement impossible de pénétrer. Dans l'un et l'autre soffite, cette grande figure a le dos tourné vers le mur latéral le plus voisin, en sorte que les deux ensemble paroissent embrasser tout le plafond du portique. Leur vêtement est très-remarquable. En haut, près de la mamelle, on voit un scarabée, les ailes étendues ; au-dessus, on aperçoit plusieurs ornemens qui paroissent plutôt peints que sculptés, et au-dessous une ceinture ornée de fleurs de lotus. Une espèce de guirlande de fleurs de la même plante occupe le milieu de la robe dans toute sa longueur, et la borde par le bas ; de chaque côté sont quatre lignes de zigzags qui représentent sans doute de l'eau. C'est ainsi du moins que les Égyptiens ont figuré l'eau qui sort des vases du Verseau, et celle qui remplit l'espèce de bassin que l'on voit entre les deux Poissons : ils ont représenté à peu près de la même manière

les eaux des fleuves, dans les tableaux de batailles que l'on voit encore sur les monumens de Thèbes. Vis-à-vis la bouche de chacune des deux grandes figures symboliques, est un globe avec une seule aile étendue le long des bras. Le reste de chaque tableau est partagé, dans le sens de sa longueur, en deux parties égales, comprises entre trois lignes d'hiéroglyphes. Dans la bande supérieure, on remarque, parmi un grand nombre d'autres figures, six des signes du zodiaque. Dans la bande inférieure, sont des barques montées par d'autres figures symboliques : ces barques sont armées de deux rames qui paroissent figurer des branches de palmier ou des plumes, et dont les poignées sont ornées de têtes d'épervier. Les deux extrémités de chaque barque sont façonnées en forme de fleurs de lotus.

Toutes les étoiles que l'on voit dans les dessins, sont sculptées en relief comme le reste des figures. Il est important de les distinguer d'une multitude d'autres qui ne sont que peintes : car il faut se représenter que toutes les sculptures se détachoient sur un fond bleu, parsemé d'étoiles coloriées en jaune d'or, dont on voit encore une grande quantité dans plusieurs endroits; mais, dans d'autres aussi, elles ont disparu avec la couche bleue qui s'est détachée du plafond, ou qui a été noircie par la fumée des flambeaux qu'on allumoit dans le temple. Tout ce que l'on voit d'hiéroglyphes accompagnant les figures a été copié avec exactitude : il étoit très-difficile de dessiner des caractères aussi petits; et ce n'est qu'à force de soin, et en choisissant les instans du jour où le plafond étoit le mieux éclairé, que nous sommes parvenus à obtenir les détails que nous donnons. Dans les intervalles que nous avons laissés en blanc, il y avoit aussi des hiéroglyphes que nous n'avons pu copier, soit parce que la croûte saline ou la poussière dont ils sont recouverts, nous a empêchés de les distinguer, soit parce qu'ils ont été emportés avec quelques éclats de pierre, comme cela est arrivé pour deux figures entières du bas-relief inférieur de la *planche 20, A. vol. IV,* et de la *planche* e de la collection des monumens astronomiques. Ces accidens paroissent dus aux infiltrations des eaux qui se sont écoulées des maisons de briques bâties dans des temps modernes, et dont il existe encore des ruines sur les terrasses du portique : ils peuvent provenir aussi de coups de fusil qui ont été tirés dans ce portique, et dont on voit des traces au plafond.

Dans le dessin qui est au bas de la planche, on remarquera un scarabée placé à la naissance des cuisses de la grande figure ; il n'a qu'une seule aile, qui est étendue diagonalement dans le tableau. Les signes du zodiaque représentés dans la première bande sont le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne. Dans la bande inférieure, on voit dix-neuf figures montées sur des barques.

Le bas-relief gravé en haut de la planche offre, dans la première bande, le Verseau, les Poissons, le Belier, le Taureau, les Gémeaux représentés par deux personnages qui se donnent la main, et le Cancer, qui est en partie engagé dans les jambes de la grande figure. Dans la seconde bande, indépendamment des dix-neuf barques analogues à celles du premier dessin, il y a, du côté des jambes de la grande figure, une vingtième barque beaucoup plus petite que les autres, dans laquelle est placée une fleur de lotus d'où semble sortir un serpent.

A l'angle formé par le corps et les jambes de la grande figure, on voit un soleil lançant des rayons sur une tête d'Isis qui est au-dessus d'un temple. La lumière est figurée par des lignes divergentes de cônes tronqués, dont les diamètres augmentent à mesure que ces cônes sont plus loin du disque du soleil. On trouve la lumière représentée de la même manière sur les parois des soupiraux qui donnent du jour dans les différentes salles du temple de Denderah.

§. VI.

Zodiaque circulaire du Temple de Denderah.

En sortant du portique du temple de Denderah, et en prenant sur la droite pour en faire le tour, on marche sur des monticules de décombres qui, s'élevant par une pente rapide, enveloppent de ce côté le portique jusqu'à une hauteur assez considérable, et le temple proprement dit, jusqu'à la partie inférieure de ces frises richement décorées que l'on voit dans tous les édifices Égyptiens. Une ouverture évidemment forcée à travers l'entablement donne accès sur la terrasse du temple. En y pénétrant, on trouve aussitôt, à sa droite, un petit appartement (1) partagé en trois pièces. La première, dans laquelle on entre, est découverte; ses murs sont décorés de sculptures parfaitement exécutées : elle a quatre mètres quarante centimètres de longueur et six mètres quarante centimètres de largeur. On la traverse pour arriver à une seconde salle qui est couverte et qui reçoit le jour par une porte et deux fenêtres à peu près carrées : tous les murs de celle-ci sont décorés de sculptures dont le travail est extrêmement soigné; on y voit une étonnante profusion de petits hiéroglyphes en relief, qui sont sculptés avec la dernière précision. C'est au plafond de cette salle que l'on trouve le zodiaque représenté *planche 21* (2). Cette chambre a la même largeur que la précédente, et une longueur de trois mètres cinquante-trois centimètres. La pièce que l'on trouve après celle-là, et dont les dimensions sont à peu près les mêmes, est dans l'obscurité la plus profonde : ses murs sont aussi couverts de sculptures, et son plafond, sur-tout, offre des sujets qui sont très-bien exécutés, et qui paroissent avoir trait à l'astronomie.

L'ouverture forcée à travers la corniche est le passage qui se présente naturellement aux voyageurs pour arriver sur les terrasses du temple : mais on y monte aussi par un très-bel escalier (3), que l'on ne trouve point d'abord, et auquel on ne parvient que difficilement; tant est grand l'encombrement de l'intérieur de l'édifice.

La *planche 21* de l'Atlas, *A. vol. IV*, et la *planche* f de la collection des monumens astronomiques, offrent le dessin d'une partie du plafond de la salle intermédiaire de l'appartement que nous venons de décrire. Si l'on suppose que l'on regarde le

(1) Voyez la *planche 8, fig. 2*, et la *planche 11, fig. 2, A. vol. IV.*
(2) Voyez *A. vol. IV*, et la *planche* f de la collection des monumens astronomiques.
(3) Voyez la *planche 8, fig. 1, 2 et 4, A. vol. IV.*

fond de cette salle, en ayant devant soi le dessin placé verticalement, et si l'on ramène ensuite ce dessin horizontalement au-dessus de sa tête, on le mettra dans une position semblable à celle qu'occupent les objets dont il offre la représentation.

La grande figure qui est à droite de ce dessin, a la tête tournée vers l'extérieur de la salle, et s'étend dans toute la longueur du plafond, qu'elle partage en deux parties égales. C'est un des plus beaux morceaux de sculpture Égyptienne que nous ayons trouvés. Cette figure est dans une espèce de niche cylindrique, dont la section perpendiculaire à l'axe seroit une demi-ellipse; elle est exécutée presque de ronde-bosse, et placée de manière que ses parties les plus saillantes ne dépassent pas le plan du plafond. Elle n'est pas aussi bien conservée que le dessin la représente; elle a souffert quelques mutilations au bas du ventre, aux bras, à la poitrine, et particulièrement au visage : mais la restauration que nous en avons faite, étoit bien indiquée. Ses pieds sont encore intacts et du plus beau style. Cette figure est vêtue d'une robe longue et étroite qui descend jusqu'au-dessus des chevilles, et qui laisse apercevoir toutes les formes. Les ornemens de sa coiffure et son collier sont, dans quelques endroits, très-bien conservés. Elle est accompagnée de deux lignes d'hiéroglyphes sculptées en relief, et qui ont été copiées avec le soin que demandoient naturellement leur exécution précieuse et leur conservation parfaite.

Nous n'avons pu dessiner les sculptures qui se trouvent à droite du plafond : elles représentent quatorze disques portés sur un même nombre de barques disposées deux par deux, suivant des lignes parallèles à la largeur du plafond. Ces quatorze barques sont enveloppées par une grande figure, dont les bras, le corps et les jambes occupent trois côtés du tableau.

La *planche 21* offre la décoration de toute la partie du plafond qui se trouve à gauche de la grande figure, par rapport au spectateur entrant dans la salle. On voit que ce qui en fait l'objet principal, est un disque circulaire porté par quatre groupes de deux hommes à tête d'épervier agenouillés, et par quatre figures de femmes debout, qui se succèdent alternativement. Toutes ces figures sont bien ajustées, si l'on en excepte cependant leur position forcée, qui, ainsi que nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois, paroît être le résultat de conventions établies. Elles ne manquent pas d'une certaine grâce, et leur action est bien indiquée. A côté de chacune des figures de femmes, sont des hiéroglyphes que nous avons copiés avec le plus grand soin. Une bande circulaire de grands hiéroglyphes enveloppe le médaillon qui renferme les signes du zodiaque. Toutes ces sculptures ont un relief plus ou moins fort : celui des grandes figures est de douze à treize millimètres (1), et celui des hiéroglyphes est moins considérable. Le fond des hiéroglyphes est lui-même en saillie sur celui des grandes figures.

La disposition que nous venons de décrire, nous indiquoit naturellement ce qu'il falloit faire pour obtenir un dessin exact. Nous avons tendu sur le plafond quatre fils, que nous avons fait passer d'un bout à l'autre par le milieu des groupes d'hommes à tête d'épervier et par le milieu des figures de femmes : nous avons

(1) Quatre à cinq lignes.

ainsi partagé le médaillon en huit secteurs égaux. Nous avons ensuite rapporté sur notre dessin, qui est au cinquième de la grandeur naturelle des objets, ces lignes de construction, et nous avons pu placer avec exactitude toutes les figures dans leurs situations et leurs proportions respectives.

Le premier rang de figures du médaillon est disposé régulièrement dans une bande circulaire concentrique. Toutes les figures ont la même hauteur, et toutes leurs lignes de milieu tendent au centre du tableau : elles ont un relief de cinq à six millimètres (1) sur le fond; elles sont accompagnées d'étoiles et d'hiéroglyphes sculptés aussi en relief. Dans l'intérieur de l'espace renfermé par cette rangée circulaire de figures, on en voit une multitude d'autres qui n'y paroissent pas disposées dans le même ordre ni avec la même régularité. Parmi elles, on distingue les douze signes du zodiaque, distribués sur une espèce de spirale, dont le Lion occupe l'extrémité la plus éloignée du centre, et le Cancer l'extrémité la plus rapprochée. Cette spirale ne fait qu'une révolution autour du centre; le Lion et le Cancer sont à peu près sur le même rayon du cercle.

Nous ferons remarquer que, dans l'espace qui est entre le médaillon principal et la grande ligne circulaire d'hiéroglyphes, on voit deux phrases hiéroglyphiques opposées l'une à l'autre, qui se trouvent sur un même diamètre avec le Cancer et le Capricorne. Deux hiéroglyphes placés dans le même espace, et pareillement opposés l'un à l'autre, se trouvent sur un autre diamètre avec le Taureau et le Scorpion. De deux côtés seulement, le tableau est bordé par treize lignes de zigzags, qui, comme nous l'avons dit, offrent la configuration de l'eau. Tout le plafond où se voit ce monument astronomique, est noirci par les flambeaux des voyageurs, et probablement aussi par ceux que les anciens Égyptiens allumoient dans la salle, lorsqu'ils se livroient aux exercices de leur culte. Nous n'avons donc pu retrouver aucune trace des peintures qui devoient revêtir, comme par-tout ailleurs, les sculptures de ce plafond.

RÉSUMÉ ET OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Une description des monumens astronomiques, plus étendue que celle que nous avons donnée, sortiroit des limites que nous nous sommes prescrites, et présenteroit beaucoup de difficultés. Il faudroit, pour désigner chaque figure, avoir recours à des dénominations incertaines, ou s'assujettir à les décrire individuellement avec tous leurs accessoires; ce que l'on ne pourroit faire sans entrer dans des détails fastidieux. Nous ajouterons seulement quelques observations générales que nous croyons utiles.

Tous les monumens astronomiques sont sculptés aux plafonds des salles dans lesquelles ils se trouvent. Il paroît certain que c'est la place que les anciens Égyptiens avoient particulièrement consacrée à leurs bas-reliefs astronomiques : cela ne peut être ni un effet du hasard, ni une affaire de convention. La nature même des scènes représentées, et qui étoient censées se passer dans le ciel, obligeoit à les placer

(1) Deux à trois lignes.

dans une situation à peu près semblable à celle où on les voyoit tous les jours. Dans les tableaux qui décorent les plafonds, toutes les figures ont les pieds tournés vers le mur latéral le plus voisin, et la tête vers le centre de la salle ; en sorte que les personnages qui sont des deux côtés de l'axe de l'édifice, sont opposés tête à tête. Les figures renfermées dans les zodiaques participent de cette disposition ; et c'est pour cela que, dans le monument astronomique du grand portique d'Esné, les personnages des deux bandes ont les pieds tournés du même côté, comme étant sur le même soffite. On retrouve cette disposition dans le zodiaque circulaire de Denderah, où toutes les figures sont placées dans un même cercle, vers le centre duquel sont dirigées les têtes des personnages.

Les sculptures des plafonds des temples n'ont rien qui les distingue des autres décorations des monumens ; et dans ces plafonds, les tableaux qui représentent les zodiaques, ne diffèrent en rien des autres sous le rapport du dessin et de la perfection du travail.

Enfin les bas-reliefs astronomiques sont évidemment du même temps que toutes les autres sculptures des temples dans lesquels ils se trouvent.

Nous terminerons par une dernière remarque : c'est que les planches des monumens astronomiques ont été gravées sous nos yeux, et que nous avons mis un soin particulier à y conserver l'exactitude scrupuleuse de nos dessins originaux.

TABLE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES ..... Page 1.
§. I.er *Zodiaque du portique d'Esné* ..... 3.
§. II. *Zodiaque du temple au nord d'Esné* ..... 5.
§. III. *Plafond d'une des salles du temple d'Erment* ..... 6.
§. IV. *Tableau astronomique peint au plafond du premier tombeau des rois à l'ouest.* 7.
§. V. *Zodiaque du portique du temple de Denderah* ..... 10.
§. VI. *Zodiaque circulaire du temple de Denderah* ..... 13.
RÉSUMÉ ET OBSERVATIONS GÉNÉRALES ..... 15.

TABLE DES DESCRIPTIONS

CONTENUES DANS LE TOME Ier

Description de l'île de Philæ, *par feu* Michel-Ange Lancret . . . . chapitre I.

Description de Syène et des cataractes, par M. Jomard . . . . . II.

Description de l'île d'Éléphantine, par M. Jomard . . . . . III.

Description d'Ombos et des environs . . . . . IV.

SECTION Ire, *par MM.* Chabrol *et* Jomard.

SECTION II, *par M.* Rozière, *ingénieur des mines.*

Description des antiquités d'Edfoû, par M. Jomard . . . . . V.

Description des ruines d'el-Kâb, ou Elethyia, *par M.* Saint-Genis, *ingénieur en chef des ponts et chaussées* . . . . . VI.

Description d'Esné et de ses environs, par MM. Jollois *et* Devilliers, *ingénieurs des ponts et chaussées* . . . . . VII.

Description d'Erment ou Hermonthis, *par M.* Jomard . . . . . VIII.

Note sur les restes de l'ancienne ville de Tuphium, *faisant suite au chapitre VIII, par M.* Costaz.

Description générale de Thèbes . . . . . IX.

—— SECTIONS I à IX, *par MM.* Jollois *et* Devilliers, *ingénieurs des ponts et chaussées.*

—— SECTION X. *Description des hypogées de la ville de Thèbes, par M.* Jomard.

—— SECTION XI. *Description des tombeaux des rois, par M.* Costaz.

—— *Dissertation sur la position géographique et l'étendue de Thèbes, et recherches historiques relatives à cette ancienne capitale, par MM.* Jollois *et* Devilliers, *ingénieurs des ponts et chaussées.*

APPENDICE *aux Descriptions*, n.° I : *Description des carrières qui ont fourni les matériaux des monumens anciens, avec des observations sur la nature et l'emploi de ces matériaux, par M.* de Rozière, *ingénieur en chef des mines.*

APPENDICE, n.° II. *Description des monumens astronomiques découverts en Égypte, par MM.* Jollois *et* Devilliers, *ingénieurs des ponts et chaussées.*

FIN DE LA TABLE.

$+ \frac{\rho}{1} \sqrt{q}$